

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

S. JEAN CHRYSOSTOME

TRADUCTION NOUVELLE

PAR M. L'ABBÉ J. BAREILLE

chanoine honoraire de Toulouse et de Lyon

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE DE LOUIS VIVÈS, ÉDITEUR

RUE DELAMBRE, 9

1865



Imp. B. Charlot and Paris.

Gravé sur bois.

Saint Jean Chrysostome.

PRÉFACE GÉNÉRALE

DE MONTFAUCON

L'édition qu'on demandait des œuvres complètes de saint Jean Chrysostome, nous la préparons depuis plusieurs années, car une entreprise si laborieuse, si vaste, ne pouvait pas être accomplie dans un si petit espace de temps : c'est une bibliothèque, et non un livre, que forment les traités, les commentaires, les discours et les lettres de ce grand docteur. Or tout cela ne se rencontre pas réuni dans un seul lieu, dans une seule collection de manuscrits, comme il arrive assez souvent pour d'autres écrivains ; il faut glaner partout pour composer la gerbe totale. Parfois, après avoir inutilement parcouru les principales bibliothèques de l'Europe, c'est dans un recoin obscur qu'on trouve ce qu'on avait longtemps cherché. Quelque pénible et long que soit un semblable travail, on s'y résigne volontiers quand il s'agit de Jean Chrysostome, de cet éminent docteur, de cet orateur incomparable. Nul autre, soit avant, soit après lui, n'a par son éloquence prodigué d'aussi beaux ornements, ni procuré d'aussi glorieux triomphes à la vérité chrétienne.

Dès ses plus jeunes années, il s'était voué au culte des lettres divines et humaines. Il fit tant de progrès à l'école de Libanius que celui-ci, sur le point de mourir, déclara qu'il aurait désigné Jean pour son successeur, si les chrétiens ne le lui avaient ravi. Jean voulut d'abord se destiner à l'éloquence judiciaire et plaida même quelques causes au forum ; mais il renonça bientôt à cette carrière, pour embrasser un genre de vie beaucoup plus élevé et se consacrer à la pratique des vertus chrétiennes. C'est ce que nous aurons soin de raconter en détail, avec toute l'exactitude dont nous serons capable, dans la vie que nous donnerons du saint docteur, et qui sera le complément de ses œuvres. Jeune encore, il manifesta le plus heureux génie, dans ses exhortations à Théodore l'apostat, et dans ses livres adressés à Démétrius, à Stélechius, à Stagirius et à d'autres. Il se montre déjà brillant orateur dans tous ses écrits. Mais son traité *du Sacerdoce* est bien supérieur, et l'on peut dire que là Chrysostome est encore plus éloquent que Chrysostome.

C'est par de tels essais que Jean se préparait au ministère de la parole évangélique, qu'il devait remplir avec tant d'éclat. Simple prêtre pendant douze ans à Antioche, puis revêtu de l'épiscopat, pendant cinq ou six ans à Constantinople, il ne discontinua pas le cours de ses prédications et d'exciter l'admiration de tout l'Orient. Qu'il eût préparé son discours ou qu'il improvisât, tous les sujets lui devenaient faciles, et toujours il employait le genre d'éloquence le plus propre à persuader. La beauté de sa parole est plus une grâce naturelle qu'une éloquence étudiée ; et quand il use des procédés de l'art, il les déguise si bien que ses discours éloignent toute idée de travail et d'artifice. Sa parole est aisée, riche, abondante, pleine de charme et de suavité, si bien qu'on peut lui appliquer ce vers d'Homère : « De sa langue coulait une harmonie plus douce que le miel. »

Aucun orateur n'a plus de pénétration, s'il en est même qu'on puisse lui comparer. Pour l'invention, ce trait distinctif du vrai génie, il l'emporte sur tous ceux qui ont existé jusqu'à

ce jour. Il donne à son sujet une forme toujours nouvelle, il marche au but par des chemins inexplorés ; et cela, d'un air si libre et si dégagé, qu'en y réfléchissant après coup on jugerait qu'il ne pouvait pas suivre une autre route ni parvenir plus heureusement au résultat qu'il s'était proposé. Toutefois, comme la nature ne produit rien d'absolument parfait, comme il n'est pas d'œuvre, si belle et si savante qu'elle soit, qui ne paie de quelque côté son tribut à la faiblesse humaine, il y a peut-être une chose qu'on pourrait reprocher à ce grand orateur : l'abus des comparaisons et des figures, qui surabondent et choquent parfois dans ses discours. Mais ce reproche, c'est à l'époque de Jean, beaucoup plus qu'à lui-même, que nous devons l'adresser : par ce genre d'éloquence, il gagna rapidement l'estime universelle, il provoquait des murmures approbateurs, des applaudissements qui se renouvelaient sans cesse, souvent même importuns, comme il s'en plaint à diverses reprises.

Ecoutez Suidas : « Il renchérit par des amplifications toujours coulantes, mais parfois trop riches, sur les discours des martyrs. Sa parole se répandait à flots plus pressés que les cataractes du Nil. Jamais personne n'a été doué d'une telle richesse et d'une telle abondance ; c'est pour cela qu'il a reçu et qu'il a dignement porté ce nom divin de Bouche-d'Or. » Les anciens ont tous parlé de lui dans les mêmes termes. Si donc nous trouvons quelque défaut dans un orateur si grand et si célèbre, c'est à son époque, encore une fois, et non à Chrysostome qu'il faut l'attribuer. Une des qualités de l'orateur consiste à savoir reconnaître les goûts de ses auditeurs : les choses qui nous déplaisent maintenant dans ses discours, sont quelquefois celles qu'on goûtait le plus dans sa parole. Il faisait à son gré couler les larmes ; il corrigea les mœurs, étendit la foi chrétienne, réfuta les païens, les juifs et les hérétiques. Jean n'était pas, en effet, moins habile dialecticien que puissant orateur. C'est ce qu'avouera sans nul doute quiconque lira ses discours contre les Anoméens et contre les Juifs ; il y discute les doctrines avec tant de force et de pénétration, il enveloppe ses adversaires dans des raisonnements si serrés qu'il ne leur reste aucun moyen d'échapper à sa logique. Le saint écrivit aussi des lettres, surtout pendant qu'il était en exil, alors que la solitude et le malheur l'empêchaient de se livrer au ministère de la prédication, et qu'il n'avait pas assez de loisir pour composer de longs ouvrages. Il ne voulait pas que le repos auquel on le condamnait fût oisif et stérile.

I.

DES DIVERSES ÉDITIONS DE SAINT JEAN CHRYSOSTOME, ET SPÉCIALEMENT DE CELLE D'HENRI SAVILIUS.

Il ne faut pas s'étonner si les œuvres d'un tel docteur ont été fréquemment éditées aussitôt après l'invention de l'imprimerie et dans la suite ; on ne saurait énumérer les éditions partielles publiées à différentes époques en Italie, en France, en Allemagne, en Angleterre. Plusieurs se contentaient de donner quelques-uns de ses ouvrages en latin ; d'autres les donnaient en grec ; d'autres encore les publiaient en l'une et l'autre langue. On essaya plus d'une fois de former la collection complète de ses œuvres. Mais tous les essais de ce genre, faits avant le dix-septième siècle, se sont bornés à la traduction latine et présentent de nombreuses et considérables lacunes. Nous aurons plus tard occasion de revenir sur ces éditions diverses.

Dans les premières années du dix-septième siècle, deux hommes éminents se donnèrent à la fois la mission de réunir en un seul corps d'ouvrage tous les écrits du saint docteur : c'étaient Henri Savilius et Fronton-le-Duc. Le premier se livra, pour les découvrir et les faire copier, aux recherches les plus pénibles et les plus dispendieuses ; il fit fouiller dans ce but toutes les bibliothèques de l'Europe ; il mit à contribution la bienveillance et le savoir des lettrés de tous

les pays. « A cette entreprise concoururent avec autant de zèle que d'habileté, comme s'exprime Savilius, des savants de la plus haute distinction. Je les nomme, ajoute-t-il, pour leur rendre hommage : Jacques-Auguste Thuan, l'une des lumières de la France ; Marc Valsère, d'Augsbourg ; Georges-Michel Lingelsheim, André Schott, Isaac Casaubon, Fronton-le-Duc, Janus Gruter, David Hoeschel, Sébastien Tengnagel, le Rév. Gabriel, archevêque de Philadelphie. Je dois aussi parler, sous peine d'ingratitude, des illustres ambassadeurs de notre grand roi auprès des cours étrangères : lui-même leur avait ordonné dans ses instructions de me seconder par tous les moyens qui seraient en leur pouvoir. C'est ainsi que mes libraires eurent accès dans la bibliothèque royale de Paris, dans celles de Bâle, d'Augsbourg, de Munich, de Vienne, etc.... Et voilà comment se sont trouvés sous ma main tous les trésors dont s'est enrichie cette édition.

Aussi n'a-t-il paru, faut-il le reconnaître, aucune édition plus complète, soit avant, soit même après celle-là ; et quant à la correction du texte grec, tant dans le mot que dans la phrase, on ne saurait guère en citer de meilleure. L'éditeur, en effet, a revu chaque page avec le plus grand soin et fait disparaître les fautes avec la plus scrupuleuse attention. Il est résulté de là que, si l'on considère la vaste étendue de l'œuvre, on demeure étonné du petit nombre d'incorrections qu'on trouve dans cette longue série de traités et de discours ; incorrections d'ailleurs qu'il a voulu relever lui-même et consigner à la fin, sans en excepter les plus légères. Ajoutons que le texte est suivi, pour chaque volume, de notes explicatives réunies à la fin du huitième : plusieurs sont dues aux savants les plus distingués de ce temps, qui les ont fournies de leur propre mouvement, ou sur la prière de Savilius lui-même, dans le but surtout de rétablir le texte dans sa pureté. Parmi ces notes, celles du laborieux et célèbre éditeur l'emportent sur toutes les autres, à mon avis du moins, tant pour la sagacité que pour la critique, et même sous tous les rapports. On pourrait reprocher parfois à ses collaborateurs trop de témérité dans les conjectures et pas assez de solidité dans les recherches. L'édition de Savilius se compose de huit volumes très-compactes et se borne à donner le grec de saint Jean Chrysostome.

II.

DES ÉDITIONS DE FRONTON-LE-DUC ET DES MOREL.

Fronton-le-Duc, jésuite français, n'apporta pas moins de zèle à réunir les œuvres de notre grand Docteur ; mais n'ayant peut-être pas à sa disposition les mêmes moyens et les mêmes ressources, il ne put venir à bout d'un aussi long travail, malgré son application et sa persévérance : il mourut avant de l'avoir achevé. Du reste, il avait entrepris une chose également grande et difficile : non-seulement il éditait le texte grec, à l'exemple de Savilius ; mais il y joignait encore une traduction latine de chaque ouvrage. Son énergie dans l'exécution répondait à la grandeur de l'idée. Il avait déjà mis en regard du texte des traductions antérieurement publiées, mais corrigées de sa main et soigneusement confrontées avec l'original. Quant aux parties qui n'avaient pas encore été traduites — et le nombre en était considérable — il les traduisait lui-même, mais avec tant d'exactitude et d'élégance, qu'on le compte à bon droit parmi les meilleurs traducteurs. Il a mis à la fin des tomes I, IV et VI, des notes pleines d'érudition ; il en eût fait de même sans doute pour les tomes II et V, si la mort n'était venue l'arrêter dans son labeur. Cette édition de Fronton-le-Duc, commencée par Frédéric Morel, fut terminée par Claude en six volumes in-folio. Elle comprend les opuscules du saint Docteur et ses commentaires sur l'Ancien Testament. Plus tard, l'an 1633, le même Claude Morel publia, sur l'édition de Commélin, les Commentaires sur le Nouveau Testament en six volumes

in-folio. Trois ans après, il donna une édition complète des œuvres de saint Jean Chrysostome en douze volumes, même format. Cette dernière édition est imprimée sur un papier moins beau ; mais elle est plus correcte, quoique vulgairement on pense le contraire. Ayant à sa disposition de meilleurs secours, Morel a fait disparaître, dans ce nouveau travail, des fautes assez nombreuses ; non-seulement celles que Fronton-le-Duc a lui-même signalées dans ses notes du premier et du quatrième tome, mais encore d'autres que l'on rencontrait, comme je puis l'attester par expérience, dans les tomes I, IV et V. A la fin de ces deux derniers ont été ajoutés plusieurs opuscules de Chrysostome qui ne figuraient pas dans la première édition. Claude Morel a cependant eu le tort de supprimer les notes mises par Le-Duc à la fin du tome IV^e, et quelques opuscules imprimés en latin dans le V^e.

C'est à peu près dans le même temps, comme je l'ai déjà dit, que Henri Savilius et Fronton-le-Duc préparaient, l'un à Etone, l'autre à Paris, leur édition de toutes les œuvres de saint Jean Chrysostome. Et, chose qui mérite d'être remarquée, bien qu'ils parcourussent la même carrière, bien qu'enrôlés sous des drapeaux religieux très-différents, on ne voyait percer entre eux aucune jalousie, aucune opposition. La plupart du temps, lorsque des hommes entreprennent simultanément une même œuvre, s'ils appartiennent surtout à des religions diverses, c'est un échange incessant de critiques et d'injures. Ils n'ont rien de plus à cœur, semble-t-il, que de porter atteinte à la réputation d'un rival, comme si ce qu'ils enlèvent à l'honneur des autres devait s'ajouter à leur propre honneur : sentiments haineux que peignent si bien deux vers célèbres d'Hésiode : « Le potier porte envie au potier, l'artiste à l'artiste, le mendiant au mendiant, le chantre au chantre. » Du temps de Savilius et de Fronton, ce travers existait au plus haut degré parmi les savants : ils ne perdaient pas une occasion de se lancer les traits les plus malins ou les outrages les moins déguisés. On n'en doit que plus d'estime au caractère de ces deux hommes qui, par leur intelligence et leurs persévérants travaux, par les services éminents qu'ils ont rendus aux lettres, méritent que leurs noms ne soient jamais oubliés.

Ne soyez pas étonné, lecteur, que je me plaise à leur payer ce tribut d'éloges ; outre qu'ils ont bien mérité du monde savant et littéraire, ils ont un droit spécial à ma reconnaissance : leurs immenses labeurs ont singulièrement abrégé les miens. Quel n'eût pas été mon travail, en effet, si Savilius n'avait pas travaillé à réunir et corriger les œuvres diverses de saint Chrysostome, si Fronton n'avait pas, en formant une même collection, traduit en latin plusieurs de ses œuvres ? Quelle n'eût pas été cette double charge, puisque, après ces deux éditions si remarquables à tant d'égards, il m'est encore resté tant d'ennuis à subir et de difficultés à vaincre ? Fouiller dans toutes les bibliothèques où gisaient, parmi tant d'autres volumes, ces trésors enfouis de la langue grecque, revoir des manuscrits sans nombre, ne serait-ce que celui des homélies du célèbre orateur, c'était une tâche dont on ne pouvait espérer voir la fin. Ce n'est pas tout, ce n'est peut-être pas même le plus long ni le plus difficile ; mais il fallait de plus distinguer les ouvrages authentiques de ceux qui ne l'étaient pas, ne jamais revenir sur les mêmes livres, quoique le commencement en fût souvent changé, choisir le véritable texte ; et cela, au milieu de tant de discours, de commentaires, d'opuscules, qu'on pourrait appeler cette vaste collection une bibliothèque, encore une fois, plutôt qu'un seul ouvrage.

III.

DU PROJET DE CETTE NOUVELLE ÉDITION.

Pour exposer convenablement la suite des soins et des travaux exigés par une telle entreprise, et de ceux qu'elle doit encore nous imposer, il importe de reprendre les choses à leur

origine. Il y a plus de trente ans que les chefs de notre congrégation avaient résolu, quand serait terminée l'édition de saint Augustin, qu'on regarde à bon droit comme le premier des pères de l'Eglise latine, de préparer celle de saint Jean Chrysostome, qui sans contredit occupe le même rang dans l'Eglise grecque. L'exécution de ce dessein fut suspendue par l'édition de saint Athanase, publiée l'an 1698. A partir de ce moment, tous nos efforts furent concentrés sur cette entreprise qui demandait de si grands préparatifs et de si longues recherches : pas une pierre qui ne dût être remuée pour l'érection du monument.

Dès cette même année 1698, j'entrepris le voyage d'Italie, et j'emportai des bibliothèques romaines et des autres de la Péninsule, tout ce qui pouvait servir à notre but. Au retour de ce voyage, qui n'avait pas duré moins de trois ans, j'obtins de nos supérieurs que quatre ou cinq de nos frères seraient appliqués sans relâche à feuilleter et comparer les manuscrits de la bibliothèque royale et de celles de Colbert et de Coislin, afin de pouvoir ainsi rétablir Chrysostome dans toute sa pureté. Voilà donc plus de treize ans qu'ils n'ont pas d'autre occupation, d'autre pensée que celle de recueillir les variantes des diverses copies. Et pour que vous ne soyez pas tenté de croire que c'est là beaucoup de temps pour un tel travail, sachez qu'il y a dans ces bibliothèques plus de trois cents manuscrits reproduisant quelques parties des œuvres du grand docteur; et ce n'est pas sans beaucoup de peine et de temps qu'on pouvait remplir la mission de les collationner, phrase par phrase, mot par mot, comme il était nécessaire. Tandis qu'on poursuivait cette rude tâche, j'écrivais avec mes amis, soit en Allemagne, soit en Angleterre, pour qu'on nous transmitt tout ce qui se trouverait d'afférent à notre entreprise dans les bibliothèques de ces pays. C'est ce qui nous a été généreusement accordé par d'illustres savants, comme je le dirai plus au long dans la suite. Cela fait, nous nous mîmes à l'œuvre selon le plan que je vais exposer en détail.

IV.

DES HOMÉLIES ET DES OPUSCULES DONT ON A RÉPARÉ LE DÉSORDRE ET COMBLÉ LES LACUNES.

Un bon nombre d'homélies qu'on avait jusqu'ici publiées avec des lacunes et des interpolations considérables, nous avons pu les rétablir heureusement, à l'aide des manuscrits, dans leur contexture et leur intégrité. Une homélie sur Lazare, la sixième de cette série, n'avait paru que gravement mutilée dans les éditions de Savilius et de Fronton : il y manquait plus de quatre pages. Elle est complète dans celle-ci. Je ne cacherai pas que le savant Benzélius avait récemment publié à Repsal ce qui manquait à cette homélie, comme un fragment de saint Jean Chrysostome et parmi d'autres morceaux du même genre. L'homélie sur Abraham, dont on n'avait pas même donné la moitié, paraît ici tout entière. Nous avons également comblé de grandes lacunes dans l'homélie sur la divinité du Christ et dans celle sur la Résurrection. Je ne parle pas d'omissions moins considérables, qui existaient dans beaucoup d'autres discours, en particulier dans ceux sur *l'Incompréhensible contre les Anoméens*. Il reste néanmoins une homélie, la seconde contre les Juifs, commençant par ces mots : *ἡ μὲν παράνομος*, où beaucoup de choses manquent encore, malgré tous les efforts que nous avons faits pour la compléter. Nous avons imploré le concours et les lumières de tous nos amis, il n'est pas de diligence que nous n'ayons faite, mais toujours en vain. Après avoir fouillé toutes les bibliothèques qu'on a bien voulu nous ouvrir, après les recherches les plus minutieuses, nous déclarons qu'il est impossible, ou du moins extrêmement difficile de retrouver ce discours dans son intégrité. Tous les tomes de cette édition seront l'objet de la même sollicitude et des mêmes soins, pour la révision et pour la coordination des textes.

V.

DES NOMBREUX OPUSCULES OU FRAGMENTS ÉDITÉS MAINTENANT POUR LA PREMIÈRE FOIS.

Des homélies et des opuscules, qui n'avaient pas encore vu le jour, ont été déterrés en si grand nombre qu'ils formeraient seuls un ample volume. A cet égard nous avons usé de la plus sévère prudence pour ne pas mêler des écrits apocryphes à des ouvrages authentiques; pour ne pas reproduire des compilations faites de droite et de gauche dans les œuvres de l'auteur, inventées même par de misérables Grecs ou par d'autres, et vendues sous le nom de Chrysostome; pour ne pas faire reparaître deux ou trois fois les mêmes choses, ce qu'on a vu bien souvent dans les éditions des Pères, sans en excepter celui-là. Il arrive aussi que, les expressions ou les tours de phrases étant changés, des discours identiques dans le fond sont pris pour des discours différents: beaucoup se laissent tromper par le premier coup d'œil: si le début n'est plus le même, on ne va pas chercher si le reste diffère ou non. Nous avons vu une chose semblable dans l'homélie sur la Nativité du Christ, qui commence par ces mots: *Μυστήριον ξένον και παράδοξον*; car elle commence d'une manière différente dans plusieurs manuscrits. Il en est d'autres même où quelque chose d'analogue porte le nom de saint Athanase, patriarche d'Alexandrie, mais où beaucoup de changements et d'emprunts divers se font remarquer, après un début qui paraît le même. Savilius se persuade avoir lu ce discours fondu dans un autre, mais sans dire lequel. Fronton le relègue parmi les ouvrages apocryphes. Frappé de cela, et soupçonnant d'ailleurs qu'il avait été défiguré par les copistes, ou qu'on l'avait parsemé de lambeaux disparates, nous avons cru devoir le renvoyer au tome suivant, en dehors par conséquent de sa place, de peur qu'après l'avoir édité nous ne fussions amené sur ce point à quelque nouvelle découverte.

Dans le fait, il serait difficile d'imaginer, à moins d'en avoir fait l'épreuve, à quelles aberrations peuvent exposer l'incurie des collecteurs de livres ou la témérité des écrivains grecs. Une homélie sur l'Annonciation, par exemple, qui se trouve au tome II parmi les *Spuria*, et qui commence ainsi: *Πάλιν γαρὰς εὐαγγέλια*, porte dans bien des manuscrits le nom de Chrysostome, tandis que d'autres l'attribuent à Grégoire, évêque de Néocésarée; ce qui fait qu'elle est éditée parmi les œuvres de celui-ci. Selon d'autres encore, elle serait de Macaire de Philadelphie: c'est à cet auteur que l'attribue le manuscrit 106 de la bibliothèque de Coislin, tombé dernièrement sous nos yeux; la table mise en tête du livre est formelle à cet égard. Voilà donc une seule homélie à laquelle on donne trois auteurs différents; un quatrième et même un cinquième peuvent surgir d'un jour à l'autre. Pour disposer dans un ordre convenable des matériaux aussi nombreux, nous nous sommes livré aux plus minutieuses recherches avant de publier les choses récemment découvertes et qui paraissent ici pour la première fois. Aussi n'avons-nous inséré dans les deux premiers tomes que peu d'homélies *ἀνεκδότους*, comme disent les Grecs; car le temps et le travail pourraient jeter sur les autres un jour nouveau. Dans tous les cas nous les donnerons dans les tomes suivants, en leur assignant, autant que possible, la place qui leur convient. Ces sortes d'homélies sont en grand nombre et roulent sur des sujets divers. Nous ne comptons pas moins de trente et un sermons sur les Psaumes, qui manquaient aux commentaires sur cette partie de l'Écriture, et qui voient enfin le jour; nous les devons à des manuscrits anglais. C'est l'illustre Jean Potter, évêque d'Oxford, homme non moins recommandable par son érudition que par son aménité, qui nous a transmis une partie de la copie, et qui nous enverra le reste, comme il

nous l'a promis. Les amis de la religion et des lettres n'apprendront pas sans une vive joie qu'un supplément aussi considérable vient s'ajouter aux travaux déjà connus sur cette même matière.

VI.

DU NOMBRE IMMENSE D'OUVRAGES FAUSSEMENT ATTRIBUÉS A CHRYSOSTOME.

Que d'ouvrages apocryphes dans cette vaste collection faite après coup ! Impossible de dire combien d'auteurs grecs ont emprunté ce grand nom, malgré la distance des talents et des époques ; n'ayant par eux-mêmes aucune renommée, n'espérant pas en acquérir une par leurs propres travaux, ils ont voulu s'accréditer par cette usurpation : de là tant d'informes essais dus à des mains inhabiles et dont on a surchargé les œuvres accomplies par la main puissante du maître. Ce n'est pas la seule cause de ces adjonctions monstrueuses : les anciens trafiquants de livres, pour augmenter leur profit en accélérant leur vente, ont pris comme un appât le nom de Chrysostome pour attirer les acheteurs. De ces ouvrages apocryphes, je donnerai seulement ceux qui présentent quelque valeur. Les autres, qui ne sont que des inepties ou des futilités, je les laisserai dans les ténèbres d'où jamais ils n'auraient dû sortir. Mon intention est de donner intégralement les *Spuria* que Savilius et Fronton ont mis en quelque sorte dans le domaine public, pour que cette édition ne laisse rien à désirer ; et cependant, il faut le dire, la plupart sont assurément indignes de voir la lumière, et nul homme de sens ne peut les lire sans dégoût. Je ne comprends pas comment Savilius, qui déclare avoir consciencieusement rejeté beaucoup de ces futiles opuscules, dont au demeurant il donne le catalogue, consent à nous exhiber tant d'autres marchandises qui ne méritaient pas davantage l'honneur de la publicité. Qui peut répondre d'apporter la même disposition d'esprit, la même fermeté de jugement, la même énergie de courage dans des travaux si vastes et si compliqués ?

Pour nous, non contents d'avoir distingué les *Spuria* des écrits authentiques, nous les avons séparés, en rejetant les premiers à la fin de chaque volume, selon la différence et l'analogie des sujets, autant que possible ; car nous n'avons pas toujours pu mettre à la suite ceux qui semblaient appartenir à la même série, de peur de donner au volume une grosseur démesurée. Quant aux ouvrages douteux, qui ne sont certes pas en petit nombre, nous les avons mis à part, avec des avant-propos et l'exposé des motifs qui les rendent incertains et suspects.

VII.

DES VARIANTES, DES NOTES, DES AVERTISSEMENTS MIS EN TÊTE DE CHAQUE OUVRAGE.

Parmi les variantes que présentent les manuscrits, nous ne reproduisons au bas des pages que celles qui sont de quelque intérêt ; car, si nous avions voulu les donner toutes indistinctement, nous aurions grossi outre mesure, sans avantage aucun, ce corps d'ouvrages qui déjà l'emporte par son étendue sur celui d'un autre écrivain grec quelconque. Nous mettons de courtes et rares notes là seulement où nous les avons jugées nécessaires. Quant aux questions qui demandent une discussion plus approfondie, elles sont traitées avec tout le soin convenable dans les avant-propos placés en tête de chaque ouvrage ou série d'homélie. Ces avant-propos dont on a restreint autant que possible le nombre et l'étendue, ne seront pour le lecteur, je l'espère, ni sans intérêt ni sans utilité. Nul n'ignore combien il est avantageux, pour l'intelligence d'un discours ou d'un livre, de savoir à quelle occasion, dans quel temps, sous quelles

influences l'auteur l'a composé : les difficultés et les retards qu'on éprouverait à la lecture, sont ainsi supprimés d'avance. Or cet avantage n'existait nullement dans les éditions antérieures.

Dans ces sortes d'avertissements, il nous arrive assez souvent de nous écarter des sentiments de Tillemont. Malgré tout le cas que nous faisons de ses travaux sur l'histoire ecclésiastique, les erreurs n'y sont pas, à notre avis, peu nombreuses. Certes, aucun écrivain n'a montré plus d'application et de zèle : il aborde tous les points, il les discute tous l'un après l'autre, il ne néglige rien de tout ce qui peut conduire à la vérité qu'il recherche, il n'est jamais l'esclave des opinions reçues. Mais quand il s'agit de donner la science, il n'est pas toujours également heureux ; et toutefois ses investigations sont d'un grand secours pour établir même un sentiment contraire. Depuis qu'il écrivait et longtemps même après sa mort, on a publié sur saint Jean Chrysostome bien des documents alors inconnus : il n'a donc pas eu la possibilité de corriger après coup les erreurs qu'il avait commises.

Nous ne reproduisons intégralement ni les variantes ni les notes de Savilius et de Fronton-le-Duc. Beaucoup de ces notes ont pour objet la nécessité de rappeler le texte grec à sa pureté primitive ; mais comme nous avons déjà réalisé ce vœu, à quoi bon de semblables notes ? Ce serait insister inutilement sur un fait accompli. Celles qui ont trait aux défauts à corriger dans la version latine, et qui sont également fort nombreuses, n'auraient pas désormais plus d'importance ni plus d'opportunité. D'autres notes de Fronton, ayant pour but de rapprocher les divers passages de saint Chrysostome qui traitent du même sujet, du jeûne, par exemple, du mariage et de l'humilité, ne sont pas moins inutiles : quels que soient les rapprochements qu'elles renferment, avec quelque soin qu'elles aient été faites, elles sont avantageusement remplacées par une table générale où seront rigoureusement indiqués et réunis sous le même titre tous les morceaux disséminés dans l'auteur et se rapportant à cette matière. Pour abrégé, nous avons donc fait un choix des notes de nos devanciers, et nous plaçons à la fin de chaque volume celles qui nous ont paru présenter quelque utilité. Comme il pourrait se faire néanmoins que certains amis de la science voulussent voir dans notre édition toutes les notes des éditions antérieures, nous les donnerons à part, s'ils les réclament, en même temps que les variantes de plusieurs manuscrits, que nous n'avons pas mises au bas des pages pour les raisons énoncées plus haut.

VIII.

DE L'ORDRE DES HOMÉLIES ENTRE ELLES, TEL QUE NOUS L'AVONS RÉTABLI.

On remarquera dans cette édition une autre chose très-importante et qui devait répandre un jour nouveau sur les œuvres de notre saint docteur. Occupés qu'ils étaient à réunir de tous les points du monde et voyant s'entasser dans leurs mains ces œuvres diverses, Savilius et Fronton n'ont pas assez pris garde à l'ordre dans lequel il fallait placer beaucoup d'homélies ; ils les colloquaient un peu au hasard, bien loin quelquefois de la série à laquelle naturellement elles appartenaient. Ils s'en expliquent dans plusieurs de leurs notes, quand ils se sont aperçus de ce déplacement ; mais le plus souvent, ils ne l'ont pas signalé ni remarqué peut-être. Ce n'est pas seulement l'énoncé du sujet qui conduit à l'ordre véritable ; l'exorde même du discours donne fréquemment à cet égard des indications précieuses ; car l'orateur y déclare, en termes plus ou moins formels, qu'il reprend la thèse de l'homélie précédente, et rappelle même parfois, en retraçant le chemin qu'il a parcouru et la suite des idées émises, plusieurs homélies prononcées sur le même sujet. C'est assez l'usage de Chrysostome, de développer un enseignement dans une suite de discours qui se rattachent ainsi les uns aux autres et forment une chaîne non inter-

rompue. Le désordre est sensible dans la collection de Savilius, mais beaucoup plus encore dans celle de Fronton-le-Duc.

Prenons pour exemple les homélies *sur l'Incompréhensible contre les Anoméens* : d'abord, un certain nombre sont disposées dans leur ordre légitime ; puis les autres sont dispersées ailleurs, sur des points même très-éloignés, et cela, dans l'une et l'autre édition. Or l'inconvénient qui en résulte peut aisément se démontrer par un fait : Halésius, dans ses notes sur l'édition Savilienne, refuse à Chrysostome l'homélie *sur la Résurrection de Lazare et sur les Prières du Christ*, la neuvième de celles contre les anoméens ; et certes, s'il avait immédiatement lu celle qui doit venir ensuite et qui maintenant est la dixième de cette série, il se fût bien gardé de porter un tel jugement. Dans cette dernière, en effet, qui n'a jamais fait l'objet d'un doute, l'orateur répète souvent ce qu'il a dit dans la précédente, en avouant formellement ces répétitions. Mais, comme l'une de ces homélies était dans le tome cinquième et que l'autre ne venait que longtemps après dans le sixième, Halésius n'a pas vu que celle-ci garantissait l'authenticité de celle-là. Ces deux homélies ne sont pas séparées par un moindre intervalle dans Fronton-le-Duc. Et l'on sait communément qu'une chose rejetée loin de sa place a toujours un air d'étrangeté, qu'elle ne reprend sa physionomie qu'en rentrant dans son cadre naturel. Le même désordre se fait remarquer dans les homélies contre les Juifs : la deuxième et la troisième se trouvent dans le cinquième volume de Fronton, tandis que les six autres avaient paru dans le premier. Il est difficile de ne pas comprendre combien cela répand d'obscurité sur les productions du génie ; du reste, on peut voir cette question traitée dans notre avant-propos des homélies contre les Juifs. Celles *sur le Diable tentateur* n'étaient pas moins disséminées ; nous les avons réunies et remises à leur place dans cette nouvelle édition. Voilà pour ce qui regarde le premier et le second volume.

Nous avons dans le troisième un autre exemple de cette perturbation. Il y a là une série d'homélies, dont Chrysostome lui-même avait plus d'une fois indiqué l'ordre avec tant de clarté, qu'aucun doute à cet égard n'était plus possible, puisque chaque homélie rappelle et poursuit le sujet de la précédente. Ces instructions sont au nombre de neuf, dont les cinq premières ont pour titre : *Sur le principe des Actes* ; les quatre suivantes : *Sur la mutation des noms*, à l'occasion du nom de Saul changé en celui de Paul. Des neuf, huit seulement figurent dans les deux éditions antérieures, au cinquième volume de Fronton, mais sans dessus dessous : la première, à la page 536 ; la deuxième ne s'y trouve pas, comme je l'ai dit ; la troisième, page 151 ; la quatrième, page 582 ; la sixième, page 544 ; la septième, page 850 ; la huitième, page 164 ; la neuvième, page 568. Dans l'édition de Savilius, le désordre est encore plus grand ; car ces homélies y sont dispersées dans des volumes différents. Il ne faudrait pas cependant en accuser trop sévèrement ces deux éditeurs ; ces discours leur arrivaient quand leur travail était en marche, et l'on peut supposer qu'ils n'avaient pas même le temps de les remettre en ordre. Dans notre édition, l'ordre est rétabli d'après les indications de l'auteur lui-même ; il est l'objet d'une étude spéciale comme preuve d'authenticité, dans l'avertissement qui précède les homélies, désormais au nombre de dix, puisque nous avons retrouvé la deuxième. Nous pourrions citer beaucoup d'autres exemples du désordre que nous signalons ; mais ceux-là suffisent pour le moment, et nous laissons au lecteur le soin de relever les autres au passage.

IX.

DE LA DISTRIBUTION DES TOMES DANS LES ÉDITIONS DE SAVILIUS ET DE FRONTON.

La tomaisson de saint Chrysostome présente plus de difficultés qu'on ne serait au premier

abord tenté de le croire. La marche adoptée par les deux savants éditeurs que j'ai si souvent mentionnés, est très-différente ; mais aucun d'eux ne s'est montré fidèle à celle qu'il s'était prescrite. On peut diviser en deux catégories les œuvres de ce Père : l'une comprend ses opuscules divers ; l'autre, ses commentaires sur l'Ancien et le Nouveau Testament. Savilius a placé les commentaires en premier lieu : ils remplissent les quatre premiers volumes ; les autres sont consacrés aux opuscules, et dans l'ordre suivant : tome cinquième, 1° sermons sur divers endroits de l'Écriture sainte, 2° panégyriques de saints, 3° sermons d'une authenticité douteuse ; tome sixième, 1° traités divers, 2° les vingt et une homélies au sujet des statues renversées, et quatre sermons sur d'autres matières, 3° discours formés de différents passages de saint Chrysostome, et qu'on a désignés par un mot grec signifiant *Fleurs choisies*, 4° discours douteux ; tome septième, 1° les lettres, précédées de deux discours que le saint évêque prononça pendant son exil, 2° apocryphes, ou *Spuria* sur l'Écriture sainte, 3° panégyriques apocryphes, 4° divers traités également apocryphes, 5° quelques discours douteux, 6° *Fleurs choisies* par Théodore, 7° quelques discours seulement en latin ; tome huitième, 1° plusieurs discours omis dans les tomes précédents, 2° collection des auteurs qui ont écrit sur la vie de saint Jean Chrysostome, commencement de tous ses discours et de toutes ses lettres, 3° les notes de Savilius et d'autres écrivains sur toutes les œuvres de ce Père, notes qui remplissent la majeure partie de ce dernier volume.

La marche de Fronton-le-Duc ne ressemble en rien à celle-là : tome premier, un grand nombre d'opuscules, en commençant par les homélies au peuple d'Antioche, puis encore, opuscules sur divers sujets, panégyriques, homélies sur la pénitence, livres sur le destin et autres, tout cela, de l'époque d'Antioche, à peu d'exceptions près ; tome deuxième, homélies ou commentaires sur la Genèse, puis quelques homélies sur l'Ancien Testament, sans aucun ordre dans la suite des sujets ; tome troisième, homélies ou commentaires sur les Psaumes ; tome quatrième, les livres *du Sacerdoce*, suivis des livres ascétiques contre les adversaires de la vie monastique, de ceux à Démétrius, à Stéléchiüs, à Stagirius, sur les femmes frauduleusement gardées dans des maisons saintes, un mélange assez confus d'autres écrits, la liturgie qui porte le nom de Chrysostome et certains autres opuscules déclassés pour être arrivés trop tard ; tome cinquième, homélies sur divers endroits du Nouveau Testament, sermons sur les solennités du Christ, sur saint Paul, opuscules et sermons déclassés, comme dans le précédent volume ; tome sixième, homélies apocryphes, collection intitulée *Fleurs choisies*. Ce qui paraît avoir décidé Fronton-le-Duc à renvoyer au cinquième volume les homélies sur le Nouveau Testament, c'est la pensée de les placer après les commentaires sur l'Ancien Testament, comme si ces homélies faisaient réellement suite à ces commentaires ; tandis que le sujet en est pris dans n'importe quelle sentence des Livres saints. Assurément, si nous prenons de telles homélies pour des commentaires, on en trouvera plusieurs du même genre dans le tome premier ; car un bon nombre ont pour texte un verset du Nouveau Testament, ce qui n'a pas empêché Fronton de les faire passer avant les commentaires sur l'Ancien et sur la Genèse elle-même.

Il résulte néanmoins de ce que nous venons de dire que ces deux illustres savants, nos laborieux devanciers, avaient déployé les plus grands efforts pour la classification des œuvres de Chrysostome et la distribution des volumes qui les comprennent ; bien qu'on s'imagine parfois que cela dépend de l'idée de chaque éditeur, il n'est pas facile de coordonner tant de matériaux à la satisfaction de tout le monde. Nous avons remarqué déjà que ni Savilius ni Fronton n'avaient pu conserver l'ordre qu'ils s'étaient tracé, par la raison qu'après avoir édité plusieurs discours sur une matière, ils en découvraient ou recevaient d'autres sur le même sujet. C'est pour cela que, dans l'édition du premier, les tomes sept et huit renferment des œuvres qui devraient logiquement appartenir aux tomes cinq et six ; de même, dans celle du second, certaines choses du

tome quatre auraient dû trouver place dans le tome premier, et beaucoup du tome cinq sont violemment séparées de celles que renferment les précédents.

X.

DE LA DISTRIBUTION DES TOMES DANS NOTRE ÉDITION.

L'ordre suivi par Savilius, qui fait passer avant tout les commentaires sur l'Écriture, nous aurait plu ; mais voici la raison pour laquelle nous avons dû l'abandonner : dans le commentaire sur les Psaumes, tel qu'il est parvenu jusqu'à notre époque, il manquait plus de la moitié. Or nous avions l'espoir d'arracher à leurs ténèbres beaucoup de ces homélies perdues, et l'événement a justifié nos prévisions. Trente et une homélies authentiques, comme je le disais plus haut, ont été découvertes en Angleterre, et plusieurs non authentiques ; une partie de la copie m'est déjà parvenue, l'autre se prépare ; et ce ne sera pas là probablement la dernière acquisition de ce genre : nous cherchons, avec le même zèle, les autres discours perdus, et le temps, dans sa marche rapide, fait toujours surgir quelque chose de nouveau. Or, si nous avions commencé par les commentaires, tout ce que nous aurions découvert plus tard touchant les Psaumes aurait été rejeté, non sans un grave dommage, hors de son rang et de sa place.

Voici donc l'ordre que nous nous sommes tracé, après mûre délibération, soit pour les œuvres, soit pour les volumes : tous les opuscules, de quelque espèce qu'ils soient, occuperont les trois premiers volumes ; les commentaires, tant sur l'Ancien que sur le Nouveau Testament, viendront ensuite et rempliront les sept volumes suivants. Pour les opuscules, nous faisons passer devant ceux qui, par la variété des matières, ne sauraient être ramenés à des catégories distinctes et certaines ; nous les rangeons, autant qu'il est possible, selon l'ordre du temps. En tête, se trouvent les exhortations adressées à Théodore après sa chute ; immédiatement après viennent les livres contre les adversaires de la vie monastique, puis encore ceux à Démétrius, à Stéléchius, à Stagirus, sur les femmes frauduleusement introduites, sur la virginité, à une jeune veuve ; l'ordre du temps nous offre ensuite le traité *du Sacerdoce*, l'homélie prononcée par Chrysostome lorsqu'il fut ordonné prêtre, celles *sur l'Incompréhensible et contre les anoméens*, celles contre les Juifs et celles sur les kalendes et sur Lazare. Voilà pour le premier volume. Le deuxième poursuit les homélies de la même classe : les vingt et une à l'occasion des statues, trois *sur le Diable tentateur*, neuf *sur la Pénitence* ; ce qui conduit à peu près jusqu'au milieu du volume. La seconde classe comprend les discours panégyriques sur les fêtes du Seigneur, sur saint Paul et quelques autres saints. Les homélies, dont le sujet est tiré d'un texte de l'Écriture, forment une troisième catégorie ; elles rempliront la première moitié du tome troisième. La quatrième catégorie se compose des opuscules se rapportant aux troubles de Constantinople, ainsi qu'aux deux exils du saint archevêque ; et la cinquième, qui a beaucoup de rapports avec celle-là, comprend toutes les lettres : elles formeront la seconde moitié de ce même tome. Les sept tomes suivants embrasseront tous les commentaires qui nous restent, sans aucune exception. A la fin du dernier seront reproduits divers fragments de Photius et d'autres écrivains, aussi bien que de certains manuscrits. Quant aux œuvres douteuses ou positivement apocryphes, nous les reléguerons à la fin de chaque tome, suivant la nature des sujets ou l'analogie des matières. Nous avouons cependant que nous n'avons pas pu toujours nous en tenir à cette règle : si nous avions voulu, par exemple, placer tous les panégyriques apocryphes à la fin du tome deuxième, comme elle l'eût exigé, ce tome fût devenu difforme par sa grosseur ; forcément donc nous en avons renvoyé beaucoup aux volumes suivants. A vrai dire cependant, l'inconvénient n'est pas grave ; car la plupart de ces *Spuria* sont tellement ineptes, qu'ils ne méritent pas de voir le

jour. Toutes les œuvres de saint Chrysostome seront donc divisées en dix tomes. Nous destinons le onzième aux appendices dont nous allons parler.

Quelqu'un me fera peut-être cette question : L'édition de Fronton-le-Duc comprend douze tomes, onze du moins, tous très-volumineux ; comment se fait-il que la vôtre ne doive en avoir que dix, alors qu'elle renfermera de plus tant d'ouvrages et d'avertissements ? On comprendra sans peine comment cela peut avoir lieu, si l'on considère que nos pages sont plus grandes et que neuf tomes et demi, avec une telle justification, renfermeraient tout ce qui est contenu dans les onze tomes de Fronton, comme nous en avons nous-même fait l'épreuve. Ajoutez à cela que les ouvrages apocryphes, qui formeraient un gros volume dans l'édition de Fronton, rempliraient tout au plus un demi-volume dans la nôtre, soit à cause de la justification, soit parce que nous employons un caractère plus petit pour ces sortes d'ouvrages : voilà donc les volumes réduits à neuf. Nous avons de plus supprimé des traductions latines extrêmement verbeuses et qu'on peut regarder plutôt comme des paraphrases, pour y substituer une traduction beaucoup plus succincte : d'où résulte encore une diminution assez notable sur les neuf volumes. Tout cela bien considéré, il est aisé de voir que dans les dix volumes de notre édition, les ouvrages que nous avons découverts et les avertissements en forment plus d'un.

XI.

DES APPENDICES ABSOLUMENT NÉCESSAIRES AUX ŒUVRES DE SAINT JEAN CHRYSOSTOME.

De tout ce qui peut mettre dans son vrai jour la grande figure de Chrysostome, rien de plus opportun, dans ma pensée du moins, que les appendices que nous mettrons à la suite de ses œuvres, et qui formeront le onzième et dernier volume. Là nous donnerons d'abord les témoignages des anciens sur le saint docteur, puis cinq dissertations différentes. Dans la première il sera traité du sort qu'ont eu ses œuvres, et des divers manuscrits qui existent en si grand nombre dans les principales bibliothèques de l'Europe ; et si nous y trouvons des choses dignes d'attention et de remarque, nous ne manquerons pas de les relever. Dans cette même dissertation, nous parlerons des éditions si nombreuses qu'on a faites, soit de certaines parties, soit de la totalité des œuvres qui nous occupent, en signalant le lieu, l'année et l'auteur de ces éditions ; nous reproduirons même les préfaces qu'on y a mises. Dans la seconde dissertation nous examinerons une question bien difficile, celle des ouvrages qui ont été perdus et qui, s'il faut en croire Suidas, étaient en quelque sorte innombrables. Les commentaires sur saint Marc et sur saint Luc, que Chrysostome aurait publiés, selon les uns, et qu'il n'aurait jamais écrits, selon les autres, y seront l'objet d'un examen approfondi ; il y sera de même traité des discours contre les Arabes, qui prétendaient que l'âme meurt avec le corps, puisque quelques auteurs attribuent ces discours à Chrysostome ; à ces questions, enfin, s'en rattacheront plusieurs autres. La troisième dissertation aura pour objet la doctrine de ce Père sur les points principaux de la foi, et c'est avec ses propres paroles, avec les textes mêmes, que cette doctrine sera établie, sans esprit de contention, pour l'amour seul de la vérité. Dans la quatrième dissertation, nous retracerons la discipline qui régnait au temps de saint Jean Chrysostome, en nous éclairant principalement de ses écrits. Il y sera question de la liturgie, de la célébration des saints mystères, des autres rites sacrés, des diverses fonctions remplies par les diacres et les autres ministres de l'Eglise, des ornements, du signe de la croix dans ses applications diverses, de l'huile qu'on prenait au tombeau des saints martyrs et qui servait à chasser les démons ou à guérir les maladies, de l'huile de la sainte croix, dont il est parlé dans la vie de saint Sabas, de tous les autres usages, enfin, de l'Eglise d'Orient : toutes choses dont il est parlé dans saint Jean Chry-

sostome plus souvent que partout ailleurs. La cinquième dissertation sera composée de véritables mélanges : les omissions antérieurement commises y seront réparées ; les erreurs ou les inexactitudes, corrigées ; car c'est par l'exercice et la pratique qu'on acquiert surtout la pleine connaissance d'un objet quelconque.

Nous donnerons la vie du grand docteur, tirée de ses propres ouvrages avant tout, puis de ceux ses contemporains ou des écrivains de l'époque suivante. Nous ajouterons à ce travail fait avec tout le soin possible, celui des premiers historiens de saint Chrysostome, au nombre desquels sont Palladius, Georgius et plusieurs anonymes, dont quelques-uns n'avaient pas encore vu le jour. Nous donnerons ensuite une table de tous les textes de l'Écriture cités par notre saint docteur, puis encore une table analytique et générale de toutes ses œuvres. Cette dernière table sera dressée avec le plus grand soin ; rien ne sera épargné pour la rendre aussi riche que possible. Il y a peu d'hommes qui consentent à voir par eux-mêmes de quelle utilité sont ces résumés méthodiques, non-seulement pour trouver les passages qu'on désire consulter, mais encore pour embrasser d'un coup d'œil la doctrine de l'auteur sur tel ou tel point donné ; on peut même dire que, lorsqu'ils sont faits avec discernement et précision, on les lit avec autant d'intérêt que de fruit. J'ajouterai sans crainte que cette lecture est quelquefois plus avantageuse que celle de l'auteur lui-même. Dans l'auteur, en effet, tout est jeté pêle-mêle : Si vous voulez savoir, par exemple, ce que Chrysostome a dit sur Dieu, sur le baptême, sur la grâce, il vous faudra lire les dix volumes entiers ; et toujours courez-vous le risque, dans une lecture de si longue haleine, de laisser échapper avant la fin ce que vous aviez d'abord remarqué ; l'ennui même d'une semblable étude fera que bien des choses passeront inaperçues. Dans une table, au contraire, telle que nous la concevons, tout ce qui regarde Dieu, le baptême, un autre point quelconque, est réuni ; on embrasse d'un coup d'œil tout ce qui a été dit par l'auteur sur ces diverses matières. Pour ceux-là mêmes qui peuvent s'engager dans la lecture de tant de volumes, je leur conseille de ne pas négliger celle des tables. A la suite de la table alphabétique, on trouvera celle de tous les mots employés par l'auteur, avec le mot latin à côté. De plus, on verra l'interprétation de ses idiotismes. Cette série sera terminée par un catalogue alphabétique de tous les ouvrages de Chrysostome, sans en excepter les lettres ; ce catalogue, de beaucoup plus complet que celui de Savilius, s'établit par les premiers mots de chaque ouvrage.

XII.

DES HOMMES REMARQUABLES QUI NOUS ONT AIDÉ DANS CETTE ÉDITION.

Avant de finir, nous voulons faire connaître à nos lecteurs, comme un témoignage de notre reconnaissance, quelles sont les bibliothèques où nous avons puisé, et les hommes qui ont concouru à cette œuvre. Le premier dont le nom doit figurer ici, c'est Henri-Charles du Cambon de Coislin, duc et pair de France, évêque de Metz, qui a fait transporter dans notre couvent sa bibliothèque si riche de toutes sortes de manuscrits, surtout de manuscrits grecs, mettant à notre disposition avec sa bienveillance naturelle, cette vaste et précieuse collection, où nous avons trouvé tant de choses relatives à saint Jean Chrysostome. La bibliothèque royale nous est demeurée constamment ouverte, grâce à la courtoisie de l'illustre abbé de Louvois, qui en est le chef ; à son exemple, les bibliothécaires, MM. A. Targnis et Jean Boivin, ont toujours montré le plus grand empressement à nous seconder ; le second est connu dans le monde littéraire par son érudition autant que par son amabilité. Nous avons trouvé des ressources à peine inférieures dans la bibliothèque du comte de Seignelay, connue sous le nom de bibliothèque Colbert, et qui possède une immense quantité de manuscrits grecs.

Dans la bibliothèque du Vatican, pendant que j'étais à Rome, j'ai copié, recueilli, collationné des pages sans nombre; et depuis mon retour, le très-illustre Charles Mayella, bientôt nommé bibliothécaire, n'a cessé de me fournir tout ce que j'ai demandé; cet homme, d'une érudition si profonde et si variée, est d'une grâce inépuisable pour les amis des lettres. Bien des copies prises dans cette bibliothèque nous ont été transmises par un illustre et savant ami, Bernard Condré Lama, qui vit maintenant à Paris. J'ai puisé beaucoup aussi dans la bibliothèque des Ottoboni, grâce à son Eminence le cardinal Ottobono.

Il n'est pas de bons offices qui ne me soient rendus en Angleterre, et j'avoue n'avoir jamais rencontré nulle part une plus grande bienveillance que chez les Anglais. Avant tous les autres je dois nommer l'illustre et savant Potter, évêque d'Oxford, l'un des hommes les plus érudits de notre époque, et qui a tant fait déjà pour la gloire des lettres: à ma prière, sans être prié souvent, il n'a cessé de me ménager des copies qui pouvaient servir à mon entreprise; c'est lui, comme je l'ai dit plus haut, qui m'a procuré cette partie si considérable des commentaires sur les Psaumes, qu'on avait depuis longtemps perdue. Je ne saurais non plus passer sous silence le nom d'un savant distingué et d'un excellent ami, Timothée Godwin, évêque de Kilmore; c'est à lui que je dois la bienveillance et le concours de l'illustre Potter, et lui-même me donne chaque jour de nouvelles preuves de son dévouement. A Cambridge, deux hommes éminents ont rivalisé de zèle en notre faveur: Bentley et Needham, célèbres l'un et l'autre par leurs travaux littéraires.

En Allemagne, nous avons rencontré la même bienveillance et le même empressement, chez un homme que distinguent au même degré l'élévation de l'esprit et l'aménité du caractère, Jean-Benoit Gentilott de Engelsbrun, préposé à la bibliothèque impériale. A Vienne encore, un membre du conseil de l'Empereur, Jeanni-Christophe Bartenstein, m'a merveilleusement aidé par lui-même et par ses amis. A Hambourg, même dévouement, même amitié de la part de l'illustre savant, Jean-Albert Fabricius, dont les ouvrages sont connus de tous ceux qui ne sont pas étrangers à la connaissance des lettres et des sciences. Il a spontanément envoyé d'Hambourg à Paris un remarquable manuscrit des lettres de saint Jean Chrysostome, pour que j'eusse l'avantage d'y puiser moi-même les textes qui pouvaient servir à cette édition. Je ne dois pas oublier Conrad Widow, qui n'a épargné ni peines ni sacrifices pour concourir au perfectionnement de cette œuvre. Vous avez là, cher lecteur, une série de noms célèbres, bien doux pour moi, bien dignes d'être accueillis avec bonheur par quiconque sait goûter les joies pures de l'intelligence. En finissant, qu'il me soit permis de nommer bien haut ceux de mes frères qui dans cette vaste entreprise ont partagé mes sueurs: D. Charles de la Rue, D. Martin Bouquet, D. Joseph Doussot. Quant aux autres qui nous ont donné et nous donnent encore leur concours pour recueillir et collationner les textes, nous les nommerons dans l'un des tomes suivants; car, comme dit le poète, « quand l'un disparaît, on en voit surgir un autre. »

Tout ce qui précède s'applique à cette nouvelle édition des *Œuvres de saint Jean Chrysostome*, puisque tous ces trésors y sont fidèlement recueillis. Il est seulement une partie de l'héritage que nous avons cru devoir répudier, après mûre réflexion: ce sont les ouvrages apocryphes ou *spuria*. Si, de l'avis de tout le monde, ils ne sont pas de l'auteur, pourquoi les reproduire? Si de plus ils sont bien au-dessous de son génie, puérils, ineptes, indignes de voir le jour, comme le dit Montfaucon lui-même, n'était-ce pas un devoir de les élaguer, comme une superfétation honteuse? C'est ce que nous avons fait dans cette édition, d'ailleurs conforme de tout point à celle des Bénédictins. Quant aux ouvrages douteux, nous les donnerons intégralement; et notre édition sera dès lors aussi complète qu'on pouvait le désirer.

J. BAREILLE.

EXHORTATIONS

ou

LETTRES DE SAINT JEAN CHRYSOSTOME

A THÉODORE APRÈS SA CHUTE

AVANT-PROPOS

Dans l'édition de Savilius, ces deux exhortations, ou bien comme les appelle Savilius, ces deux discours se présentent suivant un ordre différent; celle qui devait être la première est mise la dernière. Il ne sera pas inutile de reproduire ici en partie l'observation de Savilius, qui mérite assurément de fixer l'attention. « Cette édition présente, dit-il, par je ne sais quelle erreur, les deux discours à Théodore après sa chute transposés, en sorte que le premier en droit est le second en fait, et le premier en fait le second en droit. Apparemment, le correcteur aura suivi en ceci l'édition de Mayence où ces deux discours sont ainsi placés. Sozomène fait un magnifique éloge de cette œuvre de saint Chrysostome, laquelle dans notre édition occupe le huitième rang. Voici ses paroles, suivant la leçon qui m'a semblé la meilleure : « Chrysostome ne fut pas le seul disciple de ces maîtres (Cartérius et Diodore); il s'adjoignit bientôt deux de ses anciens condisciples à l'école de Libanius, Théodore et Maxime, dont l'un fut ensuite évêque de Séleucie dans l'Isaurie, l'autre évêque de Mopsueste en Cilicie. C'est à ce dernier après sa chute, que le divin Chrysostome écrivit une seconde lettre. » Ces derniers mots, « c'est à ce dernier après sa chute que le divin... » sont dans l'édition de Robert Etienne entre parenthèses. S'ils étaient de Sozomène, ils ne seraient pas dépourvus d'importance. Mais Henri de Valois y vit une interpolation de quelque copiste. Voici du reste sa raison, qui nous paraît excellente : c'est que le saint docteur n'avait point encore au temps de Sozomène le nom de Chrysostome. Savilius qui a renfermé ces mêmes mots entre deux crochets paraît s'être défié également de leur authenticité. « Ce Théodore de Mopsueste, poursuit Sozomène, était très-versé dans les saintes Ecritures et dans les doctrines des rhéteurs et des philosophes. S'étant adonné de bonne heure à l'étude de la loi de Dieu, et ayant vécu en même temps avec de saints personnages, il exaltait ce genre de vie, et il condamnait la vie séculière. Mais il ne poursuivit pas longtemps ce dessein, et changeant de propos, il revint à son premier genre de vie. Selon l'usage, il invoque pour se défendre l'exemple des anciens, car il possédait une vaste érudition. Il habita désormais la ville, préférant ce parti à celui qu'il avait pris autrefois. Jean ayant été informé qu'il vivait dans le tourbillon des affaires mondaines et qu'il songeait à se marier, il lui écrivit une lettre admirable tant par le style que par les pensées. Théodore la lut, et, touché de regret, il renonça à la fortune et au mariage; suivant les conseils salutaires de Jean, il se consacra de nouveau à la pratique de la philosophie. » Sozo-

mène semble parler ici de la seconde lettre ou exhortation dans laquelle saint Chrysostome s'efforce de dissuader Théodore du mariage. C'est le sentiment de Savilius, de Valois et de Tillemont : je ne les contredirai pas, tout en reconnaissant que les termes de Sozomène ne sont pas sans quelque obscurité. Mais c'est avec raison que l'on répudie unanimement l'opinion de Valois qui n'admet qu'une seule lettre ou exhortation de saint Chrysostome à Théodore, à savoir la seconde, et qui a révoqué en doute l'authenticité de la première. Certes, il connaît bien peu saint Chrysostome, celui qui ne met pas cette première exhortation au rang des ouvrages les plus remarquables du grand orateur.

Sozomène ne mentionne donc ici qu'une seule lettre à Théodore de Mopsueste, et selon toute apparence la seconde. Hésychius n'en cite qu'une pareillement, *Synod. Constant., Collat.* v, 470. Théodore de Césarée n'en indique encore qu'une seule; mais il note que les lignes en sont nombreuses, c'est-à-dire, qu'elle est fort longue, *ibid.*, 490; ce qui s'appliquerait beaucoup mieux à la première qu'à la seconde; car celle-ci ne saurait être qualifiée de Πολύσυχος, surtout si on la compare aux autres écrits de saint Chrysostome. Pourtant Léonce de Byzance mentionne deux lettres ou exhortations adressées à Théodore de Mopsueste : Isidore de Séville en fait autant dans sa Chronique. Toutes choses examinées, Tillemont incline à croire qu'une seule de ces exhortations, à savoir la seconde, concerne Théodore de Mopsueste; et que la première regarde un autre personnage portant ce même nom. Outre l'autorité déjà invoquée de Sozomène, d'Hésychius et de Théodore de Césarée, qui parle d'une seule lettre écrite à Théodore de Mopsueste, le savant critique donne les raisons suivantes : Comment se fait-il que dans aucune de ces lettres il ne soit fait mention de l'autre, même là où l'auteur emploie les mêmes arguments et les mêmes exemples? Pourquoi dans la première n'est-il jamais question de Théodore, et le titre seul en porte-t-il le nom, tandis que dans la seconde, le nom de Théodore revient assez souvent? Autre considération encore plus grave : le Théodore dont il était parlé dans la seconde lettre atteignait à peine sa vingtième année; celui au contraire que la première concerne, selon saint Chrysostome, ne pouvait espérer plus de cinquante ans de vie, dût-il arriver au terme extrême de la vieillesse : ce qui ne peut s'appliquer qu'à un homme d'environ quarante ans. De plus, celui auquel le saint docteur s'adresse dans le premier de ses discours, s'était jeté ouvertement dans le crime et dans le vice; plusieurs endroits de cet écrit ne permettent pas d'en douter. Pour Théodore de Mopsueste, il n'était point arrivé à ce degré de dépravation; car s'il eût commis ces crimes après avoir reçu le baptême, les canons ecclésiastiques n'eussent pas souffert sa promotion à l'épiscopat.

Ainsi raisonne Tillemont, qui ne remarque pas qu'il a pour adversaire Chrysostome lui-même. A la fin de la deuxième lettre que Tillemont reconnaît avoir été adressée à Théodore de Mopsueste, le saint docteur déclare avoir écrit à ce même Théodore, non pas une seule fois, mais plusieurs fois : « J'ai dépassé, je le vois, dit-il, la mesure d'une lettre; mais pardonnez-le-moi; si je l'ai fait, c'est entraîné par la violence de mon affection et de ma douleur. Ce sont ces sentiments qui m'ont obligé à tracer encore ces lignes. Bien des personnes, à la vérité, m'en dissuadaient : Finissez donc de travailler en pure perte, me disaient-elles; ne semez plus sur la pierre. Mais je fermai l'oreille à ces conseils. Oui, disais-je en moi-même, j'espère avec le secours de Dieu que ces lettres produiront quelque bon résultat. » Par où l'on voit que saint Chrysostome avait écrit à ce Théodore plusieurs lettres; c'est ce qu'indiquent ces paroles : « Ces sentiments m'ont obligé à tracer encore ces lignes. » C'est aussi ce qu'indiquent les représentations des amis du saint docteur : « Finissez donc de travailler en pure perte, et de semer sur la pierre. » Ce qui donne à entendre que Chrysostome aurait écrit à Théodore non point une ou deux lettres, mais un certain nombre de lettres dont l'une des exhortations suivantes serait la première et l'autre la dernière. Après cela, on ne saurait plus

invoquer l'argument emprunté au témoignage de Sozomène, d'Hésychius et de Théodore de Césarée, qui ne parlent que d'une lettre écrite à Théodore de Mopsueste après sa chute, et dont le dernier même mentionne plutôt la première, comme nous l'avons dit, que la seconde. L'objection de Tillemont, qu'il n'est fait dans chacun de ces écrits aucune allusion à l'autre, croule également, quoiqu'on ne puisse en rien conclure, puisque la seconde lettre indique un certain nombre de lettres précédentes, et, parmi ces lettres, celle évidemment qui parut la première.

Relativement au passage cité plus haut, il sera bon de faire quelques observations. Dans sa première exhortation, qui est très-longue, saint Chrysostome ayant épuisé tous les arguments propres à ramener, comme il le dit lui-même, Théodore dans le port, il se contenta, dans les lettres subséquentes sur le même sujet, de lui remettre en mémoire ses précédents avis, et cela de la façon la plus plus brève. Voilà pourquoi dans la dernière, il prie Théodore de lui pardonner s'il a dépassé les bornes d'une lettre; langage qu'on ne saurait appliquer à cette même lettre comparée à la première; car, fût-elle plus longue que les lettres précédentes, ce qui est vraisemblable, rapprochée de la première, elle n'en paraît qu'un abrégé.

Tillemont poursuit et demande pourquoi le saint docteur n'interpelle jamais Théodore dans la première exhortation, tandis qu'il s'adresse souvent à lui dans la seconde, en l'appelant par son propre nom. Il m'est aisé de lui répondre: Pourquoi dans mainte et mainte de ses lettres à Olympiade, saint Chrysostome l'interpelle-t-il nominativement, tandis que dans quelques autres et dans la plus longue, il n'agit jamais de la sorte? Mais à quoi bon aller chercher si loin des exemples. Quand même nous accorderions à Tillemont que le Théodore de la première exhortation n'est pas le Théodore de Mopsueste de la seconde, ne peut-on pas toujours soulever la même difficulté et demander pourquoi l'auteur cite souvent ce nom de Théodore dans la seconde, au lieu qu'il ne le cite jamais dans la première. Cette tournure de langage dépend de la volonté de l'écrivain: aussi lui seul pourrait-il nous dire pourquoi il a usé tantôt de cette forme-ci, tantôt de celle-là; si toutefois il l'a fait à dessein, et non par hasard, suivant que telle ou telle façon de parler s'offrait à son esprit. Hâtons-nous de détourner le coup que Tillemont estime le plus terrible. « Le Théodore dont il est question dans la seconde lettre, n'avait point encore atteint sa vingtième année. Celui, au contraire, que concerne la première, dût-il parvenir à l'âge le plus avancé, ne pouvait espérer plus de cinquante ans de vie, ce qui ne peut convenir qu'à un homme âgé de quarante ans environ. » La première partie de cette assertion est conforme à la vérité; mais la seconde dénature la pensée de saint Chrysostome. Voici ses termes: « Combien de temps espérez-vous jouir [encore de la vie présente? Pour moi, je crois bien que dans cinquante années d'ici, vous serez arrivé à l'extrême vieillesse. » C'est-à-dire, encore cinquante ans, et la vieillesse ne vous permettra plus de jouir des plaisirs et des avantages de la vie. Est-ce que ces paroles ne peuvent pas être adressées à un jeune homme de vingt ans? Vraiment j'ai de la peine à concevoir comment Tillemont a pu inférer de ce texte que le personnage dont il s'agit était âgé d'environ quarante ans. S'il fallait suivre en chronologie un semblable procédé, on y introduirait un désordre épouvantable. Quel âge, par exemple, assignerait-on à la mère de saint Chrysostome, d'après ces paroles du livre *du Sacerdoce*: « Nous, vieillards, nous n'attendons autre chose que la mort. » Ne verrait-on pas en elle une septuagénaire? Or il est certain et Tillemont l'avoue lui-même, qu'à l'époque où elle s'exprimait de la sorte elle n'avait pas encore fini sa quarante-septième année. Ne soyons pas ébranlés par les mots « d'extrême vieillesse, » qu'emploie saint Chrysostome. C'est une expression dont il se sert habituellement pour désigner, non cette vieillesse décrépite, cet âge où l'on est à peu près privé de ses sens, et prêt à descendre au tombeau, l'âge de quatre-vingts à quatre-vingt-dix ans, mais un âge où l'on peut encore s'occuper d'affaires et remplir des

charges importantes. Ainsi, au livre *du Sacerdoce*, les fidèles qui ont passé leur vie à remplir honorablement un ministère inférieur, ne doivent pas, dit-il, *arriver à une extrême vieillesse*, être élevés à l'épiscopat de préférence à des candidats plus fermes, à moins qu'ils n'en soient vraiment dignes? Or dans ce passage, il emploie les mêmes expressions que précédemment, *De Sacerd.*, III. Assurément ces mots, et ce qu'il ajoute plus bas des fidèles *arrivés à une vieillesse avancée*, ne désignent plus que des septuagénaires, parce que la décrépitude est une cause évidente d'incapacité. Au commencement de sa troisième homélie sur les statues, saint Chrysostome dit de l'évêque Flavien qui alla implorer la clémence de l'empereur Théodose : « Son âge touche à l'extrême vieillesse. » Cependant, suivant le saint docteur lui-même, quelque temps après ce voyage de Flavien, le saint évêque n'était point encore arrivé à l'âge de l'apôtre saint Pierre. C'est un an après avoir parlé de son extrême vieillesse qu'il fait ce rapprochement, Homil. III, in princip., *Act.* Flavien gouverna l'Eglise d'Antioche dix-sept ans encore après son voyage auprès de Théodose; car son voyage eut lieu en 387, et il mourut en 404. Quant à l'âge précis qu'il avait au moment de mourir, il en sera question dans la vie de saint Chrysostome. Dans sa deuxième homélie sur la pénitence, le même Père dit de David qu'il était d'une *vieillesse avancée* lorsqu'il commit son adultère. Sans regarder cette assertion comme d'une exactitude irréprochable, je crois cependant avoir clairement démontré et avoir mis à l'abri de toute discussion ce point-ci, que saint Chrysostome applique le terme d'*extrême vieillesse* à l'âge de soixante et dix ans et même à un âge inférieur.

Tillemont va plus loin encore : « Celui, dit-il, auquel Chrysostome s'adresse dans sa première exhortation, s'était ouvertement abandonné au crime et au vice; plusieurs endroits de cet écrit ne permettent pas d'en douter. Pour Théodore de Mopsueste, il n'est pas probable qu'il fût arrivé à ce degré de dépravation; car s'il eût commis ces crimes après avoir reçu le baptême, les canons ecclésiastiques n'eussent point autorisé sa promotion à l'épiscopat. » Cette objection n'est pas difficile à réfuter. Théodore, après avoir abandonné la vie religieuse, s'occupait d'affaires séculières, se plongeait dans la volupté, s'était épris d'une jeune fille nommée Hermione. Tels sont les seuls reproches que Chrysostome adresse à Théodore; et il les lui présente, comme des crimes très-graves, dans la première exhortation où on les voit énumérés. Mais, ayant appris ensuite, soit par autrui, soit par des lettres de Théodore lui-même, que s'il s'était mêlé des choses du siècle, c'était pour gérer les biens paternels; s'il aimait Hermione, c'était avec l'intention d'en faire son épouse, saint Chrysostome jugea sa faute moins grande, sans toutefois excuser entièrement sa conduite, comme le prouve la dernière exhortation, laquelle commence de la sorte : « Si les écrits pouvaient transmettre les larmes et les gémissements, je vous en eusse envoyé cette lettre remplie. Je pleure, non parce que vous vous occupez des affaires paternelles, mais parce que vous avez effacé votre nom du catalogue de vos frères, parce que vous avez foulé aux pieds les engagements qui vous liaient au Christ. » Le saint docteur parle dans les termes suivants de ses projets de mariage : « C'est une chose approuvée par la justice, que le mariage, j'en conviens..... Mais vous ne pouvez plus jouir maintenant des droits du mariage. Choisir un époux céleste, et puis y renoncer pour s'attacher à une femme, c'est un véritable adultère. » *Ad Theod.*, cap. II, 3. Je pense que Théodore, voyant Chrysostome le blâmer dans ses premières lettres de s'occuper d'affaires séculières et d'aimer Hermione, chercha à s'excuser en lui représentant son projet de s'unir à Hermione et de se charger des affaires paternelles. A la fin de la dernière exhortation, saint Chrysostome prie Théodore de lui répondre. Certainement, si celui-ci n'eût jamais répondu aux lettres précédentes, le saint docteur n'eût pas manqué de lui reprocher son silence.

Ces raisons ont porté Fronton et Savilius, au sentiment desquels je me rallie, à croire que les deux discours suivants sont adressés au même Théodore. Dans tous les manuscrits, dont

quelques-uns remontent très-haut, on lit : *Au même Théodore*. Or, supposer deux individus de ce nom, l'un et l'autre liés avec saint Chrysostome, l'un et l'autre ayant fait d'abord partie de quelque pieuse communauté, puis l'ayant abandonnée, puis revenus à leurs premiers desseins, sur les conseils de leur éloquent ami, et cela sans autorité sérieuse à l'appui, en se basant sur de légères conjectures, c'est une chose que mes principes ne me permettront jamais d'approuver.

Quant à l'année où ces deux discours ont été composés, il n'est pas facile de la préciser. Baronius prétend que l'auteur les composa durant son séjour dans les montagnes. Tillemont, suivant toujours son idée favorite, l'accorde pour le premier qui, à son avis, ne concerne pas Théodore de Mopsueste; mais il le nie pour le second. S'il eût fait attention aux paroles qui terminent la première exhortation, il eût compris que cette opinion n'était soutenable ni pour l'un ni pour l'autre discours. « Gardez-vous principalement, dit saint Chrysostome à Théodore, de toute pensée d'abattement et de désespoir. Voilà ce que, en toute circonstance, partout où je vous verrai, soit par moi, soit par autrui, je ne cesserai de vous rappeler. Prêtez l'oreille à ce conseil, et tout remède nouveau sera désormais inutile. » *Ad Theod.*, cap. I, 18. Donc, Chrysostome se trouvait dans un endroit où habitait en même temps Théodore, où il pouvait le rencontrer et le voir à chaque instant, c'est-à-dire, à Antioche. Il faut en dire autant de la deuxième exhortation, dont Tillemont fixe à l'an 369 la composition. J'accepterai volontiers cette date pour la composition de l'une et de l'autre, et je ne crois pas qu'on puisse en assigner de plus satisfaisante. Il s'élève, à la vérité, une difficulté sérieuse au sujet de cette communauté religieuse dont auraient fait partie Chrysostome et Théodore; mais nous l'examinerons, dans la vie du saint docteur, avec tout le soin dont nous sommes capable.



OEUVRES COMPLÈTES

DE

S. JEAN CHRYSOSTOME

PREMIÈRE EXHORTATION

DE

SAINT JEAN CHRYSOSTOME

ARCHEVÊQUE DE CONSTANTINOPLE

A THÉODORE APRÈS SA CHUTE

1. « Qui donnera de l'eau à ma tête, une source de larmes à mes yeux ? » *Jerem.*, IX, 1. C'est bien moi qui dois aujourd'hui tenir ce langage, et beaucoup plus que ne le devait jadis le Prophète. Il est vrai que je n'ai pas à déplorer comme lui la destruction d'un grand nombre de villes, l'extermination de nations entières ; mais je pleure la perte d'une âme, dont le prix égale bien celui de ces nations, ou plutôt le surpasse. Un homme qui fait la volonté de Dieu, l'emporte sur mille pécheurs. Naguère vous l'emportiez donc sur cette foule innombrable de Juifs. Que personne dès lors ne me blâme si des gémisséments plus profonds débordent de mon cœur, si l'a-mertume de mes plaintes ne se contente pas des expressions de Jérémie. Mes larmes ont pour objet, non la ruine d'une patrie, ni la captivité d'une nation coupable, mais bien la dévastation d'une âme sainte, le renversement et la profanation d'un temple où le Christ habitait. Peut-on avoir connu la beauté de votre âme, ravagée

maintenant par l'ennemi de tout bien, peut-on avoir vu briller sa splendeur, sans pousser des soupirs et redire les lamentations du Prophète ? Peut-on apprendre que des mains barbares ont souillé le Saint des Saints, que tout est devenu la proie des flammes, les Chérubins, l'Arche, le Propitiatoire, les Tables de la loi, l'urne d'or renfermant la manne, sans verser des larmes de compassion ? Ce malheur, en effet, est d'autant plus lamentable que les symboles sacrés dont votre âme était enrichie, l'emportaient sur tous ces antiques symboles. Oui, ce Temple était plus auguste que celui-là. Ce n'est ni l'or ni l'argent, c'est la grâce de l'Esprit-Saint qui l'enveloppait de ses rayonnantes clartés ; au lieu de l'Arche et des Chérubins, elle avait pour hôte le Christ avec le Père et le Paraclet.

Il n'en est plus de même aujourd'hui ; cette âme présente l'image du désert, dépouillée qu'elle est de tout cet éclat et de toute cette beauté, n'ayant plus sa céleste parure et ses orne-

Etat d'une
âme tombée.

ments divins ; c'est une demeure qui n'offre plus de sécurité, qui n'a plus de garde pour la défendre, dont les portes sont enlevées, et qui s'ouvre de toutes parts à toutes les honteuses pensées qui donnent la mort à l'âme. Que l'esprit d'orgueil, ou d'impureté, ou d'avarice, ou tout autre esprit encore plus funeste y veuille pénétrer, il ne rencontrera plus d'obstacle. Auparavant, semblable au ciel, qui demeure à jamais fermé pour ces hôtes sacrilèges, la pureté de votre âme les tenait invariablement éloignés. Peut-être ceux qui voient maintenant sa dévastation et ses ruines, m'accuseront-ils d'exagération ou de mensonge. C'est là ce qui redouble ma douleur et mes plaintes, et je ne cesserai pas de pleurer que je ne vous voie rétabli dans votre beauté première. La reconquérir est une chose qui dépasse, à la vérité, toutes les forces de l'homme ; mais il n'est rien qui ne soit possible à Dieu. C'est lui « qui relève de terre l'indigent abattu, qui fait sortir le pauvre de son fumier, afin de lui donner un trône parmi les princes, les princes de son peuple. C'est lui qui donne une maison à la femme stérile, devenue l'heureuse mère de nombreux enfants. » *Psalm.*, CXII, 7-9. Ne désespérez donc pas de revenir à une vie meilleure. Le diable a bien pu vous précipiter du sublime faite de la vertu dans le dernier abîme de la perversité : Dieu n'a-t-il pas assez de puissance pour vous ramener à votre liberté, pour vous rendre, non-seulement tel que vous étiez, mais beaucoup plus heureux encore ? Ce que je vous demande, c'est de ne pas vous laisser abattre, de ne pas renoncer à l'espoir du salut, afin que vous ne subissiez pas le sort des impies. Ce n'est pas la multitude des péchés qui jette dans le désespoir, c'est l'impie s'emparant totalement d'une âme. Aussi Salomon ne dit pas indistinctement : « Quand un homme est descendu dans les profondeurs du mal il méprise ; mais bien : Quand l'impie... » *Prov.*, XI, 3.

En effet, ce n'est là que la maladie des impies, quand ils sont tombés au dernier degré de la malice. C'est ce qui ne leur permet pas de venir à résipiscence, de remonter au point d'où ils sont descendus. Cette pensée funeste pèse comme

un joug accablant sur la tête de l'âme, la force à regarder constamment la terre, et l'empêche de reporter les yeux vers son Seigneur. Or il est d'un homme généreux et magnanime de briser ce joug, de repousser la main qui le lui impose, en redisant ces paroles du Prophète : « Comme les yeux de la servante sont fixés sur les mains de sa maîtresse, ainsi nos yeux sont fixés sur le Seigneur notre Dieu, jusqu'à ce qu'il nous ait accordé sa miséricorde. Ayez pitié de nous ; car nous avons été comme inondés par le mépris. » *Psalm.*, CXXII, 2, 3. Voilà des enseignements vraiment divins, les dogmes d'une philosophie toute céleste. Nous avons été comme inondés de mépris, dit le Prophète, et des chagrins sans nombre se sont appesantis sur nous ; mais nous ne cesserons d'élever nos regards vers Dieu, et jusqu'à ce qu'il nous ait accordé l'objet de nos prières nous continuerons à le prier. C'est le propre d'une âme généreuse, de ne pas se laisser abattre, de ne jamais désespérer, quelle que soit la grandeur de ses peines ; de ne point s'éloigner de Dieu, alors même que ses prières seront demeurées bien souvent sans effet ; d'insister enfin jusqu'à ce qu'elle ait obtenu ce qu'elle demande, comme s'exprime le bienheureux David.

2. Le diable nous jette dans des pensées de découragement, afin de déraciner de notre cœur l'espérance que nous avons en Dieu, cette ancre assurée, cet inébranlable soutien de notre vie, ce guide qui nous conduit dans le chemin du ciel, ce dernier gage de salut pour les âmes perdues. « C'est par l'espérance, dit Paul, que nous sommes sauvés. » *Rom.*, XII, 24. Elle est, oui vraiment, elle est comme une forte chaîne qui descend du ciel, tient nos âmes suspendues, les attire peu à peu vers ces sublimes hauteurs, et les soustrait aux orages de la vie présente, pourvu qu'elles y restent fortement attachées. Celle qui, se laissant gagner par la mollesse, abandonne cette ancre sacrée, tombe aussitôt et périt engloutie dans les abîmes du mal. Le perfide ennemi ne l'ignore pas, et, dès qu'il nous voit accablés par la conscience de nos péchés, il se précipite alors et jette dans notre cœur des pensées désespérantes plus lourdes que le plomb ; si nous les accueillons, nous sommes aussitôt entraînés par ce fardeau, nous abandonnons la

Le pécheur ne doit jamais perdre l'espérance.

chaîne qui nous soulevait et nous roulons au fond de cet abîme où vous voilà maintenant. Vous avez, en effet, rejeté la loi d'un maître plein de douceur et de bonté, pour accomplir tous les ordres d'un implacable tyran, ennemi juré de notre salut; vous avez brisé le joug suave, repoussé le fardeau léger, pour recevoir à leur place les fers honteux de l'esclavage; et de plus, vous avez suspendu la meule à votre cou. Où vous arrêterez-vous désormais, quand vous avez lancé votre âme infortunée sur cette pente, quand vous êtes soumis à une telle nécessité de tendre toujours en bas? Cette femme qui venait de retrouver une drachme appelait ses voisins à partager sa joie. « Félicitez-moi, » leur disait-elle. *Luc.*, xv, 8. Pour ma part, je convoque aujourd'hui tous mes amis et les vôtres, mais dans une tout autre pensée; je ne leur dirai pas comme la femme de l'Évangile : Félicitez-moi; mais bien : Pleurez avec moi, confondons nos soupirs et nos plaintes, faisons entendre de communes lamentations. Nous venons de subir la plus affreuse de toutes les pertes. Ce n'est pas que de nombreux talents aient échappé de nos mains, ni des diamants d'un prix inestimable; un homme, mille fois plus précieux que tous ces trésors, qui naviguait avec nous sur cette vaste mer du monde, est tombé, je ne sais comment, de notre navire, et s'est englouti dans les profondeurs de l'Océan.

3. Si quelqu'un s'efforçait de m'arracher à mon deuil, je lui dirais en empruntant le langage du Prophète : « Laissez-moi, laissez-moi pleurer à mon aise; ne m'imposez pas de force vos consolations. » *Isa.*, xxii, 4. Je ne gémiss pas des gémissements dont on puisse me reprocher l'exagération; ils sont tels que si Pierre ou Paul étaient à ma place, ils ne voudraient pas cesser de les faire entendre, ils repousseraient toute consolation. Qu'on accuse de faiblesse ceux qui pleurent cette mort dont tout le genre humain est tributaire; mais quand, au lieu du corps, c'est l'âme qui est morte, qui git percée de mille blessures, et qui dans le sein même de la mort, garde encore l'empreinte des nobles qualités qu'elle tenait de la nature, le reflet de la force et de sa beauté, quel est l'homme assez barbare, assez dénué de sentiment, qui préférerait de

consolantes paroles aux lamentations et aux soupirs? Pleurer dans ce cas c'est de la philosophie, aussi bien que s'en abstenir dans l'autre. Celui qui déjà touchait au ciel, qui se riait de la vanité des choses présentes, pour qui la beauté corporelle n'était qu'une statue taillée dans la pierre, qui méprisait l'or comme la boue, toutes les délices comme le fumier, nous l'avons vu tout à coup saisi par la fièvre d'une passion insensée, perdre sa force, sa vigueur et son éclat, devenir l'esclave de la volupté. Comment ne pleurerions-nous pas sa perte, dites-moi; comment cesserions-nous de gémir jusqu'à ce qu'il nous ait été rendu? On n'a pas trouvé le secret ici-bas de briser les liens de la mort corporelle; et cependant elle est le sujet de larmes intarissables. C'est ici-bas seulement qu'on peut détruire la mort de l'âme; « car dans l'enfer, dit le Prophète, qui vous bénira, Seigneur? » *Psal.*, vi, 6. Ne serait-ce pas une extrême folie, quand on voit les hommes pleurer avec tant d'obstination la mort corporelle de leurs proches, bien qu'ils n'ignorent pas que les larmes ne les rappellent pas à la vie, de ne pas manifester nous-mêmes une semblable désolation, sachant bien que nous pouvons espérer de voir revivre une âme frappée de mort?

En effet, beaucoup à notre époque et du temps de nos pères, après être tombés de l'état de justice et s'être éloignés de la voie étroite, se sont relevés avec tant d'énergie que le présent jetait un voile sur le passé, qu'ils saisissaient la palme, ceignaient la couronne, étaient proclamés parmi les vainqueurs, et prenaient rang dans le chœur des saints. Tant qu'un homme demeure enfermé dans la fournaise des passions, on a beau lui présenter cent fois de tels exemples, la chose lui paraît toujours au-dessus de ses forces; mais s'il fait seulement quelques pas pour sortir de sa prison, à mesure qu'il s'avance, il sent de plus en plus diminuer la violence du feu qu'il a laissé derrière lui; et l'horizon qui s'ouvre devant ses pas lui apparaît plein d'une rosée rafraîchissante, rayonnant d'espérance et de bonheur. Il importe seulement de ne pas se décourager, de ne pas mettre en doute la possibilité du retour; car celui qui n'y croirait pas posséderait en vain la force

la plus grande et le courage le plus ardent, tout cela lui serait inutile. Quand il s'est lui-même fermé la porte du repentir, quand il a désespéré d'entrer dans la lice, comment pourrait-il, au dehors, opérer un bien quelconque ? Aussi notre perfide ennemi ne néglige-t-il aucune manœuvre pour nous plonger dans de telles pensées : il n'a plus alors de peine à prendre, d'efforts à déployer pour nous vaincre. Abattus et gisants à terre, est-ce que nous avons encore la volonté de lui résister ? Celui qui peut une fois échapper à de semblables entraves, ne tardera pas à recouvrer ses premières forces, il ne cessera de combattre jusqu'au dernier soupir ; alors même qu'il tomberait cent fois, cent fois il se relèverait pour accabler son ennemi. Au contraire, celui qui se trouve comme lié par des pensées de désespoir, dépouillé par là même de sa force, comment pourrait-il le surmonter ou lui résister, quand il ne songe qu'à prendre la fuite ?

4. Et ne dites pas que cela s'adresse uniquement à ceux qui n'ont commis que des fautes légères : donnez-moi le plus grand criminel, un homme couvert de toutes les souillures, qui s'est rendu coupable de tout ce qui peut nous exclure du royaume des cieux, qui dès le principe comptait, non parmi les infidèles, mais parmi les serviteurs et les amis les plus agréables à Dieu ; plus tard il sera devenu impudique, fornicateur, adultère, voleur, ivrogne, séducteur, calomniateur et tout ce qu'il vous plaira d'imaginer en ce genre ; eh bien, ce malheureux je ne l'approuverai pas s'il désespère, alors même qu'il aurait persévéré dans ses crimes et ses infamies jusqu'à la plus extrême vieillesse. Si la colère de Dieu était une passion, une maladie, on aurait raison de désespérer, puisqu'il ne pourrait alors éteindre les feux excités par tant de désordres ; mais comme l'Être divin n'est pas sujet à de telles infirmités, s'il inflige un châtement, s'il exerce une vengeance, ce n'est pas sous l'impulsion de la colère, c'est par sollicitude et par amour pour nous qu'il agit de la sorte : soyons donc toujours inébranlables dans notre espoir et confions-nous au pouvoir de la pénitence. En effet, ce n'est pas pour lui-même qu'il punit ceux qui l'ont offensé, une telle nature n'ayant jamais rien à souffrir de nos outrages ;

Il n'y a pas de crime qui ne puisse être effacé par la pénitence.

il nous frappe en vue de notre bien, pour que la perversité ne nous entraîne pas dans un état plus déplorable, si nous venions à nous persuader qu'il voit le mal avec indifférence. Celui qui se dérobe à la lumière, ne nuit assurément pas à la lumière, c'est à lui-même qu'il nuit : ainsi l'homme qui repousse et méprise la Puissance infinie, ne lui porte aucune atteinte, mais attire sur sa propre tête le plus grand de tous les malheurs. C'est pour cela que Dieu nous menace constamment de ses vengeances, et parfois se venge en réalité : il ne défend pas alors sa propre cause, il n'a d'autre but que de nous ramener à lui. Le médecin n'est pas affecté, ne s'irrite pas des insultes inspirées par le délire ; et cependant il ne néglige aucun moyen, il emploie toutes les ressources de son art pour que les malades ne se portent plus à de tels excès ; ce qu'il se propose en cela, c'est leur bien, sans retour sur lui-même. Et toutefois, qu'ils semblent un peu recouvrer leur raison, et le voilà qui se réjouit, qui triomphe, il applique les remèdes avec une nouvelle ardeur : est-ce dans l'espoir d'obtenir la réparation des injures ? Non, c'est pour améliorer leur état, c'est pour leur rendre une santé parfaite. Ainsi fait Dieu par rapport à nous ; quand nous sommes tombés dans une extrême démence, il n'est rien qu'il ne dise ou ne tente, non pour se venger de nos outrages passés, mais pour nous affranchir de notre maladie ; et c'est là ce qu'une saine raison ne peut manquer de reconnaître.

5. Si quelqu'un néanmoins pouvait en douter, il nous est aisé de le lui démontrer par le témoignage des Écritures. Qui fut jamais plus criminel que le roi de Babylone ? Il avait à tel point expérimenté la puissance de Dieu qu'il s'était prosterné devant son Prophète, en lui faisant offrir des dons et des parfums ; mais, revenant ensuite aux folles inspirations de son orgueil, il fit jeter dans la fournaise ceux qui n'avaient pas voulu le préférer à Dieu. Et ce monarque si cruel, cet impie, qu'on prendrait plutôt pour une bête féroce que pour un homme, le Seigneur l'appelle à la pénitence et lui fournit de nombreuses occasions de se convertir : d'abord, le miracle même qui s'accomplit dans la fournaise ; puis, la vision qu'il eut et que Daniel interpréta, vision capable

de toucher un cœur de pierre ; enfin, après ces avertissements donnés par les faits, le Prophète lui tient encore ce langage : « Ainsi donc, ô roi, que mon conseil vous soit agréable, rachetez vos péchés par des aumônes et vos iniquités par les bienfaits que vous répandrez sur les pauvres ; peut-être alors vos prévarications vous seront-elles pardonnées. » *Dan.*, IV, 24.

Que dites-vous, heureux interprète de la sagesse ? Après une telle chute ; est-il possible de se relever ? Après une telle maladie, peut-on espérer la santé ; le retour à la raison ; après une semblable folie ? Mais ce roi s'était lui-même enlevé tout espoir en méconnaissant son créateur, celui dont il avait reçu la splendeur du diadème ; et cela, quoiqu'il eût des preuves sans nombre de la divine puissance, quoique la providence du Seigneur eût tant de fois éclaté sur lui-même et sur ses aïeux. Et plus tard, quand il avait déjà sous les yeux tant de signes éclatants de sagesse et de prescience, il vit se dissiper tout l'art des magiciens, tous les calculs des astronomes, toute la fantasmagorie des prestiges diaboliques, ce qui ne l'empêcha pas de tomber dans des excès encore plus grands que les premiers. Ce dont les sages de sa nation, ces Gazaréniens si vantés, n'avaient pu donner la signification, ce qu'ils avouaient l'emporter sur toute intelligence humaine, un jeune captif l'avait interprété, et, par un tel prodige, avait conduit le roi, non-seulement à croire lui-même, mais encore à le proclamer à la face de tout l'univers. De telle sorte que s'il était antérieurement indigne de pardon pour n'avoir pas connu le vrai Dieu, il l'était beaucoup plus encore après le miracle accompli, après sa confession publique, après l'enseignement donné par lui-même à toutes les nations. S'il n'avait pas été persuadé que le Dieu de Daniel était le seul vrai Dieu, jamais il n'eût rendu de tels honneurs à son ministre, jamais il n'eût imposé de telles lois aux hommes. Et voilà cependant qu'après avoir ainsi confessé la vérité, il tombe de nouveau dans l'idolâtrie : celui qui s'était prosterné devant le serviteur de Dieu fut ensuite saisi d'une telle frénésie, qu'il fit jeter dans la fournaise les serviteurs de ce même Dieu, parce qu'ils avaient refusé d'adorer un simple mortel.

Qu'arriva-t-il ? Dieu frappe-t-il cet apostat comme il le méritait ? Bien au contraire, il lui donne des signes encore plus éclatants de sa puissance, et, sans être arrêté par une telle folie, s'efforce de le ramener aux sentiments qu'il avait déjà manifestés. Chose plus admirable : de peur que la grandeur des prodiges ne fût une raison de les révoquer en doute, il n'en opère aucun, si ce n'est dans la fournaise même que le roi avait fait allumer, et dans laquelle on avait jeté, par son ordre, les trois enfants chargés de liens. Éteindre la flamme eût été certes une chose assez merveilleuse, un prodige assez étonnant ; mais ce Dieu si plein d'amour pour l'homme, pour inspirer plus de crainte à celui-ci, pour le pénétrer d'une plus vive frayeur et lui dessiller entièrement les yeux, fit quelque chose de plus grand et de plus merveilleux encore. Après avoir permis qu'on donnât au feu toute l'intensité désirée par le roi, il montra sa puissance non en détruisant les machinations des ennemis, mais en les rendant impuissantes, bien qu'il les laissât subsister. Et pour qu'en voyant ces enfants sains et saufs au sortir des flammes, on ne crût pas que ce n'était là que des flammes fantastiques, il permit que les ministres du roi en fussent dévorés, montrant de la sorte qu'on avait sous les yeux un feu véritable : eût-il consumé sans cela les matières qui lui servaient d'aliments et de plus les corps de ces hommes ? Mais rien ne résiste au pouvoir divin ; la nature de tous les êtres obéit à celui qui les a tous tirés du néant : ici, après avoir saisi des corps corruptibles, la flamme les respecte comme s'ils eussent été incorruptibles, elle rend intact le dépôt qu'elle a reçu, elle le revêt même d'une splendeur merveilleuse. Tels qu'on voit les rois sortir de leurs palais somptueux, les enfants sortirent de la fournaise ; personne alors ne daignait regarder le monarque, il était oublié ; tous les regards se portaient vers ce divin spectacle. Ni le diadème, ni la pourpre, ni les autres ornements de la royauté n'avaient jamais captivé la foule des infidèles comme le faisait en ce moment la vue de ces trois fidèles serviteurs de Dieu, qu'on savait avoir longtemps séjourné dans les flammes, et qu'on en voyait sortir comme s'ils ne les avaient affrontées qu'en

songe. Ce qu'il y a de plus inflammable en nous, je veux dire les cheveux, triompha de ces flammes dévorantes plus fortement encore que ne l'eût fait le diamant.

Là ne s'était pas arrêté le prodige : non-seulement ils n'avaient eu rien à souffrir du feu dans lequel on les avait jetés ; mais encore ils n'avaient cessé de parler au milieu de ce brasier. Nul n'ignore cependant que, lorsqu'on traverse les flammes, si l'on tient la bouche fermée, on peut les braver un instant ; tandis que si l'on ouvre la bouche, l'âme est aussitôt chassée du corps. Eh bien, après tant de miracles, quand tout le monde était dans l'étonnement, et les témoins de cette scène, et ceux qui ne l'avaient apprise que par l'édit royal, le monarque, qui en avait instruit les autres, demeure lui-même dans l'obstination, ou plutôt revient à sa perversité première. Et même alors Dieu ne le punit pas encore, il le supporte avec longanimité, s'efforçant de l'éclairer par un songe et par la voix du Prophète. Ces moyens n'ayant produit aucun amendement, la main du Seigneur s'appesantit enfin sur le monarque, non pour venger les prévarications passées, mais pour empêcher de nouveaux désordres, pour arrêter le coupable sur la pente du mal. Encore le châtement n'est-il pas définitif : après avoir humilié cet homme pendant un petit nombre d'années, Dieu le rend à ses anciens honneurs ; aucun mal réel n'est résulté de cette peine, mais au contraire le plus grand de tous les biens : le monarque put dès lors demeurer inviolablement attaché au Dieu véritable et faire pénitence des péchés qu'il avait commis.

6. Telle est la clémence du Seigneur envers les hommes : jamais il ne repousse un repentir sincère ; serait-on parvenu au dernier degré de la perversité, si l'on aspire à rentrer dans le chemin de la vertu, Dieu reçoit et presse sur son cœur le pécheur repentant, il n'est rien qu'il ne fasse pour le rétablir dans son premier état. Voulez-vous un signe d'amour plus touchant encore ? N'aurait-on pas fait une pénitence complète, il ne repousse pas un repentir à peine commencé, il le récompense même de la manière la plus magnifique. Nous le voyons clairement par le langage que le prophète Isaïe tient au sujet du

peuple juif : « A cause de son péché, je l'ai contristé pour un peu de temps, je l'ai frappé, j'ai détourné de lui mon visage ; et voilà que la tristesse s'est emparée de lui, qu'il a marché courbé sous le poids de la douleur : alors je l'ai guéri et je l'ai consolé. » *Isa.*, LVII, 17, 18. Un autre témoin de cette vérité, c'est ce monarque impie que sa femme avait précipité dans le mal. Dès qu'il eut commencé de pleurer sur lui-même, dès que se couvrant d'un sac, il reconnut et condamna ses crimes, il attira tellement sur lui la divine miséricorde qu'il conjura tous les maux dont il était menacé. Dieu dit, en effet, au prophète Elie : « As-tu vu le repentir d'Achab en ma présence ? Je n'enverrai pas de fléau pendant son règne, puisqu'il a pleuré devant moi. » *III Reg.*, XXI, 28.

Après celui-là, nous voyons encore Manassès, qui l'emporta sur tous ses prédécesseurs par sa démenace et sa tyrannie, qui renversa le culte traditionnel, ferma le temple, fit fleurir de toutes parts l'idolâtrie, dépassa toutes les bornes de l'impiété ; plus tard il fit pénitence, et Dieu le remit aussitôt au nombre de ses amis. Si, en considérant la grandeur de ses prévarications, il avait désespéré de changer de route et de vie, jamais il n'eût obtenu les biens qui lui furent accordés ; mais, au lieu de regarder à la multitude de ses péchés, il eut devant les yeux l'immensité de la divine miséricorde. Rompant donc les chaînes du démon, il se leva, il combattit, il fournit heureusement sa course. Ce n'est pas seulement par les paroles qu'il adressait à ces hommes, c'est encore par celles qu'il inspirait à son prophète, que Dieu retranche de nos cœurs toute pensée de désespoir. « Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, nous dit le Psalmiste, n'endurcissez pas vos cœurs comme au jour de la tentation. » *Psalm.*, xciv, 9. Ce mot *aujourd'hui* peut s'appliquer à la vie entière, et, si vous le voulez, à la vieillesse elle-même ; car ce n'est pas à la longueur du temps, c'est aux sentiments de l'âme que la pénitence doit être mesurée. Les Ninivites n'eurent pas besoin d'un grand nombre de jours pour effacer leurs iniquités ; l'espace d'un seul jour leur suffit pour expier leur vie criminelle. Il ne fallut pas de longues prières au lar-

Jamais Dieu
ne rejette une
pénitence
sincère.

ron pour obtenir que le paradis lui fût ouvert; il ne lui fallut que le temps de prononcer une parole : en ce moment tous les désordres de son existence furent anéantis, il obtint avant les apôtres eux-mêmes la palme promise au vainqueur. Nous voyons également les martyrs obtenir de splendides couronnes, non par le travail de plusieurs années, mais par une épreuve de quelques jours, souvent même d'un jour seul.

7. Soyons donc toujours et partout pleins de confiance et de zèle. Si nous disposons notre conscience à détester nos fautes passées, à marcher dans une voie contraire avec toute l'ardeur que Dieu nous demande et nous prescrit, la brièveté du temps n'amointrira pas notre récompense : que de fois les derniers n'ont-ils pas dépassé les premiers? Ce n'est pas d'être tombé qu'on doit avoir le plus de peine, c'est de rester gisant à terre et de ne pas se relever; c'est de persévérer dans le mal et de couvrir avec des pensées désespérantes sa torpeur et sa faiblesse. Le prophète parle de ceux qui vivent ainsi quand il se pose cette question : « Celui qui tombe ne se relèvera-t-il donc pas, et celui qui s'égare ne reviendra-t-il pas au droit chemin? » *Jerem.*, VIII, 4. Si vous nous demandez quels sont les hommes qui sont tombés après avoir été fidèles, à qui s'appliquent dès lors ces paroles, je vous répondrai que celui qui tombe est évidemment du nombre de ceux qui se tenaient debout, et non de ceux qui gisent à terre : comment feraient ces derniers pour tomber?

A cela nous pouvons ajouter ce qui nous est dit par les paraboles, ou bien par des faits et des discours encore plus explicites. La brebis séparée des quatre-vingt-dix-neuf autres et que le bon Pasteur rapporte ensuite au bercail, ne nous représente pas autre chose que l'égarement et le retour des fidèles; car cette brebis n'est pas d'un troupeau différent, elle était avec les autres, sous la conduite du même berger; son égarement n'est pas ordinaire, elle erre à travers les montagnes et les bois, dans des sentiers détournés, bien loin de la voie droite. Le pasteur abandonne-t-il néanmoins cette brebis errante? Nullement : il court à sa recherche, il la ramène sans l'accabler de reproches ou de coups; bien plus,

il la rapporte sur ses épaules. De même que les médecins les plus habiles proportionnent leurs soins à la gravité de la maladie, usant, pour rétablir une santé dès longtemps altérée, non-seulement des prescriptions de la médecine, mais parfois aussi d'une douce indulgence envers les malades; de même Dieu, pour ramener à la vertu des âmes profondément gâtées, ne leur imprime pas de violentes secousses, mais les attire doucement et par degrés, les traitant avec une patience inaltérable, de peur que la blessure ne s'agrandisse ou que les égarements ne se multiplient. Cette parabole n'est pas la seule où cet enseignement soit renfermé; nous avons encore celle de l'enfant prodigue. Ce n'était pas là un étranger, c'était le fils de famille, le frère de celui qui demeura fidèle à ses devoirs. Il ne se rendit pas coupable d'une prévarication qui n'eût rien d'insolite; mais il tomba, pour ainsi dire, dans le dernier abîme du mal : riche, libre, noble, il devint plus misérable que ses propres serviteurs, plus à plaindre que les étrangers et les mercenaires. Il fut néanmoins rétabli dans son premier état, il recouvra la gloire qu'il avait perdue. S'il avait désespéré de lui-même, si, perdant courage dans le malheur, il était demeuré sur une terre étrangère, jamais il n'aurait reconquis les biens qui lui furent ensuite rendus; consumé par la famine, il aurait subi la mort la plus misérable. Mais il se repentit, il ne s'abandonna pas au désespoir, et du fond de la misère il revint à son ancienne splendeur; il fut revêtu d'une robe éclatante, il eut même des avantages dont ne jouit pas le frère qui n'était pas tombé : « Voilà bien des années que je vous sers, disait ce dernier à son père, sans avoir jamais transgressé vos ordres, et vous ne m'avez jamais donné un chevreau pour me réjouir avec mes amis; et quand votre fils qui est là reparaît dans la maison, après avoir dévoré tout son patrimoine avec des femmes de mauvaise vie, vous tuez pour lui le veau gras. » *Luc*, XX, 29, 30. Tel est le pouvoir de la pénitence.

8. Ayant donc sous les yeux de si beaux exemples, ne demeurons pas ensevelis dans nos péchés, ne désespérons pas de notre conversion; mais disons, nous aussi : « J'irai vers mon Père, »

et rapprochons-nous de Dieu. Ce n'est pas lui qui s'éloigne jamais de nous, c'est nous qui nous éloignons de lui. Entendez-le vous dire : « Je suis le Dieu qui est proche, et non un Dieu qui est loin. » *Jerem.*, xxiii, 23. Voici les reproches qu'il adresse à ses enfants par un autre prophète : « Ne sont-ce pas vos péchés qui ont établi une séparation entre vous et moi ? » *Isa.*, ix, 2. Puisque c'est là ce qui nous sépare de Dieu, hâtons-nous d'enlever cette funeste barrière, qui rend tout accès impossible. Ecoutez encore ! des faits eux-mêmes, va ressortir le même enseignement. Chez les Corinthiens, un homme de distinction avait commis un péché tel qu'il n'était pas même nommé parmi les Gentils. Or, cet homme était chrétien, et l'un des familiers du Christ; quelques-uns prétendent même qu'il appartenait à la tribu sacrée. Que pensez-vous dès lors ? Paul le retranchera-t-il du nombre de ceux qui doivent espérer le salut ? Non, il n'en est rien ; c'est lui, au contraire, qui reproche cent fois aux Corinthiens de n'avoir pas ramené ce pécheur à la pénitence ; et, voulant nous bien montrer qu'il n'est pas de péché qui ne puisse être guéri, il revient à ce fidèle dont la corruption avait dépassé celle des Gentils, et voici comment il s'exprime : « Livrez un tel homme à Satan pour la destruction de la chair, afin que l'âme soit sauvée au jour de Notre Seigneur Jésus-Christ. » I *Corinth.*, v, 5. Mais c'est avant le repentir qu'il parle de la sorte, et lorsque le pécheur a fait pénitence : « Il suffit pour celui qui se trouve dans cet état, ajoute l'Apôtre, d'une représentation qui lui soit adressée par plusieurs. » II *Corinth.*, ii, 6. Il leur écrit pour qu'ils le consolent, pour qu'ils accueillent son repentir, de peur qu'ils ne soient enlacés dans les filets de Satan.

Il agit de même à l'égard du peuple entier des Galates. Après avoir reçu la foi, opéré des miracles, surmonté de nombreuses tentations pour demeurer fidèles au Christ, les Galates étaient tombés ; il les relève. Or, qu'ils eussent réellement fait des miracles, lui-même nous l'apprend en ces termes : « C'est lui qui nous a communiqué l'esprit, et qui, dans vous, accomplit des prodiges. » *Galat.*, iii, 5. Qu'ils aient souvent combattu pour la foi, il l'atteste également quand

il dit : « C'est donc en vain que vous avez supporté tant de souffrances, si toutefois c'est en vain. » Et cependant, après tant de progrès dans la vertu, ils commirent un péché qui les séparait du Christ, un péché dont le même apôtre a prononcé cette sentence : « Voici que moi, Paul, je vous le dis, si vous recevez la circoncision, le Christ ne vous sera plus d'aucune utilité ; » puis encore : « Si vous cherchez la justice dans la loi, vous êtes exclus de la grâce. » *Galat.*, v, 2 et 4. Eh bien, après une telle chute, il les accueille encore avec tendresse, puisqu'il leur dit : « Mes petits enfants, que de nouveau j'enfante avec douleur jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous. » *Ibid.*, ix, 19. Il nous montre par là que la forme divine du Christ, alors même que nous sommes tombés dans la plus extrême corruption, peut de nouveau descendre en nous ; « car Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais bien qu'il se convertisse et qu'il vive. » *Ezech.*, xxx, 11.

9. Convertissons-nous donc, ô mon frère, tête chérie, accomplissons la volonté de Dieu. Il nous a donné l'être et la vie pour nous communiquer les biens éternels, pour nous appeler au royaume des cieux, et non pour nous précipiter dans la géhenne, pour nous plonger dans le feu. Non, ce n'est pas pour nous, c'est pour le diable que l'enfer existe ; le royaume, au contraire, a été préparé pour nous et nous a été donné primitivement pour héritage. Le Sauveur lui-même proclame cette double vérité ; à ceux qui seront à sa droite, il dira : « Venez, les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde ; » puis, s'adressant à ceux qui seront à sa gauche : « Eloignez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel, préparé, » non pour vous certes, mais « pour le diable et ses anges. » Ce n'est donc pas pour nous que la géhenne fut constituée, mais pour le diable et ses anges ; tandis que le royaume a été bien réellement préparé pour nous, en même temps que le monde a été créé.

N'allons donc pas nous rendre indignes d'entrer dans le palais nuptial. Tant que nous sommes ici-bas, eussions-nous commis des péchés sans nombre, nous pouvons les effacer tous en embrassant la pénitence ; mais quand nous se-

Il n'y a point de péché auquel il ne puisse apporter remède.

rons en présence de l'éternité, c'est en vain que nous exprimerons le plus profond repentir : nous aurons beau grincer des dents, verser des torrents de larmes, prier et gémir, personne qui daigne alors, même du bout du doigt, nous donner le plus léger rafraîchissement; nous entendrons ce qu'entendit jadis le mauvais riche : « Un chaos immense s'interpose entre vous et nous. » *Luc*, xvi, 16. Repentons - nous donc, je vous en conjure, tant que nous sommes dans la vie présente; rendons à notre divin Maître les hommages qui lui sont dus. Ce n'est que dans l'enfer qu'on peut désespérer de la pénitence; là seulement ce remède est inefficace et stérile. Encore une fois, tant que nous sommes sur la terre, la pénitence conserve tout son pouvoir, ne trouverait-elle place qu'aux dernières limites de la vie. Aussi n'est-il pas de moyen auquel le diable n'ait recours pour enraciner dans notre âme des pensées de désespoir; il sait que nos plus légers efforts pour revenir à la vertu ne demeureront pas sans récompense. Si donner un verre d'eau froide est une action qui ne peut manquer d'être récompensée dans l'avenir, le repentir des péchés que l'on a commis, alors même qu'il ne serait pas en rapport avec ces mêmes péchés, aura bien certainement sa rémunération. Aucun bien, quelque petit qu'il soit, ne sera dédaigné par le juge souverainement équitable. Si les fautes doivent être recherchées avec tant de soin que nous ayons à subir une peine pour les paroles et les pensées elles-mêmes, à combien plus forte raison nous tiendra-t-on compte des bonnes œuvres, grandes ou petites? En supposant donc que vous ne puissiez pas encore revenir à votre ancienne ferveur, tâchez de vous soustraire, n'importe à quel degré, aux influences de votre maladie présente, au séductions de l'impureté; et ce ne sera pas en vain que vous aurez travaillé. Faites en sorte au moins de commencer l'œuvre, efforcez-vous de rentrer dans la lice; tant que vous vous en tiendrez éloigné, le combat vous paraîtra difficile et pénible. Avant le moment décisif, les choses même les plus aisées et les plus abordables, semblent nous présenter toujours de grandes et nombreuses difficultés; mais quand nous les avons attaquées avec énergie, quand nous en faisons

courageusement l'épreuve, la majeure partie du labeur s'est évanouie; la confiance se substituant à la frayeur et au découragement, dissipe nos hésitations pusillanimes, augmente la facilité du bien, corrobore nos espérances. Voilà pourquoi les perfides suggestions du démon hâtèrent la mort de Judas, de peur qu'une fois entré dans la voie du repentir, il ne remontât au point d'où il était tombé. Pour moi, dussé-je vous paraître énoncer un paradoxe, je vous dirai que le crime de cet apôtre n'est pas plus grand que le secours qui nous vient de la pénitence.

Je vous en prie donc, je vous en conjure avec instance, chassez de votre âme toute inspiration diabolique et recourez à ce moyen de salut. Si je vous ordonnais de remonter tout d'un coup à la hauteur de vos vertus passées, vous auriez raison de vous plaindre et de m'opposer la difficulté d'une telle entreprise; mais puisque je ne vous demande en ce moment que de ne pas ajouter à vos maux actuels, de vous lever et de prendre un chemin contraire, pourquoi donc hésitez-vous? Pourquoi repousser mon conseil et vous rejeter en arrière? N'en avez-vous pas vu plusieurs mourir au sein des voluptés, dans les vapeurs de l'ivresse, dans les puérités de la vie. Où sont maintenant ceux qu'on voyait traverser l'Agora tout gonflés d'orgueil, escortés d'une suite nombreuse; ceux qui, vêtus de soie, exhalant l'odeur des parfums, nourrissant des parasites, vont toujours s'asseoir au premier rang dans les théâtres? Qu'est devenu maintenant ce pompeux étalage? Ils ont disparu sans retour ces repas somptueux, cette foule de musiciens, de courtisans et de flatteurs, ce rire qui n'avait pas de terme, ces mœurs efféminées, ces pensées vagabondes, cette vie plongée dans l'oisiveté, perdue de luxe et de mollesse? Comment tout cela s'est-il évanoui? Qu'en est-il de ce corps, naguère entouré de tant de soins, objet d'un véritable culte? Allez à son tombeau; contemplez cette poussière, cette cendre, ces vers, l'horreur même de ce lieu, et donnez cours à vos gémissements et à vos larmes. Et plutôt à Dieu que le mal s'arrêtât à cette poussière; mais, de la tombe et des vers, que votre pensée se transporte à ce ver qui ne meurt pas, à ce feu qui ne s'éteint

jamais, au grincement de dents, aux ténèbres extérieures, aux angoisses de l'éternité; souvenez-vous de la parabole de Lazare et du mauvais riche. Après avoir possédé tant de trésors et porté des habits de pourpre, ce dernier n'eut pas même une goutte d'eau pour adoucir ses fatales souffrances.

Les réalités d'ici-bas ne l'emportent nullement sur un vain songe. Ceux qui sont plongés dans les carrières ou qui subissent un châtement encore plus terrible, accablés qu'ils sont par ces rudes labeurs, succombant sous le poids de cette vie amère, se représentent parfois dans leur sommeil qu'ils sont au milieu des délices, que tous les biens affluent autour d'eux; puis, quand ils se sont éveillés, quelle reconnaissance peuvent-ils avoir pour de tels rêves? C'est l'image de ce riche; il avait été dans l'abondance durant le temps de la vie, comme pendant un rêve; et quand il eut quitté ce séjour, il eut à souffrir les plus affreux supplices. Songez à cela, mettez les feux éternels en présence de ceux qui vous dévorent aujourd'hui, c'est-à-dire de vos passions, et dégagez-vous enfin de cette brûlante fournaise. C'est en éteignant ces flammes impures, qu'on échappe à celles de l'avenir: celui qui n'en triomphe pas, n'en sera que plus violemment tourmenté à son départ de ce monde. Combien de temps voulez-vous jouir encore de la vie? Je ne pense pas que vous ayez plus de cinquante ans à passer sur la terre, et vous toucherez alors aux dernières limites de la vieillesse; mais cela même n'est pas certain; nous qui ne sommes pas sûrs de vivre jusqu'au soir, comment pourrions-nous nous promettre un si grand nombre d'années? Et ce n'est pas seulement le terme de la vie qui nous est caché; les changements qui peuvent survenir ne nous sont pas moins inconnus. Souvent la vie se prolonge jusqu'à l'âge le plus avancé; mais les plaisirs l'abandonnent en route; ils paraissent et disparaissent au même instant. Supposez même que votre vie soit aussi longue que vous le désirez, je veux bien le supposer avec vous, et qu'aucun changement ne se produise dans votre fortune: qu'est-ce que cela, je vous le demande, en comparaison des siècles éternels et des intolérables douleurs qu'ils vous

réserveront? Ici-bas tout finit, le bien comme le mal, et cette fin ne se fait pas attendre. Après la mort, l'un et l'autre se mesurent aux siècles qui ne finissent pas, et nul ne saurait dire combien les choses de l'avenir diffèrent des choses présentes.

10. Quand vous entendez parler de feu, gardez-vous de croire que celui-là ressemble à celui-ci. Celui-ci dévore et consume tout ce qu'il saisit; mais celui-là brûle à jamais ses victimes, ne se ralentit jamais, il est inextinguible. En effet, les pécheurs eux-mêmes doivent revêtir l'immortalité, non pour leur gloire, mais pour que le supplice leur soit un viatique éternel. Ce qu'il y a là de terrible, nulle parole ne pourrait l'exprimer; par l'expérience des petites choses, néanmoins, nous pouvons acquérir une certaine connaissance des grandes. Êtes-vous parfois dans un bain trop chaud, je vous prie de penser alors au feu de la géhenne. Êtes-vous brûlé par les ardeurs de la fièvre, transportez-vous en esprit dans les flammes de l'enfer: ce seront là pour vous autant de sources de lumière. Si le bain ou la fièvre nous fatiguent et nous tourmentent à ce point, quelles seront les impressions de notre âme quand nous serons tombés dans ce fleuve de feu qui court au pied de ce tribunal redoutable? Oui, nous grincerons des dents sous le poids écrasant de ces châtements et de ces tortures, sans que personne puisse nous porter de secours; nous pousserons d'inconsolables gémissements sous les étreintes redoublées de la flamme, et nous ne verrons là qu'une solitude immense, uniquement peuplée par les tristes compagnons de nos peines. Qui dira les terreurs que ces ténèbres jetteront dans nos âmes? Ce feu qui ne consume pas, n'éclaire pas davantage; car autrement où seraient les ténèbres? Ce moment seul pourra nous révéler le trouble, la frayeur, l'abattement, la stupeur, qui seront notre partage. Là des tourments divers et sans nombre; une tempête de douleurs se déchaînera de toutes parts sur notre âme.

Si quelqu'un disait: Comment une âme pourra-t-elle supporter une telle complication de souffrances, subsister éternellement au milieu des supplices? que celui-là considère ce qui se passe

même ici-bas, comment des hommes supportent les plus graves maladies durant plusieurs années. Si même ils viennent à mourir, ce n'est pas l'âme qui se dissout, c'est le corps qui succombe; si celui-ci pouvait résister, l'âme ne cesserait pas de souffrir. Une fois donc que ce corps sera mis à l'abri de la corruption et de la dissolution, rien n'empêchera plus que la peine de l'âme ne dure éternellement. Sur la terre la violence et la durée d'un tourment sont deux choses incompatibles; l'une détruit nécessairement l'autre, par la raison que le corps qui de sa nature est sujet à la corruption, ne saurait les supporter réunies; mais quand sera venu le jour de l'immortalité, cette opposition cessera d'être, la violence aura fait alliance avec la durée, ces deux maux nous saisiront à la fois. Ne vivons donc pas en ce monde comme si la violence des tourments devait un jour en finir avec notre âme; car le corps lui-même ne pourra plus alors être exterminé, il partagera pour toujours les supplices de l'âme, il n'a pas une autre mort à espérer. Quelles sont donc les délices, quel est le temps que vous osez comparer à de telles tortures? Prenez un siècle, deux, si vous le voulez. Qu'est-ce que cela en comparaison des siècles éternels? Ce qu'est le songe d'une nuit par rapport à la vie entière, la rapidité des choses présentes l'est aussi par rapport à la stabilité des choses futures. Connaissez-vous quelqu'un qui voudrait acheter un rêve agréable au prix des tortures de toute la vie? Est-il un homme assez insensé pour accepter un marché de ce genre?

Je n'attaque pas en ce moment la volupté, je n'essaierai pas de vous dire quelle profonde amertume elle recèle: ce n'est pas là l'objet de mon discours; j'y reviendrai plus à propos quand une fois vous aurez brisé vos chaînes. Maintenant que vous subissez le joug, vous ne sauriez prendre au sérieux mes paroles, si je donnais à la volupté le nom de douleur. Mais quand, par la grâce de Dieu, vous aurez été délivré de cette maladie, alors vous en connaîtrez parfaitement la misère. Réservant donc ce sujet pour un temps plus favorable, je me borne à ce que je vous disais. J'admets que la volupté soit la volupté, que le plaisir soit le plaisir, qu'il n'y ait là rien de

pénible, rien de blâmable; mais que dirons-nous du supplice qui nous est réservé? Après avoir ici-bas embrassé cette ombre vaine et cette image séduisante, que ferons-nous lorsque dans la réalité nous nous trouverons en face d'un supplice éternel; en songeant surtout qu'un instant eût suffi pour nous soustraire à de semblables tortures et nous faire acquérir les biens qui nous furent promis? C'est l'œuvre de l'amour de Dieu pour les hommes, que nos combats soient de peu de durée, puisque la vie présente n'est qu'un moment en comparaison de la vie future; que nous ayons seulement à lutter un instant, un instant imperceptible, que tout soit fini sur la terre en un clin d'œil; tandis que nous serons à jamais couronnés dans le ciel. Voilà ce qui tourmentera les âmes des damnés: quel désespoir quand ils songeront qu'ils auraient pu tout réparer en peu de jours, et que par leur négligence ils se sont voués à des maux éternels! Pour éviter un tel malheur, levons-nous, puisque nous sommes dans le temps propice, quand brille encore le jour du salut, quand la pénitence conserve tout son pouvoir. Notre lâcheté ne nous expose pas seulement aux maux dont nous avons parlé; elle nous en prépare d'autres et beaucoup plus graves encore. Je veux parler de ceux qui nous attendent dans la géhenne et que l'intelligence humaine ne saurait se représenter. La pensée d'avoir perdu les biens célestes cause à l'âme tant de douleur, la jette dans de si cruelles angoisses, qu'elles suffisent seules, alors même que les pécheurs n'auraient pas d'autre supplice, à tourmenter et désoler cette âme plus que toutes les autres peines de l'enfer.

11. Représentez-vous aussi l'état de la vie bienheureuse, autant du moins qu'il est possible de se le représenter; car il n'est pas de parole capable de s'élever à cette hauteur. Par ce que nous en avons ouï dire, comme à travers des énigmes, tâchons néanmoins de nous en former une vague et faible idée. « La douleur aura fui, dit le Prophète, plus de tristesse ni de gémissement. » *Isa.*, xxxv, 10. Quoi de plus heureux qu'une telle vie? Là ne sont plus à craindre ni la pauvreté ni la maladie; nul qui blesse, nul qui soit blessé; nul qui provoque, nul qui soit

Bonheur de
la vie éternelle.

provoqué; pas de colère, pas d'envie; aucune mauvaise concupiscence qui s'allume dans les cœurs, aucune sollicitude touchant les nécessités de la vie, aucune récrimination contre les magistrats et les princes; toutes les tempêtes des passions se sont apaisées, tout repose dans la paix, la joie et l'allégresse, tout est calme et serein, tout est joie, splendeur et lumière, non cette lumière du jour présent, mais une autre qui l'éclipse par son éclat, comme la lumière du soleil éclipse celle d'une lampe. Ni la nuit ni les nuages amoncelés ne viennent l'obscurcir; et cependant elle ne brûle ni n'enflamme les corps. La nuit ne succède pas au jour, on n'y connaît pas de crépuscule, ni la succession du froid et de la chaleur, ni les autres variations de la température. Cet heureux séjour diffère de tout ce qui nous est connu; ceux-là seuls le comprendront, qui parviendront à le conquérir. Là point de vieillesse, aucune des infirmités qui l'accompagnent; tout ce qui conduit à la corruption en est totalement exclu; la gloire incorruptible y triomphe de toutes parts. Et, ce qui l'emporte sur tout le reste, on y jouit de la compagnie du Christ avec les anges, les archanges et toutes les puissances d'en haut.

Contemplez donc maintenant le ciel; transportez-vous par la pensée par delà le ciel lui-même: toutes les créatures y sont transformées; elles ne sont plus ce qu'elles étaient sur la terre, elles sont mille fois plus belles et plus éclatantes. Autant l'or est plus brillant que le plomb, autant l'éclat des choses futures l'emporte sur celui des choses présentes. Le bienheureux Paul l'avait dit: « La créature elle-même sera soustraite à l'esclavage de la corruption. » *Rom.*, VIII, 21. Maintenant, sujette qu'elle est à la corruption, elle subit tous les maux qui s'attachent au corps; mais alors, affranchie qu'elle sera de toutes ces misères, elle offrira à nos regards une inaltérable beauté. Le temps des séditions et des luttes sera passé sans retour; dans la symphonie formée par le chœur des saints; nul désaccord entre leurs pensées, là règne une harmonie parfaite. Nous n'aurons plus à craindre le démon ni ses embûches; plus de géhenne à redouter, plus de mort, ni celle qui nous frappe ici-bas,

ni l'autre, beaucoup plus terrible encore: toute crainte pareille aura disparu. Un enfant royal est d'abord élevé d'une manière simple, il est contraint au devoir par la peur et la menace, afin qu'il ne dégénère pas sous une direction trop indulgente et qu'il ne se rende pas indigne de l'héritage paternel; mais quand une fois il est investi de la dignité royale, le voilà délivré de toute sujétion, il revêt la pourpre et le diadème, il marche entouré de gardes nombreux, il commande en toute liberté; il a chassé loin de son âme les pensées qui convenaient à l'humilité de son premier état, il est entré dans une vie nouvelle. Voilà ce qui doit arriver un jour à tous les saints.

Et n'allez pas croire que ce ne soit là qu'un vain étalage de paroles. Transportons-nous plutôt sur la montagne où le Christ s'est transfiguré; contemplons-le au sein de la splendeur qui l'entoure, splendeur qui n'est pas encore toute celle qui doit briller dans le siècle futur. Qu'il en ait réellement amoindri l'éclat, qu'il n'ait pas voulu se manifester dans toute sa gloire, les expressions mêmes de l'Évangéliste nous le montrent assez. Que dit-il, en effet? « Il rayonne comme le soleil. » *Matth.*, XVII, 2. Or la gloire des corps incorruptibles n'émet pas une clarté semblable à celle de ce corps corruptible, ni telle que des yeux mortels puissent la contempler; il faut des yeux incorruptibles et immortels pour en jouir. Sur la montagne, elle brilla devant les disciples choisis de telle sorte que leurs yeux n'en pouvaient supporter l'éclat, qu'ils furent accablés de sa puissance et tombèrent la face contre terre. Dites-moi, je vous prie, si quelqu'un vous introduisait dans une rayonnante demeure, dont tous les habitants seraient revêtus d'or et siègeraient sur autant de trônes; si vous aperceviez au milieu de cette assemblée un homme dont les habits et la couronne seraient uniquement formés de pierres précieuses; si l'on vous promettait enfin de vous assigner une place dans ces rangs glorieux, que ne feriez-vous pas pour arriver à la réalisation de cette promesse? Ouvrez les yeux en ce moment même, et voyez un sublime théâtre occupé non par des hommes mortels, mais par des êtres revêtus d'ornements préférables à l'or,

aux pierres précieuses, aux rayons du soleil, à toutes les splendeurs qui frappent ici-bas nos regards. Non, ce ne sont pas des hommes qui remplissent ce théâtre, mais des êtres incomparablement supérieurs, les Anges, les Archanges, les Trônes, les Dominations, les Principautés, les Puissances. Quant au Roi, impossible de dire ce qu'il est; la parole et la pensée succombent devant sa beauté, l'éclat de sa face, sa splendeur, sa gloire, sa grandeur et sa magnificence. Nous priverons-nous de tant de biens, dites-moi, pour éviter quelques peines de courte durée? Et quand bien même il faudrait subir mille morts chaque jour, supporter même les tourments de la géhenne pour obtenir de voir le Christ venir à nous dans sa gloire et de prendre place dans les rangs des saints, devrions-nous hésiter devant ces épreuves? Écoutez ce que dit le bienheureux Pierre: « Il est bon pour nous d'être ici. » *Matth.*, xvii, 4. Si cet apôtre, apercevant une obscure image des biens à venir, rejeta soudain de son âme tous les autres biens, pour embrasser le bonheur qui lui venait d'une telle vision, que dirons-nous quand la vérité même des choses nous sera révélée, quand, les demeures royales s'ouvrant devant nous, il nous sera donné de voir le Roi lui-même, non plus en énigme et comme à travers un miroir, mais face à face, non plus par la foi, mais par la vision claire et directe?

12. Il y a certes beaucoup d'hommes qui, guidés par de fausses idées, se bornent à désirer d'être délivrés de la géhenne; pour moi, j'affirme qu'un châtement beaucoup plus terrible que la géhenne elle-même, c'est de ne pas arriver à cette gloire céleste; dans ma pensée, celui qui ne l'aura pas obtenue n'aura pas tant à déplorer les maux de l'enfer que la perte du royaume des cieux: de toutes les tortures, c'est là sans contredit la plus cruelle.

Dans le temps présent, s'il nous arrive de voir un roi se dirigeant, escorté d'une garde nombreuse et brillante, vers son palais, au milieu des amis qui prennent part à sa conversation, à ses conseils, à sa gloire, nous proclamons ces hommes heureux et nous nous regardons nous-mêmes comme malheureux, serions-nous en possession des plus grands biens: nous n'avons

plus le sentiment de ce qui nous regarde, en voyant l'éclat dont les autres sont entourés, alors même qu'il nous sera démontré que tout cet éclat est illusoire, qu'il peut disparaître à chaque instant par les guerres, par les embûches et les manœuvres de l'envie, qu'il doit même être regardé comme un néant par sa nature propre, indépendamment de tous les dangers. Mais quand il s'agit du Roi de l'univers, de Celui qui possède, non pas une partie de la terre, mais le globe tout entier, bien plus, qui le renferme dans le creux de sa main, qui de cette même main mesure les cieux, qui supporte tous les êtres par le Verbe de la puissance, devant qui toutes les nations et toutes les créatures réunies ne comptent pour rien, ne sont qu'une salive impure; ne regarderons-nous pas comme le dernier des supplices d'être exclu du chœur glorieux qui l'entoure, et sera-ce un bonheur suffisant pour nous d'échapper simplement à la géhenne? Une âme qui pense ainsi n'est-elle pas bien à plaindre? Ce roi ne sera pas traîné sur un char d'or par des mules blanches, il ne portera pas la pourpre et le diadème, quand il viendra juger la terre. Comment viendra-t-il donc? Écoutez les prophètes qui le disent et le proclament, autant qu'il est possible à l'homme de l'exprimer. L'un d'eux parle en ces termes: « Dieu viendra dans tout son éclat, notre Dieu; et il ne se condamnera plus au silence; un feu dévorant le précédera, autour de lui régnera une violente tempête; du haut de son trône il convoquera le ciel et la terre pour faire le discernement de son peuple. » *Psalm.*, XLIX, 3, 4.

Isaïe nous représente en ces mots le châtement lui-même: « Voici venir le jour du Seigneur, ce jour d'implacable fureur et de colère, pour transformer en désert toute la surface de la terre et pour en exterminer les pécheurs. Les étoiles du ciel, Orion lui-même, toutes les beautés du firmament auront perdu leur lumière; le soleil restera ténébreux à son lever et la lune n'émettra plus ses rayons. Je déchaînerai tous les maux sur l'univers, et je ferai retomber sur les impies leurs propres péchés; je couvrirai de honte les pervers et j'abaisserai l'orgueil des superbes. Ceux qui resteront alors seront plus rares que l'or qui n'a pas vu le feu, et l'on fera plus de cas d'un homme que d'une

Témoignages sur le jugement futur

Pierre de saphir; car le ciel sera secoué et la terre tremblera jusque dans ses fondements, quand éclatera la colère du Seigneur, du Dieu Sabaoth, au jour de sa fureur toute-puissante. » Puis il ajoute : « Les portes du ciel s'ouvriront, et les fondements de la terre seront ébranlés; la terre sera plongée dans le trouble, consumée par la faim; elle éprouvera de vastes secousses et chancellera comme un homme ivre qui succombe dans l'orgie; elle sera secouée comme la fragile cabane qu'on élève dans un verger; elle croulera, elle ne pourra plus se relever; car elle aura fléchi sous le poids de ses iniquités. En ce jour Dieu étendra d'en haut sa main sur tous les ornements des cieux et sur tous les royaumes de la terre; on rassemblera toutes les réunions dont elle est peuplée pour les jeter dans une prison et les renfermer dans une citadelle. » *Isa.*, xxiv, 19 et seq. Malachie s'exprime à peu près de la même manière : « Voici que le Seigneur tout-puissant arrive, et qui pourra supporter le jour de sa venue, qui soutiendra la vue de sa gloire? Il s'avance comme le feu qui fait bouillonner le creuset, comme la plante qui lave les souillures : Il siègera pour soumettre l'argent et l'or à l'action du feu. » *Malach.*, iii, 2, 3. Plus loin, le même prophète dit : « Voici que le jour du Seigneur vient enflammé comme une fournaise, et il les embrasera. Et tous ceux qui l'ont abandonné, et tous ceux qui ont commis le mal seront comme des roseaux; le jour qui vient y mettra le feu, c'est la parole du Seigneur tout-puissant; il n'en restera ni branche ni racine. » *Ib.*, iv, 1.

A son tour l'homme de désirs élève la voix : « Je voyais; et des trônes furent dressés, et l'Ancien des jours vint prendre place; son vêtement était blanc comme la neige, et les cheveux qui couvraient sa tête étaient semblables à une laine éblouissante. Son corps était entouré de flammes, les roues de son char étaient un feu dévorant; un fleuve de feu l'entraînait en marchant devant lui. Un million d'anges le servaient, et dix millions se tenaient en sa présence. Le jugement s'établit et les livres furent ouverts. » *Dan.*, vii, 9, 10. Le même prophète avait dit : « Je voyais, dans une vision de la nuit; et sur les nuées du Ciel s'avancait comme le Fils de l'Hom-

me; il parvint jusqu'à l'Ancien des jours et se présenta devant lui. Il reçut l'empire, l'honneur et la puissance; et tous les peuples, toutes les tributs, toutes les langues obéissent à sa volonté. Sa puissance est une puissance éternelle, qui ne passera jamais, et son royaume ne sera jamais détruit. Mon esprit fut saisi d'horreur; c'est moi-même, Daniel, qui frémis de tout mon être, et les visions de ma tête m'ébranlaient tout entier. »

Ibid., v, 13, 15. Alors s'ouvriront toutes les portes de la voûte céleste; bien plus, le ciel lui-même sera tout à coup enlevé. « Il sera roulé comme un livre. » *Isa.*, xxxiv, 4. Il disparaîtra comme les peaux d'une tente, comme un pavillon qu'on replie, mais pour faire place à quelque chose de plus beau. Alors tout sera rempli d'étonnement, de tristesse et de frayeur. Alors une crainte immense s'emparera des Anges eux-mêmes; et non-seulement des Anges, mais encore des Archanges, des Trônes, des Principautés et des Puissances. « Les Vertus des Cieux, est-il dit, seront ébranlées; » *Matth.*, xxiv, 29; et cela, parce que d'autres serviteurs du même Maître vont expier les péchés commis dans la vie présente.

Si, lorsqu'on instruit le procès d'une seule ville, à la vue de ces magistrats qui ne sont après tout que des hommes, tout le monde est frappé de terreur, sans en excepter ceux qui sont à l'abri du danger; quand c'est l'univers entier qui sera sur le point d'être jugé, et par quel juge? Par un juge qui n'a besoin ni de témoins, ni de preuves, qui, sans aucun de ces secours, expose aux regards des hommes leurs actions, leurs paroles et leurs pensées, qui présente tout cela comme dans un tableau, dissipant toutes les ténèbres du péché, déchirant tous les voiles de l'ignorance, quelle est la vertu qui pourrait ne pas frémir et trembler? Quand bien même il n'y aurait là ni feu dévorant tout sur son passage, ni légions angéliques armées pour la vengeance; quand bien même les hommes seuls seraient réunis, les uns pour être comblés d'honneur et de louanges, les autres pour être repoussés avec ignominie et privés de voir la gloire de Dieu, selon cette parole : « Que l'impie disparaisse et ne voie pas la gloire du Seigneur; » est-ce que la perte d'un si grand bien ne tourmenterait pas l'âme des damnés beaucoup plus que

tous les supplices de la géhenne ? Quelle est la grandeur de ce mal , c'est ce que la parole humaine ne saurait maintenant exprimer ; mais alors la réalité même ne le montrera que trop. A ces tortures , ajoutez encore celles-ci : des hommes, la honte au front, se couvrant la tête, baissant les yeux vers la terre, seront trainés par le chemin qui conduit au feu, poussés vers les tourments, livrés à des puissances implacables ; et cela, dans le temps même où sont couronnés, proclamés vainqueurs, élevés sur le trône tous ceux qui pratiquèrent le bien ici-bas, et qui, par leurs actions, se rendirent dignes d'une éternelle vie.

13. Voilà ce qui se passera dans ce jour ; mais quelle est l'éloquence capable de nous représenter les choses qui doivent le suivre, le bonheur, la joie, le triomphe de vivre éternellement avec le Christ ? Non, les délices qui doivent inonder, le bien dont jouira une âme qui, rendue à sa propre noblesse, pourra librement contempler le Seigneur, rien ne saurait les exprimer. Cette âme est heureuse, non-seulement des biens qu'elle possède à l'heure même, mais encore de la certitude où elle est qu'elle n'en sera jamais dépouillée. Une telle joie l'emporte, et sur toute parole, et sur toute pensée. J'essaierai néanmoins, autant que les petites choses peuvent servir à nous révéler les grandes, de vous en donner une obscure et faible image. Examinons ceux qui, dans la vie présente, possèdent tous les avantages de ce monde, les richesses, le pouvoir, la gloire : enorgueillis de leur bonne fortune, ils se persuadent volontiers qu'ils ne foulent plus la terre, et cependant les biens dont ils jouissent ne méritent pas même d'être regardés comme des biens : ces biens ne restent pas même en leur possession, ils s'en-voient avec la rapidité d'un songe, et si parfois ils prennent quelque consistance, on n'en jouit après tout que pendant le temps de la vie, ils ne sauraient en dépasser les limites. Or, si de tels biens remplissent leurs possesseurs d'une si grande joie, que pensez-vous des transports qu'éprouveront les âmes qui, dans le ciel, entreront en possession de biens infinis, immuables, que rien ne saurait jamais leur ravir ? Ils ne l'emportent pas seulement par leur stabilité, ils l'em-

portent encore par leur grandeur et leur nature, à tel point que le cœur de l'homme ne saurait les comprendre. Ici-bas nous sommes comme l'enfant renfermé dans le sein de sa mère : resserrés dans l'étroit espace de ce monde, nous ne pouvons apercevoir la splendeur et la liberté du siècle à venir ; mais quand sera venue l'heure de l'enfantement, quand ce monde rendra tous les hommes qu'il avait reçus, les déposant au pied du tribunal suprême, les avortons n'auront fait que changer de ténèbres, des angoisses du temps ils seront passés aux angoisses plus terribles encore de l'éternité ; tandis que les enfants heureusement arrivés au terme, qui garderont l'empreinte et le caractère de leur royale extraction, seront amenés devant le Roi pour y remplir l'office dont les anges et les archanges s'acquittent envers le Dieu de l'univers.

Ne vous obstinez donc pas, ô mon ami, à faire disparaître complètement ces nobles caractères ; efforcez-vous plutôt de les raviver et de les faire briller d'un nouvel éclat. La beauté corporelle ne franchit pas les bornes que Dieu lui a données ; mais la beauté de l'âme ne connaît pas ce joug de la nécessité, par la raison qu'elle est incomparablement supérieure : elle dépend toujours de la volonté divine et de notre volonté. Dans sa munificence envers les hommes, le Seigneur nous a fait ce don et cet honneur, que les petites choses, celles qui n'ont qu'une faible importance et dont la perte nous intéresse peu, sont soumises à ces lois inflexibles de la nature, tandis que nous-mêmes sommes les artisans des véritables biens. S'il nous avait rendus maîtres de la beauté corporelle, nous aurions été sans cesse préoccupés de soins superflus, tout notre temps aurait été absorbé par de vaines sollicitudes, et notre âme eût été laissée dans l'oubli. Aujourd'hui même, quand nous n'avons là-dessus aucun pouvoir, nous employons tous les moyens, nous avons recours à tous les stratagèmes, et, hors d'état de conquérir la véritable beauté, nous tâchons de nous donner une beauté passagère par des couleurs empruntées, par les artifices de la chevelure, par la forme des vêtements, en nous peignant les yeux et les sourcils,

La beauté
du corps
n'est pas en
notre pouvoir
tandis qu'il
dépend de
nous d'ac-
croître tou-
jours celle de
l'Âme.

par toutes les inventions du luxe : quelle attention eussions-nous dès lors accordée à l'âme, s'il nous avait été donné de transformer à notre gré la beauté du corps ? Non, nous n'aurions pas eu certainement d'autre occupation, en supposant que notre pouvoir eût été jusque-là : tout notre temps aurait été consacré à couvrir une servante de mille ornements divers, tandis que la reine aurait été laissée comme une vile esclave dans la misère et l'abandon. Voilà pourquoi Dieu nous affranchissant d'une peine stérile, nous a formés pour un art plus utile et plus beau : celui qui ne peut rien pour faire passer le corps de la laideur à la beauté, peut donner à l'âme une beauté suprême, alors même qu'elle serait tombée dans une extrême laideur, lui communiquer tant de grâces et d'attraits qu'elle captive le cœur, non-seulement des hommes justes, mais encore du Roi des cieux, de Dieu lui-même. C'est de cette beauté que parle le psalmiste quand il dit : « Le roi aimera votre beauté. » *Psalm.*, XLIV, 13.

Voyez ce qui se passe dans les antres de la corruption : Les femmes impudentes et difformes sont repoussées par les gladiateurs eux-mêmes, par les hommes qui font le métier de courir dans le stade ou de se battre avec les bêtes ; s'il arrive, au contraire, qu'une femme belle, noble et modeste, ait été poussée là par le malheur, les hommes les plus distinguées par leur fortune ou leur position ne dédaignent pas de l'épouser. Or si le cœur humain est capable d'un tel sentiment de compassion, d'un tel mépris pour la gloire ; s'il peut concevoir la pensée d'arracher à l'abjection une malheureuse victime, de la soustraire à ce joug honteux, de l'ennoblir par le mariage ; de quel amour Dieu ne sera-t-il pas touché pour ces âmes que la tyrannie du démon a fait déchoir de leur ancienne noblesse dans le lupanar du monde présent ? Les prophètes nous offrent plusieurs exemples de ce genre, quand ils s'adressent à Jérusalem ; car cette ville était tombée dans la fornication, et dans une fornication étrange, selon ces paroles d'Ezéchiel : « Les autres courtisanes sont payées, et toi tu payais ta honte ; on se conduisait à ton égard tout autrement qu'à l'égard des autres. » *Ezech.*,

xvi, 33. Voici comment s'exprime Jérémie : « Tu t'asseyais, pour les attendre au passage, comme une corneille solitaire. » *Jerem.*, III, 2. Et cependant Dieu daigne encore appeler à lui cette femme si profondément déchue. En effet, si la captivité survint, ce ne fut pas tant un moyen de vengeance qu'un moyen d'amendement et de conversion. Si Dieu n'avait voulu que se venger, il n'eût pas ramené le peuple dans sa patrie, rétabli la ville avec plus de grandeur et d'éclat, relevé le temple de ses ruines. « La gloire de cette nouvelle maison sera plus grande, avait-il dit, que celle de la première. » *Agg.*, II, 1. Puisque Dieu ne refuse pas le bienfait de la pénitence à cette nation tant de fois criminelle, à combien plus forte raison ne recevra-t-il pas sur son cœur votre âme, tombée maintenant pour la première fois ? Il n'est pas d'homme, non il n'en est pas tellement épris de la beauté corporelle, poussant même l'amour jusqu'à la folie, qui désire l'objet de son affection avec autant de zèle et d'ardeur que Dieu désire le salut de nos âmes.

Ce qui se passe chaque jour et le témoignage des divines Ecritures, nous le montrent d'une manière évidente. Lisez le commencement de Jérémie, prenez au hasard tous les prophètes, et vous verrez qu'après avoir éprouvé toutes les répulsions et tous les dédains, le Seigneur insiste encore et demande sans se lasser l'amitié de ceux qui s'étaient détournés de lui. Il le dit formellement lui-même dans l'Evangile : « Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et lapides ceux qui te sont envoyés, que de fois j'ai voulu rassembler tes enfants comme la poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu ! » *Matth.*, XXIII, 37. Paul disait à son tour dans la seconde épître aux Corinthiens : « Dieu était dans le Christ pour se réconcilier le monde, ne reprochant plus aux hommes leurs péchés, il a mis en nous la parole de réconciliation. Nous sommes donc les ambassadeurs du Christ. C'est comme si Dieu vous exhortait par notre bouche. Nous vous en conjurons à la place du Christ, réconciliez-vous avec Dieu. » *II Corinth.*, v, 19, 20. Représentons-nous que ces paroles nous sont adressées ; car ce n'est pas l'infidélité seule, c'est aussi l'impureté de la vie

qui produit cette fatale inimitié. « La sagesse de la chair, dit le même apôtre, est ennemie de Dieu. » *Rom.*, VIII, 7. Renversons donc cette barrière, détruisons-la, anéantissons-la, afin d'arriver à l'heureuse réconciliation, afin d'être encore agréables aux yeux du Seigneur.

14. Je n'ignore pas qu'en ce moment vous êtes en admiration devant la beauté d'Hermione, qu'à vos yeux il n'y a rien de comparable sur la terre. Mais si vous le voulez, ô mon ami, vous l'emporterez sur elle par vos perfections et vos charmes, autant qu'une statue d'or l'emporte sur une statue d'argile. Si la beauté, quand elle affecte simplement le corps, éblouit et captive les regards de l'âme, que pourrons-nous lui comparer quand elle brille dans l'âme elle-même ? Qui pourrait dire ce qu'est alors la grâce et la beauté ? La beauté corporelle n'est pas autre chose que le flegme, le sang, l'humeur, la bile, c'est-à-dire le suc des aliments qui se décomposent. C'est bien là ce qui circule dans les yeux, les joues, tous les membres. S'ils ne reçoivent pas chaque jour cette substance qui provient des intestins et du foie, la peau se dessèche et se flétrit, les yeux s'affaissent, tout l'éclat du visage s'évanouit aussitôt. Par conséquent, si vous considérez au fond ce qu'est la beauté qu'on remarque dans des yeux brillants, dans un nez régulier, dans les traits du visage, dans la forme du corps, vous serez forcé de reconnaître que toute cette beauté corporelle n'est qu'un sépulcre blanchi, tant elle recouvre de corruption et d'ordure. Voyez un linge souillé de crachats et d'humeurs, vous ne voudriez pas le toucher du bout des doigts, vous n'osez pas même le regarder ; et voilà cependant que vous êtes en extase devant l'impur réceptacle de toutes ces choses, devant cette infirmité collective !

Telle n'était pas votre ancienne beauté ; elle s'élevait au-dessus de celle-là autant que le ciel s'élève au-dessus de la terre. Que dis-je ? elle éclipsait même le ciel par sa nature et sa splendeur. Personne n'a jamais vu une âme dépouillée de son enveloppe matérielle ; j'essaierai néanmoins de vous donner une idée de sa beauté, en prenant mon point de départ dans des puissances d'un ordre supérieur. Ecoutez plutôt

l'impression que l'éclat de ces puissances produisait sur l'homme de désirs. Voulant nous faire connaître leur beauté et ne trouvant pas dans le corps un terme de comparaison, il a recours à l'éclat des métaux, et, non content même de cela, il prend pour exemple le rayonnement de la foudre. Et, bien qu'elles n'aient jamais montré leur pure substance à découvert, qu'on ne puisse les entrevoir que dans une obscurité profonde et comme à travers les voiles de la nuit, elles ont cependant brillé d'une assez vive lumière pour qu'on puisse pressentir ce qu'elles seront un jour quand tous les voiles auront disparu. C'est également là ce que nous devons penser de la beauté de l'âme. « Ils seront comme des anges, » dit le Seigneur en parlant des élus. A ne considérer même que les corps, leurs éléments les plus légers et les plus subtils, ceux qui sont emportés et remontent vers les choses incorporelles sont de beaucoup plus précieux et plus admirables que les autres. Le ciel est plus beau que la terre, le feu l'emporte sur l'eau, les étoiles éclipsent la beauté des pierres précieuses ; nous admirons l'arc-en-ciel plus que les violettes, les roses et toutes les autres fleurs qui s'épanouissent sur la terre. Et si vous pouviez, après tout, contempler des yeux du corps la beauté de l'âme, vous prendriez en pitié toutes ces beautés matérielles, tant elles sont impuissantes à nous représenter la forme ravissante de cette substance spirituelle.

Ne négligeons donc pas ce trésor, je vous en conjure, ne repoussons pas un semblable bonheur ; nos espérances chrétiennes nous donnent un facile accès à cette immortelle beauté. « Ce rapide instant d'une tribulation légère nous constitue, dans les hauteurs des cieux, un poids immense de gloire éternelle, alors que nous contemplons, non les choses qui se voient, mais celles qui ne se voient pas ; car celles-là n'ont qu'un temps et celles-ci subsisteront à jamais. » *II Corinth.*, IV, 17. Si les tribulations que vous connaissez, l'heureux Paul a pu les appeler légères, en détournant ses regards des choses visibles, combien plus vous serait-il aisé de vaincre la passion ? Nous ne venons pas vous appeler à braver les dangers, à mourir chaque jour,

à supporter incessamment de nouvelles blessures, les verges, les fers, la haine de l'univers entier, l'inimitié de vos proches, des veilles prolongées, de lointains pèlerinages, la fureur des flots, les attaques des voleurs, les embûches, de la famille, les douleurs que vous causent les amis; nous ne vous imposons ni la faim, ni le froid, ni la nudité, ni le feu, ni la tristesse, qu'elle provienne de nos malheurs ou des malheurs d'autrui. Non, nous ne vous demandons rien de pareil; nous vous conjurons uniquement de vous arracher à votre fatale servitude et de revenir à votre ancienne liberté; souvenez-vous, et des châtimens auxquels la passion vous expose, et des récompenses que méritait naguère votre vertu. Que les infidèles ne soient pas touchés par la pensée de la résurrection, qu'ils n'y puisent aucun sujet de crainte, certes cela ne doit pas nous étonner; mais que nous, qui croyons à la réalité des choses futures encore plus qu'à celle des choses présentes, traînions une vie si misérable et si tourmentée; qu'un tel souvenir nous laisse entièrement insensibles et que nous soyons tombés dans une si profonde incurie; certes il y a là quelque chose qui tient de la démence. Si nos actions, à nous qui possédons la lumière de la foi, ne diffèrent pas de celles des infidèles; bien plus, si nos sentiments sont encore moins élevés, — car combien de vertus humaines qui brillent encore parmi eux! — quelle consolation, quelle indulgence même pouvons-nous espérer? On voit beaucoup de marchands, après avoir subi les désastres du naufrage, conserver encore toute leur énergie, bien que ce malheur fût causé, non par leur imprudence, mais par la force des éléments; et nous qui sommes en droit d'arriver à l'heureux terme, puisque nous savons, à n'en pas douter, que ni le naufrage, ni une perte quelconque ne saurait nous arriver malgré nous, ne mettrons-nous pas la main à l'œuvre? ne reprendrons-nous pas le céleste négoce que nous avons commencé et resterons-nous là les bras croisés dans l'inaction la plus honteuse? Et plutôt à Dieu que cette inaction fût absolue et que nous n'agissions pas contre nous-mêmes, ce qui met le comble à notre folie? Supposez un athlète qui, laissant de côté son anta-

goniste, tournerait ses coups contre lui-même, se meurtrirait la tête et le visage, dites-moi, ne le rangerions-nous pas au nombre des insensés?

Le diable nous a supplantés et nous a terrassés; hâtons-nous de nous relever et prenons garde qu'il ne nous entraîne plus loin; ne nous jetons pas de nous-mêmes dans le mal; aux blessures qu'il nous a faites, n'ajoutons pas de nouvelles blessures. Le saint roi David tomba dans le même précipice où vous êtes tombé, il tomba même dans un autre, il devint homicide. Quoi donc, resta-t-il étendu par terre? ne fut-il pas aussitôt debout, prêt à recommencer courageusement la lutte contre son ennemi? Il en triompha même d'une manière si complète que, même après sa mort, il demeura le protecteur de sa race. Salomon s'était flétri par les plus honteuses bassesses, il avait mille fois mérité la mort; mais à cause de David son royaume demeura intact. C'est ce que Dieu déclare en ces termes: « Je déchirerai, oui, je déchirerai ton royaume, je l'arracherai de ta main et je le donnerai à ton serviteur. Durant les jours de ta vie, néanmoins, je n'exécuterai pas cette menace. » Pourquoi? « A cause de David ton père; mais je retirerai le royaume des mains de ton fils. » III *Reg.*, XI, 11. Ezéchias voyait sa puissance dans le plus extrême danger, tout juste qu'il était, et Dieu lui promit de le secourir à cause du chef auguste de sa race. « Je protégerai cette ville, dit-il, et je la sauverai à cause de moi et à cause de David mon fils. » IX *Reg.*, XIX, XXXIV. Voilà quel est le pouvoir de la pénitence. Or, David avait pensé, comme vous le pensez aujourd'hui, que Dieu ne saurait être apaisé. S'il s'était dit en lui-même: Dieu m'avait comblé des plus grands honneurs, il m'avait mis au nombre de ses prophètes et à la tête de son peuple, il m'a délivré d'innombrables périls, et maintenant, qu'après tant de bienfaits je suis tombé, j'ai commis les derniers crimes, puis-je espérer me le rendre de nouveau propice? si telles eussent été ses pensées, non-seulement il n'eût jamais accompli le bien qu'il fit dans la suite, mais encore il aurait perdu celui qu'il avait fait jusque-là.

15. Les blessures corporelles ne sont pas les seules à causer la mort, quand elles sont négligées.

gées ; il en est de même des blessures de l'âme. Et pourtant nous en sommes venus à ce point de folie de nous occuper des premières avec la plus vive sollicitude, tandis que nous ne faisons aux secondes aucune attention. Souvent le corps sera atteint de quelque maladie incurable, sans que pour cela nous perdions espoir. Les médecins ont beau nous répéter continuellement que les remèdes ne peuvent rien contre le mal, nous ne laissons pas que d'implorer avec instance au moins un petit soulagement. Mais s'agit-il des maladies de l'âme, dont aucune n'est sans remède, parce qu'elles ne sont pas sous le coup de la fatalité des lois de la nature, nous montrons aussi peu de zèle et de courage que s'il s'agissait de maux qui nous seraient étrangers. Ainsi, là où la nature de l'affection nous interdit toute espérance, nous déployons la plus grande activité, comme si nous étions fondés à compter sur le retour de la santé ; là, au contraire, où rien ne motive le découragement, nous désespérons du succès et nous ne faisons aucun effort, tant l'idée que nous nous formons de l'importance du corps au détriment de l'âme a d'exagération ! Et voilà pourquoi nous ne parvenons même pas à sauver le premier. Mépriser ce qu'il y a de principal, et concentrer toute son activité sur ce qu'il y a de secondaire, c'est compromettre gravement les intérêts de l'une et de l'autre de ces choses. Observer l'ordre convenable, s'occuper sérieusement de ce qu'il y a de plus important, alors même qu'on négligerait ce qui ne vient qu'en seconde ligne, c'est assurer du même coup et le salut de cette chose-ci et le salut de celle-là. Le Christ nous l'atteste lui-même dans ces paroles : « Ne craignez point ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent tuer l'âme. Craignez plutôt celui qui peut précipiter dans l'enfer le corps et l'âme tout ensemble. » *Matth.*, x, 28.

Eh bien, vous avons-nous persuadé qu'il n'y a jamais lieu de regarder les maux de l'âme comme incurables et de n'en plus désespérer la guérison, ou bien serait-il besoin de nouveaux raisonnements ? Dussiez-vous désespérer mille fois de vous-même, pour nous, jamais nous ne désespérerons de vous, jamais nous ne concevrons un sentiment que nous condamnons en autrui quoi-

qu'il y ait de la différence entre désespérer de soi-même et désespérer du prochain. Celui qui désespère du prochain obtiendra aisément son pardon ; pour celui qui désespère de lui-même, il en sera tout autrement. Comment cela ? C'est que le repentir et la ferveur du prochain ne dépendent de nous en aucune façon, et qu'il est seul le maître et l'arbitre de ses actes. Nous ne désespérerons donc jamais de vous, fussiez-vous plongé dans l'excès de l'abattement. J'espère, oui, j'espère qu'un jour vous reprendrez le chemin de la vertu, que vous retournerez à votre vie d'autrefois. Ecoutez ce qui va suivre. Le prophète dénonçait hautement cette terrible sentence aux habitants de Ninive : « Encore trois jours, et Ninive sera détruite. » *Jon.*, III, 4. Les Ninivites ne perdirent pas pour cela courage. Quoiqu'ils ne fussent point assurés de fléchir la colère divine, quoique la voix du prophète leur indiquât plutôt le contraire, car la sentence ne contenait aucune restriction, et s'exprimait dans les termes d'un décret formel ; néanmoins ils se résolurent à faire pénitence. « Qui sait, se dirent-ils à eux-mêmes, si Dieu ne reviendra pas sur ses pas, s'il ne se laissera pas apaiser, s'il ne suspendra pas le cours de sa fureur et de sa colère, en sorte que nous ne périssions pas ? Et Dieu considéra leurs œuvres ; et, voyant qu'ils étaient sortis de leurs voies criminelles, il revint sur la sentence dont il les avait menacés, et il ne la mit pas à exécution. » *Jon.*, III, 9, 10.

La conduite intelligente que tinrent ces ignorants et ces barbares, nous devons à plus forte raison la tenir, nous qui avons été instruits par des enseignements divins, et qui avons vu, soit en paroles, soit en action, une infinité d'exemples de cette nature. « Mes conseils ne sont pas vos conseils, mes voies ne sont pas vos voies, dit le Seigneur. Autant le ciel est éloigné de la terre, autant mes pensées sont éloignées de vos pensées et mes conseils de vos conseils. » *Isa.*, LV, 8, 9. Nous-mêmes, lorsque nos serviteurs, après avoir commis quelque faute, nous assurent qu'ils se corrigeront, nous les recevons en grâce, nous les réintégrons dans leurs premières charges, et quelquefois nous allons jusqu'à leur témoigner une plus grande confiance. Or, certain-

nement, Dieu en agira ainsi envers vous. S'il nous eût créés pour nous accabler de ses châtements, vous auriez raison de vous livrer au désespoir et de douter de votre salut; mais, puisqu'en nous créant il n'a suivi d'autre inspiration que celle de sa bonté, puisqu'il nous a destinés à d'éternelles délices, que tel a été le but de ses œuvres et de sa conduite depuis le premier jour de notre existence jusqu'au jour présent, quel motif légitimerait un pareil sentiment? Est-ce parce que nous l'avons extrêmement irrité, irrité comme nul homme ne l'avait fait jusqu'à nous? Eh bien, c'est principalement pour cela qu'il nous faut quitter le chemin où nous marchons, faire pénitence du passé et changer complètement notre manière de vivre, Nos forfaits, quels qu'ils soient, ne l'irriteront jamais autant que l'irriterait la résolution de ne point changer à l'avenir. Car, avoir péché, c'est faiblesse purement humaine; mais, s'opiniâtrer dans le mal, ce ne serait plus de la faiblesse humaine, ce serait une perversité satanique. Voyez la différence de la flétrissure que le Seigneur inflige à l'une et à l'autre de ces choses par l'organe de son prophète: « Je lui dis, après qu'elle eut commis toutes ces abominations: Reviens à moi; et elle n'est point revenue. » *Jerem.*, III, 7. Dans un autre endroit, pour nous montrer avec quelle ardeur il désire notre salut, ayant oui son peuple promettre, après de nombreuses prévarications, de suivre désormais la voie droite, il s'écrie: « Oh! qui mettra dans leurs cœurs la résolution de me craindre et d'observer mes commandements tous les jours de leur vie, afin qu'ils soient heureux à jamais, eux et leurs enfants! » *Deuter.*, V, 29. « Et maintenant, ô Israël, disait Moïse à ce même peuple, le Seigneur Dieu, que te demande-t-il autre chose, sinon de craindre le Seigneur ton Dieu, de marcher dans toutes ses voies et de l'aimer? » *Deuter.*, X, 12. Comment un Dieu qui réclame ainsi notre amour, qui fait tout pour l'obtenir, qui n'a même pas épargné son fils unique, tant il nous a aimés, à qui notre conversion est toujours une chose si agréable, comment, dis-je, n'accueillerait-il pas le pécheur pénitent et ne le comblerait-il pas de caresses? Ecoutez ce qu'il fait dire à son prophète:

« Avouez le premier vos iniquités, et vous serez purifié. » *Isa.*, XLIII, 26. S'il nous impose cette obligation, c'est pour que nous l'en aimions davantage. Un ami abreuvé d'outrages par celui qu'il aime, ne lui retire pas pour cela son affection: il ne s'efforcera de rappeler ces outrages que pour montrer à son ami la vivacité de son amitié, et pour donner une nouvelle force au lien qui les unit. Si l'aveu de nos fautes nous remplit de tant de consolation, nous en goûterons beaucoup plus encore en travaillant à les effacer par nos œuvres. Si les choses n'étaient point de la sorte, si, une fois que nous sommes sortis de la voie droite, d'insurmontables obstacles nous empêchaient d'y rentrer, un très-petit nombre d'hommes pourraient seulement arriver au royaume des cieux. Or nous trouvons cependant des personnages qui, après leur chute, n'en ont brillé que d'un plus vif éclat. Les hommes qui se sont précipités avec impétuosité dans le mal, porteront la même ardeur dans le bien, d'autant plus qu'ils n'ignoreront pas la grandeur de leurs dettes. C'est le Christ qui nous l'apprend dans ces paroles qu'il adressait à Simon, à propos de la femme pécheresse: « Tu vois cette femme? lui dit-il. Je suis entré dans ta maison; tu ne m'as pas donné de l'eau pour laver mes pieds; mais cette femme a arrosé mes pieds de ses larmes, et elle les a essuyés avec ses cheveux. Tu ne m'as pas donné de baiser; mais elle, depuis qu'elle est entrée, n'a cessé de baiser mes pieds. Tu n'as point répandu de l'huile sur ma tête, et elle a répandu sur mes pieds des parfums. C'est pourquoi je te dis: Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. Celui à qui il est moins pardonné aime moins. Puis il dit à la femme: Vos péchés vous sont remis. » *Luc.*, VII, 44, 48.

16. Aussi le démon, sachant que les grands pécheurs, quand ils seront convertis, déploient une admirable générosité, parce qu'ils comprennent la gravité de leurs erreurs passées, craint extrêmement qu'ils ne commencent à revenir sur leurs pas. Cette démarche une fois faite, rien ne les arrête plus ensuite: dévorés du feu de la pénitence, ils rendent leur âme plus pure que l'or le plus pur; et, sous l'impulsion de leur con-

science et du souvenir de leurs anciennes prévarications, comme sous l'impulsion d'un vent impétueux, ils voguent à pleine voile vers le port de la vertu. C'est en quoi ils l'emportent sur ceux qui ne sont jamais tombés ; ils déploient beaucoup plus d'énergie, pourvu, comme je le disais il n'y a qu'un instant, qu'ils aient commencé à mettre la main à l'œuvre. Le point le plus coûteux et le plus difficile est d'en venir à marcher résolument dans la voie, à s'engager dans le vestibule de la pénitence, à repousser et à renverser l'ennemi qui, en ce moment, redouble d'efforts et de violence. Après une première défaite, il ne montrera plus la même fureur : comme nous l'aurons vaincu là où il jouissait de tous ses avantages, nous n'en concevrons que plus d'ardeur, et nous n'en éprouverons que plus de facilité à parcourir cette belle carrière. Ainsi donc, revenons sur nos pas ; reprenons notre course vers cette cité des cieux à laquelle notre nom appartient, à laquelle nous ne pouvons renoncer sans crime. Le désespoir, en effet, n'est pas seulement funeste en ce qu'il nous ferme la porte de cette patrie et nous mène à un mépris et à une négligence plus marquée, mais de plus en ce qu'il nous anime d'une folie satanique. N'est-ce pas de cette manière que le démon est devenu ce qu'il est aujourd'hui ? n'a-t-il pas commencé par le désespoir, et n'est-ce pas le désespoir qui l'a précipité dans son état actuel de folie ? Dès qu'une âme s'est mise à désespérer de son salut, elle ne sent plus la roideur de la pente sur laquelle elle est entraînée, et toutes ses paroles, toutes ses actions la rapprochent de sa ruine. Semblables à ces insensés qui, ayant perdu toute idée saine, ne redoutent plus rien, ne rougissent plus de rien, et fallût-il s'élancer au milieu du feu et de la mer, ou du haut d'un précipice, ne reconnaissent plus de bornes à leur aveugle témérité ; les cœurs gagnés par la folie du désespoir n'acceptent plus de frein, tournent sans cesse dans un cercle d'iniquités, et, à moins que la mort ne survienne et ne les délivre de cette fureur et de cette frénésie, ils se font à eux-mêmes des maux incalculables.

C'est pourquoi je vous conjure de revenir à

vous et de sortir de cet engourdissement, avant que l'ivresse du désespoir ne vous ait conduit à une chute si dangereuse, de vous arracher à cette obsession diabolique, sinon d'une façon définitive, du moins d'une façon progressive et insensible. A mon avis, il vous en coûterait beaucoup moins de rompre d'un seul coup tous les liens qui vous enlacent, et d'embrasser sur-le-champ les exercices de la pénitence. Si, toutefois, cette rupture soudaine vous semble trop malaisée, choisissez parmi les routes qui mènent à de meilleures mœurs celle que vous voudrez, à la condition que vous vous rapprochiez de la vie éternelle et que vous songiez à la mériter. Oh ! je vous en prie, je vous le demande au nom de votre vertu d'autrefois, de votre fermeté d'autrefois dans le bien, que nous vous voyions remonter à la même hauteur, déployer la même constance. Ayez compassion de ceux pour qui vous avez été un sujet de scandale, de ceux qui sont tombés, de ceux qui se sont relâchés, de ceux enfin qui ont renoncé à rentrer dans le chemin de la vertu. Mais une sombre tristesse obscurcit le cœur de nos pères, tandis que la joie et l'allégresse règnent dans les réunions des infidèles et de ces jeunes gens dont la vie n'est qu'une longue oisiveté. Mais si vous reveniez à votre première régularité de vie, ce serait tout le contraire, notre honte deviendrait leur partage, et nous reprendrions une inébranlable assurance en voyant votre renommée et votre gloire couronnée d'une nouvelle splendeur. A des victoires pareilles sont attachés à la fois l'éclat et le bonheur. Outre la récompense réservée à vos bonnes actions, vous serez un exemple frappant, un sujet d'encouragement et de consolation pour vos frères, s'ils venaient à faire les mêmes chutes, et vous les aiderez de la sorte à se relever et à rentrer en eux-mêmes. Ne voyez pas en ceci un léger avantage, et ne plongez point nos âmes remplies de tristesse dans l'enfer ; permettez-nous plutôt de respirer librement et de dissiper le sombre nuage dont votre malheur nous a couverts. Car nous ne songeons pas en ce moment à nos propres maux, nous ne gémissons que sur les vôtres. Consentez à ouvrir les yeux, à rentrer en vous-même, à prendre rang de nouveau

dans l'armée des anges, et vous nous délivrerez de cette douleur, et vous effacerez une grande partie de nos prévarications. Que la pénitence confère aux pécheurs convertis une splendeur remarquable, plus remarquable souvent que celle des justes qui ne sont jamais tombés, nous vous l'avons prouvé par les divines Ecritures. C'est pour cela que les publicains et les courtisanes sont appelés à la possession du royaume des cieux ; c'est pour cela que les derniers sont maintes fois placés avant les premiers.

17. Je vous entretiendrai d'un trait arrivé de nos jours, et dont vous pouvez avoir été vous-même témoin. Vous connaissez le jeune Phénir, fils d'Urbain, qui fut laissé de bonne heure orphelin et maître d'une fortune, d'un personnel de serviteurs et de domaines considérables. Dès qu'il a dit un adieu définitif aux études et aux écoles, il dépose ses riches vêtements, renonce à toute pompe mondaine, revêt un habit grossier, et, gagnant la solitude des montagnes, il déploie une sagesse non-seulement telle qu'on eût pu l'attendre de son âge, mais telle qu'en déployaient les hommes les plus sérieux et les plus éminents. Ayant été jugé digne ensuite de prendre part à la célébration des saints mystères, il se livra plus parfaitement encore à la vertu. Et tout le monde de se réjouir et de glorifier Dieu, à la vue de ce rejeton d'une race illustre qui, élevé dans l'opulence, foulait aux pieds, à un âge si tendre, tout faste mondain, et gravissait d'un pas rapide les véritables hauteurs. Il était dans ces dispositions et l'objet de l'admiration générale, lorsque des hommes perdus de mœurs, qui par droit de parenté exerçaient sur lui une certaine tutelle, le ramenèrent sur les flots auxquels il s'était dérobé. Abandonnant tous ses bons desseins, il descendit des montagnes sur la place publique ; on le vit depuis ce moment parcourir à cheval, suivi de nombreux serviteurs, la ville entière, et se refuser à toute pensée de sagesse. La volupté dont il respirait l'atmosphère émoussa son cœur, et il se jeta bientôt dans toutes sortes de folles amours. Parmi les gens qui le connaissaient, il n'y en avait aucun qui ne désespérât de son salut, tant il leur paraissait gravement compromis par l'essaim des

adulateurs qui se pressaient autour de sa jeunesse opulente et privée de la direction paternelle. Cette classe d'hommes pour qui rien n'est aussi facile que de blâmer, accusaient ceux qui lui avaient inspiré tout d'abord l'amour de la vie monastique. Le voilà, disaient-ils, déchu de la vie spirituelle, incapable en même temps de jamais régir ses propres affaires ; car ayant dû interrompre le cours de ses études, il n'a pu en retirer aucun fruit. Tandis qu'on tenait ces propos, et que le scandale devenait de plus en plus éclatant, de saints personnages qui avaient opéré souvent avec succès de semblables captures, et qui s'étaient convaincus par expérience qu'il ne faut jamais désespérer de ces âmes, lorsqu'on a pour armure la confiance en la bonté divine, prirent le parti d'épier l'instant où le jeune homme paraîtrait sur l'Agora, afin d'aller à sa rencontre et le saluer. Au commencement, pendant qu'ils marchaient à sa suite, il répondit du haut de son cheval à leurs observations, sans daigner même tourner sur eux ses regards. Mais ces hommes, dont le cœur ne respirait que tendresse et charité, ne firent aucune attention à ces procédés outrageants. Ils n'avaient en vue qu'une seule chose, d'arracher l'agneau à la fureur des loups, et, à force de patience, ils y réussirent. En effet, le jeune homme sortant à la fin comme d'un long égarement, et rentrant en lui-même, devint confus de tant de prévenances. Du plus loin qu'il les aperçut venir de son côté, il descendit de son cheval, et, la tête penchée, il écouta en silence leurs bons avis. Bientôt il eut encore pour eux plus d'égards et de respect ; en sorte que, secondés par la grâce de Dieu, ces saints hommes le débarrassèrent insensiblement des filets dont il était entouré, et le ramenèrent à son ancienne solitude et à sa première sagesse. Telle est aujourd'hui la splendeur de sa vertu, que sa vie d'autrefois, comparée avec la vie qu'il mène depuis sa chute, en est complètement éclipse. Ayant expérimenté par lui-même la séduction des choses humaines, il a distribué aux pauvres toutes ses richesses : à l'abri désormais de toutes les sollicitudes qu'elles entraînent, il a ravi par là à ses faux amis toute occasion de le circonvenir. Maintenant il suit le chemin du

Histoire
d'un jeune
homme qui,
après s'être
égaré, est
rentré dans
la voie de la
vertu.

ciel, et il marche à grands pas vers la perfection de la vertu.

C'est dans sa jeunesse que l'individu dont je vous cite l'exemple fit cette chute et qu'il la répara. Un autre avait déjà répandu au désert bien des sueurs avec un seul compagnon pour toute société, il avait vécu de la vie des anges, et il touchait à sa vieillesse, lorsque je ne sais comment, prêtant l'oreille à une suggestion satanique, et donnant accès, par sa négligence, à l'esprit du mal dans son cœur, il fut pris tout à coup de l'amour des femmes, lui qui depuis qu'il avait embrassé la vie monastique, n'avait pas vu une seule femme. Il commença par demander à son compagnon qu'il lui servit du vin et des viandes, l'assurant que, s'il le lui refusait, il s'en allait sur-le-champ à la ville. S'il parlait sur ce ton, ce n'était pas qu'il désirât ce qu'il demandait ; mais il cherchait uniquement une occasion et un prétexte pour quitter sa solitude. Son compagnon, surpris de ce langage, et craignant qu'un refus de sa part ne fût suivi de fâcheuses conséquences, se prêta pleinement à son caprice. Quand le premier vit son expédient inutile, il mit de côté toute honte, jeta son masque et déclara qu'il lui fallait absolument aller en ville. L'autre essaya de l'en détourner, mais vainement ; il le laissa donc partir, sauf à le suivre pour découvrir le motif de sa résolution. L'ayant vu entrer dans une maison publique, et comprenant qu'il y allait trouver quelque courtisane, il attendit qu'il eût satisfait son inconcevable passion, et, dès qu'il le vit reparaitre, il le reçut à bras ouverts, le serra contre son cœur, le baisa tendrement, et sans lui reprocher aucunement son action criminelle, il le pria seulement, puisqu'il n'avait plus rien à désirer, de retourner dans sa solitude. Cette extrême bonté rendit confus son infortuné compagnon ; touché jusqu'à l'âme, il déplora sa faiblesse et suivit son ami dans les montagnes. Quand il y fut arrivé, il le pria de le laisser dans une autre cellule, d'en fermer soigneusement les portes, de lui donner à certains jours un peu de pain et d'eau, et de répondre aux personnes qui s'informeront de lui qu'il n'était plus. Son ami accéda à ses vœux : le pénitent s'enferma donc dans sa cellule, où,

par des prières, des larmes et des macérations continuelles, il travailla à purifier les souillures de son âme.

Peu de temps après, la sécheresse désolant la contrée et jetant dans l'affliction tous les habitants, l'un de ceux-ci fut averti en songe d'aller trouver le reclus et de le supplier qu'il voulût bien obtenir par ses prières la cessation du fléau. En conséquence, il part avec quelques-uns de ses amis. N'apercevant que le compagnon de celui qu'ils venaient chercher, ils lui demandèrent de ses nouvelles et apprirent qu'il n'était plus. Persuadés qu'ils étaient trompés, ils recoururent à la prière, et ils reçurent par la même vision le même avertissement. Alors ils entourent celui qui les avait induits en erreur, et le pressent de leur faire voir son compagnon de solitude, assurant qu'il n'était pas mort et qu'il était plein de vie. En entendant ces paroles, le solitaire voyant qu'il ne pouvait pas pousser plus loin la fidélité de sa promesse, conduisit les suppliants à la cellule du pieux pénitent. Ils en renversent le mur, car il n'y avait aucune issue, ils entrent et, se prosternant aux pieds du reclus, ils lui racontent tout ce qui s'est passé, et le supplient de les délivrer de la famine. Il s'y refusa tout d'abord, disant qu'il était loin d'avoir en son intercession une telle confiance ; car il avait son péché devant les yeux, comme s'il n'eût fait que de le commettre. Cependant après avoir exposé tout ce qui était arrivé, on obtint de lui qu'il se mettrait en prières ; à peine eut-il prié que la sécheresse cessa. Quant à l'histoire de ce jeune homme qui, après avoir été disciple de Jean, fils de Zébédée, renonça à la vie solitaire et resta longtemps chef d'une bande de voleurs ; puis, tombant à son tour entre les mains pieuses du bienheureux vicillard, quitta les repaires et les antres des brigands pour embrasser de nouveau la vertu, vous ne l'ignorez certainement pas, et vous en connaissez aussi bien que nous tous les détails. Il me souvient de vous avoir entendu souvent admirer la condescendance extrême de l'Apôtre, baisant la main ensanglantée du jeune homme, le pressant contre sa poitrine, et le ramenant ainsi au bercail.

18. Et le bienheureux Paul n'accueillit-il pas

avec tendresse après sa conversion, Onésime, ce fugitif, ce voleur, cet homme inutile; ne demanda-t-il pas à son maître de recevoir l'esclave repentant comme il eût reçu son maître dans la foi? « J'intercède, lui dit-il, pour mon fils Onésime que j'ai enfanté dans les fers : il vous a été autrefois inutile ; mais il vous sera maintenant utile à vous et à moi. Je vous le renvoie ; recevez-le comme mes propres entrailles. J'avais voulu le retenir auprès de moi, afin qu'il me rendit quelque service en votre place dans les chaînes que je porte pour l'Évangile. Mais je n'ai rien voulu faire sans votre avis, désirant que cette bonne œuvre n'ait rien de contraint, mais soit parfaitement volontaire. Peut-être vous a-t-il quitté pour un temps afin que vous le reprisiez pour toujours, non plus comme un simple esclave, mais comme celui qui d'esclave est devenu un frère très-cher, à moi en particulier, et beaucoup plus à vous, à qui il appartient et selon la chair et selon le Seigneur. Si donc vous me considérez comme étroitement uni à vous, recevez-le comme moi-même. » *Epist. ad Philem.*, 10, 17. Il écrivait d'autre part aux Corinthiens : « Que je n'aie point à pleurer, à mon arrivée, sur plusieurs de ceux qui ont péché précédemment et qui n'ont pas fait pénitence... Je vous l'ai déjà dit, et je vous le répète, poursuit-il plus bas ; si je reviens parmi vous, je serai sans miséricorde. » II *Corinth.*, XII, 21 ; XIII, 2. Voyez-vous quelles sont les âmes sur lesquelles l'Apôtre verse des larmes et auxquelles il refuse tout ménagement? Ce ne sont point celles qui ont péché, mais celles qui n'ont point fait pénitence. Ce ne sont point même celles qui n'ont pas fait pénitence, mais celles qui, averties jusqu'à deux fois, n'ont eu aucun égard à ces observations. Ces paroles, « Je vous l'ai déjà dit, je vous le dis encore comme si j'étais présent ; enfin, je vous l'écris, étant éloigné de vous, » indiquent simplement une chose que nous avons à craindre de voir se reproduire pour nous. Si Paul, qui tenait aux Corinthiens ce langage sévère, n'est point parmi nous, il y a le Christ, au nom duquel parlait l'Apôtre. Lui aussi sera pour nous sans miséricorde si nous persistons dans notre obstination, et il nous châtiara rigoureuse-

ment et dans la vie présente et dans la vie future.

« Prévenons sa présence par l'aveu de nos fautes ; » *Psal.*, xciv, 2 ; préparons nos cœurs devant lui : « Avez-vous péché, nous dit-il ; ne commettez point de nouvelles fautes, et implorez le pardon de celles que vous avez à vous reprocher. » *Eccli.*, xxi, 1. « Le juste commence toujours par s'accuser lui-même. » *Proverb.* xviii, 17. N'attendons pas qu'une voix accusatrice s'élève contre nous ; remplissons nous-mêmes cet office par avance, et cette humilité nous obtiendra de la part du juge une plus grande indulgence. Vous avouez bien vos péchés, vous reconnaissez votre extrême misère : je ne l'ignore pas. Mais ce n'est pas là seulement ce que je veux ; je désirerais vous voir persuadé que vous pouvez conquérir par là de nouveau la justice. Tant que vous vous bornerez à cet aveu, vous aurez beau vous accuser vous-même ; vous ne réussirez pas à vous délivrer de vos péchés. Personne ne fait une chose avec l'ardeur et l'ordre convenables s'il n'est préalablement convaincu de l'utilité de son entreprise. La semence une fois jetée, le semeur ne récoltera pas s'il n'apprécie les avantages de la moisson. Qui consentirait jamais à se briser de fatigue, pour ne retirer de sa peine aucun profit? Par conséquent, celui qui jette en semence ses paroles, sa confession et ses larmes, ne s'affranchira du péché qu'à la condition d'en concevoir la louable espérance ; sans quoi il deviendrait la proie d'un désespoir funeste. De même, en effet, que le cultivateur qui désespère de la récolte, ne prendra pas le soin de soustraire ses champs aux influences nuisibles ; de même le fidèle qui sème ses aveux mêlés de larmes sans en espérer aucun avantage, ne parviendra pas à éloigner tout ce qui rend la pénitence inutile. Or, ce qui rend la pénitence inutile, c'est l'obstination dans le mal. « Un homme qui bâtit, et un autre qui renverse, est-il écrit, que recueilleront-ils sinon de la peine? A celui qui après avoir touché un mort s'est purifié et qui le touche de nouveau, de quoi lui sert sa première purification? Ainsi, l'homme qui jeûne après ses péchés et qui les commet de nouveau, qui exaucera sa prière? » *Eccl.*, xxxv, 28, 30, 31. C'est contre celui qui retourne de la jus-

tice au péché, que le Seigneur prépare son glaive. « De même que rien n'est repoussant comme le chien qui revient à son vomissement ; de même rien n'est odieux comme l'insensé que sa malice ramène à ses anciens crimes. » *Prov.*, xxvi, 11.

Ne déclarez donc pas votre faute uniquement pour vous en accuser, mais pour vous en justifier au moyen de la pénitence ; de la sorte vous pourrez vous servir de cet aveu pour déterminer votre âme à ne plus retomber dans le même précipice. On se condamne soi-même ouvertement : se qualifier de pécheurs, c'est un procédé que l'on trouve même chez les infidèles. Bien des hommes et des femmes de théâtre, éclairés sur l'infamie de leur condition, avouent leur misère, mais non avec l'intention qu'il faudrait. Aussi n'appellerai-je pas cela une confession. L'aveu de leurs fautes n'est accompagné ni d'une componction sincère, ni de larmes amères, ni d'un changement réel de conduite : ils ne visent qu'à obtenir par cette humble déclaration les louanges de ceux qui les écoutent. La gravité d'une faute paraît, en effet, bien différente, suivant qu'elle est déclarée par autrui ou par le coupable lui-même. Il y a aussi des hommes que l'excès du désespoir jette dans l'insensibilité ; en sorte que, méprisant l'opinion de leurs semblables, ils publient effrontément leurs désordres comme s'il s'agissait des désordres d'autrui. Ce n'est point au nombre de ces gens-là que je désirerais vous voir ; je ne voudrais pas davantage que votre confession fût le fruit du désespoir ; mais que vous nourrissiez une espérance salutaire, que vous extirpiez de votre âme toutes les racines du sentiment opposé, et que votre conduite obéît à des inspirations différentes. Quelles sont les racines, quel est le principe de ce sentiment funeste ? La lâcheté. Que dis-je ? elle n'en est pas seulement la racine ; elle en est de plus la nourrice et la mère. De même que la corruption des étoffes en laine y engendre la teigne, laquelle y développe à son tour la corruption ; de même la lâcheté après avoir produit le désespoir, y trouve ensuite un aliment ; de façon qu'ils sont l'un pour l'autre la cause réciproque d'un accroissement fatal, et d'un développement considérable. Retrancher et amputer l'un de ces principes sera donc le

moyen de venir facilement à bout de l'autre. Ni celui qui repousse les suggestions de la lâcheté ne tombera dans le désespoir, ni celui qui ouvre son cœur à de saines espérances et qui le tient toujours haut et ferme, ne s'abandonnera à la lâcheté.

Désunissez-moi donc ce couple, brisez ce joug ; je veux dire cette pensée aux faces diverses qui vous accable, car la pensée dans laquelle se résument ces deux principes, loin d'être uniforme, prend tous les aspects et tous les visages. En quoi consiste-t-elle ? Il arrive quelquefois à un homme repentant d'accomplir de nombreuses et de vertueuses actions, et puis de tomber dans un péché qui compromet tout ce bel édifice. C'est là une des choses les plus propres à fomentier le désespoir, parce qu'il semble que tout ce que nous avons élevé est détruit, et que toutes nos peines précédentes deviennent inutiles. Or il importe de réfléchir, et de repousser cette pensée que si nous n'opposons ultérieurement à ces fautes une somme de bonnes actions capables de les contrebalancer avantageusement, une perte inévitable devient notre triste partage. Nos bonnes œuvres, ne l'oublions pas, sont pareilles à une forte cuirasse qui émousse la pointe du javelot, prévient tout accident fâcheux, et qui, si elle est brisée elle-même, n'en a pas moins préservé le corps humain d'un grave danger. Quiconque emporte de cette vie un grand nombre d'œuvres bonnes et mauvaises, ne se trouvera pas sans espoir aucun en présence des châtiments et des supplices de la vie à venir ; mais celui qui sera dépourvu de bonnes œuvres, souffrira des tortures inénarrables et sera voué à d'éternels châtiments. Une balance sera établie entre nos actions mauvaises et celles qui ne le sont pas. Ces dernières l'emporteront-elles, nous leur devons notre salut, et la malice du reste de nos œuvres ne sera pas suffisante pour changer notre destinée. Mais si nos œuvres mauvaises sont plus nombreuses, comme le poids de nos bonnes œuvres ne suffira pas à neutraliser l'impulsion violente des premières, nous serons condamnés au feu de l'enfer. Ces conclusions ne sont pas seulement le fruit de nos raisonnements privés ; elles sont conformes aux enseignements divins.

Le Seigneur, a dit l'Apôtre, « rendra à chacun selon ses œuvres. » *Roman.*, II, 6. Du reste, ce n'est pas seulement dans l'enfer, mais dans le royaume des cieux pareillement que vous remarquerez des degrés différents. « Il y a, disait le Sauveur, plusieurs places auprès de mon Père. » *Joan.*, XII, 2. « Autre est l'éclat du soleil, ajoute Paul, autre est l'éclat de la lune. » II *Corinth.*, XV, 41. Serait-il étonnant qu'il allât jusqu'à préciser cette distinction, quand il dit au même endroit que les étoiles elles-mêmes diffèrent en clarté les unes des autres ?

Que ces vérités nous inspirent donc la résolution de ne jamais nous éloigner de la pratique des bonnes œuvres et, parce que nous ne pourrions pas nous élever à la hauteur de la lune, ne dédaignons pas la condition des étoiles, cultivons la vertu dans cette mesure et nous pourrions arriver au ciel. Quand nous n'atteindrions ni la valeur de l'or, ni celle des pierres précieuses, pourvu que nous ayons celle de l'argent, les fondements de l'édifice auront la solidité convenable. Veillons seulement à ne pas être de nouveau cette matière que le feu dévore aisément ; si nous sommes incapables de grandes vertus, ne renonçons pas aux petites, car ce serait le comble de la démence. Loin de nous une pareille aberration. Comme les richesses matérielles, ainsi les richesses spirituelles croissent en proportion du soin que l'on met à ne pas négliger les plus petites occasions de profit. Il serait déraisonnable de vouloir, quand le souverain juge ne laissera même pas sans récompense un verre d'eau froide, que nous négligions complètement les petites choses, dès que nous ne pourrions pas en faire de grandes. Celui qui ne dédaigne pas les petites choses, n'en traitera les grandes que plus sérieusement. Celui qui néglige les unes, négligera également les autres. C'est afin de nous prémunir contre ce danger que le Christ a promis aux actions les plus communes une récompense magnifique. Quoi de plus simple que de visiter des malades ? et cependant c'est une action qui sera magnifiquement récompensée.

Ne repoussez donc pas la vie éternelle ; mettez dans le Seigneur vos délices, et offrez-lui vos supplications. Prenez de nouveau ce joug suave ;

acceptez ce fardeau léger ; rendez la fin digne du commencement ; ne souffrez pas que tant de trésors soient perdus pour vous. Si vous continuez à irriter Dieu contre vous par votre conduite, vous vous perdez sans retour. Mais si, avant que le présent état de choses s'aggrave, avant que les moissons aient été entièrement submergées, vous barrez les conduits de l'iniquité, outre que vous réparerez toutes vos pertes, vous réaliserez des profits considérables. Pesez bien toutes ces raisons, arrachez-vous à la poussière, levez-vous du sol où vous êtes étendu, et vous serez pour l'ennemi un sujet de terreur. Il estimait, quand il vous a renversé, que vous ne vous relèveriez plus. Aussi, quand il vous verra lui montrer encore vos mains menaçantes, frappé de ce spectacle inattendu, il hésitera longtemps avant de renouveler ses attaques, et vous serez dans une sécurité qui vous mettra à l'abri de toute blessure semblable. Si les désastres d'autrui sont pour nous autant d'enseignements, à plus forte raison en sera-t-il ainsi de nos propres désastres. Oui, j'ai la confiance que ces enseignements ne vous seront pas inutiles ; que Dieu aidant, votre gloire ne fera que briller d'un plus vif éclat, et que votre vertu vous élèvera bientôt au-dessus de vos frères. Seulement gardez-vous de toute pensée d'abattement et de désespoir. Voilà ce que, en toute circonstance, partout où je vous verrai, soit par moi, soit par autrui, je ne cesserai de vous rappeler. Prêtez l'oreille à ce conseil, et tout remède nouveau sera désormais inutile.

SECONDE EXHORTATION

A

THÉODORE

1. Si les écrits pouvaient transmettre les larmes et les gémissements, je vous en eusse envoyé cette lettre remplie. Je pleure, non parce que vous vous occupez des affaires paternelles, mais parce que vous avez effacé votre nom du cata-

logue de vos frères , parce que vous avez foulé aux pieds les engagements qui vous liaient au Christ. Voilà pourquoi je frissonne d'horreur, pourquoi je souffre, pourquoi je crains et je tremble ; car, une telle désertion, je ne saurais l'ignorer, attirera une sentence de condamnation sur les hommes qui, après s'être enrôlés dans cette milice, ont lâchement quitté leurs rangs. Du reste, que le châtement mérité par cette conduite offre un caractère de gravité exceptionnel, en voici une preuve évidente. Jamais on n'accusera un simple particulier de désertion ; mais celui qui, ayant pris l'habit militaire, est surpris en délit de désertion, a les plus grands dangers à craindre. La chose la plus terrible, mon cher Théodore, n'est pas de faire une chute en combattant, mais de ne pas se relever de cette chute. La chose la plus grave, n'est pas de recevoir quelque blessure dans la bataille, mais de ne plus y songer quand elle est reçue et de la négliger complètement. Aucun trafiquant, pour avoir fait une fois naufrage et perdu toute sa cargaison, ne renoncera à la navigation ; il ne tardera pas à braver de nouveau la mer et les flots, à entreprendre de longues traversées et à recouvrer de la sorte ce qu'il a perdu. Nous voyons des athlètes, après maintes chutes, rapporter néanmoins la couronne du triomphe. Quelquefois encore, un soldat qui aura souvent tourné le dos à l'ennemi, deviendra à la fin intrépide et triomphera des ennemis. Bien des fidèles, qui avaient nié le Christ, bravèrent de nouveau la rage des tourments, et se retirèrent le front ceint de la couronne du martyr. Or si, à cause de leur première faiblesse, ils s'étaient abandonnés au désespoir, ils n'auraient point recueilli la gloire de leur suprême épreuve.

Vous aussi, mon bien cher Théodore, parce que l'ennemi vous aura quelque peu ébranlé, n'allez pas vous jeter dans l'abîme ; restez ferme plutôt ; regagnez promptement la place que vous avez quittée, et n'estimez point injurieux pour vous en aucune façon d'agir ainsi après le coup dont vous avez été atteint. Si vous aperceviez un soldat revenir blessé du combat, vous ne lui adresseriez certainement aucun propos injurieux. L'ignominie pour lui consisterait à jeter ses ar-

mes et à se mettre hors de portée des ennemis. Mais, tant qu'il soutient avec énergie leurs efforts, il a beau être blessé et céder insensiblement du terrain, personne ne sera assez injuste et assez ignorant des choses de la guerre, pour lui en faire un crime. C'est le propre des gens qui ne combattent jamais de ne recevoir jamais de blessures. Quant à ceux qui attaquent impétueusement l'ennemi, ils seront plus d'une fois frappés et renversés. Voilà ce qui vous est arrivé maintenant à vous-même ; pendant que vous cherchiez à écraser le serpent, vous en avez été mordu. Mais, ayez confiance : un peu de sobriété, et il ne restera plus vestige de cette blessure. Vous réussirez même, soutenu par la grâce de Dieu, à broyer la tête de ce reptile funeste. Ne concevez point de trouble, parce que vous avez été si vite et dès le commencement chargé d'entraves. Il a vu, et il a vu en un clin d'œil, cet esprit mauvais, la vertu de votre âme ; il a compris qu'il aurait en vous un adversaire de plus en plus redoutable, et, à la vue de l'ardeur généreuse que dès le principe vous déployiez contre lui, il n'a pu douter que, si une pareille ardeur se maintenait, il ne fût aisément vaincu. C'est pourquoi, il s'est hâté, il n'a pas perdu un moment, il s'est précipité de tout son poids sur vous ; mais ce sera au détriment de sa propre tête, si vous soutenez le choc. Qui n'a point admiré la promptitude, la sincérité, la ferveur avec laquelle vous vous êtes donné au bien ? Vous méprisiez la douceur des festins, vous dédaigniez la recherche des vêtements, vous fouliez aux pieds toute espèce de faste ; l'amour que vous aviez pour la sagesse profane, vous l'aviez transporté à l'étude des divines Ecritures. Vous passiez à les lire des jours entiers, et des nuits entières à prier. Jamais vous ne rappeliez l'illustration de votre race, jamais le souvenir de votre opulence n'occupait votre esprit. Loin de là ; embrasser les genoux de vos fidèles, vous jeter à leurs pieds, vous semblait au-dessus de toute noblesse. Telles sont les choses qui tourmentaient l'esprit pervers ; telles sont les choses qui l'ont déterminé à vous livrer le plus violent combat. Et pourtant, il ne vous a pas frappé d'une blessure mortelle. S'il ne vous eût renversé qu'après

un long temps, après de longs jeûnes, des nuits passées sur la dure et plusieurs autres austérités, quoique tout ne fût pas perdu, il y aurait lieu de gémir en voyant ces sueurs, ces macérations, ces victoires nombreuses terminées par une défaite; mais, comme il n'a obtenu cet avantage sur vous qu'au moment où vous veniez seulement de vous dépouiller, il n'aura abouti qu'à augmenter l'ardeur avec laquelle vous vous disposez à le combattre. A peine sortiez-vous du port lorsque ce corsaire a fondu sur votre navire: vous n'acheviez point votre traversée; vous ne reveniez pas le vaisseau chargé de marchandises. Semblable au chasseur qui, attaquant un lion redoutable, n'entamerait que sa peau, et par cette blessure légère ne ferait que redoubler sa fureur, et que rendre la lutte plus terrible et la capture plus difficile, l'ennemi commun des hommes, en s'efforçant de vous atteindre profondément, a été déçu dans ses espérances, et n'a fait que vous disposer à pratiquer plus de mortifications et d'austérités à l'avenir.

Mobilité de la nature humaine, prompt à tomber et prompt à se relever.

2. La nature humaine est facile à changer: elle se laisse aisément séduire, mais elle est prompte aussi à se soustraire à l'erreur; il lui faut peu pour tomber, mais elle se relève aussitôt. Le bienheureux David, cet homme qui fut honoré du double privilège de la prophétie et de la royauté, après beaucoup d'actions admirables, paya son tribut à la faiblesse humaine. S'étant épris de l'épouse du prochain, il ne s'arrêta pas là, son amour le conduisit à l'adultère, et l'adultère à l'homicide. Mais, après avoir reçu ces deux blessures, il ne voulut pas y en ajouter une troisième; il recourut sur-le-champ au médecin, appliqua les remèdes convenables, les jeûnes, les larmes, des prières continuelles, l'aveu répété de sa faute. C'est ainsi qu'il apaisa la colère divine, qu'il remonta à sa dignité première, de telle sorte que, malgré cet adultère et cet homicide, la mémoire du père a pu servir de voile à l'idolâtrie du fils. En effet, son fils, Salomon, tomba dans les mêmes pièges que David et abandonna, pour plaire à ses femmes, le Dieu de ses pères. Voyez-vous combien il est dangereux de ne pas maîtriser l'amour des voluptés, de renverser l'ordre établi par la nature, et de devenir, quand

on est homme, l'esclave des femmes? Or, Salomon qui s'était d'abord distingué par sa justice et sa sagesse, était exposé à perdre, par suite de ses crimes, son royaume tout entier, lorsque Dieu, en considération de la vertu de son père, consentit à lui en laisser la sixième partie.

Si, après avoir cultivé avec passion l'éloquence profane, vous l'aviez ensuite négligée, je vous représenterais le barreau, la tribune, les couronnes que vous avez remportées, votre talent pour la parole, et je vous presserais de descendre de nouveau dans cette carrière; mais, puisque nous aspirons à des couronnes célestes, et que nous n'attachons aucune importance aux choses de la terre, je vous rappellerai l'appareil d'un autre jugement, un autre tribunal effrayant et redoutable: « Il nous faudra tous comparaître devant le tribunal du Christ. » Il *Corinth.*, v, 10. Sur ce tribunal siègera le juge dont maintenant vous ne faites aucun cas. Quel sera, je vous le demande, alors notre langage? quelle sera notre justification, si nous persistons dans notre hautaine indifférence? Que dirons-nous? Alléguerons-nous la sollicitude des affaires? Mais ne nous a-t-il pas avertis en ces termes: « Que servirait à l'homme de gagner le monde entier s'il venait à perdre son âme? » *Matth.*, xvi, 26. Prétendrons-nous avoir été séduits par autrui? Mais Adam ne fut pas plus justifié pour avoir rejeté la faute sur Ève, en disant: « La femme que vous m'avez donnée pour compagne m'a séduit. » *Genes.*, iii, 12; ni Ève pour avoir rejeté la faute sur le serpent. Il est redoutable, ô Théodore, ce tribunal. Les accusateurs y sont inutiles, et les témoins, superflus. Toutes choses y seront à découvert et à nu aux regards du Juge; nous y rendrons compte non-seulement de nos actes, mais encore de nos pensées; car ce juge scrute les pensées et les desseins les plus secrets du cœur. Peut-être, alors, vous appuierez-vous sur la faiblesse de la nature et sur l'impuissance où vous étiez de porter le joug. Mais quelle excuse de n'avoir pu supporter un joug suave, ni vous charger d'un fardeau léger? Est-ce donc une chose dure et pénible que d'être soulagé de ses afflictions? C'est à cela pourtant que le Christ nous invite, quand il nous dit: « Venez à moi,

vous tous qui êtes dans la peine et l'accablement, et je vous soulagerai. Prenez mon joug sur vous et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, car mon joug est suave et mon fardeau léger. » *Matth.*, XI, 28. Quoi de plus léger, avouez-le, que d'être débarrassé des soucis, des préoccupations, des craintes, des fatigues de chaque jour, d'être hors des flots orageux de la vie, et de jouir du calme et de la sécurité du port ?

3. Quels sont, à votre avis, parmi les biens de ce monde, les plus capables de nous rendre heureux et les plus dignes d'envie ? Vous indiquerez sans doute la puissance, la richesse et l'estime des hommes. Mais comme ils sont misérables ces biens comparés à la liberté chrétienne ! Un prince est sans cesse en butte au mécontentement des peuples, aux fureurs aveugles de la multitude : d'un côté, il redoute les principaux d'entre les grands ; de l'autre, il est plein de soucis à l'endroit de ses sujets : enfin, tel qui était hier au pouvoir, n'est aujourd'hui qu'un simple particulier ; car cette vie n'est au fond qu'une représentation théâtrale. De même que sur la scène tel acteur remplit le rôle de monarque, tel autre celui de général, tel autre celui de soldat, et que, le soir arrivé, ce monarque n'est plus monarque, ce général n'a plus rien du général, ce soldat plus rien du soldat ; ainsi, au jour du jugement, les hommes recevront une récompense en rapport, non point avec le rôle qu'ils auront joué, mais avec leurs actes. Sera-ce à la gloire que vous vous attacheriez, quand elle se flétrit comme la fleur des champs ? Sera-ce aux richesses, dont les possesseurs sont déclarés coupables ? « Malheur aux riches, » disait le Sauveur. *Luc.*, VI, 24. « Malheur, ajoute le Psalmiste, à ceux qui se confient en leur puissance, et qui s'enorgueillissent de l'abondance de leur richesse. » *Psalm.*, XLVIII, 6. Le chrétien jamais ne deviendra de prince simple particulier ; jamais il ne passera de la richesse à la pauvreté, de la gloire à l'ignominie. Il est riche, alors même qu'il tend la main ; il est grand alors même qu'il s'étudie à s'abaisser ; et quant à l'empire qu'il exerce, non point sur des hommes, mais sur les puissances soumises au sceptre du roi du monde des téné-

bres, nul ne saurait l'en dépouiller. C'est une chose légitime que le mariage, j'en conviens. « Le lien conjugal, une couche sans tache sont honorables ; et Dieu jugera les hommes livrés à la fornication et à l'adultère. » *Hebr.*, XIII, 4. Mais vous ne pouvez plus jouir maintenant des droits du mariage. Après s'être attaché à l'époux céleste, y renoncer pour s'attacher à une femme, c'est un véritable adultère, dussiez-vous donner mille fois à cela le nom de mariage : c'est même plus horrible que l'adultère, et d'autant plus horrible que Dieu est en excellence infiniment supérieur aux hommes. Qu'on ne vous induise pas en erreur en disant que Dieu ne défend pas de prendre une épouse. Je ne l'ignore pas : Dieu a permis le mariage ; mais il a proscrit l'adultère. Or, c'est un adultère que vous voulez poursuivre. Dieu vous préserve de vous engager jamais dans le lien conjugal.

Et pourquoi vous étonneriez-vous que le mariage soit assimilé à l'adultère lorsque le Seigneur est ainsi méprisé ? Le meurtre est devenu un principe de justice, et l'humanité a été réputée plus criminelle que le meurtre lorsque le Seigneur approuvait l'un et qu'il condamnait l'autre. Ce fut un principe de justice pour Phinées que de frapper une femme et son amant au milieu de leur crime. Et Samuel, cet homme de Dieu, ne put, malgré de longues nuits passées à pleurer, à prier et à gémir, arracher Saül à la sentence que Dieu avait portée contre lui pour avoir sauvé la vie, contre la défense formelle du Seigneur, à un roi idolâtre. Or si l'humanité, lorsqu'elle contredit la volonté divine, est plus criminelle que le meurtre lui-même, est-il surprenant que le mariage nous soumette à des châtiments plus terribles que l'adultère, lorsque le mépris du Christ en est le principe ? Comme je vous le disais en commençant, si vous étiez un citoyen ordinaire, personne ne vous accuserait de désertion. Maintenant que vous avez pris rang parmi les soldats de ce grand prince, vous n'avez plus la libre disposition de vous-même. Si l'épouse n'a plus la libre disposition de son corps, mais l'époux, à plus forte raison, ceux qui vivent unis au Christ ne l'auront-ils pas. I *Corinth.*, VII, 4.

C'est celui que vous méprisez qui un jour sera votre juge : pensez-y continuellement, aussi bien qu'à ce fleuve de feu dont parle l'Écriture. « Un fleuve de feu, dit-elle, coulait avec impétuosité devant sa face. » *Dan.*, VII, 10. En vain celui qu'il livrera en proie à ces flammes, espérerait-il un terme à son supplice.

Et d'ailleurs en quoi les plaisirs insensés de la vie diffèrent-ils des songes et des ombres ? L'acte criminel n'est pas consommé que la volupté s'est déjà évanouie. Mais les châtimens qui lui sont réservés n'auront jamais de fin. Ainsi le plaisir ne dure qu'un instant, le supplice toujours. Qu'y a-t-il, dites-moi, de consistant en ce monde ? Est-ce la fortune, qui souvent ne subsiste même pas jusqu'au soir ? Est-ce la gloire ? Mais écoutez ce mot d'un saint homme : « Ma vie s'est écoulée plus rapide qu'un coureur. » *Job.*, IX, 25. De même que celui-ci fuit rapidement au moment où il semble s'arrêter ; de même la gloire s'envole avant même qu'elle soit arrivée jusqu'à nous. Ce qu'il y a de plus précieux est l'âme. Ceux-là même qui sont parvenus au terme extrême de la folie en conviennent. « Il n'y a rien de comparable à l'âme, » a dit un poète profane. Je le vois, vous avez été bien faible devant les attaques de l'ennemi ; je le sais, vous vous êtes précipité au sein des flammes de la volupté. Mais si vous dites à votre adversaire : Nous ne sommes point esclave de tous vos plaisirs ; nous ne nous prosternons pas devant ce principe de tous les maux ; si de plus vous tenez vos regards fixés sur le ciel, le Sauveur écartera les flammes dont vous êtes environné, dévouera au feu les auteurs de votre malheur, enverra une nuée, une brise, une rosée qui rafraîchiront les ardeurs de cette fournaise, et qui préserveront votre conscience et vos pensées. Veillez seulement à ne pas vous livrer vous-même à l'incendie. Bien des fois, certaines villes que ni les armes des assiégeants, ni leurs tentatives diverses, n'avaient pu réduire, la trahison de deux ou d'un de leurs habitants les a livrées sans défense aux mains des ennemis. Qu'aucune partie ne vous trahisse maintenant à l'intérieur ; et quels que soient les efforts de l'esprit pervers, ils resteront invariablement inutiles.

4. Par la grâce de Dieu, plusieurs fidèles, et des plus remarquables, compatissent à votre douloureux sort, vous encouragent et tremblent pour le salut de votre âme. Valérius, cet homme tout à Dieu, Florentius, son digne frère à tous égards, Porphyre, ce disciple si bien pénétré de la sagesse du Christ, et un grand nombre d'autres se répandent tous les jours en gémissements et en prières ; déjà sans doute depuis longtemps ils auraient obtenu l'accomplissement de leurs desirs, si vous aviez essayé tant soit peu de vous arracher à l'étreinte de vos ennemis. Or ne serait-il pas inconcevable, quand des étrangers ne désespèrent point de votre salut, quand ils ne cessent de prier pour que ce membre leur soit rendu, que vous refusiez de vous relever de votre chute, que vous restiez étendu à terre, et que vous sembliez encourager l'adversaire en ces termes : Frappe, immole sans pitié ? « Celui qui est tombé ne se relèvera-t-il donc pas ? » demande un divin oracle. *Jerem.*, VIII, 4. Voilà pourtant l'oracle que vous combattez et que vous contredisez. S'abandonner au désespoir parce que l'on est tombé, c'est tenir au fond ce langage : « Celui qui est tombé ne se relèvera pas. » Oh ! je vous en conjure, ne vous faites pas un si grand mal à vous-même ; ne nous causez point à nous une si cruelle douleur. Je ne vous parle point de la sorte uniquement parce que vous atteignez à peine votre vingtième année ; quand même vous en compteriez un grand nombre, quand même, après avoir consacré votre vie entière au service du Christ, vous eussiez éprouvé cette faiblesse à l'âge le plus avancé, vous n'auriez pas raison de désespérer ; il vous faudrait plutôt vous rappeler l'exemple du larron qui fut justifié sur la croix, des ouvriers qui commencèrent leur travail à la onzième heure et qui reçurent un salaire égal à celui des autres ouvriers.

Cependant, si le désespoir est un crime, même pour ceux qui touchent au terme de la vie, lorsqu'ils seraient disposés à réformer leur conduite, il est également très-dangereux de se nourrir d'une trop grande confiance, et de dire : Commençons par jouir de tous les plaisirs ; plus tard, je me mettrai sérieusement à l'œuvre, et je gagnerai en peu de temps la récompense d'une vie

Rien de stable en ce monde.

tout entière. Vous avez maintes fois répondu, je m'en souviens, aux gens qui vous engageaient à fréquenter les musées : Et si je venais peu après à mourir en de mauvaises dispositions, comment me présenter devant celui qui a dit : « Ne tardez point à vous tourner vers le Seigneur, et ne différez pas de jour en jour ? » *Eccli.*, v, 8. Ouvrez de nouveau votre cœur à cette pensée; redoutez le voleur; c'est le nom que le Christ donne à la mort, parce qu'elle attaque les hommes à l'improviste. Songez aux inquiétudes de la vie, soit particulières, soit générales, aux craintes qu'inspirent les magistrats, à la jalousie des citoyens; aux dangers qui menacent souvent les objets de nos plus chères affections, aux misères de toutes sortes, aux adulations serviles et même indignes d'honnêtes esclaves; songez enfin, chose déplorable au suprême degré, que le fruit de tous ces soins périt avec la vie. Et encore, que de gens n'ont pu recueillir les avantages de leurs travaux. Après avoir dépensé en périls et en fatigues leur jeunesse, au moment où ils s'attendaient à toucher au but de leurs désirs, ils ont disparu sans rien emporter avec eux. Si, après avoir bravé de nombreux dangers, accompli plusieurs campagnes, on n'oserait soutenir avec assurance le regard d'un prince de la terre, comment soutenir le regard du roi du ciel, si nous avons vécu et combattu au service d'un autre ?

5. Vous parlerai-je des soucis qu'entraînent toujours une épouse, des enfants, des esclaves ? Il y a bien des inconvénients à prendre une femme pauvre; il n'y en a pas moins à prendre une femme opulente. Dans un cas ce sont les ressources, dans l'autre c'est la liberté et l'autorité du mari qui en souffrent. Il en coûte beaucoup quand on a des enfants; il est encore plus pénible de n'en avoir pas. N'en avoir pas, c'est être privé du fruit que l'on attendait du mariage : en avoir, c'est être astreint à une rude servitude. L'enfant est-il malade, c'est une anxiété pleine de terreur. Meurt-il prématurément, c'est une douleur sans consolation. A mesure qu'il grandit, ce sont de nouveaux soins, nouvelles craintes, nouvelles sollicitudes. Inutile de parler de la perversité des esclaves. Telle est cette vie, ô Théodore : tels sont les tiraillements divers que

l'âme éprouve, l'esclavage qu'elle subit, les objets dont elle doit s'occuper, tandis qu'elle ne peut jamais s'occuper d'elle-même. Il n'y a rien de semblable parmi nous; et c'est à votre propre témoignage, mon cher ami, que j'en appelle. Et dans ces courts instants pendant lesquels vous avez voulu sortir des flots de ce siècle, quelle joie, quelle douceur ne goûtâtes-vous pas ? Il n'y a effectivement de liberté qu'à la condition de consacrer sa vie au Christ. C'est alors que l'homme est au-dessus de toutes les misères; tant qu'il ne voudra pas se nuire à lui-même, aucun autre ne le pourra; en dehors de toute atteinte, il est insensible à tout dommage temporel; il sait que, n'ayant rien porté en ce monde, nous devons n'en pas emporter davantage. L'ambition et la gloire n'ont point de prise sur son cœur, car il n'ignore pas que notre vie doit se passer dans les cieux; ni les injures ne le blessent, ni les mauvais traitements ne l'émeuvent; pour lui chrétien, il n'y a qu'un malheur, l'offense de son Dieu; tout le reste, la perte de ses biens, l'éloignement de la patrie, les dangers les plus terribles, n'ont point de gravité à ses yeux; et ce qui inspire une horreur universelle, le passage de ce monde à l'autre, lui semble plus doux que la vie. Tel qu'un spectateur qui, du haut d'un rocher, promenant ses regards sur la mer, verrait tour à tour les navigateurs tantôt couverts par les flots, tantôt brisés contre des écueils, ici se débattant au milieu du danger, là trainés comme des captifs par la violence du vent, les uns devenant la proie des vagues, les autres s'efforçant de se soutenir à l'aide d'une planche ou des débris du navire, tandis que çà et là flottent des cadavres épars; tel qu'un spectateur qui assisterait sans péril pour lui-même à toutes les horreurs et à toutes les épisodes d'une catastrophe, le soldat du Christ s'arrache aux agitations du siècle et de ses flots, et il a établi sa demeure en un lieu sûr et élevé. Quelle condition plus sublime et plus sûre que celle où l'on se préoccupe exclusivement des moyens de plaire à Dieu ? I *Thessal.*, vi, 1.

Vous avez vu, ô Théodore, le naufrage des hommes qui s'engagent sur cette mer. C'est pour-quoi, fuyez, je vous en conjure, cet océan, évi-

Il n'y a de libre que celui qui vit pour le Christ.

Le seul malheur pour un chrétien est d'offenser Dieu.

tez les flots, transportez-vous sur un lieu élevé, où vous ne courrez plus de danger. Souvenez-vous de la résurrection, souvenez-vous du jugement, souvenez-vous du tribunal terrible qui vous attend après cette vie. « Il nous faut tous comparaître devant le tribunal du Christ. » *Roman.*, II, 4. Ce n'est pas pour rien que la menace de l'enfer est suspendue sur nos têtes, que des biens aussi précieux nous ont été préparés. Les choses de cette vie ne sont qu'une ombre, elles sont même moins qu'une ombre; partout des craintes, partout des périls, partout un pesant esclavage. Ne compromettez pas la vie présente et la vie future, quand il vous est aisé, si vous le voulez, de vous assurer le bonheur et dans l'une et dans l'autre. Les fidèles qui vivent selon le Christ assurent, en effet, leur bonheur dès cette même vie, comme Paul l'indique dans ce passage : « J'use envers vous de ménagements; mais ceci, je vous le dis pour votre utilité. » *I Corinth.*, VII, 28, 35. Vous le voyez, celui qui se consacre aux choses de Dieu jouit d'une félicité bien supérieure à la félicité de celui qui s'est engagé dans le mariage. Mais, dès que nous appartiendrons à la vie future, la pénitence ne sera plus possible. Une fois sorti de l'arène, et les spectateurs dispersés, l'athlète n'a plus à disputer la victoire. Entretenez-vous fréquemment de ces pensées; et brisez ce glaive aigu de l'esprit du mal qui a déjà fait tant de victimes. Ce glaive, c'est le découragement, qui ravit aux âmes blessées toute espérance. Il est en même temps le trait le plus redoutable de l'ennemi, et la chaîne dont il charge les prisonniers tombés en sa puissance; mais il nous sera facile, avec la grâce de Dieu et une bonne

volonté, de le mettre promptement en éclats.

J'ai dépassé, je le vois, la mesure d'une lettre; mais pardonnez-le moi : si je l'ai fait, c'est entraîné par la violence de mon affection et de ma douleur. Ce sont ces sentiments qui m'ont obligé à tracer encore ces lignes. Bien des personnes, à la vérité, m'en demandaient la raison. Finissez donc de travailler en pure perte, me disaient-elles, et de semer sur la pierre. Mais je fermis l'oreille à ces conseils. Oui, dis-je en moi-même, j'espère avec le secours de Dieu que ces lettres produiront quelque bon résultat. Si, contrairement à nos vœux, il n'en est point ainsi, nous en retirerons cet avantage, qu'on ne pourra pas nous faire un crime de notre silence. Il en sera de nous comme de ces navigateurs qui, apercevant des malheureux dont le vaisseau a été brisé, soutenus par des planches, cargueraient les voiles, jetteraient l'ancre, monteraient sur un esquif, et s'efforceraient de sauver ces hommes qu'ils ne connaissent pas, mais dont ils contempnent le désastre. Si ces derniers refusent leurs secours, personne n'accusera de leur mort ceux qui voulaient les sauver. Nous avons fait ce qui était en notre pouvoir; espérons que, soutenu par la grâce de Dieu, vous ferez de votre côté ce qui dépend de vous, et que nous vous verrons bientôt dans le troupeau du Christ. Puisse nous, ô tête chérie, vous accueillir bientôt plein d'une santé vraiment florissante avec les prières des saints. Si vous daignez avoir de nous quelque estime, et si vous ne nous avez pas encore tout à fait exclu de votre souvenir, veuillez nous envoyer une réponse; en agissant de la sorte, vous nous causerez la joie la plus vive.



AVANT-PROPOS

SUR

LES TROIS OPUSCULES SUIVANTS

C'est un point hors de doute que les trois opuscules dont nous allons parler doivent être rangés parmi les premières productions de saint Chrysostome. Ce qui paraît tout aussi clair, c'est qu'ils ont été composés avant que l'auteur ait été élevé au sacerdoce. Il s'agit de préciser la date de leur origine. D'abord, il est certain que saint Jean Chrysostome fut décidé à traiter ce sujet par un de ses amis, en un moment où les moines avaient beaucoup à souffrir de l'opposition ouverte des magistrats, en un mot où on les arrachait violemment à leurs cellules et à leurs habitations, pour les trainer au forum, les maltraiter et les plonger dans des cachots. Cette persécution déclarée des solitaires, autorisée par un décret impérial, ne peut avoir eu lieu que sous le règne de l'empereur Valens, qui, ayant embrassé l'hérésie d'Arius, accablait de vexations les catholiques. Quand son frère Valentinien, prince pieux et catholique, fut mort, aucun obstacle n'empêchant plus sa haine contre les gens de bien d'éclater, il poussa la folie jusqu'à chasser tous les moines de leurs monastères et à ordonner qu'on les enrôlât dans son armée. Valentinien étant mort en l'année 374 après Jésus-Christ, c'est apparemment vers l'année 375 ou 376 que le saint docteur composa ces trois discours.

L'illustre Tillemont croit néanmoins cette supputation chronologique sujette à maintes difficultés. En effet, dit-il, le premier de ces opuscules fut composé en un temps où il était encore permis de sacrifier aux fausses divinités. Or dans les dernières années de leur règne, Valentinien et Valens prohibèrent ces sacrifices. D'où il suit que saint Chrysostome aurait écrit ces ouvrages avant l'année 374, pendant laquelle Valentinien mourut, ou du moins dans le courant de cette année. Une autre difficulté ressort, ajoute-t-il, des paroles mêmes de saint Chrysostome, ce père disant que la persécution contre les moines eut lieu sous le règne de *pieux* empereurs, εὐσεβῶν, épithète qui ne convient guère à Valens, prince arien et ennemi déclaré des catholiques. Enfin, la difficulté la plus grave de toutes, à son avis, résulte des paroles que le saint docteur ajoute après avoir cité les conseils de Paul aux parents touchant l'éducation de leurs enfants : « Pères, disait l'Apôtre, élevez vos enfants en les corrigeant et en les instruisant selon le Seigneur. » *Ephes.*, vi, 4. Saint Jean Chrysostome poursuit en ces termes : « S'il nous est prescrit de veiller sur leurs âmes, comme devant en rendre compte un jour, à plus forte raison la même obligation pèsera-t-elle sur celui qui les a engendrés, qui les a élevés, qui habite continuellement avec eux. » *Lib. III*, 4. Si le saint docteur parle ici en son propre nom et en sa propre personne, le compte qu'il reconnaît devoir rendre un jour des âmes indique assez qu'il était déjà prêtre. Si l'on prétend, au contraire, qu'il parle en la personne de Paul, ce ne sera pas sans faire violence à l'ordre naturel des idées. Mais quelle que soit cette violence, Tillemont aime mieux l'admettre que de supposer Chrysostome revêtu en ce temps du sacerdoce.

Quant à moi, je trouve ces arguments d'une faiblesse extrême. En premier lieu, l'assertion qui rapporte la composition du premier de ces discours à l'époque où il était encore permis de sacrifier aux démons, ne repose que sur ce passage où il est parlé des persécuteurs des solitaires en ces termes : « Vous apprendrez des choses plus extraordinaires encore, disait saint Chrysostome à son interlocuteur; c'est que ces hommes affichent des prétentions à la piété et prennent le titre de chrétiens; c'est qu'un grand nombre d'entre eux sont déjà initiés à nos mystères. Il y en a même un qui, livré sans doute aux inspirations du démon, n'a pas craint de dire avec sa langue impure qu'il finirait par renoncer à la foi et par sacrifier aux idoles, tant il était hors de lui en voyant des personnes de condition libre, d'une naissance illustre, et qui pourraient vivre dans les délices, embrasser un genre de vie aussi repoussant. » Lib. I, 2.

Je ne vois pas ce que l'on peut inférer de ces propos d'un homme passionné; d'autant plus qu'il paraît, d'après le contexte, s'engager à des choses qu'il se gardera bien de réaliser; à moins que, entendant des hommes hors d'eux-mêmes se donner aux démons, nous n'en tirions la conséquence que ces choses-là sont autorisées par les lois publiques. D'ailleurs, quand les empereurs promulguaient de nouvelles lois, elles n'étaient point mises aussitôt en vigueur dans toute l'étendue de l'empire, et il fallait souvent garantir par une autre loi l'exécution d'une loi précédente; le Code de Théodose fournit un certain nombre d'exemples en ce genre.

On ajoute que Valens étant arien déclaré, le mot *pieux*, εὐσεβής, que saint Jean Chrysostome décerne aux empereurs de cette époque, ne saurait lui convenir. « Les princes qui nous gouvernent, dit le saint docteur, ont, si je ne me trompe, des vues et des désirs tout opposés. C'est pourquoi je suis dans l'étonnement le plus profond quand vous me dites que, sous le règne d'empereurs dont la piété inspire la conduite, ἐν εὐσεβείᾳ ζώντων, des desseins aussi audacieux se poursuivent publiquement dans nos cités. » Lib. I, 2. « Ne vous imaginez pas, dit-il encore, qu'il en soit ainsi uniquement à cause de la piété des empereurs, βασιλέων ὄντων εὐσεβῶν; quand même leur puissance s'écroulerait, quand même nous retomberions sous le joug de princes infidèles, etc. » Lib. II, 9. Remarquez, je vous prie, que dans ce passage et dans plusieurs autres, saint Chrysostome par ces mots, εὐσεβῶν, ἐν εὐσεβείᾳ ζώντων, ne désigne que les chrétiens. C'est incontestable pour les deux citations précédentes : dans la première, l'écrivain établit une opposition fort claire entre les princes dont la piété inspire la conduite, ἐν εὐσεβείᾳ ζώντων, et les rois de Perse, qui n'étaient point chrétiens; dans la seconde, les princes pieux, ὄντων εὐσεβῶν, sont ouvertement opposés aux princes infidèles. L'épithète de εὐσεβής est donc collectivement appliquée à Valens, à Gratien et à Valentinien II, et elle ne signifie qu'une chose, leur qualité de partisans d'une religion de piété, leur qualité de chrétiens. De même, Grégoire de Nazianze, dans son discours contre Julien, applique la même épithète de εὐσεβής, à savoir de chrétien, à l'empereur Constance qu'il savait parfaitement avoir été toujours arien. Quand saint Jean Chrysostome affirme que les vues et les désirs des empereurs condamnent les faits racontés, il ajoute : *si je ne me trompe*, marquant de la sorte la défiance qu'il a de lui-même. Et parce qu'il n'était nullement question en cette circonstance de l'hérésie arienne, et que ces trois empereurs étaient chrétiens, quoique l'un d'eux fût arien, il déclare combien il est étonné de voir les solitaires en butte sous des empereurs chrétiens à de pareils attentats. Constance, qui soutenait l'arianisme, n'avait jamais rien entrepris de semblable.

L'argument que Tillemont expose ensuite comme très-propre à infirmer l'opinion dont nous nous occupons, n'a pas non plus de valeur. Saint Jean Chrysostome, après avoir rappelé la parole de Paul : « Pères, élevez vos enfants en les instruisant et en les corrigeant selon le Seigneur, » ajoute cette observation : « S'il nous est prescrit de veiller sur leurs âmes comme devant en rendre compte un jour, à plus forte raison la même obligation pèsera-t-elle sur celui qui les a engendrés, qui les a élevés, qui habite continuellement avec eux. » *Ubi supra*. Certainement.

en s'exprimant ainsi, le saint docteur parle en la personne des individus auxquels incombe l'obligation de veiller sur le salut du prochain. Rien de plus ordinaire à saint Jean Chrysostome, principalement dans les livres suivants, que de s'identifier avec les personnes dont il parle. Ainsi, après avoir prouvé que les séculiers étaient astreints aux mêmes obligations que les solitaires, il ajoute : « Si donc, comme nous l'avons clairement démontré, nous sommes sous le coup des mêmes obligations que les solitaires, choisissons la route la plus aisée, attirons-y nos enfants. » *Adv. oppugn. vit. mon.*, III, 17. Conclura-t-on de là que l'auteur, lequel vivait alors dans les montagnes et dans la solitude, était au contraire dans le siècle et chargé de plusieurs enfants ? « N'allons pas, ajoute-t-il plus bas, arracher prématurément nos enfants au séjour de la solitude; attendons qu'ils se soient pénétrés de la doctrine qu'on leur enseigne, et que les racines de la sagesse se soient développées dans leur cœur. » *Ibid.*, III, 18. Il est donc habituel de voir saint Chrysostome tantôt donner des avertissements en son propre nom, tantôt parler au nom des personnes auxquelles ces avertissements s'adressent.

C'est donc vers l'an 375 ou 376, dans les montagnes où il s'était retiré en 374, que le saint docteur, apprenant que les moines étaient persécutés par les magistrats eux-mêmes et chassés de leurs habitations, composa ces livres, à la prière d'un ami. Dans le premier, il montre à quel danger s'exposent ceux qui persécutent les saints et les amis de Dieu. Ces hommes, dit-il, se font à eux-mêmes plus de mal qu'ils ne font aux pieux personnages qu'ils persécutent. Il invoque à l'appui l'exemple des Juifs qui, pour avoir immolé le Christ et tourmenté les apôtres, subirent les désastres que Josèphe rapporte. Il cite un passage notable de cet historien, et il termine ce premier discours en indiquant à combien de périls se dérobent les personnes qui se séparent du commerce du monde.

Dans le second discours, il s'adresse à un père infidèle et qui ne croit pas encore au Christ, dont le fils, à ce qu'il suppose, ayant embrassé la religion chrétienne, s'est retiré sur la montagne et y professe la vie monastique. A l'aide de raisonnements humains et d'exemples empruntés à l'histoire de l'antique Grèce, il prouve que le mépris de tous les biens nous donne la véritable richesse, que la vertu nous donne plus d'éclat que l'opulence, et qu'elle nous place au-dessus de toute atteinte. Quoiqu'il semble appuyer son discours sur une fiction, il nous apprend à la fin qu'il a eu un ami qui, issu d'un père païen, et s'étant consacré au culte de la philosophie chrétienne, supporta avec fermeté les assauts de son père, lequel employa les menaces, la captivité, les persécutions de toute sorte pour l'obliger à reprendre son premier genre de vie, et fut amené non seulement à changer de procédés, mais encore à le préférer à tous ses autres enfants, et même à l'honorer comme un père.

Dans le troisième discours, qui est beaucoup plus étendu, saint Chrysostome s'adresse à un père fidèle, et le prévient de ne pas chercher à détourner son fils de ses projets de solitude. Il blâme éloquemment la négligence des parents vis-à-vis du salut de leurs enfants; il décrit avec les plus vives couleurs la corruption qui avait envahi la ville, et il ajoute que le salut, au milieu de tant de maux, est à peine possible. Après avoir fait l'éloge de la vie solitaire, il raconte l'histoire d'un jeune homme élevé dans la ville par un solitaire. Il nous apprend une chose digne de remarque, à savoir que les habitants d'Antioche avaient coutume d'envoyer leurs enfants adolescents dans les monastères, d'où ils ne devaient revenir qu'après s'être formés à la piété et à la vertu.

CONTRE LES ADVERSAIRES
DE LA VIE MONASTIQUE

PREMIER DISCOURS

1. Lorsque les enfants des Hébreux, rentrés dans leur patrie après une longue captivité, voulurent reconstruire le temple de Jérusalem, dont les débris jonchaient la terre depuis bien des années, des hommes cruels et barbares, sans respect pour le Dieu en l'honneur duquel le temple se bâtissait, insensibles au désastre dont ce peuple avait été victime, et dont il ne s'était relevé que bien tard et avec peine, sans crainte aucune de la vengeance que Dieu tire de semblables forfaits, s'efforcèrent d'abord d'entraver par eux-mêmes la reconstruction de cet édifice. Leurs tentatives ayant complètement échoué, ils envoyèrent au prince dont ils reconnaissaient l'empire, des lettres où ils accusaient leurs voisins de défection, et où ils les représentaient comme turbulents et désireux d'un nouvel ordre de choses : ils en obtinrent l'autorisation de s'opposer à la poursuite des travaux. Une fois munis de l'autorisation royale, ils attaquent les Juifs à la tête d'un corps nombreux de cavalerie, parviennent à suspendre quelque temps les travaux, et, fiers d'une victoire sur laquelle ils auraient dû pleurer, ils se flattent d'avoir atteint le but de leurs insidieux desseins. Pourtant, c'était le commencement et le principe des maux qui allaient fondre sur eux. Le temple grandit, et il fut terminé avec un éclat remarquable. Alors ses ennemis, et avec eux tous les peuples, apprirent que vouloir, à l'exemple de Mithridate ou de qui que ce soit, s'opposer à l'accomplissement d'une entreprise louable, c'est se mettre en guerre, non avec des hommes, mais plutôt avec Dieu même, que ces hommes cherchent à honorer. Or, une guerre avec Dieu ne saurait jamais avoir, pour celui qui la déclare, un heureux dénouement. Peut-être qu'il ne sera pas dès le commencement châtié de son impiété; mais si nul châtiment ne le frappe, c'est que Dieu l'invite à se repentir et lui permet de s'arracher à sa dangereuse ivresse. Mais, s'il persiste

dans sa folie, sans profiter en rien de la patience infinie de son Dieu, il fournira aux autres une leçon des plus salutaires, et la vengeance dont il portera les coups instruira le reste des hommes à ne jamais combattre contre ce Dieu dont personne ne saurait éviter les invincibles mains.

Les désastres qui accablèrent les ennemis des Juifs furent tels que toutes les autres calamités s'effacèrent devant cette terrible tragédie. Les Juifs, dont ils avaient voulu traverser les projets, firent parmi eux des ravages et un carnage épouvantables; le sang des victimes pénétra la terre à une grande profondeur, et forma une épaisse couche de boue. Les cadavres des hommes et des chevaux étaient amoncelés pêle-mêle, et de toutes ces plaies en contact les unes avec les autres, il naquit un si grand nombre de vers que les cadavres en étaient couverts, comme la terre elle-même était à son tour couverte de cadavres. A voir ces champs, on eût certainement dit, non qu'ils étaient jonchés de corps inanimés, mais que de nombreuses sources y versaient à flots en quelque sorte cette multitude d'insectes, tant était inconcevable la rapidité avec laquelle ils se multipliaient et jaillissaient de cet amas de corruption. Ce fait ne se produisit pas seulement durant dix ou vingt jours; on put le remarquer pendant un laps de temps beaucoup plus considérable. Tel fut le châtiment que ces ennemis de Dieu eurent à subir sur la terre. Quant au châtiment qui leur est réservé dans l'autre vie, il est encore bien plus terrible. Ce ne sera ni durant mille ans, ni durant dix mille ans, ni durant deux ou trois fois plus d'années, mais durant des siècles sans fin, que leurs corps ranimés auront à souffrir des tourments et des tortures inexplicables. L'un et l'autre de ces châtiments furent connus, le premier d'Isaïe, le second de cet Ezéchiel à qui ont été accordées tant de visions admirables. Ces deux prophètes se partageant, pour ainsi parler, cette peinture, nous ont raconté, l'un les supplices réservés à ces impies dans la vie présente, l'autre les supplices qui leur sont réservés dans la vie à venir.

2. Ce n'est pas sans motif que j'évoque de pareils souvenirs. Des nouvelles sont venues frapper mes oreilles; nouvelles amères, désolantes et

singulièrement outrageantes envers Dieu. Il y a, me disait-on, des hommes aujourd'hui dont l'impiété audacieuse ne le cède en rien à celle des barbares, ou plutôt, dont l'impiété va beaucoup plus loin que l'impiété de ces derniers. En effet, ils persécutent de toutes les manières les personnes qui propagent l'amour d'une vie conforme à la philosophie chrétienne; ils essaient, à force de menaces, de leur fermer entièrement la bouche, et de les empêcher de répandre parmi nous une semblable doctrine. A peine eus-je entendu ces détails que je poussai un cri d'étonnement, et je demandai à plusieurs reprises à celui qui me les racontait, s'il ne plaisantait pas en me tenant ce langage. — Loin de là, me répondit-il, jamais je ne me permettrais de ne pas agir sérieusement en un pareil sujet. Jamais je n'irais jusqu'à inventer et accrédi-ter des bruits auxquels j'ai désiré bien souvent, dussé-je l'acheter à un haut prix, fermer entièrement mes oreilles, maintenant qu'ils se sont réalisés. — Alors gémissant, et l'âme inondée d'amertume, je repartis : C'est donc une impiété encore plus affreuse que celle de Mithridate et de tous ses pareils; et d'autant plus affreuse que le temple chrétien l'emporte davantage en sainteté et en majesté sur le temple d'autrefois. Quels sont les auteurs d'une entreprise aussi criminelle? D'où viennent-ils? Pour quel motif, pour quelle raison, dans quel but jettent-ils ainsi des pierres en l'air, lancent-ils leurs traits contre le ciel, et déclarent-ils la guerre au Dieu de la paix. Saméas, les Phara-téens, les gouverneurs assyriens et tous les autres étaient des barbares, comme l'indique leur nom; ils avaient des mœurs bien différentes de celles des Juifs; et comme ils étaient voisins du pays que ces derniers habitaient, ils ne voulaient pas les voir augmenter en nombre, dans la crainte que leur propre puissance ne vint à être éclipsée par la puissance de leurs rivaux. Mais en quoi la liberté de nos modernes est-elle attaquée, en quoi leur sécurité est-elle compromise; jusqu'à quel point sont-ils assurés du concours des puissants de la terre, pour oser de tels attentats? Ceux-là avaient pour eux le consentement du roi de Perse; tandis que les vus de ceux-ci combattent ouvertement, si je ne me trompe, les vus

et les désirs des princes qui nous gouvernent. C'est pourquoi je suis dans l'étonnement le plus profond quand vous me dites que, sous le règne d'empereurs dont la piété inspire la conduite, des desseins aussi audacieux se poursuivent publiquement dans nos cités. — Vous apprendrez, me répondit mon interlocuteur, quelque chose de plus extraordinaire encore. C'est que ces mêmes hommes affichent des prétentions à la piété, et prennent le titre de chrétiens; c'est qu'un grand nombre d'entre eux sont déjà initiés à nos mystères. Il y en a même un qui, livré sans doute aux inspirations du démon, n'a pas craint de dire avec sa langue impure, qu'il finirait par renoncer à la foi et par sacrifier aux idoles, tant il était hors de lui en voyant des personnes de condition libre, d'une naissance illustre, et qui pourraient vivre dans les délices, embrasser un genre de vie aussi repoussant.

Ces paroles firent à mon cœur une cruelle blessure. A la perspective des maux qu'elles permettaient d'entrevoir, je pleurai sur les destinées de la terre, et je priai le Seigneur en ces termes : Prenez mon âme, Seigneur; arrachez-moi à ces misères qui m'oppressent, affranchissez-moi de cette vie périssable, et transportez-moi dans cette région où personne ne tiendra ce langage, et où il ne frappera plus mes oreilles. Je ne l'ignore pas : au sortir de cette vie, je serai plongé dans les ténèbres extérieures, là où règnent les larmes et les grincements de dents. Et cependant il me serait plus doux d'entendre ces grincements que des hommes tenant des propos de cette nature. Mon ami, voyant que je m'abandonnais à la violence de ma douleur, s'écria : Ce n'est pas maintenant le temps de gémir. Jamais ces larmes ne sauveraient ceux qui ont déjà péri et qui périssent chaque jour; car je ne pense pas que le fléau suspende encore ses ravages. Ce dont il faut s'occuper, c'est d'éteindre cet incendie, d'arrêter cette contagion. Conséquemment, si vous voulez bien m'écouter, au lieu de vous lamenter, vous composerez un ouvrage destiné à ramener les dissidents et ceux que le mal de ceux-ci a gagnés, capable de contribuer soit à leur salut, soit à celui du reste des hommes. Pour moi, cet ouvrage sera le remède que je mettrai entre les

mains des victimes de ce fléau; car parmi ces victimes je compte de nombreux amis, et comme ils me permettront de les aller trouver une fois, dix fois, et aussi souvent que je le voudrai, je ne doute pas qu'ils ne guérissent promptement de ce mal redoutable.

— Vous prenez pour mesure de mes forces, répliquai-je, la mesure de votre amitié. Je n'ai pas cependant de facultés oratoires, et celles que je paraîtrais avoir, je rougirais de les consacrer à traiter ce sujet; d'autant plus que, à ces mêmes Grecs, soit présents, soit à venir, dont je ne cesse de flétrir de préférence les opinions et les mœurs efféminées, je serais obligé de découvrir nos propres blessures. Si quelques-uns d'entre eux savaient qu'il y a chez les chrétiens des hommes assez hostiles à la sagesse et à la vertu, non-seulement pour ne pas en embrasser la pratique laborieuse, mais encore pour ne pas vouloir en entendre parler; des hommes qui, poussant plus loin leur démençe, poursuivent de toutes sortes de vexations quiconque en fait l'objet de ses discussions et de ses éloges; je craindrais beaucoup qu'instruits de ces faits, ils ne vissent en nous, non des hommes, mais des bêtes féroces, des monstres à face humaine, des démons malfaisants, des ennemis du genre humain, et qu'ils n'appliquassent ce jugement au peuple chrétien tout entier. — Vous vous amusez sans doute, repartit en riant mon interlocuteur. J'opposerai à vos paroles une question plus opportune. Craignez-vous bien que les païens n'apprennent par vos discours ce qu'ils ont appris déjà par les faits eux-mêmes? On dirait qu'un esprit pervers s'est emparé des âmes, à voir ce sujet de conversation dans toutes les bouches. Allez sur la place publique, entrez chez les apothicaires, parcourez les diverses parties de la ville où se réunissent ordinairement les gens désœuvrés, vous entendrez des éclats de rire retentir de tous côtés. Quelle est la cause de ces rires et de cette hilarité? Le récit de quelques-unes des vexations exercées contre les personnes de piété. Semblables à des guerriers tout heureux de raconter leurs hauts faits, les victoires qu'ils ont remportées, les trophées qu'ils ont élevés, ces malheureux se glorifient à grands bruit de leurs attentats. Vous entendrez l'un s'é-

crier : C'est moi qui, le premier, ai mis la main sur tel solitaire, et qui l'ai maltraité. — J'ai été le premier, s'écriera un autre, à trouver sa cellule. — Et un troisième d'ajouter : Personne n'a exaspéré contre eux le juge comme je l'ai fait moi-même. Celui-ci rappellera la prison et ses horreurs, et se fera un titre de gloire d'avoir entraîné ces saints personnages à travers la place publique. Celui-là revendiquera l'honneur de quelque autre action de ce genre. Toutes anecdotes qui sont accueillies par des rires universels. Voilà ce qui se passe dans les réunions composées de chrétiens. Quant aux gentils, ils se moquent et de ces derniers, et des victimes de leurs sarcasmes : des uns, à cause de ce qu'ils ont fait; des autres, à cause de ce qu'elles ont eu à souffrir. C'est une sorte de guerre intestine qui se répand de toutes parts, ou plutôt c'est un état de choses encore plus terrible que la guerre civile. Au moins les acteurs de ces guerres n'en évoquent jamais le souvenir sans maudire ceux qui en furent les instigateurs, et sans attribuer à un mauvais génie les atrocités qui y ont été commises : plus ils y ont eu de part, plus ils éprouvent de confusion. Ceux-ci, au contraire, s'enorgueillissent de leur impiété. Outre que leur conduite est empreinte d'un caractère spécial de scélératesse, parce qu'ils s'attaquent à des saints qui ne se sont jamais rendus coupables d'aucune injustice, elle n'en paraît pas moins horrible en ce qu'ils persécutent des hommes incapables de faire du mal à qui que ce soit, et capables d'une seule chose, de souffrir.

3. Arrêtez-vous, m'écriai-je, arrêtez-vous. C'est bien assez pour moi de ce récit, à moins que vous ne vouliez m'obliger à rendre le dernier soupir. Permettez-moi de me retirer avec un léger reste de forces. La tâche que vous nous avez imposée sera accomplie. Seulement n'ajoutez rien à ce que vous venez de dire. En me quittant, priez le Seigneur de dissiper le nuage de tristesse qui obscurcit mon âme, et de m'accorder, lui l'objet de ces attaques, son secours pour guérir ses ennemis de leur folie. Certainement il ne le refusera pas, bon comme il l'est; car il ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. — Après avoir pris congé de mon ami,

je m'occupai de cet ouvrage. Si le mal se bornait aux souffrances de Dieu, admirables par leur sainteté, que l'on traîne violemment devant les tribunaux, que l'on frappe, que l'on déchire, et que l'on accable des vexations énumérées plus haut; si les conséquences épouvantables n'en retombaient pas sur la tête des persécuteurs, loin de gémir sur ces violences, elles ne provoqueraient en moi qu'un sourire sans mélange d'amertume. Voyez de tout petits enfants battant leurs mères, lorsqu'ils ne courent aucun risque de se blesser eux-mêmes; celles-ci accueillent ces coups avec les plus francs éclats de rire. Plus leur nourrisson déploie d'emportement, plus elles s'en amusent; de telle sorte que leur gaieté atteint quelquefois la plus large mesure. Mais que l'enfant, par suite de l'opiniâtreté et de la violence de sa colère, venant à rencontrer la pointe d'une aiguille sur la ceinture de sa mère, ou l'épingle de sa mère fixée sur sa poitrine, déchire sa petite main, vous verrez alors cette mère, passant aussitôt de la gaieté à une douleur plus grande que la douleur de son cher trésor, soigner sa blessure et lui défendre ensuite, à grand renfort de menaces, de ne plus recommencer de cette façon, dans la crainte qu'il ne lui arrive encore quelque chose de semblable. Et nous aussi nous aurions regardé, le sourire sur la bouche, s'exhaler ce courroux d'enfant, si les blessures qui en sont les conséquences n'étaient pas de mortelles blessures. Mais comme, avant qu'un long temps se soit écoulé, quoique la fureur dont ces aveugles sont possédés leur en dérobe le pressentiment, ils se répandront en pleurs, en gémissements, en lamentations bien différentes des lamentations de l'enfance, et cela, au sein des ténèbres extérieures, au milieu d'un feu inextinguible, nous imiterons les mères dont nous parlions tout à l'heure, en ayant soin pourtant de substituer aux reproches et aux menaces un langage plein de tendresse et de douceur à l'égard de ces enfants. Du reste, la conduite de ces derniers, loin de nuire aux saints, en quelque manière, augmente la vivacité de leur confiance, et rend plus belle la récompense qui leur est préparée. Si nous vous entretenions des biens à venir qui seront leur partage, vous ne répondriez à nos paroles que par

les témoignages d'une folle gaieté; car un rire immodéré, voilà ce que l'on voit toujours sur vos lèvres. Mais si nous vous entretenons de biens qui soient sous vos yeux, fussiez-vous d'une légèreté mille fois plus excentrique, vous ne pourriez pas vous retrancher derrière la même incrédulité: voudriez-vous le faire, que cela vous serait impossible, et la voix de la réalité retentirait avec un éclat irrésistible à vos oreilles.

Vous avez certainement oui parler de Néron, de cet homme trop fameux qui, à la tête d'un si grand empire, eut la triste gloire de découvrir et d'inventer des raffinements de débauche et d'impudicité inconnus jusqu'à lui. Eh bien, ce Néron accusa le bienheureux Paul, qui vivait sous son règne, des mêmes crimes que vous reprochez à ces saints personnages. L'empereur avait une concubine qu'il aimait de la plus violente passion. L'apôtre, ayant gagné cette infortunée à la foi de l'Évangile, lui persuada en même temps de briser ces liens illégitimes. C'est alors que Néron, prodiguant à Paul ces noms de séducteur, de suborneur et autres qui sortent aujourd'hui de vos bouches, le chargea d'abord de chaînes; puis, n'ayant pu obtenir de lui qu'il renoncât à soutenir de ses conseils la jeune chrétienne, il le fit mettre à mort. Or, je vous le demande, quel mal en est-il résulté pour la victime? Quel profit en a retiré le persécuteur? N'est-il pas vrai que cette mort a donné à Paul le plus brillant éclat, tandis que Néron, l'auteur de cette sentence, en a été couvert d'ignominie? Paul est un ange dont toute la terre, car je ne parle que de ce que nous avons sous les yeux, dont toute la terre, dis-je, chante la gloire. Néron, au contraire, est pour tous les hommes un symbole et un monstre de barbarie.

4. Quant à leur partage dans la vie future, l'intérêt des fidèles exige que j'en dise quelques mots, sans égards pour votre incrédulité. Et pourtant les choses que vous voyez de vos yeux devraient vous rendre dignes de foi celles que vous ne voyez pas. N'importe, quelles que soient vos dispositions à ce sujet, nous parlerons sans détours et sans voiles. Or, voici le sort de l'un et de l'autre: tandis que le misérable Néron, morne, hideux, environné de honte et de ténèbres, sera

Les persécuteurs nuisent, non aux saints, mais à eux-mêmes. Exemple de Néron et de S. Paul.

conduit, la tête baissée, là où le ver ne meurt jamais, où la flamme ne s'éteint jamais, le bienheureux Paul paraîtra debout auprès du trône du souverain de l'univers, la contenance assurée, éblouissant de splendeur, revêtu d'une gloire qui ne le cède en rien à la gloire des anges et des archanges, enfin paré d'une couronne digne d'un homme qui a consacré son corps et son âme tout ensemble à l'accomplissement des desseins de Dieu. Tel est, en effet, le secret de la vie à venir : une magnifique récompense attend ceux qui auront fait le bien sur la terre, récompense d'autant plus belle, d'autant plus abondante qu'ils auront bravé plus de périls, encouru plus d'ignominie. Alors même que les bonnes actions seraient les mêmes, il suffit que celles-ci aient été accomplies sans obstacles, et celles-là avec difficulté, pour qu'il y ait inégalité dans les honneurs et les couronnes qui leur sont réservés. Dans une expédition guerrière, on couronnera sans doute le soldat qui a fait un trophée des armes de ses ennemis vaincus ; mais sa couronne sera plus glorieuse s'il peut montrer les blessures que lui a coûtées son triomphe.

Mais pourquoi parler des récompenses accordées aux vivants, lorsque la Grèce entière célèbre comme des protecteurs et des sauveurs, des hommes qui n'ont rendu à leur patrie d'autre service que de tomber vaillamment sur le champ de bataille ? Est-ce que les rires et les plaisirs qui absorbent votre vie vous auraient dérobé aussi la connaissance de ces faits ? Si des idolâtres, si des hommes dont le cœur était entièrement gâté, ont néanmoins entrevu cette vérité, et ont discerné les plus grands honneurs à des citoyens dont le titre unique était d'être morts pour la patrie, que ne fera pas le Christ en faveur de ses vaillants serviteurs, lui qui, en tous lieux et toujours, ne cesse de les combler, au milieu de leurs épreuves, de ses largesses, et qui surpasse leur dévouement par sa libéralité. Les persécutions, les mauvais traitements, la captivité, la mort violente ne sont pas les seuls titres qui donnent droit à sa munificence ; il a promis encore de récompenser magnifiquement les propos injurieux et outrageants endurés pour son amour. « Vous serez bienheureux, disait-il un jour, quand les

hommes vous hairont, vous repousseront, vous prodigueront les injures et proscrireont votre nom comme mauvais, à cause du Fils de l'homme. Réjouissez-vous en ce jour-là et tressaillez d'allégresse, car votre récompense est grande dans le ciel. » *Luc.*, vi, 22, 23. En conséquence, dès lors que les injures et les mauvais traitements contribuent à rendre plus belle la récompense des fidèles qui en sont l'objet, les soustraire à ces mauvais traitements et à ces injures, c'est prendre plutôt les intérêts de ceux qui les prodiguent que de ceux qui les subissent. Il en résulte même un préjudice pour ces derniers ; car ils sont privés et des mérites qu'ils auraient acquis, et de l'allégresse et de la joie dont ils auraient été enivrés. C'est pourquoi, à ne considérer que l'avantage des saints, il eût été préférable de garder le silence et de laisser se poursuivre ces persécutions qui, en augmentant leur sécurité, leur procuraient de nombreux et précieux trésors. Mais nous sommes les membres les uns des autres, et à ce titre nous ne pouvons pas, quoique les victimes n'implorant aucune faveur, songer aux premiers et dédaigner les derniers. Il restera pour ceux-là bien d'autres occasions d'exercer leur vertu, mais, pour ceux-ci, la seule espérance de salut qui leur reste, c'est de renoncer à cette lutte impie.

Laissons donc de côté ce qui regarde les persécutés, et ne nous occupons que des persécuteurs : prêtez, leur dirai-je, je vous en supplie et je vous en conjure, une oreille docile à nos conseils. N'allez pas tourner le glaive contre vous-mêmes ; ne résistez pas davantage à l'aiguillon qui vous presse ; prenez garde, quand vous croyez ne persécuter que des hommes, de ne pas affliger l'Esprit saint de Dieu. Oui, vous approuverez ces sentiments, sinon aujourd'hui, du moins plus tard ; j'en ai la conviction profonde. Mais je désire que vous vous rangiez dès ce moment à notre avis, afin qu'il ne soit pas trop tard quand vous le ferez un jour. Durant le cours de sa vie, le riche de l'Evangile ne voyait dans les avertissements de la loi et des prophètes que des rêves et des fables. Lorsqu'il eut quitté la vie, il sentit si vivement la sagesse de leur doctrine que, dans l'impossibilité d'en retirer lui-même les avan-

tages, il pria le patriarche d'envoyer sur la terre un habitant des enfers pour rappeler aux vivants cette vérité : sans doute il craignait qu'ils ne suivissent la même voie, et que, après avoir méprisé les divines Écritures, ils n'en reconnussent avec admiration la sagesse, lorsque cette admiration leur deviendrait inutile. Et pourtant ce malheureux n'avait rien fait de ce que vous faites parmi nous. S'il refusa de donner ses biens à Lazare, il n'empêcha pas ceux qui voulaient le secourir, il ne les persécuta pas, comme vous le faites maintenant. Ainsi vous l'emportez sur lui en cruauté ; vous l'emportez encore d'une autre manière : de même qu'il existe une différence marquée entre un homme qui ne fait pas le bien, et celui qui empêche ceux qui voudraient le faire ; de même il existe une différence tout aussi notable entre celui qui refuse à un infortuné le pain du corps, et celui qui empêche les personnes généreuses qui le désireraient de soulager la faim ardente que certaines âmes éprouvent de la justice. Ainsi, vous allez plus loin que ce riche barbare de deux manières, et en ce que vous ne permettez pas au prochain de venir en aide à ces nécessités spirituelles, et en ce que le spectacle des dangers que courent les âmes n'obtient de vous que des témoignages d'inhumanité. Telle a été autrefois la conduite des Juifs lorsqu'ils empêchaient les apôtres d'annoncer aux hommes la parole du salut. Que dis-je ? leur conduite était moins coupable que la vôtre. S'ils agissaient de la sorte, c'était pour remplir leur rôle d'ennemis du Christ, rôle qu'ils revendiquaient hautement. Mais vous, sous la marque de l'amitié que vous avez revêtue, vous agissez comme ses plus grands ennemis. Parce qu'ils accablèrent les disciples du divin Maître de mauvais traitements, d'injures et d'outrages ; parce qu'ils les accusèrent de séduire le peuple au moyen de prestiges, ils furent voués à une vengeance auprès de laquelle pâlisseraient tous les autres désastres. Jamais nation n'a souffert et ne souffrira ce qu'ils souffrirent. C'est une autorité compétente, c'est le Christ lui-même qui nous l'atteste par ces paroles : « Il y aura des tribulations si grandes qu'il n'y en a jamais eu depuis le commencement du monde et qu'il n'y en aura jamais de pareilles. » *Matt.*,

xxiv, 21. D'exposer le tableau de toutes ces calamités, le sujet ne nous le permet pas, néanmoins nous ne pouvons résister au désir d'en signaler quelques traits. Ici, je ne parlerai pas de moi-même ; j'emprunterai le récit d'un Juif, historien exact de la ruine de son peuple. Après avoir raconté l'incendie du temple de Jérusalem et une foule d'autres malheurs inouïs, il poursuit en ces termes :

5. « Tel fut le sort du temple. Quant au nombre des personnes qui, dans la ville, périrent moissonnées par la famine, impossible de le compter, la parole humaine se refuse à raconter les horreurs de ce fléau. Dans toutes les maisons où il restait une ombre de nourriture, la guerre portait ses ravages ; les amis en venaient aux mains avec leurs amis pour s'arracher les uns aux autres ces misérables soutiens de la vie. On n'ajoutait même pas foi en ceci aux assurances des moribonds. Des furieux fouillaient sans pitié ces malheureux expirants, de crainte qu'ils ne feignissent une mort apparente pour cacher dans leur sein un peu de nourriture. D'autres, dévorés par le besoin, hors d'eux-mêmes, erraient semblables à des chiens possédés par la rage, venaient se heurter contre les portes comme des hommes ivres, et dans une heure allaient jusqu'à envahir, à deux ou trois reprises, la même maison, tant ils étaient égarés par le désespoir. Pressé par la nécessité, on dévorait tout ce qui se présentait ; on ramassait des choses dont n'auraient pas voulu les plus grossiers animaux, et on les mangeait sans répugnance. On en était venu en dernier lieu à faire servir à cet usage les baudriers, les chaussures et les cuirs arrachés aux boucliers. Il y avait des infortunés qui se repaissaient de quelques restes de fourrage. Plusieurs recueillaient les excréments, et n'en livraient aucune quantité, si petite qu'elle fût, à moins de quatre pièces d'argent. Mais à quoi bon me servir des choses inanimées pour retracer les horreurs de la famine dans Jérusalem ? Je vais citer un fait que l'on chercherait vainement dans les annales des Grecs, et dans celles des barbares, fait que l'on ne peut raconter sans frissonner, que l'on ne peut entendre sans être tenté de n'y pas croire. Moi-même, pour ne pas

avoir l'air, aux yeux de la postérité, de l'entretenir de monstruosité gratuites, je l'eusse passé très-volontiers sous silence, si d'innombrables témoins ne m'en avaient garanti l'authenticité, et, d'ailleurs, quel avantage procurerais-je à ma patrie, en taisant les maux affreux qu'elle a soufferts ?

» Une femme nommée Marie, fille d'Éliézer, qui habitait, au delà du Jourdain, le bourg de Betherò, nom qui signifie maison de l'hysope, d'une famille remarquable par son rang et sa fortune, s'était réfugiée, avec une multitude d'autres Juifs dans Jérusalem, avant le siège de cette cité. Tout ce qu'elle avait transporté de ses biens de Pérée dans la ville lui avait été ravi par les chefs des factieux. Ce qu'elle avait pu soustraire à leur rapacité, et ce qu'elle pouvait avoir de vivres, les soldats le lui enlevaient dans leurs perquisitions de tous les jours. Ces vexations odieuses remplissaient d'indignation l'âme de cette malheureuse mère; elle répondait à ces cruels ravisseurs en les accablant d'injures et de malédictions. Mais, quoiqu'elle excitât leur courroux, aucun d'entre eux ne fut assez irrité ou assez attendri pour la frapper mortellement. Il lui fallait donc chercher tous les jours un peu de nourriture. Comme il devenait à la fin extrêmement difficile de s'en procurer, la faim qui consumait les entrailles et le corps de cette pauvre femme, la fureur qui, plus dévorante que la faim, débordait de son cœur, lui inspirèrent une résolution dont la nécessité jointe à la haine pouvait seule être l'auteur. C'est la nature elle-même qu'elle attaque de front : saisissant son fils encore à la mamelle, elle s'écrie : Pauvre enfant, avec cette guerre, cette famine, ces dissensions intestines, quel sort te réserverais-je en prolongeant tes jours ? D'un côté, c'est la servitude chez les Romains, si nous échappons à la mort; de l'autre c'est la famine plus hâtive que la servitude, ce sont enfin ces factieux plus cruels encore que ces deux fléaux réunis. Ah ! plutôt puisses-tu, en me servant de nourriture, me venger de mes persécuteurs, étonner le monde et combler la mesure des calamités des Juifs. — A peine achève-t-elle ces mots, qu'elle égorge son fils; l'ayant ensuite pré-

paré, elle en dévore la moitié, et elle cache avec soin la moitié qui lui reste. La troupe des satellites affamés ne tarde pas à se présenter. Avertis par l'odeur de ce festin exécrable, ils menacent cette femme de l'immoler, si elle ne livre sur-le-champ ce qu'elle a préparé. « Ah ! je vous ai gardé une belle part, » leur dit-elle, et elle découvre en même temps les restes mutilés de son enfant. A cet aspect, une horreur profonde s'empare de ces misérables; l'esprit égaré, en quelque sorte, ils demeurent dans une immobilité complète. « Oui, reprend alors la mère, voilà mon propre fils; voilà le fruit de mes entrailles. Mangez-en, j'en ai bien mangé moi-même. Est-ce que vous seriez plus faibles qu'une femme, plus sensibles qu'une mère ? Quoi ! par un sentiment de pudeur, vous ne voulez pas de la victime que je vous offre ; eh bien, j'en ai mangé déjà la moitié, et je mangerai encore le reste. » Les envahisseurs se retirèrent glacés d'effroi ; c'était la première fois qu'ils avaient faibli, et ce fut la seule nourriture qu'ils ne disputèrent pas à une mère. La nouvelle d'une pareille monstruosité remplit aussitôt la ville entière, et chacun d'en être frappé autant et d'en éprouver autant d'horreur que s'il l'eût accomplie lui-même. Les malheureux que torturait la faim ne demandaient que la mort, et ils enviaient le sort de ceux qui avaient péri sans avoir oui parler et sans avoir été témoins d'un semblable forfait. Les Romains en furent promptement instruits. Les uns refusaient d'y croire, les autres étaient pénétrés de la plus grande pitié; mais le plus grand nombre n'y vit qu'un motif de porter à la nation juive une haine encore plus ardente. » *Joseph., de Bello Judaico*, vi, 7, 8.

6. Ces maux et d'autres encore plus horribles, les Juifs eurent à les souffrir, non-seulement parce qu'ils avaient attaché le Christ à la croix, mais aussi parce qu'ils avaient ensuite empêché les Apôtres de prêcher la doctrine de notre salut. C'est le crime dont saint Paul les accusait lorsqu'il leur annonçait les calamités prêtes à fondre sur eux; car, disait-il, « la colère va éclater enfin sur leur tête. » I *Thessal.*, II, 16. — Et que nous fait à nous ce reproche, observerez-vous ? Est-ce que nous éloignons les hommes de

la foi? est-ce que nous mettons obstacle à la prédication de l'Évangile? — Je vous demanderai à mon tour quel avantage nous retirerons de notre foi, si notre vie n'est pas pure. Mais comment connaissiez-vous ce point de doctrine, vous qui ignorez tout ce qui nous intéresse? Je vous énumérerai donc les oracles sortis de la bouche même du Christ. Remarquez bien, je vous prie, si la vie que l'on mène n'y est jamais mise en cause, et si les châtimens dont il y est fait mention ne concernent que la foi et les dogmes qui s'y rapportent. Dans le discours que le Sauveur prononça sur la montagne, au milieu d'une grande foule de peuple, nous trouvons, entre autres, ces paroles : « Quiconque dit, Seigneur, Seigneur, n'entrera pas pour cela dans le royaume des cieux; mais bien celui qui fait la volonté de mon Père. — Plusieurs, ajoute-t-il, me diront en ce jour : Est-ce que nous n'avons pas prophétisé en votre nom; est-ce que, en votre nom, nous n'avons pas chassé les démons et accompli de nombreux prodiges? Et alors, je le leur déclarerai : Retirez-vous de moi, artisans d'iniquité; non, je ne vous connais pas. » *Matt.*, VII, 21-25. Celui qui entend ses enseignements et ne les met pas en pratique, il le compare à un insensé qui bâtit sur le sable une maison qui cédera aisément au moindre choc des fleuves, de la pluie et des vents. Une autre fois, instruisant le peuple, « De même, disait-il, que les pêcheurs, après avoir tiré leurs filets de la mer, y rejettent les mauvais poissons, de même, en ce jour, les anges jetteront dans l'enfer tous les impies. » *Matt.*, XIII, 47. Il ajoutait ailleurs, touchant les hommes sans pudeur et sans frein : « Ils iront là où le ver ne meurt point, où le feu ne s'éteindra jamais. » *Marc.*, IX, 42. « Un roi, poursuit-il encore, célébrait les noces de son fils. Apercevant un convive revêtu d'habits en désordre, il lui dit : Mon ami, comment êtes-vous entré ici sans robe nuptiale? Or, cet homme garda le silence. — Liez-lui les mains et les pieds, dit alors le roi à ses serviteurs, et jetez-le dans les ténèbres extérieures. » *Matt.*, XXII, 2. Tel est le sort qu'il réserve aux débauchés et aux impudiques. C'est encore un traitement pareil que s'attirèrent, par leur cruauté et leur insensibilité, les vierges qui

ne furent pas introduites dans la chambre de l'époux. Pour la même raison, d'autres seront précipités dans le feu éternel qui a été préparé au démon et à ses anges. Une sentence de condamnation attend ceux qui parlent sans retenue et sans mesure. « C'est par vos propres paroles que vous serez justifiés, et par vos propres paroles que vous serez condamnés. » *Matt.*, XII, 37. Vous semble-t-il maintenant que nous entretenions au sujet de notre vie de vaines inquiétudes, et que nous ayons tort d'attacher de l'importance à la partie de la philosophie céleste qui règle notre conduite? Certes, je ne le pense pas; il vous faudrait autrement soutenir que le Christ a, sans dessein aucun, prononcé les paroles que nous venons de citer, et un plus grand nombre que nous avons passées sous silence. Si je ne craignais de trop prolonger ce discours, je vous ferais voir, en invoquant l'autorité des prophètes, du bienheureux Paul et des autres Apôtres, combien le Seigneur attache d'importance à ce point. Mais c'est assez des témoignages qui précèdent; un seul même devrait à la rigueur suffire; car, lorsque Dieu promulgue sa volonté, sa parole, n'en employât-il qu'une seule, doit être accueillie avec autant de respect que s'il nous eût répété plusieurs fois la même chose.

7. Eh quoi! me répondra-t-on, est-ce que nous ne pouvons pas, sans quitter nos maisons, accomplir ces devoirs dont la violation entraîne des châtimens si terribles? — Aussi bien que vous et plus que vous-même, je voudrais qu'il en fût ainsi. Bien souvent j'ai désiré que les monastères ne nous fussent pas nécessaires, et que les lois et la justice fussent observées dans nos cités de manière à ce que nous fussions tous dispensés de chercher un asile dans la solitude. Mais comme tout est bouleversé parmi les hommes, que les cités avec leurs lois et leurs tribunaux surabondent d'iniquité et d'injustice, et que le désert est fécond en fruits de sagesse; ce serait une injustice criante de faire un crime de leur conduite à ceux de vos concitoyens qui, s'adressant aux personnes désireuses de se soustraire aux fureurs et aux agitations de cette tourmente, les pressent de gagner le port où elles seront en sûreté. Mettez plutôt en cause ces

hommes qui ont fait des villes un séjour si contraire et si funeste à la philosophie chrétienne, que l'on est obligé de rechercher la solitude pour assurer son salut. Dites-moi, je vous prie, si vers le milieu de la nuit, un individu venait, une torche à la main, livrer aux flammes un vaste édifice, profitant du sommeil de ses nombreux habitants; lequel accuseriez-vous de scélératesse, ou bien l'homme qui troublerait brusquement le sommeil des habitants de la maison incendiée, et qui les en ferait sortir; ou bien l'auteur de l'incendie qui aurait exposé à de tels dangers et les habitants de cette maison et leur sauveur lui-même?

Dans une ville écrasée par la tyrannie, travaillée par une sourde inquiétude, troublée par les factions, un citoyen s'efforce de persuader aux habitants de cette cité de se réfugier sur le sommet des montagnes, et leur facilite les moyens de mettre ce conseil à exécution; sur qui retomberait le poids de vos accusations? sur le citoyen qui arrache ses semblables à la tempête et les transporte sous un ciel calme et serein, ou sur le tyran qui a rendu imminent le naufrage? Ne vous imaginez pas que les choses humaines soient dans un état de beaucoup préférable à celui d'une cité en proie à la tyrannie; l'état en est encore pire. Le tyran ici n'est pas un homme, mais le génie du mal qui, après avoir étendu son barbare empire sur la terre entière, s'est abattu ensuite avec tout son cortège d'esprits mauvais sur l'âme humaine. De là, comme du haut d'une citadelle, il promulgue les lois impures et détestables qu'il impose à tous ses sujets. Ce n'est pas assez pour lui de rompre les liens du mariage, d'enrichir et de dépouiller tour à tour, de multiplier l'injustice et le meurtre; chose encore plus horrible, brisant les rapports harmonieux de Dieu et de l'âme, il livre celle-ci à ses impurs satellites et la contraint à subir leurs brutalités. Dès qu'ils la tiennent en leur pouvoir, les démons l'injurient et l'outragent de la façon la plus sanglante, ils s'abandonnent à son égard à toutes les inspirations de leur perversité, et de la violence haineuse avec laquelle ils désirent notre déshonneur et notre ruine. Ils la dépouillent de toutes les vertus dont elle était couverte, ils lui jettent

sur les épaules les haillons hideux, fétides et déchirés des vices; et quand elle est dans un état plus ignominieux que la nudité elle-même, quand ils l'ont maculée de leurs propres souillures, ils s'acharnent sans relâche à la combler d'outrages. D'être rassasiés d'une volupté aussi impure et aussi monstrueuse, ils en sont incapables; pareils à ces débauchés dont l'ivresse ne fait que redoubler les criminelles ardeurs, ils éclatent surtout en insultes sauvages, lorsqu'ils en ont abusé tout à leur aise: ils la déchirent de leurs traits et de leurs morsures, ils lui communiquent leur propre venin, et ils ne s'arrêtent qu'en la voyant ou bien transformée parfaitement à leur image, ou bien séparée du corps qu'elle animait. Quelle tyrannie, quelle captivité, quelle ruine, quelle servitude, quelle guerre, quel naufrage, quelle famine présenterait de semblables horreurs? Qui serait assez cruel et assez barbare, assez stupide et assez inhumain, assez dur et assez insensible pour refuser de concourir autant qu'il est en lui à délivrer de ces impures et détestables fureurs, une âme exposée à tant de haine et d'outrages, et pour considérer son état avec indifférence? Et si, pour agir de la sorte, il faut avoir un cœur de rocher, que devons-nous penser, je vous le demande, de ceux qui, substituant à cette indifférence des procédés ouvertement condamnables, non-seulement déniaient leurs sympathies et leurs éloges, mais encore suscitent de toutes parts des persécutions et des combats aux hommes qui, se jetant hardiment au fort des dangers, n'hésitent pas à plonger leurs bras dans la gueule même du monstre, à respirer son haleine empoisonnée, à braver ses coups pour lui arracher les âmes qu'il s'appêtait déjà à dévorer?

8. Alors, ajoutera quelqu'un, tous ceux qui habitent les cités sont voués à la perdition: ils sont les jouets de la tempête; et il nous faut, pour éviter ce sort, abandonner nos villes, nous transporter dans la solitude, renoncer à toute société, établir notre séjour sur la crête des montagnes. Et vous oseriez nous dicter de pareilles lois, nous imposer des conditions de cette nature? — N'en croyiez rien; comme je vous le disais, il n'y a qu'un instant, c'est tout le contraire que je désire. Oui, je voudrais que nous jouissions d'une

paix si profonde, que nous fussions si bien affranchis des maux de cette tyrannie que, loin d'être nous-mêmes obligés de sortir de nos villes pour gagner les montagnes, les habitants du désert, pussent, semblables à des exilés après une longue absence, rentrer dans leur patrie. Malheureusement, je craindrais qu'en m'efforçant de les rendre à cette patrie je ne les remisse plutôt entre les mains du génie du mal; je craindrais qu'en m'appliquant à les ramener de la solitude et de l'exil, je ne leur ravisse leur sagesse et leur félicité. Mais vous cherchez vainement, en me représentant le grand nombre des habitants des villes, à faire ressortir le caractère effrayant et odieux de cette sentence qui condamnerait la terre presque tout entière : c'est appuyé sur la doctrine même du Christ, que je répondrai à la difficulté que vous soulevez. Jamais, en effet, il n'entrerait dans votre pensée d'oser protester contre les enseignements de celui-là même qui doit un jour nous juger. Or, voici ses propres paroles :

« Étroite est la porte, resserrée est la voie qui conduit à la vie; et ils sont en bien petit nombre ceux qui la trouvent. » *Matt.*, VII, 14. Si un petit nombre de personnes seulement parviennent à trouver cette voie, elles seront en nombre plus restreint, celles qui la suivront jusqu'au bout. Car il n'est pas certain pour tous ceux qui commencent à la parcourir, qu'ils ne la quitteront pas avant la fin : il y a bien des hommes qui, les uns au départ, les autres au milieu de leur traversée, les autres dans le port lui-même, ont fait un irrémédiable naufrage. Dans un autre endroit le Sauveur ajoute qu'il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. *Matt.*, XX, 16. Que si le plus grand nombre des hommes, d'après la doctrine du Christ, doit périr et un très-petit nombre seulement être sauvé, quel motif avez-vous de vous élever contre nous? C'est comme si, le sujet nous entraînant à parler de Noé et du déluge, vous vous récriiez parce que deux ou trois hommes furent seuls épargnés par ce cataclysme qui détruisit tous les habitants de la terre. Voilà ce que vous faites maintenant en essayant de nous fermer la bouche, et de nous inspirer de l'horreur pour une sentence aussi générale. Mais

vous n'y réussirez pas, et pour ménager la multitude nous ne sacrifierons pas les droits de la vérité.

D'ailleurs les maux qui règnent aujourd'hui ne sont pas inférieurs aux maux qui couvraient le monde, au temps de Noé. Ils sont même d'autant plus condamnables que la menace de l'enfer suspendue sur nos têtes ne suffit pas à nous détourner du vice. Où est celui qui ne traite pas son frère d'insensé? Et pourtant une telle injure nous mérite l'enfer. Où est celui qui ne regarde point de femmes avec les yeux de la concupiscence? Et pourtant c'est là un véritable adultère, à savoir un crime qui nous précipite également dans l'enfer. Où est celui qui ne fait pas de jurement? Et pourtant le jurement est une inspiration de l'esprit du mal; et par suite il attire sur nous le même supplice. Où est celui qui n'a point jalosé son ami? Et pourtant l'envie nous abaisse au-dessous des païens et des publicains : or, que l'on soit voué à l'enfer dès lors que l'on est pire que ces gens-là, c'est une chose des plus manifestes. Où est celui qui a chassé de son cœur tout ressentiment, et qui a pardonné sincèrement à ceux qui l'ont offensé? Et pourtant, nul de ceux qui ont entendu la parole du Christ ne niera que refuser aux autres ce pardon, c'est se condamner aux tourments éternels. Où est celui qui n'a pas sacrifié à Mammon? Et pourtant il est certain que sacrifier à Mammon, c'est renoncer au service du Christ, et que renoncer au service du Christ, c'est renoncer à son propre salut. Où est celui qui n'a pas médité en secret? Et pourtant ce crime était, même dans l'ancienne loi, puni de mort. Sur quoi nous rassurons-nous au milieu de ces maux? Sur ce que tous nous nous précipitons en quelque façon d'un commun accord dans le gouffre du mal; signe caractéristique du fléau qui exerce parmi nous ses ravages; car ces choses dans lesquelles nous trouvons un adoucissement à nos maux devraient être pour nous le sujet d'une profonde douleur. Ce n'est pas la multitude de nos compagnons d'iniquité qui allégera notre conscience et diminuera notre châtement.

Si l'énumération précédente jetait quelqu'un dans le découragement, ce découragement gran-

dirait encore à l'énumération des maux plus graves que nous pourrions ajouter. Le jurement est l'œuvre du démon; mais à quel supplice nous dévouera le parjure? Qualifier notre frère d'insensé nous mérite l'enfer; mais que mériterons-nous donc en l'accablant de mille outrages, lorsqu'il ne nous aura fait souvent aucune injustice? C'est un crime de conserver du ressentiment pour les offenses qu'on a reçues; quel crime sera-ce d'en tirer vengeance? Mais ce n'est pas ici le lieu de développer cette matière; nous en trouverons ailleurs l'occasion convenable. Sans recourir à d'autres preuves, est-ce que les raisons qui nous ont mis la plume à la main ne dévoilent pas suffisamment et clairement le mal qui nous travaille? Si d'être insensible à ses propres prévarications, et de s'abandonner sans remords au désordre, c'est le comble de la perversité, que penser de ces auteurs insensés d'une étrange et absurde doctrine, qui persécutent les Apôtres de la vertu avec plus de rigueur que l'on n'en exerce ailleurs envers les apôtres du vice, et qui livrent une guerre plus acharnée à ceux qui cherchent à moraliser leurs semblables qu'à ceux qui s'efforcent de les pervertir? Que dis-je? Ces derniers, on les supporte sans répugnance, on ne les blâme même pas; tandis qu'on ne saurait tolérer les premiers. Or, agir de la sorte, c'est déclarer par ses actes et par ses paroles qu'il faut bien se garder de rompre avec le vice et de revenir à la vertu; et que, d'observer fidèlement le culte du bien ainsi que d'oser élever la voix en sa faveur, ce sont des crimes qui méritent un sévère châtement.

A UN PÈRE INFIDÈLE.

DEUXIÈME DISCOURS.

1. Sans doute, c'est bien assez de ce que nous venons de rapporter pour inspirer l'étonnement et l'effroi, et l'on pourrait à juste titre rappeler ici la parole du Prophète : « Le ciel, à ce spectacle, a été saisi de stupeur, et une horreur profonde a rempli la terre. — La stupeur et l'effroi se sont répandus sur la terre. » *Jerem.*, II, 12; v. 30. Mais voici une circonstance encore plus

grave : ce ne sont pas seulement les étrangers et les personnes que nul lien de parenté ne rattache aux fidèles prévenus en faveur de la solitude qui témoignent cette coupable indignation; les parents et les proches de ces fidèles s'emporent eux aussi à ce même sujet. Il y a cependant, je ne l'ignore pas, bien des gens qui ne trouvent pas cette conduite des parents très-surprenante. Ce qui les irrite, disent-ils, c'est de voir des hommes qui ne sont ni les parents, ni les proches, ni les amis des adeptes récents de la philosophie monastique, des hommes qui n'ont pas eu de relations avec eux et qui leur sont tout à fait inconnus, manifester les mêmes sentiments, témoigner plus de douleur que les parents eux-mêmes, combattre et accuser ouvertement les propagateurs de cette doctrine. Pour moi, c'est le contraire qui m'étonne; que des hommes étrangers à tout rapport d'amitié ou de protection souffrent du bien qui arrive à autrui, il n'y a rien à mes yeux en cela que de très-vraisemblable : d'une part, l'envie qui les dévore, de l'autre, la conviction puisée dans leur perversité, conviction triste et déplorable, il est vrai, mais réelle, que la perte du prochain leur donnera le bonheur, m'en fournissent l'explication. Mais que ceux-là mêmes qui les ont engendrés, qui les ont élevés, qui tous les jours leur souhaitent plus de félicité qu'à eux-mêmes, qui s'inspirent de ce désir dans tous leurs sacrifices et dans toutes leurs actions, cédant à une sorte d'ivresse, changent soudain de dispositions et s'affligent de voir leurs enfants s'adonner au culte de la sagesse, voilà ce qui confond toutes mes idées; voilà pour moi le signe le plus certain de la décadence profonde où nous sommes parvenus. Nul ne pourrait dire que semblable exemple se soit présenté dans les temps qui nous ont précédés, pas même dans les temps où l'erreur régnait en souveraine. On peut citer un fait, un seul, qui s'en rapproche; encore ce fait ne se produisit-il que dans une ville de la Grèce livrée à la tyrannie. Ce n'étaient point alors les parents, mais les usurpateurs, qui s'étaient emparés de la citadelle; ce n'étaient même pas tous ces tyrans, mais le plus éhonté d'entre eux qui, mandant Socrate, lui signifia qu'il eût à renoncer à l'enseignement de la philosophie. C'est

un tyran, je le répète, un tyran infidèle et barbare, qui ne se proposait que la ruine de l'Etat, qui trouvait ses délices dans les souffrances d'autrui, qui savait fort bien que le meilleur moyen de détruire une république, était d'y introduire un pareil régime; c'est ce tyran, dis-je, qui osa intimer cet ordre révoltant. Et ici des fidèles, qui habitent des villes admirablement policées, qui s'intéressent vivement à leurs enfants, s'oublent jusqu'à tenir le langage qu'un tyran tenait à des opprimés! Est-ce que leur conduite n'est pas plus surprenante que celle des étrangers dont nous nous occupons tout à l'heure?

C'est pourquoi je laisserai de côté ces derniers, pour m'adresser avec la douceur et la bienveillance les plus grandes aux parents qui travaillent à assurer le bonheur de leurs enfants, ou plutôt qui devraient y travailler et qui ne le font pas. Je les prierai d'abord de ne pas trouver mauvais que l'on prétende connaître mieux qu'ils ne les connaissent eux-mêmes, les choses les plus avantageuses à leurs enfants. Il ne suffit pas, en effet, d'être père pour enseigner à l'enfant les vraies conditions du bonheur. La paternité est une source abondante d'amour; mais pour connaître ce qu'il y a de plus utile à l'enfant, il faut quelque chose de plus que la paternité et que l'amour. S'il n'en était pas ainsi, nul ne verrait aussi bien que le père ce qui conviendrait le mieux à son enfant, parce que nul ne serait capable de l'aimer plus que lui. Or, c'est une science que les parents, par leur propre conduite, déclarent ouvertement ne pas posséder: car ils donnent des maîtres à leurs enfants, ils les confient aux soins de gouverneurs; ils s'entourent d'une foule de conseils lorsqu'il s'agit de choisir pour eux une voie définitive. Qu'ils ne s'irritent donc pas contre nous, si nous prétendons connaître mieux qu'eux-mêmes ce qui convient à leurs enfants. Mais si nous ne donnons pas à l'appui de cette prétention des preuves péremptoires, alors, oui, qu'ils nous accusent d'arrogance, qu'ils nous qualifient de corrupteurs et d'ennemis outrés de la nature humaine.

2. Comment mettre ce point en lumière? Comment discerner celui qui saisit les intérêts

véritables dont il s'agit d'avec celui qui, tout en paraissant les saisir, reste dans une ignorance complète? On le discernera en obligeant les raisons de part et d'autre à comparaitre, comme deux athlètes rivaux dans l'arène, en les soumettant à un examen rigoureux et en appelant à prononcer sur les résultats de cet examen des juges incorruptibles. Or, les lois du combat exigent que nous prenions à partie un père chrétien et que nous engagions la lutte avec lui; voilà ce qu'elles demandent, et pas davantage. « Pourquoi, disait saint Paul, jugerais-je ceux qui sont hors de l'Eglise? » I *Corinth.*, v, 12. Mais comme il arrive souvent que plusieurs des personnes que l'on entraîne dans le chemin du ciel appartiennent à des parents infidèles, bien que les lois du combat nous dispensent d'en venir aux mains avec ceux-ci, néanmoins nous ne laisserons pas que de nous présenter volontiers et de grand cœur devant eux. Et plutôt à Dieu que nous n'eussions affaire qu'à ces derniers! Cette tâche, sans doute, ne serait pas exempte de difficultés et d'écueils. « L'homme animal ne comprend pas les choses de l'Esprit; car elles ne sont à ses yeux que folie. » I *Corinth.*, i, 14. Nous ressemblerions à un homme qui voudrait faire aimer une royauté dont on révoquerait en doute l'existence. Et pourtant, malgré les limites étroites imposées en ce cas à mon discours, je préférerais de beaucoup n'avoir à combattre que ces infidèles. Les raisons propres à triompher de la résistance du fidèle ne nous font certes pas défaut; mais la douce confiance que le nombre m'en inspire est obscurcie par la honte dont je me sens pénétré. Je rougis, en effet, d'être obligé de tourner mes efforts contre des chrétiens au lieu de les tourner contre les ennemis de ma foi; et je crains que les Gentils n'usent contre moi de cette arme, la seule que je leur laisse. Sauf ce côté faible, la victoire nous sera aisée avec le secours de la grâce de Dieu. Et même si un infidèle voulait être de bonne foi, nous lui inspirerions promptement, non-seulement l'amour de ce genre de vie, mais encore le désir d'embrasser les dogmes qui en forment le fondement. Loin d'être saisi de crainte à la pers-

pective de ce combat, c'est après avoir abandonné à mon adversaire les chances les plus favorables que je me ferai fort de le terrasser.

Le père auquel je vais m'adresser est donc, je le suppose, un Gentil; il sera de plus riche et honoré entre tous, environné d'une puissance considérable; il possédera de riches domaines, de nombreux édifices, des talents d'or en abondance. Accordons-lui encore une patrie célèbre, une race illustre. Il n'aura qu'un seul enfant, sans espoir d'en avoir d'autre; en sorte que sur ce fils unique seront concentrées toutes ses affections. Cet enfant donnera lui-même les plus hautes espérances; on s'attendra à le voir monter rapidement au faite du pouvoir, surpasser son père en éclat, et jouir plus que lui encore de toutes les douceurs de la vie. Tandis que l'on se nourrit de ces espérances légitimes, un chrétien se présente, et, après avoir entretenu ce jeune homme de sa philosophie, il lui persuade de mépriser toutes ces grandeurs, de revêtir un habit grossier, de quitter la ville, de se retirer dans les montagnes, et là de planter, d'arroser, de puiser de l'eau, en un mot d'embrasser tous les détails de la vie solitaire, quelque vils, quelque bas qu'ils puissent paraître. C'est pourquoi il marchera désormais nu-pieds, il couchera sur la dure; jeune, beau, comblé jusque-là de prévenances et de délices, bercé d'un magnifique avenir, il deviendra maigre, pâle, et il sera couvert d'un manteau plus grossier que celui de ses propres serviteurs. Faisons-nous ainsi la partie assez belle à notre accusateur? Laissons-nous à notre adversaire des armes suffisantes? Si ce n'est point assez, nous sommes disposé à lui accorder encore d'autres avantages. Allons donc plus loin, et supposons le père remuant tous les ressorts pour ébranler la résolution de son fils, mais en vain. Semblable à un édifice bâti sur le roc, qui affronte impunément les vents et les flots, l'enfant demeure inébranlable. Alors jaillissent des pleurs, retentissent des lamentations, qui allument contre nous une indignation générale. Exposant ses griefs à la foule, le malheureux père ne cesse de s'écrier : Voyez cet enfant de mes entrailles, je l'ai élevé au prix du repos de ma vie, au prix de tous

les sacrifices que peut coûter l'éducation des enfants. Je nourrissais les espérances les plus belles, je multipliais mes recommandations auprès des gouverneurs, mes instances auprès des maîtres; je ne regrettais aucune dépense; je ne négligeais aucune des choses capables d'orner son esprit et son corps, afin qu'il ne fût inférieur à aucun de ses ancêtres, et qu'il en éclipsât la renommée. Il était l'unique consolation que je me promisse pour ma vieillesse. Déjà je songeais à lui choisir une épouse, à son hymen, aux charges, à la puissance dont il allait être revêtu. Mais soudain la foudre éclate, la tempête s'élève d'un point inconnu de l'horizon, et fondant sur ce beau navire chargé de richesses, au moment où il touchait au terme de sa course, lorsqu'il avait traversé l'immense Océan et qu'un vent favorable enflait ses voiles, elle le brise à la vue même du port, condamnant peut-être par ce désastre le possesseur de tant de richesses, non-seulement à la dernière indigence, mais à la mort la plus triste et la plus funeste. Oui, telle est ma destinée. De vils et exécrables séducteurs, — car nous ne lui ferons pas un crime de ces expressions, — de vils et exécrables séducteurs, poursuivra-t-il, m'ont ravi ce fils sur qui se fondaient tant d'espérances, ce fils le soutien futur de ma vieillesse. Comme de véritables brigands, ils l'ont emmené dans leurs antres, et ils ont, par leurs enchantements, jeté sur lui un charme si puissant qu'il aimerait mieux avoir à braver le fer, le feu, les bêtes féroces et tout autre péril, que de revenir à son bonheur d'autrefois. Ce qu'il y a de plus déplorable encore, c'est qu'après l'avoir séduit, ces misérables prétendent apprécier mieux que moi-même les véritables intérêts de mon enfant. Pour moi, maintenant, tout est désert, mes maisons aussi bien que mes domaines. Les cultivateurs de mes champs, mes esclaves sont tous en proie à la confusion et à la tristesse. Mon malheur est pour mes ennemis un sujet de triomphe, et un sujet de deuil pour mes amis. La seule pensée qui trouve place dans mon esprit est celle de livrer tout ce qui m'appartient aux flammes, mes maisons, mes domaines, mes bœufs et mes brebis. Quelle utilité en retirerais-je, quand celui auquel ces biens

étaient destinés est loin de moi, dans une sorte de captivité, et voué, chez d'affreux barbares, à une servitude plus cruelle que la mort? Tous mes esclaves ont dû se couvrir de vêtements funèbres et répandre de la cendre sur leur tête; des chœurs de femmes se sont formés par mon ordre afin de pleurer sur lui avec plus d'amertume que s'il eût subi le trépas. Pardonnez-moi d'en avoir agi de la sorte, car le deuil actuel me déchire plus vivement qu'un deuil véritable. La lumière du jour m'est à charge, les rayons du soleil blessent mes yeux, lorsque mon esprit se représente ce malheureux enfant dans sa condition nouvelle, lorsque je le vois vêtu d'habits plus sordides que ceux des derniers cultivateurs et occupé à des travaux déshonorants. Lorsque, en outre, je songe que son dessein est irrévocable, oh! alors, je n'y tiens plus de ressentiment et de douleur.

3. En parlant ainsi, il se roule aux pieds de ses auditeurs, il souille son visage de poussière, il implore l'assistance de tous ceux qui l'entourent, et il arrache ses cheveux blancs. Je crois que nous n'avons rien dénié à notre ennemi de tout ce qui est capable d'allumer le courroux des spectateurs, et de les porter à condamner les auteurs d'une œuvre semblable. Si j'ai prêté à l'infidèle un langage d'une telle violence, c'est afin que, triomphant avec la grâce de Dieu de cette antipathie, ainsi motivée, nous tarissions tous les propos de ce genre. Par cela que nous aurons réfuté un homme qui allègue tous ces griefs contre nous, celui qui n'en saurait alléguer un si grand nombre, et il n'est pas possible que ces griefs soient tous réunis, celui-ci, dis-je, sera forcé de nous céder la victoire. Voilà donc quelles pourront être les plaintes, et qu'on les développe si l'on veut davantage; voilà donc quelles seront les plaintes de notre adversaire. Pour moi, je prierai les juges de ne pas se hâter de prendre en pitié ce vieillard, et d'attendre que je le leur montre pleurant, non pas sur un fils assailli de maux, mais sur un fils comblé des biens les plus précieux et tels qu'il est impossible d'en trouver de meilleurs. Qu'on le juge alors digne de pitié et de commisération, à cause de l'ignorance où il est du bonheur de son enfant,

ignorance d'autant plus irrémédiable qu'il se lamente sur son sort, comme s'il était condamné au malheur le plus affreux.

Quel sera le point de départ de notre réponse? Ce seront ces biens et ces richesses qui forment le sujet principal des lamentations paternelles, puisque rien ne paraît plus déplorable que de voir des enfants de famille embrasser ce genre de vie. Eh bien, je vous le demande quel est celui que nous déclarons bienheureux et digne d'envie : celui qui ressent les ardeurs d'une soif continuelle, qui, avant même d'avoir épuisé sa première coupe, en réclame une seconde, sauf à recommencer toujours sur le même pied; ou bien celui qui, au-dessus de cette nécessité, n'éprouve jamais le tourment de la soif et le besoin de l'étancher de cette manière? Est-ce que le premier ne ressemble pas à un malade dévoré par la fièvre, et ne trouvant pas dans l'abondance des rafraîchissements de quoi en calmer les ardeurs; tandis que le second jouit de la liberté et de la santé véritables, et atteint une condition supérieure à la condition humaine? Supposez deux hommes, l'un épris pour une femme d'un violent amour, et ne retirant de l'assouvissement de ses désirs qu'un nouvel embrasement de ses sens; l'autre, au contraire, affranchi de cette fureur, et ne la redoutant même pas en songe : lequel des deux estimerons-nous heureux et digne d'envie? N'est-ce pas le dernier? Lequel regarderons-nous comme infortuné et misérable? N'est-ce pas celui qui possède cette passion inextinguible, et d'autant plus exigeante qu'on s'efforce davantage de la satisfaire? Si, à ces circonstances affligeantes, ce malheureux ajoute la folie de se glorifier de son mal, d'en refuser la guérison, de plaindre ceux qui ne lui ressemblent point en ceci; par cela seul que, étant en proie à un mal terrible, il ignore son état, se refuse à y apporter remède, et déplore toute condition différente de la sienne, il n'en sera que plus digne de compassion et de pitié.

Appliquons cette mesure à l'amour des richesses, et nous verrons où est le bonheur, où est le malheur. L'amour des richesses est une passion encore plus violente et plus rapprochée

de la folie que l'amour sensuel. C'est pourquoi il peut devenir la source de plus grands tourments, non pas qu'il nous livre à des feux plus ardents, mais nulle considération ne saurait le calmer, et il résiste à toute considération. Les voluptueux et les intempérants trouveront plutôt la satiété après la jouissance que les personnes en proie à la fureur des richesses. Le motif pour lequel j'insiste quelque peu sur ce dernier point, c'est parce que l'expérience ne le fait ressortir qu'à la longue; et cependant il nous est aisé de signaler autour de nous des ravages nombreux de cette maladie. Donc, poursuivrai-je, vous pleurez votre enfant parce qu'il est affranchi de cette fureur, parce qu'il n'est pas atteint de cette folie, parce qu'il n'est pas possédé de cette passion incurable, parce qu'il n'a plus à livrer ces combats, à soutenir cette guerre. Vous me répondez qu'il n'aurait éprouvé rien de pareil, qu'il n'en eût pas désiré davantage, et qu'il lui eût suffi de jouir des biens qu'il possédait. Malheureusement vous tenez un langage que contredit, pour ainsi parler, formellement la nature. Néanmoins, soit, je vous l'accorde; il n'aurait voulu rien ajouter à sa fortune, il n'aurait pas été atteint de l'esprit de convoitise. Malgré cela, je vous prouverai qu'il jouit de plaisirs plus durables et d'un bonheur plus profond. Quelle situation doit nous sembler plus agréable, ou bien la situation d'un homme obligé de s'occuper de biens immenses, esclave des soins inséparables d'une telle surveillance, dans la crainte continue de perdre une partie de ce qu'il possède, ou bien la situation d'un homme déchargé de tous ces liens? Le premier, je ne le nie pas, n'aspirera pas à se charger du fardeau d'autrui; mais ne serait-il pas préférable pour lui d'être débarrassé de son propre fardeau? On l'avoue généralement, se contenter de peu est un inestimable avantage; conséquemment, s'élever au-dessus de toute espèce de besoin, ce sera une félicité encore plus haute. Un individu qui n'a ressenti ni les atteintes de l'intempérance, ni celles de la volupté, pour revenir aux comparaisons précédentes, à quoi rien ne s'oppose, celui-là est évidemment plus heureux que les personnes agitées sans cesse par l'une ou l'autre de

ces passions, et même que les personnes qui, en ayant été momentanément agitées, ont satisfait les désirs de leur concupiscence, parce qu'il n'a pas subi et connu par son expérience cette triste nécessité. Je vous demanderai encore si, ayant à choisir entre le comble de l'opulence et une condition où vous seriez entièrement à l'abri des maux qui y sont attachés, vous ne préféreriez pas mille fois ce dernier parti, cette condition où vous n'auriez à redouter ni l'envie, ni la calomnie, ni les inquiétudes, ou toute autre préoccupation semblable? Or, si je vous montre que votre fils jouit de tous ces avantages, et d'avantages encore plus considérables, mettez-vous un terme à vos plaintes amères? Et d'abord, qu'il soit débarrassé des soucis et des autres maux inséparables des richesses, vous ne sauriez le contester: aussi est-il inutile de nous étendre sur ce point. Vous voudriez alors savoir comment il se fait que votre fils soit plus riche que vous, en dépit de vos immenses richesses. C'est là ce que nous vous répliquerons, en vous prouvant que, si vous vous compariez à votre enfant, vous verriez que l'extrême pauvreté à laquelle vous le croyez condamné est votre partage.

4. Et ne pensez pas que je fasse allusion aux biens qui nous sont réservés dans les cieux, et aux choses qui nous attendent au sortir de cette vie. Les choses que nous avons, en quelque sorte, sous la main, serviront de fondement à ma démonstration. Vous n'êtes, vous, maître que des richesses dont l'ensemble forme votre fortune: cet enfant est, lui, maître de l'univers entier. Vous en doutez? Eh bien, allons le trouver, obtenons de lui qu'il descende de la montagne, ou plutôt qu'il y demeure, et que de là il mande à l'un des fidèles également distingué par sa piété et son opulence, de lui envoyer la somme qu'il vous plaira de fixer; que dis-je? il ne consentirait jamais à l'accepter lui-même; qu'il lui mande alors de donner cette même somme à un homme dans le besoin, et vous verrez ce riche chrétien mettre plus d'empressement à lui obéir et à répondre à son attente, que l'un de ses intendants n'en mettrait à lui obéir à lui-même. Quand il ordonne à l'un de ses intendants de donner une certaine somme d'argent, celui-ci le fait

avec répugnance et à contre-cœur. Lui, au contraire, lorsqu'on n'a pas recours à sa libéralité, craint par cela seul de s'être rendu coupable de quelque offense. Il me serait aisé de vous montrer un grand nombre de solitaires, non des plus recommandables, mais même des plus obscurs, doués de cette puissance. Quant à vous, que vos intendants abusent de votre confiance, et c'est assez de leurs malversations pour vous réduire à l'indigence : il n'y a point d'autre personne de laquelle vous puissiez réclamer votre fortune perdue. Mais pour votre fils, il n'a point à redouter un embarras semblable. Le chrétien auquel il s'adresse est-il tombé dans la pauvreté ? il se tourne vers un autre. Celui-ci subit-il le même sort ? il a recours à un troisième : vous verrez plutôt les sources taries que la prière de votre enfant retentir dans le vide. Si vous professiez la même religion que nous, je vous raconterais à ce propos des anecdotes nombreuses et remarquables. Mais, quoique vous professiez l'idolâtrie, les exemples tirés de votre religion ne me manqueront pas.

Écoutez le langage que Platon met dans la bouche de Criton parlant à Socrate : « Ma fortune est à toi sans partage, et elle est, ce me semble, fort raisonnable. Que si, à cause de l'intérêt que tu me témoignes, tu juges convenable de ne pas en user, nos hôtes que voilà sont prêts à t'offrir ce qu'ils possèdent. Simmias le Thébain a porté dans cette intention une forte somme d'argent. Cébès est dans la même disposition, ainsi que plusieurs autres. En conséquence, ne crains rien de ce côté, comme je te le disais tout à l'heure, et songe à assurer ton salut. Que tes paroles devant les juges ne soient pas pour toi un obstacle. Tu n'avais point, disais-tu, d'asile où te réfugier. Quelque part que tu diriges tes pas, tu y seras accueilli par de véritables amis. Si tu veux aller en Thessalie, il y a plusieurs de mes hôtes qui seront heureux de te recevoir, et qui veilleront à ta sûreté de telle façon que tu n'auras rien à désirer. » *Plat., Crit., 45.*

Assurément des promesses de ce genre sont bien séduisantes ; mais elles s'adressent principalement à l'homme gagné aux biens de ce monde. Si nous nous enquerions de richesses

d'une plus noble nature, peut-être que vous auriez de la peine à suivre notre discours. Quoi qu'il en soit, les juges devant lesquels se plaide cette cause exigent que nous ne gardions pas complètement le silence. Les trésors de la vertu sont si précieux, si aimables, si désirables, eu égard à vos trésors d'ici-bas, que celui qui les possède ne consentirait jamais à les échanger contre la terre entière, se transformât-elle en or, avec les fleuves, les mers et les montagnes. Ah ! si la chose était possible, l'expérience vous démontrerait abondamment que cette proposition n'est point inspirée par de la forfanterie pure. Ayant trouvé des richesses infiniment plus considérables et précieuses, les hommes mépriseraient celles de ce monde, et refuseraient fermement d'accepter les unes pour les autres. Que dis-je ? d'accepter les unes pour les autres ; ils ne voudraient même pas joindre la possession de celles-ci à la possession de celles-là. Certes, si l'on vous offrait d'ajouter à vos richesses les trésors de la vertu, vous les accueilleriez à bras ouverts, confessant de la sorte la grandeur admirable de ces trésors. Eh bien, les sages ne voudraient pas de vos trésors conjointement avec les leurs, tant ils sont convaincus de la vanité des choses de la terre ! Voulez-vous, à l'appui de ce sentiment, des exemples pris dans votre propre histoire. Que n'eût pas donné Alexandre à Diogène, si Diogène eût voulu recevoir les présents d'Alexandre ? Il n'en voulut rien ; tandis qu'Alexandre s'appliquait de tous ses efforts à acquérir les trésors de Diogène.

5. Désirez-vous connaître d'une autre manière, et votre propre indigence, et la richesse de votre enfant ? Allez auprès de lui ; enlevez-lui son manteau, le seul qu'il possède ; arrachez-le de sa cellule ; détruisez son humble demeure ; vous ne lirez sur son visage, au milieu de ces traitements, aucune trace d'indignation ou de regret : il vous remerciera plutôt, et avec d'autant plus d'ardeur que vous lui donnerez l'occasion de pratiquer plus purement sa philosophie. Mais vous, qu'on vous dérobe une simple valeur de dix drachmes, et vous vous livrez à des pleurs et à des lamentations sans fin. Quel est le plus riche de vous deux ? Celui que la plus minime

perte déchire, ou celui qui dédaigne tous les biens de ce monde? Ne vous bornez pas à traiter ainsi votre fils : chassez-le encore loin de ce pays, il s'exécutera le sourire sur les lèvres, comme s'il assistait aux jeux d'un enfant. Mais vous, si on vous interdit seulement le séjour de votre patrie, vous êtes dans la douleur la plus vive, et ce malheur vous semble insupportable. Souverain de la terre et des mers, le solitaire n'éprouvera point de peine à se transporter de cette contrée dans un autre; il le fera avec autant de facilité et d'indifférence que vous en mettez à vous promener dans vos propres domaines. Quoique vous soyez absolument maître de parcourir comme il vous plaira les champs qui vous appartiennent, vous êtes cependant obligé de traverser des champs qui ne vous appartiennent pas. Lui, au contraire, parcourra à son gré la terre toute entière. Les lacs, les fleuves, les fontaines lui fourniront de quoi étancher sa soif en abondance; les plantes, les herbes, le pain qu'il rencontrera en tous lieux lui serviront de nourriture. Je n'ajoute pas à ceci qu'il méprise la terre et ce qu'elle renferme, ayant le ciel pour patrie. Le moment de mourir se présente-t-il, le trépas lui sera plus doux que tous vos plaisirs; et il sera plus heureux de mourir, que vous au sein de votre patrie et sur votre couche délicate. De telle sorte que l'homme véritablement errant, fugitif et exilé, est l'habitant des villes, celui qui reste dans sa propre maison, et non celui qui s'est affranchi de tous les liens. Pour exiler ce dernier de sa patrie, il vous faudrait l'exiler de la terre. Et encore ne parlons-nous que d'une façon impropre; car, en rigueur de terme, l'exiler de la terre, ce serait le ramener dans sa chère patrie. Mais n'insistons pas sur ce sujet, vos connaissances ne sortant pas du cercle des choses visibles. Jamais non plus vous ne dépouillerez entièrement un solitaire, tant qu'il lui restera le vêtement de la vertu; jamais vous ne le ferez périr par la faim, tant qu'il saura où se trouve la véritable nourriture. Mais les riches, comment pourraient-ils se soustraire à ces maux. Ce ne sera donc pas une erreur d'avancer, à ce point de vue, que les riches selon le monde sont les véritables pauvres,

et que ces pauvres solitaires sont les véritables riches. Oui, l'homme qui trouve partout un breuvage, une nourriture, une maison, une couche; qui, en outre, loin de se plaindre de cette condition, y trouve plus de jouissances que vous n'en trouvez dans la vôtre, cet homme est évidemment plus fortuné que vous, plus fortuné que tous ces riches incapables de trouver ces mêmes choses hors de leurs palais. Aussi jamais vous ne le verrez s'affliger de sa pauvreté. Car, ces richesses dont je parle ne l'emportent pas seulement sur les vôtres, parce qu'elles sont plus copieuses et plus enivrantes, mais encore parce qu'elles sont impérissables, parce qu'elles ne sauraient être supplantées par l'indigence, parce que celui qui les possède, au lieu d'être en butte aux vicissitudes de la fortune, au lieu d'être tourmenté par l'inquiétude, ou persécuté par la jalousie, recueille la douceur des louanges, de l'admiration et d'une renommée à toute épreuve. Parmi vous, c'est le contraire qui arrive : on ne vous félicitera pas de votre opulence; mais vous serez, la plupart du temps, un sujet de haine, d'aversion et d'envie. On vous tendra de nombreuses embûches; tandis que le possesseur des véritables richesses, tout en étant un sujet d'admiration, est également à l'abri des embûches et de la jalousie.

Examinons maintenant ces deux hommes sous le rapport de leur santé. Quel est celui des deux dont la santé paraît la plus florissante? Est-ce qu'il n'en est pas de notre solitaire comme des animaux des champs? Est-ce que l'air pur dont il jouit, les courants salubres, les fleurs, les prairies, les parfums au milieu desquels il coule ses jours, ne rendent pas son corps plus robuste? Est-ce que le riche des villes, plongé, pour ainsi parler, dans la fange, n'est pas à la fois plus faible et plus exposé aux maladies? De même que celui-là jouit d'une santé meilleure, de même il jouit de plaisirs plus profonds. Représentez-vous ce fidèle couché sur une herbe épaisse, auprès d'une source limpide, à l'ombre formée par de nombreux rameaux, savourant du regard un magnifique paysage, l'âme plus pure que le ciel, loin du tumulte et des agitations humaines : cet homme ne vous paraît-il pas

jouir de plus profondes délices que l'homme dont la vie s'écoule dans les murs d'une maison ? Certes, le marbre le cède bien à l'air en pureté ; l'ombre de nos demeures est bien moins aimable que celle des arbres , et vos pavés en mosaïque sont moins éclatants qu'un tapis composé de fleurs de toute nature. Mais vous-mêmes , ne vous inclinez-vous pas devant cette vérité , lorsque vous exprimez le désir de transporter , si c'était possible, des arbres ombreux et les ornements des prairies sous le toit de vos palais , les préférant hautement à vos appartements dorés et à vos splendides lambris ? C'est , pourquoi , dès que vous voulez vous délasser de vos travaux , on vous voit quitter la ville , gagner la campagne.

Peut-être regrettez-vous l'éclat remarquable et frappant qui environne l'opulence, et que vous n'apercevez point ici ? Rapprochant par la pensée le palais qu'il a quitté et le désert qui lui sert de séjour, les espérances auxquelles il a renoncé et celles qui lui restent, vous voyez dans votre fils un habitant déchu des cieux. Or, pénétrez-vous d'abord de ce principe, que le désert ne fait pas l'ignominie, pas plus que le palais ne fait la grandeur et la gloire. Avant d'en venir aux raisons qui vous le démontrent, je vous citerai des exemples pris dans votre histoire, et non dans la nôtre, à l'aide desquels je dissiperai tous vos doutes à cet égard. Vous avez oui parler à coup sûr de Denys, tyran de Sicile, et de Platon, fils d'Ariston. Quel est, à votre avis, le plus illustre des deux ? Quel est celui que l'on ne cesse d'admirer et dont l'éloge sort de toutes les bouches ? N'est-ce pas plutôt le philosophe que le tyran ? Et cependant celui-ci était le souverain de la Sicile ; il vivait au milieu des délices ; il possédait d'immenses richesses ; il ne marchait qu'entouré de gardes ; il jouit durant un long règne de tout le faste et de tout l'appareil de la puissance. C'est dans le jardin de l'Académie que Platon passait ses jours, s'occupant à greffer et à arroser, mangeant le fruit de l'olivier, et s'asseyant devant une table bien éloignée de toute cette pompe vaine. Chose encore plus surprenante : Denys le prive de sa liberté et le fait vendre comme esclave ; loin de perdre de son éclat dans cette

triste condition, le philosophe parut aux yeux mêmes du tyran encore plus admirable. C'est que la vertu est bien puissante. Dans les épreuves, aussi bien que dans les actes accomplis sous son inspiration, elle apparaît toujours radieuse, et elle communique une partie de sa splendeur éblouissante à ses fidèles adorateurs. Quelle différence pareillement entre la gloire de Socrate, le maître de Platon et celle d'Archélaüs ? Celui-ci, en sa qualité de roi, vivait dans l'opulence ; celui-là demeurait au lycée, n'ayant qu'un manteau pour tout vêtement, dont il se servait l'hiver, l'été, et dans toutes les saisons de l'année. Il avait continuellement les pieds nus ; il passait les journées entières sans prendre de nourriture, ne mangeait que du pain, lequel était à la fois son ragoût. Encore cette nourriture frugale la recevait-il d'autrui, sa pauvreté extrême lui refusant les moyens de se la procurer par lui-même. Il s'acquittait pourtant un renom plus glorieux que le monarque ; et celui-ci l'ayant plus d'une fois appelé auprès de lui, il ne voulut pas abandonner son lycée et se transporter dans un fastueux palais. On peut voir maintenant par la gloire attachée à la mémoire de ces divers personnages, laquelle de ces conditions était préférable. Tout le monde connaît les noms de Socrate et de Platon ; presque personne ne connaît ceux d'Archélaüs et de Denys.

Diogène de Sinope, autre philosophe célèbre, était lui aussi incomparablement plus riche que ces princes et que leurs pareils, malgré les haillons dont il était revêtu. Alexandre, fils de Philippe, conduisant l'armée des Macédoniens contre les Perses, s'empressa dès qu'il l'aperçut de tout quitter et de courir vers lui ; comme il lui demandait s'il avait besoin de quelque chose, ou s'il avait quelque désir, le cynique lui répondit qu'il n'avait besoin de rien. Ces exemples suffisent-ils, ou faut-il vous en rapporter encore d'autres ? Les hommes dont nous venons de parler ont eu plus d'éclat, non-seulement que les courtisans les plus favorisés, mais que les rois eux-mêmes, tout en ayant embrassé un genre de vie calme, retiré, et en refusant de se mêler à la direction des affaires publiques. En ce qui concerne le gouvernement de l'Etat, ce ne sont pas

les citoyens qui avaient l'argent, les plaisirs, les ressources à souhait, dont le mérite vous frappera davantage, mais ceux qui vivaient dans la pauvreté, dans la simplicité et dans la tempérance. Aristide l'Athénien, dont la ville dut faire célébrer à ses frais les funérailles, l'emporte autant sur Alcibiade qui, par la naissance, par l'éloquence, par la force du corps, par la facilité et l'élégance de ses mœurs, ne le cédait à aucun de ses concitoyens, qu'un grand philosophe l'emporterait sur un faible enfant. A Thèbes, Epaminondas qui, appelé à l'assemblée générale, ne pouvait s'y rendre parce qu'il était occupé à laver son manteau et qu'il n'en avait pas d'autre, n'en éclipsait pas moins tous les chefs qui assistaient à cette réunion. Ne me parlez donc ni de solitude, ni de palais. Ce ne sont pas les lieux, ce ne sont pas les vêtements, ce n'est pas la puissance qui donnent l'éclat et la splendeur, mais la vertu et la sagesse.

6. Comme ces exemples ne vous persuadent pas entièrement, je poursuivrai cette discussion en m'autorisant de votre propre fils. Non-seulement il nous apparaîtra plus illustre dans sa profession nouvelle, mais vous verrez encore que cet éclat résulte précisément de ce que vous y trouvez de méprisable et de déshonorant. Priions-le, si tel est votre bon plaisir, de descendre de sa retraite et de venir sur la place publique. Soudain la ville entière tournera vers lui ses regards, et le désignera avec étonnement et admiration, comme s'il s'agissait d'un ange récemment descendu des cieux. Si ce n'est pas là de la gloire, dites-moi en quoi elle consiste. Le prince avec le diadème dont son front est orné, aussi bien que les courtisans, ne pourrait revendiquer une manifestation pareille à celle qu'attirent à ce solitaire son vêtement grossier et ses haillons. Certainement il ne soulèverait pas autant d'admiration s'il se montrait couvert d'or, et même revêtu de la pourpre, la couronne sur la tête, assis sur un siège de soie, trainé par des mules superbes, escorté de gardes étincelants d'or, qu'il en soulèvera par son extérieur négligé et rebutant, enveloppé d'un grossier manteau, marchant les pieds nus, sans aucun serviteur à sa suite. Ce splendide appareil étant celui que

les lois de l'usage décernent à l'empereur, personne, à cause de cela, n'en est étonné. Qu'on vienne nous dire sur le ton de l'enthousiasme que l'empereur porte un manteau brillant d'or, loin de partager ce sentiment d'admiration, nous en accueillerions l'expression avec le sourire sur les lèvres, parce que nous n'y verrions rien que de très-ordinaire. Qu'on apprenne, au contraire, que votre enfant, dédaignant les richesses de son père, foulant aux pieds le faste du monde, s'élevant au-dessus des espérances de la terre, s'est fixé au désert, et qu'il y vit couvert d'une tunique repoussante; et l'on accourra aussitôt de toutes parts, et l'on admirera, et l'on applaudira une telle grandeur d'âme. Lorsque des voix accusatrices se déchainent contre les princes, leurs habits dorés ne les protègent pas, tant ils sont loin de les rendre admirables. Or, ce sont ses vêtements qui rendent votre enfant digne d'admiration à plusieurs égards. Oui, ses vêtements lui donnent plus d'éclat et de gloire que ne lui en donnerait un manteau royal; car, tandis que personne n'admire un empereur à cause de ses vêtements, il suffit de la livrée religieuse du solitaire pour que tout le monde en soit frappé.

Et que me font à moi les louanges et l'opinion du vulgaire? me répondrez-vous. — Mais qu'est-ce que la gloire, sinon cette opinion et ces louanges? — Je n'en éprouve cependant nul désir; je ne recherche que les honneurs et la puissance. — Et ceux qui nous louent ne nous honorent-ils pas? Vous n'aspirez, dites-vous, qu'aux privilèges et à la puissance; eh bien, vous les trouverez encore de préférence chez ces pieux solitaires, aussi bien que les avantages dont nous venons de parler. Il nous serait assurément aisé de confirmer cette proposition par de nombreux exemples; mais employant l'ordre de considérations le plus propre à vous toucher, nous ne vous citerons d'autre exemple que celui de votre propre fils. Quel est, à votre avis, le privilège caractéristique de la souveraine puissance? N'est-ce pas de pouvoir tirer vengeance de ses ennemis, et récompenser ses amis? Ce privilège, vous ne le rencontrerez pas avec toute son intégrité dans l'empereur lui-même. Il y a beaucoup d'offenses qu'un empereur ne saurait punir, et beau-

coup de services qu'il lui est impossible de récompenser. Que de fois, dans la guerre, lorsqu'il brûlait de faire retomber sur la tête de ses adversaires les maux nombreux qu'ils lui causaient, cette vengeance lui a été interdite ; tandis qu'il était dans une impuissance égale de reconnaître dignement le dévouement que ses serviteurs lui avaient témoigné en faisant des prodiges de valeur, parce qu'ils étaient restés sur le champ de bataille ? Et quels seraient vos sentiments si nous vous prouvions que votre fils possède une puissance de beaucoup supérieure à celle dont les empereurs eux-mêmes sont privés ? Ne pensez pas néanmoins que je veuille faire allusion à ces biens célestes auxquels vous ne croyez pas ; je n'ai pas oublié à ce point ma promesse. Ce qui se passe sous nos yeux servira d'argument à ma démonstration. Si c'est le signe d'une souveraine puissance que de se venger à son gré de ses ennemis, ne devra-t-on pas estimer encore davantage une position qui nous met au-dessus de toute atteinte ? Qu'il en soit ainsi, vous en serez pleinement convaincu par la comparaison suivante. Dites-moi, s'il vous plaît, laquelle des deux choses est préférable, ou bien d'être si habile dans le maniement des armes que nul ne saurait nous blesser nous-même sans recevoir blessure pour blessure, ou bien d'être par la constitution même de notre corps, à l'abri de toute blessure, quelque acharnement que l'on mette à combattre contre nous ? Il est de toute évidence que ce dernier privilège est plus remarquable et plus divin en quelque manière que le premier. Il y en a même un troisième que l'on peut placer au-dessus. Quel est donc ce privilège ? Celui de connaître les remèdes capables de guérir toutes les blessures. Ainsi, on distingue trois degrés de puissance : le premier est celui qui permet de se venger de ses ennemis ; le second, celui qui permet de guérir ses propres blessures ; il n'est pas toujours la conséquence du premier. Le troisième enfin nous élève au-dessus de toute atteinte. Ce privilège qui surpasse la nature humaine est celui que nous vous montrerons appartenir à votre fils.

7. Ce qui prouve que ce langage n'est pas un vain bruit, c'est que nos recherches actuelles

nous conduisent à signaler un privilège plus remarquable encore que le précédent. Non-seulement il vous est impossible de trouver des personnes capables de lui nuire, vous n'en trouverez même pas qui en aient la volonté ; de façon qu'il jouit d'une double sécurité. Quoi de plus aimable que la vie d'un homme que personne ne voudrait et ne pourrait, s'il le voulait, offenser ? D'autant plus qu'ici le défaut de volonté n'est pas, comme il arrive souvent, une conséquence de la faiblesse, et qu'il résulte de l'absence de tout motif suffisant. S'il ne s'agissait que d'un défaut de puissance, ce ne serait guère étonnant ; car la haine ne manquerait pas de gagner les cœurs de ceux qui, désirant se venger, n'en auraient pas les moyens. C'est donc là une félicité d'un genre éminent. Essayons tout d'abord, si bon vous semble, de nous en rendre compte. Qui voudrait nuire à celui qui n'a rien de commun avec les hommes, qui est en dehors de tout contrat, qui ne s'intéresse ni à la terre, ni aux champs, ni à quelque affaire que ce soit ? Comment un territoire, des esclaves, un motif de vanité pourrait-il lui susciter quelque procès ? Que pourrait-il craindre ; en quoi serait-il lésé ? C'est la jalousie, c'est la crainte, c'est le ressentiment qui nous portent à léser le prochain. Or, votre fils est, sous ce rapport, au-dessus des monarques, au-dessus de tous les autres hommes. Comment jalouser celui qui dédaigne tous ces biens que l'on recherche et que l'on se dispute à l'envi ? Comment être irrité contre lui, quand il ne nous a fait aucun mal ? Comment le craindra-t-on, lorsqu'il n'en fournit pas le plus léger prétexte ? Il suit de là qu'on ne trouvera personne qui songe à lui nuire. Qu'on ne le puisse pas, alors même qu'on le voudrait, c'est une vérité toute aussi facile à démontrer.

En effet, il n'existe aucun endroit par lequel on ait action sur lui ; semblable à l'aigle qui planant dans les hauteurs de l'air, défie toute atteinte et se rit des filets tendus aux petits oiseaux. D'ailleurs quel dommage lui causerait-on ? Vous auriez beau le menacer d'amende, il ne possède pas de richesse. Vous avez beau le menacer de l'exil, il n'a point de patrie ; et comme il n'aspire point à la gloire, il n'a point

à redouter l'infamie. Il ne vous reste qu'une chose, la mort. Et voilà que loin de l'affliger en ceci, vous comblez plutôt le plus cher de ses désirs; car la mort le transporte dans cette vie après laquelle il ne cesse de soupirer, et dont l'espérance est le mobile et la règle de toutes ses actions. La mort n'est conséquemment pas une peine pour lui; elle est plutôt le terme de ses épreuves, la fin de ses sueurs et le commencement du repos. Voulez-vous connaître un autre caractère de sa puissance, philosophiquement plus frappant encore? Abreuvez-le de mauvais traitements, déchirez-le sous les fouets, chargez ses membres de chaînes; si son corps est atteint, son âme ne l'est pas; la philosophie la protège; elle n'a point de sentiment de colère, elle demeure inaccessible à la haine, elle ne cède pas à des mouvements de vengeance. Là n'est pas encore ce qu'il y a de plus beau: le solitaire chérira ceux même qui le persécutent ainsi, comme des protecteurs et des amis; il leur souhaitera toute sorte de biens. Auriez-vous jamais pu lui conférer un privilège de cette nature, alors même que vous lui eussiez donné mille fois l'empire de la terre, et que son règne eût duré plus de dix mille ans? Quel manteau royal, quelle puissance, quelle gloire comparerait-on à ce trésor? Que ne donnerait-on pas, afin d'obtenir une de ces dispositions? Pour moi, il me semble que les personnes les plus occupées de leur corps envieraient elles-mêmes un pareil genre de vie.

Voulez-vous que je vous découvre un nouveau caractère de la puissance de cet homme, plus étonnant et plus aimable à la fois: le sujet, à la vérité, en est bien humble; mais il ne vous en plaira pas moins. Nous avons montré par ce qui précède qu'il est à l'abri de la force et de la violence. Vous désireriez peut-être savoir maintenant jusqu'à quel point il est capable d'exercer de l'influence sur ses semblables et de garantir leur sécurité. L'influence dont il est capable, il la manifeste d'abord en inspirant à ses frères la générosité dont il donne l'exemple, et en fortifiant ainsi leur courage. Si ces derniers préfèrent à cette vie céleste une vie terrestre et charnelle, toujours est-il que ce pauvre sera plus puissant

que vous avec vos richesses, malgré son indigence absolue, ou plutôt à cause de cette même indigence. Qui parlera au prince, qui lui reprochera ses crimes avec plus de hardiesse? Sera-ce vous que vos grands biens asservissent aux serviteurs du maître, vous qui tremblez pour votre fortune et qui fournissez mille occasions de poursuivre ses desseins spoliateurs au roi qui serait irrité contre vous; ou bien celui que les mains royales ne sauraient saisir? Les hommes qui ont tenu aux monarques le plus ferme langage ont toujours été ceux qui avaient renoncé aux avantages de ce monde. Quelle parole d'ailleurs écouteront de préférence avec calme et soumission les habitants des cours et les possesseurs de la puissance? votre parole à vous, riche dont les actes paraissent à leurs yeux n'avoir d'autre motif que la cupidité; ou bien la parole de celui qui n'obéit qu'à un seul sentiment, à son amour envers ses semblables? Lequel traiteront-ils avec honneur, écouteront-ils avec admiration? Celui dont les desseins ne sauraient renfermer rien de honteux, ou bien celui qu'ils abaissent dans leur estime au-dessous de leurs propres esclaves? De même qu'ils s'en rapportent principalement aux premiers, lorsqu'il y a quelque largesse à répandre; de même ils l'écouteront principalement, dès qu'il prêtera à une cause l'appui de sa parole.

8. Exigez, si vous voulez, que votre fils, au lieu d'user des ressources d'autrui, agisse par lui-même. Prenons un infortuné et conduisons-le successivement auprès de votre enfant et auprès de vous, ou plutôt auprès de celui qui nous gouverne, et examinons de quel côté viendra le plus abondant secours. Choisissons, en premier lieu, un homme qui ait été éprouvé de la manière la plus cruelle. Il aura perdu, par exemple, son fils unique à la fleur de l'âge. Ni l'empereur, ni les grands, ni aucun personnage, ne réussiront à calmer la douleur de ce malheureux père; encore moins y réussirez-vous vous-même, car vous ne lui rendrez jamais ce qui lui a été ravi. Si vous l'amenez à votre fils, l'aspect, l'extérieur, l'habitation du solitaire ranimeront aussitôt son courage et lui persuaderont de mépriser les choses humaines, en attendant que la parole achève de

dissiper tout nuage de tristesse. Mais de votre maison, il n'emportera que des idées plus lugubres. A la vue de la prospérité qui y règne et qui en éloigne tous les maux, de l'héritier qui y habite, sa douleur en deviendra plus cuisante. Mais le calme et la philosophie seront le fruit de sa visite au désert, et en voyant votre fils dédaignant un tel patrimoine, une carrière aussi éclatante et aussi glorieuse, il sentira moins vivement le trépas de son unique enfant. Comment s'affligerait-il de ne pouvoir lui laisser l'héritage de ses biens, lorsqu'il est témoin d'un pareil détachement des choses humaines? De même, il écouterait plus volontiers les sages conseils d'un homme dont la conduite justifie les maximes. Ouvrez seulement la bouche, de votre côté, et vous le remplirez d'un profond chagrin par vos considérations sur des maux qui ne vous touchent pas. S'autorisant des données de l'expérience, le pieux solitaire n'aura pas de peine à démontrer que la mort n'est au fond qu'un sommeil : il ne fera pas le dénombrement des père qui ont reçu le même coup; il se présentera lui-même, méditant tous les jours dans son cœur sur le trépas, s'attendant tous les jours à le subir. Ajoutant à cela une exposition satisfaisante de ce qui concerne la résurrection, il déchargera l'infortuné de la plus grande partie du fardeau qui l'accable; et ses discours, appuyés sur les faits, le soulageront plus facilement que les propos des amateurs et des compagnons de festins. Voilà donc une première infortune à laquelle il portera remède.

Amenons encore devant lui un autre malheureux qu'une longue maladie, par exemple, aurait privé de l'usage de la vue. Quel soulagement seriez-vous en mesure vous-même de lui procurer? Le solitaire chrétien, au contraire, renfermé dans sa petite cellule, soupirant après une autre lumière, estimant peu de chose en comparaison de celle-ci la lumière présente, lui persuadera que le malheur dont il est atteint n'est pas bien grand, et il l'instruira à le supporter avec un noble courage. Mais vous, pourriez-vous bien inspirer à ces infortunés des pensées de sagesse? Non, n'est-ce pas? Vous leur seriez plutôt à charge; car, rapprochées de la prospérité d'au-

trui, nos infortunes ne font que ressortir davantage. A votre fils, il sera beaucoup plus aisé de consoler de pareilles douleurs. Je ne parle pas de l'assistance incomparablement plus efficace de la prière; et je n'en parle pas parce que vous ne comprendriez pas ce langage.

Vous désirez sans doute aussi que votre enfant devienne pour vous un sujet d'honorable orgueil et non un sujet de mépris. A ce compte, vous ne pourriez éprouver de plus légitime fierté qu'en ayant un fils dont le genre de vie s'élève au-dessus de la condition humaine, dont l'éclat se répand en tous lieux, sans que l'inimitié vienne l'obscurcir. S'il était revêtu de la puissance que vous lui souhaitez, il recueillerait avec les hommages des uns l'envie et la haine des autres. Revêtu de cette puissance surnaturelle, il reçoit des honneurs sans mélange et qui lui sont rendus de grand cœur. On a vu des hommes de la condition et de l'origine la plus humble, des fils de pauvres laboureurs et de pauvres artisans couronnés, par la profession de cette sagesse, d'une considération telle que les plus grands personnages ne rougissaient pas de visiter leur cellule, de s'entretenir avec eux et de partager leur table, les traitant en toutes choses comme s'ils eussent possédé, ce qui d'ailleurs était vrai, les plus remarquables trésors. A plus forte raison agira-t-on de même lorsqu'on verra un jeune homme, issu d'une noble race, élevé dans l'opulence, sacrifier ses espérances brillantes pour embrasser cette noble carrière. De sorte que le sujet de vos plaintes, l'échange d'une vie de splendeur contre une vie d'obscurité, devient pour votre enfant un principe de gloire, et le signale à l'admiration de ses semblables, qui voient en lui, non un homme, mais un ange. L'explication que l'on donne ordinairement de la conduite d'autrui ne saurait trouver place ici. On ne dira pas de votre fils que l'amour des hommes ou des richesses, que le désir de sortir de l'obscurité pour s'élever à l'éclat de la considération l'ont déterminé à embrasser ce genre de vie. Quoique également fautive à l'égard des autres solitaires, cette explication ne se présentera même pas ici à la pensée.

9. Et ne vous imaginez pas qu'il en soit ainsi uniquement à cause de la piété des empereurs;

Les chrétiens ne brillent jamais d'un plus grand éclat que dans le combat.

quand même leur puissance s'écroulerait, quand même nous retomberions sous le joug de princes infidèles, les vertus de votre enfant n'en seraient que plus éclatantes. Il n'en est pas des choses de notre religion comme des choses du paganisme : elles ne dépendent pas du bon plaisir des princes qui gouvernent. Elles se soutiennent par leur propre énergie, elles ne brillent jamais d'une splendeur plus vive qu'au milieu du combat. On honore le soldat en temps de paix ; mais il acquiert une tout autre renommée en temps de guerre. C'est pour cela que le règne d'empereurs idolâtres contribuerait même à rehausser la gloire dont vous entourerait votre fils. La vénération qu'on lui accorde aujourd'hui, on la lui accordera davantage lorsqu'on le verra faire face à l'ennemi, déployer une hardiesse qui ne se dément jamais, et s'illustrer à plusieurs reprises par sa vaillance. Examinerons-nous maintenant ce qui vous regarde directement, ou cette tâche vous semble-t-elle superflue ? A coup sûr, l'homme qui traite tous ses semblables avec douceur et bienveillance, et qui ne leur donne jamais de motif de plainte, aura pour son père le plus profond respect, et il l'environnera de plus de prévenances que s'il était orné des grandeurs de ce siècle. Supposez-le investi d'une charge des plus importantes ; il n'est pas certain qu'il ne dédaignera pas l'auteur de ses jours. Dans la carrière qu'il a embrassée, s'il l'emporte sur le prince en éclat, il sera pour vous le plus soumis des enfants. Telle est la vertu de la philosophie chrétienne : les choses en apparence les plus opposées, la grandeur et la soumission, elle les réunit dans un même cœur. Peut-être que, dans une condition différente, dévoré par la passion des richesses, votre fils eût appelé de ses vœux votre mort. Dans sa condition actuelle, il demande pour vous à Dieu de prolonger votre existence, méritant par cela même de nouvelles et éclatantes couronnes. En effet, ce n'est pas une récompense sans valeur qui est promise aux enfants qui honorent leurs parents : aussi nous est-il ordonné de les regarder comme revêtus de la souveraineté à notre égard, de les respecter par nos paroles et par nos œuvres, tant que la religion n'est pas compromise. Comment leur

rendrions-nous ce que nous en avons reçu ? Considérez donc quel empressement et quel zèle mettra à s'acquitter de ce magnifique devoir un homme qui, se séparant de la foule, sera monté jusqu'au sommet de la vertu ? Faudrait-il mourir pour sauver vos jours, il ne balancerait pas un seul instant ; car il vous honore et vous chérit, non-seulement pour obéir à une loi de la nature, mais, avant toutes choses, pour être agréable à ce Dieu auquel il a fait le sacrifice de tout le reste.

Si donc votre fils est à la fois plus illustre, plus riche, plus libre, plus puissant ; et si néanmoins, au milieu de tant de grandeurs, il ne vous en est que plus dévoué, avez-vous bien, je vous le demande, raison de gémir ? Serait-ce parce que vous n'avez point à craindre tous les jours qu'il ne tombe sur le champ de bataille, qu'il ne s'attire la disgrâce du prince, qu'il n'excite la jalousie de ses compagnons d'armes ? N'est-ce pas la plus petite partie des choses qui jettent le cœur des pères dans l'angoisse, quand leurs fils poursuivent une brillante carrière ? Semblables aux parents qui placeraient un enfant sur un point élevé, ceux qui les poussent vers les hautes dignités ont constamment à redouter quelque chute. — Il y a cependant du plaisir à ceindre le baudrier, à porter la chlamyde, à entendre la voix du héraut. — Et combien de jours, dites-moi, durera ce plaisir ? Trente jours, cent jours, deux cents peut-être ! Et après ? Est-ce que toutes ces choses ne passent pas comme un songe, comme un récit, comme une ombre ? Mais quant au solitaire, les honneurs l'accompagnent jusqu'à la tombe et au delà ; c'est même alors qu'ils sont au comble. Nul ne le dépouillera d'une gloire qu'il a reçue, non des hommes, mais de la vertu elle-même. Vous souhaitiez de le voir couvert d'habits précieux, s'avancer à cheval, entouré de la foule pressée de ses serviteurs, nourrir les flatteurs et les parasites. Et pourquoi ce souhait ? N'est-ce pas que toutes ces choses vous paraissaient les conditions de sa félicité ? Eh bien, écoutez-le ; car vous n'ajouteriez pas foi à nos déclarations : la vie qu'il mène lui paraît tellement supérieure en félicité, à la vie que les mondains mènent au milieu des

voluptés, des courtisanes, des parasites, des flatteurs, de la musique et de la mollesse, qu'il aimerait mieux mille fois mourir que d'échanger contre ces plaisirs ceux dont il jouit. Que répondrez-vous à ce langage? Ignorez-vous donc combien une vie exempte de soucis a de charmes? Sans doute aucun mortel ne le sait parfaitement, aucun ne l'ayant savourée dans toute sa pureté. Si l'existence de votre fils n'est privée ni de l'éclat, ni de ces biens qui marchent rarement ensemble, la gloire et la sécurité, peut-il y avoir un genre de vie préférable?

Vous me demanderez ici pourquoi je soumets toutes ces considérations à un homme aussi étranger que vous à la philosophie. Eh bien, n'empêchez pas votre fils de s'approcher de son sanctuaire : c'est assez pour vous d'en être éloigné. Ne regardez-vous pas comme la pire des conditions celle du vieillard qui, parvenu à un âge très-avancé, et n'ayant emporté de sa jeunesse aucun fruit de vertu, est sans cesse à maugréer contre les ennuis de son âge? Nous nous plaignons, direz-vous, à cause des grands avantages attachés à la jeunesse. Et quels sont ces avantages si précieux? Montrez-moi un vieillard qui les possède? S'il les eût possédés, et d'une manière durable, il n'aurait pas à gémir d'en être complètement privé. Que si ces avantages se sont envolés et flétris, comment appeler précieux ce qui est passé avec tant de rapidité? Votre fils du moins n'a rien de pareil à craindre. Parviendrait-il à une vieillesse des plus avancées, vous ne le verriez pas chagrin comme vous l'êtes, mais bien plein de joie, de contentement et d'allégresse, parce que c'est alors que ses biens lui procurent le plus de jouissances. Les jouissances que votre opulence vous procure, les biens qu'elle embrasse, fussent-ils immenses, sont bornés aux premières années de votre vie. Les jouissances attachées à ces richesses-là, au contraire, loin de s'évanouir avec la vieillesse, nous suivent même au delà du trépas. Quand vous voyez votre fortune grandir sur vos vieux ans, quand elle multiplie pour vous les moyens de satisfaire votre sensualité et votre vanité, un mouvement de colère vous saisit, parce que votre âge vous met dans l'incapacité de profiter de ces jouissances.

Aussi avez-vous la mort en horreur et n'êtes-vous jamais plus misérable que lorsque vous atteignez le plus haut point de votre prospérité. Pour le solitaire, l'instant où il goûtera le repos le plus parfait sera celui de sa vieillesse : c'est qu'il est alors plus rapproché du port; c'est que la jeunesse est toujours chez lui florissante; c'est qu'elle ne fait jamais place à la décrépitude. Et vous auriez voulu plonger votre fils dans des plaisirs dont il se serait mille fois repenti, et qui eussent été pour lui un sujet de douleur dans ses vieux ans! Ah! plaise à Dieu que vos ennemis eux-mêmes ne jouissent jamais de ces plaisirs. Mais pourquoi parler de la vieillesse? Est-ce qu'il ne suffit pas d'un jour pour que ces plaisirs soient évanouis; est-ce qu'il ne suffit pas d'une heure, du moment le plus court? Car, en quoi consistent-ils? A se livrer à l'intempérance, à s'asseoir à des tables dignes de Sybaris, à se rouler avec des femmes vaines dans un bourbier immonde.

10. Mais ne touchons pas encore à ce point. Bornons-nous à examiner si les plaisirs des sens ne sont pas indignes d'une âme ardente et noble : si vous le voulez bien, nous commencerons par le vice qui semble le plus fécond en jouissances, par l'intempérance elle-même. Indiquez-moi, s'il vous plaît, quelle partie le plaisir de l'intempérance peut occuper dans nos journées? Une partie presque inappréciable, n'est-ce pas? car, l'estomac rempli, le plaisir n'existe plus. Même avant la satiété, il passe plus vite qu'un torrent; il s'arrête au palais; loin d'être attaché aux aliments, il cesse dès qu'ils ne sont plus en contact avec la langue. Je ne dis rien des maux et des souffrances que l'intempérance traîne souvent après elle. Non-seulement l'homme sobre trouve dans la sobriété plus de plaisir, mais il est surtout beaucoup plus libre, il a le sommeil beaucoup plus doux que le débauché repu outre mesure. « Un sommeil paisible, dit l'Écriture, est le partage de l'homme tempérant. » *Eccli.*, xxxi, 24. A quoi bon mentionner les maladies, les ennuis, les malheurs, les frais inutiles qu'occasionne l'intempérance? A quoi bon insister sur les querelles, les embûches, les maux de toute sorte dont les festins sont la source? Au moins, dira-t-on, le commerce des femmes n'offre qu'a-

Courte durée des plaisirs.

grément — Eh quoi! vous ne trouveriez que plaisir dans ce qu'il y a de plus honteux! Mais n'approfondissons pas non plus ce sujet : ne nous arrêtons ni aux rixes que suscite l'amour des femmes, ni à la haine et aux accusations qui marchent à la suite des rivalités. Supposons un homme jouissant paisiblement de ses hideuses voluptés; il n'aura pas de rival; il ne sera pas méprisé par son amante; l'argent coulera à profusion de ses mains comme d'une source : toutes conditions qu'il est impossible de rencontrer ensemble; car quiconque ne veut pas de rival est dans la nécessité de se ruiner pour l'emporter sur tous les autres en libéralité; et quiconque ne voudra pas sacrifier sa fortune sera inévitablement méprisé et repoussé par l'objet de sa passion. Accordons cependant qu'il n'en soit pas ainsi et que tout se passe au gré de notre débauché. Quelle félicité me montrerez-vous dans une telle condition? Je n'en vois même pas lorsqu'il assouvit sa passion. La passion assouvie, le plaisir disparaît; et quant au moment même où elle se satisfait, il n'y a pas de plaisir, mais plutôt une sorte de fureur qui aiguillonne, trouble, agite et enflamme. Ce n'est pas là, tant s'en faut, la félicité que nous revendiquons. Notre félicité à nous conserve l'âme à l'abri de toute tourmente, de toute inquiétude, de toute agitation : elle la pénètre de délices pures et sans mélange, elle lui confère une gloire qui ne connaît pas de fin, et qui surpasse singulièrement en éclat et en puissance votre gloire et votre bonheur humain. Que notre félicité soit bien supérieure à la vôtre, en voici la preuve : il suffit de la crainte pour que votre félicité aussitôt s'évanouisse. Que l'empereur publie un décret dont la mort serait la sanction, et la plupart des hommes se privera de ces plaisirs. Quant à nous, on aurait beau nous frapper de mort, jamais on n'obtiendrait que nous renoncions à notre félicité; nous nous ririons plutôt d'une tentative pareille. C'est ainsi que le bonheur auquel nous aspirons est à la fois plus doux et plus ferme que votre bonheur; et l'on ne saurait même les comparer l'un à l'autre.

N'en veuillez donc pas à votre enfant si, renonçant à des biens périssables et qui ne sont même pas, il préfère des biens solides et durables.

Ne pleurez point sur celui dont il faudrait plutôt exalter la félicité; pleurez sur ceux qui, nourrissant d'autres sentiments, sont le jouet des flots de la vie présente. Voici maintenant le point le plus important. Vous êtes Grec et infidèle; vous devez néanmoins prêter l'oreille à ce discours. On vous a souvent parlé du Cocyte, du Phlégéon, de l'onde du Styx, de ce Tartare aussi éloigné de la terre, que la terre l'est du ciel, des supplices qui y sont réservés aux méchants. Quoique les Grecs n'aient pu, dans ces fictions, se conformer à l'exacte vérité, parce qu'ils obéissaient à leurs raisonnements particuliers et à une tradition corrompue, cependant ils ont admis une certaine forme de jugement. Les poètes, les philosophes, les orateurs, tous les écrivains se sont occupés de cette importante question. On vous a parlé également des champs élyséens, des îles bienheureuses, des prairies, des bosquets de myrthes, que l'on y voit, des légers zéphirs dont on y respire les molles et suaves haleines, des danses que les justes, revêtus de blanches robes, y mènent en chœur, et des hymnes qu'ils y chantent. On vous a parlé, en un mot, de la part qui doit être faite après la mort aux bons et aux méchants. Quelle est, à votre sens, la vie des hommes qui, soit bons, soit méchants, s'entretiennent de ces pensées? Est-ce que ceux-ci, alors même que leur existence serait exempte de peine et semée de plaisirs, ne sont pas en quelque sorte déchirés par le fouet vengeur de la conscience et la perspective des châtiments à venir? Est-ce que ceux-là, quand même ils seraient en butte à tous les malheurs, ne nourrissent pas, comme dit Pindare, une espérance qui les soutient et qui les empêche de sentir, d'une manière aussi cuisante, les calamités de la vie? D'où il suit que la condition de ces derniers est à ce point de vue préférable à la condition des premiers. Il vaut bien mieux, en effet, après avoir supporté quelques douceurs passagères, jouir ensuite d'un repos qui ne doit pas finir, que de savourer quelques instants les voluptés apparentes de la vie, sauf à subir ensuite le sort le plus triste et le plus affreux. Cette proposition montrant avec une incontestable évidence les avantages d'une vie vertueuse, n'avais-je pas

raison de dire tout à l'heure qu'ils étaient bien dignes de pitié les hommes qui pleuraient sur les biens d'ici-bas ? Non, ce ne sont pas des lamentations qu'il faut à votre fils ; ce sont des applaudissements, ce sont des couronnes ; car il a gagné des flots à l'abri des orages, un port où la tempête expire.

Mais il y a des pères de famille, dont les enfants vivent au milieu du siècle, qui vous reprochent l'absence du vôtre ; il y a des gens en qui votre présence réveille la compassion, tandis que, chez d'autres, elle excite le sarcasme. Et pourquoi ne pleureriez-vous pas sur eux, à votre tour ? pourquoi n'en ririez-vous pas ? Il ne faut pas regarder si l'on nous tourne en dérision, mais si on le fait avec droit et justice. De même que, si nous le méritions, il nous faudrait pleurer, quoique les autres ne le fissent pas ; de même, si nous ne le méritons pas, que nos semblables rient tant qu'ils voudront ; pour nous, en même temps que nous nous féliciterons de notre bonheur, déplorons leur malheureux aveuglement, parce qu'ils agissent en cela comme de véritables insensés. Rire de choses qui méritent des couronnes et des louanges, n'est-ce pas le propre des insensés et des gens atteints de maladies voisines de la folie ? Dites-moi, si l'on venait vous féliciter, vous louer et vous exalter à l'envi, à cause de l'engouement de votre fils pour la folie des danses et des courses de chars, ne considéreriez-vous pas cette démonstration comme une moquerie ? Et si l'on accueillait une noble et généreuse action de votre part, avec des rires et des outrages, ne taxeriez-vous pas cette conduite de folie ? Faites en ce moment la même chose. Soumettez, non pas à l'opinion du vulgaire, mais à un examen sérieux, le jugement à porter sur la condition de votre fils, et vous verrez que les enfants de ces hommes qui vous poursuivent de leurs sarcasmes, en comparaison de votre enfant, ressemblent plutôt, par leur condition, à des enfants d'esclaves, qu'à des enfants issus de parents libres. La douleur qui vous couvre en ce moment ne vous permettra peut-être pas de distinguer clairement cette différence. Mais laissez votre âme se calmer, votre fils pratiquer la vertu dans sa pureté, et il ne

sera plus besoin de discours pour vous en convaincre, et vous tiendrez publiquement un langage encore plus expressif que le nôtre. Ce que je vous dis n'est point une prophétie sans fondement ; c'est un des fruits de ma propre expérience.

J'avais un ami dont le père était infidèle, riche, illustre et remarquable à tous égards. Ce père eut recours aux magistrats ; il menaça son fils des fers, et l'ayant dépouillé de tout, il le laissa sur une terre étrangère, manquant même du nécessaire, afin de le ramener par ces moyens à la vie du siècle. Toutes ces tentatives ayant été inutiles, il ouvrit tout à coup son âme à des sentiments opposés, et aujourd'hui il honore et respecte son fils plus qu'il ne ferait son père. Il a d'autres enfants, tous très-distingués, et cependant il ne les juge pas dignes d'être les serviteurs de son fils solitaire. Enfin, il est redevable à ce même enfant d'une renommée des plus brillantes. Voilà ce qui arrivera pareillement à l'occasion de votre fils. Laissant à l'avenir le soin de vous prouver la vérité de mes paroles, je finis en vous priant d'attendre une année, et peut-être moins. La vertu des chrétiens n'a pas besoin d'un long espace de temps pour paraître dans tout son éclat, la grâce divine en étant le principe. Vous verrez donc l'expérience elle-même justifier la présente doctrine, et, non content d'applaudir à ce qui est déjà fait, vous prendrez, avec un peu d'énergie dans la volonté, la résolution d'imiter un si bel exemple, et d'apprendre à l'école de votre fils les enseignements de la vertu.

A UN PÈRE FIDÈLE.

TROISIÈME DISCOURS.

Il nous reste encore à convaincre les parents fidèles qu'ils ne doivent pas se déclarer les ennemis des personnes qui exhorteraient leurs enfants à embrasser un genre de vie approuvé du Seigneur. A la vérité, nous courons risque de voir ce discours inutile, ou bien, comme je le disais naguère, aboutir à un résultat opposé. J'ai dit, en effet, que les lois du combat ne nous obli-

geaient pas à nous mesurer avec des Grecs, et que saint Paul, en recommandant de ne juger que nos frères du dedans, nous laissait libres d'en venir aux mains avec ceux du dehors. Or il semble que nous ne serions même pas tenus à descendre avec les premiers dans l'arène; car, s'il paraissait honteux, avant le précédent discours, de discuter ce sujet avec un chrétien, il le paraîtra en ce moment bien davantage. Comment le fidèle ne rougirait-il pas d'avoir besoin d'exhortations dans une question sur laquelle un infidèle lui-même est réduit au silence? Que faire alors? Nous tairons-nous, resterons-nous la bouche close? Non, certes. Si l'on se portait garant de l'avenir, si l'on nous montrait clairement que désormais personne ne renouvellera ces procédés audacieux, nous aussi nous rentrerions dans le repos, et nous laisserions tout le passé s'ensevelir dans l'oubli. Mais, comme il n'existe à cet endroit aucune garantie suffisante, force est de recourir au langage de la persuasion. S'il rencontre des âmes attaquées de ce mal, notre langage agira sur elles avec l'efficacité dont il est susceptible. Si, au contraire, ce mal ne fait plus de victimes, nous serons arrivés au terme de nos désirs. De même que les médecins, après avoir préparé les remèdes nécessaires au malade, doivent souhaiter qu'il n'en ait aucunement besoin; de même nous souhaitons sincèrement que nul de nos frères n'ait besoin de ces avis. Que s'ils en ont besoin, ce qu'à Dieu ne plaise, il leur sera facile, selon l'adage connu, d'entreprendre une deuxième traversée.

En conséquence, ne refusons au fidèle à qui nous allons nous adresser, aucune des conditions que nous avons accordées à l'infidèle. Qu'il lui soit en tout semblable, hormis par la religion. Qu'il se désole comme lui, qu'il se roule aux pieds de tout le monde, qu'il montre sa tête blanchie, sa vieillesse, son isolement, et qu'il travaille par tous les moyens de ce genre à porter l'indignation des juges à son comble. Mais que dis-je? nous n'avons plus ici à invoquer la sentence des hommes. Ce fidèle a entendu ce que des hommes remplis de l'Esprit de Dieu nous ont appris touchant l'effrayant et redoutable tribunal devant lequel nous comparaitrons au sor-

tir de cette vie. Représentons-nous, sur toutes choses, ce jour terrible, ce feu roulant comme les flots d'un fleuve immense, ces flammes qui ne s'éteindront jamais, les rayons du soleil obscurcis, la lune voilée, les astres tombant des cieux, les cieux eux-mêmes roulés comme une tente, les vertus célestes ébranlées, la terre horriblement secouée et dans une sorte de fermentation universelle, les trompettes se renvoyant l'une à l'autre leur son lugubre, les anges parcourant en tous sens notre globe, le juge suprême paraissant avec les milices qui le suivent, les milliers d'esprits qui sont en sa présence et les légions plus nombreuses encore qui le servent, l'étendard éblouissant qui le précède, son trône dressé, les livres ouverts, la gloire inaccessible qui entoure le juge de l'univers; représentons-nous sa voix dont les accents pénètrent d'horreur et d'effroi, et qui envoie les uns au feu préparé au démon et à ses anges, ferme aux autres, malgré les labeurs de la virginité, la porte du ciel, ordonne à ses ministres, soit de ramasser le mauvais grain et de le jeter dans la fournaise, soit de charger les coupables d'entraves, de les précipiter les mains liées derrière le dos dans les ténèbres extérieures, et de les vouer à d'insupportables grincements de dents, et qui inflige enfin les plus graves et les plus violentes peines à celui-ci, à cause de ses regards impudiques, à celui-là, à cause de son inconvenante gaieté, à l'un, parce qu'il aura condamné le prochain à la légère, à l'autre, parce qu'il aura proféré simplement quelque médisance. C'est le juge appelé à prononcer ces effrayantes sentences qui, par sa parole expresse et menaçante, nous apprend les châtiments inévitables réservés à chacun de ces crimes. Voilà donc le tribunal devant lequel il nous faudra tous comparaître après cette vie, le jour qui luira infailliblement pour nous, et qui mettra complètement à nu toutes choses, les paroles, les actions et jusqu'aux pensées elles-mêmes.

2. Certaines choses passent maintenant à nos yeux pour légères, que nous expierons alors pourtant d'une façon terrible; tant sera rigoureux le compte que le souverain juge nous demandera et du salut du prochain et de notre sa-

lut ! Aussi Paul nous recommande-t-il sans cesse de rechercher non-seulement nos propres intérêts, mais encore ceux de nos frères. Il adresse de vifs reproches aux Corinthiens parce que, au lieu de s'occuper avec intérêt et sollicitude de leur frère criminel, ils avaient dédaigné de s'occuper de cette plaie repoussante. Dans son épître aux Galates, il disait : « Mes frères, si quelqu'un d'entre vous venait à tomber par surprise dans le péché, vous qui êtes spirituels, ayez soin de le relever. » *Galat.*, VI, 1; *I Corinth.*, X, 24. Il donnait aux Thessaloniciens des avis semblables quand il leur écrivait : « Edifiez-vous les uns les autres comme vous le faites. Reprenez ceux qui sont inquiets, consolez les pusillanimes, supportez les faibles, soyez patients envers tous. » *I Thessal.*, V, 11-14. On aurait pu parler comme ceci : Et que me sert-il de m'occuper du salut d'autrui ? Périsse qui voudra ; se sauve qui pourra ; cela ne me regarde en rien. Ce qui me regarde, ce sont mes propres affaires. Pour prévenir ce langage et étouffer des sentiments aussi barbares et aussi inhumains, l'Apôtre nous a marqué ces lois ; il nous a signalé l'obligation de sacrifier plusieurs de nos avantages personnels aux intérêts et au salut de nos frères, et il a étendu cette obligation à toute sa vie. Ecrivant aux Romains, il leur recommande instamment la sollicitude sur ce point et il presse les forts de supporter les faiblesses des infirmes et de prendre leur salut à souci. Il est vrai que dans ce passage il emploie la forme de l'exhortation et du conseil. Mais, dans un autre endroit il parle à ses disciples avec la plus grande énergie. Négliger le salut de nos frères c'est, à son avis, pécher contre le Christ lui-même, et renverser le temple de Dieu. Et, en cela, il parle non de sa propre autorité, mais d'après les enseignements de son Maître. *I Corinth.*, VIII, 12. Le Fils de Dieu ne nous a pas laissé ignorer l'importance de cette obligation, et il indiquait en ces termes le châtement terrible auquel nous exposerait la violation de sa loi : « Si quelqu'un scandalise l'un de ces petits enfants, il vaudrait mieux qu'on suspendît à son cou une meule de moulin et qu'on le précipitât au plus profond des mers. » *Matt.*, XVIII, 6. Le serviteur qui rap-

porta le talent dont il avait été chargé fut puni, non parce qu'il avait négligé ses intérêts propres, mais parce qu'il avait négligé les intérêts du prochain.

C'est pourquoi, nous aurions beau régler parfaitement les actions de notre vie, nous n'en retirerions aucun avantage si nous n'observions pas ce précepte, dont la transgression suffit pour nous vouer aux abîmes de l'enfer. De même que nulle raison ne sauvera les hommes qui, pouvant secourir le prochain dans ses nécessités corporelles, auront refusé de le faire, et que ces hommes, eussent-ils observé exactement la virginité, seront néanmoins exclus de la chambre nuptiale; de même, et à plus forte raison, le salut des âmes étant d'un ordre beaucoup plus élevé, un sort malheureux sera le partage de ceux qui ne se seront pas conformés à cette loi si importante. Dieu n'a pas créé l'homme pour s'occuper uniquement de lui-même, mais pour s'occuper aussi de ses semblables. De là le nom de flambeau que Paul donne aux fidèles, *Philipp.*, II, 15, indiquant de cette manière qu'ils devaient se rendre utiles au prochain; car, un flambeau qui s'éclairerait uniquement lui-même ne serait pas un flambeau. Aussi déclare-t-il les chrétiens insoucians pour le salut du prochain pires que des idolâtres : « Quiconque, dit-il, n'a pas soin des siens, et principalement de ceux de sa maison, a renoncé à la foi, et il est pire qu'un infidèle. » *I Timoth.*, V, 8. Que faut-il entendre par ces mots : « n'a pas soin ? » Y verrons-nous la dispensation des choses nécessaires à la vie; pour moi, je pense qu'il est question là du soin de l'âme. Si vous prétendez le contraire, vous ne ferez que fortifier ma cause. En effet, si l'apôtre regarde comme pire qu'un idolâtre, et condamne à d'éternels supplices le fidèle qui néglige de donner à son frère la nourriture de chaque jour, que deviendra celui qui néglige un devoir d'une importance beaucoup plus considérable ?

3. Ce principe posé, appliquons-nous à apprécier les degrés divers de gravité que peut revêtir ce péché; et, par une progression marquée, établissons que la négligence du salut de nos propres enfants en est le degré le plus élevé, et arrive pour ainsi parler au faite de la prévarication.

Quel mal c'est de négliger le salut de ses enfants.

Considérée dans son premier degré de malice, de perversité et de dureté, la négligence a pour objet nos amis; ou plutôt, descendons encore plus bas. J'allais, je ne sais comment, passer complètement sous silence que la loi donnée par le Seigneur aux Juifs ne les laissait pas libres de négliger les bêtes de somme de leurs ennemis, soit qu'elles fussent tombées, soit qu'elles se fussent égarées : dans le premier cas, la loi les obligeait à les relever, dans le second, à les ramener. Le degré le plus bas de malice et de cruauté sera donc la négligence à l'endroit des bêtes de somme ou des troupeaux en souffrance, appartenant à nos ennemis. Le deuxième degré sera la négligence à l'égard de nos ennemis eux-mêmes, péché qui l'emporte d'autant plus en gravité sur le précédent, que l'homme l'emporte davantage sur la brute en dignité. Le troisième consiste à dédaigner nos frères, alors même qu'ils nous seraient inconnus; le quatrième regarde les gens de notre maison; le cinquième se produit quand la perte de leur âme nous trouve aussi insensibles que leurs besoins corporels; le sixième existe lorsque cette insensibilité s'étend à la perte de nos propres enfants; le septième, lorsque nous ne nous mettons pas en peine de chercher des personnes capables de s'occuper de leur salut; le huitième, lorsque nous nous déclarons les adversaires de celles qui s'en occupent de leur propre mouvement, et que nous leur suscitons des obstacles; le neuvième enfin, lorsque, non contents de leur susciter des obstacles, nous leur faisons ouvertement la guerre. Si le premier, le second et le troisième de ces degrés sont suivis d'un si redoutable châtement, quel châtement sera le partage du degré le plus élevé de tous, du neuvième auquel vous êtes parvenus? Mais pourquoi lui assigner le neuvième rang; assignez-lui le dixième, le onzième, vous ne serez point dans l'erreur. Comment cela? Parce que cette faute est plus grave que toutes les autres, non-seulement par elle-même, mais à cause de l'époque où nous vivons. — Que voulez-vous dire, à cause de l'époque où nous vivons? — Je veux dire que, en commettant aujourd'hui les mêmes prévarications que les Juifs astreints autrefois à l'observance de la loi mosaïque, nous

encourons des peines beaucoup plus terribles; et cela, parce que nous avons été favorisés d'une grâce beaucoup plus abondante, éclairés par un enseignement beaucoup plus parfait, élevés à une dignité beaucoup plus remarquable. Ce crime étant plus grave, et par sa propre nature, et à cause de l'époque où nous vivons, songez aux flammes vengeresses qu'il attirera sur la tête des prévaricateurs!

Ne croyez pas que je raisonne de la sorte sans fondement. Je vous citerai des faits qui vous prouveront que nos propres affaires auraient beau être conduites d'une manière irréprochable, dès lors que nous négligeons le salut de nos enfants, nous sommes exposés à une sentence de condamnation. L'exemple que je vais rapporter n'est pas de moi; il est consigné dans les divines Ecritures. Il y avait chez les Juifs un prêtre, homme plein de modération et d'honnêteté, nommé Héli. Ce prêtre avait deux enfants. Voyant ses enfants marcher dans la voie du vice, il ne les contint pas et ne les en empêcha pas, ou bien s'il le fit, il ne le fit pas avec la vigueur nécessaire. Les vices de ses enfants étaient la luxure, l'intempérance. Avant même qu'on offrit au Seigneur la chair des victimes, et que le sacrifice fût consommé, ils les faisaient servir à leur table. *I Reg.*, II, 16. Instruit de cela, le père ne les punit pas; mais il essayait de les détourner par ses avis de cette voie, et il leur parlait fréquemment en ces termes : « N'agissez pas ainsi, mes enfants, n'agissez pas ainsi. Ce que j'entends dire de vous n'est pas bien; car vous empêchez le peuple de servir le Seigneur. Si un homme offense un autre homme, on priera pour lui le Seigneur; mais si l'homme offense son Dieu, qui intercédéra pour lui? » *I Reg.*, II, 24. Assurément c'était là un langage capable, par sa gravité et sa noblesse, de ramener un esprit droit à de meilleurs sentiments. Il indique le crime, il en montre le caractère odieux, il signale le châtement accablant et horrible qui lui est réservé. Et cependant, parce qu'il ne fit pas tout ce qu'il pouvait faire, Héli fut enveloppé dans la ruine de ses enfants. Il aurait dû employer à leur égard les menaces, leur interdire sa présence, aller même jusqu'aux châtements et leur faire

sentir le poids de son indignation. N'ayant pris aucune de ces mesures, Dieu le considéra comme son ennemi et celui de ses fils; et à cause de son indulgence inexcusable, il se perdit, et ses enfants avec lui. Ecoutez ce que lui dit le Seigneur; mais non, ce n'est pas à lui qu'il s'adressa directement, il le jugeait indigne d'entendre une parole de sa bouche. Aussi, comme à un serviteur dont la faute dépasse toute limite, il lui dénonce par un tiers les calamités qui vont l'atteindre. C'est à ce point que Dieu était irrité contre lui. Ecoutez donc ce qu'il dit au disciple touchant le maître; car il entretenait un enfant, il entretenait un autre prophète, il entretenait tout le monde de ces désastres imminents, hormis Héli lui-même, tant il l'avait pris en aversion. Quel langage fit-il entendre à Samuel? « Héli sait que ses enfants blasphèment le Seigneur, et il ne les corrige pas. » Quoiqu'il leur eût fait des reproches, Dieu n'accepte pas ces reproches comme une correction suffisante; il les désapprouve, parce qu'ils manquent d'énergie. Ainsi, alors même que nous veillerions sur nos enfants, si notre vigilance n'est pas convenablement exercée, elle n'en mérite pas plus le nom que les molles observations d'Héli. Après avoir énoncé la faute du grand-prêtre, le Seigneur prononce d'un ton irrité sa sentence : « J'en ai fait le serment contre la maison d'Héli, poursuit-il; son iniquité ne sera jamais expiée ni par des oblations, ni par des présents. » *I Reg.*, III, 13, 14. Voyez-vous l'indignation divine à son comble; voyez-vous ce châtement sans espoir de pardon? Il faut absolument qu'il périsse, dit le Seigneur, non-seulement ses enfants et lui, mais sa maison tout entière. Il n'y aura point de remède capable de guérir cette plaie. Et cependant, à ce vieillard, Dieu n'avait à reprocher que la faiblesse pour ses enfants. Il était à tous autres égards digne d'admiration. L'on peut juger de la sagesse de son âme, et par toute sa vie, et surtout par les circonstances qui signalèrent cette catastrophe.

D'abord, lorsqu'il eut appris de quels maux il était menacé, et qu'il se vit au moment de sa ruine, il ne manifesta ni amertume, ni indignation, il ne dit pas ce que bien des gens eussent

dit à sa place : Est-ce que je suis maître de la volonté d'autrui? Je ne dois être puni que de mes fautes personnelles. Mes enfants ont l'âge voulu pour se conduire eux-mêmes, et c'est eux seuls que devrait atteindre le châtement. Ces plaintes, il ne les exhale pas, il ne les eut même pas à la pensée. Tel qu'un bon serviteur qui ne se disposerait qu'à une seule chose, à souffrir avec résignation et patience les traitements, si durs qu'ils soient, que son maître jugerait à propos de lui infliger, le vieillard ne prononça que ces paroles, où règne le ton d'une admirable sagesse : « Il est le Seigneur, il fera ce qui est bon devant ses yeux. » *I Reg.*, III, 18. Une autre circonstance vint encore mettre au grand jour sa vertu. Les Juifs ayant été taillés en pièces, un messager vint lui annoncer ce désastre. Héli écouta avec calme le récit de la mort déplorable que ses fils avaient trouvée dans le combat. Mais quand on lui dit après cela que l'arche sainte était tombée au pouvoir des ennemis, alors, l'âme obscurcie de douleur, il se laissa tomber de son siège près de la porte, et se brisa la tête; car il était vieux, appesanti par les ans et d'une extrême faiblesse : il avait jugé Israël durant vingt années. Ainsi donc, un prêtre, un vieillard vénérable, qui avait jugé durant vingt ans le peuple d'Israël d'une manière irréprochable, et qui en outre vivait à une époque où les obligations ne s'imposaient pas avec autant de rigueur qu'aujourd'hui, ne put être excusé par aucune de ces raisons; mais il périt misérablement, à cause de l'insuffisance de ses soins à l'égard de ses fils; en sorte que, pareille à un fleuve aux flots profonds, sa négligence emporta ses autres qualités, et fit disparaître ses bonnes actions.

A ce compte, quel châtement nous menace, nous qui, vivant en un temps où les mœurs devraient être plus pures, ne rivalisons même pas de vertu avec ces personnages de l'Ancien Testament, et qui, loin de veiller sur nos enfants, suscitons à ceux qui s'efforcent de le faire toute sorte de tracasseries et de persécutions, plus cruels en cela pour nos enfants que les barbares eux-mêmes? Au moins la cruauté de ces derniers se borne-t-elle à réduire leurs ennemis en esclavage, à détruire leur patrie et à lui imposer le

joug de la servitude, causant ainsi des maux qui affligent le corps seulement. Mais c'est l'âme elle-même que vous condamnez à l'esclavage et que vous livrez, enchaînée et captive, en proie à la perversité et à la fureur des démons. En ne donnant jamais à ces enfants de conseil spirituel, en empêchant de leur en donner les personnes qui le désireraient, votre conduite ne mérite pas de qualification différente. Et ne venez pas me représenter que bien des parents, d'une négligence beaucoup plus grande encore que celle d'Héli, n'ont souffert rien de semblable. Je vous répondrais que cette négligence leur a valu souvent des maux encore plus affreux. Et comment expliquer ces morts prématurées, ces maladies graves et fréquentes qui nous surprennent, nos enfants et nous, ces pertes, ces désastres, ces maux divers qui nous accablent, sinon par notre négligence à corriger les vices de nos enfants ? La fin malheureuse du vieil Héli montre suffisamment que cette explication n'est pas une simple conjecture. Je vous rappellerai à ce sujet un mot remarquable de l'un de nos écrivains inspirés, célèbre par sa sagesse. Voici comment il s'exprime : « Ne vous glorifiez pas de vos enfants impies ; si la crainte de Dieu n'est pas dans leur cœur, ne mettez pas en leur vie votre confiance. » *Eccli.*, xvi, 1, 3. Vous vous abandonnez au deuil et aux larmes avant le temps, et vous apprendrez soudain leur ruine. Plusieurs parents, comme je le disais tout à l'heure, en ont déjà fait l'expérience. Si quelques autres n'ont pas subi le même sort, ils ne parviendront pas à l'éviter entièrement. Un châtement plus terrible se préparera sur leur tête, et ils n'en seront que plus rigoureusement punis après cette vie.

Et pourquoi, demandera-t-on, ne sont-ils pas tous châtiés dans la vie présente ? Parce que Dieu a marqué le jour où il jugera l'univers entier, et que ce jour n'a pas encore lui. S'il en était ainsi, le genre humain serait exterminé et aurait disparu de la face de la terre. Pour empêcher cette catastrophe, et en même temps pour que le retard du jugement n'aggrave pas notre indifférence, Dieu frappe dès cette vie certains pécheurs, enseignant par cet exemple

au reste des hommes quelle est la mesure des châtements qui les menacent, et leur signifiant que s'ils ne font pas justice ici-bas de leurs crimes, il en tirera après leur mort une plus éclatante vengeance. Parce qu'il ne nous enverra pas de prophète, parce qu'il ne nous dénoncera pas notre sentence, comme au temps d'Héli, n'allons pas nous laisser aller à une coupable insouciance. Ce n'est plus le temps des prophètes ; mais non, il nous en donne même aujourd'hui. Comment le savons-nous ? Par ces paroles : « Ils ont Moïse et les prophètes. » *Luc.*, xvi, 29. C'est que la mission confiée aux prophètes de l'ancienne loi nous concerne tous. Le Seigneur ne prétendait pas avertir seulement Héli ; c'est à tous ceux qui se rendent coupables de la même faute qu'il s'adresse aussi bien qu'au grand prêtre ; ce sont eux tous qu'il instruit par son malheur. Ne faisant point acception de personnes, après avoir enveloppé dans une ruine complète une famille entière, à cause de ses prévarications, il ne laissera passans châtements des hommes coupables envers lui de plus graves offenses.

4. On ne saurait non plus alléguer que Dieu attache à ce point très-peu d'importance ; car ce qui se rapporte à l'éducation des enfants est pour lui l'objet d'une sollicitude extraordinaire. D'abord, il a gravé dans le cœur des parents une inclination des plus fortes, qui les entraîne en quelque sorte nécessairement à veiller sur les enfants auxquels ils ont donné la vie. Après cela, il a établi des lois où il nous exprime sa volonté à ce sujet. En déterminant les solennités que les Hébreux auraient à observer, il leur ordonne d'en enseigner à leurs enfants l'occasion. « En ce jour, disait-il, à propos de la Pâque, vous instruirez votre fils par ces paroles : Voilà ce que le Seigneur a fait lorsque je sortis de l'Égypte. » *Exod.*, xiii, 8. Dans la loi, après s'être occupé des premiers-nés, il ajoute : « Quand votre fils vous demandera un jour, qu'est ceci ? vous lui répondrez : Le Seigneur nous a retirés par la force de son bras de l'Égypte, du joug de la servitude. Pharaon s'étant endurci et ne voulant pas nous laisser partir, Dieu tua tout premier-né dans la terre d'Égypte, depuis les pre-

miers-nés des hommes jusqu'aux premiers-nés des troupeaux. C'est pour cela que je sacrifie tout mâle premier-né de sa mère. » *Exod.*, XIII, 14, 15. Toutes ces prescriptions avaient pour but d'obliger les parents à initier leurs enfants à la connaissance de Dieu. Aux enfants eux-mêmes, le Seigneur impose des devoirs vis-à-vis les auteurs de leurs jours, promettant d'honorer la piété filiale et de châtier l'ingratitude. C'était leur fournir un nouveau titre à l'amour de leurs parents. Si l'on nous donnait sur un de nos semblables une autorité absolue, cette autorité nous imposerait l'obligation de veiller sur ses intérêts avec un soin particulier. N'y eût-il aucune autre raison, il suffirait d'invoquer celle-ci, que son sort est entièrement entre nos mains, et que nous ne pouvons jamais songer à délaisser un homme qui nous a été ainsi confié. Mais si, indépendamment de ce motif, le personnage qui nous aurait investi de cette autorité nous menaçait de son ressentiment, se déclarait plus sensible aux injustices qui atteindraient son protégé que l'offensé lui-même, et nous signifiait qu'il en tirerait une éclatante vengeance, nous répondrions certainement avec plus de zèle à ce qu'il attendrait de nous. Or voilà ce que fait dans ce cas-ci le Seigneur.

En outre, il a créé un troisième lien, ou, si vous voulez, le premier de tous, et il l'a placé dans la nature elle-même. De crainte que les parents ne négligeassent d'observer les préceptes où il leur enjoint d'élever convenablement leurs enfants, il a chargé la nature de leur en rappeler l'obligation. De crainte que la conduite irrévérencieuse des enfants n'enlevât à cette voix de son autorité, il se charge de venger et les injures des parents et les siennes, indiquant ainsi aux enfants le chemin d'une parfaite obéissance, et ranimant dans le cœur des parents leur tendresse pour leurs enfants. Ce n'est pas tout encore : un quatrième lien est venu resserrer ces rapports naturels. Non content de punir les offenses des enfants envers les auteurs de leurs jours, et de récompenser leur soumission, il agit de même envers les parents, et tandis que d'un côté il menace les parents insouciant vis-à-vis de leurs enfants des peines les plus sévères, de l'autre il

comble d'honneurs et de louanges les parents qui tiennent une conduite opposée. De même, en effet, qu'il punit d'une façon terrible pour cette seule négligence, le vieillard admirable à tous autres égards dont nous avons raconté l'histoire ; de même il ne récompensera pas moins le patriarche pour sa sollicitude paternelle que pour ses autres vertus. Enumérant les nombreux et remarquables bienfaits dont il se proposait de gratifier Abraham, il en donne entre autres raisons celle-ci : « Je sais qu'il ordonnera à ses enfants et à sa maison, après lui, de marcher dans la voie du Seigneur son Dieu, et de garder la justice et l'équité. » *Genes.*, XVIII, 19.

Le but que j'ai en vue dans les considérations présentes, est de mettre en pleine lumière cette vérité, que Dieu ne verra pas d'un œil indifférent l'insouciance en une matière qui lui tient si fort à cœur. Il est impossible qu'il s'occupe autant du salut des enfants et qu'il soit insensible à la négligence dédaigneuse des parents. Loin de n'attacher à ce point aucune importance, les faits cités nous montrent quelle indignation et quel exemple il réserve aux prévaricateurs. C'est pourquoi le bienheureux Paul ne cesse de dire : « Pères, élevez vos enfants, en les instruisant et en les corrigeant selon le Seigneur. » *Ephes.*, VI, 4. S'il nous est prescrit de veiller sur leurs âmes, comme devant en rendre compte un jour, à plus forte raison la même obligation pèsera-t-elle sur celui qui les a engendrés, qui les a élevés, qui habite continuellement avec eux. Il ne peut pas plus se justifier des désordres auxquels se livre son fils que de ses propres désordres. C'est ce que le bienheureux Paul fait ressortir avec évidence. Déterminant les conditions que doivent réunir les hommes appelés à commander aux autres, il exige entre autres qualités nécessaires, qu'ils sachent gouverner leurs enfants, regardant ainsi la négligence à ce sujet comme impardonnable. I *Timoth.*, III, 4. Et il avait raison. Si le vice dans l'homme était l'effet de la nature, on pourrait réclamer à bon droit indulgence. Mais comme c'est notre volonté qui nous rend bons ou mauvais, quelle excuse raisonnable alléguera celui qui laisse l'objet de ses plus chères affections se pervertir et se corrompre ?

C'est par la détermination de notre volonté que nous devenons bons ou mauvais.

Dira-t-il qu'il n'a pas cherché à le rendre vertueux? Mais, où est le père qui parlerait de la sorte, lorsque la nature ne cesse de lui rappeler cette obligation? Dira-t-il qu'il n'a pu y réussir? Ce serait une excuse tout aussi vaine. Ayant eu l'enfant entre ses mains dès l'âge le plus tendre, ayant eu le premier et seul le droit de s'en occuper, l'ayant eu toujours dans sa maison, il lui était extrêmement aisé et facile de le bien diriger. Ni l'un ni l'autre de ces prétextes n'expliquent donc la corruption des enfants; elle s'explique par les idées insensées que l'on se forme des biens de ce monde. C'est parce qu'ils ne considèrent que ces biens, parce qu'ils les mettent avant toute autre chose, que les parents compromettent avec leurs âmes celles de leurs enfants. De tels parents, et je parle en ce moment sans passion aucune, de tels parents, dis-je, sont à mon avis plus criminels que ne le seraient les meurtriers de leurs enfants. Ceux-ci ne feraient que séparer l'âme d'avec le corps; ceux-là précipitent le corps et l'âme à la fois dans le feu de l'enfer. La mort corporelle, les lois de la nature auraient contraint ces enfants tôt ou tard à la subir; la mort éternelle, ils l'eussent évitée si la négligence de leurs parents ne la leur eût donnée. De plus la résurrection future réparera promptement les ruines de la mort corporelle; mais il n'y a pas de remède à la perte de l'âme; il n'y aura plus pour elle de chance de salut; des peines sans fin seront son irrévocable partage. Ce n'est donc pas sans raison que nous déclarions de tels parents plus criminels que les meurtriers de leurs propres enfants. C'est un moindre forfait d'aiguiser le glaive, d'en armer sa main, de le plonger dans la gorge de son fils que de corrompre et de perdre son âme; et dans le fait, il n'est rien en nous que nous puissions comparer à celle-ci.

Il y a différentes manières d'arriver au salut.

5. Eh quoi! dira-t-on; le salut est donc impossible pour quiconque habite la ville et possède femme et enfants? Il n'y a pas qu'une seule voie de salut; il y en a de nombreuses et de variées. Le Christ nous l'apprend d'une manière générale lorsqu'il nous dit qu'il y a plusieurs demeures dans la maison de son Père. Paul s'exprime avec plus de précision quand il écrit : « Autre est l'é-

clat du soleil, autre l'éclat de la lune, autre l'éclat des étoiles; car, l'éclat d'un astre ne ressemble pas à celui d'un autre astre. » I *Corinth.*, xv, 41. Sa pensée est celle-ci : Les uns brilleront comme le soleil; d'autres comme la lune; d'autres comme les étoiles. Mais là ne se borne pas encore la différence. Ces derniers différeront beaucoup également les uns des autres; différences dont il faut apprécier le nombre par celui des étoiles. Parcourez la distance qui sépare le soleil de la dernière des étoiles, et comparez, si vous le pouvez, les divers degrés de grandeur et d'éclat que vous aurez à franchir. Quand vous mettez votre fils à la cour, vous ne négligez aucune démarche, aucun moyen, et vous pressez le jeune homme de faire de même de son côté, pour le rapprocher de l'empereur autant que possible. Dans ce but rien ne vous coûte, ni dépenses, ni dangers, ni la mort elle-même; ne serait-ce pas une absurdité que, lorsqu'il s'agit d'une dignité à obtenir dans les rangs de la milice céleste, vous vissiez avec indifférence votre fils occuper la dernière place et venir après tous les autres? Examinons même, si vous le voulez jusqu'à quel point il est possible, en vivant dans le siècle, d'en arriver là. Le bienheureux Paul, dans une courte sentence, déclare que les gens mariés ne seront sauvés qu'à la condition de vivre avec leurs femmes comme s'ils n'en avaient pas, et de ne pas abuser de ce monde. Eh bien, abordons, nous aussi, ce même sujet. Pouvez-vous dire que votre fils a appris de votre bouche ou du moins par lui-même que quiconque fait un serment, même avec fondement, offense le Seigneur? que le ressentiment est un obstacle insurmontable au salut, puisqu'il est écrit, « le chemin de ceux qui se souviennent des injures a pour terme la mort, » *Proverb.*, xii, 28; que Dieu méprise le médisant au point de lui interdire la lecture de l'Écriture sacrée; qu'il a chassé des cieux l'impudent et le superbe, et qu'il l'a livré aux flammes infernales; qu'il punit comme coupable d'adultère celui qui regarde une femme avec des yeux étincelants de lubricité? L'avez-vous instruit encore à éviter ce péché si ordinaire de juger le prochain, qui aggraverait son châtement, et lui avez-vous fait connaître les lois

promulguées sur ce point par le Christ? Vous-même savez-vous si elles existent? Comment donc le fils pourrait-il observer des lois dont le père, qui devait l'en instruire, ne connaît même pas l'existence? Encore s'il n'y avait que ce malheur à déplorer, l'absence de tout conseil salutaire de la part des parents, nous ne serions pas si vivement alarmés. Car, si l'on y a de plus triste, c'est que vous poussez vos enfants dans une voie funeste. Dans quels termes les exhortez-vous à acquérir une instruction sérieuse, sinon dans les termes que voici : Un tel, issu de parents obscurs et obscur lui-même, est parvenu, à force de savoir, aux charges les plus élevées; il a amassé d'immenses richesses, épousé une femme d'une opulente fortune, bâti de splendides édifices. Tout le monde le craint, tout le monde l'admire. Cet autre, dira-t-on encore, par sa connaissance parfaite de la langue latine, occupe un rang distingué à la cour, et il en dirige toutes les affaires intérieures. Et ceux-là de citer de nouveaux exemples, tous pris parmi les personnes distinguées selon le monde. Quant aux honneurs célestes, nul ne s'en souvient, et si quelqu'un essaie d'en faire mention, on le repousse comme un homme compromettant.

6. Comme ce sont là les refrains dont vous bercez vos enfants dès l'origine, vous ne leur enseignez en définitive que la voie où ils trouveront tous les maux réunis, puisque vous leur inculquez les passions les plus tyranniques, à savoir la passion des richesses, et la passion de la vaine gloire, qui est encore plus criminelle. Chacune de ces passions prise isolément est capable à elle seule de tout perdre. Mais lorsqu'elles envahissent de concert l'âme tendre d'un enfant, telles que deux torrents réunis, elles brisent tout sur leur passage et entraînent avec elles du sable, des épines, des débris sans nombre, elles laissent l'âme stérile et dépouillée complètement de tous ses biens. Invoquez ici le témoignage des écrivains païens : celui-ci appellera la première de ces passions, considérée en elle-même, la citadelle, celui-là, la tête de tous les maux; lorsqu'une passion encore plus violente et plus impétueuse, le désir insensé de la gloire, y joignant ses efforts, se précipitera avec

elle sur une jeune âme, y poussera les racines du bien et la remplira tout entière, comment remédier à ce fléau; attendu surtout que les parents travaillent par leurs paroles et leurs actions, non point à extirper, mais à développer ces semences d'iniquité? Qui serait assez insensé pour compter sur le salut d'un enfant qui aurait reçu une semblable éducation? Sans doute, c'est fort heureux pour une âme nourrie de doctrines perverses qu'elle s'abstienne du mal. Mais, lorsque brille de toutes parts la séduction des richesses et qu'on propose comme modèles des hommes corrompus, quel espoir de salut restera-t-il? Infailliblement, les hommes que possède la passion des richesses s'abandonnent à la jalousie, à la corruption, aux serments, aux parjures, à l'orgueil, aux outrages, aux larcins, à l'effronterie, à l'impudence, à l'ingratitude, en un mot à tous les vices. C'est une voix autorisée qui nous l'affirme, le bienheureux Paul qui proclame l'amour de l'argent la racine de tous les maux; ce que le Christ avait déclaré pareillement avant lui, en disant qu'il n'est pas possible de servir à la fois Dieu et l'argent. Or si dès le principe vous imposez au jeune homme cette honteuse servitude, quand donc s'en affranchira-t-il, comment résistera-t-il à la tourmente, lui que tout précipite, que tout attire vers l'abîme, lui que la force même des choses met à deux doigts de sa perte? On est déjà bienheureux de pouvoir, en dehors de toute influence pernicieuse, lorsque de plusieurs côtés on nous tend la main, échapper aux flots courroucés, se débarasser et se purifier de l'écume du mal : on est digne d'éloges, on a bien mérité la couronne, si après avoir longtemps écouté les accents des divins cantiques, on parvient à échapper aux maladies qui nous poursuivent.

C'est une terrible chose que l'habitude; elle est terrible pour l'âme qu'elle saisit et qu'elle enchaîne, surtout lorsqu'elle a pour auxiliaire le plaisir; tandis que la vertu, vers laquelle se dirigent nos désirs et nos efforts, n'est entourée que de difficultés. Aussi, le Seigneur, pour délivrer les enfants des Hébreux des habitudes vicieuses contractées par eux en Égypte, les mène dans un vaste désert, bien loin de ceux

qui les avaient corrompus ; et dans cette solitude , comme dans un monastère , il façonne leurs âmes , il essaie de toute sorte de remèdes , tantôt de la sévérité , tantôt de la douceur , et il ne néglige aucun des moyens propres à leur rendre une parfaite santé . Et cependant leur malice ne fut pas tout à fait vaincue , et ils se prirent à réclamer les oignons , les aux et les autres occasions de péché qu'ils avaient eues en Égypte , tant est redoutable une habitude pernicieuse ! En fin de compte , malgré cette sollicitude sans bornes de Dieu à leur égard , malgré la bonté et la générosité de cet excellent maître , en dépit de la crainte , des menaces , des bienfaits et des châtiments , malgré ces leçons de tout genre , malgré les prodiges accomplis sous leurs yeux , les Juifs n'en devinrent pas meilleurs . Et quand votre jeune fils habite au cœur même de l'Égypte , dans le camp même du démon ; quand aucun bon conseil ne vient frapper ses oreilles , qu'il se voit entouré d'exemples séducteurs et pervers , même de la part de ceux qui l'ont engendré et qui travaillent à son éducation , vous croiriez pouvoir le soustraire aux embûches de l'esprit du mal ? Et de quoi l'espérez-vous ? de vos avis ? mais vos avis ne sauraient produire qu'un résultat opposé , puisque vous ne lui permettez pas de s'occuper , même en rêve , de la philosophie , et que lui vantant continuellement la vie présente et ses avantages , vous rendez le naufrage imminent ? L'espérerez-vous de son côté ? Mais un jeune homme peut-il , livré à lui-même , embrasser ouvertement la vertu , et s'il enfante quelque noble dessein , le flot incessant de vos discours ne l'étouffera-t-il pas avant qu'il ait porté ses fruits ? De même que le corps ne saurait se soutenir longtemps , si , au lieu d'aliments substantiels , il n'a que des aliments nuisibles ; ainsi , alors même qu'une âme formée de la sorte concevrait quelque chose de généreux et de grand , elle ne sortira pas de sa mollesse et de son affaiblissement , et , impuissante à se soustraire à l'influence délétère du vice , elle finira par se perdre et par devenir la proie de l'enfer .

7. Si vous prétendez que les choses se passeront autrement , que l'on peut , au milieu du

siècle , pratiquer exactement la vertu ; et si ce langage est dans votre bouche l'expression d'une pensée sérieuse et sincère , veuillez ne pas être effrayé de la doctrine singulière et nouvelle que nous professons . D'une part , il me répugnerait de me charger sans motif d'une tâche aussi laborieuse ; de l'autre , il m'en coûterait beaucoup d'en sacrifier les nombreux avantages . Et pourtant je ne puis me pénétrer de cette doctrine ; vous ne me le permettez pas , vous qui , par vos paroles et vos actions ne cessez de la repousser et d'enseigner le contraire . Comme si vous aviez formé la résolution sérieuse de perdre vos enfants , vous leur imposez une ligne de conduite qui compromet inévitablement leur salut . Examinez la chose de haut . « Malheur à vous qui riez , » dit le Sauveur . *Luc*, vi, 24 . Or , c'est le rire que chez eux vous provoquez sans cesse . « Malheur aux riches , » est-il encore écrit ; et tous vos efforts ont pour but de les mener à la richesse . « Malheur à vous que les hommes bénissent , » et vous consommez souvent votre patrimoine tout entier pour capter la faveur populaire . Qui-conque outrage son frère est menacé du feu de l'enfer ; et vous estimez lâches et pusillanimes ceux qui supportent en silence les injures du prochain . Le Christ nous ordonne de dédaigner les querelles et les procès ; et c'est dans cette atmosphère malsaine que vous jetez vos enfants . Le Christ veut que nous arrachions l'œil qui nous scandalise ; et vous cultivez de préférence l'amitié des hommes capables de vous enrichir , alors même qu'ils vous enseigneraient la corruption la plus méprisable . Le Christ défend de répudier une épouse , excepté pour crime d'adultère ; et vous prétendez qu'il faut fouler aux pieds cette défense dès qu'il s'agit d'un profit considérable . Le Christ a proscrit tout serment ; et vous tournez en ridicule ceux-là mêmes qui le tiennent . « Celui qui aime son âme , ajoute le Sauveur , la perdra . » *Joan.*, xii, 25 . Et c'est un pareil amour que vous ne cessez de recommander . « Si vous ne pardonnez pas aux hommes leurs offenses , dit-il encore , votre Père céleste ne vous pardonnera pas non plus vos propres offenses . » *Matth.*, vi, 14 . Et vous invectivez contre ceux qui refusent de se venger de leurs ennemis , et

vous les pressez de le faire le plus tôt possible. Le Sauveur nous déclare que la vaine gloire rend toutes nos œuvres inutiles, le jeûne aussi bien que la prière et l'aumône; et c'est à la vaine gloire que vous poussez par tous les moyens. Pourquoi continuer cette énumération; quand c'est assez de ces diverses fautes pour nous vouer à mille tourments; quand une seule d'entre elles suffit pour les mériter, loin que toutes soient nécessaires. Aussi, parce que vous les réunissez toutes, aggravant par cette accumulation de crimes le fardeau de vos enfants, vous les précipitez dans un fleuve de feu. Et comment pourront-ils être sauvés, les flammes de l'enfer les réclamant pour tant de raisons, à titre d'aliments? Ce qu'il y a de terrible, ce ne sont pas seulement les enseignements opposés aux enseignements du Christ que vous répandez; ce sont encore les noms pompeux dont vous affublez le vice. Fréquenter les hippodromes et les théâtres, c'est, selon vous, de l'urbanité; la richesse, c'est de la liberté; l'amour de la gloire, de la magnanimité; l'insolence, de la franchise; l'injustice, du courage; la prodigalité, de l'humanité. Comme si une pareille hypocrisie de langage n'était pas suffisante, vous donnez à la vertu des noms qui ne lui conviennent pas: la tempérance sera pour vous de la sauvagerie; la modestie, de la faiblesse; la justice, de la pusillanimité; le mépris du faste, de la bassesse; le support des injures, de la lâcheté. Vous craignez, dirait-on, que si vos enfants entendaient appeler ces choses par leur véritable nom, ils ne se missent à les traiter comme elles le méritent.

Il n'est point du tout indifférent, pour inspirer l'horreur du vice, de l'appeler par son propre et véritable nom. Ce procédé impressionne si vivement les pécheurs, que bien souvent des hommes perdus de mœurs, loin de souffrir qu'on les désigne par les noms en rapport avec leurs débordements, se livrent à la plus sauvage fureur, comme s'ils étaient outragés d'une façon sanglante. Donnez aux femmes et aux jeunes gens connus par leur conduite honteuse, les qualifications qui en sont l'expression naturelle; c'est une suprême injure, qui vous attire de leur part une haine mortelle. Agissez de même, non-seule-

ment envers cette classe de gens, mais encore avec un avare, un intempérant, un fanfaron, et tous ceux en un mot dont les habitudes sont profondément dépravées, vous les verrez tous sentir beaucoup moins la honte de leurs actions et la flétrissure de l'opinion, que l'ignominie attachée à certaines dénominations. Je connais maintes personnes que ce moyen a ramenées dans les sentiers de la sagesse, et que ce genre d'opprobre a guéries de leurs excès. Or, cet espoir consolateur, vous le ravissez; et, ce qui est encore plus déplorable, vous confirmez vos tristes maximes par vos exemples, construisant de splendides édifices, achetant de fertiles campagnes, vous entourant d'un fastueux appareil, et obscurcissant ainsi leur âme comme d'un épais nuage. Comment me persuaderait-on qu'ils pourront sauver ces enfants que l'on pousse dans une voie qui, au sentiment du Christ lui-même, conduit inévitablement à la perte, lorsque je vous vois négliger leur âme, comme un objet sans valeur, et vous occuper des choses véritablement superflues, comme si elles étaient les seules importantes et nécessaires? Ce n'est certes pas votre faute, si un valet, un cheval, un manteau précieux manque à votre enfant; mais le rendre vertueux, vous ne daignez même pas y penser. Quand il s'agit de pierres et de bois, vous apportez l'attention la plus sérieuse; pour l'âme, elle ne mérite même pas, à votre avis, la plus petite partie de cette sollicitude. Faut-il ériger dans votre demeure une magnifique statue, construire un toit brillant d'or, vous vous donnez tous les soins nécessaires; mais faut-il couvrir d'or la plus belle des statues, l'âme elle-même, vous ne voulez même pas y songer.

8. Encore n'ai-je pas touché jusqu'ici au plus triste de tous ces maux, et n'ai-je pas découvert le côté le plus repoussant de ces calamités. Que de fois, au moment d'aborder ce sujet, j'ai été arrêté tantôt par la confusion, tantôt par la honte! A quoi fais-je donc allusion? car il est temps enfin d'oser et de parler. Ce serait le comble de la faiblesse si, nous proposant d'extirper un vice, nous n'osions même pas en dire quelques mots, dans l'espoir que le silence guérirait le mal à lui seul. Plus de silence, consé-

Il s'élève contre le crime abominable de Sodome alors très-répandu.

quemment, dussions-nous être couvert de confusion et de rougeur. Quand il faut retrancher du corps une partie gangrenée, le médecin n'hésite pas à saisir le fer et à plonger ses doigts au plus profond de la plaie. Et nous non plus, nous ne balancerons pas à dire notre pensée sur cette plaie, quelque repoussante qu'elle soit. De quel fléau voulons-nous donc parler? Une passion nouvelle et détestable s'est produite à notre époque. Un mal incurable et terrible, peste plus dangereuse que la peste la plus mortelle, a éclaté parmi nous. Un crime effrayant et inouï a été inventé; crime qui renverse non-seulement les lois écrites, mais les lois de la nature elle-même. C'est peu de chose aujourd'hui, en fait d'impureté, que la fornication. De même que, en matière de souffrances, le sentiment d'une souffrance nouvelle et plus vive efface le sentiment de la souffrance précédente; ainsi, grâce à ce monstrueux raffinement de débauche, une chose ouvertement mauvaise, à savoir, la fréquentation criminelle des femmes, ne paraît plus si mauvaise. On s'estime, semble-t-il, heureux de se dérober à ces filets vulgaires, et les femmes sont menacées de devenir un hors-d'œuvre, les jeunes gens remplissant leurs offices. Ajoutez à ceci que ces forfaits exécrables s'affichent avec une audace et une effronterie sans mesure, et que la prévarication est devenue la loi. Plus de crainte, plus de timidité, on n'a plus de honte, on ne connaît plus la rougeur. De tels désordres n'éveillent que le sourire. La sagesse passe pour de la folie, et les observations pour des extravagances. De la part des faibles, on ne les accueille que par de mauvais traitements; de la part des puissants, on les accueille par la dérision, la moquerie, et mille sarcasmes. Les tribunaux, les lois, les gouverneurs, les parents, les maîtres, les serviteurs n'y peuvent rien. Ceux-ci sont corrompus par l'argent, ceux-là ne s'occupent que de toucher le prix de leur service.

Parmi les personnes consciencieuses et qui songent au salut des jeunes gens dont elles sont chargées, les unes seront le jouet de la fourberie et du mensonge, les autres seront intimidées par la violence des débauchés. Il est, en effet, plus aisé de se dérober aux atteintes d'une tyrannie

soupçonneuse que de se dérober aux mains de ces scélérats, lorsqu'on a essayé de soustraire quelque victime à leur lubricité. L'infamie s'étale au milieu des villes avec autant de liberté que dans une complète solitude. S'il y a des hommes qui échappent à de telles souillures, difficilement ils éviteront de partager la réputation de ces libertins: d'abord, parce que, étant en petit nombre, ils sont exposés à être enveloppés dans la multitude des pervers; en second lieu, parce que ces affreux et impurs démons, n'ayant pas d'autre moyen de se venger de ceux qui les méprisent, cherchent à les compromettre de cette manière. Dans l'impuissance où ils sont de les frapper mortellement et de pénétrer jusqu'à l'âme, ils s'appliquent à leur ravir la considération dont ils sont environnés et leur bonne réputation. Aussi ai-je entendu bien des gens s'étonner qu'une pluie de feu ne soit pas encore tombée, que notre ville n'ait pas encore éprouvé le sort de Sodome, sort dont elle est d'autant plus digne qu'elle n'a pas profité de la catastrophe de cette ville infâme. Et cependant, quoique la contrée où fut Sodome avertisse depuis deux mille ans par son seul aspect plus clairement que par la voix la plus éclatante, l'univers entier de se préserver de pareils attentats, loin de s'arrêter dans cette mauvaise voie, nos libertins n'en affectent que plus d'impudence, comme s'ils entraient en lutte avec Dieu et comme s'ils prétendaient lui signifier par leurs actes qu'ils se livreront avec d'autant plus d'ardeur à ces désordres que Dieu les menace d'un plus terrible châtement. Comment donc ce châtement n'a-t-il pas encore éclaté? Comment se fait-il que les débordements de Sodome n'aient pas été suivis des maux de Sodome? C'est qu'on leur réserve un feu beaucoup plus terrible, un supplice qui n'aura pas de fin. Il s'est commis après le déluge des crimes beaucoup plus graves que les crimes dont le déluge avait été la punition; et néanmoins il n'est point arrivé depuis de semblable cataclysme. On doit expliquer le cas présent de la même façon. Pourquoi les hommes des premiers siècles du monde, des hommes qui vivaient dans un temps où les tribunaux, la crainte qu'inspire le pouvoir, les

lois et leurs menaces, les prophètes et leur action modératrice, la perspective de l'enfer, l'espérance du céleste royaume, toutes doctrines et tous prodiges capables d'émouvoir les rochers étaient choses absolument inconnues; pourquoi ces hommes-là, dépourvus de tant de préservatifs, ont-ils expié si rudement leurs crimes? Pourquoi, au contraire, nos libertins, qui ont à leur disposition tous ces secours et dont la vie se passe toute entière avec la perspective redoutable des tribunaux soit humains soit divins, n'ont-ils pas déjà subi le même châtement, quand ils méritent des supplices encore plus considérables? N'est-il pas évident, même pour l'intelligence d'un enfant, qu'ils sont réservés à une plus terrible vengeance? Si leur conduite nous révolte et nous indigne à ce point, comment ce Dieu dont la Providence s'occupe avec un intérêt spécial de l'humanité, et pour qui le mal est un objet de suprême aversion et de suprême horreur, comment Dieu laisserait-il de pareils attentats impunis? Non, il n'en sera pas ainsi; non, cela n'est pas possible. Il appesantira sur ces malheureux sa puissante main; il les frappera d'une plaie épouvantable; il les affligera de tourments si terribles que le châtement de Sodome comparé à ce châtement nouveau paraîtra un jeu d'enfants.

Car enfin, où sont les barbares qui ne soient pas vaincus par cette monstrueuse débauche; quelles sont les bêtes sauvages au-dessous desquelles nos libertins ne s'abaissent point par leurs mœurs? On remarquera chez certains animaux des emportements, des fureurs sensuelles qui ressemblent à une folie véritable. Toujours est-il qu'ils ne connaissent point cette passion honteuse et qu'ils ne franchissent pas les limites marquées par la nature; quelles que soient les ardeurs dont ils sont possédés, ils respectent les lois que la nature a fixées. Et voici des êtres raisonnables, des êtres éclairés par un enseignement divin, des êtres qui instruisent les autres de ce qu'il faut faire et de ce qu'il faut éviter, dont les oreilles sont entretenues d'une doctrine descendue du ciel, qui se conduisent plus indignement avec des jeunes gens qu'avec des courtisanes. Comme s'ils n'étaient point des hommes,

comme si Dieu n'étendait pas sa providence aux choses humaines et ne devait pas juger un jour nos actions, comme si leur conduite était invisible et ignorée, leur passion audacieuse et insensée ne connaît point de frein. D'autre part, les pères des enfants déshonorés supportent ces choses en silence, et ils ne se cachent pas avec eux à tous les regards, et ils ne songent aucunement aux remèdes capables d'arrêter le mal. Fallût-il néanmoins, pour délivrer leurs enfants de cette peste, s'exiler eux-mêmes, gagner la mer, les îles, des plages désertes, les contrées éloignées de celle que nous habitons, ne serait-ce pas une obligation rigoureuse pour eux de le faire et de tout essayer plutôt que de permettre de telles infamies? Si le séjour de nos enfants était un pays malsain et fécond en maladies pestilentielles, est-ce que nous ne les en retirerions pas, alors même qu'ils y trouveraient de grands avantages et qu'ils y jouiraient d'une bonne santé? Or maintenant que cette contagion redoutable se répand de toutes parts, c'est nous-mêmes qui, non-seulement les précipitons dans le gouffre, mais repoussons encore comme des corrupteurs ceux qui s'efforcent de les en éloigner. Quel courroux, quelles foudres vont éclater sur nous qui, en cherchant à purifier le langage de nos enfants par l'étude de la sagesse profane, abandonnons leurs âmes au borbier immonde dans lequel elles gisent et se décomposent, et qui allons jusqu'à les empêcher, si elles le veulent, de se relever! Osera-t-on après cela soutenir que le salut est possible pour les infortunés qui respirent cette atmosphère de corruption? Et sur quoi s'appuierait-on? S'il y a des personnes, et elles sont assurément en petit nombre, s'il y a des personnes, dis-je, qui évitent ces honteux désordres, elles n'échappent pas à ces deux passions tyranniques, la passion de la gloire et celle des richesses, qui toutes deux nous mettent sur le penchant de notre ruine. Pour le plus grand nombre, il est à la fois l'esclave et de ces passions et de l'impureté la plus effrénée.

Voulons-nous assurer le succès de l'éducation littéraire de nos enfants, nous ne nous bornons pas à écarter les obstacles propres à l'empêcher; prenant encore tous les moyens capables de le

favoriser, nous nous procurons des maîtres et des gouverneurs, nous dépensons de l'argent, nous éloignons toute autre occupation; plus pressants que les hérauts des jeux olympiques, nous leur rappelons souvent la pauvreté qu'engendre l'ignorance, la richesse que le savoir amène, nous ne négligeons, soit par nous-même, soit par autrui, soit en actes, soit en paroles, rien de ce qui peut nous conduire à ce résultat si désiré; et malgré cela, nos efforts ne sont pas toujours couronnés de succès. Croirons-nous bien ensuite que la pureté des mœurs, la régularité d'une vie irréprochable se produiront d'elle-mêmes, alors que tant d'ennemis en poursuivent la ruine? Et n'est-ce pas le comble de l'absurdité que d'attacher tant de prix et de sollicitude à une chose des plus aisées, comme s'il était impossible de l'obtenir à une autre condition, tandis qu'une chose beaucoup plus difficile, on s'imagine qu'elle va nous advenir durant notre sommeil, comme étant de la plus mince valeur et sans importance sérieuse? Or l'éducation de l'âme, comparée à l'éducation littéraire, est d'autant plus malaisée et laborieuse, qu'il est plus difficile d'agir que de parler, que les œuvres coûtent plus que les paroles.

9. Et pourquoi, dira-t-on, nos enfants auraient-ils besoin de cette éducation pure et austère? — Ah! voilà bien ce qu'il y a de plus funeste, qu'une chose aussi indispensable, une chose de laquelle dépend notre vie toute entière, on l'estime inutile et superflue. Si vous aviez sous vos yeux votre fils en proie à une maladie corporelle, vous ne diriez certes pas: « Et pourquoi aurait-il besoin d'une bonne et solide santé? » Mais tous vos efforts tendraient à lui rendre si bien la santé que le mal ne revînt plus à l'avenir. Et devant son âme malade, vous prétendriez que peu lui importe la santé morale; et, après avoir parlé de la sorte, vous oseriez revendiquer le titre de père! — Alors, reprenons, il nous faut tous suivre les sentiers de la philosophie, à la charge de compromettre tous les intérêts de la vie. — Non, mon ami, ce n'est pas le culte de la philosophie, c'est le défaut de philosophie qui est le principe et la cause de

tous nos maux. Quels sont, dites-moi, les hommes les plus pernicioseux à la société actuelle, ceux dont les mœurs respectent la convenance et l'honnêteté, ou bien ceux qui inventent ces raffinements de plaisir inconnus et criminels? ceux qui cherchent à grossir de la fortune d'autrui leur propre fortune, ou bien ceux que satisfait le peu qu'ils possèdent? ceux auxquels obéissent des troupes d'esclaves, et que suit partout un essaim de flatteurs, ou bien ceux auxquels il suffit d'un seul domestique? Encore ne parlé-je pas d'une philosophie élevée, mais de celle qui est accessible au plus grand nombre. Préférerez-vous ces hommes doux, bienveillants, indifférents à la faveur populaire, ou bien ces hommes qui exigent de leurs semblables des témoignages de respect avec plus de rigueur qu'on n'en mettrait à réclamer une dette, qui vexent de mille façons tout individu qui ne se lèvera pas devant eux, qui ne les saluera pas le premier, qui ne s'inclinera pas profondément en leur présence, qui ne se livrera pas aux démonstrations les plus serviles? ceux qui aiment mieux obéir que commander, ou bien ceux qui ambitionnent les dignités et la puissance, et qui souffrent tout, essaient de tout pour en arriver à leurs fins? ceux qui, se targuant d'être supérieurs aux autres, se figurent en conséquence qu'il leur est permis de tout dire et de tout faire, ou bien ceux qui, se mettant au dernier rang, flétrissent par leur humilité la licence stupide du vice? Ceux qui élèvent de magnifiques palais et qui dressent des tables splendides, ou bien ceux qui, à part la nourriture et l'abri nécessaire, ne demandent rien davantage? ceux dont la charrue sillonne les immenses domaines, ou bien ceux qui n'aspirent même pas à posséder le coin de terre le plus resserré? ceux qui entassent usure sur usure, s'engagent dans toutes les voies injustes, dès qu'elles sont fructueuses, ou bien ceux qui, déchirant ces contrats d'iniquité, soulagent les malheureux autant que leurs ressources le permettent? ceux qui ne perdent jamais de vue la vanité de la condition humaine, ou bien ceux qui, s'aveuglant volontairement sur ce point, poussent l'orgueil jusqu'à oublier qu'ils sont hommes? ceux qui entretiennent des courtisanes

et qui souillent l'honneur d'autrui, ou bien ceux qui respectent leurs propres épouses ? Est-ce que les uns, semblables à ces tumeurs qui se forment à la surface du corps, ou aux vents déchainés qui tourmentent les flots, ne compromettent pas la bonne économie de l'humanité, et n'entraînent pas dans l'abîme, par leur licence effrénée, des malheureux qui eussent pu d'ailleurs se sauver ; est-ce que, au contraire, les autres, pareils à des phares qui brillent au sein d'épaisses ténèbres, ne montrent pas la voie du salut aux infortunés que menacent les horreurs du naufrage ; n'ont-ils pas, en quelque façon, allumé le flambeau de la philosophie, et ne sont-ils pas placés à une hauteur suffisante pour que sa clarté serve de guide sûr à quiconque désirera gagner un port à l'abri des orages ? C'est aux premiers qu'il faut attribuer les séditions, les guerres, les batailles, la ruine des villes, les multitudes réduites en servitude et condamnées à l'esclavage, les souffrances de la captivité, le sang versé et tous les autres fléaux de la vie humaine. Aux maux dont les hommes affligent les hommes, ajoutez ceux qui nous viennent du ciel : les sécheresses, les inondations, les tremblements de terre, les cités écroulées ou englouties, la famine, la peste, en un mot tous les châtimens dont l'origine ne doit pas être cherchée ici-bas.

10. Tels sont donc les hommes qui mettent dans un danger mortel la société, qui en compromettent les plus chers intérêts. Ils suscitent à leurs semblables une infinité de tourmens ; ils obséderont de leurs persécutions ceux qui soupirent après le calme et la paix ; ils les traîneront de tous côtés, ils les déchireront sans miséricorde. C'est pour eux que les tribunaux, les lois, les peines et les supplices de tout genre ont été établis. De même que dans une maison où il y a beaucoup de malades et peu de gens en santé, vous rencontrerez beaucoup de remèdes, beaucoup de médecins allant et venant ; de même il n'y a point sur la terre entière de nation, de ville où les tribunaux, la magistrature, les supplices ne soient florissans. Les remèdes n'ayant pas par eux-mêmes la vertu de guérir les malades, et certaines personnes étant nécessaires pour les administrer, ce sont les juges qui obli-

gent les sujets, bon gré mal gré, à subir les exigences de ce traitement. Néanmoins le mal a fait de si effrayans progrès qu'il triomphe de la médecine elle-même, et que les juges eux-mêmes en sont atteints. Que dirait-on d'un malade dévoré par la fièvre, l'hydropisie et d'autres affections encore plus dangereuses, qui, impuissant à se guérir lui-même, s'efforceraient de guérir les personnes atteintes des mêmes maux ? En effet, les flots de l'iniquité, renversant avec l'impétuosité d'un torrent toutes les digues, ont porté dans les âmes la violence de leurs ravages.

Et pourquoi parlé-je du désordre moral que présente la société ? Ne sommes-nous pas exposés à voir ce fléau, importé au milieu de nous par ces hommes pervers, changer le langage que l'on s'accordait à tenir sur la providence divine ? Le mal progresse, il grandit, il travaille à tout envahir, il sème sur son passage un bouleversement général, il combat enfin le ciel lui-même, et il fournit des armes à la langue des mortels, non plus contre leurs semblables, mais contre le Seigneur et le souverain de l'univers. Et d'où proviennent, je vous le demande, ces conversations si fréquentes sur la fatalité ? Pourquoi bien des gens cherchent-ils la cause des événemens dans le cours aveugle des astres ? Pourquoi alléguer la fortune, pourquoi le hasard ? d'où vient que l'on regarde l'univers comme se mouvant sans raison et sans but ? Faut-il en rejeter la responsabilité sur les personnes pures et honnêtes, ou bien sur celles qui, à votre avis, sauvegardent la société, et qui constituent, d'après ce que je vous ai démontré, un fléau universel pour le genre humain tout entier ? Sur celles-ci évidemment. Ce qui éveille l'indignation, ce n'est pas qu'un tel cultive la philosophie, qu'il soit d'une probité, d'une modération et d'une tempérance à toute épreuve, qu'il dédaigne les biens de ce monde. Ce qui indigné, c'est le spectacle de l'opulence, d'une vie de plaisirs ; de l'avarice, de la rapine, de la perversité, du vice heureux et triomphant. Voilà le texte des accusations et des invectives des gens qui ne croient pas en Dieu. Voilà l'écueil qui fait bien des victimes ; car, pour les personnes dont les mœurs sont irréprochables, non-seulement

elles ne tiendront pas de propos de ce genre , mais elles se feraient un crime à elles-mêmes d'élever une voix de blâme contre la providence du Seigneur. Si tous les hommes , ou du moins le plus grand nombre , consentaient à vivre de la sorte , on n'eût jamais imaginé de semblables discours , on n'aurait pas à gémir sur ce mal qui met le comble à tous les autres , je veux dire sur la folie de rechercher l'origine des maux. Supposez qu'il n'y ait point de mal soit apparent , soit réel , eût-on pu concevoir l'idée d'en chercher la cause , et susciter les hérésies nombreuses dont ce problème a été l'occasion ? car , tel a été le point de départ de Marcion , de Manès , de Valentin et de plusieurs autres Grecs. Si la sagesse eût été l'objet d'un culte général , on n'aurait jamais songé à soulever cette question , et , à défaut d'autres preuves , il eût suffi du spectacle de la vertu pour démontrer que Dieu est véritablement notre monarque , et qu'il dirige et gouverne les choses humaines avec une prévoyance et une habileté admirables. Cela n'est pas moins vrai maintenant ; mais on ne le voit pas aisément à cause des ténèbres épaisses que les libertins ont répandues sur toute la terre. Avec des mœurs différentes , la Providence divine éblouirait nos yeux comme le soleil à son midi dans un ciel calme et serein. S'il n'y avait ni tribunaux , ni délateurs , ni calomniateurs , ni tourments , ni peines , ni prisons , ni supplices , ni confiscations , ni amendes , ni frayeurs , ni dangers , ni inimitiés , ni embûches , ni haines , ni outrages , ni pestes , ni famines , ni aucune des calamités qui nous affligent ; et si nous vivions tous avec l'honnêteté convenable , où est l'homme qui douterait de la Providence divine ? A coup sûr , il n'y en aurait aucun. Il arrive parmi nous ce qui arriverait dans un navire dont le pilote paierait largement de sa personne , en cas de tempête , et sauverait les passagers , sans que ces derniers appréciaient son activité et sa science , à cause du trouble , de la crainte et de l'anxiété où les auraient jetés les dangers qui les menaçaient. De même , quoique Dieu tienne en main le gouvernail de l'univers entier , la tourmente et l'agitation que les vices ne cessent d'entretenir , empêchent les hommes de s'apercevoir de son

action. D'où il suit que non-seulement les mœurs publiques en souffrent , mais que la piété en est encore violemment attaquée ; et l'on n'exagérera pas si l'on appelle ennemis de l'humanité ces hommes dont la vie est une conspiration permanente contre le salut d'autrui , et qui , par leurs opinions détestables et leur conduite infâme , entraînent leurs compagnons de traversée vers un triste naufrage.

11. Vous ne remarquerez rien de pareil dans les monastères. Quelle que soit la furie de la tempête , les fidèles qui les habitent jouissent du calme et de la sécurité du port , et c'est comme du haut des cieux qu'ils voient les autres passagers sombrer dans l'abîme. Ils ont effectivement embrassé un genre de vie digne du ciel , et leur condition n'est à aucun point de vue inférieure à celle des anges. De même qu'il règne parmi ceux-ci une parfaite uniformité , et que , loin d'être les uns dans la félicité , les autres au comble du malheur , ils savourent tous les charmes de la même paix , du même bonheur et de la même gloire ; ainsi aucun solitaire ne reprochera à son frère sa pauvreté , aucun ne se glorifiera de ses richesses : le tien et le mien , ce principe de tout désordre , sont bannis de ce séjour ; toutes choses y sont communes , la table , l'habitation , le vêtement. Et qu'y aurait-il en cela d'étonnant , puisqu'ils n'ont tous qu'une seule âme ? La noblesse , l'esclavage , la liberté des uns sont également la noblesse , l'esclavage , la liberté des autres. Tous produisent les mêmes richesses , les véritables richesses ; tous la même gloire , la véritable gloire , car leurs biens ne consistent pas seulement en des mots , mais en des réalités. Tous goûtent les mêmes plaisirs , ont les mêmes désirs , les mêmes espérances ; on dirait que les choses y sont ordonnées suivant une règle infaillible et les poids d'une exacte balance. Là , point de désordre , on n'y voit que rythme , consonnance , harmonie , union , concorde et sujets d'une joie sans interruption. Aussi , quoi qu'ils fassent et quoi qu'ils supportent , tout aboutit pour eux au contentement et à la félicité. C'est là seulement , et non ailleurs , que vous trouverez dans toute sa pureté le tableau d'hommes qui , au mépris des biens de ce monde , à l'absence de tout motif de

division et de lutte, à l'espoir d'un magnifique avenir, joignent l'habitude d'estimer un patrimoine commun les biens et les maux qui peuvent survenir à chacun d'eux en particulier. D'abord, le chagrin s'évanouit promptement chez eux, chacun y prenant une part égale du fardeau échu à un seul; quant à se rejouir, ils ont mille raisons de le faire, non-seulement en considérant leurs propres biens, mais aussi parce que le bien qui arrive au prochain leur cause tout autant de plaisir. Quel résultat devrions-nous donc attendre, si nous imitions tous leur exemple? Ne faut-il pas attribuer ce qu'il y a de désolant dans le présent état des choses, aux personnes qui ont suivi une voie tout opposée? Savez-vous ce que vous faites en professant l'opinion contraire? Vous ressemblez à un homme qui repousserait, comme sans utilité, une lyre parfaitement accordée; tandis que, une autre lyre en désaccord complet, soit que les cordes en fussent trop tendues, soit qu'elles ne le fussent pas assez, il la recommanderait comme propre à charmer à la fois l'artiste et les auditeurs. De même que nous ne chercherions pas d'autre preuve convaincante de l'impéritie musicale d'un personnage de ce genre; de même nous ne signalerons pas de preuve plus capable de faire ressortir les sentiments envieux et funestes des gens qui soutiennent de semblables doctrines.

Mais quel est le langage des pères qui témoignent plus de modération? Que nos enfants, disent-ils, commencent par faire leur éducation littéraire. Une fois leur éducation faite, alors qu'ils entrent dans la voie de cette philosophie, personne ne les en empêchera. — Et qu'est-ce qui vous assure qu'ils arriveront à l'âge d'homme? Hélas! un grand nombre disparaissent, ravis par un trépas prématuré. Regardons pourtant ce point comme hors de doute: en supposant qu'ils arriveront à l'âge d'homme, qui nous répondra de leurs premières années? Et en ceci je n'obéis point à une manie querelleuse; car, si l'on me fournissait cette garantie, loin de les arracher à la société, quand ils auraient formé leur intelligence, je les presserais au contraire d'y rester, et, au lieu d'approuver les personnes qui leur conseilleraient de se retirer dans la so-

litude, je les regarderais avec horreur comme ennemies du bien public, parce que, en cachant ces flambeaux, en envoyant au désert ces foyers de lumière, elles priveraient les habitants de nos cités des plus précieux avantages. Mais si l'on est impuissant à nous offrir cette garantie, est-ce véritablement un bien d'envoyer vos enfants chez des maîtres où ils apprendront le vice beaucoup plus tôt que les lettres, où tout en s'appliquant à poursuivre des résultats d'une moindre importance, ils perdront un trésor bien plus important, la force de l'âme et la noblesse du caractère. Que faire, dans ce cas? Faudra-t-il donc détruire les écoles? demanderez-vous. Assurément non; mais il ne faut pas davantage détruire l'édifice de la vertu et ensevelir une âme vivante. Tant que l'âme restera pure, elle n'aura point à souffrir de l'ignorance littéraire; mais, dès qu'elle est corrompue, sa condition devient des plus tristes, quelque habileté de langage qu'elle ait acquise, et même d'autant plus triste que son éloquence sera plus remarquable; car la perversité unie à l'éloquence produira certainement des conséquences plus fâcheuses que l'ignorance elle-même.

Et si, après avoir quitté leurs concitoyens, il arrivait, à ces enfants, tout en conservant leur rudesse de langage, de déchoir de leur vertu? — Et si en restant parmi nous, vous demanderai-je, tout en perdant leur âme, ils ne faisaient à l'école aucun progrès dans l'étude de l'art oratoire? J'ai, sachez-le, plus que vous, le droit d'insister sur ma réponse. Pourquoi cela? c'est que si l'incertitude est au fond de l'une et de l'autre, elle est encore plus dans la vôtre que dans la mienne. Comment, et pour quelle raison? Parce que l'étude des lettres a besoin des bonnes mœurs, tandis que les bonnes mœurs se passent parfaitement de l'étude des lettres. Il nous est facile à tous de conserver nos mœurs pures, indépendamment de toute instruction littéraire. Mais une éloquence persuasive, nul ne saurait l'avoir sans le secours de la vertu, s'il consacre tout son temps au mal et à la débauche. De sorte que ce que vous craignez dans un cas, vous avez également à le craindre dans l'autre, et même avec d'autant plus de raison que dans ce cas-ci on s'éloigne

Quel mal c'est que la perversité jointe à l'éloquence.

plus fréquemment du but, et qu'il s'agit d'intérêts beaucoup plus élevés. Dans le premier cas, il ne faut vous appliquer qu'à une seule chose ; dans le second, c'est une double victoire à obtenir, car vous n'arriverez point à l'une de ces choses sans arriver à l'autre : vous n'arriverez point à l'éloquence sans le secours de la vertu.

Si vous le voulez pourtant, supposons possible ce qui est impossible ; quel avantage retirerons-nous de l'éclat de notre talent, si nous sommes frappés d'une atteinte mortelle ? quel préjudice nous causera notre inexpérience, si nous sommes en possession des biens les plus précieux ? Ce n'est pas là un sentiment qui nous soit particulier, à nous qui dédaignons la sagesse profane et qui l'estimons une véritable folie ; vous le trouverez nettement accusé chez les philosophes mêmes du paganisme. Un grand nombre d'entre eux ne se sont occupés que fort peu de l'étude des lettres. D'autres ont professé ouvertement leur dédain à cet endroit, et, malgré l'ignorance volontaire où ils sont restés, le culte de la philosophie morale auquel ils ont consacré toute leur vie, ne les a pas moins environnés d'éclat et de gloire. Anacharsis, Cratès, Diogène, ne se sont point occupés d'autre chose. On peut, suivant quelques écrivains ; en dire autant de Socrate, et nous ne serions pas en ceci démenti par le philosophe qui, dans cet ordre de questions, s'est élevé bien au-dessus des autres, et qui a connu mieux que personne les circonstances de la vie du sage Athénien. Dans l'apologie qu'il suppose prononcer devant le tribunal, Platon lui prête en présence des juges ce langage : « Vous entendrez de ma bouche toute la vérité. Assurément, Athéniens, mes discours ne vous offriront pas, comme les discours de ces orateurs-ci, la recherche dans les mots, l'élégance étudiée dans la phrase. Je m'exprimerai sans prétention et sans fard, me servant des termes qui viendront d'eux-mêmes sur mes lèvres. J'ai la confiance de ne parler que selon la justice ; aussi veuillez ne pas attendre de moi autre chose, car il ne conviendrait pas qu'à mon âge je me présentasse devant vous comme un écolier qui se forme à l'art oratoire. » *Platon. oper., Apolog. Socr.* Ce langage montre que ce n'est point par indif-

férence, mais à cause du peu d'importance qu'il y attachait, que Socrate renonça à l'étude et à l'exercice de l'éloquence. Ne considérez donc point une élocution élégante comme indispensable à des philosophes, ni même à des hommes ; voyez-y plutôt une étude propre à exercer l'émulation et à occuper les loisirs des adolescents ; telle est, en effet, l'opinion des philosophes eux-mêmes non pas des philosophes vulgaires, mais du plus grand de tous, qui n'a pas voulu pour son maître d'un ornement qu'il jugeait indigne du génie philosophique. Ces raisons que l'on peut invoquer contre un infidèle, on les invoquera à plus juste titre contre un chrétien. Ne serait-il point absurde, lorsque des hommes à la poursuite des applaudissements de la multitude, et qui ne sauraient arriver à la gloire que par la sagesse profane, méprisent l'art oratoire ; que nous l'admirions et l'estimions au point de lui sacrifier nos intérêts les plus chers ?

12. Qu'il nous suffise d'opposer aux infidèles ces arguments. Quant aux chrétiens, outre ces raisons, nous devons attirer son attention sur les exemples que nous fournissent nos propres annales. Où trouverons-nous ces exemples ? Dans ces grands hommes, dans ces saints du commencement du Christianisme à qui les lettres étaient inconnues ; dans ceux qui vinrent après et qui, bien qu'initiés à la connaissance, n'avaient point l'expérience des artifices du discours ; dans ceux enfin qui joignaient à la connaissance des lettres les ressources étudiées de l'éloquence. Les premiers ignoraient donc complètement l'une et l'autre de ces choses ; ils étaient étrangers aux lettres comme aux artifices oratoires. Et néanmoins, dans ces mêmes sujets qui réclament impérieusement une éloquence énergique, ils ont laissé les orateurs les plus célèbres à une distance si grande, que ces derniers ressemblent auprès d'eux à des enfants sans intelligence. La persuasion étant le caractère distinctif de l'éloquence, tandis que les philosophes n'ont même pas triomphé d'un seul tyran, ces hommes sans lettres et sans culture ont néanmoins transformé la terre toute entière ; d'où il suit que, tout ignorants et tout incultes qu'ils ont été, ils ravissent le prix de la sagesse aux savants et aux orateurs

les plus renommés ; tant il est vrai que la véritable sagesse et la véritable science ne sont au fond que la crainte de Dieu. Que l'on ne me prête pas pourtant la pensée de faire de l'ignorance une loi pour les enfants. Pourvu que l'on me garantisse les choses nécessaires, je ne m'opposerai pas à ces études de surérogation. De même que ce serait le comble de l'imbécillité et de la démenche, lorsqu'un édifice est ébranlé jusque dans ses fondements et qu'il menace de s'écrouler, que de s'occuper à le crépir au lieu de songer à l'étaier ; de même, ce serait d'une taquinerie hors d'aison d'en empêcher le crépissage, lorsque les murs sont d'une solidité à toute épreuve. Pour vous montrer combien je tiens à cœur cette doctrine, ce que vous avez déjà vu confirmé par les faits, vous le verrez encore dans l'histoire que je vais raconter.

Un jeune homme, d'une famille opulente, vint habiter quelque temps notre ville pour y étudier la littérature latine et la littérature grecque. Ce jeune homme était accompagné d'un gouverneur dont l'unique soin était de façonner l'âme de son élève. Comme ce précepteur était l'un des solitaires de nos montagnes, j'allai le trouver et je lui demandai pourquoi, après avoir embrassé un genre de vie aussi parfait, il l'avait quitté pour les fonctions beaucoup moins nobles de gouverneur : il me répondit qu'il ne les exercerait pas longtemps, et, prenant les choses à leur source, il me donna les explications suivantes : « Le père de cet enfant, me dit-il, est rude, intraitable et tout entier aux biens de ce monde sa mère, au contraire, est douce, raisonnable, vertueuse et ne dirigeant ses regards que du côté du ciel. Or le père, qui s'est distingué dans les combats, voudrait engager son fils dans la même carrière. La mère, au lieu de partager les vues et les désirs de son mari, en est entièrement éloignée ; elle ne souhaite et ne désire pour son enfant d'autre gloire que la gloire de la vie solitaire. Mais elle n'a point osé s'en ouvrir devant son époux, craignant que la moindre insinuation ne déterminât celui-ci à charger l'enfant des fers du monde avant le temps, à l'éloigner de son premier dessein, et, en l'obligeant de ceindre le baudrier, à l'engager conséquemment

dans cette voie de négligence et de relâchement d'où il est plus tard à peu près impossible de sortir. Elle recourut alors à un artifice. Elle m'appela dans sa maison, elle me communiqua les vœux de son cœur, et, prenant la main de l'enfant, elle la plaça dans les miennes. Comme je lui demandais de m'expliquer cette conduite, il ne lui restait, me répondit-elle, d'autre moyen d'assurer le salut de son fils que celui-ci ; à savoir, de me confier l'enfant, comme à son gouverneur ; que je voulusse bien m'en charger et venir avec lui dans cette ville ; qu'elle ferait comprendre au père que l'étude des lettres était souverainement utile, même aux personnes qui embrassent la carrière des armes. S'il est donné d'y réussir, ajouta-t-elle, il vous sera facile, occupant avec mon enfant une habitation particulière, de le former en liberté, à l'abri de toute entrave, soit de la part de son père, soit de la part des gens de la maison, et de régler sa vie comme elle le serait dans un monastère. Prêtez-moi donc votre concours et ne refusez pas le rôle qui vous est offert en cette entreprise. Il n'est point ici question de choses qui me soient indifférentes ; c'est autour de l'âme de mon enfant que le combat et le danger se pressent. Ne considérez pas d'un œil insouciant les périls auxquels est exposé l'être qui m'est le plus cher ; arrachez-le aux pièges qui l'environnent, à la tempête, à l'abîme qui le menacent. Si vous ne voulez point m'accorder cette faveur, il ne me reste plus qu'à faire appel au Seigneur lui-même, et à le prendre à témoin que je n'ai omis aucun des moyens capables d'assurer le salut de ce fruit de mes entrailles ; en sorte que je suis innocente de son sang. » Que s'il venait à partager le sort commun aux jeunes gens qui vivent dans la mollesse et la négligence, c'est de vous, de vos propres mains que Dieu, au jour terrible, réclamera l'âme de ce pauvre enfant. Elle parla longtemps sur ce ton ; les torrents de larmes et les témoignages d'affliction dont elle accompagnait ses paroles me décidèrent enfin à ne pas repousser sa proposition, et nous nous séparâmes après avoir arrêté notre plan de conduite.

Cette mesure ne demeurera point sans résultat. Le généreux solitaire dirigea si bien l'enfant

qui lui était confié, et l'enflamma en peu de temps d'un si ardent amour pour la vie religieuse, qu'on le vit briser soudain toute espèce de liens, courir au désert, et qu'il fut même besoin d'un frein nouveau pour réprimer les excès de son zèle et le ramener à une juste modération. On avait à craindre qu'une telle ardeur ne découvrit prématurément le secret que l'on voulait cacher et ne suscitât de fâcheux embarras à la mère, au gouverneur et en général à tous les solitaires. Si le père eût été avisé de la démarche de son fils, il n'aurait point eu de relâche qu'il n'eût allumé la persécution, non-seulement contre les saints personnages qui avaient accueilli l'enfant, mais contre tous les individus adonnés à ce genre de vie. C'est pourquoi, ayant pris l'enfant à part et lui ayant représenté tous ces dangers, sans le détourner de son dessein, en l'y confirmant au contraire davantage, je le pressai d'habiter la ville et de se livrer à l'étude des lettres; que, de la sorte, il ferait un bien immense aux jeunes gens de son âge, et que son père ne serait point tiré de son ignorance. En intervenant dès le commencement, le père eût aisément ébranlé ces plans de vertu encore tendres et grandis à peine. Mais les choses demeurant assez longtemps en cet état, et ces plants ayant poussé de profondes racines, j'espérais que le père, quoi qu'il arrivât, ne modifierait en rien les résolutions de son fils. Ce fut en effet, ce qui eut lieu, et je ne fus point déçu dans mes espérances. Au bout d'un long intervalle, le père, ayant attaqué le dessein de son fils avec la plus grande violence, loin d'ébranler l'édifice de sa vertu, ne fit que le rendre plus solide. Parmi les compagnons d'étude de ce jeune homme, plusieurs profitèrent si bien de leurs rapports avec lui, qu'ils formèrent le projet de suivre son exemple. Sous l'influence constante de son sage directeur, il ressemblait à une statue que la main de l'artiste travaille sans cesse avec amour, et son âme acquérait tous les jours une nouvelle beauté. Ce qu'il y avait de plus étonnant, c'est que dans le commerce extérieur de la vie, il ne différait en rien de ses pareils; il n'affectait point des manières sauvages et grossières; il ne cherchait point à se singulariser par ses vêtements;

son extérieur, sa physionomie, sa voix ne s'écartaient en rien de ce que l'on aperçoit chez les autres hommes. Aussi, enveloppa-t-il dans ses rêts quelques-uns des jeunes gens qui le fréquentaient, tout en dissimulant les trésors de sagesse qu'il portait en son cœur. Mais, quiconque l'eût vu chez lui, l'eût pris pour un de ces hommes qui ont établi leur séjour dans les montagnes; sa maison était l'image exacte d'un monastère, ne renfermant rien qui ne fût d'une véritable nécessité. Tout le temps dont il pouvait disposer, il le consacrait à la lecture des livres saints. Comme il apprenait avec une extrême facilité, il n'employait aux études profanes qu'une petite partie de la journée, réservant le reste à la prière et à l'étude des livres inspirés. Il passait le jour entier sans prendre de nourriture, et, quelquefois même, deux et plusieurs jours consécutifs. Ses nuits étaient occupées par les mêmes exercices, par les larmes, la prière et la lecture de la sainte Ecriture. C'est son gouverneur qui nous communiquait secrètement tous ces détails, car l'enfant ne pouvait supporter qu'il en transpirât quelque chose au dehors. D'après ce que nous disait son précepteur, il s'était procuré un cilice sur lequel il reposait durant la nuit, estimant le moyen excellent pour se réveiller plus promptement. Du reste, sa vie était exactement semblable à la vie des solitaires, et il ne cessait de glorifier le Dieu qui lui avait permis de gagner d'un vol rapide les régions de cette sublime sagesse.

Que l'on me donne des âmes remplies de ces dispositions, des gouverneurs tels que celui-ci; que l'on s'engage à prendre les mêmes mesures, et je souscrirai à ces projets avec mille fois plus d'empressement que les parents eux-mêmes. Il en résulterait assurément de nombreux avantages; car les enfants pourraient ainsi, par leur genre de vie, par leur âge, par leurs rapports de chaque jour, exercer sur leurs condisciples une influence salutaire. Mais personne ne me garantira ces conditions et ne s'engagera à les observer. Cela étant, on agirait avec la dernière cruauté, si l'on abandonnait au fort de la mêlée, au lieu de les éloigner du théâtre du combat, des guerriers incapables de se défendre, gisants à terre, couverts de blessures, et devenus pour

leurs compagnons une cause de faiblesse. Un général serait également répréhensible, qu'il éloignât de l'action des soldats valides et propres au combat, ou qu'il ordonnât de ne pas emporter du champ de bataille les malheureux qui, percés de coups et étendus sur le sol, paralyseraient les mouvements du reste de l'armée.

13. La plupart des parents persistant néanmoins à désirer que leurs enfants entrent dans la carrière littéraire, comme s'ils étaient certains de les voir un jour atteindre le faite de l'éloquence, nous ne mettrons pas le débat sur ce terrain ; nous ne soutiendrons pas que de si hautes espérances seront infailliblement déçues : nous supposerons que l'enfant verra son amour passionné de l'art oratoire couronné un jour de succès, et qu'il s'élèvera au degré auquel il aspire. Toujours faudra-t-il se prononcer entre ces deux partis : ou bien l'enfant fréquentera les écoles et s'occupera d'orner son intelligence ; ou bien il se retirera dans la solitude pour songer aux intérêts de son âme. Si l'on consent à faire l'une et l'autre chose, je ne demande pas mieux ; mais s'il faut en sacrifier quelqu'une, la plus noble des deux mérite, ce semble, la préférence. — Soit, dira-t-on ; mais qui nous assurera que l'enfant persévérera dans cette résolution, qu'il ne reviendra pas en arrière et qu'il ne décherra pas ? Les exemples de chutes semblables ne sont-ils pas trop nombreux ? — Et qui nous prouvera qu'il ne parviendra pas, qu'il reviendra en arrière ? Il y en a beaucoup qui persévèrent, et la persévérance est plus fréquente que la défection. Les exemples de ceux-ci doivent donc nous inspirer plus de confiance que les exemples de ceux-là ne nous inspirent de crainte. Et pourquoi, d'ailleurs, ne concevriez-vous pas les mêmes inquiétudes au sujet de l'avenir littéraire de vos enfants ? C'est là surtout qu'elles seraient légitimes. Chez les solitaires, vous en trouverez bien peu dont la chute soit à déplorer ; dans la carrière des lettres, c'est le très-petit nombre qui réussit. Observez qu'à ce juste motif de crainte, une foule d'autres plus sérieux viennent encore se joindre. L'incapacité des enfants, l'impéritie des maîtres, la négligence des gouverneurs, l'insouciance des parents, le défaut de

ressources, la diversité des mœurs, la malice, la haine, la jalousie des condisciples, et plusieurs autres causes de cette nature sont autant d'obstacles au succès. Ce n'est pas tout ; à peine est-on sorti du milieu où l'on rencontre ces obstacles, qu'il en surgit de nouveaux et en plus grand nombre. On n'a pas plus tôt surmonté ces difficultés, on n'a pas plus tôt complété son éducation que de nouvelles embûches se découvrent de toutes parts. Ce sont l'inimitié des grands, l'envie des rivaux, la difficulté des temps, le défaut d'amis, la pauvreté, qui empêchent alors d'arriver au but désiré. Chez les solitaires, rien de pareil : il n'est besoin que d'une chose, d'une noble et généreuse ardeur. Qu'ils en soient animés, et ils atteindront à coup sûr la perfection de la vertu. Or, serait-il juste de se livrer à la défiance et à la crainte lorsqu'on a lieu d'espérer un résultat excellent et prochain ; et, lorsqu'il est question d'espérances d'une toute autre nature, dont mille obstacles retardent et empêchent la réalisation, bien loin de désespérer, de compter sur un résultat des plus malaisés à obtenir, Serait-il juste, à propos de la carrière des lettres ? d'envisager, non les désappointements dont elle abonde, mais les succès éclatants dont elle est si avare ; tandis que, à propos de la condition religieuse, on ferait tout le contraire ; de sorte que, là où nous sommes en droit d'espérer les résultats les meilleurs, on n'aurait égard qu'aux résultats défavorables ; et là où nous n'apercevons guère que des mécomptes, on n'aurait égard qu'au bonheur et au succès ? Et pourtant, lorsque tout a réussi au gré de ses vœux, qu'il est au moment de toucher au but, bien souvent une mort inattendue frappe soudain l'athlète et le renverse inondé de sueur, avant même qu'il ait reçu la couronne. Quant au solitaire, le trépas aurait beau l'arrêter au milieu de la lutte, il n'en a que plus d'éclat, et la mort n'obscurcit en rien sa gloire et sa splendeur.

Par conséquent, si vous êtes inquiet de l'avenir, soyez-le surtout en considérant les obstacles qui se dressent dans la carrière littéraire et qui empêchent d'obtenir la fin qu'on se propose. Comment, vous vous résigneriez dans un cas à une longue attente, vous ne feriez aucu-

nement attention aux frais, aux ennuis, à l'incertitude inséparables de la poursuite de ce dessein; vous ne regarderiez que le succès, terme de ces efforts; et lorsque votre enfant n'a pas encore franchi le seuil de ce temple et ne s'est pas encore rangé sous l'étendard de cette sublime philosophie, vous ne pourriez vous défendre de trembler et de craindre, et vous vous laisseriez aller à des pensées de désespoir! Vous disiez naguère: Eh quoi! parce que l'on habitera la ville et que l'on possédera une maison, le salut deviendra donc impossible? Or, si l'on peut se sauver en habitant une ville, en possédant une maison, en ayant une épouse, on le pourra beaucoup plus aisément lorsqu'on sera libre des liens du mariage et de tout autre lien. Il ne serait pas raisonnable d'être plein de confiance, d'un côté, et de regarder le salut comme facile, alors même qu'on serait engagé dans les embarras du siècle; et, d'un autre côté, d'être saisi de crainte et de frayeur à la pensée d'être affranchi de toutes ces entraves, comme si on ne pouvait à cette condition mener une vie irréprochable. Si, comme vous le prétendez, le séjour de la ville n'est pas incompatible avec l'accomplissement du salut, à plus forte raison en sera-t-il de même du séjour de la solitude. Pourquoi dans ce cas-ci craindriez-vous une impossibilité que vous ne redoutez pas dans le cas où elle serait principalement à craindre?

Les séculiers et les moines ont les mêmes commandements à observer.

14. Vous m'objecterez qu'il y a une grande différence entre les fautes d'un homme du monde et celles de l'homme qui s'est consacré entièrement à Dieu. Comme ils ne tombent pas de la même élévation, leurs blessures n'ont pas une égale gravité. Vous vous trompez et vous vous abusez grandement, si vous pensez que l'homme qui vit au milieu du monde et le solitaire n'aient point à observer les mêmes préceptes. Ce qui les distingue, c'est que l'un a une épouse et que l'autre n'en a pas: sur tout le reste, ils sont soumis aux mêmes obligations. Celui qui s'emporte sans raison contre son frère, qu'il vive dans la solitude ou qu'il n'y vive pas, offense également le Seigneur. Celui qui regarde une femme avec des intentions criminelles, quelle que soit sa condition, sera également puni comme coupable de

luxure. Si l'on examinait la chose de près, on trouverait que cette faute est même dans un séculier beaucoup moins excusable. Il n'y a point entièrement parité entre la chute d'un homme qui, jouissant des droits attachés à l'état conjugal, se laisse séduire par la beauté d'une femme, et la chute de l'homme qui est privé de ce soutien. De même, celui qui prononce des jurements, à quelque condition qu'il appartienne, attire sur sa tête une égale condamnation. Lorsque le Christ nous instruisit sur ce point et promulgua cette loi, il n'établit pas de distinction et ne dit pas: Si celui qui jure est un solitaire, son jurement sera criminel; s'il n'est point solitaire, son jurement ne le sera pas. Il dit simplement et absolument à tous les hommes: « Et moi, je vous dis de ne jurer en aucune façon. » *Matt.*, v. 34. Pareillement, lorsqu'il disait: « Malheur à ceux qui rient, » *Luc.*, vi, 25, il n'ajouta pas, « si ce sont des solitaires; » ses paroles étaient générales et repoussaient toute exception. Vous remarquerez la même chose pour chacun de ces admirables et sublimes préceptes. En s'écriant: « Bienheureux les pauvres d'esprit, bienheureux ceux qui pleurent, bienheureux ceux qui sont doux, ceux qui ont faim et soif de la justice, ceux qui sont miséricordieux, ceux qui ont le cœur pur, ceux qui chérissent la paix, ceux qui souffrent persécution pour la justice, ceux qui seront abreuvés d'injures à cause de moi, » *Matt.*, v, 3, 12, il ne désignait ni les hommes du siècle, ni les solitaires. La subtilité humaine a seule imaginé de ces catégories. Les saintes Ecritures n'en connaissaient aucune, elles recommandent à tous les hommes, eussent-ils une épouse, de vivre en véritables solitaires.

Ecoutez ce que dit Paul à ce sujet; et quand je parle de la doctrine de Paul, je parle de la doctrine du Christ lui-même. Dans ses épîtres, s'adressant à des hommes ayant femme et enfants, il leur demande une régularité et un détachement monastiques. Il leur interdit tous les vains plaisirs, et ceux de la parure, et ceux de la table. « Que les femmes, dit-il, soient vêtues comme l'honnêteté le demande; qu'elles se parent avec modestie et chasteté, et non avec des cheveux frisés, des ornements d'or, des perles et

des habits somptueux. » I *Timoth.*, II, 9. « Celle qui vit dans les délices, poursuit-il plus bas, est morte, quoiqu'elle paraisse vivante. » *Ibid.*, v, 6. « Pourvu que nous ayons de quoi nous nourrir et de quoi nous couvrir, dit-il encore, nous devons être contents. » *Ibid.*, VI, 8. Que demanderait-on de plus à des solitaires ? Enseignant les fidèles à dompter leur langue, il a donné des règles précises que des solitaires ont eux-mêmes beaucoup de peine à observer exactement. Il ne se borne pas à interdire les propos honteux, il interdit encore les futilités, les bouffonneries ; il ne lui suffit pas de défendre tout sentiment de fureur, de colère et d'amertume, il ne veut pas qu'un seul cri sorte de la bouche du disciple du Christ : « Que tout emportement, que toute indignation, toute clameur, tout blasphème soient bannis d'entre vous, ainsi que toute malice. » *Ephes.*, IV, 31. Ces avis vous paraissent-ils de mince importance ? Attendez un peu, et des préceptes formels frapperont vos oreilles : c'est l'apôtre qui, dénonçant à tous les fidèles l'obligation de supporter les injures, leur tient ce langage : « Que le soleil ne se couche pas sur votre colère... Veillez à ce que nul parmi vous ne rende le mal pour le mal ; soyez toujours prêts à faire du bien et à vos frères et à tout le monde... Ne vous laissez point vaincre par le mal : triomphez plutôt du mal par le bien. » *Ephes.*, IV, 26 ; I *Thessal.*, v, 15 ; *Roman.*, XII, 21.

Voyez-vous combien l'égalité d'âme et la philosophie que le grand apôtre réclame doivent approcher de la perfection. Ecoutez maintenant ce qu'il enseigne touchant la charité, la première de toutes les vertus. Après en avoir fait l'éloge et raconté les merveilles, il demande clairement des séculiers le même degré de charité que le Christ demandait de ses disciples. De même que le Sauveur déclare que la limite la plus reculée à laquelle l'amour puisse atteindre, est de donner sa vie pour ses amis, Paul énonce la même doctrine dans ces paroles : « La charité ne cherche pas ses propres intérêts. » I *Corinth.*, XIII, 5 ; et c'est à une charité semblable qu'il nous ordonne d'aspirer. N'eussions-nous que ce texte, il n'en faudrait pas davantage pour prouver que les mêmes obligations incombent aux séculiers

et aux solitaires ; car la charité est la racine et le lien de toutes les vertus, quoique dans ce passage elle soit considérée simplement en elle-même.

Or, que pourrions-nous désirer de supérieur à cette philosophie ? Puisque Paul ordonne de nous élever au-dessus de la colère, du ressentiment, des récriminations, de l'amour des richesses, de l'intempérance, du luxe, de la vaine gloire et des autres inclinations mondaines ; de nous détacher complètement de la terre et de mortifier nos membres, il s'ensuit évidemment que l'apôtre réclame de nous la même perfection de mœurs que Jésus-Christ réclamait de ses disciples. Il veut que nous soyons morts aux péchés, comme si nous étions ensevelis et déjà couchés dans la tombe. De là cette parole : « Celui qui est mort est affranchi du péché. » *Roman.*, VI, 7. En maintes circonstances, il va jusqu'à nous exhorter à marcher non-seulement sur les traces des disciples mais sur les traces du divin Maître lui-même. C'est l'exemple de Jésus qu'il invoque lorsqu'il nous recommande la charité, l'oubli des injures, la modestie. Si donc il propose à notre imitation, non plus les disciples du Sauveur et les solitaires, mais le Christ lui-même, et s'il nous menace, en cas de négligence, des plus graves supplices, de quel droit prétendez-vous attribuer aux fidèles une élévation différente ? C'est à la même hauteur que tous les hommes doivent parvenir ; et l'un des maux les plus funestes au genre humain est cette persuasion trompeuse que les solitaires sont seuls astreints à une grande vigilance, tandis qu'il sera permis au reste des chrétiens de vivre dans une indifférence profonde. Mais non, cela ne saurait être, il n'en est point ainsi : nous sommes tous soumis aux prescriptions de la même morale, je le proclame hautement, ou plutôt ce n'est pas moi qui l'affirme, c'est celui-là qui doit nous juger un jour. Etes-vous encore saisi de surprise et d'hésitation ? nous ferons couler sur vous les flots de la même doctrine, jusqu'à ce qu'ils vous aient entièrement purifié de cette incrédulité. J'emprunterai mes arguments au supplice dont nous sommes menacés au jour redoutable du jugement.

Ce n'est point parce qu'il vivait dans la solitude que la cruauté du riche de l'Évangile fut châtiée d'une manière si rigoureuse ; ce serait plutôt, si j'ose parler ainsi, parce que, vivant dans le monde, au sein de la pourpre et de l'opulence, il méprisa Lazare et son indigence extrême. Mais je ne dirai ni l'une ni l'autre de ces choses ; et il me suffira d'observer que sa cruauté seule le précipita dans les flammes dévorantes. De même, c'est à cause de leur peu d'humanité que les vierges ne furent pas admises dans la chambre nuptiale. A exprimer notre sentiment sur ce sujet, nous ne craignons pas d'avancer que, loin d'être punies plus rigoureusement à cause de leur virginité, elles obtinrent au contraire un adoucissement à leurs douleurs. Elles n'entendirent pas cette sentence : « Allez au feu qui a été préparé au démon et à ses anges, » *Matt.*, xxv, 13 ; mais seulement : « Je ne vous connais pas. » Que si l'on prétend que ces deux sentences énoncent la même chose, je ne repousserai pas cette interprétation. Ce que je m'applique à mettre en lumière est ce point-ci, que la vie religieuse ne nous expose point à des châtements plus sévères, et que nous serons également punis si, dans le siècle, nous commettons les mêmes péchés. Celui dont les vêtements étaient souillés, et celui qui exigeait odieusement de son débiteur une somme de cent deniers, ne subirent pas le traitement dont nous instruit l'Évangile, parce qu'ils vivaient loin du siècle : l'impureté pour l'un, le ressentiment pour l'autre, amenèrent leur perte. Parcourez les exemples de ce genre dont nous entretenons les saints Livres : partout vous verrez la prévarication seule châtiée. Vous le remarquerez non-seulement en ce qui concerne les châtements, mais aussi en ce qui concerne les conseils. Quand le Sauveur disait : « Venez à moi, vous tous qui êtes dans la peine et dans l'accablement, et je vous soulagerai. Prenez mon joug sur vous ; apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes, » *Matt.*, xl, 28, il ne s'adressait pas exclusivement aux solitaires ; il s'adressait à tous les hommes sans exception. Lorsqu'il nous recommande de cheminer par la voie étroite, il ne parle pas aux

premiers seulement, mais à tous en général. Ainsi fait-il quand il nous enjoint de haïr notre âme en ce monde, et qu'il énonce toutes les autres règles de sa morale. Dès qu'il ne s'adresse et ne destine ses lois qu'à un nombre restreint, il sait bien l'indiquer clairement. Ainsi, parlant de la virginité, il ajouta : « Que celui qui est capable de comprendre comprenne. » *Matt.*, xix, 12. Mais il n'employa ni l'expression générale, « que tout homme, » ni le ton et la forme accoutumée du commandement. Il en est de même de Paul, qui, en toutes choses, nous apparaît imitateur exact de son maître. Ayant rencontré le même sujet, il dit : « Touchant la virginité je n'ai point reçu de précepte du Seigneur. » *I Corinth.*, vii, 25. En conséquence, que le chrétien du siècle et le chrétien de la solitude doivent atteindre la même hauteur ; que leur chute les expose tous deux à des blessures également dangereuses, ce sont autant de vérités que l'esprit le plus audacieux et le plus querelleur n'osera plus, je l'espère, nier.

15. Ce principe démontré jusqu'à l'évidence, examinons maintenant dans laquelle de ces conditions la chute est plus facile : ou plutôt, il n'est pas même besoin ici de recherches. Il semble qu'il serait aisé à l'homme qui a une épouse d'éviter les désordres de l'immoralité, car il trouve dans sa condition même un appui, et qu'il n'en doit pas être de même en tout autre cas ; et néanmoins, nous avons à déplorer beaucoup plus de chutes chez les personnes mariées que chez les solitaires. On voit beaucoup moins de chrétiens sortir du monastère pour s'engager dans le mariage, qu'on ne voit de maris désertir le lit conjugal pour la couche impure des courtisanes. Or si leurs défaites en des combats où il leur serait aisé de triompher sont si fréquentes chez les gens du siècle, comment résisteront-ils aux autres passions dont ils éprouvent, beaucoup plus que les solitaires, la tyrannie ? Sans doute ces derniers ont à soutenir de plus rudes attaques du côté de la concupiscence, par suite de la continence dans laquelle ils vivent : mais les autres passions viennent expirer à leurs pieds, tandis qu'elles fondent avec furie sur le reste des hommes et les renversent avec violence. Puisque, sur un terrain

où ils ont à soutenir une plus rude guerre, les solitaires demeurent plus aisément victorieux que les autres, malgré les avantages qui facilitent à ceux-ci la lutte, il est clair qu'il leur sera beaucoup plus aisé de rester inébranlables là où ils auront de faibles efforts à repousser. Et en effet, l'amour des richesses, le désir des plaisirs, de la puissance et des autres biens de ce monde, exercent bien moins d'empire sur eux que sur les gens du siècle. Lorsqu'il s'agit de combat et de bataille rangée, on regarde comme moins dangereuse, non pas l'action où les victimes tombent sans interruption les unes sur les autres, mais celle où elles ne tombent qu'en petit nombre et à de rares intervalles. Nous devons en ce cas-ci raisonner de la même manière. Certainement il sera plus malaisé de venir à bout de l'avarice au milieu du tourbillon des affaires que retiré sur les montagnes. Rien de moins difficile, dans le premier cas, que de céder à l'avarice; ce qui revient à professer une sorte d'idolâtrie. Est-il riche, le solitaire ne témoigne pas de dédain pour ses proches; il leur abandonnera généralement sa fortune. Le mondain, au contraire, non-seulement les méprisera, mais de plus il les traitera avec tout aussi peu de justice qu'il traite les étrangers: sorte d'idolâtrie plus criminelle que l'idolâtrie ordinaire.

Pourquoi énumérerions-nous toutes les épreuves d'où les solitaires sortent vainqueurs, et dont les séculiers ne sauraient supporter le choc violent? Et vous ne craignez pas, et vous ne tremblez pas de vous engager dans un genre de vie où l'on est si promptement esclave de l'iniquité! Estimez-vous de peu d'importance le crime d'idolâtrie, une condition qui nous abaisse au-dessous des infidèles, une conduite qui nous arrache au service de Dieu, toutes choses auxquelles la vie de ce monde nous expose plus prochainement que la vie de la solitude? Comprenez-vous maintenant combien nos craintes étaient profondes? S'il y avait lieu de craindre, ce ne serait pas à ceux qui fuient la région des tempêtes et qui se hâtent de gagner le port, mais à ceux qui voguent au gré de la tourmente et des flots. Pour ceux-ci le naufrage est beaucoup moins éloigné, soit parce qu'ils sont environnés de plus grands

périls, soit parce qu'ils n'ont pas l'énergie nécessaire pour les surmonter. Mais là, point de flots irrités; un calme parfait; et, du côté des navigateurs que l'orage pourrait assaillir, une attitude ferme et résolue. Si nous conduisons les fidèles au désert, ce n'est pas uniquement pour qu'ils revêtent un sac, pour qu'ils s'y condamnent à une sorte de captivité, pour qu'ils y couchent sur la cendre, mais avant tout pour qu'ils évitent le vice et qu'ils pratiquent la vertu.

— Eh quoi! toutes les personnes mariées doivent donc infailliblement périr? — Ce n'est pas ce que je dis. Je prétends qu'elles ne se sauveront qu'au prix de plus nombreux efforts, et cela à cause des obstacles qui se dressent devant elles: un individu, libre de tous liens, court plus rapidement que celui dont les membres sont chargés de chaînes. — Alors, ces personnes recevront sans doute une plus belle récompense et de plus brillantes couronnes? — Point du tout: le joug qu'elles portent, elles l'ont pris bien volontairement, et elles étaient parfaitement libres de ne pas s'en charger. Si donc, ainsi que nous l'avons clairement démontré, nous sommes sous le coup des mêmes obligations que les solitaires, choisissons la route la plus aisée, attirons-y nos enfants; n'allons pas les livrer au naufrage et les précipiter, comme si nous étions leurs ennemis mortels, dans l'abîme du mal. Que d'autres le fissent, ce serait moins révoltant. Mais, de voir des parents que l'expérience a instruits de la valeur des choses humaines, et qui ont appris par eux-mêmes combien sont froids les plaisirs qu'elles procurent, porter la folie à ce point de pousser leurs enfants vers ces jouissances que l'âge leur interdit désormais, et au lieu de s'estimer malheureux d'avoir ainsi passé leur vie, au moment de franchir le seuil de la mort, de comparaître devant le tribunal suprême et d'y entendre l'arrêt fatal, précipiter autrui dans la voie de la perdition, n'est-ce pas une chose qui leur ravit tout droit à l'excuse, à l'indulgence et au pardon? Ils n'auront pas seulement à expier leurs fautes personnelles; ils expieront de plus leurs procédés indignes vis à vis de leurs enfants, soit qu'ils aient été, soit qu'ils n'aient pas été couronnés de succès.

Le salut est
beaucoup
plus difficile
aux séculiers

Pour être véritablement père, il faut avoir à cœur le salut de ses enfants.

16. Peut-être désireriez-vous contempler les enfants de vos enfants? Osez-vous former un pareil désir, vous qui ne méritez pas le nom de pères? Ce n'est pas la génération qui fait la paternité, et les parents en conviennent eux-mêmes, lorsque, leurs enfants arrivant au comble de la perversité, ils les repoussent et ne les reconnaissent plus comme leurs propres enfants, sans que ni la nature, ni la génération, ni quoi que ce soit puisse les en détourner. Que les pères ne se parent donc pas d'un titre dont, à raisonner exactement, ils se montrent indignes. Qu'ils rendent à la paternité l'honneur qui lui est dû, et alors ils pourront désirer de voir les enfants de leurs enfants, alors seulement ils les verront. Car leurs fils auront aussi leurs rejetons, engendrés « non par le sang, ni par la volonté de la chair, ni par la volonté de l'homme, mais par Dieu lui-même. » *Joan.*, 1, 13. Ces enfants ne feront ni du mariage, ni de l'argent, ni de toute autre chose un sujet de peine pour leurs parents; ils ne leur susciteront aucune inquiétude, et ils leur promettent plus de jouissance que ne leur en procurerait la paternité selon la nature. Ils ne sont pas mis au monde et élevés dans le même but que les enfants ordinaires; ils sont réservés à une destinée beaucoup plus brillante et beaucoup plus belle; aussi réjouissent-ils davantage ceux qui les ont engendrés.

Indépendamment de ces considérations, j'observerai une chose. Je ne m'étonne pas que des personnes pour lesquelles la résurrection future n'est point un article de foi pleurent sur leurs enfants; je ne m'en étonne pas, dis-je, parce qu'elles ne sauraient prétendre à d'autres consolations. Mais nous qui regardons la mort comme un sommeil, qui sommes dès longtemps instruits de la vérité des choses d'ici-bas, serons-nous excusables de pleurer sur nos enfants, de vouloir contempler nos petits-fils et les laisser sur une terre d'où nous avons hâte de sortir et où notre séjour n'est qu'un continuel gémissement? Je soumetts cette réflexion aux personnes accoutumées aux choses spirituelles. Pour celles qui chériraient les biens corporels et qui seraient trop attachées à la vie présente, je leur dirai que l'on ne saurait savoir d'une manière cer-

taine, en premier lieu, si des enfants naîtront du mariage de leurs enfants; en second lieu, si leur naissance ne sera pas un sujet de tristesse; car, si elle cause de la joie, l'on recueille tout autant de chagrin des inquiétudes, des angoisses et des craintes qu'ils excitent chaque jour. A qui donc, demanderez-vous, laisser nos domaines, nos maisons, nos esclaves et notre argent? car, c'est là une sollicitude dont l'expression frappe à chaque instant mes oreilles. Eh bien, laissez-les à celui auquel ils devaient revenir auparavant, et cela, avec d'autant plus de raison que, entre ses mains, ils seront préservés de toute sorte de dangers. Tout à l'heure, mille périls eussent menacé vos biens; les vers, le temps, les voleurs, les sycophantes, les envieux, un avenir incertain, l'instabilité des choses humaines, la mort enfin auraient pu dépouiller votre fils de ces possessions et de ces richesses. Maintenant ses trésors sont inaccessibles à toutes ces causes de perte; il les a placés en un lieu où ces causes ne sauraient atteindre. Ce lieu est le ciel, qui défie toute embûche, qui surpasse en fécondité la terre la plus fertile, et qui permet aux personnes qui y ont établi le dépôt de leur fortune d'en retirer les fruits les plus abondants. Vous ne devez donc pas vous exprimer de la sorte. Si votre enfant voulait vivre dans le siècle, alors vous auriez lieu de gémir et de vous écrier: « Hélas! à qui laisser nos champs, à qui notre or, à qui le reste de nos biens? » Or, voilà que notre fortune devient dans cet état de choses si considérable qu'elle ne nous sera même pas enlevée à notre départ de cette vie, et que nous en recueillons alors principalement les avantages.

Désirez-vous voir, dès cette vie, quelqu'un disposer des biens d'ici-bas en véritable maître; le solitaire vous en offrira plutôt le spectacle que l'homme du siècle. A qui, je vous le demande, attribuerez-vous de préférence le titre de maître: à celui qui disperse et répand ses biens en toute liberté, ou bien à celui qui, dans sa parcimonie, n'ose même pas toucher à son argent, qui l'enfouit et craint d'en user comme s'il ne lui appartenait pas? à celui qui jette son or sans utilité et sans but, ou bien à celui qui en fait un usage convenable? à celui qui sème sur la terre, ou

bien à celui qui sème dans le ciel? à celui qui ne pourrait donner tout ce qu'il possède comme il l'entendrait, ou bien à celui qui est à ce sujet affranchi de toute espèce de liens? A combien de tributs le cultivateur et le trafiquant ne sont-ils pas soumis; que de gens les environnent de tous côtés, réclamant chacun la part qui leur revient! Pour celui qui a le dessein de répartir ses biens aux indigents, personne ne viendra lui parler sur un ton de menace, et de cette façon, il sera, dans un sens beaucoup plus légitime, véritablement maître de sa fortune. Un homme se ruine au milieu des courtisanes, de la bonne chair, des parasites et des flatteurs; il flétrit sa gloire, il sacrifie son salut, il devient la risée de ceux qui l'entourent; le regarderez-vous comme le maître de l'argent qu'il a dépensé? et direz-vous le contraire de celui qui userait de ses biens d'une manière vraiment utile et glorieuse, conformément au bon vouloir de Dieu et avec une souveraine sagesse? Ne ressembleriez-vous pas à un individu qui reconnaîtrait en lui un homme qui a la libre disposition de ce qu'il possède, tandis qu'il le plaindrait de ne l'avoir pas, s'il le voyait consacrer son bien à des dépenses nécessaires? Encore faudrait-il comparer les gens dont nous parlons non pas à ceux qui gaspillent leur fortune, mais à ceux qui la dépensent pour leur propre malheur. Si, dans un cas, l'emploi de nos biens nous donne plus d'éclat, d'opulence et de sécurité; dans l'autre, il attire sur nous, indépendamment de la honte et de l'ignominie, une sentence de condamnation.

17. Mais ne serait-il pas temps, reprendrez-vous, d'embrasser dans la vieillesse cette manière de vivre, quand on n'aurait plus à songer au mariage et aux enfants? Et qui nous assurera, d'abord, que nous arriverons à un âge avancé; en second lieu, que nous persévérons, supposé que nous arrivions à cet âge; dans les mêmes dispositions? La durée de notre vie n'est point entre nos mains. Paul ne nous permet pas de l'ignorer, car il a dit : « Le jour du Seigneur viendra comme un voleur pendant la nuit. » *I Thessal.*, v, 2. Nous ne sommes pas non plus certains que nos sentiments seront toujours les mêmes, et c'est pourquoi le sage nous donne cet

avis : « Ne tardez point à vous tourner vers le Seigneur, et ne différez point de jour en jour ; » *Eccli.*, v, 8; ce retard pourrait attirer sur vous la ruine et le malheur au temps de la vengeance. D'ailleurs, ne fussions-nous pas dans cette incertitude, que nous ne devrions pas davantage retenir nos enfants et fermer les yeux sur les biens dont ils pourront être privés. Il serait souverainement déraisonnable, alors précisément qu'un jeune homme a besoin d'appui, et que l'ennemi l'attaque le plus violemment, de le contraindre à s'engager de telle façon dans les affaires mondaines qu'il soit exposé à une inévitable défaite, et d'attendre qu'il ait déjà reçu de nombreuses blessures et qu'aucune partie ne soit plus saine en lui, pour le couvrir d'une couronne et pour le relever du sol où il gît sans force aucune. — Certainement, direz-vous. C'est alors que la lutte sera facile, que le combat sera aisé, puisque la concupiscence sera éteinte. — Et quelle lutte pourrait-il y avoir quand il n'y aura plus d'adversaire? Aussi, n'y aura-t-il plus alors de brillantes couronnes. « Bienheureux, est-il écrit, celui qui aura porté le joug depuis sa jeunesse; il s'assiéra dans la solitude et restera en silence. » *Thren.*, III, 27. Oui, celui-là méritera les acclamations, les félicitations et les louanges, qui mettra un frein aux révoltes de la nature et qui conduira sa nacelle d'une main ferme au fort de la tempête. N'insistons pas cependant davantage sur ce sujet; j'admets, si vous le voulez, qu'il vous faudra livrer alors un combat véritable. Ah! s'il nous appartenait de déterminer le temps du combat, nous ferions bien assurément d'attendre cette époque. Si, au contraire, notre vie toute entière n'est qu'une lutte continue qui part de l'enfance, c'est-à-dire de la dixième année environ, âge auquel nous commençons à devenir responsables de nos actions, comme le montre l'exemple de ces enfants qui, pour s'être moqués d'Élisée, furent déchirés par des ours; si la lutte, dis-je, à partir de cet âge ne souffre plus de relâche et si les vents dès lors nous assaillent avec fureur, de quel droit vous mêlez-vous de lui assigner ces limites? Je comprendrais votre langage s'il était en notre pouvoir d'interdire au démon de nous

Nous rendrons compte de nos péchés depuis l'enfance.

attaquer et de nous faire la guerre. Mais comme vous ne sauriez l'empêcher de continuer ses coups et ses assauts, en voulant que l'on reste dans l'inaction, ou plutôt que l'on cède la victoire sans coup férir, vous causeriez un mal affreux, vous désarmeriez votre enfant à la face de l'ennemi furieux qui le poursuit, et vous le livreriez de la sorte entre ses mains. Il est jeune et sans force : nouvelle raison pour assurer davantage sa sécurité, et par conséquent pour user de précautions plus nombreuses. Ce qui convient en pareil cas, c'est de rechercher le calme et la tranquillité, et non de se jeter au plus épais des affaires, de s'agiter dans une atmosphère de tumulte et de trouble. Or voilà que ceux auxquels le combat offre le plus de difficultés, soit à cause de leur âge, soit à cause de leur faiblesse, soit à cause de leur inexpérience, soit à cause du milieu où ils sont, vous les entraînez au fort de la mêlée, comme s'ils avaient déjà triomphé de tous les obstacles et acquis la vigueur nécessaire, et vous ne leur permettez pas de se retirer au désert pour s'y préparer à la lutte. Ne dirait-on pas d'un prince qui ordonnerait à un général vainqueur en cent combats d'étudier en repos l'art de la guerre, tandis qu'il chargerait un individu sans expérience de ces choses et incapable de soutenir l'aspect de l'ennemi, de conduire précisément pour ce motif la bataille ; ne lui imposerait-il pas une tâche au-dessus de ses forces et ne dresserait-il pas devant lui d'insurmontables obstacles ? Considérez en outre que, le mariage une fois contracté, on n'a plus la liberté de ses actes, qu'il faut vivre toujours avec son épouse et que l'on est exposé, si elle prétend garder la continence, à tomber dans l'adultère. A quoi bon parler des autres nécessités, des enfants, des soucis domestiques, choses qui peuvent bien modifier nos sentiments et jeter notre âme dans une léthargique indifférence.

Il faut dès le premier âge s'appliquer à la vertu.

18. Aussi vaut-il beaucoup mieux nous armer dès notre jeunesse, quand nous sommes encore libres et maîtres de nos actes ; propositions que nous verrons démontrer, indépendamment des raisons précédentes, par les considérations que nous aborderons tout à l'heure. Celui qui attend un âge avancé pour embrasser cette vie de sa-

gesse, ne s'y occupera exclusivement que d'expié les fautes commises durant les années qui se sont écoulées : c'est là qu'il dépensera tout son zèle, et encore lui arrivera-t-il de ne pas suffire à cette tâche et d'emporter en quittant ce monde quelques-unes de ses blessures. Mais celui qui s'est préparé à la lutte dès son jeune âge, n'emploie pas son temps ainsi ; il n'a point à guérir les coups qu'il a reçus, et tout d'abord il conquiert des couronnes. Tandis que le premier a bien assez de réparer les désastres subis, ce dernier érige des trophées à son premier pas dans la carrière, il ajoute les victoires aux victoires, pareil à un athlète des jeux olympiques qui, depuis sa jeunesse jusqu'à sa vieillesse, ne cesse d'entendre son nom glorieusement proclamé par la voix du héraut, et meurt après avoir cent fois orné son front de la couronne triomphale. Où désirez-vous apercevoir votre fils ? Avec ceux qui peuvent envisager d'un front assuré les archanges eux-mêmes, ou bien avec ceux qui demeurent confondus dans la foule et qui occupent le dernier rang ? Ils arriveront à ce dernier rang s'ils franchissent tous les obstacles indiqués naguère ; si la mort ne les a pas emportés prématurément ; s'ils n'ont point été empêchés par leur épouse, s'ils n'ont pas reçu de trop nombreuses blessures pour que le temps de la vieillesse leur permette de les guérir, si leur résolution s'est maintenue ferme et inébranlable. Eh bien, avec toutes ces conditions, ils n'arriveront qu'à occuper la dernière place. Est-ce dans ces rangs que vous désirez voir votre fils, ou bien parmi ceux qui brilleront à la tête de la phalange ? Qui serait assez misérable, répondrez-vous, pour souhaiter à ses enfants la première de ces destinées au lieu de la seconde ? Mais nous tenons à leur compagnie et nous voulons les avoir avec nous. Moi aussi je désire sincèrement ce que, parents, vous désirez vous-mêmes ; je veux que vos enfants rentrent dans la maison paternelle, et qu'ils reconnaissent les soins qu'ils vous ont coûtés de la manière la plus excellente qui soit en leur pouvoir ; mais ne l'exigeons pas d'eux en ce moment. Lorsque vous les envoyez dans une ville pour y faire leur éducation, vous les tenez trop longtemps éloignés de leur patrie ; lorsqu'il leur faut

apprendre un art mécanique, ou quelque métier des plus humbles, vous n'hésitez pas à leur interdire le seuil de votre demeure, et à les obliger de prendre leur repas et leur sommeil dans la maison de leur maître. Ne serait-il pas déraisonnable, quand il s'agit de les former, non point à une discipline humaine, mais à une philosophie céleste, de les rappeler auprès de vous avant qu'ils aient obtenu les résultats espérés? Quoi donc! on permettra à celui qui apprend à courir sur une corde tendue de rester longtemps absent du foyer domestique; et l'on voudrait transformer les parents en géoliers de leurs enfants, lorsque ces derniers apprennent à s'envoler de la terre au ciel? Où trouver une absurdité pire que celle-ci? Est-ce que les cultivateurs, si avides qu'ils soient de recueillir les fruits de leurs travaux, n'attendent pas l'époque de la parfaite maturité? N'allons donc pas arracher prématurément nos enfants au séjour de la solitude; attendons qu'ils se soient pénétrés de la doctrine qu'on leur enseigne, et que les racines de la sagesse se soient développées dans leur âme. Dussent-ils passer dix ans, vingt ans dans un monastère, n'en éprouvons ni chagrin, ni inquiétude: plus longtemps ils resteront au gymnase, plus ils acquerront de vigueur. Il serait même préférable, si vous le trouviez bon, de ne fixer aucun terme, et d'accepter simplement celui où les fruits que l'on espère auront atteint leur complet développement: que votre fils revienne alors de la solitude, et non auparavant. Avec trop d'empressement, vous n'aboutiriez qu'à rendre ce développement complet impossible. L'arbre auquel on refuse les suc nourriciers dont ont besoin ses racines, ne sera en aucun temps d'aucune utilité. Prévenons ce mécompte en nous résignant à la séparation. Loin de presser leur retour, mettons-y au contraire obstacle, s'ils veulent revenir avant le temps. De même qu'en revenant parmi nous entièrement formés à la vertu, ils procureront de précieux avantages à leur père, à leur mère, à leur famille, à leur patrie et à la nation à laquelle ils appartiennent; ainsi, en revenant parmi nous faibles et imparfaits, ils paraîtraient un objet de moquerie et d'opprobre, et ils seraient également

nuisibles aux autres et à eux-mêmes. Gardons-nous bien de provoquer un aussi triste résultat. Lorsque nous envoyons nos enfants loin de nous, d'ordinaire nous ne consentons à les revoir qu'après qu'ils ont rempli la tâche que nous leur avons marquée; s'ils reparaissent avant cette époque, nous éprouverions beaucoup moins de joie à leur aspect que de peine à la pensée de l'inutilité de leur voyage. Oh! que nous sommes insensés en déployant si peu de zèle pour les choses de l'âme, quand nous en déployons tant pour les choses de la vie. Nous supportons avec une patience inaltérable l'éloignement de nos enfants, nous souhaitons même qu'il se prolonge dès qu'il en doit résulter quelque avantage; mais ici la pensée de leur éloignement ne réveille en nous que faiblesse et lâcheté; nous sacrifions par pusillanimité les avantages les plus précieux, alors cependant que bien des sujets de consolation s'offrent à notre cœur, non-seulement à considérer la noblesse de l'entreprise, la certitude du succès et l'absence de tout obstacle à la réalisation de ces espérances, mais à considérer encore la séparation elle-même.

Il n'est point aisé aux parents d'aller voir leurs enfants, quand ils sont à une grande distance, surtout si les parents sont avancés en âge; or ici vous pouvez les aller voir quand vous voulez. Profitez de cette liberté lorsqu'ils ne pourront venir à vous; allez vers eux; jouissez de leur présence et de leur entretien: vous en retirerez autant d'utilité que de plaisir. Non-seulement vous serez heureux de les voir, mais vous reviendrez chez vous plus heureux encore du bien que vous aurez éprouvé; et quelquefois même vous resterez auprès d'eux, séduits par les charmes de tant de sagesse. Attendez pour les rappeler qu'ils aient pris des forces, et qu'ils soient capables d'être utiles au prochain: ramenez-les lorsqu'ils pourront servir à tous de flambeau, et que la lumière pourra être placée sur le chandelier. Alors vous verrez ce qu'il faudra penser des enfants dont vous êtes les pères, et des enfants de ceux que vous estimez en ce moment bienheureux. Alors vous connaîtrez les avantages de leur philosophie, quand ils guériront les maux incurables de leurs frères, lors-

qu'on les proclamera hautement bienfaiteurs, protecteurs et sauveurs des malheureux, lorsqu'ils auront vécu comme des anges sur la terre, lorsqu'ils serviront de but à tous les regards : au demeurant, tout ce que nous pourrions dire n'est rien en comparaison de ce que l'expérience et les faits eux-mêmes vous enseignent. Savez-vous ce que les législateurs auraient dû faire, si l'on eût écouté la raison ; au lieu de conduire par la crainte les jeunes gens arrivés à la virilité, ils se seraient appliqués à les former et à les façonner durant les premières années, et ils n'auraient point eu après cela à user de menaces. Or voici maintenant ce que l'on fait : pendant la maladie le médecin ne dit rien au patient et n'indique aucun remède propre à le soulager ; mais quand tout espoir est perdu, voici le médecin qui ordonne remèdes sur remèdes. C'est lorsque nous sommes pervertis que nos législateurs songent à nous former. Tels n'étaient point les principes de Paul : il veut que dès le commencement et dès les premières années, des maîtres enseignent aux enfants la vertu, et ferment entièrement aux vices l'entrée de leur âme. L'éducation la meilleure consiste, non point à laisser le champ libre au mal, sauf à chercher plus tard les moyens de le déraciner, mais à ne rien négliger pour lui défendre l'accès de notre cœur. C'est pourquoi je ne me borne pas à vous presser de détourner de cette voie dangereuse les personnes qui voudraient s'y engager ; je veux encore que vous veniez à leur secours, que vous sauviez le navire en péril, et que vous lui procuriez une navigation favorable. Si nous embrassions tous ce sentiment, si avant tout nous dirigeons nos enfants vers la vertu, si nous regardions la vertu comme la seule chose nécessaire, et le reste comme inutile, nous en recueillerions tant de biens que je ne saurais les énumérer sans encourir le reproche d'exagération. Au surplus, celui qui, désirant les connaître, en recherchera l'expérience, nous témoignera sa reconnaissance, et la témoignera plus vivement encore au Seigneur, en voyant la vie du ciel régner sur la terre, et la doctrine de la félicité à venir et de la résurrection obtenir de nouvelles adhésions, même de la part des infidèles.

19. Que ce ne soit pas là de l'emphase, en voici la preuve : lorsque nous entretenons les infidèles de la vie que mènent ces habitants de la solitude, ils ne trouvent rien à y reprendre, et tous leurs efforts, toute leur argumentation se bornent à nous objecter le petit nombre des saints. Ah ! si nous répandions cette semence dans les villes, si cette régularité de mœurs commençait à y obtenir force de loi, si nous instruisions nos enfants, par-dessus tout, à conserver l'amitié de Pierre, si nous leur enseignions la science des choses spirituelles de préférence et antérieurement à toute autre science, toutes les causes de tristesse s'évanouiraient, une infinité de maux qui désolent la vie présente en seraient bannis, et ces charmes de la vie future, à savoir, l'absence de toute douleur, de toute affliction et de tout sujet de larmes, nous les goûterions tous dès cette vie. Supposez que nous ne soyons plus possédés de la passion des richesses et de la vaine gloire, que nous ne redoutions plus la mort, que nous regardions la pauvreté, les épreuves, non comme un mal, mais comme un très-grand bien ; que nous chassions de notre cœur tout sentiment d'inimitié et de haine, nous ne trouverions plus ni au dehors, ni au dedans de nous aucun sujet de lutte et de peine, et la condition des hommes serait presque semblable à la condition des bienheureux. — Mais quel homme, observerez-vous, en est jamais venu à ce point ? — Je comprends votre incrédulité ; vous vivez au milieu des villes, et vous n'avez point de commerce assidu avec nos saints livres. Si vous connaissiez et les fidèles qui ont fixé leur séjour au désert, et les hommes dont les livres inspirés racontent l'antique histoire, vous sauriez que les solitaires, et avant eux les apôtres, et avant ceux-ci les justes d'autrefois, ont mis parfaitement en pratique cette sagesse.

Pour éviter toute discussion, accordons que votre fils ne viendra après ces saints personnages qu'en deuxième ou en troisième ligne : sa condition n'en sera pas moins des plus avantageuses. Il ne s'élèvera pas à la hauteur de Pierre ni de Paul ; il n'en approchera même pas ; est-ce à dire pour cela que nous devons lui refuser l'honneur de les suivre à une certaine

distance? Voilà pourtant où tend votre langage. C'est comme si vous disiez : Puisqu'on ne peut pas en faire une pierre précieuse, il ne sera que fer ; il ne deviendra ni argent, ni or. Pourquoi donc, dans les choses de la terre, ne raisonnez-vous pas de la même manière, et suivez-vous un raisonnement tout à fait opposé? En envoyant votre fils étudier les lettres, vous ne comptez certes pas le voir s'élever au faite de l'éloquence, et néanmoins vous n'essayez pas de le détourner de cette carrière, vous ne négligez rien de votre côté, et vous vous estimeriez satisfait si votre enfant obtenait le cinquième ou le dixième rang parmi les orateurs en renom. Vos enfants sont-ils sous les drapeaux de l'empereur, vous ne vous attendez pas à ce qu'ils occupent sur-le-champ les charges les plus élevées, et notwithstanding vous ne leur imposez pas de quitter le baudrier, ni de ne plus franchir le seuil des palais : au contraire, vous les engagez de tout votre pouvoir à ne pas renoncer à cette carrière, aspirant simplement à les voir occuper une des charges ordinaires de l'armée. Or quelle raison vous porte, quand vous ne sauriez songer à de grands résultats, quand il s'agit même de résultats assez insignifiants, et dont l'espoir ne laisse pas que d'être mêlé de beaucoup d'incertitude, quelle raison vous porte, dis-je, à ne reculer devant aucun effort, devant aucun sacrifice, tandis que vous êtes si négligents et si pusillanimes quand il est question des intérêts de l'âme? Sans doute que vous désirez avec ardeur de réussir dans un cas, et que vous vous souciez peu de réussir dans l'autre. Puis, comme vous n'oserez l'avouer franchement, vous recourez à des subterfuges et à des prétextes. Si vous aviez une volonté ferme et sincère, aucun des obstacles que vous alléguiez ne vous arrêterait. C'est une chose incontestable : quiconque est en proie à une passion véritable, quand bien même il ne pourrait en satisfaire toutes les exigences, ni atteindre au but le plus élevé de ses désirs, il aspirera toujours à la satisfaire dans une certaine mesure, même la plus restreinte. Les individus adonnés au vin et à la boisson, parce qu'ils n'auront pas à leur disposition un vin exquis et délicieux, ne dédaigneront pas pour cela le vin le plus ordi-

naire. Vous offrirez à l'avare, non point des pierres précieuses, ni de l'or, mais simplement de l'argent, il vous en témoignera une vive reconnaissance. Telle est la tyrannie d'un désir ardent, qu'il persuade à quiconque en est possédé, de tout faire, de tout supporter pour venir à bout de le satisfaire. Donc, si vos paroles ne sont pas un vain subterfuge, il vous faut les justifier par un concours généreux et énergique. Ce n'est point le caractère des personnes qui désirent une chose d'en empêcher la réalisation, mais de prendre tous les moyens pour qu'elle soit réalisée. Les athlètes des jeux olympiques savent bien que parmi la foule des concurrents un seul remportera la couronne, et ils ne s'en livrent pas moins aux exercices les plus violents et les plus pénibles. Il y a pourtant une grande différence entre eux et nous. Sans parler de la fin assignée à chacun de ces combats, tandis que là il ne saurait y avoir qu'une seule couronne et qu'un seul vainqueur, ici la supériorité ou l'infériorité du mérite ne consiste pas en ce que l'un se retire le front ceint de la couronne, l'autre sans couronne aucune, mais en ce que notre nom sera proclamé d'une manière plus ou moins éclatante, assurés que nous sommes d'obtenir en tous cas une récompense.

Enfin, si nous voulions dès le principe travailler sérieusement à l'éducation de nos enfants, et les livrer aux personnes désireuses de les former à la vertu, il ne serait pas du tout extraordinaire qu'ils en arrivassent à obtenir le premier rang. A coup sûr, Dieu ne serait point insensible à tant de ferveur et de zèle ; il étendrait sa propre main, et il aiderait à l'achèvement de la statue. Or quand cette main intervient, il est impossible que les efforts déployés demeurent sans résultat ; il est même impossible que l'on ne s'élève pas au plus haut point de splendeur et de gloire, lorsque nous faisons de notre côté ce qui dépend de nous. Des femmes ont obtenu de Dieu qu'il les assistât dans les soins qu'elles avaient à prendre de leurs enfants ; à plus forte raison obtiendrons-nous, si nous le voulons bien, la même faveur. Quoique de nombreux exemples viennent appuyer ce que j'avance, pour ne pas trop prolonger ce discours, je laisserai tous

les autres, et je me contenterai d'en mentionner un seul.

Histoire
d'Anne et de
Samuel.

20. Une femme juive nommée Anne, mit au monde un enfant. Elle ne pouvait s'attendre encore à devenir mère; car elle n'avait obtenu cet unique fils qu'à grand'peine et après beaucoup de larmes, parce qu'elle était stérile. Quoiqu'elle eût eu à supporter longtemps, à cause de cela, les insultes de sa rivale, elle ne fit pas ce que vous faites, et quand elle eut cet enfant, elle ne le garda auprès d'elle que jusqu'à ce qu'il fût sevré. Dès qu'il n'eut plus besoin de lait, elle alla aussitôt l'offrir à Dieu; et depuis jamais elle ne demanda qu'il revint dans la maison paternelle, elle le laissa dans le temple du Seigneur. Son cœur maternel lui imposait-il le désir de le voir, elle ne l'appelait pas auprès d'elle; mais elle montait elle-même avec son père jusqu'au temple, où elle le laissait ensuite, parce qu'il était consacré au Seigneur. Or cet enfant devint si remarquable et si vertueux, que les Hébreux, ayant éloigné d'eux, par l'énormité de leur malice, les faveurs divines, à ce point qu'il n'y avait plus de visions ni d'oracles, Dieu se laissa fléchir par l'innocence de cet adolescent; qu'il rétablit les choses comme elles étaient auparavant, et que l'esprit des prophètes, naguère disparu, fit entendre de nouveau ses oracles. Ces faveurs, Samuel les obtint avant qu'il fût arrivé à l'âge d'homme, et n'étant encore qu'un enfant. « Il n'y avait point alors de vision manifeste, ni de parole remarquable. » *I Reg.*, III, 1. C'est dans un pareil état de choses que le Seigneur communiquait fréquemment ses desseins au jeune Samuel.

Tels sont les avantages attachés au sacrifice que nous faisons à Dieu de nos biens, au renoncement qui embrasse non-seulement nos possessions et notre fortune, mais nos propres enfants. Ce renoncement nous est imposé à propos de notre âme; à plus forte raison l'est-il à propos de tout le reste. Le patriarche Abraham n'hésita pas devant un sacrifice de cette nature, et même plus coûteux; c'est pourquoi, son fils lui fut rendu et sa gloire n'en devint que plus grande. Nous ne possédons jamais mieux nos enfants que lorsque nous les abandonnons au Seigneur. Il est

pour eux un protecteur plus puissant que nous ne le serions nous-même, car il veille sur eux avec une sollicitude plus efficace. Ne voyez-vous pas dans la maison des grands quelque chose de semblable? Ainsi les serviteurs qui y remplissent quelque office inférieur et qui restent avec leurs parents, ont très-peu d'éclat et très-peu d'autorité. Mais les serviteurs que les maîtres ont enlevés à leur famille et qu'ils emploient ou bien au service de leur personne, ou bien à surveiller leurs biens, jouissent auprès d'eux d'une plus grande faveur et d'un plus grand crédit; et il règne entre eux et les premiers autant de distance qu'entre le maître et les domestiques. Si les hommes traitent les gens qui les servent avec tant de bienveillance et de générosité, que fera donc l'abîme infini de toute bonté, Dieu même? Laissez donc vos enfants se consacrer à son service, non en les conduisant dans le temple avec Samuel, mais dans le ciel même avec les Anges, avec les Archanges. C'est, en effet, de ces esprits bienheureux que partageront les fonctions et le ministère les personnes qui auront embrassé les règles de la sagesse chrétienne : il n'y a pas de doute sur ce point.

Ajoutez à cela que vos intérêts, comme les leurs, en seront beaucoup mieux sauvegardés. De même que certains hommes ont été redevables au nom de leurs pères de maintes faveurs, les parents pourront attendre des faveurs encore plus grandes par les mérites de leurs enfants. Je vous montrerai ces deux propositions énoncées dans les divines Écritures. Ézéchiass, personnage d'ailleurs fort remarquable par sa piété et sa vertu, n'eut point dans sa conduite irréprochable un titre suffisant pour conjurer le danger dont il était menacé; et Dieu déclara qu'il le sauverait en considération de la vertu de son aïeul. « Je protégerai cette ville, dit-il, et je la sauverai à cause de moi et de David mon serviteur. » *IV Reg.*, XIX, 34. Paul, écrivant à Timothée, s'exprimait au sujet des parents comme il suit : « Ils se sauveront par les enfants qu'ils mettront au monde, s'ils persévèrent dans la foi, dans la charité, dans la sainteté et dans la tempérance. » *I Timoth.*, XIX, 15. Job, dont l'Écriture exalte la justice, la simplicité et la piété, est loué encore

à cause de sa sollicitude envers ses enfants. Elle ne consistait pas à leur amasser de l'argent, ni à les environner d'éclat et de gloire. En quoi donc consistait-elle ? Écoutons ce que dit l'Écriture : « Les jours de festin terminés, Job appelait auprès de lui ses enfants, les purifiait, et, se levant dès l'aurore, il offrait un sacrifice pour chacun d'eux ; il immolait un veau pour expier le péché en faveur de leurs âmes. Car Job disait dans son cœur : Mes enfants ont peut-être conçu dans leur esprit des pensées offensantes pour Dieu. » *Job*, 1, 5. Quelle excuse nous restera-t-il donc, à nous dont la témérité va si loin ? Si un homme qui vivait antécédemment à la grâce et à la loi, qui n'avait jamais reçu d'enseignement d'aucune sorte, veillait avec tant de soin sur ses enfants qu'il tremblait pour leurs fautes secrètes ; comment nous défendre, nous qui vivons sous la grâce, qui avons reçu les enseignements de maîtres si nombreux, qui sommes entourés d'exemples et de conseils, et qui néanmoins, loin de trembler pour nos fautes incertaines, méprisons nos fautes manifestes, et qui, indépendamment de ce mépris, repoussons les personnes qui voudraient y apporter remède ? C'est une conduite semblable qui portant à son comble la vertu d'Abraham rendit, comme je le disais tout à l'heure, ce patriarche si glorieux.

21. Que ces nombreux exemples nous déterminent à préparer au Seigneur des ministres et des serviteurs éprouvés. Si les gens qui forment les athlètes dans les diverses cités, ou qui dressent les soldats d'un prince à l'art de la guerre, en sont récompensés par de brillants honneurs ; à quelle récompense devons-nous nous attendre, nous qui formerons pour Dieu des hommes pleins de grandeur et de générosité, ou plutôt des anges véritables ? Appliquons-nous donc à les mettre en possession de ces trésors de la piété qui ne passent pas, qui nous accompagnent au sortir de ce monde et qui sont pour nous d'un avantage inestimable et dans cette vie et dans l'autre. Les trésors de la terre ne nous suivent pas ; ils périssent dès ce monde, et souvent ils causent notre ruine. Mais les trésors dont nous parlons nous appartiennent avant comme après la mort, et ils remplissent de sécurité quiconque les possède. Telle

est la loi ; celui qui estime les choses de la terre au-dessus des choses de l'esprit, sera privé des unes et des autres ; celui qui au contraire soupire après les choses du ciel obtiendra également les choses de la terre. Ce langage, ce n'est pas moi qui le tiens ; mais celui qui doit en assurer l'exécution. « Cherchez le royaume de Dieu, disait le Seigneur, et tout le reste vous sera donné par surcroît. » *Matth.*, VI, 33. Quoi de comparable à cet honneur ! Occupez-vous des choses spirituelles, nous dit-il, et abandonnez-moi le soin de tout ce qui vous regarde. Un père plein de tendresse pour son enfant, qui, se chargeant lui-même de tout ce qui concerne l'administration de la maison et la surveillance des serviteurs, et de toutes les affaires de ce genre, presse son fils de s'adonner exclusivement au culte de la sagesse, voilà Dieu ! Écoutons sa voix : Cherchons le royaume céleste, et nous verrons nos enfants rayonnants de gloire, et nous partagerons nous-même leur splendeur, et, en faisant des biens célestes et à venir l'unique objet de notre amour, nous jouirons même des biens de la vie présente.

D'ailleurs l'obéissance vous procurera une récompense admirable, tandis que l'obstination et la désobéissance attireraient sur vous un redoutable châtement. Il ne vous sera pas permis de vous retrancher derrière telle ou telle excuse, et de dire qu'il n'y avait personne pour vous éclairer. Avant même que nous prissions la parole, ce prétexte vous était ôté ; car la nature a mis en nous une faculté à l'aide de laquelle nous distinguons parfaitement ce qui est bien de ce qui ne l'est pas, et de plus les préceptes de cette philosophie frappent partout nos yeux, et les maux dont le siècle est infecté suffisent à eux seuls pour inspirer aux personnes qui sont le plus violemment éprises du monde, la pensée de se réfugier dans la solitude. Ainsi, quand même nous eussions gardé le silence, plus vous n'en eussiez pas été pour cela plus excusables. Mais vous l'êtes moins, après les longs discours que vous venez d'entendre, après les exhortations pressantes que nous avons tirées, soit des choses elles-mêmes, soit de la source encore plus autorisée des divines Écritures. En supposant même que vos enfants ne se perdissent pas chez

vous et qu'ils parvinssent au dernier rang dans l'ordre du salut, vous n'éviteriez pas toute espèce de supplices, si vous mettiez obstacle à leurs aspirations vers une vie plus parfaite, et si vous les reteniez sur la terre lorsqu'ils s'efforceraient de s'envoler au ciel. Mais comme rien de tout cela n'est admissible, qu'ils sont exposés à une perte irrévocable, et qu'il s'agit d'un danger des plus graves, quel pardon espérer, à quelle indulgence prétendre si à la responsabilité de nos fautes personnelles, nous joignons la responsabilité effrayante des fautes que commettront nos enfants dans la suite? Pour moi, je ne pense pas qu'ils soient aussi grièvement punis des crimes auxquels ils pourront se livrer, quand ils auront été poussés sur ces abîmes, que vous le serez vous-mêmes pour les avoir mis dans cette triste nécessité. Il vaudrait mieux pour celui qui scandalise un seul enfant qu'on le jetât dans la mer avec une meule au cou; jugez des supplices, des tourments réservés aux parents assez cruels, assez barbares pour scandaliser leurs propres enfants?

Veuillez donc, je vous en conjure, mettre un terme à toute opposition et consentir à avoir des enfants vraiment philosophes. N'allez pas me répéter l'explication que donnent bien des parents. Cette explication, quelle est-elle? « C'est, disent-ils, parce que nous voyons que nos enfants ne pouvaient point atteindre le but qu'ils s'étaient fixé, que nous les avons empêchés de le poursuivre. » Votre prévision eût-elle été revêtue du caractère de la certitude et non d'un caractère simplement conjectural, puisque plusieurs de ceux que l'on s'attendait à voir tomber ont tenu ferme; eussiez-vous su cela d'une manière certaine, vous n'auriez pas dû détourner votre fils de son dessein. Si, quelques personnes étant sujettes à des chutes fréquentes, nous les faisons nous-mêmes tomber, croyez-vous que cette circonstance suffit à notre justification: et ne serait-elle pas précisément le principal motif de notre condamnation? Et pourquoi n'avez-vous pas laissé à l'indolence de votre fils la pleine responsabilité de sa chute; pourquoi avez-vous prévenu par vous-même le péché, et en avez-vous attiré la responsabilité sur votre tête?

Que dis-je? vous ne deviez même pas permettre la chute de cet enfant; pourquoi donc n'avez-vous pas fait tout ce qui dépendait de vous pour la prévenir? C'est surtout parce que vous connaissiez la chute prochaine de votre fils que vous avez mérité le châtement le plus terrible. Ce n'est point quand on prévoit de telles choses qu'on les provoque; il faut au contraire présenter une main secourable, déployer plus de zèle afin de communiquer à celui dont on craint la chute une attitude plus ferme, soit qu'il doive résister, soit qu'il ne le doive pas. Nous sommes obligés toujours à faire de notre part ce qui est possible, le prochain vint-il à n'en recueillir aucun fruit. Pourquoi donc cela et dans quel but? afin que Dieu demande compte de la stérilité des résultats, non point à nous, mais au prochain. C'est ainsi qu'il adressait de vifs reproches au serviteur qui n'avait retiré aucun profit du talent qui lui avait été confié: « Vous auriez dû, lui dit-il, donner cet argent aux banquiers; et à mon retour je l'eusse pris avec son intérêt. »

Matth., xxv, 27.

Mettons donc en pratique cette leçon du Seigneur, afin d'éviter ses châtements. Nous ne le tromperons pas comme nous trompons les hommes, lui qui scrute les cœurs, qui amène toutes choses à la lumière, et qui nous rend sans cesse responsables du salut de nos enfants. Si le serviteur qui ne fit pas valoir son argent fut aussi rigoureusement puni, quelle sera la punition de celui qui empêche les autres de faire valoir le talent qui leur a été confié? Que nous réussissions par nos conseils à jeter nos enfants dans le tourbillon des affaires du siècle, ou bien que, après avoir soutenu avec fermeté ces attaques, ils gagnent nonobstant les montagnes; par cela seul que nous aurons voulu les en empêcher, nous subirons les mêmes châtements. De même qu'en prêchant l'amour de la sagesse, que nous opérons la persuasion ou non, la même récompense nous est assurée, ayant fait tout ce qui était en notre pouvoir, de même quiconque se propose la perte du prochain, qu'il l'accomplisse ou qu'il ne l'accomplisse pas, est voué au même supplice; car il ne tient pas à lui que son dessein n'ait point été exécuté. En con-

séquence, vos efforts seraient-ils impuissants à bouleverser et à détruire les sentiments de vos enfants, vous en serez punis tout autant que les personnes dont les efforts ont atteint leur résultat.

Pénétrons-nous bien de toutes ces considérations, laissons de côté tous les raisonnements futiles, aspirons à nous glorifier de la générosité de nos enfants, à construire des temples destinés à porter le Christ, à former de célestes athlètes, à leur faciliter la lutte, à les ranimer,

à rechercher en toutes choses leur intérêt, afin de partager un jour leurs couronnes. Mais si vous vous déclarez les adversaires de cette œuvre, vous n'empêcherez pas vos enfants, si leurs résolutions sont énergiques, d'embrasser malgré vous cette philosophie, et d'en goûter tous les avantages; vous ne préparerez pour vous que des peines sans mesure, et vous ne reconnaîtrez l'opportunité de nos conseils que lorsque cet aveu ne vous sera plus d'aucune utilité.

AVANT-PROPOS

SUR L'OPUSCULE SUIVANT

Déjà dans l'ouvrage précédent, II 6, saint Jean Chrysostome, après avoir comparé un prince et un solitaire, en a conclu que le dernier était plus heureux et plus puissant que le premier. La même démonstration est l'objet exclusif du présent opuscule. L'auteur y établit que l'homme qui s'adonne à la philosophie, c'est ainsi qu'il désigne souvent la vie monastique, est plus riche et plus puissant qu'un prince, plus redoutable à la guerre, plus capable de faire du bien aux hommes, et plus heureux à son dernier moment. Le sujet de ce traité étant le même que celui des discours précédents, il devait être placé naturellement après ceux-ci. Savilius avait inconsiderément rangé cet opuscule parmi les œuvres apocryphes ; mais dans ses notes il déclara plus tard qu'il avait agi légèrement et sans réflexion, et il reconnut que cet ouvrage était vraiment digne de saint Chrysostome. Quant à nous, non-seulement nous y voyons l'œuvre du saint Docteur, mais nous y voyons l'une de ses productions les plus élégantes.

PARALLÈLE

Entre un roi au sein de la puissance, du faste et de la grandeur, et un moine dont la vie est conforme aux véritables règles de la philosophie chrétienne.

Dieu est
vraiment roi.

1. Un grand nombre d'hommes admirant et aimant les biens apparents de ce monde de préférence aux biens réels et véritables, j'ai cru indispensable de traiter brièvement des uns et des autres, et de placer en regard, d'un côté les biens que la multitude néglige, de l'autre ceux que l'on recherche avec empressement afin que, instruits de la différence qui les sépare, nous accordions aux premiers l'estime et la préférence sérieuse qu'ils méritent, et que nous prenions l'habitude de mépriser les derniers comme dépourvus de toute valeur. Les biens que l'on aime, ce sont les richesses, le pouvoir, le commandement, la gloire : les gens que le vulgaire déclare bienheureux, ce sont les chefs des peuples, ceux qui sont portés sur des chars splendides, que

précède la voix des hérauts, qu'environnent de nombreux satellites. Ce que l'on dédaigne, c'est la condition des personnes qui ont embrassé le culte de la philosophie, et qui ont choisi un genre de vie solitaire. Il suffit à ceux-là de paraître pour attirer à eux les regards du peuple. Ceux-ci ont beau se montrer en public ; aucun regard, ou tout au plus quelques regards se tournent vers eux. Nul n'envie le sort de ces derniers ; tous envient le sort des premiers. Et cependant il n'est point facile d'arriver à la puissance, de prendre en main le gouvernement d'un peuple ; c'est même une entreprise impossible au plus grand nombre des hommes ; de plus il faut aux ambitieux du pouvoir de grandes richesses. Mais d'embrasser la vie solitaire, de s'adonner au culte de Dieu, c'est une chose accessible et aisée à tout le monde. Du reste, le pouvoir, nous ne saurions le posséder au delà de la vie présente ; à parler exactement, il abandonne même avant la mort ses adorateurs, et il va quelquefois jus-

qu'à les précipiter dans l'ignominie ou de graves dangers. La vie solitaire au contraire comble de biens les justes dès cette vie ; après le trépas elle les conduit rayonnants et joyeux au tribunal de leur Seigneur et de leur père, tandis que, en ce moment, la plupart des puissants de la terre expieront publiquement par des peines terribles les fautes dont ils se sont rendus coupables. Eh bien, mettons en parallèle les biens de la sagesse d'une part, et de l'autre, la puissance, la gloire et les biens que l'on recherche dans le monde, apprécions-en la différence, que ce parallèle nous permettra de saisir clairement. Allons même plus loin ; comparons aux biens de cette philosophie le plus élevé des biens d'ici-bas, à savoir la royauté, et examinons les avantages de l'une et de l'autre.

Recherchons d'abord exactement dans quelles limites s'exerce le pouvoir du prince, dans quelles limites le pouvoir du philosophe. Or le prince exerce sa domination sur un certain nombre de villes, de contrées, de peuples ; les généraux, les gouverneurs, les armées, les corps publics, la foule des sujets obéissent à un signe de sa volonté. De son côté, le fidèle qui s'est consacré au Seigneur et qui a embrassé la vie monastique, commande à la colère, à la jalousie, à l'avarice, à l'amour des plaisirs et à tous les vices. Sa continuelle préoccupation est de trouver les moyens de soustraire son âme au joug des passions honteuses, sa raison au joug de la servitude et d'une odieuse tyrannie, et de tenir sa pensée constamment au-dessus de toutes les choses de la terre en subordonnant ses sentiments à la crainte de Dieu. Tel est l'empire du monarque, tel est l'empire du solitaire. N'est-il pas plus juste de décerner le titre de roi à ce dernier qu'au premier, malgré l'éclat de la pourpre et de la couronne, malgré le trône d'or sur lequel il s'assied ?

2. Oui, il est vraiment roi, celui qui met un frein à la colère, à la jalousie, à l'amour des voluptés ; celui qui fait de la loi divine la règle suprême de toutes ses actions ; celui qui garde son cœur libre, et qui ne permet point aux plaisirs sensuels d'asservir son âme à leur domination. C'est un roi comme celui-là que je voudrais voir régner sur la terre et sur la mer ; sur les

villes, sur les peuples et sur les armées. Celui qui a rangé les passions de son âme sous l'empire de la raison, celui-là gouvernera aisément les hommes selon les lois divines, et par le caractère affectueux de ses rapports avec les cités de son royaume, il deviendra pour ses sujets un véritable père. Mais le prince qui, tout en paraissant commander à ses semblables, est lui-même esclave du ressentiment, de l'ambition, des voluptés, attire d'abord sur lui les sarcasmes de ses sujets, parce que, s'il porte une couronne d'or et de pierreries, il ne porte point la couronne de la sagesse, et que s'il respendit sous la pourpre dont il est entièrement revêtu, son âme est dépouillée de tout ornement. Et puis, il sera dans l'impuissance de tenir d'une main ferme les rênes du gouvernement. Celui qui ne saurait se gouverner lui-même, comment saurait-il dicter aux autres des lois convenables ?

Si vous désirez examiner les luttes qu'ils ont l'un et l'autre à livrer, vous verrez le solitaire en venir aux mains avec les démons, les vaincre, en triompher, et recevoir du Christ la couronne de la victoire. C'est qu'il marche au combat avec Dieu lui-même pour auxiliaire, revêtu d'armes divines, en sorte que la victoire ne peut lui échapper. Quant au monarque, il combat contre des barbares. Or, plus les démons l'emportent en puissance sur les hommes, plus la victoire obtenue sur les premiers est au-dessus de la victoire obtenue sur les seconds. A vouloir rechercher le but de ces guerres diverses, il s'en faut de beaucoup que ce but soit le même. L'un de ces hommes défend contre le démon la cause de la piété et du culte de Dieu ; il se propose d'arracher à l'erreur certaines villes ou certaines bourgades. L'autre combat contre des barbares pour la possession de quelque territoire, pour certaines déprédations qui ont été commises, c'est l'avarice, c'est un désir injuste d'étendre sa domination qui lui mettent les armes à la main : aussi est-il souvent arrivé à quelques princes qui aspiraient à un plus grand empire, de perdre celui qu'ils possédaient. La nature de leur pouvoir et des guerres qu'ils ont à soutenir établit donc nettement la différence qui sépare un monarque de l'homme qui a voué sa vie entière au

Comparai-
son d'un
moine avec
un roi dans
les combats
qu'ils ont à
livrer l'un et
l'autre.

service du Seigneur. Mais vous la connaîtrez encore mieux si vous examinez leur vie et leurs actions de chaque jour. En vérité, vous trouverez l'un conversant avec les prophètes, embellissant son âme de la sagesse de Paul, ne quittant Moïse que pour passer à Isaïe, ne quittant Isaïe que pour s'entretenir avec Jean, et ainsi de suite. Mais le roi, vous le verrez sans cesse au milieu de centurions, de gouverneurs et de gardes. Or comme l'on se rapproche habituellement par les mœurs des personnes avec lesquelles on vit, le solitaire formera son âme à l'image des apôtres et des prophètes, tandis que les mœurs du prince rappelleront celles des généraux, des gardes, des soldats, gens adonnés au vin et au plaisir, passant à boire la principale partie de leurs jours, et, à cause de cette funeste habitude, dans l'ignorance de tout ce qui est utile et beau. Donc, à ce point de vue, nous devons déclarer la condition du solitaire préférable à la possession de la royauté, du sceptre et de la puissance.

Lequel est
le plus heu-
reux au
temps de la
nuit.

3. Étendrons-nous cet examen au temps de la nuit elle-même? Le solitaire nous apparaîtra rayonnant et absorbé par la prière et le service de Dieu; ses chants retentissent bien avant ceux des oiseaux; il vit parmi les anges, il s'entretient avec son Dieu, il savoure les célestes délices. Cependant, le prince qui régnera sur des nations, des peuples et des armées nombreuses, sur une partie considérable de la terre et des mers, dort bruyamment sur la couche où il est étendu. L'un se nourrit d'aliments qui ne lui imposent pas un long sommeil; l'autre s'assoupit sous l'action des boissons et des plaisirs qui le retiennent au lit jusqu'au jour. Il suffit au moins d'un vêtement et d'une table des plus ordinaires, et pour convives d'hommes qui soutiennent comme lui les combats de la vertu. Il faut à un roi des ornements resplendissants d'or et de pierreries, une table brillante, des convives émules de ses vices, s'il lâche la bride à ses passions, s'il est tempérant et sensé, il ne recevra à sa table que des personnes honnêtes et vertueuses, mais inférieures nonobstant, sous ce rapport, à celles dont je parlais tout à l'heure. Ainsi, alors même qu'un prince cultiverait la philosophie, jamais il n'approchera du degré de vertu auquel par-

vient aisément le solitaire. Au surplus, dans ses voyages il sera toujours à charge à ses sujets; il le sera encore, soit qu'il reste dans sa capitale et qu'il y vive en paix, soit qu'il fasse la guerre, soit qu'il lève des tributs, soit qu'il rassemble des armées, soit qu'il emmène après la victoire de nombreux captifs, soit qu'il subisse lui-même quelque défaite. Est-il vaincu? ses sujets ressentent le contre-coup de ses infortunes. Est-il vainqueur? il devient insupportable; il s'enorgueillit de ses trophées, il conçoit de lui-même une haute idée, il octroie à ses soldats toute licence d'enlever, de piller, de vexer injustement les voyageurs, de faire peser sur les villes les horreurs d'un siège, de ravir aux pauvres leurs demeures, d'extorquer chaque jour des gens qui les reçoivent ce qu'aucune loi ne leur permet de demander, en vertu d'un usage invétéré contraire à toute équité et à toute justice. Mais les riches n'auront rien de pareil à souffrir du monarque; s'il réduit les pauvres à ces extrémités, on dirait qu'il redoute les riches. Ce n'est pas ainsi qu'agit le solitaire. Qu'il fasse quelque chose en faveur des riches ou des pauvres, il le fait de la même manière: il se servira durant l'année entière du même manteau; l'eau sera pour lui un breuvage plus délicieux que pour les autres les vins les plus recherchés. Il n'implore jamais pour soi aucune grâce des riches, ni grande, ni petite; mais pour les nécessiteux, il en implorera fréquemment et en grand nombre, dans l'intérêt des uns et des autres, et de ceux qui sont invités à ces actes de bienfaisance et de ceux qui doivent en profiter. D'où il résulte qu'il porte à la fois remède et aux maux des riches et à ceux des pauvres; il affranchit les premiers de leurs péchés par la générosité qu'il leur inspire, et en même temps il soulage l'indigence des seconds. Le roi diminue-t-il ses tributs, il favorise plus les intérêts des riches que ceux des pauvres. Les augmente-t-il au contraire, il pressure les possesseurs de modiques ressources. Le riche se ressent fort peu de l'énormité des tributs, tandis qu'elle est aussi funeste qu'un torrent à la maison du pauvre, qu'elle remplit les bourgades de pleurs; ni la vieillesse, ni la qualité de veuve, ni celle d'orphelin ne donnent aucun droit à la

pitie des personnes chargées de les recueillir : au contraire, celles-ci ne cessent d'agir avec violence et de se montrer les ennemis de la contrée, exigeant des agriculteurs ce que la taxe ne saurait rapporter.

4. Examinons maintenant la nature du bien qu'un moine et un roi font à ceux qui les entourent. L'un répand de l'or, l'autre la grâce de l'esprit. L'un, quand il est bienfaisant, soulage la pauvreté; l'autre, par ses prières, affranchit les âmes de la tyrannie du démon. Quelqu'un est-il en proie à des épreuves de ce genre, il ne s'arrêtera pas plus devant le prince que devant un objet sans vie; il court vers l'habitation des solitaires, semblable à celui qui, effrayé à l'aspect d'un loup, irait se réfugier auprès d'un chasseur portant un glaive en sa main. Ce qu'est le glaive pour le chasseur, les prières le sont pour le solitaire; et l'épée de l'un est moins redoutée des bêtes féroces, que les prières de l'autre ne sont redoutées des démons. Et nous ne sommes pas les seuls à chercher dans nos afflictions un secours auprès des saints solitaires; les rois eux-mêmes, quand les temps sont mauvais, se pressent à leur porte, comme les pauvres à la porte des riches, par un temps de disette. Est-ce que Achab, roi des Juifs, à une époque de famine et de stérilité, ne mit pas toutes ses espérances de salut dans les prières d'Élie? Est-ce qu'Ézéchias, qui possédait le même trône et la même puissance, malade et près de rendre le dernier soupir, voyant la mort fondre sur lui, n'eut point recours à un prophète, le reconnaissant ainsi plus puissant que la mort et dispensateur de la vie? *IV Reg.*, xx. La guerre promenant ses ravages dans la Palestine et menaçant ce royaume d'une complète destruction, est-ce que les princes juifs, après avoir renvoyé leurs armées, les soldats de pied, les archers, les cavaliers, leurs officiers et leurs généraux, ne cherchèrent pas un refuge dans les prières d'Élisée, persuadés que la protection du serviteur de Dieu leur serait plus profitable que l'appui de troupes innombrables? De même, dans la guerre qu'Ézéchias eut à soutenir contre les Perses (Assyriens), lorsque sa capitale courait le plus grand péril, que les défenseurs de ses

murailles étaient saisis de cette frayeur, de cette crainte, de cette agitation qui saisissent les hommes au moment où la foudre, un tremblement de terre vont tout ébranler, ce prince opposa à la multitude de ses ennemis les prières d'Isaïe, et ses espérances furent pleinement couronnées de succès. A peine, en effet, le prophète eut-il élevé ses mains vers le ciel, que Dieu extermina les Perses sous ses traits, instruisant de la sorte tous les monarques de la terre à voir dans ses serviteurs des sauveurs véritables, et leur faisant comprendre qu'ils doivent écouter avec respect les avis des justes qui les pressent de pratiquer le bien et la vertu, et suivre fidèlement leurs exhortations salutaires.

Mais ce n'est pas seulement en ces divers points qu'éclate la différence du monarque et du solitaire. Qu'il arrive à tous les deux une chute qui les dépouille, l'un de sa première vertu, l'autre de son royaume : le premier rentrera aisément en lui-même, et en peu de temps, ayant expié ses fautes par la prière, par les larmes, par la douleur, par sa sollicitude à l'égard des pauvres, il aura recouvré sans obstacle sa première dignité. Si un prince est jeté à bas de son trône, c'est alors qu'il aura besoin de nombreux alliés, de troupes nombreuses soit d'infanterie, soit de cavalerie; c'est alors qu'il lui faudra des ressources considérables, qu'il devra braver de nombreux dangers; en un mot, toutes ses espérances de succès reposent sur autrui, tandis qu'il a suffi au solitaire d'une volonté et d'un zèle sincères, et d'un changement de dispositions, pour sauvegarder aussitôt son salut compromis. « Le royaume des cieux, est-il écrit, est en vous-même. » *Luc.*, xvii, 21. La mort que le monarque envisage avec terreur ne cause aucune peine au philosophe. Assurément l'homme qui dédaigne les richesses, les plaisirs et les voluptés, choses qui rattachent le plus grand nombre des hommes à la vie, quittera sans regret cette terre. Arrivera-t-il à l'un et à l'autre de périr de mort violente, celui-ci, puisant dans la piété le courage de braver le péril, achètera au prix de sa mort une vie immortelle et céleste; celui-là, au contraire, tombera sous le poignard d'un tyran ambitieux de sa puissance. Le cadavre d'un prince

éborgé ne fournira qu'un spectacle de compassion et d'horreur : ce sera un spectacle à la fois doux et consolant que celui du solitaire immolé pour sa foi. De plus, ce dernier inspirera l'amour et l'imitation de ses vertus ; il aura des disciples nombreux qui désireront marcher sur ses traces. Mais le premier demanderait plutôt avec instance au Seigneur que per-sonne ne se prit à désirer la suprême puissance. Personne d'ailleurs n'oserait mettre à mort un solitaire, de crainte de se rendre, par cette action, coupable d'impiété envers Dieu. De nombreux assassins veillent autour d'un prince, tous prétendant également à la tyrannie. C'est pourquoi celui-ci s'environne de gardes, au lieu que les prières de celui-là sont pour les villes comme un rempart. Le solitaire ne redoute personne ; le monarque vit dans une anxiété continuelle, sous la menace incessante de la mort. C'est que l'opulence dont il jouit est dangereuse, tandis que le disciple du Christ vit dans les conditions d'une parfaite sécurité.

Comparai-
son d'un
moine avec
un roi après
cette vie.

En voilà bien assez, ce me semble, sur les choses de la vie présente. Si nous portons enfin nos regards sur l'épreuve à venir, nous verrons le solitaire s'élever brillant et glorieux au milieu des nuées au-devant du Christ dans les airs, comme le fit le chef et le maître qui nous a enseigné cette façon admirable de vivre et toutes les vertus. Quant au roi, aurait-il gouverné son royaume selon les règles de la justice et de l'humanité, chose tout à fait rare, il n'obtiendra

qu'une récompense et qu'une gloire inférieures ; car il n'y a point égalité de mérite entre un prince vertueux et le moine qui se sera consacré sans réserve au service de Dieu. Mais s'il a été méchant et funeste, s'il a rempli la terre de maux, qui pourrait dire les supplices qu'il aura à subir ? Dévoré par les flammes, déchiré de verges, torturé de toute manière, il souffrira des tourments impossibles à dépeindre, impossibles à supporter. Que ces raisons et cette doctrine nous instruisent à ne pas vouer aux riches notre admiration ; car le mérite de celui à qui tous les autres obéissent ne saurait approcher du mérite d'un simple solitaire. Lors donc que vous verrez un riche vêtu d'habits magnifiques, resplendissant d'or, porté sur un char, entouré d'un pompeux appareil, n'exaltez pas la félicité de cet homme ; les richesses sont passagères, et les choses de ce monde les plus belles en apparence sont bientôt la proie de la corruption. Mais si vous voyez un moine cheminer seul, avec un air qui respire l'humilité, la douceur, le calme et la paix, enviez le bonheur de cet homme, devenez l'émule de sa sagesse, priez le Seigneur de vous rendre semblable à ce juste : « Demandez, nous dit-il lui-même, et l'on vous donnera. » *Matth.*, VII, 7, Voilà les seuls biens véritables, salutaires et permanents, grâce à la charité et à la providence du Christ, à qui la gloire et la puissance appartiennent dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.



DISCOURS

SUR LA COMPONCTION

AVANT-PROPOS

Le temps où ont été composés ces deux discours, dont le premier est adressé à Démétrius, le second à Stéléchius, nous est indiqué par ces paroles de saint Jean Chrysostome : « Ayant résolu naguère de quitter la ville et de me retirer sous les tentes des solitaires, je recherchais et je me demandais avec une sorte d'anxiété comment on pouvait s'y procurer les aliments nécessaires. » *De Compunct.*, I, 6. Conséquemment, quand il écrivait ces lignes, il venait de se retirer en ces monastères. Or il s'y retira vers l'année 375 ou 376. D'où il résulte que le premier discours adressé à Démétrius aurait été composé dans l'année 375, ou au plus tard dans l'année 376. D'assigner une date ultérieure, la présence du mot *πρόην*, *naguère*, ne semble pas pouvoir le permettre.

Tillemont, qui n'a pas suffisamment examiné le passage cité tout à l'heure, et qui n'a pas fait attention à la présence du mot *naguère*, voit de graves difficultés à admettre la date que nous indiquons, et il semble pencher vers le sentiment contraire. « Nous rangeons, dit-il, les discours sur la Componction parmi les ouvrages que saint Jean Chrysostome a composés dans la solitude, à la suite des critiques qui nous ont précédé, à savoir : de Baronius, d'Hermant et de Dupin. Néanmoins, nous ne comprenons pas quel motif a déterminé ces critiques à choisir cette date. Au contraire, saint Chrysostome donne à entendre dans ce même ouvrage qu'il avait déjà reçu le sacerdoce, principalement quand il dit : « Emportés par la vaine gloire et par une ambition absurde, nous foulons aux pieds ce précepte, et nous n'hésitons pas à admettre sans épreuve et sans raison suffisante, sans qu'ils aient montré la sincérité de leurs sentiments, des suborneurs, des incrédules, des hommes souillés de vices, et nous les instruisons de tous nos dogmes. » Je n'ignore pas qu'il s'agit dans ce passage des maux que l'on avait à déplorer à peu près partout dans l'Église ; mais celui qui parle ainsi, est-ce un lecteur ou un moine ? Si Hermant a changé d'opinion, c'est dans la persuasion que saint Chrysostome instruisait publiquement le peuple quand il écrivait ces mots, c'est-à-dire qu'il était déjà prêtre. » *Tillem., not. IX in Chrysost.*

Telles sont les réflexions de Tillemont. En avouant qu'il ignore les raisons pour lesquelles Baronius et d'autres auteurs ont rangé le présent écrit parmi les écrits composés par saint Chrysostome dans la retraite et dans la solitude, il prouve qu'il n'a point fait attention à ces paroles du saint docteur : « Ayant résolu naguère de quitter la ville et de me retirer sous les tentes des solitaires. » Il semble clair comme le jour que ces lignes ont été écrites peu après que le saint docteur eut pris cette résolution et pendant son séjour dans la solitude : Du reste, les paroles qui suivent, aussi bien que les paroles citées, l'établissent. Quant à la difficulté soulevée

par Hermant et rappelée par Tillemont, loin de détruire l'autorité d'un témoignage aussi formel, elle est absolument dépourvue de toute valeur. En s'exprimant de la sorte : « Emportés par la vaine gloire et par une ambition absurde, nous foulons aux pieds ce précepte, et nous n'hésitons pas à admettre sans épreuve et sans raison suffisante, avant qu'ils aient montré la sincérité de leur sentiment et de leur résolution, à la participation des saints mystères, des suborneurs, des incrédules, des hommes souillés de vices, et nous les instruisons de tous nos dogmes; et quoiqu'ils n'aient pu voir encore le vestibule, nous les introduisons sur-le-champ dans le sanctuaire, » en s'exprimant de la sorte, dis-je, saint Chrysostome ne déclare point du tout s'être rendu coupable lui ou les prêtres ses confrères, sous l'épiscopat de Flavian, de pareilles profanations; personne ne saurait s'y méprendre; mais, par une figure qui lui est familière, il parle en s'identifiant avec ceux qui se conduisaient de cette manière. Rien de plus habituel à saint Jean Chrysostome que de s'identifier avec les personnes qui forment le sujet ou l'occasion de ses paroles, que ce soient des prêtres ou même des personnes mariées. C'est ainsi que dans le discours sur la vie monastique adressé à un père fidèle, après avoir établi que les mêmes obligations pesaient sur les séculiers et les solitaires, il poursuit en ces termes : « Si donc, comme nous l'avons clairement démontré, nous sommes sous le coup des mêmes obligations que les solitaires, choisissons la route la plus aisée et attirons-y nos enfants, » *Advers. oppugn. vit. mon.*, III, 15. « N'allons pas, ajoute-t-il plus bas, arracher prématurément nos enfants au séjour de la solitude; attendons qu'ils se soient pénétrés de la doctrine qu'on leur enseigne, et que les racines de la sagesse se soient développées dans leur cœur. » *Ibid.*, III, 18. Vous remarquerez en une foule d'autres endroits ce procédé mis en œuvre par saint Chrysostome. Par conséquent, ne voyons pas dans le passage en question une raison de répudier le temps que l'écrivain nous indique lui-même : voyons-y plutôt un nouvel exemple de ce changement de personnes si familier à saint Chrysostome.

A DÉMÉTRIUS LE SOLITAIRE

sur la Componction

PREMIER DISCOURS.

1. En voyant, mon cher Démétrius, les instances continuelles et l'ardeur extrême avec lesquelles vous sollicitiez de nous un écrit sur la componction, je ne puis pas ne pas proclamer votre félicité et ne pas admirer la pureté de votre âme. Ce n'est qu'après avoir purifié parfaitement son cœur et s'être élevé au-dessus de toutes les choses de ce monde, que l'on arrive à concevoir un pareil désir. Vous remarquerez aisément que même les personnes chez lesquelles ce désir n'atteint que peu de vivacité, éprouvent un changement si rapide qu'elles semblent transportées soudain dans le ciel. Dès qu'elles ont brisé les liens fâcheux dont les sollicitudes séculières avaient entouré leur âme, elles prennent ensuite un libre essor vers leurs régions naturelles. Mais la plupart des hommes ne goûtent ce bonheur que rarement dans la vie. Pour vous, mon céleste ami, c'est en tout temps, je le sais, que le feu de la componction brûle votre cœur. Je pourrais à ce sujet invoquer en témoignage ces nuits sans sommeil, ces sources de larmes, cet amour de la solitude qui ne fait que prendre tous les jours plus d'accroissement et de vigueur. Quels avantages nouveaux retireriez-vous après cela de nos discours? Car cette même conviction où vous êtes de marcher avec la foule terre à terre, quand vous êtes déjà parvenu au faite de la vertu, ce nom d'âme de pierre que vous donnez à votre âme, dont le vol est si sublime, cette habitude de presser ma main, de la baiser en disant : Brisez donc la dureté de mon cœur; toutes ces choses, quelle piété, quelle ferveur n'indiquent-elles pas? A la vérité, si vous nous avez conduit en face de cette question dans le dessein de nous réveiller de notre sommeil, je loue votre sagesse et votre charité; si au contraire vous n'avez eu en vue que vos propres intérêts, et si vous vous êtes persuadé que vous

aviez besoin d'aiguillon, c'est vous qui nous avez montré que notre concours vous est complètement inutile. Quoi qu'il en soit, nous accèderons cependant à vos vœux, et nous ne serons pas insensibles, soit à la confiance que vous avez mise en Dieu, soit à vos affectueuses instances, soit à votre amitié envers nous. Mais vous, en retour, veuillez nous accorder le secours de vos prières, afin que nous réformions à l'avenir notre conduite, et que, pour le présent, nous puissions prononcer de généreuses paroles, capables de relever les âmes abattues, de ranimer et de stimuler les âmes relâchées.

Par où donc aborderons-nous ce discours? Quel en sera le fondement, quel en sera le piédestal? Et quels seront-ils, sinon ces paroles du Christ déclarant malheureux ceux qui rient et bienheureux ceux qui pleurent : « Bienheureux ceux qui pleurent, dit-il, car ils seront consolés. — Malheur à vous qui riez maintenant, car vous répandrez des gémissements et des larmes. » *Matth.*, v, 4; *Luc.*, vi, 25. Paroles pleines de justesse : n'est-ce pas véritablement la douleur, n'est-ce pas le deuil qui conviennent à la vie présente? A combien de calamités est en proie la terre entière; combien de maux dévorent les hommes! Quiconque voudrait s'en rendre un compte exact, si un compte exact était possible, ne cesserait de pleurer et de gémir; tant le désordre et le bouleversement sont universels, tant la vertu a laissé peu de vestiges! Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que nous n'avons même pas le sentiment des maux qui nous consomment, loin de le réveiller dans autrui. on dirait d'un corps dont l'extérieur serait florissant, tandis qu'un feu ardent y régnerait intérieurement. Au point d'insensibilité où nous sommes arrivés, nous ressemblons parfaitement à ces insensés dont les paroles et les actes n'indiquent ni crainte ni retenue, et qui, au lieu d'en rougir, s'en font gloire, et s'imaginent jouir d'un cerveau plus sain que les gens qui les environnent. De même, tout en agissant comme des malades, nous ne soupçonnons même pas la maladie dont nous sommes atteints. Quand il s'agit du corps, au premier dérangement qui survient, nous appelons les médecins, nous ne regrettons aucuns

frais, nous déployons une ardeur soutenue, nous faisons en un mot tout ce qui est en notre pouvoir jusqu'à ce que nous ayons chassé le mal. Et cette âme que percent tous les jours de nouveaux coups, cette âme que déchirent les passions charnelles, cette âme tantôt livrée aux flammes, tantôt trainée de précipice en précipice, abandonnée enfin à toute sorte de maux, nous n'y faisons pas la plus mince attention. La raison de cette indifférence est que ce mal est commun à tous les hommes. Et de même que, si plusieurs personnes atteintes d'infirmités corporelles, n'ont point au milieu d'elles quelqu'un jouissant d'une bonne santé, elles sont exposées à une mort inévitable, nul n'étant là pour contenir leurs fantaisies insensées; ainsi, parce qu'il n'y a personne parmi nous qui soit parfaitement sain selon la foi, et que tous, plus ou moins, sommes atteints de quelque infirmité, il n'y a conséquemment personne qui puisse nous relever du sol où nous gisons. Si un infidèle venait à être instruit en même temps et des ordonnances du Christ, et de notre triste conduite, je ne sais vraiment pas s'il ne verrait point en nous les ennemis du Sauveur les plus déclarés; car nous semblons marcher de préférence dans la voie opposée à celle de ses commandements.

2. Et afin que vous n'accusiez pas d'exagération mon langage, j'essaierai de vous en démontrer la justesse sans autres arguments que les préceptes mêmes du Christ. Quelles sont donc ses paroles? « Vous savez qu'il a été dit aux anciens : Tu ne tueras point. Et moi je vous dis : Qui-conque s'irrite contre son frère sera condamné par le jugement. Celui qui dira à son frère : Raca, sera condamné par le conseil; et celui qui lui dira : Insensé, sera condamné au feu de l'enfer. » *Matth.*, v, 21-22. Voilà ce que nous enseigne le Christ. Et nous, pires en cela que les infidèles, nous foulons aux pieds cette loi et nous accablons nos frères d'outrages. Chose vraiment ridicule, nous nous gardons bien d'employer le mot d'insensé, tandis que nous employons souvent des termes beaucoup plus amers, comme si ce mot était le seul qui pût attirer sur nous une sentence de condamnation. Mais tel n'est pas le sens de la loi, et les paroles suivantes

de Paul nous montrent clairement que toutes les injures sont sans exception condamnées : « Ne vous y trompez pas; ni les fornicateurs, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les voluptueux, ni les libertins aux infâmes amours, ni les voleurs, ni les avarés, ni les intempérants, ni les méditants, ni les ravisseurs du bien d'autrui n'auront en héritage le royaume de Dieu. » I *Corinth.*, vi, 9-10. Si appeler notre frère insensé nous expose aux plus terribles supplices, celui qui lui reprocherait sa perversité, sa jalousie, sa légèreté, son orgueil, à quelles flammes vengeresses ne se vouera-t-il pas? Car ces injures : Raca et Insensé sont bien inférieures à celles-là. Si le Christ a parlé des premières sans faire mention des secondes, c'est afin de nous donner à entendre que si une légère injure nous mérite l'enfer, des injures plus graves et plus sanglantes nous mériteront à plus forte raison le même châtiment. Quant aux personnes qui prétendent que c'est dit par hyperbole, et quelques-unes, je le sais, en sont là, estimant que ces menaces ont l'intimidation pour but unique ces personnes n'auront qu'à soustraire aux supplices à venir les adultères, les voluptueux et les libertins les plus infâmes. Evidemment, si l'apôtre se contente de menacer les méditants, il agit envers les autres de la même manière, puisque c'est après les avoir rassemblés dans la même énumération qu'il les déclare tous exclus du royaume des cieux.

Eh quoi! objecterez-vous, le méditant est donc assimilé à l'adultère, au voluptueux, à l'avare, à l'idolâtre? Pource qui est d'examiner si ces crimes seront châtiés par la même peine, nous le ferons en un autre moment. Mais qu'ils nous ferment également l'accès du céleste royaume, je le crois sur cette parole de Paul, ou plutôt du Christ, dont il était le ministre : Ces pécheurs n'auront point en héritage le royaume de Dieu. Ce n'est pas seulement sur ce point-ci, mais encore sur une foule d'autres, que quelques esprits professent des opinions de cette nature, et qu'ils voient de l'hyperbole dans la simple expression de la vérité. Affranchir de la crainte des supplices à venir les chrétiens que l'amour de Dieu a pénétrés de componction, accroître leur négli-

gence à obéir aux divins commandements, telle est la fin du démon en insinuant cet emploi si commode de l'hyperbole, explication capable de séduire présentement les âmes sans énergie, mais qui, au jour du jugement, alors qu'il n'y aura plus de remède, se retournera contre elles. Et, en effet, quels avantages les personnes aveuglées maintenant sur ce point, trouveront-elles à reconnaître leur erreur, si elles ne peuvent plus se relever de leur chute par la pénitence ? Ne nous repaissons pas de vaines illusions ; ne nous livrons pas à une erreur fatale, et n'allons pas encourir un autre châtement, le châtement réservé à l'incrédulité. Si la désobéissance aux ordonnances du Christ est un crime, l'incrédulité vis à vis de ces mêmes ordonnances ne l'est pas moins. Or, cette incrédulité est la conséquence de notre lâcheté à remplir nos devoirs. Comme nous voulons à la fois jouir de la sécurité et de l'obéissance, et cependant ne pas exécuter les ordres qui nous sont donnés, nous cherchons à nous délivrer de toute crainte de l'avenir, et pour déraciner de notre conscience, qui nous tourmente et nous accable, la frayeur extrême que réveille la pensée des peines de l'autre vie, nous précipitant dans un nouvel abîme, nous refusons de croire à leur existence. Semblables à des malheureux dévorés par une fièvre ardente qui, loin d'éprouver quelque soulagement au contact de la fraîcheur des eaux sentent un nouveau feu s'allumer dans leurs membres ; nous aussi, nous essayons de nous dérober à l'aiguillon d'une conscience chargée de péchés, en nous jetant dans ce gouffre, afin de pouvoir pécher librement, sans frayeur aucune à l'avenir. Outre que nous nous emportons contre nos frères présents, nous les prenons maintes fois à partie en leur absence, ce qui est le comble de la grossièreté. Recevons-nous quelque outrage, subissons-nous quelque injustice de gens plus élevés et plus puissants que nous, la crainte qu'ils nous inspirent nous résout à tout endurer avec une grande patience. Mais nous traitons en ennemis nos égaux et nos inférieurs, alors même qu'ils ne nous auraient fait aucun mal. C'est à ce point que la crainte des hommes l'emporte sur la crainte du Christ.

3. Nous restera-t-il quelque espérance de salut avec une conduite où la négligence et le mépris ont une si large part ? Et d'où nous viendrait-elle, je vous le demande ? Le Christ nous imposerait-il un trop lourd, un trop accablant fardeau ? Ne vous irritez pas sans motif, nous dit-il, contre votre frère. Or, il est beaucoup plus facile de faire cela que de supporter la colère gratuite du prochain. Ici, la matière inflammable est toute prête ; là, c'est vous qui, sans que rien soit disposé, allumez l'incendie. Ce n'est point la même chose que de rester froid et ferme, lorsqu'on approche de nous la torche incendiaire, et de rester calme et paisible lorsque rien ne nous excite. Résister dans le premier cas, c'est faire preuve d'une rare philosophie ; mais à résister dans le second il n'y a rien qui mérite l'admiration. Puisque, par la crainte des hommes, nous faisons la chose la plus difficile, et que nous ne voulons pas faire par la crainte de Dieu la chose la plus facile, jugez de la grandeur de la punition que nous nous préparons à nous-mêmes.

Voyez ensuite un frère non-seulement dans votre égal et dans un individu de condition libre, mais encore dans un esclave. « Dans le Christ Jésus, selon l'apôtre, il n'y a ni de condition libre, ni de condition servile. » *Galat.*, III, 28. Conséquemment, si nous nous emportons sans raison contre nos serviteurs, nous en serons pareillement punis. Ils sont véritablement nos frères, ils possèdent la véritable liberté, ayant reçu avec nous un seul et même Esprit. Où est l'homme qui puisse montrer une vie pure de toute action injurieuse, de tout emportement irréfléchi et insensé ? Ne me montrez pas un homme à qui cela n'arrive que rarement, mais un homme à qui cela n'arrive jamais. Tant que vous ne me le montrerez pas, vous ne parviendrez pas à infirmer les menaces divines, sous le prétexte que c'est là une chose qui ne se présente pas souvent. Parce que l'on n'aura commis de vol ou de fornication qu'une fois, et qu'on n'en aura pas contracté l'habitude, on ne sera pas pour cela exempt du châtement décerné à ces fautes ; puisqu'elles ont été commises, elles seront punies.

Et le précepte qui vient après, quel infidèle ne

le regarderait comme une fable, à l'aspect de l'acharnement que nous mettons à le violer? Dieu nous dit : « Si vous présentez votre offrande à l'autel, et que là vous vous souveniez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre offrande devant l'autel, allez d'abord vous réconcilier avec votre frère, et alors vous viendrez présenter votre offrande. » *Matth.*, v. 23, 24. Et nous, c'est avec des sentiments d'hostilité les uns contre les autres et le cœur ulcéré que nous nous approchons de l'autel. Dieu désire si vivement notre réconciliation qu'il permet de laisser le sacrifice inachevé, d'en interrompre les cérémonies pour que nous allions nous décharger de tout sentiment de colère et de haine; et nous, à ce sujet, nous nous conduisons avec tant de folie que nous conservons plusieurs jours une inimitié dangereuse pour notre propre salut. Le Seigneur ne se borne pas à punir les hommes qui entretiennent du ressentiment; il punit encore ceux qui, sans aller jusque là, dédaignent ceux de leurs frères atteints de cette blessure. Le ressentiment étant particulier aux personnes offensées, et l'offenseur en étant d'ordinaire exempt, le Christ conduit l'offenseur vers l'offensé, pour montrer que le châtement le plus sévère est le partage de celui qui a planté la racine de la prévarication. Ce n'est pas à cette école, à ce qu'il semble, que nous avons été formés; nous n'hésitons pas pour le premier motif venu à contrister nos frères : puis, comme si nous n'étions coupables d'aucune injure, nous ne songeons plus à la peine que nous avons causée. nous ne faisons aucun cas d'une inimitié qui se développe de jour en jour davantage, sans nous apercevoir que notre supplice sera d'autant plus redoutable que nous aurons fait une peine plus durable au prochain, soit à cause de la faute en elle-même, soit parce que la réconciliation devient de plus en plus difficile. De même que, sous l'empire de l'amitié, nous nous prétons, nous ajoutons foi difficilement aux choses qui menaceraient d'en rompre les liens; de même aussi, quand la haine règne dans nos cœurs, tout nous devient un motif, une occasion de nourrir ce sentiment, parce que nous ne croyons jamais le bien, et que nous croyons toujours le

mal. Voilà pourquoi le Sauveur nous enjoint de laisser notre offrande sur l'autel et d'aller avant tout nous réconcilier avec notre frère, indiquant par là clairement que si, en pareille conjecture, il ne nous est pas permis de différer notre réconciliation, cela nous sera encore moins permis en tout autre cas. Mais, nous nous attachons seulement aux apparences, et nous ne voulons pas de la réalité. Au moment de présenter l'offrande, nous nous embrassons bien les uns les autres; mais le plus souvent la bouche et les lèvres sont les seules à agir. Ce n'est pas là ce qu'exige le Seigneur. Il veut que le baiser donné au prochain parte de l'âme, que cet embrassement sorte du cœur. Voilà ce que l'on appelle embrasser réellement : le reste n'est que le masque d'un embrassement, qu'un embrassement de théâtre, témoignage qui irrite Dieu contre nous plutôt qu'il ne l'apaise. L'affection que l'on nous demande est une affection sincère et aux racines profondes, et non ce semblant et cette apparence d'affection dont nous faisons étalage et, qui est entièrement dépourvue de vie; indice infallible des iniquités dont nous subissons le joug. « Parce que l'iniquité abondera, disait le Seigneur, la charité d'un grand nombre se refroidira. » *Matth.*, xxiv, 12. Telles sont nos actions à nous hommes, pour qui la colère et l'inimitié sont des crimes, et qui ne pouvons tout au plus conserver ces sentiments qu'un seul jour : « Que le soleil, dit l'apôtre ne se couche pas sur votre colère. » *Ephes.* iv, 26. Encore ne nous en tenons pas là; nous nous dressons des embûches les uns aux autres, et soit en actes, soit en paroles, nous déchirons et nous dévorons nos propres membres. C'est à ce point que nous poussons la démence; car tel est le signe auquel nous reconnaissons les démoniaques et les fous furieux. Et des lois qui concernent nos adversaires, de la concupiscence illégitime, des regards impudiques, des affections dangereuses et contraires à la raison, qu'en dirons-nous? L'œil droit et la main droite dont nous parle Jésus-Christ, que nous indiquent-ils, sinon les personnes qui nous aiment à notre préjudice? Et le commandement qui défend de répudier son épouse, combien de fois n'a-t-il pas été violé et foulé aux pieds?

4. Quant aux lois sur le serment, j'ai honte d'en parler, non-seulement à cause des jurements, mais encore des parjures continuels. Le jurement, même selon la vérité, étant répréhensible et contraire au précepte, que faudra-t-il penser du parjure? Si tout ce qui sort du oui et du non est mal, ce qui va beaucoup plus loin encore, que sera-ce donc? *Math.*, v, 37. « Si quelqu'un vous a frappé sur la joue droite, poursuit le Sauveur, présentez-lui aussitôt l'autre. A celui qui veut disputer en jugement avec vous et vous enlever votre tunique, abandonnez-lui votre manteau. Et quiconque vous forcera de faire avec lui mille pas, faites-en deux mille avec lui. Donnez à celui qui vous demande, et si quelqu'un veut emprunter de vous, ne détournez pas votre face. » *Math.*, v, 39-42. Que répondre en présence de ce langage? Il ne nous reste qu'à pleurer et à nous voiler la tête pour chacun de ces articles, tant notre conduite est diamétralement opposée! Les jugements, les luttes, les procès, les querelles, absorbent tout notre temps; incapables de supporter la moindre action, la moindre parole offensante, le premier motif qui se présente nous transporte de fureur. Vous me citerez peut-être quelques individus qui, après avoir distribué de grands biens aux pauvres, étant tombés plus tard eux mêmes dans la pauvreté, ont eu à souffrir le mépris et mille autres maux; mais, parmi ces hommes, d'ailleurs peu nombreux, vous ne nous montrerez pas le philosophe dont nous vous avons fait le portrait. La conduite de celui-ci est beaucoup plus spirituelle; car il y a une grande différence entre celui qui distribue ses biens comme il l'entend et celui qui se laisse dépouiller de toutes choses sans se plaindre. Je ne devrais même pas m'exprimer de la sorte, car la doctrine du Christ a une portée beaucoup plus étendue. Elle éloigne si bien des personnes victimes de quelque injustice tout ressentiment contre leurs persécuteurs, que non-seulement elle leur interdit toute plainte au sujet de ce qui leur a été enlevé, mais encore qu'elle leur ordonne de faire l'abandon spontané de ce qui leur a été laissé, et de témoigner plus de magnanimité au milieu de ces vexations que leurs ennemis ne montrent d'acharnement. Lorsqu'un

opresseur rencontre sa victime disposée à souffrir encore plus qu'il ne pense; lorsque, après avoir assouvi sur elle sa rage, il la voit respirant encore un noble courage, il se retire vaincu et il rougit à la vue de tant de patience. Fût-il une véritable bête sauvage, fût-il même un monstre, il sera frappé du rapprochement de sa perversité et de tant de vertu, et il agira avec plus de modération à l'avenir. Pour moi, j'ai beau chercher autour de moi cette vie dont l'Écriture nous offre l'image je ne la vois nulle part ailleurs; nulle part je ne la vois se traduire par des œuvres. Ne m'alléguez pastelle personne qui, traitée injustement, l'a supporté avec patience; car cela n'arrive souvent que faute d'énergie. Encore qu'on le fasse avec ses pareils et qu'on ne s'en venge pas quand on le pourrait, on ne va pas cependant jusqu'à étonner la rapacité de l'opresseur, jusqu'à lui abandonner plus qu'il ne se proposait de ravir, et jusqu'à faire preuve en ajoutant volontiers d'autres biens à ceux dont il nous a dépouillés, d'une véritable grandeur d'âme.

Il y a quelque chose encore de plus élevé et qui se rapproche davantage du sommet de la perfection : Ces hommes qui nous traitent de cette manière, qui nous nuisent, soit dans notre fortune, soit dans nos corps, soit dans tout le reste, le Christ nous ordonne de les ranger au nombre de nos amis et de nos amis les plus chers. Ne vous contentez pas, nous dit-il, d'ajouter à ce qu'un injuste ravisseur vous enlève : aimez-le de l'affection la plus sincère et la plus vive. N'est-ce pas la pensée renfermée dans ces paroles : « Priez pour ceux qui vous calomnient? » *Luc*, vi, 28. Or, nous n'avons coutume de prier que pour les personnes auxquelles nous portons une vive affection. Et de crainte que vous ne taxiez encore ce langage d'exagération, et que vous ne vous laissiez séduire par l'esprit de mensonge, le Sauveur nous en donne la raison et nous indique le motif comme il suit : « Si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle sera votre récompense? Est-ce que les publicains n'en font pas autant? Et si vous chérissez ceux qui vous chérissent, que faites-vous de remarquable? Est-ce que les païens ne le font pas également? » *Luc*, vi, 32. Mais si nous ne différons en rien des païens

et des publicains, comment n'aurions-nous pas sujet de gémir et de pleurer ?

Et plutôt à Dieu que le mal s'arrêtât là ! Hélas ! bien loin d'aimer nos ennemis, nous n'avons pour ceux qui nous aiment qu'aversion et que haine ! En effet, ouvrir son âme à l'envie et à la jalousie, chercher à ternir par ses paroles et par ses actes l'éclat et la réputation du prochain, n'est-ce pas le signe d'une haine et d'une aversion déclarées. De sorte que non-seulement nous ne différons en rien des païens, mais que nos dispositions à cet égard sont pires que les leurs. Le Christ nous ordonnant de prier pour nos calomnieux, nous tramons des projets pleins d'artifice ; le Christ nous ordonnant de bénir ceux qui nous maudissent, nous les accablons de toute espèce de malédictions. Quoi de plus inconcevable que cette opposition, cette lutte engagée avec le législateur lui-même, ce parti pris de contredire tous ses commandements ? La tyrannie de la vaine gloire, que le Sauveur flétrit dans la suite de son discours, nous en augmentons l'empire, nous en faisons l'âme de nos prières, de nos jeûnes, de nos aumônes, comme de tout le reste, et nous en subissons le joug honteux, nous abaissant ainsi au-dessous du dernier des esclaves. Comme c'est une chose évidente pour tout le monde, je ne m'y arrêterai pas davantage : j'ajouterai seulement que certains hommes, parvenus au dernier degré de l'indifférence, ne font attention à aucun des préceptes qui leur sont imposés, et que d'autres, tout en ayant dans une faible mesure la volonté de s'en occuper et en s'efforçant d'en observer quelques-uns, s'exposent néanmoins au même danger, parce qu'ils ne veulent pas briser les fers dont les a chargés la vaine gloire. Celui-ci ne fait jamais l'aumône ; celui-là fait bien quelques libéralités aux indigents, mais comme il agit uniquement par vaine gloire, il n'est pas plus avancé que le premier. C'est ainsi que l'esprit pervers entraîne par tous les moyens les hommes dans ses pièges. Que si l'on parvient à se soustraire à ce péril, on se laissera gagner par un autre sentiment non moins insensé et l'on fera une semblable chute, et même quelquefois une chute beaucoup plus grave ; car, outre les avantages dont on se prive, on

La vaine gloire rend les bonnes œuvres inutiles.

y joint un mal d'un nouveau genre. J'ai connu plusieurs individus qui n'obéissaient pas seulement à ces motifs, et qui, en faisant du bien aux pauvres, cédaient à l'amitié, à la honte, à tout autre sentiment de cette nature, excepté à la crainte de Dieu et à ses commandements. Si tant de choses corrompent les bonnes actions, comment se sauver aisément avec ces maux auxquels on est exposé de toutes parts !

5. Et ces paroles : « Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, » *Matth.*, vi, 12, qui les récitera avec confiance ? Même dans le cas où nous ne tirons pas vengeance de nos ennemis, nous conservons au fond de notre cœur une plaie incurable. Or ce que Jésus-Christ veut, ce n'est pas simplement que nous leur pardonnions, mais que nous les comptions parmi nos plus chers amis. Voilà pourquoi, comme je le disais tout à l'heure, il nous a prescrit de prier pour eux. Mais si vous les regardez avec aversion et avec amertume, et que votre âme demeure toujours blessée, alors même que vous ne leur causeriez aucun mal, vous n'aurez pas rempli le commandement que le Christ vous a donné. Comment supplieriez-vous le Seigneur d'être miséricordieux envers vous, quand vous ne l'êtes pas vous-même pour vos frères ? C'est ce qui faisait dire à un sage sur un ton ironique : « L'homme garde sa colère contre l'homme et il demande à Dieu sa guérison ! Il n'a pas pitié d'un homme semblable à lui, et il prie pour ses propres péchés. Lui qui n'est que chair garde sa colère. Qui donc obtiendra miséricorde pour ses fautes ? » *Eccli.*, xxviii, 3-5.

Je voudrais m'en tenir désormais au silence et borner ce discours aux observations précédentes, tant j'éprouve de honte et de confusion à poursuivre ; d'autant plus que cette rébellion contre les préceptes du Christ, cette opposition irrécyclable que nous y faisons, ont été mises suffisamment en lumière par ce qui a été dit jusqu'ici. Mais quel serait le bénéfice de ce silence, puisque les faits dénoncent hautement cet état de choses et que, indépendamment des faits, celui qui doit nous juger connaît parfaitement tout ce qui se passe. Ce précepte d'amasser des

trésors dans le ciel et non sur la terre, vous en trouverez à la vérité qui l'observent, mais vous n'en trouverez qu'un petit nombre. Tous les autres, comme si on leur eût dit le contraire, si on leur eût ordonné de thésauriser ici-bas, laissent de côté le ciel, s'attachent à tous les biens de ce monde, brûlent d'une ardeur insensée de recueillir des richesses, prennent Dieu en haine et accordent leur amour à Mammon. Ces paroles : « Ne soyez pas en peine du lendemain, » *Matth.*, VI, 34, je ne connais personne qui y fasse attention et qui les mette en pratique, tant notre foi s'est affaiblie. Aussi je passe devant ce précepte la tête voilée. Jésus-Christ nous exhortant à bannir toute sollicitude, il fallait le croire avec simplicité. Mais, quoiqu'il nous en signale d'excellentes raisons, quoiqu'il nous cite l'exemple des oiseaux et de l'herbe des champs, il n'obtient auprès de nous aucun crédit. Tels que de véritables Gentils, poussant même plus loin qu'eux la pusillanimité, nous sommes dévorés par les sollicitudes temporelles, et lorsque nous n'avons même pas à prier à ce sujet, nous y consacrons tous les soins dont nous sommes capables. C'est pourquoi, ainsi que je le disais tout à l'heure, je passerai, tant je suis confus, rapidement sur ce précepte et j'aborderai les suivants, dans l'espoir d'y trouver un dédommagement à ma confusion.

Que dit donc encore le Sauveur ? « Ne jugez pas, afin de n'être point jugés. » *Matth.*, VII, 1. J'espérais trouver ici un dédommagement à notre confusion ; et je vois qu'elle ne fera au contraire que s'accroître. N'eussions-nous commis aucune autre prévarication, celle-ci suffirait à elle seule pour nous précipiter dans l'enfer. Avec quelle sévérité nous jugeons les fautes d'autrui, tandis que nous n'apercevons pas l'énormité des nôtres ! C'est à rechercher indiscrètement et à blâmer les actions du prochain que se dépense notre vie toute entière. Vous ne parviendrez pas aisément à trouver un chrétien soit séculier, soit clerc, soit religieux, irréprochable sur ce point. Et pourtant une menace terrible est portée contre ce crime. « Comme vous aurez jugé les autres, ainsi serez-vous jugés vous-mêmes ; et la mesure dont vous aurez

usé envers les autres, servira pour vous. » *Matth.*, VII, 2. Eh bien, malgré cette terrible menace, malgré l'absence de tout plaisir en ce péché, nous courons avec empressement à notre perte, et l'on dirait que nous prenons à tâche, et que nous revendiquons le droit de nous précipiter non par une seule voie, mais par plusieurs à la fois, dans la fournaise infernale. D'ailleurs si nous tombons, ce n'est point seulement dans les occasions périlleuses, mais dans les occasions les plus aisées à surmonter ; dans l'un et dans l'autre cas nous commettons le mal avec la même facilité : d'où il résulte que si nous transgressons la loi divine en des choses difficiles, nous le faisons beaucoup moins à cause de la difficulté de la loi, qu'à cause de notre dédaigneuse indifférence. Qu'y a-t-il de pénible, je vous le demande, à ne pas se mêler indiscrètement des affaires d'autrui, à ne pas condamner les fautes du prochain ? Est-ce que la peine, au contraire, n'est pas attachée à cette avide curiosité, à ce jugement porté sur nos semblables ? Après cela comment nous croire si nous prétendons expliquer nos prévarications par la négligence, et nous disculper de toute prévarication et de toute opposition formelle de la volonté ? Les choses qu'on nous ordonne étant légères et aisées ; celles qu'on nous interdit étant au contraire dures et pénibles, si, abandonnant l'observation du précepte, nous faisons précisément ce qu'il défend, nos ennemis n'auront-ils pas raison de dire que nous agissons de la sorte uniquement par esprit de révolte ? Que les commandements du Christ ne soient pénibles en aucune façon, il nous l'a déclaré par ces paroles : « Prenez mon joug sur vous ; car mon joug est doux et mon fardeau léger. » *Math.*, XI, 29. Mais, par un effet de notre ineffable lâcheté, il arrive que ce qui est léger paraît lourd à la multitude. A celui qui veut passer sa vie dans le sommeil et dans la paresse, le boire et le manger paraîtront certainement une chose pénible. Ceux au contraire qui sont pleins d'énergie et d'ardeur, loin de reculer devant une tâche glorieuse et difficile, mettront plus d'assurance à l'entreprendre que les hommes mous et somnolents n'en mettent à exécuter les choses les plus faciles. Il n'y a rien

fait paraître
pesant ce qui
est léger, et
la générosité
rend léger ce
qui est pesant

de si aisé que notre mollesse ne puisse nous représenter comme rude et accablant ; de même qu'il n'y a rien de si pénible et de si laborieux que le courage et l'entrain ne puissent nous représenter comme extrêmement aisé. Quoi de plus pénible, à votre avis, que d'être tous les jours en péril continuel de la vie ? Et cependant c'est une chose que Paul qualifiait de légère. « Les tribulations si courtes et si légères du temps présent, disait-il, nous acquièrent le poids immense d'une incomparable gloire. » II *Corinth.*, IV, 17, 18. Quoique accablantes du côté de la nature, elles sont allégées par l'espérance des choses à venir ; « car nous contemplons non les biens qui se voient, mais les biens qui ne se voient pas. »

6. Le Sauveur ajoute : « Ne donnez point ce qui est saint aux chiens et ne jetez point vos perles devant les pourceaux. » *Matth.*, VII, 6. C'est là certainement un précepte formel du Christ ; mais nous, emportés par la vaine gloire et par une ambition absurde, nous foulons aux pieds ce précepte et nous n'hésitons pas à admettre sans épreuve et sans raison suffisante, avant qu'ils aient montré la solidité de leur sentiment et leur résolution, à la participation des saints mystères, des suborneurs, des incrédules, des hommes souillés de crimes ; nous les instruisons de tous nos dogmes ; et, quoiqu'ils n'aient pu voir encore le vestibule, nous les introduisons sur-le-champ dans le sanctuaire. Aussi plusieurs de ces initiés sont bientôt revenus sur leurs pas, et ont causé mille maux. Ce n'est pas seulement au sujet des autres, mais encore à notre propre sujet que nous méprisons ce précepte redoutable ; et quand il nous faut participer à ces mystères immortels nous nous en approchons souvent avec impudence et sans nous être purifiés de nos souillures. Outre ces commandements, vous verrez encore tous les fidèles violer ouvertement ceux qui viennent après. Le Christ a dit : « Tout ce que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-le pour eux également. » *Matth.*, VII, 12. Or, nous leur faisons tout ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit à nous-mêmes ; on nous prescrit d'entrer par la porte étroite, et nous en cherchons de tous côtés une large. Que des

hommes vivant dans le siècle préfèrent et suivent cette ligne de conduite, il n'y a pas de quoi trop s'étonner. Mais que des hommes, crucifiés en apparence, l'observent d'une manière encore plus frappante, c'est une chose capable de remplir de stupeur, un fait vraiment inexplicable. Priés du moins de venir vous rendre un service, voici la question qu'ils vous feront d'abord presque tous : Jouiront-ils, là où ils vont, d'une parfaite tranquillité ? Celui qui les appelle pourra-t-il la leur assurer ? A tout propos le mot de tranquillité paraît sur leurs lèvres. Quel est ce langage, ô homme ? On vous ordonne de marcher dans la voie étroite, et vous parlez de tranquillité ; on vous prescrit d'entrer par la porte étroite, et vous cherchez une porte large ? Mais n'est-ce pas là de la dépravation.

Et pour que vous ne me supposiez pas l'intention de blâmer gratuitement les autres en m'exprimant de la sorte, je vous raconterai ce qui m'est arrivé à moi-même. Ayant résolu naguère de me retirer sous les tentes des solitaires, je recherchais et je me demandais avec une sorte d'anxiété, comment on pouvait s'y procurer les aliments nécessaires et s'il était possible d'y manger le pain frais et du jour ; je me demandais en outre, si l'on ne m'obligerait pas à me servir de la même huile pour préparer en même temps et ma lampe et ma nourriture, si l'on ne me réduirait pas au triste régime des légumes, si l'on ne m'imposerait pas quelque rude travail, par exemple de bêcher la terre, de porter du bois, de puiser de l'eau, et autres offices semblables ; en un mot, je ne m'inquiétais guère que de choses relatives au bien-être. Cependant les hommes que l'on investit des premières magistratures ou de l'administration des affaires publiques, ne se préoccupent de rien de ce genre ; ils demandent seulement s'ils en recueilleront quelques avantages, avantages d'ailleurs passagers ; et pourvu qu'ils puissent l'espérer, ils ne tiennent compte ni des fatigues, ni des dangers, ni de l'ignominie, ni de l'asservissement, ni de la longueur des voyages, ni du séjour prolongé dans une région étrangère, ni des outrages, ni des tourments, ni des vicissitudes, ni des déceptions fréquentes en pareille matière, ni

des trépas prématurés, ni de l'éloignement des proches, ni de l'absence de l'épouse et des enfants, ni de toutes les autres difficultés : hors d'eux-mêmes et enivrés de la passion des richesses, ils bravent toutes les aspérités du chemin par lequel ils pensent devoir y parvenir. Et nous à qui l'on offre, non point des richesses et des biens terrestres, mais les cieus et les biens qu'ils contiennent, biens que l'œil n'a jamais vus, que l'oreille n'a jamais ouï raconter, dont le cœur humain n'a jamais conçu l'idée, nous ne parlons que de tranquillité infiniment plus lâches et plus misérables en cela, que ces ambitieux de la fortune. Eh quoi ! ô homme, c'est au ciel que tu dois aller, c'est le royaume céleste que tu dois recevoir, et tu demandes si ce chemin, si ce voyage n'offre rien de pénible, et tu le demandes sans en avoir honte, sans en rougir, sans te cacher dans les entrailles de la terre ! Alors même qu'il nous faudrait souffrir tous les maux dont l'humanité est susceptible, l'injure, l'outrage, le déshonneur, la calomnie, le glaive, le fer, le feu, les bêtes féroces, la mort au sein des flots, la famine, la maladie, et toutes les horreurs auxquelles la vie humaine a pu être en butte jusqu'à ce jour ; est-ce que, je vous le demande, nous ne devrions pas les envisager avec dérision et mépris ? Quoi de plus grossier, de plus vil, de plus malheureux qu'une âme autrement disposée ? Le fidèle épris des biens célestes doit, non-seulement ne pas rechercher la tranquillité ici-bas, mais quand même il en jouirait, n'y faire aucune attention. Ne serait-il pas inconcevable que, tandis que les hommes livrés à de folles amours, se donnent si complètement à l'objet de leur passion que, hormis cet objet et sa présence, aucun des biens, très-nombreux d'ailleurs, de cette vie ne leur paraît agréable ; nous dont le cœur brûle, non d'un amour insensé, mais de l'amour le plus sublime, loin de dédaigner les charmes de la tranquillité présente, nous ne songions, quand nous ne la possédons pas, qu'à nous la procurer ?

7. Non, mon cher ami, le désir des choses célestes ne remplit pas nos cœurs, comme il devrait les remplir : autrement, tout ce qui nous semble pénible, nous le regarderions comme une ombre

vaine et ridicule. Quiconque est épris des biens d'ici-bas, ne méritera jamais de contempler les biens à venir. Mais quiconque les méprise et n'y attache pas plus d'importance qu'à une ombre et qu'à un songe, jouira bientôt de ces trésors spirituels et inappréciables. Les hommes qui sont franchement animés de ces sentiments, en seront embrasés comme les épines le sont par la flamme ; seraient-ils en proie à une infinité de maux, seraient-ils chargés des liens de péchés sans nombre, dévorés par les vives ardeurs de toute sorte de désirs, plongés dans le tumulte des choses du siècle, on dirait qu'une verge impitoyable chasse tous ces hôtes funestes et en délivre leur âme. De même qu'un vent impétueux emportera aisément une légère poussière, de même les flots de la componction emporteront avec rapidité la multitude de ces désirs insensés qui seront balayés et dispersés en moins de temps que la poudre ou la vapeur la plus légère. Si l'amour charnel asservit l'âme au point de la soustraire à tout le reste et de l'attacher uniquement à la domination tyrannique de l'objet aimé, que ne devrait pas faire l'amour du Christ et la crainte d'en être séparé ? Il n'est pas commode, il est même impossible d'unir ensemble le fer et l'eau ; il ne l'est pas moins, à mon sens, de mettre ensemble la volupté et la componction ; ce sont deux choses contraires l'une à l'autre et par là même incompatibles. L'une munit l'âme d'ailes légères ; l'autre la rend plus pesante que le plomb. Cette vérité, je n'essaie pas de la confirmer par mes paroles, mais par les paroles d'un homme qu'animaient ces magnifiques sentiments. Quel est cet homme ? Paul lui-même, cet ami passionné du Christ, cet Apôtre si profondément blessé du désir de rejoindre son maître, qu'il se plaignait avec gémissements de la durée et de la longueur de son pèlerinage. « Nous qui sommes sous cette tente, disait-il, nous gémissons. » II *Corinth.*, v, 4. Pourtant, il désirait et il voulait rester ici-bas à cause du Christ. « Il est nécessaire, ajoutait-il, que je reste encore dans ma chair, à cause de vous ; » à savoir, pour accroître les progrès de la foi dans le monde. Voilà pourquoi il endurait la faim, la soif, la nudité, les chaînes, les divers

Grande force des désirs célestes.

genres de mort, les traversées, les naufrages et tous les maux dont il parle; loin d'en être accablé, il les supportait avec bonheur, grâce à son amour pour le Christ. Aussi s'écria-t-il : « Dans toutes ces épreuves nous sommes victorieux, à cause de celui qui nous a aimés, » *Roman.*, VIII, 37. Et n'en soyez pas étonnés. Si l'amour des hommes nous porte souvent à braver la mort, que ne fera pas l'amour du Christ? Quelle amertume n'adoucirait-il pas? Pour l'apôtre, toutes les tribulations lui étaient légères, parce que ses regards étaient exclusivement fixés sur son bien-aimé, parce que souffrir pour Jésus lui semblait et avec raison supérieur à toute volupté et à toute jouissance. Il ne s'estimait point être sur la terre, ni vivre au milieu de ce siècle, ni converser avec les hommes. Comme s'il eût déjà obtenu le céleste héritage, comme s'il fût devenu le concitoyen des anges, comme s'il eût reçu le royaume de Dieu et savouré déjà le bonheur de le contempler face à face, il méprisait tout ce que le monde renferme de fâcheux et d'aimable, et il ne s'inquiétait en rien de cette tranquillité que nous ne cessons de réclamer. Il s'écriait au contraire : « Jusqu'à cette heure nous souffrons la faim, la soif, la nudité; nous sommes en butte aux outrages, nous n'avons point de demeure stable; nous travaillons péniblement de nos propres mains. On nous maudit et nous bénissons; on nous persécute et nous souffrons avec patience; on blasphème à notre sujet, et nous prions. Nous sommes devenus, ajoute-t-il, comme les balayures du monde et le rebut universel jusqu'à présent. » *I Corinth.*, IV, 11-13. Ayant une fois élevé les yeux de son âme vers le ciel, saisi par la beauté de ce spectacle, il n'avait pu consentir à revenir désormais sur la terre. Tel qu'un indigent obscur qui, après avoir passé toute sa vie dans un ténébreux et misérable réduit, voyant un roi resplendissant d'or et de pierreries, ne voudrait plus même penser dès ce moment à sa pauvre demeure, et chercherait par tous les moyens en son pouvoir à se fixer près du palais du monarque, le bienheureux Paul ayant considéré les cieux, méprisa notre pauvreté terrestre; et, tout en vivant par son corps au milieu des hommes, il ne s'occupa d'aucun des

soins d'ici-bas, et se consacra entièrement à sa céleste patrie. Et pourquoi parlai-je des misères de la vie présente? L'amour du Christ régnait en lui avec tant de véhémence que, si on lui eût proposé de souffrir pour son maître d'éternelles tortures, il n'eût pas un seul moment hésité! Ah ce n'est pas comme nous, mercenaires qui sommes partagés entre la crainte de l'enfer et le désir du ciel, ce n'est pas ainsi qu'il servait le Christ. Son amour, d'une excellence et d'une pureté bien différentes, l'entraînait à souffrir et à entreprendre quoi que ce fût pour contenter l'affection extrême qu'il avait pour Jésus. Enfin, ce sentiment absorbait à ce point son intelligence que le bien le plus cher à ses yeux, la présence et la société du Christ, ce bien pour lequel il dédaignait et le ciel et l'enfer, il l'eût encore sacrifié volontiers pour son maître, acceptant pour lui plaire avec empressement et bonheur comme la plus désirable des choses, la plus affreuse des déceptions.

8. Peut-être ce que je viens de dire laisse-t-il dans quelques esprits de l'obscurité. J'avertis pourtant ces personnes que, lorsque j'aurai répandu sur cette matière plus de clarté, ce qui a été dit leur paraîtra non plus obscur, mais au-dessus de toute créance. Et qu'elles n'en soient pas surprises : le bienheureux Paul lui-même s'attendait à se heurter ici contre l'incrédulité; et c'est pour cela qu'il fait ces protestations préalables : « Je dis la vérité dans le Christ, je ne mens pas, et ma conscience me rend ce témoignage par le Saint-Esprit. » *Roman.*, IX, 1. Malgré ces précautions, malgré les témoins qu'il invoque à l'appui de sa conscience, en ce moment même on n'ajoute pas foi à ses paroles. Que se proposait-il donc de dire? Écoutez. Il a déjà parlé des tribulations de ce monde, et il s'est écrié : « Qui donc nous séparera de la charité du Christ? la tribulation, l'angoisse, la persécution, la faim, la nudité, les dangers, le glaive? » Il ne lui suffit pas de cette énumération empruntée à la terre; il monte au ciel, et pour montrer qu'il est aisé de mépriser pour le Christ les souffrances de ce monde, il poursuit en ces termes : « Non, certes, ni les anges, ni les Principautés, ni les Puissances, ni

les choses présentes, ni les choses à venir, ni ce qu'il y a de plus haut, ni ce qu'il y a de plus profond, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de la charité de Dieu, qui est dans le Christ Jésus. » *Roman.*, VIII, 35-39. Voici en d'autres termes sa pensée : Non-seulement les hommes seront impuissants à m'arracher à cet amour, mais les anges et toutes les vertus célestes, si elles y employaient leurs efforts, ne sauraient y réussir. Quand même il me faudrait déchoir du royaume des cieux, quand même il me faudrait pour le Christ être précipité dans l'enfer, je ne m'épouvanterais d'aucune de ces choses. En effet, les mots, « ce qu'il y a de plus haut, ce qu'il y a de plus profond, la mort et la vie, » n'ont pas d'autre signification.

En s'exprimant de cette manière, l'apôtre ne voulait point représenter les anges comme capables de chercher à l'éloigner du Christ : quoique rien de pareil ne puisse arriver, il recourt à cette comparaison pour expliquer la grandeur de son amour et le faire connaître à tout le monde. Telle est la conduite des personnes qui aiment; elles ne sauraient se résoudre à couvrir leur affection du voile du silence; elles vont exposant la flamme dont elles brûlent à tous leurs amis, comme si, à raconter sans cesse la vivacité de son amour, le cœur trouvait quelque délassément. Ainsi fait l'apôtre : il embrasse tout par la pensée, le présent, l'avenir, le passé, ce qui n'arrivera jamais, le visible et l'invisible, tous les tourments et tout le bonheur imaginables; puis, ces choses ne lui paraissant pas suffire à déclarer l'étendue de sa charité, il nous entretient d'êtres qui n'ont aucune existence, car ces mots : « aucune autre créature, » signifient celles qui n'existent pas : après quoi il conclut que rien de tout ce dont il a parlé ne pourra nous séparer de la charité divine, qui est dans le Christ Jésus.

C'est à cette sublimité que s'est élevée la charité de l'apôtre. Nous devrions être ses imitateurs; mais nous ne supportons même pas avec patience les afflictions de cette vie : à voir nos inquiétudes et nos emportements, on dirait des malades agités par la fièvre. C'est que le mal auquel notre âme est livrée depuis longtemps,

est devenu par cela même, pour ainsi parler, incurable : nous ne saurions plus concevoir la possibilité d'une santé parfaite, elle nous paraît impossible désormais à recouvrer. Nous rappellet-on le souvenir des apôtres, nous expose-t-on leurs vertus, au lieu de fondre sur-le-champ en larmes, à cause de l'abaissement où nous sommes descendus, nous ne voyons même pas la culpabilité de nos actions, et nous nous regardons simplement comme incapables de nous élever à cette hauteur. Quelqu'un nous en demande-t-il la raison, nous donnons aussitôt cette stupide excuse : « C'est qu'il s'agit de Paul, de Pierre, de Jean. » Qu'est-ce à dire, « il s'agit de Paul ou bien de Pierre? » Est-ce que, s'il vous plaît, ces apôtres ne possédaient pas la même nature que vous? Est-ce qu'ils ne sont pas entrés dans la vie par la même voie? est-ce qu'ils n'ont pas été nourris avec les mêmes aliments? est-ce qu'ils ne respiraient pas le même air? est-ce qu'ils n'usaient point des mêmes choses? Quelques-uns n'avaient-ils point pris une épouse et n'en avaient-ils pas eu des enfants? les autres n'exerçaient-ils pas une profession séculière; les autres, enfin, n'étaient-ils point tombés eux-mêmes dans le gouffre de l'iniquité? Mais, reprendrez-vous, ils avaient en abondance la grâce de Dieu. — Oui, si l'on nous imposait de ressusciter les morts, d'ouvrir les yeux des aveugles, de guérir les lépreux, de redresser les paralytiques, de chasser les démons, de soulager d'autres maladies dangereuses, on s'autoriserait, je le comprends, à bon droit de cette réponse. Mais puisqu'il est question de la régularité des mœurs et de témoignages de soumission, quel rapport y a-t-il entre cette réponse et la question proposée? Car vous aussi avez reçu la grâce par le baptême; vous aussi avez eu l'esprit en participation, sinon de manière à opérer des prodiges, du moins de manière à pouvoir mener une conduite pure et irréprochable. Notre perversité n'a qu'une seule cause, la négligence. Au jour du jugement, ce n'est pas à ceux qui auront accompli des miracles que le Christ distribuera ses récompenses, mais à ceux qui auront observé ses commandements. « Venez, dira-t-il, les bénis de mon Père; prenez possession du royaume qui vous a été préparé

Nous avons
reçu dans le
baptême la
grâce et l'Es-
prit saint.

dès l'origine du monde ; » non assurément que vous ayez fait des miracles ; mais « j'avais faim, et vous m'avez donné à manger ; j'avais soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais sans asile, et vous m'avez recueilli ; j'étais nu, et vous m'avez couvert ; j'étais malade, et vous m'avez visité ; j'étais captif, et vous êtes venu à moi. » *Matth.*, xxv, 34. Dans les béatitudes, jamais le Sauveur ne parle de ceux qui font des miracles, mais de ceux qui vivent selon la droiture.

9. Si maintenant cette grâce s'épanche avec moins d'abondance, nous ne saurions ni en souffrir, ni y trouver une excuse quand il faudra rendre compte de nos actes. Ce n'est point à cause de leurs miracles que nous donnons aux saints notre admiration, ces miracles étant exclusivement l'effet de la puissance du Seigneur ; mais à cause de leur conduite angélique, parce qu'elle est le résultat du concours simultané de leur zèle et de l'assistance divine. Ce n'est pas là ma doctrine, mais celle de ce grand imitateur du Christ. Ecrivant à ses disciples contre les faux apôtres, et voulant établir une ligne de démarcation entre le ministère légitime et le ministère illégitime, il la trouvait, non dans les miracles, mais dans les œuvres. « Sont-ils ministres du Christ, s'écrie-t-il ? Dussé-je passer pour un insensé, je le suis encore plus qu'eux. J'ai essuyé plus de fatigues, reçu plus de coups, enduré plus de prisons. Je me suis vu souvent près de la mort. J'ai reçu des Juifs jusqu'à cinq fois trente-neuf coups de fouet. J'ai été battu de verges par trois fois ; j'ai été lapidé une fois ; trois fois j'ai fait naufrage ; j'ai passé un jour et une nuit au sein de la mer ; fréquemment en péril dans les voyages, en péril sur les fleuves, en péril parmi les voleurs, en péril au milieu des miens, en péril au milieu des païens, en péril dans les villes, en péril dans les déserts, en péril sur la mer, en péril parmi les faux frères ; dans les travaux et les chagrins, dans les veilles, dans la faim, dans la soif, dans les jeûnes, dans le froid, dans la nudité. En outre, ma sollicitude pour toutes les Eglises, mon occupation de tous les jours. Qui est faible, sans que je sois faible avec lui ? Qui est scandalisé, sans que je brûle ? » *II Corinth.*, xi, 23, 29. Voilà les titres des apô-

tres à mon admiration. Quant à ceux qui, par une permission de la providence de Dieu, ont opéré des prodiges sans y joindre les œuvres, bien loin de mériter l'admiration, ils n'ont que l'ignominie en partage, selon ces paroles du Christ : « Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom ? N'avons-nous pas en votre nom chassé les démons ? N'avons-nous pas accompli en votre nom plusieurs prodiges ? Et je leur répondrai : Retirez-vous de moi, vous tous artisans d'iniquité. En vérité, je ne vous connais pas. » *Matth.*, vii, 22-23. Aussi avertissait-il ses disciples en ces termes : « Ne vous réjouissez pas de ce que les démons obéissent à votre voix ; mais bien parce que vos noms sont écrits dans le ciel. » *Luc*, x, 20. Une vie droite, quoique sans miracles opérés, n'en recevra pas pour cela une couronne moins resplendissante. Une vie d'iniquité, quoique signalée par des miracles, ne réussira pas davantage à se soustraire au châtement.

C'est donc là un langage superflu, et non-seulement superflu, mais dangereux et susceptible de favoriser les erreurs de bien des hérétiques. Si les saints n'étaient arrivés si haut que par la grâce du Christ et non par leur propre volonté, qu'est-ce qui empêcherait que tous les hommes s'élevassent à la même hauteur ? Que la grâce n'exigeât pas notre concours préalable, et elle se répandrait avec impétuosité dans toutes les âmes ; car Dieu ne fait pas acception de personne. Mais comme elle requiert probablement notre concours, de là vient qu'elle s'attache aux uns et demeure avec eux, tandis qu'elle s'envole loin des autres, et que pour d'autres elle ne les effleure même pas. Du reste, que Dieu ait accordé sa grâce au bienheureux Paul avant que celui-ci eût donné quelque preuve sublime de vertu, et après avoir sondé ses dispositions, ces paroles concernant l'apôtre l'indiquent : « Il est pour moi un vase d'élection, et je le destine à porter mon nom devant les nations, les rois et toute la race d'Israël. » *Act.*, ix, 15. Tel est le témoignage qu'a rendu, alors que la grâce n'était pas encore présente, celui qui sonde nos cœurs à tous. Prenons garde, en conséquence, mes bien-aimés, de ne pas nous séduire nous-mêmes, sous ce

prétexte que nous ne saurions devenir les égaux de Paul. Quant à la grâce et aux miracles qui ont caractérisé cet apôtre, il n'y aura pas d'autre Paul à l'avenir ; mais quant à la régularité de la conduite, tout fidèle peut être, s'il le veut, semblable à lui. Si personne ne l'est, c'est que personne ne veut l'être.

Je ne vois vraiment pas comment j'en suis venu à ce point d'aberration de rechercher de fidèles émules de Paul, lorsqu'il m'est impossible d'en découvrir à qui il soit permis d'assigner le troisième ou le quatrième rang après lui. Aussi faudrait-il prolonger nos gémissements, nos lamentations et nos larmes, non pas un seul jour, mais la vie entière ; avec de pareilles dispositions, il nous serait beaucoup plus facile désormais d'éviter le péché. Refusez-vous d'ajouter foi à mes paroles ? considérez les hommes que surprend quelque rude affliction, temporelle, cela vasans dire ; je ne parle pas des hommes qui vivent confondus dans la foule et au prix de bien des fatigues ; mais des hommes efféminés qui ne connaissent qu'une seule chose, la mollesse. Eh bien ces hommes livrés à l'intempérance, ces hommes esclaves de leur ventre, ces hommes qui prolongent leurs repas du matin jusqu'au soir, et leurs repas du soir jusqu'au milieu de la nuit ; ces hommes qui ravissent le bien d'autrui, qui n'épargnent ni la veuve, ni le faible, ni l'indigent, et qui montrent un cœur dur jusqu'à la cruauté ; ces hommes, s'ils viennent à être surpris par une de ces douleurs qui remuent et troublent l'âme jusque dans ses profondeurs, brisent avec ces convoitises immondes et prévaricatrices, et, embrassant les règles de la philosophie chrétienne, s'exercent généreusement à coucher sur la dure, aux veilles, aux austérités, à la patience, aux jeûnes, au silence, à la modestie, à l'humilité et aux œuvres de charité. Eux qui avaient accoutumé naguère de dépouiller le prochain de ses biens, renoncent avec bonheur en ce moment à leurs propres biens. Quelqu'un voudrait-il livrer aux flammes leur maison et tout ce qu'ils possèdent, ils n'en éprouveraient pas la plus légère émotion. J'en ai connu plusieurs moi-même qui, ayant perdu les objets de leurs affections les plus chères, ont

abandonné la ville et ses plaisirs pour fixer leur séjour à la campagne ; d'autres élevaient leur demeure auprès des tombeaux de leurs morts chéris, et y achevaient leur vie. Mais renvoyons ces exemples à un autre moment. Tant qu'ils sentent l'étreinte piquante de la douleur, ils ne font plus attention aux biens de cette vie : l'énergie insensée qu'ils déployaient à ramasser des trésors et à les conserver, à se frayer un chemin vers la puissance et à capter la faveur de la multitude, ils l'arrachent de leur âme et la laissent consumer comme l'herbe ou la fleur des champs, par les flammes dévorantes de l'affliction : telle est la sagesse à laquelle parvient leur âme, qu'ils ne souffrent plus même qu'on parle en leur présence des plaisirs de ce monde ; tout ce qui naguère était pour eux un objet de délices, ne réveille en eux que de l'aversion et une extrême amertume. Aucun de leurs serviteurs ni de leurs amis n'oserait les entretenir des affaires du siècle, même des plus pressantes : à ces entretiens ont succédé des entretiens sur la philosophie. A l'école de la douleur, l'âme est instruite, comme dans un lieu saint, du néant de la nature humaine, de la brièveté de la vie présente, de l'instabilité et de la corruptibilité des biens de ce monde, du masque trompeur des choses qui occupent la scène d'ici-bas. C'est alors que l'on méprise souverainement l'argent, que l'on étouffe la colère, que l'on dédaigne l'ambition ; ni la jalousie ne saisira, ni l'orgueil n'emportera celui que la douceur a brisé ; la concupiscence n'allumera pas en lui de criminelles ardeurs. Tout cela s'est enfui, et il ne lui reste qu'une seule pensée, celle qui retrace continuellement l'image de l'être adoré qu'il a perdu : c'est là sa nourriture, là sa boisson, là son sommeil, sa jouissance, son repos, sa plus grande consolation ; c'est là désormais sa gloire, ses richesses, sa puissance et ses plaisirs.

10. Ainsi devrions-nous pleurer sur notre salut compromis, pour ne dire rien de plus. C'est avec les élans d'un pareil désir, d'une ardeur pareille qu'il faudrait fixer là-dessus les yeux de notre âme ; tout devrait nous en rappeler le souvenir et l'image. Les hommes qui ont perdu leurs enfants ou leur épouse ne pensent qu'à une

chose, à reproduire les traits de ceux dont ils sont séparés : nous avons perdu le royaume des cieux, et nous songeons à tout excepté à ce que nous avons perdu. Parmi ces personnes aucune, fût-elle de sang royal, ne rougira de porter le deuil accoutumé : on la verra s'asseoir à terre, verser des larmes amères, prendre d'autres vêtements, et donner sans se contenir toutes les marques ordinaires d'une douleur de cette nature. Elle ne se préoccupera ni de l'éducation qu'elle a reçue, ni du maintien qu'elle peut avoir, ni des maladies qui sont quelquefois la conséquence de ces chagrins profonds ; elle supportera tout cela avec la plus grande facilité. Ces témoignages de douleur et d'autres encore plus vifs, on les remarquera, non-seulement chez des hommes, mais aussi chez des femmes, et même chez les plus faibles. Et cependant, quand nous avons à déplorer la perte de notre âme, et non de nos épouses ou de nos enfants, de notre âme à nous, dis-je, et non de l'âme d'un étranger, nous alléguons pour prétexte la faiblesse, de notre corps et nos habitudes délicates en fait de nourriture. Plût à Dieu que le mal s'arrêtât là ! car nous ne faisons même pas ce en quoi nous n'aurions nullement besoin de forces corporelles. Avons-nous vraiment besoin de forces corporelles, je vous le demande, pour avoir le cœur contrit, pour prier dans la sobriété et dans la vigilance, pour examiner nos péchés, pour nous débarrasser de toute enflure et de tout orgueil, pour former nos pensées à l'humilité ? Ces choses pourtant nous rendent le Seigneur propice et n'exigent pas beaucoup de peine ; notwithstanding, nous ne les faisons pas. La véritable affliction ne consiste pas exclusivement à se couvrir d'un sac, à s'enfermer dans une cellule, à s'asseoir dans l'obscurité, mais à ne perdre jamais de vue le souvenir de ses fautes, à interroger sa conscience sur ces points, à mesurer souvent la distance qui, dans le chemin où nous sommes, nous sépare du royaume de Dieu.

Et comment, me demanderez-vous, cela pourra-t-il se faire ? — De quelle manière, dites-vous ? Et en ayant l'enfer toujours présent à nos yeux, aussi bien que les anges chargés de rassembler de toutes les extrémités de la terre ceux qui sont

condamnés aux supplices éternels ; en considérant quel malheur ce serait pour nous, abstraction faite de l'enfer, d'être privés du royaume des cieux. Oui, alors même que nous ne serions pas menacés de ces flammes redoutables, alors même que des supplices sans fin ne nous seraient pas réservés, la perspective seule d'être éloignés de la société du Christ, si bon et si doux, du Christ qui s'est livré pour nous à la mort et qui a tout souffert afin de nous soustraire à ces peines et de nous réconcilier avec son Père, dont nos péchés nous avaient rendus les ennemis ; cette perspective, dis-je même dans le cas où nous ne serions pas privés des biens éternels et ineffables qui nous sont proposés, devrait être plus puissante que toute espèce de châtement, et suffire pour ranimer notre âme et l'arracher sans retour à l'engourdissement. Si, en parcourant l'histoire des cinq vierges que le défaut d'huile fit exclure de la chambre de l'époux, nous sommes aussi émus et aussi troublés qu'elles-mêmes de cette sentence ; si nous songeons après cela que notre torpeur attirera sur nous le même sort ; aurions-nous un cœur de pierre et serions-nous insensibles devant un exemple aussi frappant, au point de tomber dans une superbe indifférence ?

Il nous serait facile de poursuivre encore ce discours, mais comme en l'écrivant nous avons eu pour but de faire acte d'obéissance et pas autre chose, ces réflexions seront plus que suffisantes. Je sais d'ailleurs parfaitement que la vertu de composition a atteint chez vous la perfection ; je sais qu'il vous serait aisé de nous l'apprendre, même par votre silence, pourvu que nous consentions à partager quelque temps votre vie si pieuse, à contempler votre existence crucifiée. Si nos contemporains désirent se former à la composition, qu'ils se transportent auprès de vous ; pour nos descendants, qu'ils écoutent le récit de votre vie ; car je suis persuadé que ce récit serait particulièrement efficace. C'est pourquoi je vous supplie et je vous conjure de faire quelque chose pour nous en retour, et de nous accorder en récompense une part dans vos prières : que nous ne nous bornions pas à parler de la composition, que nous la montrions vivante dans nos œuvres. D'autant plus que la doctrine sans

les œuvres, loin de procurer quelque avantage, est un motif de châtement et de condamnation pour celui dont la conduite respire la négligence. « Ce n'est point celui qui me dira : Seigneur, Seigneur; mais celui qui joindra l'exemple au précepte qu'on appellera grand dans le royaume des cieux. » *Matth.*, v, 19.

A STÉLÉCHIUS

sur la Componction

SECOND DISCOURS

1. Et comment ce que vous ordonnez, ô homme de Dieu, pourrait-il se faire? Comment, vous si saint, ô Stéléchius, demandez-vous à une âme si froide et si faible de discourir sur la componction? Il faudrait, ce me semble, pour tenir un langage digne d'un pareil sujet, être embrasé plus que tout autre de cette ardeur, en sorte que nos paroles tombassent comme un fer brûlant sur les âmes des auditeurs. Pour nous, nous n'avons pas ce feu divin; tout ce qui est en nous n'est que cendre et que poussière. Où pourrions-nous, dites-le-moi, allumer cette flamme? car nous n'avons ni l'étincelle ni la matière convenable, le souffle propre à l'activer ne s'élève pas, et elle est bien profonde, l'obscurité que la multitude de nos péchés a répandue sur notre âme. Quant à moi, je l'ignore: c'est à vous, qui nous imposez cette tâche, de nous indiquer les moyens de l'accomplir et d'obtenir un résultat satisfaisant; notre langue est pour cela prête à vous accorder le concours dont elle est capable. Mais vous, de votre côté, priez celui qui guérit les cœurs brisés, qui relève le pauvre du sol où il gît, d'allumer en nous ce feu qui consume toutes les faiblesses humaines, qui nous soustrait à la léthargie, aux engourdissements, à la pesanteur de la chair, qui permet à l'âme de voler d'une aile rapide vers les cieux, et qui, des hauteurs de la voûte céleste comme d'un point culminant, déroule à nos regards le vain et trompeur spectacle de la vie présente. Quiconque est incapable de prendre cet essor et de s'asseoir en

ce lieu d'observation, celui-là ne saurait voir ni la terre, ni les choses de la terre, comme elles méritent d'être vues.

Bien des circonstances ici-bas, obscurcissant notre vue, étourdissant nos oreilles et enchaînant notre langue, il nous faut nous arracher à ce milieu de trouble et de fumée, et gagner cette solitude où règnent un calme pur et une sérénité parfaite, d'où le tumulte est à jamais exclu, où les regards sont inévitablement fixés sur Dieu, objet unique de nos désirs, où les oreilles n'ayant aucun trouble à redouter ne sont occupées qu'à écouter une symphonie spirituelle d'une ineffable harmonie. Ces suaves accords charment si puissamment l'âme qui les a une fois entendus, qu'elle ne saurait plus trouver de plaisir ni dans le boire, ni dans le manger, ni dans le sommeil, depuis qu'elle a savouré ces délicieuses mélodies. Aussi le bruit confus des affaires du siècle, les ennuis que suscitent les choses matérielles ne sauraient affaiblir la sonorité de ces chants. Les rugissements des tempêtes d'ici-bas ne retentissent pas jusqu'à ces hauteurs où habite l'âme. De même que les habitants de hautes montagnes ne voient et n'entendent aucune des choses qui se passent dans la ville, ou n'entendent tout au plus que des clameurs confuses et monotones pareilles au bourdonnement des guêpes; de même, les âmes qui, se détachant des choses du siècle, se sont envolées sur les hauteurs spirituelles de la philosophie, ne perçoivent plus ce qui se passe parmi nous. Tant que l'âme s'occupe des choses de la terre, le corps et les sens la chargent à l'envi de liens, et soulèvent autour d'elle en tous sens l'ouragan terrible des jouissances passagères. L'ouïe, la vue, le tact, l'odorat, la langue font pénétrer jusqu'à elle du dehors une infinité de maux. Mais dès qu'elle a gagné les sphères élevées, et qu'elle a consacré ses loisirs aux choses spirituelles, elle ferme par cela même tout accès aux images mauvaises. Ce n'est pas qu'elle annule l'action des sens; mais elle lui donne un but sublime. Telle qu'une maîtresse sévère et redoutée qui se proposant d'élaborer un de ces parfums précieux dont la préparation demande beaucoup de frais et de soins, anime l'ardeur de

ses servantes, les appelle auprès d'elle, ordonne à l'une de passer au crible les ingrédients qui ne sont pas encore élaborés, à l'autre de peser exactement, la balance à la main, la quantité qui doit y entrer pour ne pas altérer les proportions voulues, à une autre de faire cuire ceci, à une autre de broyer cela, à une autre d'opérer tel mélange, à une autre de prendre un vase d'albâtre, à une autre de prendre un vase différent, à une autre enfin de faire telle ou telle autre chose ; de telle manière que, occupant à la fois leur esprit et leurs mains, elle veille à ce que rien ne se gâte, et elle ne souffre pas que l'on aille dehors, ni que l'on porte ailleurs ses regards ; ainsi l'âme qui élabore le parfum précieux de la composition, rappelle à elle les sens, les ravit à toute oisiveté dangereuse. Lui arrive-t-il de s'appliquer à la méditation de la vertu et des choses de Dieu, elle prive les sens de toute leur énergie ; de crainte que, se répandant d'une manière superflue et intempestive, ils ne troublent le calme qui doit régner à l'intérieur. C'est pourquoi des sons viendraient-ils frapper les oreilles, un spectacle quelconque les regards, rien ne pénètre au dedans parce que l'âme absorbe en elle-même l'activité de chacun des sens. Que parlé-je de sons et de spectacles ? Bien des gens, en pareille situation, non-seulement ne s'aperçoivent pas de ce qui se passe sous leurs yeux, mais encore ne sentent pas les secousses qu'on leur donne. Telle est la puissance de l'âme qu'il nous est facile, si nous le voulons, tout en habitant sur la terre, de rester insensible à tout ce qui se voit à sa surface, comme si nous habitions dans le ciel.

2. C'est là qu'en était le bienheureux Paul. Au milieu des villes où il séjournait, il était aussi éloigné des choses de la terre que nous le sommes des cadavres des trépassés. Lorsqu'il disait : « Le monde est crucifié pour moi, » *Galat.*, vi, 14, il parlait de cette insensibilité ; encore ne se borne-t-il pas à ces paroles, et parle-t-il d'une insensibilité double en quelque façon. Ce n'est pas assez pour lui de dire : « Le monde est crucifié pour moi ; » au lieu de rentrer dans le silence, il poursuit et il ajoute : « Et moi je suis crucifié au monde. » Assurément il y a beaucoup de philo-

sophie à considérer le monde comme un cadavre ; mais il y en a plus encore à se considérer comme un cadavre pour le monde. Voici, du reste, la pensée de Paul dans toute sa clarté : il veut dire qu'il est non-seulement aussi étranger aux choses présentes que les vivants le sont à ceux qui sont morts, mais autant que les morts le sont vis à vis des morts eux-mêmes. Un homme plein de vie, quoique la vue d'un cadavre ne réveille en lui aucun désir, ne reste pas à ce spectacle complètement insensible : il admirera la beauté de ses traits, ou bien il lui paiera un tribut de compassion et de larmes ; disposition et sentiment qu'un mort ne saurait avoir pour un autre mort. C'est pour mettre en lumière cette idée que l'apôtre, après avoir dit : « Le monde est crucifié pour moi, » ajoute : « Et moi, je le suis au monde. » Voyez-vous combien il était élevé au-dessus de la terre ; et comment il avait su, tout en foulant ce sol grossier, se transporter au faite même des cieux ? N'allez pas me parler de la cime des montagnes, des forêts, des vallées, des solitudes désertes ; elles ne suffisent pas pour bannir de l'âme toute inquiétude ; il faut de plus cette flamme que le Christ alluma dans l'âme de Paul. Le bienheureux apôtre en augmente l'ardeur par la considération spirituelle ; et il monte si haut, que de la terre il parvint à atteindre le ciel même, puis une sphère supérieure, puis une sphère encore plus élevée. Il fut personnellement ravi presque au troisième ciel ; quant à son amour et à son dévouement pour le Christ, il s'éleva non point jusqu'au troisième ciel, mais au-dessus de tous les cieux. Paul était petit de stature, et de ce côté-là il n'avait sur nous aucun avantage ; mais par ses sentiments spirituels, il a laissé bien loin les hommes qui sont sur la terre. On pourrait sans crainte d'erreur employer au sujet de ce saint la comparaison suivante : Qu'on se représente un foyer dont la flamme envelopperait la surface de la terre entière, s'élèverait en hauteur au-dessus de la voûte céleste, franchirait l'espace qui se déroule après, soit qu'il consiste dans une atmosphère semblable à la nôtre, soit qu'il consiste en une chose différente, et remplit de feu cet intervalle des deux premiers cieux ; supposons que cette flamme n'arrête pas encore à ce point sa course ;

qu'elle atteigne le troisième ciel, qu'elle transforme tout cela en un immense bûcher, d'une largeur égale à celle de la terre, d'une hauteur égale à la distance qui nous sépare du troisième ciel, et on n'aura encore qu'une pâle image de l'amour de cet homme. Qu'il n'y ait dans ce langage rien d'hyperbolique, on s'en convaincra si l'on veut parcourir avec attention ce que nous avons écrit sur ce sujet à Démétrius.

Voilà comment il nous faut aimer le Christ; voilà comment il faut nous détacher des choses d'ici-bas. C'est parce que l'âme des saints prophètes était remplie de dispositions de cette nature qu'ils reçurent de nouveaux yeux. Ils se détachaient des choses présentes, et c'était là l'effet de leur zèle; mais ensuite leurs yeux s'ouvraient à une lumière nouvelle et contemplaient l'avenir; c'était là l'effet de la grâce divine. Ainsi, Elisée méprise les biens de ce monde, il porte son amour vers le céleste royaume, il considère avec dédain toutes les choses d'ici-bas, la royauté, la puissance, la gloire, les honneurs que dispense la multitude, et il voit ce que nul autre n'avait vu, une montagne couverte tout entière de chevaux de feu, de chars de feu et de soldats de feu. Quiconque accorde son admiration aux choses présentes ne saurait mériter d'être admis à la contemplation des choses à venir. Quiconque méprise les premières, ne voit en elles qu'une ombre et un songe, sera bientôt mis en possession de ces inestimables trésors spirituels. Nous ne montrons à nos enfants les richesses qui conviennent vraiment à des hommes que lorsqu'ils sont parvenus à l'âge viril et qu'ils méprisent toutes les bagatelles de l'enfance : tant qu'ils admirent ces bagatelles nous les jugeons incapables de posséder des biens sérieux. De même, une âme qui n'a point appris à dédaigner les choses de cette misérable vie ne saurait admirer les choses célestes; si elle admire celles-ci, elle ne pourra pas s'empêcher de dédaigner celles-là. Le bienheureux Paul le disait dans un passage qui, quoiqu'il se rapporte aux dogmes, s'applique avec non moins de vérité aux dons de la grâce et aux mœurs. « L'homme animal, dit-il, ne savait pas les choses qui viennent de l'Esprit de Dieu. » *I Corinth., II, 14.*

3. Comme je le disais donc, recherchons la solitude, non-seulement en tant qu'elle dépend des lieux, mais surtout en tant qu'elle dépend de la volonté, et que notre premier soin consiste à conduire notre âme dans des régions entièrement désertes. C'est en conséquence d'une disposition de cette nature que le bienheureux David, quoiqu'il habitât une ville, quoiqu'il gouvernât un royaume et qu'il fût environné de mille sollicitudes, soupirait après le Christ plus ardemment que ne le font les habitants des solitudes. Les larmes, les gémissements, les lamentations qu'il ne cessait d'exhaler soit le jour, soit la nuit, à peine un ou deux des fidèles qui aujourd'hui crucifient leur chair, les reproduisent-ils à nos yeux, si toutefois il en existe un seul. Il ne faut pas se contenter de regarder les signes de douleur que donnait David; mais nous devons examiner attentivement le personnage qui nous en offre le spectacle. Autre chose est de s'abaisser, de s'humilier et de se condamner à des austérités effrayantes lorsque l'on est revêtu d'une dignité des plus hautes, que l'on a tout le monde à ses ordres et que l'on ne relève de personne, ou d'agir de la même manière lorsqu'on ne jouit d'aucun de ces avantages. Il y a bien des choses qui sollicitent un prince à se relâcher et qui l'empêchent de mettre un frein à son âme. Les délices au milieu desquelles il vit, l'énerment et l'amollissent; la liberté dont il jouit sans mesure, le remplit d'orgueil et le porte à une arrogante fierté; l'amour de la gloire le consume aussi bien que l'amour charnel, lequel, après être né de l'indépendance, se développe sous l'influence de la mollesse. Ajoutez à cela que les soucis se précipitent de toutes parts sur lui comme de violents tourbillons, et jettent dans son cœur autant de trouble que les passions précédentes. Comment la componction ne viendrait-elle pas complètement se briser devant de si nombreux obstacles, surtout quand ce sentiment ne réussit pas aisément à prendre racine même dans une âme qui est en dehors de ces conditions? Le simple particulier, au contraire, à moins d'être tout à fait corrompu, est à l'abri de ces causes de désordre : aussi rencontre-t-il moins de difficultés à pénétrer son âme de com-

David aimait
ardemment
le Christ.

ponction que le prince au sein de la puissance, de la domination et de la grandeur. S'il est malaisé, ou, à parler plus exactement, impossible au feu et à l'eau de subsister ensemble, il n'est pas moins impossible, à mon sens, d'accorder la mollesse avec la componction : ce sont deux choses qui se repoussent et qui se détruisent l'une l'autre. La première engendre les larmes et la tempérance ; la seconde, le rire et la folie. La première munit l'âme d'ailes rapides ; la seconde la rend plus pesante que du plomb.

Mais je n'ai pas encore noté le point le plus important, à savoir, que David vivait à une époque où la régularité des mœurs n'était pas d'une obligation aussi impérieuse ; tandis que, dans le combat qu'il nous faut livrer, le rire nous expose au même châtement que toute autre prévarication, alors que l'on exalte de toutes parts à nos oreilles le mérite des gémissements et des larmes. Toutefois, le bienheureux David brisa toutes ces barrières et ouvrit son âme à la componction la plus vive, comme s'il eût été confondu dans la foule, comme s'il n'avait même pas entrevu en songe la splendeur de la royauté et le luxe des cours ; en sorte que, malgré la pourpre, le trône et le diadème, il témoigna une componction qui ne le cède en rien à la componction du fidèle dont la cendre, le sac, la solitude sont le partage. En effet, lorsque ce beau sentiment a pris une fois possession d'une âme, elle l'envahit avec autant de rapidité que le feu envahit les épines. Serions-nous en proie à une foule de maux, serions-nous chargés des liens de nombreux péchés, la componction eût-elle en outre à combattre la flamme ardente de nos passions et le fracas insupportable que soulèvent les choses du siècle, elle chasse en quelque sorte tous ses ennemis devant son fouet vengeur et les éloigne de notre âme. De même qu'une poudre légère ne saurait résister à l'action d'un vent impétueux ; ainsi, la multitude de nos passions, loin de résister au souffle impétueux de la componction, disparaît et s'évanouit plus rapidement que la poussière et la fumée. Si l'amour du corps asservit l'âme au point de la rendre incapable de s'occuper d'autre chose que de céder à l'attrait tyrannique de l'objet aimé, que ne fera pas

sur elle l'amour du Christ et la crainte d'en être séparé ? C'étaient ces deux sentiments qui agitaient le cœur du prophète, et qui le portaient à s'écrier : « Comme le cerf soupire après les sources des eaux, ainsi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu. — Mon âme, disait-il encore, est pour vous comme un sol desséché. — Mon âme s'est attachée à vous. — Seigneur, ne me reprenez pas dans votre colère, ne me châtiez pas dans votre fureur. » *Psalm.*, cXLII, 6 ; cXII, 8 ; VI, 2.

4. Que l'on ne vienne pas me représenter que David, dans ce dernier psaume, pleure son propre péché : cela n'est point vrai, et le titre de cette composition ne permet pas de le supposer. Si l'on ne pouvait montrer aucun titre désignant le sujet des psaumes, rien n'empêcherait d'assigner à celui dont il est question le sujet que l'on indique ; mais, comme le psaume consacré à exprimer le repentir du prophète, est ouvertement désigné, et que le sujet de celui-ci est tout différent, ne mettons pas, je vous en prie, le désordre dans les divines Ecritures, et ne déclarons pas nos raisonnements plus décisifs que les enseignements de l'Esprit saint. Quel est donc le titre du psaume cité ? *Du huitième jour*. Or quel est ce huitième jour, sinon le jour du Seigneur, ce jour terrible et remarquable, ce jour pareil à une ardente fournaise, ce jour qui fera trembler les puissances célestes elles-mêmes, car les vertus des cieux seront alors ébranlées, ce jour enfin où un fleuve de feu roulera ses flots devant les pas du monarque de l'univers ? *Psalm.*, VI, 4. Le psalmiste appelle ce jour-là le huitième par allusion à la transformation et au renouvellement qui doivent signaler la vie future. La vie présente est simplement une semaine : lorsqu'elle commence, c'est le premier jour ; lorsqu'elle finit, c'est le septième ; renfermée toujours dans le même cercle, elle part du même point et aboutit invariablement au même terme. Personne ne songerait à dire que le dimanche est le huitième jour, mais qu'il est le premier, la semaine ne dépassant pas dans son cours le nombre de sept journées. Quand cet ordre de choses aura cessé et aura été dissous, alors le huitième jour commencera son cours ; mais,

dans son cours, il ne reviendra point à son point de départ et il s'en éloignera indéfiniment.

Or tel était l'esprit de componction dont était animé le prophète que la pensée du jugement était sans cesse présente à ses yeux ; au milieu des serviteurs et de l'opulence dont il était environné, il méditait sans relâche sur ce jour auquel nous songeons à peine au fort des tribulations. C'est le souvenir constant des jugements du Seigneur qui lui a inspiré de composer ce psaume. Mais dans ce psaume, que dit-il ? « Seigneur, ne me reprenez pas dans votre colère, ne me châtiez pas dans votre fureur. » Par ces expressions de colère et de fureur, il indique le caractère redoutable des châtiments à venir, car il n'ignorait pas que Dieu est au-dessus de toute passion. Sa conscience pourtant lui rendait ce témoignage qu'il avait mérité, au lieu de châtiments, des honneurs et des couronnes. La foi par la vertu de laquelle il avait renversé la tour des étrangers, arrache le peuple juif des portes mêmes de la mort ; la honte avec laquelle il traita une, deux et plusieurs fois, son injuste ennemi, et le jugement que Dieu avait porté sur son compte, faisait ressortir suffisamment les mérites de ce grand homme et mieux que ses actes eux-mêmes. Si grande, si admirable que soit une action, on pourrait toujours la soupçonner entachée de quelque malice. Il est vrai que les œuvres de ce juste étaient pour la plupart à l'abri de tout soupçon. N'importe, dès lors que Dieu lui rend lui-même un témoignage favorable, ce jugement ne laisse plus subsister aucune ombre de doute ; s'il n'eût manifesté une vertu à toute épreuve, jamais ce prince n'eût vu le ciel lui-même faire son éloge. Que dit donc le Seigneur à son sujet ? « J'ai trouvé David fils de Jessé, homme selon mon cœur. » I *Reg.*, XIII, 14. Toutefois, après un pareil jugement, après tant de faits remarquables, David tient un langage qui conviendrait à des gens désespérés et sans crédit aucun auprès de Dieu, accomplissant de la sorte le précepte évangélique : « Lorsque vous aurez fait toutes ces choses, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles. » *Luc.*, XVII, 12. Que disait de plus ce malheureux publicain qui, couvert d'iniquités

sans nombre, n'osait lever ses regards vers le ciel, ni prolonger sa prière, ni se tenir auprès du pharisien ? Ce dernier l'insultait par ces paroles : « Je ne suis pas comme le reste des hommes, ravisseur, injuste, adultère, ni comme ce publicain. » *Luc.*, XVIII, 11. Le publicain supporta ce propos si dur comme s'il n'eût rien entendu, bien loin de s'en indigner, il honora un homme qui l'insultait avec tant de superbe, au point de s'estimer indigne de fouler la terre que foulait le pharisien. Il ouvrit la bouche, mais uniquement pour avouer ses péchés. C'est en se frappant violemment la poitrine qu'il pria Dieu de lui être propice. Qu'il agit ainsi, il n'y a rien en cela de surprenant ; le grand nombre de ses péchés l'obligeait bon gré mal gré à baisser les regards vers la terre. Mais qu'un juste, qu'un homme dont la conscience était pure, se condamne comme se condamnait le publicain, c'est là, certes, quelque chose d'étrange et le signe d'un cœur vraiment contrit. Quelle différence y a-t-il entre ces mots : « Soyez-moi propice, car je ne suis qu'un pécheur, » *Luc.*, XVIII, 13, et ceux-ci : « Seigneur ne me reprenez pas dans votre colère, et ne me châtiez pas dans votre fureur ? » *Psal.*, VI, 2. Ces derniers vont même plus loin que les premiers. Le publicain n'osait lever ses regards vers le ciel ; le juste faisait encore plus. L'un disait : « Soyez moi propice ; » l'autre n'osait même pas tenir ce langage. David ne se bornait pas à dire : « Ne me reprenez pas ; » il ajoutait : « dans votre colère. » Il ne disait pas simplement : « Ne me châtiez pas ; » il ajoutait : « dans votre fureur. » Il demandait non d'échapper au châtement, mais de le subir moins rigoureux ; de façon que l'humilité de son âme éclate de toutes parts, et en ce qu'il se juge digne de châtiments semblables, et en ce qu'il n'ose pas implorer de Dieu son pardon tout entier : conduite propre à ceux-là seulement qui ont attiré sur leur tête les sentiments les plus terribles, et qui se regardent avec conviction comme les plus pervers des hommes.

Chose encore plus frappante, ce saint roi suppliait le Seigneur de vouloir bien, dans sa miséricorde et dans sa clémence, ne pas le châtier trop rigoureusement, et d'avoir égard à sa fai-

blesse. « Ayez pitié de moi, ajoutait-il, parce que je suis faible. » *Psalm.*, vi, 3. Qu'est-ceci ? Quoi ! l'homme qui a mérité le témoignage que nous avons entendu tout à l'heure, l'homme qui n'a jamais oublié les jugements de Dieu : « Vos jugements, dit-il en termes formels, je ne les ai jamais oubliés, » *Psalm.*, cviii, 30 ; l'homme qui brille d'un plus vif éclat que le soleil, cet homme tient maintenant un pareil langage ! Oui ; et c'est là ce qui est admirable que, après tant d'actes remarquables de vertu, il n'ait jamais eu ni exprimé à ce propos aucun sentiment d'orgueil, et qu'il implore son salut de la clémence seule de Dieu. J'ai mérité, semble-t-il dire, un châtement inévitable et des supplices sans fin. Cependant, je demande à être soulagé des maux qui m'accablent et que je ne saurais plus supporter. Ainsi, les esclaves qui se sont rendus coupables de toute sorte de crimes, ne pouvant nier absolument leur culpabilité, implorent un adoucissement à leurs peines, parce que les tourments de la flagellation mettent leur courage à bout. Pour moi je croirais que le prophète fait encore allusion à une autre genre de faiblesse. Quelle est cette faiblesse d'un genre nouveau ? Celle qui naît de la tristesse et des lamentations. D'ordinaire, la douleur, quand elle devient excessive et qu'elle s'abat sur nous avec trop de violence, consume entièrement les forces de notre âme. C'est là ce que souffrait le juste David, comme l'indiquent et la sentence de condamnation qu'il porte contre lui-même, et l'absence chez lui de toute espérance salutaire, et la présence de sentiments d'un ordre tout à fait opposé. La suite du psaume le montre jusqu'à l'évidence. « Ayez pitié de moi, parce que je suis faible, dit le serviteur de Dieu. Guérissez-moi, Seigneur, car le trouble a gagné mes os, et mon âme est en proie à une agitation violente. » Et cela après avoir dit : « Seigneur ne me reprenez pas dans votre colère. » *Psalm.*, vi, 3. Si un homme dont la conscience était si pure demande à n'être pas soumis à un examen rigoureux, que devenir, nous que l'iniquité enveloppe de toutes parts, nous qui sommes si loin d'avoir autant de sujets de confiance, et qui n'avons jamais tenu l'ombre même d'un pareil langage ? Pourquoi donc une

confession de cette nature dans la bouche de ce bienheureux ? C'est qu'il avait appris que personne ne sera justifié devant Dieu, et que le juste à peine sera sauvé. Voilà pourquoi il prie tantôt en ces termes-ci : « N'entrez pas en jugement avec votre serviteur, » *Psalm.*, cxlii, 2 ; tantôt en ces termes-là : « Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que je suis faible. »

5. C'est, en effet, une chose digne de considération que le silence persévérant du roi-prophète sur ses propres mérites, et son habitude de mettre dans la miséricorde de Dieu ses espérances de salut. Voilà le signe d'un cœur vraiment contrit, d'un esprit vraiment humilié ; voilà ce qui le portait, malgré ses vertus, à trembler et à craindre plus que les pécheurs. Voulez-vous une preuve de cette frayeur et de cette crainte, écoutez ses propres paroles : « Si vous avez égard à nos iniquités, Seigneur ; Seigneur, qui subsistera devant vous ? » *Psalm.* cxxix, 3, Il savait, le saint roi, et il savait à n'en pas douter, que nous avons contracté envers Dieu des dettes nombreuses, et que les fautes les plus légères méritent de graves châtements. Il savait, par intuition de l'avenir, les lois que le Christ promulguerait durant son séjour parmi les hommes. Non-seulement l'homicide, mais les outrages, les injures, les pensées mauvaises, le rire, les propos inutiles, les bouffonneries, et d'autres choses plus futiles encore étaient à ses yeux autant de fautes qu'attendait un châtement redoutable. Aussi Paul, quoiqu'il ne se sentit coupable en aucune façon, disait-il : « Ma conscience ne me reproche rien ; mais je ne suis pas néanmoins justifié. » I *Corinth.*, iv, 4. Pourquoi cela ? Parce que, encore qu'il n'eût pas fait de mal, et il n'en avait pas commis, il n'estimait pas avoir honoré Dieu selon la mesure convenable. Oui, quand même nous endurerions mille morts, quand même nous déploierions une vertu sans tache, l'honneur que nous rendrions au Seigneur serait encore bien loin de celui que nous en avons reçu. Voyez en effet : il n'avait aucunement besoin de nous, il se suffisait pleinement à lui-même, et nonobstant il nous appelle du néant à l'être, il nous inspire une âme qui n'a rien de commun avec les autres créatures terrestres, il

plante le paradis, il étend les cieux, il affermit la terre sous nos pas, il allume des flambeaux magnifiques, il donne pour ornements à la terre les lacs, les sources, les fleuves, les arbres et les fleurs ; il parsème sur le firmament le chœur varié des astres, il rend la nuit non moins utile que le jour par le sommeil réparateur et les forces qu'elle nous dispense. Le sommeil, en effet, contribue autant que la nourriture à soutenir le corps, et en voici la preuve : on verra souvent des hommes supporter durant plusieurs jours consécutifs la privation de nourriture, tandis qu'il n'est pas possible de vivre quelques jours privé de sommeil. C'est encore le sommeil qui, rafraîchissant et dissipant la chaleur accablante que nous causent durant le jour soit les rayons du soleil, soit nos travaux accoutumés, nous permet de nous remettre le lendemain au travail, frais et dispos. Dans la saison de l'hiver, la nuit fournissant une plus longue carrière, nous oblige à rester dans nos demeures et nous procure par cela même un plus doux repos et de plus douces jouissances. Ce n'est point au hasard et sans but que ce temps est celui des ténèbres, c'est afin de ménager à notre repos plus de calme. De même qu'une tendre mère, pour assoupir et endormir son enfant à la mamelle, l'entoure de ses bras et voile ses yeux avec un pan de son vêtement ; ainsi Dieu déploie les ténèbres comme un voile sur la terre pour que les hommes se reposent de leurs fatigues. S'il n'en était pas ainsi, la passion des affaires, l'amour exagéré de l'argent, des labeurs sans fin absorberaient tous nos instants. L'ordre présent des choses, au contraire, nous oblige à nous délasser malgré nous de nos sueurs, délasserment qui non-seulement concerne le corps, mais dont l'âme elle-même profite. Que dire du calme et de la tranquillité qui règnent durant ces heures, du silence qui se répand en tous lieux ? Nulle part de fracas, nulle part ces clameurs qui retentissent pendant le jour, les uns gémissant sur leur pauvreté, les autres se récriant contre certaines injustices, d'autres déplorant leurs maladies et leurs infirmités corporelles, ceux-ci se lamentant sur la mort de leurs proches, ceux-là sur les biens qu'ils ont perdus, ceux-là enfin sur telle

ou telle autre misère humaine, car le nombre en est bien grand. C'est à cette tourmente, si je puis m'exprimer ainsi, que la nuit arrache les hommes pour les faire jouir du calme de son port. Tels sont les avantages que la nuit nous procure : nous connaissons tous ceux que nous procure le jour.

Que dire ensuite des facilités qui nous ont été octroyées en vue de nos relations mutuelles ? De crainte que la longueur des voyages ne devint un obstacle insurmontable aux rapports des hommes entre eux, Dieu, en nous donnant la mer, nous a tracé une route qui nous conduit par la voie la plus courte aux divers points de la terre entière. Ainsi ce globe devenant pour nous une seule et même demeure, il nous est aisé d'aller les uns vers les autres, de nous communiquer réciproquement les avantages dont nous jouissons : en sorte que, tout en n'occupant qu'une petite partie de ce globe, l'homme, en seigneur véritable de toute la terre, jouit de tous les biens qu'elle dispense. Tels les convives assis à une table opulente, en même temps qu'ils présentent aux convives éloignés les mets placés devant eux, n'ont en retour qu'à leur tendre la main pour en recevoir les mets dont ils sont éloignés. Si l'on entreprenait d'exposer dans un discours toutes les autres merveilles, on s'engagerait dans une voie sans limites, et on ne parviendrait même pas à en parcourir une petite partie. Comment y parvenir, vous qui n'êtes qu'un homme et qui essayez cependant de mesurer la sagesse insondable de Dieu ? Considérez en effet la diversité des arbres, les uns produisant des fruits, les autres n'en produisant pas, les uns venant dans les déserts, les autres dans les champs cultivés ou sur les montagnes. Remarquez la variété que vous offrent les semences, les plantes, les animaux terrestres, les animaux amphibies et les animaux aquatiques. Songez en outre que toutes ces choses visibles ont été créées pour nous : le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils renferment. Semblable à un prince qui se serait préparé un splendide palais étincelant d'or, éblouissant de l'éclat des pierreries, ainsi le Seigneur disposa le monde avant d'en conférer à l'homme la jouissance et la royauté. Chose beaucoup plus admirable, il n'employa pas les pierres

pour former le toit de cet édifice, mais une matière bien différente et bien plus précieuse; il ne l'éclaira pas au moyen d'une lampe d'or, mais il ordonna aux flambeaux qu'il avait placés au-dessus de l'édifice d'en parcourir la voûte, disposition non-seulement d'une utilité frappante, mais encore de nature à nous causer les plus vives jouissances. Quant au pavé de cette demeure, il en fit une table splendide. Voilà ce qu'a fait le Seigneur pour une créature qui n'avait produit aucun acte de vertu. Après tant de bienfaits, l'homme s'étant néanmoins rendu coupable d'ingratitude envers son bienfaiteur, celui-ci ne le dépouilla pas entièrement de tout honneur, il se contenta de le chasser du paradis, l'empêchant ainsi par ce châtement de pousser plus loin son ingratitude, et de tomber encore dans un plus profond abîme.

Frappé de ces raisons et de bien d'autres encore que lui suggérait le divin esprit dont il était animé; considérant en outre les merveilles du commencement, et celles de chaque jour, et celles qui se rapportaient aux individus, et celles qui regardaient le genre humain tout entier, et les merveilles manifestes, et les merveilles cachées, qui l'emportent de beaucoup en nombre sur les autres; de plus, envisageant l'incarnation du fils unique de Dieu, les biens à venir, et l'ordre universel des choses; recueillant de toutes parts et examinant par la pensée les témoignages de la charité ineffable du Seigneur, l'Apôtre, comme s'il eût été précipité dans un immense océan, jugea ainsi des grandes et multiples obligations qui pesaient sur lui, obligations si grandes qu'il n'en accomplissait même pas une petite partie. De là son langage; de là le soin scrupuleux avec lequel il recherchait ses fautes les plus légères, et l'oubli auquel il condamnait ses bonnes actions. Telle n'est pas notre conduite à nous qui, loin de tenir compte de nos prévarications, graves et nombreuses d'ailleurs, n'en conservons même pas le souvenir; qu'il nous arrive, au contraire, de faire un peu de bien, et nous voilà qui le publions en tous sens, et qui nous glorifions et nous vantons jusqu'à ce que nous ayons perdu entièrement par notre jactance le léger mérite de notre bonne œuvre. Aussi David, pénétré de

ces vérités, s'écriait-il: « Qu'est-ce que l'homme, pour que vous vous souveniez de lui? » *Psalm.* VIII, 5. Voici comment il flétrissait notre ingratitude: « L'homme, lorsqu'il était environné d'honneur, ne l'a pas compris: il s'est abaissé jusqu'aux animaux les plus stupides, et il est devenu leur pareil. » *Psalm.* XLVIII, 13.

6. C'est le propre d'un serviteur reconnaissant de regarder comme conférés à lui-même les bienfaits conférés à la communauté dont il est membre, et de montrer par ses constantes préoccupations la gratitude à laquelle il se croit en conséquence obligé. Ainsi faisait Paul, car il est beau de le rappeler, quand il disait que le Seigneur était mort pour lui: « Si je vis maintenant dans cette chair, disait-il, je vis dans la foi du Fils de Dieu qui m'a aimé et qui s'est livré pour moi. » *Galat.*, II, 20. Il s'exprimait de la sorte, non certes pour restreindre le bienfait du Christ, mais pour témoigner de la reconnaissance sans limites à laquelle il s'estimait obligé, et pour inspirer à chacun des fidèles les mêmes sentiments. En supposant même que le Christ fût venu pour un seul homme, sa miséricorde, au lieu d'être amoindrie, n'en paraîtrait que plus grande. Comment cela? Parce qu'il eût déployé au sujet de ce seul homme la même sollicitude que le pasteur à la recherche de cette brebis perdue qui lui causait tant de regrets, qui lui arrachait tant de gémissements. Si les personnes qui, ayant emprunté de l'argent, sont impuissantes à le rendre, dans l'abîme de dettes où elles sont plongées, ne peuvent plus ni manger, ni dormir, à cause des soucis qui les dévorent, le juste qui se voit impuissant à payer, non une dette pécuniaire, mais une dette morale qu'éprouvera-t-il? Que nos dispositions sont différentes? Avons-nous payé une mince part de nos dettes, nous agissons comme si nous les avions payées toutes sans exception, ou plutôt comme si nous les avions payées avec surabondance. Cette mince part, encore ne la payons-nous pas avec la générosité qui convient à des hommes libres; nous commençons par rechercher si une récompense nous attend, si elle est magnifique, s'il nous sera tenu compte de nos bonnes actions; en un mot, nous tenons des pro-

pos d'esclaves et de mercenaires. Que dites-vous donc, malheureux et pusillanime que vous êtes? Une œuvre agréable à Dieu vous est proposée, et vous vous arrêtez à vous préoccuper de la récompense! Est-ce que, quand même après avoir accompli cette œuvre, vous devriez tomber dans l'enfer, il vous faudrait pour cela revenir en arrière; ne faudrait-il pas, au contraire, mettre la main à cette action louable avec le plus vif empressement? Vous faites une des choses que le Seigneur aime, et vous réclamez une autre récompense? Sans doute vous ignorez quelle précieuse chose c'est de plaire à Dieu; car si vous le saviez, vous mettriez cette récompense au-dessus de toutes les autres. N'avez-vous donc pas appris que vous serez d'autant mieux récompensé que vous ferez le bien en dehors de tout espoir de récompense? Et, parmi les hommes, ne voyez-vous pas la considération la plus grande entourer ceux qui cherchent à se rendre agréables à leurs semblables dans les vues les plus désintéressées, et qui en cela cherchent plutôt le plaisir d'autrui que leur honneur personnel? Et quand les hommes se conduisent avec tant de noblesse à l'égard de leurs frères, vous que Dieu a comblé de tant de bienfaits, vous qui en attendez de si grands biens, avant de mettre la main à l'œuvre en des choses qui se rapportent à votre salut, vous vous mettriez en souci de la récompense!

De là notre froideur glaciale, nos misérables sentiments qui nous rendent incapables de toute action généreuse; de là notre impuissance à faire régner la componction en nos cœurs, et à recueillir un instant notre âme. Nous ne nous rendons point à nous-mêmes un compte exact de nos péchés; nous ne considérons pas les bienfaits du Seigneur; nous ne portons pas les yeux sur les magnifiques exemples de vertu qui nous sont donnés. Aussi oublions-nous la pratique du bien, soit que nous n'acceptons pas la prospérité avec la modération convenable, soit que ce titre de pécheurs que nous revendiquons sans cesse, nous ne le revendiquons pas avec sincérité. En voici du reste une preuve: dès que ce titre nous est appliqué par nos semblables, nous nous emportons, nous devenons furieux et nous crions à l'outrage. Tel est l'empire de l'hypocrisie sur

tous nos actes; car nous sommes bien éloignés du publicain qui, tandis qu'on lui reproche le grand nombre de ses prévarications, endure patiemment cette injure, et recueille le bénéfice de sa conduite: il descendit en effet justifié, ce qui ne fut pas le sort du pharisien. *Luc.*, XVIII, 14. Pour nous, nous ignorons ce qu'est une confession véritable, malgré les fautes dont nous sommes couverts. Il ne nous faudrait pas seulement la conviction que nous avons commis des péchés innombrables; il faudrait de plus que tous nos péchés, grands ou petits, fussent gravés dans nos cœurs comme dans un livre, et nous devrions les pleurer comme si nous venions de les commettre. Rien de plus propre à rabaisser notre orgueil que de nous souvenir sans relâche de nos prévarications. Le souvenir de ses fautes est une chose si avantageuse que le bienheureux Paul ne cesse de revenir sur ses crimes d'autrefois, bien que déjà effacés. Il s'était purifié de toutes ses souillures précédentes par le baptême, il avait mené ensuite une vie pure, si pure que sa conscience ne lui reprochait rien et qu'il n'avait à gémir sur aucune prévarication; et néanmoins il évoquait la mémoire de celles qu'il avait commises avant le baptême, et qui lui avaient été remises. « Le Christ Jésus, disait-il, est venu dans le monde sauver les pécheurs, dont je suis le premier, » *Timoth.*, I, 15. « Il m'a réputé fidèle, ajoutait-il, en me confiant ce ministère, à moi qui étais autrefois blasphémateur, persécuteur, calomniateur. — Je persécutais l'Église de Dieu, et je la ravageais au delà de toute mesure. — Je ne suis pas digne, concluait-il, d'être appelé apôtre. » I *Timoth.*, I, 12-13; — *Galat.*, I, 13; — I *Corinth.*, xv, 9. Ainsi, quoique le Seigneur nous ait pardonné gratuitement les fautes passées, néanmoins le souvenir de ces fautes est particulièrement propre à ranimer notre cœur et à lui inspirer un ardent amour de Dieu. Le divin Maître demandant à Simon lequel des deux débiteurs aimait le plus son créancier, et Simon ayant répondu: « Celui-là, ce me semble, qui a reçu davantage, » le Sauveur lui dit: « Vous avez sagement jugé. » *Luc.*, VII, 43.

7. Quand nous repasserons dans notre esprit

la foule de nos fautes passées, alors nous connaissons l'abondance de la grâce divine, alors nous abaissons nos regards vers la terre, alors nous reviendrons à de meilleurs desseins. Plus nos prévarications auront été grandes, plus grande sera aussi notre confusion. Ainsi donc, Paul se souvenait de ses fautes d'autrefois; et nous, au contraire, nous ne voulons même pas nous souvenir des fautes que nous avons commises après le baptême, des fautes qui nous exposent à un imminent danger, dont il nous sera demandé un compte rigoureux. Notre pensée rencontrerait-elle par hasard une de ces fautes-là, nous nous en détournons sur-le-champ, et nous ne souffrons pas que notre âme soit assombrie un seul instant par ce souvenir. Et pourtant, des maux incalculables sont la conséquence de cette condescendance excessive. Un tel soin d'éviter la douleur, une telle mollesse nous réduisent à l'impuissance de confesser même nos péchés passés; et comment le pourrions-nous, quand nous n'en admettons même pas le souvenir, et quand nous nous préparons pour l'avenir des chutes si faciles? C'est déjà bienheureux pour nous, lorsque nous avons ce souvenir présent continuellement à nos yeux, et que la crainte tient notre âme en éveil, de parvenir à l'arracher à la torpeur et à la négligence. Mais si vous enlevez ce frein, qui la retiendra ensuite sur la pente des précipices avec lesquels elle se joue, et qui l'empêchera de rouler dans le gouffre de la perdition?

C'est pour cela que le juste dont nous parlions se représentait les châtimens à venir; c'est pour cela qu'il se livrait à des pleurs et à des gémissements sans mesure. Aux grands cœurs comme les vôtres, il suffit pour être remplis de compunction, de songer aux bienfaits du Seigneur, et, oubliant vos actions vertueuses, de rechercher avec la plus scrupuleuse attention si quelque faute légère ne vous serait point échappée; de considérer les personnages illustres qui ont plu particulièrement au Seigneur; de réfléchir, après toutes ces choses, à l'incertitude de l'avenir, et à la facilité avec laquelle la nature humaine se laisse aller au péché. Paul sentait bien cette faiblesse lorsqu'il s'écriait; « Je crains,

après avoir prêché aux autres, d'être ensuite moi-même réprouvé. Que celui qui est debout, disait-il encore, prenne bien garde de ne pas tomber. » *I Corinth.*, ix, 27; *ibid.*, x, 12. Telles étaient aussi les pensées que David agitait en son âme. Il songeait aux bienfaits divins, car il disait; « Qu'est-ce que l'homme pour que vous daigniez vous souvenir de lui; et le fils de l'homme, qu'est-il, pour que vous daigniez le visiter? Vous l'avez abaissé un peu au-dessous des anges; vous l'avez couronné de gloire et d'honneur. » *Psalm.*, viii, 5, 7. Il avait si bien oublié ses propres vertus qu'après avoir donné des exemples de la plus parfaite sagesse, il disait: « Qui suis-je mon Seigneur et mon Dieu, et quelle est la maison de mon père pour que vous m'avez aimé à ce point? Cela a semblé même peu de chose en votre présence, ô mon Seigneur; et vous avez assuré l'avenir à la maison de votre serviteur. Telle est la loi de l'homme à vos yeux, ô mon Seigneur et mon Dieu. Que pourrait ensuite David vous dire davantage? » *II Reg.*, vii, 18-20. La pensée continuelle de la vertu de ses ancêtres, le portait à croire qu'il n'était rien en comparaison de leur mérite. Effectivement, après avoir dit à leur sujet: « En vous ont espéré nos pères, » il ajoute: « Mais pour moi, je ne suis qu'un ver et non pas un homme. » *Psalm.*, xxi, 6. L'incertitude de l'avenir l'avait si profondément frappé qu'elle lui arrachait ces paroles: « Illuminez mes yeux, afin que je ne m'endorme pas dans le sommeil de la mort. » *Psalm.*, xii, 4. Il s'estimait coupable de tant de péchés qu'il parlait en ces termes: « Soyez propice à mes péchés, car ils sont bien nombreux. » *Psalm.*, xxiv, 11.

Aux grands cœurs comme les vôtres ces moyens-là suffisent, je le répète. Pour nous, après avoir employé ces remèdes, nous restons encore courbés, sous un joug bien accablant et dont la honte devrait bannir de nos âmes tout orgueil et toute suffisance. Ce joug, quel est-il donc? La multitude de nos fautes, notre mauvaise conscience: dès qu'elle nous domine, elle ne nous permet pas de gagner, quand nous le voulons, les régions élevées. Aussi, je vous prie et je vous conjure, au nom du crédit que vos

bonnes œuvres vous ont acquis auprès du Seigneur, de nous tendre constamment une main secourable, afin que nous puissions pleurer comme il convient les crimes sans nombre dont nous sommes accablés; qu'après les avoir pleurés de la sorte, nous entrons dans une voie qui nous conduise au ciel et nous fasse éviter cet enfer où l'aveu des fautes n'est plus possible, et où nous souffririons les supplices des réprouvés, sans espoir d'en être jamais délivrés. Tant que nous

resterons sur cette terre, nous pourrons recevoir les plus grands services, et vous pourrez nous accorder les plus grands bienfaits. Mais si nous arrivions là où ni un ami, ni un frère, ni un père ne sauraient nous assister et nous soulager dans nos tourments, il ne nous resterait plus qu'à subir une éternelle sentence dans la misère la plus affreuse, dans de profondes ténèbres, sans une lueur d'espérance, et à servir d'aliment impérissable à d'inexorables flammes.



EXHORTATIONS

A STAGIRIUS L'ASCÈTE

TOURMENTÉ PAR LE DÉMON

A V A N T - P R O P O S

Chrysostome, dit Socrate, VI, 3, était diacre lorsqu'il composa les discours suivants, c'est-à-dire, après que la maladie l'eût contraint de quitter la solitude et les montagnes pour retourner à la ville, en l'année 380, comme on le montrera avec de plus grands détails dans la vie du saint docteur. Nous remarquerons ici que Henri Valois, traducteur de Socrate, a commis l'erreur de rendre le titre πρὸς Σταγείριον, par ces mots, *contre Stagirius*. Quoique Socrate se trompe souvent de date en ce qui concerne saint Chrysostome, dans ce cas-ci pourtant, dès le seuil de l'ouvrage, le saint docteur semble lui donner raison. « Nous eussions bien voulu, dit-il, être en ce moment à vos côtés, entrer en participation de vos épreuves, vous venir en aide, soit par nos actes, soit par nos conseils, et alléger par toutes sortes de témoignages d'intérêt, dans la mesure de notre pouvoir, le fardeau de votre douleur. Mais puisque notre mauvaise santé et le mal violent que nous éprouvons à la tête nous ont forcé de rester à la maison, οἴκοι μένειν κατηνάγκασαν, et nous ont interdit un ministère aussi profitable, nous ne nous dispenserons pas néanmoins de faire, dans la limite de nos ressources, ce qui nous est possible pour votre consolation et pour notre propre avantage. » C'est dans ces termes qu'il parle à Stagirius, lequel se trouvait alors à Antioche. En disant que la maladie le forçait de rester chez lui et l'empêchait d'aller voir Stagirius, il donne à entendre qu'ils habitaient l'un et l'autre la même ville; car, s'il eût habité alors la solitude et les montagnes, il ne se fût point, ce semble, exprimé de la sorte. A adopter cette opinion, saint Chrysostome aurait écrit ces discours en l'année 380 ou 381, après que la maladie où le conduisit la vie austère qu'il avait menée deux ans dans une caverne, l'eût obligé de revenir à la ville. Or il y revint vers la fin de l'an 380, et c'est peu après qu'il fut ordonné diacre par Méléce.

Tillemont s'éleva contre ce sentiment, et il conclut des paroles mêmes de Chrysostome qu'il a dû composer cet ouvrage avant de quitter la solitude. Voici les paroles sur lesquelles il s'appuie : « J'apprends les remarquables progrès que vous faites tous les jours dans la piété. — J'entends les personnes qui viennent de là-bas raconter que vous passez votre temps dans la prière et dans les larmes. — Bien des gens même, pendant qu'on racontait ici votre genre de vie, ne pouvaient contenir leur émotion. » Ces paroles, dit Tillemont, ne sont pas d'un homme qui habiterait la même ville. De là il infère que Stagirius était bien à Antioche, mais que Chrysostome était encore dans sa retraite des montagnes, d'où les infirmités corporelles qui survinrent le forcèrent peu après de sortir pour retourner à la ville.

Cette argumentation ne nous paraît pas tellement convaincante que nous renoncions au premier sentiment. Les textes qu'on invoque peuvent s'appliquer parfaitement à deux hommes vivant dans la même ville, surtout dans une ville aussi étendue que l'était Antioche avec ses faubourgs. Ajoutons que durant les deux dernières années de sa retraite, à savoir en 379 et 380, années dans lesquelles, selon Tillemont, Chrysostome aurait écrit les discours suivants, celui-ci vécut seul dans une caverne pendant *trois fois huit mois*, comme dit Pallade, au bout desquels sa mauvaise santé le contraignit de quitter sa caverne pour revenir à la ville vers la fin de 380. Or eût-il pu écrire de cette caverne où il vivait seul, que la maladie le retenait dans sa maison, οἶκος, et l'empêchait de se rendre auprès de Stagirus? Et, dans cette caverne où il s'était renfermé, pouvait-il recevoir ses nombreux visiteurs dont parlent les passages cités par Tillemont? Ce sont là précisément autant de motifs qui me déterminent à préférer l'opinion de Socrate et à rapporter la composition de cet ouvrage à l'année 384, au commencement de laquelle Chrysostome fut, selon nous, ordonné diacre par Méléce. Voilà pour l'époque où cet ouvrage a été composé, et voici quel en est le sujet.

Stagirus, issu d'une noble famille, et dès son enfance élevé dans la foi chrétienne, avait commencé par aimer les choses de la terre; mais peu après il renonça aux biens et aux plaisirs du monde pour embrasser, quoique son père s'y opposât, la vie monastique. Dès le principe, il ne déploya pas dans les exercices ascétiques la diligence désirable; il les faisait sans ferveur, par manière d'acquit; et, plein encore de la fierté de sa race, il ne souffrait qu'avec peine les avertissements. Dieu ne voulut pas qu'après avoir consommé de si grands sacrifices, Stagirus n'en recueillît qu'une légère récompense. Il permit donc au démon de le saisir et de le tourmenter; ces tourments furent si fréquents et si cruels que Stagirus était maintes fois tenté de se livrer au désespoir et de se donner la mort. De là une tristesse et une douleur profondes. On essaie de toutes les voies propres à fléchir le Seigneur; aucune ne réussit. On recourt aux prières des saints, et ces prières ne mettent point fin à ces tourments. Cependant ces épreuves amenèrent un bon résultat. Stagirus qui jusque-là avait montré de la négligence, accomplit avec plus de ferveur ses pratiques de piété. Chrysostome son ami fut invité à le consoler dans une si rude épreuve: la maladie qui l'affligeait ne lui permettant pas de quitter sa maison, il lui envoya les discours suivants, bien propres à soulager une telle peine. Il y prouve par l'exemple des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament que Dieu n'envoie à ses plus chers serviteurs des maux aussi rudes que pour leur donner des récompenses plus belles et de plus brillantes couronnes. L'âme que le malheur visite, dit-il, s'attache à Dieu et aux choses divines avec plus d'ardeur; elle efface ainsi plus rapidement les fautes et les souillures de sa vie. Une preuve de cette vérité était l'exemple de Stagirus lui-même, qui, s'étant dépouillé de sa négligence, de sa torpeur et de sa fierté, brillait déjà au premier rang parmi les plus fervents soldats du Christ. Ces considérations sont développées par saint Chrysostome avec l'abondance et le pathétique propres à son génie: Quiconque les lira y trouvera, s'il souffre, un infallible soulagement.

PREMIÈRE EXHORTATION

A STAGIRIUS

tourmenté par le démon

1. Nous eussions bien voulu, ô très-cher Stagirus, être en ce moment à vos côtés, entrer en participation de vos épreuves, vous venir en aide soit par nos actes, soit par nos conseils, et alléger par toute sorte de témoignages d'intérêt, dans la mesure de notre pouvoir, le fardeau de votre douleur. Mais puisque notre mauvaise santé et le mal violent que nous éprouvons à la tête, nous ont forcé de rester à la maison et nous ont interdit un ministère aussi profitable, nous ne nous dispenserons pas cependant de faire, dans la limite de nos ressources, ce qui nous est possible pour votre consolation et pour notre propre avantage. Peut-être que vous n'en serez que mieux préparé à supporter vos épreuves présentes. Que si nous ne recueillions aucun résultat de ce genre, la pensée du moins de n'avoir rien omis de ce qui dépendait de nous sera pour notre cœur une consolation dans l'avenir. Celui qui a fait tout ce qui était en son pouvoir, qui a eu recours à tous les moyens qu'il jugeait capables de briser le joug des tribulations qui l'accablent, n'eût-il avancé en rien, a toujours imposé silence à la voix des remords, et, déchargé du poids de toute accusation, il n'a plus qu'à porter celui de la tristesse. Si j'étais de ces hommes qui sont en grande estime et qui ont un grand crédit auprès de Dieu, je n'eusse point cessé de prier et de supplier pour une tête qui m'est si chère; mais la multitude de mes fautes ne me permettant pas une telle autorité et une telle confiance, j'essaierai de vous apporter les consolations dont les paroles sont susceptibles. Quoique dans les maladies corporelles, ce soit la part du médecin de calmer les souffrances et d'éteindre le mal, il n'est pas défendu cependant à ceux des esclaves qui servent le malade de lui adresser quelques mots d'encouragement. Au contraire, ils usent d'autant plus de ce privilège

qu'ils portent plus d'affection à leurs maîtres. Si parmi nos paroles il en est quelqu'une qui puisse calmer votre immense douleur, nos désirs auront été réalisés. Mais si nous ne parvenons pas à trouver ce langage, il daignera du moins agréer notre bon vouloir. Celui qui, par la bouche du bienheureux Paul, nous a ordonné de pleurer avec ceux qui pleurent, et de condescendre aux maux des petits. *Roman.*, XII, 15.

A ce qu'il semble, l'unique cause de votre tristesse est la fureur de l'esprit du mal; mais c'est là une racine de laquelle on aperçoit sur-le-champ jaillir de nombreux et déplorables rejetons. Je ne parle pas en ce moment-ci d'après moi-même, mais d'après les plaintes que je vous ai ouï exprimer quand vous étiez avec nous. En premier lieu, disiez-vous, vous n'avez rien souffert de pareil durant le temps que vous avez passé dans le siècle : c'est quand vous vous êtes crucifié au monde que vous avez ressenti les atteintes du mal, chose bien capable de précipiter dans le trouble et dans le désespoir. En second lieu, les personnes qui, au milieu d'une vie de mollesse, ont été saisies du même mal, n'ont souffert que peu de temps avant d'en être délivrées et sont revenues à une si complète santé qu'elles ont contracté mariage, qu'elles ont eu plusieurs enfants, qu'elles ont savouré les jouissances de la vie présente et qu'elles n'ont rien enduré désormais de semblable; au lieu que vous, après avoir pratiqué des jeûnes et des veilles nombreuses et bien d'autres austérités, n'avez pas encore trouvé de terme à vos épreuves. En troisième lieu, la puissance dont un saint homme avait exercé sur tant d'autres les effets salutaires, est restée inefficace en faveur de votre charité, en sorte que ni ce saint personnage, ni ceux qui, puissants encore en cette matière, ont tenté la même chose après lui, n'ont réussi, et qu'ils se sont tous retirés la rougeur sur le front. Vous disiez en quatrième lieu que vous éprouviez d'autre part de cruelles tortures, parce que la tristesse dont était remplie votre âme atteignait une telle violence que peu s'en fallait que vous n'ayez couru plus d'une fois soit vers un lieu fatal, soit vers un précipice, soit vers les eaux du fleuve. En cinquième

Stagirus
est tourmenté
par le démon.

lieu, tandis que vous voyez les jeunes gens qui ont le même âge et le même genre de vie que vous jouir d'une tranquillité parfaite, vous sentez vous-même le jouet d'une affreuse tourmente et condamné à la plus triste des captivités. Oui, ajoutiez-vous, les malheureux enchaînés avec le fer ont moins sujet de pleurer que les malheureux enchaînés de la sorte. Une autre considération, observiez-vous, vous remplissait d'un grande inquiétude. Vous trembliez dans la crainte que votre père, s'il venait à être informé de votre état, n'accablât de maux les saints qui vous accueillaient au commencement parmi eux : avec la puissance et la fortune dont il dispose, il pourrait être dominé par la douleur jusqu'à se porter aux extrémités les plus audacieuses et jusqu'à ne négliger aucun des moyens de vengeance que lui suggérerait son courroux. Jusqu'à présent, votre mère a réussi à lui cacher ce qui se passe, et à éluder la question lorsqu'il demandait de vos nouvelles ; mais si, à force de temps, la dissimulation maternelle était découverte, votre père exercerait de terribles représailles et sur les moines et sur son épouse. Enfin, ce qui met le comble à tous vos malheurs, c'est que vous n'avez, dites-vous, aucun motif de compter sur l'avenir et que vous ne sauriez savoir clairement si vous serez un jour affranchi de cette épreuve ; car, après avoir nourri bien des fois cette espérance, vous n'en êtes pas moins retombé au même degré de misère. Ce sont là des raisons suffisantes pour troubler une âme, pour la remplir d'agitation, mais pourtant une âme lâche, ignorante, efféminée. Consentons seulement à ouvrir les yeux, à les reposer sur quelques considérations pieuses, et ces causes de tristesse se dissiperont comme une légère poussière. Et n'allez point expliquer l'assurance de ce langage, parce que je ne supporte pas les fureurs de cette tourmente. Encore que plusieurs refusassent d'ajouter foi à mes paroles, je ne les rétracterai pas ; d'autant plus que vous ne vous rangerez pas du côté de ceux qui me refusent leur créance. Lorsque l'esprit pervers commença à envahir votre âme et qu'il vous renversa priant au milieu de vos frères, je n'étais point présent, et j'en remercie la bonté de

Dieu ; j'ai été cependant instruit de ces détails aussi exactement que si j'en eusse été témoin. Théophile d'Ephèse, votre ami et le mien, vint me trouver et me dépeignit cette scène, les mains tordues, les yeux égarés : cette bouche écumante, ces accents inintelligibles et effrayants, ce tremblement du corps, cette insensibilité prolongée, ce songe nocturne qui représentait un sanglier féroce et dégoûtant de fange se précipitant avec rage et s'acharnant après vous, songe qui ayant troublé celui qui dormait près de vous, le réveilla pour vous montrer encore tourmenté par le démon.

2. Quand ces choses m'eurent été annoncées, je me sentis enveloppé d'un nuage de tristesse comparable à celui dont l'esprit du mal vous avait vous-même enveloppé. Il me fallut beaucoup de temps avant que de revenir à moi. Dès ce moment, aucune des peines de ce monde ne me parut pénible, aucun des plaisirs d'ici-bas ne me parut agréable. Quoique j'eusse reconnu longtemps la vanité des choses du siècle, j'en fus alors encore plus convaincu, et je n'en ressentis pour vous qu'une plus vive affection. Telle est la nature des épreuves, elles resserrent ordinairement les liens de l'amitié, comme le prouve d'ailleurs l'efficacité avec laquelle elles dissipent la haine elle-même. Il n'y a personne d'assez misérable et d'assez insensé pour voir son ennemi dans la désolation et pour le regarder avec des sentiments également hostiles. Si nous avons compassion de nos ennemis eux-mêmes, et si nous leur rendons notre amitié lorsque nous les voyons victimes de quelque malheur imprévu, songez à ce que je dus souffrir lorsque j'appris que l'un de mes amis les plus chers, celui dont la vie m'est aussi précieuse que la mienne, était en proie à d'affreuses tortures et à la mélancolie la plus profonde. Ne croyez pas que nous soyons étrangers à votre affliction et ne voyez pas en cela le motif des consolations que je vous adresse. Si, par la grâce de Dieu, j'ai été préservé des attaques et des persécutions de l'esprit pervers, je n'en partage pas moins le fardeau de votre douleur, et nul ne refusera de m'en croire parmi ceux qui savent aimer comme il faut aimer. Secouons donc cette poussière, cette épreuve vous

deviendra légère et supportable, pourvu que nous n'allions pas nous abandonner lâchement à la douleur, nous précipiter dans l'abîme, et que nous nous occupions plutôt de rentrer en nous-mêmes et de rechercher le meilleur parti que nous ayons à prendre. Un grand nombre des maux apparents d'ici-bas nous semblent intolérables et écrasants avant que nous les ayons sérieusement considérés ; mais si on les examine à la lumière de la raison, on trouve qu'ils sont beaucoup moins à craindre qu'on ne le pensait : il en sera, je l'espère, ainsi dans la circonstance présente. Seulement redressez-vous, et, en vous rangeant à l'opinion vaine et absurde du vulgaire, ne donnez pas à l'ennemi sur vous un nouvel avantage.

Si j'avais ici affaire à quelque infidèle ou à l'un de ces hommes qui font du hasard le principe de toutes choses, ou qui remettent entre les mains des esprits mauvais le gouvernement de ce monde, je n'aurais point une besogne facile, car il me faudrait réfuter d'abord les opinions erronées et établir la véritable doctrine sur la Providence, avant d'en venir aux considérations propres à nous consoler. Mais comme, grâce à Dieu, vous avez connu dès le berceau les saintes lettres, que vous avez reçu de vos ancêtres l'héritage des dogmes véritables et salutaires, que vous croyez sans hésitation à la providence de Dieu envers toutes choses et plus particulièrement envers ceux qui ont mis en lui leur foi, nous laisserons de côté cet ordre de réflexions et nous partirons d'un autre principe. Lorsque Dieu eut créé les anges, ou plutôt remontons encore plus haut ; avant, dis-je, que les anges et les autres vertus célestes existassent, Dieu existait, et son être n'avait jamais eu de commencement. Éternellement au-dessus de toute sorte de besoins, car c'est là le caractère de la divinité, il créa pourtant les anges, les archanges et toutes les autres substances incorporelles, et il ne les créa pour aucun motif pris d'autre part que de sa seule bonté. N'ayant pas besoin de leurs services, il ne les aurait point créés s'il n'eût été souverainement bon. Après avoir créé les anges il créa l'homme, il créa le monde, toujours pour le même motif. Ce monde, qu'il rem-

plit de biens sans nombre, il le donna tout entier en apanage à cette petite créature, conférant ainsi à l'homme sur la terre la royauté qu'il exerce lui-même dans le ciel. En effet, ces paroles : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, » signifient simplement le souverain domaine qu'il lui conférait sur les choses d'ici-bas. *Genes.*, I, 26. L'homme créé et investi d'une dignité si haute, le Seigneur donna à ce monarque pour palais le paradis, le séjour le plus délicieux de la terre. Pour lui montrer ensuite d'autre part combien il était élevé au-dessus des autres animaux, il les amène tous en sa présence et lui ordonne de leur assigner un nom. Ce n'est point l'un d'entre eux qu'il lui donnera pour le seconder, et il en indique la raison : « Il ne se trouva pas d'aide semblable à lui. » *Genes.*, II, 20. Quand il lui eût enseigné par tous ces moyens l'intervalle qui séparait sa nature de celle des animaux, la supériorité qu'il avait sur eux ; quand il lui eut fait voir qu'il n'y en avait aucun dans ce nombre qui fût semblable à lui, il forma la femme, nouvelle marque d'honneur accordée à l'homme, et preuve évidente que la femme avait été créée pour lui, selon ce mot de Paul : « Ce n'est pas l'homme qui a été créé pour la femme, mais c'est la femme qui a été créée pour l'homme. » *I Corinth.*, XI, 9. Dieu ne se borna pas encore à ces distinctions si honorables : à l'homme seul, parmi les autres créatures d'ici-bas, il accorda la raison ; il daigna l'admettre à la connaissance de sa divinité, et lui donner en participation sa propre vie, autant du moins que l'homme en était susceptible. Il lui promit l'immortalité, le remplit d'une profonde sagesse, et lui communiqua une grâce spirituelle qui alla jusqu'à lui révéler certains points de l'avenir. Tous ces bienfaits, il les lui accorda, avant que l'homme eût fait une seule bonne action.

Comment l'homme répondit-il à des bienfaits si nombreux et si remarquables ? Il jugea un ennemi plus digne de foi que son bienfaiteur, et, ne tenant aucun compte du commandement de son Dieu, il préféra écouter l'esprit de mensonge qui cherchait à le perdre sans retour et à le dépouiller violemment de tous ses biens. Il préféra

l'écouter, encore qu'il n'en eût pas reçu le moindre témoignage de bienveillance, et qu'il n'eût fait qu'entendre ses paroles. Dieu l'exterminerait-il, en punition de la noire ingratitude qu'il montrait de si bonne heure, et pour ainsi parler, dès l'entrée même de la carrière? Assurément il était conforme à la justice qu'une créature comblée de toute sorte de biens, et en retour de ces faveurs, inaugurant sa vie par l'ingratitude et la prévarication, fût vouée à la perdition et à la ruine. Mais le Seigneur voulut lui manifester autant de bienveillance qu'auparavant, nous enseignant par là que, malgré nos prévarications et nos révoltes sans nombre, il ne cesse pas, lui, de s'intéresser à notre salut afin de provoquer notre conversion et de nous sauver. Que si nous persévérons dans l'iniquité, nous voyons par là qu'il n'a rien omis de ce qui était en son pouvoir. En chassant l'homme du paradis, en lui interdisant l'approche de l'arbre de vie, en le vouant à la mort. Dieu paraît le châtier et se venger, et pourtant il obéit en cela à une sollicitude aussi touchante que précédemment. Quoique ce langage puisse paraître paradoxal, il n'en exprime pas moins la vérité; car ces faits, bien qu'opposés les uns aux autres, tendaient cependant uniformément vers la même fin. Ainsi, par exemple, en chassant l'homme du paradis, qu'il laissait exposé néanmoins à ses regards, en lui défendant de toucher à l'arbre de vie, en le condamnant à mourir, en montrant le caractère divin de cette sentence, dans ces mesures de rigueur comme dans ses premiers bienfaits, le Seigneur n'a eu en vue que la dignité et le salut de notre premier père. Je n'ai pas besoin de le prouver pour les bienfaits, tant la chose est évidente; il ne me reste donc qu'à démontrer l'autre partie de ma proposition.

3. Comment saurons-nous que les mesures rigoureuses ont été prises dans l'intérêt de l'homme? En considérant ce qui serait arrivé, si elles n'avaient point été prises. Que serait-il donc arrivé? Le démon lui ayant promis qu'il deviendrait en désobéissant semblable à un dieu, si l'homme eût été maintenu dans sa dignité, il fût devenu la victime de trois maux déplorables: Premièrement, il eût vu dans le Seigneur un être en-

vieux, faux et trompeur; secondement, il eût regardé le véritable séducteur, le père du mensonge et de l'envie comme son bienfaiteur et son ami; troisièmement enfin, ses prévarications se fussent prolongées sans terme à l'avenir. Or Dieu préserva l'homme de ces maux quand il le chassa du paradis. Ainsi, un médecin, s'il néglige et délaisse l'ulcère, ne fait que le rendre plus dangereux; tandis que, en y portant le fer, il empêche le mal de pousser plus loin ses ravages. Mais quoi! observe-t-on, Dieu ne s'est pas arrêté là; il a condamné l'homme aux sueurs et au travail. C'est qu'il n'y a rien de plus antipathique au repos de la nature humaine. Les travaux qui nous sont imposés ne nous préservent pas du péché: que n'eussions-nous donc pas osé, si Dieu nous eût abandonnés à l'oisiveté et à la mollesse? « Il n'y a point de maux, est-il écrit, que n'enseigne l'oisiveté. » *Eccli.*, xxxiii, 29. A l'appui de cette parole viennent et les choses qui s'accomplissent chaque jour, et celles qui sont arrivées à nos ancêtres. « Le peuple s'assit pour manger et pour boire, et il se leva pour danser, » *Exod.*, xxxii, 6, dit l'Écriture. « Appesanti et engraisé, ce peuple tant aimé se révolta. » *Deuter.*, xxxii, 15. Le bienheureux David parle dans le même sens. « Quand il les frappait, alors ils le cherchaient, ils revenaient à lui et l'imploreraient avec ardeur. » *Psalm.*, lxxvii, 38. Dieu adressait à Jérusalem par la bouche de Jérémie ces paroles: « Instruis-toi de toutes les manières, ô Jérusalem, de peur que mon âme ne se retire de toi. » *Jerem.*, vi, 8. Que ce soit une chose salutaire de s'abaisser et de s'humilier non seulement pour les pécheurs, mais encore pour les justes, le prophète l'enseigne quand il dit: « Vous avez bien fait de m'humiler, Seigneur, afin que j'apprenne vos jugements. » *Psalm.*, cxviii, 74. Jérémie exprime en d'autres termes la même pensée: « Il est bon pour l'homme d'avoir porté dès sa jeunesse la pesanteur du joug; il s'assiera dans la solitude et gardera le silence. » *Tren.*, iii, 27. Implorant le Seigneur pour lui-même, il disait: « Oh! ne me traitez pas avec tant d'indulgence pour me repousser au jour de l'affliction. » *Jerem.* xvii, 17.

De même, le bienheureux Paul, en qui la grâce brilla d'un si vif éclat et qui s'éleva si haut au-dessus de l'humanité, sentait le besoin et l'utilité de cette vertu. Aussi disait-il : « Un aiguillon a été mis dans ma chair, un instrument qui me soufflette pour que je ne m'enorgueillisse pas. C'est pourquoi j'ai imploré trois fois le Seigneur, et il m'a répondu : Ma grâce te suffit, car ma puissance brille principalement dans la faiblesse. » II *Corinth.*, XII, 7-9. La prédication de l'Évangile eût bien pu se faire à l'abri des persécutions et des épreuves, sans exiger des fatigues et des sueurs; mais le Christ ne l'a pas voulu dans l'intérêt même des prédicateurs de sa doctrine. Aussi leur disait-il : « Vous aurez beaucoup à souffrir dans le monde. » *Joan.*, XVI, 33. A ceux qui désirent arriver au royaume des cieux, il ordonne d'y aller par la voie étroite, comme la seule qui permette d'y parvenir. Les épreuves, les tribulations, tout ce qui nous survient d'affligeant nous révèle donc aussi bien que les événements heureux la sollicitude du Seigneur à notre égard. Et pourquoi parl-je des tribulations de ce monde? L'enfer dont nous sommes menacés, non moins que le royaume des cieux qui nous est promis, nous découvre la clémence ineffable de notre Dieu. S'il ne nous eût pas menacés de l'enfer, nous n'aurions que difficilement mérité les biens du ciel. Ce n'est point assez de l'espérance de la félicité pour exciter à la vertu; il faut que la crainte des châtimens arrache à leur négligence les âmes qui en sont trop éloignées. Si donc le Créateur chassa au commencement le premier homme du paradis, c'est parce que, en le maintenant dans sa dignité, en le laissant après sa désobéissance jouir des mêmes privilèges qu'auparavant, il n'eût abouti qu'à augmenter sa malice.

Et pourquoi parler d'Adam? quelle n'eût pas été la perversité de Cain, s'il lui eût été donné d'habiter le paradis et d'en goûter les délices, lui qui privé de ces biens, et avec le châtimement de son père devant les yeux, bien loin d'en devenir meilleur, tomba dans un tel abîme de méchanceté qu'il fut le premier à concevoir et à accomplir l'homicide le plus affreux? Il n'arriva pas à ce nouveau forfait par une pente insen-

sible, et après beaucoup de temps : c'est tout à coup, c'est violemment qu'il atteignit le faite du crime, immolant à l'aide d'un piège indigne, celui qu'avait porté les mêmes entrailles, et à qui il n'avait d'autre outrage à reprocher que d'avoir honoré Dieu. Apprenez à connaître par cet exemple une fois de plus la tendresse du Seigneur. Offensé personnellement par Cain, il l'avertit et le console dans son affliction. Mais lorsque Cain a exercé sa fureur sur son frère, alors Dieu s'irrite et le châtie. Certes son premier crime méritait bien un châtimement égal et même un châtimement beaucoup plus sévère. Si chez les hommes, un esclave se réservait à lui-même ce qu'il y aurait de meilleur, et n'offrirait à son maître que du rebut, ne regarderait-on pas sa conduite comme une indignité et un outrage? A plus forte raison en est-il ainsi, quand on agit de même envers Dieu. Outre cette offense, Cain en commit une autre tout aussi grande, lorsqu'il s'indigna de la préférence accordée à son frère. S'il eût fait pénitence de son péché, ce changement si désirable lui eût obtenu grâce. Mais son accablement n'est point l'effet du repentir; il est l'effet de la jalousie et de la haine, comme le prouve la suite des événements. Il était irrité contre Dieu parce que Dieu n'avait point honoré de sa faveur celui qui l'avait outragé, parce qu'il avait préféré la mansuétude à une passion effrénée. Ces offenses réclamant une punition rigoureuse, Dieu cependant use envers le prévaricateur d'une indulgence que celui-ci était loin de mériter, et il s'efforce de calmer la fureur qui agite son âme. Comme la sombre tristesse de Cain ne provenait que de son irritation, le Seigneur lui adressa cette parole : « Calme-toi. » *Genes.*, IV, 7. En la prononçant, il savait bien jusqu'où le mal devait s'étendre; mais il voulait fermer entièrement la bouche à l'ingratitude. S'il eût dès le commencement puni Cain, bien des hommes eussent tenu à peu près ce langage : Dieu ne pouvait-il donc pas lui donner tout d'abord quelques avertissements, l'éclairer, l'intimider; enfin, ne le punir que s'il eût persévéré dans le mal? Ce châtimement est bien sévère et bien cruel. Or Dieu supporte ces outrages avec une longa-

nimité semblable, précisément pour fermer la bouche à ces hommes, pour montrer qu'il a touché par sa seule bonté le cœur du père de Caïn lui-même, et pour inviter par l'exemple d'une telle tendresse leurs descendants au repentir. Pour Caïn, il avait, par la dureté de son âme et son impénitence, amassé sur lui des trésors de colère, quand Dieu le punit. Si, après avoir mis à mort son frère, il n'eût pas été puni, il se serait porté à des attentats encore plus grands. Nous ne saurions dire qu'il a péché par ignorance : ce que le plus jeune des deux frères comprenait, comment l'ainé l'aurait-il ignoré ? Accordons, cependant, si vous le voulez, qu'il ait péché la première fois par ignorance. Mais quand il eut entendu cette parole : « Calme-toi, » quand son premier crime lui eut été pardonné, comment l'ignorance l'aurait-elle conduit à verser le sang de son frère, à souiller la terre, et à bouleverser les lois de la nature ? Vous le voyez, sa première faute n'a pas été le fruit de l'ignorance ; elle a été plutôt le fruit de la perversité, de la malice et de l'impiété poussées aux dernières limites.

Quel a été le châtement de ces crimes ? « Tu ne cesseras désormais, dit le Seigneur, de gémir et de trembler sur la terre. » *Genes.*, iv, 12. Le châtement paraît effrayant au premier aspect : il ne le paraîtra plus si nous tenons compte de la faute et si nous en considérons attentivement la punition. Après son imprudent sacrifice, Caïn s'indigne de ce que lui, l'offenseur, n'est point honoré par celui qu'il a offensé ; il méprise les avis que Dieu lui donne, il verse le premier le sang d'un homme, ou plutôt il commet un forfait plus odieux encore que l'homicide, il jette la douleur dans le cœur de ses parents ; il ment au Seigneur : « Est-ce que je suis le gardien de mon frère ? » *Genes.*, iv, 3 ; et pour tout châtement il est condamné au tremblement et à la frayeur.

De plus, selon moi, la bonté de Dieu n'éclate pas seulement par la légèreté de la peine qu'il inflige à de si grands crimes, mais surtout parce que cette peine était de nature à procurer d'inappréciables avantages. Je m'explique : Le châtement de Caïn était destiné à rappeler dans la suite des siècles les hommes à la sagesse et à

de meilleurs sentiments. Dieu en conséquence ne voulut pas le frapper de mort, parce que ce n'eût pas été la même chose d'apprendre que Caïn après avoir immolé son frère, avait été lui-même puni de mort, que de voir ce malheureux subir son châtement. Peut-être qu'on n'eût point ajouté foi à cette nouvelle, à cause de l'énormité du forfait : au lieu qu'en restant et en paraissant aux yeux des hommes, le fratricide eut longtemps en eux de nombreux témoins, circonstance de nature à rendre son histoire incontestable et certaine aux yeux des contemporains et aux yeux de la postérité. Mais que faisait ceci à Caïn, demanderez-vous ? Beaucoup certes, car le Seigneur lui facilitait singulièrement le salut en contenant, autant qu'il était en lui, sa fureur par la réprimande verbale qu'il lui adressa. A la bien considérer, la peine qui lui fut infligée nous découvrira de la part du Seigneur une évidente sollicitude. S'il eût, sur-le-champ, mis à mort le criminel, il ne lui aurait pas laissé le temps de se repentir et de devenir meilleur. Condamné à vivre dans la crainte et le tremblement, Caïn, à moins d'être dépourvu de sens et d'être plutôt une bête sauvage qu'un homme, pouvait retirer de cette condition des fruits précieux. En outre le châtement présent affaiblissait d'autant le châtement à venir.

En effet, les peines et les châtements que Dieu nous inflige ici-bas n'atténuent pas peu la rigueur des châtements de la vie future : il serait aisé d'en trouver la preuve dans les divines Ecritures. Conversant avec ses disciples en leur racontant l'histoire de Lazare, le Christ disait qu'Abraham supplié par le riche de rafraîchir avec l'extrémité du doigt sa langue brûlante, lui répondit : « Mon fils, souvenez-vous que vous avez reçu beaucoup de biens pendant la vie, et que Lazare a reçu beaucoup de maux ; maintenant c'est à lui de jouir et à vous de souffrir. » *Luc.*, xvi, 25. Paul lui-même, et quand je parle de Paul, je parle toujours des ordonnances du Christ, car c'est le Christ qui conduisait sa langue bienheureuse ; Paul, dis-je, écrivant aux Corinthiens, leur enjoint de livrer à Satan le fidèle qui s'était rendu coupable d'un grave péché d'impureté, pour être affligé

dans son corps, en sorte que son âme fût sauvée au jour de notre Seigneur Jésus-Christ. I *Corinth.*, v, 4. Dans un autre endroit de la même épître, parlant de ceux qui participaient indigne-ment aux saints mystères, il ajoutait : « Voilà pourquoi il y en a tant parmi vous qui sont malades et languissants, et tant qui sont morts. Que si nous nous jugions nous-mêmes, Dieu n'aurait pas à nous juger. Mais lorsque le Seigneur nous juge, il nous châtie, afin que nous ne soyons pas condamnés avec ce monde. » I *Corinth.*, xi, 30-32. Voyez-vous cette charité ineffable, ces trésors infinis de bonté? Voyez-vous Dieu employant toute sorte de moyens afin que le pécheur se prépare un châtement plus doux qu'il ne l'a mérité, et même pour qu'il l'évite complètement?

4. Que si l'on demandait pourquoi le Seigneur n'a pas exterminé l'antique séducteur, je dirai encore que c'est un nouvel effet de son extrême sollicitude à notre endroit. On comprendrait jusqu'à un certain point une question pareille si cet esprit impur ne régnait que par violence. Mais s'il lui est interdit de régner de cette manière, s'il ne peut agir que par séduction, séduction qu'il est en notre pouvoir de repousser, dans quel but éviteriez-vous à l'homme un sujet de mérite, et lui retrancheriez-vous toute occasion de remporter des couronnes? De plus, si Dieu avait laissé le champ libre au démon sachant d'avance que nul ne lui réserverait et qu'il étendrait partout son empire, ce ne serait pas encore le lieu de soulever ces difficultés, parce que son empire et sa victoire seraient fondés, non sur notre résistance, mais sur notre condescendance volontaire à nous ranger sous sa loi. Il est vrai que cette explication ne satisferait pas les hommes décidés à se montrer ingrats envers Dieu. Que si un grand nombre d'hommes ont déjà triomphé de la puissance du démon, si un grand nombre d'hommes doivent en triompher encore à l'avenir, de quel droit priveriez-vous ces glorieux athlètes du mérite et de l'honneur éclatants qui leur sont réservés? Par conséquent, Dieu n'a point enchaîné l'esprit du mal afin qu'il soit vaincu à son tour par ceux qu'il a déjà vaincus, supplice le plus amer de tous pour

lui et principe d'une suprême réprobation. — Mais tous ne viendront pas également à bout de ses efforts? Et qu'est-ce que cela fait à ce que nous disons! — Certainement il y a plus de justice à donner aux âmes généreuses l'occasion de montrer leurs sentiments, et à laisser les âmes lâches subir la peine de leur lâcheté, que de sacrifier à celles-ci les intérêts de celles-là. Le méchant, quand il est vaincu, l'est moins par la supériorité de son adversaire que par sa propre couardise : la multitude des vainqueurs le prouve. Or, les hommes de cœur eussent été sacrifiés aux méchants, si à cause de ces derniers, on les eût mis dans l'impuissance de déployer leur courage. Il en serait dans ce cas-ci comme dans celui où un agonothète ayant deux athlètes, l'un prêt à en venir aux mains avec son adversaire, à montrer une indomptable vigueur, et à mériter la couronne triomphale, l'autre au contraire préférant l'oisiveté et la mollesse à cette rude épreuve, ferait disparaître le premier antagoniste, et les renverrait ainsi tous deux sans combat. Il est hors de doute que l'athlète vaillant serait sacrifié à son lâche adversaire; tandis que ce dernier, s'il n'est qu'un lâche, ne devrait s'en prendre qu'à lui-même.

La difficulté soulevée tout à l'heure paraît ne concerner que le démon; par la liaison des idées, elle conduit inévitablement à d'injurieuses récriminations contre la Providence et à dénigrer la création tout entière. On blâmera l'existence de de la bouche et des yeux; les yeux portant plusieurs individus à des convoitises criminelles et les précipitant dans l'adultère; la bouche étant un instrument de blasphèmes et propageant les croyances les plus funestes. Il faudrait donc que les hommes eussent été dépourvus des yeux et de la langue? Nous retrancherons aussi nos pieds et nos mains, puisque les unes sont teintes de sang, et que les autres courent vers le mal. Les oreilles elles-mêmes n'échapperont pas à ce sort cruel; car elles recueillent beaucoup de vains propos, et elles transmettent à l'âme de pernicieuses doctrines : elles seront donc elles aussi sacrifiées. Avec ce système, les aliments, les boissons, le ciel, la terre, la mer, la lumière, le soleil, la lune, le cœur des astres, les diverses espèces

d'animaux auront le même sort. A quoi ces créatures serviraient-elles, maintenant que celui pour lequel elles ont été faites est si misérablement mutilé? Voyez-vous le ridicule et l'absurdité des conséquences rigoureuses de ce principe? C'est pour lui-même et non pour nous que le démon est mauvais. Si nous le voulons, il nous fournira, bien à contre cœur et bien involontairement sans doute, l'occasion de recueillir de nombreux avantages; chose vraiment surprenante et propre à faire ressortir la charité sans bornes du Seigneur. Le spectacle des progrès de l'homme dans la vertu étant pour l'esprit du mal un tourment qui le déchire, se servir de lui-même pour hâter ces progrès est une insulte qu'il ne saurait supporter. Et comment l'employerions-nous à cet effet? En nous préservant par la crainte et la vigilance de sa cruauté, de ses incessantes embûches, de ses mille artifices; en évitant un sommeil trop prolongé, en joignant à la tempérance, le souvenir continuel du Seigneur.

Au surplus, ce n'est pas moi qui tiens ce langage; c'est le bienheureux Paul : écoutez-le réveillant presque dans les mêmes termes les fidèles de leur sommeil : « Nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, écrivait-il aux Éphésiens, mais contre les principautés et les puissances, contre les princes de ce monde de ténèbres, contre les esprits mauvais répandus dans les airs. » *Ephes.*, vi, 12. Et il parlait ainsi, non pour décourager, mais pour ranimer ceux auxquels il s'adressait. Pierre, de son côté, disait : « Soyez sobres et veillez, car le démon votre ennemi rôde comme un lion rugissant à la recherche d'une proie à dévorer : résistez-lui, fermes dans la foi. » *I Petr.*, v, 8. Langage par lequel il se propose de nous rendre plus vaillants et de nous inspirer le dessein de vivre dans une plus grande familiarité avec Dieu. Quiconque aperçoit un ennemi prêt à l'attaquer court et s'attache de préférence à celui qui peut le secourir. C'est ainsi que les petits enfants, à la vue d'une chose qui les effraie, se jettent sur le sein de leur mère, se cachent dans les plis de ses vêtements, y restent comme dans un abri, et, alors même qu'on essaierait à plusieurs reprises de les en arracher, ne s'en séparent point. Mais,

que rien ne les effraie, leur mère aura beau les appeler et vouloir les emmener, ils n'en tiendront aucun compte, ils dédaigneront la voix qui les appelle, ils se détourneront en dépit des efforts qu'on fait pour les attirer, et ils mépriseront la nourriture qu'on leur présente. C'est pour cela que bien des mères, n'obtenant rien par la douceur, recourent à des masques et autres objets capables de faire peur à leurs nourrissons, et parviennent de cette manière à les déterminer, à retourner auprès d'elles et à se jeter dans leurs bras. Ce qui se passe chez les enfants se passe également à notre sujet. Dès que l'esprit pervers nous épouvante et nous effraie, alors nous revenons à des sentiments de sagesse, alors nous rentrons en nous-mêmes, alors nous recourons au Seigneur avec empressement. S'il eût été exterminé dès le principe, et s'il n'eût jamais eu de rapport avec les hommes, un grand nombre n'eussent point ajouté foi au passé : ils n'eussent pas cru par exemple que le démon a séduit notre premier père, qu'il l'a dépouillé de biens inappréciables, et ils supposeraient que Dieu l'a fait par envie et par jalousie. Et n'y a-t-il pas des hommes qui malgré tant de preuves de la séduction d'Adam par le mauvais esprit osent parler de la sorte? S'ils n'avaient jamais connu par expérience sa perversité, quel n'aurait point été leur langage, quels n'auraient point été leurs propos?

A vouloir bien examiner attentivement ce qui se passe, le démon n'est pas le seul principe qui nous pousse vers le mal : il nous a bien souvent entraînés; mais souvent aussi nous avons eu beaucoup à souffrir de notre mépris et de notre négligence. Où avons-nous vu, pour rentrer dans le sujet que nous envisagions il n'y a qu'un instant, où avons-nous vu que le démon se soit approché de Caïn et lui ait suggéré son fratricide? On le voit s'entretenir avec Ève et travailler à la séduire; ici on ne le voit point du tout, à moins qu'on ne le regarde comme le principe des mauvaises pensées de Caïn; et encore toujours est-il que Caïn accepta ces pensées, qu'il prêta l'oreille à ces conseils, et qu'il leur donna accès le premier dans son âme. Il ne fut pas cependant abandonné par Dieu : tout en pa-

raissant le punir, le Seigneur ne lui continua pas moins ses instructions et ses avertissements.

Et pourquoi d'ailleurs citer le châtement d'un seul homme, de Cain, lorsque le cataclysme dans lequel tant d'hommes périrent nous prouvera aussi bien la tendresse du Seigneur? Et d'abord, ce fléau n'éclata pas tout à coup et sans qu'on s'y attendit : il avait été prédit, non pas quelques jours, mais cent vingt années à l'avance. De plus, de crainte que ce long espace de temps ne fit oublier la prophétie et n'entreteint l'indifférence des mortels, Dieu ordonna la construction d'une arche, laquelle frappait tous les yeux et publiait d'une voix éclatante les menaces de la colère divine. Déjà le souvenir de Cain ne subsistait plus dans la mémoire des hommes ; mais la vue de l'arche qui frappait tous les regards rappelait continuellement la pensée des maux dont on était menacé. Les hommes néanmoins ne se corrigèrent pas : ils persistèrent, appelant et attirant ces maux sur leur tête. Dieu n'aurait pas plus voulu avoir à les menacer du déluge et à les en frapper, qu'à les menacer et à les frapper de l'enfer : nous sommes nous-mêmes la cause de tous ces maux ; et c'est la conviction de cette vérité qui inspirait au Sage les paroles suivantes : « Dieu n'a pas fait la mort, et il ne se réjouit pas dans la perdition des vivants. » *Sap.*, I, 13. Dieu dit par la bouche de son prophète : « Je ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. » *Ezech.*, XVIII, 23. Si donc nous ne nous convertissons pas, c'est nous-mêmes qui nous vouons de notre propre mouvement à la mort et à la perdition, et non Dieu, qui ne veut pas que nous périissions et qui nous montre le chemin opposé à celui du démon. Mais est-ce là tout ce que nous avons à dire du déluge, et ne trouverons-nous pas à signaler quelques-uns de ses avantages? Au contraire, car il est impossible d'énumérer les avantages que purent en retirer les hommes qui périrent dans le déluge et ceux qui sont venus après eux sur la terre. Pour les premiers, ils ne purent point pousser plus loin leur perversité : pour les seconds, ils en retirèrent de plus grands encore, un levain et une occasion de crime, pour ainsi

parler, ayant disparu d'ici-bas avec les auteurs de tant de forfaits. Si les hommes commettent aisément le mal, sans y être sollicités par des exemples, quel mal n'auraient-ils point commis, s'ils y eussent été sollicités de tant de manières? Pour prévenir cet état de choses et pour que les futurs habitants de la terre n'eussent point, pour apprendre le vice, des maîtres aussi nombreux, le Seigneur fit périr en même temps tous les hommes.

5. Mais enfin, quel est ce raisonnement profond, sinon insensé, des hommes qui ne voulant en aucune manière pratiquer la vertu, cherchent et allèguent tous les prétextes imaginables pour rejeter sur Dieu la cause de leurs iniquités? Si Dieu ne l'eût permis, disent-ils, le démon ne ne fût point intervenu, et il n'aurait point exercé dès l'origine son pouvoir séducteur. Adam non plus n'eût point connu l'excellence de sa condition première, et il ne fût jamais descendu de son stupide orgueil. Ayant déjà porté l'estime de soi-même au point de s'attendre à devenir Dieu, où se fût arrêtée son audace impie, s'il n'eût été ramené à de meilleurs sentiments? Supposons que le démon n'ait point tenté nos premiers parents, et qu'il n'ait rien dit à Ève de l'arbre défendu, est-ce qu'ils eussent été pour cela préservés de toute chute? Qui oserait le dire? Un homme que la femme persuada aussi aisément, cet homme-là, quand même le démon n'aurait point été, n'eût pas tardé à tomber de son propre mouvement dans le péché ; et il n'en eût ainsi mérité qu'un plus grave châtement. Du reste, il ne faut pas voir dans la séduction du démon la cause unique de la faute originelle ; la femme y fut entraînée encore par sa propre concupiscence, comme le montre l'Écriture : « Et la femme vit que le fruit de l'arbre était bon à manger, qu'il était agréable à la vue et beau à considérer ; et, prenant du fruit de l'arbre, elle en mangea. » *Genes.*, III, 6. Mon dessein, en m'exprimant de la sorte n'est pas de justifier le démon des pièges dont on l'accuse, mais de faire voir que si nos premiers parents n'eussent bien voulu prévariquer, le démon n'aurait pu les séduire. Quand on cède si aisément aux propos mensongers d'autrui, on était auparavant bien négligent et bien relâché : ja-

mais le démon n'eût réussi de cette manière s'il se fût adressé à une âme attentive et vigilante.

Mais voilà que, battus en ce point, quelques individus, gardant désormais le silence sur le démon, attaquent le commandement lui-même, et, laissant de côté le prévaricateur, accusent le Seigneur en ces termes : Et pourquoi leur a-t-il imposé ce commandement, sachant qu'ils le devaient transgresser ? Paroles dignes du démon, inventions dont l'impiété seule était capable. Qu'en donnant un commandement à l'homme, Dieu lui ait témoigné plus de sollicitude qu'en ne lui en donnant pas, en voici la preuve : Soit, qu'Adam avec cette faiblesse de volonté que déclara l'issue de l'événement, ne reçoive aucun commandement, qu'il reste dans sa molle oisiveté ; sa faiblesse et sa lâcheté, dans une condition aussi indépendante, le porteront-elles au bien ou le porteront-elles au mal ? Il est évident qu'il serait tombé bientôt, avec une pareille indifférence, au plus profond du mal. Quoique l'immortalité ne lui fût point assurée, et que l'espérance avec laquelle il l'envisageait ne fût pas sans nuage, il en arriva néanmoins à ce point d'orgueil et de folie qu'il se flatta de devenir Dieu, et cela sans aucune preuve de la véracité de celui qui le lui promettait ; s'il eût été assuré de l'immortalité, jusqu'où n'eût-il point poussé l'égarement, quelles prévarications n'aurait-il point commises ? eût-il jamais obéi aux ordres de Dieu ? En formulant cette question impérieuse, vous ressemblez à celui qui ferait au Seigneur un crime de défendre la fornication, parce que la plupart de ceux qu'atteindrait cette défense devraient la transgresser. Ces paroles n'expriment-elles pas une suprême folie ? Supposé que nul commandement n'ait été imposé à l'homme, si le démon l'eût abordé et l'eût pressé d'abandonner son Dieu, il le lui eût persuadé sans peine. Le mépris que fit Adam du commandement qui lui avait été fait, prouve qu'il eût oublié bientôt, dans le cas où il n'eût reçu de son Créateur aucune défense, qu'il était sous la main d'un maître. C'est en prévision de cela que Dieu lui rappelle par son ordonnance qu'il a un maître et qu'il doit lui obéir en toutes choses. — Et qu'en résulta-t-il de plus, deman-

dera-t-on ? — Cette mesure n'eût-elle amené aucun bon résultat, la faute en serait, non point à Dieu et à ses enseignements, mais à l'homme qui ne profita pas de cette sublime doctrine. Non, la promulgation de l'ordonnance divine ne fut pas sans utilité, même après la faute de notre premier père. Est-ce que l'empressement que met Adam à se cacher, l'aveu qu'il fait de son crime, les efforts de l'homme pour le rejeter sur la femme, et de la femme pour le rejeter sur le serpent, ne montrent pas en eux des sujets qui, saisis de tremblement et de frayeur, reconnaissent l'autorité de leur Dieu ? Quant à l'immense avantage résultant des sentiments de crainte qui avaient succédé à leurs espérances sataniques, il n'est personne qui ne le comprenne. Celui qui avait rêvé les honneurs divins en est réduit à un tel abaissement et à une telle confusion qu'il tremble à la pensée du châtiment et du supplice qui lui sont réservés, et qu'il publie hautement son péché. Or, ce n'est pas peu de chose que de ne pas rester insensible dans le péché, de le reconnaître et d'en convenir promptement ; c'est même un commencement de conversion et un chemin qui amène un changement au profit de la vertu.

Ainsi donc, comprendre et expliquer toute la bonté du Seigneur à notre égard, c'est chose impossible ; je rappellerai seulement ce qu'il y a de principal parmi les choses que nous en connaissons. Après une prévarication de cette nature, après des crimes sans nombre, après que le péché eut étendu son tyrannique empire sur la terre entière, lorsque nous n'avions plus qu'à subir le dernier supplice et qu'à périr sans retour, lorsque le nom de l'humanité devait être condamné à l'oubli, c'est alors que Dieu a donné le témoignage le plus éclatant de sa bienveillance, qu'il aimolé son Fils unique pour des ennemis, pour des étrangers, pour des créatures qui le poursuivaient de leur haine et de leur aversion, qu'il nous a réconciliés par ce moyen avec lui, et qu'il nous a promis la possession du royaume des cieux, de la vie éternelle, et d'une infinité d'autres biens que l'œil de l'homme n'a jamais vus, que son oreille n'a jamais entendus, que son cœur n'a jamais com-

pris. Que pourrait-on rapprocher de tant de sollicitude, de tant de charité, de tant de bonté? Aussi le Seigneur disait-il lui-même : « Autant le ciel est éloigné de la terre, autant mes voies sont éloignées de vos voies, mes pensées de vos pensées. » *Isai.*, LV, 9. David, cet homme si doux, parlant de la tendresse de Dieu, s'exprimait en ces termes : « Autant les cieus sont élevés au-dessus de la terre, autant le Seigneur affermit sa miséricorde sur ceux qui le craignent. Autant le Levant est éloigné de l'Occident, autant il a éloigné de nous nos iniquités. Comme un père qui a pitié de ses enfants, ainsi le Seigneur a pitié de ceux qui le craignent. » *Psal.*, CLI, 12-13. Ce n'est pas qu'il ne les aime plus qu'un père n'aime ses enfants; mais nous ne connaissons pas d'exemple d'une plus frappante tendresse. Pourtant Isaïe nous en enseigne un encore plus étonnant; il prend pour terme de comparaison une mère, dont l'amour à l'égard de l'enfant surpasse l'amour paternel lui-même. « Est-ce qu'une mère oubliera son enfant au point de n'avoir point pitié du fruit de ses entrailles? Eh bien, alors même qu'elle l'oublierait complètement, moi je ne vous oublierai jamais, dit le Seigneur. » *Isai.*, XLIX, 15. Voilà comment le prophète nous représente la miséricorde divine bien au-dessus de toute affection naturelle. Tandis que les prophètes s'exprimaient de la sorte, le Christ de son côté, disait aux Juifs : « Si vous, tout méchants que vous êtes, savez donner de bonnes choses à vos enfants, à plus forte raison votre Père céleste accordera-t-il ses biens à ceux qui les lui demanderont. » *Matth.*, VII, 11. Comparaison d'où il résulte clairement qu'il y a autant de différence entre la sollicitude divine et la sollicitude paternelle qu'il y en a entre les bons et les méchants.

Ne vous arrêtez pas cependant ici; portez encore plus loin les regards de l'intelligence. Le langage que vous venez d'entendre est proportionné à votre capacité; car, si la science et la bonté de Dieu n'ont pas de bornes, il est évident que sa tendresse n'en a pas davantage. Si nous ne pouvons la suivre dans chacune de ses manifestations, c'est une preuve de son infinité même. Le Seigneur nous accorde tous les jours en vue

de notre salut de nombreux et d'importants bienfaits qui ne sont connus que de lui seul. Comme sa bonté est le seul principe des bienfaits dont il comble l'humanité, et qu'il n'a besoin ni de la gloire que nous pouvons lui procurer, ni d'aucun autre témoignage de reconnaissance, il nous en laisse ignorer le plus grand nombre. S'il nous en découvre quelques-uns, c'est encore dans notre intérêt, afin que par notre gratitude nous en méritions davantage. Qu'il ne nous suffise donc pas de lui rendre grâces pour les bienfaits que nous connaissons; faisons-le encore pour ceux que nous ne connaissons pas. Ce n'est pas d'ailleurs seulement quand nous le voulons qu'il nous fait du bien : il nous en fait même malgré nous. C'est pourquoi Paul, qui ne l'ignorait pas, nous presse de lui rendre grâces en toutes choses et toujours. Et puis, sa Providence ne se borne pas à l'ensemble des hommes : elle s'exerce sur chacun d'eux en particulier, comme il nous le déclare formellement par ces paroles : « Ce n'est pas la volonté de mon Père qui est dans les cieus qu'un seul de ces petits périsse. » *Matth.* XVIII, 14. Le Seigneur parlait alors de ceux qui croient en lui. Mais il veut également que ceux qui n'y croient pas se convertissent et se sauvent, selon le témoignage de Paul : « Il veut que tous soient sauvés et qu'ils viennent à la connaissance de la vérité. » I *Timoth.*, II, 4. « Je suis venu, disait Jésus aux Juifs, appeler non les justes mais les pécheurs à la pénitence. » *Matth.*, IX, 13. « Ce que je veux, disait-il encore par l'organe d'un prophète, c'est la miséricorde et non le sacrifice. » *Ose.*, VI, 6. Que si, malgré une sollicitude aussi profonde, les hommes refusent de s'amender et de reconnaître la vérité, Dieu ne les abandonne pas pour cela. S'ils se privent volontairement de la vie éternelle, il ne leur en dispensera pas moins les biens de la vie présente, il fera lever son soleil sur les pécheurs comme sur les justes, il fera pleuvoir sur les méchants comme sur les bons, et il leur donnera tout ce que réclament les besoins de la vie présente. S'il témoigne à ses ennemis tant de prévoyance, comment négligerait-il ceux qui croient en lui, et qui le servent selon la mesure de leurs forces? Jamais, non jamais il ne les négligera; au contraire, il

les comblera de ses plus tendres faveurs. Aussi leur dit-il : « Les cheveux de votre tête ont été tous comptés. » *Luc. XII, 7.*

6. Lors donc que vous songerez à votre père, à votre maison, à vos amis, à vos proches, à cette immense fortune, à cette gloire éblouissante à laquelle vous avez renoncé pour le Christ, et que vous rapprocherez de ce renoncement la tribulation qui maintenant vous éprouve, ne cédez point à la tristesse : les mêmes qui jettent de l'embarras dans nos pensées, le dissiperont bientôt sans retour. Comment cela ? parce que Dieu est nécessairement incapable de tromper, et qu'il a promis aux hommes qui feraient ce sacrifice la vie éternelle. Ce sacrifice, vous l'avez fait et vous l'avez consommé ; qu'est-ce donc qui vous empêcherait de compter sur cette promesse ? serait-ce la tentation qui en ce moment vous tourmente ? Et quel rapport y a-t-il entre la tentation et la promesse du Seigneur ? Ce n'est point pour la terre que la vie éternelle nous a été promise. Mais cette promesse dut-elle s'accomplir ici-bas, il ne faudrait pas non plus s'affliger à ce point. Tels doivent être les sentiments d'un pieux et fidèle serviteur de Dieu vis à vis les promesses divines ; qu'il ne se trouble jamais, quelque contraires que paraissent les événements, et qu'il ne perde jamais espérance. Voyez, s'il vous plaît, la promesse qui fut faite à Abraham et l'ordre qui lui fut donné. Il lui avait été promis que la postérité de son fils Isaac remplirait la terre entière, et on lui ordonnait d'immoler ce même Isaac par qui cette promesse devait être accomplie. Mais quoi ? pensez-vous que le juste en ait été troublé ? Point du tout. Quelle que fût l'incompatibilité et l'opposition réciproque de cet ordre et de cette promesse, il ne conçut ni trouble, ni hésitation ; il ne parla pas de cette manière : Dieu me promet une chose, et il m'en ordonne une autre. Il me promet que cet enfant deviendra le chef d'une postérité innombrable, et il m'enjoint de le mettre à mort ! Comment la promesse se réalisera-t-elle, la racine une fois coupée ? J'ai donc été trompé et tourné en dérision ? Non, il ne dit rien, il ne pensa même rien de semblable, et il eut raison. Lorsque Dieu a promis une chose, mille obstacles parussent-ils

Exemple
d'Abraham.

en entraver l'exécution, on peut compter sans doute aucun et sans crainte aucune sur l'accomplissement de la divine parole. C'est précisément alors qu'éclate la puissance du Seigneur, lorsqu'il atteint un but dont la voie semblait inaccessible. Voilà ce qu'avait garde de méconnaître le bienheureux Patriarche dont Paul admirait et glorifiait la foi en ces termes : « C'est par la foi qu'Abraham, mis à l'épreuve, n'hésite pas à sacrifier Isaac, » à immoler son fils unique, lui à qui une promesse formelle avait été faite. Paroles qui indiquent et insinuent les pensées que j'exprimais tout à l'heure.

Non-seulement Abraham, mais son petit-fils Joseph, malgré la longueur du temps et les difficultés qui conspiraient contre l'accomplissement de la promesse divine, demeura inébranlable dans sa foi. C'est qu'il ne considérait que l'auteur de la promesse ; car, s'il se fût abandonné aux raisonnements humains, il eût désespéré d'une issue favorable. Le songe qu'il avait eu lui prédisait qu'il serait adoré par ses frères et par ses parents eux-mêmes. Or les événements n'annonçaient rien moins qu'une élévation pareille. D'abord, ceux-là même qui devaient l'adorer le jettent dans une citerne, et le vendent à des barbares qui l'emmenent dans une contrée étrangère et fort reculée, chose si contraire au rêve qu'avait raconté Joseph que ses misérables frères se moquaient de lui à ce sujet par ces paroles railleuses : « Voici notre songeur qui approche venez donc maintenant, mettons-le à mort, jetons-le dans une fosse, et nous dirons : Une bête féroce l'a dévoré, et nous verrons de quoi ses songes lui auront servi. » *Genes., xxxvii, 19-20.* Les marchands qui l'achetèrent ne le vendirent pas ensuite à un homme libre, mais au serviteur d'un monarque. Là ne se bornèrent pas encore les épreuves de Joseph : calomnié par une femme, il est condamné, jeté en prison, où il demeure plusieurs années, et d'où il vit sortir les autres sans en sortir lui-même. Tant d'adversités pouvaient bien livrer son âme à l'agitation : il les supporta toutes néanmoins avec une fermeté inébranlable. On remarquera les mêmes choses à peu près dans notre condition, si elle ne présente pas des

éléments encore plus disparates. D'une part, le royaume des cieux, la vie éternelle, l'incorruptibilité et mille autres biens nous sont promis; d'autre part, ce qui nous arrive et ce qui frappe nos yeux est bien différent : c'est la mort, la corruption, des châtimens, des supplices, des tribulations diverses et fréquentes. Dans quel but Dieu agit-il de la sorte, et permet-il des événements qui contredisent ses promesses ? pour nous procurer ces deux avantages-ci : d'abord, il nous donne en cela une preuve manifeste de sa puissance et nous montre que les circonstances les plus défavorables ne sauraient l'empêcher d'exécuter ce qu'il a promis ; en second lieu, il instruit notre âme à croire en lui en toute occasion, alors même que les faits paraîtraient combattre ses paroles. Telle est la force de l'espérance; aucune des personnes qui s'attachent à elle n'ont à en rougir. Si des hommes qui n'avaient reçu que des promesses bornées à cette vie étaient animés de pareils sentimens, à plus forte raison devons-nous en être animés, nous qui attendons l'effet des promesses divines, non en ce monde, mais pour les siècles à venir. Ce qui nous a été promis ici-bas, c'est la tribulation et l'angoisse. Qu'est-ce donc qui vous trouble ? Pourquoi de la défiance à l'endroit des promesses du Seigneur ? Dire que vous êtes laissé de côté par celui en faveur duquel vous avez méprisé le monde, c'est agir en personne incrédule et ombrageuse, en personne qui regarde comme un leurre de telles promesses. Alors vous seriez véritablement possédé du démon et vous attireriez sur vous les flammes infernales.

Mais il y a des mondains qui jouissent d'un calme parfait. — Est-ce que le Christ ne l'a pas annoncé ? « En vérité, en vérité, je vous le dis, vous pleurerez et vous gémirez, tandis que le monde se réjouira. » *Joan.*, XVI, 20. Avant Jésus-Christ, les habitans de Babylone qui ne connaissaient pas le Seigneur brillaient par leurs richesses, leur puissance et leur gloire : les Juifs au contraire souffraient la captivité, la servitude et les maux les plus affreux. Le pauvre Lazare qui mérita le ciel, était couvert d'ulcères que les chiens venaient caresser de leurs langues, et il

luttait sans relâche contre la faim : cependant le mauvais riche vivait entouré d'honneurs et de serviteurs nombreux, au sein du repos et des délices. *Luc.*, XVI. Mais de même que ce dernier ne profita dans l'enfer d'aucun de ses avantages, de même l'indigence et les plaies de Lazare ne l'empêchèrent pas de mener sur la terre une vie sans tache ; tel qu'un généreux athlète dont une chaleur accablante ne surmonte pas l'énergie, il remporta la victoire et il en reçut la couronne. C'est pour cela qu'un sage disait : « Mon fils, quand vous vous approcherez du service de Dieu, préparez votre âme à la tentation ; dirigez et affermissiez votre cœur et ne vous hâtez pas au jour de l'épreuve. Car, ajoute-t-il plus bas, l'or s'épure par le feu ; mais c'est par le creuset de l'humiliation que sont épurés les hommes. » *Eccli.*, XI, 1-2 et 5. « Mon fils, lisons-nous ailleurs, ne dédaignez pas les avertissemens du Seigneur et ne vous emportez pas lorsqu'il vous réprimande. » *Proverb.*, III, 11. Celui qui met l'or dans la fournaise, sait parfaitement jusqu'à quel point il faut élever la température, et à quel moment il faut l'en retirer. De là cette observation : « Ne vous hâtez pas au jour de l'épreuve. » Observation que Salomon répète en d'autres termes : « Ne vous emportez pas lorsqu'il vous réprimande. » C'est une merveilleuse chose que la tribulation, c'est une merveilleuse chose pour éprouver le mérite d'un homme et pour le former à la patience. — Et si la grandeur de la tribulation, répliquera-t-on, triomphe de sa vertu ? — « Dieu est fidèle et il ne souffrira pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces ; mais en même temps qu'il nous éprouvera, il nous octroiera la force de le supporter. » *I Corinth.*, X, 13. La réprimande naissant de l'amour ; et l'abandon, de la haine, le même sujet ne saurait aimer et haïr à la fois, pas plus qu'il ne saurait à la fois réprimander et délaisser. — Comment se fait-il alors, poursuivra-t-on, que les chutes soient aussi nombreuses ? — Cela résulte de ce que nous nous éloignons de Dieu, et non de ce que Dieu nous abandonne. « Voilà que les hommes qui s'éloignent de vous périront, » disait le roi-prophète. *Psalm.*, LXXII, 27. Or ceux-là s'éloignent de Dieu qui n'endurent

pas ses réprimandes, qui les subissent avec indignation et colère. De même que des enfants pervers remis par leurs parents entre les mains de quelque maître, si, pour éviter les travaux de l'école et les punitions légères qu'on inflige, ils viennent à fuir et à se dérober aux regards de leurs parents, bien loin de retirer de cette fuite aucun avantage, ne font que s'engager en des maux plus fâcheux, au point d'en être réduits à errer sur une terre étrangère et à souffrir la faim, les maladies, l'ignominie et la servitude : de même ceux qui répondent aux avertissements du Seigneur, non par la reconnaissance, mais par le ressentiment, outre qu'ils n'en retirent aucun profit, se préparent un sort déplorable. Aussi nous exhorte-t-on à bien diriger et à bien affermir notre cœur.

Vous avez eu, direz-vous encore, à souffrir des tribulations beaucoup plus terribles. — Les maîtres de gymnastique ne soumettent point tous leurs élèves à des exercices uniformes : ils feront lutter les faibles avec les faibles, les forts avec les forts ; car celui qui lutterait avec un adversaire dont la vigueur serait inférieure à la sienne, employât-il le jour entier à lutter de la sorte, il ne se serait point véritablement exercé. — Mais pourquoi ceux qui ont embrassé le même genre de vie ne sont-ils pas soumis aux mêmes travaux ? — C'est que Dieu sait nous exercer de bien des manières ; c'est que, se trouvant-ils dans les mêmes circonstances, tous n'ont pas besoin des mêmes exercices. Les mêmes remèdes ne conviennent pas également à tous les malades, bien qu'atteints du même mal. Les uns conviennent à ceux-ci, les autres à ceux-là. Aussi les fléaux du Seigneur sont-ils variés et divers : l'un est éprouvé par une longue maladie, l'autre par une extrême pauvreté, l'autre par la violence et par l'injustice, un autre par le spectacle de la mort successive de ses enfants et du reste de ses proches. Celui-ci est rebuté de tout le monde, et on lui refuse la moindre estime ; celui-là est accusé de crimes que sa conscience ne lui reproche pas, et il porte le fardeau d'une réputation odieuse ; d'autres seront affligés d'une autre manière, car il serait impossible d'énumérer toutes les es-

pèces d'épreuves. Peut-être que chacun de ces maux, comparé à ceux qui vous affligent, vous semble léger et insignifiant.

Pourtant, si vous les aviez traversés, vous seriez convaincu de l'infériorité de ceux que vous endurez. Mais enfin, y eût-il des hommes moins rudement éprouvés que nous, n'en faisons point un sujet de scandale. Un surcroît d'épreuves n'est après tout qu'un surcroît de récompenses ; c'est un ferme soutien qui nous préservera de toute chute, soit volontaire, soit involontaire : il réprime l'orgueil, il éloigne la négligence, il augmente notre prudence et notre piété. Si l'on voulait compter tous les avantages des tribulations, on en trouverait un bien grand nombre : d'ailleurs, aucun des hommes en faveur auprès de Dieu, n'a été exempt de tribulations, alors même qu'il nous paraîtrait en avoir été autrement.

7. Le bienheureux Paul lui-même a dû traverser de laborieuses épreuves ; qui est plus grand que lui, qui prétendrait être son égal ? Comment donc le secours des épreuves nous serait-il inutile ? Que si quelques hommes ne sont pas devenus meilleurs par la tribulation, il faut l'attribuer non à celui qui leur a donné cet avertissement, mais à leur coupable négligence. Si on ne leur eût pas présenté le remède, leur perte semblerait la conséquence du défaut de soins convenables. Maintenant il est impossible de mettre en cause le médecin, et il faut s'en prendre aux malades eux-mêmes et à leur incurie. Que les uns ayant suivi le droit chemin avant les épreuves s'en soient écartés, lorsque la tentation est venue ; que d'autres chargés de mille péchés, n'aient été atteints d'aucune affliction ; que d'autres en aient été accablés depuis le premier instant de leur vie jusqu'à leur dernier soupir, rien de tout cela ne doit nous jeter dans l'abattement et le trouble. Si, quand nous pourrions et nous devrions connaître dans toute son étendue l'ordre de la Providence, nous demeurions dans l'ignorance, alors il nous serait permis de nous livrer à l'inquiétude et à la tristesse. Mais puisque cet homme qui avait été initié à tant de mystères, qui avait pénétré jusqu'au troisième ciel, s'est arrêté hésitant devant ce

gouffre, et qu'ayant jeté son regard sur cet abîme des trésors de la sagesse et de la science de Dieu, il a été frappé de stupeur, et s'est retiré sur-le-champ; pourquoi nous tourmenter à sonder l'insondable, à rechercher des secrets qui nous échapperont toujours? Un médecin impose-t-il des prescriptions en apparence contraires à l'intérêt de notre santé; par exemple, de recevoir de l'eau froide sur un membre glacé, ou tout autre traitement extraordinaire, nous n'opposons pas une seule parole; et, parce que nous sommes persuadés d'avance qu'il suit en cela les lumières de son art, nous nous empressons d'obéir, encore que bien souvent il se trompe. Et Dieu qui est en toutes choses si éloigné de nous, Dieu qui est la sagesse même, Dieu qui ne saurait jamais se tromper, deviendrait l'objet de notre curiosité indiscreète! Nous aurions une foi aveugle en celui dont nous pourrions exiger une explication, et Celui en qui seul nous devrions croire aveuglément, nous lui demanderions les raisons de ses actes, et nous nous indignerions de l'ignorance où nous sommes! Cette conduite est-elle bien convenable dans une âme pieuse? Oh! non, je vous en prie et je vous en conjure, ne descendons point à ce degré de folie, et toutes les fois que nous serons dans le doute, répétons cette parole: « Vos jugements sont un abîme sans fond. » *Psalm. xxxv, 7.*

Au reste, c'est Dieu lui-même qui, dans sa sagesse, a voulu que nous ne connaissions pas la raison de toutes choses. Obéir à Dieu, en connaissant la cause de tout ce qui arrive, n'eût pas été pour nous l'occasion de mériter une récompense considérable, et ce n'eût point été, à proprement parler, un témoignage de foi. Mais lorsque dans l'ignorance complète où nous sommes, nous nous appliquons à observer tous ses commandements, cette obéissance sincère, cette foi généreuse procurent à nos âmes les plus grands avantages. Nous ne devons nous persuader qu'une seule chose, à savoir, que tout ce qui nous vient de Dieu a pour but notre intérêt; quant au mode de l'action divine, ne nous en occupons pas et n'allons pas, si nous l'ignorons, céder au ressentiment et au chagrin. Il ne nous est ni possible, ni utile de le con-

naître: cela n'est pas possible, parce que nous sommes mortels; cela n'est pas utile, parce que nous ne tarderions pas à concevoir un orgueil insensé. En ce qui regarde nos enfants, nous faisons bien des choses qui paraissent devoir être nuisibles, et qui leur sont pourtant avantageuses; et ni ces derniers ne demandent à connaître la cause, ni nous, de notre côté, ne commençons avant de mettre la main à l'œuvre par leur démontrer l'utilité de l'action proposée: nous nous contentons de leur enseigner à obéir à tous les commandements de leurs parents, et à ne point regarder au delà. Si nous agissons avec cette docilité à l'égard de nos parents, lesquels cependant possèdent la même nature que nous, et si nous ne témoignons aucune indignation, nous indignerons-nous contre Dieu, qui surpasse en excellence nos parents autant que la nature divine surpasse la nature humaine, parce que nous ne connaissons pas toutes choses? Ne serait-ce pas le comble de l'impiété? Aux hommes qui seraient dans ces sentiments, le bienheureux Paul adressait ces énergiques paroles: « Est-ce vous, ô homme, qui vous chargez de répondre au Seigneur? Est-ce que le vase d'argile dira à celui qui l'a fait: pourquoi m'as-tu fait ainsi? » *Roman., ix, 20.* Je m'étais servi de l'exemple des enfants, l'apôtre se sert d'un exemple beaucoup plus frappant, de l'exemple du potier et de l'argile qu'il a façonnée. De même que l'argile reçoit toutes les formes que lui impriment les mains de l'ouvrier, de même il faut que l'homme accomplisse, quels qu'ils soient, les commandements de son Dieu, qu'il accepte avec reconnaissance les épreuves auxquelles il le soumet, quelles qu'elles soient, sans une parole de murmure, sans une tentative de curiosité indiscreète.

Nous ne sommes pas les seuls à ignorer la raison de toutes ces choses; c'était aussi la condition de ces grands et saints personnages dont la vie a précédé la nôtre. « Pourquoi donc les impies vivent-ils? demandait Job. « Pourquoi gardent-ils leurs antiques richesses? » *Job, xxi, 7.* « Mes pas ont presque chancelé, ajoutait le bienheureux David, parce que j'ai été indigné contre l'insensé à la vue de la paix des pécheurs

Comparai-
son du po-
tier.

Il n'y a rien qui les conduise à la mort, et leur corps est plein de vigueur. Ils ne connaissent point les fatigues de l'homme, et ils n'en partageront point les douleurs. » *Psalm.*, LXXII, 2-5. Jérémie disait de son côté : « Vous êtes juste, Seigneur ; toutefois je vous ferai de justes plaintes : Pourquoi les voies des pécheurs sont-elles prospères ? » *Jerem.*, XII, 1. Ces saints hommes n'étaient donc pas sans doute et sans ignorance ; mais ce n'étaient pas le doute et l'ignorance des impies : ils ne mettaient pas en cause le Seigneur, et ils ne s'autorisaient pas de ce qui se passe pour l'accuser d'injustice. L'un d'entre eux s'écriait : « Votre justice est élevée comme les montagnes ; vos jugements sont un insondable abîme. » *Psalm.*, XXXV, 7. Il est écrit d'un autre qui avait été rudement éprouvé : « Il ne profère aucune parole insoumise contre Dieu. » *Job*, I, 22. Dans ce même livre, le même saint raconte la sagesse et la providence incompréhensibles du Créateur, à propos de ses œuvres : « Voilà une faible partie de ses œuvres ; et ce qu'il nous fait entendre n'est qu'un léger murmure. » *Job.*, XXVI, 14. Aussi, pour prévenir tout doute injurieux, Jérémie avait-il fait précéder la question de sa propre réponse : « Vous êtes juste, Seigneur ; » à savoir, je sais que vous faites toutes choses selon la justice ; mais, pour la manière dont ces choses s'accomplissent, je l'ignore. Quoi donc ? est-ce là que s'est bornée leur science ? Oui, et ils n'ont jamais pu trouver la solution de ces difficultés ; le bienheureux David nous l'affirme par ces paroles : « J'espérais en arriver à ce degré de connaissance, et je n'ai vu devant moi que beaucoup de fatigue. » *Psalm.*, LXII, 16. Ils n'ont pas reçu de réponse, afin que la postérité apprit par leur exemple à s'abstenir de toute question. Encore ces saints personnages demandaient-ils une seule explication, pourquoi les impies jouissaient des richesses et de l'abondance, et pourtant elle ne leur a pas été donnée. Mais, aujourd'hui, on s'enquiert indiscrètement de bien d'autres secrets, et l'on soulève des difficultés en nombre beaucoup plus considérable. Laissons donc la connaissance claire de toutes choses à celui qui connaît toutes choses, avant même qu'elles existent.

8. S'il nous fallait cependant, à l'aide des faits qui nous sont connus, formuler une solution de ces difficultés et procurer quelque consolation aux personnes atteintes fortement de ces doutes, je dirais que ce n'est plus le moment de rechercher pourquoi les justes sont dans les tribulations, et les méchants dans le calme, maintenant que le royaume des cieux nous a été dévoilé, et qu'on nous a montré la récompense des siècles à venir. Puisque chacun dans la vie future sera récompensé selon son mérite, à quoi bon nous inquiéter des biens et des maux qui arrivent ici-bas ? Ses fidèles serviteurs, Dieu les exerce comme des athlètes généreux contre les peines de cette vie : quant aux âmes faibles, nonchalantes et incapables de supporter le moindre fardeau, le Seigneur commence par les attirer à la pratique des bonnes œuvres. Dans les cas assez fréquents où le contraire arrive, et où l'on voit bien des justes vivre au sein de la considération et du calme, et les méchants au sein de l'ignominie et des plus cruelles adversités, alors l'objection que l'on appuyait sur les maux que les justes ont à souffrir, et sur les délices que les méchants ont en partage, s'évanouit d'elle-même. A devoir expliquer encore ce dernier fait, je remarquerai simplement que Dieu n'agit pas toujours à notre égard d'une seule et même manière ; inépuisable dans ses ressources, il nous a ouvert plusieurs voies capables de nous conduire au salut. Ainsi, un grand nombre d'hommes refusant de croire à la vie future et à la résurrection, il leur offre une image en raccourci du jugement à venir, en châtiant les pécheurs et en récompensant les justes. La règle qui sera absolument suivie en ce jour redoutable est partiellement appliquée dès cette vie, afin que ceux que touche peu la perspective d'un jugement aussi éloigné, apprennent par les choses qui se passent sous leurs yeux, à tenir une meilleure conduite. Si nul méchant n'était puni ici-bas ; si aucun juste n'était récompensé, plusieurs de ceux qui repoussent la doctrine de la résurrection, fuiraient la vertu comme un principe de malheur, et rechercheraient le vice comme un principe de félicité. Pareillement, si nous étions récompensés ici-bas selon notre mérite, ils re-

garderaient la doctrine du jugement comme une doctrine superflue et mensongère. En conséquence, de crainte que l'on ne rejetât cette dernière croyance, que la foule et le vulgaire ne se dépravassent d'autant plus qu'ils en feraient moins de cas, le Seigneur se venge dès cette vie de plusieurs pécheurs, et reconnaît les vertus de quelques justes, facilitant par le caractère limité de cette conduite la foi au jugement général, et réveillant par les châtimens infligés avant ce jugement les pécheurs ensevelis dans un profond sommeil. La punition des méchants en ramène un certain nombre par la crainte d'être punis de la même manière; en même temps, par cela seul que tous les hommes ne reçoivent pas ici-bas ce qu'ils méritent, on est obligé d'en conclure que cette juste répartition est renvoyée à un autre moment. Jamais assurément Dieu, qui est juste, ne souffrirait qu'une foule de pécheurs vécussent sur la terre dans l'impunité, et que les bons y fussent en butte à mille maux, s'il ne leur avait point préparé dans une autre vie une condition différente. Voilà pourquoi ses châtimens et ses récompenses sont ici-bas limités à un petit nombre, comme on le voit par l'exemple du monarque assyrien et d'Ézéchias : pourtant, de même qu'il y avait des hommes comparables en impiété à ce monarque, il y en avait aussi qui égalaient Ezéchias en vertu. Mais Dieu n'agit point envers tous de la même manière; et cela, ainsi que je le disais tout à l'heure, parce que le temps du jugement n'est point encore arrivé. Du reste, ce n'est pas là une doctrine qui me soit personnelle, et vous allez l'entendre de la bouche de Celui qui doit tous nous juger. Comme on venait annoncer à Jésus la mort des victimes qui avaient été ensevelies sous une tour, et la conduite insensée de Pilate qui avait mêlé le sang humain à celui des sacrifices, il prononça ces paroles : « Pensez-vous que ces Galiléens fussent de plus grands pécheurs que les autres Galiléens parce qu'ils ont été traités de la sorte ? Non, je vous l'assure ; mais si vous ne faites pénitence, vous périrez tous de la même manière. Et les dix personnes que la tour de Siloé écrasa dans sa chute, croyez-vous qu'elles fussent plus

coupables que les autres habitants de Jérusalem ? Non, je vous assure ; mais si vous ne faites pénitence, vous périrez tous de la même manière. » *Luc.*, XIII, 2-5. Voilà donc pourquoi le Seigneur diffère le jour de la justice. Voilà pourquoi il ne frappe pas simultanément tous les criminels qui ont mérité le même traitement, afin que l'exemple des uns ramène les autres à de meilleurs sentimens.

Qu'il nous suffise de cette solution pour la difficulté proposée. Mais peut-être insisterez-vous sur les difficultés précédemment énoncées, lesquelles sont encore plus embarrassantes. Or en élucidant les autres selon mes forces, je crois avoir commencé également à éclaircir celles-ci. Qu'est-ce donc qui vous embarrasse ? Seraient-ce les malheurs que certains hommes ne cessent d'éprouver depuis leur enfance jusqu'à la mort ? Je vous répondrai à ce propos, ce que je vous répondais il n'y a qu'un instant, à savoir qu'ils portent d'abord en cela la peine de leur propre malice ; ensuite, que l'exemple de leurs épreuves est pour les autres une source d'avantages. Si tous les hommes n'en sont pas à ce point, c'est que l'heure de la justice n'a pas encore sonné. — Mais que direz-vous, reprend-on, de ceux qui, avant de parvenir à l'âge où l'on distingue le bien du mal, souffrent cependant comme s'ils avaient commis de grandes fautes ? On peut assigner à ce fait des raisons de plusieurs et de diverses natures. Les désordres des parents, la négligence des personnes chargées du soin de l'enfant, l'insalubrité de l'air et d'autres causes semblables peuvent amener ce regrettable résultat. En outre, Dieu ayant prévu l'inclination marquée de ces hommes vers le mal, les contient par ces afflictions, comme par autant d'entraves. Ne voyez-vous pas des mendiants au milieu des misères qui les accablent se plonger dans le vice, poussés en cela non par leurs épreuves, non par la nécessité, mais uniquement par leur propre malice ? Ne m'a-t-on pas parlé de quelques-uns d'entre eux qui, ayant rencontré dans la solitude une jeune femme de condition libre, l'ont accablée des derniers outrages ? Dans quel besoin, dans quelle peine trouver la raison de ce crime ? Quels attentats ces malheureux ne com-

mettraient-ils pas, s'ils n'étaient retenus par les chaînes de leur misère ? Et ceux qui sont enfermés dans les cachots, qui voudrait supporter leur rage et leur fureur ? La fureur des possédés n'est pas plus redoutable. Je ne parle pas précisément des excès auxquels ils se portent durant les moments de la possession diabolique, mais de ceux qu'ils commettent lorsque le démon leur laisse un peu de calme. On les voit manger avec glotonnerie, voler, s'enivrer, et s'abandonner à des actes encore plus honteux. De même que les juges d'ici-bas laissent longtemps à la plupart des malfaiteurs le séjour de la prison en partage, au point que plusieurs d'entre eux y finissent leur vie ; et que, dans le cas où les juges veulent en châtier exceptionnellement quelques-uns, ils en font comparaître un ou deux sur une estrade élevée en présence d'un peuple entier, et les envoient ensuite à la mort, imprimant par là à leurs compagnons une terreur qui dispense de les frapper tous ; ainsi Dieu, quand il veut nous corriger, au lieu de châtier tous les méchants, en prend quelques-uns dont il prévoit l'impénitence, et faisant éclater sur eux sa puissance et sa colère, il produit les meilleurs résultats. De cette façon, il donne aux impies, pourvu qu'ils le veulent, une occasion de rompre avec leur impiété, il rend les justes plus avisés, il manifeste sa longanimité, et il rend, je le répète, évidente aux yeux de tous la doctrine de la résurrection. Que conclure de là, remarquera-t-on, relativement à ceux qui ont passé les premiers jours de leur vie dans les souffrances, et qui sont morts avant d'être parvenus à l'âge de raison ?— Et quelles sont, je vous le demande, leurs souffrances, puisqu'ils n'ont pas encore le sentiment des maux qu'ils endurent, et qu'ils ignorent ce que sont la joie et la douleur ? A cette solution de la difficulté proposée, j'ajouterai que les parents, les frères, les proches de ces enfants, trouvent quelquefois dans le spectacle de leurs souffrances, une leçon de sagesse dont ils profitent ; et ce n'est pas un mince avantage de ces épreuves, qui sans nuire à celui qui en est l'objet, procurent à autrui les biens les plus précieux. Enfin, il est vraisemblable qu'il existe une autre raison mystérieuse dont l'auteur de notre être possède seul le secret.

9. Il reste encore un point à éclaircir, à savoir pourquoi des hommes qui, avant les épreuves, marchaient droit et ferme, ont vu leurs chutes commencer avec ces épreuves. Et d'abord, qui connaît avec certitude ceux qui marchent droit, hormis celui qui a façonné nos cœurs à tous, et dont le regard plonge au fond de toutes nos œuvres. Souvent, bien des gens paraissent vertueux qui sont les plus pervers des hommes. On le voit par expérience dès cette même vie ; mais on ne le voit que dans un petit nombre de cas, et par une sorte de hasard et de fatalité. Quand celui qui sonde les cœurs et les reins, celui dont la parole vivante et efficace, plus pénétrante qu'une épée à deux tranchants, atteint jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit, jusqu'à la moelle de nos membres, et discerne les intentions et les pensées ; quand, dis-je, celui-là sera monté sur son tribunal, alors vous contemplez à découvert les âmes, non seulement de quelques individus, mais de tous les hommes : alors le loup ne se cachera plus sous la peau de l'agneau, la corruption intérieure ne sera plus déguisée par la blancheur du sépulcre. Aucune créature ne sera invisible pour ce juge suprême ; toutes seront à nu et à découvert devant ses yeux, comme nous déclare Paul dans son épître aux Corinthiens : « Ne jugez donc pas avant le temps, leur disait-il ; attendez que vienne le Seigneur : il portera la lumière dans les replis les plus ténébreux, et il dévoilera les desseins du cœur. » I *Corinth.*, iv, 5.

Mais laissons de côté les hypocrites, et parlons de ceux qui marchent vraiment dans le droit chemin. Eussent-ils pratiqué les autres vertus, comment savons-nous s'ils n'ont pas négligé la plus importante de toutes, l'humilité ? Aussi Dieu les a-t-il délaissés, afin de leur montrer que le principe de leurs bonnes œuvres se trouvait non pas dans leur propre puissance, mais dans la grâce d'en haut. Si quelqu'un me représentait qu'il vaudrait mieux pour eux avoir conservé ces sentiments d'orgueil en même temps que leurs vertus, que d'apprendre l'humilité par leurs chutes, celui-là ignore complètement, à mon avis, ce que la présomption a de funeste et ce que l'humilité renferme d'avantageux. Vous le savez fort bien,

un homme qui porte dans la pratique de la vertu le dérèglement de l'orgueil, si toutefois il est vrai qu'il puisse dans cette condition pratiquer la vertu. ne tardera pas à tomber au fond de l'abîme. Celui au contraire que Dieu a laissé glisser sur cette pente et qui a appris par sa chute à agir avec plus de mesure, se relèvera, et, avec un peu de bonne volonté, il aura bientôt réparé ses pertes. Le premier, chez lequel la vertu semble marcher de pair avec l'orgueil, n'étant frappé d'aucune affliction, n'aura jamais le sentiment de ses prévarications; son mal ne fera qu'empirer, et il quittera ce monde les mains vides. C'est ainsi que le pharisien, après être monté au Temple, riche en apparence de toutes sortes de biens, descendit plus pauvre en réalité que le publicain. Il est encore un autre principe doué d'une puissance particulière pour anéantir le fruit que l'on aura retiré de bien des peines et de bien des sueurs : le souffle de la vaine gloire. Telle qu'un vent violent, elle pénètre dans l'âme et en chasse devant elle tous les trésors de vertu. Voilà la seconde cause des chutes de ceux qui, pour employer votre langage, marchaient droit et ferme. Plusieurs de ceux qui nous paraissent avoir supporté pour la vertu, et qui ont même réellement supporté de nombreuses fatigues, ayant eu en vue la gloire des hommes, au lieu de faire pour Dieu toutes choses, ont cédé par une permission divine à la tentation, afin que, dépouillés de cette gloire populaire pour laquelle ils ont bravé toute sorte de dangers, et convaincus de son instabilité comparable à celle de la fleur des champs, ils se consacrent désormais à Dieu sans réserve, et le considèrent comme la fin de toutes leurs actions, Indépendamment de ces raisons, il y en a une foule d'autres que nous ne connaissons pas, je le répète, mais que Dieu, le créateur de toutes choses, connaît à merveille.

Que le spectacle de la vie présente ne nous irrite donc pas; ouvrons plutôt nos âmes à la gratitude, ce qui est le propre des serviteurs animés de bons sentiments. Pour vous, quand vous êtes étonné de ce que l'esprit impur s'est jeté sur vous, non point vaguère, au temps où vous viviez dans la mollesse, où vous étiez en-

vironné d'une pompe séculière, mais aujourd'hui que vous avez renoncé à toutes ces choses, et que vous vous êtes donné tout entier au Seigneur, vous ressemblez à un homme qui serait étonné de voir un athlète ne faire aucun mal aux spectateurs, et attaquer seulement celui qui s'est inscrit pour le prix du pugilat, qui exercé dans cet art, descend hardiment dans l'arène, de le voir, dis-je, attaquer uniquement celui-ci, le frapper à la tête, et lui meurtrir le visage. Il ne faut être ni surpris, ni affligé, si nous affrontons le combat, de subir les attaques et les coups pressés de l'adversaire, la loi du combat le veut ainsi; mais s'il réussissait à nous vaincre, à nous renverser et à remporter la couronne triomphale, alors seulement il faudrait gémir. Tant qu'il n'y réussira pas, loin de nous causer aucun préjudice, il nous procurera les plus précieux avantages, les combats violents qu'il nous faut soutenir rehaussant notre dignité. Le plus vaillant guerrier, dans une armée, est celui qui peut montrer le plus de blessures, qui a soutenu en combat singulier le choc des plus redoutables ennemis. De même, les athlètes qui en viennent aux mains avec les *indomptables*, c'est-à-dire, avec ceux qui montrent le plus d'ardeur, obtiennent de notre part une admiration particulière. Parmi les chasseurs, le plus renommé est celui qui capture les bêtes les plus difficiles à prendre. Le démon qui vous tourmente est d'une opiniâtreté et d'une effronterie incomparable; et c'est pour cela que je ne puis revenir de mon admiration et de ma surprise, en considérant que, ayant à combattre un ennemi aussi féroce, vous n'êtes point encore tombé, vous ne vous êtes pas rendu, et vous êtes demeuré inébranlable au milieu des efforts qu'il faisait pour vous renverser.

10. Du reste, ne croyez pas que la flatterie m'inspire ce langage: il est certain que vous avez retiré de cette épreuve de très-grands avantages; permettez-moi seulement de vous parler avec franchise, car il me serait impossible, sans cette permission, de vous le démontrer. Vous n'avez pas certainement besoin d'apprendre, et vous n'avez pas oublié la conduite que vous meniez avant la tribulation qui vous afflige. Eh bien,

examinez-la avec attention, mettez en face celle que vous a inspirée l'épreuve présente, et vous verrez combien ce combat vous a été profitable. Tandis que maintenant vous pratiquez avec une ardeur soutenue les veilles et les jeûnes, que vous déployez un zèle admirable à faire de pieuses lectures et de fréquentes prières, que vous nous donnez des exemples parfaits de gravité et d'humilité, précédemment vous ne faisiez aucun cas de ces lectures, et vous consacriez tous vos soins et toutes vos sollicitudes aux arbres d'un verger. J'ai alors entendu bien des gens railler avec amertume votre orgueil, et vous faire un crime de l'illustration de votre race, de la gloire de votre père, et de l'opulence où vous aviez été nourri: combien les veilles étaient auprès de vous peu en faveur, vous le savez parfaitement. Souvent, pendant que vos frères se levaient à la hâte au milieu d'une nuit profonde, vous restiez enseveli dans le sommeil, et vous accueilliez fort mal ceux qui essayaient de vous réveiller. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi, les choses sont dans un bien meilleur état depuis que vous avez à subir cette guerre et ces luttes. Si vous me demandez pourquoi le Seigneur n'a pas déchainé le démon quand vous viviez dans la mollesse et quand vous vous occupiez exclusivement des choses de ce monde, je vous répondrai que c'est par un dessein de sa providence à votre égard: il prévoyait que votre faiblesse vous exposerait à une défaite et à une ruine prochaine. Lors donc que vous êtes entré dans la carrière monastique, il ne vous a pas offert aussitôt cette épreuve, il vous a laissé vous exercer durant un long temps; puis, quand vous avez acquis de la vigueur, alors il vous a imposé ces rudes combats.

Vous alléguez encore l'exemple des personnes qui vivent dans le monde, et vous mentionnez en particulier un de vos propres serviteurs; c'est à lui, je pense, que vous faisiez allusion en disant que plusieurs personnes qui, vivant dans le monde, ont été atteintes de ce même mal, n'ont pas tardé cependant à en être complètement délivrées. Or votre serviteur, mon bien cher ami, et toutes les personnes qui ont été affligées de la même manière, ne l'ont pas été pour la même raison que

vous l'êtes maintenant. C'est pour les remplir de crainte et pour les rendre meilleurs de cette manière que Dieu a lâché contre eux cette bête féroce. Il ne vous a exposé à ses fureurs que pour vous fournir l'occasion de combattre avec vaillance, de triompher avec éclat, et de ceindre la couronne de la patience. La victoire ne consiste pas à entraîner l'un des combattants, en présence des spectateurs assemblés, loin de son adversaire, et à le dérober à ses coups: elle se prononce lorsque, l'ayant mis aux prises avec son compétiteur, on cherche à le décourager, à lui inspirer d'absurdes préoccupations, sans aboutir à aucun résultat. Qu'il en soit ainsi, je le prouve par ce raisonnement: Quelque humilité que vous montriez, tout le monde sait fort bien à quel point votre vie l'emporte en régularité sur la vie de votre serviteur. Conséquemment, Dieu accorde à ce dernier une estime et un soin moindres qu'à vous-même. De cette proposition incontestable découle cette conclusion évidente: Si le Seigneur agissait de la sorte envers vous par un motif de haine, il vous l'aurait témoignée moins forte à vous qu'il aimait le plus, qu'il ne l'a témoignée à celui qu'il a promptement délivré du démon, et que pourtant il aime le moins.

Outre ces raisons, les choses même dans lesquelles vous vous croyez abandonné de Dieu me permettront, je n'en doute pas, de vous prouver la providence particulière du Seigneur en tout ce qui vous regarde. Si vous n'aviez pas montré un zèle admirable, si vous n'aviez pas entrepris de longs voyages pour aller trouver de saints personnages capables de vous délivrer de ces liens, je conçois l'embarras dans lequel on eût pu être jeté, le motif pour lequel Dieu permettait une si longue épreuve n'apparaissant pas avec une irrésistible clarté. Mais, comme vous avez visité le séjour des martyrs où des malheureux qui dévoraient leurs semblables ont été guéris; que vous êtes resté pour le même but avec ces hommes généreux et admirables dont les efforts n'ont jamais été inutiles, que vous n'avez négligé aucun des moyens propres à vous affranchir de cette affliction, et que vous avez ramené avec vous votre ennemi, c'est une démonstration claire, évidente, même pour les intelligences les

plus obscures, de la sollicitude particulière dont vous êtes l'objet de la part du Seigneur. Jamais Dieu n'eût refusé une pareille grâce, jamais il n'eût soumis ses serviteurs à une telle confusion, s'il n'eût eu particulièrement en vue votre perfection et votre avantage. Ainsi donc, ce que vous regardez comme une marque d'abandon du côté de Dieu, établit au contraire la grandeur de sa sollicitude et de sa tendresse pour vous.

DEUXIÈME EXHORTATION .

A STAGIRIUS

Que la tristesse est plus fâcheuse que le démon même.

1. Nous avons suffisamment montré dans les précédentes considérations sur la providence du Seigneur, que, s'il vous éprouve de cette manière, c'est à cause de l'amour particulier, et non de l'aversion et de la haine qu'il vous porte. Comme vous nous avez parlé d'une autre chose qui vous tourmentait affreusement, à savoir, de la pensée que le démon vous inspirait bien souvent de vous jeter dans les flots ou du haut d'un précipice, de mettre en un mot un terme à la vie présente par un moyen de cette nature, je veux sur ce sujet vous exposer un petit nombre de réflexions. Ce dessein ne vous est pas inspiré par le démon seulement, il l'est aussi par votre tristesse; peut-être encore plus par votre tristesse que par le démon, peut-être par votre tristesse seule. En effet, bien des personnes, sans être tourmentées par le démon, conçoivent de pareils desseins dès lors qu'elles sont tombées dans l'affliction. Chassez donc, rejetez loin de votre âme ce sentiment, et le démon n'aura plus sur vous de pouvoir; et, au lieu de vous inspirer de telles résolutions, il ne vous en suggérera même pas la pensée. De même que les voleurs de profession parviennent facilement, quand la nuit est venue et qu'ils ont éteint toute lumière, à s'emparer des biens d'autrui et en égorgent les possesseurs, de même l'esprit du mal répand sur notre âme la tristesse en guise de ténèbres et d'obscurité, afin de la dépouiller de toute pensée saine, de

l'attaquer privée de tout secours et de tout appui, et de l'accabler sous ses coups. Mais si nous faisons luire sur ces ténèbres l'espérance en Dieu, si, cherchant un refuge auprès du soleil de justice, nous nous empressons d'en recueillir les rayons dans nos cœurs, le désordre de nos pensées retombera sur notre ennemi lui-même.

Que l'on vienne à surprendre les auteurs des attentats dont nous parlions, qu'il paraisse une lumière, et soudain on les voit trembler de frayeur, d'angoisse et de trouble.

Et comment, demandera-t-on, être délivré de ce tourment sans être d'abord délivré du démon qui le cause? — Ce n'est pas le démon qui est la cause de notre tristesse, c'est la tristesse plutôt qui rend le démon redoutable pour nous et qui nous suggère ces déplorables pensées. Le bienheureux Paul lui-même nous l'atteste, car il ne redoutait point le démon, mais l'excès de la tristesse, lorsqu'il écrivait aux Corinthiens de pardonner à leur frère prévaricateur, « afin, dit-il, que ce malheureux ne soit pas submergé dans une trop grande tristesse. » *II Corinth., II, 7.* Supposons, si vous le voulez, que le démon persiste à nous torturer, la tristesse une fois bannie de notre âme, en quoi pourrions-nous en souffrir? Quel dommage, grand ou petit, peut-il nous causer par lui-même? La tristesse, au contraire, produit, même en l'absence du démon, les plus pernicieux résultats. La plupart des hommes qui se sont suspendus à un lacet, qui se sont percés d'un glaive, qui se sont précipités dans les flots, ou qui ont mis fin violemment à leur vie d'une manière quelconque, ont été, vous le remarquerez, conduits là par un sentiment de tristesse. Que si quelques-uns d'entre eux étaient tourmentés du démon, il faut attribuer leur mort, non point à l'esprit du mal, mais à l'excès de leur tristesse et à la tyrannie de cette passion.

Et le moyen de ne pas s'abandonner à ce sentiment, demanderez-vous? Vous y réussirez en dédaignant sur ce sujet les idées du vulgaire, et en portant plus haut vos regards. Maintenant, comme un pareil état de choses paraît extrêmement grave au vulgaire, vous portez avec lui le même jugement. Veuillez examiner la question en elle-même.

en dehors de tout parti pris et de tout vain préjugé, vous trouverez que vous n'avez aucun sujet de tristesse, vérité que nous vous avons déjà plus d'une fois démontrée. Sans doute qu'à la vue de la joie de vos compagnons d'âge, de la franche gaieté qui caractérise leurs rapports avec vos frères, le chagrin et l'abattement s'emparent de votre âme. Eh bien, je dirai à ce propos que s'ils étaient les seuls à observer la chasteté, la tempérance et les autres règles de la sagesse chrétienne, tandis que vous passeriez tout votre temps parmi les dés, les festins et les courtisanes, votre chagrin aurait un fondement; mais si vous suivez le même chemin, pourquoi vous désoler ?

Si je devais m'adresser à l'un de ces individus qui s'enflent facilement, je ne tiendrais point le langage que je me propose de vous tenir. Comme j'ai la ferme confiance que vous ne vous éloignerez jamais de l'humilité, de quelques louanges et de quelques éloges que vous soyez l'objet, et que vous n'en resterez pas moins toujours au dernier rang, je m'exprimerai sans cacher quoi que ce soit. Tels sont, à ce que j'apprends, vos progrès dans la piété, que vous êtes le digne émule, non plus de ces jeunes gens, mais des hommes les plus vertueux et les plus admirables. On rapporte que vous les égalez en toutes choses : ils ne vous surpassent pas en tempérance ; comment le feraient-ils, puisque vous n'usez que de pain et d'eau, et que vous prenez de la nourriture seulement un jour entre autres ? Ils ne vous surpassent point par leurs veilles car aussi bien qu'eux vous avez passé bien des nuits consécutives sans sommeil. Quant à la bonne distribution du jour, l'on dit que vous l'emportez déjà sur un grand nombre d'entre eux. J'entends les personnes qui viennent de là-bas raconter que votre temps est consacré entièrement à la prière et aux larmes. Semblable à ceux qui s'exercent à la pratique du silence ou qui, s'enfermant seuls dans une petite cellule, ne répondent à aucune question, vous gardez, dit-on, un silence absolu au milieu de la foule qui vous entoure. De la douleur de votre cœur, de la souffrance et de l'austérité que respirent vos traits, on n'en parle jamais sans fré-

Stagirius
avait retiré
beaucoup de
de profit des
assauts du
démon.

mir, et bien des gens ici, pendant qu'on racontait votre genre de vie, n'ont pu contenir leur émotion. Il ne regarde aucun de ceux qui entrent, nous disaient quelques personnes, et il n'interrompt jamais le cours de ses laborieux exercices. Nous avons craint souvent qu'il ne perdit la vue, à force de verser des pleurs, et que ses veilles successives, l'ardeur insatiable qui le portait sans cesse à la lecture, n'attaquassent son cerveau.

2. Donc ce qui vous trouble et vous afflige, c'est l'intervalle que vous avez mis entre vos compagnons d'âge et vous ; c'est qu'avec un adversaire impudent et redoutable comme le vôtre, vous avez dépassé de beaucoup ceux qui fournissent avec vous la même carrière ? N'avais-je pas raison de dire que votre tristesse était la conséquence d'un préjugé, et que, tout bien examiné, nous avons plusieurs raisons de bannir toute inquiétude ? Quel avantage, je vous le demande, y a-t-il à n'être pas tourmenté du démon, si l'on vit avec négligence ? Quel mal y a-t-il à souffrir cette épreuve, dès lors que l'on mène une vie régulière et irréprochable ?

Peut-être sentez-vous la rougeur et la confusion vous monter au visage lorsqu'il vous renverse en présence de certaines personnes ? C'est encore l'effet de la même cause, de ce que vous prenez pour base de votre jugement non la raison, mais l'opinion de la multitude. Une chute ne consiste pas à éprouver les accidents dont vous parlez ; on ne tombe qu'en se livrant au péché : voilà les chutes sur lesquelles il faut se confondre et gémir. Or tandis que nous rougissons de choses qui ne le méritent pas, nous commettons des actions vraiment honteuses, vraiment dignes d'un suprême mépris et de châtiments suprêmes, comme si nous ne commettions aucun mal. Notre âme fait tous les jours, entraînée par la violence des péchés, de nouvelles chutes, et nul ne s'en afflige. Le corps ressent-il une souffrance quelconque, elle nous semble terrible et intolérable. La possession diabolique ne consiste-t-elle pas plutôt dans cette disposition de l'âme, dans ce penchant à juger si peu sainement des choses ? Si votre état avait eu pour cause l'intempérance, vous devriez vous

abandonner à la tristesse et à la honte, parce que ce serait la faute de votre volonté. Puisque, au contraire, il est l'effet de la violence, c'est à l'auteur de cette violence et non à celui qui la subit et qui en est tourmenté, qu'il convient d'en rougir. Dans une rixe survenue sur la place publique, l'un des adversaires renverse-t-il violemment l'autre contre terre, nous élevons tous la voix en faveur, non du plus fort, mais du plus faible.

La confusion est un sentiment excellent, mais seulement lorsque nous commettons une de ces actions qui nous attirera un châtement de la part du souverain juge. Tant que la conscience ne nous reproche rien de pareil, pourquoi nous abandonner à la confusion ? Qu'un individu vous frappe par surprise, sans motif et sans avoir rien à vous reprocher, qu'il vous jette à la renverse, si vous supportez ces traitements, et si vous vous retirez sans proférer de murmures, serait-ce un acte dont il vous fallût rougir, ou bien plutôt une preuve de sagesse digne des plus vives louanges ? Mais si, quand les hommes nous outragent, il y a du mérite à le supporter, lorsque le plus pervers de tous les êtres nous traitera de la sorte, faudra-t-il, après avoir résisté courageusement à ses fureurs, en rougir comme d'un acte digne de reproche ? Pourrait-on imaginer quelque chose de moins raisonnable que cette opposition ? Oui, si une fois sorti de la condition où vous êtes, vous étiez entraîné à faire ou à dire quelque chose d'inconvenant, je ne vous empêcherais certes pas d'en être confus et affligé. Si, au contraire, vous acceptez ce qui survient avec action de grâces, et si vous vous mettez à prier dès que vous le pouvez, où est donc ce qui pourrait vous causer de la confusion ?

Estimerez-vous affligeants les reproches que l'on vous adresse d'ailleurs ? Mais quoi de plus méprisable que ces hommes incapables même de distinguer ce qui mérite des reproches de ce qui n'en mérite pas ? Les vrais maniaques et les vrais possédés sont ces hommes qui n'ont jamais su voir la nature telle qu'elle est, qui blâment ce qu'il faudrait louer, et qui mettent au rang des choses louables celles qu'il faudrait blâmer. Il n'est point d'injures que les frénétiques ne pro-

noncent contre les assistants ; seulement ces derniers n'y attachent aucune importance. Et vous aussi, quand vous entendrez les propos de ces insensés, ne voyez en cela ni injure, ni outrage, et n'allez pas attirer sur vous un juste blâme, en provoquant l'indignation du Seigneur. Or si vous voyiez dans les choses que Dieu permet pour notre instruction et pour notre utilité une source d'opprobres, c'est là qu'aboutirait une conduite aussi peu raisonnable.

3. Désirez-vous savoir quelles sont les personnes qui méritent confusion et opprobre, je vous en citerai quelques-unes parmi le grand nombre qui se présente à mes regards. Considérez les hommes qui ne s'occupent que de la beauté des femmes, ceux qui poursuivent la fortune avec fureur, ceux qui sont épris de la gloire et de la puissance, et qui pour les obtenir ne reculent devant aucune peine, devant aucun sacrifice ; ceux que ronge la jalousie, ceux qui tendent des pièges à des gens dont ils n'ont reçu aucun mal, ceux qu'une humeur farouche ne cesse de posséder, ceux que les vanités de ce siècle entretiennent dans une sorte de frénésie : voilà les hommes dont les actes sont vraiment insensés, vraiment dignes de châtement, vraiment dignes de confusion, d'opprobre et de dédain. Si un individu, quoique tourmenté par le démon, se conduit néanmoins avec une admirable sagesse, loin de mériter des opprobres, il mérite plutôt l'admiration et les applaudissements de tous ses semblables, puisque les liens multipliés dont il est chargé ne l'empêchent pas de fournir une course aussi laborieuse, et de gravir les pentes rudes et escarpées de la vertu. Du reste, je ne sais pas en vérité comment peu s'en est fallu que je n'oublie un avantage que vous avez sur tous vos frères. Cet avantage, le voici : les fautes que vous pourriez commettre, il vous est facile de les expier, grâce à la tribulation présente. C'est là un point qui a été abondamment éclairci lorsque j'ai eu à parler de Lazare, puis du Corinthien qui était tombé dans l'impureté.

Mais vous craignez pour votre père, ajoutez-vous. Quand même je parviendrais à supporter mes propres maux avec douceur et rési-

nation, comment supporterais-je ses emportements et ses fureurs, s'il vient à s'apercevoir de cet état de choses? Jusqu'ici, heureusement, il ne s'en est point avisé. — C'est le comble de la pusillanimité de chercher dans un avenir qui se réalisera ou ne se réalisera pas, des sujets de douleur et de tristesse. Et où est la preuve qu'il s'en avisera? Eh bien, cette preuve, supposons qu'elle existe; admettons, je le veux bien, qu'il soit instruit de votre état et qu'il se livre aux plus terribles emportements. Je vous félicite sans doute de la part que vous prenez à ses maux; cependant, je ne voudrais pas que vous le fissiez à votre détriment. Les fidèles dont la pensée recherche les biens d'en haut, et non les biens de cette terre, doivent réprimer en eux-mêmes la tristesse aussi bien que la colère, la concupiscence et toutes les autres passions. Les effets de ce sentiment en nos âmes sont d'ailleurs beaucoup plus pernicieux, et il nous faut opposer une résistance énergique, si nous ne voulons pas subir une ruine inévitable. Si vous étiez la cause réelle des chagrins de votre père, vous auriez raison de ressentir de la frayeur et de la crainte à la perspective des maux que vous lui feriez: comme il se jette bien volontairement lui-même dans cet abîme de misères, vous n'avez à vous en préoccuper que dans la mesure d'une filiale sympathie.

Après tout, nous ne savons pas comment il accueillera cette nouvelle. Plus d'une fois, les appréhensions que l'on a ne sont pas justifiées par l'événement. Or l'une des deux opinions qui se présentent est assez étrange et assez peu fondée, tandis que l'autre est vraisemblable et basée sur ce qui a lieu ordinairement. Comment cela? C'est qu'il tient beaucoup à ses enfants illégitimes, et l'amour qu'il leur porte pourrait bien tempérer en pareil cas sa douleur. N'allez donc pas vous torturer par de vaines présomptions à gémir sur votre père, il faut déplorer ses folles dépenses, les festins qu'il donne, son faste, son despotisme, et l'immoralité de sa conduite actuelle. Regardez-vous comme un mal sans conséquence le commerce impur qu'il entretient à la face de votre mère avec une concubine, et les fruits qui naissent de cette union criminelle?

C'est sur cela qu'il faut gémir, qu'il faut pleurer: voilà des maux réels et portés à leur comble. En ce qui vous regarde, peut-être les maux que vous redoutez se réaliseront-ils, peut-être ne se réaliseront-ils pas; quoi qu'il en soit, ce serait une folie de se tourmenter actuellement pour des choses aussi peu certaines. Accordons que votre père conçoive à ce propos une fureur sans bornes; mais cette fureur ne tardera pas à se dissiper, et elle sera évanouie avant d'avoir exercé tous ses ravages. Un homme qui mène une vie aussi dissolue, qu'une foule d'affaires préoccupe, qui s'entoure de parasites et de flatteurs, qui brûle d'une ardente passion pour une jeune fille de laquelle sont nés plusieurs enfants qu'il traite sur le même pied que vous; cet homme serait-il instruit de vos épreuves, il n'en résultera qu'une douleur sans importance et de courte durée. Je le conclus, non-seulement des réflexions présentes, mais de ce qui s'est déjà passé. Vous savez assurément, vous savez trop bien qu'après vous avoir si tendrement aimé précédemment, après avoir regardé votre tête comme son unique trésor, dès que vous avez eu embrassé la vie monastique, sa tendresse s'est éteinte soudain, il a jugé votre dessein un dessein honteux, indigne de l'illustration de vos ancêtres; il a ajouté que vous ternissiez sa gloire, et si la voix de la nature ne l'eût retenu, peut-être qu'il vous eût renié pour son fils. En conséquence, à moins que mes paroles ne soient complètement dépourvues de sens, je pense qu'il verra dans ce qui se passe une punition du peu de cas attaché par vous à ses conseils lorsqu'il cherchait, à force d'instances, à vous dissuader d'embrasser cette laborieuse carrière.

4. Voilà ce que j'avais à vous dire de votre père, de la crainte et de la sollicitude qu'il vous inspire; il n'en faudra pas davantage, si je ne me trompe, pour calmer toutes vos frayeurs à ce sujet. Ce qui met le comble à votre malheur, observez-vous ensuite, c'est que vous ne sauriez concevoir aucune confiance pour l'avenir, ni savoir si vous serez un jour délivré de cette épreuve, ou si la volonté de celui qui vous a présenté le combat exigera que vous luttiez jusqu'au dernier soupir. Quoiqu'il me soit impossible de vous

répondre à cet égard avec certitude, et que l'avenir me soit entièrement inconnu, je sais pourtant une chose et je désirerais que vous en fussiez également persuadé; c'est que, quoi qu'il arrive, ce sera toujours dans notre intérêt véritable. Pénétrez-vous de ces sentiments, et bientôt il ne sera plus question de ce qui, selon vous, porte votre malheur à son comble.

Songez en outre que la vie future sera le temps des couronnes et des récompenses, et que la vie présente est celui du combat et des sueurs. Pour nous persuader cette vérité, le bienheureux Paul parlait de la sorte : « Je cours, mais non sans but; je combats, mais ce n'est point l'air qu'atteignent mes coups; je châtie mon corps et je le réduis en servitude, de crainte qu'après avoir prêché aux autres, je ne devienne moi-même réprouvé. » *I Corinth.*, ix, 26-27. Le terme du combat arrivé, il laissa échapper cette consolante parole : « J'ai vaillamment combattu, j'ai achevé ma course, j'ai gardé ma foi; il ne me reste qu'à recevoir la couronne de justice qui m'est réservée; » (*II Timoth.*, 4, 7.) langage qui montre bien que la vie doit être une lutte et une fatigue incessantes si nous voulons goûter les biens infinis et le repos de l'éternité. Mais de s'imaginer dans sa négligence que l'on jouira à la fois des plaisirs d'ici-bas et de la récompense préparée aux vaillants soldats de la vertu, c'est être le jouet de l'illusion et se tromper soi-même. De même que l'athlète qui, le moment du combat venu, rechercherait le repos, se couvrirait d'une honte et d'une ignominie ineffaçables, au lieu qu'en bravant avec courage toutes les épreuves de l'arène, il se couvrirait de gloire, remporterait la couronne et entendrait ses louanges sortir de la bouche des spectateurs, soit durant les jeux, soit après; ainsi en sera-t-il des hommes. Celui qui passe dans le repos le temps consacré aux fatigues, quand plus tard il pourrait goûter les charmes d'un repos sans fin, se lamentera, grincera des dents, et sera plongé dans des maux affreux. Celui au contraire qui supporte généreusement les tribulations de la vie, se couronnera de gloire, en ce monde-ci comme dans l'autre, et d'une gloire véritable, immortelle. Si, dans les choses humaines, quiconque

ne profite pas du temps convenable, ne recueille aucun des avantages qui lui sont offerts, et attire sur lui des calamités sans nombre; à plus forte raison, dans l'ordre des choses spirituelles, le même sort sera-t-il le partage de celui qui agit sans discernement. Le Christ a dit : « Vous aurez beaucoup à souffrir dans le monde. » *Joan.*, xvi, 33. Le bienheureux Paul a dit : « Tous ceux qui veulent vivre pieusement dans le Christ Jésus seront persécutés; » désignant par ces dernières paroles et les persécutions des hommes et les embûches des démons. Job avait dit : « La vie de l'homme sur la terre est une épreuve continue. » *Job*, vi, 1. Pourquoi donc les tribulations que vous souffrez en ce temps de l'épreuve vous donneraient-elles de l'anxiété? Il faudrait nous affliger si, de ce temps que le Christ a réservé aux tribulations, nous faisons un temps de repos et de délices; si, du temps où l'on ordonne de travailler et de combattre, nous faisons un temps de relâchement; si nous marchions dans la voie large quand le Sauveur nous ordonne de suivre la voie étroite. Dans ce cas, il ne nous resterait plus qu'à subir les châtiments de l'éternité.

Quel langage tiendrez-vous donc, me direz-vous, à ceux qui cheminent à l'aise sur la terre et qui jouiront du repos du ciel? — Ces hommes, quels sont-ils? Pour moi, je n'ajoute foi qu'à la parole du Christ. « Elle est étroite et resserrée, dit-il, la voie qui conduit à la vie. » *Matth.*, vii, 14. Or, qu'il ne soit pas possible de cheminer à l'aise dans une voie étroite, c'est un point qui ne souffre pas de difficulté. Dans les luttes profanes, nul ne remporte sans peine la couronne, quoiqu'il ait pour adversaires des hommes de même nature que lui : comment donc nous, qui avons à combattre les puissances du mal, viendrions-nous à bout de leurs fureurs sans beaucoup d'efforts et sans beaucoup de fatigues?

5. Mais pourquoi poursuivre ces réflexions raisonnées, lorsqu'il nous est facile de nous autoriser de l'exemple de ces bienheureux et vaillants athlètes qui ont vécu dès l'origine du monde! Considérez tous les personnages de ce temps qui ont laissé un nom, et vous verrez que tous ont mis leur confiance en Dieu au mi-

Il le montre par les exemples des saints.

lieu de leurs épreuves. Si vous le voulez bien, arrêtons-nous devant l'enfant du premier homme, devant l'agneau du Christ, devant cet Abel qui, sans avoir commis aucune injustice, subit le sort des plus grands criminels. Pour nous, les tentations sont une expiation de nos péchés ; mais quant à ce juste , il n'eut à souffrir que pour un seul motif , parce qu'il était juste. Tant qu'il ne fit rien d'éclatant, il fut traité en frère par son frère ; mais dès que son sacrifice l'eut distingué, la haine aveugla Cain et il n'entendit plus la voix de la nature. Et qui vous a dit que maintenant le démon ne s'est pas déchainé contre vous par la même raison, et que l'éclat de votre vie ne l'a point déterminé au combat qu'il vous livre ? Encore que mes paroles vous fassent sourire, je louerai votre humilité, sans renoncer pourtant à ce langage. Si Abel se rendit infiniment agréable au Seigneur en lui offrant de grasses victimes, celui qui, au lieu d'offrir des victimes étrangères, s'offre lui-même en sacrifice, provoque beaucoup plus sans doute le courroux de l'ennemi. Dieu, il est vrai, lui a permis de vous attaquer ; il n'empêcha pas non plus Cain de commettre son fratricide : il laissa le juste tomber sous les coups de l'homme sanguinaire, et il ne l'arracha pas à ce sort, quoique Abel fût immolé pour lui-même et pour sa propre gloire. C'est qu'il ne voulait pas amoindrir ses couronnes, et voilà pourquoi il souffrit que le juste fournit jusqu'au bout sa carrière. — Et quel supplice voyez-vous dans la mort, repartez-vous ? Ah ce supplice que ne l'ai-je déjà subi maintenant ! — Vous dites cela aujourd'hui, mon bien cher ami ; autrefois pourtant, la mort passait pour la chose la plus terrible, et aucun autre châtement ne paraissait aussi redoutable. Ainsi dans la loi de Moïse, les criminels dont les audacieux attentats étaient indignes de pardon, ne subissaient pas d'autre supplice. Les législateurs profanes eux-mêmes n'en décernent pas d'autres contre les misérables qui auraient commis les plus honteux forfaits. Or c'est ce supplice réservé aux plus grands prévaricateurs que souffre ce juste ou plutôt, il en souffre un plus cruel encore, puisqu'il est frappé de la main de son frère.

Et de Noé, que dirons-nous ? C'était également un homme juste et parfait ; seul il se rendait agréable à Dieu, quand tous les autres hommes étaient perdus de vices et ne cessaient d'offenser leur Créateur. Pourtant il eut à subir de bien rudes et de bien nombreuses épreuves. Il ne mourut pas prématurément, comme Abel ; il ne partagea point ce sort qui vous effraie si peu ; il porta le poids d'une longue vie et de longues années, courbé sous ce faix comme ces malheureux qui gémissent sous les fardeaux accablants. Je vais vous prouver sur-le-champ cette proposition, et je commence par ceci : pendant une année entière, il eut pour séjour une prison, et une prison étrange et redoutable. Et pour ne rien dire de la multitude des serpents et des bêtes sauvages avec lesquels il dut vivre si longtemps, dans des conditions aussi pénibles, que se passait-il en lui, je vous le demande, lorsqu'il entendait le fracas du tonnerre et les eaux avec le bruit des torrents ? L'abîme inférieur avait brisé ses digues ; l'abîme supérieur se précipitait sur la terre, tandis que Noé était seul dans l'arche avec ses enfants. Quoiqu'il eût une pleine confiance dans l'issue de l'événement, cependant l'horreur du spectacle auquel il assistait le pénétrait d'une frayeur mortelle. Nous, qui habitons des villes et des maisons profondément enracinées dans la terre, voyons-nous la pluie tomber avec plus de violence qu'à l'ordinaire, aussitôt nous devenons tremblants et abattus : que n'a donc pas dû souffrir ce juste lorsque, seul dans son arche, il avait devant les yeux l'affreux abîme et les diverses espèces vivantes luttant contre la mort ? Pour frapper l'esprit de stupeur, c'est bien assez d'une ville ou d'une maison détruite et engloutie par les flots ; mais quand ce sort devient celui de la terre entière, impossible d'exprimer les sentiments qui agitaient Noé pendant qu'il voguait sur ce gouffre.

Il passa toute une année dans cette situation. Le déluge fini, sa frayeur cessa, il est vrai, mais pour faire place à une profonde tristesse ; au sortir de l'arche, un spectacle tout aussi affligeant s'offrit à ses regards : il vit une affreuse solitude, les ravages de la mort, des cadavres souillés de fange et de limon, les hommes, les

bêtes de somme, et d'autres animaux encore plus hideux couchés ensemble dans ce misérable sépulcre. Si les hommes qui avaient subi ce châtement étaient de grands pécheurs, Noé de son côté était homme, et il ne pouvait pas en cette qualité, ne pas compatir à ses semblables.

Ezéchiél, qui était juste et qui connaissait l'extrême perversité des Israélites, lorsqu'il les vit livrés à la ruine et au carnage ne laissa pas que de ressentir ce malheur et d'en verser des larmes. Néanmoins Dieu, par prévoyance, lui avait découvert l'étendue de leur impiété, il la lui avait mise, pour ainsi parler, sous les yeux, afin qu'il supportât avec fermeté le spectacle de leurs calamités et de leur châtement. Malgré une prévoyance pleine de tant de délicatesse, le prophète fut saisi d'une grande douleur; et, prosterné contre terre, il s'écriait : « Hélas, hélas, Seigneur ! perdrez-vous les restes d'Israël ? » *Ezech.*, ix, 8. Cela lui arriva non pas une seule fois, mais encore une seconde, lorsqu'il vit la fin déplorable de Jéchonias. Ainsi, quoique Noé connût les crimes sans nombre de ses contemporains, il n'était pas plus fort qu'Ézéchiél, ni que Moïse. Car Moïse éprouva également maintes fois la douleur qu'éprouvait le prophète, et à la vue des Hébreux prévaricateurs et du châtement qu'ils s'attiraient de la sorte, il était déchiré de douleur, et il souffrait plus que ces malheureux eux-mêmes. La catastrophe à laquelle Noé avait assisté était plus affligeante encore, puisque tous les hommes souffrirent le même trépas, et un trépas de quel genre ?

A ces maux qui le pressaient de toutes parts, à la solitude qui l'entourait, à la douleur que lui causait le sort de ses semblables, à la multitude des victimes, au genre de mort qui les avait frappées, à la désolation qui planait sur toute la terre, à la tristesse qui l'envahissait tout entier et le déchirait cruellement, vint se joindre l'outrage de son fils, chose accablante, et aussi propre à remplir de confusion qu'à navrer de douleur. Autant les outrages que l'on reçoit de ses amis, surpassent en amertume les outrages que l'on reçoit de ses ennemis, autant l'outrage dont un enfant est l'auteur envers son

père surpasse en amertume l'outrage d'un ami. C'est pourquoi, à la vue d'un fils qu'il a engendré, qu'il a élevé, qu'il a formé, au sujet duquel il aura souffert bien des ennuis, bien des fatigues et bien des sollicitudes, et qui néanmoins le traitera plus indignement que les autres, un père ne résistera pas à la peine qui remplira son âme. L'outrage qui par lui-même est intolérable à tout cœur généreux, lorsqu'il vient du côté des enfants, est capable, tant il est affreux, de nous mettre hors de nous-mêmes. Pour vous, ne vous bornez pas à considérer cet attentat; apprenez encore par là comment ce fils dénaturé devait se conduire auparavant envers son père. Un malheureux qui est encore sous l'impression effrayante des événements précédents, qui sort à peine de sa captivité, qui avait devant lui le spectacle des désastres de cette terre, et qui loin d'en devenir meilleur, outrage celui qu'il aurait dû entourer du plus grand respect, sans que le trépas de ses semblables, l'aspect désolant du globe, la colère de Dieu, et aucun des événements de cette époque aient changé ces mauvais sentiments, quelle conduite devait-il tenir avant le déluge, quand des exemples sans nombre l'invitaient à faire le mal ? Oh ! oui, alors, le juste Noé se voyait entouré, soit en égard à son fils, soit en égard aux autres hommes, de flots plus amers que ne le furent peu après les flots du déluge. Pendant le déluge, il voguait simplement sur les eaux d'un abîme immense ; tandis qu'avant le déluge, il était au sein d'un abîme d'iniquité, au milieu d'hommes pervers dont les pièges le ballottaient plus rudement que des flots. Isolé dans la foule de ces mortels impurs et prévaricateurs, s'il n'était en butte à aucune calamité, il l'était du moins à leurs moqueries et à leurs sarcasmes. Il ne le fut peut-être pas toujours ; mais il le fut certainement quand il leur parlait de l'arche et de la catastrophe qui les menaçait. Rien n'est plus propre que le sarcasme à jeter le trouble dans une âme : nous en avons pour garant celui que Dieu sanctifia dès le sein de sa mère, le prophète qui fut sur le point pour ce motif, de renoncer à poursuivre sa mission. « Je l'ai dit, s'écriait-il ; je ne prophétiserai plus. » *Jerem.*, xx, 9.

De plus, l'absence de quelqu'un dont les sentiments fussent conformes aux siens, dont la conduite fût conforme à la sienne, de quel dégoût, de quelle tristesse ne remplit-elle pas le saint patriarche? Or, à cette douleur se joignaient les douleurs incompréhensibles que lui causait sa pitié pour autrui. Ce n'est pas seulement le spectacle du trépas des méchants qui afflige les justes; ils sont encore plus sensibles au spectacle de leurs crimes qu'à celui de leur mort, comme nous le montrent clairement les prophètes. L'un d'entre eux disait en soupirant amèrement : « Malheur à mon âme ! la piété a disparu de la terre, et il n'y a plus d'homme qui fasse ce qui est bien. » *Mich.*, VII, 2. Un autre interpellait Dieu en ces termes : « Pourquoi ne m'avez-vous fait voir que des peines et des afflictions? » *Habac.*, I, 3. Le même juste brisé de douleur à la vue du nombre des opprimés, se lamentait et disait : « Vous rendrez donc les hommes semblables aux poissons de la mer qui n'ont point de chef? » *Ibid.*, 14. S'il en était ainsi quand il y avait des lois, des magistrats, des tribunaux, des prêtres, des prophètes et des châtiments, songez à l'audace que devaient atteindre au temps de Noé les attentats des hommes, alors qu'ils n'étaient retenus par aucune de ces barrières. A l'époque des prophètes, la vie était de peu de durée : elle ne dépassait guère la soixantedixième ou la quatre-vingtième année; tandis que, à l'époque de Noé, elle dépassait six cents ans. Laisant de côté les considérations précédentes, de combien de choses n'était-il point forcé de s'occuper, l'homme qui avait à parcourir un si long chemin, et qui pendant ce chemin, désirait vivement éviter toute déviation, même la plus légère, quand de nombreux obstacles se dressaient devant lui? Que dis-je, de nombreux obstacles? Est-ce que d'une extrémité de la terre à l'autre, il ne fallait pas vivre sans relâche au milieu des rochers, des épines, des bêtes sauvages, de la sécheresse, de la contagion, du froid et des malfaiteurs? Pour moi, j'estimerai plus aisé de marcher au sein des plus profondes ténèbres, dans un étroit sentier, que de suivre en des temps pareils le chemin de la vertu; tant il y avait alors de gens qui s'efforçaient d'en dé-

tourner le saint patriarche. Si tous les hommes se livrent en toute liberté aux dérèglements de leur volonté, hormis un seul qui suit une voie opposée, comment ce dernier parviendra-t-il à son but, tiré en arrière et empêché comme il l'est par ses semblables? Combien il est difficile de mener une conduite irréprochable, au milieu de la foule, nous pouvons le comprendre par l'exemple des fidèles qui de nos jours se sont retirés au désert; et cependant, grâce à Dieu, on voit appliquée en tous lieux la règle d'une vie selon la vertu; et cependant la concorde et la charité mutuelle ont fait de grands progrès parmi les hommes. Rien de pareil n'existait du temps de Noé; au contraire, ses contemporains étaient animés à cet égard de sentiments indignes des bêtes féroces elles-mêmes.

Quoi de plus cruel qu'une vie de ce genre; quoi de plus pénible qu'une telle existence? Je m'étais engagé à montrer que la condition du saint patriarche était comparable à celle de ces gens qui portent sans cesse d'accablants fardeaux et qui n'ont jamais de relâche. Ces réflexions ont produit davantage; elles nous ont fait voir non-seulement que ces deux conditions sont pareilles mais que la première était pire que la seconde.

6. On croit aussi assez généralement que la vie d'Abraham s'écoula dans un calme parfait, et à cause de cela on lui compare les hommes dont l'existence est heureuse et florissante. Eh bien, considérons des choses qui lui sont arrivées. Or il me semble qu'il l'emporte de beaucoup sur Noé et sur Abel...; mais non, je ne dirai rien jusqu'à ce qu'un examen sérieux nous ait dicté le jugement véritable. Des peines qu'il eut à souffrir en Perse, et jusqu'à sa soixante-dixième année, nul ne pourrait en avoir une exacte connaissance. Le bienheureux Moïse ne nous a pas raconté l'histoire de cette époque; la passant entièrement sous silence, il commence son récit aux événements postérieurs à cette date. Néanmoins, il est très-vraisemblable qu'Abraham traversa la même épreuve qu'avait traversée Noé, puisque lui aussi était le seul qui honorât alors la piété, au milieu d'une nation complètement impie et barbare : ce n'est pas là un point in-

certain comme les autres ; et les esprits les moins perspicaces en comprendront facilement la raison. Mais laissons encore cela de côté, et prenant Abraham au moment de son voyage en Palestine, recherchons en premier lieu la distance qui sépare la Chaldée de la Palestine, puis ce qu'étaient les routes à cette époque, le point où en étaient les relations des hommes entre eux, et quelles étaient les mœurs du temps. Parce que ce juste ne fit aucune difficulté d'obéir, n'en concluons pas aujourd'hui que l'obéissance fut facile parce que Moïse a raconté cet épisode de la vie d'Abraham de la façon la plus brève, n'en concluons pas qu'il y a un rapport de conformité parfaite entre la brièveté de l'historien et le fait lui-même : s'il est aisé de parler de choses semblables et de les raconter, il ne l'est pas autant, il est même extrêmement malaisé de les accomplir.

La longueur de la route à parcourir et l'intervalle qui sépare les deux contrées, pourraient être exactement déterminés par les voyageurs qui sont venus de ce pays jusqu'à nous, s'il y en a qui aient fait ce trajet. Pour nous, jamais nous n'avons rencontré un seul individu qui ait exécuté ce voyage. Nous étant trouvé un jour avec un voyageur qui avait poussé jusqu'à l'un des pays les plus éloignés, et lui ayant demandé quelle avait été la durée de son voyage, il nous répondit qu'il avait été de trente-cinq jours : encore n'avait-il pas vu Babylone, ajouta-t-il ; et des gens qui y étaient arrivés lui avaient assuré qu'il lui en restait autant à faire. Ce que la distance de ces lieux était alors, elle l'est également aujourd'hui ; mais quant aux conditions du voyage elles n'étaient point autrefois les mêmes que de nos jours. Maintenant, des relais, des villes et des maisons de campagne se présentent à chaque instant dans toute l'étendue de nos routes : on y rencontre une foule de voyageurs, ce qui ne contribue pas moins à garantir notre sécurité que ce voisinage des relais, des maisons de campagne et des villes. En outre les gouverneurs des cités choisissent dans la province des hommes d'une vigueur remarquable et aussi redoutables par leurs frondes et leurs javelots que les sagittaires le sont par leurs flèches, et

les hoplites par leurs piques ; ils leur donnent des chefs et leur confient pour charge unique de veiller à la garde des routes. A ces soins on a ajouté une précaution plus propre encore à nous rassurer. Dans des postes construits régulièrement de mille pas en mille pas, résident des gardes nocturnes dont la vigilance et l'attention sont pour les voyageurs une protection des plus précieuses contre les attaques des brigands. Au temps d'Abraham, rien de tout cela n'existait ; il n'y avait pas cette multitude de maisons de campagne, de villes et de relais, on n'apercevait ni d'hôtellerie, ni de compagnons de route, ni quoi que ce soit de ce genre. Je ne dis rien du mauvais état des chemins, des intempéries de l'air, choses qui cependant suffisent, à défaut d'autres obstacles, pour rendre les voyages extrêmement pénibles. Je pourrais invoquer ici le témoignage des personnes qui voyagent sur des chars et qui n'oseraient jamais s'engager dans une route connue si elles n'y avaient fait placer auparavant des pierres, et si, comblant les ravins creusés par les eaux, elles ne l'avaient entièrement aplanie. A cette époque les chemins étaient plus déserts que les lieux inhabités, plus impraticables que les montagnes, plus dangereux que les gouffres et les précipices. Mais je n'ai pas encore mentionné ce qu'il y avait de plus désavantageux, à savoir le point où en étaient les relations des hommes entre eux, cause de plus grandes et de plus nombreuses difficultés, que l'état même des routes, parce que les nations ou plutôt les villes étaient complètement isolées les unes des autres. Si aujourd'hui la principale partie de l'univers ne forme qu'un seul empire, en sorte que tous obéissent au même monarque et sont gouvernés par les mêmes lois, il n'en était point de même alors. Tel on voit un corps dont les membres seraient coupés et séparés les uns des autres, tel était en ces temps le genre humain : le saint patriarche ne s'éloignait d'hommes ennemis que pour en rencontrer de nouveaux ; avant même de s'être dérobé aux uns, il tombait entre les mains des autres ; trouvant ici le pouvoir divisé entre plusieurs chefs, là au contraire une anarchie sans limites.

Comme une vie pareille devait être pénible ! Il

n'avait passeulement à craindre et à trembler pour lui, mais encore pour son père, sa femme et son neveu. Ses esclaves, qui ne lui causaient pas peu de sollicitude quand il était en son pays, lui en causaient bien davantage, contraints qu'ils étaient de traverser une terre étrangère. S'il eût connu d'une manière précise le terme de sa course, le poids de tant de soucis lui aurait été moins insupportable. Mais comme on lui avait parlé vaguement d'une terre en général; non pas de celle-ci ou de celle-là, mais d'une terre « que je te montrerai, » avait dit le Seigneur, *Genes.*, XII, 1, son esprit errait en tous sens, son âme était en proie à une indicible agitation, et, impuissant à fixer ses pensées, il subissait mille doutes, mille inquiétudes inévitables. Il n'est pas hors de la vraisemblance de le regarder comme s'étant attendu à devoir poursuivre son voyage jusqu'aux extrémités de la terre, jusqu'à l'Océan lui-même; de sorte que, s'il ne parcourut pas la terre entière, il éprouva les soucis inséparables d'un semblable voyage. Car il était prêt non seulement à se rendre en Palestine, mais à voler partout où Dieu l'appellerait, à sillonner l'univers et à se transporter jusqu'aux îles les plus reculées, si on le lui eût ordonné. Que si la forme indéterminée des paroles du Seigneur permettait aussi de concevoir une espérance contraire, ce n'en était pas moins un nouveau sujet de tourment pour le saint patriarche. Quiconque doit se soumettre à quelque lourd fardeau le trouvera infiniment plus léger s'il en connaît par avance la pesanteur et s'il peut s'y préparer, que s'il ignore à quoi s'en tenir, comptant tantôt sur le mieux, tantôt sur le pire, n'ayant jamais le droit d'embrasser une opinion de préférence à l'autre, obligé de se défier de toutes les deux également.

7. Telles furent les épreuves d'Abraham avant qu'il arrivât dans la terre promise. Lorsqu'il eut pris possession de la Palestine, et qu'il crut jouir enfin du repos, il vit dans le port même se soulever une plus terrible tempête. Or ce n'est pas un sujet ordinaire de souffrances, c'est même une des choses les plus pénibles, au moment où l'on se flatte d'avoir surmonté tous les obstacles et d'avoir atteint le but, au moment où l'on a

déposé tout souci et toute inquiétude, que de voir se dérouler une nouvelle chaîne de tourments. Tant que l'on est préparé à l'adversité, on en supporte sans peine le choc; mais si elle nous attaque, après que nous avons écarté toute pensée de trouble, avec autant de violence que précédemment, nous sommes saisis d'un trouble et d'une faiblesse deux fois plus terribles, et parce que l'attaque est inattendue, et parce que nous n'avons fait rien moins que déployer l'énergie et la prudence nécessaires. Cette tempête, en quoi consiste-t-elle? La Palestine fut ravagée par une famine si désolante qu'Abraham dut se lever sur-le-champ et partir pour l'Égypte. Arrivé en Égypte, et s'étant dérobé au fléau, il fut atteint d'un malheur plus funeste encore que la disette, il se vit exposé au plus pressant danger. Telle fut sa frayeur, qu'il lui fallut se résoudre à l'une des choses les plus douloureuses, à la pensée d'abandonner sa femme aux outrages d'autrui. Il en vint ainsi à cette extrémité de recourir à la supercherie, situation on ne peut plus misérable. Quel était, à votre avis, l'état de son âme, lorsque la nécessité lui arrachait ces conseils: « Je vois, disait-il à son épouse, que vos traits sont beaux; quand donc les Égyptiens vous verront, ils diront: voilà sa femme; et ils me tueront, et ils vous garderont. Dites donc, je vous prie, que vous êtes ma sœur, afin que à cause de vous ils en usent bien envers moi, et qu'en votre faveur ma vie soit préservée. » *Genes.*, XII, 11-13. Et ces paroles sortirent de la bouche de celui qui pour Dieu avait abandonné sa patrie, sa maison, ses amis, ses proches, et tout ce qui l'attachait à la maison paternelle; de celui qui avait, durant un long voyage, souffert tant de tribulations et tant de fatigues. Mais il ne parle point comme il suit: Dieu m'a délaissé, il s'est détourné de moi, il me refuse les secours de sa Providence. Il supporte tout avec foi et générosité, et, quoiqu'il eût grandement raison de s'indigner de l'injure qui était faite à son épouse, dans l'extrémité où il était réduit, il faisait tout pour tenir cette injure secrète. Impossible d'exprimer par des paroles le chagrin et les tortures que causent de semblables outrages: ils le comprennent ceux

qui, ayant pris une femme, ont conçu dans la suite à son endroit des sentiments de jalousie. Voici ce que Salomon pensait de cette passion : « L'époux dont la jalousie anime la fureur, ne pardonnera pas au jour de la vengeance; les richesses ne désarmeront par son inimitié, et les présents nombreux le trouveront inexorable. » *Proverb.*, VI, 34-35. « L'amour, dit-il ailleurs, est fort comme la mort : la jalousie est inflexible comme l'enfer. » *Cant.*, VIII, 6. Si la jalousie est par elle-même un feu dévorant, celui que les chagrins abreuyaient au point de le contraindre à flatter l'homme qui l'outrageait, et à faciliter à cet adultère l'accomplissement de ses désirs, quand il eût dû en tirer vengeance, à quel excès de misère n'était-il pas réduit?

A peine ensuite ces maux eurent-ils fini que d'autres se présentèrent, à la disette succéda la guerre. Je n'insiste pas sur les querelles des pasteurs et sur la séparation d'Abraham d'avec son neveu, encore que ces faits, soumis au même examen que les autres, dussent nous apparaître comme bien capables de navrer de douleur le cœur du patriarche. Ainsi, celui-là même qu'il avait sauvé et comblé de biens, celui qui aurait dû à tant de titres lui céder en toutes choses et blâmer énergiquement ses bergers, laissé libre de choisir, prend avec empressement possession de la région la plus fertile, et abandonne à son oncle la région déserte. Comment rester insensible, je ne dis pas à l'indélicatesse de ce choix, mais à l'injure dont le bienfaiteur est l'objet, au dédain avec lequel on lui laisse le lot le moins avantageux, chose bien plus pénible que tous les dommages imaginables? Mais, encore une fois, je n'insiste pas sur ces faits; c'est du saint patriarche et non d'un homme quelconque que nous nous occupons en ce moment.

8. Après la famine se présente donc la guerre : Abraham est obligé de marcher contre les Perses, non pas au commencement des hostilités, quand les deux armées étaient encore intactes, mais après une défaite complète, après une victoire remportée par les ennemis, quand leurs adversaires ne pouvaient plus soutenir leur choc,

quand les uns avaient été taillés en pièces, que les autres se cachaient, et que d'autres étaient déjà réduits en servitude. Pourtant aucun de ces motifs ne le décida à rester chez lui : vivement affligé de ce qui s'était passé, il part, disposé à partager l'infortune de ses alliés, et se vouant lui-même à une mort certaine; car vouloir, avec trois cents et quelques esclaves, offrir la bataille à une armée aussi nombreuse, n'indiquait pas autre chose, et c'était accepter d'avance la captivité, les supplices et le trépas. Abraham s'en va donc affronter la cruauté des barbares; mais la bonté divine le sauve, et il revient avec son neveu et un riche butin. Cependant il lui reste d'autres chagrins personnels à dévorer : il est sans enfants, il n'en a point à qui transmettre son héritage. Quand vous l'entendrez exhaler ses plaintes en présence du Seigneur, et lui dire : « Que me donnerez-vous? Hélas! je meurs sans enfants! » *Genes.*, XV, 2, ne croyez pas qu'il exprime là une peine récente. Cette sollicitude et ce tourment étaient entrés avec sa fiancée dans la maison du juste : ils y étaient même entrés auparavant; car, d'ordinaire, dès que nous commençons à penser au mariage et à nous en entretenir, notre cœur est envahi par toutes les inquiétudes qu'il entraîne après lui, dont la principale, laquelle se rapporte aux enfants, à partir de ce moment ne nous laisse plus de repos. Si, le mariage célébré, la première, la seconde ou la troisième année ne justifient pas notre attente, notre douleur redouble et nos espérances perdent beaucoup de leur vivacité. Un temps plus long s'écoule-t-il de même? alors elles s'évanouissent entièrement, la douleur enveloppe notre âme d'un sombre nuage qui obscurcit ses plus grandes joies et qui la rend insensible. Par conséquent, alors même qu'Abraham n'eût éprouvé aucune de ces afflictions, alors même que tout eût répondu à ses désirs, le chagrin de n'avoir pas d'enfants survenant au milieu de ces événements eût suffi pour obscurcir son cœur et en fermer l'accès à la joie. Il était arrivé à une vieillesse déjà très-avancée, et les lois de la nature lui interdisaient tout espoir, lorsque Dieu lui fit sa promesse; en sorte que, durant les années précédentes, il n'avait jamais cessé

de s'affliger et de gémir, et que plus ses richesses augmentaient, plus il souffrait de n'avoir pas d'enfant auquel il pût les transmettre en héritage.

Que ne souffrit-il pas quand il entendit ces paroles : « Ta postérité habitera dans une terre étrangère, on la réduira en esclavage, elle sera persécutée et humiliée pendant quatre cents ans? » *Genes.*, xv, 13. Et son épouse, qui exige de lui qu'il prenne son esclave, et qui, ayant été obéie, ne lui ménage ni accusation ni reproche, invoque Dieu contre lui et le force de renvoyer la femme qui avait partagé sa couche et qui devait lui donner un fils, ne le remplit-elle pas d'une peine extrême? Si ces choses paraissent à quelqu'un sans importance, qu'il songe aux familles entières que ces mêmes choses ont perdues sans retour, et il admirera la conduite du juste. Quoique la crainte de Dieu lui fit supporter généreusement ces chagrins, il était homme cependant, et il en ressentait l'aiguillon et les déchirements. L'esclave rentre bientôt dans la maison de son maître, elle met au monde un fils, et Abraham devient père après une si longue attente. Cet événement lui causa sans doute de la joie, mais il lui causa encore plus de peine. Ce fils illégitime, en réveillant en son cœur la pensée d'un fils légitime, lui en inspirait plus vivement le désir. Les mots : « Celui-là n'aura pas ton héritage, mais celui qui sortira de toi, » *Genes.*, xv, 4, concernaient uniquement, à ce qu'il croyait, Ismaël; il n'avait point été fait mention de Sara. Lorsque ensuite Isaac lui eut été formellement promis, et que le temps de la naissance eut été déterminé, avant qu'il goûtât la douceur de ces espérances, la ruine de Sodome vint le remplir d'une sombre tristesse. Certainement cette catastrophe affligea beaucoup le saint patriarche, comme le prouvent le langage et les supplications qu'il adressa au Seigneur en faveur des malheureux Sodomites. A la vue de cette pluie épouvantable qui tombait du ciel, et qui réduisit sur-le-champ toutes choses en poussière et en cendres, il ne fut pas à lui. Si, en apercevant au loin des maisons dévorées par l'incendie, nous sommes glacés de douleur et de crainte, que dut ressentir Abraham quand il vit des villes et des contrées entières avec leurs habitants,

dévorés, non par un incendie ordinaire, mais par un incendie aussi étrange et aussi effrayant?

Ne vous semble-t-il pas qu'il en est des douleurs de ce juste comme des vagues qui ne cessent de se succéder les unes aux autres sur la face de la mer? De même que les premières vagues disparaissant, des vagues nouvelles dressent déjà leur crête, ainsi en a-t-il été de la vie entière de ce grand homme. Quoique le désastre de Sodome fût encore récent, le roi de Gérare voulut renouveler envers Sara la conduite de Pharaon. La femme d'Abraham se vit encore contrainte de recourir à la dissimulation, et l'attentat aurait été consommé si Dieu n'y eût mis obstacle. L'enfant de Sara vint à la lumière; la mère, l'enfant, la maison entière était dans la joie; seul Abraham, au milieu de tant de joie, ne pouvait s'empêcher de gémir, parce qu'il était obligé de chasser son esclave et son fils. Bien qu'Ismaël fût illégitime et issu d'une esclave, l'indignité de sa naissance n'amointrissait en rien la force naturelle de l'amour, et la tendresse du père n'était aucunement affaiblie par la condition servile de la mère, comme le montrèrent les faits qui suivirent. Cet homme ferme et énergique, cet homme qui se préparait à immoler de ses propres mains son fils unique, cet homme souffrit beaucoup lorsque sa femme lui imposa ce sacrifice, et il n'aurait point cédé ni obéi à Sara, quelque autorité qu'elle eût sur lui, quelques instances qu'elle y mit, si la crainte de Dieu ne l'y eût pleinement déterminé. Conséquemment, si vous entendez dire qu'Abraham renvoya Ismaël sur l'ordre du Seigneur, n'en concluez pas qu'il n'en éprouva aucune douleur, ce qui eût été impossible; admirez plutôt sa parfaite obéissance, puisque loin d'écouter les inspirations de la pitié et de résister à la volonté divine, il n'hésita pas à renvoyer la mère et l'enfant sans savoir où ils porteraient leurs pas, et à souffrir avec patience et courage cette épreuve si pénible à son cœur, car il n'était point au-dessus de la nature.

9. Voici maintenant ce qu'il eut à souffrir au sujet de son fils légitime. Ne prétendez pas qu'il n'a point souffert et qu'il ne ressentit aucune des angoisses paternelles; car, en voulant exalter

au delà de toute mesure sa sagesse, vous lui raviriez le plus beau de ses titres. Si des hommes qui se sont rendus coupables des plus horribles forfaits, qui ont déjà vécu de longues années, quoiqu'ils nous soient inconnus et que nous ne les ayons jamais vus, nous émeuvent de compassion et de douleur, et souvent même nous arrachent des larmes, quand soudain ils paraissent sur la place publique au moment de subir le dernier supplice; un père qui reçoit l'ordre d'immoler de ses propres mains et de livrer à la flamme du sacrifice son fils unique et chéri, cet enfant qu'il avait eu contre toute espérance, après une si longue attente, dans une vieillesse avancée, circonstances qui redoublaient la vivacité de la douleur, resta-t-il étranger aux sentiments de la nature humaine? Parler ainsi, n'est-ce pas avancer la chose du monde la plus ridicule? Eût-il été de pierre, de fer, de diamant, Abraham pouvait-il bien n'éprouver aucune émotion à l'aspect de la beauté de son fils (il était à la fleur de l'âge), à la vue de la sagesse et de la piété que respiraient ses paroles? Il demandait à son père : « Voilà le bois et le feu ; où est la victime? » On lui répond : « Dieu pourvoira lui-même à la victime de l'holocauste, ô mon fils ; » *Genes.*, xxii, 7; et il n'en demande pas davantage. Son père le lie, et il ne fait aucune résistance; il est étendu sur le bûcher, et il ne cherche point à fuir; le glaive brille sur sa tête, et il n'en est point effrayé. Quelle piété dans cette âme! Quelqu'un, après cela, oserait-il soutenir qu'Abraham resta insensible à toutes ces choses? Quand il aurait eu à immoler son ennemi mortel, est-ce que, ne fût-il qu'une bête sauvage, il aurait pu le mettre à mort sans rien éprouver lui-même? Non, encore une fois non. N'accusez pas ce juste d'une telle cruauté. Oh! oui, il souffrait; et il souffrait beaucoup. « Dieu, dit-il, pourvoira lui-même à la victime de l'holocauste, ô mon fils! » Quelle affliction ne dénotent pas ces paroles! Cependant, il contenait et réprimait sa douleur, et il accomplissait toutes ces choses avec l'ardeur qu'eût montrée un homme qui n'aurait eu à combattre aucun de ces sentiments.

Après ce sacrifice, car il l'accomplit assuré-

ment par le cœur, il ramena l'enfant sain et sauf à sa mère. Mais quand son fils lui est rendu, avant d'avoir pleinement savouré les joies de la tendresse maternelle, Sara termine ses jours : nouveau sujet de douleur, et d'une douleur profonde pour Abraham. Quoiqu'il l'eût perdue à un âge avancé, il ne pouvait rester indifférent à ce malheur ; cela même ne contribuait qu'à redoubler sa tristesse. Les personnes avec lesquelles on a vécu longtemps, et de l'amitié et de la vertu desquelles nous avons goûté les douceurs, nous laissent en proie aux plus vifs regrets. C'est ce que nous montre le saint patriarche par les pleurs et les gémissements qu'il répandit sur la femme qui lui était ravie. Qui pourrait énumérer, en outre, toutes les sollicitudes qu'il ressentit à l'endroit de son fils, de l'épouse qu'il fallait lui choisir, et de ses frères? Quiconque cherchera à les apprécier à leur juste valeur, remarquera que la vie du saint patriarche a été traversée de peines et d'inquiétudes plus nombreuses que la vie de celui dont nous parlions il n'y a qu'un instant. L'Écriture n'en rapporte d'ailleurs que les parties les plus saillantes, nous laissant la tâche de rechercher tous les soucis qu'il rencontrait vraisemblablement dans sa maison, où il se trouvait en face d'une multitude d'esclaves de l'un et de l'autre sexe, d'une foule d'enfants et d'une infinité de préoccupations.

Soit, direz-vous ; du moins recevait-il, au milieu de ces épreuves, une grande consolation de la confiance où il était de souffrir toutes ces choses pour Dieu. — Et vous aussi vous goûtez maintenant cette même consolation. Celui qui a permis que vous fussiez en butte à cette épreuve n'est autre que Dieu. Que si les esprits mauvais n'osèrent entrer dans le corps des pourceux sans une permission divine, à plus forte raison leur a-t-elle été indispensable pour prendre possession de votre âme si noble. *Matth.*, viii, 30. De même donc que le courage et la résignation pieuse avec lesquels le saint patriarche supporta ces épreuves lui méritèrent une brillante récompense, ainsi en sera-t-il pour vous, si toutefois vous vous préservez de tout emportement et de toute indignation, et si au contraire vous con-

fessez, quoi qu'il arrive, avec gratitude la charité du Seigneur. C'est encore par une permission divine que Job fut si rudement éprouvé. Néanmoins, les couronnes qu'il mérita, il les dut, non point uniquement à ces épreuves, mais à la générosité avec laquelle il en soutint le choc. Si donc nous l'admirons, ce n'est pas parce que le démon le déposséda de ses biens, mais parce que, dans une telle extrémité, il ne commit aucun péché, pas même par ses lèvres.

10. Ayant rappelé le nom de Job, je voudrais bien parler de ses longs gémissements et de la grandeur de ses souffrances. Dans la crainte pourtant de trop reculer les limites de ce discours, je reviens à Isaac. Si vous désirez vous rendre un compte exact des épreuves de ce saint homme, prenez son histoire entre vos mains, plongez du regard au fond de l'abîme de ses malheurs, et vous y trouverez un puissant adoucissement à vos maux. Plus ce juste l'emporte sur nous en vertu, plus laborieux furent les combats qu'il eut à soutenir; et, en effet, l'esprit pervers s'acharna contre lui avec une rage particulière. A la vérité, il faut juger la vertu non par la mesure des épreuves, mais par la qualité des actions. Ainsi, alors même que vous livreriez en ce moment un moindre combat, vous pourriez toujours mériter les mêmes couronnes. Le serviteur qui gagna deux talents, fut aussi bien récompensé que le serviteur des cinq talents. Pourquoi cela? Parce que s'il n'avait point gagné autant, il avait montré autant de bonne volonté; et c'est pour cela qu'ils partagèrent l'un et l'autre les mêmes honneurs: « Entrez, leur fut-il dit, dans la joie de votre maître. » *Matth.*, xxv, 21.

Qu'advint-il donc à Isaac? Il ne fut pas forcé, comme son père, d'entreprendre un long voyage, d'abandonner la terre natale; mais il éprouva, aussi bien qu'Abraham, la plus rude des afflictions, la crainte de n'avoir pas de postérité. Quand la prière l'eut affranchi de cette crainte, il en éprouva une autre plus vive encore; car il y a une grande différence entre trembler sur la stérilité d'une épouse et trembler sur la vie de la mère. Les souffrances qui déchiraient les entrailles de Rebecca étaient

si cruelles que la vie lui semblait plus amère que la plus affreuse mort: « Si cela devait m'arriver, s'écriait-elle, pourquoi ai-je vécu? » *Genes.*, xxv, 22. Isaac eut également à souffrir de la disette: s'il ne descendit pas en Egypte comme son père, il ressentit les angoisses qu'Abraham avait ressenties, et peu s'en fallut qu'il ne fût privé de son épouse. Tandis que les peuples voisins respectaient son père, ils le traitaient comme un ennemi, ne lui permettaient pas de recueillir le fruit de ses travaux, et, le mettant dans un pressant embarras, ils profitaient effrontément de ses labeurs. Lorsque ses ennemis lui eurent donné leur amitié, et que ses enfants eurent atteint l'âge d'homme, en ce temps où il ne s'attendait qu'à des consolations et qu'à voir sa vieillesse honorée, il tomba dans la plus triste affliction. Son fils aîné ayant pris des femmes étrangères contre la volonté de son père le navre de chagrin, et par cette désobéissance et parce qu'il introduit la division et les querelles sous le toit domestique. Ces femmes causaient mille douleurs à leur beau-père et à leur belle-mère. Sans entrer dans aucun détail, l'Écriture les résume en un seul mot et dit: « Elles étaient en dispute continuelle avec Rebecca. » *Genes.*, xxvi, 35. Laissons aux personnes qui ont une famille et des enfants déjà mariés le soin de comprendre la portée de cette parole. Elles savent, ces personnes, mieux que qui que ce soit, combien est déplorable la mauvaise intelligence d'une belle-mère et de sa bru, surtout lorsqu'elles habitent ensemble.

Cette affliction était continuelle pour Isaac et Rebecca. A ces maux cependant s'en joignit un autre, la cécité, mal dont ceux-là seuls connaissent la grandeur qui l'ont éprouvé. Après cela, lorsqu'il donne sa bénédiction, il est induit en erreur sur son enfant, ce dont il fut tellement affligé qu'il se plaignait encore plus amèrement que la victime de cette tromperie, et qu'il s'excusa auprès de son fils, disant qu'il ne l'avait pas volontairement frustré, mais parce qu'il avait été lui-même trompé. Ces événements rappellent une tragédie bien connue et renouvellent l'histoire des jeunes Thébains, enfants d'Œdipe. Enhardi par l'âge et

la cécité de son père, Esaü oblige son jeune frère à s'éloigner de la maison paternelle. S'il ne le tua pas comme le fit le prince thébain, ce fut grâce à la sagesse de la mère : du reste, il l'en menaça, et il attendait pour exécuter son dessein la mort de son père. La mère l'ayant appris, en parla au père et déjoua la fureur de son fils. Ainsi les voilà forcés de montrer le chemin de l'exil à celui de leurs enfants qui avait pour eux le plus d'égards et le plus de déférence, et de conserver auprès d'eux celui qui, selon le langage de Rebecca, leur rendait l'existence pénible et insupportable. *Genes.*, XXVII, 42-46. Lorsque l'enfant qui avait grandi dans la maison paternelle, et qui dans sa simplicité n'avait jamais cessé de l'habiter, et ne s'était jamais éloigné de sa mère, les eut quittés, qu'elles durent être les larmes et les lamentations de Rebecca, poursuivie par le souvenir de son fils, et ayant devant les yeux un époux que l'âge et l'infirmité rendaient semblable à un cadavre ? A quelle douleur dut être livré de son côté ce vieillard, qui avait à pleurer à la fois et les malheurs de son épouse et ses propres malheurs ? Et lorsque Rebecca fut au moment de rendre le dernier soupir, quelles furent ses paroles, quels furent les cris de son âme ? N'aurait-elle pas ému les rochers eux-mêmes, lorsqu'elle cherchait vainement autour d'elle son fils en pleurs, et qu'elle ne l'apercevait pas lui fermant les yeux, la couvrant de caresses, la serrant dans ses bras, lui donnant en un mot tous ces témoignages d'affection qui sont plus douloureux pour des parents que la mort même ? Et Isaac, qu'éprouvait-il en présence de son épouse expirante ; qu'éprouvait-il après qu'elle eut expiré ?

11. Telle a été l'existence de ce juste, dont la félicité nous paraissait si remarquable. Quant à l'existence de Jacob, il n'est pas besoin de longues recherches, et il suffit de ses propres paroles pour montrer ce qu'elle a été. Il disait un jour à Pharaon : « Mes jours ont été en petit nombre et mauvais, et ils n'ont point égalé les jours de mes pères. » Ce qui revient à dire : Ma vie a été courte et fertile en douleurs. *Genes.*, XLVII, 3. Mais, sans recourir à cette déclaration, les malheurs de ce patriarche sont si éclatants que très

peu de gens les ignorent. Si son aïeul dut entreprendre un long voyage, il le fit au moins sur l'ordre de Dieu, ce qui devenait pour lui une source abondante de consolations. Mais Jacob dut fuir pour se soustraire aux embûches d'un frère qui voulait répandre son sang. Abraham n'eut jamais à souffrir la privation du nécessaire ; mais Jacob en était réduit à ne désirer qu'une seule chose, un peu de pain et un vêtement. Échappé sain et sauf aux dangers de la route, et arrivé chez ses proches, il est obligé de servir les autres, lui qui avait été élevé au sein de l'abondance. Vous le savez, la servitude, quelle qu'elle soit, est amère ; mais lorsqu'un homme en est réduit à remplir auprès de ses égaux le rôle de serviteur, sans avoir jamais fait l'expérience de cette condition, ayant au contraire passé ses premières années dans une liberté complète et dans la possession de tout ce qu'il pouvait désirer, alors la servitude devient un intolérable fardeau. Néanmoins Jacob le porte avec courage. Écoutez-le raconter lui-même les épreuves de sa vie de pasteur : « Je réparais, dit-il, à mes propres dépens les larcins du jour et les larcins de la nuit : le jour, j'étais brûlé par la chaleur, la nuit, j'étais glacé de froid ; le sommeil fuyait loin de mes paupières ; et j'ai enduré cela durant vingt ans. » *Genes.*, XXXI, 39-41.

Voilà ce qu'eut à souffrir ce juste, qui avait vécu jusque-là à sa guise, et qui n'avait jamais quitté sa famille. Et après ces ennuis, après ces sacrifices, après une longue attente, il est indignement trompé au sujet de son épouse. Abstraction faite des sept années qu'il passa au service d'un autre, de ses souffrances, dont il se plaignait à son beau-père, de l'amour qu'il ressentait pour la jeune fille, est-ce que ce seul affront de lui donner la moins belle des deux sœurs, quand la plus belle lui avait été promise, ne suffisait pas pour ouvrir son âme à l'agitation, à l'indignation et à la tristesse ? Si cela fût arrivé à un autre, il n'eût point enduré avec autant de patience cet outrage ; il aurait porté la ruine dans la maison de ses perfides maîtres, et il se serait immolé sur leurs cadavres. La longanimité et la douceur de Jacob ne lui permirent rien de semblable ; il n'en eut même pas la première pensée. On

exige de lui sept autres années de service, et il s'exécute sans réclamation, tant il était bon et flexible. Que si vous représentez son amour pour Rachel comme venant à l'appui de sa bonté, vous affirmez par cela même l'excessive tristesse dont il devait être accablé. Songez à ses tourments lorsqu'on lui refusa celle qu'il aimait tant, lorsqu'au moment où il croyait lui être uni, il est forcé de subir encore un nouveau délai de sept années, de braver encore pendant ce temps le froid, le chaud, de passer les nuits sans sommeil et de faire de continuels sacrifices.

On lui donna cependant enfin Rachel ; mais sa vie chez son beau-père n'en fut pas moins triste et pénible : il fut en butte à l'envie ; on lui fit tort une seconde fois sur ce qui lui était dû, au point qu'il le reprocha ouvertement à son beau-père, et qu'il lui dit : « Vous m'avez trompé de dix agneaux. » *Genes.*, xxxi, 41. Au beau-père se joignaient ses beaux-frères, qui étaient encore plus furieux contre lui. Mais voici une chose encore plus affligeante : Son épouse bien-aimée, celle pour laquelle il avait consenti à servir quatorze années, était inondée de tristesse à la vue de la fécondité de sa sœur, et de sa stérilité sans espoir ; sa douleur avait atteint un tel excès, qu'elle accablait de reproches et de duretés son mari, qu'elle menaçait de se donner la mort si elle ne devenait mère : « Donne-moi des enfants, lui disait-elle, autrement je mourrai. » *Genes.*, xxx, 41. Quelle joie pouvait goûter Jacob, lorsque sa bien-aimée éprouvait de si cruels chagrins, lorsque ses beaux-frères ne cessaient de machiner et d'employer toute sorte de moyens pour le réduire à une complète indigence ? Si, quand on nous frustre des biens qui ont été donnés à nos épouses et qui ne nous ont coûté aucune sueur, nous en ressentons un vif chagrin, Jacob, qui se voyait menacé de perdre les biens qu'il avait à grand'peine amassés, comment y fût-il resté insensible ?

Ayant donc compris avec quelle malveillance et quelle envie il était regardé, il s'y déroba secrètement par la fuite. Quelle condition malheureuse ! Le voilà également forcé de sortir et de la maison paternelle et de la maison de l'étranger, avec beaucoup de craintes

et beaucoup de périls, et de tomber à deux reprises dans le même gouffre du malheur, Pour fuir son frère, il se réfugie chez son beau-père ; pour fuir son beau-père, il ne peut éviter d'affronter son frère, accomplissant ainsi le mot du prophète Amos sur le jour du Seigneur : « Tel on voit un homme, pour se soustraire à un lion, rencontrer un ours, puis entrer dans sa maison, appliquer sa main contre la muraille et être mordu par un serpent. » *Amos*, v, 19. Comment faire comprendre la frayeur dont il fut saisi quand Laban l'eut atteint, ses soucis durant le voyage, quand il amenait avec lui ses enfants et des troupeaux aussi nombreux ? Au moment de se trouver face à face avec son frère, n'éprouva-t-il pas ce qu'éprouvaient, au dire des poètes, ceux qui voyaient la tête de Gorgone ? Son état ne rappelait-il pas exactement celui d'un homme qui marche à la mort ? Prêtez l'oreille à ses paroles, et vous saurez quel feu ardent dévorait son âme : « O mon Dieu, disait-il, délivrez-moi des mains d'Ésaü mon frère ; car je crains vivement qu'il ne vienne frapper la mère avec les enfants. Vous m'avez dit : Je te comblerai de biens. » *Genes.*, xxxii, 41. Quelle paix eût été compatible avec cette frayeur, alors même qu'il eût été vécu précédemment dans un calme sans trouble ? Mais sa vie entière, depuis le jour où il reçut à demi-mort de crainte la bénédiction paternelle, avait été au contraire tissue de malheurs et de dangers. Cette frayeur s'était si fort emparée de lui que, même après son entrevue avec son frère, quoiqu'il eût été reçu par Ésaü avec affection et bonté, il ne pouvait renaitre à la confiance et mettre un terme à ses angoisses. Ésaü le pressant de venir avec lui, il cherchait à se séparer d'Ésaü, comme s'il avait eu à se séparer d'une bête féroce, et il appuyait sa demande de ces raisons de circonstance : « Tu sais, mon seigneur, que mes enfants sont bien faibles encore, que plusieurs de mes brebis et de mes vaches sont pleines : si je les presse trop, mes troupeaux périront en un jour. Que mon seigneur passe devant son serviteur, et je le suivrai peu à peu, comme mes enfants le pourront, jusqu'à ce que j'arrive chez mon seigneur en Séir. » *Genes.*, xxxiii, 13-14.

A peine respirait-il, au sortir de ces dangers, qu'il est encore plongé dans une crainte plus grave. Lorsque sa fille lui eut été ravie, il souffrit d'abord beaucoup de l'outrage fait à cette enfant ; mais le fils du roi ayant adouci sa douleur par la promesse de l'épouser, et Jacob ayant approuvé avec bonheur cette proposition, Lévi et ses compagnons violent ce contrat, exterminent les habitants de la ville et jettent le saint patriarche dans une frayeur qui l'oblige à quitter cette contrée pour se soustraire aux ennemis qui allaient se lever autour de lui. « Jacob, lisons-nous dans l'Écriture, dit à Siméon et à Lévi : Vous m'avez rendu odieux et injuste aux yeux de tous les habitants de cette terre des Chananéens et des Phérézéens. Nous sommes en petit nombre ; ils s'assembleront contre moi et m'accableront, et je périrai moi et toute ma maison. » *Genes.*, xxxiv, 30. Et certainement les peuples voisins les auraient tous massacrés, si Dieu, dans sa bonté, n'eût calmé leur courroux et n'eût mis une limite à ces maux. « La crainte de Dieu, dit l'historien sacré, envahit toutes les cités environnantes, et ils ne poursuivirent pas les enfants d'Israël. » *Genes.*, xxxv, 5.

Une fois qu'il fut débarrassé de ces sollicitudes, qu'arriva-t-il ? le calme se rétablit-il pour Jacob ? Hélas ! c'est alors que ses malheurs sont à leur comble, et qu'un trépas violent, prématuré, lui arrache son épouse de prédilection. « Rachel sentit les douleurs de l'enfantement, et elle se trouva en grand danger. Et tandis qu'elle souffrait, la sage-femme lui dit : Ne craignez rien, car vous avez un fils. Son âme étant près de la quitter à cause de sa douleur, car elle se mourait, elle l'appela d'un nom qui signifiait *le fils de ma douleur*. » *Genes.*, xxxv, 18. La douleur de Jacob était encore dans toute sa force lorsque Ruben l'aggrava en souillant la couche paternelle : à quoi le saint patriarche fut si sensible qu'il maudit son fils sur son lit de mort, en ce moment où les parents témoignent le plus de tendresse envers leurs enfants, et qu'il le maudit quoiqu'il fût l'aîné, ce qui n'est pas un titre ordinaire à l'amour des parents ; mais toutes ces considérations faillirent devant l'excès de la douleur de Jacob. Il appela son fils et lui dit :

« Ruben, tu es mon premier-né, ma force et le commencement de ma postérité ; tu as porté haut ton audace et ton orgueil ; tu m'as outragé, et tu ne croîtras pas comme l'eau. Tu es monté sur le lit de ton père, et tu as souillé la couche sur laquelle tu es monté. » *Genes.*, xlix, 3.

Quand l'enfant de son épouse chérie fut devenu grand, et qu'il s'appretait à trouver en lui une consolation au chagrin que lui avait causé la mort de Rachel, cet enfant devient pour lui le sujet de nouvelles douleurs. Ses frères teignent de sang sa tunique, et la montrant à son père, mettent le deuil dans son âme. Ce n'était pas seulement la mort de son fils que Jacob pleurait, mais la nature de sa mort. Bien des choses remplissaient son cœur d'amertume. Cet enfant qu'il avait perdu était l'enfant de sa bien-aimée ; il était beaucoup plus aimable que ses frères ; c'était celui qu'il aimait le plus ; il était à la fleur de l'âge lorsque, chargé d'une mission par Jacob lui-même, il était mort, non point dans sa famille, non point sur sa couche, non point sous les yeux de son père, non point après avoir échangé avec lui d'affectueuses paroles, non point d'une mort ordinaire, mais déchiré par la dent cruelle des bêtes féroces, en sorte qu'il était interdit au saint patriarche de recueillir ses misérables restes et de les confier à la terre. Et puis, ce malheur venait l'accabler, non à l'âge de la jeunesse et de la force, mais dans son extrême vieillesse. C'était vraiment à fendre le cœur de voir Jacob souiller de poussière ses cheveux blancs, déchirer sa robe, mettre à nu sa poitrine de vieillard, et se répandre en gémissements qui excluaient toute consolation : « Il mit en pièces ses vêtements, entoura ses reins d'un cilice, et il pleura son enfant plusieurs jours. Ses fils et ses filles se réunirent tous et vinrent pour le consoler ; et il refusa toute consolation, disant : Je descendrai vers mon fils en pleurant jusqu'au tombeau. » *Genes.*, xxxvii, 33-34.

Comme si son âme ne dût être jamais entièrement sans douleur, dès que cette blessure commençait à se cicatriser, une famine qui se déclara dans toute la contrée vint ajouter à sa désolation. Ses enfants, à leur retour de l'Égypte, tout en apportant un remède à ce fléau, y mêlèrent en

même temps un autre sujet de peine, et la joie d'échapper aux horreurs de la famine fut obscurcie par l'absence de son enfant. Ce n'est pas tout encore : on exige de lui qu'il livre Benjamin, le seul gage qui le consolât et de la mort de son épouse et du sort cruel de Joseph. A cette raison de garder auprès de lui Benjamin se joignait celle de l'âge et de la manière dont il l'avait élevé : « Non, répondit-il à ses fils, mon enfant ne descendra pas avec vous; car son frère est mort; il a été laissé seul; il tomberait peut-être malade dans ce voyage que vous allez faire, et vous conduiriez mes cheveux blancs avec douleur au tombeau. » *Genes.*, XLII, 38. D'abord il refuse pour tous ces motifs, et il affirme qu'il ne livrera jamais son enfant; mais la famine redoublant de violence, et la nécessité devenant extrêmement pressante, il s'écrie accablé de chagrin : « Pourquoi m'avez-vous rendu malheureux en déclarant à cet homme que vous aviez encore un frère? » *Genes.*, XLIII, 6. Dans ces angoisses plus cruelles que toutes les autres, il laisse échapper ces mots empreints de la plus vive désolation : « Joseph n'est plus, Siméon n'est plus; et vous me prendriez Benjamin! Hélas! tous les maux ont fondu sur moi! » Il exprimait de cette manière sa douleur de voir que, déjà privé de Joseph et de Siméon, il était menacé de perdre Benjamin, et il montrait qu'il était prêt à tout souffrir plutôt que de se séparer de son enfant. Vaincu pourtant à la fin, il le remet entre leurs mains avec ces recommandations : « Prenez votre frère, partez et allez vers cet homme. Que mon Dieu vous fasse trouver grâce en sa présence, afin qu'il renvoie avec vous votre frère qui est prisonnier et Benjamin. Pour moi, je suis désormais comme privé d'enfants; désormais je n'ai plus d'enfants. » *Genes.*, XLIII, 13-14.

Ainsi, les douleurs fondaient de toutes parts sur le saint patriarche, ses entrailles étaient déchirées, ses enfants lui étaient ravis un à un, et ses maux croissaient toujours en étendue; car l'affliction qu'il ressentait en cette dernière circonstance, surpassait l'affliction qu'il avait éprouvée à l'occasion de Joseph. Tout malheur irréparable, quoiqu'il soumette l'âme à de

cruelles tortures, ne la tourmente pas longtemps toutefois, parce qu'il réduit la raison à l'impuissance. Un malheur suspendu sur nos têtes au contraire ne nous laisse point un moment de repos; l'incertitude de l'avenir ne cessant d'entretenir et d'augmenter nos angoisses. Nous en trouvons un exemple dans le bienheureux David. Tant que son fils vivait, il pleurait sur lui; dès qu'il fut mort, sa douleur arriva à son terme. Comme ses serviteurs en étaient surpris et qu'ils lui en demandaient la cause, il leur donna la même raison que je viens de donner moi-même. C'est donc à bon droit que Jacob était pénétré de frayeur et de crainte au sujet de ses enfants.

Mais est-ce que la présence et la vue de Joseph qu'il avait tant désirées ne lui rendit pas le bonheur? — Et quelles en furent les conséquences? De même que l'on cherche vainement à soustraire des membres aux flammes qui les dévorent, lorsqu'elles sont trop ardentes, de même rien n'était capable de charmer cette âme qui s'était, en quelque façon, identifiée avec la douleur et que le chagrin avait brûlée trop profondément; d'autant plus que le sentiment de la joie était déjà en elle bien émoussé. Berzellaï disait au roi David pour s'excuser de ne pas le suivre : « En quel nombre sont les jours de ma vie pour monter avec le roi à Jérusalem? J'ai aujourd'hui quatre-vingts ans; puis-je discerner ce qui est agréable de ce qui ne l'est pas? Puis-je trouver de la saveur à ce que je mangerai ou à ce que je boirai? Puis-je écouter la voix des musiciens et des musiciennes? Pourquoi votre serviteur serait-il à charge au roi mon seigneur? » *II Reg.*, XIX, 34-35. Mais pourquoi invoquer le témoignage d'autrui, lorsque nous avons celui du saint patriarche lui-même. Interrogé sur son âge par Pharaon, après avoir reçu son fils, il répondit : « Mes jours sont courts et mauvais, et ils n'ont point égalé les jours de mes pères, » *Genes.*, XLVII, 9; tant ses épreuves passées étaient vivantes dans sa mémoire!

12. Au reste, son illustre et glorieux enfant, Joseph, quels malheurs n'égala-t-il pas par ses propres malheurs? Son père n'avait vu qu'un frère unique le poursuivre de sa haine; presque tous ses frères, d'ailleurs très-nombreux, haïssent

et persécutent Joseph. Jacob avait du moins passé ses premières années dans le repos et l'abondance; Joseph est emmené encore enfant dans une terre étrangère, et contraint de braver les fatigues d'un long voyage. Auprès de Jacob veillait sa mère, qui déjouait les manœuvres de l'envie; mais Joseph, à peine adolescent et à l'âge où les soins de sa mère lui étaient les plus utiles, est arraché à cette tendre mère et ne saurait plus compter sur son secours. De plus Esaü n'alla pas, dans son ressentiment contre Jacob, au delà des menaces. Les frères de Joseph mirent à exécution leur envieux dessein, et avant de le vendre, ils ne cessèrent de le haïr ou de le calomnier. Quoi de plus douloureux que d'avoir pour ennemis ceux avec lesquels on habite? « Et ils l'accusèrent d'un crime affreux, et voyant que leur père l'aimait plus que tous ses autres enfants, ils se mirent à le haïr et ils ne purent plus désormais lui dire une seule parole pacifique. » *Genes.*, xxxvii, 1, 4. Il fut moins malheureux entre les mains des marchands et de l'eunuque de Pharaon, car ils le traitèrent avec plus d'humanité que ses frères. Cependant cette tempête de douleurs fut loin de se calmer; une épreuve encore plus violente se déchaîna contre Joseph et l'abîma dans la tristesse. Peut-être supposera-t-on que je parle en ce moment du piège que lui tendit une femme; mais non, il est une autre épreuve à mon avis beaucoup plus cruelle. Sans doute il fut pénible et très-pénible, pour un enfant de condition libre, de noble race et qui n'avait jamais fait une semblable expérience, d'être calomnié de la sorte, d'être condamné et de subir une captivité si longue; mais je regarde comme beaucoup plus terrible la tempête que sa jeunesse déchaînait contre lui. S'il eût repoussé l'amour de cette femme, sans ressentir en aucune façon les ardeurs de la concupiscence, je l'exalterais peu et je l'admirerais médiocrement, moi qui adhère pleinement à la doctrine du Christ. Le divin Maître déclara dignes du royaume des cieux, non les eunuques ordinaires, mais les eunuques volontaires. Or si Joseph n'avait point été de ces derniers, quelle victoire aurait-il remportée; de quel ennemi aurait-il triomphé? Comment serait-il proclamé vain-

queur du combat, s'il n'avait eu à lutter contre aucun adversaire, ni à repousser ses attaques? Nous n'allons pas vanter la continence de ceux qui s'abstiennent de tout commerce avec les animaux, parce que cette concupiscence n'est point enracinée dans notre nature. Si donc ce bienheureux jeune homme n'a rien eu à souffrir des ardeurs de ce foyer, pourquoi admirerions-nous sa chasteté? Que si, dans le temps où cette flamme brûle avec le plus de violence, car il avait atteint environ sa vingtième année; en ce temps où sans être en rien attisée, cette passion exerce une tyrannie intolérable, une femme éhontée s'efforce de séduire ce jeune homme, ajoutant, par ses voluptueux atours au feu qui le dévorait, autant de force qu'il en avait déjà par lui-même; comment dépeindre les orages, le trouble, les angoisses de cette âme soulevée au dedans par l'âge et la nature, tourmentée au dehors par les manéges séducteurs de l'Égyptienne; et cela, non pas seulement un jour ou deux, mais durant un très-long temps? Pour moi d'ailleurs, je n'hésite pas à croire que s'il tremblait pour lui-même, il tremblait aussi pour cette infortunée qui courait avec tant de précipitation au devant de l'abîme. On le voit par la modestie des termes de sa réponse. Certes, il aurait eu le droit, s'il l'eût voulu, de lui parler avec mépris et audace; langage que cette malheureuse eût patiemment enduré à cause de son amour. Mais il ne dit, il ne pense même rien de pareil: il ne lui soumet que des considérations respectueuses par lesquelles il espérait l'émouvoir, et il n'ajoute rien autre chose. « Voilà, lui dit-il, que mon maître comptant sur moi ignore tout ce qu'il a dans sa maison. Tout ce qui lui appartient, il l'a remis entre mes mains, et il n'y a rien dans sa maison que je ne possède aussi bien que lui; il n'y a rien qu'il n'ait rangé sous ma puissance, hormis vous, parce que vous êtes son épouse. Et comment donc pourrais-je faire ce mal et pécher devant mon Dieu? » *Genes.*, xxxix, 8-9.

Malgré une modestie aussi admirable et une telle épreuve de chasteté, Dieu permit qu'il fût victime de la calomnie. On le charge de fers et il ne dénonce pas pour cela les manœuvres cor-

ruptrices et l'accusation calomnieuse de sa maîtresse. Le Seigneur lui préparait une plus belle récompense et de plus brillantes couronnes; aussi, tandis que les officiers du roi étaient mis en liberté, Joseph demeura dans son cachot. Ne me représentez pas l'humanité du gouverneur de la prison; pesez plutôt les paroles du saint jeune homme, et vous verrez la douleur qui remplit son âme. Lorsqu'il eut expliqué son rêve au grand échanson, il lui dit: « Au moins souvenez-vous de moi, quand vous serez dans la prospérité; faites-moi miséricorde, et suggérez à Pharaon de me délivrer de cette prison; car j'ai été enlevé par fraude de la terre des Hébreux, et j'ai été plongé innocent dans cet obscur cachot. » *Genes.*, XL, 14-15. Bien qu'il se résignât sans peine à sa captivité, toutefois la société dans laquelle il vivait, société composée d'hommes qui avaient violé des tombes, de voleurs, de parricides, d'adultères, de meurtriers et autres gens de même espèce, dont ce lieu était rempli, lui pesait plus lourdement que tout le reste. Ce qui ne lui causait pas moins de peine et d'affliction était de voir un grand nombre de prisonniers se consumer en plaintes et en regrets inutiles. L'esclave de Pharaon fut pourtant délivré, ce qui excitera sans doute vos plaintes, et ce jeune homme de condition libre resta dans les horreurs de ce séjour. Parlez-vous ensuite de sa grandeur; vous appellerez par cela même des soucis, des veilles et des occupations incalculables: toutes choses dans lesquelles ceux qui recherchent une vie calme et tranquille ne trouveront rien moins que du plaisir.

Au surplus, s'il survenait à ces saints personnages un événement favorable, il faut se souvenir que la voie du royaume des cieux n'était pas aplanie, et que la promesse des biens à venir n'était point encore manifeste. Mais aujourd'hui que des biens sans mesure sont offerts à notre espérance, que la promesse en est certaine et formelle, qui oserait s'affliger, je vous le demande, de ne jouir en cette vie d'aucune prospérité, et même qui attacherait une valeur réelle aux biens de la terre, après avoir contemplé les biens à venir? Qu'elle serait misérable une âme qui, tout en nourrissant l'espé-

rance de s'envoler prochainement aux cieux, rechercherait les satisfactions d'ici-bas, et un bonheur pareil à une ombre? « Vanité des vanités, s'écrie le sage; tout n'est que vanité. » *Eccl.*, 1, 2. Si l'homme qui a le mieux connu les plaisirs de cette vie, les a flétris par cette sentence, à plus forte raison devons-nous partager les mêmes sentiments et le même mépris, nous qui n'avons rien de commun avec la terre, qui possédons le titre de citoyens du ciel et auxquels il est ordonné d'y habiter entièrement par nos pensées.

TROISIÈME EXHORTATION

A STAGIRIUS

Encore sur la tristesse.

4. Les réflexions qui précèdent seraient suffisantes assurément pour calmer le feu de votre douleur et pour ramener la paix en votre âme. Ce n'est donc pas dans le but de vous offrir les consolations nécessaires que je me suis résolu à vous adresser encore ce discours; permettez-moi seulement cette question préliminaire: Dites-moi, je vous prie, si on vous appelait à prendre possession d'une royauté terrestre, et si avant d'entrer dans votre capitale et d'en ceindre le diadème, il vous fallait vous arrêter quelque temps dans une misérable hôtellerie, remplie de boue, de fumée, encombrée de voyageurs, exposée aux incursions des voleurs et n'offrant que des ennuis et des embarras, vous préoccuperiez-vous de ces désagréments, ou bien les mépriseriez-vous comme étant sans conséquence? Ne serait-il donc pas insensé de n'attacher aucune importance aux ennuis qu'il faut subir, lorsqu'on est appelé à une royauté terrestre et qu'on se berce de ces flatteuses espérances, et, quand on est appelé au royaume des cieux, de s'abandonner à l'abattement et au trouble, pour chaque ennui que l'on éprouve dans cette hôtellerie? car, en réalité, la vie présente n'est pas autre chose. Afin de nous inculquer cette vérité, les saints se qualifiaient d'étrangers et de voyageurs,

nous enseignant par ces mots à dédaigner les biens et les maux de la vie actuelle, à nous arracher à la terre et à transporter notre âme tout entière dans le ciel.

Revenons donc encore aux saints, et après Joseph que Moïse soit le sujet de notre discours. Moïse, l'homme le plus doux qu'on ait vu sur la terre, vient au monde en un temps où son peuple eut beaucoup à souffrir; il est ravi à ses parents; il passe sans les connaître ses premières années, et il est élevé par des barbares. Quoi de plus pénible pour cet Hébreu si jeune et si sage? Il lui importait peu d'être traité comme un enfant de race royale. S'il souffrait de ce côté, il souffrait aussi en voyant son peuple en proie à des calamités affreuses. Celui qui ne se sentait même par le courage de vivre et d'être inscrit sur le livre de Dieu, si son peuple n'était sauvé, comment aurait-il joui des plaisirs et des avantages de la cour, avec la tourmente qui désolait ses frères sous ses yeux? Malgré l'intervalle qui nous sépare de cette époque, quoique aucun motif de ce genre n'attire aux Juifs notre sympathie, l'extermination des enfants hébreux réveille cependant en nous une profonde pitié : qu'éprouva donc ce bienheureux que les liens de la plus vive affection unissaient à son peuple, et qui, spectateur de ses afflictions, était obligé d'en traiter les auteurs comme ses véritables parents! Je ne doute pas qu'il ne versât des larmes plus amères que celles de leur père et de leur mère sur les enfants qu'on livrait à la mort, et c'est ce que prouve la suite de sa conduite. N'ayant pu obtenir de celui qu'on regardait comme son père, qu'il révoquât ses ordres cruels et tyranniques, il veut partager à l'avenir les maux de sa nation. Encore n'est-ce pas cela qui m'étonne le plus; mais quand, à propos du sang qu'il répandit, je songe à la douleur qu'il devait avoir dévorée auparavant, je suis frappé de stupeur. Un sentiment qui se traduit par un homicide montre la violence à laquelle il était parvenu. Certainement, il n'eût point défendu les Hébreux opprimés avec cette vivacité, s'il n'eût été plus touché de leurs maux que leurs parents eux-mêmes. Mais, après cet acte d'indignation, le chagrin se calma-t-il un peu dans son âme? Lui

fut-il donné de recueillir d'une manière durable les fruits de cette vengeance? Le jour suivant n'était pas encore écoulé, qu'un tourment plus douloureux que ses tourments passés, déchire le cœur de Moïse, et que la crainte dont il est saisi l'oblige à s'exiler de l'Égypte. Il est toujours pénible de recevoir une injure, de quelque part qu'elle vienne; mais qu'un ingrat fasse à son bienfaiteur un reproche de ses bienfaits, « est-ce que tu veux me tuer, comme tu as tué hier cet Égyptien? » *Exod.*, II, 14; alors l'insulte devient insupportable, et met la personne insultée hors d'elle-même, tant elle soulève à la fois de douleur et de courroux. A ces deux sentiments s'en joignait chez Moïse un troisième, à savoir, la crainte du roi, crainte qui le domina si fort qu'il s'éloigna du royaume.

Voilà donc un fils de roi en fuite : si vous l'avez félicité de son éducation royale, souvenez-vous maintenant de l'abondance dans laquelle il avait vécu, et vous comprendrez qu'elle fut pour ce juste une occasion de souffrances et d'angoisses. Autre chose est la condition de celui qui, élevé dans la maison d'un simple particulier, après avoir déjà supporté bien des privations, les ennuis et les misères de bien des voyages, erre ensuite longtemps sur une terre étrangère, avec tous les maux de l'exil; autre la condition de celui qui, n'ayant fait l'expérience d'aucune de ces choses, et étant demeuré constamment jusque-là dans l'opulence, en est réduit au même sort. L'exil paraîtra incontestablement plus dur à celui-ci qu'à celui-là, s'il en vient à ne pouvoir pas l'éviter; et ainsi en fut-il pour Moïse fugitif : il reçoit l'hospitalité d'un homme étranger et idolâtre, et ce ne fut pas pour lui une légère douleur que d'habiter si longtemps sous le toit d'un prêtre des idoles. Il est chargé du soin de faire paître les troupeaux de ce dernier, et il passe quarante ans dans cette occupation. Que si l'on trouvait une condition de ce genre exempte de peines, qu'on pense, je ne dirai pas à ceux que la crainte et la frayeur obligent à rechercher l'obscurité et l'exil, mais à ceux qui s'éloignent volontairement pour quelque temps de leur famille : comme ils en souffrent, comme ils y éprouvent d'ennuis, comme le retour leur

paraît fécond en jouissances! Or quand le malheur et l'affliction en arrivent au point de rendre une vie aussi laborieuse et aussi triste plus avantageuse que ce retour délicieux, que penser, je vous le demande, de la grandeur de ces calamités! Ne vous arrêtez pas simplement à ces mots : « Il faisait paître les troupeaux; » souvenez-vous des plaintes que Jacob adressait à son beau-père : « Je réparais à mes propres dépens et les larcins du jour et les larcins de la nuit. Le jour, j'étais brûlé par la chaleur; la nuit, j'étais glacé de froid : le sommeil fuyait loin de mes paupières. » *Genes.*, xxxi, 39, 40. Telle fut vraisemblablement aussi la condition de Moïse durant un plus grand nombre d'années, si elle ne fut pas pire, comme l'indiquerait la différence des deux contrées. Moïse, il est vrai, ne se plaint pas; mais Jacob n'eût jamais rien dit non plus, s'il n'eût été réduit à une fâcheuse extrémité et s'il n'eût été contraint par l'ingratitude de Laban de s'exprimer sur ce ton. Du reste, c'est bien assez de l'exil pour maintenir un homme dans l'humilité, et un homme qui n'a quitté que par nécessité sa terre natale. Semblable à l'oiseau qui s'est envolé loin de son nid, ainsi l'homme tombe dans la servitude dès qu'il s'est éloigné de son propre pays. En outre Moïse ne jouissait jamais d'une entière sécurité; et de même qu'un esclave échappé à un maître cruel reste agité d'une crainte continuelle, et redoute sans cesse de retomber entre ses mains; de même le bienheureux Moïse ressentait une inquiétude sans relâche : cela résulte clairement de ce que Dieu lui ordonnant après ces longues années d'aller trouver ses frères, il chancelle, il hésite; et cela, après avoir ouï ces paroles : « Celui qui en voulait à ta vie est mort. » *Exod.*, iv, 19.

2. Il obéit pourtant et il retourne en Égypte, mais après avoir été obligé de laisser sa femme et ses enfants. Il est ensuite de nouveau en butte à des plaintes, à des outrages, à des menaces de la part du monarque égyptien d'alors, à des accusations et à des imprécations de la part de ceux qu'il cherchait à délivrer. L'un disait : « Pourquoi, Moïse et Aaron, détournez-vous le peuple de ses travaux? Que chacun de vous se

retire et s'occupe de sa propre tâche. » *Exod.*, v, 4. Les Israélites ajoutaient : « Que Dieu voie et qu'il vous juge; car vous nous avez rendus odieux en présence de Pharaon et de ses serviteurs; et vous avez remis le glaive entre leurs mains pour qu'ils nous exterminent. » *Ibid.*, v, 21. Ces reproches étaient bien durs et bien affligeants; mais ce qui l'affligeait encore davantage, c'était que, après avoir abordé ses frères et leur avoir promis toute sorte de biens, la liberté et la cessation des présentes épreuves, ils le prenaient pour un trompeur. Loin d'être allégé, le fardeau de leur servitude semble s'appesantir tous les jours : lui de qui l'on attendait la délivrance de tout le peuple, et qui l'avait formellement promise, ne fait en apparence qu'accroître ces souffrances et ces tourments, et passe pour un séducteur et un imposteur. Qui n'eût pas été abîmé de tristesse, si, ayant annoncé la fin de tant de maux, on eût vu éclater des maux plus affreux? Aussi Moïse ressentait-il autant d'amertume que pouvait en causer de pareils propos et un pareil spectacle; mais au lieu de succomber sous la douleur, il persistait inébranlable, en dépit des événements qui, loin de confirmer ses promesses, les combattaient au contraire. Il s'approche du Seigneur, et l'entretient en gémissant de toutes ces choses. « Seigneur, s'écrie-t-il, pourquoi avez-vous affligé votre peuple, et pourquoi m'avez-vous envoyé? Voilà que depuis le moment où je suis entré près de Pharaon pour lui parler en votre nom, il a persécuté votre peuple que vous n'avez pas délivré. » *Exod.*, v, 23.

Quand il eut exhalé ces plaintes, il entendit les mêmes promesses sortir de la bouche de Dieu, et il vint les communiquer de nouveau aux enfants d'Israël; mais ceux-ci ne voulurent plus le souffrir, à cause des travaux qui les accablaient et de la tristesse qui régnait dans leur âme. « Ils n'écoutaient pas Moïse, dit l'historien, à cause de leur tristesse et des travaux dont ils étaient accablés; » *Exod.*, vi, 9; ce qui ne causait pas à Moïse un médiocre chagrin. Le moment des prodiges arrivé, il fut joué à plusieurs reprises par Pharaon; indignité qu'il supporta avec une noble fermeté. A peine venait-il de sortir de l'Égypte, au moment où il se flattait, ainsi que son peuple,

d'être en sûreté, avant de respirer en toute liberté; ses premières craintes, ou plutôt, des craintes nouvelles et plus terribles envahissent son cœur. Le troisième jour de marche ne s'était pas encore écoulé que les Hébreux virent les barbares en armes se dirigeant sur eux : ils éprouvèrent alors ce qu'éprouvent des esclaves fugitifs, lorsque dans une terre étrangère, ils se voient tout à coup en présence de leurs maîtres. Ce fut du moins comme si eux-mêmes, après les plus doux songes, après avoir rêvé leur pleine délivrance, se fussent retrouvés ensuite à leur réveil en Égypte et sous la même oppression. En vérité je ne sais qui pourrait dire exactement ce qu'ils regardaient comme un songe, des trois jours écoulés depuis leur délivrance, ou de ce spectacle effrayant; tant leurs yeux étaient obscurcis par le chagrin. Mais c'était Moïse qui se trouvait enseveli dans les plus épaisses ténèbres. Il ne redoutait pas seulement les Égyptiens, comme ses frères; il redoutait en même temps les enfants d'Israël. Ceux-ci, comme ceux-là, se disposaient à le traiter de séducteur et d'imposteur : les uns, en joignant la violence à la raillerie, les autres, en cédant à l'exaspération et au désespoir. Mais pourquoi recourir aux conjectures, lorsqu'une parole tombée du ciel nous permet d'apprécier la douleur du saint prophète dans toute sa profondeur? Il garde le silence, il n'ose remuer les lèvres, et néanmoins Dieu lui dit : « Pourquoi cries-tu vers moi ? » *Exod.*, XIV, 15, indiquant par ce seul mot l'agitation qui régnait en son âme.

3. Quand ces craintes eurent été dissipées, des épreuves encore plus pénibles vinrent l'assaillir. Les Égyptiens et Pharaon lui-même lui avaient suscité moins de chagrins que ne lui en suscita pendant tout le voyage, ce peuple dont il était le chef et qui lui était redevable de mille bienfaits. D'abord, les Israélites l'entourent, le pressent, réclament à grands cris les viandes d'Égypte; insensibles aux biens du présent, ils soupirent hautement après ceux du passé. C'était vraiment à n'y plus résister; car qu'eût-il souffert de plus, s'il eût été chargé de conduire un peuple de furieux et d'insensés? Mais le courage de ce bienheureux ne se démentit pas. A ne pas aimer ce

peuple comme il l'aimait, son chagrin eût été moins grand, n'ayant à souffrir que pour ses propres injures. Comme il l'aimait, d'une tendresse plus que paternelle, cette tendresse devenait pour lui le principe d'une autre douleur que lui inspiraient la perversité et l'impiété de ses frères. Il souffrait moins d'être ainsi outragé que de les voir coupables de ces mêmes outrages. C'était un spectacle bien pénible que celui de leur ingratitude avant que leur eût été donnée cette nourriture admirable : mais quoique les prodiges se multipliasent, ils montraient toujours leur malice et leur esprit prévaricateur; la manière dont ils recueillaient les dons de Dieu décelait leur cupidité. Au bout d'un peu de temps, ils se mirent de nouveau à murmurer et à ne reconnaître les bienfaits du Seigneur que par l'ingratitude.

Leurs péchés ne faisant que devenir tous les jours plus nombreux, la désolation et la tristesse de Moïse croissaient tous les jours davantage. Quand ils eurent le veau d'or, ce n'étaient pour eux que jeux et réjouissances, tandis que le serviteur de Dieu, gémissant et le cœur déchiré, se vouait aux horreurs de la malédiction divine, sans qu'aucun grief pût éteindre en lui l'amour qu'il leur portait. Comme il devait être affligé à la vue des iniquités croissantes de ce peuple tant aimé! que de larmes il dut répandre! Si la vie est insupportable au père dont le fils penche ouvertement du côté du vice, fût-il lui-même le plus pervers des hommes; que penser des angoisses de Moïse, qui voyait dans chacun des Hébreux un fils véritable, et qui les aimait d'un amour plus que paternel; car on ne voit point de père souhaiter de périr avec son enfant, s'il n'a commis lui-même aucun crime; que penser, dis-je, des angoisses de ce prophète qui s'estimait le père de si nombreux enfants et qui, ennemi déclaré du vice et défenseur de la vertu, les voyait courir, se précipiter d'un commun accord dans l'abîme de l'iniquité? Il fallait que son âme eût été singulièrement obscurcie par une profonde et impétueuse douleur, pour jeter au loin les tables qu'il portait entre ses mains et les briser. Mais ce malheur fut promptement réparé. Et comment, s'il vous plaît? Si

le remède mis en œuvre parvint à réprimer le désordre, Moïse n'en continua pas moins à verser des larmes. Personne ne serait assez dur pour rester insensible à la vue de frères égorgeant leurs frères et leurs proches, et d'un carnage qui fit vingt-trois mille victimes. Nous-mêmes, si nous surprenons en faute quelques-uns de nos enfants, nous les soumettons, il est vrai, aux verges et à d'autres châtimens ; mais loin de n'éprouver à ce sujet aucune douleur, nous souffrons encore plus que les coupables.

Moïse éprouve une nouvelle tribulation et un nouveau chagrin

4. En même temps que le deuil remplissait tout le camp, un tourment nouveau accable Moïse. C'est de ne plus le conduire, de l'abandonner et d'en confier le soin à un ange que le Seigneur menace ce peuple : perspective intolérable pour le serviteur de Dieu. Ecoutez ce qu'il lui répond : « Si vous ne venez vous-même avec moi, ne me faites pas sortir d'ici. » *Exod.*, xxxiii, 15. Voyez-vous les craintes succéder aux craintes, les douleurs aux douleurs ? Là ne se borna pas encore le mal. À peine a-t-il fléchi le Seigneur, à peine Dieu dans sa clémence a-t-il consenti à ce qu'on lui demandait, a-t-il accordé grâce, que Moïse est en proie à d'autres tortures. Les enfants d'Israël excitent contre eux l'indignation du Dieu qui les avait traités avec tant d'indulgence, s'exposent aux désastres les plus affreux. Après le massacre déplorable dont nous venons de parler, ils offensent une fois de plus le Seigneur, et allument contre eux cet incendie dont ils auraient tous, peu s'en faut, été victimes, si Dieu n'eût écouté en leur faveur sa bonté souveraine. Quant à Moïse, il souffrait toujours doublement, et à cause de ceux qui périsaient, et à cause de l'endurcissement de ceux qui survivaient et de leur obstination à ne pas profiter de ces terribles exemples. Ce fléau n'avait pas encore cessé complètement que les Hébreux survivants se souvenant des oignons d'Égypte, prenaient en dégoût les aliments dont ils se nourrissaient : « Qui nous donnera de la viande à manger s'écrient-ils ? Il nous souvient des poissons qui nous servaient de nourriture en Égypte ; nous n'avons pas oublié les concombres, les melons, les poireaux, les oignons et l'ail de cette contrée. Maintenant notre âme

est desséchée et nos yeux ne voient autre chose que de la manne. » *Numer.*, xi, 5. Ici Moïse ne peut plus supporter une telle ingratitude : écrasé par sa douleur, il résigne son commandement, et il aime mieux mourir que de vivre parmi tant d'amertumes. Prêtez l'oreille à son langage :

« Et Moïse dit à Dieu : Pourquoi avez-vous affligé votre serviteur ; pourquoi n'ai-je point trouvé grâce devant vous ; pourquoi avez-vous mis sur moi le fardeau de tout ce peuple ? Est-ce que j'ai porté dans mon sein toute cette multitude ; est-ce que je l'ai engendrée pour que vous me disiez : Porte-les sur ton sein comme la nourrice porte l'enfant à la mamelle, et conduis-les dans la terre que j'ai promise à leurs pères ? Où prendrai-je des viandes pour en donner à une foule aussi nombreuse ? Car ils se plaignent contre moi, disant : Donne-nous de la chair à manger. Je ne puis plus soutenir seul tout ce peuple : ce fardeau est trop pesant pour moi. S'il ne vous plaît pas d'en agir autrement, faites-moi mourir, et que je trouve grâce devant vos yeux. » *Numer.*, xi, 14-15.

Celui qui tient ce langage avait dit pourtant auparavant : « Et maintenant, si vous voulez leur pardonner cette faute, pardonnez-la leur ; sinon, effacez-moi du livre que vous avez écrit. » *Exod.*, xxxii, 32. Voilà quel degré avait atteint sa douleur. Ainsi en arrive-t-il aux parents lorsque la mauvaise conduite de leurs enfants a poussé leur patience à bout. Du reste, après avoir parlé de la sorte, il ne cesse pas pour cela de prendre part à tous les maux de son peuple ; et la suite des événements le prouve. Lorsque, en l'absence des espions, on essaie de le mettre à mort et de le lapider, il ne se dérobe aux mains des rebelles que pour aller prier en leur faveur et attirer la miséricorde divine sur ceux qui voulaient le faire périr, tant la tendresse avec laquelle il les aimait dépassait en vivacité toute tendresse naturelle. Après la mort des espions, son affliction durait encore et n'était pas sur le point de cesser, les Hébreux lui ménageant d'autres déboires : d'abord, en refusant de l'écouter quand il leur défendait de combattre ; et puis, par la défaite que leur firent subir les Amalécites. Avant cette guerre, ils s'étaient livrés à une

gloutonnerie sans mesure ; car « Dieu en frappa plusieurs tandis qu'ils avaient encore les aliments dans leur bouche. » *Psalm.*, LXXVII, 30. Moïse venait d'assister à ce navrant spectacle, et sa douleur n'était pas calmée qu'une nouvelle affliction le surprend, et qu'il en est réduit à l'extrémité de souhaiter pour ces hommes qu'il aimait si tendrement, un genre étrange et extraordinaire de mort qui les délivre de la vie. Des flammes soudaines dévorent les uns, la terre s'entr'ouvrant engloutit les autres ; et il ne s'agit pas ici de quelques individus, mais de plus de quinze mille. De quels sentiments les parents et les amis des victimes devaient-ils être animés envers Moïse ? Et Moïse lui-même, qu'éprouvait-il à la vue des orphelins et des veuves que laissait ce fléau ; à la vue de sa sœur et de son frère expirants, et des enfants de ce dernier expiant dans les flammes leur prévarication ? Chacun de ses maux en particulier était suffisant pour déchirer une âme non encore éprouvée ; à plus forte raison déchiraient-ils ce cœur déjà tourmenté de tant manières.

Les Chananéens vaincus, les Juifs obligés de reprendre une longue route, se prirent encore à murmurer : en conséquence, la mort exerça parmi eux ses ravages ; ils ne furent point emportés par la maladie, comme la première fois, ni dévorés par les flammes ou engloutis par la terre, comme la seconde ; mais ils tombèrent sous la morsure de serpents venimeux qui les eussent tous exterminés si Moïse, se présentant devant Dieu, n'eût, à force de prières, apaisé son courroux. Quand ils eurent été délivrés de ce fléau et qu'ils eurent échappé aux imprécations des prophètes, ils se précipitèrent d'eux-mêmes en d'affreux abîmes, et après les bénédictions de Balaam, ou plutôt de Dieu, dont la volonté dominait la volonté et dont l'inspiration dirigeait les paroles de ce prophète, ils s'abandonnèrent aux filles étrangères, et ils participèrent aux mystères de Béelphégor. Témoin d'une conduite qui attirait sur les Israélites le sarcasme et la honte, Moïse ordonne un nouveau massacre : « Que chacun de vous, s'écrie-t-il, extermine ceux qui ont participé aux mystères de Béelphégor. » *Numer.*, xxv, 5. Ainsi, quand

une plaie où l'on a déjà porté le fer et le feu ne donne pas les résultats attendus, on retranche ou l'on brûle encore la partie que l'on avait négligée.

Pour vous qui entendez l'énumération de ces épreuves de Moïse, ne croyez pas que je les énumère toutes : il y en a beaucoup dont je ne dis rien, même parmi celles que mentionnent les saints livres ; telles sont les guerres, les obstacles suscités par les ennemis, la longueur des voyages, la faute de sa sœur et la manière dont elle en fut punie, ce qui causa tant de douleur à cet homme si doux. Après tout, quand même on assemblerait scrupuleusement dans un même tableau toutes ces peines, celles dont les Livres sacrés font mention ne forment qu'une très-petite partie de celles qui signalèrent la carrière du serviteur de Dieu. Si tout homme qui a dans sa maison quelques esclaves à gouverner, est sujet à des contrariétés et à des afflictions sans terme, celui qui dut gouverner pendant quarante années un peuple aussi nombreux, et cela dans une solitude où l'air et l'eau faisaient défaut, à combien de choses n'était-il pas obligé de songer tous les jours ; que de sollicitudes, que de chagrins et durant la vie des Israélites et après leur mort ? Tous ceux qui étaient sortis avec lui de l'Égypte, il les vit mourir, à l'exception de deux ; et quant à leurs enfants, il n'eut pas la joie de les introduire lui-même dans la terre promise. Il contempla bien cette contrée du sommet de la montagne de Nabô ; il en remarqua la beauté, mais il ne lui fut pas donné d'en jouir avec les autres Hébreux, il dut en rester dehors et mourir. Il se plaignait lui-même au peuple de cette nécessité. « Le Seigneur Dieu, disait-il, a été irrité contre moi à cause des propos que vous teniez ; et il a déclaré avec serment que je ne franchirais pas le Jourdain, et que je ne pénétrerais pas dans la terre qu'il veut vous donner. Et voilà que je meurs sur cette terre et que je ne franchirai pas le Jourdain. Mais vous le traverserez, vous ; et vous recevrez en héritage cette heureuse contrée. » *Deuter.*, iv, 21-22. Ce qui mit le comble à sa douleur, c'est qu'il descendit avec tristesse dans la tombe. Dieu lui fit connaître les maux à venir des Juifs, leur idolâtrie, leur captivité,

leurs calamités sans fin ; en sorte que le saint prophète avait à déplorer à la fois et les désastres passés et ceux qui n'avaient point été encore accomplis. Ainsi, ses épreuves et ses douleurs commencent avec son enfance et l'accompagnent jusqu'au trépas.

Josué, le
successeur
de Moïse, a
aussi des af-
flictions.

5. Le successeur de Moïse, Josué, avait partagé, si j'ose le dire, toutes ses afflictions. Que si, à cause de l'infériorité de son âge, il en évita quelques-unes, elles furent compensées abondamment par celles qu'il éprouva plus tard ; si, durant la vie de Moïse, il déchira maintes fois ses vêtements et se couvrit de cendres, après sa mort il eut encore plus de sujets de le faire, et il dut rester, non pas un instant, mais un jour entier, la face contre terre. Ecoutez ses lamentations et ses gémisséments : « Et Josué déchira ses vêtements, et il se prosterna la face contre terre devant le Seigneur ; et il y resta jusqu'au soir, lui et les anciens d'Israël ; et ils couvrirent leur tête de poussière. Et Josué dit : Hélas ! Seigneur, pourquoi votre serviteur a-t-il fait passer le Jourdain à ce peuple, puisque vous nous livrez aux mains des Amalécites, qui vont nous exterminer ? Que ne sommes-nous demeurés au delà du Jourdain et que n'y avons-nous fixé notre séjour ? Et que dirai-je quand Israël aura tourné le dos à l'ennemi ? Les Chananéens l'apprendront, et tous les habitants de la terre ; et ils nous entoureront, et ils nous feront disparaître de la terre. » *Josue.*, VII, 6-9. Quand Josué eut prié de la sorte, le Seigneur lui découvrit la cause de leur défaite : aussitôt ce saint homme fait périr le coupable, et avec lui ses parents, ses proches et ses nombreux troupeaux. Ce fut pour son âme le sujet d'une émotion bien vive ; car si nous ne pouvons même supporter le spectacle du châtement qu'on inflige à des étrangers, que ne souffrait-il pas lui qui punissait d'une manière aussi sévère des personnes qui descendaient de la même famille et qui avaient combattu dans les mêmes rangs que lui. Et le stratagème des Gabaonites, la défiance de ceux qui habitaient au delà du Jourdain, ces guerres et ces batailles incessantes, quel repos permettaient-ils à son âme ? Quoiqu'il fût toujours vainqueur, les préoccupations des guerres subsé-

quentes l'empêchaient de goûter les douceurs de la victoire, et le partage au sort lui créait beaucoup de peines et beaucoup de difficultés. Ils n'en douteront pas ceux qui ont été chargés d'opérer un partage quelconque entre des frères ou entre d'autres héritiers. Quant au reste des calamités qui affligèrent le peuple d'Israël, je ne crois pas nécessaire d'en parler : je n'ai point entrepris de raconter les épreuves de tout homme quel qu'il soit, mais des hommes que Dieu a regardés de l'œil le plus favorable.

6. En conséquence, si tel est votre avis, nous passerons Héli sous silence. Ce grand-prêtre appartient à la classe de ceux qui ont offensé le Seigneur, soit à cause des désordres de ses enfants, soit surtout à cause de son extrême faiblesse. Ce n'est pas d'avoir des enfants pervers qu'il fut châtié, mais parce qu'il avait poussé trop loin l'indulgence, et qu'il ne vengea pas les lois divines foulées aux pieds. Il ne se dissimulait pas sa faute, lorsqu'il accueillait les menaces de la colère de Dieu par ces paroles : « Que le Seigneur fasse ce qui paraît bon à ses yeux. » *Reg.*, III, 18. Laissons encore une fois Héli de côté et entretenons-nous de Samuel. Ce prophète qui, dès sa tendre enfance, fut élevé dans le temple, jouit constamment des faveurs de Dieu. Il se conduisit tout jeune encore avec tant de vertu qu'il fut élevé au rang des plus grands prophètes avant même d'avoir atteint l'âge d'homme ; et cela, dans un temps où ce ministère était suspendu. « Il n'y avait pas alors de vision manifeste, et la parole prophétique était rare. » *I Reg.*, III, 1. A coup sûr, ce Samuel, que sa mère avait obtenu à force de larmes, ne put voir la fin misérable de son maître sans en être affligé profondément, comme il convenait à un disciple affectueux et reconnaissant. Après cela, les malheurs des Juifs devinrent pour lui une source continuelle de pleurs. De plus, ses enfants le désolaient par leurs prévarications, leur perversité et leur malice portée à son comble, en même temps qu'ils se privaient irrévocablement de la dignité de leur père. A ce chagrin succéda, ou plutôt s'ajouta, car il ne le quitta jamais, à ce chagrin, dis-je, s'ajouta celui de l'injurieuse demande des Israélites,

demande qui le jeta dans un tel abattement qu'une consolation particulière lui devint nécessaire. Aussi Dieu lui dit-il : « Ce n'est pas toi qu'ils méprisent, c'est moi. » *I Reg.*, VIII, 7. Nonobstant cela, il ne leur porta pas moins d'affection ; car il leur disait peu après : « Loin de moi la pensée de prévariquer et de cesser de prier pour vous. » Et lorsqu'il voyait dans l'oppression ce peuple qu'il aimait tant, lorsqu'il le voyait vaincu par ses ennemis et attirant sur lui la colère divine, quel plaisir pouvait-il goûter ? Quels moments passa-t-il qui ne fussent empoisonnés par la tristesse et les larmes ? Saül ayant été élevé à la royauté, ce fut pour l'homme de Dieu une succession non interrompue de nouveaux tourments. Le sacrifice que ce monarque offrit contre la volonté du Seigneur, la vie qu'il conserva au roi des Amalécites, après l'avoir vaincu, bien que Dieu lui eût ordonné le contraire, bouleversèrent tellement Samuel que depuis ce moment il ne vit plus personne, et ne cessa de pleurer et de gémir jusqu'à son dernier soupir. Dieu même lui reproche la violence excessive de sa douleur : « Jusques à quand, lui dit-il, pleures-tu ce Saül que j'ai réprouvé ? » *I Reg.*, XVI, 1. Si ces événements lui arrachèrent tant de larmes, que devait-il éprouver lorsque Saül fit mettre à mort, sans motif, un grand nombre de prêtres, lorsqu'il essaya pour la seconde fois de tuer un homme de qui il n'avait reçu que du bien et qui ne l'avait outragé en aucune sorte ; lorsqu'il le vit se livrer dans un état complet de nudité aux transports des prophètes, lorsqu'il écouta David lui exposer ses griefs contre ce monarque persécuteur ?

7. J'ai nommé David, et je ne sais à quel parti m'arrêter. Vous rappellerai-je les longues et continuelles lamentations dont il a rempli ses psaumes ; ou bien vous laissant le soin de les lire dans vos heures de loisir, parcourrai-je l'histoire de ses malheurs ? En gardant les troupeaux, il dut supporter bien des fatigues, lutter à la fois contre les intempéries des saisons et contre la rapacité des bêtes féroces. Les paroles de Jacob dans un cas, dans l'autre, le récit que fit le jeune berger à Saül de sa victoire sur un lion et un ours, nous en donneront une idée suffisante.

Après cela, il quitte inopinément la vie pastorale pour se mêler aux choses de la guerre : je ne dirai rien de la jalousie de ses frères, quelque pénible qu'elle lui fût. Le triomphe éclatant et merveilleux qu'il remporta sur Goliath, lui fit dans Saül, auquel il venait de rendre service, un ennemi plus redoutable que le Philistin. Ce prince ne se déclara pas tel ouvertement ; mais tout en revêtant le masque de l'amitié, tout en feignant de l'honorer et de s'intéresser à lui, il nourrissait à son égard les sentiments d'un ennemi. Or c'est une chose bien dure de ne recevoir que du mal en échange du bien ; et vous entendrez un prophète en faire le sujet continuel de ses lamentations, et s'écrier : « Hélas ! on me rend le mal pour le bien. » *Jerem.*, XVIII, 20. N'aurait-il eu que cette seule peine, il eût été extrêmement sensible pour David de se voir en butte aux soupçons du roi dont il commandait l'armée, et d'être regardé par lui avec défaveur. Et pourquoi mentionner ce titre de chef de l'armée du roi ? Est-ce qu'un semblable procédé de la part de nos esclaves eux-mêmes ne nous révolte pas ? Et s'ils viennent à conspirer contre les jours de celui qu'ils haïssent, est-ce que vous imagineriez une vie plus intolérable ? Voilà pourtant ce que souffrait et endurait David : il partageait la société de celui qui cherchait à le mettre à mort, et il conduisait ses armées au combat.

Plus tard, lorsqu'il se fut éloigné de Saül et qu'il eut renoncé complètement à la guerre, cette résolution, aussi bien que la publicité de la haine du monarque, lui rendit un peu de sécurité ; mais étant contraint de tenir tête avec quatre cents hommes à de nombreuses armées, son anxiété devint pire qu'auparavant. Dans quels sentiments était-il, lui qui n'ayant ni villes, ni forteresses, ni alliés, ni revenus, se trouvait réduit à combattre un ennemi pourvu de toutes ces choses ; lui qui, à l'exception du désert et de ses cavernes, ne savait où chercher un refuge ? S'étant emparé d'une ville nommée Ceila, il l'abandonna sur-le-champ, un prêtre lui ayant assuré que, s'il y restait, Dieu ne l'arracherait pas aux mains de Saül. *I Reg.*, XXIII. Ce prêtre était le même qui s'était dérobé à la colère de ce prince, et qui annonça à David la catastrophe

de Nobé, au sujet de laquelle ce dernier laissa échapper ces paroles : « Je suis coupable de la ruine de toute la maison de ton père. » I *Reg.*, xxii, 22. En sorte que la présence continuelle de ce prêtre à ses côtés ne faisait qu'entretenir sa douleur. Il ne pouvait le voir sans se souvenir du massacre des prêtres du Seigneur; et comme il s'en déclarait la cause, ce souvenir rendait sa vie plus triste que la vie d'un criminel voué au supplice. N'eût-il pas eu d'autre motif de trouble, c'en était bien assez pour déchirer son cœur et y porter la mort, de se regarder comme responsable de ce sang versé. Indépendamment de cette pensée, qui rongait continuellement son âme, et le jour et la nuit, de nouveaux coups venaient l'atteindre sans interruption. Nabal le fait outrager par ses serviteurs; il le traite d'esclave rebelle, ingrat et fugitif, paroles bien dures pour le cœur de David. S'étant retiré ensuite auprès d'Achis, et y feignant la folie, ses chutes simulées, ses yeux hagards, l'écume dont se couvraient ses lèvres, lui causaient de plus cruelles tortures qu'aux personnes réellement tourmentées par le démon, surtout lorsqu'il pensait aux bienfaits dont il avait comblé l'auteur de tous ces maux. Il trouva cependant chez les ennemis un peu de relâche, mais il lui fallut combattre dans leurs rangs. Or les princes des Philistins, qui le jalouaient et qui voulaient le perdre dans l'esprit du roi, s'efforçaient de le renvoyer de l'armée comme n'étant pour eux d'aucune utilité, et ne cherchant au contraire qu'à les livrer et à les trahir. « Les princes des Philistins étaient irrités contre David, et ils dirent au roi : Renvoyez cet homme, et qu'il s'en retourne au lieu où vous l'avez établi; qu'il ne descende pas avec nous au combat, afin qu'il ne soit pas notre ennemi, quand nous aurons commencé à combattre; car, comment apaiserait-il son Seigneur, sinon en livrant la tête de ces hommes? » I *Reg.*, xxix, 4-5.

David sentit l'outrage que renfermaient ces mots, et il se retira navré de tristesse. En arrivant chez lui, il y fut témoin de tant de maux qu'il faillit en mourir de douleur. Ces maux étaient assurément par eux-mêmes capables de le plonger en de mortelles ténèbres; mais, en éclatant

soudain et contre toute attente, ils devenaient deux fois plus cruels, et ils n'étaient plus tolérables. Tandis qu'il se retirait dans sa maison, le serviteur de Dieu ne pensait qu'à y prendre du repos et à chercher dans la présence de son épouse et de ses enfants une consolation à son chagrin; et dès qu'il arrive, il apprend que les ennemis les ont réduits en esclavage, il n'aperçoit que du feu, de la fumée, du sang et des cadavres; et, avant même qu'il ait le temps de pleurer ceux qui lui ont été ravis, les habitants de la ville fondent sur lui plus furieux que des bêtes féroces, et chacun d'eux considère sa mort comme un dédommagement à ses propres malheurs. De même que, deux vents contraires se déchainant sur la mer, il résulte de leur combat une tempête effrayante et formidable; de même, la douleur et la crainte se déchainant contre l'âme de ce juste, il résultait du choc continuel de ces passions un tumulte et un bouleversement terribles. Étant parvenu à se soustraire à ses malheurs, et à recouvrer ses femmes et tout ce qu'il avait perdu, avant de savourer les douceurs de cette victoire, une nouvelle affligeante, la nouvelle de la mort de Jonathas, vient le désoler. Jusqu'à quel point ce trépas lui fut douloureux, ses chants de deuil nous l'apprennent : « Je t'ai aimé, ô Jonathas, et cet amour a été aussi doux pour moi que l'amour d'une femme. » II *Reg.*, i, 26. Et pourquoi parlé-je de ces chants funèbres? Est-ce que David ne verse pas des larmes amères sur la mort du père de Jonathas, de son ennemi personnel, de celui qui avait mille fois désiré sa mort et qui l'avait environné de pièges? Oh! combien il dut souffrir lorsqu'il apprit que ce jeune homme dont la protection ne lui avait jamais fait défaut dans ces dangers, qui l'avait souvent prémuni contre les embûches de son père, qui partageait tous ses secrets, qui lui était attaché par de nombreuses promesses, au moment où il pouvait lui rendre ces bienfaits, venait d'être ravi à la lumière!

8. Il était encore sous le poids de ces regrets, lorsque son général lui cause une douleur nouvelle, en ne laissant pas à Abner, qui s'était engagé à gagner sans charge aucune toute l'armée à sa cause, le temps d'exécuter sa promesse,

et en le mettant traîtreusement à mort. Ce crime l'affligea tellement qu'il éclata en imprécations contre Joab, et que sur son lit de mort il recommandait à son fils de faire justice d'un tel attentat. Les termes dans lesquels il exhale sa douleur nous en retracent d'ailleurs fidèlement la profondeur : « Or le roi éleva sa voix et il pleura sur le tombeau d'Abner, et il dit : Abner, tu n'es pas mort comme est mort Nabal : tes mains n'ont pas été liées : tes pieds n'ont pas été chargés d'entraves, et tu ne t'es pas lâchement conduit comme Nabal : tu es tombé devant un fils d'iniquité. » II *Reg.*, III, 32-34. Et après cela qu'arriva-t-il ? Isbozeth est mis à mort par surprise, et la peine que David en ressent est si grande que, peu après, il fait mourir à leur tour les meurtriers. La troupe des boiteux, qui lui fut opposée, fut pour lui le sujet d'une vive inquiétude. En étant venu à bout, ainsi que de plusieurs autres ennemis, il se propose de ramener, au milieu de l'allégresse, l'arche du Seigneur. Il la ramenait en effet, tout le monde se réjouissait, lorsqu'un événement survenu parmi ces démonstrations, dissipa toute joie et remplit le cœur du monarque de douleur et de crainte. Oza veut soutenir l'arche qui chancelle, et Dieu irrité le frappe soudain de mort. Le roi en fut si vivement ému qu'il ne voulut pas introduire chez lui l'arche sainte avant de savoir ce qu'il en arriverait à celui qui l'aurait reçue. Sur ces entrefaites le roi des Ammonites mourut : David, par un sentiment de bienveillance et de courtoisie, envoie des ambassadeurs au fils du roi défunt, pour lui apporter ses condoléances et l'exhorter à se résigner au coup qui le frappait. Mais celui-ci ne répond à ces témoignages de déférence que par des outrages, et il renvoie à David ses ambassadeurs après les avoir maltraités. Croyez-vous qu'il n'y en avait pas assez là pour surprendre et affliger ce prince ? Est-ce que cela ne résulte pas clairement de la guerre que cette unique raison souleva, et qui fut conduite avec un tel acharnement que les maux les plus terribles en furent la conséquence.

Ces tribulations seraient déjà plus que suffisantes, alors même qu'elle eussent été entremêlées de satisfactions nombreuses, pour faire de

l'existence de David une existence pénible et douloureuse. Mais à voir les tribulations qui suivirent, on dirait qu'il n'avait point jusque-là été véritablement éprouvé. Il n'y a point de mythe, il n'y a point de tragédie qui ne restent au-dessous des malheurs de ce monarque. Les maux qui accablèrent sa maison furent effrayants et sans interruption ; à une calamité succédait pour tout remède une autre calamité. Voyez en effet : Amnon est épris de sa sœur Thamar ; pour satisfaire sa passion il lui fait violence, après lui avoir fait violence, il n'éprouve pour elle que de la haine ; il découvre lui-même son crime et sa honte, en ordonnant à l'un de ses serviteurs de la chasser malgré ses supplications de sa maison, et de l'envoyer exhiler sa douleur et ses gémissements sur la place publique. Instruit de ce fait Absalon invite à un repas tous ses frères, et avec eux le séducteur de Thamar ; et, tandis qu'il mange et qu'il boit comme les autres, il le fait égorger par ses serviteurs. Aussitôt un des assistants se lève, et ne se rendant pas un compte exact de ce qui s'était passé à cause du tumulte, il court annoncer au roi que tous ses fils viennent d'être égorgés ; et David de pleurer la mort prétendue de ses enfants. Lorsqu'il eut appris la vérité, il menaça de mort le coupable : celui-ci s'enfuit, passa trois années entières dans une province éloignée, sans que le courroux de son père fléchît ; et David ne l'eût jamais rappelé si la sagesse de son général ne l'y eût conduit contre son gré. Quoiqu'il le rappelât, la blessure de son cœur ne fut pas guérie pour cela ; il le tint deux années encore éloigné de sa présence, et c'est à peine si, après cette longue attente, les prières de son général le déterminèrent à l'admettre devant lui.

Or voilà qu'Absalon, soit qu'il conservât de ces choses un amer ressentiment, soit qu'il ambitionnât le pouvoir, se révolte contre son père, l'oblige à fuir et à errer comme il l'avait fait sous le règne de Saül. Encore cette épreuve lui fut-elle beaucoup plus douloureuse. Au temps des persécutions de Saül, il n'était que chef de l'armée : au temps de la révolte d'Absalon, il régnait depuis plusieurs années sur Israël, il avait triomphé de presque tous ses ennemis, et

David est affligé par les crimes de ses enfants.

il était cependant contraint à prendre la fuite ; et il y était contraint, non par un étranger, non par un ennemi, mais par celui qui, disait-il lui-même en gémissant, était sorti de ses entrailles. Au temps de Saül, il était dans la force de la jeunesse, et il pouvait braver généreusement toutes ces persécutions ; maintenant sa jeunesse était évanouie, et quand ce fils dénaturé aurait dû soutenir la vieillesse de son père, c'est alors qu'il conspirait contre lui, qu'il lui déclarait la guerre, qu'il le mettait dans la nécessité de sortir avec un petit nombre de serviteurs, les pieds nus, la tête voilée et le visage baigné de larmes. En même temps qu'elle remplissait David de chagrin, cette révolte ne lui ménageait pas non plus l'ignominie. Dépassant en indignité par sa conduite les procédés de Saül, Absalon abusait des concubines de son père, non point en secret, mais sur la terrasse de son palais, à la vue de tout le monde, renversant, dans sa fureur contre son père, les lois et les droits de la nature, et n'hésitant pas, dans l'ivresse de sa folie, quoique la guerre ne fût pas encore allumée, comme s'il eût été déjà vainqueur et s'il eût chargé de fers ses adversaires, à se permettre de tels attentats. Siba rencontra David dans la frayeur et la désolation : il accrut encore le trouble du vieillard en calomniant son maître et en lui prêtant des vœux sur la royauté.

9. Après lui vint Séméï : cet homme aussi méprisable qu'ingrat assaillit le saint roi d'injures, et joignit les pierres aux propos : « Sors, sors, lui disait-il, homme de sang et d'iniquité. Le Seigneur a fait retomber sur toi tout le sang de la maison de Saül parce que tu as usurpé le royaume en sa place, et le Seigneur a livré le royaume entre les mains d'Absalon ton fils, et il a mis à nu ta malice, car tu es un homme de sang. » *II Reg.*, xvi, 7-8. Ces outrages exaspéraient David, comme le montrent ses propres plaintes ; mais il ne voulait pas en tirer vengeance ; « Laissez-le maudire David, c'est le Seigneur qui le lui a commandé. Peut-être que le Seigneur regardera mon affliction, et le Seigneur me rendra quelque bien pour la malédiction d'aujourd'hui. » Et il le laissa se retirer la vie sauve. *II Reg.*, xvi, 11-12. Pour lui, il atten-

dait des nouvelles de Chusé au milieu d'inexprimables angoisses sur l'issue de l'événement. Quand il eut reçu ces nouvelles, on se prépara à la guerre, à la plus étrange des guerres qui se soit jamais vue, à une guerre qui ressemble à une fiction. L'homme qui était le principe de tous ces désastres, qui avait seul allumé ce conflit, et dont la mort eût mis un terme à tous ces maux, cet homme, David ne cessait de le recommander avec tendresse et sollicitude à ses généraux, et de leur répéter à satiété : « Au moins épargnez mon fils Absalon. » *II Reg.*, xviii, 5. Combien cette situation douteuse et embarrassante devait être pénible ! David était contraint de poursuivre une guerre où la victoire devenait aussi redoutable que la défaite. Il ne voulait point être vaincu, puisqu'il envoyait au combat une nombreuse armée ; il ne voulait pas vaincre non plus, puisqu'il défendait de toucher à la vie du chef de la rébellion. La guerre s'étant prononcée conformément au dessein de la Providence, et le parricide ayant succombé, tandis que la joie et l'allégresse brillaient de toutes parts, le roi seul était dans le deuil et dans les larmes ; il s'enfermait dans son palais pour appeler son malheureux fils, et il s'accusait de n'être pas mort à sa place. « Qui me donnera de pouvoir mourir pour toi, ô mon fils Absalon ? » *II Reg.*, xviii, 33. Pourrait-on voir une complication de malheurs plus frappante ! Lorsque Absalon immole son frère, David veut mettre à mort Absalon ; et lorsqu'Absalon se révolte contre son père, c'est alors que celui-ci veut épargner ses jours ! Il n'eût pas mis de terme à ses lamentations si Joab ne lui eût montré combien peu elles étaient raisonnables, et si, ranimant son courage par un langage pressant, il ne l'eût décidé à se montrer, avec un extérieur convenable, à son armée.

Là ne se terminèrent pas les épreuves de David : la discussion et la division pénétrèrent parmi ses soldats. Ce ne fut qu'à grand-peine et à force de caresses qu'ils rentrèrent dans l'ordre, mais peu après ils l'abandonnèrent de nouveau pour soutenir Séba, et une nouvelle guerre s'alluma sur les cendres encore chaudes, de la dernière. Cause de ces événements, le roi rassemble

des troupes et les envoie avec des généraux contre les rebelles. La conduite de Joab ne laissa pas goûter au monarque le plaisir de la victoire sans mélange d'amertume. Le chef qui partageait avec Joab le commandement de l'armée, qui avait conservé tout le peuple sous l'obéissance de David, sans avoir commis aucun outrage envers Joab, tomba victime de sa jalousie et de sa fureur. Ce meurtre causa tant de peine et d'affliction au roi que, au moment de mourir, il recommanda à son fils de tirer vengeance du sang d'Amasa. Ce qu'il y avait de plus pénible, c'est qu'il n'osait, dans cet état de choses, communiquer à personne le sujet de sa douleur, tant étaient nombreux les obstacles contre lesquels il avait à lutter. Au sortir de ces guerres, la famine envahit le royaume; et, quand il cherche un remède à ces maux, il se voit contraint de mettre à mort les enfants de Saül: « La cause de ce fléau, lui est-il répondu, c'est l'injustice de Saül et de sa maison, et le sang des Gabaonites qu'il a versé. » II *Reg.*, XXI, 1. Si l'on se souvient des larmes que lui arracha la mort de Saül, on saura ce qu'il souffrit pour livrer ses enfants aux Gabaonites. Il s'y résolut néanmoins, sans arrêter le cours de ses calamités. Après la famine vint la peste, et, dans la moitié d'une journée, soixante-dix mille hommes en furent frappés. C'est alors que le roi, apercevant l'ange tenant un glaive nu en sa main, prononça ces douloureuses paroles: « C'est moi, le berger, qui ai péché; c'est moi, le berger, qui ai mal agi. Ceux-ci, qui sont le troupeau, qu'ont-ils fait? Que votre main s'appesantisse donc sur moi et sur la maison de mon père. » II *Reg.*, XXIV, 17.

Enfin, il ne nous est pas possible de signaler toutes les épreuves de ce juste. Du reste, l'histoire ne nous les donne pas toutes; mais ses gémissements et ses plaintes nous permettent de nous faire une idée de la grandeur des douleurs qui ont été passées sous silence, et confirment cette assertion, que ce juste n'a jamais été un instant sans souffrance et sans tribulation. Que dit-il, en effet? « Les jours de notre vie sont de soixante-dix années; pour les plus forts, de quatre-vingts; et la principale partie se passe dans les peines et dans les douleurs. »

Psalm., LXXXIX, 10. Si vous prétendez que ces paroles regardent non-seulement sa propre vie, mais celle du commun des hommes, vous m'accordez plus que je ne demande, et vous me dispensez de nombreux discours, puisque vous reconnaissez que la vie du premier homme venu, aussi bien que la vie de ce grand saint, renfermera toujours plus d'épreuves que de prospérités. Car enfin, comme vous venez de l'avouer clairement, c'est en considérant à la fois et sa propre vie et celle du prochain, que David exprime le même sentiment qu'avait exprimé le saint patriarche, mais en termes plus énergiques. « Mes jours ont été courts et mauvais, » disait Jacob. *Genes.*, XLVII, 9. « Les jours de notre vie, c'est-à-dire de tous les hommes, disait David, sont de soixante-dix années; et la principale partie se passe dans les peines et dans les douleurs. »

10. Mais, je le répète, je vous laisse le soin de poursuivre cet examen dans vos moments de loisir, et je passe sur-le-champ aux autres prophètes. Quoiqu'ils ne nous aient laissé nulle part l'histoire de leur vie, ils ont été en butte à de cruelles angoisses, ils ont été assaillis de douleurs si grandes qu'il me suffira, ce me semble, d'un seul mot pour montrer que leur vie n'a été qu'une longue souffrance. Ce que l'on peut remarquer à propos de tous, c'est qu'ils ont été tourmentés, battus de verges, sciés, lapidés, plongés dans des cachots, mis à mort par le glaive, réduits à errer couverts de peaux de brebis et de peaux de chèvres, et qu'ils ont passé leur vie entière dans ce dénûment, dans la persécution et les mauvais traitements. *Hebr.*, XI, 37. Une chose qui portait leur douleur à son comble, c'est qu'ils voyaient la malice de leurs persécuteurs aller toujours en avant, et ils souffraient plus de ce spectacle que de leurs propres tortures. L'un d'entre eux s'écriait: « Le blasphème, le mensonge, l'homicide, le vol, l'adultère ont inondé la terre; le sang s'est mêlé au sang. » *Osee*, IV, 2; déclarant par là jusqu'où le vice avait porté la diversité et l'audace de ses attentats. Un autre s'écriait de son côté: « Malheur à moi, parce que je suis devenu comme celui qui ramasse de la paille durant la moisson, et comme celui qui

Afflictions
des prophètes.

cherche des raisins après la vendange, quand il n'y a plus de grappe. » *Mich.*, VII, 1 ; c'est ainsi qu'il gémit sur la rareté des hommes de bien. Un autre prophète exprime les mêmes plaintes. Et le prophète pasteur, il ne se contentait pas de pleurer sur la malice de ses semblables ; il était plus affligé de leurs malheurs que de ses propres épreuves, et il suppliait le Seigneur en ces termes : « Soyez miséricordieux, ô mon Seigneur : qui relèvera Jacob, car il est bien faible ? Seigneur laissez-vous fléchir. » Mais ses prières ne furent pas exaucées, car il ajoute : « Non, cela ne sera pas, dit le Seigneur. » *Amos*, VII, 2, 6. Isaïe ayant appris que toute la contrée était déserte, ne voulait pas de consolation et ne cessait de se lamenter et de dire : « Laissez-moi, je veux pleurer amèrement ; n'essayez point de me consoler. » *Isai.*, XXII, 4. Et les lamentations de Jérémie, non-seulement celles qui occupent une place à part, mais aussi celles dont ses prophéties sont parsemées, soit qu'il pleure sur la ville, soit qu'il pleure sur lui-même, comment les parcourir sans avoir les yeux mouillés de larmes ? Tantôt il disait : « Qui donnera de l'eau à ma tête, et à mes yeux une source de larmes, afin de pleurer ce peuple et le jour et la nuit ? » *Jerem.*, IX, 1. Tantôt il s'écriait : « Qui me donnera dans la solitude une demeure reculée, et j'abandonnerai ce peuple et je m'éloignerai de lui, car ils sont tous autant d'adultères. » *Ibid.*, 2. Ailleurs il laissait échapper ce cri douloureux : « Malheur à moi ! O ma mère ! pourquoi m'avez-vous engendré, moi qui sème la division et la discorde dans toute la terre ! » *Ibid.*, xv, 10. Une autre fois, il maudissait le jour de sa naissance : « Maudit soit le jour où je suis venu à la lumière ! » *Ibid.*, xx, 14. Des citernes fangeuses, les horreurs de la captivité, les mauvais traitements, les embûches, des railleries sans fin, tel était son partage, et il suffisait pour l'accabler. Et lorsque, Jérusalem prise, il fut traité par les barbares avec toute sorte d'égards et d'honneurs, pouvait-il sentir toutes ces choses ? C'est alors qu'il composa ces lamentations touchantes dans lesquelles il pleure ceux qui sont morts. Quant à ceux que la guerre avait épargnés, il les vit en butte à des maux non

moins terribles que les maux précédents, à cause de l'indignation où ils jetaient le Seigneur. Après lui avoir promis de se soumettre à lui et de lui obéir en toutes choses, ils eurent de nouveau recours à l'Égypte, quoiqu'un oracle le leur eût interdit ; ils amenèrent avec eux le prophète, et par leur ingratitude l'obligèrent de leur prédire des calamités plus désastreuses que les calamités passées.

Et Ézéchiël, et Daniel, n'ont-ils point passé leur vie dans la captivité ? Le premier dut souffrir la faim et la soif des autres : son épouse étant morte, il lui fut enjoint de supporter ses malheurs sans verser une larme. Quelle condition pénible que celle où il n'est même pas permis de déplorer ses propres maux ! Quant à la manière dont il dut manger son pain, à l'ordre qui lui fut imposé de se mettre sur le même côté durant cent quatre-vingt dix jours, et autres épreuves de ce genre, je n'en dirai rien maintenant. Alors même qu'il n'eût souffert aucun de ces maux, que nous les ayons indiqués ou que nous les ayons passés sous silence, la nécessité où se trouvait cet homme juste et saint de vivre parmi des hommes barbares et impurs était pour lui le plus cruel des supplices. Pour Daniel, il semble avoir joui de nombreux honneurs, et n'avoir pas souffert de la captivité puisqu'il vécut dans le palais du roi et qu'il fut investi de charges considérables. Mais si l'on écoute ses prières, si l'on observe ses jeûnes, son visage où reluit l'affliction, ses supplications continuelles, et si l'on vient à découvrir l'explication de ces choses, on comprendra parfaitement que ce prophète a été plus que tout autre dans les tourments et dans la tristesse. Les maux présents n'étaient pas les seuls qui le tourmentaient ; il n'était pas moins troublé des maux à venir, qu'il fut admis à contempler dans ses visions prophétiques. Ainsi, quand les Juifs n'étaient point encore délivrés de cette première servitude, il en prévoyait une seconde : la ville qui n'était pas encore bâtie, il l'apercevait tombée au pouvoir de l'ennemi, avec son temple souillé par d'impurs sacrifices, livré à la désolation, et tout ce qu'il y avait de saint abandonné à la ruine. De là ces exclamations entremêlées de gémissements et de

sanglots : « A nous, à nos princes, à nos pères, la honte du visage ; car nous avons péché contre vous, Seigneur. » *Dan.*, ix, 8.

11. Mais comment se fait-il que j'ai oublié en parlant des prophètes cette âme céleste qui paraissait moins habiter la terre que le ciel, et qui n'avait de matériel que son manteau de peau de brebis ? Que penser de cet homme si grand et si merveilleux, s'il faut l'appeler un homme ? Après avoir montré tant de fermeté dans ses rapports avec Achab, après avoir fait descendre le feu du ciel, après le massacre des prêtres de Baal, après avoir tour à tour fermé et ouvert le ciel à son gré, après avoir déployé de si nombreuses et de si belles vertus, il fut saisi d'une frayeur et d'une tristesse si profondes qu'il laissa échapper ces paroles : « Prenez mon âme, car je ne vaudrais pas mieux que mes pères. » III *Reg.*, xix, 4. Ainsi parlait ce prophète qui aujourd'hui encore n'a pas connu la mort. En outre, se dirigeant vers la solitude, il s'endormait succombant sous le faix de sa douleur. Si le disciple d'Élie reçut l'esprit prophétique du prophète, il traversa aussi des épreuves encore plus grandes. IV *Reg.*, II. Ce sont ces hommes dont le bienheureux Paul rappelait la mémoire, dont il énumérait les tribulations, et dont il disait : « Le monde n'était pas digne de les posséder. » *Hebr.*, xi, 38.

Je me félicite de ce que le nom de Paul se soit rencontré sur mes lèvres. Ce serait assez de son exemple pour notre consolation : venant après une foule d'autres exemples, quelle peine et quel chagrin ne fera-t-il pas évanouir ? La faim, la soif, la nudité, les naufrages, le séjour dans les déserts, les frayeurs et les dangers de toute sorte, les pièges, les prisons, les mauvais traitements, les veilles, les divers genres de mort dont il fut menacé, et toutes ces épreuves que le grand apôtre eut à souffrir pour la prédication évangélique, il serait inutile, je crois, de les rapporter. D'ailleurs, si ces tribulations lui étaient pénibles d'un côté, de l'autre elles lui causaient aussi quelques jouissances. Mais quand les fidèles de l'Asie l'eurent abandonné, quand les Galates se furent détournés de la vérité, eux qui jusque-là étaient restés purs et irréprochables, quand les Corinthiens eurent divisé leur Église en plu-

sieurs parties, qu'ils eurent, par leurs ménagements, conduit l'impudique à l'insensibilité, quelles ne furent pas, à notre avis, les angoisses de l'apôtre, quelle nuit dut s'appesantir sur son âme ! Mais à quoi bon employer les conjectures lorsqu'il nous est aisé d'entendre ses propres paroles : « C'est au milieu de tribulations et d'angoisses cruelles, en répandant beaucoup de larmes, que je vous ai écrit. » II *Corinth.*, II, 4. « Je crains, ajoute-t-il, que Dieu ne m'humilie, et que je n'aie à pleurer sur plusieurs de ceux qui ont péché précédemment et qui n'ont pas fait pénitence. » *Ibid.*, XII, 21. « Mes petits enfants, disait-il aux Galates, je souffre encore les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous. » *Galat.* IV, 19. Pour les fidèles de l'Asie, c'est à son disciple qu'il communique ses plaintes. Indépendamment de ces chagrins, l'aiguillon qui lui avait été imposé le tourmentait et le torturait si fort qu'il demanda à plusieurs reprises au Seigneur de vouloir bien l'en délivrer ; car le mot trois fois, qu'il emploie, désigne un nombre de fois indéterminé. Mais pouvait-il d'ailleurs respirer un instant, lui que brisait l'absence d'un frère : « Parce que je n'ai point trouvé Tite mon frère, je n'ai plus eu de repos. » II *Corinth.*, II, 13. La maladie d'un autre de ses disciples le jeta dans les mêmes déchirements : « Dieu a eu pitié de lui, écrivait-il aux Philippiens touchant Épaphras ; non-seulement il a eu pitié de lui, mais encore de moi, afin que je n'eusse point tristesse sur tristesse. » *Philipp.*, II, 27. Les gens qui cherchaient à séduire les âmes et qui lui suscitaient des obstacles, étaient aussi pour lui le sujet d'une douleur amère. « Alexandre, écrivait-il à Timothée, Alexandre l'ouvrier en airain m'a fait beaucoup de mal, que le Seigneur lui rende selon ses œuvres. » II *Timoth.*, IV, 14. Comment la douleur et le chagrin pouvaient-ils lui laisser même un court moment de relâche ?

Les choses que nous venons d'indiquer n'étaient point les seules capables d'oppresser l'âme de Paul : il y en avait bien d'autres qui étaient pour elle une cause permanente d'affliction. Il nous les fait connaître dans ce passage : « Outre ces épreuves extérieures, mes occupations de cha-

que jour, la sollicitude de toutes les églises. Qui est faible, sans que je sois faible? Qui est scandalisé, sans que je brûle? » *Corinth.*, XI, 28-29. Or, si chacun des scandales survenant, il sentait son cœur brûler, il était impossible à l'incendie qui y était allumé de s'éteindre. Jamais les personnes scandalisées ne lui faisaient défaut; en sorte qu'elles fournissaient continuellement à ce foyer une nouvelle matière. Puisqu'on a vu maintes fois des villes et des nations entières tomber dans l'erreur, il est à croire qu'il se faisait alors tous les jours quelque chute individuelle, d'autant plus qu'il y avait déjà sur la terre de nombreuses églises. Supposons, si vous le voulez, qu'il y ait eu un moment exempt de scandale, un moment où il ne se produisit aucune division, ni aucune de ces choses qui désolaient l'apôtre. Même dans cette hypothèse, vous ne sauriez trouver son cœur exempt de tristesse. Pour vous en convaincre, je n'ai pas besoin de recourir à un témoignage étranger; il me suffit de laisser parler Paul lui-même. Quel est donc son langage? « Je souhaiterais, s'écrie-t-il, que Jésus-Christ me rendit anathème pour mes frères, pour mes proches selon la chair, pour les enfants d'Israël. » *Roman.*, IX, 3. Comme s'il disait : Il me serait plus doux de tomber dans l'enfer que de voir les Israélites persister dans l'incrédulité. Ces mots : « Je souhaiterais d'être anathème, » n'ont pas d'autre signification. Or l'homme qui se fût volontiers voué à l'enfer pour procurer le salut de tous les Israélites, cet homme-là certainement, tant que ses désirs ne furent pas exaucés, souffrit plus que les damnés, puisqu'il préférerait le supplice de ces derniers à ses propres tourments.

12. Mais, je vous en prie, ne vous bernez pas à considérer dans chacun des exemples précédents le sujet des douleurs auxquelles furent en butte ces grands hommes; considérez-en de plus l'étendue, et vous verrez de combien elles l'emportent, même sous cet aspect, sur la vôtre. Ce que nous avons à rechercher maintenant est ceci : Les saints personnages dont nous parlons ont-ils souffert plus que vous? Or la mesure de la douleur ne s'apprécie pas seulement par la considération de la cause qui la fait naître, mais de plus elle se constate à l'aide de nos actes et de nos

paroles. On a vu bien des gens, pour de simples pertes de fortune, beaucoup plus affligés que vous; impuissants à supporter une perte pareille, les uns se jetaient dans les eaux, d'autres se pendaient, d'autres enfin dans l'excès de leur chagrin en arrivaient à perdre la vie. Sans doute, c'est un plus léger et un moindre mal de perdre sa fortune que d'être tourmenté du démon; et cependant des hommes qui avaient résisté à cette épreuve-ci n'ont pas résisté à celle-là. N'en jugez pas maintenant d'après vos dispositions actuelles, et, parce que vous ne ferez aucun cas d'une perte d'argent, ne supposez pas que les autres soient dans les mêmes sentiments; car plus d'une fois des malheurs de ce genre ont eu pour conséquence la folie et les accidents les plus déplorables. Aucune de ces épreuves ne saurait abatre une âme courageuse; mais une âme faible et livrée aux choses de ce monde souffrira plus de celle-ci que de celle-là. Pourquoi donc? c'est que l'on aperçoit une grande différence entre un état de privation continuelle, et celui d'une personne qui sera durant quelques jours tourmentée du démon. Dans ce dernier cas, la violence à laquelle on est en butte, n'a qu'une courte durée, comme la fièvre, le froid ou tout autre incommodité partielle; elle passe même plus rapidement que ces accidents. Si vous croyez qu'elle l'emporte en tant que violence, je pourrais vous citer des cas de fièvre où les personnes en proie à ces ardeurs souffrent plus que les infortunés livrés au démon. D'autre part, la perspective effrayante de l'indigence, de la privation du nécessaire, s'acharne comme un ver rongeur après l'âme des pauvres et la dévore. Et pourquoi parlé-je de l'indigence? Si nous entreprenions de faire le dénombrement de toutes les misères humaines, vous ririez aussi bien que nous de vos gémissements et de vos lamentations. Mais il nous est impossible de les exposer toutes, ni même d'en exposer la plus petite partie. D'abord nous ne les connaissons pas; et puis, quand même nous les connaîtrions, le temps ne nous permettrait pas de mener à bout cette entreprise. Par ce que je dirai selon mes facultés de quelques-unes d'entre elles, jugez de ce qu'il faut penser des autres.

Il compare la douleur de Stagirus avec les afflictions des anciens.

Vous souvient-il de ce très-cher vieillard, de Démophile, qui appartient à une famille si noble et si remarquable? Eh bien, il y a déjà quinze ans qu'il vit dans l'impuissance de faire quoi que ce soit. Ce qui le distingue d'un cadavre, c'est qu'il tremble continuellement, qu'il parle, et qu'il a le parfait sentiment de ses maux. De plus, il vit dans une pauvreté profonde, ayant pour tout serviteur un jeune homme bon et dévoué, sans doute, mais incapable d'apporter un remède à ses chagrins. Il ne saurait, en effet, ni soulager sa pauvreté, ni faire cesser le tremblement de ses membres; tout ce qu'il peut, c'est de lui porter les morceaux à la bouche, office que les propres mains de l'infirmes ne lui rendent plus, de lui présenter la coupe, et de lui prodiguer d'autres soins de cette nature; mais aller plus loin, il ne le peut pas. Or voilà pourtant quinze ans que cet infortuné se trouve dans cette situation cruelle, comme je vous le disais tout à l'heure; ce qui me rappelle encore cet homme qui avait passé dans un mal pareil trente-huit années. *Joan.*, γ.

Songez aussi, je vous prie, au Bithynien Aristoxène. Le corps de celui-ci n'est point paralysé comme celui de Démophile; mais il est atteint d'une maladie encore plus fâcheuse. Il ressent au bas-ventre des contractions et des douleurs intolérables; tantôt plus aiguës que les douleurs produites par la piqûre de mille pointes, tantôt plus cuisantes que le feu, elles l'assiègent la nuit et le jour, et lui donnent auprès des personnes qui ne connaissent pas sa maladie toutes les apparences d'un insensé. Ses paupières sont retournées, ses mains et ses pieds tordus, sa voix éteinte. Ses lamentations et ses cris, car bien qu'il ait perdu la parole, il lui arrive souvent de crier, sont plus déchirants que les cris d'une femme en mal d'enfant; et maintes fois des gens dont la maison était fort éloignée de la sienne et qui avaient des malades dans un état de souffrance tel qu'ils ne goûtaient pas de sommeil, lui envoyaient des réclamations, parce que ses cris incommodaient extrêmement leurs malades. Et ceci ne lui arrive pas à de longs intervalles, mais à plusieurs reprises durant le jour et durant la nuit, et voilà déjà six ans qu'il subit ce cruel

tourment, sans un serviteur pour le soigner, ni un médecin pour le soulager; en premier lieu, parce qu'il est pauvre, en second lieu, parce que son mal défie toutes les ressources de l'art. On a essayé auparavant, quand il était riche, de bien des remèdes, sans qu'aucun ait réussi. Ce qu'il y a de plus triste, c'est que nul de ses amis ne consent à le revoir; tous l'ont abandonné, même ceux qu'il a comblés autrefois de bienfaits. Quelqu'un entre-t-il chez lui; il en sort aussitôt, tant l'odeur qui remplit la maison est infecte, personne n'en prenant le soin qu'il faudrait. Il n'y a, en effet, auprès de lui qu'une pauvre servante, laquelle s'en occupe autant qu'une femme peut le faire, et une femme seule, obligée de vivre du travail de ses mains. Comme de pareils maux l'emportent sur les tentations quelles qu'elles soient des démons! N'endurât-il pas ces tourments, que devrait-il éprouver en songeant au temps si éloigné depuis lequel il est étendu sur son lit, aux dépenses qu'il a dû faire et qui l'ont réduit à la dernière indigence, au dédain de ses amis, à l'absence de toutes personnes pour le servir, à l'ignorance où il est si ces épreuves auront un terme, ignorance qui nous afflige tant, et même à la certitude qu'elles ne finiront pas tant qu'il lui restera un peu de force et un souffle de vie; car la violence du mal et les progrès qu'il fait tous les jours, le déclarent d'une façon péremptoire.

13. De crainte cependant de lasser mes auditeurs en poursuivant l'énumération successive des personnes en butte à de semblables infortunes, je vous inviterai à aller trouver le gouverneur de l'hospice, et à le prier de vous introduire auprès des malheureux habitants de ce séjour, afin d'y contempler à loisir les souffrances dans leur source, les maladies avec leurs variétés étranges, et la douleur sous tous ses aspects. De là, transportez-vous dans la prison et après en avoir considéré tous les détails dirigez-vous vers le vestibule des baigns; observez-y ces misérables qui n'ont d'autres vêtements et d'autre demeure que la paille et l'ordure, qui sont là étendus, assiégés continuellement par la nudité, le froid, la maladie et la faim, qui, par leur simple aspect, par le tremblement de leurs membres, le cla-

La vue d'un hôpital est un moyen de consolation.

quement de leurs dents émeuvent les passants, et se trouvent dans l'impuissance d'élever la voix, de tendre la main, tant est piteux l'état où ces maux les ont réduits! Ne vous arrêtez pas encore ici; allez dans l'hôtellerie des pauvres située hors de la ville, et vous comprendrez que vos prétendus orages sont plutôt le calme du port. Faut-il parler des hommes que la lèpre, des femmes que les chancres dévorent peu à peu? Ce sont deux maladies bien longues et incurables: l'une et l'autre suffisent pour bannir de la ville les malheureux qui en sont atteints, et pour leur interdire l'accès des bains, des places publiques et de tous les lieux que la ville renferme; et de plus, ces infortunés ne sauraient avoir l'assurance qu'ils ne seront jamais privés du nécessaire. Rappelerei-je ceux qui ont été condamnés aux mines, et cela, bien souvent injustement et sans raison? Tous ces malheureux souffrent de plus cruelles douleurs que les possédés du démon. Que si vous n'en croyez rien, je n'en suis pas surpris: nous n'apprécions pas de la même manière nos infortunes et les infortunes d'autrui; celles-ci, nous ne les connaissons qu'à l'aide des yeux ou de la parole; celles-là, nous les connaissons par notre propre sentiment et notre propre expérience. Et puis, comme nous y joignons une profonde pitié pour nous-même, il nous arrive de les juger plus amères et plus intolérables que les infortunes d'autrui, alors même qu'elles seraient tout à fait douces et tout à fait légères. Mais, si un homme affranchi de tous ces préjugés examine sérieusement et la nature de ces épreuves, et la condition des personnes qui en sont affligées, nous pourrions nous en rapporter à son jugement.

Vous me direz peut-être que tous ces maux regardent simplement le corps; au lieu que les vôtres, attaquant l'âme elle-même, sont incomparablement plus funestes. Eh bien, c'est pour cela même que nous les trouverons plus légers. D'abord, ils ne ruinent pas le corps comme les autres; de plus, ils ne tourmentent l'âme que durant très-peu de temps. D'ailleurs les infirmités que nous avons mentionnées, quoiqu'elles prennent naissance dans la chair, ne s'arrêtent pas à la chair; elles étendent leur action pernicieuse jusqu'à l'âme; elles la déchirent, et la

corrompent à force de douleur et de tristesse. « De même, est-il écrit, que le vinaigre ne convient pas à un ulcère; de même la maladie qui tourmente le corps trouble le cœur. » *Proverb.*, xxv, 20. Ce n'est donc pas assez de dire qu'elle prend naissance dans la chair; il nous faudrait prouver qu'elle n'étend pas à l'âme son influence délétère. La peste n'a pas son principe dans notre corps, et cependant elle le frappe mortellement: le venin des serpents, quoiqu'il vienne de ces derniers, ne nous en est pas moins funeste. Il en est de même de ces infirmités qui prennent naissance en nos corps, transmettent à l'âme leur venin corrupteur. Il n'y a point d'obsession diabolique plus funeste qu'une tristesse démesurée. Le démon ne triomphe pas de nous autrement. Faites disparaître ce sentiment, et vous n'aurez rien à redouter. — Et le moyen de me dérober à la tristesse? demanderez-vous. — Et comment, vous demanderai-je à mon tour, serait-il impossible d'en venir à bout? Si vous vous étiez rendu coupable d'adultère, d'homicide ou de tout autre de ces crimes qui nous excluent du royaume des cieux, vous auriez plein droit de gémir et de vous désoler, et nul ne s'y opposerait. Puisque, grâce à Dieu, vous n'avez rien à vous reprocher de ce genre, pourquoi vous tourmenter inutilement? Dieu n'a pas mis la tristesse au rang des sentiments naturels du cœur humain, pour que nous nous y abandonnions inconsidérément et aveuglément à la première adversité, et que nous nous consumions nous-mêmes, mais pour en retirer des fruits de salut. Et ces fruits, comment les en retirer? En nous livrant à ce sentiment à propos. Or le temps de la tristesse n'est pas celui de l'adversité, mais celui du péché. Mais nous renversons cet ordre; nous confondons les temps: nous commettons des crimes infinis sans éprouver une ombre de douleur, et dès que nous subissons une contrariété quelconque, nous voilà aussitôt abattus, déconcertés et disposés à en finir avec cette vie.

14. C'est donc une chose pesante et dangereuse que la tristesse, aussi bien que la colère et la concupiscence. S'y livrer hors de propos, c'est encourir de justes reproches. C'est comme

pour les remèdes qu'ordonnent les médecins : si on ne les applique pas suivant l'ordre et le temps voulus, et dans les maladies auxquelles ils conviennent ; si on les emploie indifféremment les uns pour les autres, loin de soulager le malade, ils ne contribuent qu'à aggraver son état. Ainsi en est-il de la tristesse. Comme elle est un remède violent et actif, et qu'elle a pour effet propre de nous débarrasser de nos vices, elle sera extrêmement utile à une âme plongée dans la mollesse, dans le relâchement, et courbée sous le faix de nombreux péchés. Si au contraire elle s'attaque à une âme engagée dans toute sorte de labeurs, de luttes, de fatigues, de sollicitudes et d'épreuves, non-seulement elle lui devient inutile, mais elle lui cause le plus grand préjudice, parce qu'elle l'affaiblit et la rend moins redoutable à ses adversaires. C'est pour cela que Paul écrivait aux fidèles qui se tenaient fermes et combattaient vaillamment : « Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur ; je vous le répète, réjouissez-vous. » *Philipp.*, iv, 4. Aux fidèles livrés à la dissipation et à l'enflure, il écrivait au contraire : « Et vous vous enorgueillissez ; et vous n'avez pas plus tôt versé des larmes ! » I *Corinth.*, v, 2. Celui-là donc qui est surchargé de péchés, qu'il se serve de ce remède pour s'en débarrasser et s'alléger. Mais celui qui n'a rien de pareil et qui se maintient dans un état convenable, pourquoi compromettrait-il cet état de son âme par la tristesse ? Elle a du reste une telle énergie que, même pour les personnes auxquelles elle est nécessaire, si elle dure plus qu'il ne faut, elle devient le principe des plus grands maux. Aussi le bienheureux Paul redoutant ces conséquences, dès qu'elle eut porté ses fruits, enjoint aux Corinthiens de la bannir, pour la raison que j'indiquais tout à l'heure : « De crainte qu'elle ne soit poussée à l'excès et qu'elle ne devienne funeste. » II *Corinth.*, ii, 7. Si une douleur excessive cause souvent la perte des âmes auxquelles la douleur est pourtant indispensable, que fera-t-elle à ceux qui, n'en ayant aucun besoin, s'y abandonnent de leur propre mouvement et sans mesure ?

Oui, direz-vous, je sais bien tout cela ; mais

le moyen de chasser la tristesse de mon âme et de lui en interdire l'accès, je l'ignore.—Et quelle difficulté voyez-vous à cela ; mon bien cher ami ? S'il s'agissait de la concupiscence, de quelque amour insensé, de la tyrannie de la vaine gloire, l'un des vices les plus difficiles à surmonter, ou de toute autre passion, je comprendrais votre embarras à ce sujet. Pour les personnes atteintes de ces faiblesses, il est, sinon impossible, du moins très-difficile d'échapper à ces filets. Pourquoi cela ? parce qu'elles ont le plaisir pour appui et pour auxiliaire. C'est le plaisir qui charge les âmes séduites de liens redoublés : et de là cette première difficulté pour les ramener à la vertu, de les amener à vouloir et à désirer être débarrassées de ces liens. Elles ressemblent à une personne qui en train de guérir de quelque mal caractérisé par une démangeaison violente, y trouverait tant de plaisir qu'elle y retomberait d'elle-même. Par conséquent pour se soustraire à la tristesse, il est très-important de ne pas lui faire bon accueil. Une chose qui nous est à charge, nous cherchons à nous en débarrasser promptement. Mais si, tout en s'efforçant de s'y dérober, on ne réussit pas ? — Persistez dans vos efforts et vous ne tarderez pas à y parvenir. Souvenez-vous que le chrétien n'a que deux motifs de s'attrister : lorsque Dieu est offensé soit par le prochain, soit par nous-même. Votre tristesse actuelle n'ayant aucun de ces fondements, vous vous tourmentez en pure perte. — Et comment savoir, répliquerez-vous, que nous ne portons pas la peine de nos crimes ? — Il serait bien facile de le montrer, mais je n'insisterai pas sur ce point. Eh bien soit ; il sera, si vous voulez, non point douteux, mais incontestable que vous portez la peine de vos prévarications : est-ce là, dites-moi, la cause de votre douleur ? Mais vous devriez plutôt vous réjouir de cette occasion d'expier vos fautes, et d'échapper à la condamnation prononcée contre le monde. A s'attrister, il faut le faire non parce qu'on est éprouvé, mais parce qu'on a offensé Dieu. Nos péchés nous éloignent de Dieu et nous donnent en lui un ennemi, tandis que les épreuves nous réconcilient avec lui, nous en rapprochent et fléchissent sa colère. Quant à vos tribulations

actuelles, elles sont pour vous, non point la peine de vos crimes, mais bien un sujet de couronnes et de récompenses; et en voici la preuve.

Si vous aviez vécu dans la honte et dans la débauche avant que d'embrasser la vie monastique, ce ne serait même pas le moment de formuler une telle explication. Comme Dieu ne frappe que pour exciter à la pénitence les pécheurs obstinés dans le mal, dès qu'on donne des marques de pénitence, les coups de la colère divine deviennent désormais superflus. Tant s'en faut que Dieu ait l'intention de nous punir, que bien souvent, au milieu de la conduite la plus répréhensible, quand nous avons spécialement besoin de nous convertir, il n'emploie pour nous ramener à des sentiments meilleurs que des paroles menaçantes et terribles. Voyez sa conduite envers le peuple d'Israël et les habitants de Ninive. Non-seulement il les préserva du fléau dont il les avait menacés, lorsqu'ils firent pénitence, mais ses menaces mêmes s'évanouirent. C'est qu'il désire encore beaucoup moins que nous-mêmes, de nous voir souffrir; et personne n'a pour soi autant de ménagements que Dieu en a pour tous les hommes. Or un Dieu qui se contente d'effrayer par la parole des pécheurs opiniâtres, sans les châtier, et qui les délivre de toute crainte, aussitôt qu'ils se repentent; croirez-vous qu'il ait maintenu pour vous, qui avez montré une si grande piété et une si grande vertu, la rigueur de ses menaces, et qu'il soit même allé jusqu'à y joindre de véritables châtiments? Et qui pourrait jamais le croire? Encore si votre premier genre de vie eût été signalé par le vice et la corruption, on pourrait à toute force en concevoir la pensée. Mais quoique moins parfaite que votre conduite actuelle, votre conduite d'alors a toujours été pleine d'honnêteté et de convenance : d'où résulte pour nous cette conclusion manifeste, que vos luttes présentes n'ont pour but que votre victoire et votre triomphe.

Telles sont, je vous le répète, les raisons dont il vous faut entretenir. En même temps, que dis-je? avant toutes choses, recourez pour dissiper les ténèbres à des prières et à des supplications incessantes. Le bienheureux David, cet homme aussi grand qu'admirable, n'employait

pas d'autres remèdes; et il vint ainsi à bout de calmer les douleurs de bien des épreuves. Tantôt il priait en ces termes : « Les chagrins de mon cœur se sont multipliés : délivrez-moi des maux qui m'accablent. » *Psalm.*, XXIV, 17. Tantôt il recourait à des raisonnements pieux : « Pourquoi es-tu triste, ô mon âme, et pourquoi me troubles-tu? Espère en Dieu, car je veux encore chanter ses louanges. » *Psalm.*, XLII, 2. Puis il revenait du raisonnement à la prière : « Laissez-moi respirer un instant avant que je disparaisse et que je ne sois plus. » *Psalm.*, XXXVIII, 14. A la prière succédait ailleurs le raisonnement : « Qu'ai-je à considérer dans le ciel, et que désiré-je, hormis vous, sur la terre? » *Psalm.*, LXXII, 25. Quand la femme de Job lui suggérait des pensées diaboliques, ce saint homme lui répondait par ce reproche et ce raisonnement : « Tu viens de parler comme une femme privée de sens. Si nous avons reçu des biens de la part du Seigneur, pourquoi n'en recevrons-nous pas des maux? » *Job*, II, 10. Mais en s'adressant à Dieu, il employait la prière. De son côté, le bienheureux Paul venait en aide de deux manières aux fidèles qu'éprouvait la tribulation. « Si vous ne recevez aucune correction, leur disait-il une fois, vous n'êtes donc pas des enfants légitimes; car où est l'enfant que son père ne reprend pas? » *Hebr.*, XII, 7, 8. « Dieu est fidèle, disait-il une autre fois avec un sentiment de piété, et il ne souffrira pas que vous soyez tentés au delà de vos forces. » I *Corinth.*, X, 13. « Dieu dans sa justice, ajoutait-il ailleurs, traitera comme ils le méritent ceux qui vous persécutent; tandis qu'il fera succéder pour vous à ces persécutions le repos. » II *Thessal.*, I, 6, 7. Si vous employez vous aussi ces mêmes armes, si vous vous prémunissez en employant toutes les précautions convenables, si vous avez le soin de repousser par le raisonnement les assauts de la tristesse, tandis que vous ferez de vôtres prières et de celles d'autrui comme un rempart protecteur, vous recueillerez bientôt les fruits de ces épreuves. Outre que vous aurez supporté généreusement les maux présents, vous sortirez désormais victorieux de tous les combats de cette vie.

AVANT-PROPOS

SUR

LES DEUX OPUSCULES SUIVANTS

Dans l'édition de Morel, l'ordre entre ces deux opuscules est interverti ; celui qui s'adresse aux vierges consacrées à Dieu est le premier, sans égard pour les paroles mêmes de Chrysostome, n° 4 : « Et nous avons déjà démontré, lorsqu'il a été question des hommes, que non-seulement ceux qui parlent mal, mais encore ceux qui en fournissent l'occasion.... » Il résulte de là clairement que le discours qui s'adresse aux hommes, concernant ce travers des cohabitations, a précédé celui qui s'adresse aux femmes. Savilius les a mis à leur véritable place, et nous l'avons suivi.

Chrysostome le publia quand il n'était encore que diacre, s'il faut s'en rapporter au témoignage de Socrate : « Peu de temps après, dit cet historien, ayant été ordonné diacre par Méléce, il écrivit les livres *du Sacerdoce* et celui qui s'adresse à Stagirus, puis ceux *sur l'Incompréhensible* et *sur les Cohabitations*. » VI, 3. Mais il manque d'exactitude, comme en bien d'autres occasions, quand il dit que Jean composa alors les livres *sur l'Incompréhensible*. Il est certain, en effet, qu'il était déjà prêtre et qu'il avait traité ce sujet si relevé devant le peuple d'Antioche, ce que nous démontrerons en son lieu. Palladius, historien plus fidèle de la vie de Chrysostome, place ces deux discours au commencement de l'épiscopat du saint docteur. « Jean, après avoir ainsi reçu sa consécration, entreprend avec prudence et courage la restauration des mœurs, et commence par sonder une plaie invétérée, mais en agissant surtout par la persuasion. Rarement il a recours aux reproches véhéments, quand il s'élève contre ces prétendus frères et sœurs qui vivaient ensemble, en cachant probablement les plus tristes désordres sous des noms trompeurs, il finit néanmoins par leur montrer que, s'il fallait opter entre deux maux, la licence avouée serait encore préférable. Dans ce dernier cas, on est malade et on est loin des médecins, mais on le sait ; tandis que dans le premier, c'est au foyer même de la santé qu'on est malade et qu'on propage la maladie. De là une grande agitation dans une partie du clergé, celle qui était infectée de ce mal et la moins religieuse. » Ainsi s'exprime Palladius, qui mérite comme témoin oculaire que nous nous en rapportions à lui. Socrate a tout confondu. Mais, bien que ces opuscules soient du commencement de l'épiscopat de Chrysostome, nous avons cru devoir les placer ici, suivant l'exemple de Savilius et de Fronton-le-Duc, qui ont réuni tout ce qui concerne les moines, les ascètes, les vierges et les veuves.

DES COHABITATIONS SUSPECTES

PREMIER DISCOURS.

Contre ceux qui gardaient des vierges dans leur maison.

1. Nos pères ne connaissaient que deux motifs pour lesquels des femmes pussent habiter avec des hommes : l'un, ancien, légitime, louable, le mariage, dont Dieu lui-même a posé les lois : « C'est à cause de cela, dit-il, que l'homme abandonnera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et ils seront deux dans une chair; » *Genes.*, II, 24; l'autre, de date plus récente, contraire à l'équité, en dehors de toute loi, la fornication, dont l'instigateur n'est autre que l'esprit du mal lui-même. De nos jours, une troisième cause d'union s'est produite, nouvelle, étrange, présentant les plus graves difficultés à qui veut en déterminer la nature. Il n'est pas rare, en effet, de voir des hommes qui, sans mariage et sans contrat, introduisent chez eux des jeunes filles encore vierges, les gardent constamment dans leur maison et vivent ensemble jusqu'à la plus extrême vieillesse, et cela, non pour en avoir des enfants, puisqu'ils déclarent n'avoir aucun commerce avec elles, ni pour satisfaire la passion, puisqu'ils prétendent respecter leur virginité. Si quelqu'un leur demande la raison de cette conduite, ils répondent qu'ils en ont plusieurs; mais elles sont toutes imaginaires : pas une, à mon avis, qui soit avouable ou même vraisemblable.

Je ne veux pas cependant les examiner encore; avant tout, je vous exposerai franchement celle que je soupçonne. Quelle est celle-là? Mais si je vous parais n'être nullement dans la question, libre à vous de relever mon erreur. Quelle est donc cette raison? Dans ma pensée, la vie commune avec une femme n'est pas sans volupté, en dehors même de l'union conjugale et de tout commerce charnel. Si je ne suis pas dans le vrai, encore une fois, regardez ma parole comme non avenue. C'est mon sentiment à moi que je vous donne, et peut-être n'est-ce pas seulement le

mien; il pourrait bien être aussi celui de ces hommes. Or que telle soit aussi leur pensée, voici ce qui le prouve : Ils ne feraient pas si bon marché de leur honneur, ils ne donneraient pas de tels scandales, si le plaisir de cette cohabitation était moins violent et moins tyrannique. Si quelques-uns s'indignent de ce que nous parlons ainsi, nous les conjurons de nous pardonner et de calmer leur indignation; car nous ne trouvons aucun plaisir à nous rendre gratuitement odieux. Non, je ne suis pas tellement misérable et chagrin que je voulusse blesser au hasard tout le monde; mais je suis dans la douleur et l'angoisse en voyant outrager la gloire de Dieu et le salut de tant d'hommes s'anéantir peu à peu sous l'influence de la volupté que je signale. Que ce soit là réellement une volupté qui produit même un amour plus ardent que celui de l'union conjugale, c'est ce qui vous étonnera peut-être au premier abord; mais quand je vous en aurai donné la preuve, vous en conviendrez avec moi.

L'union avec une femme légitime n'ayant aucun empêchement dissipe les désirs, souvent même engendre le dégoût, met un terme aux emportements de la passion. De plus, les enfante-ments et les douleurs qui les accompagnent, les peines de l'allaitement et les soucis de l'éducation, les maladies presque continuëles qui résultent de toutes ces causes, livrent au corps de rudes et fréquents assauts, flétrissent rapidement la fleur de la jeunesse, brisent l'aiguillon de la volupté. La vierge n'est sujette à rien de tout cela : point de commerce charnel qui déprime et tue les forces de la nature; ni les souffrances, ni les épuisements de la maternité, qui précipitent les rides : on la voit conserver longtemps la vigueur du jeune âge, parce qu'elle garde son intégrité. Chez une mère plusieurs fois éprouvée par les mêmes souffrances, le corps demeure sans énergie; tandis que la vierge, jusqu'à l'âge de quarante ans quelquefois, peut encore le disputer aux jeunes filles nubiles. C'est donc comme une double ardeur qui brûle dans le cœur de celui dont elle partage la demeure : l'assouvissement du désir n'éteint pas cette vive flamme, le foyer subsiste toujours et le temps même en accroît la force.

Voilà quelle est, à mon avis, la véritable cause de cette cohabitation. Mais ne nous laissons pas aller à l'indignation, ne montrons pas une rigueur fâcheuse. Quand on veut rétablir la santé d'un malade, on ne le traite pas avec colère et par des coups, mais on lui présente des remèdes avec des soins pressés et de douces paroles. Si nous avons la mission de punir les coupables, si nous avons à siéger sur un tribunal, nous aurions le droit de nous indigner; mais nous ne sommes pas des juges, nous sommes des médecins et nous cherchons à guérir : il faut donc exhorter, prier nos malades, embrasser leurs genoux, si c'est nécessaire, pour arriver à notre but. De même donc que les médecins interdisent les choses nuisibles quoique agréables, telles que le boire et le manger, en commençant par faire voir qu'elles causent un déplaisir en même temps qu'un mal; ainsi devons-nous agir nous-mêmes, en montrant à ces hommes qu'une société qui leur paraît si douce, leur est funeste et n'est guère meilleure en réalité qu'une potion délétère. Sans doute, elle a les apparences de la douceur; mais elle cache au fond et verse dans l'âme séduite des flots d'aigreur et d'amertume. Aussi, s'en éloigner par conviction, est-ce le moyen d'être en sûreté. Quand on se sépare de l'objet aimé par crainte seulement et par nécessité, la passion devient plus violente et nous engage de nouveau dans les mêmes liens; mais celui qui connaît le mal et qui le fuit comme un dommage et comme une souffrance, ne sera pas tenté d'y retourner; son jugement formé d'avance aura plus d'énergie qu'une nécessité quelconque.

2. Comment leur persuaderons-nous donc que c'est là non-seulement une faute, mais encore un malheur? pas autrement que par la nature même des choses. Représentez-vous, leur dirai-je, une table somptueuse, chargée de toute sorte de mets exquis, mais auxquels on vous défendrait de toucher sous les plus grandes peines; qui voudrait s'asseoir à cette table et subir le tourment d'une telle privation? personne, à mon avis; car le plaisir qu'on goûterait par les yeux n'est pas comparable à la douleur qui résulterait de la défense. Quoi de

plus? Supposez un homme consumé par une soif brûlante; si quelqu'un lui montrait une source pure et limpide, mais en l'empêchant d'y tremper ses lèvres et l'extrémité même de ses doigts, pourrait-on concevoir un plus cruel supplice?

Il ne se rencontrera pas ici, je pense, un seul contradicteur. Cette torture est si grande, que les payens, qui savaient si bien distinguer et mesurer les joies et les tristesses de la nature, voulant nous donner une image des plus terribles châtiments, nous racontent une fable où celui-là se trouve réalisé. Ils introduisent dans ce récit imaginaire un criminel qui doit subir les dernières rigueurs de la justice et qui n'est pas autrement puni que par la vue d'aliments nombreux et d'une eau courante sans pouvoir y toucher; s'il étend la main, tous les objets qu'il a sous les yeux se dérobent à ses tentatives, et perpétuellement ainsi. Voilà ce qu'ont inventé touchant cette privation les hommes qui ne conquirent pas la vérité; voilà ce que rapporte la fable. Un philosophe voyant quelqu'un de sa secte embrasser un enfant remarquablement beau, témoigna son étonnement en ces termes : Celui-là se jetterait volontiers dans le feu, puisqu'il ne craint pas d'allumer dans son sein, par ce baiser, une telle fournaise. — Et je ne dirais pas la même chose quand des imprudents prodiguent leurs baisers et leurs caresses aux femmes qui vivent avec eux! S'il en est qui blâment ce langage, je tâcherai de leur montrer qu'en allant jusque-là, ils s'imposent un tourment plus violent encore que le premier. Si la vue seule, en effet, produit une semblable souffrance; quand on y joint le contact, dont la sensation est plus matérielle et plus voluptueuse, on excite un plus vif incendie, on rend la douleur beaucoup plus amère, on redouble les accès de cette bête féroce. Plus nous excitons la passion en cédant à ses appétits, plus devient intense la douleur que nous éprouvons. Et de même que celui qui se trouve auprès d'une table ou d'une fontaine, n'est pas aussi tourmenté s'il y jette seulement les yeux, que s'il y met la main sans pouvoir rien porter à sa bouche; de même celui qui touche le corps d'une vierge est plus tourmenté par le tact que par la vue, se meurtrit d'une manière plus

Tantale.

Xénophon,
Mémoires sur
Socr. 1, 3, 9.

immédiate et plus poignante contre les barrières de la loi.

Mais quel besoin avons-nous d'employer les raisonnements de la philosophie humaine? Un jugement beaucoup plus fort que tout cela, le jugement de Dieu même, ne nous permet pas de douter qu'il en soit ainsi. Quand il voulut punir Adam, il ne le reléqua pas loin du paradis terrestre; il le laissa tout près, afin que l'aspect continuel de ce lieu si désiré fût au coupable un continuel supplice, alors qu'il avait sous les yeux ce dont il ne pouvait plus jouir.

Quelqu'un me dira peut-être : Puisque c'est là, d'après vous, une chose si pénible à la nature, comment les hommes y courent-ils avec tant d'empressement? A cela je réponds qu'il n'est pas de preuve plus certaine de leur extrême infirmité. C'est assez l'usage des malades d'aller au-devant d'un plaisir insipide et passager, bien qu'ils doivent l'expier par de longues et cruelles souffrances. C'est ce qu'on voit fréquemment chez les personnes dévorées par la fièvre : dans l'espoir d'obtenir un léger soulagement, elles ne veulent pas se priver pour un peu de temps de manger ou de boire, et s'attirent ainsi une maladie beaucoup plus grave et plus durable. Faut-il donc que ceux qui jouissent d'une bonne santé suivent les traces des malades? Une telle conduite est condamnée par la médecine et par la philosophie. Or cela n'arrive pas seulement dans les ardeurs de la fièvre ou dans celles de l'amour; on le voit encore dans la maladie de l'avarice et des autres passions. Ceux qui sont possédés par la fureur de l'argent savent bien qu'en donnant ici-bas aux pauvres des choses sans valeur, on acquiert là-haut des trésors immenses; ils préfèrent cependant les garder et les enfouir, sacrifiant ainsi la possession du bonheur suprême pour un misérable et rapide plaisir, refusant d'éviter une peine éternelle et de gagner une éternelle vie par un simple regard de dédain jeté sur tous ces biens terrestres. Voilà le sort auquel se dévouent ceux qui, pour une satisfaction vaine et stérile, pour le seul plaisir des yeux, accumulent dans leur sein des feux inextinguibles. Plus ils recherchent les délices, plus ils s'enfoncent dans le mal; le diable par ses strata-

gèmes entretient de la sorte et développe l'incendie, de telle sorte qu'en brûlant ils éprouvent à la fois et plaisir et torture, étrange et fatale combinaison dont leur âme est la victime.

3. Si quelqu'un voit de l'imprudence et de l'exagération dans nos paroles, par la raison que des hommes forts et généreux vivent impunément avec des femmes, eh bien, je proclame ces hommes heureux et je serais heureux moi-même de posséder une égale force. Peut-être ne serais-je pas éloigné de penser qu'il peut exister de tels caractères; je demande seulement à mes accusateurs de me persuader ceci : qu'un jeune homme plein de force et d'ardeur peut habiter avec une jeune vierge, s'asseoir constamment à ses côtés, manger avec elle, causer avec elle les jours entiers, et, pour ne rien dire de plus, se permettre avec elle des rires immodérés, des plaisanteries inconvenantes, des paroles tendres, d'autres choses peut-être sur lesquelles la pudeur m'impose le silence; qu'un jeune homme dans ces conditions de séjour, de repas, d'entretiens communs, dans cette liberté complète, dans cet échange incessant de tout ce qui peut flatter les sens, tiendra son cœur à l'abri de toutes les faiblesses humaines, ne subira pas les atteintes de la passion, ne cédera pas aux attraites de la volupté. Voilà ce que nos critiques devraient, encore une fois, nous persuader; mais ils refusent de se laisser persuader eux-mêmes, et, quand nous nous défendons ainsi, ils crient à l'impudence, ils nous accusent d'avoir la maladie dont ils sont atteints et de jeter un voile sur nos propres défauts.

Que nous importe tout cela? disent-ils; nous ne sommes pas responsables de l'ignorance d'autrui, et, si quelqu'un se scandalise sans raison, nous ne devons pas être punis parce que son esprit est faible. — Tel n'est pas le langage de Paul; il veut que nous ayons égard à la faiblesse de celui qui, même à tort, pourrait se scandaliser de notre conduite. Nous ne sommes à l'abri du châtiment porté contre les auteurs du scandale, que dans le cas où de l'action qui scandalise il résulte un bien supérieur au mal qu'elle occasionne. Si cela n'a pas lieu, si l'action n'a d'autre effet que de scandaliser les autres, avec

ou sans motif, uniquement parce qu'ils sont faibles, leur sang retombera sur notre tête, nos mains en seront souillées et Dieu nous demandera compte de ces âmes. Aussi, pour que nous ne tombions pas à leur égard dans l'indifférence et le dédain, le Christ nous a tracé clairement notre ligne de conduite, en nous signalant les deux excès selon les circonstances. Comme il parlait de la nature des aliments, pour montrer qu'elle est pure, et nous affranchissait ainsi des observances judaïques, Pierre éleva la voix et lui dit : « Les voilà qui se scandalisent; » et le Seigneur lui répondit : « Laisse les faire. » *Matth.*, xv, 12, 14. Il ne se contente même pas de cette sorte d'abandon, il les accuse d'en être eux-mêmes la cause. « Toute plantation, disait-il auparavant, qui n'est pas l'œuvre de mon Père, sera déracinée. » *Ibid.*, v, 13. C'est ainsi qu'il abroge la loi qui regardait les aliments. Puis, quand les hommes chargés de recueillir l'impôt vont trouver Pierre en lui disant : « Ton maître ne paie pas la drachme; » le Sauveur n'agit plus de même, il se préoccupe du scandale et dit : « Pour que nous ne scandalisions pas ces hommes, jette les hameçons dans la mer, prends le premier poisson que tu ramèneras, et dans sa bouche tu trouveras un as, que tu donneras pour nous deux. » *Matth.*, v, 27.

Vous le voyez, tantôt il évite avec soin et tantôt il dédaigne le scandale. Il importait peu dans cette circonstance que la gloire du Fils unique fût révélée; car, comme d'autres fois il l'avait tenue dans l'ombre, pourquoi défendait-il à la foule de dire qu'il était le Christ? Il ne résultait donc aucun mal de ce qu'il payait la drachme; tandis que s'il ne l'eût pas payée, de graves inconvénients auraient pu se produire : on se fût éloigné de lui comme d'un homme qui voulait être roi, qui se posait en rebelle, en ennemi de l'Etat, et qui jetait sa nation dans les plus grands dangers. C'est pour cela qu'il avait fui pour se dérober au peuple, qui l'appelait aux honneurs de la royauté, et qu'il tâchait sans cesse de détruire cette opinion quand elle éclatait autour de lui. En agissant autrement dans une autre circonstance, il obéissait à la nécessité. C'était donc à propos, pour une utilité supérieure,

dans l'intérêt d'une plus haute pensée, qu'il avait dédaigné le scandale. Il convenait éminemment, alors qu'il fallait gravir les hauteurs d'une philosophie céleste, de s'arrêter aux répugnances traditionnelles des Juifs. C'était l'heure de tout franchir pour arriver à la pureté de l'âme, de ne point se laisser entraver par des observances corporelles, d'échapper enfin au soin des choses infimes. Paul n'a pas une autre conduite : il prend ou ne prend pas souci de ceux qui se scandalisent; il suit les exemples du Maître et dit : « En toutes choses je tâche de plaire à tous, ne cherchant pas ce qui m'est utile, mais bien ce qui l'est à plusieurs, afin qu'ils soient sauvés. » *I Corinth.*, x, 33. Si Paul méprise ses propres avantages pour procurer ceux des autres, de quel châtement ne serons-nous pas dignes, quand au lieu de fuir ce qui nous est nuisible pour servir les intérêts du prochain, nous sacrifions au plaisir et notre salut et celui des autres, pouvant sans peine nous sauver avec eux? Ainsi donc, lorsqu'il voit que le gain l'emporte sur la perte, il se met au-dessus du scandale; et lorsqu'il ne voit aucun gain et qu'il prévoit uniquement le scandale lui-même, il n'est rien qu'il ne souffre ou ne fasse afin de l'éviter. Il ne raisonne plus là-dessus comme nous, il ne dit pas : Pourquoi sont-ils faibles? pourquoi s'impressionnent-ils ainsi sans raison? Au contraire, il les ménage surtout à cause de ce défaut de raison, à cause de leur faiblesse.

4. Quel prétexte, en effet, tant soit peu vraisemblable pourrait alléguer celui qui se scandalise parce qu'on mange de la chair et qu'on boit du vin? Dieu n'a-t-il pas concédé primitivement ce droit à l'homme? Si c'est là néanmoins pour quelqu'un un sujet de scandale, Paul s'en abstient. « Je me priverai, dit-il, de manger de la chair et de boire du vin, pour ne pas scandaliser mon frère. » *I Corinth.*, viii, 13. Il ne dit pas comme nous : Est-ce que je dois être victime de l'inintelligence d'autrui? Parce qu'un esprit faible se croit scandalisé, est-ce moi qui dois en porter la peine? — Et toutefois, ce langage aurait été beaucoup plus légitime dans sa bouche que dans la nôtre; celui qui se scandalisait à son occasion, devait être complètement dénué de

raison et de connaissance ; tandis qu'on pourrait nous opposer des motifs nombreux et plausibles. Eh bien, quoique Paul eût pu mieux que nous justifier sa conduite, il a préféré se taire ; il n'a qu'une chose en vue, le salut de son prochain. Et remarquez de quelle manière éminente : ce n'est pas pour une fois ou deux, ni pour un temps déterminé qu'il s'abstiendra de manger de la viande, « jamais, dit-il, je n'en mangerai, » si je dois scandaliser mon frère. Il ne s'en tient même pas là, comme vous pourriez le croire ; il va plus loin. Ecoutez ce qu'il ajoute : « Il est bon de ne pas manger de la chair et de ne pas boire du vin ; » puis, il dit encore : « ni rien de ce qui serait pour votre frère un écueil, une cause de chute ou de défaillance. » *Rom.*, xiv, 21. Là brille également à vos yeux la sagesse du maître : il laisse le faible, pour corriger le fort devant lui, et dans le fait, le second est la cause de la faiblesse du premier, puisqu'il lui serait possible de le raffermir, et qu'il n'en prend pas la peine. Mais que dis-je ? il n'a pas soin uniquement des frères faibles ; il veut qu'on ait la même attention pour les Juifs et les Gentils. Voici comment il s'exprime : Ne donnez aucune occasion de chute ni aux Juifs, ni aux Gentils, ni à l'Eglise de Dieu. » *I Corinth.*, x, 32.

Plus donc vous prétendez être fort et n'avoir rien à souffrir d'une telle cohabitation, plus vous vous mettez dans l'obligation de rompre cette chaîne. Votre force elle-même vous fait un devoir d'autant plus impérieux de soutenir le faible. Ainsi donc, êtes-vous faible, mettez un terme à ces rapports à cause de vous-même ; êtes-vous fort, prenez cette résolution par égard pour l'infirmité de votre frère. Ce n'est pas uniquement pour soi, c'est aussi pour les autres qu'on doit être fort quand on a reçu la force en partage. Si, tout en vous glorifiant de votre force, vous n'avez aucun égard pour son infirmité, vous subirez une double peine, et parce que vous l'avez traité sans pitié, et parce que vous pouviez aisément lui venir en aide. Chacun de nous est redevable du salut de son prochain. C'est pour cela qu'il nous est ordonné de veiller à ses intérêts et de ne pas nous concentrer en nous-mêmes. *I Corinth.*, x, 24. Nous avons été rachetés

à un grand prix, et celui qui a payé notre rançon nous a donné cet ordre pour le bien commun de nos âmes. Nous n'y gagnons pas seulement de sauver nos membres, mais encore de nous mettre nous mêmes dans une plus grande sécurité. Car vous aurez beau raisonner sans cesse, vos actes mêmes s'élèvent contre vous, et prouvent que cette cohabitation vous cause un dommage considérable. Quand je vous vois ne pouvoir vous arracher à l'esclavage, n'avoir aucun souci des pertes sans nombre que vous causez, demeurer insensible à tous les conseils qu'on vous donne ; bien plus, fouler aux pieds votre propre gloire, attirer à l'Eglise les plus graves calomnies, fournir des armes aux infidèles, jeter dans les esprits des idées mauvaises, provoquer ainsi par votre cohabitation une interminable série de maux, sans qu'il en résulte aucun bien, tandis que la séparation couperait court à tous ces maux et vous mettrait en possession des biens les plus précieux ; quand je vois que malgré cela vous n'avez pas le courage de vous affranchir, quel moyen aurai-je de persuader à vos accusateurs que la concupiscence n'est pas de la partie, que vous êtes pur de toute mauvaise passion ?

Mais soit ! je m'abstiens de prononcer là-dessus un jugement ; admettons même que cette cohabitation ne porte aucune atteinte à votre pureté. Et cependant le saint homme Job n'osait pas s'attribuer autant de force et de philosophie : lui qui semblait avoir dépassé les bornes de la vertu, qui s'était soustrait à tous les pièges du démon, qui le premier et le seul s'était montré revêtu d'une telle puissance, dont l'âme avait été plus forte que le fer et le diamant, avait enfin brisé tous les efforts du diable ; eh bien, ce vainqueur redoutait une semblable lutte et regardait la cohabitation avec une vierge comme la ruine certaine de l'intégrité ; il était si loin d'oser affronter un tel danger, qu'il fuyait même la rencontre et la vue d'une vierge, qu'il avait fait un pacte avec ses yeux pour ne jamais la regarder en face. Il savait, à n'en pas douter, qu'il était bien difficile, peut-être même impossible, non-seulement d'avoir chez soi, mais encore de fixer une personne de ce caractère, sans en éprouver un dommage réel. Aussi disait-il : « Je ne vou-

drais pas même arrêter ma pensée sur une vierge. » *Job*, xxxi, 1.

5. Si par hasard Job vous paraissait trop faible pour ce combat, quoique nous ne valions pas la poussière soulevée par cet athlète, si vous jugez que son exemple n'est pas au niveau de votre grandeur d'âme, songez à Paul, à ce héraut de la vérité dont la voix puissante a parcouru l'univers, qui put dire avec tant de sagesse que ce n'est plus lui qui vivait, mais bien le Christ en lui; qu'il était crucifié pour le monde, et le monde pour lui; qu'il mourait chaque jour. Après avoir reçu tant de grâces spirituelles, soutenu tant de genres de combats, subi des dangers inénarrables, déployé les ressources d'une si haute philosophie, il nous déclare et nous démontre que tant que nous respirerons et serons revêtus de cette chair mortelle, il nous faudra combattre et travailler; que la vertu ne sera jamais le prix de l'inaction; que ce trophée doit être acheté par des sueurs et des peines incessantes. Voici ce qu'il dit : « Je châtie mon corps et le réduis en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres je ne sois moi-même réprouvé. » *I Corinth.*, ix, 29. Par ces paroles il nous enseignait, et les révoltes de la chair, et les emportements de la concupiscence, et la perpétuité de la lutte, et le combat non interrompu de la vie. Voulant nous faire comprendre les difficultés que présente cette vertu, le Christ ne permet pas d'arrêter les yeux sur le visage d'une femme, il punit ces regards indiscrets à l'égal de l'adultère. Lorsque Pierre a dit : « Il n'est pas avantageux de se marier, » le Maître ne porte pas une loi contre le mariage; il se borne à signaler la difficulté du célibat en disant : « qui pourra comprendre, comprenne. »

Notre siècle a vu beaucoup d'hommes qui se liaient le corps avec des chaînes, se couvraient d'un sac, se retiraient au sommet des montagnes; ils vivent là dans des veilles et des jeûnes continuels, donnant l'exemple de la discipline la plus austère, interdisant rigoureusement à toutes les femmes de franchir le seuil de leur humble toit; et, malgré ces rigueurs exercées sur eux-mêmes, c'est à peine s'ils peuvent réprimer les fureurs de la passion. Vous, néanmoins,

vous dites : Lors même que vous voyez un homme partageant sa demeure avec une vierge, engagé dans ses liens, vivant dans les délices, prêt à sacrifier sa vie plutôt que son amie, qui ferait et souffrirait tout pour éviter une séparation, n'y pensez pas de mal, n'y reconnaissez pas l'empire de la concupiscence, mais de la piété! Vous êtes vraiment admirable! Mais ce n'est pas de ceux qui ont des corps animés, c'est de ceux qui habiteraient avec des pierres, qu'il faut penser ainsi! Vous en doutez peut-être, à cause de la sublimité de votre vertu; pour moi, j'ai ouï dire que des hommes se sont passionnés pour des statues et des pierres. Si l'art, malgré ses imperfections et sa sécheresse, a pu produire de tels effets, quels transports n'excitera pas un corps sensible revêtu d'une éclatante beauté? Comment l'accusation ne sera-t-elle pas jugée plus vraisemblable que votre apologie? Est-il également naturel, dites-moi, qu'un homme éprouve ou n'éprouve pas de la passion pour une femme? Nous répondrons tous que la passion est inévitable. Lorsque tant de motifs le poussent à sortir de l'esclavage, et qu'il refuse néanmoins d'en sortir; lorsqu'il s'y jette de plus en plus, sans pouvoir en espérer aucun bien, en s'exposant, au contraire, à mille maux, soit pour lui-même, soit pour les autres, à mille reproches injurieux, que penser encore une fois d'une telle conduite? Est-ce une bonne pensée, est-ce une mauvaise qu'il subit? Tout le monde supposera plutôt cette dernière.

Mais je n'irai pas plus loin dans une telle investigation; j'admets que le scandale ne soit pas motivé, qu'il résulte de l'ignorance et de la faiblesse. Dans quel but, dites-moi, vous obstinez-vous à demeurer avec une vierge? Cette cohabitation ne s'explique évidemment que par la passion, par l'amour. Otez ce motif, et la chose n'a plus aucune raison d'être. Quel est l'homme, en effet, qui se résoudrait autrement à supporter les délices et les caprices d'une femme, sans compter les autres défauts de ce sexe? C'est pour cela que le Créateur a revêtu la femme de ce puissant attrait; il savait que cet être, dépouillé d'un tel pouvoir, eût été singulièrement dédaigné; que l'homme exempt de passions n'en eût jamais accepté la compagnie. Si, dans l'état

De la société avec les vierges nait nécessairement la concupiscence.

présent des choses, quand les femmes sont d'un si grand secours et d'une si grande utilité, comme mères, comme gardiennes du foyer, pour tant d'autres offices; si maintenant, dis-je, qu'elles rendent à l'homme des services si précieux, elles sont fréquemment un objet de mépris, rejetées même quelquefois hors du domicile conjugal, comment pourrait-on leur prodiguer sa tendresse, alors surtout qu'elles nous prodiguent les outrages? Ou dites-nous la cause de cette cohabitation, ou laissez-nous le droit de penser qu'elle est l'œuvre honteuse de la concupiscence et de la volupté.

6. Quoi donc? Si nous pouvons en fournir un motif avouable et légitime, me dira-t-on, toutes vos paroles contre nous ne tomberont-elles pas dès lors dans le vide? — Je suis certain que vous n'en fournirez pas de tel; mais je serais par là-même curieux de savoir si vous aurez à nous opposer l'ombre même d'un prétexte. Voici ce qu'on m'objectera: Cette vierge est sans défense, n'ayant ni mari ni tuteur, souvent même ni père ni frère; il lui faut quelqu'un qui lui tende la main, soulage les ennuis de sa solitude, la défende contre ses ennemis, lui donne un asile et la conduise au port. — De quel asile et de quel port entendez-vous parler? Je vois bien un asile, mais qui, bien loin de repousser les flots, les amoncèle et les irrite; un port qui ne met nullement à l'abri des tempêtes, qui même en suscite de nouvelles. Ne rougirez-vous pas, ne cacherez-vous pas votre visage, quand vous présentez une telle justification? En supposant que vous puissiez rendre des services de ce genre sans encourir ni blâme, ni perte, sans causer aucun scandale, conservant intacte votre réputation, ne seriez-vous pas encore bien misérable, puisque, en augmentant la fortune de votre protégée, en excitant en elle l'amour des richesses, vous la jetez dans les préoccupations des affaires, vous la formez aux sollicitudes mondaines, vous remplissez, en un mot, le rôle d'un économiste, d'un avocat ou d'un procureur? Pouvez-vous lui parler du désintéressement, lui persuader le mépris des choses terrestres, vous qui n'épargnez rien pour conserver ou même accroître ses possessions, ajoutant dans ce but manœuvres à ma-

nœuvres, devenus brocanteurs et plus que brocanteurs pour elle, mais sans qu'elle en retire aucun avantage. Vos espérances, en effet, ne sont ni pures ni généreuses; car, au lieu de porter la croix et de suivre le Christ, comme vous le deviez, semblables à des soldats amollis qui jettent leur bouclier, vous rejetez la croix, et, prenant la quenouille et le panier, vous rentrez par une voie honteuse dans les agitations de la vie présente. Ceux qui sont mariés peuvent sans honte administrer les biens temporels; mais vous qui sembliez en avoir abdiqué le souci, vous vous déshonorez en le reprenant au nom d'une autre personne. Aussi qu'y gagnons-nous? la réputation d'hommes de bonne chère, de parasites, de flatteurs, d'esclaves des femmes; et, dans le fait, dépouillant la noblesse qui nous vient du ciel, nous l'échangeons contre la servitude et la dégradation de la terre.

Nos généreux devanciers ne voulurent jamais administrer les biens des veuves, malgré les récriminations auxquelles ce refus donnait lieu; jugeant ce travail indigne de leur philosophie, ils le renvoyaient aux autres. Pour nous, au contraire, nous ne rougissons pas de travailler à l'accroissement de richesses étrangères, sans profit, avec perte même pour la personne qui les possède; nous ne valons pas plus que les eunuques chargés de ce soin, n'ayant dans la main, pour toute arme, que le sang et la vie.

Eh quoi, dira-t-on, faudra-t-il voir d'un œil indifférent se perdre les biens d'une vierge, pillés et ravis qu'ils sont par les parents et les amis, les étrangers et les domestiques? Singulière façon de reconnaître l'abnégation d'une femme qui n'a pas voulu se marier, et qui a dédaigné toutes les espérances du monde pour s'attacher uniquement au Christ, que de la laisser en butte à la rapacité de ceux qui la dépouillent! — Combien n'eût-il pas mieux valu pour elle entrer dans le mariage, s'unir avec un homme dont le devoir eût été de veiller au soin de ses affaires, que de violer en demeurant dans le célibat, ses engagements envers Dieu, de porter atteinte à une chose aussi vénérable et aussi sacrée, d'envelopper les autres, enfin, dans son propre naufrage? Comment prétendez-vous que cette

femme a choisi le Christ de préférence à tout, tandis que le Christ élève la voix pour nous dire : « Vous ne pouvez pas servir Dieu et l'argent ? » *Matth.*, vi, 24. Comment pourrez-vous haïr vous-même le monde et les biens présents, quand vous soufflez à d'autres cœurs l'amour de ce même monde ? Comment inspirerez-vous à une personne mariée le mépris des richesses, pendant que vous faites tant d'efforts pour augmenter les richesses d'une vierge ? Donnez-vous même à celle-ci la facilité de vivre dans une constante union avec le Seigneur, alors que vous consacrez votre vie tout entière et toute votre activité à ses intérêts matériels ? Cette vierge pourra-t-elle s'élever à la divine philosophie, en vous voyant, vous homme, supporter avec tant de peine la perte de son argent ? Sera-t-elle dans la disposition de dédaigner les préjudices qui lui sont causés, quand elle vous verra prêt à tout faire et à tout souffrir pour agrandir sa fortune ? Ce n'est pas là ce que Dieu nous apprend, lui qui veut nous éloigner du souci des affaires, nous inspirer le mépris des biens terrestres et le renoncement aux choses de la vie. Mais vous n'accédez pas à ces sentiments et vous faites obstacle à la loi de Dieu.

On insiste : Et si cette femme ne peut absolument se passer de secours, exposée qu'elle est à mille injures, laisser une vierge sans appui, ne serait-ce pas une chose indigne ? — Voulez-vous savoir ce qui plutôt est indigne d'une vierge ? C'est de travailler à s'enrichir, de s'enfoncer dans le tourbillon des affaires. Supposez que, non contente de cela, elle voulût tirer de son or un profit usuraire, sans obtenir notre consentement, notre concours n'ayant été d'abord demandé que pour un négoce légitime ; supposez aussi que, sur notre refus, elle s'adressât à d'autres, la responsabilité pèserait-elle encore sur nous ? Allons plus loin : qu'elle veuille encore nous faire servir à des transactions équivoques et serviles, si nous refusons d'y consentir et que d'autres se montrent plus complaisants, mériterions-nous quelque blâme ? Nullement ; nous serions au contraire dignes d'éloges. Le mal et la honte seraient à l'aider dans la poursuite de ces vils intérêts, à joindre notre action

à la sienne. Voulez-vous que ses biens ne lui soient pas ravis ? persuadez-lui de s'en dépouiller elle-même ; elle n'aura plus besoin d'un homme pour les garder, elle les retrouvera tous dans l'éternité. Si les affaires l'emportent dans son estime, pourquoi se jouer ainsi dans des choses aussi sérieuses ? En se vouant à ces occupations, une vierge perd sa dignité ; elle joue un jeu qui n'a rien d'agréable, un jeu qui donne la mort. Engagée dans cette lutte des cupidités terrestres, s'abaissant à des pratiques condamnées par ses serments, elle encourt les plus graves supplices, elle accumule sur sa tête des trésors de vengeance. N'avez-vous pas entendu la loi qui lui a été donnée par Paul, ou plutôt par le Christ, qui parlait par la bouche de l'apôtre ? Le cœur de la femme et de la vierge est divisé. « Celle qui n'est pas mariée dirige ses pensées vers le Seigneur, afin d'être sainte dans son corps et dans son esprit. » *I Corinth.*, vii, 34. C'est ce que vous ne voulez pas permettre ; obéissant à tous ses désirs, vous vous mettez au-dessous même des esclaves achetés à prix d'argent.

C'est vrai, me dira-t-on peut-être ; mais non quand il s'agit d'une jeune fille plongée dans l'indigence. Pour les riches, c'est bien ; vous parlez à merveille. Quant à celles qui manquent de tout, qui seraient même réduites à la mendicité, sera-ce donc un crime de les recueillir ? — Et plutôt à Dieu que vous ne les eussiez pas poussées à la ruine et jetées dans le gouffre de la perdition ! Si votre conduite a pour mobile la volonté de Celui qui nous ordonne de venir au secours des pauvres, que de frères vous avez ! Exercez donc la charité dans des conditions où le scandale soit impossible. Dans le cas présent, l'aumône est pire que la cruauté et la barbarie. Quel bien voyez-vous à nourrir le corps en exténuant l'âme, à donner des vêtements en faisant naître des soupçons plus honteux que la nudité ? Quel avantage à faire prospérer les biens corporels, quand on dissipe toutes les richesses spirituelles à mettre dans un état florissant sur la terre, celle à qui vous fermez l'accès du ciel ? Quelle est cette miséricorde qui devient un outrage à la gloire de Dieu, qui tourne au détriment, à la honte, à la confusion, et de celle qui

est l'objet de votre pitié, et de tous ceux qui se scandalisent. Tout cela ne procède pas d'un sentiment généreux, mais bien d'un cœur haineux et profondément impitoyable.

7. Les femmes toutefois, direz-vous encore, ont surtout besoin de protection, tandis que les hommes tiennent de la nature mille moyens de secours. — Mais parmi les hommes il en est beaucoup qui sont plus infirmes que les femmes elles-mêmes : le poids des ans, un tempérament faible, la perte de quelque membre, de graves maladies et d'autres causes semblables les réduisent à cet état. Comme les femmes, cependant, vous inspirent plus d'intérêt, à raison de la faiblesse de leur sexe, comme elles sont de votre part l'objet d'une compassion et d'une pitié toutes spéciales, nous ne sommes pas au dépourvu de ce côté, nous vous offrirons encore là l'occasion d'acquérir une grande récompense sans encourir aucun blâme. Il y a des femmes accablées de vieillesse, privées de leurs mains, devenues aveugles, épuisées par diverses maladies, par toute sorte de souffrances et par la pauvreté, la plus cruelle de toutes. En effet, la pauvreté, quand elle est absolue, entraîne les maladies corporelles ; et les maladies, à leur tour, la rendent plus accablante et plus intolérable. Voilà celles que vous devez chercher et recueillir ; mais, que dis-je ? vous n'aurez aucune peine à les trouver : elles gisent à la vue de tout le monde, attendant qu'une main secourable leur soit tendue. Si vous avez des richesses, usez-en pour leur venir en aide ; si vous êtes fort, donnez-leur un secours plus effectif. Là se présenteront à vous bien des occasions de mettre la main à l'œuvre, d'exercer votre munificence et votre activité. Ces femmes ont besoin qu'on leur ouvre un asile, qu'on leur procure des médicaments, une couche, des habits, une nourriture convenable et beaucoup d'autres choses réclamées par leur état. Ne seraient-elles que dix, que vous ne seriez pas sans occupation ; mais notre ville en est encombrée, elle vous en fournira mille, ou même deux fois plus. Voilà celles qu'il faut secourir, qui sont dans l'isolement, qui gisent abandonnées sur la terre ; voilà l'aumône, voilà l'humanité qui tourne à la gloire de Dieu, aussi

bien qu'à l'avantage de ceux qui la voient, la reçoivent ou l'exercent. La justice veut que, dans l'exercice de la charité, aux fortes on préfère les faibles, aux jeunes les vieilles, à celles qui possèdent quelque chose celles qui manquent de tout, à celles que beaucoup trouvent aimables celles qui par leurs infirmités sont pour la plupart un objet de dégoût, à celles enfin qui imprimant l'opprobre celles qui pourraient même l'écartier s'il existait et de plus procurer une bonne renommée.

Montrez donc que vous agissez pour Dieu, venez en aide à de telles misères. Si vous ne consentez pas à les voir, pas même en songe ; si, toujours en quête de femmes jeunes et belles, vous avez pour mobile une cause que vous n'oseriez avouer, en prétextant une autre qui s'offre sous des dehors honnêtes et plausibles, le dévouement, vous aurez beau tromper les hommes, votre mensonge échouera devant l'incorruptible tribunal : autre est la cause réelle, autre le motif apparent. Vous prétendez tout faire par amour pour Dieu, et vos œuvres sont celles des ennemis de Dieu ; car il n'appartient qu'à ces derniers de faire que son nom soit blasphémé et déshonoré.

Je fais maintenant une autre hypothèse : supposons que la parole de cet homme est vraie, qu'il est pur de toute passion, qu'il accepte une telle charge sous l'unique inspiration de la piété ; nous ne le trouverons pas encore à l'abri du châtement. Alors même, en effet, qu'il n'aurait pas d'autres occasions d'exercer la charité, exemptes celles-là de tout danger pour les âmes, il ne devrait pas, toutefois, se livrer à des soins où la perte est plus grande que le gain. Est-il juste, dites-moi, que pour les affaires temporelles d'une ou de deux vierges, on compromette les intérêts éternels de tant d'hommes ? Encore est-ce là singulièrement affaiblir le reproche. Lorsque mille autres chemins s'ouvrent devant vous, où vous ne rencontreriez ni blâme ni scandale, qui conduisent à de bien meilleurs résultats, pour quelle raison vous jetez-vous dans des affaires vaines et stériles, renonçant à tout bien, construisant péniblement une maison qui sera pour vous un piège et une ignominie, tandis que vous le pourriez avec tant de profit et de

gloire? Ne savez-vous pas que la vie d'un chrétien doit être entièrement pure et brillante, et que, ternie sous un seul rapport, elle devient absolument inutile; qu'elle ne saurait plus produire un grand bien, alors même qu'elle accomplirait de grandes œuvres? « Si le sel est affadi, comme dit l'Évangile, avec quoi salera-t-on désormais? » *Matth.*, v, 13. Dieu veut que nous soyons sel, lumière et ferment, pour l'avantage des autres. Si les hommes dont la conduite est irréprochable ont tant de peine à ramener les négligents, comment, si nous donnons prise à la critique, ne serions-nous pas de tout point responsables de leur perte? De même que celui qui vit dans la corruption ne saurait arriver au salut, de même celui qui se flétrit lui-même ne saurait échapper au châtement. Écoutez quelque chose qui vous étonnera : un homme qui se rend coupable d'un grave péché, si du moins il se cache et ne scandalise personne, sera moins sévèrement puni que celui qui commet une faute, moins lourde en réalité, mais accompagnée d'impudence et de scandale.

8. Ne soyez pas cependant trop étonné de ma proposition, et ne la regardez pas comme une hyperbole; c'est une doctrine qui nous vient du ciel, et je me charge de vous prouver que telle est l'origine de cette loi. En effet, Moïse, le plus saint et le plus doux de tous les hommes, l'ami de Dieu, le plus grand des prophètes, puisque Dieu ne montrait aux autres la vérité qu'en énigmes, tandis qu'il parlait à celui-là comme un ami parle à son ami; Moïse, cet homme supérieur qui durant tant d'années avait supporté tant de souffrances dans le désert, qui s'était exposé aux derniers périls, et chez les Égyptiens à cause des Juifs, et parmi les Juifs eux-mêmes à cause de leur ingratitude; ce grand serviteur de Dieu ne fut privé d'entrer dans la terre promise, après tant de rudes labeurs et d'actions glorieuses, que pour avoir scandalisé son peuple aux eaux de la contradiction. C'est ce que le Seigneur lui signifia par ces paroles : « Puisque vous ne m'avez pas cru, parce que vous ne m'avez pas glorifié devant les enfants d'Israël, vous ne ferez pas entrer ce peuple dans la terre que je leur donnerai. » *Num.*, xx, 12. Il avait upa-

ravant désobéi plus d'une fois : à deux reprises, il s'était montré sourd à la voix du Seigneur qui l'envoyait en Égypte; et plus tard, dans le désert, il manifestait ainsi ses doutes : « Il y a là six cent mille hommes de pied, et vous dites : Je leur donnerai des viandes, ils en mangeront pendant un mois entier. Tuera-t-on assez de bœufs et de brebis, réunira-t-on les vivantes ressources de la mer, pour nourrir cette multitude? » *Num.*, xi, 21, 22. Plus tard encore, il résiste et veut se démettre du commandement. Rien de tout cela néanmoins ne le prive de la récompense promise; non, c'est uniquement l'acte signalé plus haut.

Il est vrai que cet acte était en lui-même moins grave que les autres; mais il le devint beaucoup plus, à raison du dommage qu'il causait au prochain. Les autres péchés étaient personnels et secrets, celui-ci fut commis ostensiblement et devant tout le peuple. C'est là ce que signifie le reproche qui sort de la bouche du Seigneur : « Parce que vous ne m'avez pas glorifié devant les enfants d'Israël. » Là se montre la nature de la faute, le motif qui la rend indigne de pardon. Si contre cet écueil alla se briser un tel homme, comment n'y péririons-nous pas, faibles vermis-seaux, êtres vils que nous sommes? Rien n'irrite Dieu comme de voir son nom blasphémé. Il y revient sans cesse, à toute occasion, en s'adressant aux Juifs : « Mon nom est profané, » leur dit-il, *Isa.*, XLVII, II; « c'est vous qui l'avez profané. » *Malach.*, I, 12. « A cause de vous, mon nom est blasphémé parmi les Gentils. » *Isa.*, LII, 5. Il avait tellement à cœur de faire disparaître ce mal, que, pour l'empêcher, il est allé souvent jusqu'à sauver des indignes. « Je l'ai fait, dit-il, pour que mon nom ne fût pas profané. » *Ezech.*, XX, 9. Puis encore : « Ce n'est pas pour vous, maison d'Israël, que j'ai agi de la sorte; c'est pour éviter la profanation de mon nom. » *Ibid.*, XXXVI, 22. Paul appelait sur lui l'anathème en vue de la gloire de Dieu. Moïse, lui-même, consentait à ce que son nom fût effacé du livre de vie, si cela devait glorifier le nom divin. Et vous, non-seulement vous ne voulez rien souffrir pour éloigner le blasphème, mais encore chaque jour vous faites tout ce qui peut

l'étendre et l'aggraver. Qui vous jugera dignes d'excuse ou de pardon? Personne assurément. Si Dieu et les saints veillent avec tant de soin à ce que son nom ne soit pas blasphémé, ce n'est pas que le Seigneur ait besoin d'être glorifié par nous, car il possède l'indépendance suprême et la suprême perfection; c'est que le blasphème est pour les hommes la source des plus grands maux. Quand ils outragent le nom et la gloire de Dieu, Dieu cesse de leur faire du bien; et si Dieu, repoussé par de telles injures, s'éloigne d'eux, quels secours humains pourraient-ils attendre?

9. Ne négligeons donc rien pour éviter toute occasion de scandale. Si l'on nous incrimine sans motif, tâchons de détruire les mauvais soupçons; imitons les saints, qui déployaient un tel zèle pour la gloire de Dieu, que, pour la sauvegarder, volontiers ils sacrifiaient leur propre gloire. Si nous méprisons et foulons aux pieds toutes ces choses, n'allons pas nous persuader qu'il suffit de dire pour nous justifier : J'ai donné des vêtements et des chaussures à cette vierge, j'ai pourvu largement à son bien-être corporel.

Mais qui s'occupera, dit-on, du bon ordre et de la tenue de ma maison? qui veillera à mes intérêts? qui gouvernera la maison en mon absence, s'il n'y a pas de femme chez moi? — Voilà ce qu'on ne rougit pas de dire, sans crainte de tomber en contradiction avec soi-même; on parle de la sorte au hasard, comme un homme pris de vin et qui dit tout ce qui lui vient à la bouche. Ne nous lassons pas nous-même, suivons-les dans leurs observations, bien qu'elles ne méritent pas de réponse. Non, nous ne nous fatiguerons pas, et de relever leurs paroles, et de les traiter avec douceur, jusqu'à ce que nous les ayons arrachés à leur ivresse, autant du moins qu'il est en nous. J'ai honte, en effet, je rougis d'être obligé de réfuter les misérables objections qu'ils osent, eux, formuler sans rougir. Il faut néanmoins braver la honte pour le bien de ceux qui semblent étrangers à ce sentiment. Puisque nous avons entrepris d'éclairer ces hommes qui regardent comme rien le scandale qu'ils donnent à leurs frères, ce serait une étrange inconséquence de les abandonner par un sentiment de honte.

Quelles sont les occupations, je vous prie, dans l'intérieur d'une maison, qui réclament si impérieusement, à votre avis, les soins d'une vierge? Avez-vous donc une foule d'esclaves achetées depuis peu chez des peuples barbares, et qu'il faille instruire et former au travail des mains? Auriez-vous à faire garder des biens de tout genre, des vêtements et des meubles de toute nature; pour cela vous faut-il une personne qui soit constamment dans votre maison, l'œil d'une vierge pour tenir en respect la négligence ou la cupidité des domestiques, pour veiller à ce que vos repas et ceux de vos convives soient toujours convenablement préparés, à ce que la maison reluisse de toutes parts; devra-t-elle présider au service de la cuisine et de la salle à manger? Vos dépenses sont-elles si variées et vos invitations si fréquentes, qu'il soit nécessaire d'y préposer quelqu'un, craignez-vous à tel point la dilapidation ou le détournement de votre fortune? On ne dira rien de pareil. Cet homme veut seulement que la vierge dont nous parlons s'occupe de sa cassette, de son habit et d'autres petits objets semblables, mette la dernière main à son lit, à sa table, allume son feu, lui lave les pieds, en un mot ait soin de sa personne. — Ainsi donc, pour se donner de si légères satisfactions, on ne craindra pas de soulever des accusations aussi graves, d'affronter un tel déshonneur!

Un frère ne remplirait-il pas auprès de vous cet office, et plus convenablement et plus aisément? L'homme est naturellement plus fort que la femme; il est plus apte à nous servir, et d'une dépense beaucoup moins considérable. Une femme, par la raison qu'elle est d'un tempérament plus délicat, a besoin d'une couche plus moelleuse, de vêtements plus fins, d'une autre jeune fille peut-être pour la servir; en définitive, elle nous donnera moins de soins qu'elle n'en exigera de nous. Un frère n'a pas besoin de toutes ces choses. Ses nécessités sont les nôtres; et ce n'est pas un petit avantage que cette identité de besoins entre personnes qui vivent ensemble. Cela ne saurait avoir lieu quand il s'agit d'une vierge : d'abord, qu'elle doive prendre un bain ou qu'elle soit malade, un homme ne peut guère la servir, quelque

téméraire qu'il puisse être ; elle ne se suffira pas non plus à elle-même ; tandis que deux frères vivant sous le même toit se prêtent dans tous les cas un appui réciproque. S'agit-il du repos de la nuit, il est évident que la présence d'une vierge exige deux lits, doubles tapis et doubles couvertures, deux chambres séparées, pour peu qu'on écoute les conseils de la prudence. Cette complication de mobilier devient inutile pour deux frères : à la rigueur, le même oreiller, la même couche, les mêmes couvertures leur suffisent. En résumé, si vous examinez tous les détails du service, d'une part vous voyez une extrême facilité, de l'autre, des difficultés extrêmes.

Je passe sous silence des choses qui sont comme le déshonneur de la maison. Comment n'être pas choqué, lorsqu'on entre dans la demeure d'un homme qui fait profession de vivre seul, et qu'on a sous les yeux des chaussures de femme, des ceintures, des voiles, des robes, des métiers à tisser, une quenouille et des fuseaux, et tant d'autres choses que je ne saurais énumérer ? Si vous fouillez dans la maison d'un riche, vous y trouverez un bien plus ample sujet de rire : d'abord, le voilà seul au milieu d'une essaim de jeunes filles, comme un coryphée qui dirige par ses chants un chœur de danseuses. Quoi de plus honteux et de plus misérable ? Puis, il est tout le jour à tourmenter les serviteurs en se tourmentant lui-même le premier, et pour les mille inutilités qui regardent une femme. S'il se tait et néglige toutes ces choses, c'est lui qui sera réprimandé par elle ; s'il élève la voix et réprimande les autres, il ne se déshonore pas moins : l'alternative est inévitable. Aussi, qu'arrive-t-il ? Un homme que sa vocation devait éloigner des affaires temporelles, non content de s'occuper des affaires du temps, s'occupe aussi de celles des femmes. Il n'hésitera pas à porter lui-même chez l'argentier les divers objets qui servent à leur usage ; à chaque instant, il sera là pour demander si le miroir de la dame est prêt, si l'on a terminé son urne, si l'on a renvoyé son flacon. La décadence des mœurs est telle que le mobilier d'une vierge est plus recherché que celui d'une femme du monde. De

là, il court chez le parfumeur pour s'entretenir avec lui des essences destinées à l'honnête dame. Dans l'excès de son zèle, il ira même jusqu'à marcher insolemment sur le pauvre. La vierge a besoin d'essences diverses, quel qu'en soit le prix. De chez le parfumeur, il se rend chez le marchand de linge, puis encore chez le fabricant de tapis. Ces femmes ne craignent pas de donner de tels ordres, encouragées qu'elles sont par la soumission qu'on leur témoigne ; on leur est plus reconnaissant de leurs exigences qu'à d'autres de leurs services. Après tout cela, s'il faut encore faire disposer tout l'appareil d'une literie, ils resteront jusqu'au soir sans manger dans les boutiques des artisans.

On ne doit pas tant s'étonner de leurs démarches obséquieuses, que de leurs emportements, de leurs outrages et de leurs clameurs à l'égard des domestiques. Songez aux plaintes qui doivent en résulter : un serviteur accablé d'injures, et pour des motifs pareils, ne pouvant se venger autrement de celui qui l'insulte, se vengera, soyez-en sûr, avec la langue, en noireissant en secret la conduite de son maître ; il n'épargnera rien de ce qui peut satisfaire son ressentiment, il poussera la vengeance aussi loin qu'on pourra l'attendre d'un subalterne ainsi maltraité, qui n'a pas d'autre moyen d'exercer des représailles. Si la vierge qu'on a dans sa maison est pauvre, elle n'a pas affaire aux argentiers, il n'est pas besoin de fréquenter les boutiques de parfums, c'est vrai ; mais alors, c'est toujours avec les cordonniers, les tisserands, les teinturiers qu'on traite. A quoi bon remuer toutes ces misères, suivre ces malheureux quand ils vont dans les maisons ou sur les places publiques trafiquer de leur laine ou de leur fil ?

10. Ils inspirent la pitié chez eux ; mais dans l'Agora ils sont encore plus pitoyables et plus risibles. Et dans l'église, qui pourrait exprimer la honte dont ils se couvrent ? Il n'est pas de lieu, semble-t-il, où ne doive s'étaler leur déshonneur et leur déplorable servitude ; aussi faut-il que jusque dans ce lieu si saint et si terrible, ils montrent leur faiblesse avec orgueil : oui, ce qu'il y a de plus triste, c'est qu'ils se glorifient d'une chose qui devrait les faire rougir. Ils re-

çoivent ces femmes à la porte, les accompagnent avec l'obséquiosité des eunuques, écartent la foule devant elles, ce qui ne les empêche pas de lever la tête à la vue de tous, sans éprouver aucune honte, comme s'ils accomplissaient une action d'éclat. Dans le temps même de nos augustes et redoutables mystères, ils sont à leurs petits soins, donnant ainsi prise aux observations les plus fâcheuses. Et ces infortunées qui causent tant de malheurs, au lieu d'écouter leur conscience et de repousser un tel empressement, n'en deviennent que plus fières et plus insolentes. A vouloir cependant confondre les uns et les autres, que pourrait-on trouver de plus fort que leur propre impudence sous les yeux de tant de témoins, leur honteuse conduite en face de tous? Mais quel besoin de dire à quel point tout est bouleversé dans l'église à l'occasion de ces femmes, combien de personnes négligent le service divin par crainte de les blesser? Et que dis-je, de les blesser? Qu'on ait l'air de les regarder d'un œil peu favorable, et leurs protecteurs aimeraient mieux tout endurer qu'imposer silence à leur indignation.

Mais jusques à quand nous-même nous abaisserons-nous en quelque sorte à leur niveau, en relevant tous ces détails de leur conduite? Ce n'est pas là ce que nous nous sommes proposé; si nous voulions tout dire, en effet, un long discours suffirait à peine; je n'en viendrais même jamais à bout, avec la volonté la plus énergique, puisqu'en me bornant à quelques traits, je me trouve entraîné déjà si loin. Ce n'est pas volontiers, c'est à contre-cœur que j'ai rappelé ces choses humiliantes, afin qu'elles soient un avertissement pour les âmes droites; ce qui me reste à faire maintenant, c'est d'employer auprès de vous les supplications et les prières. Je vous en prie donc et vous en supplie, je me jette à vos genoux, je vous en conjure avec instance, laissez-vous persuader, sortez de cette dangereuse ivresse; soyez maîtres de nous-mêmes, sachons de quel honneur Dieu nous a revêtus, écoutons la voix de Paul qui nous crie: « Ne devenez pas les esclaves des hommes. » *I Corinth.*, VII, 23. Cessons donc d'être, pour notre commun malheur, les esclaves des femmes. Le

Christ veut que nous soyons de vaillants soldats, d'invincibles athlètes. S'il nous a couverts d'une armure spirituelle, ce n'est pas pour faire de nous les humbles serviteurs de jeunes filles sans consistance, pour que nous fussions occupés à manier la laine, le lin et d'autres objets semblables, assis à côté de femmes qui filent ou tissent, passant là tout le jour, laissant ainsi notre âme s'imprégner de leurs paroles et de leurs mœurs. Non, c'est pour repousser les invisibles puissances qui nous attaquent, pour triompher des assauts du démon qui les guide, pour que nous mettions en fuite les phalanges infernales, pour que nous ruinions leurs forteresses, pour que nous réduisions en servitude les chefs et les maîtres du monde, les princes des ténèbres pour que nous respirions le feu des saints combats et que nous bravions sans cesse la mort.

C'est dans ce but qu'il a mis sur nos épaules la cuirasse de la justice, à nos reins la ceinture de la vérité, sur notre tête le casque du salut, à nos pieds l'impatiente ardeur de répandre les bienfaits de l'Évangile, dans nos mains le glaive de l'esprit, dans notre âme le feu brûlant de la charité. Dites-moi si, lorsqu'un soldat a revêtu sa cuirasse, son casque et ses bottines, pris son épée, sa lance, son bouclier, ses javalots, ses flèches et son carquois, lorsque déjà la trompette sonne, appelant tous les hommes hors des murs, lorsque les ennemis se précipitent avec fureur et s'efforcent de renverser la ville de fond en comble, si vous aperceviez ce soldat, au lieu de suivre ses compagnons dans la plaine, entrer dans une maison et venir tout armé s'asseoir auprès d'une femme, est-ce que, si vous le pouviez, vous ne lui passeriez pas le glaive au travers du corps, sans daigner lui dire même une parole? Or si vous éprouvez un tel courroux, de quel œil Dieu verra-t-il un homme se couvrir d'une honte beaucoup plus grande encore? En effet, la conduite est ici d'autant plus honteuse, d'autant plus contraire à la raison, que les combats sont plus rudes, les ennemis plus acharnés, le prix de la lutte plus noble et plus grand: sous tous les rapports, c'est la supériorité de la réalité sur l'ombre. N'affaiblissons donc

pas nos énergies, ne nous énervons pas dans une familiarité délétère. Notre âme s'y pervertit d'une manière aussi rapide que profonde. Peut-être ne le sentons-nous pas, plongés que nous sommes dans l'ivresse de l'amour. Mais qu'importe ? C'est précisément là le comble du malheur, de ne pas comprendre la torpeur qui nous envahit, d'être devenus plus malléables. Représentez-vous un homme qui saisirait un superbe lion, à l'œil terrible et menaçant, le dépouillerait de sa crinière, lui arracherait les dents et les griffes, en ferait un objet de dérision et de pitié, à tel point qu'un enfant pourrait vaincre celui dont le seul aspect fait trembler, dont le rugissement ébranle au loin le désert : c'est ainsi que ces femmes transforment ceux dont elles s'emparent ; le diable en triomphe sans peine ; nous, violents, sans pudeur et sans raison, pleins de colère et d'audace, rampants, abjects, insensibles, cupides, effrontés, frivoles, ils ont, en un mot, fait passer dans leur âme tout ce qu'on peut remarquer chez les femmes de faible et de corrompu.

11. Et dans le fait, il est impossible que, vivant avec une femme dans une telle intimité, sans cesse amolli par une semblable conversation, un homme ne devienne pas charlatan, coureur de places publiques, un être ignoble et dégradé. S'il ouvre la bouche, ce n'est que pour parler des travaux dévolus aux femmes ; il en a l'inconsidération et la loquacité ; s'il fait quelque chose, on sent l'esclave à sa manière d'agir, il se montre entièrement dépourvu de la noblesse et de la liberté chrétienne, incapable de rien accomplir qui soit empreint de quelque rectitude et de quelque grandeur. Impropre aux affaires de la vie privée comme à celles de la vie publique, il l'est encore beaucoup plus aux choses de la vie spirituelle, dont l'élévation réclame des hommes généreux, et que peuvent seulement aborder ceux dont la vertu fait des anges. Les hommes dont nous parlons ne sont pas, du reste, les seuls à subir les effets de cette perversion ; ils corrompent aussi les mœurs de celles qui les ont subjugués. Si, dans leur ardent désir de plaire à leurs compagnes, ils négligent les devoirs de leur saint état, elles-mêmes ne s'écar-

tent pas moins, pour leur être agréables, de la voie qui pourrait seule les conduire au bonheur : funeste échange de sentiments corrompus et de corrupteurs ! Pour eux, elles se parent avec plus de recherche, elles ont une élégance affectée dans la mise et la démarche, elles consacrent tout le jour à des futilités sans excuse.

Voulons-nous les gagner à Dieu, nous y ramener nous-mêmes en y ramenant tous les autres, faisons un généreux effort, rentrons en possession de notre liberté : responsables aujourd'hui de la perte de beaucoup d'âmes, nous aurons alors le mérite de les avoir sauvées ; l'empire que nous exerçons pour notre honte, nous l'exercerons pour notre honneur et notre gloire. Pourquoi cherchez-vous à capter l'estime et l'affection des femmes ? N'est-ce pas une chose souverainement indigne d'un homme spirituel de poursuivre ce misérable triomphe ? Songez d'ailleurs que nous l'obtenons quand nous cessons de l'ambitionner. L'homme a coutume de mépriser ceux qui le recherchent, d'admirer, au contraire, ceux qui ne le flattent pas : et cette disposition se remarque surtout chez la femme. Qu'on lui prodigue les adulations, on lui devient insupportable ; son admiration est pour ceux qui ne cèdent pas à ses exigences et ne flattent pas ses mauvaises passions ; j'en appelle à votre témoignage. Dans l'état présent, vous êtes un objet de moquerie, non-seulement pour les étrangers, mais pour vos compagnes elles-mêmes ; elles vous méprisent au fond du cœur, sinon d'une manière apparente, tout en s'enorgueillissant de la dure tyrannie qu'elles font peser sur vous ; tandis que votre indépendance les jetterait dans l'étonnement et l'enthousiasme. Si vous ne croyez pas à notre assertion, interrogez-les elles-mêmes, demandez-leur quels sont ceux, des esclaves ou des maîtres, des hommes qui subissent tous leurs caprices pour avoir leur amour, ou de ceux qui ne supportent rien et rougiraient d'obéir à leur insolente domination, qui s'emparent le mieux de leur esprit et de leur cœur. Elles vous répondront, si du moins elles sont sincères, que ces derniers seuls ont toute leur sympathie. On n'a pas même besoin de leur réponse : les faits parlent assez par eux-mêmes.

Mais, dans cette cohabitation, c'est le plaisir surtout qu'on se propose : on veut repaître ses yeux de la vue d'une vierge. — Et c'est pour cela précisément, en supposant qu'il en soit ainsi, qu'il fallait éviter de vivre avec elle. Nous vous avons assez démontré que ce n'est pas là un plaisir véritable, que cette simple vue n'est après tout qu'une torture. Préférez donc à cela le calme heureux qui vient de la conscience. Rien ne saurait nous réjouir, en effet, comme le témoignage d'une bonne conscience et les espérances de la vertu. — C'est le repos, me direz-vous encore, que je me propose en cela. — Mais il ne vous a pas été moins démontré que vous obtiendriez plus facilement ce résultat en prenant avec vous un frère. Tel que vous êtes maintenant, vous ne différez en rien d'un esclave, vous cherchiez le repos, et vous avez trouvé la plus pénible de toutes les servitudes. Rompez avec les exigences d'un tel assujettissement, et vous donnerez des ordres, au lieu d'en recevoir. En définitive, si votre genre de vie vous donne la douleur au lieu du plaisir, l'ignominie pour la gloire, l'esclavage pour la liberté, et pour le repos la fatigue; ce à quoi vous devez ajouter l'outrage fait à Dieu, le scandale et la chute de beaucoup d'âmes, un châtement éternel, la perte des plus grands biens; si mes conseils assurent des résultats tout opposés, la véritable gloire, l'honneur, la joie, la confiance, la liberté, le salut des âmes, l'héritage des cieux, l'exemption des peines, pourquoi n'embrasseriez-vous pas ce dernier parti de préférence au premier? Quant à moi, je l'ignore, à moins qu'on n'ait véritablement résolu de se perdre; car enfin, nous n'aurons désormais ni moyen de justification ni motif d'espérance. En dehors même de ces considérations, nous devrions tout supporter pour la gloire de Dieu; mais lorsque, pouvant obtenir les biens présents et les biens à venir, nous sommes une occasion de blasphème et courons à notre perte, qui nous préservera, qui nous délivrera du supplice que nous aurons mérité par une telle conduite? Personne, en vérité.

12. Pesons bien toutes ces choses en nous-mêmes, et sans plus de retard, occupons-nous du salut de nos âmes. S'il nous paraît difficile de

rompre avec une vieille habitude, persuadons-nous bien ceci, que si nous mettons une fois la main à l'œuvre, nous verrons ensuite les difficultés s'évanouir : c'est ainsi que nous triompherons de l'habitude. Si vous commencez par vivre seul dix jours, les vingt jours suivants vous paraîtront moins pénibles, puis le double encore; à mesure que vous avancerez, la peine, d'abord vivement sentie, ira toujours en décroissant, et vous finirez par trouver aisé ce qui vous avait coûté tant de luttés; vous contracterez une habitude différente, et le changement vous sera moins lourd que vous ne l'aviez pensé, allégé qu'il vous sera, non-seulement par l'habitude nouvelle, mais encore par l'espérance du bonheur qui vous est promis. Ces femmes elles-mêmes vous admireront alors davantage; vous serez agréable à Dieu, ce qui vaut infiniment plus; tous les hommes vous applaudiront; vous vivrez enfin d'une vie complètement libre et pleinement satisfaite. Quoi de plus doux que d'échapper aux remords de la conscience, de mettre un terme à ce combat incessant de la passion, de vous tresser à vous-même sans effort la splendide couronne de la chasteté, de lever librement les yeux au ciel, d'invoquer d'une voix et d'une âme pures le Maître de l'univers? Aucun prisonnier, quand il voit tomber ses chaînes et quitte l'ombre humide de son cachot; aucun aveugle même, au moment où il recouvre la vue et jouit de cette douce lumière du jour, ne ressent des transports, un bonheur, une ivresse comme les ressent celui qui sort de cet esclavage. Un tel affranchissement est plus doux en effet que la plus douce lumière; car l'asservissement auquel il succède et dont il brise les liens, pèse sur nous d'un poids plus accablant que les plus épaisses ténèbres.

Mais qu'est-il besoin de poursuivre ce parallèle entre deux genres de vie si différents, dont l'un ne peut engendrer que la honte, la tristesse, la ruine et la corruption, tandis que l'autre produit la noblesse, la joie, tous les avantages désirables, la plus haute vertu? La parole, d'ailleurs, est impuissante à bien exprimer ces différences, l'expérience seule peut nous les révéler. Mettez nos conseils en pratique et vous saurez parfaite-

Rien ne réjouit comme le témoignage d'une bonne conscience.

ment alors de quels maux vous serez délivrés, combien est heureuse la voie où vous marcherez. Vous obéirez ensuite d'autant plus volontiers que vous aurez expérimenté par vous-mêmes l'utilité de nos leçons. Si vous n'avez pas encore la force de les accepter, si vous hésitez à nous croire, consultez ceux qui portèrent un jour ces chaînes, et qui depuis sont revenus à la vraie liberté, vous ne conserverez plus aucun doute. Tant que Salomon fut captivé par l'amour des choses terrestres, il les regarda comme grandes et belles; il y consacra tous ses efforts et toutes ses pensées, élevant des palais magnifiques, augmentant sans cesse ses trésors, s'entourant des plus habiles musiciens, employant au service de sa maison et de sa table les aptitudes variées de tout un peuple de ministres, cherchant le plaisir dans la vue des jardins et dans celle des beautés corporelles, n'oubliant rien, pour ainsi dire, de ce qui pouvait le récréer ou lui procurer une sensation agréable; mais quand il parvint à se dégager un peu de cette obsession, à rentrer en lui-même; quand, du fond de ce ténébreux abîme, il porta ses yeux vers la lumière de la divine philosophie, il poussa ce cri sublime et digne des cieux : « Vanité des vanités, et tout est vanité! »

13. De votre cœur s'échappera cette même parole, ou même une plus sublime encore, sur ce vain plaisir qui vous subjugue, si vous consentez à rompre un instant avec cette funeste habitude. Dans ces anciens temps, Salomon n'était pas tenu de s'élever autant dans l'amour de la sagesse, puisque la loi ne prohibait pas certaines satisfactions, ne condamnait pas toutes les superfluités de la vie; et cependant, malgré cet état de choses, il comprit le peu de valeur, le néant des biens terrestres. Nous sommes appelés, nous, à des vertus beaucoup plus parfaites, nous tendons à de plus hautes cimes, nous avons à livrer de plus nobles combats. Que dis-je? Il nous est ordonné de rivaliser avec les puissances célestes, les pures intelligences, les êtres incorporels. N'est-ce donc pas une chose honteuse et digne du dernier châtement, que nous nous montrions inférieurs à cet homme, que nous ne dédaignons pas, comme lui, les satisfactions

permises, que nous allions même aux plaisirs défendus, sans craindre la justice divine? Nourrir, en effet, dans son âme une affection dépravée, regarder une femme avec passion, se complaire dans sa beauté, se déshonorer soi-même, nuire aux faibles, fournir un aliment aux calomnies des Juifs et des Gentils, une occasion de chute aux étrangers aussi bien qu'à nos frères, les provoquer sans cesse à blasphémer la gloire de Dieu, s'abaisser à des occupations serviles, se jeter dans le tourbillon des affaires du siècle, dépenser au profit du diable la liberté qui nous a été donnée, l'échanger contre le plus dur esclavage, être pour les amis un objet de dérision, de triomphe pour les ennemis, se donner un mauvais renom dans toute l'Église, flétrir l'honneur de la virginité, encourager la corruption par ses exemples, causer bien d'autres maux plus graves encore sur lesquels ni la pensée ni la parole ne doivent s'arrêter, c'est enfreindre les ordres les plus formels, encourir les peines les plus terribles.

Ainsi donc, quand bien même il y aurait là quelque volupté, mettons en balance les risées, la confusion, les soupçons, les reproches, les insultes et les mépris auxquels on s'expose, le ver qui ne meurt pas, les ténèbres extérieures, le feu qui ne s'éteindra jamais, les lamentations, le grincement de dents, les angoisses, les chaînes rivées pour l'éternité, pesons bien toutes ces choses, voyons quel en est le contre-poids, et sortons enfin de cette maladie aussi cruelle que funeste. Nous pourrions espérer alors nous présenter au Christ, en quittant cette terre, avec de resplendissantes couronnes, et lui dire avec une sainte liberté : Pour vous, Seigneur, et pour votre gloire, nous avons rompu les liaisons les plus fortes, triomphé de la volupté, mortifié notre âme, coupé court aux idées comme aux affections les plus anciennes, parce que nous vous avons préféré, vous et votre amour, à toutes les choses du monde.

Nous nous sauverons ainsi nous-mêmes, nous sauverons ces infortunées, nous sauverons ceux qui subissaient le scandale; nous irons dès lors prendre rang parmi les martyrs, et le premier rang. Non, je ne mets pas au-dessus de ceux qui

ont soutenu le grand combat et remporté la grande victoire, dont l'énergie fut supérieure à la douleur, un homme qui, subissant depuis longtemps le joug d'une passion, enlacé dans une vieille et douce habitude, et qui, poussé plus tard par la crainte de Dieu, brise sa chaîne et marche dans la voie des divins commandements. C'est une chose bien difficile, en effet, d'arracher de son cœur une affection, un amour auquel le temps a fait pousser de profondes racines, de retrancher toutes les occasions, quelque nombreuses qu'elles soient, de prendre enfin des ailes pour s'élaner vers les hauteurs des cieux. D'un côté, le combat est plus rapide; de l'autre il est plus long, et par là même, il est plus pénible. Aussi, les couronnes sont-elles égales, par suite de la ressemblance des combats. Si celui qui sépare les choses précieuses des choses communes est comme la bouche même de Dieu, selon la parole d'un prophète, *Jerem.*, xv, 19, quelle récompense ne méritera pas celui qui se met lui-même à l'abri de toute accusation, et qui, de plus, en délivre les autres? Ranimé, soulevé par l'espérance, foulez aux pieds la mauvaise habitude, et, parcourant la vie dans le sens que Dieu vous a tracé, vous puiserez dans la pureté de votre conscience le droit de revoir cette femme dans les cieux et de vivre éternellement avec elle dans le bonheur et la sainteté. Toutes les passions corporelles étant éteintes, la tyrannie de la concupiscence ayant disparu, plus rien ne s'oppose alors à ce que l'homme et la femme demeurent ensemble; les mauvais soupçons ne sauraient avoir accès dans ce royaume dont tous les habitants vivront de la vie des anges, seront assimilés aux puissances intellectuelles, par la grâce et la bonté de N. S. Jésus-Christ, qui possède, avec le Père et le Saint-Esprit, gloire, honneur et souverain pouvoir dans les siècles des siècles. *Amen.*

DES COHABITATIONS SUSPECTES

SECOND DISCOURS.

Les femmes consacrées à Dieu ne doivent pas habiter avec des hommes.

1. Quelle douleur, ô mon âme! Oui, je dois maintenant, à l'exemple du prophète, avec autant de raison que lui, faire entendre cette parole non pas une ou deux fois mais à chaque instant et sans relâche : O mon âme, quelle douleur! Une chose si grande et pleine d'une si sublime philosophie, la virginité, est outragée, le voile qui la séparait du mariage est tombé, des mains impudentes l'ont mis en lambeaux, le Saint des Saints est profané, les choses les plus vénérables et les plus sacrées sont abandonnées à tous les outrages et s'ouvrent à tous les pas : la femme que la chasteté plaçait au plus haut rang est tellement déprimée, gît dans une si profonde humiliation, que c'est désormais la femme mariée qu'on doit proclamer heureuse. Dans tous les temps, la virginité comparée au mariage, s'est élevée plus haut dans l'estime des hommes, a toujours obtenu les premiers honneurs : dans notre siècle, elle n'a pas même pu se maintenir au second rang, elle est reléguée bien au-dessous, elle est descendue jusqu'au dernier; et, ce qu'il y a de plus triste, ce ne sont pas ses ennemis, ses adversaires, qui l'ont ainsi humiliée, mais bien celles-là même qui l'ont embrassée. Les femmes dont les exemples faisaient notre force lorsque, dans nos discours, nous attaquions l'infidélité, ce sont celles-là surtout qui nous ferment aujourd'hui la bouche et nous condamnent à rougir de honte.

Chez les Grecs, on a vu des philosophes, quoique en petit nombre, qui savaient mépriser les richesses et maîtriser la colère, mais la fleur de la virginité n'était rien pour eux, ils ne l'avaient pas comprise; à cet égard, ils nous ont constamment cédé le pas, avouant que la chose était au-dessus de la nature, au-dessus de l'humanité. De là cette admiration si grande que tous les peuples professaient pour nous. En

ce moment, il n'en est plus de même; nous sommes, au contraire, pour eux un objet de dérision et de moquerie. C'est pour cela que le diable s'est déchainé contre les vierges avec tant de fureur : il voyait surgir principalement de ce côté la brillante phalange du Christ; en la couvrant de honte, en la déshonorant il allait droit à son but, qui consiste à faire disparaître du monde le culte de la virginité. La cause de tout le mal, c'est qu'on ne voit plus cette vertu que dans le nom; on la résume tout entière dans un mot, c'est-à-dire dans ce qu'il y a de moins important en elle. Quant à ce qu'il y a de plus essentiel, quant aux choses qui la manifestent le mieux, on les néglige : on ne tient aucun compte des vêtements que la virginité réclame, du silence qu'elle doit pratiquer, de la componction et des autres moyens qui la soutiennent. On se fait un jeu de tout; on rit, on élève la voix sans modération et sans réserve; on recherche le bien-être et le plaisir, on y tient plus que les femmes perdues elles-mêmes; on emploie toutes sortes d'artifices pour attirer les regards; il semble qu'on veuille rivaliser avec ces malheureuses, imiter leurs inventions, leur disputer la palme de l'ignominie ! Comment pourrions-nous, qu'on me le dise, distinguer de cette société, séparer de cette classe d'êtres une vierge dont telle est la conduite, qui tâche, elle aussi, de captiver le cœur des jeunes gens, qui ne montre ni plus de retenue ni plus de modestie, qui présente aux hommes les mêmes poisons, qui dans la même coupe leur présente et leur tend la même cigüe ?

Il est vrai qu'elle n'a pas dit : « Viens, enveloppons-nous du voile de l'amour; » elle n'a pas ajouté sans doute : « J'ai parfumé ma demeure de safran et mon lit de cinnamome. » *Prov.*, VII, 17, 18. Et plutôt à Dieu que ces stratagèmes se bornassent à l'intérieur de sa maison, et ne s'étendissent pas à ses habits, à sa personne ! Ces femmes au moins se tiennent cachées; tandis que vous allez partout semant les pièges, et que vous passez sur les places publiques étendant les ailes de la volupté. Non, vous ne parlez pas, vous ne faites pas entendre les honteuses expressions de la courtisane. Mais si vous ne parlez pas avec la langue, vous parlez par votre

air et vos ajustements; si votre bouche est muette, votre démarche ne l'est pas; si l'on n'entend pas votre voix, on a parfaitement compris vos yeux. — Après avoir entraîné, peut-être vous êtes-vous arrêtée sur la pente de l'abîme. — Vous n'êtes pas néanmoins exempte de péché; c'est une autre espèce de fornication que vous avez commise. Votre corps est resté pur; mais votre âme est flétrie : si vous n'êtes pas matériellement coupable, vous l'êtes par le regard et dans le cœur. Dans quel but, je vous prie de me le dire, attirez-vous les passants, excitez-vous un tel incendie? Vous regarderiez-vous comme exempte de péché, lorsque c'est là votre œuvre? Quoi! cet homme est adultère par votre fait; et vous, l'auteur de tout le mal, vous ne seriez pas adultère! S'il est tombé dans un état de démence, c'est à vous qu'il le doit. Vous poussez les hommes au crime; et vous croiriez pouvoir en éviter le châtement? Non, tout le monde le voit, cela n'est pas possible. Vous avez aiguisé le fer, vous l'avez remis dans la main qui devait frapper une âme malheureuse; comment pourriez-vous échapper à la peine de l'homicide? Quels sont ceux, daignez me le dire encore, que nous haïssons, que nous avons en horreur, qui sont frappés par les législateurs et les juges? Sont-ce les infortunés qui boivent le poison mortel, ou bien ceux qui composent le breuvage et présentent la coupe qui doit donner la mort? Est-ce que nous ne sommes pas émus de compassion pour les victimes et d'une profonde indignation pour les empoisonneurs? Suffirait-il par hasard à ces derniers de dire pour leur justification : Mais je ne me suis pas blessé moi-même, je n'ai fait qu'en perdre un autre? N'est-ce pas précisément pour cela qu'ils subissent une peine plus grave? C'est vous aussi, malheureuse, qui avez préparé la coupe empoisonnée et présenté le fatal breuvage; puis, quand cet homme en a bu, quand il a succombé, vous croyez merveilleusement vous défendre en disant que vous n'avez pas bu vous-même, qu'un autre a simplement reçu la coupe de votre main! Vous subirez un châtement mille fois plus terrible que celui des empoisonneurs ordinaires; car la mort que vous causez est incomparablement plus la-

La parure et les habits précieux ne conviennent pas à une vierge.

mentable. Ce n'est pas le corps seul, c'est l'âme aussi que vous tuez. Ceux-là peuvent être poussés au crime par la frénésie, la colère ou la pauvreté; tandis que vous ne pouvez invoquer aucun de ces prétextes. Ce n'est pas contre des ennemis ni contre des gens qui vous auraient causé quelque préjudice que vous agissez ainsi; vous ne cédez pas non plus à l'indigence. Non, c'est par vaine gloire seulement que vous vous jouez des âmes, vous trouvez votre plaisir dans la mort des autres.

2. Mais je ne sais comment j'ai été entraîné à dire ces choses; il est temps de revenir à mon point de départ. Comme si tout cela ne suffisait pas pour la confusion générale des femmes, elles ont imaginé quelque chose de plus grave encore. Qu'on ne croie pas cependant que j'entends parler de toutes; certes je ne suis pas assez misérable pour tomber dans cette déraison et cette injustice. C'est aux femmes coupables uniquement que s'applique ce que nous avons dit et ce que nous allons dire. Comme si le mal signalé n'était pas assez funeste, voilà des vierges qui prennent dans leur maison des hommes qui ne leur sont rien et les gardent perpétuellement auprès d'elles; c'est comme si elles voulaient bien montrer par là, indépendamment de ce qui précède, qu'elles ont subi la virginité plutôt qu'elles ne l'ont embrassée, qu'on la leur a imposée de force; qu'elles cherchent une compensation à cette violence, un adoucissement à cette nécessité. Et quoi! quand de tels exemples sont donnés, ne dit-on pas des choses pires, et cela parmi les amis et les familiers? Doit-on tolérer que ces femmes vivent et respirent l'air que nous respirons? Ne devrait-on pas leur déchirer les entrailles, ou les enterrer vivantes avec leurs complices? Voilà ce que tout le monde dit, et l'on dit bien autre chose. Souvent, d'ailleurs, chaque jour en quelque sorte, les sages-femmes pénètrent dans les demeures des vierges, comme dans les maisons des gens mariés. Ce n'est pas précisément pour y remplir leur ministère, bien que cela soit quelquefois arrivé; mais pour les examiner comme des servantes qu'on achète afin de savoir quelles sont celles qui ont perdu et celles qui ont conservé leur intégrité. L'une se

soumet aisément à cette épreuve; une autre n'y consent pas, et se retire par là même couverte de confusion, alors même qu'elle n'est pas coupable: le résultat de ce honteux examen est défavorable à l'une, avantageux à l'autre; mais la honte est à peu près la même, puisque les mœurs ne suffisent pas à prouver l'innocence et qu'il a fallu l'établir par un témoignage extérieur.

De quelles larmes, de quelles morts, tout cela n'est-il pas digne? Quel est l'homme assez dur, assez dénué de sentiment, pour ne pas éprouver dans son âme la sainte colère et la douleur de Phinées? Si de son temps il eût été témoin de cette ignominie, certes il n'aurait pas épargné les coupables, il les aurait traités comme il traita la femme madianite. Pour nous qui n'avons pas le droit de saisir le glaive et de transpercer ceux qui donnent de tels exemples, nos sentiments sont bien ceux de ce saint, mais nos actions diffèrent des siennes: c'est par les gémissements et les pleurs que notre douleur éclate.

Venez donc, pleurez et gémissiez avec moi, vous toutes qui vous êtes abstenues de ce honteux désordre; car les infortunées qui en sont les victimes, en sont peut-être venues au point de ne plus même sentir leur mal. Mais vous qui vous êtes réellement consacrées à la vie virginale, vous qui êtes restées dignes de l'amour du céleste Epoux, vous qui portez à la main des lampes toujours brillantes, vous que la virginité couronne d'une manière beaucoup plus glorieuse que ne le ferait le diadème royal, mêlez vos larmes aux nôtres, laissez déborder l'amertume de votre cœur; c'est encore là un remède pour ceux qui souffrent d'une maladie incurable, une consolation pour ceux qui déplorent leur état. Votre divin Epoux vous en a donné l'exemple. Voyant que Jérusalem approchait de la dernière catastrophe, à tel point qu'elle ne pouvait pas revenir de son infirmité, il répandit des larmes. *Luc*, xix, 41. A l'égard de Béthsaïde, il n'emploie ni les exhortations ni les miracles; il se borne à répéter cette parole, inspirée par la pitié beaucoup plus que par l'indignation: Malheur! le cri que nous poussons nous-même, à la vue de quelqu'un qui rend le dernier soupir. Marchant sur les traces du Maître, le bienheureux Paul ne cessa

pas, durant tout le cours de sa vie, de verser des larmes amères sur ceux qui étaient tombés, demeureraient lâchement à terre et refusaient de se relever; sa douleur s'exhale par cette énergique détermination dont il fait part aux Romains : « Je suis dans une grande tristesse, la douleur assiégé continuellement mon cœur. J'aurais désiré être moi-même anathème et séparé du Christ, pour le salut de mes frères, de ceux qui me sont unis selon la chair, des Israélites. » *Rom.*, ix, 2-4. Voyez-vous la force de ces expressions, comprenez-vous l'intime anxiété qu'elles révèlent? Le même apôtre est tellement ému de compassion pour les fidèles qui chancellent dans la voie, qui succombent aux passions, que lui-même est tourmenté de leurs maux. « Qui est infirme, dit-il, sans que je le sois avec lui? Qui est scandalisé, sans que je brûle? » II *Corinth.*, xi, 29. Au lieu de dire : je suis affligé, il dit : je brûle; c'est par l'image du feu qu'il croit pouvoir uniquement rendre l'excès de sa douleur.

Imitons donc nous-mêmes notre souverain Seigneur et son fidèle disciple. De tels gémisséments nous mériteront une précieuse récompense; mais ceux-là n'échapperont pas à la justice divine, qui voient d'un œil indifférent la perte de leurs frères. La première vérité nous est montrée dans Ezéchiel, cet homme si patient et si courageux; et la seconde dans le bienheureux Michée. D'après le témoignage de celui-là, lorsque les Juifs étaient tombés dans le dernier abîme du mal et se déshonoraient par le culte même des idoles, Dieu voulut manifester sa puissance en faveur des hommes qui pleuraient et gémissaient à la vue de tant de désordres. *Ezech.*, ix, 4. Il ne suffit pas, en effet, de pleurer, il faut encore gémir. Quoique les hommes dont il est ici parlé n'eussent rien dit ni rien fait pour ramener les prévaricateurs dans la voie droite, ce leur fut un si grand mérite d'avoir donné des larmes à tous ces malheurs, que la divine miséricorde se plût à les récompenser, non-seulement par la sécurité, mais encore par la gloire. Aux accusations que Michée dirige contre son peuple, sur l'usage immodéré des mets délicats, des vins et des parfums, il en ajoute une autre, sur le défaut de pitié; et voici

comment il s'exprime : « Ils ne s'appitoyaient pas sur les blessures de Joseph. » Voici comment il parle encore aux habitants de la ville d'Enan, en leur adressant le même reproche : « Ils ne sont pas sortis pour aller pleurer dans la maison de leur voisin. » *Mich.*, i, 11. Si Dieu s'irrite là contre celui qui ne compatit pas au malheur du coupable châtié, comment serait-il digne de pardon celui qui voit sans douleur son frère tomber dans le péché? Et ne soyez pas étonnés de cette obligation où nous sommes de compatir à la douleur de ceux qui sont punis, bien que la punition vienne de Dieu; car ce n'est pas volontiers, c'est à contre-cœur que Dieu punit les hommes. « Ce n'est pas de ma volonté, dit-il lui-même, que je veux la mort du pécheur. » *Ezech.*, xviii, 23. Si le suprême vengeur répugne à la vengeance, combien plus ne devons-nous pas avoir compassion de ceux qui en sont l'objet? Peut-être sera-ce un moyen de les arracher à leur état, de les ramener au bien. Ils ont péri sans doute; mais employons le dernier remède qui nous reste : donnons-leur des larmes et des soupirs, non en public, avec une troupe de pleureuses, mais en particulier, seuls avec nous-même, hors de tous les regards.

Si vous le voulez, je commencerai pour vous ce chant lugubre; je ne rougis pas de suivre en cela l'exemple de Jérémie, d'Isaïe, de Paul et surtout du divin Maître. Commençons donc par où le Christ commença lui-même, et disons : Malheur à toi, âme chrétienne, appelée à de si hautes destinées par la miséricorde et la bonté de Dieu, tombée si bas par ta propre faute! Malheur à toi! Il te voulait pour son épouse; et, te dérobant à cet honneur, tu te jettes toi-même sous l'esclavage du démon, dans les feux de l'enfer, où te sont réservés des supplices intolérables, les pleurs, les grincements de dents; pas un ami qui vous console, pas une main qui vous soit tendue; partout les ténèbres, les angoisses, les terreurs, des maux sans adoucissement et sans terme. Voilà quels seront pour toi les fruits amers du monde; était-ce la peine de préférer la terre au ciel, d'être sourde à la voix de l'Époux qui nous conjure sans cesse de n'avoir rien de commun avec le siècle présent? Qui pourra plus

tard te secourir dans ta misère? Verrais-tu Noé lui-même, ce juste qui sauva, dans le désastre de l'univers, sa famille tout entière; verrais-tu Job, Daniel, Moïse et Samuel avec eux, le patriarche Abraham à leur tête, se lever en face du divin courroux; aucun ne pourra te défendre; serais-tu de leur famille, leur fille, leur sœur; aurais-tu recours à toutes les supplications; comme le mauvais riche, tu n'obtiendras rien de tous ces efforts. Comment es-tu tombée du ciel, toi qui n'étais pas lucifer, toi qui ne brillais pas avec l'aurore et qui cependant aurais pu vaincre l'éclat des rayons du soleil? Te voilà maintenant assise dans l'abandon. Les lamentations prononcées jadis sur la ville captive, nous pouvons sans erreur les transporter à cette âme, plongée qu'elle est dans une captivité plus profonde encore.

3. Assez de lamentations, toutefois, assez pour cet écrit, pour un si court opuscule; si nous voulions d'ailleurs égaler par nos lamentations les malheurs de cette âme, nous n'aurions jamais assez de temps. Que déplorer en premier lieu? Sera-ce le saint et vénérable nom de Dieu blasphémé au milieu des nations, et sa gloire profanée? Sera-ce qu'une chose aussi respectable, aussi grande que la virginité soit livrée à la critique des hommes? que tant d'âmes se perdent scandalisées par vous? que la partie saine de votre chœur virginal soit elle-même flétrie par votre déshonneur? ou bien que par votre obstination vous allumiez des flammes éternelles pour vous et ceux qui habitent avec vous? — Mais, comment cela pourrait-il être, me direz-vous, quand nous pouvons donner des preuves évidentes de notre intégrité? — De telles preuves ne sont pas admises maintenant, elles le seront au dernier jour. La science humaine peut reconnaître et constater le fait matériel; mais a-t-on évité les attouchements déshonnêtes; la fornication des regards, l'adultère des caresses, c'est ce que révélera ce grand jour, alors que la vivante parole de Dieu, qui est présente à tout, mettra à nu, placera sous les yeux de l'univers les plus secrètes pensées de l'homme et ses actions les plus cachées: nous verrons, à cette pure lumière, si votre corps est demeuré véritablement intact, si votre vertu n'a pas subi d'atteinte.

Mais laissons de côté ces détails, n'insistons pas là-dessus davantage; supposons même qu'échappant à tous les pièges vous soyez complètement à l'abri de toute altération et de toute souillure, que la vierge demeure vierge; mais qu'est-ce que cela fait à ce que nous venons de dire? Le plus grand de tous les malheurs, le plus intarissable sujet de larmes, c'est que cette femme ait supporté toutes les peines pour conserver son corps intact, qu'elle ait accompli tous les labeurs, essuyé toutes les fatigues de la vertu, pour arriver en définitive à faire blasphémer le nom du Christ: elle a fidèlement gardé son propre corps, elle n'a rien épargné dans ce but; mais elle s'est montrée sans ménagement pour la gloire divine, elle a refusé de s'imposer la moindre gêne pour que cette gloire ne fût pas ternie. Et plutôt à Dieu qu'elle n'eût pas tant pratiqué d'œuvres et soutenu de labeurs, puisque tel devait en être le résultat! — Comment suis-je coupable de cela? me répondra-t-elle. — Parce que vous tenez renfermés dans votre maison des hommes qui sont constamment à vos côtés. Si tels étaient vos goûts, s'il vous fallait la société habituelle d'un homme, ce n'est pas la virginité que vous deviez embrasser, mais bien le mariage; mieux eût valu entrer franchement dans ce dernier état que de frauder avec le premier. L'un n'est ni condamné par Dieu, ni blâmé par les hommes; c'est une chose digne d'honneur, qui ne blesse personne, qui ne choque personne; l'autre, cette virginité qui réclame la société des hommes, est de la part de tous l'objet de plus fortes accusations que la fornication elle-même. Une telle virginité perd son rang et tombe plus bas que le désordre réel, dans l'abîme de la dégradation. Comment souffrir qu'on mette au nombre des vierges une femme qui n'a plus aucun souci des choses du Seigneur, ou bien au nombre des personnes mariées celle qui ne cesse de provoquer l'adultère? La femme mariée ne cherche plus qu'à plaire à un homme; tandis que vous recherchez l'estime et l'affection de plusieurs, sans qu'il y ait entre vous le lien du mariage, quand vous ne pouvez nouer avec eux que des relations condamnées et repoussées par tout le monde. Je crains donc que, déchus de l'un et l'autre rang,

vous ne soyez rejetée dans celui des femmes déshonnêtes. Si quelqu'un voulait juger de la chose par le nom qui vous est donné, nous n'aurions rien à lui répondre. En effet, quand on se réunit sur l'Agora, ou quand le discours s'engage là-dessus dans l'intérieur de vos maisons, quand on parle de cette union sans but et sans excuse, si l'on veut désigner les personnes par les dénominations usitées, évidemment on ne peut pas vous appeler la mère de cet homme, ni sa sœur, puisqu'il vous est étranger, ni sa femme, puisqu'il n'y a pas entre vous de contrat; il n'est aucun rapport connu dans la société, permis ou toléré par la loi, qui puisse vous fournir un nom : aussi vous en a-t-on donné un qui n'exprime que le mépris et la honte. Certes, je ne consentirai jamais à le prononcer; il m'inspire le dégoût et l'horreur, celui même de cohabitation me répugne.

Peut-être insisterez-vous en me disant que vous n'avez jamais été mère. — Quoi de plus ignominieux qu'une telle défense? Quoi de plus misérable que de vouloir établir sa virginité par des preuves que beaucoup de femmes perdues peuvent invoquer en leur faveur? — Mais ces femmes, osez-vous encore ajouter, trahissent leur libertinage par d'autres signes. — Et quels sont ces signes, dites moi? — Les vêtements, les regards, la démarche, les hommes qu'elles subjuguent? — A merveille? vous venez de faire le portrait d'une courtisane. Prenez garde, toutefois, qu'en retraçant cette image, vous n'ayez pris le modèle ailleurs, c'est-à-dire en vous-même. Est-ce que vous ne cherchez pas, vous aussi, à vous faire aimer des hommes, à les prendre dans les mêmes filets. Il est vrai que vous ne les attirez pas quand ils passent devant votre porte, mais vous les tenez renfermés chez vous, ce qui est bien plus grave; et cela, pas pour d'autre motif que pour votre plaisir réciproque, plaisir absurde et faux. Je ne prétends pas que vous tombiez dans le dernier crime; mais cette abstention même ne vous sert en quelque sorte de rien, puisque vous commettez le mal par les yeux. Si cela n'était pas, si vous ne commettiez pas cette espèce d'adultère, garderiez-vous cet homme dans votre maison? Quelle raison admissible et

légitime donnez-vous de cette cohabitation? Le mariage, répondra la femme mariée; la passion, avouera la femme perdue; et vous, vierge, quelle est encore une fois la raison que vous mettrez en avant? Dites-en une qui soit honorable et juste.

4. Pourquoi ces questions importunes, me dira-t-on, lorsqu'il n'existe entre nous aucun rapport qui puisse alarmer la pudeur? Pourquoi nous comparer aux autres femmes? — Ces rapports n'existeraient que trop, à en croire l'opinion commune. — Que nous importent ces bruits? Tant pis pour ceux qui les propagent! C'est sur leur tête qu'en tombera la responsabilité. — Nous examinerons plus tard si cette responsabilité doit retomber, en effet, uniquement sur leur tête; mais déjà nous avons clairement démontré dans la première partie de ce discours, qu'on se rend passible de la peine, non-seulement en parlant mal du prochain, mais encore en fournissant des motifs de mal parler; et nous reviendrons sur cette vérité pour la démontrer avec encore plus d'évidence.

Si je vous demandais la cause de cette cohabitation, pourriez-vous m'en donner une? — Je suis faible, me répondrez-vous, je ne suis qu'une femme; j'ai besoin de protection et d'appui. — Quand nous adressons la même question aux hommes qui tombent dans le même travers, savez-vous ce qu'ils nous répondent? Qu'ils ont besoin de vous pour les servir. Eh quoi, vous avez du surabondant, vous pouvez venir en aide aux hommes; et vous ne sauriez vous secourir entre femmes, et vous avez besoin de recourir à des services étrangers! Certes, l'intérêt aussi bien que la décence veut que les hommes habitent avec les hommes, et les femmes avec les femmes. S'il est vrai que vos services sont plus utiles aux hommes, comment ne le seraient-ils pas également et mieux encore aux femmes. Quel est le bien, dites-le moi, quel est l'avantage si précieux que vous procure la société de l'homme? Quels services vous rendra-t-il, que vous ne puissiez espérer d'une femme? Se livrera-t-il mieux qu'elle aux travaux de l'intérieur, à faire de la toile ou de la tapisserie? N'est-ce pas le contraire qui a lieu? Le voudrait-il, il ne saurait pas tra-

vailler de la sorte, à moins qu'il ne l'ait appris de vous; car c'est là le travail des femmes seules. Voudriez-vous l'employer à laver les habits, à allumer le feu, à préparer la nourriture? Assurément non, vous n'ignorez pas que cela rentre plus essentiellement encore dans les attributions de la femme. En quoi donc cet homme-là peut-il vous être utile, dites-le moi de grâce? Est-ce pour les occasions où il est nécessaire de vendre ou d'acheter? Mais la femme n'est pas moins habile à cela que l'homme: voyez plutôt ce qui se passe sur la place publique; veut-on acheter des habits, c'est aux femmes que tout le monde s'adresse.

S'il est vrai, comme on ne saurait le révoquer en doute, que des vierges ne pourraient sans déshonneur fréquenter la place publique pour ces sortes de trafics, n'est-ce pas un déshonneur beaucoup plus grand pour elles d'appeler et de garder un homme dans leur maison. D'ailleurs, l'une de ces choses est plus facile à éviter que l'autre. Ne serait-il pas plus naturel de confier le tout à de jeunes filles chargées de vous servir, ou bien à des femmes âgées, mais encore capables? Non, il est évident qu'on a recours à des prétextes, à des subterfuges, et qu'on veut jeter un voile sur ses infirmités.

Quel voile, et quelles infirmités? me demandera-t-on peut-être. Si je voulais entrer dans le mariage, si mes goûts me portaient vers ce genre de vie, qui m'en empêcherait? N'aurais-je pas la liberté de faire ce qui n'implique aucune offense envers Dieu, aucun blâme de la part des hommes? — C'est ce que j'ai moi-même dit, vous répondrai-je; ce sont là mes paroles, plutôt que les vôtres. Voilà bien le langage qu'il fallait tenir, si vous vouliez habiter sans déshonneur avec un homme; mais si vous n'osez pas avouer celui que vous retenez maintenant auprès de vous, hâtez-vous de le renvoyer: pas d'autre moyen de mettre un terme à votre honte. Encore une fois, les paroles que vous redisiez tout à l'heure vous sont inspirées par ceux qui gémissent sur la dégradation où vous êtes tombée. En admettant même la grandeur des services qu'un homme peut vous rendre, il ne fallait pas les accepter à ce prix; car lorsqu'il y va de la gloire de Dieu, pas de prétexte assez plausible, pas de

motif assez puissant pour courir le danger de fouler aux pieds cette gloire. Eût-il fallu mourir cent fois le jour pour éviter un tel mal, certes, c'est avec bonheur que vous auriez dû vous y résigner; à plus forte raison deviez-vous mépriser pour cela les intérêts de votre repos et les usages du monde.

Écoutez à quel point, avec quelle vivacité, Paul redoutait le mal dont je parle: « Il m'est bon de mourir, plutôt que de voir quelqu'un m'enlever ma gloire. » I *Corinth.*, ix, 15. Voilà donc un homme qui pour sa gloire sacrifie sa vie; et nous, pour empêcher le scandale, nous ne voulons pas même souffrir une légère incommodité. Comment pourrions-nous jamais sauver notre âme? Car enfin, se priver d'une gloire ou bien s'exposer à une accusation ne sont pas deux choses égales, qui soient même très-rapprochées l'une de l'autre. L'Apôtre aurait pu ne pas porter la délicatesse aussi loin sans se rendre coupable envers Dieu; Dieu lui-même avait permis de vivre de l'Évangile. Et cependant il aime mieux mourir que de ternir son œuvre; et nous, substituant partout le trouble à l'ordre, bien que nous sachions quels terribles châtimens nous aurons à subir, nous n'avons pas le courage de rompre avec une habitude insipide autant que dangereuse! Quel pardon pouvons-nous espérer? Oui, quand bien même il serait vrai que le ministère d'un homme vous fût extrêmement avantageux, en voyant qu'il en résulterait un tel outrage envers la gloire divine, vous eussiez dû préférer la mort à cette satisfaction. Mais si vous songez qu'une femme eût pu vous servir avec moins d'inconvénients et plus d'avantages, pensez-vous que votre mollesse vous laisse aucun droit à l'indulgence? Comment pouvez-vous ainsi ternir votre réputation tout en compromettant votre salut?

Répondez encore à ceci: pendant que cet homme s'emploie à vous servir, n'aurez-vous à votre tour aucun service à lui rendre? Cela n'est que trop évident. Combien n'eût-il pas mieux valu n'avoir pas recours à ces mutuels services? Le temps et les soins que vous mettez à lui procurer un repos agréable, vous les eussiez mieux employés à vous occuper de vous-même, au lieu

de continuer à perdre péniblement votre réputation déjà si compromise.

Mais vous n'avez, prétendez-vous, aucun service à lui rendre. — Il aura donc en tout à se servir lui-même; il fera son lit, allumera son feu, préparera ses aliments; pas un détail de même nature qui lui soit épargné. Vous ne trouveriez pas un domestique à ces conditions, pour qui le maître ne ferait absolument rien. — Celui-ci néanmoins, me direz-vous encore, supporte tout, poussé par la crainte de Dieu et par l'espoir de la récompense promise à ce ministère; et sa soumission lui méritera une grâce d'autant plus grande qu'il ne lui sera revenu de notre part aucun avantage. — A quel moyen recourir pour fermer la bouche à l'impudence? Si la piété de cet homme est aussi grande que vous l'attestez, s'il redoute et vénère les divins préceptes, au point de s'abaisser au-dessous des plus vils esclaves, s'il fait tout pour vous sans que vous fassiez rien pour lui, fallait-il du moins qu'il mît au-dessus de tout l'honneur et la gloire de Dieu. Est-ce le fait d'une même âme de montrer simultanément tant de soumission et tant de mépris pour les commandements du Seigneur, de trembler devant le Législateur suprême et de ne tenir aucun compte de ses lois ni des outrages faits à la majesté sainte? Sans doute, vivre hors des atteintes de la volupté, ne jamais sacrifier aux faiblesses humaines, se mortifier, se soumettre à toutes les humiliations, faire de son travail le repos des autres, c'est d'une haute philosophie, d'une âme vraiment sublime; mais éviter que Dieu soit offensé, qu'on méconnaisse sa gloire, qu'on blasphème son nom, c'est ce que beaucoup ont fait avec sagesse, sans être des hommes supérieurs.

S'il fallait en croire ces complaisants, leur conduite serait dictée par le divin amour et le goût de la vie contemplative, ce qui demande une âme grande et jeune par ses nobles ardeurs; mais comment admettrons-nous une telle inspiration quand vous ne savez pas vous imposer un effort bien moindre, pratiquer un bien plus commun? Vous ne voulez pas vous abstenir d'une chose qui provoque l'offense de Dieu, vous perdez votre corps et toutes vos espérances

pour une personne qui ne se rend pas elle-même agréable au Seigneur; et vous prétendez nous persuader ainsi la pureté de vos intentions? Mais comment suis-je passé de ces vierges imprudentes aux hommes qu'elles retiennent dans leurs maisons? C'est à elles que je dois revenir.

5. Comment donc parviendrons-nous à convaincre les personnes qui formulent de pareilles accusations et de pareils raisonnements? — Et laissez-les dans les idées où elles sont, me répondrez-vous. — Mais serait-ce une conduite digne d'une âme religieuse? Nous avons assurément le droit de mépriser les médisances lorsque nous n'en fournissons pas le sujet; et même ce droit nous est-il refusé lorsqu'il dépend de nous d'en arrêter le cours; mais quand nous sommes le principe de tout le mal, c'est contre notre tête que se tourne l'incendie. « En péchant de la sorte contre vos frères, disait l'Apôtre, et en blessant leur conscience faible, vous péchez contre le Christ. » *I Corinth.*, VIII, 12. Il savait, et il savait à n'en pas douter, que la faiblesse de ceux que nous blessons, loin d'être pour nous une excuse, est plutôt le motif principal de notre condamnation. Plus nous travaillerons à nous purifier du crime dont on nous charge, plus ces ménagements que nous aurons pour la faiblesse de nos frères, feront ressortir notre justice. Et je ne prétends pas, remarquez le bien, que dans ce cas-ci, ils n'aient aucun sujet d'être blessés; mais supposons qu'ils se scandalisent à tort; même alors nous ne devrions pas les traiter avec dédain. C'est Paul qui nous l'apprend dans ces mots de l'Épître aux Romains: « N'allez pas pour quelques aliments détruire l'œuvre de Dieu. » *Roman.*, XIV, 20. Quoique les fidèles dont il parle se scandalisassent sans motif, il blâme non les derniers, mais les auteurs du scandale. Je vous répète encore ce que je vous ai déjà dit: Toutes les fois qu'il s'agit d'un bien considérable et auprès duquel le mal prévu est peu de chose, il faut n'attacher aucune importance au scandale causé. Mais si pour tout résultat, vous n'aboutissez qu'à faire tomber les faibles, cela fût-il mille fois la conséquence de leurs idées étroites, vous devez avoir pour eux

Celui qui est pour les autres un sujet de scandale pèche, lors même qu'il ne commet pas le mal.

des ménagements; car Dieu menace de ses châtimens quiconque cause directement ou indirectement la chute de ses frères. D'ailleurs, scandaliser son prochain, sans avoir en vue aucun avantage, c'est un acte de la dernière perversité. Quelqu'un des nôtres a-t-il le caractère aigri par de longues souffrances, nous refusons l'entrée de sa maison à ceux qui le tourmentent hors de saison, sans rechercher ni s'ils ont raison, ni s'ils n'ont pas raison d'agir de la sorte, sans admettre de leur part une seule excuse; tandis que, animés envers le patient, à cause de sa faiblesse, de la plus large indulgence, nous le considérons avec compassion alors même qu'il s'emporterait contre toute justice. Si nous usons d'une telle sollicitude même envers nos serviteurs et nos esclaves, et si plus d'une fois nous châtions celui de nos enfans qui aura transgressé cette défense, à plus forte raison Dieu dans sa bonté, sa clémence et son équité, se conduira-t-il de la même manière.

Que représenterez-vous donc? la faiblesse de celui qui est scandalisé? Et voilà pourquoi il faut le ménager, et non pas lui nuire. Les blessures? guérissons-les et ne le torturons pas. Les soupçons insensés et pervers? ôtons-lui tout sujet de les concevoir, au lieu de les confirmer; vous péchez contre le Christ en soulevant de semblables difficultés. N'entendez-vous pas dans l'Ancien Testament Moïse répéter sans relâche que Dieu est un Dieu jaloux? *Exod.*, xx, 5. N'entendez-vous pas le Seigneur lui-même dire: « J'ai été jaloux de Jérusalem? » *Zach.*, i, 14. Et Paul dans le Nouveau Testament ne s'écriait-il pas: « J'ai pour vous la jalousie même de Dieu. » *II Corinth.*, xx, 2. Cette considération, à défaut d'autres raisons, ne devrait-elle pas nous suffire pour ne pas compromettre le salut d'une âme, quand même elle ne serait pas des plus faibles et des plus languissantes? Il y a dans cette considération quelque chose de terrible, mais elle est à un certain point de vue plus consolante encore. Comme il ne saurait y avoir de jalousie que là où règne un amour ardent, le langage de l'Écriture est une preuve de la charité brûlante et de la tendresse extrême de notre Dieu. A la vérité

le Seigneur ne connaît pas la jalousie en tant que passion: c'est uniquement pour exprimer son ineffable tendresse qu'il a employé ce mot à plusieurs reprises. Eh bien nous qui nous laissons aller avec une incomparable folie à tous les sentimens humains, nous répondons à cet ardent amour d'un Dieu par des outrages, tandis que nous sommes tout attention pour des personnes incapables de nous être utiles en aucune manière. Car enfin, malheureuse, quels avantages si considérables retirez-vous de cette froide cohabitation? De quels trésors ne vous prive-t-elle pas? Réfléchissez-y un instant: elle vous précipite des cieux, vous interdit l'accès de la chambre nuptiale, vous sépare du céleste Epoux, vous prépare des châtimens éternels, des tortures qui n'auront pas de fin. Quand même celui qui habite auprès de vous, vous donnerait en échange de ces biens des monceaux d'or; quand même il vous servirait avec plus de soumission que des esclaves achetés à prix d'argent; quand même il vous environnerait de plus d'honneur et de plus de tranquillité qu'une reine; ne devriez-vous pas voir en lui un corrupteur, un ennemi, un homme qui vous enlève beaucoup plus qu'il ne vous donne, et ne vous faudrait-il pas le haïr et le dédaigner en conséquence? Vous avez à vous occuper des biens du ciel, du royaume du ciel, de l'éternelle vie, d'une gloire impérissable; et vous songez aux choses de la terre, et vous traitez comme un maître celui qui peut vous être en ces choses de quelque utilité, et vous n'en rougissez pas, et vous ne demandez pas à la terre de vous engloutir, et de vous arracher de ce monde!

Mais vous me représentez la faiblesse où la nature réduit la femme; les services que rend un homme dans une maison, la tranquillité qui y règne. Ces vains prétextes et autres que vous forgez et que vous rassemblez, ne tromperont pas quiconque possède encore du sens. Il n'y a pas, non, il ne saurait y avoir de tranquillité qui exige des moyens aussi inconvenants. La femme, dès qu'elle le voudra, suffira non-seulement à la direction de ses propres affaires, mais encore des affaires de plusieurs autres. De même que l'homme a obtenu tout

d'abord le gouvernement des choses publiques en partage, de même la femme a été investie à l'origine du soin et de la surveillance des affaires domestiques. Donc, ce n'est pas pour assurer votre tranquillité que vous attirez des hommes chez vous. — Et pourquoi donc ? serait-ce pour nous livrer à l'impudicité et à la débauche ? — Loin de moi la pensée de tenir un pareil langage ; au contraire, je ne cesse de blâmer formellement ceux qui le tiennent. Que ne m'est-il aussi facile de les persuader ! — Quel est donc, reprenez-vous, le motif qui nous maintient dans cette voie ? — L'amour de la vaine gloire. Si les hommes obéissent en ceci à la séduction misérable d'une froide volupté, pour les femmes c'est le désir de la considération qui les détermine à ce rapprochement. La vaine gloire fascine l'humanité tout entière ; mais elle fascine encore plus particulièrement les femmes. Et comme elles ne sauraient invoquer les exigences de la tranquillité, nous venons de le démontrer, et qu'elles n'ont avec leurs compagnons de logis aucun rapport illégitime, cette dernière explication est évidemment la seule plausible.

6. Puisque nous avons trouvé la racine du mal, laissons de côté le langage de l'accusation pour prendre celui de la persuasion et du conseil. De même que les hommes qui habitent avec des vierges, tout en paraissant goûter quelques jouissances, n'en éprouvent cependant que plus de tortures, car il ne saurait y avoir de pure et de solide jouissance sans une séparation complète, ainsi en est-il pour ces vierges elles-mêmes. Il semble, et elles s'imaginent, qu'il résulte de cet état de choses un certain éclat et une certaine gloire. Or pourtant, à y bien regarder, il n'offre que du ridicule, de la honte, de l'opprobre et le comble de l'ignominie. J'en ai déjà dit quelque chose au commencement, et encore maintenant y reviendrai-je. Eh bien, soit : celui avec lequel vous habitez sera, si vous le voulez, non pas un homme obscur et méprisable, mais un personnage des plus considérés dans l'Église ; son éloquence, l'illustration de sa race, sa piété lui gagneront l'admiration générale ; aucun titre de gloire ne lui fera défaut : même dans ces conditions, il ne réussirait pas à faire rejaillir sur

vous sa considération et sa gloire. Pour qu'une affection nous honore, il faut veiller scrupuleusement avant toutes choses sur la gloire de celui qui est l'objet de cette affection. L'obscurcir, c'est obscurcir avant tout notre propre gloire. De même que, la source corrompue, les ruisseaux auxquels elle donne naissance le sont également ; de même que, les fruits d'un arbre dont la racine est gâtée le seront encore davantage ; de même dans le cas présent si le personnage duquel une vierge attend une certaine considération, devient un objet de risée par sa cohabitation avec elle, celle-ci souffrira comme lui et beaucoup plus que lui des railleries du public. Si précédemment elle jouissait en général d'une excellente réputation, dès l'instant où l'étranger a passé le seuil de sa maison, sa bonne renommée en a été bannie, bien loin de revêtir un caractère plus honorable ; et pour l'homme lui-même, s'il se trouve dans le même cas, il subira le même sort. Par conséquent, cette communauté de demeure n'ajoute pas à la pureté de votre réputation ; au contraire, elle vous ravit celle que vous aviez, et elle vous gratifie en outre tous les deux d'une réputation mauvaise que vous n'aviez pas. Nous pouvons bien rappeler en ce moment les paroles qu'adressait aux Juifs le Prophète : « Est-ce que l'Éthiopien changera la couleur de sa peau, et le léopard les taches de sa robe ? » *Jerem.*, XIII, 23. Alors seulement les personnes qui cohabitent dans ces conditions effaceront la tache qui ternit leur renommée ; semblable au fer rougi, elle y laisse une profonde empreinte, et elle obscurcit toutes leurs vertus.

Peut-être voit-on de la gloire à commander à des hommes. Mais n'est-ce pas une chose souverainement ridicule, et dont les courtisanes sont les seules à se targuer ? Non, des femmes libres et sages ne se complairaient pas en ce pouvoir méprisable ; d'autant moins qu'il en résulte une nouvelle ignominie ; car plus elles exercent sur les hommes de domination et plus cette domination est tyrannique, plus grande est la honte dont elles se couvrent avec leurs esclaves. Ce n'est pas la femme qui réduit en servitude les hommes, mais celle qui les respecte, que tout le monde estime et honore. Que si nos paroles

paraissent inacceptables aux femmes, la loi de Dieu leur fermera la bouche par ces mots : « Tu seras sous la puissance de ton mari, et il sera ton maître. — Car l'homme est le chef de la femme. » *Genes.*, III, 16; I *Corinth.*, XL, 3. On trouverait cette même vérité énoncée en une foule d'autres passages, et on en reconnaîtrait également la céleste origine. Mais quoi de plus hideux que ce renversement complet en vertu duquel la tête est en bas et le reste du corps en haut? Que si on rougit dans le mariage d'un pareil ordre de choses, on en devrait bien plus rougir dans cette communauté de vie qui a pour conséquence, indépendamment de la transgression d'une loi divine, de ternir la réputation des personnes réunies. Si la cohabitation par elle-même est honteuse, à plus forte raison le sera-t-elle là où la femme traite l'homme en esclave. La domination ne donne pas toujours droit à la louange : on peut, sans l'exercer, mériter des louanges, comme en l'exerçant ne mériter qu'ignominie. C'est pourquoi, si vous êtes jalouse de l'admiration des hommes, qu'il n'y ait rien de commun entre eux et vous : renoncez à les fréquenter, à les voir, et à partager avec eux la même demeure. Alors les femmes seront dans la surprise, et les hommes dans l'admiration, soit à cause de votre profession de virginité, soit à cause de votre constance à ne pas vous éloigner de votre Époux; alors non-seulement vos frères, mais encore les Juifs et les Grecs, tous les hommes sans exception applaudiront à votre conduite. Aussi, à désirer la gloire avec ardeur, il vous faut entrer dans cette dernière voie et non dans la voie opposée. Alors on ne dira pas que vous appartenez à un tel ou à un tel, mais que vous appartenez au Christ. Où trouverez-vous le sujet d'une gloire pareille? Estimez-vous peu de chose, dites-moi, ces éloges qui chaque jour volent de bouche en bouche, et sur la place publique, et dans les maisons privées, et dans plusieurs autres villes? Cette enfant si jeune et si belle; aurait pu, si elle l'avait voulu, gagner l'appui de maints protecteurs : elle ne l'a pas voulu, et elle a mieux aimé endurer et souffrir quoi que ce soit que de trahir l'affection vouée au Christ, et de ternir la fleur

de sa chasteté. Deux fois, trois fois et mille fois heureuse, de quelle félicité elle est appelée à jouir, quelle couronne elle recevra, quelle récompense lui sera réservée, à cette jeune fille qui rivalise avec les puissances incorporelles elles-mêmes!

Tel est à peu près l'éloge que chacun fera de cette vierge; chacun proposera sa conduite à l'imitation de ses filles : et quiconque voudra, ou bien ranimer les bons sentiments d'une jeune personne d'ailleurs vertueuse, ou bien faire rentrer dans le devoir celle qui en serait sortie, ne manquera pas d'invoquer de nouveau avec éloge cet exemple. On l'invoquera de plus toutes les fois qu'il sera question de la virginité; en sorte qu'elle sera exaltée à l'envi par tout le monde, et par ceux qui vivent avec continence, et par ceux aussi qui n'ayant rien négligé ni omis pour la séduire, n'en ont recueilli que dédain et mépris.

Cette gloire si estimable, et une gloire encore plus grande, sera le partage de la vierge dont nous parlons; mais pour celle qui persiste dans ses idées de cohabitation, ce sera tout le contraire. En premier lieu, toutes les fois que la virginité est mise en cause par quelques hommes impurs, on ne tarde pas en de semblables entretiens à mentionner ces deux classes de personnes; mais tandis qu'à côté on ouvre la bouche pour défendre les unes, quand il s'agit des autres on ne l'ouvre que pour les accuser. Est-il ensuite question d'opérer un retour à la modestie et à la vertu, le souvenir de la première est comme un baume salutaire propre à calmer l'inflammation de la plaie, et son nom se place avec honneur sur les lèvres de celui qui poursuit cette tâche; mais pour la seconde, elle est, quoique absente, à côté de la personne que l'on reprend, elle recueille sa part de compassion et de blâme. A chaque faute nouvelle qui se commet, elle est inévitablement accusée et convertie de confusion. Enfin, partout où l'on s'occupe d'un pareil sujet, en même temps que vous entendrez proclamer l'une bienheureuse, vous entendrez qualifier l'autre de misérable femme; aucune flétrissure ne lui sera ménagée. Et de même que non-seulement les gens qui la connaissent, mais encore

ceux qui ne la connaissent pas et qui n'en ont reçu aucun bienfait, publient les louanges de celle-là, ainsi les gens qui connaissent celle-ci, et ceux qui ne la connaissent pas et qui n'en ont reçu aucun mal, la critiquent sans ménagements. C'est qu'une vie irréprochable nous concilie toujours l'approbation et l'admiration de ceux qui nous connaissent, aussi bien que de ceux qui ne nous connaissent pas, et de ceux-là même qui nous haïssent; de même qu'une vie de perversité et de débauche nous signale à l'indignation de nos propres amis. On peut voir en ceci une attention de la providence du Seigneur : en nous rattachant à la vertu par des liens si étroits, et en nous inspirant une si forte aversion pour le vice, il a voulu gagner à la première les suffrages de tous les hommes, de ceux-là même qui ne la pratiquent pas, et flétrir le second par une condamnation sortie du cœur de ceux qui le haïssent comme de ceux qui en suivent le sentier. D'où il résulte évidemment que ces femmes imprudentes inspirent de l'aversion, et à ceux qui les connaissent et à ceux qui ne les connaissent pas, et principalement à ceux avec lesquels elles habitent. Ils ont beau vous répéter qu'ils sont pleins d'affection et d'estime pour vous, ils ont beau vous remercier du plaisir que vous leur faites et des bienfaits que vous leur accordez, vous n'en serez pas moins un objet de haine aux yeux de leur conscience, dès que rentrant un peu en eux-mêmes, ils s'apercevront du piège dans lequel ils ont donné, tant le mal est par lui-même funeste ! Les personnes mêmes que vous aurez flattées le plus seront les premières à vous condamner ; d'ailleurs, elles connaissent vos affaires mieux que l'homme du monde, ayant été initiées à ce que vous avez de plus intime, et ayant pénétré au fond de vos secrets les plus mystérieux.

Du reste, qu'elles vous haïssent, en voici la preuve : bien des fois elles auraient voulu sortir de cette situation dangereuse, se soustraire aux ravages du fléau ; mais elles ont été retenues par l'habitude et par ce semblant de plaisir dont elles étaient frappées ; en sorte qu'elles souhaitent d'être délivrées de ce mal, qu'elles le haïssent quand elles en sont atteintes, et en même temps

qu'elles trouvent du plaisir à y rester. Si malheureux, si misérable que soit un homme, il n'est jamais désespéré ni décidé à se couvrir d'ignominie, au point de se résoudre à vivre dans l'abjection, à voir son nom sur toutes les lèvres, à se mettre en butte aux malédictions, aux sarcasmes et aux injures, à se donner en spectacle sur la place publique, à se voir désigné du doigt par tout le monde, comme l'un des hommes les plus dignes de mépris. La considération de leur condition ne crée donc pas aux individus dont nous nous occupons une légère inquiétude : elle s'acharne sans relâche après leur conscience, et, plus opiniâtre que le ver lui-même, elle ne cesse de ronger leur âme.

Si, lorsqu'on redoute la confusion de la part des hommes, quoiqu'ils ne disent rien au dehors, et qu'ils se bornent à blâmer en eux-mêmes et chez eux, il en résulte de pareilles tortures ; lorsque nous aurons à comparaître devant l'Époux outragé, lorsque tous les secrets seront dévoilés, tous les cœurs mis à nu, que toute parole, tout maintien, tout regard, toute pensée, pour ne rien dire d'autres choses plus honteuses, que tout en un mot paraîtra à découvert aux yeux de la terre entière, quelle confusion, quels châtimens, quels supplices seront notre partage ? Car si alors notre âme ne brille pas comme il convient à l'âme unie à un tel époux, si elle n'est exempte de toute tache, de toute ride et de toute souillure, elle sera vouée sans retour à la perte et aux maux les plus affreux. Mais s'il suffit d'une simple souillure pour la perdre à jamais, lorsqu'elle sera chargée de souillures nombreuses, qu'elle exhale une odeur infecte, et qu'elle sera couverte de plaies, comment la soustraire à ces supplices et à cette vengeance ? Ici-bas, la vie qu'elle mène inspire tant de répulsion et de mépris que tous, amis et ennemis, la prennent en aversion : comment donc serait-elle introduite dans le parvis du Roi des cieux, couverte de tant de fange ! Ne voyez-vous pas que, même dans la demeure d'un simple et obscur particulier, personne ne laisserait entrer un pourceau qui se serait roulé dans la boue, et que tous s'empressent de le chasser, de le poursuivre, de lui fermer les portes et de le mettre en fuite ?

Quoi ! les hommes ne sauraient souffrir chez eux un animal privé de raison lorsqu'il est souillé de la boue dans laquelle il a été nourri : comment dans les célestes tabernacles où tout est gloire et splendeur, où luit une lumière inaccessible, où se présentent d'abord des vierges plus éclatantes que le plus brillant éclair, quelqu'un pénétrerait-il avec tant de souillures !

Les vierges qui n'avaient point d'huile furent exclues de la chambre nuptiale, et vous vous attendriez à être introduits dans ce sanctuaire ! Pourtant, la faute de ces vierges était beaucoup moins grave que la vôtre. Ce n'est pas assurément la même chose de refuser de la nourriture corporelle et de causer la perte de plusieurs âmes. Les vierges de l'Évangile n'avaient commis envers les pauvres aucune injustice, elles refusèrent de partager avec eux leurs biens et de soulager l'indigence, et elles en furent punies ; mais vous, vous avez fait du tort au prochain, vous l'avez poussé dans le précipice, et, outre que vous ne lui avez été utile en aucune manière, vous lui avez porté le plus grand préjudice. Si, pour n'avoir fait aucun bien au prochain, et malgré leur virginité, qu'elles avaient toujours conservée, les premières subirent un tel châtement, des personnes qui, non-seulement ne font aucun bien, mais de plus causent les plus sérieux dommages et à elles-mêmes, et à leurs compagnons de logis, et à ceux qu'elles scandalisent, les personnes qui, chose encore plus grave, déshonorent le nom de l'époux de leur choix, à quels tourments seront-elles réservées ?

Songez-vous bien à l'entreprise que vous poursuivez, au combat auquel vous vous êtes préparées, au rôle que vous avez à remplir dans cette guerre, au rang que vous devez occuper parmi le reste des troupes ? Savez-vous que vos tentes sont dressées près du général, que dis-je, du prince lui-même, et que vous devez combattre à ses côtés ! De même que les soldats d'une armée en campagne n'ont pas tous la même position, que les uns en forment les ailes, d'autres le centre, que ceux-ci apparaissent au front même de la phalange, ceux-là aux rangs les plus reculés, que d'autres enfin suivent le monarque et se transportent avec lui en quelque lieu qu'il aille,

de même le chœur des vierges, lorsqu'il mérite à bon droit ce nom, doit occuper cette dernière place. Les gardes qui s'avancent, montés sur des coursiers étincelants d'or, revêtus eux-mêmes de robes d'or, et chargés de boucliers où brillent l'or et les pierres précieuses, annoncent par leur simple apparition la présence de l'empereur : eh bien, une vierge devrait révéler plus clairement encore la présence du Christ. Ceux-là ne font qu'entourer le char impérial, tandis que celle-ci, semblable aux Chérubins, devient, si elle veut, le char même de son roi, et se tient en sa présence comme les Séraphins.

7. Lors donc qu'elle se montre sur la place publique, elle doit y apparaître telle que la statue de la Sagesse, et frapper tous les regards comme un ange descendu des cieux ; et de même qu'un chérubin venant à se montrer sur la terre attirerait à lui l'attention de tous les hommes, de même il conviendrait qu'une vierge ravit par sa sainteté d'admiration et de stupeur tous ceux qui la considèrent. Marche-t-elle, que ce soit comme à travers la solitude ; est-elle assise dans l'église, qu'elle y observe le plus profond silence : que ses yeux n'aperçoivent aucune des personnes présentes, soit hommes, soit femmes, qu'elle fixe uniquement son Époux comme s'il était présent d'une manière sensible. En rentrant chez elle, qu'elle s'entretienne encore avec lui dans la prière, et qu'elle écoute sa voix par l'organe des Écritures. Arrivée dans sa demeure, qu'elle pense exclusivement à celui qu'elle aime ; qu'elle s'estime étrangère, voyageuse et passagère ici-bas ; qu'elle agisse en tout comme on doit l'attendre d'une personne qui n'a rien de commun avec les choses de la terre. Non contente d'éviter l'aspect des hommes, elle s'abstiendra également de fréquenter les femmes mondaines ; elle n'accordera au corps que les soins indispensables, et ne s'occupera ensuite que des intérêts de son âme. Comment alors ne pas l'admirer ; comment n'être pas hors de soi en contemplant une simple femme mener cette vie digne des anges ? Qui oserait aborder une âme aussi pure ; quel mortel aurait l'audace de vouloir s'approcher de ce feu divin ? Aussi tous la respecteront-ils bon gré, mal gré, tous seront-ils dans un profond étonnement,

comme s'ils voyaient de l'or étinceler dans la fournaise. L'or a naturellement beaucoup d'éclat ; mais lorsqu'il joint à son éclat celui du feu, il offre un spectacle merveilleux et saisissant. S'il en est ainsi d'un objet corporel, une âme comparable à l'or fournira en pareil cas un spectacle délicieux, non-seulement aux hommes, mais aux anges mêmes.

Pourquoi donc recherchez-vous l'éclat des vêtements, puisque vous recevez de cette flamme céleste un si bel éclat ? Les vêtements ne nous ont pas été donnés pour nous servir de parure, mais pour nous dérober à la honte de la nudité ; ils ne nous ont pas été donnés surtout pour que nous recourions à telle ou telle chose dont il nous faudrait rougir plus que de la nudité elle-même. Voilà pour quelle raison Dieu couvrit Adam et son épouse d'habits de peau, quoiqu'il lui eût été facile, à le vouloir, de les revêtir d'habits magnifiques. Mais il nous enseignait par là, dès le principe, que ce n'est pas maintenant le temps de jouir, mais de gémir et de pleurer. Que si le besoin de vêtements est une honte pour nous, une flétrissure et la conséquence du péché, pourquoi aggraverez-vous votre sentence ? N'est-ce point assez que cette impérieuse nécessité montre notre déchéance ? Pourquoi donner lieu à de nouveaux reproches ? Pourquoi accroître, en exagérant vos besoins, les charges qui pèsent sur vous ? Nous devrions, à suivre les conseils de Paul, nous livrer aux lamentations et aux larmes, et nous détacher de notre corps ; I *Corinth.*, ix, 27 ; et voilà que, au contraire, nous employons toutes les ressources de notre habileté à orner ces vêtements ; semblables à un homme qui, ayant l'œil considérablement enflé, se trouvant dans l'obligation de le couvrir d'un bandeau, apporterait dans le choix de ce bandeau une recherche ridicule. Aussi Élie et Jean-Baptiste étaient-ils vêtus de la manière la plus simple, et ne portaient-ils que des tuniques de peaux de bêtes et des manteaux de poil ; car ils ne tendaient et n'aspiraient qu'à revêtir le vêtement de l'incorruptibilité. Pour vous, les femmes de théâtre elles-mêmes ne vous disputent pas le prix de l'élégance de ces vêtements qui sont pour une jeunesse légère autant de pièges. Ce ne sont pas là les orne-

ments et la parure que désire votre époux ; il veut que votre âme seule soit dépositaire de sa gloire : et vous la négligez, et vous ornez avec raffinement la boue et la cendre, vous vous attirez des amants sans retenue, vous devenez pour tous ceux, en quelque sorte, qui vous voient, une occasion d'adultère. Que vous prépariez de la sorte un incendie redoutable, vous n'essaieriez même pas d'en disconvenir ; mais que ce soit pour vous un principe d'ignominie et d'opprobre, je tâcherai de vous le prouver par vos propres amants. Comme la vierge qui s'applique à orner son âme à Dieu pour amant de sa beauté, et que vous n'avez pour amants de votre beauté que des hommes, je devrais leur donner plutôt le nom des animaux les plus immondes et les plus dépourvus de raison ; qui serait assez insensé pour soutenir que votre parure l'emporte sur la parure de la jeune fille dont la beauté intérieure attire les regards du Seigneur ? De façon que plus vous vous abandonnez à la vanité, plus vous inspirez d'horreur ; en éloignant de vous votre Dieu et en attirant ces impurs courtisans, vous tombez dans une difformité et dans une confusion plus grandes encore. Quelle n'est pas, en effet, la difformité de la vierge qui ne peut attirer Dieu à elle ? Si la condition de la vierge vaniteuse est si triste, songez à la haine à laquelle se voue la vierge qui habite avec des hommes sous un même toit.

8. Mais qu'il ne suffise pas, si vous le trouvez bon de mentionner cette cohabitation ; déchirons-en tous les voiles afin de mieux en distinguer la turpitude. Puisque ces personnes ne redoutent pas les regards de Celui qui ne connaît pas le sommeil ; puisque les regards des hommes sont le seul objet de leur crainte, ravissons-leur cette consolation, et mettons sous tous les yeux tout ce que les murailles cachent et couvrent de leur ombre. Nous ouvrirons donc les portes à ceux qui désireraient voir les choses de près, et nous commencerons par réveiller ces gens de leur sommeil. Ou plutôt encore, examinons préalablement ce qui se passe dans la maison. Nous supposerons qu'ils prennent leur repos dans des appartements séparés ; car je ne pense pas qu'ils puissent être assez éhontés, quelle que soit leur impudence, pour partager le même apparte-

ment. Ils seront donc séparés par des murs. Mais qu'est-ce que cela ? Ils n'en échapperont pas plus aisément aux soupçons. Ne parlons pas toutefois en ce moment-ci de ces soupçons ; ne recherchons pas si un grand nombre de suivantes n'habitent pas la même maison. Passons à une particularité capable de les couvrir de confusion. Il leur arrive maintes fois de se lever durant la nuit, non certes pour la consacrer à de pieuses veilles, car quel pieux dessein pourrait germer en de pareilles âmes, mais pour aller l'un vers l'autre quand ils reposent et se dire quelques mots. Concevez-vous quelque chose de plus honteux ? Si la femme vient à être indisposée inopinément, alors les murs ne servent plus de rien : son compagnon se lève et pénètre avant tous les autres auprès de la couche de la vierge ; et avec cette indisposition pour prétexte, comme les suivantes mettent souvent à agir beaucoup de nonchalance, il s'assiera auprès d'elle, et il lui prodiguera des soins que les femmes seules ont le droit de prodiguer ; et celle-ci, loin d'en être honteuse, s'en glorifie ; et lui-même, au lieu d'en rougir, s'en réjouit vivement et d'autant plus qu'il pousse plus loin sa misérable servitude. L'on voit alors accomplie la parole de l'Apôtre : « Ils se glorifient en ce qui les couvre de confusion. » *Philipp.*, III, 19. Dès que les suivantes se sont levées, alors c'est un spectacle encore plus repoussant. Elles courent la tête découverte, revêtues d'une simple tunique, les bras nus, troublées par la panique qui est venue les faire lever dans la nuit, et elles sont obligées de remplir tous les devoirs de leur charge en présence d'un homme qui partage même leur empressement et leurs offices. Concevez-vous encore quelque chose de plus honteux ? Que si une sage-femme se présente, il ne sera pas saisi de confusion ; il en tirera même vanité devant des personnes étrangères. Une seule chose le préoccupe, à savoir, de montrer son dévouement à la malade, ne considérant pas qu'il appelle l'opprobre sur elle et sur lui. Mais pourquoi s'étonner qu'il ne rougisse pas dans une semblable conjoncture ? Souvent, au milieu de la nuit, des personnes chargées des fonctions des plus viles servantes, courent en toute hâte chercher la sage-femme.

Celle-ci arrivée, tantôt on le renvoie malgré sa volonté et son effronterie, tantôt on lui permet d'entrer et de prendre un siège ; mais quoi qu'on puisse faire pour le couvrir de confusion, on n'y réussira jamais aussi bien qu'il y réussit lui-même. Lorsque le jour a paru et qu'il faut quitter le lit, tous deux sont dans la nécessité de s'observer et de prendre des précautions. Ainsi, la femme ne saurait avec sécurité passer dans la chambre voisine : elle l'a fait plusieurs fois sans doute, et peut-être n'a-t-elle pas trouvé son compagnon de logis dans le costume le plus convenable. Celui-ci à son tour, tantôt prévoyant la chose, ne paraîtra qu'après avoir préalablement averti ; tantôt il paraîtra sans précaution aucune, et de là de grands éclats de rire, pour ne rien dire de plus ; car ces circonstances, tout insignifiantes qu'elles sont, allument d'ordinaire considérablement les ardeurs de l'impureté. Telles sont, avec bien d'autres encore, les choses qui se passent dans l'intérieur de la maison. Quand ensuite, après que l'un d'eux est descendu sur la place publique, il faut qu'il rentre chez lui, c'est une confusion nouvelle. Comme il n'est pas obligé en rentrant de se faire annoncer, s'il trouve sa compagne avec d'autres femmes à ses côtés, il lui en fait d'amers reproches : celle-ci lui en fait autant à son tour. De manière que l'un regarde comme inconvenant pour la femme de recevoir d'autres femmes, et l'autre pour l'homme de recevoir d'autres hommes. Mais à ce genre de cohabitation, ils ne trouvent rien à redire, quoiqu'ils se blâment réciproquement d'exercer l'hospitalité envers les personnes de leur sexe respectif. Quelle extrémité plus fâcheuse que celle-là ? Il est des cas aussi où l'on trouvera l'un auprès de l'autre, devisant en tenant sa quenouille.

Est-il besoin de parler des injures et des conflits de chaque jour ? car, là même où règne l'affection la plus vive, ces misères sont d'ordinaire inévitables. J'ai ouï dire encore que l'on n'est pas toujours inaccessible à la jalousie, et il doit en être ainsi lorsque l'affection n'est pas selon l'esprit. De là des chutes nombreuses et la corruption, de là l'impudence et les manières communes des vierges dont les sentiments, sinon

le corps, ont perdu toute pureté. En apprenant à s'entretenir en toute liberté avec des hommes, à s'asseoir à côté d'eux, à les regarder en face, à rire et à se permettre d'autres actions également messéantes en leur présence, en estimant ces choses un mal sans gravité, on dépouille la virginité de son voile, et on foule aux pieds sa fleur. Aussi rien ne les empêche, rien ne les arrête, elles se transformeront en entremetteuses et en agents de mariage; elles se chargeront de telles ou telles autres négociations, et détourneront plusieurs personnes de la profession de virginité, s'imaginant avoir trouvé en cela une excuse à leurs prévarications. Aussi tout le monde les méprise-t-il; aussi les femmes mariées s'estiment-elles au-dessus d'elles, comme tenant une bien meilleure conduite. Et dans le fait, il vaut bien mieux s'engager une ou deux fois dans les liens du mariage que de suivre une voie aussi honteuse et de s'exposer à être généralement soupçonné de corruption et de libertinage, par cela même que, renonçant aux avantages du mariage, on en accepte ouvertement les charges. Quel plus rude fardeau que d'être asservi à un homme et à tous les soucis qui en sont la conséquence? Or Dieu vous a délivrée de cette sollicitude. Cette sentence: « Tu seras sous la puissance de ton mari, et il sera ton maître, » ne vous atteint plus, grâce à la virginité: *Genes.*, III, 16. pourquoi courber de nouveau la tête sous ce joug? Quoi! le Christ vous a rendue à la liberté, et vous vous susciteriez vous-même des entraves! Il vous a affranchie de toute sollicitude, et vous vous créeriez mille soucis!

9. Puisque le mot de sollicitude est tombé de mes lèvres, je ne saurais citer avec plus d'à propos un passage de l'Apôtre. Si la cohabitation des femmes avec les hommes, et des hommes avec les femmes, les mettait à l'abri de tout souci, Paul ne nous eût pas recommandé la continence en ces termes: « Je veux que vous soyez exempts de sollicitude, » comme pour nous déterminer par cette raison à l'embrasser. *I Corinth.*, VII, 32. Que désirez-vous? semble-t-il dire: le repos et la liberté, n'est-ce pas? Mais ne voyez-vous pas que le contraire, que l'esclavage des tourments et des misères sans nombre sont les conséquences

de la cohabitation avec des hommes? Que de femmes, après avoir perdu leurs maris, n'ont pas voulu d'un second mariage pour ne pas retomber sous le joug de la servitude! Que si vous vivez dans la pauvreté et si vous êtes sans protecteur aucun, appliquez-vous à mener une conduite irréprochable; n'ayez rien de commun avec les hommes; mêlez-vous aux femmes qui ont vécu en toute honnêteté, et vous ne compromettrez pas votre couronne, et vous jouirez d'une sécurité parfaite. Si vous croyez difficile d'en venir à ce point, cherchez avec courage, et vous trouverez inévitablement. Que dis-je, vous n'avez même pas besoin de chercher: de même que nous accourons tous vers la lumière, de même si votre vierge se répand autour d'elle l'éclat de ses rayons, toutes ces femmes vertueuses viendront affectueusement à vous, toutes à l'envie vous offriront leurs services et vous considéreront comme une garantie de sécurité pour leurs maisons respectives, l'ornement de leur existence et la couronne de leur vie; c'est le Christ qui l'a dit: « Cherchez le royaume de Dieu, et le reste vous sera donné par surcroît. » *Matth.*, VI, 33. Si nous sommes donc privés des biens de ce monde, nous en sommes assurément la cause, par notre négligence à l'égard des biens du ciel.

Et quand je dis nous, je ne parle pas seulement des hommes; je parle encore de vous, femmes, et de vous encore plus que des hommes. Comme, dès l'origine du monde, la femme fut punie avec plus de rigueur, précisément parce qu'elle avait joué le rôle de séductrice, d'où il arriva que Dieu infligea un châtement moins grave à celui qui avait été trompé qu'à celle qui l'avait trompé: ainsi en sera-t-il maintenant si vous refusez de rentrer dans la voie droite et de retourner à votre dignité première. Accusée d'avoir donné du fruit défendu à son mari, la femme n'essaya pas de cette justification, que l'homme par cela seul qu'il était homme n'aurait dû ni l'écouter, ni se laisser tromper; comprenant le peu de valeur de cette excuse, elle l'omit entièrement pour en présenter une autre, faible encore, à la vérité, mais qui avait cependant un peu plus de valeur. Il suit de là que les personnes séduites ont jusqu'à un certain point le droit de

rejeter la faute sur le séducteur, ce que le séducteur ne saurait faire envers la personne séduite. La courtisane appelle auprès d'elle celui qui flétrira son corps, et après avoir satisfait sa passion, elle le renvoie : et vous, après avoir fait venir celui qui flétrit et corrompt votre âme, vous le tenez enfermé chez vous, vous ne lui permettez pas d'en sortir, vous le chargez des liens pesants de la flatterie, et de toute sorte de prévenances; et vous croyez travailler à votre gloire, quand vous ne travaillez qu'à votre ignominie! Vous ne songez donc pas, sans doute, à la vie présente, à sa brièveté, à sa ressemblance avec un rêve, avec les fleurs qui se fanent, avec une ombre passagère! Pourquoi voulez-vous, après les plaisirs de ce rêve, subir les châtimens si réels de l'avenir? Et d'ailleurs, il n'y a pas de plaisirs pour vous; comment y en aurait-il dans une condition où tout est blâme, condamnation, railleries et scandale? Mais quand même vous savoureriez ces plaisirs, qu'est-ce qu'une petite goutte d'eau auprès d'un océan sans bornes?

« Écoute, ma fille, vois, incline ton oreille, oublie ton peuple et la maison de ton père, et le Roi sera épris de ta beauté, » *Psalm.*, XLIV, 11, disait David, s'adressant à un monde pervers. Nous vous tiendrons, nous aussi, le même langage, et en modifiant légèrement ces expressions, nous vous dirons avec le Prophète : Écoutez, ma fille, voyez, inclinez votre oreille; oubliez vos mauvaises habitudes et ceux qui habitent à tort avec vous; et le Roi sera épris de votre beauté. Que pourrait-il vous advenir de mieux? Quelle assurance vous ferions-nous qui fût préférable à celle d'avoir pour amant le Maître du ciel et de la terre, des anges, des archanges, des puissances d'en haut, et d'être affranchie de cette société si misérable et si compromettante pour

vos noblesse? C'est pourquoi nous nous estimons heureux de terminer ainsi ce discours. Que trouver de comparable à un tel honneur? Si la femme qui sur la terre obtient un monarque pour fiancé s'estime la plus heureuse des femmes, vous qui avez non point un habitant de la terre, non point un de vos pareils, mais celui qui réside au plus haut des cieux, au-dessus de toute Principauté, de toute Puissance, de toute Vertu, de tout ce qui a un nom, qui est assis au-dessus des chérubins, qui fait trembler la terre, qui déploie les cieux, qui est redoutable aux chérubins, inaccessible aux séraphins; vous, dis-je, qui non-seulement l'avez pour fiancé, mais qui en êtes aimée d'un amour infiniment plus ardent que ne l'est l'amour de tout homme, comment ne renoncerez-vous pas à toutes les choses d'ici-bas, fallût-il renoncer même à votre âme! Puisque c'en est assez de cette parole pour nous ramener dans la voie droite, fussions-nous plus pesants que le plomb, et pour transporter nos sentimens dans les cieux, nous nous arrêterons ici en vous exhortant à chanter à plusieurs reprises ce refrain divin, si j'ose m'exprimer ainsi. Oui, dans votre maison comme sur la place publique, la nuit comme le jour, sur les chemins et dans votre appartement, dites sans cesse à votre âme, soit par la parole, soit par la pensée : Écoute, mon âme, vois et incline ton oreille; oublie tes mauvaises habitudes, et le Roi sera épris de ta beauté. — Répétez sans relâche ces mots, et votre âme deviendra plus pure que l'or; car cette divine sentence, plus ardente que le feu, épurera les affections de votre âme et en effacera toute souillure, par Jésus-Christ notre Seigneur, qui est glorifié dans les siècles des siècles.

Ainsi soit-il.

DE LA VIRGINITÉ

AVANT-PROPOS

C'est pendant qu'il était encore à Antioche que Jean publia cet excellent ouvrage sur la virginité, comme il l'atteste lui-même à la fin de l'homélie XIX^e sur la première Epître aux Corinthiens, et voici dans quels termes : « Si nous avons omis ce qu'il fallait dire touchant la virginité, qu'on ne nous accuse pas de négligence; car nous avons publié sur cette matière un livre tout entier. Comme le sujet a été traité par nous avec toute l'attention et le soin dont nous avons été capable, il était superflu d'y revenir ici. » Or le texte qu'il développe dans cette homélie, « il est bon pour l'homme de vivre éloigné de la femme, » revient si souvent, est si longuement discuté dans le traité *de la Virginité*, qu'il n'y a plus d'incertitude possible. Il est aussi certain que le livre dont il est parlé dans l'homélie est celui dont nous nous occupons en ce moment, qu'il est certain, d'après le témoignage de Chrysostome lui-même, que les homélies sur la première Epître aux Corinthiens sont de l'époque d'Antioche. C'est dans cette ville, par conséquent, que le traité *de la Virginité* a paru, et peut-être l'auteur l'envoya-t-il de la solitude qui en est voisine. L'a-t-il composé quand il était déjà prêtre, ou n'étant encore que diacre, ou même auparavant quand il menait la vie solitaire; ce n'est pas une question facile à trancher, comme nous le dirons plus tard.

Tillemont croit avoir trouvé dans un passage du livre même de si graves difficultés contre l'opinion que nous venons d'émettre, qu'il en renvoie la publication au temps de l'épiscopat de notre saint docteur, et, par conséquent, à Constantinople. Ce passage est le n^o 9, où Chrysostome parle ainsi : « Est-ce que je prohibe le mariage, moi qui ne blâme pas les personnes mariées? Je prohibe la fornication et l'adultère; mais le mariage, non. Je m'élève contre ceux qui se rendent coupables de tels désordres et je les sépare de l'assemblée des saints. » Un évêque seul peut parler de la sorte, dit Tillemont, puisque seul il a le droit de séparer quelqu'un de l'Église. C'est là-dessus qu'on s'appuie pour soutenir une opinion contraire à la nôtre. Cette induction est bien faible pour ébranler un témoignage formel, indubitable, de Chrysostome lui-même. En supposant que, dans le passage cité, il parle en son propre nom, ce que du reste je ne crois pas, il n'est pas sans exemple que Chrysostome ait parlé, étant encore simple prêtre, comme s'il avait été revêtu de l'autorité pontificale. Ainsi dans la XXII^e homélie au peuple d'Antioche, homélie qui précéda son épiscopat, de l'aveu même de Tillemont, l'orateur menace d'exercer l'autorité et la sévérité du *pouvoir* contre ceux qui résisteraient à la force de la parole : « Je les déclarerai exclus de l'Église, dit-il, et privés des saints mystères. » Cette forme de langage revient assez souvent; l'argument de Tillemont n'atteint donc pas un sentiment basé sur Chrysostome lui-même.

Il est à remarquer que dans ce traité surtout le saint docteur paraît moins parler en son propre nom qu'en celui de l'apôtre saint Paul. C'est que dans la première partie il réfute les erreurs des Marcionites et des Manichéens qui condamnaient le mariage; et comme ces hérétiques prétendaient s'appuyer sur certains passages de Paul, c'est par Paul que Chrysostome les réfute. On peut

voir en particulier le dialogue assez vif du n° 9. Là, Chrysostome fait intervenir Paul d'une manière directe, tantôt en le citant, tantôt en interprétant et développant sa pensée : forme oratoire très-souvent employée par Chrysostome, et qu'il faut bien distinguer, sous peine de le laisser et de rester soi-même dans les ténèbres.

Il est donc établi d'une manière incontestable que ce traité de la virginité est antérieur à l'épiscopat de l'auteur; mais était-il prêtre, diacre, ou même simple fidèle vivant dans la solitude, quand il le composa? C'est ce qu'on ne saurait dire; rien dans ses écrits ne permet une induction à cet égard.

DE LA VIRGINITÉ

La virginité des hérétiques ne recevra aucune récompense.

1. La beauté de la virginité n'est pas comprise des Juifs, ils l'ont en aversion; et cela n'est pas étonnant, puisqu'ils ont couvert d'opprobres le Christ, fils de la Vierge. Les infidèles l'admirent et la vénèrent; seule l'Eglise de Dieu sait la cultiver. Les vierges qui sont chez les hérétiques, je ne consentirai jamais à les appeler des vierges: d'abord, parce qu'elles n'ont pas la véritable chasteté; elles ne sont pas fiancées à un homme unique, comme le veut cet heureux zéléteur de l'Epoux divin, quand il dit: « Je vous ai fiancée à un seul homme, comme une vierge pure qui doit appartenir au Christ, » II *Corinth.*, XI, 2. Bien que cette parole ait été dite du corps entier de l'Eglise, c'est aux vierges néanmoins qu'elle s'applique d'une manière spéciale. Comment celles qui ne sont pas liées à cet homme seul, et qui vont à la recherche d'un autre qui n'est pas Dieu, pourraient-elles être chastes? Voilà donc la première raison pour laquelle elles ne sont pas vierges. En second lieu, c'est parce qu'elles condamnent le mariage, qu'elles ont pris le parti de s'en éloigner; elles posent en principe que l'union conjugale est un mal, et prétendent ainsi ravir la palme de la virginité. Or s'abstenir d'un mal ne donne pas droit à la couronne, cela ne peut qu'exempter du châtement.

C'est là une chose écrite, non-seulement dans nos lois, mais encore dans les lois des étrangers. « Celui qui aura commis un meurtre, dit le législateur, qu'il soit mis à mort; » mais il n'ajoute pas: Que celui qui ne s'est pas rendu coupable de ce crime soit honoré. « Le voleur sera puni; » mais il n'est pas dit qu'on récompensera celui

qui ne s'est pas approprié le bien des autres. En condamnant à mort l'adultère, on ne décrète pas un honneur spécial pour celui qui ne se porte pas à de semblables excès. Et certes, rien de plus légitime. La louange et l'admiration ne sont dues qu'à ceux qui accomplissent des œuvres de vertu, et non à ceux qui s'abstiennent simplement du vice; le seul honneur que méritent ces derniers, c'est de n'avoir à subir aucun châtement. De là vient que le Seigneur a menacé de la géhenne celui qui sans raison s'irrite contre son frère et le traite d'insensé; mais il ne promet pas le royaume des cieux à celui qui s'abstient de toute colère et de tout outrage: il exige quelque chose de plus pour que nous ayons droit à la récompense, puisqu'il nous commande d'aimer nos ennemis eux-mêmes. *Matth.*, V, 22-44. Voulant nous montrer combien c'est peu de ne pas haïr nos frères, à quel point cette abstention est indigne de tout honneur, il ne se contente pas de nous prescrire de les aimer et de les chérir, ce qui déjà cependant est une chose de beaucoup supérieure; il nous déclare que cela ne suffit pas pour obtenir la récompense de la gloire, car en quoi l'emporterions-nous alors sur les gentils? Il faut que nous accomplissions quelque chose de bien plus grand, si nous ambitionnons réellement cette récompense. — Parce que je ne te condamne pas à la géhenne, nous dit-il, quand tu t'abtiens de haïr et de maudire ton prochain, ne vas pas pour cela te croire digne de la couronne. Ce n'est pas seulement l'humanité dans une faible mesure que j'exige de toi; car alors même que tu ne lui ferais pas d'injure et que tu prétendrais l'aimer, tu serais encore dans un rang bien infime, tu te placerais parmi les publi-

cains. Si tu veux être parfait et digne d'entrer dans la patrie céleste, ne t'arrête pas là, monte plus haut et conçois des pensées qui t'élèvent au-dessus de ta propre nature : c'est-à-dire, aime tes ennemis.

Tout concourant à nous enseigner cette doctrine, que les hérétiques cessent de se tourmenter en vain ; car ils ne peuvent espérer aucune récompense. Ce n'est pas que le Seigneur soit injuste : loin de nous cette pensée ; c'est qu'ils sont eux-mêmes insensés et pervers. Que signifie cela ? Il a été démontré que la simple fuite du vice ne saurait être rémunérée, et c'est parce qu'ils regardent le mariage comme vicieux, qu'ils s'en abstiennent. Comment donc pourraient-ils demander une récompense pour avoir évité ce mal ? De même que nous ne méritons pas d'être couronnés pour n'avoir pas commis l'adultère, ils en sont de même indignes parce qu'ils ne se marient pas.

Voici le langage que le Seigneur leur adressera le jour où il nous jugera tous : Je n'ai pas réservé ma gloire pour ceux qui n'ont fait que s'abstenir de choses vicieuses ; car ce n'est là qu'une faible partie de la justice. Ceux-là seuls qui se sont appliqués à la vertu jusqu'au bout seront mis en possession de l'éternel héritage des cieux. Comment donc vous qui regardiez le mariage comme illégitime et honteux, venez-vous réclamer, parce que vous avez repoussé cette souillure, les palmes destinées à ceux qui ont accompli des actions glorieuses ?— C'est pour cela qu'il place les agneaux à sa droite, qu'il exalte leur vertu, qu'il les admet dans son royaume ; il agit ainsi, non parce qu'ils n'ont pas ravi le bien des autres, mais parce qu'ils ont distribué leur propre bien. Il loue de même le serviteur auquel il avait confié cinq talents, non parce que ce serviteur n'en a rien perdu, mais bien parce qu'il les a fait valoir et qu'il apporte le double à son maître. Jusques à quand donc persisterez-vous à courir en vain, à vous consumer dans un labeur stérile, à lutter contre des fantômes, à frapper dans l'air ? Et plutôt à Dieu que votre travail fût seulement inutile ! bien que ce ne soit pas un médiocre châtement, après qu'on a supporté les plus rudes travaux dans l'es-

poir d'une récompense supérieure à ces travaux eux-mêmes, de se voir ranger parmi les deshérités de la gloire, au moment où l'on croyait la posséder.

2. Mais ce n'est pas là le seul mal que les hérétiques aient à craindre, leur perte ne consiste pas uniquement à n'obtenir aucun fruit de leur peine ; de bien plus terribles châtements leur sont réservés, le feu qui ne s'éteindra jamais, le ver qui ne meurt pas, les ténèbres extérieures, les angoisses et les gémissements. Aussi devrions-nous avoir cent langues et la vertu des esprits célestes pour rendre à Dieu de dignes actions de grâces à cause de sa bonté spéciale envers nous, et encore cela ne nous serait-il pas possible. Pourquoi ? Le voici : Le travail qu'impose la virginité est le même pour nous et pour les hérétiques, et peut-être est-il même plus grand pour eux. Quelle différence, néanmoins, dans le résultat obtenu ! Des chaînes éternelles, des larmes et des soupirs, des tortures sans fin seront leur partage ; à nous le sort des anges, les lampes radieuses de l'immortalité, et, ce qui est le plus grand de tous les biens, la familiarité du divin Epoux. Mais pourquoi les mêmes travaux produisent-ils des fruits aussi contraires ? C'est qu'ils n'ont embrassé la virginité qu'en s'élevant contre la loi de Dieu, tandis qu'elle nous est devenue chère par notre soumission à cette même loi. Que Dieu consente à ce que tout homme s'éloigne du mariage, c'est ce dont nous est témoin celui dans le cœur duquel le Christ parlait lui-même. « Je veux, disait-il en effet, que tous les hommes soient comme moi, » I *Corinth.*, VII, 7, « qu'ils vivent dans la continence. » Mais, par égard pour notre faiblesse, sachant que l'esprit est prompt et que la chair est infirme, le Sauveur ne nous en a pas fait un précepte, il en a laissé le choix à nos âmes. *Matth.*, XXVI, 41. Si c'était là l'objet d'un précepte, d'une loi, ceux qui en auraient fait la règle de leur conduite ne recevraient aucun honneur pour cela ; ils entendraient simplement cette parole : Vous avez fait ce que vous deviez faire. Et ceux qui auraient transgressé ce devoir ne pourraient point espérer de grâce. Ils subiraient le châtement qu'entraîne une loi méconnue. Maintenant quand le divin Maître dit :

Elle
sera même
punie.

« Que celui qui peut comprendre comprenne, » *Matth.*, xix, 12, il n'a pas condamné ceux dont la force ne va pas jusque-là ; mais il propose aux autres un long et difficile combat. Paul, marchant sur les traces du Maître, dit également : « Concernant les vierges, je n'ai pas de précepte imposé par le Seigneur, c'est un conseil que je donne. » *I Corinth.*, vii, 25.

Les hérétiques qui ont condamné le mariage étaient inspirés par le démon.

3. Ni Marcion, ni Valentin, ni Manès n'ont gardé cette mesure. Aussi n'avaient-ils pas le Christ parlant au-dedans d'eux-mêmes, lui qui ménage ses brebis avec tant d'amour, qui donne son âme pour elles ; ils étaient inspirés par l'implacable ennemi du genre humain, par le père du mensonge. Ils ont donc perdu ceux qui se sont fiés à leur parole, les accablant en ce monde d'inutiles et intolérables labeurs, les entraînant avec eux dans l'autre au feu qui leur a été préparé.

Les vierges hérétiques sont plus misérables que les païens mêmes.

4. Combien n'êtes-vous pas plus malheureux que les infidèles ! Si les infidèles, en effet, sont destinés aux tourments de la géhenne, ils ont du moins ici-bas le plaisir qui résulte, et des lieux du mariage, et de la possession de l'argent, et des autres avantages sensibles attachés à la vie ; tandis que les tortures et les angoisses vous assaillent des deux côtés, volontairement dans ce monde, malgré vous dans l'éternité. S'ils ne peuvent espérer aucune récompense pour avoir pratiqué la continence et le jeûne, ils n'ont pas non plus de châtement à redouter ; et vous, qui vous promettiez à ce double titre des louanges infinies, vous n'y trouverez qu'un sujet de peines éternelles ; c'est à vous, comme aux autres, que s'adressera cette sentence : « Eloignez-vous de moi, allez au feu éternel, qui a été préparé pour le diable et ses anges, » *Matth.*, xxv, 41, allez en dépit de votre jeûne et de votre virginité. Ces deux choses, en effet, ne sont par elles-mêmes ni un bien ni un mal ; elles ne deviennent l'un ou l'autre que par la pensée qui les inspire et les soutient. De telles vertus sont sans fruit aucun pour les infidèles ; ils n'en sont pas récompensés, par la raison qu'ils ne les pratiquent pas sous l'influence de la crainte de Dieu. Mais vous qui ne les avez embrassées qu'en déclarant la guerre à Dieu même, en incriminant ses œuvres,

non-seulement vous n'en recevrez pas de récompense, mais encore vous en serez châtiés ; et quant à ce qui regarde la doctrine, vous serez confondus avec les païens, puisque, à leur exemple, vous avez admis des dieux multiples, en rejetant le vrai Dieu. Quant à ce qui regarde la pratique, ils seront mieux traités que vous : leur seule punition sera de n'obtenir aucun bien, et vous aurez de plus des tourments à subir. Ils ont pu jouir de tout dans la vie présente, et vous aurez été privés des biens présents comme vous le serez des biens à venir.

Peut-on concevoir un châtement plus terrible que de n'avoir pour récompense de ses travaux et de ses sueurs que des supplices ? Le fornicateur, l'usurier, celui qui fait servir à ses propres délices le bien d'autrui, celui qui dépouille le prochain, ont du moins une sorte de joie, très-courte, à la vérité ; mais toujours est-il que les choses pour lesquelles ils seront punis dans la vie future, ils en auront joui dans le temps présent. L'homme, au contraire, qui se fait volontairement pauvre ici-bas afin de s'enrichir là-haut, qui se soumet aux peines de la continence dans le but de prendre part aux chœurs angéliques, si tout à coup et contrairement à son espoir, il est puni pour ces mêmes choses dont il attendait un immense bonheur, qui pourrait dire la douleur qu'il ressentira en voyant ainsi tromper ses espérances ? Pour moi, je me persuade qu'ils ne seront pas moins tourmentés par leur conscience que par les flammes de l'enfer, quand ils penseront que ceux qui n'ont pas plus fait qu'eux, sont désormais avec le Christ, tandis qu'ils expient dans les tourments les labeurs qui sont pour les autres la source de biens innarrables : ils ont passé leur vie dans les austérités, et les voilà plus sévèrement châtiés que les rebelles et les voluptueux.

5. Oui, la sagesse des hérétiques est pire que toute passion désordonnée. Celle-ci porte uniquement préjudice à l'homme ; celle-là lutte contre Dieu et fait injure à la sagesse infinie : tels sont les pièges que le diable tend à ses adorateurs. Que la virginité des hérétiques soit indubitablement une invention de sa méchanceté, ce n'est pas moi qui l'atteste, c'est quelqu'un qui

connait parfaitement ses pensées. Quel est donc celui-là, et quelle est sa parole? « L'Esprit déclare manifestement que dans les derniers temps plusieurs s'éloigneront de la foi, s'attachant à des esprits de mensonge, aux doctrines des démons, qui mentiront avec hypocrisie, dont la conscience est blasée, qui prohiberont le mariage et des aliments que Dieu a néanmoins créés. » I *Tim.*, iv, 1-3. Comment serait-elle vierge celle qui s'éloigne de la foi, qui prête l'oreille à des paroles trompeuses, obéit aux démons, honore le mensonge? Comment serait-elle vierge, celle dont la conscience a perdu toute sensibilité? Est-ce dans son corps seulement, et n'est-ce pas aussi dans son âme que doit être chaste celle qui se dispose à recevoir le divin Époux? Et peut-on regarder comme chaste une âme ainsi stigmatisée? Si les préoccupations de la terre doivent nécessairement être éloignées de la demeure nuptiale, s'il faut que l'épouse repousse de tels ornements, comment une pensée sacrilège, vivant au fond de son cœur, ne ternirait-elle pas la splendeur de sa virginité?

6. Son corps peut bien être intact, mais la meilleure partie de son être, l'âme, est corrompue par de fausses pensées. Quand le temple est en ruine, qu'importe que l'enceinte soit debout? Qu'importe que la salle du trône brille de pureté, si le trône est couvert de souillures? Ce n'est pas à dire néanmoins que le corps ne soit lui-même une chose sacrée: quand le blasphème et des paroles impies prennent naissance dans une âme, ils n'y demeurent pas renfermés; et quand ils se produisent au dehors, ils souillent la langue qui les profère et les oreilles qui les entendent: comme un poison délétère qui serait versé dans notre cœur, il ronge la racine du bien beaucoup plus que le ver qui s'attache à la racine de l'arbre, et le corps tout entier tombe bientôt en dissolution. Si donc l'essence de la virginité embrasse le corps et l'âme, comment une personne qui a laissé le vice et le sacrilège pénétrer dans chacune de ces deux parties, pourrait-elle être vierge? Oui, je la vois avec un visage pâle, des membres amaigris, des habits grossiers, un extérieur qui respire la mansuétude; mais à quoi bon tout cela, si l'œil intérieur est plein d'im-

puudence? Et quelle impudence plus réelle que celle qui nous fait regarder comme vicieuses en elles-mêmes les choses créées par Dieu? « Toute la gloire de la fille du roi, dit le Prophète, vient du dedans. » *Psalm.*, XLIV, 15. Celle dont nous parlons renverse cet ordre: revêtue de gloire au dehors, elle est flétrie au dedans par la corruption et la honte. N'est-ce pas, en effet, une chose honteuse que de montrer aux yeux des hommes la plus extrême modestie, tout en agissant avec une extrême déraison à l'égard de son Créateur? Quoi! ces femmes n'oseront pas lever les yeux pour regarder un homme, si toutefois il en est de telles parmi les hérétiques, et leurs regards oseront se fixer avec insolence sur le Seigneur de l'univers, et leur bouche prononcera contre lui des paroles sacrilèges: leur figure de buis ressemble à celle d'un mort. Oh! qu'elles sont dignes de nos gémissements et de nos larmes intarissables, puisque ce n'est pas seulement en vain qu'elles ont embrassé de si pénibles labeurs, mais que tout cela doit encore tourner à leur perte!

7. Oui, l'habit est vil et grossier; mais ce n'est ni dans l'étoffe ni dans la couleur des habits, c'est dans le corps et l'âme que consiste la virginité. Car enfin, nous ne connaissons le philosophe ni à ses cheveux, ni à son bâton, ni à sa besace, mais bien au caractère de ses mœurs et à la trempe de son esprit; ni la chlamyde, ni le baudrier ne révèlent un soldat, il se montre tel par sa force et son courage: irions-nous donc reconnaître la virginité, cette chose si sublime et qui surpasse toute grandeur humaine, à des cheveux négligés, à l'austérité du visage, à la grossièreté des vêtements? Ne serait-il pas absurde et téméraire de confondre ces signes extérieurs avec la vertu, et, sans pénétrer dans le secret du cœur, de mesurer à cela seul les intimes aspirations d'une âme? C'est ce que ne permet pas celui qui nous a fixé les lois de cette grande lutte: il ne veut pas que ceux qui s'avancent pour combattre se fassent distinguer par leurs vêtements; il demande qu'ils brillent par la pureté de leurs croyances et la sainteté de leur vie. « Celui qui descend dans la lice, nous dit-il, s'abstient de tout, » I *Corinth.*, ix, 25, de tout

Ce n'est pas dans les habits, mais dans le corps et l'âme qu'est la virginité.

ce qui porterait atteinte à la mâle vigueur de l'âme. « Nul ne sera couronné, dit-il encore, s'il n'a vaillamment combattu. » *Tim.*, II, 5. Quelles sont donc les lois de ce combat? Écoutez ce même maître, ou plutôt le Christ parlant par sa bouche; car c'est bien lui qui nous impose cette lutte: « Honorable est le mariage et cette union doit être immaculée. » *Hebr.*, XIII, 4.

Une vierge
ne doit pas
mépriser le
mariage.

8. Et que m'importe à moi, dira-t-on, puisque j'ai renoncé au mariage? — Mais c'est là, malheureuse, ce qui vous a perdue, de croire qu'un tel dogme n'avait rien de commun avec vous. En le rejetant avec un souverain mépris, vous avez fait outrage à la sagesse divine, vous avez calomnié la nature même des choses. Si cette union est entachée d'impureté, tous les êtres auxquels elle donne naissance sont donc également impurs, et par conséquent vous-même, pour ne pas dire le genre humain tout entier. Comment donc serait vierge celle qui n'a plus la pureté? C'est une nouvelle souillure, c'est une troisième sorte de corruption que vous avez imaginée. Vous fuyez le mariage comme un pacte honteux; mais en le fuyant pour ce motif, vous devenez vous-même la chose la plus honteuse du monde, vous rabaissez la virginité au-dessous de la fornication. Quelle est donc la place que je puis vous assigner? Vous confondrai-je avec les Juifs? Ils ne le souffriront pas; car ils honorent le mariage et respectent l'œuvre de Dieu. Vous admettrai-je dans nos rangs? Mais vous refusez d'écouter le Christ, nous disant par l'organe de Paul: « Honorable est le mariage, et cette union doit être immaculée. » Il ne vous reste plus qu'à vous réfugier parmi les infidèles. Ils vous rejettent néanmoins, vous regardant comme plus impie qu'eux-mêmes. En effet, Platon a dit que celui qui a fait cet univers est essentiellement bon, et que le bien qui se trouve au fond de toutes choses ne doit être pour personne un objet de calomnie. Vous, au contraire, vous dites que le principe de tout est mauvais et qu'il n'a créé que des choses mauvaises.

Mais ne craignez pas d'être dans l'isolement: votre doctrine est partagée par le diable et ses anges. Je me trompe cependant: ce sont eux sans doute qui vous ont inspiré cette frénésie;

mais ne craignez pas que telle soit leur opinion, ils savent que Dieu est bon; écoutez-les plutôt s'écrier: « Nous savons qui vous êtes, le Saint de Dieu; » *Marc.*, I, 24; puis encore: « Ces hommes qui vous annoncent la voie du salut, sont les serviteurs du Dieu Très-Haut. » *Act.*, XVI, 17. Osez-vous bien désormais parler de votre virginité, vous en faire un sujet de gloire; et n'irez-vous pas gémir et pleurer sur l'étrange illusion où le diable vous a jetée, pour vous traiter comme des captifs chargés de fer au feu de la géhenne? Vous ne vous êtes pas engagée dans les liens du mariage? mais ce n'est pas là ce qui fait la virginité. J'appelle vierge celle qui n'a pas voulu se marier sachant que le mariage est légitime. Quant à vous qui le regardez comme interdit, vous n'avez pas fait un choix qui vous fût dicté par votre âme, vous n'avez fait que subir la nécessité d'une loi. Aussi les Perses, qui n'épousent jamais une mère, sont-ils pour nous un objet d'admiration; tandis qu'il n'en est pas de même des Romains. Et voici pourquoi: Chez ces derniers, une telle union est regardée par tous comme une chose exécrationnelle; elle n'était nullement prohibée chez les premiers; s'en abstenir dès lors est, à nos yeux, un titre de gloire. Mais vous qui reléguez cela parmi les actes entièrement blâmables, quel honneur espérez-vous trouver dans votre abstention? Renoncer à ce qui est défendu n'est le propre ni d'un esprit élevé ni d'un cœur magnanime. La vertu parfaite ne consiste pas à ne pas commettre ce qui nous ferait regarder par tout le monde comme des hommes pervers; elle consiste à se distinguer par des actes dont on peut s'abstenir sans s'exposer pour cela à une telle flétrissure, mais qui, lorsqu'on les accomplit, nous attirent l'approbation des gens de bien, et ne se bornent pas à nous mettre à l'abri de leur blâme. Nul ne songe à louer les eunuques de leur virginité, parce qu'ils ne s'engagent pas dans les liens du mariage; il en est de même de vous. Ce que la nature leur interdit, vous est défendu par les idées préconçues d'une conscience pervertie; et de même qu'ils sont privés de cette gloire par un vice corporel, de même vous en êtes dépouillée par les artifices du diable. Votre corps demeure intact;

mais les saines idées vous ont été ravies : en vous jetant dans la nécessité du célibat, l'ennemi vous impose la peine et vous enlève l'honneur de votre sacrifice. Vous regardez le mariage comme prohibé? mais alors vous ne pouvez prétendre aucune récompense pour ne vous être pas mariée; bien plus, votre détermination vous attirera la honte et le châtement.

9. Et vous, me direz-vous peut-être, vous ne prohibez pas le mariage? Je veux bien un instant partager votre folie. Pourquoi nous exhortez-vous dès lors à ne pas entrer dans cet état? — Mais tout simplement, parce que je regarde la virginité comme de beaucoup supérieure au mariage. Ce n'est pas à dire pour cela que je pense devoir le ranger au nombre des maux; tout au contraire, je le tiens en très-haute estime; il est pour ceux qui veulent en bien user un asile protecteur pour la continence, il arrête les écarts de la nature corrompue. Le sanctuaire de cette union légitime s'élève autour des passions comme une barrière sacrée qui calme leurs flots impétueux et fait régner dans l'âme une profonde paix. Mais il en est qui n'ont aucun besoin d'une semblable protection, à qui les jeûnes, les veilles, les macérations et les autres austérités semblables suffisent pour donner un frein à la concupiscence. Voilà ceux que j'exhorte à ne pas se marier; mais je ne prohibe pas le mariage. Il y a loin d'une de ces choses à l'autre : elles diffèrent entre elles autant que la nécessité subie diffère d'un libre choix. Celui qui ne fait que conseiller, laisse à son auditeur la liberté de suivre ou de ne pas suivre son conseil; mais celui qui défend, ne suppose plus par là même l'existence d'une telle liberté. En conseillant donc une chose, je ne blâme nullement l'autre, je n'élève aucune accusation contre celui qui ne se laisse pas persuader. Pour vous qui condamnez le mariage comme un mal, qui prenez le rôle de législateur, et non celui de simple conseiller, vous vous constituez l'accusateur de ceux qui n'obéissent pas à vos injonctions; mais je suis loin de mériter ce reproche, et si j'accorde mon admiration à ceux qui se sont rangés sous le noble drapeau de la virginité, je n'accuse pas ceux qui ne croient pas devoir le suivre. En effet, on

est en droit d'accuser quelqu'un qui s'engage dans une voie incontestablement mauvaise; mais si, content d'une vertu moins élevée, on n'aspire pas à un état plus parfait, il est vrai qu'on ne mérite pas les louanges et l'admiration accordées à un plus haut courage, et cependant on ne mérite pas d'être blâmé. Est-ce donc que je prohibe le mariage, moi qui ne blâme pas les personnes mariées? Je prohibe la fornication et l'adultère; mais le mariage, non. Je m'élève contre ceux qui se rendent coupables de tels désordres et je les sépare de l'assemblée des saints. Quant à ceux qui s'engagent dans la vie conjugale, pourvu qu'ils y soient conduits par la vertu, je ne cesse de les louer. De là résulte un double avantage : d'une part, l'œuvre de Dieu n'est pas calomniée; de l'autre, non-seulement la virginité ne souffre aucune atteinte, mais elle revêt encore une plus vive clarté.

10. En effet, celui qui condamne le mariage amoindrit du même coup la gloire de la virginité; et celui qui l'approuve rend par là même la virginité plus belle et plus éclatante. Car enfin, un bien qui ne paraît tel que par comparaison avec un mal n'est pas entièrement un bien; tandis qu'un bien supérieur à ce que tout le monde regarde comme tel, mérite éminemment ce nom, et voilà sous quel jour nous montrons la virginité. Ainsi donc, en condamnant le mariage, on perd tout droit aux éloges dont elle est l'objet; en le louant, au contraire, on exalte surtout la virginité. Quand il s'agit de la beauté corporelle, ce n'est pas à des corps mutilés, mais bien à des corps intacts et sans défaut que nous l'attribuons. Le mariage est un bien, et c'est pour cela précisément que la virginité mérite notre admiration, puisqu'elle l'emporte sur un bien, elle lui est supérieure comme le pilote est supérieur au matelot, le général, au simple soldat. Mais de même que si vous enlevez les rameurs au vaisseau, vous le livrez au naufrage; si vous enlevez les soldats au général, vous le livrez au pouvoir des ennemis : de même, si vous ruinez l'honneur du mariage, vous effacez la gloire de la virginité, vous en faites même une chose vile et méprisable. La virginité est un bien, et je n'en disconviens pas; elle est même un plus grand

Celui qui condamne le mariage détruit la gloire de la virginité elle-même.

que le mariage, et je le reconnais avec vous. Je dirai même, si vous le voulez, l'idée que je me fais de cette supériorité : c'est celle du ciel sur la terre; des anges sur les hommes. Elle est plus grande encore, s'il m'est permis d'exprimer toute ma pensée. Il est vrai que les anges ne connaissent pas les liens du mariage; mais ils ne sont pas formés de chair et de sang, ils ne foulent pas cette terre, ils n'éprouvent pas les orages des passions, ils n'ont besoin ni de boire ni de manger; ni les charmes de la mélodie, ni les fascinations de la beauté, ni les autres entraînements de ce genre ne peuvent rien sur eux. Comme on voit, en plein midi, un ciel sans nuage garder inaltérable son éclatante pureté, ainsi leur nature, à l'abri des vapeurs des sens, demeure nécessairement lucide et transparente.

11. Et voici que notre faible humanité, inférieure qu'elle est par sa nature à ces esprits bienheureux, surexcite en quelque sorte ses propres facultés, et tente les derniers efforts pour s'élever au niveau des anges. Comment cela? Les anges ne s'engagent pas dans les liens du mariage, ni la vierge non plus. Ils se tiennent sans cesse en la présence de Dieu et le servent sans cesse : la vierge également. C'est pour cela que Paul veut que les vierges soient exemptes de toute sollicitude, appliquées aux choses de Dieu, toujours recueillies en elles-mêmes. Si, comme ces purs esprits, elles ne peuvent pas monter au ciel, retenues qu'elles sont par leurs entraves corporelles, elles ont encore à cet égard la plus grande de toutes les consolations, puisqu'il leur est donné de recevoir en elles-mêmes le Maître du ciel, pourvu toutefois qu'elles soient saintes de corps et d'esprit. Voyez-vous quelle est la gloire de la virginité? Elle communique à ceux qui vivent encore sur la terre une singulière ressemblance avec les habitants des cieux; elle ne souffre pas que des êtres revêtus d'une enveloppe matérielle demeurent inférieurs à des êtres incorporels; elle fait que les mortels rivalisent avec les immortels. Mais tout cela n'est rien pour vous, puisque vous dégradez une si noble chose, que vous calomniez le Seigneur et ne craignez pas de lui attribuer le mal. Aussi le supplice du

mauvais serviteur vous est-il réservé, tandis que les vierges formées dans le sein de l'Église obtiendront les plus grands biens, des biens que ne peuvent atteindre ni l'œil, ni l'oreille, ni la pensée de l'homme. Mais laissons là les hérétiques, c'est assez leur avoir adressé jusqu'ici la parole; adressons-la maintenant aux enfants de l'Église.

12. Par où commencera cette partie de notre discours? par les paroles suivantes du Seigneur, paroles que le bienheureux Paul a prononcées; car les exhortations de cet homme, nous devons les regarder comme les exhortations du divin Maître lui-même. Quand l'Apôtre dit : « Je recommande aux personnes mariées; mais non, ce n'est pas moi, c'est le Seigneur: » puis encore : « Quant aux autres, je leur dis moi-même, et non le Seigneur; » I *Corinth.*, VII, 10 et 12; il n'entend pas dire par là que sa parole, à lui, diffère de la parole du Seigneur. Celui qui possédait le Christ parlant au dedans de lui-même, qui volontiers renonçait à vivre pour que le Christ vécût en lui; celui pour qui la couronne, la vie, les anges, les puissances, toutes les créatures passaient bien au-dessous de l'amour qu'il portait au Seigneur, comment aurait-il pu dire ou même penser une chose que le Christ n'aurait pas approuvée, alors surtout qu'il s'agissait de poser une loi? Que signifient donc ces expressions : « C'est moi, ce n'est pas moi? » — Jésus-Christ nous transmet ses dogmes et ses lois, tantôt par lui-même, tantôt par ses apôtres. Et d'abord, qu'il n'ait pas tout établi par lui-même, c'est ce qu'il déclare formellement en ces termes : « J'ai beaucoup d'autres choses à vous dire, mais vous ne sauriez les porter en ce moment. » *Joan.*, XVI, 21. Or cette loi : « Que la femme ne se sépare pas de son mari, » Jésus l'avait promulguée pendant qu'il vivait sur la terre, revêtu de notre chair; et voilà pourquoi l'Apôtre dit : « Je recommande aux personnes mariées; mais non, ce n'est pas moi, c'est le Seigneur. » En ce qui regarde les infidèles, Jésus n'avait rien édicté par lui-même; mais il incline l'âme de Paul à proclamer la loi. De là cette parole du dernier : « Ce n'est pas le Seigneur, c'est moi. » Veut-il signifier ainsi qu'il prononce une parole

humaine? Nullement; mais il veut dire que ce précepte que le divin Maître n'avait pas transmis à ses disciples, il le promulgue maintenant pour lui. De même donc que ces mots: « Ce n'est pas moi, c'est le Seigneur, » ne dénotent aucune opposition au commandement du Christ; ceux-ci: « C'est moi, et non le Seigneur, » n'annoncent pas une volonté personnelle, en dehors de la divine pensée; ils n'ont pas d'autre signification que celle que nous venons de donner.

En parlant de la veuve, l'Apôtre dit: « Elle sera plus heureuse si elle demeure dans cet état conformément à mon conseil. » I *Corinth.*, VII, 40. Or de peur que cette expression, « conformément à mon conseil, » ne vous fit prendre cela pour une sentence de l'homme, il écarte aussitôt cette supposition en ajoutant: « Je compte posséder, moi aussi, l'esprit de Dieu. » Ce qu'il énonce donc au nom de l'Esprit divin, il l'appelle sa sentence, sans que nous ayons pour cela le droit d'y voir une invention humaine. Il en est de même en ce cas, et quand il dit: « C'est moi qui parle, et non le Seigneur, » n'allez pas vous imaginer que c'est ici la parole de Paul; car il avait le Christ qui parlait en lui, et jamais il n'eût osé énoncer un tel dogme comme une sentence personnelle, c'est une loi supérieure qu'il nous imposait. Si quelqu'un fût venu lui tenir ce langage: Fidèle, je ne saurais vivre avec une femme infidèle, pur, avec une femme impure; vous-même aviez déjà déclaré que c'est vous qui le disiez et non le Seigneur. Où seraient donc pour moi le gage matrimonial et la foi promise?— Paul lui répondrait: Soyez sans crainte; si je l'ai dit, c'est que j'ai le Christ qui parle par ma bouche, c'est que j'ai la conviction de posséder l'Esprit divin; ne soupçonnez donc rien d'humain dans les paroles que je prononce. S'il n'en était pas ainsi, jamais je n'eusse attribué à mes propres pensées une semblable autorité. « Les pensées des mortels sont timides, et leurs prévisions incertaines. » *Sap.*, IX, 14. Que ce soit là, du reste, une véritable loi, l'Église le montre en l'observant si fidèlement par tout l'univers; elle ne l'eût pas observée de la sorte, si elle ne savait à n'en pas douter que la parole de l'Apôtre est un commandement du Christ. Écou-

tez, en effet, ce que dit Paul inspiré par son divin Maître: « Pour répondre à ce que vous m'avez écrit; je vous dirai qu'il est bon pour l'homme de ne point prendre de femme. » I *Corinth.*, VII, 1. Ici nous devons louer les Corinthiens de ce que, n'ayant pas encore reçu les conseils de leur pieux instituteur touchant la virginité, ils vont au-devant de sa pensée. Nous voyons encore là l'opération de la grâce dans leurs âmes; car l'Ancien Testament ne laissait aucun doute à cet égard et leur inspirait un tout autre sentiment; le mariage était une préoccupation capitale, non-seulement pour tous les Hébreux, mais encore pour les lévites et les prêtres, sans en excepter le Souverain Pontife lui-même.

13. Pourquoi les Corinthiens avaient-ils abordé d'eux-mêmes une semblable question? C'est que la pénétration de leur esprit et la noblesse de leur cœur leur avait fait comprendre qu'ils devaient aspirer à une plus haute vertu, puisqu'ils avaient reçu des dons plus parfaits. Voici ce qui mérite d'être encore observé: Pourquoi l'Apôtre ne leur avait-il pas le premier donné ce conseil? et bien certainement il ne leur avait rien dit de semblable; car autrement ils ne l'eussent pas interrogé de nouveau sur ce point dans leurs lettres. Là ressort d'une manière éclatante l'admirable sagesse de Paul. Ce n'est pas sans motif qu'il se tait sur une chose aussi importante: il attend qu'ayant eux-mêmes entrevu la vérité, ils conçoivent le désir de la mieux connaître; il pourra par ce moyen, s'adressant à des âmes déjà prévenues en faveur de la virginité, y jeter avec plus de fruit la semence de la parole. Qui ne sait à quel point l'amour des auditeurs pour un objet facilite la mission de celui qui doit leur en parler? Du reste, il leur en montre assez la grandeur et l'importance. Si telle n'avait été sa pensée, il eût sans doute prévenu leur désir, non en leur faisant une loi de la virginité, mais en leur en donnant simplement le conseil. Cette conduite de l'Apôtre, qui ne veut pas en cela prendre l'initiative, nous montre de la manière la plus évidente que le trésor dont il s'agit ne s'acquiert qu'au prix des plus rudes labeurs et des efforts les plus magnanimes. Le disciple est encore dans

ou vient que les Corinthiens lui ont écrit touchant la virginité, et qu'il ne les y a pas exhortés le premier.

cette occasion le fidèle imitateur du Maître, qui ne parle jamais de la virginité lorsqu'on le lui demande. Ses auditeurs avaient dit : « Si telle est la condition de l'homme envers la femme, mieux vaut ne pas se marier. » C'est alors qu'il leur répond : « Il est des eunuques qui se sont rendus tels pour le royaume des cieux. » *Matth.*, XIX, 10 et 12.

Quand il s'agit d'une grande et noble action, d'une action qui dès lors ne saurait être imposée par un précepte, il faut attendre qu'elle soit désirée par ceux qui doivent l'accomplir ; c'est par une autre voie, qui ne laisse rien soupçonner, qu'il faut y disposer les âmes, en les enflammant d'une sainte ardeur. Voilà quelle fut la conduite du Christ : ce n'est pas en dissertant sur la virginité qu'il en excite l'amour dans l'âme de ses disciples ; il leur parle uniquement du mariage, il s'arrête et se complait à leur montrer les difficultés de cet état, et de la sorte il conduit les choses avec tant de prudence que, sans avoir rien entendu qui pût être regardé comme une injonction de ne pas l'embrasser, les disciples lui disent d'eux-mêmes : « Il est bon de ne pas se marier. » A l'exemple du divin Maître, Paul dit à son tour : « Touchant ce que vous m'avez écrit... » Il semble vouloir décliner la responsabilité d'une telle initiative. C'est comme s'il leur disait : Certes, je n'aurais pas osé vous appeler en ce moment à ce sublime fait, tant le chemin en est ardu ; mais, puisque vous m'en avez parlé les premiers dans votre lettre, c'est avec confiance que je vous donne ce conseil. Les fidèles lui avaient écrit sur beaucoup d'autres sujets, et jamais cependant il ne leur avait tenu un pareil langage. Quelle est la cause de cela ? Pas d'autre que celle dont je viens de vous parler : c'est pour que son exhortation ne soit pas mal accueillie qu'il leur remet en mémoire les lettres écrites par eux-mêmes. Et même quand il a pris cette précaution, ce n'est pas avec autorité, c'est avec une extrême douceur qu'il leur parle, imitant encore en cela son divin modèle. Après que le Sauveur, en effet, a fini de parler sur la virginité, il ajoute simplement : « Que celui qui peut comprendre, comprenne. » Et l'Apôtre que dit-il ? « Touchant ce que vous m'avez écrit, il est bon pour l'homme de ne point prendre de femme. »

14. Quelqu'un dira peut-être : Mais s'il est préférable de ne point prendre de femme, comment le mariage s'est-il introduit dans la vie ? Pourquoi des femmes au milieu de nous, si elles ne doivent ni contracter le lien conjugal, ni former une famille ? Qu'est-ce qui empêchera le genre humain tout entier de s'éteindre, puisque la mort en fait chaque jour sa pâture et sa victime, puisque, si l'on suit votre conseil, les enfants ne remplaceront pas ceux qui disparaissent ? Si nous embrassons tous le bien que vous nous proposez et nous nous éloignons des femmes, tout tombera rapidement, les villes, les maisons, l'agriculture et les arts, les individus et les races. De même que, le général étant mort, l'armée tombe forcément dans le désordre et la dissolution ; de même, l'homme, ce roi de l'univers venant à disparaître par l'extinction du mariage, tout le reste se désorganisera, la confusion régnera dans le monde : si bien que votre beau conseil n'aura fait qu'y répandre les plus désastreuses calamités. — En vérité, si ce langage n'était tenu que par nos ennemis et par les infidèles, j'en tiendrais pour ma part peu de compte ; mais comme il est répété par beaucoup de chrétiens qui semblent encore appartenir à l'Église, et qui déprécient les nobles labeurs de la virginité à raison de la torpeur de leur intelligence, voulant ainsi dissimuler leur propre faiblesse en faisant le procès à la vertu, afin de se donner l'apparence d'avoir fui le combat, non par lâcheté, mais par raison et par principe, laissons de côté les étrangers ; aussi bien, « l'homme terrestre ne comprend pas les choses de l'Esprit, à ses yeux elles ne sont que folie. » *I Corinth.*, II, 14. Adressons-nous à ceux qui prétendent encore être des nôtres, et montrons leur deux choses : d'abord, que la virginité, bien loin d'être la source d'aucun mal, est éminemment utile et nécessaire ; puis, que l'accusation dont ils se rendent coupables ne saurait rester impunie, qu'elle attire sur eux autant de dangers que méritent de récompenses et d'éloges les amis de la virginité.

Après avoir créé ce vaste univers et disposé tout ce qui devait procurer à notre existence le repos et le bonheur, Dieu créa l'homme, pour

qui le monde avait été fait. Au sortir des mains du Créateur, l'homme vivait dans le paradis ; nulle mention alors du mariage. Il avait cependant besoin d'un aide : la femme lui fut donnée ; encore alors le mariage ne semblait pas nécessaire, et dans le fait il n'existait pas encore. Vivant dans cet heureux séjour comme dans un ciel anticipé, exempts des inclinations matérielles, ils reposaient doucement dans la familiarité du Seigneur. L'ardeur de la concupiscence, la conception, la souffrance de la gestation, les douleurs de l'enfantement, tout ce qui tend, en un mot, à la corruption de notre nature, était bien loin de leur cœur : comme un fleuve transparent émanant d'une source limpide, leur vie s'écoulait en ce lieu parée de tous les ornements de la virginité. Mais la terre n'avait pas alors d'habitants : c'est ce que craignent aujourd'hui ces hommes si pleins de sollicitude pour le monde ; ils sont toujours inquiets pour autrui, mais ne s'occupent jamais d'eux-mêmes ; ils ont peur que la race humaine ne vienne à périr, et leur âme, ils la traitent comme une étrangère, alors cependant qu'en ce qui la concerne, les plus sévères châtimens leur seront infligés pour les moindres choses, et qu'ils n'auront aucun compte à rendre de la prétendue diminution de l'espèce humaine. Il n'existait alors ni villes, ni maisons, aucun des arts que nous voyons, toutes choses dont vous prenez également un grand souci. Non, rien de tout cela n'existait ; mais leur vie n'en était pas moins heureuse, ils n'en espéraient pas moins une vie meilleure. Quand ils se furent révoltés contre Dieu, quand ils furent devenus cendre et poussière, ils perdirent avec le bonheur de la vie l'honneur de la virginité ; en même temps que Dieu les abandonnait, cette vertu s'exilait de leur âme. Tant qu'ils étaient demeurés invincibles au démon et fidèles au Seigneur, ils avaient gardé la virginité, qui les parait d'une manière plus riche que le diadème et les habits dorés ne parent les rois. Mais lorsque tombés dans l'esclavage, dépouillés de ce vêtement royal, privés de leur beauté céleste, ils furent sujets à la corruption de la mort, à la colère, aux déchirements du cœur, à toutes les angoisses de la vie ; avec ce cortège funèbre survint

le mariage, ce vêtement servile et mortel. N'est-il pas écrit : « Celui qui possède une femme vit dans le souci ; il est en sollicitude pour les choses du monde ? » I *Corinth.*, VII, 33. Voilà quelle fut l'origine du mariage ; c'est de là qu'en résulte la nécessité : la désobéissance, les tortures, la mort furent son berceau. Où est la mort est aussi le mariage ; ôtez le dernier, bientôt disparaît la première. Telle n'est pas l'escorte de la virginité elle est toujours un bien ; elle est toujours belle, toujours heureuse, soit avant, soit après la mort, soit qu'elle précède, soit qu'elle suive le mariage. De quel mariage, dites-moi, Adam est-il né ? A quel enfantement douloureux Ève doit-elle la vie ? Vous ne répondez pas. Pourquoi tremblez-vous dès lors et craignez-vous que, le mariage venant à disparaître, le genre humain ne cesse d'exister ? Des myriades de myriades d'anges obéissent à Dieu, des millions d'archanges assistent devant lui : aucun d'eux néanmoins ne doit son existence à la génération, aux douleurs de l'enfantement. A plus forte raison donc Dieu aurait-il créé les hommes en dehors du mariage, tout comme il a créé les premiers, desquels sont provenus tous les autres.

15. Et maintenant même, ce n'est pas au mariage proprement dit qu'est due la multiplication de l'espèce humaine, mais bien à cette parole que le Seigneur dit au commencement : « Croissez et vous multipliez, et remplissez la terre. » *Genes.*, I, 28. Quel avantage Abraham trouvait-il dans cette institution pour avoir des enfants ? Après bien des années de mariage, ne fut-il pas réduit à soupirer cette plainte : « Seigneur, que me donnerez-vous, puisque je mourrai sans enfant ? » *Ibid.*, xv, 2. De même qu'alors Dieu voulut qu'une vieille épuisée fût le principe et la source d'une race innombrable, de même, si le premier homme, obéissant aux ordres du Seigneur, n'eût pas goûté la fatale volupté de l'arbre, il n'eût pas dû se préoccuper du moyen par lequel se propagerait la race humaine. Ni le mariage, si telle n'était pas la volonté de Dieu, n'aurait la vertu de multiplier les hommes, ni la virginité, si Dieu voulait les multiplier, n'en pourrait diminuer le nombre. — Mais tel est le moyen qu'il a choisi, dira-t-on. Oui, à cause de nous et

Ce n'est pas le mariage qui multiplie notre espèce.

de notre désobéissance. Car enfin, pourquoi le mariage n'exista-t-il pas avant la faute? Pourquoi cette union n'eut-elle pas lieu dans le paradis? Pourquoi les douleurs maternelles n'ont-elles pas précédé la malédiction? C'est que toutes ces choses étaient alors superflues; ce n'est que plus tard, et par l'effet de notre défaillance, que ces maux et tous les autres, les villes, les arts, les vêtements, et tant d'autres choses réclamées par nos besoins, sont devenus nécessaires: c'est la cohorte que la mort, en venant ici-bas, trainait à sa suite.— Ainsi donc, ce qui n'est qu'une concession faite à votre faiblesse, ne le préférez pas, ne l'égaliez même pas à la virginité. En partant de ce principe, vous prétendriez qu'il vaut mieux avoir deux femmes que de se contenter d'une, vu d'ailleurs que cela était permis par la loi de Moïse; vous iriez même jusqu'à soutenir, en suivant toujours la même loi, que les richesses sont préférables à la pauvreté volontaire, les délices à la frugalité, qu'il est plus beau de venger que de supporter noblement les injures.

Le mariage est permis par indulgence.

16. Mais vous condamnez cela, me direz-vous peut-être. Non certes, je ne le condamne pas: ce sont là des choses que le Seigneur avait permises, et qui dans leur temps eurent leur utilité; mais je les regarde comme futiles, dignes d'amuser un enfant plutôt que d'occuper un homme. Voulant donc nous rendre parfaits, le Christ a voulu que, rejetant ces vêtements de l'enfance, qui ne sauraient convenir à la virilité, qui déparent un homme parvenu à la plénitude de l'âge selon le Christ, nous fussions revêtus d'une manière plus parfaite et plus magnifique, et cela, sans être en opposition avec lui-même, mais en gardant le plus complet accord avec ses prescriptions. En effet, si les nouvelles lois l'emportent sur les anciennes, la pensée du législateur demeure toujours la même. Quelle est cette pensée? C'est de retrancher tout ce qu'il y a de vicieux dans nos âmes et de les conduire à la perfection de la vertu. Si pour atteindre ce but, au lieu de nous imposer des obligations supérieures à celles de nos pères, il eût toujours laissé l'humanité dans le même état, sans rien faire pour la relever de son abjection, c'est alors qu'on eût pu l'accuser d'être en contradiction avec lui-

même. S'il avait sanctionné pour toujours les institutions primitives, en rapport avec l'enfance du genre humain, nous n'aurions jamais dépassé cette humble condition, le salut même nous aurait échappé dans cette enfance perpétuelle. Après un si long espace de temps, et quand l'âge nous appelait à une plus haute philosophie, l'indulgence qui nous aurait laissés courbés vers la terre, n'eût rien produit d'heureux et de grand pour nous, car la perfection que cette indulgence même se proposait ne serait jamais devenue notre partage.

17. Il nous est arrivé quelque chose de semblable à ce que nous voyons chez les petits oiseaux: quand la mère les a nourris, elle les fait un instant sortir de leur nid; mais si cette expérience lui prouve qu'ils sont encore faibles et chancelants, qu'ils ont besoin de séjourner un peu plus dans leur étroite demeure, elle les y laisse encore pendant quelques jours, non pour immobiliser là leur existence entière, mais bien pour que, leurs ailes ayant acquis plus de force et leur corps plus de vigueur, ils puissent ensuite déployer leur vol avec sécurité. C'est ainsi que notre divin Maître nous attirait vers le ciel dès le commencement, nous montrait la voie qui doit nous y conduire, n'ignorant pas, ou plutôt sachant bien que nous étions alors incapables d'un tel élan, mais voulant nous montrer que la chute provenait de notre faiblesse, et non de sa volonté. Après nous avoir donné cette première leçon, il laissa l'humanité vivre et se nourrir dans les humbles régions de ce monde et du mariage, comme dans un nid, jusqu'à ce qu'enfin le temps ayant permis aux ailes de la vertu de pousser et de grandir, il vint alors insensiblement et par degré nous apprendre lui-même à quitter cette triste demeure pour nous élancer à de plus sublimes hauteurs. Qu'est-il arrivé cependant? Les uns, qui chancellent encore ou sont plongés dans un lourd sommeil, demeurent attachés aux choses de la terre et se plaisent en quelque sorte dans leur nid; les autres, pleins d'une généreuse ardeur, épris d'amour pour la lumière, s'élancent librement hors de ce nid terrestre et volent vers les cieux, abandonnent tout ici-bas, mariage, fortune, sollicitudes humaines, liens divers qui

nous retiennent sur la terre, aspirant à l'immortel séjour. N'allons donc pas croire que le mariage autrefois permis soit devenu plus tard une nécessité, qu'on ne saurait s'en affranchir. Le Seigneur ne nous engage-t-il pas à y renoncer, quand il dit : « Que celui qui peut comprendre comprenne. » S'il n'a pas donné ce conseil dès l'origine du monde, ne vous en étonnez pas. Le médecin ne prescrit pas à ses malades toute sorte de remèdes, ni tous les remèdes à la fois : en présence de la fièvre, il défend les aliments solides ; ce n'est que lorsque la chaleur est tombée et que les symptômes du mal ont disparu, qu'il permet de substituer à des boissons désagréables la nourriture accoutumée. Or de même que le corps est malade quand les éléments dont il est composé sont en lutte les uns avec les autres, soit par excès, soit par défaut ; de même, le désordre des passions ruine la santé de l'âme. Il faut donc commencer par calmer cette ardeur, afin que le précepte puisse régner sur des passions assujetties ; si l'on ne prenait pas ces mesures préalables, la loi serait impuissante à dissiper le trouble et l'agitation de l'âme. La vertu des médicaments ne saurait par elle-même guérir les plaies de notre corps, et ce que les remèdes sont aux blessures, les lois le sont aux vices. Vous n'oserez élever la voix contre le médecin qui traite une même blessure, tantôt avec le fer, tantôt avec le feu, quelquefois même sans le secours d'aucun de ces deux moyens, bien qu'il s'égaré souvent loin du but qu'il veut atteindre : et Dieu qui ne se trompe jamais, qui dirige toutes choses d'une manière digne de sa sagesse infinie, vous osez, vous qui n'êtes qu'un homme, l'appeler à votre tribunal ; vous lui demandez raison de ses préceptes ; vous refusez de marcher dans la voie de sa sagesse ! N'est-ce pas là le signe d'une extrême folie ?

« Croissez, avait-il dit, et vous multipliez. » Oui, mais le temps l'exigeait ainsi, tels étaient les déchainements de la nature, qui ne savait résister à l'impétuosité des passions, et qui n'avait pas d'autre port pour s'abriter devant de pareils orages. Que fallait-il alors ordonner aux hommes ? Qu'ils vécussent dans la continence et la virginité ? Mais cela n'eût fait que de rendre la chute

plus profonde et les feux de la concupiscence plus ardents. Si les enfants qui ne vivent que de lait étaient tout à coup privés de cette nourriture et condamnés à manger les aliments qui conviennent à l'homme ; nul doute qu'ils ne fussent victimes d'un tel changement, tant il importe de ne rien faire hors de propos.

Voilà pourquoi la virginité n'a pas été donnée dès le commencement. Et toutefois, je me trompe, la virginité se trouve à l'origine du genre humain, elle est même antérieure au mariage ; mais, pour les raisons indiquées, le mariage prévalut et fut même jugé nécessaire ; il ne l'eût pas été si Adam était demeuré dans l'obéissance. Et dans ce cas, me dira-t-on, d'où serait provenue cette innombrable multitude d'hommes ? Et moi, lorsque je vous vois toujours préoccupés de cette sollicitude et de cette crainte, je vous demande encore une fois à quelle cause il faut attribuer l'existence d'Adam et celle d'Ève : serait-ce au mariage, par hasard ?— Quoi ! tous les hommes devaient-ils naître de la sorte ? m'objecterez-vous encore. — Que ce fût ainsi ou autrement, c'est ce que je n'ai certes pas à vous dire. Il me suffit pour le moment de vous avoir montré que pour multiplier les hommes sur la terre, Dieu n'avait nul besoin de l'intervention du mariage.

18. Non, ce n'est pas la virginité qui cause l'extinction de la race humaine, mais bien la corruption et la promiscuité ; c'est ce que l'on vit clairement au temps de Noé, dans cette extermination générale et simultanée des hommes, des bêtes, de tous les êtres animés qui peuplaient la terre. Si les enfants de Dieu s'étaient montrés plus fermes contre les honteuses suggestions de la concupiscence, s'ils avaient pratiqué la virginité, si leurs regards ne s'étaient pas imprudemment arrêtés sur les filles des hommes, jamais un pareil désastre n'aurait fondu sur eux. Qu'on ne pense pas néanmoins que j'entende rejeter sur le mariage la ruine du genre humain. Non, ce n'est pas là ce que je dis ; j'affirme seulement que cette catastrophe doit être attribuée, non à la virginité, mais au péché.

19. Ce n'est pas uniquement pour perpétuer la race humaine que le mariage fut introduit ; c'est encore et surtout pour remédier aux entra-

Ce n'est pas la virginité qui diminue l'espèce humaine, mais le péché.

Le mariage avait autrefois deux raisons, maintenant il n'en a plus qu'une

nements de la nature. Paul atteste cette vérité quand il dit : « Pour éviter la fornication, que chacun ait sa femme. » I *Corinth.*, VII, 2. Il ne s'agit pas là de la famille; s'il permet aux fidèles de se marier, ce n'est pas pour qu'ils aient de nombreux enfants. Pourquoi donc? « Pour que Satan ne vous tente pas, » répond-il lui-même; et, développant encore sa pensée, il ne dit pas : S'ils désirent avoir une famille, qu'ils se marient. Que dit-il donc? « Que ceux qui n'ont pas la force de garder la continence, contractent mariage. » Au commencement, comme je vous l'expliquais tout à l'heure, cette institution avait un double motif; mais après que la terre et les mers, après que toutes les contrées du monde ont été peuplées, on ne peut plus en donner qu'une raison, l'extinction du désordre et du mal. Quant à ceux qui, même dès à présent, veulent se rouler dans la fange du vice, se plonger dans la corruption, vivre et mourir à la façon des pourceaux, peu leur importe le mariage, qui les affranchirait de cette dégradation et de cette tyrannie, qui pourrait encore les rendre chastes et saints. Mais quand est-ce que nous mettrons fin à cette lutte? Vous-mêmes qui vous élevez contre nos enseignements, vous n'estimez pas moins que nous l'excellence de la virginité; tout ce que vous dites en sens contraire, n'est qu'un tissu de mensonges et de prétextes, dans l'unique but de jeter un voile sur la passion.

20. Et quand bien même vous pourriez sans danger tenir un pareil langage, au moins devriez-vous vous abstenir de la calomnie, d'une calomnie qui retombe sur vous-mêmes. Celui qui n'a pas des sentiments à la hauteur des grandes choses, parmi les autres dommages qu'il encourt, rend publiquement témoignage de sa propre perversité, puisqu'il ose émettre un jugement si profondément injuste et dépravé. En supposant que vous ne soyez retenus par aucune autre cause, la crainte de donner de vous une semblable opinion devrait-elle encore vous imposer silence : songez qu'en décernant des éloges à ceux qui s'illustrent dans de sublimes combats, bien qu'on ne soit pas capable d'imiter leur courage, on incline facilement tous les cœurs à l'indulgence; mais celui qui ne fait rien de grand,

et qui de plus condamne les nobles actions qu'on devrait couronner, tout le monde le déteste comme un ennemi déclaré de la vertu, comme un misérable qui tombe au-dessous même de la folie. Ces hommes ignorent ce qu'ils font et n'acceptent pas sciemment ce qu'ils souffrent; non-seulement on ne les punit pas quand ils ont outragé l'autorité, mais ils sont encore un objet de pitié de la part de ceux qu'ils ont outragés. Si quelqu'un commettait avec connaissance de cause ce qu'ils commettent par ignorance, l'opinion générale le tiendrait à bon droit pour un ennemi de la nature humaine.

21. C'est là, comme je l'ai dit, ce qui devrait supprimer toute accusation de ce genre, alors même qu'elle serait sans danger. Mais le danger est aussi grand qu'il est incontestable. En effet, ce n'est pas seulement celui qui siège et parle contre son frère, celui qui sème des embûches sous les pas du fils de sa mère, *Psal.*, XLIX, 20, qui sera châtié; ce sera de plus le téméraire qui s'élève contre les œuvres approuvées de Dieu. Écoutez plutôt ce qu'un autre prophète dit dans le même sens : « Malheur à celui qui donne au mal le nom de bien, au bien le nom de mal; qui change la lumière en ténèbres et les ténèbres en lumière, l'amertume en douceur et la douceur en amertume. » *Isa.*, V, 20. Quoi de plus doux, de plus beau, de plus lumineux que la virginité? Elle lance des rayons plus éclatants que ceux du soleil; en nous arrachant à toutes les affaires de la vie présente, elle rend nos yeux assez purs pour fixer constamment le soleil de justice. Voilà ce qu'Isaïe ne cessait de répéter en condamnant les jugements pervers qui se produisaient au milieu de son peuple. Écoutez encore un autre prophète s'exprimant avec la même énergie contre un semblable désordre, et commençant par la même malédiction : « Malheur à celui qui donne à boire à son prochain une eau trouble et corrompue. » *Habac.*, II, 15. Ce n'est pas une parole ordinaire que celle-là, *malheur*; elle exprime les plus terribles menaces, elle annonce les plus impitoyables châtiements. Dans nos saintes Lettres, ce mot est employé contre ceux qui ne peuvent plus se soustraire au supplice qui va fondre sur eux. Il est

Quand même on pourrait sans danger mépriser la virginité, on serait encore condamnable de le faire.

encore un prophète qui flétrit ainsi la conduite des Juifs : « Vous avez versé du vin aux hommes consacrés à Dieu. » *Amos*, II, 12. Celui qui faisait boire du vin aux Nazaréens, était sévèrement puni; de quel supplice ne sera donc pas frappé celui qui jette dans l'âme des simples des idées fausses et subversives?

Qu'un homme vienne à changer une légère disposition de la loi, et sa faute est punie sans miséricorde. A quels châtimens ne sera donc pas soumis celui qui renverse cette loi sainte tout entière? « Si quelqu'un scandalise l'un de ces petits enfants, est-il dit dans l'Évangile, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui suspendit une meule au cou et qu'on le précipitât dans la mer. » *Matth.*, XXIII, 6. Que dirons-nous alors de celui qui par de semblables discours scandalise, non un seul enfant, mais un grand nombre d'hommes? Celui qui traite son frère d'insensé, va droit au feu de la géhenne : quelle colère n'accumulera donc pas sur sa tête celui qui blasphème contre une institution égale à celle des anges? Un jour, Marie, sœur de Moïse, osa railler son frère : ce n'est pas qu'elle dit contre lui ce que vous dites maintenant contre la virginité; loin de là, sa parole en comparaison était légère et modérée : elle ne touchait pas à l'honneur de l'homme, elle ne portait pas atteinte à sa vertu, elle était même pénétrée pour lui du plus profond respect; seulement elle prétendit posséder les mêmes privilèges que lui; et cependant la colère du Seigneur fut tellement excitée contre elle que les prières les plus ferventes de l'offensé ne purent la soustraire au châtimement, ni même en abrégier la durée.

22. Et pourquoi rappeler l'exemple de Marie? Souvenons-nous de ces enfants de Bethléem qui, cédant à la légèreté de leur âge, avaient dit simplement au prophète Élisée : « Allez, chauve. » *IV Reg.*, II, 23. Ils excitèrent à tel point la colère de Dieu qu'il envoya soudain des ours contre eux; et tous, au nombre de quarante-deux, furent mis en pièces par ces animaux : ni leur tendre jeunesse, ni leur nombre, ni la plaisanterie qu'ils avaient uniquement prétendu faire, ne leur servirent de rien. Et certes ils avaient mérité leur sort; car enfin, si ceux qui se dé-

vouent à de si grands travaux doivent servir de jouet aux enfants et aux hommes, quelle âme moins bien trempée concevra la pensée d'entreprendre une œuvre dont elle sera payée par la dérision et l'insulte? Quel est l'homme du peuple qui pratiquera la vertu, en la voyant ainsi tourner en ridicule? Si même aujourd'hui, quand tout le monde l'admire, non-seulement ceux qui lui demeurent fidèles, mais encore ceux qui l'ont abandonnée, la plupart des hommes hésitent et frémissent à la pensée d'en soutenir les labeurs; qui pourra se résoudre à l'embrasser, en supposant que, bien loin d'être un objet d'admiration, elle soit accueillie par des récriminations universelles? Les hommes forts, il est vrai, qui déjà se sont transportés dans les cieux, ne recherchent pas les applaudissements de la multitude, il leur suffit amplement d'obtenir la louange qui leur vient de Dieu; mais les faibles, ceux qui viennent à peine de mettre la main à l'œuvre, ne sont pas médiocrement encouragés par l'approbation de leurs semblables, jusqu'à ce qu'enfin, faisant chaque jour de nouveaux progrès et se couvrant ainsi d'une armure complète, ils n'aient plus besoin d'un pareil secours. Cet exemple n'est pas seulement nécessaire pour eux, il l'est encore pour le salut de ceux qui se permettent de telles railleries; si leur audace n'était pas réprimée dès le début, où les verrait-on s'arrêter dans la voie du crime?

Mais, pendant que je rappelle ce fait, mes souvenirs me reportent à ce qui eut lieu du temps d'Élie. Le sort que les ours firent éprouver aux enfants à cause d'Élisée, fut infligé, à cause de son maître, par le feu du ciel à deux troupes de cinquante hommes chacune aussi bien qu'à leurs chefs. Venant pour s'emparer du juste, ces hommes pleins de dissimulation l'appelaient et lui ordonnaient de descendre vers eux; mais le feu du ciel descendant à sa place les dévora tous, comme les bêtes avaient dévoré les enfants. Vous tous ennemis de la virginité, renoncez donc à vos pensées funestes, mettez une porte et des verrous à votre bouche, de peur que vous aussi, quand viendra le jour du jugement, portant vos regards sur ceux dont la virginité sera la gloire, vous ne répétiez ces paroles : « Voilà ceux que

nous tournions autrefois en dérision, qui furent l'objet de nos sarcasmes. Insensés que nous étions, nous regardions leur vie comme une folie et leur mort comme une honte. Comment ont-ils été mis au rang des fils de Dieu et partagent-ils le sort des saints? Nous nous sommes donc égarés loin de la voie de la vérité, et la lumière de la justice n'a pas brillé pour nous. » *Sap.*, v, 3-6. Mais à quoi serviront de telles plaintes, alors que le repentir aura perdu toute son efficacité?

Pourquoi ceux qui commettent les mêmes péchés ne subissent pas les mêmes châtimens.

23. Quelqu'un de vous me dira peut-être : Personne, depuis les temps anciens, n'a-t-il donc insulté de saints personnages? — Beaucoup l'on fait, et dans plusieurs endroits de la terre. — Pourquoi les coupables, ajoutera-t-on, n'ont-ils pas subi les mêmes châtimens? — Ils les ont subis, n'en doutez pas, et nous en connaissons bien des exemples. Si quelques-uns les ont évités, soyez sûrs qu'ils ne les éviteront pas toujours. Car, comme s'exprime le bienheureux Paul, « les péchés de quelques-uns sont manifestes et précèdent le jugement; il en est d'autres, au contraire, dont les péchés sont réservés au jugement. » *I Tim.*, v, 24. Et de même que les législateurs ont consigné dans leurs codes les peines destinées aux criminels, de même notre divin Seigneur Jésus-Christ, en frappant solennellement certains coupables, en gravant leurs supplices dans des monuments écrits, comme sur une colonne d'airain, avertit ainsi tous les autres par ces exemples éclatants que, s'ils ne sont pas châtiés ici-bas de la même manière, après avoir cependant commis les mêmes crimes, ils seront punis d'une manière bien plus terrible dans le siècle à venir.

Il ne faut pas être rassuré, mais plutôt craindre pour ceux qui pèchent et ne sont pas punis.

24. Lors donc que, nous abandonnant sans frein à nos passions, nous n'éprouvons aucun mal, ne nous livrons pas à la confiance, mais que cela nous fasse plutôt trembler davantage. Si Dieu ne nous punit pas dans la vie présente, plus tard nous serons enveloppés dans la condamnation qu'il prononcera contre le monde. Et ce n'est pas moi qui le dis, c'est le Christ parlant par la bouche de Paul. S'adressant, en effet, à ceux qui s'approchent indignement des saints mystères, il s'exprime ainsi : « C'est pour cela que beaucoup d'entre vous sont frappés de ma-

ladies et de défaillances, ou dorment du sommeil de la mort. Si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions pas jugés. En nous jugeant de la sorte, nous sommes corrigés par le Seigneur, afin de n'être pas condamnés avec le monde. » *I Corinth.*, xi, 30-32.

Il en est qui n'ont besoin d'être châtiés que sur la terre, parce que leurs péchés n'ont pas dépassé certaines bornes; ils sont châtiés pour qu'ils ne soient pas tentés de revenir à leurs premières fautes, et d'imiter ainsi le chien qui revient à son vomissement. Il en est d'autres dont les péchés sont tellement graves qu'ils en sont punis dans la vie présente et dans la vie future. D'autres enfin n'ont à subir que les supplices de l'éternité; ils ont été si loin dans le désordre qu'ils n'ont pas même été jugés dignes d'être frappés ici-bas avec leurs semblables. Le prophète royal l'avait dit : « Ils ne seront pas flagellés avec les hommes, » *Psalm.*, LXXII, 5; ils sont destinés à partager les tourments des démons. « Éloignez-vous de moi, dira le juge suprême, allez aux ténèbres extérieures, qui ont été préparées pour le démon et ses anges. » *Matth.*, xxv, 41. Beaucoup ont ravi le sacerdoce à prix d'argent, sans rencontrer quelqu'un qui leur ait reproché cette usurpation, sans avoir entendu ce que Simon le Magicien entendit de la bouche de Pierre; mais pour cela ils n'échapperont pas au châtiment, ils en subiront un beaucoup plus terrible que celui dont ils auraient été frappés en ce monde, par la raison qu'ils n'ont pas profité d'un tel exemple. Beaucoup ont imité l'audace de Coré, sans avoir éprouvé le sort du sacrilège; mais plus tard ils subiront un sort encore plus affreux. Beaucoup ont marché sur les traces de l'impie Pharaon, et n'ont pas été submergés comme lui; mais un océan de feu leur est réservé. Ceux qui donnent à leurs frères le nom d'insensés n'ont pas tous été punis, la punition les attend ailleurs. Ne vous imaginez donc pas que les sentences divines soient de vaines paroles, et rien de plus; c'est pour détruire une telle pensée que plusieurs ont été mises à exécution : Saphir, Charmi, Aaron et beaucoup d'autres ont été frappés pour que ceux qui ne croiraient pas à la parole de Dieu soient saisis de crainte à la vue

de ces faits, cessent de se faire illusion et n'ail-
lent pas se persuader qu'ils n'auront pas de châ-
timent à subir; qu'ils sachent enfin que la bonté
du Seigneur consiste à donner au coupable le
temps de revenir à lui, et non à laisser sans
vengeance l'obstination dans le mal. J'aurais pu
certes montrer par de plus longs raisonnements
les supplices auxquels s'exposent ceux qui dépré-
cient la gloire de la virginité; mais c'en est assez
pour les hommes sages; les rebelles et les insen-
sés ne seraient pas ramenés à la raison par de
plus longs discours. Coupant donc court à cette
discussion, nous nous adresserons uniquement
aux premiers, en revenant à ces mots du bien-
heureux Paul : « Quant au sujet de votre lettre,
je vous dirai qu'il est bon pour l'homme de n'a-
voir pas de femme. » Qu'ils rougissent donc éga-
lement, et ceux qui condamnent le mariage, et
ceux qui l'exaltent outre mesure : Paul impose
silence aux uns comme aux autres, soit par ces
paroles, soit par celles qui les suivent.

25. Le mariage est un lien, car il retient
l'homme dans les limites de la sagesse et l'em-
pêche de mourir au sein des voluptés. Ne vous
élevez donc pas contre cette institution; elle pré-
sente un immense avantage, en ne permettant
pas que les membres du Christ soient déshonorés,
que la sainteté du temple soit profanée par la
corruption. Oui, c'est un bien; il soutient et re-
dresse celui qui sait le respecter. Et qu'importe
à celui qui déjà se tient debout, à celui qui n'a
nul besoin d'un tel secours? Dans ce cas, il n'est
pas utile, bien loin d'être nécessaire; il enraie
même les progrès de la vertu, non-seulement en
lui suscitant beaucoup d'obstacles, mais encore
en la dépouillant de la meilleure part de sa
gloire.

26. En couvrant d'une armure celui qui peut
lutter et vaincre sans une telle protection, on ne
lui fait aucun bien; loin de là, on lui porte une
grave atteinte, puisqu'on lui ravit l'admiration
et la brillante couronne qu'il eût méritées. On
ne permet pas à cet homme de déployer au grand
jour tout son courage, on enlève à son trophée
ce qui en ferait le plus bel éclat. La perte qu'on
éprouve dans le mariage est encore plus grave;
on perd, en effet, avec la gloire qui frappe le

monde, la récompense promise à la virginité.
Voilà pourquoi ce serait un bien pour l'homme
de ne pas avoir de femme. — Pourquoi donc lui
permettez-vous d'en avoir? Pour éviter le dés-
ordre, répond l'Apôtre. Je crains de vous élever
au faite sublime de la virginité, d'où vous pour-
riez tomber dans le profond abîme de la forni-
cation. Vous n'avez pas encore des ailes assez lé-
gères pour que je vous permette de voler à de
telles hauteurs. Mais il en est qui ne redoutent
pas les dangers de la lutte et qui s'élancent avec
ardeur vers la gloire de la virginité.— Pourquoi
donc tremblez-vous, bienheureux Paul, et d'où
viennent vos craintes? — Je crains qu'une telle
ardeur ne soit l'effet de l'ignorance, ajoute-t-il;
l'expérience et les dangers de ce combat m'ont
rendu plus timide dans les conseils que je donne
aux autres.

27. Je connais les difficultés de l'entreprise, je
connais la violence de ces combats, je connais le
lourd fardeau de cette guerre; il y faut une âme
courageuse et forte, un cœur plein d'aversion
pour les voluptés. Il faut marcher sur les char-
bons ardents sans en être brûlé, passer à travers
les glaives sans en être blessé. La force de la
passion n'est pas moindre que celle du fer et du
feu; une âme qui ne s'est pas mise dans la dis-
position de résister à de semblables douleurs, ne
tardera pas à se perdre. Il faut donc que nous
ayons un cœur de diamant, les yeux toujours
ouverts, une patience à toute épreuve; nous de-
vons nous entourer de fortes murailles, d'avant-
murs et de boulevards, de gardes vigilants et
courageux, et nous appuyer avant tout sur la
puissance d'en haut. En effet : « Si le Seigneur
ne garde pas la ville, c'est en vain que veillent
ceux qui la gardent. » *Psalm.*, cxxvi, 1. Mais
par quel moyen obtiendrons-nous le céleste se-
cours? En faisant tout ce qui est en notre pou-
voir : par la droiture de nos pensées, par une
constance inébranlable dans le jeûne et les veilles,
par une rigoureuse observation de la loi, par
l'accomplissement des préceptes, et, ce qui est le
point capital, en ne mettant pas notre confiance
en nous-mêmes. Quelque grands que soient nos
efforts pour le bien, nous devons constamment
nous dire : « Si le Seigneur ne construit lui-

C'est une
grande chose
que la virgi-
nité, et la
source de
grands biens.

même la maison, inutiles sont les efforts de ceux qui travaillent à la bâtir. » *Ibid.* Puis encore : « Nous n'avons pas à combattre contre la chair et le sang, mais bien contre les Principautés et les Puissances, contre les maîtres du monde et des ténèbres de ce siècle, contre les esprits du mal qui peuplent les espaces célestes. » *Ephes.*, VI, 12. La nuit et le jour, nos pensées doivent demeurer en armes et jeter l'effroi dans l'impudente cohorte des passions. Qu'elles viennent un instant à se relâcher, et le diable est toujours là tenant le feu dans ses mains, prêt à le lancer sur le temple de Dieu, afin de l'embraser.

Il faut donc que nous soyons protégés de toutes parts, puisque nous avons résolu de vaincre les impérieux entraînements de la nature, de rivaliser avec la vie des anges, de courir dans la lice avec les vertus incorporelles; terre et cendre, nous voulons égaler ceux qui foulent les célestes parvis : c'est la mortalité qui entre en lutte avec l'immortalité. Quel est celui, dites-moi, qui oserait comparer le mariage et le plaisir avec une si noble entreprise ? ne serait-ce pas là le comble de la folie ?

Paul, à qui rien de tout cela n'était inconnu, disait : « Que chacun ait sa femme. » I *Corinth.*, VII, 2. C'est pour cela qu'il hésitait, pour cela qu'il n'osait les entretenir d'abord de la virginité ; il commence par discuter sur le mariage, voulant peu à peu les en détourner ; il mêle à son discours quelques mots rapides sur la continence, de peur de choquer leurs oreilles par l'austérité de ses enseignements. Celui qui compose entièrement son discours des choses les plus difficiles et fatigue ainsi son auditeur, fait le plus souvent reculer une âme incapable de porter le poids de ses paroles. Mais celui qui répand de la variété dans ses leçons et qui sait entremêler aux choses difficiles qu'il enseigne, un nombre beaucoup plus grand de choses faciles, en allège par là même le poids, repose agréablement l'esprit de ceux qui l'écoutent, et réussit d'autant mieux à les persuader, à se les rendre sympathiques. C'est ainsi que faisait l'heureux Paul. A peine venait-il de dire : « Il est bon pour l'homme de s'éloigner de la femme ; » le voilà qui rentre aussitôt dans la pensée du mariage,

en déclarant que tout homme doit avoir sa femme ; il repousse ce qu'il vient de proclamer uniquement heureux : « Il est bon pour l'homme, a-t-il dit, de s'éloigner de la femme ; » puis, quand il s'agit du mariage, il le conseille et le prescrit ; il ajoute même la cause de ce précepte en disant : « A cause de la fornication. » Il amoindrit ainsi la concession qu'il fait ; en réalité, en énonçant les motifs qui légitiment le mariage, il rehausse implicitement le mérite de la chasteté ; il n'en fait pas l'éloge en termes formels, il l'abandonne à la conscience de ses auditeurs. Celui qui s'applique à lui-même l'exhortation de Paul concernant le mariage, ne saurait néanmoins y voir le comble de la vertu ; mais il comprendra que l'apôtre condamne à tel point le désordre, que pour nous en détourner il nous ouvre en quelque sorte un asile suprême ; rougissant alors et couvert d'une honte salutaire, il s'efforcera d'embrasser la virginité, il ne voudra pas s'exposer au déshonneur qui le menace.

28. Que dit encore le grand Paul ? « Que l'homme témoigne à la femme l'affection qui lui est due, et réciproquement, la femme à l'homme. » Il s'explique même d'une manière plus claire : « La femme n'est pas maîtresse d'elle-même, c'est l'homme ; l'homme non plus n'est pas maître de lui, c'est la femme. » I *Corinth.*, VII, 3-4. Tout cela semble dit en faveur du mariage ; mais au fond ce n'est qu'un hameçon enveloppé de l'appât ordinaire, dans l'unique but d'attirer à lui ses disciples : il les entretient du mariage, mais il se propose de les en éloigner. Quand on voit que, l'union conjugale une fois contractée, l'homme ne s'appartient plus et se trouve dès lors à la discrétion de la femme, qui tarderait à s'affranchir de cette dure servitude, ou plutôt qui ne refuserait de courber la tête sous ce joug ? car enfin quand on l'a subi, c'en est fait, on est esclave, il faudra servir tant qu'il plaira à la femme de commander. Or ce n'est pas une conjecture que j'é mets sur la pensée de saint Paul ; nous le voyons clairement par ses disciples. Au commencement, ils ne virent dans le mariage rien de pénible, rien d'onéreux, jusqu'à ce que le Seigneur leur eût en quelque sorte imposé cette nécessité par la bouche de l'Apôtre parlant aux

Corinthiens. En effet, cette sentence du Maître : « Celui qui renvoie sa femme, excepté dans le cas de fornication, la fait lui-même prévariquer, » *Matth.*, v, 32, et celle-ci de l'Apôtre : « L'homme n'est pas le maître de son corps, » ont le même sens avec des expressions différentes. Si l'on sonde même avec plus d'attention la parole de Paul, on voit qu'elle rend le joug plus lourd, la servitude plus pénible. Le Seigneur ne veut pas que l'homme ait le pouvoir dans sa maison au point d'en renvoyer sa femme : Paul ne veut pas qu'il soit même maître de son propre corps, il le soumet entièrement à la femme et le place au-dessous des esclaves achetés à prix d'argent. Ceux-ci peuvent souvent espérer acquérir une liberté complète, s'ils parviennent à réunir un jour l'argent nécessaire à leur rançon ; tandis que l'homme, aurait-il rencontré la plus difficile de toutes les femmes, est forcé de subir le joug et ne doit chercher aucun moyen de briser ses chaînes, d'échapper à la domination qu'il subit.

29. Après avoir dit : « La femme n'est pas maîtresse de son corps ; » il ajoute : « Ne vous fraudez pas l'un l'autre, à moins que ce ne soit pour un temps et d'un consentement réciproque afin de vaquer à la prière et au jeûne ; puis retournez ensemble. » I *Corinth.*, VII, 5. Beaucoup de ceux qui ont embrassé la virginité rougiront, je suppose, et gémiront en entendant saint Paul faire une telle concession. Ne craignez pas néanmoins, ne vous laissez pas aller à des pensées téméraires. Oui, cela paraît une concession faite aux conjoints ; mais si l'on examine de près la portée de cette parole, on la trouvera parfaitement conforme à celles qui la précèdent. Celui qui la prendrait à la légère et qui n'en comprendrait pas les motifs, y verrait plutôt un épithalame qu'un conseil apostolique ; mais si l'on en voit pleinement le but, on jugera que cette exhortation ne déroge en rien à la gravité de l'apostolat. Pourquoi revient-il ainsi sur la même pensée ? N'était-ce pas assez de ce qu'il avait dit antérieurement d'une manière si formelle ? Pourquoi ne pas arrêter là son exhortation ? Ces mots : « Ne vous fraudez pas l'un l'autre, si ce n'est d'un consentement réciproque et pour un temps, »

que disent-ils de plus que ceux-ci : « Que l'homme rende à la femme les devoirs de bienveillance qui lui sont dus, » ou bien encore : « L'homme n'est pas maître de son corps ? » Rien, assurément ; l'Apôtre ne fait qu'expliquer et développer ce qu'il avait d'abord dit d'une manière plus brève, mais moins lumineuse. Il imite en cela le saint de Dieu, le prophète Samuel. Ce dernier déroula devant les yeux de ses compatriotes avec le plus grand détail les obligations qu'ils allaient contracter vis-à-vis de leur roi, non certes pour les engager à s'y soumettre, mais plutôt pour les en éloigner ; il semble poser les fondements d'une institution nouvelle, et dans le fond il combat leur imprudent désir : c'est ainsi que Paul revient fréquemment et dans les termes les plus formels sur la tyrannie du mariage, dans le but d'en détourner ceux qui l'entendaient.

C'est pour cela qu'après avoir dit : « La femme n'est pas maîtresse d'elle-même, » il ajoute : « Pas de fraude entre vous, si ce n'est d'un consentement réciproque, pour vaquer à la prière et au jeûne. » Voyez-vous comment, sans leur rien imposer de pénible ou d'absolu, il inspire aux personnes engagées dans le mariage l'amour de la chasteté ? Il avait d'abord loué cette vertu quand il posait ce principe : « Il est bon pour l'homme de vivre dans la continence ; » puis il se contente de l'exhortation formulée par ces paroles : « Pas de fraude entre vous, si ce n'est d'un consentement réciproque. » Pourquoi conseille-t-il simplement, au lieu de commander, quand il s'agit d'une chose établie par lui-même ? Il ne dit pas, en effet : Fraudez, pourvu que ce soit d'un consentement réciproque. Que dit-il donc ? Ne fraudez pas, à moins que ce ne soit dans ces conditions. La parole est ainsi plus douce et plus persuasive ; elle révèle la pensée du grand docteur, puisqu'elle n'exige rien d'une manière rigoureuse et qu'elle est avant tout l'expression de la plus tendre bienveillance. Et ce n'est pas seulement pour cette raison qu'elle console l'auditeur ; mais c'est aussi parce qu'elle le ramène à des sentiments de joie, quand le sévère précepte exprimé plus haut d'une manière si brève avait pu l'attrister ; et de là vient que l'Apôtre s'arrête ici davantage.

Pourquoi, si le mariage est honorable, S. Paul exhorte-t-il à s'en abstenir au temps du jeûne et de la prière?

30. A ce sujet, une autre question se présente : Si l'union conjugale est digne d'honneur, est une chose sacrée, pourquoi doit-on s'en abstenir, selon l'Apôtre, dans le temps de la prière et du jeûne? C'est à cause du repoussant contraste qui fût résulté de la comparaison entre les Juifs et les chrétiens. Si les premiers qui n'avaient en vue que des biens corporels, qui pouvaient avoir deux femmes, à qui même il était permis d'en changer à leur gré, attachaient tant d'importance à la religion, qu'ils s'abstenaient de le voir, non-seulement un jour ou deux, mais encore pendant un grand nombre de jours, quand ils étaient au moment d'entendre la parole divine; nous que le Seigneur a comblés de tant de grâces, qui sommes enrichis des biens spirituels, morts au monde, ensevelis avec le Christ, adoptés par Dieu même, élevés à une si haute dignité, nous n'aurions pas le courage, après tant de bienfaits reçus, d'égaliser le zèle de ces enfants! Si quelqu'un insiste et m'adresse encore cette question : Pourquoi Moïse fait-il aux Juifs une semblable défense? voici ce que je lui répondrai : Bien que le mariage soit une chose honorable, il n'a pas d'autre but que de mettre l'homme à l'abri de l'incontinence; mais les saints n'ont pas besoin de recourir à ce moyen, ils embrassent la virginité. Et ne pensez pas que Moïse et Paul soient les seuls à parler de la sorte; écoutez plutôt ce que dit le prophète Joël : « Annoncez le jeûne, prêchez la guérison, convoquez l'assemblée, réunissez les vieillards. » *Joël*, II, 15. Mais cela n'a pas trait, me direz-vous peut-être, à l'abstention dont il s'agit. Écoutez encore : « Que l'époux sorte de son appartement nuptial; que l'épouse quitte sa couche. » *Ibid.*, V, 16. Cette parole va plus loin que la loi de Moïse. Si des personnes unies par le mariage, enflammées d'une mutuelle affection, dans toutes les ardeurs de la jeunesse, qui ne connaissent pas de frein, doivent se séparer dans le temps du jeûne et de la prière, combien plus celles qui ne sont pas unies par les mêmes liens et soumises aux mêmes devoirs? Celui qui veut prier et jeûner, comme il convient, est dans la nécessité de renoncer au goût des choses humaines, aux soucis et aux affaires du monde; il doit se recueillir entièrement en

lui-même pour entrer en rapport avec Dieu. Voilà ce qu'il y a de beau dans le jeûne : il retranche les soucis qui circonviennent une âme, il secoue la torpeur qui pèse sur l'intelligence, et ramène toutes nos pensées sur nous-mêmes. C'est ce que Paul insinue, quand il interdit l'usage même d'un droit, et les expressions qu'il emploie sont d'une admirable convenance. Il ne dit pas, en effet : De peur que vous ne soyez souillés; mais bien : « Pour mieux vaquer au jeûne et à la prière. » Ce n'est donc pas, à ses yeux, une cause de souillure que l'usage de ce droit; c'est une source de distractions.

31. Si, dans notre état actuel, lorsque tant de secours nous entourent, le diable suscite à nos prières des obstacles si nombreux; que ne ferait-il pas en rencontrant une âme répandue au dehors, amollie par la passion? Sur quelle sorte d'objets cette âme séduite ne portera-t-elle pas ses regards? C'est pour nous soustraire à ce désordre, c'est pour que nous n'attirions pas sur nous la colère de Dieu par une prière aussi défectueuse, alors que nous nous efforçons de nous le rendre propice, que l'Apôtre recommande la continence et la chasteté.

32. Ceux qui se présentent devant les rois, — et que dis-je, les rois? — devant les plus humbles magistrats; les serviteurs qui parlent à leurs maîtres, soit qu'ils veuillent repousser une injure que d'autres leur auront faite, soit qu'ils implorent une faveur, soit enfin qu'ils se proposent de calmer la colère qui les menace, portent le recueillement dans leurs yeux, réunissent toutes les forces de leur âme, au moment d'aborder de tels personnages; s'il leur arrivait de se laisser aller à la négligence, non-seulement ils seraient frustrés dans leur espoir, mais encore ils ne se retireraient pas sans avoir subi un châtement. Or s'il faut tant de précautions pour apaiser la colère des hommes, qu'en sera-t-il de nous, malheureux que nous sommes, qui nous présentons avec tant de légèreté devant Dieu, le souverain Maître de l'univers, alors surtout que nous avons provoqué une colère mille fois plus terrible? Ni le serviteur ne peut offenser un maître, ni le sujet un roi, d'une manière aussi grave que nous offensoons Dieu tous les

jours. C'est ce que le Christ veut nous apprendre, quand il appelle les péchés envers le prochain une dette de cent deniers, et les péchés envers Dieu, une dette de mille talents. C'est donc avec raison que l'Apôtre éloigne l'homme de la volupté, quand celui-ci veut apaiser une telle colère, implorer la miséricorde du Seigneur, contre lequel il n'a cessé de lutter; c'est comme s'il disait : C'est de notre âme qu'il s'agit, mes bien-aimés, nous courons un danger suprême; tremblons, soyons saisis de crainte et d'horreur. Nous abordons un Maître redoutable, tant de fois outragé par nous, devant lequel nous sommes des débiteurs insolubles. Ce n'est donc pas ici le temps des caresses et des plaisirs, mais bien des larmes, des gémissements amers, des humiliations profondes, d'une rigoureuse confession, des supplications les plus ardentes, des prières redoublées. Il ne sera fait grâce qu'à celui qui déploiera tout ce zèle pour dissiper le divin courroux. Ce n'est pas que notre Dieu soit un maître inflexible et cruel, puisqu'il est la douceur et la bonté même; mais la grandeur de nos péchés ne lui permet pas de nous pardonner aisément, malgré l'immensité de son amour et l'abondance de ses miséricordes.

De là cette exhortation de Paul : « Vaquez au jeûne et à la prière. » Quoi de plus dur que l'esclavage des sens? Je veux donc vous élever sur l'échelle de la vertu, vous donner l'essor vers le ciel, vous enseigner à purifier incessamment par l'exercice de la mortification et de l'oraison les souillures de votre âme. Si cette âme ne veut pas obéir à mon impulsion, je l'abandonne à l'esclavage de ses plaisirs. Ainsi s'explique la première parole : « Il est bon pour l'homme de se tenir éloigné de la femme. » C'est encore pour cela que les disciples disaient au divin Maître : « Si telle est la condition de l'homme avec la femme, il ne reste plus qu'à fuir le mariage. » *Matth.*, xix, 10. Ils comparaient dans leur esprit les désavantages qui se présentaient de part et d'autre, et leur anxiété se traduisait par ce cri.

33. Si Paul renouvelle si souvent les mêmes avertissements, c'est pour amener les Corinthiens à penser de même. Qu'entendez-vous, en effet ?

« Que chacun ait sa femme; que l'homme et la femme remplissent mutuellement leurs devoirs; ni l'un ni l'autre ne sont maîtres de leur corps; pas de fraude réciproque; que l'union existe entre vous. » Les heureux disciples de ce maître ne furent pas touchés au premier son de sa voix; mais à la seconde fois qu'ils l'entendirent, la nécessité de cette leçon resta gravée dans leurs cœurs. Le Christ lui-même, dans son discours sur la montagne, les instruisit sur ce point, y revenait encore dans ses autres instructions, et les excitait de la sorte à l'amour de la chasteté; tant il est vrai que les choses souvent répétées agissent d'une manière plus énergique. C'est donc en marchant sur les traces du Maître que le disciple insiste sur cette même vérité. Il ne se contente pas de donner le précepte; il en donne aussi la raison. S'il paraît ordonner le mariage, c'est comme un remède contre l'impureté, comme une défense contre les efforts du démon; si bien qu'il fait l'éloge le plus magnifique et le plus inattendu de la virginité dans un discours sur le mariage.

34. S'il redoute de séparer pour longtemps les personnes mariées, de peur que le diable ne trouve accès dans leur âme, quelles couronnes ne mériteront pas celles qui n'eurent jamais besoin d'un tel secours, et qui demeurent invincibles jusqu'à la fin? Ajoutons que le diable ne les attaque pas avec la même ardeur, ne déploie pas les mêmes manœuvres contre les unes et contre les autres. Il ne fatigue pas de ses assauts, je le suppose, celles qu'il sait n'être pas éloignées d'un asile sûr, et qui pourront, dès que la tempête se déchaînera, se réfugier dans le port; car l'Apôtre ne leur permet pas de naviguer bien loin, et leur ordonne de rentrer dès qu'elles se sentent défaillir, pour échapper au naufrage. Mais la vierge doit naviguer toujours, elle sillonne une mer qui pour elle n'a pas de port; et quand sévissent les fureurs de l'orage, elle n'a pas le droit d'aborder la terre et d'y chercher le repos. Les pirates qui fouillent les mers, dès qu'ils se trouvent en face d'une ville, d'une flotte ou d'un port, se gardent bien d'attaquer un navire, puisque ce serait là se jeter aveuglément dans le danger; mais s'ils rencontrent ce même

La virginité est admirable et digne de grandes couronnes.

navire isolé au milieu de l'Océan, en le voyant éloigné de tout secours ils sentent redoubler leur audace, ils ont recours à tous les moyens, ils mettent tout en œuvre et ne s'arrêtent pas qu'ils ne l'aient englouti dans les flots ou qu'ils n'aient eux-mêmes péri dans cette tentative. C'est ainsi que ce terrible pirate du monde spirituel soulève les ondes contre une vierge, déchaîne les vents, excite les plus furieuses tempêtes, bouleverse les éléments, pour submerger ce navire sous les coups redoublés de son implacable courroux. Il n'ignore pas qu'à la vierge est refusé le droit d'avoir un instant de relâche, qu'elle doit incessamment lutter contre les puissances ennemies et disputer sans cesse la victoire, jusqu'à ce qu'elle aborde au port de l'éternité.

Paul a lancé la vierge comme un valeureux soldat hors des murs de la citadelle, il ne permet pas qu'on rouvre les portes et qu'on la laisse rentrer, bien que l'ennemi soit sans miséricorde et se montre d'autant plus acharné qu'il n'est pas de trêve possible pour l'objet de sa fureur. Et ce n'est pas le diable seul, c'est aussi la passion qui livre à cette âme pure les plus terribles assauts. Tout le monde le comprend sans peine : les plaisirs qui nous sont permis nous deviennent à peu près insensibles; le sentiment de la sécurité détruit les élans du désir. C'est ce que confirme un adage, vrai entre tous : ce qui est en notre pouvoir n'a que peu de force pour nous passionner. Mais si l'on nous interdit ce qui nous était d'abord permis, le contraire arrive ; nous le dédaignons tant que nous en sommes maîtres, et notre âme s'exalte aussitôt que cela nous est ravi. C'est de là que vient avant tout le calme qui règne dans le mariage; puis, si parfois la flamme s'élève, elle ne tarde pas à s'apaiser. La vierge ne pouvant éteindre l'incendie, quand elle le voit monter et grandir sans cesse, n'a pas d'autre ressource que de lutter avec le feu sans se laisser brûler. Y a-t-il rien de plus étrange que de porter en soi un immense foyer et de n'en être pas consumé; que de sentir la flamme envelopper en tout sens et traverser le sanctuaire de l'âme, et de garder néanmoins cette âme intacte? Nulle possibilité pour elle de rejeter ces charbons ardents, et ce que l'auteur des Proverbes reconnaît être au-

dessus de la nature corporelle, c'est un être spirituel qui doit nécessairement le supporter. Que dit-il, en effet? « Quelqu'un marchera-t-il sur les charbons sans que ses pieds en soient brûlés? » *Prov.*, vi, 28. Et voilà que cette âme marche ainsi et résiste à ce tourment. « Qui portera du feu sur son sein et ne verra pas brûler ses vêtements? » *Ibid.*, v, 27. Or ce n'est pas dans ses vêtements, c'est dans son intérieur que l'âme porte un feu dévorant, et cependant elle contient et cache la flamme toujours prête à s'élan-

cer. Après cela, qui pourrait comparer le mariage avec la virginité, qui oserait même le défendre? Paul, du moins, ne le permet pas, lui qui met entre les deux une si grande différence: la vierge, dit-il, pense aux choses de Dieu; la femme mariée pense aux choses du monde. I *Corinth.*, vii, 33. Après avoir consacré l'union conjugale, il adresse aux époux des reproches qui sont le plus bel éloge de la virginité. Vous avez entendu ce qu'il leur dit : « Unissez-vous, de peur que vous ne soyez en butte aux tentations de Satan. » Mais, pour bien faire voir que tout le danger ne vient pas de la tentation, qu'il vient encore et principalement de la faiblesse humaine, il en montre la cause capitale, en ajoutant : « Parce que vous ne savez pas maîtriser ses passions. » Qui ne rougirait en écoutant ces choses? Qui ne ferait tous ses efforts pour échapper à cette note de faiblesse et d'incontinence? Ce n'est pas à tous indistinctement que cette leçon s'adresse, mais bien à ceux qui sont tombés dans un complet relâchement. Si vous êtes à ce point l'esclave de la volupté, semble-t-il dire, si la mollesse vous domine à ce degré que vous soyez sans cesse à la recherche du plaisir, réfugiez-vous au sein du mariage, j'y consens. Une semblable permission, vous le voyez, n'est nullement une approbation, moins encore un éloge : elle sent le blâme et la pitié. Pourquoi ne dit-il pas : Je vous autorise par égard pour votre infirmité? C'est que cette parole eût impliqué le pardon, tandis que celle d'incontinence flétrit l'âme sur laquelle elle tombe. C'est de l'incontinence, en effet, de ne pouvoir échapper à des satisfactions illégitimes qu'en se procurant incessamment celles qui sont

permises. Que répondront à cela ceux qui proclament la déchéance de la virginité? Car enfin, plus on s'applique à la pratiquer, plus elle mérite d'éloges; pour le mariage, au contraire, il perd tout son honneur dès qu'on abuse des droits qu'il concède. Dans la pensée de Paul, c'est une concession et non un précepte. Or quand il y a concession, il n'y a plus de gloire. Mais en parlant des vierges, il dit également : « Je n'ai pas là-dessus un précepte du Seigneur. » *I Corinth.*, v, 25. Est-ce donc que ces deux choses sont égales à ses yeux? Non, sans doute : touchant les vierges, il dit le fond de sa pensée; touchant le mariage, il consent seulement. S'il ne commande ni l'un ni l'autre, ce n'est pas pour le même motif, d'une part, c'est pour ne pas condamner celui qui ne saurait s'élever à la pureté virginale, comme si par là même on transgressait un commandement. Je ne vous ordonne pas, semble-t-il dire, d'embrasser la virginité, parce que je redoute les difficultés de l'entreprise. Je ne vous ordonne pas non plus de vivre assidûment avec une femme, ma mission n'est pas d'enseigner le plaisir. En vous permettant cette union, j'ai voulu vous empêcher de tomber dans le précipice, et non de vous élever à de plus hautes pensées. Voilà quel est le sens de ces paroles; mais les lâches et les incontinents les détournent au profit des passions. Voulez-vous connaître la volonté de Paul, écoutez-le l'exprimer lui-même : « Je veux que tous les hommes soient comme moi, qu'ils vivent dans la continence. » *Ibid.*, v, 7. Mais si vous voulez que tous vivent dans la continence, ô Paul, vous voulez donc que personne ne se marie. — Non certes; mais pour cela, je n'empêche ni ne blâme le mariage, et, bien que je désire ardemment que tous soient comme moi, je consens néanmoins à ce qu'on se marie pour éviter le désordre. Voilà pourquoi je disais au commencement : « Il est bon pour l'homme de n'être pas avec une femme, » c'est une préférence que j'exprimais.

35. Je me demande ici pourquoi l'Apôtre parle de lui-même. « Je veux, dit-il, que tous les hommes soient comme je suis. » S'il n'eût pas ajouté ces derniers mots, il eût évité l'apparence même d'un éloge personnel. Pourquoi donc les

a-t-il prononcés? Ce n'est pas certes par un sentiment d'orgueil; car c'est ici l'homme qui, après avoir surpassé tous les apôtres dans les travaux de la prédication, se jugeait indigne du nom même d'apôtre. En effet, il venait de dire : « Je suis le plus petit des apôtres; » et comme s'il avait encore dépassé les bornes en se donnant une trop haute dignité, le voilà qui corrige ses premières paroles par celles-ci : « Je ne suis pas même digne de porter le nom d'apôtre. » *I Corinth.*, xv, 5. Comment se fait-il donc qu'il se propose pour modèle dans la précédente exhortation? Ce n'est pas sans dessein ni sans motif qu'il agit de la sorte : il sait que des disciples ne sauraient mieux être excités à l'amour des grandes choses que par des exemples en rapport avec les préceptes. Celui qui se contente de philosopher en paroles, sans bonne action à l'appui ne fait aucun bien à ses auditeurs; tandis que celui qui peut offrir dans sa vie l'accomplissement des conseils qu'il donne, a déjà frappé leur cœur par la plus entraînante de toutes les leçons. En parlant de la sorte il se montre exempt d'amour propre et d'envie. Ce qui le distingue, ce qui l'élève au-dessus des autres, il veut le communiquer à ses disciples; au lieu d'être jaloux de sa supériorité, il aspire à les rendre tous ses égaux.

Il est une troisième raison que je puis donner de cette parole. La voici : ce qu'il propose paraît une chose difficile, et peu d'hommes sont capables de l'aborder; voulant donc en aplanir les voies, il cite l'exemple d'un homme qui pratique cette vertu, afin qu'on ne la regarde plus comme trop supérieure aux forces humaines, et que, les yeux fixés sur celui qui marche en avant, les âmes soient remplies de confiance et se sentent le courage de suivre le même chemin. Paul agit de même dans une autre occasion : s'adressant aux Galates et s'efforçant de leur enlever la crainte de la loi; sentiment qui les entraînait vers leurs anciennes coutumes et les soumettait à mille observances diverses, comment s'exprime-t-il? « Soyez comme moi, parce que je suis comme vous. » C'est comme s'il leur disait : Vous n'êtes pas en droit de m'objecter que, revenant aujourd'hui du milieu des nations et n'é-

prouvant pas la crainte qu'inspire la violation de la loi, je n'ai pas de peine à développer devant vous cette philosophie. Comme vous, j'ai moi-même un jour servi cette dure servitude, j'ai vécu sous le joug de la loi, j'en ai longtemps accompli les préceptes; mais dès que la grâce a paru, je me suis transporté tout entier de l'une à l'autre. Or cela n'est nullement une désertion, puisque nous étions tombés au pouvoir d'un autre homme. Personne donc ne saurait me dire que je fais une chose et que j'en enseigne une autre, que sans rien perdre de ma sécurité je vous expose au péril. S'il y avait péril, en effet, eussé-je voulu me perdre moi-même et compromettre mon salut? — En se proposant donc pour modèle, d'une part, il dissipe la crainte; et, de l'autre, il résout toutes les difficultés.

C'est dans un esprit d'humilité que l'Apôtre appelle la virginité un don

36. Mais le même apôtre a dit : « A chacun le don qui lui est propre : celui-ci est traité d'une façon et celui-là d'une autre. » *I Corinth.*, VII, 7. Vous voyez briller en cet endroit comme partout l'humilité apostolique; elle est toujours la même, toujours également profonde, également éclatante : il appelle un don de Dieu ce qu'il eût pu regarder comme un effet de sa propre vertu; les labeurs qu'il a supportés, le fruit de ses sueurs abondantes, il en attribue tout le mérite au Seigneur. Faut-il s'étonner s'il agit de même par rapport à la continence, lorsque tels ont été ses sentiments quand il parlait de la prédication, dans l'exercice de laquelle il avait souffert des peines et des travaux sans nombre, de continues afflictions, des angoisses inénarrables, une mort de chaque jour? Que dit-il, en effet, là-dessus? « J'ai travaillé plus qu'eux tous; mais ce n'est pas moi, c'est la grâce de Dieu avec moi. » *I Corinth.*, XV, 10. Il ne dit pas : ceci est mon œuvre, cela est l'œuvre de Dieu, à l'entendre, tout est l'œuvre de Dieu. Le propre d'un serviteur fidèle, c'est de ne se rien attribuer, pour tout attribuer à son maître; dans sa pensée, lui n'a rien, le maître a tout. Il venait de dire : « Nous avons des faveurs différentes selon la grâce qui nous a été donnée; » *Rom.*, XII, 6; puis, en avançant, il compte parmi ces faveurs le pouvoir exercé, les aumônes répandues, la munificence qui déborde. Il est évident toutefois,

pour tout le monde, que ce sont là des vertus et non des faveurs. Si je vous dis tout cela, c'est pour qu'en entendant cette parole : « A chacun le don qui lui est propre, » vous ne tombiez pas dans l'apathie et ne vous disiez pas à vous-même : Ceci ne réclame nullement mon concours; Paul n'y voit qu'un don de Dieu. Non, pour respecter les droits de l'humilité, il ne range pas la continence au nombre des simples faveurs, quand il parle de la sorte. Il ne se contredit pas lui-même, il ne contredit pas le Christ. Le divin Maître avait dit : « Il y a des eunuques qui se sont rendus tels pour le royaume des cieux; » et il avait ajouté : « Qui pourra comprendre, comprenez. » *Matth.*, XIX, 12. Lui-même avait condamné les personnes qui, après avoir embrassé le veuvage, refusaient d'y persévérer. Si c'est un pur don, pourquoi leur faire entendre cette menace. « Elles sont déjà condamnées, parce qu'elles ont violé leur premier serment. » *I Tim.*, V, 12.

Le Christ n'a jamais châtié ceux qui n'ont pas reçu certains dons, mais il s'élève constamment contre ceux dont la conduite est mauvaise : ce qu'il demande par-dessus tout, c'est la droiture du cœur et l'irréprochable pureté de la vie. La répartition des dons ne dépend pas de celui qui reçoit, mais bien de celui qui donne. Faire des miracles n'est nullement un titre aux éloges du Sauveur; et quand ses disciples se réjouissent d'un tel pouvoir, il réprime en eux cette joie, en leur disant : « Ne vous glorifiez pas de ce que les démons vous obéissent. » *Luc.*, X, 20. Quels sont ceux, au contraire, qu'il proclame toujours heureux? les hommes remplis de miséricorde, d'humilité, de mansuétude, ceux dont le cœur est pur, qui aiment la paix. *Matth.*, V. Voilà les choses qu'il béatifie; Paul, lui-même, énumérant les vertus qu'il avait dû pratiquer, ne manque pas d'y faire figurer la continence. Le divin ministère s'accomplit, dit-il, « dans une patience inaltérable, dans les tribulations, dans les nécessités, dans les angoisses, dans les blessures, dans les prisons, dans les labeurs, dans les séditions, dans les veilles, dans les jeûnes; » puis il dit : « dans la chasteté. » *II Corinth.*, V, 6. Eût-il parlé de la sorte, si ce n'était là qu'un

don? Pourquoi blâmerait-il ceux qui ne le possèdent pas, et les accuserait-il d'intempérance? Pourquoi décerne-t-il de plus grands éloges à celui qui ne marie pas sa fille? Pourquoi la veuve est-elle plus heureuse quand elle demeure dans cet état? car enfin, je l'ai déjà dit, ce n'est pas au pouvoir d'opérer des miracles, c'est aux actions vertueuses que les béatitudes sont attribuées, tout comme c'est aux actions contraires que les châtements sont infligés. Comment se fait-il, encore une fois, qu'il donne les mêmes conseils avec tant d'instance, s'il n'est pas en nous de les accomplir, si, quand nous avons reçu le secours divin, notre concours n'est pas nécessaire? Après avoir dit: « Je veux que tous les hommes vivent comme moi, dans la continence; » il ajoute aussitôt: « Aux personnes qui ne sont pas mariées ou qui sont veuves, je dis que c'est un bien pour elles de rester dans l'état où je suis moi-même. » *I Corinth.*, VII, 7, 8. Voilà donc qu'il se propose de nouveau pour modèle, et dans le même but. Lorsque ses disciples avaient ainsi devant eux et dans l'intimité, l'exemple qu'ils avaient à suivre, ne devaient-ils pas entreprendre avec plus de courage les labeurs de la virginité? Deux fois, en répétant les mêmes expressions, il en appelle aux exemples de sa vie, sans jamais dire pourquoi; mais n'en soyez pas étonné: il n'agit pas ainsi par arrogance, il suppose que son conseil est suffisamment autorisé par le sentiment qui l'a guidé lui-même dans la pratique de cette vertu.

37. Si quelqu'un, toutefois, désire savoir les raisons de cette conduite, qu'il interroge d'abord l'opinion commune du genre humain, qu'il s'en rapporte ensuite à l'expérience de chaque jour. Bien que les législateurs n'aient pas formellement interdit les secondes noces, bien qu'ils les permettent et les autorisent, que de traits lancés, soit en particulier, soit en public, contre ceux qui les contractent, que de reproches amers, que de sarcasmes! Ces personnes, dans l'estime du public, ne sont guère moins que des parjures; on les évite, on rougirait en quelque sorte d'être avec elles sur le pied de l'amitié, on ne voudrait ni traiter avec elles, ni leur confier quoi que ce soit. En les voyant rejeter si facilement de leur âme le souvenir de cette vie commune, de cette

union intime de deux existences, de cette identité d'affections et d'intérêts, on est comme glacé par leur approche, on craint de les admettre dans son intimité, elles sont comme marquées d'un caractère d'inconstance et de versatilité. Ce n'est pas uniquement pour cela qu'elles sont un objet d'aversion, c'est aussi à cause du contraste poignant des choses accomplies. Quoi de plus pénible, en effet, que de voir succéder tout à coup au deuil le plus lugubre, aux gémissements, aux larmes, au désordre de la chevelure, à de sombres vêtements, les éclats de la joie, les apprêts de la demeure nuptiale, des bruits de fête remplaçant des cris de douleur? Ne dirait-on pas des mimes jouant sur la scène et remplissant tour à tour des rôles opposés? Là vous voyez le même homme qui tantôt est roi et tantôt le dernier des misérables: de même ici, celui qui naguère se roulait sur un tombeau, s'offre maintenant dans le joyeux appareil d'un époux; celle qui s'arrachait tout à l'heure les cheveux, la voilà portant au front une couronne; ce mari gémissant et désolé, dont les pleurs se refusaient à toutes les consolations, qui ne tarissait pas en éloges sur la femme qu'il avait perdue, qui déclarait ne pouvoir plus vivre et s'irritait contre ceux qui voulait le distraire de ses regrets, il s'épanouit aujourd'hui, il brille au milieu souvent de ces mêmes amis; ces yeux voués aux larmes expriment le contentement et le plaisir, et cette même bouche qui n'avait pas assez d'anathèmes pour tout cela, n'a plus en ce moment qu'un sourire flatteur et des expressions caressantes.

Mais, ce qu'il y a de plus triste au monde, c'est la guerre qu'on suscite à ses propres enfants, c'est une lionne pleine de fureur qu'on place auprès de ses filles; et voilà ce qu'est absolument une marâtre. De ces alliances naissent les luttes et les discordes de chaque jour; de là ces étranges et violentes haines contre l'innocence. Entre vivants on se poursuit de jalousies réciproques, mais les plus implacables ennemis se réconcilient avec les morts. Il n'en est plus de même ici: l'envie s'attaque à la poussière et à la cendre elle-même; au fond de son tombeau, celle dont on occupe la place, est l'objet d'une incompré-

admettez également les choses qui suivent, puisque l'un et l'autre enseignement sont du même maître. Qu'ajoute-t-il donc à ce qu'il vient de dire ? « Voici ce que j'ordonne aux personnes mariées, non moi-même, mais le Seigneur : que la femme ne se sépare pas de son mari ; si elle vient à se séparer, qu'elle demeure seule, ou bien qu'elle se réconcilie. Que l'homme, de son côté, ne répudie pas sa femme. » I *Corinth.*, VII, 10.

Le mariage entraîne une grande et inévitable servitude.

40. Mais quoi, si l'homme est plein de douceur, et si la femme est acariâtre, médisante, parleuse, si elle aime le luxe, celui de tous les vices le plus cher à ce sexe, si elle est remplie de mille autres défauts, comment ce malheureux fera-t-il pour supporter ces ennuis, cette vanité, cette impudence même ? Qu'en sera-t-il également si la femme est calme et modeste, tandis que l'homme sera fier, orgueilleux, emporté, le cœur enflé par la richesse et la puissance, s'il traite une femme libre comme une esclave, ne la distinguant pas de ses servantes, comment se résignera-t-elle à subir cette sujétion et cette violence ? Qu'en sera-t-il, enfin, s'il est toujours comme un étranger pour elle ? — Porte le joug, lui dit l'Apôtre demeure dans l'esclavage, tu n'auras de liberté qu'à la mort de ton maître, mais tant qu'il vivra tu demeures placée dans cette inévitable alternative, ou de l'adoucir à force de soins et de le rendre meilleur, ou, si cela n'est pas possible, de soutenir jusqu'au bout avec un courage inébranlable la guerre la plus atroce et les combats les plus acharnés. — Auparavant l'Apôtre disait : « Ne vous fraudez pas l'un l'autre, si ce n'est d'un mutuel consentement. » Mais, quand une fois la femme est séparée, il veut qu'elle vive désormais dans la continence, quoi qu'il doive lui en coûter : « Qu'elle demeure seule, dit-il, ou bien qu'elle se réconcilie avec son mari. » Vous le voyez, elle est placée comme entre deux luttes : il faut qu'elle résiste aux assauts de la passion ; et si elle ne le veut pas, il faut qu'elle subisse le joug de son despote, qu'elle se livre à la tyrannie des plus insolents caprices, qu'elle s'expose aux coups aussi bien qu'aux injures, qu'elle se résigne même à devenir le jouet de ses domestiques, si telle est la volonté du ty-

ran. Qui pourrait même dire le sort qui l'attend et les moyens que les hommes ont inventés pour torturer une femme ?

Quand celle-ci n'a pas le courage de supporter son malheur, la voilà condamnée à la continence, mais sans pouvoir en espérer aucun bien. Continence stérile, en effet, puisqu'elle n'est pas acceptée par amour pour la vertu et qu'elle est uniquement le résultat de la discorde ; car l'arrêt est formel : « Qu'elle vive seule, ou qu'elle se réconcilie avec son mari. » Mais qu'arrivera-t-il, si elle ne veut pas de cette réconciliation ? Il est un autre dénoûment possible, un autre moyen pour échapper. Quel est-il ? Attendre que l'homme meure. De même que la vierge, dont le céleste Epoux vit à jamais, est immortel, ne saurait jamais contracter mariage, de même la femme mariée n'a ce droit qu'à la mort de l'homme. S'il était permis d'en prendre un second pendant que le premier vit encore, d'en changer même aussi souvent qu'on le voudrait, à quoi bon le mariage, dans cette horrible et générale promiscuité ? Comment ne périraient pas alors les plus légitimes affections ? Comment subsisteraient les amitiés, quand les amis s'outrageraient incessamment l'un l'autre ? N'est-ce pas avec juste raison que ce crime est appelé par le Seigneur un adultère ?

41. Mais, ce droit, pourquoi le donna-t-il aux Juifs ? De peur qu'il y eût entre eux des haines implacables, de peur que leurs maisons fussent inondées de sang. Que valait-il mieux, dites-moi, que la femme détestée fût exclue de la maison, ou qu'elle y fût égorgée, ce qui n'aurait pas manqué d'arriver, s'il n'eût pas été permis de l'exclure ? C'est pour cela qu'il est dit : « Si vous la détestez, renvoyez-la. » *Deut.*, XXIV, 1. Mais, en s'adressant à des hommes dont la vie doit être plus parfaite, auxquels il n'est pas même permis de se livrer à la colère, l'Apôtre dit : « Si le divorce a lieu, qu'on vive dans le célibat. » I *Corinth.*, VII, 11. Là se montre la nécessité, une servitude dont on ne peut plus s'affranchir, une chaîne indissoluble pour l'un comme pour l'autre. Oui, le mariage est vraiment une chaîne, non-seulement par la foule des soucis qu'il entraîne et par les ennuis de chaque jour, mais en-

core parce qu'il constitue les époux dans un état de servitude réciproque plus lourd même que la domesticité. « L'homme, est-il dit, a l'autorité sur la femme. » *Genes.*, III, 16. Mais quel est l'avantage de cette autorité? N'est-il pas lui-même l'esclave de celle à laquelle il doit commander? étrange et singulière compensation de commandement et de servitude! Quand des esclaves menacent de s'enfuir, chacun d'eux est attaché par les pieds, et de plus une chaîne moins lourde les attache les uns aux autres, de telle sorte qu'il ne leur est pas aisé de marcher, forcés qu'ils sont de marcher ensemble. Il en est de même des personnes mariées, avec cette différence toutefois qu'au lieu d'être attachées par les pieds elles le sont par l'âme; elles ont leurs soucis personnels et les soucis d'une autre; le serment qui les lie, les serre de plus près que la plus étroite chaîne, leur enlève toute liberté, par la raison qu'il n'y a pas là de domination exclusive et que leur puissance est partagée.

Où sont donc ceux qui, pour se procurer une volupté quelconque, sont prêts à subir une condamnation aussi absolue? La part de la volupté se trouve bien réduite quand on est exposé à de longues haines, à des dissensions toujours renaissantes. Je dis plus: une semblable servitude, qui soumet une personne à supporter sans le vouloir l'humeur fâcheuse d'une autre, suffit certes pour effacer tous les plaisirs du monde. Aussi, pour montrer combien la passion est incapable de donner le bonheur, l'Apôtre la condamne-t-il d'abord en caractérisant avec les termes les plus énergiques les désordres que le mariage doit empêcher; mais, voyant que le grand nombre tiendrait peu compte d'une telle détermination, il en vient à quelque chose de plus formel et de plus efficace, à ce qui faisait que les disciples avaient dit: « Il n'est pas bon de se marier. » C'est que les époux n'ont plus aucun pouvoir sur eux-mêmes. Et ce n'est pas là une exhortation, un simple conseil, c'est un commandement, un rigoureux précepte. Nous sommes libres d'entrer ou de ne pas entrer dans l'état de mariage; mais, le mariage une fois contracté, plus de liberté possible, il faut bon gré mal gré porter la chaîne. Pourquoi cela?

C'est que nous l'avons d'abord sciemment acceptée; c'est en connaissance de cause, sachant les droits et les devoirs réciproques, que nous avons courbé volontairement la tête sous le joug.

Après avoir ensuite parlé de ceux qui se sont mariés avec des femmes idolâtres, et saisi cette occasion d'établir avec soin toutes les lois du mariage, il traite en passant de la condition des esclaves, et, parmi d'autres conseils propres à les consoler, il montre que cette condition n'amoindrit en rien la noblesse et la liberté spirituelles; puis il en vient à parler de la virginité, laissant alors déborder son cœur sur un sujet qui lui était particulièrement cher, et s'efforçant de faire germer dans les âmes l'amour de cette vertu, quoique déjà il n'eût pas eu la force de s'en taire, en traitant même du mariage. Mais il n'en avait parlé là que d'une manière succincte et rapide; c'était comme une légère broderie de son discours, un moyen ingénieux de disposer nos oreilles et d'assouplir son génie pour aborder son sujet avec plus de succès.

Après son exhortation aux esclaves, après avoir dit: « Le prix de votre rançon est payé, ne redevenez pas les esclaves des hommes, » *I Corinth.*, VII, 23; quand il a ravivé le souvenir du divin bienfait, élevé les âmes à cette hauteur, ouvert en quelque sorte le ciel devant elles, il aborde alors ouvertement la virginité et commence en ces termes: « Concernant les vierges, je n'ai pas de précepte à donner de la part du Seigneur; je donne seulement un conseil pour être fidèle à la grâce divine qui m'a été communiquée. » *Ibid.*, 25. Et cependant, quand il s'agissait du mariage d'un fidèle avec une infidèle, bien qu'il n'eût pas non plus de précepte à cet égard, voyez avec quelle autorité il donne sa décision: « Pour les autres, c'est moi qui leur écris, et non le Seigneur; si quelqu'un de nos frères est marié avec une infidèle et que celle-ci consente à demeurer avec lui, qu'il ne la renvoie pas. » *Ibid.*, 12. Pourquoi donc n'agissez-vous pas de même envers les vierges? pourquoi ne pas leur parler avec la même clarté? — Pour respecter la volonté formelle du Christ, qui n'a pas voulu que cette vertu tombât sous la nécessité d'un précepte; car ces mots: « Qui peut

hensible inimitié, d'insultes et de récriminations perpétuelles; elle ne vous a fait aucun mal, son corps est déjà réduit en poudre, et la haine ne meurt pas. Que peut-on concevoir de plus hideux que cette démence et cette barbarie? Une femme à qui jamais ne fit un outrage celle qui n'est plus; que dis-je? une femme qui jouit des labeurs et des biens de cette infortunée, ne cesse de lutter avec elle comme avec une ombre importune. Loin d'en avoir été blessée, souvent elle ne l'aura jamais vue, et cependant elle maudit chaque jour sa mémoire; ne pouvant sévir contre elle à travers les barrières de la mort, elle se venge sur ses enfants; elle excite la colère de son époux quand elle se reconnaît elle-même impuissante.

Et des hommes, néanmoins, regardent ces choses comme tolérables et faciles; ils les subissent plutôt que d'avoir à lutter contre la tyrannie de la passion. Mais la vierge n'a pas reculé devant cette lutte, elle n'a pas fui ce combat qui paraît si terrible au commun des mortels; elle résiste avec une invincible énergie aux assauts redoublés de la nature. Qui pourrait l'admirer comme elle le mérite? Tant d'autres, redoutant les fatigues du combat et désespérant de la victoire, courbent de nouveau la tête sous le joug; elle ne l'a jamais connu, elle demeure jusqu'à la fin pure et sainte. C'est à cause de cela, c'est encore et surtout en vue des récompenses réservées au veuvage dans les cieux, que l'organe du Christ disait: « Il leur est avantageux de demeurer dans l'état où je suis moi-même. » Vous n'avez pu vous élever au premier degré, maintenez-vous du moins au second. Que la vierge n'ait sur vous qu'un avantage, de n'avoir jamais courbé la tête sous le joug de la passion, tandis que vous l'aurez à jamais secoué après l'avoir une fois subi; vous aurez remporté la victoire quand déjà vous aviez succombé, sa victoire est pure et sans mélange d'aucune défaite; vous êtes à la fin sur un pied d'égalité, c'est dans le principe seulement qu'elle vous fut supérieure.

38. Vous voyez donc avec quelle indulgence Paul traite les personnes mariées: il ne leur permet de se séparer que d'un consentement réciproque, et cet éloignement volontaire ne doit

pas même se prolonger; bien plus, il leur permet de convoler à de secondes noces pour échapper au feu de la tentation. Pour les vierges, il ne leur accorde aucun adoucissement de ce genre. Il y a pour les premières des moments de répit; il n'en est pas pour les secondes: toujours les armes à la main, toujours debout dans la lice, toujours assaillies par les passions, elles n'ont jamais le plus léger instant de repos ou de trêve. Pourquoi ne leur dit-il pas aussi: « Ne peuvent-elles se dompter, qu'elles se marient? » *I Corinth.*, VII, 9. Quand l'athlète a dépouillé ses vêtements, quand l'huile a ruisselé sur ses membres, quand il est descendu dans l'arène et qu'il s'est couvert de poussière, personne alors qui puisse lui dire: Retire-toi, fuis ton antagoniste. — Non, il n'est plus temps, il faut que l'un des deux se retire avec la couronne, et l'autre avec la honte au front. Dans les jeux et les exercices de la palestra, où l'on n'engage que des combats simulés avec des familiers et des amis, on est libre d'en accepter ou d'en refuser les fatigues; mais quand on a donné son nom pour les combats publics, quand une foule nombreuse est assemblée et s'est assise sur les gradins, en présence de l'agonothète, quand on est face à face avec son antagoniste, la loi des jeux rend la retraite impossible. Il en est de même pour la vierge: quand elle délibère sur sa vocation, balançant dans son esprit les avantages et les inconvénients des deux états, elle est libre d'entrer dans le mariage; mais lorsque le choix est fait et qu'elle a pris un parti, la voilà descendue dans l'arène. Le spectacle est ouvert, le Christ est le suprême agonothète. Les anges regardent du haut des cieux, le diable frémit de rage, la vierge est aux prises avec lui; quel est celui qui oserait s'avancer et s'écrier: Fuis devant ton adversaire, surseois à tes labeurs, lâche prise, ne renverse pas, ne terrasse pas ton antagoniste, cède-lui les honneurs du triomphe? — Ah! bien loin de pouvoir ainsi parler aux vierges, on ne le pourrait même pas en s'adressant aux veuves; telles sont, au contraire, les terribles paroles qui retentissent à leurs oreilles: « Après qu'elles ont abusé du bonheur qu'on goûte dans le Christ, elles veulent rentrer dans

le mariage, s'exposant de la sorte à la damnation, parce qu'elles ont violé leur premier serment. » I *Tim.*, v, 11, 12.

39. Lui-même avait dit : « Aux personnes qui ne sont pas mariées ou qui sont veuves, je recommande comme un bien de rester dans l'état où je suis moi-même; si la vertu néanmoins leur paraît trop difficile, qu'elles se marient; » puis encore : « Si le mari vient à mourir, la femme est libre; qu'elle se marie à qui elle voudra, mais seulement dans le Seigneur. » Pourquoi donc blâme-t-il l'usage d'une liberté qu'il accorde; pourquoi condamne-t-il comme illégitime l'union qu'il avait déclaré pouvoir s'accomplir dans le Seigneur? Ne craignez pas; ces paroles s'appliquent à des cas différents. Quand il dit, en effet : « La vierge qui se marie ne pèche pas, » I *Corinth.*, v, 28, il ne parle pas de celle qui a renoncé au mariage, puisqu'il est évident que celle-là commet un péché dont on ne saurait exprimer la noirceur; il parle de la vierge qui n'a pas encore fait son choix entre le célibat et le mariage, qui se trouve encore combattue par des idées contraires. De même, dans un cas, il parle d'une veuve qui n'a pas encore opté pour un mari et qui ne s'est pas non plus engagée dans un autre genre de vie, de telle sorte qu'elle conserve sa liberté complète; dans l'autre cas, il s'agit d'une veuve qui s'est elle-même dépourvue du pouvoir de rentrer dans le mariage et qui s'est rangée sous l'étendard de la chasteté. Une femme peut bien être veuve sans avoir pour cela pris place dans les rangs sacrés des veuves, parce qu'elle n'a pas encore contracté d'engagement. De là cette parole de l'Apôtre : « Qu'on choisisse une veuve qui n'ait pas moins de soixante ans et qui n'ait été mariée qu'une fois. » Quant à celle qui se trouve simplement dans l'état de veuvage, il lui permet de se marier, si elle le veut; mais pour celle qui a promis de vivre désormais dans cet état par amour pour Dieu, et qui néanmoins se marie, il la condamne sans pitié comme une personne infidèle au pacte qu'elle a fait avec Dieu. Ce n'est donc pas à de telles veuves, mais aux autres qu'il dit : « Si la vertu leur paraît trop difficile qu'elles se marient; car il vaut mieux être dans le mariage que dans le feu.

Vous voyez donc que ce n'est jamais pour lui-même que le mariage est approuvé, mais qu'il l'est uniquement comme un remède contre le désordre, les tentations et l'incontinence. Il avait signalé déjà toutes ces choses; mais ici, comme il avait déjà fait de trop violents reproches, il emploie des expressions plus douces, quoique pour désigner toujours le même objet; il le désigne sous les noms d'ardeur et de feu. Et cependant, dans ces dernières paroles mêmes, il n'épargne pas son auditeur. En effet, il ne dit pas : Si la passion leur fait en quelque sorte violence, s'ils sont comme entraînés, s'ils ne peuvent opposer de résistance. Non, rien de pareil, car cela supposerait encore qu'on a quelque droit à l'indulgence. Que dit-il donc? « Si la vertu leur paraît trop difficile; » ce qui désigne des caractères faibles et qui reculent devant le travail, des hommes qui ont sous la main tous les moyens nécessaires, et qui ne les utilisent pas parce qu'ils n'ont pas la force d'agir. Malgré cela néanmoins, il ne les châtie pas d'une autre manière, il ne les dévoue pas au supplice, il n'emploie d'autres rigueurs que celle de la parole, il se garde seulement de les louer. Nulle part il ne fait briller l'espoir de la famille, ce motif qu'on met en avant, ce but honorable du mariage; s'il le permet, c'est comme une barrière élevée contre les passions, l'incontinence, les tentations du démon et tous les désordres du même genre. Et que nous importe cela? dira-t-on; du moment où c'est là un moyen pour échapper au supplice, nous supporterons aisément tous les blâmes, tous les outrages même, pour avoir le droit de vivre dans les délices et la volupté. — Et que direz-vous, mon ami, si vous n'avez pas les délices, et si vous n'obtenez au résultat que la honte et la flétrissure? — Mais comment le plaisir est-il interdit, m'objecterez-vous encore, lorsque l'Apôtre parle ainsi : « Si la vertu leur paraît trop difficile qu'ils se marient? » — Ecoutez les paroles qui suivent celles-là. On vous a dit, il est vrai, qu'il vaut mieux vivre dans le mariage que dans le feu. Vous approuvez ce qui vous est agréable, vous louez la permission qui vous est donnée, vous admirez l'Apôtre parce qu'il est indulgent envers vous; mais alors ne vous arrêtez pas là,

comprendre, comprenne, » impliquent pour l'auditeur la liberté du choix. De là ce que l'Apôtre a dit touchant la continence : « Je désire que tous les hommes adoptent le même genre de vie que j'ai adopté moi-même, qu'ils vivent dans la continence; » et, un peu plus haut : « Aux personnes mariées ou veuves, voici ce que je dis : Il est bon pour elles de demeurer dans l'état où je suis moi-même. » Mais, quand il est question de la virginité, il ne se donne plus pour exemple; il en parle avec autant de modestie que de prudence, comme n'ayant pas été lui-même toujours fidèle à cette vertu. « Je n'ai pas de précepte à vous donner, » dit-il. En laissant le choix à son auditeur, il se concilie d'abord sa bienveillance, et c'est alors seulement qu'il lui fait entendre ses conseils. Énoncer le nom seul de la virginité, c'est faire aussitôt pressentir les plus rudes labeurs : aussi ne commence-t-il pas par une exhortation directe ; ce n'est qu'après avoir touché le cœur et rendu plus souple l'esprit de son auditeur par cette liberté dont il lui laisse l'usage, qu'il lui découvre le fond de sa pensée.

Oui, c'est bien de la virginité qu'il parle, et ce nom ne semble vous présager que peines et sueurs. Ne craignez pas cependant ; il n'en fait pas un précepte, il n'en impose pas la nécessité : ceux-là seuls qui choisissent librement cette vertu, qui l'embrassent avec amour en recevront la récompense, elle-même placera sur leur front sa couronne brillante et fleurie ; quant à ceux qui la repoussent ou qui ne vont pas spontanément vers elle, ils n'ont à craindre de sa part ni châtement ni contrainte. Cela ne rend le discours de l'Apôtre ni plus gracieux ni plus sévère : ce n'est pas lui qui nous accorde la faveur du choix, c'est le divin Maître. Il ne dit pas : Touchant les vierges, je ne commande rien, mais « Je n'ai pas d'ordre à vous transmettre. » C'est comme s'il disait : Si dans mon exhortation je n'étais mu que par des raisons humaines, vous auriez lieu de vous en défier ; mais la volonté divine, dont je suis simplement l'organe, vous est une sûre garantie de liberté. Je n'ai pas le pouvoir de donner un ordre, si vous consentez toutefois à m'écouter comme un serviteur du même Maître, « je vous donne un

conseil, pour être fidèle à la grâce que le Seigneur m'a communiquée. » Admirez ici le pieux stratagème, la merveilleuse habileté de Paul. Placé dans une alternative inévitable, entre deux choses nécessaires mais opposées, d'obtenir l'estime de ses disciples pour les disposer à mieux écouter son conseil, et de ne rien dire qui pût tourner à sa gloire et lui donner à tort le mérite de cette vertu, il donne satisfaction à cette double nécessité par quelques mots bien simples. En disant que la grâce divine lui a été communiquée, il se recommande d'une certaine manière ; mais en s'abstenant d'invoquer un titre plus glorieux, il s'abaisse et s'humilie.

42. Il ne dit pas en effet : Je vous donne un conseil, comme ayant reçu la mission d'annoncer l'Évangile, comme le prédicateur choisi des nations, comme revêtu de la haute magistrature de l'enseignement, comme votre docteur et votre chef ; mais bien : « Comme ayant reçu miséricorde de la part du Seigneur. » Il met donc en avant ce qu'il y a de moins honorable ; car être simplement fidèle est moins honorable assurément que d'être l'instituteur des fidèles. Il songe même à s'amoindrir sous un autre rapport. Comment cela ? Le voici : il ne s'attribue pas le mérite d'être déjà fidèle ; il veut seulement le devenir : « Je vous donne ce conseil, pour être fidèle. » Ne pensez pas que l'apostolat seul, ou le droit de prêcher et d'enseigner, soit un effet de la munificence divine ; c'est également par la miséricorde du Seigneur qu'il m'a été donné d'avoir la foi elle-même. Non, si j'ai la foi, ce n'est pas que j'en fusse digne ; je la dois uniquement à la miséricorde. Or la miséricorde provient de la grâce et non du mérite. Ainsi donc si Dieu n'était pas infiniment miséricordieux, non-seulement je ne serais pas apôtre, mais je n'aurais pas même pu devenir fidèle. Voyez la reconnaissance et l'humilité du serviteur ; il ne s'attribue rien de plus que ce que les autres possèdent, et même, ce qu'il a de commun avec ses disciples, la foi, il n'y voit pas un bien qui lui soit propre, c'est l'œuvre de la miséricorde et de la grâce divine. Tel est à peu près le sens de ses paroles : Ne dédaignez pas de recevoir mon conseil, puisque Dieu n'a pas dédaigné de me

faire miséricorde. D'ailleurs, c'est ici simplement un conseil, et non un précepte; j'ouvre un avis, je n'établis pas une loi. Chacun peut exposer et conseiller ce qu'il regarde comme utile, aucune loi ne le défend, quand cela n'a lieu surtout qu'à la prière des auditeurs, et cette prière, vous me l'avez adressée. « Je pense donc, dit-il, que cela est un bien pour vous. » Quelle réserve, encore une fois, dans ses expressions! Comme il a soin d'effacer son autorité!

Il pouvait sans contredit parler de la sorte : Le Seigneur n'a pas prescrit la virginité comme une obligation; je ne la prescrirai pas non plus. Je vous la conseille cependant, je m'efforce de vous en inspirer l'amour, puisque je remplis envers vous le ministère apostolique. C'est ce qu'il leur dit plus loin en termes explicites : « Si pour les autres je ne suis pas un apôtre, je le suis bien certainement pour vous. » I *Corinth.*, IX, 2. Mais en cet endroit il ne dit rien de semblable, ses paroles sont empreintes d'une réserve extrême : il ne porte pas une décision, il n'impose pas sa pensée; non, il transmet seulement une leçon apprise, « comme ayant reçu miséricorde de la part du Seigneur, afin d'être fidèle. » Il ne juge pas même avoir encore assez fait pour atténuer son discours; à peine a-t-il donné le conseil qu'il en amoindrit l'autorité; car il en donne aussitôt la raison, au lieu de l'imposer. « Je pense, dit-il, que c'est là un bien pour vous, à cause de la nécessité qui vous presse. » En parlant de la virginité, il ne se sert pas de ce mot, *je pense*, il ne donne aucune explication. Il dit simplement : « Il leur serait bon de demeurer dans l'état où je suis moi-même; » tandis qu'il dit ici : « Je pense que c'est un bien. » Ce n'est pas qu'il ait un doute à cet égard; mais il laisse la décision au libre arbitre de ses auditeurs. Celui qui donne un conseil, en effet, ne prend pas sur lui de trancher la question; il en appelle au jugement de ceux auxquels il s'adresse.

43. Maintenant je me demande quelle est la nécessité dont l'Apôtre parle en cet endroit. Proviend-elle de la nature? Nullement. D'abord, si telle était la nécessité dont il parle, il aurait agi contre sa propre pensée; car ceux qui veulent

entrer dans le mariage la foulent entièrement aux pieds. En second lieu, ce ne serait pas là, comme il le dit, une nécessité du moment; car ce n'est pas alors qu'elle aurait commencé, elle serait contemporaine du genre humain lui-même: elle eût même été plus forte et plus irrésistible avant la venue du Christ, puisque sa grâce l'aurait rendue plus facile à surmonter en augmentant les énergies de la vertu. Ce n'est donc pas de celle-là qu'il est question, mais bien d'une autre multiple et diverse. Quelle est celle-là? C'est le bouleversement des choses de la vie. Il y a là un tel désordre, une si grande tyrannie, des circonstances tellement contraires, que l'homme marié se trouve souvent entraîné, pour ainsi dire, dans l'erreur et le mal.

44. Dans les temps anciens, ce n'était pas le même genre de vertu que l'homme avait à pratiquer; il était permis alors et de venger un outrage, et de repousser une attaque par une autre, et d'amasser de l'argent, et de jurer pour la vérité, et d'exiger œil pour œil, et de rendre enfin haine pour haine; il n'était défendu ni de rechercher le plaisir, ni de poursuivre une vengeance, ni de renvoyer une femme pour en prendre une autre. Ce n'est pas tout : la loi permettait même d'avoir simultanément deux femmes en ce point comme en beaucoup d'autres, elle était d'une extrême facilité. Mais, du moment où le Christ a paru, la voie est devenue bien plus étroite : non-seulement cette liberté sans bornes dont je viens de parler nous a été ravie; mais encore la femme qui nous induit souvent et nous force en quelque sorte à commettre mille fautes malgré nous, il faut la garder à jamais chez soi, ou bien encourir la honte de l'adultère, si on la renvoie. Ce n'est pas uniquement à ce titre que la vertu nous est difficile; mais, alors même qu'une femme est insupportable par son caractère et ses mœurs, et qu'elle nous enveloppe de soucis par elle-même ou par ses enfants, nous n'avons pas la possibilité de lever les yeux au ciel, notre âme étant comme plongée et ballottée dans un tourbillon qui ne nous laisse pas de relâche. Voyez plutôt : l'homme voudrait mener une vie calme et retirée; mais il voit autour de lui de nombreux enfants, une femme qui s'est créé tous les be-

Il est plus facile à une vierge qu'à une femme mariée d'arriver au royaume du ciel.

soins du luxe , et le voilà se rejetant malgré lui dans le gouffre dévorant des affaires publiques. Et là que d'occasions pour lui de tomber comme nécessairement dans le péché, de se laisser aller à la colère, aux jurements, aux injures, à la vengeance, à la haine! Il obéit tour à tour à la faveur et à l'inimitié. Qui pourrait, au milieu de ces flots contraires au sein desquels on poursuit les distinctions et la fortune, ne pas se souiller de fautes aussi graves que nombreuses? Et dans l'intérieur de la vie domestique, que de difficultés non moins grandes, plus grandes même, ne se présentent pas à cause d'une femme? Il faut pourvoir à mille choses, entrer dans mille détails qui n'existent pas pour un homme seul, et cela, dans le cas même où la femme est pleine de modération et de sagesse. Mais si par malheur elle est emportée, capricieuse, intraitable, ce n'est plus alors seulement une nécessité, c'est un long et douloureux supplice. Qui pourra donc marcher dans le chemin du ciel, dans ce chemin qui réclame des pieds dégagés et fermes, une âme résolue, une ardeur infatigable, quand on subit le fardeau de tant d'affaires, des entraves si fortes; quand on est constamment sollicité vers la terre par les exigences d'une femme comme par la plus lourde de toutes les chaînes.

45. Mais quelle est la sage réponse du commun des hommes à tout ce que nous disons là? Eh bien, dit-on, il n'en sera que plus digne d'honneur, celui qui, sous le poids d'une telle nécessité, marche néanmoins dans la voie droite. — Ce que vous dites est admirable; mais pourquoi et comment en serait-il ainsi? — C'est parce que le mariage entraîne de plus rudes labeurs. — Et qui vous forçait à prendre sur vous une telle charge? Si l'on accomplissait un commandement en entrant dans le mariage, si l'on ne pouvait y renoncer sans enfreindre une loi, vous auriez une apparence de raison; mais si, lorsqu'on est libre de prendre ou de repousser le joug, on se jette spontanément et sans contrainte au milieu de ces difficultés, qui rendent beaucoup plus terrible le combat de la vertu, cela ne touche en rien le suprême Agonothète; pour lui, il ne commande qu'une chose, que nous soutenions jusqu'au bout la lutte avec le

diable, que nous remportions incessamment la victoire sur nos vices. Après cela, qu'un homme soit engagé dans les liens du mariage et qu'il en ait recherché les satisfactions en même temps que les sollicitudes, ou bien qu'il vive dans le travail et la mortification, sans se préoccuper d'autre chose; là n'est pas l'important aux yeux du Seigneur. Il nous enseigne lui-même que le moyen de remporter la victoire, la voie pour arriver au trophée, c'est d'être libre et dégagé de toutes les choses humaines. Et toutefois avec une femme et des enfants, au milieu des affaires qu'ils traînent à leur suite, vous prétendez soutenir la guerre et combattre avec le même succès que ceux qui ont renoncé à toutes les choses du monde; bien plus, vous prétendez par là même obtenir un plus haut degré de gloire. Vous allez sans doute nous accuser d'insolence et d'orgueil, si nous vous disons que vous ne gravirez jamais avec eux les plus hautes cimes; mais, au grand jour des récompenses, vous apprendrez, vous avouerez sans peine que la sécurité vaut mieux que toutes les vaines distinctions de la terre, qu'il est préférable de s'attacher au Christ que de se confier à ses propres idées, toujours vaines et futiles. Le divin Maître déclare qu'il ne nous suffit pas pour être vertueux de renoncer à tout ce qui nous appartient, que nous devons de plus nous haïr nous-mêmes; et vous vous jetez au milieu de tous ces embarras avec l'espoir de les surmonter? Plus tard, comme j'ai dit, vous verrez de la manière la plus claire quel obstacle c'est pour la pratique de la vertu qu'une femme et les soucis qu'elle entraîne.

46. Mais alors, m'objecterez-vous, comment Dieu l'appelle-t-il une aide puisqu'elle est plutôt un empêchement? « Faisons à l'homme, disait-il, une aide semblable à lui. » *Genes.*, II, 18. — Et moi, je vous demande à mon tour comment elle remplit l'office d'aide, celle qui fit perdre à l'homme son tranquille bonheur, qui le chassa de cet admirable séjour du paradis, pour le précipiter dans les agitations de la vie présente? Est-ce là donner un secours, ou tendre des embûches? « De la femme vient le commencement de tout péché, disait l'Écclésiastique, et c'est à cause d'elle que nous mourons tous. » *Eccli.*,

Celle qui garde la continence malgré son mariage sera plus sévèrement punie que lui s'il tombe dans l'adultère.

xxv, 33. Le bienheureux Paul ajoute : « Adam ne fut pas séduit; c'est la femme qui se laissa séduire et tomba dans la prévarication. » I *Tim.*, II, 14. Comment désigner sous le nom d'aide celle qui poussa l'homme sous le joug de la mort? celle par qui les enfants de Dieu et tous les habitants de la terre, avec les quadrupèdes, les oiseaux et tous les êtres vivants furent engloutis dans les eaux du déluge? N'aurait-elle pas perdu le saint homme Job s'il n'avait déployé le courage le plus viril? Ne réussit-elle pas à perdre Samson? N'est-ce pas elle qui jeta toute la race des Hébreux dans les superstitions de Béalphégor et la fit exterminer par les mains de ses frères? Qui livra surtout Achab au démon, et Salomon avant lui, quand ce dernier s'était montré revêtu d'une si haute sagesse et d'une gloire si pure? Et maintenant encore, n'est-ce pas à cause de la femme que les hommes se rendent si coupables envers Dieu? Aussi, voyez la parole que cet ancien sage nous a léguée : « Toute perversité est bien peu de chose quand on la compare à la perversité de la femme. » *Eccli.*, xxv, 26. Mais alors, comment le Seigneur a-t-il pu dire : « Faisons à l'homme une aide semblable à lui? » Dieu ne saurait mentir.

Ce n'est pas moi qui le dirai jamais; loin de moi cette pensée! La femme avait été créée comme une aide, je le sais; mais elle n'a pas voulu se maintenir dans sa dignité première, et l'homme n'a pas montré plus d'énergie. Dieu l'avait formé à son image et à sa ressemblance; c'est ce qu'il avait formellement ajouté après avoir dit : « Faisons l'homme; » et c'est de la même manière qu'il dit ensuite : « Faisons-lui une aide..... » Mais bientôt l'homme perdit l'un et l'autre de ces deux avantages. En effet, il ne conserva pas cette glorieuse ressemblance; en cédant aux attraits d'un plaisir insensé, en se laissant envelopper dans les filets de la tentation et dominer par les sens, il se sentit ravir malgré lui les traits qui le rendaient semblable à Dieu. Dieu le punit en le dépouillant de la majeure partie de sa puissance; et celui devant lequel toutes les créatures tremblaient comme devant un maître, devenu tout à coup un serviteur ingrat, en révolte contre son propre Seigneur, fut désormais un objet de mé-

pris pour ses compagnons de servitude. Au commencement, sa présence inspirait la crainte à tous les animaux; car Dieu les avait tous amenés devant lui pour les lui soumettre, aucun n'eût osé le blesser ou l'attaquer, voyant briller sur sa figure l'image de la royauté. Mais quand il eut altéré cette image en péchant, Dieu le renversa de son trône.

Bien qu'il ne commande plus cependant à tous les êtres qui peuplent la terre, qu'il en redoute même plusieurs, il n'est pas à dire pour cela qu'on puisse voir un mensonge dans cette parole divine : « Que leur domination s'étende sur tous les êtres vivants, » *Genes.*, I, 26; car si cette puissance est détruite, ce n'est pas la faute de celui qui l'a donnée, mais uniquement de celui qui l'a reçue. Il en est de même des embûches que les femmes tendent aux hommes; elles n'ébranlent pas la vérité de cette sentence : « Faisons à l'homme une aide semblable à lui. » Telle était en réalité la destination de la femme, seulement elle n'a pas su la comprendre et la respecter. Je pourrais encore ajouter à cela que le secours donné par la femme regarde l'état de la vie présente, la constitution de la famille, la lutte contre les passions dont la nature humaine est infectée; mais quand il n'est plus question ni de cette vie, ni de la famille, ni des passions désordonnées, pourquoi me parler d'un semblable secours? Utile seulement pour des choses de peu d'importance, qu'elle soit appelée à partager de plus hautes pensées, non-seulement elle ne servira plus de rien, mais encore elle suscitera des obstacles par les soucis dont elle est la cause.

47. Que répondre alors à l'Apôtre, quand il dit : « Savez-vous, ô femme, si vous ne sauverez pas votre mari? » I *Corinth.*, VII, 16. N'est-ce pas qu'il admet le secours de la femme comme nécessaire jusque dans les choses spirituelles? — Et moi aussi, je reconnais cette vérité; non je ne lui interdis pas tout concours dans les combats de l'esprit. Assurément non; je me borne à dire qu'elle donne un concours efficace, non quand elle agit comme personne mariée, mais bien quand, demeurant dans sa nature de femme, elle s'élève à la vertu des hommes les plus saints. Ce n'est pas en s'occupant de sa parure, en vi-

Comme la femme aide son mari dans les choses spirituelles.

vant dans la mollesse, en sollicitant tous les jours de nouveaux sacrifices pour le luxe, ce n'est pas par ses prodigalités et ses dépenses qu'elle enlèvera le cœur de son mari ; c'est en se montrant supérieure à toutes ces choses, par une vie marquée du caractère de l'apostolat, par une vertu sans tache, par une modestie parfaite, un suprême dédain de l'or, une patience à toute épreuve, qu'elle remportera sur lui la plus belle des victoires ; c'est quand elle dira : « Ayant la nourriture et le vêtement, contentons-nous de cela ; » I *Tim.*, VI ; quand elle traduit cette philosophie par les actes, et que, se riant de la mort corporelle, elle regarde la vie présente comme un néant, et toute la gloire de cette vie comme l'herbe qui se flétrit, selon la parole du prophète. *Isa.*, XL, 7. Ce n'est donc pas à ce titre de femme qu'elle sauvera son mari, c'est en pratiquant les vertus de l'Évangile, ce que beaucoup de femmes ont fait en dehors même du mariage. Priscille s'empara bien de l'esprit d'Apollon et le conduisit dans le chemin de la vérité. Si la chose est actuellement impossible, il lui sera du moins permis de déployer le même zèle et d'obtenir le même résultat auprès des femmes ; car je l'ai dit, ce n'est pas du lien conjugal que résulte la légitime influence sur l'homme. Autrement aucun homme marié avec une chrétienne ne resterait dans l'infidélité, puisque la même cause, à savoir la vie commune, produirait toujours le même effet.

Il est évident qu'il n'en est pas ainsi. Que la femme se montre pleine de sagesse et de patience, supérieure à toutes les tribulations du mariage, poursuivant sans cesse le même but ; voilà ce qui la rendra capable de conduire au salut celui dont elle partage la vie : en persévérant, au contraire, dans ses exigences féminines, elle le perd, au lieu de le sauver. La chose est bien assez difficile, alors même qu'on prend les moyens indiqués ; écoutez plutôt : « Savez-vous, ô femme, si vous ne sauvez pas votre mari ? » C'est une question telle que nous avons coutume de la poser en face d'une entreprise dont le succès est rare et douteux. Après cela, que dit l'Apôtre : « Êtes-vous uni à une femme ? ne brisez pas ce lien ; en êtes-vous affranchi ? ne cherchez pas une femme. »

Voyez comme il passe constamment d'une chose à l'autre, comme il tempère sagement des avis en quelque sorte opposés. Dans son discours sur le mariage, il sème quelques traits touchant sa continence pour ranimer parfois son auditeur ; et réciproquement il entremêle à ce dernier sujet, quelques mots sur le mariage, afin de ne pas l'accabler. Il entreprend de parler de la virginité ; mais, avant même d'en rien dire, le voilà qui rappelle le mariage ; car enfin cette parole : « Je n'ai pas de précepte à vous donner, » n'est pas moins un souvenir qu'on éveille qu'une permission qu'on accorde. Puis, quand une fois il est entré dans son sujet, quand il parle de la virginité, quand il a dit : « Je pense que c'est un bien, » il craint que ce nom austère, trop souvent répété, ne blesse à l'excès des oreilles délicates et des cœurs amollis, il n'y revient qu'avec une extrême réserve. Bien plus, quand il a suffisamment montré la cause qui sert de compensation à des labeurs redoutés, je veux dire la nécessité du moment, il n'ose plus prononcer le nom de la virginité ; il se contente de cette expression : « Il est bon pour l'homme de vivre ainsi. » Il ne poursuit pas même le développement de cette pensée ; il s'interrompt, il s'arrête, craignant d'exciter la répulsion et l'ennui, il parle encore du mariage en disant : « Êtes-vous uni à une femme ? ne cherchez pas à vous séparer. » Si ce n'était pas là son but, s'il ne songeait pas à délasser les esprits, il serait vraiment ridicule à lui, quand il disserte de la virginité, de raisonner sur le mariage. Cette vertu néanmoins le rappelle aussitôt ; mais il ne la désignera pas par son nom. Que dit-il donc ? « Êtes-vous affranchi du lien conjugal ? ne cherchez pas une femme. » Mais soyez sans crainte ; il ne s'étendra pas là-dessus, il ne prononcera pas une décision ; il ne va pas tarder à revenir au mariage, il dissipera même les terreurs de la conscience par ces mots : « Si vous avez pris une femme, vous n'avez pas péché. » I *Corinth.*, VII, 28.

Ici, ne craignez pas non plus ; car tout à l'heure il va vous ramener à la virginité. C'est ce qu'il se propose en disant que les personnes qui s'engagent dans le mariage, auront de grandes tribulations à souffrir dans leur corps. De même

que les médecins dont le cœur est au niveau de l'intelligence, quand ils doivent administrer un remède plein d'amertume, porter le fer ou le feu dans une plaie, ne vont pas jusqu'au bout sans interruption et donnent au malade le temps de respirer, pour qu'il puisse supporter le reste de l'opération, de même le bienheureux Paul ne donne pas d'un seul trait, sans trêve et sans relâche, ses conseils sur la virginité; il semble parfois se détourner de son sujet et passer à celui du mariage, afin de prévenir le dégoût et de calmer les répugnances de la nature, disposant ainsi les cœurs à mieux recevoir sa parole. De là ce mélange de pensées et de sentences diverses. Mais il importe d'examiner de près ses expressions : « Vous êtes uni à une femme, ne cherchez pas à vous séparer. » C'est moins un conseil qu'il donne qu'une affirmation qu'il émet touchant la force et l'indissolubilité du lien conjugal. Pourquoi ne dit-il pas : Vous avez une femme, gardez-vous de l'abandonner; vous vivez avec elle, ne vous en éloignez pas? Non, il appelle le mariage un lien, pour montrer évidemment ce qu'il y a d'âpre et de terrible dans cette condition. Comme la plupart courent au mariage séduits par une fausse image de liberté, il déclare qu'entre les personnes mariées et celles qui sont enchaînées il n'y a pas de différence; dans les deux cas, si l'un tire la chaîne, l'autre doit suivre, si l'un engage le combat, l'autre doit périr avec lui. — Mais qu'arrivera-t-il, me dira la femme, si l'homme est esclave des sens et que je veuille vivre dans la continence? — La nécessité pèse sur vous; l'inflexible et dure chaîne du mariage fera même violence à votre volonté, vous êtes rivée depuis le premier jour à votre compagnon de servitude; si vous résistez et cherchez à vous éloigner, vous ne briserez pas pour cela vos chaînes, vous ne réussirez qu'à faire votre supplice.

48. Celle, en effet, qui voudrait s'affranchir, non-seulement perd le fruit de sa continence, mais sera plus responsable et plus sévèrement punie des prévarications qu'elle aura causées, que le prévaricateur lui-même. Pourquoi cela? c'est qu'en le privant d'une chose légitime, de l'usage d'un droit, elle l'aura précipité dans l'a-

bîme de l'adultère. S'il n'est pas même permis de l'éviter pour un temps sans qu'il y consente, serait-elle digne de pardon celle qui s'en éloigne constamment? — Mais que peut-on concevoir, me direz-vous encore, de plus dure et de plus déplorable qu'une telle nécessité? — Je ne dis pas autre chose. Et pourquoi vous êtes-vous soumise à cette nécessité. Ce n'est pas après, c'est avant le mariage qu'il fallait faire ce raisonnement. C'est pour cela que Paul, après avoir posé l'indissolubilité ultérieure du lien conjugal, parle aussitôt du cas où ce lien vient à se rompre. Voilà le rapport qui existe entre ces deux propositions : « Êtes-vous uni à une femme? ne cherchez pas à vous en séparer. Êtes-vous affranchi de ce lien? ne cherchez pas une femme. » Il agit de la sorte afin que, vous étant d'abord bien pénétré des droits inflexibles du mariage, vous écoutiez plus favorablement ce qu'il va dire du célibat. « Si vous avez pris une femme, ajoutez-il, vous n'avez pas péché; elle n'a pas péché non plus la vierge qui se marie. » Voilà donc où cette grande action aboutit : elle ne fait pas de vous un criminel, elle ne fait pas de vous un objet d'admiration. Ceci n'appartient qu'à la virginité; pour celui qui se marie, il lui suffit de savoir qu'il n'a pas péché. — Pourquoi dès lors, insistera-t-on peut-être, m'exhorter à ne pas chercher une femme? — C'est que, l'engagement une fois contracté, la rupture est un crime; c'est que là se trouve une interminable série de tribulations. — Est-ce tout le bien que je puis espérer de la virginité, demandera-t-on, et ne peut-elle que m'affranchir de ces misères? Qui voudrait embrasser la virginité pour une si frêle récompense? Qui consentirait à descendre dans l'arène pour soutenir un tel combat et de si pénibles labeurs, n'ayant en vue que cette seule couronne?

49. Hé quoi! vous m'appelez à lutter contre les démons; car nous n'avons pas à combattre contre la chair et le sang; vous m'ordonnez de résister à tous les emportements de la nature; je dois, quoique chargée d'un corps sujet à toutes les passions, m'élever au niveau des vertus incorporelles : et vous ne me parlez que de biens terrestres; vous me promettez seulement que nous serons affranchis des tribulations du ma-

Pourquoi la femme est appelée une aide, elle qui est un obstacle à la vie parfaite.

riage! Pourquoi n'a-t-il pas dit : Sans doute elle n'a pas péché la vierge qui s'est mariée; mais elle a perdu les couronnes réservées à la virginité, ces trésors au-dessus de toute valeur et de toute expression? Pourquoi n'a-t-il pas rappelé les biens promis à celles qui combattent avec courage; l'honneur d'aller au-devant de l'Époux, le droit de porter des lampes brillantes, la gloire d'être admises dans la confiance du Roi, de l'accompagner dans la chambre nuptiale, de briller au premier rang autour de son trône immortel? Non, rien de semblable, pas un mot de tout cela; il ne cesse de faire passer sous nos yeux l'escorte insignifiante des peines de la vie. « Je pense que c'est un bien, dit-il; et il ne daigne pas ajouter : A cause de vos intérêts éternels; non, il ajoute : « A cause de la nécessité présente. » Puis encore, lorsqu'il a dit : « La vierge qui se marie ne pêche pas, » il se tait sur les biens célestes dont elle se prive; « ces personnes, ajoute-t-il seulement, auront les tribulations de la chair. » Il ne s'arrête pas, jusqu'au bout il parle de même : pas un mot des récompenses futures; toujours la même recommandation en faveur de la virginité. « Le temps est court, » dit-il dans un autre endroit; et puis, au lieu de s'exprimer ainsi : Je veux que vous brilliez comme des étoiles au ciel, que votre gloire soit supérieure à celle des personnes mariées; il ne quitte pas la terre, puisqu'il dit : « Je veux que vous soyez sans sollicitude. « Ce n'est pas tout encore; mais, lorsqu'il est question du support des injures, il rentre dans le même ordre de pensées. Après avoir dit, en effet : « Si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger, s'il a soif, donnez-lui à boire; » *Rom.*, XII, 20; alors qu'il impose un devoir si pénible, qu'il nous ordonne de résister aux plus violentes impulsions de la nature, de lutter en quelque sorte avec un feu dévorant, s'il faut ensuite parler de la récompense, il ne dit rien du ciel et des biens célestes; il ne vous montre cette récompense que dans la perte essuyée par celui qui vous a fait injure. « En agissant ainsi, dit-il avec le Sage, vous accumulez des charbons ardents sur sa tête. » *Prov.*, xxv, 22. Pourquoi donc avoir recours à ce genre de récompenses?

Ce n'est pas sans doute par erreur, ce n'est pas qu'il ignore comment un auditeur doit être captivé et persuadé; c'est précisément parce qu'il possède au suprême degré la puissance de la parole, la faculté de persuader. D'où concluons-nous cela? des paroles mêmes qu'il prononce. Mais encore, de quelle manière? Il s'adressait aux Corinthiens; et cette circonstance n'est pas indifférente à signaler quand il s'agit de la virginité; aux Corinthiens, dis-je, chez lesquels il avait fait profession de ne rien savoir, si ce n'est Jésus-Christ, et Jésus-Christ attaché à la croix; aux Corinthiens, qu'il n'avait encore pu traiter dans ses discours comme des êtres élevés à la vie spirituelle, qu'il avait nourris de lait comme des enfants ou des hommes charnels, auxquels il reprochait ce qu'il était même obligé de leur écrire : Vous n'êtes pas encore en état de recevoir ma doctrine; vous êtes encore charnels et vous marchez selon le vieil homme. » *I Corinth.*, III, 2. C'est pour cela qu'il emprunte ses raisons aux objets terrestres, visibles et palpables, afin de les élever à la virginité et de les détourner du mariage; car il n'ignorait pas que des hommes encore penchés vers la terre ne pouvaient être excités et mus que par de tels objets. Comment se fait-il, je vous le demande, que les hommes grossiers et plongés dans les délices n'hésitent pas à jurer par le nom de Dieu et même à se parjurer, dans les petites comme dans les grandes choses; tandis qu'ils ne l'oseraient jamais par la tête de leurs enfants? Dans le premier cas le parjure et le supplice sont de beaucoup plus graves que dans le second; et cependant le second serment leur paraît beaucoup plus redoutable que le premier. Quand il s'agit de secourir les pauvres, la promesse du royaume des cieux, bien que souvent renouvelée n'agit pas sur les cœurs avec la même force que l'espoir des biens présents pour soi-même ou sa famille. Aussi ne se montre-t-on jamais plus généreux, plus secourable, que lorsqu'on relève d'une longue maladie, qu'on vient d'échapper à un danger, d'obtenir une distinction, une haute magistrature; en un mot, vous verrez la plupart des hommes se laisser guider surtout par les choses qu'ils ont à leurs pieds. La prospérité les stimule

et l'adversité les effraie d'autant plus qu'elles ont une action plus immédiate sur leurs sens. C'est pour cela que l'Apôtre parle de la sorte aux Corinthiens, et c'est encore par la considération des choses présentes qu'il inspire aux Romains le courage de supporter les injures. Une âme faible et qui se sent irritée, ne renonce pas aussi facilement à sa colère lorsqu'on lui parle du royaume des cieux et qu'on lui présente des espérances éloignées, que lorsqu'elle espère être vengée de celui qui lui a fait injure. Aussi pour arracher tout ressentiment jusqu'à la racine, pour éteindre les feux de la colère, il met en avant ce qui peut le mieux calmer la personne outragée; non qu'il veuille lui soustraire les récompenses de l'avenir, mais pour la ramener par un moyen quelconque dans les voies de la philosophie, pour ouvrir devant elle la porte de la réconciliation. Dans toute entreprise importante, le premier pas est ce qu'il y a de plus difficile; quand une fois on s'est mis en marche, la difficulté n'est plus aussi grande.

Mais le Seigneur Jésus ne procède pas de la même manière, soit qu'il traite de la virginité, soit qu'il parle du support des injures; partout il propose le céleste royaume. « Il y a des hommes, dit-il, qui se sont voués à la chasteté pour le royaume des cieux. » Lorsqu'il ordonne de prier pour les ennemis, il ne fait mention ni du dommage que ces derniers en éprouveront, ni des charbons ardents entassés sur leurs têtes; il abandonne ces pensées aux cœurs pusillanimes et misérables, pour lui il en appelle à de plus hautes récompenses. Lesquelles? me demanderez-vous. « Afin que vous soyez semblables, ajoute-t-il, à votre Père qui est dans les cieux. » *Matth.*, v, 45. Voyez-vous la sublimité du but? Le divin Maître avait pour auditeurs Pierre, Jacques, Jean et tout le collège apostolique; aussi n'offre-t-il à leurs yeux que l'attrait des couronnes spirituelles. Paul en eût fait de même s'il avait eu de semblables auditeurs; mais il parlait aux Corinthiens, à des hommes encore plongés dans la matière; aussi leur promet-il pour prix de leurs travaux ce qui pouvait le mieux, dans de telles dispositions, leur faire embrasser l'œuvre de la vertu. C'en est pas pour

une autre raison que Dieu promet aux Juifs, non le royaume céleste, mais les biens temporels, et les menaces, non des tourments de la géhenne, mais des calamités du temps présent, telles que la peste, la famine, les maladies, les guerres, l'exil: pour des êtres charnels, voilà le frein, voilà les terreurs efficaces; quant aux choses qui se dérobent au regard ou qui ne tombent pas sous la main, ils en sont moins touchés.

Aussi Paul insiste-t-il sur les choses qui peuvent le plus stimuler leur paresse. Il voulait en outre montrer que la plupart des autres vertus nous imposent ici-bas des labeurs considérables, et ne seront néanmoins récompensées que dans la vie future; tandis que la virginité nous procure de grandes consolations dans le temps même où nous la pratiquons, en nous délivrant de tant de soucis et d'angoisses. Il est une troisième chose, enfin, qu'il nous enseigne: c'est que cette vertu bien loin d'être impossible, est l'une des plus aisées. Il y parvient sans peine en nous signalant dans le mariage de beaucoup plus graves difficultés. C'est comme s'il disait: C'est là, selon vous, un genre de vie semé de fatigues et de chagrins? Et moi je déclare qu'il doit être embrassé parce qu'il est de beaucoup plus léger et sujet à moins d'embarras que le mariage. C'est par égard pour vous, c'est pour vous épargner bien des tribulations, poursuit-il, que je voudrais vous éloigner de l'union conjugale. — Quelles sont ces tribulations? me dira quelqu'un peut-être; nous comptons y trouver plutôt une source de bien-être et de délices. Pouvoir obéir avec une liberté complète aux impulsions de son cœur, n'être pas obligé de résister aux entraînements de la nature, c'est une condition essentielle de bonheur. De plus, toute la vie s'écoule désormais à l'abri de la tristesse et de la douleur, dans la joie, le rire et l'allégresse. Toujours assis à des tables somptueuses, vêtus d'habits soyeux, prenant leur sommeil sur des couches moelleuses, goûtant sans cesse le plaisir du bain, se couvrant de parfums précieux et buvant un vin non moins doux que les parfums, ils prodiguent à leur corps mille autres soins divers, s'efforcent de lui procurer toutes les délices imaginables.

30. Mais cela n'est nullement permis, le ma-

Les délices également

proscrites
dans l'an-
cienne et la
nouvelle loi.

riage n'autorise pas cette recherche de volupté. Paul le proclame en ces termes : « La femme qui se plonge dans les délices croit posséder la vie, mais elle est déjà morte. » I *Tim.*, v, 6. Il dit cela des veuves ; écoutez-le maintenant parler des personnes mariées : « Que les femmes soient vêtues avec modestie, ne se parant qu'avec réserve et sobriété ; point d'artifice dans leurs cheveux, ni or, ni pierreries, ni vêtements trop riches ; que leur extérieur soit celui qui convient à des femmes dont les bonnes actions attestent la piété. » I *Tim.*, II, 9-10. Et ce n'est pas seulement en cet endroit, c'est encore en beaucoup d'autres qu'il nous apprend à dédaigner souverainement toutes ces choses. Je n'ai pas même besoin d'invoquer le témoignage de Paul, qui s'exprimait de la sorte parce qu'il parlait dans un temps où la vertu était plus sévère, où la grâce de l'esprit était plus abondante. Le prophète Amos ne donnait pas d'autres leçons aux Juifs, malgré leur état d'enfance spirituelle, alors que le plaisir, le luxe et toutes les superfluités de la vie étaient en quelque sorte tolérés. Écoutez avec quelle rigueur il réprimande les hommes adonnés aux délices : « Malheur à ceux qui se précipitent vers le jour mauvais, qui fréquentent et célèbrent de faux sabbats, qui reposent sur des lits d'ivoire, qui ne cherchent que la volupté, qui ne mangent que des chevreaux à la chair délicate et choisie, des veaux allaités avec le plus grand soin ; qui répondent par des applaudissements au son des instruments de musique ; qui prennent pour stable ce qui n'est que passer ; qui n'usent que de vins épurés et de parfums précieux. » *Amos*, vi et seq.

Quand même il serait permis de vivre dans les délices, les peines du mariage suffiraient pour les bannir.

51. Ce que je vous disais est donc bien vrai, il n'est pas permis de se livrer aux délices. Alors même d'ailleurs que rien de tout cela ne serait défendu, que tout serait permis, il est d'autres choses, en aussi grand nombre assurément, plus nombreuses même et plus graves, qui sont une source de tristesse et de douleur, capable d'effacer toute impression de plaisir et de fermer l'accès à la volupté.

Quel mal c'est que laalousie.

52. Que quelqu'un, par exemple, soit naturellement jaloux, ou qu'il contracte cette maladie sur des apparences sans réalité, que pouvez-

vous concevoir de plus à plaindre qu'une telle âme ? Pour avoir une image de l'état où sa maison se trouve, il faut rappeler l'idée de la guerre ou de la tempête : de toutes parts, les chagrins, les soupçons, les querelles, le désordre. L'esprit sujet à cette manie ne diffère en rien des démoniaques ou des insensés : ce sont des soubresauts continuels, des colères incessantes ; tout ce qui se présente à lui l'irrite, serviteur, enfant, une personne quelconque, bien que parfaitement innocente à son égard. Tout plaisir a disparu, tout est plein de gémissements et de larmes, un voile de deuil est sur cette famille. Que cet homme se renferme dans sa maison, qu'il se produise dans l'Agora, qu'il entreprenne un voyage, son mal le suit partout ; c'est le plus acéré, le plus intolérable de tous les aiguillons, qui ne lui laisse pas un instant de repos. Ce mal ne produit pas seulement la tristesse ; il jette dans les plus terribles accès de fureur. Chacune de ces choses suffirait cependant pour consumer ce malheureux ; que sera-ce donc quand elles se réuniront pour l'accabler, l'étreignant sans relâche, ne lui laissant pas même le temps de respirer ? Quel genre de mort pourrait-on comparer à ce supplice ? Mettez en présence la plus extrême pauvreté, une maladie incurable, le feu, le fer, et vous n'aurez encore rien dit d'équivalent. Ceux-là seuls le savent qui en ont fait la triste expérience. Il n'est pas de leçon, autre que celle-là, qui puisse nous faire connaître la gravité de cette maladie. Quand une femme qu'on aime par-dessus toutes les autres, pour laquelle on donnerait volontiers sa vie, on est obligé de la tenir constamment pour suspecte, comment trouver un adoucissement à de telles amertumes ? Qu'il faille prendre son repas ou se livrer au sommeil, cet homme croira voir sur sa table des poisons mortels plutôt qu'une nourriture saine, et sur sa couche il n'aura pas un moment de repos, il tressaillira comme s'il était étendu sur des charbons ardents. Ni la société des amis, ni le soin des affaires, ni la crainte du danger, ni les sensations les plus vives ne pourront le soustraire à ce feu dévorant. C'est là comme un tourbillon qui l'enveloppe et l'emporte, plus puissant que toute joie et toute douleur.

Salomon le savait bien quand il disait : « La jalousie est cruelle comme la mort, » *Cant.*, VIII, 6; puis encore : « La fureur d'un homme possédé par la jalousie ne pardonne pas même au jour du jugement; aucune compensation ne pourra le faire renoncer à sa haine, les plus grands dons ne sauraient l'apaiser. » *Prov.*, VI, 35, 36. Telle est la rage où se porte cette maladie, que la vengeance exercée ne parvient pas même à la dissiper. Beaucoup se sont débarrassés de l'homme qui leur avait fait outrage, sans pouvoir se débarrasser de leur chagrin et de leur douleur. Il en est qui ont immolé leur femme, et pour qui ce meurtre, bien loin d'être un adoucissement, n'était qu'un surcroît de supplice.

Souvent, comme je le disais tout à l'heure, un homme se plonge dans de tels maux sur les plus fausses apparences, et la femme infortunée, cause de tant de malheurs, subit elle-même des tourments encore plus affreux. Quand celui qui devait être pour elle un refuge assuré dans toutes les peines de la vie, celui qui devait la protéger et la défendre, se montre à son égard le plus cruel, le plus implacable des ennemis, de quel côté se tournera-t-elle? auprès de qui cherchera-t-elle un asile? D'où lui viendra le secours dans ses tribulations, alors que le port est fermé devant elle, ou semé d'innombrables écueils? Les hommes et les femmes qui devaient la servir lui prodiguent encore plus d'outrages que son mari. Ingrates et soupçonneuses, ces sortes de personnes sont insolentes par-dessus tout, et, quand elles voient la division éclater entre leurs maîtres, elles prennent pied là-dessus pour donner un libre cours à leur malice. Elles peuvent alors, avec une complète impunité, inventer et supposer tout ce qui leur convient, corroborer les soupçons par leurs calomnies. Une âme affligée de cette perfide maladie, donne accès à toutes les délations, prête également l'oreille à tout ce qu'on lui dit, ne sait plus distinguer les sycophantes et les flatteurs des amis sincères.

De là, pour cette malheureuse femme, la nécessité de craindre et de trembler devant ces parasites et devant leurs femmes elles-mêmes autant que devant son mari; il faut qu'elle leur cède sa place et qu'elle descende à leur rang.

Peut-elle désormais vivre un instant sans verser des larmes? Quelle nuit, quel jour, quelle fête s'écoulera pour elle sans gémissements, sans soupirs et sans plaintes? Toujours des menaces, des insultes, des récriminations, soit de la part d'un mari tourmenté d'une blessure imaginaire, soit de la part d'indignes serviteurs; un luxe de précautions insultantes; partout la frayeur et le trouble. Ce ne sont pas seulement les allées et les venues, ce sont encore les paroles, les regards, les soupirs même qui deviennent l'objet d'une inquisition multiple et permanente; nécessité pour cette malheureuse de garder l'immobilité de la pierre et de tout supporter en silence, la demeure nuptiale est pour elle la plus dure de toutes les prisons. Veut-elle parler, gémir, sortir de sa maison, il faut qu'elle en décline les motifs devant ces juges corrompus, je veux dire devant la tourbe des serviteurs et des servantes. Maintenant, osez comparer à de semblables souffrances l'éclat de l'or, le luxe de la table, le nombre des domestiques, le lustre des aïeux, l'étendue de la puissance, l'auréole même de la gloire. N'omettez rien de ce que l'on redit sans cesse pour rehausser les avantages de ce genre de vie; mais, quand vous aurez soigneusement formé ce brillant faisceau, mettez donc en présence cette effrayante douleur; et vous n'apercevrez même pas l'ombre du plaisir que tout cela semble promettre : le plaisir, il aura disparu comme disparaît une étincelle en tombant dans le vaste sein des mers.

Voilà ce qui se passe quand c'est le mari qui est jaloux. Mais si c'est la femme qui souffre de cette maladie, ce qui certes n'est pas rare, le fardeau sera moins lourd pour celui-là que pour celle-ci : c'est sur elle que retombera la majeure partie des souffrances, car elle n'a pas à sa disposition les armes dont il peut se servir. Quel est l'homme qu'une femme retiendra constamment dans sa maison, quel est celui des domestiques qui s'avisera de contrôler son maître, s'il ne veut aussitôt être jeté dans les fers? Non, elle ne pourra pas user de ces moyens pour se donner une satisfaction quelconque, elle n'a pas le droit d'exhaler sa colère. Parfois le mari souffrira peut-être ses plaintes; mais si par hasard elle

récrimine avec trop d'instance, il lui montrera bientôt qu'elle doit garder le silence et dévorer sa douleur en secret. C'est ce qui a lieu quand il n'y a qu'un simple soupçon. Si le mal au contraire est réel, nul ne pourra soustraire la femme au courroux d'un mari outragé ; il s'emparera des lois protectrices du lien conjugal pour accabler devant les tribunaux la femme qui lui fut la plus chère ; mais l'homme échappe à la vindicte des lois, ce qui ne le soustraira pas néanmoins à l'arrêt de la justice divine. C'est peu pour la consolation de la malheureuse victime ; il lui faudra subir une mort lente et douloureuse, soit par les charmes diaboliques, soit par les poisons que les femmes adultères savent si bien préparer ; pour la plupart il n'est pas même besoin des noires machinations de leurs rivales, la violence de la douleur les consume et prévient les résultats du crime. Alors même donc que tous les hommes se précipiteraient vers le mariage, les femmes du moins devraient s'en éloigner. Elles n'ont pas à prétexter une égale tyrannie de la part des passions, et la plus grande partie des douleurs retombent sur elles : c'est ce que nous avons déjà démontré. — Eh quoi ! me direz-vous, est-ce là le lot de tous les mariages ? — Aucun du moins n'en est exempt ; tandis que la virginité n'y est jamais sujette. La femme mariée pourra bien ne pas tomber réellement dans le malheur, mais elle n'en évitera pas la crainte : il n'est pas possible que, devant partager le sort d'un homme, elle n'imagine et ne craigne bien des maux inhérents à cette vie commune ; tandis que la vierge est affranchie non-seulement de la peine, mais encore de l'appréhension. — Cela n'a pas lieu, encore une fois, dans chaque mariage. — Je ne le dis pas non plus ; mais, pour un mal qui n'existe pas, vous en rencontrerez beaucoup d'autres et, si vous en évitez quelques-uns, il vous sera certainement impossible de les éviter tous. Semblable à celui qui franchit une haie et dont les vêtements s'embarrassent dans les épines, qui peut bien en arracher une, puis une autre, mais sans pouvoir se délivrer de toutes, la personne engagée dans le mariage brise un obstacle, mais se blesse contre un autre, évite un écueil, mais tombe dans un autre : non,

il n'est pas de mariage exempt de toute amertume.

53. Si vous le voulez cependant, laissons de côté les misères de cet état, et prenons ce qu'il y a de plus heureux, ce que tout le monde désire : examinons ensemble ce prétendu bonheur. Quel est-il donc ? Le voici : Un homme pauvre, obscur, plongé dans la dernière abjection, épouse une femme qui sort d'une puissante et riche maison. Voilà bien un homme heureux, dira-t-on ; mais ce qui fait l'objet de tous les vœux ne nous paraîtra pas sujet à moins de tribulations que ce que l'on redoute le plus. Les hommes, il est vrai, sont bien insolents ; les femmes, toutefois, se distinguent par ce vice, et d'autant plus qu'elles sont plus faibles. Si à cette cause naturelle s'en joignent d'autres qui fournissent un aliment à l'orgueil, plus rien n'est capable de les modérer : comme le feu, quand il se jette sur des matières inflammables, elles dépassent toute mesure, mettent le désordre partout, méconnaissent toute raison et toute loi. La femme alors ne souffre pas que l'homme demeure à sa place, qu'il ait le commandement ; elle pousse la révolte et l'audace jusqu'à vouloir changer de rôle avec lui : il faut qu'il obéisse et qu'elle soit elle-même la tête et le chef. Quoi de plus choquant qu'une telle anomalie ? Et je passe sous silence les récriminations, les injures et tant d'autres choses plus difficiles encore à supporter.

54. Quelqu'un dira peut-être, comme je l'ai souvent entendu quand le discours tombait sur cette matière : Qu'elle soit riche seulement, qu'elle ait de l'argent en abondance ; aucune affaire alors ne pourra diminuer son faste, ébranler sa fierté ; la voilà satisfaite. — Celui qui tiendrait ce langage ne comprendrait pas d'abord combien la chose est difficile, à quel point ensuite elle est préjudiciable. Céder à la nécessité, courber la tête sous le joug malgré toutes les résistances, lui sera toujours plus pénible et plus amer que d'exercer sur l'homme une suprême autorité. Pourquoi cela ? C'est qu'une telle violence détruit l'affection et chasse le plaisir. Or quand la crainte a remplacé l'amour, quand à l'inclination du cœur a succédé la nécessité, que vaut désormais le mariage ?

55. C'est là ce qui a lieu lorsque la fortune est du côté de la femme. S'il arrive, au contraire, qu'elle ne possède rien et que l'homme soit riche, elle tombe du rang d'épouse à celui de servante; de femme libre qu'elle était, elle devient esclave; dépouillée de sa dignité, elle ne diffère pas de celle qu'on achète à prix d'argent. Que l'homme ait des mœurs dépravées, un caractère indomptable, qu'il introduise la corruption et le déshonneur dans la demeure nuptiale, cette infortunée devra tout souffrir avec patience, ou bien s'éloigner de cette maison. Là ne s'arrête pas sa misère; telles étant les dispositions de son mari, elle n'a plus la liberté de donner un ordre à ses serviteurs ou à ses servantes; elle est là comme une étrangère, usant de biens qui ne lui appartiennent pas, vivant avec un maître plutôt qu'avec un époux, obligée de tout faire et de tout souffrir.

Supposez maintenant que l'homme ait pris une femme dans une condition égale à la sienne, cette égalité disparaît devant la loi de l'obéissance; la fortune ne saurait faire que la femme soit l'égale de l'homme. A quoi se déterminer, au milieu de tant d'embarras? Et ne me citez pas quelques rares mariages qui paraissent exempts de ces maux: c'est sur ce qui se passe communément et non sur des cas exceptionnels, qu'il faut juger des choses. Il est difficile, impossible même que de telles humiliations se rencontrent dans la virginité; le mariage ne saurait guère en être affranchi.

56. Si nous voyons surgir tant de misères et de souffrances dans les unions qu'on regarde comme heureuses, que dirons-nous du malheur qui frappe tous les yeux et ne permet aucun doute? Bien que la femme ne doive après tout mourir qu'une fois, elle a cependant à craindre plus d'une mort; bien qu'elle n'ait qu'une âme, elle en a plusieurs à sa charge: elle tremble pour son mari, pour ses enfants, pour leurs femmes et leurs familles; plus l'arbre a poussé de rejetons, plus elle a de sollicitude et de soucis. Qu'un malheur arrive à quelqu'une de ces personnes, une perte d'argent, une maladie, une peine quelconque, elle éprouvera la même douleur, la même affliction que ceux à qui le mal-

heur est personnel. Si tous meurent avant elle, c'est un deuil inexprimable; et quand bien même quelques-uns lui resteraient, tandis que les autres lui seraient ravis par une mort prématurée, est-ce donc là une consolation pure et sans mélange? Les craintes continuelles qui l'assiègent au sujet des vivants ne sont guère moins pénibles que les regrets dont les morts sont la source. Le temps adoucit cette dernière souffrance; mais la sollicitude que nous causent des êtres chéris demeure toujours la même, la mort seule peut y mettre un terme. Si nous n'avons pas assez de larmes pour nos propres malheurs, quelle vie nous reste-t-il à vivre quand nous avons à pleurer sur les calamités des autres? Souvent des femmes nées dans une famille illustre, élevées dans le luxe et la délicatesse, venant ensuite à se marier avec un homme puissant dans le monde, se trouvent tout-à-coup assaillies par le danger, avant même d'avoir joui du bonheur qu'on semblait leur promettre; elles sont comme enveloppées d'un tourbillon, livrées aux horreurs de la tempête, à toutes les angoisses du naufrage: parfaitement heureuses avant de se marier, les voilà plongées aussitôt après dans la dernière infortune. — Sans doute, me direz-vous; mais ces revers n'arrivent pas à toutes, ni toujours. — Toutes n'en sont pas non plus exemptes, vous répondrai-je encore une fois; le malheur frappe les unes, et, celles mêmes qu'il paraît épargner, il les tourmente par la crainte. La vierge est au-dessus de la crainte aussi bien que du malheur.

57. Laissons néanmoins cela de côté, si vous le voulez bien, et portons maintenant notre attention sur les peines qui résultent naturellement du mariage, et que, bon gré, mal gré, il faut toujours subir. Quelles sont ces peines? Celles qui accompagnent la maternité à toutes ses phases. Mais reprenons les choses de plus haut, parlons même de ce qui précède le mariage, autant qu'il est possible d'en parler quand on n'en a pas fait l'expérience. Le moment est venu de choisir un mari; aussitôt commencent les incertitudes et les angoisses: que sera l'homme auquel on doit s'unir? un homme sans nom peut-être ou n'ayant qu'un nom flétri, un téméraire,

Des peines qui accompagnent tout mariage.

un trompeur, un arrogant, un jaloux, un caractère bas et rampant, ou bien orgueilleux et fier, sans probité, sans cœur et sans courage? La jeune fille ne rencontrera pas tout cela sans doute; mais à coup sûr elle peut tout craindre. Elle ignore, en effet, quel est celui que le sort lui donnera; dans son attente, elle est comme suspendue sur le bord d'un abîme, et son âme s'alarme et frémit; pas une de ces chances qui ne se présente à sa pensée. Si quelqu'un prétend qu'elle peut également espérer le contraire et se trouver par là même dans la joie, je lui dirai que l'espoir du bonheur ne nous cause jamais autant de plaisir que la crainte du malheur nous cause de tristesse. Pour nous procurer une joie véritable, l'espérance doit être légitime et fondée; tandis qu'un simple soupçon, une crainte même déraisonnable suffit pour nous jeter dans le trouble et l'abattement. Comme des esclaves qu'on vend et qui ne savent à quel maître ils vont appartenir et ne peuvent dès lors avoir un instant de repos, les jeunes vierges qui viennent de donner leur foi sont livrées à la fluctuation la plus douloureuse; on pourrait leur appliquer l'image d'un vaisseau que se disputent les vents contraires. Leur famille accepte et rejette tour à tour les prétendants. Le vainqueur de la veille est évincé le lendemain par un autre, en attendant que celui-ci le soit par un troisième. N'est-il pas même arrivé quelquefois qu'au moment du mariage pour ainsi dire, l'époux qu'on attendait se retire les mains vides; les parents se sont prononcés en faveur d'un nouveau prétendant. Mais les femmes ne sont pas seules à ressentir de semblables tiraillements, les hommes en ont aussi leur part. On voit aisément l'extérieur d'un homme, on peut même étudier son caractère; mais une jeune fille qu'on tient toujours renfermée, le moyen de savoir ce qu'elle est, au moral et au physique.

Quand approche le moment de contracter, la sollicitude augmente, le sentiment du plaisir est effacé par la crainte qu'elle ne se montre, ce soir-là même, laide et repoussante, de beaucoup inférieure au moins à ce qu'on avait espéré. Celle qu'on ne savait assez louer d'abord, il faut l'entendre mépriser ensuite; et lorsqu'elle inspire le dégoût dès son entrée dans la carrière, comment

pourrait-on l'admirer plus tard? Et ne me répondez pas à cela: Mais si la femme est belle, toute crainte s'évanouit. — On n'est pas même alors exempt de tout souci. On a vu beaucoup de femmes d'une remarquable beauté ne pouvoir pas captiver le cœur de leurs maris, qui les abandonnaient pour en rechercher d'autres de beaucoup inférieures à celles-là. Ce souci venant à disparaître, un autre non moins amer surgit aussitôt; c'est la dot à payer: d'une part, le beau-père s'exécute de mauvaise grâce, comme s'il faisait un don et ne s'acquittait pas d'une dette; d'autre part, le gendre qui voudrait immédiatement être en possession de tout, se voit obligé de recourir à de honteuses prières; et la jeune femme, humiliée par tous ces retards, en vient à redouter son mari, comme un débiteur redoute un créancier.

Mais passons outre. Cette difficulté résolue, se présente une double crainte: celle de la stérilité et celle d'un trop grand nombre d'enfants; l'incertitude où l'on est, jette dès le commencement une cruelle anxiété dans l'âme. Des signes heureux viennent-ils à paraître, toujours la peur à côté de la joie. Pas un bonheur dans le mariage qui ne soit altéré par le premier sentiment. On tremble que la mort prévienne la naissance et que la vie de la mère elle-même ne coure les plus grands dangers. Si le temps est encore long, tout est un sujet de frayeur pour cette femme, comme s'il était en son pouvoir de décider elle-même de son sort. Au moment critique, les plus atroces douleurs s'emparent de cet être si faible déjà, si fortement éprouvé, douleurs capables de faire oublier seules toutes les joies et toutes les félicités du mariage. Ce n'est pas tout, néanmoins; il reste encore d'autres sollicitudes à subir. Comme si cette malheureuse femme était destinée à toutes les souffrances, au milieu même de ces tourments, elle est assaillie par les craintes les plus vives: au lieu d'un enfant bien conformé, ne mettra-t-elle pas au monde un être souffreteux et mutilé, une petite fille au lieu d'un garçon? Une telle sollicitude, en effet, ne la torture guère moins que la douleur physique elle-même. Ce ne sont pas seulement les choses qui sont en son pouvoir, mais

encore celles qui ne dépendent nullement de sa volonté, dont elle se fait un épouvantail vis-à-vis de son mari; et, dans une situation aussi critique, elle redoute beaucoup plus ce qui peut déplaire à ce dernier que le danger qui menace sa propre vie. A peine l'enfant a-t-il vu le jour qu'elle se préoccupe avec autant d'anxiété du soin de le conserver et de le nourrir. Plus tard, s'il montre de nobles inclinations, un amour inné de la vertu, ses parents frémissent qu'un malheur ne vienne à le frapper, qu'il ne leur soit ravi par une mort prématurée, ou qu'il ne soit entraîné dans le vice; car enfin, on passe beaucoup plus aisément de l'innocence à la corruption, au déshonneur même, qu'on ne revient du désordre à la vertu. Or si quelque chose de malheureux arrive, c'est un coup plus accablant que s'il eût été porté dès le premier jour. Alors même que l'enfant prospère et que tout sourit en lui, la crainte d'un changement est toujours suspendue sur la tête des parents: leur bonheur est largement compensé par la peine.

Mais tous les mariages ne sont pas féconds, comme nous le disions naguère; et c'est là, nous l'avons également dit, une autre source de souffrances. Ainsi donc, qu'on ait des enfants ou qu'on n'en ait pas, qu'ils soient vertueux ou méchants, les peines et les angoisses surgissent de toutes parts: que venez-vous alors me parler des félicités du mariage?

Supposez encore que l'union règne entre les époux: dans ce cas, c'est l'image de la mort qui plane sur leur bonheur et le couvre de son ombre; et ce n'est pas là seulement une crainte, un mal incertain et qu'on ait simplement à redouter, c'est une nécessité absolue, à laquelle on ne saurait se soustraire, la séparation est inévitable: quand est-ce que la mort enlève en même temps les deux époux? Cela n'ayant donc pas lieu, reste la perspective d'avoir à supporter une vie plus cruelle que la mort elle-même, que le temps du mariage ait été long ou court. Plus les épreuves ont été nombreuses, plus est grande la douleur de la séparation: une longue habitude avait comme rivé ces deux existences l'une à l'autre. Dans le cas contraire, c'est à peine si l'on a goûté les douceurs de l'union, le cœur est

encore dans toutes ses ardeurs et n'en reçoit qu'une blessure plus profonde. Disons mieux: le malheur est égal des deux côtés. Ai-je besoin maintenant de rappeler les séparations temporaires, les longs voyages, les malaises et les anxiétés qui les accompagnent? — Quel rapport cela pourrait-il avoir avec le mariage? m'objectera-t-on. — Hé! que de femmes à qui le mariage a causé les plus graves infirmités! Accablées d'injures, elles ont fléchi; une fièvre dévorante est née de la colère et du chagrin. Et quand bien même elles n'auraient rien de semblable à souffrir tant qu'elles sont avec leurs maris, un éloignement imprévu ne peut-il donc produire les mêmes effets? Mais je passe sur toutes ces choses, je consens à ne plus accuser le mariage. La femme sera-t-elle pour cela hors de cause? N'aura-t-elle aucun sujet de douleur? Ne le croyez pas. Pour son mari, souvent la santé ne sera guère meilleure que la maladie; il ne sera pas moins affligé qu'un homme étendu sur son lit.

58. Voulez-vous que nous laissions encore tout cela de côté? Supposons, ce qui ne saurait jamais être, que le mariage réunisse tous les biens qu'on peut désirer, de beaux et de nombreux enfants, de la richesse, une épouse aussi belle que chaste, l'union, la bonne intelligence, une longue vieillesse: ajoutons-y l'illustration de la race et le prestige de la puissance; les époux seront même à l'abri de cet inévitable fléau de notre nature, de la crainte d'un changement complet dans cet état de choses: tout sujet de tristesse, toute occasion de souci et de sollicitude, ils en seront également affranchis; aucune cause, aucun trépas prématuré ne brisera les liens qui les unissent; ils expireront tous deux le même jour; ou bien, ce qui semble mettre le comble à la félicité, ils légueront leur héritage à leurs enfants et les précéderont dans la tombe en même temps après être parvenus à un âge avancé. A quoi tout ceci aboutira-t-il? Quels avantages retireront-ils de cette vie si douce et quel bien emporteront-ils avec eux? Car d'avoir laissé une nombreuse famille, d'avoir eu pour épouse une femme d'une beauté remarquable, d'avoir joui de l'opulence et de tous les plaisirs que nous énumérons tout à l'heure, d'être arrivés à une extrême vieillesse,

Quand même le mariage échapperait à toutes les misères, il ne renferme rien de grand

de quoi tout cela nous servira-t-il devant ce tribunal où il ne sera tenu compte que des choses éternelles et véritables ? De rien. Tout cela n'est donc qu'une ombre et qu'un songe. Mais si, dans cette vie qui nous attend et qui n'aura pas de fin, nous ne pouvons retirer de ces biens aucun avantage ni aucune consolation, il faudra ranger sur la même ligne et ceux qui les possèdent et ceux qui ne les possèdent pas. Arriverait-il à quelqu'un, dans l'espace de mille ans, d'être favorisé une nuit d'un songe délicieux, nous ne le déclarerions pas d'une condition préférable à celui qui n'en aurait pas été favorisé. Encore ne m'exprimé-je pas avec assez de force ; car la distance du songe à la réalité n'est pas exactement la distance qui sépare la vie présente de la vie future, cette distance-ci étant beaucoup plus grande. Ce qu'est une seule nuit relativement à mille années ne saurait non plus servir de juste mesure pour apprécier la différence de ces deux vies, cette différence étant aussi beaucoup plus considérable. Tel n'est pas le sort de la vierge : elle emporte de cette vie des biens du plus haut prix. Mais prenons la chose à son origine.

La virginité est douce.

59. La vierge n'a pas besoin de se préoccuper de son époux ; elle ne craint pas d'avoir à subir quelque mécompte ; Dieu n'est pas comme l'homme, c'est un maître d'une nature bien différente. Voilà pour la qualité des époux. Examinez ensuite la diversité des biens qu'ils apportent. Ici point d'esclaves, point de telle ou telle étendue de terrain, point de talents d'or : les cieux et leurs merveilles forment la dot apportée à la fiancée du Seigneur. En outre, l'épouse ordinaire redoute la mort pour bien des motifs, et surtout parce que la mort la séparerait de son époux, tandis que la vierge soupire après le trépas, estime la vie un fardeau, et appelle de ses vœux les plus vifs le moment où elle verra son Époux face à face et où elle jouira de sa gloire.

La virginité n'a besoin de rien que nous ne trouvions en nous.

60. Et puis, la pauvreté de sa condition ne saurait, comme dans le mariage, lui nuire en aucune façon : au contraire, si elle la supporte volontairement, elle n'en sera que plus chère à son époux. J'en dirai autant de la bassesse d'extraction, du défaut d'agrémens corporels et de

toute autre chose pareille. Que dis-je ? Quand même elle ne serait pas de condition libre, cela n'entraverait aucunement ses fiançailles : c'est assez de montrer la beauté de son âme et de se tenir sous ce rapport au premier rang. Elle n'a pas à craindre ici la jalousie ; elle n'a pas à supporter les tortures de l'envie, à la vue d'un mariage dont une autre femme semble redevable à ses qualités brillantes. Il n'y a point d'époux semblable ou égal au sien ; il n'y en a même pas qui en approche. Mais dans le mariage, quelles que soient les richesses et la puissance du personnage qu'elle a épousé, une femme trouvera facilement une autre femme qui jouira de plus précieux avantages. Or les plaisirs que l'on goûte dans une position, avantageuse d'ailleurs, mais inférieure à une autre, sont singulièrement atténués par la supériorité de celle-ci. — N'est-ce point assez cependant d'une abondance, d'un faste qui, du côté des bijoux, des vêtements, de la table, d'une foule d'autres choses, ne laissent rien à désirer, pour charmer l'âme et la séduire ? — Et quelles sont les femmes qui goûtent de pareilles jouissances ? Est-ce que le plus grand nombre ne passent pas leur vie dans la pauvreté, dans les épreuves et dans les fatigues ? S'il y en a quelques-unes en possession de ces biens, elles sont d'abord en si petit nombre qu'il devient très-facile de les compter ; de plus elles agissent en opposition avec la volonté de Dieu, car un faste pareil n'est pas légitime, comme nous l'avons montré précédemment.

61. Mais supposons encore que ce luxe leur soit permis, et que ni Paul ni aucun prophète se soient jamais indignés contre les femmes fastueuses, quelle utilité retireront-elles de leurs nombreux bijoux ? Aucune, mais bien de la jalousie, des sollicitudes et des craintes peu ordinaires. Si elles sont en proie aux inquiétudes et aux soucis lorsqu'elles les ont déposés dans leur écrin et que la nuit est venue, lorsqu'elles en sont parées durant le jour, elles n'en éprouvent pas moins d'anxiété, et elles en éprouvent même davantage. Dans les établissements de bains et dans les autres lieux publics, il ne manque pas de femmes faisant de ces bijoux l'objet de leur coupable industrie. En outre, souvent des per-

sonnes ne s'aperçoivent pas, au milieu de la foule qui les presse et les heurte, des objets que l'on dérobera à leur riche parure. Et c'est ainsi que plusieurs ont perdu, non-seulement des bijoux en or, mais des bijoux beaucoup plus précieux et enrichis de pierreries magnifiques, qui leur ont été arrachés et dérobés de cette manière.

62. Bannissons encore cette crainte, et que l'on n'ait point à compter avec cette sollicitude : quelle utilité en résultera-t-il ? — On m'a vue, direz-vous, et l'on m'a regardée avec admiration. — Ce n'est pas vous mais vos ornements qu'on admire : pour vous, on vous a bien des fois déchirée à cause de ces mêmes ornements, comme s'ils juraient avec votre dignité personnelle. Lorsqu'une femme est d'une beauté remarquable, les ornements ne font qu'obscurcir sa beauté naturelle. Les convenances l'obligeant à observer une irréprochable modestie, on n'aperçoit que la plus petite partie de ses charmes. Mais, si elle est d'un extérieur repoussant et désagréable, les ornements n'aboutiront qu'à mettre davantage en relief sa difformité. Quelque repoussants que soient les traits d'une personne, quand on ne cherche pas à les rehausser, ils ne paraissent que ce qu'ils sont ; mais lorsqu'on les environne de l'éclat des pierreries et d'autres ornements précieux, ils n'en deviennent que plus désagréables. La splendeur des perles rend plus profonde encore, pour ainsi parler, l'obscurité dans laquelle elles brillent ; les fleurs qui parent les vêtements donnent au visage un caractère d'irrégularité bien plus prononcé ; car on ne le considère plus alors en lui-même, mais en le comparant avec ces objets d'un art et d'une beauté prodigieuse ; le contraste n'en est que plus frappant. L'or répandu sur les habits, ces parures diverses, tous ces ornements, en un mot, font songer à un vaillant athlète aux prises avec un adversaire sans vigueur, sans courage et affamé ; comme la physionomie de la personne qui en est couverte n'a rien qui la distingue, ils concentrent sur eux les regards des spectateurs, et tandis que celle-là est couverte de ridicule, ils sont l'objet de l'admiration générale.

63. Il n'en est point ainsi des ornements de la virginité. Jamais ils ne déparent celles qui en

sont revêtues ; car ils ne sont pas corporels, mais spirituels de tout point. En conséquence, là où la virginité trouve de la difformité, elle la transforme soudain et y substitue une incomparable beauté ; là où elle trouve de la fraîcheur et de l'éclat, elle ajoute encore à cet éclat et à cette fraîcheur. Ce ne sont ni l'or, ni les pierreries, ni la recherche des vêtements, ni la variété de fleurs et la richesse de leurs couleurs, ni rien de tout ce qui est périssable qui servent d'ornement à l'âme, mais bien les jeûnes, les saintes veilles, la mansuétude, la modestie, la pauvreté, le courage, l'humilité, la patience et le parfait mépris de toutes les choses de la vie présente. Le regard de la virginité offre tant de beauté et de charme qu'il excite l'amour, non des hommes, mais des puissances incorporelles, de leur souverain lui-même : il est si pur et si pénétrant qu'il contemple, au lieu des beautés matérielles, les beautés spirituelles ; il est si doux et si serein que loin de se fixer avec indignation et fureur sur les personnes qui la persécutent et ne cessent de l'affliger, il les considère toujours avec une bienveillance et une affection égales. La virginité respire encore si bien la pureté que les impudiques eux-mêmes, confus et rougissants, oublient leur passion insensée, lorsqu'ils jettent sur elle un œil attentif. De même que la suivante d'une femme honnête ne saurait se dispenser de l'être, qu'elle le veuille ou qu'elle ne le veuille pas ; de même la chair asservie à une âme aussi sage devra forcément mettre ses propres mouvements en harmonie avec les inspirations de celle à laquelle elle obéit. Les yeux, la langue, le maintien, la démarche, tous les sens ; en un mot, traduisent au dehors l'ordre qui règne au dedans. Un baume précieux, même enfermé dans un vase, embaume l'air de son suave parfum, et charme délicieusement les personnes du dehors, aussi bien que les personnes du dedans ; ainsi le parfum de la virginité pénètre tous nos sens, découvre de cette manière le trésor caché au dedans ; imposant à ces fougueux coursiers les rênes d'or de la modestie, elle les dirige avec une convenance parfaite. Elle ne permet, ni à la langue une parole hardie et désordonnée, ni aux yeux un regard effronté ou soupçonneux, ni aux

oreilles d'écouter des chants inconvenants. Elle va jusqu'à s'emparer des pieds; car elle ne veut pas d'une démarche efféminée et voluptueuse, elle la veut sans affectation ni recherche. Après avoir retranché tout vêtement propre à rehausser la beauté, elle ne cesse de recommander au visage de ne pas se livrer à un rire immodéré, même à ne pas s'y livrer à la légère, mais de porter le front sérieux et austère, d'être toujours prêt aux larmes, et au rire jamais.

64. Et quand je vous parle de larmes, n'allez point ouvrir votre esprit aux plus noires idées, car il y a plus de douceur dans ces larmes que dans les folles joies du monde. Si vous en doutez, écoutez Luc racontant que les Apôtres se retirèrent enivrés de joie du conseil où ils venaient d'être battus de verges. Ce n'est pas là pourtant l'effet naturel des verges; loin de causer de la satisfaction ou du plaisir, elles ne produisent ordinairement que de la douleur et des tourments. Mais ce que ne sauraient faire les verges par elles-mêmes, la foi au Christ l'opère, elle qui va jusqu'à modifier la nature même des choses. Or si les mauvais traitements supportés pour le Christ remplissaient de joie ses serviteurs, qu'y a-t-il d'étonnant à ce que les larmes produisent la même joie, quand elles coulent pour la même cause? Aussi, après avoir parlé d'une voie étroite et laborieuse, le Sauveur parle-t-il d'un joug suave et d'un fardeau léger. Considérée dans sa nature, la chose est grave; mais les dispositions et la confiance sans bornes de ceux qui acceptent ce fardeau lui communiquent une légèreté extrême. C'est pour cela que l'on verra des hommes qui ont choisi la voie laborieuse et étroite y cheminer avec plus d'empressement qu'on ne marche souvent dans la voie large et spacieuse; non pas assurément qu'ils n'éprouvent aucune peine, mais s'élevant au-dessus de tout ce qui peut leur être à charge, ils n'en souffrent pas comme en souffre le reste des hommes. Sans doute l'état de virginité a ses épreuves, mais si on les compare aux épreuves de l'état de mariage, elles n'en méritent même pas le nom.

65. Je vous le demande, la vierge souffre-t-elle durant sa vie entière, ce que souffre à peu près chaque année la femme mariée, lorsqu'elle

est visitée par les gémissements et les douleurs cruelles de l'enfantement? Telle est la violence de ces tortures que la divine Ecriture voulant caractériser la captivité, la famine, la peste et les maux les plus intolérables, les désigne sous le nom des douleurs de l'enfantement? Du reste, c'est là le châtement et la malédiction que Dieu lança contre la femme; non pas l'enfantement, veux-je dire, mais l'enfantement avec les douleurs et les souffrances qui l'accompagnent: « C'est dans la douleur, lui dit-il, que tu mettras au monde tes enfants. » *Genes.*, III, 16. Pour la vierge, elle s'est placée là où ces tourments et cette malédiction ne l'atteindront pas: celui qui a effacé la malédiction de la loi a effacé en même temps pour elle cette dernière malédiction.

66. Mais c'est bien aimable de se promener autour de la place publique sur un char traîné par des mules. — Tout cela n'est que faste et vanité pure, sans mélange aucun de plaisir. De même que les ténèbres ne sont pas préférables à la lumière, ni la captivité à la liberté, ni des nombreux besoins à une entière indépendance; de même il n'y a aucun avantage particulier pour une femme à ne pas se servir simplement de ses pieds. Je ne dis rien des ennuis qui sont en pareil cas inévitables. Elle ne peut pas sortir, en effet, de sa maison quand elle veut; et comme il lui faut pour cela une raison sérieuse, elle est contrainte la plupart du temps de rester chez elle, semblable à ces mendiants mutilés qui ne sauraient se transporter ailleurs. Le mari de son côté destine-t-il ses bêtes à un autre usage, alors on se pique, on se divise et on garde un silence significatif. Si la femme prend la même mesure, sans songer à ce qui va suivre, ce n'est plus à son mari qu'elle s'en prend, mais à elle-même, et elle nourrit au fond du cœur une fureur qui la ronge. Combien il vaudrait mieux pour elle de se servir de ses pieds, Dieu ne les ayant pas formés pour autre chose, et d'éviter ainsi ces fâcheux ennuis, que de s'exposer par son amour du faste à des contrariétés et des peines aussi nombreuses? Car ces causes ne sont pas les seules qui la retiennent dans sa maison. Qu'il arrive, soit à l'un des animaux, soit à tous les deux en-

Les afflictions souffertes pour J.-C. sont accompagnées de plaisir.

semble, de souffrir du pied, et elle en est réduite au même parti. Qu'on les envoie aux pâturages, et on le fait régulièrement tous les ans durant plusieurs jours, et la voilà forcée de nouveau de rester chez elle comme enchaînée, et de n'en pas sortir quand même elle y serait invitée par une nécessité pressante. Si quelqu'un me représente qu'elle est ainsi délivrée de la foule des gens qui l'aborderaient et dispensée de paraître aux yeux de chacune de ses connaissances, embarrassée et rougissante, celui-là connaît bien peu, à mon avis, les choses qui environnent la femme de considération ou de honte. N'en cherchez les sources ni dans son éloignement ni dans son amour de la retraite ; mais dans la passion qui domine son âme ou dans sa modestie et sa retenue. Bien des femmes, quoiqu'elles ne soient point astreintes à cette sorte de captivité et qu'elles traversent la foule en pleine place publique, n'ont soulevé contre elles aucun détracteur ; elles ont plutôt excité chez plusieurs de l'admiration, parce que, à travers leur maintien, leur démarche, la simplicité de leurs vêtements, jaillissent les rayons éclatants de leur beauté intérieure. Par contre, entre les femmes qui restent habituellement chez elles, beaucoup se sont attiré une renommée détestable. C'est que des femmes dans cette condition peuvent plus facilement que les autres se montrer à qui voudra avec une effronterie et une impudence sans mesure.

67. Peut-être semble-t-il agréable d'avoir à ses ordres une multitude de suivantes. Rien de plus triste que cet agrément, tant il occasionne de soucis ! La maladie et la mort de chacune d'elles sont un sujet inévitable de chagrin et de tourment. Mais ces choses-là seraient-elles tolérables, de même que ces autres encore plus fâcheuses, comme d'avoir tous les jours de la négligence à châtier, de la perversité à réprimer, des méintelligences à calmer, et une foule d'autres vices fréquents en pareille matière à corriger ; il est une chose bien plus pénible que celles-ci, chose qui se présente d'ordinaire là où le domestique est nombreux : je veux parler du cas où parmi la foule des suivantes il s'en trouve quelque une d'une beauté plus qu'ordinaire. Nécessairement, il en sera ainsi dès qu'elles formeront un certain

nombre ; d'autant plus que les gens riches ne tiennent pas moins à la beauté qu'au nombre de leurs servantes. Lors donc qu'il y aura une suivante dont la beauté offrira un éclat particulier, soit qu'elle allume la passion dans le cœur de son maître, soit qu'elle n'obtienne de lui rien au delà de l'admiration, la maîtresse n'en souffrira pas de moindres tortures, en se voyant vaincue, sinon sur le terrain de l'amour, du moins sur celui de l'admiration et de la beauté. Mais si les avantages dont on vante l'éclat et le prix dans le mariage sont mêlés de tant de revers, que dire des misères avouées de cette condition ?

68. La vierge n'a rien de pareil à supporter ; point de trouble dans sa cellule, toute clameur expirant à ses pieds. Chez elle, comme dans un port à l'abri des orages, règne un silence parfait ; dans son âme une sérénité plus parfaite encore que le silence ; et cela parce qu'elle ne s'occupe point des choses humaines et qu'elle ne cesse de s'entretenir avec Dieu et de fixer sur lui ses regards. Qui pourrait nous donner la mesure de cette félicité ? Quel langage exprimera le bonheur dont jouit une âme disposée de la sorte ? Aucun assurément. Ceux-là qui mettent en Dieu leurs délices en connaissent seuls la grandeur, et savent combien toute comparaison deviendrait impuissante. — Cependant le spectacle de fortes sommes d'argent n'est pas sans exercer sur nos yeux un vif attrait. — Combien il est préférable encore de contempler les cieux, et combien la douceur attachée à cette contemplation est différente ! Autant l'or l'emporte en éclat et en valeur sur l'étain et le plomb, autant le ciel l'emporte sur l'or, l'argent et toute autre matière. A contempler le ciel il n'y a aucun souci ; il y en a beaucoup à contempler l'argent ; ce qui n'est pas sans une grande influence sur nos désirs. Mais vous ne voulez pas regarder le ciel ? alors regardez l'argent exposé sur la place publique. « Je le dis pour votre honte, » ajouterai-je avec le bienheureux Paul, puisque vous poussez si loin la passion insensée des richesses. I *Corinth.*, VI, 5. Je ne sais vraiment quel langage tenir. Je suis ici dans un embarras extrême, et je ne puis parvenir à concevoir comment le genre humain tout entier, là où il s'offre à lui une jouissance

De la tranquillité qui accompagne la virginité.

agréable et légitime, n'y trouve aucun agrément, tandis qu'il fait consister ses plaisirs en des choses pleines de soucis, de déchirements et d'inquiétudes. Pourquoi n'éprouvons-nous pas le même plaisir à regarder l'or exposé sur la place publique et l'or qui est dans notre maison? Cependant le premier a bien plus d'éclat, et il ne réveille en notre âme aucun tourment. — C'est qu'il ne m'appartient pas, me répondrez-vous, au lieu que l'autre m'appartient. — C'est donc l'avarice qui vous charme et non la nature de l'argent; car, dans le cas contraire, vous devriez éprouver le même plaisir à faire ce que je vous dis. Si vous alléguez l'utilité de l'or, le cristal, vous répondrai-je, est encore à ce point de vue préférable; et les riches en conviendraient, eux qui le plus souvent ne veulent point pour leurs coupes d'autre matière. Si, par orgueil, ils se résolvent à employer l'argent, on a soin de ne mettre cette matière qu'à l'extérieur et de la revêtir intérieurement de verre, montrant par là que le verre est beaucoup plus commode et beaucoup plus agréable pour boire, et que l'argent n'est qu'une affaire d'ornementation et de luxe. Et puis que signifient ces paroles : « Ce qui m'appartient et ce qui ne m'appartient pas? » Lorsque je les examine avec attention, je n'y découvre que des mots vides de sens. Combien de gens ont vu pendant leur vie l'argent sortir de leurs mains sans pouvoir le retenir! Quant à ceux qui l'ont conservé jusqu'à leur trépas, ils ont dû alors bon gré mal gré s'en détacher. Ce n'est pas seulement à propos de l'or et de l'argent, mais aussi à propos des bains, des jardins, des édifices que ces mots : « Ce qui m'appartient, ce qui ne m'appartient pas, » n'ont point de sens raisonnable. Tout le monde use de ces choses; seulement ceux qui passent pour en être les maîtres, ont à ce sujet plus de soucis que les autres. Tandis que ceux-ci se contentent d'en jouir, et sans préoccupation aucune, ceux-là après beaucoup d'efforts n'arrivent absolument qu'au même résultat.

69. Si quelqu'un était frappé de l'abondance et du luxe que supposent, par exemple, la multitude des viandes préparées, la profusion du vin, la recherche des assaisonnements, l'habileté des

personnes chargées de préparer et d'ordonner les festins, la foule des parasites et des convives; qu'il le sache bien, les riches n'en sont pas pour cela de meilleure condition que leurs cuisiniers. De même que ces derniers craignent leurs maîtres, les maîtres en revanche craignent que leurs hôtes ne trouvent quelque chose à reprendre dans ces festins préparés avec tant de somptuosité et de peine. Jusqu'ici leur condition est pareille à la condition de leurs serviteurs; mais il est un point qui rend leur condition encore pire c'est qu'ils ont à redouter, outre le blâme, la jalousie. Que de fois ces banquets n'ont abouti qu'à faire naître des haines qui ne s'épanouissent jamais sans avoir amené les situations les plus périlleuses! — Au moins est-il agréable de se livrer à la bonne chère. — N'en croyez rien, car les pesanteurs de tête, l'obésité, la difficulté de respirer, les vertiges, les éblouissements, les étourdissements et d'autres maux plus intolérables sont la conséquence de cette vie de mollesse. Encore, si les fruits de cette funeste intempérance se bornaient à ces maux d'un jour! Mais un grand nombre de maladies incurables ont pour principe l'abus de la bonne chère. La goutte, la phthisie, la paralysie et une foule d'autres infirmités plus cruelles obsèdent le corps de ces voluptueux jusqu'à leur dernier soupir. Or quelles jouissances, je vous le demande, seront capables de contrebalancer tous ces maux? A quelle vie de privations ne se résoudrait-on pas pour en être préservé!

70. Que la tempérance est différente! Bien loin d'entraîner aucune de ces conséquences pernicieuses, elle est le principe d'une excellente santé. Veut-on en outre du plaisir, on en trouvera dans la tempérance de préférables aux plaisirs de la vie sensuelle; d'abord parce qu'elle affermit notre santé et qu'elle nous met à l'abri de ces maux dont chacun suffit par lui-même pour empoisonner et anéantir toute satisfaction; ensuite à cause de la nourriture elle-même. Comment cela! c'est que le plaisir en pareil cas est le résultat de l'appétit, et que l'appétit résulte lui-même, non de la satiété et du dégoût, mais de la privation et du besoin. Ne le cherchez pas dans les festins des riches; mais vous le trouve-

Les tables somptueuses recèlent une foule de maux.

rez à coup sûr à la table des pauvres, dont il rend les aliments plus agréables que ne ferait tout l'art des maîtres d'hôtel et des cuisinières. Les riches, eux, mangent sans avoir faim, ils boivent sans avoir soif, et s'assoupissent avant de sentir l'aiguillon impérieux du sommeil. Les pauvres, au contraire, sentent vivement ces besoins divers avant que d'y satisfaire, et c'est là précisément ce qui augmente surtout chez eux la vivacité du plaisir. Et pourquoi, s'il vous plait, Salomon affirme-t-il les charmes du sommeil du serviteur en ces termes : « Le sommeil est doux au serviteur, soit qu'il ait pris beaucoup, soit qu'il ait pris peu de nourriture ? » *Eccli.*, v, 11. Serait-ce à cause de la délicatesse de sa couche ? Mais le plus souvent sa couche est le sol ou un peu de paille. Serait-ce à cause de son indépendance ? Mais il ne peut disposer de l'instant le plus court. Serait-ce à cause de sa vie indolente ? Mais sa vie n'est qu'un tissu de fatigues et de misères. Qu'est-ce donc qui lui rend le sommeil si doux, sinon le besoin pressant qu'il en éprouve au moment de s'y livrer ? Pour les riches, lorsque la nuit ne vient pas les surprendre plongés dans l'ivresse, ils ne peuvent fermer l'œil, et ils en sont réduits à se retourner et à se morfondre sur leurs couches délicates.

71. Il me serait aisé de faire ressortir d'une autre manière ce qu'une vie efféminée renferme de désagréable, de funeste et de honteux, en énumérant les maladies auxquelles elle livre l'âme, maladies beaucoup plus nombreuses et beaucoup plus graves que les maladies corporelles. Mollesse, lâcheté, audace, arrogance, libertinage, insolence, impudence, irascibilité, cruauté, bassesse, avarice, servilité, incapacité pour toutes les choses utiles et nécessaires, tels sont les fruits de l'intempérance, fruits opposés de tout point à ceux de la frugalité. Mais un autre ordre d'idées réclame ma parole ; c'est pourquoi je me bornerai à une simple observation avant de reprendre le texte de l'Apôtre. Si les choses qui paraissent dignes d'envie sont infectées de tant de misères et exposent, tant l'âme que le corps, à une tourmente de maux, que penser des misères avouées, de la tyrannie des magistrats, des passions populaires, des intrigues

des envieux et des sycophantes, auxquelles les riches sont, principalement en butte ? Or les femmes recevront une part d'autant plus considérable de ces épreuves qu'elles ont moins de courage pour les supporter.

72. Et à quoi bon mentionner les femmes, quand les hommes eux-mêmes faiblissent misérablement en ces conjonctures ? Quiconque vit content de peu ne redoute aucune vicissitude. Mais celui qui se consume dans cette vie froide et dissipée, si une catastrophe inopinée vient à le précipiter dans l'indigence, il mourra plutôt que de supporter ce changement, tant il est peu préparé et peu exercé à l'infortune. Aussi le bienheureux Paul disait-il : « Les personnes dont je parle souffriront des tribulations dans leur chair. Or je voudrais vous les épargner. » Et un instant après il ajoute : « Le temps est court. » *I Corinth.*, VII, 28-29.

73. Et quel rapport y a-t-il entre ceci et le mariage ? objectera peut-être quelqu'un. — Un rapport très-étroit assurément. En effet, si le mariage ne dépasse pas les bornes de la vie présente, si dans la vie future il n'est question ni de mariage ni de fiançailles, si le temps actuel n'est pas éloigné de la fin et si le jour de la résurrection est au moment de se lever, nous devons nous préoccuper non du mariage et des biens de la terre, mais du détachement et des autres vertus dont nous recueillerons alors les précieux avantages. De même que la vierge, tant qu'elle reste à la maison auprès de sa mère, s'intéresse vivement à toutes les choses de l'enfance, gardant seule la clef du petit coffre qu'elle a déposé dans sa chambrette et de tout ce qu'il renferme, qu'elle en use en souveraine, consacrant à veiller sur ces bagatelles autant de sollicitude qu'on en met à administrer de grandes maisons ; au lieu que le temps de choisir un époux étant venu, et l'époque du mariage l'obligeant à quitter la maison paternelle, il lui faut renoncer à ces occupations insignifiantes et frivoles pour songer au gouvernement d'une maison, à des biens et à un domestique nombreux, à servir son époux et à d'autres soins encore plus importants ; ainsi nous-mêmes, une fois parvenus à la vie parfaite et à l'âge viril, devons-nous mépriser toutes les cho-

La mollesse et les plaisirs rendent incapable de supporter les maux de la vie.

C'est pas maintenant le temps du mariage.

ses de la terre, comme autant de jouets d'enfants, et tourner nos pensées du côté du ciel, de la splendeur et de la gloire qui nous y attendent. Nous aussi nous avons notre époux, et il veut tellement être aimé de nous qu'il nous faut être prêts, quand besoin sera, à sacrifier pour lui non-seulement les choses et les bagatelles de la terre, mais notre vie elle-même. En conséquence, puisque nous devons un jour quitter cette vie, affranchissons-nous de toute vaine préoccupation. Si nous avons en perspective d'échanger contre un palais une misérable demeure, nous nous mettrions peu en peine des objets d'argile et de bois, et des autres ustensiles qui trahiraient la pauvreté de notre habitation actuelle. Et maintenant non plus n'allons pas nous inquiéter des choses d'ici-bas. Le temps est venu qui nous invite à regarder le ciel, selon ces mots de l'Épître du bienheureux Paul aux Romains : « Nous sommes en ce moment-ci plus près de notre salut que lorsque nous avons reçu la foi. La nuit est bien avancée et le jour approche. » *Roman.*, XIII, 11, 12. « Le temps, encore une fois, est court; » et ceux qui ont des épouses doivent être comme s'ils n'en avaient pas. *I Corinth.*, VII, 29. A quoi bon, par conséquent, le mariage pour des gens qui ne doivent pas en user et qui doivent vivre comme des gens non mariés? A quoi bon les richesses, à quoi bon des possessions nombreuses, à quoi bon les biens de ce siècle, puisque l'utilité en est si précaire et si peu opportune? Si les personnes qui ont à comparaître par devant l'un de nos tribunaux pour y rendre compte de leurs prévarications, lorsque le jour de la justice est proche, ne songent ni à leur femme, ni à la nourriture, ni à quoi que ce soit, mais uniquement à leur défense; à plus forte raison nous qui devons comparaître, non pas devant la justice humaine, mais devant un tribunal céleste et y rendre compte de nos paroles, de nos actes et de nos pensées, faut-il nous interdire toutes choses, rester inabordable à la joie et à la tristesse qui viennent des choses présentes, et ne songer avec anxiété qu'à ce jour redoutable : « Si quel'un vient à moi, disait le Sauveur, et qu'il ne hâisse pas son père, sa mère, son épouse, ses enfants, ses frères, ses sœurs, et en outre son âme, il ne

peut être mon disciple. De même, celui qui ne porte pas sa croix et ne me suit pas, ne saurait être mon disciple. » *Luc.*, XIV, 26, 27. Et après cela vous emploieriez votre temps à songer à une femme et à une vie de rires, de plaisirs et de mollesse! « Le Seigneur est proche, ne soyez en peine de rien. » *Philip.*, IV, 5, 6. Et l'argent est le but de vos efforts et de vos sollicitudes! Le royaume des cieux approche, et vous ne rêvez qu'édifices somptueux, qu'abondance et que volupté! « La figure de ce monde passe. » *I Corinth.*, VII, 31. Pourquoi donc vous tourmentez-vous à propos des choses de ce monde qui passent et ne restent pas, tandis que vous négligez celles qui restent et ne passent pas? Ce n'est ni le mariage, ni l'enfantement, ni le plaisir, ni la volupté, ni des richesses en abondance, ni le soin de vos possessions, ni la préoccupation de la nourriture et des vêtements, ni les travaux des champs et les épreuves de la navigation, ni la pratique des arts, ni la construction des édifices, ni des maisons, ni des villes qui vous attendent, mais un ordre nouveau et une nouvelle vie. Toutes ces choses ne tarderont pas à disparaître, car telle est la signification de ces mots : « La figure de ce monde passe. » Alors pourquoi agissons-nous comme si nous avions des siècles infinis à rester sur la terre, et recherchons-nous avec empressement et sollicitude des choses dont il faudra nous séparer avant le soir? Pourquoi préférons-nous une vie de peines à cette vie de douceurs à laquelle nous appelle le Christ? « Je veux, nous dit-il, que vous soyez exempts de sollicitude. Celui qui n'est point marié, n'a de sollicitude que pour les choses du Seigneur. » *I Corinth.*, VII, 32.

74. Comment voulez-vous que nous soyons exempts de sollicitude, vous qui nous jetez en d'autres préoccupations?— Parce que ce ne sont pas là des préoccupations véritables, de même que souffrir pour le Christ n'est pas souffrir : non sans doute que la nature des choses soit changée, mais telles sont les dispositions de ceux qui souffrent, qu'ils souffrent avec plaisir et qu'ils triomphent de la nature elle-même. Les préoccupations qui ont trait à des choses dont on ne jouira pas longtemps, dont même on ne jouira pas du

tout, méritent à bon droit le nom de sollicitudes ; mais celui qui doit recueillir de ses préoccupations de précieux avantages aura un droit égal à être rangé parmi les personnes qui en sont affranchies. Du reste, ces préoccupations-ci diffèrent tellement de celles-là que, si on les compare les unes aux autres, les premières ne paraîtront pas justifier ce titre tant elles sont aisées et légères ; nous l'avons démontré avec étendue dans les considérations qui précèdent. « Celui qui n'est pas marié s'occupe des choses du Seigneur ; celui qui est marié s'occupe au contraire des choses du monde. » I *Corinth.*, VII, 32. Or le monde passe et Dieu reste. N'est-ce point assez de cette raison pour établir l'excellence de la virginité. Autant Dieu l'emporte en dignité sur le monde, autant l'une de ces occupations l'emporte en dignité sur l'autre.— Pourquoi donc permet-il le mariage, qui nous assiège de soucis et qui nous éloigne des choses spirituelles ? — Aussi, répond l'Apôtre, recommandé-je à ceux qui ont des femmes de vivre comme n'en ayant pas, à ceux qui sont enchaînés ou qui se proposent de l'être, de relâcher ces chaînes autant qu'il leur sera possible. Puisque, une fois que vous les aurez acceptées, il ne vous sera plus permis de les rompre, rendez-les plus supportables. Il nous est toujours possible, si nous le voulons, de retrancher tout ce qui est superflu et de ne pas ajouter par nonchalance aux soucis qui nous viennent de la nature, des soucis encore plus grands.

75. Si l'on désirait comprendre avec plus de clarté ce que c'est que vivre en ayant une femme comme n'en ayant pas, que l'on porte sa pensée vers les fidèles qui poussent l'austérité jusqu'à n'en pas avoir. Quelle est la vie de ces fidèles ? Ils ne sont pas obligés d'acheter, ni de nombreux esclaves, ni des colliers et des bijoux, ni des maisons vastes et somptueuses ; ils n'ajouteront pas les arpents aux arpents : renonçant à toutes ces choses, ils ne s'occupent que de leur simple vêtement et de leur nourriture. Or il est permis à tout homme marié de mettre cette philosophie en pratique. Cet avis donné plus haut, « Ne vous refusez point l'un à l'autre, » I *Corinth.*, VII, 5, regarde uniquement le devoir du mariage : sur ce point l'Apôtre ordonne aux

époux une condescendance réciproque, et il ne donne à aucun des deux le droit d'imposer sa volonté. Mais dans tout le reste, dans les vêtements, dans la nourriture, et dans tous les autres actes de la vie, aucun des époux n'a de compte à rendre à l'autre de la philosophie qu'il pratique, et il est permis aux maris, contre la volonté de leurs femmes, de retrancher tout ce qui est faste, et de se dérober aux soucis qui les assiègent de toutes parts. On ne saurait pareillement imposer une autre conduite à la femme qui s'interdirait les parures, la vaine gloire, tous les soins superflus. Et cet ordre de choses est établi avec raison. Le devoir des époux, ayant pour principe un instinct naturel, l'indulgence en semblable matière est nécessaire, et l'un des époux n'a pas le droit de s'opposer aux légitimes exigences de l'autre. Mais l'amour du luxe et des commodités exagérées, les soucis superflus, loin d'avoir pour principe la nature, sont un effet d'une négligence et d'une malice excessives. C'est pourquoi les époux ne sont pas en ce dernier point, comme en celui-là, asservis à la volonté l'un de l'autre. Avoir donc une femme comme n'en ayant pas, c'est pour le mari ne pas accepter d'inutiles soucis dont les caprices et la mollesse de son épouse seraient la source, et n'embrasser d'autres préoccupations que les préoccupations relatives à l'âme qu'il possède, et à une âme qui s'est prononcée déjà pour une vie de sagesse et d'humilité. Que ce soit la pensée de l'Apôtre, ce qu'il ajoute le montre : « Que ceux qui pleurent, dit-il, soient comme s'ils ne pleuraient pas ; » *ibid.*, 30 ; ceux qui se réjouissent de cette fortune, comme s'ils ne se réjouissaient pas. Or les premiers qui en ne se réjouissant pas ne tourneront pas leurs préoccupations du côté de la fortune, ni les seconds en ne pleurant pas, ne pourront avoir la pauvreté en horreur et la frugalité en aversion. Voilà ce que c'est que d'avoir une femme et de n'en avoir pas, d'user du monde et de n'en pas abuser. « Celui qui est marié se préoccupe des choses du monde. » *ibid.*, 33. Mais si les sollicitudes s'offrent partout à nous, sollicitudes vaines et inutiles ici, ou plutôt, pénibles et douloureuses, « car les personnes qui les choisissent souffriront

dans leur chair ; » *ibid.*, 28 ; là , au contraire, sollicitudes qui se rapportent à des biens infables , pourquoi ne préférons-nous pas cette dernière part , qui , outre les magnifiques récompenses qu'elle nous assure , est naturellement plus légère. De quoi , en effet , la femme qui n'est pas mariée serait-elle en peine ? Serait-ce de ses biens , de ses serviteurs , de ses intendants , de ses propriétés et d'autres choses pareilles ? Est-ce qu'il faut qu'elle s'occupe de la cuisine , du tissage , et de ce qui concerne le service ? Non certes : sa pensée ne se porte vers aucune de ces choses ; elle n'a qu'un seul souci , d'édifier son âme , de décorer ce temple sacré , non avec des tresses élégantes , de l'or , des pierres précieuses , des couleurs , du fard , et autres misères et incommodités de ce genre , mais par la sainteté du corps aussi bien que celle de l'esprit. « Pour celle qui est mariée , elle s'occupe des moyens de plaire à son mari. » I *Corinth.*, VII, 34. C'est par une admirable sagesse que l'Apôtre n'a pas abordé le détail des choses , et n'a pas dit tout ce que les femmes ont à souffrir et dans leur corps et dans leur âme pour plaire à leurs maris ; obligées d'infliger à l'un des tortures ou des traitements infiniment désagréables , et d'ouvrir l'autre à la bassesse , à la flatterie , à la dissimulation , à la pusillanimité , aux soucis les plus vains et les plus absurdes. Il s'est contenté d'embrasser toutes ces choses dans un seul mot , laissant à la conscience de chacun le soin de les approfondir. Après avoir montré ainsi l'excellence de la virginité et l'avoir exaltée jusqu'au ciel , il se met de nouveau à parler de la légitimité du mariage , de peur qu'on voie dans ses paroles un précepte. Aussi , comme s'il ne lui suffisait pas des avis précédents , après ces mots , « je n'ai point reçu de commandement du Seigneur , — si une vierge se marie elle ne pèche pas , » il dit encore : « Je ne vous parle pas de la sorte pour vous tendre un piège , » I *Corinth.*, VII, 25, 28, 35.

76. Ici se présente une difficulté sérieuse : Comment , observera-t-on , puisqu'il vient de nous assurer que la virginité nous affranchit de tous liens , qu'il nous la conseille dans notre intérêt , pour nous préserver des tribulations et des sollicitudes , qu'il est pour nous plein de ména-

gements ; pourquoi donc l'Apôtre , après avoir montré par tous ces motifs combien la virginité est légère et facile à porter , prononce-t-il cette parole : « Je ne m'exprime pas de la sorte pour vous tendre un piège ? » I *Corinth.*, VII, 35. De quoi donc s'agit-il ? Est-ce la virginité qu'il appelle un piège ? Assurément non. Ce qu'il appelle un piège , c'est la virginité embrassée par contrainte et par nécessité. Il en est effectivement ainsi : tout ce que l'on accepte à contre-cœur et par violence , quelle qu'en soit la légèreté , devient insupportable au suprême degré , et fait subir à notre âme une étreinte de fer. De là ces mots : « Je ne m'exprime pas de la sorte pour vous tendre un piège. » Comme s'il disait : Je vous ai exposé et fait voir tous les avantages de la virginité. Néanmoins , c'est à vous qu'il appartient de choisir , et je ne veux pas vous entraîner contre votre gré vers la vertu. Si je vous ai donné ces conseils , ce n'est pas pour vous faire de la peine , mais pour que votre persévérance dans la vertu n'ait point à souffrir du contact des choses du siècle. Remarquez encore , je vous prie , la sagesse avec laquelle Paul joint de nouveau l'exhortation à la prière , et à la permission le conseil. En disant , « je vous exhorte , » et non je vous oblige , et en ajoutant , « pour assurer votre persévérance dans l'honnêteté et la ferveur ; » il montre ce qu'il y a d'admirable dans la virginité , et les avantages qui en rejaillissent sur nos rapports avec Dieu. Une ferveur persévérante n'est pas possible à la femme qui est chargée de sollicitudes temporelles , dont mille pensées diverses se disputent l'esprit , dont les loisirs et l'activité doivent se partager entre son époux , le soin de la maison et tous les autres soins qu'entraîne après lui le mariage.

77. Etsi la vierge est , elle aussi , chargée d'occupations , et si elle a aussi ses sollicitudes temporelles ? — Dans ce cas , vous lui ravissez le droit de faire partie du chœur des vierges. Pour la véritable virginité ce n'est point assez d'être exempt du joug du mariage , il faut de plus la chasteté de l'esprit. Or cette chasteté consiste non-seulement à ne former aucune convoitise honteuse et criminelle , à renoncer aux parures et aux vanités , mais à être pur de toute sollici-

Que ce n'est pas la virginité , mais notre lâcheté , qui est un piège.

tude mondaine : s'il n'en était pas ainsi, à quoi servirait la pureté corporelle? De même qu'un soldat se couvrirait d'ignominie s'il jetait ses armes pour passer tout son temps dans les tavernes, de même il n'y a pas de honte comparable à celle d'une vierge que poursuivent les préoccupations mondaines. Les cinq vierges de l'Évangile avaient bien leurs lampes et le trésor de la virginité; pourtant, elles ne retirèrent de cela aucun avantage; la porte restant fermée, elles durent demeurer dehors et périr. *Matth.*, xxv. Ce qui rend la virginité si belle, c'est qu'elle retranche toutes les occasions de préoccupation superflue, et qu'elle permet de se consacrer entièrement au service de Dieu. Lorsqu'elle ne remplit pas ces conditions, elle devient de beaucoup inférieure au mariage, puisqu'elle couvre l'âme d'épines, et qu'elle y étouffe la pure et céleste semence.

78. Si quelqu'un estime honteux pour lui que sa fille passe sa jeunesse sans être mariée; et qu'il juge devoir la marier, qu'il fasse comme il voudra : il ne péchera pas si elle se marie. » *I Corinth.*, vii, 3-6. Eh quoi! au lieu de détruire nos fausses idées, vous autorisez le mariage! Pour quelle raison ne dites-vous pas : Si quelqu'un estime la virginité honteuse, il n'est qu'un infortuné et qu'un malheureux d'estimer injurieux un état aussi admirable? Pourquoi ne le pressez-vous pas de se défaire de ce préjugé et d'éloigner sa fille du mariage? — Parce que les âmes auxquelles s'adressait l'Apôtre, étaient encore trop faibles et trop terre à terre. Avec de telles dispositions, il n'était pas possible de leur faire comprendre soudain la doctrine de la virginité. Comment des hommes assez absorbés par les choses temporelles, assez épris de la vie présente pour estimer ignominieuse après une semblable instruction, une condition qui nous rapproche des cieux et de la condition des anges eux-mêmes, comment, dis-je, auraient-ils accueilli le conseil d'embrasser cette même condition? Est-il d'ailleurs surprenant que Paul tienne à propos de choses permises la même conduite qu'à propos de choses illégitimes et défendues? Ainsi, par exemple, ranger les aliments en certaines catégories, admettre les uns, repousser les

autres, était une faiblesse tout à fait judaïque : cependant il y avait chez les Romains des fidèles entachés de cette faiblesse. Paul ne se contenta pas de leur épargner un blâme énergique; il fait mieux que cela. Laissant de côté la faute de ces chrétiens, il s'attaque à ceux qui s'efforçaient de les empêcher. « Mais vous, leur dit-il, pourquoi jugez-vous votre frère? » *Roman.*, xix, 10. Il n'agit pas de cette manière en écrivant aux Colossiens; il n'hésite pas à les reprendre ouvertement et à les ramener à la sagesse par ces mots : « Que personne ne s'avise de vous juger pour le manger et pour le boire. — Si vous êtes morts avec le Christ à ces éléments du monde, ajoute-t-il plus bas, pourquoi y restez-vous soumis comme si vous viviez dans le monde? Ne les touchez point, ne les goûtez point, n'en approchez point; car ces choses sont destinées à être détruites par l'usage qu'on en fait. » *Coloss.*, ii, 16; *Ibid.*, 20-22. Pourquoi ces recommandations? Parce que les Colossiens étaient affermis dans la foi, au lieu que les Romains ayant besoin de beaucoup de condescendance, l'Apôtre attendait que la foi eût jeté de profondes racines dans leurs âmes; de crainte que s'il voulait arracher prématurément les mauvaises herbes, il n'arrachât en même temps la tige de la saine doctrine. *Matth.*, xiii. Pour cette raison il ne veut ni les réprimander sévèrement, ni les laisser sans avertissement, et il leur adresse une leçon dissimulée en quelque façon sous le blâme dirigé contre autrui. En disant, « s'il tombe ou s'il demeure ferme, cela ne regarde que son maître, » *Roman.*, xiv, 4, il semble ne fermer la bouche qu'aux censeurs trop zélés, mais en réalité il atteint les âmes pusillanimes que ceux-ci condamnaient, et il leur montre qu'une semblable voie n'est pas celle des fidèles qui marchent d'un pas ferme et sûr, mais de ceux qui chancellent et qui, s'ils ne se surveillent bien, courent grand risque de tomber.

Or il tient ici la même conduite à cause de la faiblesse extrême de ceux qui rougissaient de la virginité : il ne les attaque pas ouvertement; mais par les louanges qu'il donne à ceux qui conservent leurs filles, il les frappe suffisamment. Que dit-il, en effet? « Celui qui est fermement

résolu dans son cœur. » I *Corinth.*, VII, 39. Il met ainsi à part celui qui flotte au gré des vents les plus légers, et qui ne sait jamais marcher droit ni déployer une inébranlable énergie. Après cela, comprenant qu'il y avait assez de ces paroles pour impressionner profondément, il les environne d'une certaine ombre en rapportant un motif fort peu répréhensible. Après avoir dit : « Celui qui est fermement résolu dans son cœur, » il ajoute : « sans subir aucune nécessité, et pouvant faire ce qu'il voudra. » Cependant il eût été naturel de dire : « Celui qui est fermement résolu et qui ne voit pas en cela une ignominie. » Mais ces expressions auraient eu trop d'amertume : c'est pourquoi il les modifie, et, adoucissant son langage, il indique de préférence ce motif. Assurément, il n'y a pas un mal égal à combattre la cause de la virginité, lorsqu'on y est contraint et lorsqu'on la regarde comme une chose ignominieuse. Dans le premier cas, c'est agir en âme faible et misérable ; dans le second, c'est agir en âme perverse qui n'apprécie pas les choses selon leur véritable nature.

Mais ce n'était pas encore le moment de parler sur ce ton ; car il n'est même pas permis, lorsqu'il y a nécessité, de s'opposer au dessein que concevra une jeune fille de conserver la virginité, et nous devons braver généreusement tous les obstacles qui se dressent devant un si beau dessein. Écoutez du reste ces paroles de Jésus-Christ : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi. » *Matth.*, X, 37. Dès que nous poursuivons une entreprise conforme à la volonté de Dieu, quiconque y met obstacle, considérons-le comme notre ennemi, que ce soit notre père, notre mère ou toute autre personne. Mais Paul, qui avait affaire à des disciples singulièrement imparfaits, leur écrit : « Celui qui est fermement résolu dans son cœur, sans subir aucune nécessité. » Il ne s'arrête pas là, quoique ces expressions, « sans subir aucune nécessité, » et celles-ci, « pouvant faire ce qu'il voudra, » signifient la même chose. Mais ces expressions multipliées et ce ton de continuelle indulgence ont pour but de soutenir la faiblesse et la pusillanimité des fidèles, et c'est pour cela qu'il ajoute encore une

autre condition : « Celui qui s'est déterminé en son cœur. » I *Corinth.*, VII, 37. Car il ne suffit pas d'être libre, et l'on n'est pas par cela seul digne d'éloges ; mais quand on s'est prononcé et déterminé, alors on a fait la bonne action. Ensuite pourtant, de crainte que sa condescendance n'anéantît à vos yeux la distance qui sépare la virginité du mariage, il en indique la différence, avec une certaine timidité à la vérité, mais il l'indique clairement en ces termes : « Ainsi celui qui marie sa fille fait bien, et celui qui ne la marie pas fait encore mieux. » I *Corinth.*, VII, 38. Il n'explique pas, sans doute, jusqu'à quel point le parti de ce dernier est meilleur, pour le même motif. Si vous voulez le savoir, écoutez encore ces paroles du Christ : « Le mariage ne les enchaîne pas, ils ne s'empressent pas vers le mariage ; mais ils sont comme des anges dans le ciel. » *Matth.*, XXII, 30. Voyez-vous la différence ? voyez-vous comment la virginité fait disparaître soudain notre condition mortelle, lorsque la virginité est vraiment digne de ce nom ?

79. Et en quoi différaient-ils des anges, je vous le demande, Élie, Élisée, Jean, ces hommes si profondément épris de la virginité ? Mettez à part la nature mortelle à laquelle ils étaient enchaînés ; examinez-les ensuite sur tous les points, et vous ne trouverez dans leurs sentiments rien qui les en éloigne. Cela même qui semble les rabaisser au-dessous des esprits célestes, tourne au contraire à leur louange. Vivre sur la terre, obéir aux lois inéluctables d'une nature mortelle, et s'élever en même temps à ce haut degré de vertu, quelle énergie, quelle philosophie cela n'exige-t-il pas ? Du reste, qu'ils aient pratiqué la virginité, en voici la preuve : s'ils avaient eu femme et enfants, il ne leur eût point été aussi facile d'habiter la solitude, et ils n'eussent point eu si peu de soucis de leur habitation et des autres commodités de la vie. C'est parce qu'ils étaient affranchis de tous ces liens qu'ils vivaient sur la terre comme s'ils eussent été dans les cieux. Peu leur importaient des murs, un toit, une couche, une table, et autres choses de ce genre. Leur toit, c'était le ciel ; leur couche, la terre ; la solitude, leur table ; et le désert, avec

sa stérilité qui semble condamner le reste des hommes aux privations, une source d'abondance. Ils n'avaient besoin ni de vignes, ni de pressoirs, ni de champs de blé, ni de moisson; les fontaines, les fleuves, les lacs, leur fournissaient un breuvage aussi doux qu'abondant; un ange dressa pour l'un d'entre eux une table étrange, admirable et bien différente de celles auxquelles l'homme est accoutumé : « Ce seul pain, dit-il, suffira pour te soutenir durant quarante jours. » III *Reg.*, XIX, 6-8. La grâce de l'esprit subvint plusieurs fois par des voies miraculeuses aux besoins d'un autre, et en même temps avec celui-ci aux besoins de plusieurs. IV *Reg.*, IV. Jean, qui était plus qu'un prophète, et le plus grand des enfants nés de la femme, n'avait même pas besoin d'une nourriture humaine : ce n'était ni le froment, ni l'huile, ni le vin, mais des sauterelles et du miel sauvage qui entretenaient sa vie corporelle. Avez-vous vu ces anges de la terre? avez-vous vu la vertu de la virginité? Ainsi des hommes composés de chair et de sang, des hommes qui foulaient ce sol, qui étaient assujettis à toutes les exigences de la nature mortelle agissaient en toutes choses, grâce à la virginité, comme s'ils n'eussent point eu de corps, comme s'ils eussent déjà obtenu le ciel et pris possession de l'immortalité.

80. Pour eux tout était superfluité, non seulement les biens qui le sont incontestablement, comme les plaisirs, les richesses, la gloire, la puissance et les autres chimères semblables; mais encore les choses qui paraissent indispensables, telles que les maisons, les villes et les arts. Voilà ce que produit la persévérance dans la chasteté; voilà quels sont les effets de la virginité. Certes, c'est une chose bien admirable et digne de brillantes couronnes que de dompter la fureur des passions, de réprimer l'impétuosité de la nature; mais c'est une chose beaucoup plus admirable lorsqu'on y joint une pareille vie. Séparée de cet ornement, la virginité n'est que faiblesse, elle est incapable de sauver ses adorateurs; Nous en avons pour témoins tous ceux qui pratiquent aujourd'hui cette vertu; car ils sont aussi éloignés d'Élie, d'Élisée et de Jean, que le ciel est éloigné de la terre. De même que si vous

retranchez la persévérance dans l'honnêteté et la ferveur, vous enlevez toute vigueur à la virginité; de même aussi, lorsque vous y joignez une vie fervente, elle devient une source féconde de toute sorte de biens. Ce qu'une terre grasse et fertile est pour les plantes, une vie fervente l'est pour les fruits de la virginité. Mais, en réalité, la virginité a pour racine et pour fruit à la fois une vie de mortification. C'est la virginité, en effet, qui disposa ces généreux athlètes à fournir leur admirable carrière, et qui, en les débarrassant de tous liens, leur permit de prendre d'un pied léger et rapide comme des ailes, leur essor vers les cieux. Là où l'on est affranchi et des devoirs de l'époux et des sollicitudes du père de famille, le dénuement n'est point pénible; et le dénuement nous rapproche des cieux en nous délivrant de toute crainte, de tout souci, de tous périls, en un mot, de tout sujet capable de nous affliger.

81. Celui qui ne possède rien méprise toutes choses comme s'il en était le maître; il agit avec la plus parfaite liberté vis-à-vis des magistrats, des puissants et de celui-là même dont le front est ceint du diadème. Celui qui méprise les richesses en viendra bientôt au point de mépriser la mort. Supérieur à toute considération, il parlera hardiment, sans craindre ni redouter personne. Mais celui qui ne songe qu'à la fortune, outre qu'il en est l'esclave, l'est également de la gloire, de l'honneur, de la vie présente, et pour tout dire de toutes les choses humaines. Aussi Paul dénonce-t-il la cupidité comme la racine de tous les maux. I *Timoth.*, VI, 10. Or cette racine, la virginité la dessèche sans peine et la remplace par une autre racine excellente de laquelle naissent une foule de biens, la liberté, la hardiesse, le courage, un zèle de feu, un amour ardent des choses du ciel et le dédain de toutes les choses de la terre. C'est ainsi que l'on arrive à la persévérance et à la ferveur dans la chasteté.

82. Mais quelle est la raison convaincante que bien des gens nous opposent? — Le patriarche Abraham, disent-ils, eut une femme, des enfants, des richesses, de nombreux troupeaux. Et pourtant Jean-Baptiste, et Jean l'évangéliste, qui

Quel bien c'est-que la pauvreté.

Contre ceux qui objectent que les vierges souhaitent d'être reines dans le sein d'Abraham.

tous deux furent vierges, Paul et Pierre qui brillèrent par leur chasteté, ont désiré d'être transportés dans son sein. — Qui vous a donc, mon cher ami, enseigné cette doctrine? de quel prophète la tenez-vous, de quel évangéliste? — Du Christ lui-même; car en voyant la grande foi du centurion, il s'écrie : « Un grand nombre viendront de l'orient et de l'occident et se reposeront avec Abraham, Isaac et Jacob. » *Matth.*, VIII, 11. Le riche ne voit-il pas d'ailleurs Lazare partager la félicité du saint patriarche? — Et quel rapport y a-t-il entre Lazare et Paul, entre Lazare et Pierre, entre Lazare et Jean? Paul et Jean n'étaient point Lazare; ni ceux qui viennent de l'orient et de l'occident ne formaient le collège des apôtres. Votre raison est donc complètement dépourvue de valeur. Si vous voulez savoir quelle est la récompense réservée aux apôtres, écoutez ces mots de celui qui doit la leur distribuer : « Vous serez assis sur douze trônes, jugeant les douze tribus d'Israël. » *Matth.*, XIX, 28. Il n'est point question ici d'Abraham, de son fils, de son petit-fils, ni du sein où ils seront transportés : il s'agit d'une dignité bien plus considérable, puisqu'ils doivent sur leur trône juger les descendants de ces patriarches. A cela ne se borne pas encore la différence : la récompense d'Abraham, un grand nombre la partageront. « Beaucoup viendront de l'Orient et de l'Occident et se reposeront avec Abraham, Isaac et Jacob. » Mais ces trônes, nul en dehors du chœur des saints apôtres, ne les occupera. Et après cela, vous me parleriez de troupeaux de bœufs et de brebis, de mariage et d'enfants! — Pourquoi non, puisque plusieurs de ceux qui ont gardé la virginité après leurs pénibles sueurs, n'en désirent pas davantage? — Eh bien, je vous dirai moi, quelque chose de plus surprenant; c'est que plusieurs de ces personnes qui ont gardé la virginité n'auront ni cette récompense, ni une récompense inférieure, mais qu'elles seront précipitées dans l'enfer, comme le prouve l'exemple des vierges exclues de la chambre nuptiale. — Par conséquent, la virginité n'est pas préférable au mariage; elle lui est même inférieure en dignité, à en juger du moins par l'exemple même que vous invoquez. Car, si Abraham qui a été marié, jouit

C'est une objection mise dans la bouche de l'adversaire.

maintenant du repos et de la félicité, tandis que les vierges sont dans l'enfer, la conséquence indiquée est inévitable. — Mais non, il n'en est pas ainsi, cela ne saurait être. Loin de céder en excellence au mariage, la virginité le surpasse de beaucoup. Comment cela? Parce que ce n'est point au mariage qu'Abraham est redevable de son bonheur, ni à la virginité que ces malheureuses sont redevables de leur perte. Ce sont les autres vertus du patriarche qui ont fait sa gloire; c'est la vie perverse de ces vierges qui les a livrées aux flammes. Tout en vivant dans le mariage, l'un s'appliqua à recueillir les avantages de la virginité, par une chasteté et une ferveur persévérantes. Quoiqu'elles eussent choisi la virginité, les autres donnèrent accès dans leur âme aux flots du siècle, et aux sollicitudes du mariage. — Mais alors pourquoi un homme marié, ayant des enfants et de la fortune, ne pratiquerait-il pas cette ferveur persévérante? — En premier lieu, parce qu'il n'y a personne aujourd'hui de comparable à Abraham, ni même qui en approche à une certaine distance. Ce saint homme, qui avait une épouse et de la fortune, méprisait les richesses plus que les pauvres volontaires, et les plaisirs plus que les hommes voués à la virginité. Tandis que les passions ne cessent de consumer ceux-ci, celui-là en avait si bien éteint les ardeurs, et il s'était si bien affranchi de toute convoitise, que non-seulement il renonça à tout rapport avec son esclave, mais qu'il la chassa de sa maison pour écarter tout sujet de mésintelligence et de querelle. Or il serait malaisé de trouver aujourd'hui un trait de pareille vertu.

83. De plus, pour répéter une observation que je faisais au commencement, autre est la mesure de vertu exigée aujourd'hui, autre la mesure exigée autrefois. Aujourd'hui, on ne saurait être parfait à moins d'avoir vendu tous ses biens, d'avoir renoncé à tout, à son âme aussi bien qu'à ses richesses et à sa maison : alors il ne fallait pas d'aussi grands sacrifices. — Donc aujourd'hui notre vie est plus sainte que la vie du patriarche? — Elle devrait l'être, on nous en impose le précepte; mais, comme nous ne l'observons pas, nous sommes bien loin de la sainteté

dé ce juste. Les épreuves qu'il nous faut subir sont plus laborieuses, c'est évident. Aussi l'Écriture, en faisant l'éloge de Noé, ne le fait pas d'une manière absolue, mais avec maintes restrictions : « Noé, homme juste et parfait en sa génération, fut agréable à Dieu. » *Genes.*, vi, 9. Il n'était pas parfait absolument, mais, eu égard à sa génération. La perfection a des mesures diverses et proportionnées à la diversité des temps; ce qui était parfait à une certaine époque devient, au bout d'un certain temps, imparfait. Par exemple, autrefois, quiconque observait la loi était parfait : « Celui qui en exécutera les prescriptions, est-il écrit, vivra à cause de cela. » *Levit.*, xviii, 5. Mais le Christ étant venu, montra que cette perfection était encore imparfaite : « Si votre justice n'est pas plus abondante que celle des Scribes et des Pharisiens, vous n'entrez pas dans le royaume des cieux. » *Matth.*, v, 20. Alors l'homicide seul passait pour crime; maintenant la colère et les injures suffisent pour nous vouer à l'enfer. Alors l'adultère seul était puni; maintenant, un regard de convoitise jeté sur une femme n'est pas exempt du châtement. Alors le parjure seul était un mal; maintenant le jurement lui-même en est un : « Tout ce qui va plus loin, dit le Sauveur, part d'un mauvais principe. » *Matth.*, v, 37. Aux hommes d'alors on demandait simplement d'aimer ceux qui les aimaient; cet acte remarquable de vertu est maintenant si imparfait que, après l'avoir accompli, nous ne serions qu'au niveau des publicains.

84. Mais pourquoi les mêmes actes de vertu ne sont-ils pas également récompensés dans la nouvelle et dans l'ancienne loi; pourquoi nous faut-il déployer une plus grande vertu si nous voulons partager la même récompense? — C'est que la grâce de l'Esprit s'est répandue sous la loi nouvelle avec abondance, et que nous avons reçu le bienfait précieux de la venue du Christ. Par lui, d'enfants nous sommes devenus des hommes. Par suite, de même que nous exigeons de nos enfants, lorsqu'ils ont passé l'âge de la puberté, une conduite plus raisonnable qu'auparavant, et que, loin d'admirer comme nous le faisons autrefois des actes que nous exaltions dans leur bas âge, nous exigeons d'eux des té-

moignages d'une plus parfaite vertu; de même, dans les premiers temps, Dieu ne demandait pas à la nature humaine de grandes vertus, à cause de l'état d'enfance où elle se trouvait. Mais quand il lui eut fait entendre la voix des prophètes et des apôtres et qu'il lui eut dispensé la grâce de l'Esprit, il en exigea des actions plus parfaites, et avec raison, parce que les récompenses qu'il nous a proposées sont maintenant bien plus belles, et le prix du combat bien plus glorieux. Ce n'est plus ni la terre, ni les choses de la terre, mais le ciel et des trésors au-dessus de toute intelligence qui sont offerts à ceux qui font le bien. Or ne serait-ce pas une chose inconcevable que de persister en des habitudes puérides, quand on est parvenu à l'âge d'homme? Alors la nature humaine était intérieurement déchirée et en proie à une guerre implacable, état que Paul décrivait en ces termes : « J'aperçois une autre loi dans mes membres, en opposition avec la loi de mon esprit, et qui m'asservit à la loi du péché qui réside dans mes membres. » *Roman.*, vii, 23. Mais il n'en est plus ainsi maintenant. « Ce qui était impossible à la loi, à cause de l'affaiblissement dû à la chair, Dieu l'a fait lorsque, ayant envoyé son fils revêtu d'une chair semblable à celle du péché, à raison du péché lui-même, il a condamné le péché dans la chair. » *Roman.*, viii, 3. C'est pour remercier le Seigneur de ce bienfait que Paul s'écriait : « Malheureux homme que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort? J'en rends grâce à Dieu par Jésus-Christ. » *Roman.*, vii, 24. Donc c'est avec justice qu'on nous châtie lorsque nous refusons, libres comme nous le sommes, de fournir la course que fournissaient des hommes chargés d'entraves. Au surplus nous fournirions la même carrière, que nous ne serions pas pour cela exempts de tout châtement. Ceux qui jouissent d'une paix profonde doivent assurément amasser des couronnes plus nombreuses et plus éclatantes que leurs semblables qu'accablent les fatigues d'une rude guerre. Mais si nous ne cessons de nous préoccuper des richesses, des plaisirs, de nos femmes et des affaires, quand donc serons-nous des hommes, quand donc vivrons-nous de l'Esprit, quand donc penserons-nous aux choses de

Dieu ? Sera-ce lorsque nous aurons quitté cette terre ? Ce ne sera plus alors le temps de l'épreuve et du combat, mais celui des couronnes et des supplices. Alors, si une vierge n'a pas d'huile pour sa lampe, impossible d'en emprunter à autrui ; force sera de rester dehors. Alors celui qui se présentera vêtu d'habits sordides ne pourra sortir et changer de vêtements ; le feu de l'enfer sera son partage, et il aura beau implorer Abraham, cela ne lui servira de rien. *Matth.*, xxv et xxii. Le jour fatal arrivé, le tribunal dressé, le juge sur son trône, le fleuve de feu roulant ses flots rapides, et l'examen de nos actions commencé, il ne nous sera plus possible de nous laver de nos prévarications ; bon gré, mal gré, il nous faudra marcher au supplice mérité, sans que personne puisse nous délivrer. Quand même quelqu'un aurait un crédit pareil à celui des grands hommes que nous admirons le plus ;

quand ce serait Noé, ou Job, ou Daniel ; quand il prierait pour ses enfants et ses filles, ce serait en vain : les prévaricateurs n'en seraient pas moins voués à d'immortels supplices, de même que les hommes vertueux recevraient d'immortelles récompenses. Car ni les uns ni les autres n'auront de fin, le Christ nous l'a déclaré ; si la vie dans un cas est éternelle, dans l'autre les châtiements le seront également. Après avoir accueilli les justes à sa droite, et flétri ceux qu'il met à sa gauche, le Sauveur ajoute : « Et ceux-ci iront au supplice éternel, et les justes à la vie éternelle. *Matth.*, xxv, 46. Loin de nous donc la plus légère négligence. Que celui qui a une épouse soit comme n'en ayant pas ; que celui qui n'en a pas joigne à la virginité la pratique de toutes les autres vertus, afin qu'après notre départ de cette vie nous ne nous consumions pas en inutiles lamentations.

AVERTISSEMENT

SUR

LES DEUX OPUSCULES SUIVANTS

Les deux opuscules suivants doivent être rangés parmi les plus remarquables de notre saint docteur. Le premier renferme, outre les plus beaux conseils et les consolations les plus touchantes, les traits les plus précieux sur la vie de Chrysostome et sur l'histoire de son temps. L'époque où cette première lettre fut écrite peut assez facilement être déterminée par les paroles mêmes de l'auteur, pourvu qu'on les examine avec attention; mais il est bon d'indiquer auparavant le sujet de ce livre.

Thérasius, l'un des principaux personnages de son temps, aussi distingué par sa naissance que par ses richesses, à qui tout semblait promettre une des grandes préfectures de l'Empire, et qui d'ailleurs n'était pas moins distingué par sa vertu, sa religion et sa modestie, mourut à la fleur de l'âge après avoir seulement passé cinq ans avec sa femme.

C'est pour consoler celle-ci que Chrysostome composa ce petit ouvrage. Il lui met d'abord sous les yeux la providence spéciale que le Seigneur étend sur les veuves, et l'amour qu'il leur témoigne. Immédiatement après vient un magnifique éloge du veuvage, où l'auteur emploie surtout les expressions de saint Paul. Il démontre ensuite qu'on ne doit pas s'affliger de la mort des bons. Voulant à ce sujet faire voir la fragilité de la vie humaine, il cite l'exemple de plusieurs hommes éminents qu'une mort soudaine et violente a précipités du comble des honneurs. Les empereurs eux-mêmes n'ont pas été plus heureux, et l'on dirait que la grandeur de leur fortune a servi de mesure à la profondeur de leurs revers.

« Et pour ne pas revenir aux temps anciens, dit-il, parmi tous ceux qui de notre temps se sont assis sur le trône, et nous n'en avons pas vu moins de neuf, il n'en est que deux qui soient morts de mort naturelle; pour les autres, ils sont tombés tour à tour sous les coups d'un tyran, dans les hasards de la guerre, par les mains de leurs propres gardes; l'un d'eux a même péri par le fait de celui qui lui avait imposé la couronne et la pourpre, et leurs femmes ont péri, comme on le raconte, les unes par le poison, les autres par la douleur. De celles qui survivent l'une est dans de continuelles appréhensions au sujet de son enfant, elle tremble que les hommes revêtus aujourd'hui du pouvoir ne veuillent faire disparaître cet orphelin, en prévision de ce qu'il pourrait être un jour; l'autre n'a pu revenir de l'exil où l'avait envoyée le nouveau maître du monde, qu'à force de supplications inspirées par la pitié. Quant aux femmes qui partagent le souverain pouvoir, l'une, respirant à peine d'une longue série de malheurs, sent ses joies empoisonnées par une ardente sollicitude, en voyant le chef de l'Empire trop jeune et trop inexpérimenté, ne marcher qu'à travers les complots et les embûches; l'autre est consumée par des craintes incessantes et mène une vie plus misérable que celle des condamnés à mort. Son époux, du jour où il ceignit le diadème jusqu'au moment présent, est constamment dans la guerre et les combats; elle-même est accablée de honte, et de toutes parts assaillie d'outrages, bien plus pénibles à supporter que les revers eux-mêmes. » Puis, après avoir assez longuement parlé des bar-

bares, c'est-à-dire des Goths, qui ravageaient alors l'Empire, le couvrant de ruines et de sang, il ajoute : « Faut-il s'étonner si plusieurs chefs ont succombé de la sorte, lorsque l'empereur lui-même surpris dans une bourgade avec un petit nombre de soldats, n'ayant pas osé sortir de sa retraite et repousser les assaillants, a péri dans les flammes allumées par ces barbares, avec tous ceux qui l'accompagnaient? et non-seulement les hommes, mais encore les chevaux et les maisons ont été réduits en cendre. »

Il est évident qu'il s'agit là de la mort tragique de Valens, laquelle arriva l'an 378; ce qui prouve que l'exhortation suivante est d'une époque postérieure. Mais le texte même de l'opuscule, si nous l'examinons avec soin, nous conduit à la date précise de cette publication. « Sur neuf empereurs, dit Chrysostome, qui ont régné de nos jours, deux seulement sont morts de mort naturelle. » Ces neuf empereurs ne sont probablement autres que Constantin, ses trois fils, Constantin, Constance et Constant, puis Gallus, qui rentre dans ce nombre, bien qu'il n'eût été que César, et qui fut massacré par celui-là même dont il tenait la pourpre, par Constant; puis encore viennent Julien, Jovien, Valentinien I^{er} et Valens, qui est ainsi le neuvième. Si Constantin est ici désigné comme un contemporain de Chrysostome, quoiqu'il fût mort avant la naissance de ce dernier, il n'y a rien là qui doive nous surprendre. Il est d'usage que nous regardions comme accomplies de notre temps, les choses qu'a vues la génération précédente, c'est aussi la manière de parler de notre saint docteur. Ainsi, dans son homélie quinzisième sur l'épître aux Philippiens, il dit que la mort de Fausta, femme de Constantin, arriva de son temps. Il est encore vrai que des neuf empereurs énumérés plus haut, deux seulement ont échappé à une mort violente, Constantin et Constance son fils. L'histoire rapporte le genre de mort des sept autres, et justifie pleinement l'assertion de l'orateur.

Quant à ce qui regarde les femmes d'empereurs, mortes par le chagrin ou par le poison, comme il s'exprime, les historiens ne nous fournissent aucune lumière. Des deux qui survivaient, celle qui tremblait pour son enfant, dans la crainte que l'empereur régnant ne voulût s'en débarrasser, afin de supprimer du même coup toute espérance inquiétante, cette mère infortunée ne saurait être que la femme de Jovien. On avait déjà crevé un œil à son fils Varronien, pour empêcher qu'il ne fût plus tard appelé à recueillir l'héritage paternel; ce à quoi l'auteur fait certainement allusion, quand il signale ces espérances dont on voulait se mettre à l'abri. Cela ne saurait s'appliquer à l'impératrice Justine et à son fils Valentinien, puisque celui-ci avait été proclamé empereur dès l'âge le plus tendre, et qu'il appartenait à la famille alors régnante. Et cette autre veuve d'empereur, qui n'avait été rappelée de l'exil que sur les prières d'un grand nombre de personnes, il n'est pas facile de la nommer : était-ce Dominica, la femme de Valens, ou plutôt Sévéra, la première femme de Valentinien I^{er}, laquelle avait été répudiée et exilée, mais qui sera revenue de son exil après la mort de cet empereur? Nous ne pouvons rien dire de certain à cet égard. L'auteur passe ensuite aux femmes des empereurs alors assis sur le trône, dont l'une a bien sujet de gémir sur la jeunesse et l'inexpérience de son mari, et dont l'autre tremble chaque jour pour le sien, qui vit sans cesse au milieu des guerres et des périls : la première est sans doute Constance, fille de Constantin, laquelle était mariée à Gratien, alors à peine âgé de vingt ans; la seconde est assurément Flaccilla, femme de l'empereur Théodose.

Pour bien préciser, partons de la mort de Valens; elle eut lieu l'an 378, au mois d'août. L'année suivante, au mois de février, Théodose fut proclamé empereur par Gratien, et ne cessa dès lors de combattre contre les Goths jusqu'en 382, où ces barbares furent entièrement abattus. Or, les Goths étaient bien fiers et les Romains bien timides, quand Chrysostome écrivait ceci : on peut le voir par ses propres expressions. C'est donc à l'année 380, vers laquelle il quittait son désert pour revenir habiter Antioche, ou bien à 381, qu'il faut rapporter la composition de ces

opuscules. Toutes les indications signalées plus haut s'accordent très-bien avec ce temps et nullement avec un autre.

Il nous reste à dire un mot sur le second traité. Le titre dit assez clairement qu'il s'adresse à la même, à la femme de Théradius : on lit invariablement dans tous les imprimés comme dans tous les manuscrits : « Du même à la même... » Le sujet traité semble favoriser ce sentiment : il s'agit d'une jeune veuve qui n'a été mariée qu'une fois, deux choses qui conviennent à la femme de Théradius. Mais il ne s'adresse pas ici à une seule veuve en particulier; il enseigne à toutes les veuves en général les motifs qui doivent les détourner d'un second mariage. C'est une dissertation oratoire, comme on le voit par la forme du discours, et notamment par la conclusion ou péroraison. Ces mots du titre : *A la même*, auront été glissés par quelque copiste. Du reste, si Chrysostome envoya réellement cette dissertation à la veuve de Théradius, on ne peut pas douter qu'il ne l'ait donnée plus tard sous forme d'homélie. Quoi qu'il en soit, c'était bien là sa place, et nous n'avons pas dû la changer.

A UNE JEUNE VEUVE.

1. Que vous ayez reçu la blessure la plus cruelle, que le trait lancé d'en haut ait pénétré dans le plus intime de votre être, tout le monde en conviendrait avec vous, et les esprits les plus adonnés à la philosophie n'y contrediraient pas eux-mêmes; mais ceux que le malheur a frappés ne doivent pas non plus consumer tout leur temps dans le deuil et les larmes; il faut qu'ils s'occupent aussi, qu'ils s'appliquent avec le plus grand soin à guérir leurs blessures, de peur que s'ils viennent à les négliger, elles ne s'agrandissent par l'effet des larmes elles-mêmes, et que la tristesse ne les enflamme de plus en plus. Ne repoussez donc pas les consolations que la parole peut vous apporter; suspendez au moins pour un temps le cours de vos pleurs et prêtez une oreille favorable à ceux qui n'ont d'autre désir que de ranimer votre cœur. Je vous laisse entrevoir la raison pour laquelle je n'ai pas voulu venir vous troubler dans le premier accès de votre douleur, qui ne pouvait certes pas tomber comme la foudre; c'est pour cela que j'ai laissé s'écouler quelques jours, afin que votre cœur pût sans réserve se livrer à ses sentiments; ce n'est que lorsque vos yeux commencent à se dégager de ces ténèbres et que vous êtes capable d'écouter une parole amie, c'est alors seulement que je viens vous faire entendre la mienne, après que vous avez entendu celle de vos servantes.

Tant que règne la fureur de la tempête, tant que le chagrin est dans toute sa force, celui qui vous conseillerait de vous en dépouiller, ne ferait que provoquer de plus grands gémissements, ne gagnerait que la haine à ces consolations intempestives; il fournirait de nouveaux aliments à la flamme dévorante; en s'attirant la réputation d'un cœur dur ou d'une intelligence bornée; mais quand la tempête s'apaise peu à peu, quand Dieu lui-même a calmé la violence des flots, nous pouvons déployer la voile et faire entendre notre voix. Dans une tempête médiocre, il est possible que l'art entre en lutte avec elle et parvienne à la dominer; mais quand l'impétuosité des vents ne connaît plus d'obstacle, la science et l'habileté ne sont d'aucun secours.

Telle est la cause de notre silence pendant les jours qui viennent de s'écouler, et c'est à peine si j'ose encore le rompre aujourd'hui. Ce que nous avons appris néanmoins par votre beau-père, ranime et soutient notre confiance à cet égard : celles de vos suivantes qui occupent un rang un peu plus élevé dans votre maison osent maintenant aborder le sujet de votre tristesse et vous en entretenir longuement; des femmes du dehors même, et celles qui vous sont unies par les liens du sang, et celles qui n'ont avec vous que de simples rapports de société, sont admises à s'acquitter du même devoir. Or si vous écoutez leurs paroles, j'ai l'espoir, j'ai même la certitude que vous ne mépriserez pas la mienne, que vous

feriez tout ce qui dépendra de vous pour la recueillir avec calme et bienveillance. Votre sexe, il est vrai, est en quelque sorte plus enclin à la douleur, et quand à cette disposition s'ajoutent l'inexpérience de l'âge, un veuvage prématuré, nul usage des affaires, des soucis accablants et sans nombre, quand de plus le temps s'est écoulé jusque-là dans les délices, la joie, l'abondance, on ne peut pas même comparer les douleurs de l'enfantement à celles qui résultent alors d'une calamité soudaine; et si la femme ainsi éprouvée ne recevait pas le secours d'en haut, nul doute qu'elle ne succombât au choc de ses propres pensées. Eh bien, je trouve là le premier signe, un signe frappant de la bonté divine envers vous. Car enfin, que sous les coups simultanés de tant de maux vous n'avez pas été consumée par le chagrin, que votre intelligence n'ait pas été bouleversée, cela ne provient pas d'un secours humain; il faut y voir la main de Celui qui peut tout, de la sagesse qui ne connaît pas de mesure, de la prévoyance infinie, du Père des miséricordes, du Dieu de toute consolation. « C'est lui qui nous blesse et nous guérit, dit le Prophète; il nous frappera et nous rétablira dans notre vigueur première. » *Ose.*, VI, 2. Tant qu'a vécu votre heureux époux, vous goûtiez les fruits que l'honneur, le zèle, l'affection peuvent produire; mais vous ne possédiez de ces biens que ce que peut en donner un homme : Dieu l'a maintenant pris avec lui, et pour vous s'est mis à sa place. Cette parole n'est pas de moi, elle est du saint prophète David, car voici comment il s'exprime : « Il relèvera et recevra l'orphelin et la veuve. » *Psalms.*, CXLV, 9. Ailleurs, il appelle Dieu le père des orphelins, le protecteur des veuves; et par là vous voyez les soins paternels dont il entoure sans cesse notre pauvre humanité.

2. Mais, de peur que ce nom de veuve toujours répété n'abatte votre âme et ne trouble votre raison, quand vous pensez en vous-même que c'est à la fleur de votre jeunesse qu'il vous es appliqué, je veux vous en parler en premier lieu et vous montrer que ce n'est pas là un nom malheureux, mais bien plutôt un nom glorieux par excellence. N'appellez pas en témoignage, je vous

prie, l'opinion dépravée de la multitude; invoquez le sentiment de Paul, ou mieux encore la décision du Christ. Ce que l'Apôtre dit, en effet, c'est le Maître qui le dit par sa bouche, ainsi qu'il l'atteste lui-même : « Est-ce que vous voulez éprouver la puissance du Christ, qui parle en moi ? » I *Corinth.*, XIII, 3. Que dit l'Apôtre sur notre sujet ? « Qu'on choisisse une veuve qui n'ait pas moins de soixante ans ; » puis il ajoute : « Evitez les veuves qui sont encore jeunes. » I *Tim.*, V, 9, 11. Ces deux paroles suffisent pour faire ressortir la grandeur du veuvage. Quand il s'agit des évêques, parmi les règles qu'il pose à leur sujet, nulle part il n'est question de leur âge, tandis qu'il le détermine ici de la manière la plus précise. Pourquoi cela ? Ce n'est pas assurément que le veuvage soit supérieur au sacerdoce; c'est que les veuves ont peut-être à supporter un plus rude labeur, accablées qu'elles sont de tous les côtés par le soin des affaires, soit publiques, soit privées. De plus, comme une ville qui n'a pas de remparts est ouverte aux incursions de tous ceux qui veulent la piller, de même une jeune personne qui vit dans l'état de veuvage, est sans cesse entourée de méchants qui lui tendent des pièges, et non-seulement de ceux qui convoitent ses richesses, mais encore de ceux qui méditent la ruine de sa vertu. Là ne sont pas toutes les occasions de chute qu'elle peut avoir; nous en verrons se réunir autour d'elle beaucoup d'autres. L'insolence et les mépris des domestiques, les affaires qui dépérissent faute de soin, la dignité d'autrefois évanouie, la vue des prospérités rivales, souvent même l'amour du plaisir et du luxe, la font convoler à de nouvelles noces. Il y en a même qui, reculant devant la solennité d'un second mariage public, y rentrent par des chemins détournés et ténébreux. Or elles agissent de la sorte pour ne pas perdre la gloire de la viduité. Cet état n'est donc pas une chose honteuse, il est plutôt un objet d'admiration et d'honneur pour tous les hommes, non-seulement pour nous fidèles, mais encore pour les infidèles eux-mêmes. Je me souviens que pendant ma jeunesse, le maître dont je suivais les leçons, un homme qui portait la crainte des dieux à l'excès, ressentit des transports d'admi-

ration pour ma mère. Il demanda, selon sa coutume, à ceux qui étaient assis auprès de lui, d'où je venais et quelle était ma famille, quel qu'un lui répondit que j'étais le fils d'une veuve. Alors il me questionna sur l'âge de ma mère et voulut savoir depuis quel temps elle était veuve. Quand il eut entendu qu'elle avait quarante ans et qu'il y en avait tout à l'heure vingt qu'elle avait perdu mon père, cet homme resta frappé d'étonnement, et se tournant vers les autres personnes qui l'entouraient, il s'écria : Dieux ! quelles femmes il y a parmi les chrétiens ! Telle est l'estime, telle est la vénération dont le veuvage est l'objet chez les Gentils eux-mêmes.

C'est pour cette considération que Paul dit : « Qu'on choisisse une veuve qui n'ait pas moins de soixante ans. » La gravité de l'âge ne suffit pas même à ses yeux pour qu'elle soit immédiatement admise dans le chœur sacré ; il exige d'autres conditions, puisqu'il ajoute : « Et qu'on puisse rendre témoignage de ses bonnes œuvres, si elle a bien élevé ses enfants, exercé l'hospitalité, lavé les pieds aux saints, secouru les affligés, montré du zèle pour toutes sortes de bonnes œuvres. » I *Tim.*, v, 10. Voyez quel zèle, quelle sollicitude il montre à cet égard ! quelle vertu il exige de la veuve ! comme il examine tout avec soin ! Certes, il n'eût pas agi de la sorte s'il n'avait pas dû confier à la veuve un ministère plein de grandeur et de dignité. « Pour les veuves encore jeunes, évitez-les, » dit-il ; puis il donne la raison de ce conseil : « Comme elles se sont montrées infidèles au Christ, elles veulent rentrer dans le mariage. » *Ibid.*, v, 11. Par ces paroles, il est aisé de comprendre que les femmes qui ont perdu leur mari, doivent consacrer au Seigneur leur amour et leur vie. L'Apôtre nous laisse même entrevoir à quel point cette seconde union est heureuse et suave. « Quand elles se sont montrées infidèles au Christ, elles veulent rentrer dans le mariage. » Ne dirait-on pas qu'il parle d'un mari qui serait la droiture et la douceur même, qui ne fait pas sentir le poids de son autorité et laisse à la femme une liberté complète ? Ce n'est pas assez pour Paul d'avoir dit tout cela, sa sollicitude s'était déjà manifestée par ces mots : « Celle qui vit dans les délices est

déjà frappée de mort, bien que vivante ; mais celle qui est réellement veuve et dont la douleur est sincère, espère en Dieu, s'applique le jour et la nuit à l'exercice de la prière. » *Ibid.*, v, 6. Et parlant aux Corinthiens : « Elle sera plus heureuse, celle qui demeurera dans cet état. » I *Corinth.*, vii, 40.

Quels magnifiques éloges décernés à la virginité ! mais cela seulement dans la loi nouvelle, quand la virginité a brillé de tout son éclat. La splendeur virginale n'éclipse pas l'auréole des veuves ; cette auréole possède, elle aussi, sa puissance et sa beauté. Le mot de veuvage pourra fréquemment revenir sur mes lèvres ; mais il ne doit porter ni l'abattement à votre âme ni la rougeur à votre front : si le veuvage était une chose honteuse, bien plus encore le serait la virginité. Mais il n'en est pas ainsi, non, cela n'est pas, cela ne saurait être. Les femmes qui gardent la continence du vivant même de leur mari, nous les admirons tous et nous les louons ; pourquoi n'aurions-nous pas les mêmes sentiments et les mêmes éloges pour celles qui, lorsqu'elles ont perdu leur mari, en respectent également la mémoire ? Tant que vous avez vécu avec notre cher Théradius, vous avez possédé les honneurs et les biens, je l'ai déjà dit, que vous pouviez attendre d'un tel homme. A sa place, vous avez maintenant le Maître de l'univers, Dieu lui-même ; il vous protégeait auparavant, il le fera désormais avec plus d'empressement et de magnificence. Il nous a déjà donné, comme je vous le disais aussi, une preuve non équivoque de sa providence paternelle en soutenant votre santé, en vous conservant au moins vous-même au milieu de soucis dévorants et de peines cruelles. Quand la tempête déchainait toutes ses fureurs, il vous a préservée du naufrage : quand les flots sont déjà calmés, combien plus ne guidera-t-il pas votre âme, n'allégera-t-il pas le fardeau du veuvage et les maux qui semblent en résulter ?

3. Si ce n'est pas le nom de veuvage qui vous afflige et vous tourmente, mais bien les qualités de celui que vous avez perdu, comme vous je pense qu'il y a bien peu d'hommes dans l'univers entier d'une bonté, d'une probité, d'une modération, d'une prudence et d'une religion

Eloge de
Théradius.

aussi sincères. Il est vrai que si un tel homme avait absolument cessé d'être, était rentré dans le néant, il y aurait lieu de gémir et de se désoler ; mais s'il n'a fait que passer au lieu de son repos, s'il est entré au port, s'il est allé rejoindre son Roi, en vérité ce n'est pas la tristesse, c'est la joie qui nous conviendrait. Une mort de ce genre n'est pas une mort, c'est une émigration, un changement de demeure, un passage des choses inférieures aux biens supérieurs, de la terre au ciel, des hommes aux anges, aux archanges, bien plus, au souverain Maître de tous les esprits célestes. Ici-bas, tandis qu'il portait les armes au service de l'empereur, son état même l'exposait à bien des dangers, et son mérite aux embûches incessantes de l'envie : plus augmentaient son crédit et sa gloire, plus il s'attirait de jalouses inimitiés. Là-haut, rien de semblable, aucun danger, aucune crainte. Autant donc vous êtes en droit de pleurer parce que Dieu vous a repris un homme si vertueux et si parfait, autant vous devriez vous réjouir de ce qu'il est parti de la terre avec tant d'honneur et de sécurité, de ce que, désormais affranchi de tous les dangers qui le menaçaient, il repose au sein de la paix et de la béatitude. N'est-ce pas une contradiction déplorable d'avouer que le ciel est un séjour incomparablement supérieur à la terre, et de se lamenter néanmoins sur le sort de ceux qui de la terre vont au ciel ? Si votre époux eût été du nombre de ces hommes qui se livrent au désordre et vivent éloignés de Dieu, ce n'est pas seulement après sa mort, c'est pendant sa vie même qu'il fallait le pleurer ; mais, puisqu'il avait pris rang au nombre des amis de Dieu, il ne restait qu'à se réjouir avec lui, après même qu'il est descendu dans la tombe. Que nous devons agir ainsi, vous pouvez aisément le conclure de ces paroles de Paul : « Il est de beaucoup préférable de voir tomber les liens du corps et d'être avec le Christ. » *Philipp.*, 1, 23.

Mais vous auriez un ardent désir d'entendre encore sa parole et de lui prodiguer votre amour ; la vie commune vous manque, et puis aussi l'honneur, l'éclat, le calme et la sécurité qui de lui jaillaient sur vous : que tout cela se soit évaporé, c'est ce qui jette le trouble dans votre âme

et répand un nuage sur votre esprit. Mais vous pouvez lui garder votre amour, aussi bien maintenant que naguère, avec une inviolable fidélité. Telle est la puissance de la charité : elle ne se borne pas aux personnes présentes, à celles qui vivent à côté de nous ou qui sont sous nos yeux, elle embrasse les personnes absentes, les attire et les réunit dans son sein ; ni la longueur du temps, ni celle des distances, ni rien de semblable ne saurait rompre ou relâcher les nœuds de cette amitié spirituelle. Vous voudriez, je le sais, le voir de vos propres yeux, jouir de sa présence ; eh bien, gardez-lui fidèlement la place qu'il occupait, qu'elle soit sacrée pour un autre homme ; appliquez-vous à reproduire en vous-même les exemples de sa vie, et sans nul doute vous parviendrez au même degré, vous ferez partie du même chœur dans la gloire céleste, vous habiterez avec lui, non pendant cinq ans comme ici-bas, ni pendant vingt, cent, mille, ou deux mille, ou même dix mille, ou tel nombre qu'il vous plaira d'imaginer, mais dans les siècles éternels. Les rangs se forment dans la patrie future, non d'après les liens du sang ou les ressemblances corporelles, mais bien d'après le caractère de la vie. Si l'identité de sentiments et de vertus unit là-haut Abraham et Lazare, quoique celui-ci fût un inconnu pour celui-là, et fait encore que beaucoup viennent de l'Orient et de l'Occident partager le repos du saint patriarche, assurément vous partagerez celui de Théradius ; vous vivrez éternellement ensemble, si vous êtes fidèle à garder le même genre de vie ; vous le retrouverez alors, non avec cette beauté corporelle qu'il avait même à son départ, mais avec une splendeur, avec des charmes qui éclipsaient les rayons du soleil. En effet, ce corps humain serait-il revêtu de la beauté la plus parfaite, n'en est pas moins mortel ; mais les corps de ceux qui se sont rendus agréables à Dieu, brilleront d'une telle gloire que nos yeux ne pourraient en soutenir l'éclat.

Dieu nous a donné de ceci quelques images et comme de lointains reflets dans l'Ancien et le Nouveau Testament : là c'est le visage de Moïse, qui brille d'une telle clarté que les Israélites ne peuvent le regarder en face ; ici c'est le Christ

Il faut se réjouir de la mort des bons.

lui-même, dont la figure rayonne d'une lumière beaucoup plus éclatante encore. Dites-moi, je vous prie, si quelqu'un avait promis de le faire roi de la terre entière, à la condition que vous resteriez vingt années séparée de lui, vous promettant de vous le rendre au bout de ce temps avec le diadème et la pourpre, et de vous élever à la même dignité que lui, si vous supportiez cette séparation doucement et en femme vertueuse, n'auriez-vous pas accepté ce don avec plaisir, et regardé la chose comme digne de tous vos vœux ? Supportez donc votre malheur actuel avec patience, par la pensée de régner un jour, non sur la terre, mais dans les cieux ; et vous retrouverez votre époux, non avec un manteau d'or sur les épaules, mais revêtu de la gloire et de l'immortalité que possèdent selon toute justice les habitants de la céleste patrie. Si la séparation vous paraît intolérable, parce qu'elle sera de longue durée, je ne doute pas qu'il n'en abrège la longueur en se montrant à vous de temps en temps dans vos rêves, en vous redisant les paroles accoutumées, en vous découvrant ce visage chéri. Que ce vous soit là une consolation ; c'est comme une lettre que vous recevriez de lui. Il y a même quelque chose ici de plus expressif qu'une lettre : une lettre ne vous présente que des caractères immobiles, tandis que dans le rêve vous pouvez apercevoir les traits de sa figure, son doux sourire, sa pose et sa démarche ; vous entendez le bruit de ses pas, le son de sa voix amie.

4. Vous pleurez aussi, sans nul doute, le calme et la sécurité qu'il vous inspirait, et peut-être le légitime espoir que vous aviez de le voir monter à de plus hautes dignités. J'ai oui dire, en effet, qu'il allait être appelé dans peu aux honneurs de la préfecture, et je suppose que c'est encore là un souvenir bien cruel pour votre âme. Mais remettez-vous devant les yeux les exemples de ceux qui s'étaient élevés à des dignités encore plus hautes, et dont la vie s'est terminée de la manière la plus misérable. J'aiderai votre mémoire en ce point. Vous avez probablement entendu parler d'un autre Théodore, celui de Sicile ; car il était au rang des plus éminents personnages. Cet homme si remarquable par la force

même et la beauté physique, mais surtout par son crédit auprès de l'empereur, par la faveur exceptionnelle dont il jouissait et qu'aucun des plus intimes courtisans ne possédait au même degré cet homme ne sut pas garder la modération dans cette éclatante fortune : pris dans une conspiration contre son maître, il fut impitoyablement décapité ; et sa femme, qui n'était ni d'une éducation ni d'une noblesse inférieure à la vôtre, qui pourrait vous être comparée sous tous les rapports, dépouillée tout à coup de ses biens et de la liberté, mise au rang des plus humbles servantes, tomba par là même bien au-dessous de celles qui sont nées dans cette condition ; elle ne l'emportait sur elles qu'en un point, c'est que l'incomparable grandeur de son infortune arrachait des larmes à tous ceux qui la voyaient. On parle aussi d'Artémise, devenue la femme d'un personnage éminent, lequel prétendit au souverain pouvoir, ce qui jeta cette malheureuse femme dans une extrême pauvreté, et de plus lui fit perdre les yeux. La violence de ses chagrins et l'abondance de ses larmes l'ayant donc privée de la vue, elle a maintenant besoin qu'on la conduise, quand elle va à la porte des maisons étrangères mendier la misérable nourriture de chaque jour.

Il ne manque certes pas de familles que je pourrais citer comme un exemple de l'inconstance et de la fragilité des choses humaines ; mais je connais assez la droiture et la générosité de votre âme, pour savoir que vous ne voudriez pas être consolée dans votre malheur par le malheur des autres. Si j'ai rappelé deux exemples entre tous, c'est pour mieux vous faire sentir le néant de notre pauvre humanité, la vérité de cette parole du Prophète : « Toute la gloire de l'homme est comme la fleur des champs. » *Isa.*, vi, 40.

Plus cette gloire s'élève et brille, plus est profonde la ruine qu'elle peut préparer, non-seulement à ceux qui sont soumis au pouvoir d'autrui, mais aux souverains eux-mêmes. J'ajoute qu'il ne serait pas facile de trouver une maison particulière, qui renfermât autant de douleurs et de calamités qu'en renferment les palais des rois. La perte des parents, les veuvages prématurés,

La plupart
des empe-
reurs de ce
temps-là ont
péri de mort
violente.

les morts violentes, et tant d'autres choses plus terribles encore, qui proviennent du sort ou du crime et qui sont ensuite l'objet des tragédies, frappent surtout le pouvoir suprême. Et pour ne pas remonter aux temps anciens, parmi tous ceux qui de notre temps se sont assis sur le trône, et nous n'en avons pas eu moins de neuf, il n'en est que deux qui soient morts de mort naturelle. Pour les autres, ils sont tombés tour à tour, sous les coups d'un tyran, dans les hasards de la guerre, par les mains de leurs propres gardes ; l'un d'eux a même péri par le fait de celui qui lui avait imposé la couronne et la pourpre ; et leurs femmes ont péri, comme on le raconte, les unes par le poison, les autres par la douleur. De celles qui survivent, l'une est dans de continuelles appréhensions au sujet de son enfant, elle tremble que les hommes revêtus aujourd'hui du pouvoir ne veuillent faire disparaître cet orphelin en prévision de ce qu'il pourrait être un jour ; l'autre n'a pu revenir de l'exil où l'avait envoyée le nouveau maître du monde, qu'à force de supplications inspirées par la pitié. Quant aux femmes qui partagent le souverain pouvoir, l'une, respirant à peine d'une longue série de malheurs, sent ses joies actuelles empoisonnées par une ardente sollicitude, en voyant le chef de l'empire, trop jeune et trop inexpérimenté, ne marcher qu'à travers les complots et les embûches ; l'autre est consumée par des craintes incessantes et mène une vie plus misérable que celle des condamnés à mort. Son époux, du jour où il ceignit le diadème jusqu'au moment présent, est constamment dans les guerres et les combats ; elle-même est accablée de honte, et de toutes parts assaillie d'outrages, bien plus pénibles à supporter que les revers eux-mêmes. Ce qu'on n'avait jamais vu dans les âges antérieurs, nous le voyons à l'heure présente. Les barbares, abandonnant leurs contrées, se sont mis à parcourir des parties considérables de l'empire, ils ont ravagé par le fer et le feu les villes et les campagnes, renonçant à la pensée de retourner dans leur patrie. On dirait qu'ils mènent un chœur de danse, au lieu de faire la guerre, à tel point ils se moquent de tous nos défenseurs ; un de leurs chefs aurait même dit,

à ce que l'on rapporte, qu'il était étonné de l'impudence des soldats romains, qui, se laissant égorger avec plus de facilité que les brebis, osent encore prétendre à la victoire et refusent d'abandonner leur pays. Le même a dit qu'à force d'en massacrer il avait souvent été saisi de dégoût. Dans quels sentiments pensez-vous que l'empereur et la femme qui partage son trône doivent entendre de tels récits ?

5. Mais, au souvenir de la guerre, voilà que se présente à mon esprit toute une armée de veuves, dont plusieurs brillaient autrefois des dignités et de la gloire de leurs époux, et qui, maintenant, enveloppées d'un sombre habit de deuil, passent leur vie dans les gémissements et les larmes. Encore n'ont-elles pas eu la consolation accordée à votre noble et chère tête. Vous du moins, heureuse dans votre malheur, vous l'avez vu gisant dans son lit, cet homme que vous avez tant aimé ; vous avez recueilli le dernier son de sa voix, alors qu'il vous enseignait à gérer avec succès vos affaires domestiques, et que par son testament il vous mettait entièrement à l'abri des intrigants et des sycophantes. Ce n'est pas tout : il vous a été donné de l'embrasser jusque dans le sein de la mort, de fermer et de caresser ses yeux, d'arroser son visage de vos larmes ; d'honorables funérailles lui ont été données ; vous avez rempli à son égard tous les devoirs de la justice et de l'amour : ce vous est même encore un adoucissement à vos regrets, de pouvoir aller pleurer sur sa tombe. Rien de tout cela n'a été accordé aux veuves dont je parle : leurs maris les avaient quittées pour aller braver les périls de la guerre, elles vivaient dans l'attente de leur retour ; mais, à leur place, c'est la nouvelle de leur mort qu'elles ont reçue. On ne leur a pas même porté la dépouille mortelle de ce qu'elles avaient de plus cher au monde ; non, quelques mots, quelques détails peut-être sur leur genre de mort. Beaucoup ont été privées de cette consolation ; elles ignorent les circonstances du trépas ; ceux qu'elles pleurent sont confondus dans la foule des morts. Faut-il s'étonner si plusieurs chefs ont succombé de la sorte, lorsque l'empereur lui-même, surpris dans une bourgade avec un petit nombre de soldats,

n'ayant pas osé sortir de sa retraite et repousser les assaillants, a péri dans les flammes allumées par ces barbares, avec tous ceux qui l'accompagnaient, et non-seulement les hommes, mais encore les chevaux et les maisons ont été réduits en cendres? Ceux qui étaient partis pour la guerre à la suite de l'empereur, revinrent à la place de l'empereur lui-même, porter à sa femme cette effrayante nouvelle. Rien, en effet, non, rien de ce qui brille dans le monde n'a plus de solidité que les jeux de la scène, ou de durée que la beauté des fleurs printanières.

Tout cet éclat s'évanouit presque avant de paraître, et s'il persiste quelques instants, il ne tarde pas à s'évanouir sans retour. Quoi de plus méprisable et de moins réel que la gloire et l'honneur décernés par les hommes? Quel en est le fruit? quelle en est l'utilité? à quelle bonne fin peuvent-ils conduire? Et plutôt à Dieu qu'il n'y eût pas d'autre mal que l'absence du bien; mais, outre que le bien n'en résulte en aucune manière, combien d'ennuis, combien de pertes ne doit pas continuellement subir celui qui s'est fait l'esclave de la gloire humaine? C'est là un maître cruel pour ceux qui le recherchent; plus ses esclaves s'abaissent devant lui, lui prodiguent de flatteries et d'hommages, plus il se montre fier et dur à leur égard, impitoyable dans ses exigences. Quant à ceux qui le repoussent et le méprisent, il ne peut rien pour s'en venger. Il l'emporte en lâche cruauté sur les tyrans et les bêtes féroces. Car enfin les tyrans et les bêtes féroces s'adoucissent parfois à force de caresses: le monde se montre d'autant plus barbare envers nous que nous lui témoignons plus d'obéissance: dès qu'il a trouvé un être entièrement soumis à ses volontés, il n'est rien désormais qu'il ne lui commande. Dans sa guerre contre nous, il a même un auxiliaire qu'on pourrait à juste titre regarder comme son enfant. Lorsqu'il s'est développé et qu'il a poussé dans nos cœurs de profondes racines, il produit l'aveuglement de l'esprit, chose tout aussi capable que le monde de précipiter vers sa ruine l'âme qui en est affectée.

6. Vous lamenteriez-vous, dites-moi, de ce que Dieu vous a mise à l'abri de ce dur esclavage,

de ce qu'il a fermé l'accès de votre cœur à ces maladies pestilentielles? Si votre mari vivait encore, elles travailleraient incessamment à subjuguier toutes les pensées de votre âme; maintenant qu'il est mort, elles n'ont guère plus de prise sur vous. Il faut que votre conduite à l'avenir soit tellement droite qu'on ne puisse y voir aucun regret de leur éloignement, aucun désir de leur domination. Quand les mauvaises passions qui sont allumées en nous par l'esprit du monde, prennent le dessus, elles renversent et bouleversent tout de fond en comble. Semblables à des courtisanes qui, étant la plupart naturellement laides et repoussantes, parviennent cependant à force d'ajustements et de fard à tromper l'inexpérience des jeunes gens, et, quand une fois elles les ont pris dans leurs filets, les traitent avec plus d'insolence qu'on ne traiterait les derniers des esclaves, ces passions, la gloire mondaine surtout et la superbe, impriment aux âmes les plus hideuses souillures. Elles sont la cause que tant d'hommes sont éblouis par l'éclat de l'or; car si l'on est exempt d'orgueil, on ne se laisse pas séduire par les richesses. On a vu des hommes que la pauvreté n'a pas empêchés d'arriver à la gloire, et qui dès lors ont dédaigné de s'enrichir, ont même repoussé les trésors qui leur étaient offerts. Je n'ai pas besoin de vous les faire connaître; mieux qu'à moi vous est connue la vie d'Épaminondas, de Socrate, d'Aristide, de Diogène et de ce Cratès qui livra ses champs aux troupeaux de tout le monde. Pour les autres, comme ils n'avaient pas à leur disposition les moyens de s'enrichir, voyant d'ailleurs que la gloire naissait au sein de la pauvreté, ils s'attachèrent aisément à cette dernière; pour Cratès, il se dépouilla même des richesses qu'il possédait, tant il voyait autour de lui régner la fureur d'acquérir, d'avoir en soi cette bête féroce et dévorante.

Ne nous plaignons donc pas si Dieu nous a délivrés d'une tyrannie qui nous soumet à tant de hontes, de ridicules et d'ignominies. Le nom seul est brillant, mais la chose diffère étrangement du nom et n'en tient guère les promesses dans la pratique de la vie: il n'est personne qui ne se moque, au moins quelquefois, d'un homme

Gentils qui
ont méprisé
les richesses.

captivé par amour de la vaine gloire. Celui-là seul peut attirer les regards, arriver même à la gloire, qui ne se propose nullement ce but; mais celui qui regarde comme grande la gloire décernée par la multitude, et qui pour l'acquérir ne recule devant aucun travail ni aucune souffrance, c'est celui qui l'obtiendra le moins et même s'en éloignera davantage; ce qui ne pourra manquer de lui arriver, c'est tout le contraire, les dérisions, les critiques, les sarcasmes, le mépris et la haine. Et ce n'est pas seulement aux hommes que cela a coutume d'arriver, c'est encore à vous, femmes, et le plus souvent à vous. Celle qui, sur son visage, dans sa démarche et ses vêtements, porte la double empreinte de la simplicité et de la bonté, ne recherchant l'approbation de personne, tout le monde l'admire, la regarde, la loue, lui souhaite toute sorte de biens; pour celle au contraire qui poursuit la vaine gloire, on la hait, on la fuit, comme une bête désagréable ou dangereuse, on lui lance mille traits injurieux ou malins. En méprisant cette gloire mondaine, nous échappons d'abord à ces maux, et puis nous gagnons les plus précieux de tous les biens, en apprenant peu à peu à diriger nos yeux et nos aspirations vers le ciel, à mépriser les choses de la terre. Celui qui est bien persuadé qu'il n'a nul besoin d'être honoré par les hommes, accomplira toujours avec sécurité tout le bien qu'il fera; ni les adversités, ni les prospérités de la vie présente ne lui causeront aucun mal. Les premières ne pourront pas le renverser et l'abattre, les secondes ne le gonfleront pas d'orgueil et de fierté: au milieu de toutes les fluctuations et de tous les changements, il demeure constamment le même. C'est ce que votre âme sera dans peu, je l'espère; oui, bientôt, méprisant toutes les choses du monde, vous nous donnerez dans votre vie une image de la vie céleste, et, quant aux honneurs dont la perte a pu vous arracher des larmes, vous en rirez, j'en suis sûr, vous tournerez en dérision ces vaines et futiles apparences.

Si vous regrettez encore le bonheur et la sécurité qu'il vous donnait, sa vigilance et sa fermeté dans les affaires; si vous ne voulez pas vous exposer aux embûches de ceux qui cherchent

leur bien dans le malheur d'autrui, « jetez dans le sein de Dieu toutes vos sollicitudes, et c'est lui qui se chargera de vous nourrir. » *Ps.*, LIV, 23. « Cherchez dans les anciennes générations, est-il dit encore, et voyez si quelqu'un de ceux qui ont espéré dans le Seigneur a été confondu, si quelqu'un l'a invoqué et en a été méprisé, est demeuré ferme dans ses commandements et a été abandonné. » *Eccli.*, II, 10 et seq. Celui qui rend maintenant plus léger le fardeau naguère accablant de votre malheur et qui a fait succéder le calme à la tempête, repoussera les dangers qui pourront vous menacer à l'avenir. Il est impossible que vous ayez jamais à supporter une peine égale à celle-ci, vous en conviendrez avec moi. Ainsi donc, puisque vous avez supporté ce désastre avec tant de courage et de générosité, quand l'expérience ne vous avait pas encore aguerrie à la douleur, combien plus serez-vous forte en face des malheurs qui peuvent désormais arriver, si vous devez subir de nouvelles épreuves; ce que Dieu toutefois daigne vous épargner! Cherchez le ciel et tout ce qui se rapporte à la vie céleste, et rien de ce qui se passe ici-bas ne sera capable de vous nuire, pas même le prince de ce monde de ténèbres, pourvu que nous-mêmes nous ne nous nuisions pas. Qu'on nous dépouille de nos biens, qu'on maltraite notre corps, rien de tout cela ne saurait nous être réellement nuisible, tant que notre âme demeurera intacte.

7. Si vous désirez mettre votre argent en sûreté, le multiplier même, je vous en indiquerai certes le moyen; je vous montrerai le lieu où ne sauraient pénétrer ceux qui le guettent. Et ce lieu quel est-il? le ciel. Envoyez votre argent à ce gardien fidèle, et vous le mettrez à l'abri de la fraude, de la violence, d'une atteinte quelconque. Enfouissez là vos richesses, et vous en retirerez un immense gain. Tout ce que nous semons au ciel produit une moisson abondante et supérieure, digne enfin du sol fertile où elle a germé. Si vous agissez ainsi, voyez de quels biens vous jouirez: d'abord, de l'éternelle vie et de toutes les choses promises à ceux qui aiment Dieu, et que l'œil n'a pas vues, ni l'oreille entendues, ni le cœur de l'homme éprouvées;

puis, de l'intimité la plus douce, et pour jamais avec votre divin dépositaire; en dernier lieu, vous serez affranchie des sollicitudes, des craintes, des périls, des jalousies, des hostilités et des haines qui règnent ici bas. En gardant chez vous vos richesses, vous demeurez exposée à toutes les tentatives de la convoitise; si vous les envoyez d'avance au ciel, vous vivrez une vie calme, pleine de sécurité, réellement heureuse, puisque avec la piété vous aurez le nécessaire. Quelle folie! quand on doit acheter une terre on choisit avec soin la plus fertile, et, quand le ciel nous est offert, à la place de la terre, quand nous pouvons nous y faire un domaine exempt de tout danger, on s'attache de préférence à des possessions terrestres, aux ennuis qui en sont inséparables; car n'est-il pas vrai que le plus souvent la terre trompe notre espoir?

Si votre cœur est encore ébranlé, meurtri, par le brisement de ses plus beaux rêves, en songeant que Théradius allait être investi des honneurs de la préfecture, que la mort l'a comme dépouillé de cette fonction publique, pensez donc en vous-même que cette espérance, bien que légitime et fondée, était après tout une espérance humaine, et qui dès lors pouvait tromper; que nous voyons fréquemment de semblables déceptions dans la vie; que des choses dont on se croyait déjà maître s'évanouissaient sous vos mains; que d'autres, dont on n'avait pas eu même la pensée, avaient un heureux accomplissement: fonctions publiques, trônes de la terre, héritages et mariages, tout nous montre cette vérité, si nous voulons bien porter un regard attentif sur ces diverses choses. Le temps paraissait bien près; mais vous connaissez l'adage: « Il y a beaucoup entre les bords de la coupe et l'extrémité des lèvres. » L'Écriture elle-même nous dit: « Du matin au soir le temps change. » *Eccli.*, XVIII, 26. Ce roi plein de force aujourd'hui sera peut-être mort demain. L'incertitude des événements de la terre nous est signalée par le même sage, quand il dit: « Beaucoup de tyrans ont occupé le trône, et celui dont on ne se doutait pas a ceint le diadème. » *Ibid.*, XI, 6. Il n'est donc pas absolument certain qu'il eût obtenu cette dignité, s'il avait vécu. Vous venez de l'entendre, les événements

sont incertains, et nous avons d'ailleurs d'autres raisons de craindre.

Qui peut nous assurer que, si la mort ne l'avait pas prévenu, il eût été réellement investi de cette magistrature, que rien ne fût venu l'entraver dans sa voie? Une maladie, par exemple, les manœuvres de la malveillance et de l'envie, toujours impatiente du bonheur d'autrui, d'autres calamités n'importe lesquelles, ne pouvaient-elles pas même le dépouiller de sa dignité présente? Mais admettons comme indubitable qu'en prolongeant sa vie, il eût gravi ce faite: combien un plus grand honneur n'est-il pas nécessairement entouré de périls, de soucis, de pièges plus grands et plus terribles! J'éloigne même ces idées et je suppose qu'il eût navigué sur cette mer sans aucun danger, avec un calme inaltérable: et quelle eût été, je vous prie, la fin de tout cela? n'eût-elle pas été toujours la même? peut-être cependant, car il pouvait en arriver une beaucoup plus triste et qui fait frissonner. D'abord, il n'eût vu que plus tard le ciel et les trésors célestes, ce que regardent assurément comme un grand dommage ceux qui vont au devant des biens futurs par la foi et l'espérance. En second lieu, qu'elle qu'eût été la pureté de son âme, la prolongation même de la vie et cette sorte de nécessité qui pèse incessamment sur les charges publiques, auraient sans doute produit leur effet ordinaire; non, il n'eût pas alors quitté la terre dans le même état d'innocence et de pureté. Nous aurions même pu craindre qu'il n'eût subi quelque altération dans son caractère et ses mœurs, qu'il ne fût tombé dans la négligence avant son dernier jour. Nous avons maintenant la confiance qu'il est entré par la divine grâce dans le lieu du repos, qu'il n'avait encore commis aucune de ces fautes qui excluent du royaume des cieux; tandis que s'il eût exercé les charges publiques, il eût couru l'imminent danger d'y souiller son âme. Une telle crainte est aujourd'hui bien loin de nous; nous avons le plus grand espoir, au contraire, qu'au dernier jour nous le verrons apparaître, inondé de joie et de splendeur, revêtu d'une gloire ineffable, au premier rang parmi les serviteurs du Roi, précédant le Christ avec les

anges, assistant à ses jugements, chargé des plus sublimes offices.

Arrêtez donc désormais le cours des gémissiments et des pleurs, pour reprendre celui de votre vie ordinaire, ou plutôt embrassez une vie plus régulière et plus fervente encore, afin qu'après vous être élevée au même degré de vertu, vous soyiez admise dans les mêmes tabernacles, et qu'il vous soit donné de vous réunir à lui pour les siècles éternels, non plus par le lien du mariage, mais par un autre incomparablement meilleur. Celui d'ici-bas est en quelque sorte corporel; celui de là-haut, plus étroit et plus doux, d'une nature plus exquise, unit à jamais les âmes.

EXHORTATION AUX VEUVES

A ne pas se remarier.

1. Que des femmes qui n'ont pas encore vécu avec des hommes, qui n'ont pas éprouvé les douleurs de la maternité et toutes les autres que le mariage traîne après lui quand il entre dans une maison; que des personnes sans expérience entrent dans cet état, il ne faut pas s'en étonner; la guerre, cette chose si pénible, est douce pour les nouveaux soldats, comme on le dit vulgairement. Mais que des femmes qui ont expérimenté tous les maux de l'état conjugal, à qui les ennuis de leur position apprennent plus d'une fois à proclamer heureuses celles qui vivent affranchies des affaires du monde, à se condamner mille fois elles-mêmes, à maudire leur union et le jour où elle fut contractée; que ces femmes, dis-je, après de tels dégoûts, aient encore le désir et la pensée même de rentrer dans cet état, voilà ce qui m'étonne et me confond; je me demande comment il se fait que les choses dont elles avaient horreur quand elles s'y trouvaient engagées, elles les recherchent maintenant qu'elles en sont délivrées. A force d'examiner cette question dans tous les sens et d'y réfléchir en moi-même, non sans effort, je me persuade avoir trouvé la cause de cette anomalie; je devrais plutôt dire les causes, puisqu'on peut en

donner, non pas une ou deux seulement, mais un grand nombre. D'une part, le temps leur a fait oublier peut-être ce qu'elles ont souffert, et, préoccupées uniquement de leur situation présente, elles recourent au mariage comme au remède universel qui met fin à tous les maux de la vidualité; ce qui ne les empêche pas d'y trouver des inconvénients beaucoup plus grands et de faire entendre de nouveau leurs anciennes plaintes. D'autre part, séduites qu'elles sont par l'éclat du monde et la gloire qu'il semble donner, elles se prennent à regarder le veuvage comme une sorte de déshonneur, et se jettent encore une fois dans les tribulations du mariage par un sentiment d'orgueil et par amour pour la vaine gloire.

Il y en a qui n'y sont amenées par aucun de ces motifs, et qui subissent le joug de la passion seule; elles reviennent à leur premier genre de vie, tout en s'efforçant de cacher leur véritable mobile sous les divers prétextes que nous venons d'exposer. Accuser ces femmes et leur faire un crime de ce second mariage, je ne l'oserais pas et je ne voudrais pas non plus donner cet exemple aux autres; car Paul, ou plutôt l'Esprit-Saint lui-même, ne les a pas précisément condamnées. L'Apôtre dit: « La femme est soumise à la loi tant que vit son mari; si celui-ci vient à mourir, elle est libre, elle peut se marier à qui elle veut, pourvu que ce soit dans le Seigneur. » *I Corinth.*, VII, 39. Il laisse donc à la veuve le pouvoir de se remarier, après avoir cependant fait cette réserve: « Mais plus heureuse est celle qui persévérera dans son état. » *Ibid.*, V, 40. Or pour qu'on ne pensât pas que cet enseignement venait de l'homme, il ajoute: « J'ai la conviction que je possède, moi aussi, l'Esprit de Dieu; » montrant clairement par là qu'il écrivait ces choses comme organe de l'Esprit-Saint.

Ce que je vais dire tout à l'heure, personne ne devra donc l'interpréter dans le sens d'une accusation, moins encore d'une condamnation portée contre les veuves qui se remarient. Il y aurait de l'insolence, de la folie même, quand le grand Paul ne blâme pas, ou même approuve, à condamner avec aigreur, alors surtout que nous avons tant d'autres motifs de nous accuser

nous-mêmes. Eh quoi ! il nous est défendu de juger, sous peine de nous voir appliquer à nous-mêmes la mesure dont nous aurons usé pour les autres ; il nous est ordonné d'être indulgents pour les fautes du prochain, pleins de douceur et de compassion, toujours prêts à pardonner ; si nous allions maintenant réprouver une chose qui n'implique pas de faute, comment, par notre conduite à l'égard de nos frères, ne nous ôterions-nous pas tout droit au pardon, en excitant notre juge à se montrer inflexible comme nous l'aurions été nous-mêmes ? Cette partie de mon discours n'a donc pas pour objet de les accuser ou de les blâmer ; ce qui peut avoir lieu dans le Seigneur est à l'abri de toute accusation, mais « dans le Seigneur seulement, » comme s'exprime l'Apôtre. De même que, lorsque nous faisons l'éloge de la virginité, nous n'avons pas pour but de déprécier le mariage ; de même, lorsque nous traitons de la viduité et que nous exhortons les veuves à se contenter d'avoir été mariées une fois, notre intention n'est pas de ranger les secondes nocés au nombre des choses interdites : nous avouons qu'elles ne constituent pas une violation de la loi ; nous affirmons seulement qu'elles sont de beaucoup inférieures aux premières. Or quand on établit une comparaison d'où résulte la supériorité d'une chose sur l'autre, personne n'a le droit de regarder comme un mal ce qu'on a déclaré simplement inférieur. Pour notre part, nous n'avons pas une telle pensée, telle n'est pas la portée de la comparaison présente : nous reconnaissons qu'une chose est conforme à la loi abandonnée à notre libre arbitre ; mais nous estimons beaucoup plus l'autre, elle nous inspire plus de respect et d'amour. Pourquoi cela ? parce qu'il n'est nullement égal pour une femme d'avoir eu un ou deux maris : celle qui se contente d'un premier mariage donne à comprendre par là qu'elle n'y serait pas même entrée s'il lui avait été possible d'en prévoir les inconvénients ; tandis que celle qui prend un second mari, montre par là même un grand amour pour le monde, une forte inclination pour les choses de la terre. La première, tant qu'a vécu son mari, n'a jamais été impressionnée par la vue d'un autre homme ; la se-

conde, en supposant même qu'elle n'ait jamais prévarié du vivant de son mari, a du moins porté ses regards sur beaucoup d'autres.

2. Ne comparons pas néanmoins les deux états par la conduite passée, examinons la chose en elle-même. Autant la virginité l'emporte sur le mariage, autant le premier mariage l'emporte sur le second. Il est vrai que la veuve s'est montrée d'abord inférieure à la vierge, mais elle se replace ensuite au même niveau : elle tombe complètement au-dessous en se remariant. Ajoutez à cela qu'une femme qui se résigne à la viduité fait aussi paraître son amour pour la continence et l'empire qu'elle a sur elle-même ; tandis que, cet empire, l'autre l'a perdu, et dès lors il n'y a pas de raison pour qu'elle se borne à un second mariage, elle en contractera un troisième, un quatrième même s'il le faut, et ainsi de suite jusqu'à l'âge le plus avancé. Si le premier mariage, en demeurant seul, est une grande preuve d'honneur et de sagesse, je ne dirai pas que le second est une preuve de dissolution, non sans doute ; mais il montre assurément une âme faible, charnelle, inclinée vers les choses d'ici-bas, incapable d'une noble et grande pensée. Si l'on nous objecte qu'une chose bonne demeure toujours telle, sans égard au nombre de fois qu'elle se produit ; qu'en se renouvelant elle ne change pas de nature ; que même on mérite d'autant plus d'éloges qu'on en use plus souvent ; que, par conséquent, si le mariage est une chose bonne, une personne qui demeure dans cet état jusqu'à la fin mérite d'être louée beaucoup plus que celle qui n'est là qu'en passant ; nous répondrons que ce sophisme peut bien faire illusion à des esprits peu réfléchis, mais qu'il s'évanouit quand on le considère avec attention. Ce qui constitue le mariage, ce n'est pas le commerce charnel, autrement la fornication mériterait aussi bien ce titre ; non, ce qui le constitue, c'est l'unité et l'indissolubilité du lien. Voilà ce qui distingue essentiellement de a courtisane la femme honnête et sage.

L'unité permanente du lien conjugal mérite véritablement de porter le nom de mariage ; mais la femme qui ouvre successivement sa maison à plusieurs maris, je n'oserai pas dire qu'elle

Réfutation
d'un sophisme
en faveur
des secondes
noces.

se rend coupable de fornication ; mais je soutiens qu'elle est de beaucoup inférieure à celle qui s'est contentée de vivre avec un mari. Celle-ci a vraiment compris la parole du Seigneur : « Voilà pourquoi l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et ils seront deux dans la même chair. » *Matth.*, xix, 5. Elle s'est attachée à son mari avec le sentiment de cette unité parfaite, elle n'a pas oublié le chef qui lui a été donné. Rien de tout cela n'existe chez la femme qui se remarie, surtout pour la troisième fois. Le premier mari est remplacé par un second, qui l'est à son tour par un troisième. Impossible que cette femme conserve religieusement le souvenir du mari qu'elle a perdu, puisqu'elle a pu en prendre un autre : impossible qu'elle aime complètement celui qu'elle possède, et que ses pensées ne se tournent pas souvent vers celui qui n'est plus ; de telle sorte qu'elle ne s'acquitte d'une manière légitime ni des devoirs de l'amour ni de ceux de la piété. Dans quels sentiments pense-t-elle que doit être son second mari quand il vient occuper la place du mort, quand il voit la femme de celui-ci rire, jouer, se livrer au plaisir dans cette circonstance ? Je ne doute pas qu'il n'éprouve au fond du cœur une impression pénible, j'ai de la peine à croire que son amour soit parfaitement expansif. Serait-il le plus insensible de tous les hommes, il ne pourra pas là se défendre d'un sentiment humain, alors même qu'il trouverait la femme et la maison parées de mille ornements divers. Lorsque la douleur a séjourné quelque part, le plaisir ne s'y trouve jamais tout à fait à l'aise : c'est comme lorsqu'un mur a subi l'action d'un feu violent, on a beau le reblanchir, la noirceur de la fumée, les traces profondes de l'incendie reparaissent à travers les décorations nouvelles, choquent les yeux et le cœur. Il en est de même ici, de quelques splendeurs qu'on s'entoure, des signes de deuil seront toujours oubliés parmi les appareils de fête, on n'évitera pas tout mélange importun : les serviteurs et les servantes, les colons, les hôtes, les voisins voient d'un œil attristé ce qui se passe, et laissent échapper bien des soupirs. Si de plus il y a là des orphelins, le contraste est encore plus pénible : sont-ils tout petits, leur

vue seule provoque l'antipathie contre leur mère dans toutes les âmes qui savent juger ; sont-ils déjà grands, qui pourrait exprimer la douleur et le ressentiment qu'ils éprouvent alors eux-mêmes ? Témoins de tout cela, les anciens législateurs, dans le but de permettre une consolation à ceux qui sont plongés dans la tristesse et de justifier leurs propres actes, en montrant bien qu'ils n'autorisaient pas volontiers les secondes nocces, mais les toléraient pour éviter un plus grand mal, ont dans ce cas dépouillé le mariage de toute sa pompe : plus d'instruments de musique, ni d'applaudissements, ni d'épithalames, ni de danses, ni de couronnes nuptiales, rien de semblable quand vient le soir de ce jour, ces signes de fête ont disparu, et c'est le front découronné qu'un homme doit accepter la main d'une veuve. Par de telles dispositions, ils proclamaient en quelque sorte d'une part, que les mariages ainsi contractés n'étaient assurément pas un crime, une chose inexcusable, mais qu'ils n'étaient pas, d'autre part, dignes de recevoir des louanges, des applaudissements et des couronnes.

3. Comment se fait-il donc, me direz-vous que Paul interdise aux jeunes veuves de demeurer dans cet état, alors même qu'elles le voudraient ? Il écrit à son disciple : « Tenez-vous éloigné des jeunes veuves. » I *Tim.*, v, 11. — Paul ne les empêche pas assurément de se vouer à la chasteté, ce sont elles-mêmes qui l'obligent, malgré lui, à leur imposer cette loi. Voulez-vous savoir le sentiment de Paul ? Le voici : « Je veux que tous les hommes vivent dans l'état où je suis moi-même. » I *Corinth.*, vii, 7. C'était leur recommander de vivre dans la continence. Or le saint apôtre ne se contredit pas, n'est pas en lutte avec lui-même ; lui qui veut que tous les hommes pratiquent la chasteté, s'opposerait-il à ce que les veuves demeurassent dans leur état ? — Pourquoi donc a-t-il dit : « Éloignez-vous des jeunes veuves ? » Oui, dites-moi pourquoi, montrez-m'en la cause. — Mais il ne dit pas cela d'une manière absolue, et, cette cause, il la donne lui-même : « Quand elles ont abusé de la grâce et des faveurs du Christ, elles veulent revenir au mariage. » Vous le voyez, ce n'est pas

à celles qui veulent rester dans la viduité, mais bien à celles qui désirent sortir de cet état, qui soupirent après un second mariage, qu'il défend de rester veuves, qu'il interdit l'entrée de ce chœur vénérable. Quoi de plus sage? Si vous aspirez à vous engager dans de nouveaux liens, vous ne devez certes pas promettre de garder la viduité; car changer de résolution après un engagement contracté, c'est une chose pire que de s'abstenir de toute promesse. Quand il paraît leur recommander de fonder une famille, il ne leur impose pas une loi, il exprime simplement une tolérance; car voici ses expressions: « Je dis cela par indulgence, non pour faire acte d'autorité, c'est une concession que je fais à votre faiblesse. » I *Corinth.*, vii, 6. Il en est de même ici: c'est pour éviter un plus grand mal qu'il permet les secondes nocces; il laisse voir clairement que c'est là un acte d'indulgence, d'une indulgence qui tient compte des faiblesses générales de l'humanité. Ces faiblesses néanmoins tiennent plus à la volonté qu'à la nature. Une vierge qui, après avoir pris l'engagement de garder la virginité, tombe dans le mal, commet un crime plus grave encore que l'adultère; de même, une veuve qui a promis de vivre dans cet état et qui viole ensuite le pacte fait avec Dieu, se rend coupable du même crime, s'expose au même châtement, et, s'il m'est permis de dire toute ma pensée, quelque étonnante qu'elle puisse paraître, ce dernier cas présente encore plus de gravité. Ce n'est pas la même chose, disais-je au commencement, qu'une personne sans expérience et qu'une autre à qui l'expérience ne manque pas succombent aux mêmes tentations.

Ce n'est pas là seulement que l'Apôtre nous enseigne cette doctrine; il y revient bientôt après, et voici comment il s'exprime: « Je veux que les jeunes veuves se marient, aient des enfants, deviennent mères de famille. » Pourquoi cela? Il le dit aussitôt lui-même: « Pour qu'elles ne donnent aucune prise à l'ennemi en s'exposant à la médisance. » I *Tim.*, v, 14. Il est probable qu'à cette époque beaucoup de femmes, après la mort de leur mari, se sentant libres et comme affranchies d'un pouvoir importun, livrées désormais à elles-mêmes, abusaient de leur liberté,

ne donnaient que trop occasion de blâmer leur conduite: pour les soustraire à cette liberté funeste, l'Apôtre s'efforce de les ramener sous leur premier joug. C'est comme s'il disait: Il vaut mieux un second mariage qu'une vie de corruption et de déshonneur dans l'état de veuvage; c'est le moyen d'ôter à l'ennemi l'occasion de médire. Ainsi donc, si l'Apôtre ordonne le mariage, c'est pour supprimer et les mauvaises paroles et les mauvaises mœurs.

Voici de plus les reproches qu'il adresse aux veuves: quand elles devraient employer leur temps à la prière et à la méditation, « elles ne savent que promener leur oisiveté de maison en maison; de plus, elles sont parleuses, curieuses, toujours prêtes à dire ce qu'il ne faut pas. » I *Tim.*, v, 13. C'est ce qu'il blâme avec sévérité; il voudrait les voir continuellement occupées aux choses spirituelles: « Celle qui s'abandonne à la volupté, venait-il de dire, quoique vivante est déjà morte. » *Ibid.*, v, 6. Quand il s'agit même de la vierge, il n'entend pas qu'elle fasse uniquement consister l'honneur de son état dans la chasteté corporelle: il veut qu'elle consacre tout son loisir au service de Dieu. « Si je vous parle de la sorte, dit-il ailleurs, ce n'est pas pour vous tendre un piège, mais plutôt pour vous amener à tout ce qui est honnête, à tout ce qui peut favoriser votre piété envers le Seigneur. » I *Corinth.*, vii, 35. Il ne souffre pas de partage dans le cœur de la vierge, il exige qu'elle soit entièrement aux pensées spirituelles et célestes. Telle est aussi l'exhortation qu'il fait aux veuves par ces paroles: « Celle qui est véritablement veuve et dans l'isolement a mis son espérance en Dieu, elle s'applique à la prière, à la méditation, la nuit et le jour. » I *Tim.*, v, 5. Quand donc elles consacrent les loisirs réclamés par les œuvres évangéliques à des choses non-seulement vaines et superflues, mais encore extrêmement nuisibles, c'est avec raison qu'il les engage à se remarier. De même que Dieu avait donné le jour du Sabbat aux Juifs, non pour le leur faire passer simplement dans l'inaction, mais aussi pour interrompre le cours de leurs habitudes vicieuses; de même, la veuve et la vierge, dans le choix de leur état de vie, ne doivent pas se borner à fuir

tout commerce avec l'homme, elles doivent se proposer de plus de s'appliquer avec soin aux choses du Seigneur, de se vouer entièrement à son service.

4. C'est bien, me dira-t-on; mais n'est-ce pas un mal intolérable qu'une femme sans expérience pour les affaires soit obligée de porter le fardeau qui ne devrait peser que sur les épaules de l'homme? Pourra-t-elle gérer ses biens comme lui, et que peut-elle attendre de sa gestion, si ce n'est la ruine de sa fortune? Aussi toutes celles qui n'ont pas voulu contracter un second mariage ont-elles tout exposé, tout perdu; vous ne rencontrerez pas une veuve dans la prospérité. — Ce sont là des subterfuges, de vains prétextes destinés à cacher votre lâcheté. Il en est beaucoup qui ont administré leur maison mieux que ne le faisait leur mari, et pourvu à l'éducation des enfants; plusieurs ont augmenté les biens qui leur avaient été légués; celles qui ne les ont pas amoindris sont encore en plus grand nombre. Dès l'origine même, Dieu n'a pas tout confié aux soins des hommes, il n'a pas voulu que tout, dans la vie humaine, dépendit d'eux, de peur que, si la femme était inutile, elle ne fût méprisée. Pour prévenir ce danger, Dieu l'a placée à côté de l'homme; c'est ce qu'il signifie clairement par ces mots : « Faisons-lui une aide. » *Genes.*, II, 18. Si l'homme était tenté de s'enorgueillir et de traiter la femme avec arrogance, parce qu'il a été créé le premier, et que la femme a été faite pour lui, cette parole vient réprimer ses pensées superbes, en lui montrant la part égale d'action qui revient à la femme dans les choses de la vie. Quelle est cette part? Dans quelle proportion et sur quels points la femme doit-elle donner son concours à l'homme? certes la vie privée n'est pas moins importante dans l'ensemble que la vie publique. En cela précisément consiste le partage : à l'homme le dehors, le dedans à la femme; et, si l'on intervertit les rôles, si les devoirs sont déplacés, le désordre amènera bientôt la ruine, tant les positions sont fortement accusées par les aptitudes diverses.

Ainsi donc, comme les affaires domestiques sont parfaitement placées entre les mains de la

femme; comme à cet égard elle l'emporte autant sur l'homme qu'un habile artiste l'emporte dans son art sur celui qui n'en a pas les premières notions, pourquoi nourrir en cela de vaines craintes? Agir au dehors, voyager, alimenter ainsi la maison, c'est l'affaire de l'homme, et non celle de la femme, qui pour sa part doit ménager les ressources et garder avec soin les biens acquis par un autre.

Quoique, au premier abord, acquérir soit une chose plus éclatante que conserver, supposez que ceci manque cependant, cela devient inutile et superflu; il est vrai de dire aussi que souvent, malgré cette action conservatrice, une activité désordonnée suffit pour tout bouleverser. Il est difficile à l'homme qui se répand au dehors dans un but de négoce et de gain, de ne réaliser que des profits légitimes; la plupart du temps, c'est des malheurs d'autrui que s'accroît sa fortune. Or toute l'habileté et la sage administration de la femme se trouvent comme paralysées par l'origine inique et violente des choses confiées à ses mains. Ainsi donc, si d'un côté l'acquisition l'emporte sur la conservation, de l'autre elle est inférieure, puisque non-seulement elle est incapable plus d'une fois d'augmenter les biens acquis, mais les amoindrit même et les disperse. Qu'une veuve ne craigne donc pas que l'absence d'un époux soit pour elle une cause de ruine; du vivant même de ce dernier, ne devait-elle pas elle-même administrer les biens de la famille?

Oui, me direz-vous peut-être; mais elle gouvernera mieux quand la crainte inspirée par l'homme la met à l'abri de l'insulte et de la résistance. Les serviteurs, les hommes chargés de la maison et des champs, tous ceux qui lui doivent obéissance, s'acquitteront mieux de ce devoir, aucun ne sera tenté de s'y soustraire; mais quand celui qu'ils craignaient n'est plus, tout le monde s'insurge contre la veuve, les malversations arrivent avec les résistances, l'arrogance accompagne le désordre et le pillage. Si cette femme veut alors faire valoir ses droits, venger son autorité, recourir à la prison, aux coups, à la torture, c'est le public qui la critique, déchire sa réputation et ternit sa conduite. — Mais aussi qu'elle viole la foi donnée à celui qui vient de

Si les veuves peuvent se passer du secours des hommes.

mourir, qu'elle foule aux pieds les souvenirs qui se rattachent à ce premier mariage, les premières effusions d'un mutuel amour, l'éclat de cette fête, les applaudissements, les épithalames, les torches nuptiales, les tables autour desquelles étaient rangés les témoins de ce bonheur, puis cette union constante de cœurs et d'intérêts, ces doux entretiens source de tant de délices ; si tout cela, dis-je, est maintenant pour elle comme n'ayant jamais été ; si cette femme, en recevant le joug d'un nouveau mari, livre à ce dernier sa maison et son cœur, le double sanctuaire de ces pieux souvenirs, ne s'attirera-t-elle aucun blâme, aucune récrimination ? Ne se rencontrera-t-il personne qui soit indigné, qui lui jette à la face les noms de femme sans cœur, de perfide, de parjure, et tous les autres qu'on donne en pareil cas ?

5. C'est là sans doute une chose autorisée par la parole de Paul ; n'allez pas croire cependant qu'elle est digne d'éloge et qu'elle puisse échapper aux réprobations de l'opinion publique : il n'y a pas de châtement pour ce fait, mais il n'y a pas non plus de couronne ; on ne l'approuve pas, on le tolère. Se sentir faible et porté vers les plaisirs, ne savoir pas s'en abstenir dans le temps du jeûne ou dans d'autres circonstances semblables, ne vous expose ni de près ni de loin à subir un supplice, mais vous éloigne tout autant de l'approbation ou de l'éloge. Et rien de plus juste au fond ; car une telle recherche accuse un grand défaut de noblesse et d'énergie. Si vous craignez d'encourir la réputation de cruauté parce que vous punissez vos domestiques, craignez beaucoup plus encore d'encourir par le caractère même de votre vie la réputation de mollesse et de libertinage. J'ajoute à cela qu'une veuve peut, sous un rapport, avoir un véritable avantage à gérer elle-même ses intérêts ; il lui est facile de les mettre en sûreté sans s'exposer au blâme, en s'attirant même des éloges universels, et, ce qu'il y a de capital, de manière à mériter les récompenses que Dieu lui-même accorde. Si c'est au ciel qu'elle confie ses richesses, si elle les enfouit là comme dans un inviolable asile, loin de voir diminuer son trésor, elle le trouvera merveilleusement accru. C'est ainsi qu'on mois-

sonne quand on a semé de la sorte. Si sa vertu ne va pas jusqu'au complet accomplissement de ce conseil, si elle n'ose pas tout envoyer à la fois devant elle, il faut qu'elle songe au moins qu'en prenant un mari, elle n'en rencontrera probablement pas un qui vienne augmenter sa fortune. Et quand bien même il en serait ainsi, ce n'est pas l'accroissement qu'il faut uniquement considérer, il faut considérer aussi le danger que l'on court d'offenser Dieu dans bien des circonstances, et de scandaliser les hommes. Supposez que le nouveau mari soit l'un des grands et des opulents du siècle, elle devra faire et supporter bien des choses que son intelligence condamne ; les inconvénients qu'elle redoutait dans la viduité, elle les trouve ici plus graves et plus terribles. En demeurant veuve, elle eût peut-être éprouvé quelque perte dans ses biens, mais elle en eût conservé la plus grande partie. La voilà maintenant exposée à des changements aussi complets que rapides : un mari qui gouverne la république ou que d'autres grandes occupations entraînent, lui peut faire perdre tous ses biens d'un seul coup ; les revers qui tombent sur les maris n'épargnent assurément pas les femmes.

Mais je veux que rien de tout cela n'arrive ; et même alors que gagnerez-vous, dites-moi, à préférer l'esclavage à la liberté ? Quel bonheur procurent les richesses, lorsqu'on ne peut nullement en user à son gré ? Ne vaut-il pas infiniment mieux n'avoir que peu de chose, mais dont vous avez la libre disposition, que de posséder tous les trésors du monde, à cette condition qu'ils passeront avec vous-même au pouvoir d'un maître ? Je n'ai pas besoin de parler ici des soucis qu'on affronte, des injures, des emportements, des jalousies, des soupçons téméraires, des douleurs de l'enfantement et de toutes les autres tribulations de cet état. Il est juste d'en parler quand on s'adresse à une vierge, vu qu'elle est à cet égard dans l'illusion ou l'ignorance ; mais une veuve ne saurait y voir qu'une répétition fatigante ; elle n'a pas besoin d'apprendre par vos discours ce qu'elle sait déjà par expérience, et vous pouvez vous dispenser d'un travail superflu. Il est cependant permis de dire qu'il y aura toujours plus de confiance et d'abandon à l'égard de

la femme qu'on a prise vierge, qu'à l'égard de celle qui était veuve. Cette dernière n'obtiendra jamais le même genre d'amour que la première. Dans un premier mariage, ce sentiment a toute sa puissance et sa magie ; mais quand une veuve en est l'objet, l'ombre du premier mari l'obscurcit en quelque sorte et le refroidit. La nature humaine est ainsi faite que nous aimons principalement, par jalousie, par vaine gloire, ou n'importe par quelle autre cause, ce que nul autre n'a possédé avant nous, ce dont nous sommes les seuls et premiers maîtres. C'est un sentiment que nous portons jusque dans l'usage de nos habits : ceux que personne n'a touchés avant nous nous sont beaucoup plus agréables que ceux dont on se serait déjà servi. C'est la même chose pour les maisons, la même chose pour les meubles : une maison qu'un autre nous transmet le cédera toujours dans notre estime à celle que nous avons nous-mêmes bâtie ; les meubles sortant de la main de l'ouvrier et dont nous sommes les premiers à faire usage, nous les gardons et les ménageons avec le plus grand soin, tandis que nous faisons peu de cas des autres, qu'ils nous inspirent même souvent du dégoût, que nous ne consentons même à les garder qu'à condition de les changer de forme. Si telles sont nos dispositions à l'égard des choses inanimées, pensez, je vous prie, ce qu'elles doivent être par rapport à une femme, le bien le plus précieux pour l'homme, le plus ardemment aimé par lui.

Nous pourrions en dire davantage si quelqu'un le voulait, mais notre devoir est de nous arrêter là, et j'aimerais mieux mourir que de faire naître de mauvaises pensées dans une âme. Ainsi donc, comme je le disais, la vierge sera, toutes choses d'ailleurs égales, l'objet d'un amour plus pur et plus fort que ne saurait l'être la veuve. Et ne m'opposez pas des cas exceptionnels et rares, voyez ce qui se passe communément dans la vie.

Les causes indiquées ne sont pas les seules qui nous expliquent un tel sentiment ; il y en a beaucoup d'autres. Le mari pourra facilement reprocher à la femme qui a été veuve, de n'avoir pour lui que peu d'estime et d'affection, de lui faire

pressentir par les dédains présents une infidélité pareille à celle dont elle a déjà donné l'exemple, et de la sorte il lui fermera la bouche, tant sur les choses passées que sur celles qui peuvent arriver dans la suite et qui peut-être n'arriveront jamais. Le mépris qu'une femme a fait de son premier mari, est un avertissement pour le second : il doit craindre d'être à son tour oublié, bien que l'avenir ne doive pas toujours justifier ses craintes. Voilà les reproches dont, en ce cas, il fatigue constamment sa femme ; mais il n'est pas le seul : les serviteurs et les servantes, n'osant pas toujours élever la voix, font incessamment entendre autour d'elle de sourds et outrageants murmures. Si le mort a laissé des enfants en bas âge, quelle éducation, quel soin leur donnera-t-elle ? Y a-t-il des orphelins plus à plaindre que ceux qui voient tous les biens paternels passer au pouvoir d'un étranger, la famille, la maison, les champs, et, ce qui est beaucoup plus que tout le reste, leur mère ? Comment pourront-ils continuer à lui rendre les devoirs de la piété filiale ? Comment pourra-t-elle elle-même les aimer comme ses enfants, alors qu'elle ne saurait les regarder sans rougir de confusion et de honte ? Comment son amour maternel ne serait-il pas amoindri, étant désormais partagé par les enfants d'un autre père ?

Que faire cependant, me dira-t-on, si cette veuve est extrêmement jeune et n'a que peu de temps vécu avec son premier mari ? — Mais c'est précisément aux jeunes femmes que je m'adresse, et non à celles qui sont déjà vieilles. Quant à celles-ci, dans le cas où leur cœur les porterait de nouveau vers le mariage, il serait inutile de leur parler, ma parole ne les détournerait pas d'un état de vie qu'une longue expérience, l'âge et tant d'autres motifs n'ont pu leur faire éviter. C'est donc aux premières que mon discours s'adresse uniquement. Vous me demandez donc ce qu'il faut penser d'une femme tout à fait jeune, n'ayant passé qu'un an avec son mari : doit-elle en prendre un second ? A mon tour, je vous demanderai pourquoi vous la préférez à celle qui aurait passé vingt ou trente ans dans le mariage. Du reste, ce n'est pas moi, c'est le bienheureux Paul qui vous a répondu, et vous

savez dans quels termes : « Elle sera plus heureuse dans son état présent. » I *Corinth.*, VII, 40. Observons encore que la seconde de ces femmes, bien qu'elle ait longtemps vécu dans le mariage, n'a jamais eu qu'un homme seul, toujours le même, celui qui lui était échu en partage au commencement; tandis que l'autre en aura eu deux dans un très-court espace de temps. — Ce n'est pas qu'elle l'ait voulu, m'objecterez-vous encore; si le premier vivait, elle l'aimerait seul; aucun autre homme ne lui serait rien; c'est la mort prématurée de ce premier mari qui l'a mise dans la nécessité de former de nouveaux nœuds. — Et de quelle nécessité parlez-vous? Pour moi, j'en connais une de beaucoup supérieure à celle-là, une nécessité bien propre à lui persuader de rester fidèle au mari qui n'est plus, c'est qu'elle a suffisamment goûté les choses du monde pour en connaître l'amertume. La femme qui les a longtemps possédées et qui s'en est comme rassasiée, peut espérer, en y revenant, y trouver la même satisfaction; mais celle pour qui les prémices en ont été si pénibles, que veut-elle, qu'espère-t-elle, quand elle affronte de nouveau les mêmes dangers? Un homme embrasse le commerce avec ardeur; mais voilà qu'avant d'avoir réalisé aucun bénéfice, quand il vient à peine de quitter le port, il fait naufrage; difficilement cet homme rentrera dans la même carrière: une femme à qui le mariage promettait le bonheur, et se présentait sous les meilleurs auspices, mais qui n'a bientôt rencontré là que le deuil et les larmes, renoncera sans doute, elle aussi, à l'amour des choses terrestres, si toutefois elle n'est pas aveuglée par les passions. Aurait-elle même passionnément aimé le plaisir et le monde, de si tristes débuts sont bien faits pour calmer ses emportements. D'ordinaire, en effet, nous persévérons dans nos entreprises, quand au commencement elles tournent selon nos désirs: mais quand, au contraire, les difficultés et les ennuis se multiplient sous nos pas dès notre entrée dans la carrière, le cœur se refroidit, l'illusion se dissipe, l'entreprise est bientôt abandonnée. Voilà pourquoi je me persuade que des femmes tombées dans un veuvage prématuré repousseront plus facilement un second mariage,

dans la crainte d'un semblable malheur. Car enfin, celle qui reste dans l'état de veuvage, se tient en quelque sorte à l'abri de la tempête, n'aura pas évidemment à subir le même coup; tandis qu'il est toujours suspendu sur la tête de celle qui se marie de nouveau.

Ajoutons à cela que, si la viduité ne change pas de nature, elle ne donne pas toujours droit à la même récompense: la veuve qui s'est résignée à porter le joug dès sa jeunesse, recevra de plus grands honneurs et de plus beaux dons que celle qui n'est devenue veuve que dans un âge avancé. Pourquoi cela? C'est que la première a su triompher de mille obstacles et supporter mille maux pour l'amour de son Dieu; tandis que la seconde n'a guère rencontré de fatigues ou de difficultés à son projet: quel labeur là où il n'y a pas de résistance? Ainsi donc, de même que la femme qui passe au pouvoir d'un autre mari devient par là même inférieure à celle qui n'en a jamais eu qu'un; de même celle qui persévère dans la viduité depuis qu'elle était à la fleur de l'âge, l'emporte de beaucoup sur celle qui n'est devenue veuve que dans la vieillesse. L'une et l'autre, cependant, n'ont eu qu'un mari; mais celle-là a comme parcouru la lice entière de la chasteté; tandis que celle-ci est restée de plusieurs stades en arrière.

Ne vous arrêtez donc pas à considérer le travail; songez encore à la récompense. Les devoirs de la vertu nous paraissent difficiles quand nous avons uniquement devant les yeux les fatigues et les peines qu'ils nous imposent, quand nous n'accordons pas un regard à la couronne promise. Ce n'est pas ainsi qu'il faut agir; mettons en parallèle le travail et le prix, et ces devoirs alors nous paraîtront faciles, comme ils le sont en réalité. L'homme qui se distingue dans la guerre ne pense pas seulement aux blessures, aux revers, à la mort; mais il pense encore aux palmes, aux trophées, à tous les autres honneurs de la victoire: et de là sa noble conduite dans le combat. Le laboureur a devant les yeux non-seulement les sueurs dont il doit arroser la terre, mais de plus l'aire et le pressoir qui regorgent: et c'est ainsi qu'il accomplit rigoureusement sa tâche. Suivons ces exemples, alléçons par les

joies de l'espérance les tristesses de la viduité. Nous le pouvons mieux que ces hommes ; car que de fois des causes placées en dehors de leur pouvoir viennent tromper leur attente , tandis que rien au monde ne saurait confondre notre espoir sans le concours de notre volonté ! Et ce concours, nous ne le donnerons pas ; mais dans la douce conviction que la veuve ne diffère pas beaucoup de la vierge , que parfois elle s'élève même au-dessus, à savoir quand la vierge s'implique dans les affaires du siècle, disons avec Paul : « La veuve qui est réellement désolée et qui a mis son espérance en Dieu , vaquera aux prières et aux méditations, » I *Timoth.*, v, 5, et se dégagera des intérêts de la vie présente. Acceptons ce combat, et gagnons la couronne.

En donnant ces conseils nous n'avons pas prétendu imposer des obligations nécessaires, ni condamner les personnes qui ne veulent pas rester dans le veuvage ; le but unique de nos exhortations et de nos avis, est de les engager à ne pas rester constamment attachées à la terre , à garder la liberté qui leur a été rendue , à tourner leurs désirs vers le ciel, à mener ici-bas une vie céleste, à ne rien négliger enfin de ce que réclame leur union avec le Christ, l'honneur du divin Epoux qu'elles ont acquis ; à qui appartiennent à jamais la gloire, le respect et l'adoration, en union avec le Père qui n'a pas de principe, et l'Esprit saint et vivificateur, maintenant et toujours, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

TRAITÉ DU SACERDOCE

AVANT-PROPOS

Le sujet de cet excellent ouvrage, nous le trouvons dans le préambule même. Basile, l'un des principaux amis de Chrysostome, avait eu les mêmes maîtres, avait suivi les mêmes leçons que lui; ils étaient animés des mêmes sentiments, le rang de leurs familles était le même; ils avaient embrassé le même genre de vie, ce qui forme l'un des plus puissants liens de l'amitié. Mais, au moment où Basile allait se retirer dans la solitude, Chrysostome était déjà lancé dans une voie bien différente: il fréquentait les tribunaux et le théâtre. Le premier, que son affection poussait à ne pas se séparer du second, obtint à force d'instances que l'un et l'autre quitteraient leur maison pour se réunir dans une même demeure. Dès que la mère de Chrysostome a pressenti cette résolution, elle conjure son fils de ne pas l'abandonner, employant pour l'attendrir les larmes et les tendresses maternelles; il se laisse ébranler, et Basile s'efforce de le ramener à leur premier dessein. Mais voilà que, pendant cette lutte, le bruit se répand que les deux amis vont être élevés à l'épiscopat. Également alarmés de cette nouvelle, ils se séparent sur la manière d'envisager cet honneur: Basile s'abandonne entièrement à la décision de son ami, il acceptera ou refusera selon cette décision; Chrysostome se regarde comme absolument indigne de ces hautes fonctions et juge que son ami mérite d'en être revêtu. Aussi, pour ne pas priver l'Église de Dieu d'un ministre qui doit en faire la gloire, a-t-il recours à un pieux stratagème: il traîne en longueur et déclare qu'on en délibérera plus tard, dans un temps plus opportun; il agit ainsi dans l'espoir qu'on s'emparera de Basile à l'improviste et qu'on lui fera violence pour le consacrer évêque. Pendant ce temps, lui-même se tient caché. Ses désirs se réalisent: Basile est pris, et, malgré ses longues résistances, il reçoit le caractère épiscopal. De là les plaintes de Basile auprès de Chrysostome et les réponses de celui-ci: c'est la texture de tout cet ouvrage.

Ce magnifique dialogue, où le saint Docteur parle avec tant d'éloquence de la dignité et des devoirs du sacerdoce, a toujours été l'objet de la plus grande admiration. Isidore de Péluse, dans une de ses lettres, s'exprime ainsi: « Il n'est pas de cœur, non, il n'en est pas, où cette lecture ait pénétré, sans y laisser la profonde blessure de l'amour divin. Dans cet ouvrage, le sacerdoce nous apparaît comme l'institution la plus sublime et du plus difficile accès; tous les devoirs qu'il impose y sont exposés d'une manière complète. Jean s'y révèle lui-même comme le plus sage interprète des secrets de Dieu; évêque de Byzance, il est en même temps l'œil de l'Église universelle. Il a composé cet ouvrage avec tant de pénétration et de soin, que les prêtres zélés et les prêtres négligents peuvent y voir représentés d'une manière également claire, les uns leurs vertus, et les autres leurs fautes. » *Lib. I, Epist. 156.* Suidas déclare ce livre parfait, « soit par l'élevation des pensées et la beauté de la diction, soit par la douceur et l'élégance du style. »

Sur le trait que nous venons de rapporter, on soulève plusieurs questions : D'abord, en quel temps cela se passa-t-il ? puis, quel est ce Basile qui fut l'ami de Chrysostome, et de quelle ville fut-il fait évêque ? enfin, quand est-ce que Jean publia son traité sur le sacerdoce ? Quant à l'époque du fait même, il est certain, d'après le témoignage formel de l'auteur, que cela eut lieu dans le temps où les tribunaux et le théâtre l'attiraient et le captivaient tour à tour. C'était donc avant l'année 375, puisque c'est alors, au plus tard, qu'il se retira dans la solitude, où il passa six ans dans les exercices de la discipline la plus sévère ; car, à partir de cette retraite, Jean ne plaida plus aucune cause, on ne le vit jamais plus au spectacle. Il n'est pas moins certain, toujours d'après le même témoignage, que Chrysostome et Basile, lors de ce mémorable incident, avaient déjà quitté leurs écoles et leurs maîtres, dont le dernier fut Diodore de Tarse. Or ils suivaient les leçons de celui-ci vers l'an 371. Il suit nécessairement de là que le fait dont il s'agit doit être placé dans l'intervalle qui s'écoule entre les deux années 372 et 375 ; impossible de franchir cette double limite.

Cette date, néanmoins, présente quelques difficultés : si, dans l'année 374 environ, Chrysostome fut recherché pour être investi des fonctions de l'épiscopat, comme il était né vers l'an 347, il était alors à peu près dans sa vingt-septième année ; il n'avait donc pas encore l'âge fixé par le concile de Néocésarée pour le sacerdoce même, c'est-à-dire trente ans. Comment pouvait-on songer à le faire évêque ? De plus, avant qu'on voulût élever Chrysostome sur le trône épiscopal, sa mère, dans le mémorable entretien qu'elle eut avec lui, lui disait qu'elle était bien avancée en âge et qu'elle n'attendait plus que la mort. Chrysostome, cependant, comme il le raconte lui-même, était né avant que sa mère eût encore vingt ans ; d'où il résulte qu'elle n'en avait pas quarante-sept à l'époque dont nous parlons. Comment pouvait-elle donc invoquer son grand âge et l'approche de la mort ? Ces difficultés paraîtront encore plus grandes si l'on reporte le fait à l'année 373, ou même 372. Tout cela néanmoins, bien que très-plausible en apparence, ne saurait ébranler notre opinion ; car les raisons sur lesquelles nous l'avons établie sont entièrement incontestables. Voici notre réponse aux objections : Il n'est pas sans exemple que des hommes remarquables aient été, dans ces anciens temps, appelés à l'épiscopat avant l'âge fixé par les canons, sur lesquels on croyait devoir passer dans des circonstances exceptionnelles. Saint Remi fut nommé évêque de Reims à l'âge de vingt-deux ans ; un jeune homme du nom d'Éleuthère n'en avait que vingt-trois quand il fut envoyé, revêtu du caractère épiscopal, dans la province d'Illyrie, par le pape Anicet. Quant à ce que dit la mère de Chrysostome, il ne faut pas le prendre au pied de la lettre ; même à l'âge de quarante-sept ans, une mère qui veut retenir son fils auprès d'elle, peut assurément parler de sa vieillesse et prétendre qu'elle n'est plus éloignée de la mort. Si, comme nous l'avons dit ailleurs, les mots de vieillesse, d'âge extrêmement avancé, ou bien ceux de jeunesse, d'adolescence, d'enfance, devaient toujours être rigoureusement rapprochés du nombre des années, que de brèches seraient faites à la chronologie !

Il faut maintenant examiner quel était ce Basile qu'une étroite amitié liait avec Chrysostome, et quel fut le siège de son épiscopat. L'historien Socrate et beaucoup d'autres après lui, ont prétendu que c'était saint Basile le Grand ; mais il est aisé de voir qu'ils sont tombés dans un palpable anachronisme. L'illustre évêque de Césarée était beaucoup plus ancien que Chrysostome ; il ne pouvait en aucune façon avoir été son compagnon d'études ; on ne saurait admettre non plus qu'il ait été consacré dans la ville d'Antioche. Du reste, à quoi bon insister là-dessus, lorsque l'erreur de Socrate est si visible ? Photius n'a pas été plus heureux quand il a pensé qu'il s'agit là de saint Basile de Séleucie ; à peine si ce dernier était né en 372, puisqu'il prit part, en 451, au concile de Chalcedoine et qu'il écrivait à l'empereur Léon en 458. On ne doit pas non plus écouter ceux qui voudraient que ce Basile mentionné dans les livres *du Sacerdoce* ne soit autre

que Maxime, l'ami de saint Jean Chrysostome. En effet, pourquoi ce changement de nom, alors surtout qu'il y a si peu de ressemblance? Pour moi, après avoir bien pesé toutes choses, je regarde comme très-vraisemblable que ce Basile est l'évêque de Raphané, qui souscrivit, en 381, aux Actes du synode de Constantinople. Il y a là une grande concordance de temps et de lieu; Raphané était une ville de Syrie, située près d'Antioche: ce Basile pouvait donc avoir le bonheur de voir souvent Chrysostome et d'habiter même quelquefois avec lui, ce qu'il déclare, vers la fin du dialogue, être son plus ardent désir.

Nous n'avons plus qu'à dire un mot sur l'époque où le saint Docteur publia ses livres; car on ne saurait s'en rapporter à ceux qui veulent qu'il les ait écrits dans le temps même où les choses se passaient. La manière dont il entre en matière accuse évidemment un intervalle entre les faits et le récit, et la texture du travail n'accuse pas moins la méditation et le calme de l'étude. Socrate, vi, 3, dit que Chrysostome avait composé ces livres pendant qu'il n'était encore que diacre, par conséquent de 381 à 386, puisqu'il fut ordonné prêtre dans cette dernière année. Palladius, d'après la version latine d'Ambroise le Camaldule, dit que cet ouvrage est du temps où notre Saint vivait dans la retraite, de 371 à 381, année de son retour dans la ville. Volontiers nous nous rangerions à l'avis de Palladius, par la raison qu'il était contemporain de Chrysostome, et qu'il mérite d'ailleurs la plus grande confiance; mais, comme le texte grec édité par Émeric Bigot ne porte pas trace d'une telle assertion, il nous a paru sage de suspendre notre jugement. Nous ne croyons pas non plus pour cela devoir entièrement rejeter la version d'Ambroise; car enfin cette version n'est pas un rêve, sans doute; elle aura été faite sur quelque texte grec qui nous est inconnu. Quoi qu'il en soit, jusqu'à ce que nous ayons de meilleures raisons pour nous prononcer, nous ne trancherons pas cette question.

DU SACERDOCE

LIVRE PREMIER.

Sommaire du livre premier.

Basile occupe le premier rang parmi les amis de Chrysostome. — Accord parfait de Basile et de Chrysostome dans les idées et les sentiments. — Divergence d'opinion lorsqu'il s'agit d'entrer dans la vie monastique. — Leur intention de réaliser la vie commune. — Carences d'une mère. — Stratagème dont usa Chrysostome pour son ordination. — Reproches doux et naïfs de Basile. — Défense de Chrysostome et ses accusations. — Précieux avantages de la pieuse fraude; argument et sujet du traité.

J'ai compté de nombreux amis, vrais et fidèles, qui connaissaient admirablement les lois de l'amitié et les observaient d'une manière non moins admirable. Mais il en était un dans le nombre qui par ses sentiments se distinguait de tous les autres: il s'élevait autant au-dessus d'eux qu'eux-mêmes s'élevaient au-dessus des hommes

qui n'avaient pour moi qu'une affection ordinaire. Nous étions inséparables, et très-peu partageaient cette intimité; ensemble nous cultivions la science, nous avions les mêmes professeurs: même amour pour les belles-lettres, mêmes goûts, mêmes vœux puisés à la même source. Ce n'est pas seulement quand nous allions recueillir les leçons de nos maîtres, c'est encore plus tard, au sortir de l'école, et lorsqu'il fut question de délibérer sur le choix d'un état de vie, que le même accord régnait entre nous. Plusieurs autres circonstances se réunissaient pour rendre cette harmonie plus profonde et plus inébranlable. La gloire de nos patries respectives n'était pour aucun de nous un sujet d'orgueil. Je ne possédais pas de grandes richesses; il n'était pas non plus dans la pauvreté: de plus, l'identité de vues égalisait les fortunes. Le rang de nos familles était à peu près le même: tout concourait à nous inspirer les mêmes sentiments. Mais lorsqu'appro-

Accord parfait de Basile et de Chrysostome dans les idées et les sentiments.

Divergence d'opi-

non lorsqu'il s'agit d'entrer dans la vie monastique.

cha le jour où cet heureux jeune homme allait embrasser la vie monastique et la véritable philosophie, la balance ne resta plus de niveau : de son côté, le bassin monta rapidement, il était moins chargé ; pour moi, enlacé dans les cupidités mondaines, je sentais mon bassin descendre avec rapidité sous le poids des passions de la jeunesse. Résistant néanmoins à cette épreuve, notre amitié demeurait aussi ferme qu'auparavant ; mais nous étions séparés par nos habitudes : alors que nous n'avions plus les mêmes goûts, pouvions-nous réaliser la vie commune ? Mais, dès que je pus lever un peu la tête au-dessus des flots de la vie présente, il se hâta de me prendre par les deux mains : et toutefois il nous fut impossible de rétablir en ce moment notre égalité première. Comme il avait sur nous une avance considérable et qu'il avait témoigné le zèle le plus ardent, il reprenait bien vite le dessus et s'élançait à des hauteurs où nous ne pouvions atteindre. Sa bonté cependant le ramenait vers nous, et le prix qu'il attachait à notre amitié le portait, dans le temps même qu'il fuyait la société des autres, à vivre constamment avec nous ; ce qui du reste avait toujours été son vœu le plus cher, et ce dont il n'avait été privé, comme je l'ai déjà dit, que par notre paresse. Celui qui hantait sans cesse les tribunaux et recherchait avec tant d'ardeur les plaisirs du théâtre, ne pouvait pas être le compagnon habituel d'un homme qui ne connaissait que ses livres et ne paraissait jamais sur l'Agora. Mais une fois qu'il eut triomphé de ma répulsion et qu'il m'eut fait partager son genre de vie, il manifesta pleinement le désir qu'il nourrissait depuis longtemps dans son âme : pas un instant du jour qu'il consentit à passer loin de moi ; il m'exhortait sans relâche à quitter ma maison, en même temps qu'il quitterait la sienne, afin de nous réunir dans une même demeure. Cela obtenu, il était maître de ma destinée.

Leur intention de réaliser la vie commune.

Caresses de la mère de Chrysostome.

Les plaintes et les représentations incessantes d'une mère ne me permettaient pas d'accéder à ses désirs, ou mieux, d'accepter cette faveur. Dès qu'elle eut pressenti le dessein que je méditais, me prenant par la main, elle me conduisit dans l'appartement qui lui servait comme

de sanctuaire, et, me faisant asseoir près du lit où elle m'avait donné le jour, elle versa un torrent de larmes ; puis elle m'adressa des paroles plus touchantes encore que ses larmes ; elle me disait, à travers ses gémissements : J'ai peu joui, mon enfant, de la vertu de ton père ; ce bonheur me fut bientôt ravi par la divine Providence. La douleur de sa mort se joignit à celles qui avaient accompagné ta naissance : il te laissa orphelin, il me légua les maux du veuvage, maux que peuvent seulement connaître les femmes qui les ont éprouvés. Non, il n'est pas d'expression qui puisse rendre les troubles et les orages auxquels demeure exposée une jeune fille naguère sortie de la maison de son père, dénuée de toute expérience, atterrée par un coup aussi terrible que soudain, et forcée désormais d'accomplir des devoirs qui ne sont ni de son âge, ni de son sexe. Elle doit, en effet, corriger l'incurie des serviteurs et tenir en échec leur malice, repousser les manœuvres des parents, se défendre contre la rapacité des publicains, malgré ses dégoûts et leurs impitoyables exigences. Si celui qui meurt laisse un enfant après lui, que de sollicitudes ne lègue-t-il pas à la mère, sollicitudes néanmoins qui n'entraînent ni beaucoup de frais, ni de grandes appréhensions, quand il s'agit d'une fille ; mais, si c'est un fils, de combien de soucis et de frayeurs n'est-il pas la cause ? Et je ne parle pas de l'argent qu'il faudra dépenser, si la mère veut du moins lui donner une éducation libérale. Rien de tout cela, cependant, n'a pu me déterminer à contracter un nouveau mariage, à faire entrer un second époux dans la maison de ton père ; je suis demeurée ferme au milieu de la tempête, je n'ai pas fui les terribles assauts du veuvage : avant tout j'étais soutenue par le secours d'en haut ; puis, je trouvais une douce consolation dans mes malheurs à contempler souvent sur ton visage le fidèle et vivant portrait de celui qui n'était plus. Ainsi donc, dès ta première enfance, quand tu ne pouvais pas encore parler, alors que les enfants donnent à leurs parents les joies les plus pures, tu fus sans le savoir le consolateur de ta mère. Et tu ne me reprocheras pas d'avoir diminué les biens que t'a laissés ton père, malgré les difficultés et les dan-

gers que le veuvage entraîne, et qui pour tant d'autres ont eu ce funeste résultat. Je t'ai conservé ces biens dans leur intégrité, bien que je n'aie rien épargné pour te donner une éducation solide et brillante; car j'ai puisé pour cela dans ma fortune personnelle, dans ce que ma famille m'avait donné. Et ne pense pas que je te dise ces choses pour te reprocher mes bienfaits; je veux seulement te demander une grâce: c'est de ne pas me plonger dans un second veuvage, de ne pas réveiller une douleur qui n'est qu'assoupie; je te conjure d'attendre ma mort, et je ne tarderai pas sans doute à quitter cette terre. Ceux qui sont encore jeunes peuvent espérer de longs jours; mais nous qui sommes arrivés à la vieillesse, nous n'avons que la mort en perspective. Quand tu m'auras rendu les derniers devoirs, quand tu auras réuni mon corps aux ossements de ton père, entreprends alors, si tu veux, de longs pèlerinages, traverse la vaste étendue des mers: personne désormais ne t'en empêchera. Mais tant que je respire encore, ne dédaigne pas de rester avec moi; prends garde d'offenser Dieu en précipitant dans le malheur une mère qui ne t'a jamais fait que du bien. Si tu peux me reprocher de t'engager dans les affaires temporelles, de t'obliger à t'occuper de tes intérêts, ne respecte plus les lois de la nature, les sentiments puisés dans ton éducation et les années que nous avons passées ensemble; je te permets de me fuir comme si je t'avais dressé des embûches, comme on fuit un dangereux ennemi; si j'ai tout fait, au contraire, pour te rendre possible un genre de vie que tu peux embrasser, à défaut d'autre chaîne, que cette pensée te retienne auprès de moi. Quelque nombreux que soient tes amis, quelle que soit leur tendresse, aucun ne te laissera comme moi jouir de ta liberté, parce qu'il n'en est aucun à qui ton affection puisse être aussi chère.

Tels, et plus pressants encore, étaient les discours de ma mère. J'allais aussitôt les redire à ce généreux ami; mais, loin d'en être ébranlé, il insistait avec plus de force, il revenait sans cesse à son premier dessein. Or tandis que nous délibérions de la sorte, lui revenant toujours à la charge, et moi résistant toujours, un bruit

qui s'éleva tout à coup porta le trouble dans notre âme: on dit que nous allions être promus l'un et l'autre à l'honneur de l'épiscopat. A cette nouvelle, la crainte et l'incertitude s'emparèrent de moi: je tremblais d'être enlevé malgré ma résistance, et je me demandais, sans pouvoir me répondre, comment on avait pu concevoir sur nous une telle pensée. J'avais beau m'examiner moi-même, je ne trouvais rien qui me permit d'accepter une si haute dignité. Ce noble jeune homme me prenant à part, après m'avoir fait connaître, comme si je l'ignorais, cette rumeur publique, m'exprima le plus ardent désir que nous fussions dans cette circonstance, comme nous l'étions auparavant, inséparables de sentiments et de conduite: il m'assura qu'il était prêt à suivre en tout mon exemple, à fuir ou bien à céder, selon ce que je ferais moi-même. Connaissant ce grand cœur et persuadé que je causerais un grand dommage à toute l'Eglise si je privais, à raison de ma faiblesse, le troupeau du Christ d'un jeune homme qui pouvait devenir un pasteur si capable et si dévoué, je lui tins cachées mes réflexions à cet égard, moi qui n'avais jamais eu de secrets pour lui. Je lui répondis que nous délibérerions plus tard sur la résolution à prendre, que rien ne pressait pour le moment; je réussis à dissiper ses inquiétudes et je le laissai dans la persuasion que je ne me séparerai pas de lui, si jamais une chose semblable lui arrivait. Peu de temps s'était écoulé, lorsqu'arriva le pontife qui devait nous imposer les mains. Je me dérobai à toutes les poursuites; mais Basile, que l'on amena sans lui dire dans quel but, reçut le fardeau sur ses épaules, espérant que je ne tarderais pas à le suivre comme je l'avais promis, et d'autant plus qu'il m'avait donné l'exemple. Pour avoir raison de sa modestie, plusieurs de ceux qui se trouvaient là quand il témoignait sa peine de la surprise et de la violence qu'on lui faisait, cherchaient encore à le tromper en lui tenant ce langage: Hé quoi! celui qui s'était montré jusque-là le plus intraitable (c'est de moi qu'ils parlaient) s'est soumis avec une docilité parfaite au jugement des Pères; et celui qui s'était toujours fait remarquer par sa prudence et sa modération ré-

sistait maintenant, jouet de la vaine gloire, se refusait avec obstination à l'honneur qu'on lui destinait, avait recours à tous les moyens pour échapper à l'onction sainte ! — Subjugué par de telles paroles, il céda ; puis, quand il sut que j'avais eu le bonheur de fuir, plongé dans la plus profonde tristesse, il vint me trouver, désirant s'expliquer avec moi ; mais, au moment de me raconter la violence qu'il avait subie, il fut hors d'état de parler ; vainement il ouvrit la bouche, il ne put articuler un son : l'angoisse qui étreignait son cœur arrêta la parole sur ses lèvres. En le voyant ainsi frappé de stupeur et noyé de larmes, pour un motif qui m'était bien connu, la joie que je ressentais s'exprima par un grand éclat de rire ; et, le prenant par la main, je m'efforçai de l'embrasser, en rendant gloire à Dieu de ce que mon stratagème avait réussi au gré de mes vœux. Dès qu'il me vit manifester ce bonheur et cette allégresse, comprenant alors qu'il avait été trompé par moi, il sentit plus amèrement le poids de sa douleur.

Repro-
ches doux et
naïfs de Ba-
sile.

Quand il fut un peu revenu de son abattement et de son trouble, voici comment il s'exprima : Puisque tu n'as pas voulu partager mon sort, puisque tu as fait si bon marché d'un ami, te fallait-il du moins tenir compte de ta propre réputation. Mais te voilà maintenant dans toutes les bouches : tout le monde dit que c'est la vaine gloire qui t'a fait refuser ce ministère ; pas un qui n'élève contre toi cette accusation. Il ne m'est pas même permis de paraître sur l'Agora, tant il y a de personnes qui m'entourent et m'enveloppent dans les mêmes accusations. Sitôt que je me montre dans n'importe quelle partie de la ville, nos amis me prennent à part et me rendent en grande partie responsable de ce qui s'est passé. — Vous n'ignoriez pas son dessein, me disent-ils, puisque tout ce qui le concerne vous a toujours été connu ; il ne fallait pas dissimuler avec nous ; vous auriez dû nous tout dire, et nous n'aurions pas manqué de moyens pour le faire tomber dans le filet. — Et j'ai honte de leur avouer que je ne savais rien d'une résolution depuis longtemps arrêtée dans ton esprit, de peur qu'ils ne soupçonnent ton amitié d'être peu sincère. S'il en est ainsi, comme

on ne pourrait en douter, comme tu ne pourrais le nier toi-même après avoir agi de la sorte, encore devons-nous cacher le mal aux étrangers qui peuvent conserver pour nous une certaine estime. Je n'ose donc leur faire connaître la vérité ; mais je suis forcé de garder le silence, de baisser les yeux, ou mieux, d'éviter ceux qui pourraient m'adresser des questions importunes. Si je parviens à me justifier sur le premier point, on me tiendra toujours pour coupable de mensonge. J'aurais beau l'affirmer, en effet, on ne croira jamais que tu as relégué Basile au nombre de ceux qui doivent ignorer tes secrets. Mais pourquoi m'affecter d'une chose qui t'a fait tant de plaisir à toi-même ? Il est seulement un autre genre de déshonneur auquel nous ne pouvons pas nous résigner. Les uns t'accusent de fierté, les autres de vaine gloire, ceux qui sont moins indulgents t'adressent les deux reproches à la fois ; ils ajoutent que nous avons outragé les Pères qui nous appelaient à cet honneur ; ils vont même jusqu'à dire que ces derniers n'ont du reste que trop mérité ce qui leur arrive, pour avoir laissé de côté tant d'hommes éminents et porté leur choix sur des enfants qui naguère encore étaient engagés dans les sollicitudes du siècle, et qui maintenant contractaient leur visage, portaient des habits grossiers, affectaient une religieuse tristesse, en se voyant tout à coup élevés à un honneur qu'ils n'auraient pas même rêvé. Voici ce que l'on dit encore : Des hommes qui, dès leurs premières années jusqu'à la vieillesse, se sont livrés, soit à la contemplation, soit aux exercices de la vie active, demeurent dans les derniers rangs, et doivent par là même obéir à leurs propres enfants dans la foi, à des enfants qui ne connaissent pas même les conditions du pouvoir qu'ils vont exercer.

Voilà ce qu'on répète à chaque instant, et l'on dit bien autre chose. Pour moi j'ignore ce que je dois répondre ; je te conjure donc de me venir en aide. Je ne pense pas, en effet, que ce soit par caprice et sans motif que tu as fui et provoqué l'animadversion de ceux qui ont tant de titres à notre respect ; ta conduite aura été dictée par de graves et mûres considérations, et je ne doute pas que ta réponse ne soit toute prête.

Dis-moi donc quelle est l'excuse légitime que nous pouvons opposer à nos accusateurs. Pour ce qui me concerne, je ne reviens pas sur l'humiliation que tu m'as infligée, je ne te reprocherai pas de m'avoir trompé, trahi même, d'avoir ainsi profité seul de notre longue amitié. Je puis bien dire que je t'avais donné mon âme, que je l'avais remise entre tes mains : et toi, tu as usé de dissimulation à mon égard comme tu l'aurais pu faire à l'égard de tes plus dangereux ennemis. Si ta conviction était que j'entrais dans la voie du bien, il ne fallait pas en perdre l'avantage ; si tu croyais que je m'égarais, il fallait m'empêcher de courir à ma perte, puisque tu me préférerais, disais-tu, à tous tes amis. Mais tu n'as rien négligé pour me faire tomber dans le piège. A quoi bon, du reste, employer la ruse et la supercherie envers un homme dont la parole et la conduite ont toujours été pour toi d'une droiture et d'une simplicité sans bornes ? Je l'ai dit, cependant, je ne me livrerai pas à des récriminations inutiles ; je ne te reprocherai pas l'isolement où tu m'as jeté en me privant de ces doux entretiens où je puisais à la fois tant de plaisir et de force. Je passe tout cela sous silence, je le supporte avec une entière résignation, malgré la rigidité, l'injustice même de ta conduite à mon égard ; c'est que je me suis promis, le jour même où commença notre amitié, de ne jamais exiger de toi une justification, quelle que fût la peine que tu m'aurais causée. Or tu n'ignores pas à quel point est grave le mal que tu m'as fait, si tu veux du moins rappeler à ta mémoire ce que les étrangers disaient de nous, ce que nous en avons dit continuellement nous-mêmes. Tout cela signifiait au fond que rien ne pouvait nous être avantageux comme de rester amis, que nous trouverions un soutien dans notre amitié réciproque. Les autres ajoutent d'un commun accord que cette même union tournerait au bien d'un grand nombre de nos frères ; mais quant à moi, je n'ai jamais pensé qu'il me fût personnellement possible d'être utile à qui que ce soit. Je voyais seulement un précieux avantage dans notre amitié : c'est que nous serions invincibles contre toutes les attaques dont nous pourrions être l'objet.

Voici ce que je ne cessais de te dire : Les temps sont mauvais, les détracteurs se multiplient, la charité fraternelle s'éteint, le fléau de l'envie la remplace ; nous marchons au milieu des embûches ; beaucoup sont prêts à se réjouir de nos maux, ils sont là qui nous entourent pour applaudir si nous venons à tomber ; personne, ou presque personne qui prenne part à nos douleurs. Ne te fais pas illusion : si nous venons à nous séparer, non-seulement nous provoquerions la risée publique, mais nous nous exposerions encore à des choses pires que cette risée. « Un frère soutenu par son frère est comme une ville fortifiée, comme un palais royal aux portes inébranlables. » *Prov.*, XVIII, 19. Je t'en conjure donc, ne romps pas cette union de nos âmes, ne brise pas les verroux qui nous protègent. Tels étaient mes discours, sur lesquels je revenais sans cesse ; et cependant j'étais loin de soupçonner ce qui m'arrive : je croyais à tes bonnes dispositions envers moi, et si j'appliquais le remède c'était par surabondance et sans douter de ta santé ; mais je vois maintenant que le remède était exigé par la maladie. Hélas ! mes précautions ne m'ont servi de rien ; les soins que je t'ai prodigués ne m'ont été d'aucun avantage. Repoussant indistinctement toutes mes paroles, ne leur donnant aucun accès dans ton esprit, tu m'as lancé sur une mer sans bornes, comme un navire dépouillé de ses agrès, sans te préoccuper des ondes furieuses dont je ne saurais désormais éviter les assauts. S'il m'arrive d'avoir à supporter la calomnie, la dérision, une injure, un ennui quelconque, et les occasions en sont inévitables et fréquentes, auprès de qui pourrai-je me réfugier ? Qui partagera mes angoisses ? qui voudra me protéger ? qui tentera de repousser ou de désarmer les auteurs de mes peines ? qui mettra fin à ma douleur et me donnera le courage de supporter les travers du monde ? Je n'ai plus personne désormais, puisque tu n'as pas voulu t'engager dans cette rude guerre et que tu ne seras plus même à portée d'entendre mes cris. Mais connais-tu bien le mal que tu t'es fait à toi-même ? Peux-tu comprendre, après avoir même frappé le coup, quelle blessure mortelle tu m'as faite ? Je m'arrête cependant, je cesse de me plaindre ;

les faits accomplis ne sauraient plus ne pas être; nul moyen d'échapper quand il n'y a plus d'issue. Mais que dirons-nous aux étrangers? que répondrons-nous à leurs accusations?

Défense
de Chryso-
stome et ses
accusations.

Prends courage, lui dis-je alors; je ne suis passeulement prêt à résoudre toutes ces questions, mais j'en aborderai même d'autres que tu ne soulèves pas, et je tâcherai de me défendre autant qu'il est en mon pouvoir. Si tu le veux, c'est par ces dernières que je commencerai ma justification. Je serais le plus insensé et le plus ingrat des hommes, si, me préoccupant de l'opinion des étrangers, ne négligeant rien pour mettre un terme à leurs récriminations, je ne parviens pas à fléchir le meilleur de mes amis; si, lorsqu'il est assez généreux pour ne pas se plaindre des injures qu'il croit avoir reçues de moi, pour oublier ses propres intérêts et songer uniquement aux miens, je ne sais pas me justifier à ses yeux; si je parais, enfin, montrer envers lui plus de négligence qu'il ne montre de sollicitude envers moi. Eh bien, soit! je vais aborder, puisqu'il le faut, cette mer périlleuse de mon apologie: En quoi donc t'ai-je blessé? Serait-ce en te livrant à ceux qui nous poursuivaient, en te cachant de plus ma pensée? Mais je ne t'ai trompé que pour ton avantage et pour le bien de ceux à qui je t'ai livré. Si la ruse est toujours mauvaise, s'il n'est jamais permis d'en user pour un bien quelconque, je suis prêt à subir le châtement que tu voudras m'imposer, ou plutôt, comme tu n'aurais pas le courage de me punir, je me punirai moi-même, je m'infligerai le châtement que les juges ont coutume d'infliger aux criminels qu'on traduit devant eux. Si l'artifice n'est pas toujours nuisible, s'il est bon ou mauvais suivant l'intention de celui qui l'emploie, laisse de côté le grief que tu m'imputes, et prouve-moi que je me suis proposé le mal en agissant de la sorte: jusqu'à ce que cela soit établi, c'est un devoir, du moins aux yeux de quiconque sait distinguer le bien du mal, non d'élever une accusation contre celui qui trompe, mais bien de le louer et de le bénir. Une ruse habile et qui part d'une bonne intention est quelquefois un bien si précieux, que beaucoup d'hommes ont été punis pour n'en avoir pas usé. Consulte plutôt l'histoire des capi-

taines les plus illustres, en remontant aux âges les plus reculés, et tu verras que la plupart de leurs trophées sont dus à la ruse, et que les victoires remportées par ce moyen leur ont mérité plus de gloire que celles qui l'ont été par la force ouverte. Dans ce dernier cas, en effet, on ne triomphe des ennemis qu'avec une dépense énorme d'hommes et d'argent; si bien que la plupart du temps on ne retire aucun fruit de la victoire, et qu'au résultat, les armées et les trésors des vainqueurs n'ont pas moins souffert que ceux des vaincus. La gloire elle-même n'est pas tout entière du côté des premiers; les seconds en ont une large part; moralement ils ont même remporté la victoire, alors même qu'ils sont matériellement écrasés; s'ils ne fussent pas tombés percés de coups, si la mort n'était venue les arrêter, jamais ils n'auraient perdu le courage. Celui qui triomphe par la ruse, non-seulement accable les ennemis, mais en fait encore un objet de risée. Ici, la gloire de la prudence n'est pas partagée, comme l'était là celle de la vaillance. Tout le prix de la victoire est aux vainqueurs, et, ce qui n'est pas moins beau, ils procurent à leur patrie une joie sans mélange. Il n'en est pas de l'habileté qu'une âme déploie comme des troupes et des trésors exigés par la guerre: ces dernières ressources se détruisent et disparaissent par l'usage; tandis que l'autre, plus vous l'exercez, plus elle augmente. L'habileté ne sert pas uniquement pendant la guerre; elle n'est pas moins avantageuse dans la paix, comme tu peux aisément t'en convaincre; les affaires publiques ne sont pas seules à la réclamer, elle intervient avec un égal avantage dans les relations de la vie privée; le mari doit en user à l'égard de sa femme, la femme à l'égard de son mari, le père envers son fils, un ami envers son ami, un fils même envers son père. La fille de Saül ne put sauver son mari des mains de son père qu'en trompant ce dernier; et son frère, voulant encore sauver David retombé dans les mêmes dangers, eut recours aux mêmes armes. I *Reg.*, XIX, XX.

Basile répond: Tes paroles ne sauraient me regarder; car je ne suis pas un adversaire, je ne suis pas un ennemi. N'ai-je pas toujours,

au contraire, remis à ta décision ma conduite et tous mes intérêts? Ta volonté n'a-t-elle pas été ma loi?

Homme étonnant, lui dis-je, excellent ami! ne l'ai-je pas remarqué d'avance? ce n'est pas seulement dans la guerre et contre les ennemis, c'est aussi dans la paix, à l'égard même de ses meilleurs amis, qu'on doit parfois employer certains stratagèmes. Que cela soit avantageux aux trompés aussi bien qu'aux trompeurs, on peut s'en convaincre en interrogeant un médecin, n'importe lequel, sur la manière dont il procède pour obtenir d'un malade qu'il se laisse guérir : il nous dira que souvent, avec le secours de l'art, il emploie ceux de l'artifice, et que c'est uniquement ainsi qu'il rend les malades à la santé. En effet, quand l'aigreur causée par la maladie ou les difficultés qu'elle présente ne permettent pas au médecin de dévoiler sa pensée, il est obligé de recourir à l'artifice et de cacher la vérité, comme le fait un personnage de théâtre. Je te raconterai, si tu le veux, un stratagème qu'on m'a dit avoir été employé par un médecin : Un homme était tombé dans une fièvre ardente, et les accès étaient si violents que le malade repoussait tout ce qui aurait pu en éteindre les feux. Ce qu'il désirait uniquement, ce qu'il demandait avec instance à tous ceux qui venaient le voir, c'était qu'on lui donnât abondamment du vin pur à boire; il n'est pas d'effort qu'il ne tentât pour satisfaire cette funeste envie. Nul doute cependant qu'une telle complaisance, s'il l'avait obtenue de quelqu'un, n'eût redoublé les ardeurs de la fièvre et jeté le malheureux dans un état de frénésie. Comme l'art ne pouvait rien dans cette circonstance, comme il était évident que tous les moyens qu'il imaginerait seraient infailliblement repoussés, l'artifice en prit la place, et vous allez voir avec quel succès : le médecin trempa dans le vin un vase de terre sortant de la fournaise, puis il remplit ce vase d'eau, et, après avoir ordonné d'envelopper d'épais rideaux la chambre du malade, afin que la clarté ne trahît pas sa ruse, il présenta le vase comme s'il était rempli de vin : le malade, s'en étant emparé avec avidité, n'examina pas la nature du liquide, trompé qu'il était par l'odeur; docile

cette fois, il épuisa la coupe avec un plaisir irrésistible; sa suffocation disparut, et le danger avec elle. Voyez-vous l'avantage d'une innocente tromperie? Mais si l'on voulait raconter toutes les ruses des médecins, le discours s'étendrait outre mesure. Ceux qui s'appliquent à guérir les maladies corporelles ne sont pas les seuls à mettre en œuvre de semblables moyens; on les voit aussi fréquemment en usage dans le traitement des maladies de l'âme. C'est ainsi que le bienheureux Paul attira des milliers de Juifs à la foi nouvelle; il obéissait encore à la même pensée quand il soumettait son disciple à la cérémonie de la circoncision, pendant qu'il écrivait aux Galates que le Christ ne servirait de rien à ceux qui se feraient circoncire; *Galat.*, v, 2; et lui-même se soumettait à la loi, bien qu'il fût persuadé que la justice légale était nuisible après qu'avait paru la foi dans le Christ. *Philipp.*, III, 7. Grande est la puissance de la fraude, pourvu qu'elle ne soit pas employée dans un dessein frauduleux. Dans ce cas, ce n'est pas même fraude qu'il faut la nommer; elle mérite, à plus juste titre, les noms d'habileté, de sagesse, de pieuse industrie, puisqu'elle consiste à trouver une issue dans les choses les plus compliquées, puisqu'elle a pour but de redresser les voies de l'âme. Est-ce que je voudrais appeler Phinées un homicide, parce qu'il frappa de mort deux coupables à la fois; ou bien le prophète Elie, parce qu'il fit tomber le même châtiment sur la tête de cent soldats et de leurs chefs, parce qu'il fit encore verser un torrent de sang en dévouant au glaive les misérables qui sacrifiaient aux démons? Si nous faisons une telle concession, si nous n'examinons que les faits en eux-mêmes, sans égard aux intentions des auteurs, il faudrait aussi condamner Abraham de ce qu'il voulait immoler Isaac; la même condamnation devrait être prononcée contre son petit-fils et son arrière-petit-fils, de ce que l'un avait ravi le droit d'aînesse, de ce que l'autre avait fait passer aux mains des Israélites les richesses des Égyptiens. Mais cela n'est pas possible, assurément non; loin de nous une telle audace. Non-seulement nous n'incriminons pas la conduite de ces hommes, mais encore nous la louons et l'admirons, par la

raison que Dieu l'a louée lui-même. C'est à bon droit qu'on appelle trompeur celui qui agirait ainsi dans des vues iniques, mais non celui qui se proposerait un bien. Souvent la ruse est nécessaire, un grand bien peut en résulter; tandis qu'en allant droit devant soi on cause le plus grand préjudice à celui qu'on n'a pas voulu tromper.

DU SACERDOCE

LIVRE DEUXIÈME.

Sommaire du livre deuxième.

Le sacerdoce est la plus haute preuve d'amour envers le Christ. — Supériorité de ce ministère sur tous les autres. — Il exige une âme grande et généreuse. — C'est une chose pleine de difficultés et de dangers. — C'est par amour pour le Christ que nous avons fui le sacerdoce. — Eloge de la vertu de Basile et de son ardente charité. — Si nous n'avons pas voulu nous laisser imposer les mains, ce n'est pas un outrage pour ceux qui nous avaient élus. — Notre fuite les mettait même à l'abri de tout reproche.

Qu'il soit permis d'employer la ruse dans une vue de justice et de bien; qu'elle doive alors perdre son nom et s'appeler une admirable sagesse, nous pouvions le démontrer par de plus longs raisonnements; mais comme les choses qui précédent suffisent abondamment pour cela, je regarderais comme fatigant et superflu de prolonger mon discours sur cette matière. C'est à toi de me faire voir maintenant si ce n'est pas pour ton avantage que j'ai ourdi cette innocente trame.

Basile me répond : Et quel est cet avantage que m'a procuré ton habileté, ta sagesse, ou n'importe le nom que tu voudras lui donner? et comment pourrai-je me persuader que je ne suis pas victime d'une tromperie?

Que peut-on concevoir de plus avantageux, lui répondis-je, que de pratiquer ce qui prouve le mieux notre amour pour le Christ, au témoignage du Christ lui-même? S'adressant au chef des apôtres, « Pierre, dit-il, m'aimes-tu? » Et, sur la déclaration formelle de ce dernier, il

ajouta : « Si tu m'aimes, pais mes brebis. » Quand le Maître demande au disciple s'il peut compter sur son amour, ce n'est pas pour apprendre une chose inconnue; car que pourrait-il apprendre, lui qui voit le secret de tous les cœurs? Non; mais il veut nous montrer dans quelle estime il tient cette autorité qu'on exerce sur son troupeau. Le doute n'étant pas possible à cet égard, il n'est pas moins manifeste qu'une grande récompense attend celui qui aura travaillé dans une œuvre si chère au divin Sauveur. Nous-mêmes, lorsque nous voyons quelques-uns de nos serviteurs veiller avec soin à la garde de nos troupeaux, nous regardons cette sollicitude comme une preuve d'amour pour nous, bien que tout cela s'achète à prix d'argent; comment alors celui qui nous a rachetés, non avec l'or et l'argent, mais au prix de sa vie même, en donnant son sang pour la rançon du troupeau, n'en récompenserait-il pas magnifiquement les pasteurs? Aussi, dès que le disciple eut dit : « Vous savez, Seigneur, que je vous aime, » appelant ainsi en témoignage de son amour celui-là même qui en était l'objet, le Sauveur alla plus loin, et nous enseigna comment l'amour se démontre. Il ne voulait pas établir par une nouvelle preuve à quel point Pierre l'aimait, puisque cela avait été démontré plus d'une fois d'une manière évidente; c'est son propre amour pour l'Église qu'il voulait faire éclater, soit aux yeux de Pierre, soit à nos propres yeux, afin d'éveiller dans nos âmes une semblable ardeur. Pourquoi Dieu n'a-t-il pas épargné son Fils unique et l'a-t-il livré à la mort? Pour ramener à lui ceux qui s'en étaient éloignés par la haine, et pour se former un peuple particulier. Pourquoi le Fils a-t-il versé son sang? Pour racheter les brebis qu'il a confiées à Pierre et à ses successeurs. C'est donc à bon droit que le Christ disait : Quel est le serviteur fidèle et prudent que le Seigneur mettra à la tête de sa maison? » *Matth.*, xxiv, 45. Encore ici la phrase est dubitative, bien qu'il n'y ait aucun doute dans l'esprit de celui qui la prononce. De même que, lorsque Jésus demandait à Pierre s'il l'aimait, cette question n'avait pas pour but d'établir l'amour du disciple, mais plutôt de manifester la grandeur de celui du Maître; de même, quand

Le sacerdoce est la plus haute preuve d'amour envers le Christ.

il dit : « Quel est le serviteur fidèle et prudent? » ce n'est pas qu'il ignore quel est le serviteur doué de ces qualités, mais il veut montrer par là combien de tels serviteurs sont rares et leurs fonctions élevées. Voyez aussi comme il les récompense : « Il les rendra maîtres de tous ses biens. »

Oseras-tu bien soutenir encore que je t'ai fait tomber dans une funeste erreur, quand tu dois être mis en possession de tous les biens du Seigneur, en remplissant le ministère dont l'exercice, selon la parole du Sauveur, allait élever Pierre au-dessus des autres apôtres? « Pierre, m'aimes-tu plus que ceux-ci? dit le divin Maître : pais mes brebis. » Il eût pu, certes, lui dire : Si tu m'aimes réellement, pratique le jeûne, couche sur la terre nue, livre-toi à de pieuses veilles, sois le défenseur des opprimés, le père des orphelins, le protecteur de la veuve. Mais non, rien de semblable ne sort de sa bouche; il ne prononce que ces mots : « Pais mes brebis. » Les œuvres que je viens d'énumérer, les subordonnés eux-mêmes peuvent les accomplir, et non-seulement les hommes, mais encore les femmes; quand il s'agit de gouverner l'Église et d'avoir tant d'âmes à sa charge, que toutes les femmes s'abstiennent et la plus grande partie des hommes; pour une œuvre de cette importance, ceux-là seuls doivent être proposés qui se distinguent de la foule par l'éminence de leurs vertus, et que les qualités de l'âme signalent au milieu de tous autant et beaucoup plus encore que la hauteur de sa taille ne faisait remarquer Saül au milieu du peuple d'Israël. Ne me parlez pas ici de cette tête et de ces épaules qui dominent tout un peuple; autant les hommes l'emportent sur les animaux privés de raison, autant le pasteur doit l'emporter sur ceux qui se rangent sous sa houlette; et je devrais dire encore plus, en considérant la grandeur des périls qu'il affronte. Si le berger perd ses brebis par la rage des loups, les attaques des voleurs, les ravages de la contagion, ou tout autre accident semblable, peut-être trouvera-t-il grâce auprès du maître de ce troupeau, ou, s'il doit faire une réparation, ce ne sera jamais qu'une réparation d'argent; mais celui à qui les hommes, ce troupeau rai-

sonnable du Christ, ont été confiés, risque son âme, et non son argent, dans la perte des brebis; de plus, il doit soutenir pour elles un combat tout autrement terrible : il n'a pas à lutter contre les loups, à prévenir les attaques des voleurs ou les influences de la peste. Voulez-vous savoir quels sont les ennemis contre lesquels devra s'exercer son courage? Paul va vous le dire : « Nous n'avons pas à combattre contre la chair et le sang, mais bien contre les principautés, les puissances, les maîtres de ce siècle de ténèbres, les esprits du mal répandus dans l'espace. » *Ephes.*, VI, 12. Voyez-vous l'effrayante multitude des ennemis, leurs phalanges acharnées? Celles-là n'ont pas une armure de fer; leur nature même remplace toutes les armes. Voulez-vous apercevoir d'autres légions non moins implacables qui viennent attaquer ce troupeau? Vous le pouvez à l'aide du même flambeau. Celui qui nous a parlé des premiers ennemis nous énumère encore les seconds en ces termes : « Les œuvres de la chair sont manifestes; ce sont la fornication, l'adultère, la dégradation, l'impudeur, l'idolâtrie, les poisons, les inimitiés, les disputes, les jalousies, les emportements de la colère, les rixes, les détractions, les murmures, l'enflure du cœur, les divisions. » *Galat.*, V, 19-21; II *Corinth.*, XII, 20. Il serait aisé de pousser plus loin cette énumération. L'Apôtre n'a pas tout dit; il nous laisse le soin de compléter sa pensée. Quand il s'agit d'un troupeau ordinaire, ceux qui veulent le ravager se gardent bien d'attaquer le berger quand celui-ci commence par prendre la fuite; il leur suffit de pouvoir piller à l'aise; mais il n'en est pas ainsi dans le cas dont nous parlons : alors même que les ennemis auraient ravi le troupeau tout entier, ils ne s'abstiennent pas d'attaquer le pasteur; ils n'en deviennent que plus acharnés et plus féroces; ils ne suspendront pas même leurs attaques, qu'ils n'aient remporté sur lui la victoire ou subi de sa part une entière défaite. Ajoutez à cela que les maux auxquels les brebis sont sujettes, la famine, la peste, les plaies, ou toute autre cause de souffrance, frappent aisément les yeux; et cela n'est pas d'un médiocre secours pour y porter remède. Il y a même quel-

que chose de plus avantageux pour la guérison d'un mal quelconque. Quoi donc? C'est que le berger peut recourir à la force pour appliquer le remède aux brebis, quelle que soit leur résistance: rien de plus facile que de les lier s'il faut employer le fer et le feu; il peut à son gré les tenir longtemps enfermées, leur donner une nourriture au lieu d'une autre, les éloigner de certaines eaux, user de tous les moyens, en un mot, qu'il juge convenables pour les guérir et les conserver.

Il exige
une âme
grande et gé-
néreuse.

Mais il est malaisé pour l'homme de connaître les maladies des hommes. « Il n'est pas d'homme en effet, qui sache ce qui est de l'homme, si ce n'est l'esprit de l'homme même, cet esprit qui vit en lui. » I *Corinth.*, II, 11. Comment pourrait-on donc appliquer un remède quand on ne connaît pas la maladie, quand on ignore même souvent si l'on est malade ou non? Et quand le mal est connu, la difficulté n'en devient parfois que plus grande. Tous les hommes, en effet, ne peuvent pas être guéris avec la même facilité que les brebis le sont par le berger. Eux aussi doivent être liés, privés de nourriture, traités avec le fer et le feu; mais l'application du remède ne dépend pas de celui qui l'administre, elle dépend du malade qui doit le recevoir. Il le savait bien, cet homme admirable qui disait aux Corinthiens: « Nous ne sommes pas les maîtres de votre foi, mais seulement les auxiliaires de votre bonheur. » II *Corinth.*, I, 23. Il appartient aux chrétiens moins qu'à tout autre de réprimer le désordre par la violence. Les juges du dehors, quand ils ont légalement mis la main sur des malfaiteurs, exercent sur eux une complète autorité et les détournent par la force de la voie du crime; quant à nous, c'est par la persuasion que nous devons ramener de tels hommes à de meilleurs sentiments. Les lois ne nous concèdent pas un pouvoir matériel pour corriger les coupables; et, nous l'eussent-elles donné, nous ne devrions pas nous en servir, puisque Dieu ne couronne pas ceux que la force toute seule éloigne du désordre, mais bien ceux qui s'en éloignent de leur propre mouvement. Ce n'est donc que par les ressources de la prudence et de la persuasion que les malades doivent être

amenés à recevoir les remèdes dont les prêtres sont les dépositaires, et même à les recevoir avec empressement et reconnaissance. Celui qui se dégage de nos liens, abusant ainsi d'un pouvoir inaliénable, s'attire à lui-même une plus grave maladie; s'il repousse la parole évangélique, cette parole qui tranche dans le vif comme le fer, il se fait à lui-même une plus profonde blessure, et le remède n'aura fait qu'aggraver ses douleurs; car nul ne peut le contraindre, et le guérir malgré lui.

Que faire, alors? Si vous agissez avec trop de ménagement à l'égard d'un malade dont les plaies réclament l'action énergique du fer, si vous craignez de couper jusqu'à la racine du mal, vous le retranchez en partie, mais en partie vous le laissez subsister; si vous procédez, au contraire, à l'opération voulue, souvent le malade perd courage, méconnaît vos intentions, et, dans l'excès de la souffrance, repoussant votre main et déchirant ses bandages, il se précipite à la mort, affranchi qu'il est du joug et des liens qui l'empêchaient de se perdre. Je pourrais vous citer bien des hommes qui ont atteint les dernières limites du mal parce qu'on voulait leur infliger un châtement en rapport avec leurs péchés. Ce n'est pas sans précaution qu'il faut établir cette juste mesure; examinez avec soin les dispositions des pécheurs, de peur qu'en voulant cicatriser une blessure, vous ne fassiez que l'agrandir, et qu'en vous efforçant de relever un homme de sa chute, vous ne le fassiez rouler dans un abîme plus profond. Les hommes faibles, ceux qui sont tombés dans le relâchement, et surtout ceux que le monde tient enchaînés par ses délices, les hommes que la grandeur et la puissance enveloppent d'orgueilleuses pensées, ne doivent être retirés de leurs habitudes vicieuses qu'insensiblement et par degré, de telle sorte qu'on relâche au moins un peu leurs chaînes, si l'on ne peut entièrement les briser; tandis que si vous prétendiez les corriger tout à coup, vous n'obtiendriez pas même cet amendement partiel. L'âme que vous accablez de honte tombe dans la torpeur; plus tard elle ne se laissera ni toucher par la douceur, ni fléchir par les menaces, ni même émouvoir par les bienfaits; elle devien-

dra pire que cette ville à laquelle le Prophète adressait ces reproches amers : « Tu t'es fait un front de courtisane, ta honte éclate à tous les yeux. » *Jerem.*, III, 3. Aussi faut-il au pasteur la plus haute prudence et la vue la plus pénétrante pour sonder de toutes parts l'état de cette âme. Il en est beaucoup qui se roidissent en eux-mêmes et vont jusqu'à désespérer de leur salut, parce qu'ils ne peuvent supporter de trop rigoureux remèdes; il en est d'autres qui, ne voulant pas se résigner au châtement qu'ont mérité leurs fautes, se laissent aller à la négligence, se corrompent de plus en plus et se donnent une plus libre carrière dans le mal. Toutes ces choses doivent être l'objet d'un examen approfondi; le prêtre doit tout scruter avec le plus grand soin et faire tout ce qui dépend de lui pour ne pas perdre le fruit de sa sollicitude.

Là n'en est pas le seul objet; à quelle démarche ne doit-il pas se livrer pour ramener à l'unité les membres séparés de l'Église? Les brebis suivent le berger partout où il veut les conduire; s'il en voit quelques-unes s'écarter du troupeau, quitter les gras pâturages, chercher vainement leur nourriture à travers les rochers, il lui suffit d'élever la voix pour les rappeler et les ramener avec les autres. Mais quand un homme s'est écarté de la foi, quel travail incombe au pasteur! quelle patience et quelle persévérance ne doit-il pas montrer? Ce n'est ni par la force, ni par la peur, mais bien par la persuasion, qu'il lui faudra reconduire au sein de la vérité celui qui s'en est éloigné. Il a donc besoin d'avoir une âme grande et généreuse, pour ne jamais faillir, ne jamais désespérer de sauver les brebis perdues; souvent il se dira dans son cœur : « Un jour Dieu touchera les hommes pécheurs, afin qu'ils revoient la lumière de la vérité et qu'ils échappent aux pièges du démon. » Il *Tim.*, II, 25. Voilà pourquoi le Maître disait à ses disciples : « Quel est le serviteur fidèle et prudent? » *Matth.*, XXIV, 45. Celui qui s'exerce à la vertu circonscrit en lui-même le bien qu'il fait; mais le bien qui résulte du ministère pastoral s'étend à tout le peuple. Sans doute celui qui distribue son argent au peuple, ou qui vient d'une autre manière au secours des opprimés, se rend utile

à ses frères; mais, sous ce rapport, il le cède au prêtre autant que le corps le cède à l'âme. C'est donc bien avec raison que le Seigneur déclare que le soin de son troupeau est la plus haute preuve d'amour pour lui.

Et toi, me dit Basile, n'aimes-tu pas le Christ?

Je l'aime, lui répondis-je, et je ne cesserai jamais de l'aimer; mais je craindrais d'irriter contre moi l'objet de mon amour.

Quelle énigme me proposes-tu là? repartit mon ami : si le Christ ordonne à celui qui l'aime de paitre ses brebis, comment refuses-tu de remplir l'office de pasteur en te fondant sur ton amour pour celui qui donne cet ordre?

Il n'y a pas là d'énigme, repris-je alors; ma parole est extrêmement claire et simple. Si j'étais apte à remplir ces fonctions selon le bon plaisir du divin Maître, et si je les repoussais malgré cela, tu pourrais à bon droit m'accuser et me confondre; mais comme je n'ai ni l'intelligence, ni la fermeté qu'elles réclament, comment serait-il possible de m'attaquer? Je craindrais, en effet, qu'après avoir reçu le troupeau du Christ plein de force et de vigueur, le laissant ensuite dépérir par ma faiblesse, je ne visse éclater sur moi la colère de ce Dieu que l'amour a fait s'immoler pour le salut de ce troupeau.

Tu plaisantes assurément en parlant de la sorte, objecta Basile; car si tu parlais sérieusement je ne vois pas comment tu pourrais mieux légitimer ma douleur qu'en voulant ainsi la calmer. Je savais bien que tu m'avais trompé et trahi; mais je comprends maintenant d'une manière bien plus évidente, par les efforts mêmes que tu fais pour te justifier, dans quel abîme de maux tu m'as fait tomber. Si tu n'as fui ce ministère que parce qu'il t'apparaissait comme un fardeau trop lourd pour ton âme, à plus forte raison devais-tu m'y soustraire, alors même que je l'aurais ardemment ambitionné, bien loin de m'abandonner entièrement à ta décision dans cette grave circonstance. Mais, préoccupé de tes intérêts seuls, tu n'as eu pour les miens que de la négligence! Non, tu m'as fait par tes embûches tomber dans les mains de ceux qui me cherchaient. Tu ne peux pas même t'excuser en di-

sant que tu partageais l'opinion erronée du vulgaire et que tu présumais de moi de grandes choses. Qui pourrait donc me ranger parmi les hommes éminents que leur mérite désigne au choix de leurs frères? Et quand bien même il en serait ainsi, les idées de la multitude devaient-elles donc être préférées à la vérité? Si mon amitié ne t'avait jamais permis de lire dans l'intime de mon être, tu pourrais faire valoir en ce moment une excuse plausible pour avoir formé ton jugement d'après la rumeur publique; mais s'il n'est personne qui me connaisse comme toi, si tu sais le secret de mon âme mieux que mes parents et mes maîtres eux-mêmes, par quels discours pourras-tu réussir à te disculper, à prouver que tu ne m'as pas jeté sciemment au milieu de la tourmente? Mais, encore une fois, laissons cela de côté; je ne veux pas t'obliger à plaider ta cause. Dis-moi seulement comment nous pourrions nous défendre auprès de nos accusateurs; parle.

— Ce ne sera certes pas, lui dis-je, avant d'avoir éclairci ce qui te concerne, alors même que tu me dispenserais cent fois de toute justification. L'ignorance, prétends-tu, serait ma seule excuse : je serais à l'abri de toute accusation si je t'avais entraîné à cette haute dignité parce que j'aurais ignoré le secret de ton âme; mais comme c'est avec une parfaite connaissance que je t'ai livré, je n'ai plus à tes yeux aucun moyen de m'excuser et de me justifier. Pour moi, je suis d'un avis contraire. Examinons les choses avec soin. Quand on veut pousser un homme au sacerdoce, il est vrai qu'on ne doit pas s'en tenir à l'opinion commune, qu'il faut par-dessus tout consulter sa propre conscience, voir par soi-même s'il a les qualités exigées. Lorsque le bienheureux Paul pose cette condition : « Il faut que ceux du dehors lui rendent eux-mêmes un bon témoignage, » I *Tim.*, III, 7, il n'entend pas exclure un examen attentif et sérieux, ni même indiquer la principale marque d'une vocation. Ce n'est qu'après bien d'autres choses qu'il énonce celle-ci, voulant nous montrer de la sorte qu'on ne doit pas uniquement s'en rapporter à son propre jugement, bien qu'on soit dans l'obligation de le joindre à celui des autres. Il

arrive souvent que la multitude est dans le faux; mais quand une fois on a tout pesé dans son âme, on peut sans danger consulter aussi l'opinion populaire. C'est pour cela que l'Apôtre réclame en dernier lieu le témoignage des étrangers. Il ne se borne pas à dire : « Cet homme doit avoir un bon témoignage; » mais il ajoute : « De la part de ceux du dehors. » N'était-ce pas assez faire entendre qu'un examen consciencieux doit passer avant la bonne réputation, avant le sentiment des étrangers? Eh bien, oui, c'est parce que je te connais mieux que tes parents ne te connaissent, comme tu viens toi-même de l'avouer, que je dois être entièrement mis hors de cause.

Basile me dit alors : Tu ne seras pas exempt de reproches, quand bien même aucune voix ne s'élèverait pour t'accuser. Ne te souviens-tu pas de m'avoir souvent entendu dire, mes actions elles-mêmes ne t'ont-elles pas démontré combien mon cœur était pusillanime? Cette pusillanimité, ne l'as-tu pas tournée souvent en ridicule? Que de fois ne m'as-tu pas fait rougir de me laisser abattre par les moindres peines?

— C'est vrai, lui répondis-je, je t'ai souvent entendu me faire de telles confidences; je ne le nierai pas. Mais pour ce qui me regarde, si j'ai parfois épilogué sur ta conduite, c'était en plaisantant, jamais d'une manière sérieuse. Je ne veux pas néanmoins contester là-dessus; je te crois sincère : je te demande seulement de croire, toi aussi, à ma sincérité, quand je te parlerai des biens que tu possèdes. Si tu tentais de m'accuser de mensonge, je ne t'épargnerais pas à mon tour : je montrerais que tes paroles étaient inspirées par la modestie seule, et nullement par la vérité; tes discours et tes actions seront les seuls témoins dont j'invoquerai l'appui. Je veux d'abord t'adresser cette question : Sais-tu bien quelle est la puissance de la charité? Le Christ, laissant de côté tous les prodiges que les apôtres devaient accomplir, leur parle en ces termes : « Les hommes vous reconnaîtront pour mes disciples si vous vous aimez les uns les autres. » *Joan.*, XIII, 35. Paul déclare que la plénitude de la loi consiste dans la charité, sans laquelle les autres dons ne servent de rien. Or ce bien par

excellence, ce trait distinctif des disciples du Christ, ce don supérieur à tous les dons, je l'ai vu profondément enraciné dans ton âme et produisant là des fruits abondants.

— Que tel soit l'objet de tous mes soins, que je m'applique par-dessus tout à l'accomplissement de ce précepte, c'est la vérité, m'avoua Basile; mais que j'aie fait la moitié même du chemin qui me sépare de la vertu, c'est ce que tu n'oserais prétendre, si tu veux du moins, non me flatter, mais exprimer ta conviction intime.

Eh bien, j'aurai recours aux preuves; j'en viens à ce dont je t'ai menacé, lui dis-je, à montrer que tu sacrifies la vérité à la modestie. Je remettrai sous les yeux un fait de date récente, de peur que, si j'allais raconter des choses anciennes, on ne me soupçonnât de vouloir cacher la vérité sous les voiles du temps; car l'oubli ne permet pas de formuler quelque objection contre un récit que la faveur inspire. Un de nos amis, accusé de s'être rendu coupable de graves insultes et d'arrogance, était dans le plus grand danger; tu n'étais pas en cause; le malheureux ne t'implorait pas, et tu te jetas au milieu des périls pour le défendre. Voilà un fait que tu ne nieras pas. Pour te réfuter maintenant par tes paroles, je dois également t'en rappeler le souvenir: comme les uns n'approuvaient pas cet élan de ton âme, et que les autres l'exaltaient et l'admiraient, tu répondis aux premiers: Que faire? Je ne sais pas aimer autrement qu'en donnant ma vie pour sauver un ami qui va périr. Ton expression était différente, mais au fond ta parole était celle du Christ, puisqu'il détermine ainsi l'extrême limite de la charité: « Nul ne saurait avoir une charité plus grande qu'en donnant sa vie pour ceux qu'il aime. » *Joan.*, xv, 13. Si donc cette vertu ne comporte pas un plus haut degré, n'en as-tu pas atteint le faite? Tes actions et tes paroles ne déposent-elles pas contre toi? Voilà pourquoi je t'ai trahi, voilà pourquoi le stratagème dont tu m'accuses. Ai-je réussi maintenant à te persuader que ce n'est pas par malveillance ni pour t'exposer au danger, mais uniquement pour le bien des âmes, que je t'ai poussé dans cette noble lice?

— Et penses-tu que la force de la charité

suffise pour ramener le prochain dans la voie droite?

— J'avoue que la meilleure part de cette œuvre revient à la charité. Mais veux-tu que je te prouve que tu joins la prudence à cette vertu? Je suis prêt à te montrer encore par des exemples que les lumières de ton esprit égalent la bonté de ton cœur.

Ces mots firent monter la rougeur au front de mon ami. — Laissons de côté, me dit-il, les choses qui me regardent; ce n'est pas là-dessus que j'ai voulu te demander des explications. Que devons-nous répondre aux étrangers pour leur fermer la bouche? Voilà quelle était ma question: je t'écouterai volontiers sur ce sujet. Cessons de contester sur un point sans importance; dis-moi seulement de quelle manière nous devons nous justifier, soit auprès de ceux qui nous ont déferé cet honneur, soit auprès de ceux qui, les regardant comme outragés par nous, déplorent notre conduite.

— Soit; j'aborde maintenant ce sujet: Après avoir plaidé ma cause devant toi et pour ce qui te concerne, j'en viens à cette partie de notre apologie. Quelle est l'accusation formulée par ces hommes? quels sont leurs griefs? Ils prennent pour une insulte, pour une chose indigne, que nous ayons refusé l'honneur et repoussé le fardeau dont ils voulaient nous charger. A cela je dirai d'abord que nous n'avons pas à nous préoccuper des injures faites aux hommes, quand l'honneur qu'ils nous déferent doit tourner à l'offense de Dieu. Et pour ceux qui s'en irritent, cette indignation, à mon avis, n'est pas sans danger, mais elle leur apporte même un grave préjudice. Des hommes consacrés au service de Dieu et qui n'ont pas autre chose en vue, doivent être ainsi disposés, à mon avis, qu'ils ne sentent pas une injure, serait-elle réelle et cent fois renouvelée. Cela seul prouverait au besoin que je n'ai jamais eu la pensée d'outrager personne. Si je m'étais abstenu par dédain ou par vaine gloire, comme j'en suis faussement accusé, d'après ce que tu m'as dit plus d'une fois, je serais forcé de donner raison à mes accusateurs: j'aurais réellement commis la plus grave des injures envers ces hommes émi-

Si nous n'avons pas voulu nous laisser imposer les mains, ce n'est pas un outrage pour ceux qui nous avaient élus.

nents et vénérables, en méconnaissant leur bienveillance à mon égard. On mérite d'être puni quand on outrage quelqu'un qui ne nous a fait aucun mal; combien ne doit-on pas dès lors honorer ceux qui veulent nous honorer nous-mêmes? Rien de plus spontané que leur choix : nul ne saurait dire qu'ils ont prétendu reconnaître un bienfait antérieur, un service quelconque. De quel supplice donc ne serait-on pas digne si l'on répondait à leur bienveillance par des outrages qu'ils ont si peu mérités? Mais si nous n'avons pas eu même la pensée d'agir de la sorte, si nous avons décliné le fardeau dans un tout autre dessein, pourquoi tant de récriminations contre nous, qui n'avons voulu que sauvegarder notre âme? S'ils ne pouvaient pas nous donner leur approbation, au moins devaient-ils nous accorder leur indulgence. Bien loin de leur faire outrage, j'ai cru les honorer par mon refus. Et ne m'accuse pas en cela de paradoxe; car je vais sur-le-champ t'expliquer ma parole. Si j'avais accepté, mille soupçons se seraient élevés, soit sur mon compte, soit sur le compte de ceux qui m'avaient élu; je ne dis pas dans l'esprit de tout le monde, mais dans l'esprit de ceux qui se plaisent tant à la médisance : on aurait dit, par exemple, qu'ils avaient égard à la fortune, ou bien à la noblesse du sang, que je les avais gagnés par la flatterie; qui sait même s'il ne se fût pas trouvé quelqu'un pour insinuer que j'avais employé l'argent à les corrompre? Le Christ, auraient-ils dit, appela des pêcheurs, des faiseurs de tentes, des publicains à ce sublime ministère; tandis que ceux-ci dédaignent les hommes qui pourvoient à leur subsistance par un travail constant, et portent leur choix sur des étrangers qui se sont adonnés aux lettres, accordent toute leur admiration à des hommes dont la vie s'écoule dans l'oisiveté. Comment se peut-il, en effet, qu'on dédaigne les fidèles et zélés serviteurs de l'Eglise, pour leur préférer et revêtir de tels honneurs un homme qui ne connut jamais les labeurs de la religion, qui n'a cultivé jusqu'ici que les études profanes?—Voilà ce qu'on aurait dit, si j'avais accepté la dignité qui m'était offerte. Maintenant toute occasion

Notre fuite les mettait même à l'abri de tout reproche.

de médire leur est ôtée, on ne peut ni m'accuser d'adulation, ni reprocher aux autres d'avoir reçu des présents, à moins qu'on ne veuille absolument tomber dans la démence. Car enfin, si l'on employait l'argent et la flatterie à se procurer un honneur, comment leur refuserait-on au moment de l'atteindre? C'est comme si, après avoir consacré des travaux sans fin à cultiver la terre pour recueillir plus tard d'abondantes moissons et voir le vin déborder dans le pressoir, on abandonnait à des étrangers, au moment de la moisson ou de la vendange, le fruit de ses sueurs, le résultat de ses dépenses. Ce que l'on disait alors était bien éloigné de la vérité, sans doute; mais si notre conduite eût été différente, nous aurions donné prise à nos ennemis, en leur fournissant l'occasion de dire que l'élection n'était pas conforme au droit; tandis que je les défie maintenant d'ouvrir même la bouche pour attaquer mes actions.

Après avoir parlé de la sorte, après en avoir dit même davantage dès le début, combien ne se seraient-ils pas déchainés, après cela, sur l'exercice de notre ministère? Jamais nous n'eussions pu repousser leurs calomnies de tous les jours, alors même que ce ministère eût été de tous points irréprochable; et combien de fautes le malheur des temps et notre inexpérience nous auraient fait nécessairement commettre! Voilà que nous avons ôté tout prétexte à de semblables récriminations : c'est donc tout l'opposé de ce qui serait arrivé sans doute. Que n'auraient-ils pas dit, encore une fois? — C'est à des enfants sans raison qu'on a confié des fonctions sublimes; c'en est fait du troupeau de Dieu; la religion des chrétiens sera désormais un objet de dérision et de moquerie! — Mais à présent, « toute iniquité se fermera la bouche. » *Psalm.*, CVI, 42. S'ils ont tenu ce langage à ton occasion, tu ne tarderas pas à leur apprendre par tes actes qu'on ne doit pas mesurer la prudence au nombre des années, que les cheveux blancs ne font pas la sagesse du vieillard, que ce n'est pas le jeune homme, mais bien le néophyte, qu'on doit écarter de ces fonctions; car entre les deux il existe une grande différence.

DU SACERDOCE

LIVRE TROISIÈME

Sommaire du livre troisième.

Ceux qui nous ont soupçonnés d'avoir refusé par amour-propre, ont fait tort à leur propre jugement. — Nous n'avons pas fui par vaine gloire. — Si la gloire avait été l'objet de nos vœux, c'est précisément ce ministère que nous eussions dû choisir. — Le sacerdoce est une chose redoutable; combien le nouveau culte est plus terrible que l'ancien. — Combien sont grandes la puissance et la dignité du sacerdoce. — Les fonctions sacrées doivent être rangées parmi les plus grands dons de Dieu. — Paul lui-même tremblait à l'aspect d'une telle puissance. — Celui-là marche au-devant du péché, qui pénètre dans le sanctuaire sans avoir un cœur extrêmement généreux. — Il tombe dans les filets de la vaine gloire et dans tous les maux dont elle est la source. — Ce n'est pas le sacerdoce, c'est notre lâcheté qui produit tous ces maux. — Tout désir des honneurs doit être exclu de l'âme du prêtre. — Une profonde sagesse est nécessaire au prêtre. — Le renoncement le plus parfait ne lui suffit pas; il est d'autres qualités nécessaires à son âme. — Rien n'altère la sérénité et la vue de l'esprit comme les emportements d'une aveugle colère. — Les querelles et les contestations entraînent encore d'autres dangers. — Quelle doit être la vertu de celui que ses fonctions appellent à braver tant d'orages. — Quelle prudence il faut apporter dans la direction des vierges.

Ainsi donc, que nous n'ayons pas fait injure à ceux qui voulaient nous honorer, que nous n'ayons pas prétendu les outrager en refusant les honneurs, ce que nous avons dit jusqu'ici suffit pour le démontrer; que notre conduite n'ait pas non plus été dictée par l'orgueil, je vais maintenant le prouver dans la mesure de mes forces. Si l'on nous eût donné le choix d'un commandement militaire ou de la royauté, c'est à bon droit qu'on eût pu nous soupçonner d'obéir à ce mobile, en nous voyant persister dans notre dessein; ce n'est pas d'orgueil seulement, c'est encore de démente qu'on nous eût accusés. Mais quand on nous offrait le sacerdoce, cette dignité qui l'emporte sur la puissance royale autant que l'esprit l'emporte sur la chair, quelqu'un osera-t-il bien nous taxer d'arrogance? N'est-ce pas une chose qui blesse la raison? Ceux qui méprisent des fonctions moins importantes, on les accuse de folie; et ceux qui refusent un plus haut

ministère, on voudra bien ne pas les regarder comme des fous, mais on les condamnera comme des orgueilleux. On n'agirait pas autrement en accusant, non d'orgueil, mais de démente, celui qui dédaignerait un troupeau de bœufs et ne voudrait pas être bouvier; tandis qu'on élèverait la première accusation, et non la seconde, contre celui qui n'accepterait pas l'empire de l'univers, avec le commandement de toutes les armées de la terre. Mais il n'en est pas ainsi, certes: non, il n'en est pas ainsi; et ceux qui tiennent un tel langage, nous accusent moins qu'ils ne s'accusent eux-mêmes. En effet, avoir eu simplement cette pensée qu'il serait possible à la nature humaine de mépriser une si haute dignité, c'est montrer à quel point on la méconnaît soi-même. Pourquoi n'a-t-on jamais rien soupçonné, rien dit de semblable touchant la dignité des anges? Est-il jamais venu dans l'esprit de quelqu'un qu'une âme humaine pourrait refuser par orgueil de s'élever à la dignité de ces natures supérieures? car l'idée que nous en avons est tellement grande que nous ne saurions imaginer pour l'homme une plus sublime destinée. Ne faut-il pas conclure de là que ce reproche d'orgueil retombe plutôt sur ceux qui nous l'adressent? Ils n'auraient pas eu sur les autres de semblables soupçons, s'ils avaient eux-mêmes estimé de nul prix cet auguste ministère.

Quand ils soutiennent donc que la gloire était le but de mon abstention, ils sont évidemment en lutte avec eux-mêmes; et je ne sais ce qu'ils auraient pu dire de mieux s'ils avaient voulu nous laver d'un tel reproche. En supposant que l'amour de la gloire eût envahi mon cœur, je devais accepter et non prendre la fuite. Pourquoi cela? Parce qu'un tel honneur ne pouvait que tourner à ma gloire. Qu'un homme aussi jeune, en effet, et qui venait à peine de s'arracher aux affaires du siècle, fût soudain regardé par tout le monde comme tellement parfait qu'on le préférât à de vieux serviteurs dont la vie tout entière s'est écoulée dans le ministère des autels, si bien qu'il réunit plus de suffrages qu'eux, voilà ce qui nous eût singulièrement élevés dans l'estime du monde, voilà ce qui nous eût entourés de splendeur et de gloire. Maintenant, au con-

Ceux qui nous ont soupçonnés d'avoir refusé par amour-propre, ont fait tort à leur propre jugement.

Nous n'avons pas fui par vaine gloire.

traire, si nous en exceptons quelques amis, la majeure partie de l'Église ne nous connaît pas même de nom. Moins encore le fait de notre refus est-il connu de tous. Peu le connaissent, et ceux-là mêmes ne savent pas exactement, j'ai lieu de le croire, ce qui s'est passé; beaucoup d'entre eux supposent ou que nous n'avons pas été élus, ou qu'après l'élection nous avons été renvoyés parce qu'on nous a reconnus peu dignes, et non que nous avons fui volontairement.

— Mais ceux qui sauront la vérité seront dans l'admiration.

Si nous désirions la gloire, nous eussions dû plutôt choisir un pareil ministère.

— Et voilà précisément quels sont ceux qui nous accusent, m'as-tu dit, d'orgueil et de vaine gloire. D'où pourrait donc nous venir l'éloge? Des masses? Mais elles ignorent les faits. Du petit nombre? Mais, encore de ce côté, les choses ont tourné contre nous. Or tu n'avais abordé ce sujet, n'est-ce pas, que pour m'amener à te dire quelle réponse nous avions à leur opposer. Qu'ajouterai-je pour les confondre? Quand bien même tous connaîtraient à fond la vérité, on ne serait pas encore en droit de céder à l'orgueil et de poursuivre la gloire. Écoute-moi quelques instants, et tu n'auras plus à cet égard aucun doute; tu verras de plus que non-seulement les hommes assez téméraires pour agir par de tels sentiments, si toutefois on en rencontre, ce que je ne puis aisément admettre, mais encore ceux qui se livrent à des soupçons de cette nature sur le compte du prochain, s'exposent aux plus graves dangers.

Le sacerdoce est maintenant plus redoutable que dans l'ancienne Loi.

Le sacerdoce à la vérité s'exerce sur la terre, mais il prend rang parmi les hiérarchies célestes : et certes ce n'est pas sans raison. Ce n'est pas un homme, un ange, un archange, ni aucune autre puissance créée, c'est le Paraclét lui-même qui est l'auteur de ces sublimes fonctions; à lui seul il appartenait de faire que des êtres vivants dans la chair aient accepté dans leur cœur le ministère des anges. Il faut donc nécessairement que le prêtre soit aussi pur que s'il habitait déjà dans les cieux, au milieu des puissances intellectuelles. Assurément les symboles qui ont précédé le temps de la grâce étaient effrayants, les sonnettes qui bordaient la robe sacerdotale, les grenades dont elle était semée, les pierres

précieuses placées sur la poitrine du prêtre, celles qui brillaient sur l'huméral, la mitre, le bandeau sacré, la chaussure, les lames d'or, le Saint des saints, le vaste silence de l'intérieur. Mais si l'on considère les mystères de la loi de grâce, on ne verra plus rien de grand dans ces choses si terribles et si formidables; et ce qui a été dit de la loi, s'applique également à l'Évangile : « Ce qu'il y avait là de glorieux paraît dépouillé de toute gloire, en comparaison d'une gloire plus éminente. » II *Corinth.*, III, 10. En voyant le Seigneur immolé et gisant sur l'autel, le prêtre penché sur la victime et priant, tous les assistants couverts de ce sang précieux, pouvez-vous penser que vous êtes encore ici-bas et parmi les hommes? N'êtes-vous pas déjà transporté dans les cieux, toute pensée terrestre n'a-t-elle pas disparu, et votre âme dégagée des sens ne croit-elle pas contempler à découvert les grandeurs de l'immortel séjour? O prodige! ô amour de Dieu pour les hommes! Celui qui là-haut règne avec le Père, est en ce moment entre les mains des mortels; tous ceux qui le veulent peuvent à leur gré l'embrasser et le recevoir. Et c'est ce qu'ils font tous, pourvu que la lumière de la foi éclaire leur intelligence. Cela vous semble-t-il un objet de mépris? Est-il un homme qui soit capable de s'élever contre une telle manifestation d'amour? Voulez-vous que je vous montre par une autre merveille l'excellence de ce sacrement? Représentez-vous le prophète Élie entouré d'une foule immense, et la victime placée sur les pierres de l'autel, voyez encore tous les spectateurs dans le silence et l'immobilité; le prophète seul est en prières : alors la flamme descend tout à coup des cieux sur la victime. Pouvez-vous n'être pas saisi d'admiration et comme frappé de stupeur? Transportez-vous maintenant auprès des mystères qui se célèbrent de nos jours ils vous paraîtront non-seulement admirables, mais encore supérieurs à tous nos enthousiasmes. Le prêtre est là debout, portant en lui, non le feu, mais l'Esprit-Saint; il prie avec instance, non pour que le feu du ciel tombe sur la victime et la dévore, mais pour que la divine grâce, descendant sur l'autel, passe de là dans l'âme de tous les assistants, l'enflamme et la purifie, la

rende enfin plus brillante que l'argent épuré dans le creuset. Or qui pourra, encore une fois je le demande, à moins d'être frappé de folie, de n'avoir plus une étincelle de raison, mépriser ce redoutable mystère? Ignores-tu donc que l'âme humaine fut toujours incapable de porter les célestes flammes qui doivent brûler sur nos autels, que nous en serions tous anéantis si Dieu ne nous soutenait par un secours extraordinaire de sa grâce?

S'il nous était donné de comprendre ce que c'est pour un être mortel, encore revêtu de son enveloppe matérielle, enseveli dans la chair et le sang, de prendre place à côté de ces natures immortelles, des heureux habitants des cieux, nous saurions alors à quel degré d'honneur la grâce de l'Esprit élève les prêtres. Voilà le ministère qui leur est confié, ils en remplissent d'autres non moins sublimes, qui tous ont pour objet notre noblesse et notre salut. Tandis qu'ils vivent sur la terre, ils ont la dispensation des célestes trésors; ils sont même investis d'un pouvoir que ni les anges ni les archanges n'ont reçu de Dieu; car enfin ce n'est pas à ces pures intelligences qu'il a été dit : « Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. » *Matth.*, XVIII, 18. Ceux qui gouvernent les hommes ont aussi le pouvoir de lier, mais les corps seulement; tandis que le lien dont il est ici question atteint l'âme elle-même et s'élève au-dessus des cieux : tout ce que les prêtres font ici-bas, Dieu le confirme là-haut; la sentence que les serviteurs prononcent, le Seigneur la ratifie. N'a-t-il pas soumis les cieux à leur domaine, quand il leur dit : « Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez? » *Joan.*, XX, 22. Est-il puissance supérieure à celle-là? « Le Père, est-il écrit, a donné tout jugement à son Fils. » *Ibid.*, V, 22. Mais je vois qu'à son tour le Fils l'a transmis à ses prêtres. Ne dirait-on pas qu'ils sont déjà transportés au séjour de la gloire, qu'ils ont franchi les limites de la nature humaine et dépouillé tous nos sentiments, pour être investis d'une telle puissance? Eh quoi! si l'empereur donnait à l'un de ses subalternes la

faculté de jeter en prison un homme quelconque et de l'en retirer à son gré, quel respect et quelle admiration n'aurait-on pas pour ce ministre privilégié? Et quand un homme a reçu de Dieu un pouvoir qui l'emporte autant sur celui-là que le ciel l'emporte sur la terre et l'âme sur le corps, trouvera-t-on des esprits qui se font d'un tel honneur une si faible idée qu'ils supposent qu'un capable de le repousser par mépris? Ne serait-ce pas là de la démente? Quelle démente plus manifeste, en effet, que de mépriser un ministère sans lequel nous ne pouvons obtenir ni le salut, ni les biens qui nous ont été promis? Si nul ne peut entrer dans le royaume des cieux sans avoir été régénéré par l'eau et par l'Esprit; s'il faut manger la chair du Seigneur et boire son sang pour avoir droit à la vie éternelle; et si rien de tout cela ne s'accomplit que par des mains pures et consacrées, par les mains du prêtre, qui pourra sans leur secours échapper au feu de la géhenne et saisir les couronnes qui nous ont été préparées? C'est aux prêtres, oui; c'est aux prêtres qu'il appartient d'engendrer à Dieu de nouveaux enfants par le baptême; par eux nous revêtons le Christ, nous descendons avec lui dans le tombeau, nous devenons les membres du corps mystique, du corps dont il est le chef. A ce titre nous devons avoir pour eux plus de respect que pour les rois et les princes, plus de vénération même que pour nos parents. Ceux-ci nous ont engendrés selon le sang et la volonté de l'homme; mais eux sont les auteurs de notre génération divine, ils nous ont communiqué le vrai bonheur, la vraie liberté, et cette adoption céleste dont la grâce est le principe. Les prêtres de l'ancienne loi avaient seulement le droit de purifier la lèpre corporelle; ou plutôt ils n'avaient pas le pouvoir de la purifier réellement, mais simplement d'attester qu'elle avait disparu; et vous n'ignorez pas cependant de quels honneurs le sacerdoce était alors entouré. Le pouvoir de nos prêtres s'exerce non sur la lèpre du corps, mais sur les impuretés de l'âme; il ne se borne pas à déclarer une purification accomplie, il purifie réellement et de la manière la plus complète, et ceux qui repoussent leur intervention se rendent incompa-

Grandeur
des fonctions
du sacerdoce

rablement plus criminels que Dathan lui-même et ses compagnons, et s'attirent un plus terrible châtement. Ces prévaricateurs, en affectant une puissance qui ne leur appartenait pas, montraient du moins qu'ils en avaient une haute opinion, puisque leur conduite était inspirée par le désir d'en exercer les sublimes fonctions : nos modernes contempteurs, alors que le sacerdoce a pris de tels accroissements et revêtu tant de gloire, portent à cette dignité de bien plus graves atteintes, mais dans un sentiment tout opposé. Ambitionner un honneur auquel on n'a pas droit, ou mépriser les biens qui l'accompagnent, ne sont pas, en effet, deux choses qu'on puisse comparer ; la seconde l'emporte en gravité sur la première de tout l'intervalle qui sépare le dédain de l'admiration. Et quelle est donc l'âme assez misérable pour mépriser de tels biens ? Aucune assurément, je le pense, à moins qu'elle ne soit stimulée par un aiguillon diabolique.

Mais je reviens à l'objet de mon discours : ce n'est pas seulement dans les punitions qu'ils exercent, c'est aussi dans les bienfaits qu'ils répandent, que les prêtres ont reçu du Seigneur un pouvoir supérieur à celui des parents ; ceux-ci diffèrent de ceux-là comme la vie présente diffère de la vie future, puisque telle est la part qui leur revient dans notre double existence. Ajoutez à cela que les parents ne peuvent garantir leurs enfants ni contre la mort temporelle, ni contre la maladie ; tandis que les prêtres guérissent une âme malade et sur le point de mourir, allègent la peine des uns, empêchent dès le début les autres de tomber, soit par leurs enseignements et leurs conseils, soit par le secours de leurs prières. Ce n'est pas seulement quand ils nous régénèrent dans la grâce, c'est encore après nous avoir régénérés qu'ils peuvent remettre nos fautes. « Quelqu'un parmi vous est-il infirme, dit le texte sacré, qu'il appelle les prêtres de l'Église, ils prieront sur lui, en l'oignant avec l'huile au nom du Seigneur. Et la prière de la foi sauvera l'infirme ; et le Seigneur le ranimera ; et s'il a commis des péchés, ils lui seront remis. » *Jacq.*, v, 14, 15. De plus, les auteurs de nos jours, si nous attirons sur nous la colère

des grands et des puissants du monde, ne peuvent en rien nous secourir ; tandis que les prêtres, non contents d'apaiser les princes et les rois, nous réconcilient avec Dieu lui-même. Après cela, quelqu'un osera-t-il encore nous accuser d'orgueil ? Pour moi, je me persuade que ces paroles éveilleront à tel point dans les âmes le sentiment de la religion qu'on regardera désormais comme coupables d'arrogance et de fierté, non ceux qui déclinent un tel honneur, mais bien ceux qui avancent de leur propre mouvement, ou qui intriguent pour entrer dans le sanctuaire. Si les hommes auxquels on confie le gouvernement des cités, s'ils n'ont pas en partage la sagesse et la religion, entraînent avec eux les États à leur perte ; ceux qui ont pour mission de pourvoir à la beauté de l'Épouse du Christ, quelle force ne doivent-ils pas avoir, dites-moi, soit par leur nature même, soit par un effet de la grâce d'en haut ?

Personne n'a jamais aimé le Christ plus que ne l'aima Paul, personne n'a montré plus de zèle, personne n'a été favorisé d'une plus grande grâce ; et cependant, malgré tous ces dons éminents il craignait encore et tremblait, tant à cause de sa puissance elle-même qu'à raison de ceux qui lui étaient soumis. « Je crains, disait-il, que de même que le serpent séduisit Eve par ses artifices, votre intelligence ne soit de même pervertie et ne s'éloigne de la simplicité qui est dans le Christ ; » *II Corinth.*, xi, 3 ; puis encore : « J'étais par rapport à vous dans la crainte et le tremblement. » *II Corinth.*, xii, 2. Un homme qui avait été ravi au troisième ciel, initié aux secrets de Dieu, qui avait souffert autant de fois la mort qu'il avait vécu de jours après avoir embrassé l'Évangile ; cet homme ne veut pas user du pouvoir qui lui venait directement du Christ, de peur de scandaliser quelqu'un des fidèles. Si celui qui faisait plus pour Dieu que sa loi n'exige, qui ne chercha jamais ses intérêts, mais uniquement les intérêts de ceux qui lui étaient soumis, vivait ainsi dans la crainte en songeant à la grandeur de sa puissance ; quels seront nos sentiments à nous qui cherchons si souvent nos avantages, qui, bien loin d'aller au delà des préceptes du Christ, restons presque toujours en deçà ? « Qui

est infirme, disait-il, sans que je le sois avec lui? Qui est scandalisé sans que je brûle.» Il *Corinth.*, xi, 29. Tel doit être aussi le prêtre; mais non, il ne doit pas même s'en tenir là : ce que j'ai dit est peu en comparaison de ce qui me reste à dire. Et quoi donc? « Je désirais, ajoutait l'Apôtre, être frappé d'anathème et séparé du Christ pour le bien de mes frères, pour ceux qui me sont unis selon la chair. » *Rom.*, ix, 3. Si quelqu'un est capable de prononcer cette parole, si quelqu'un possède une âme qui puisse s'élever à la hauteur d'un semblable désir, celui-là sans doute mérite d'être blâmé pour avoir fui le sacerdoce. Mais si quelqu'un est aussi loin de cette vertu que je le suis moi-même, ce n'est pas pour l'avoir fui, c'est pour l'avoir accepté, qu'il s'est attiré de justes reproches. Quand il s'agit d'un emploi dans les armes, si les hommes auxquels il appartient de faire un choix, prenaient pour le remplir un ouvrier qui travaille l'airain ou le cuir, ou bien un autre artisan quelconque, et prétendaient lui confier le commandement des troupes, louerait-on ce malheureux s'il ne fuyait pas, s'il ne mettait pas tout en œuvre pour éviter l'effrayant danger qui le menace? S'il suffisait de porter le nom de pasteur, d'accepter, n'importe comment, une telle distinction, si elle n'entraînait aucun danger, chacun pourrait à son gré nous accuser de vaine gloire; mais s'il y faut la plus grande prudence, et, antérieurement à cette vertu, une grâce non moins grande, des mœurs irréprochables, une parfaite pureté de vie, une sagesse plus qu'humaine, pourras-tu me juger indigne de pardon pour n'avoir pas voulu sans but et sans utilité me jeter dans l'abîme? Que le possesseur d'un vaisseau chargé d'innombrables richesses, alors même que ce vaisseau serait pourvu d'excellents rameurs, vienne me proposer de m'asseoir au gouvernail pour traverser la mer Egée ou la mer Tyrrhénienne, je reculerais à la première parole; et si l'on me demandait pourquoi, je répondrais que je ne veux pas engloutir ce navire. Ainsi donc quand il s'agit d'une perte d'argent, quand on n'affronte que la mort corporelle, on n'encourt aucun blâme parce qu'on se montrera prudent; et quand on s'expose, non à sombrer dans les

flots, mais à tomber dans un océan de feu, quand on a la mort devant les yeux, non celle qui sépare le corps et l'âme, mais bien celle qui les précipite l'un et l'autre dans un supplice éternel, me poursuivrez-vous de votre colère et de votre haine parce que je n'ai pas voulu me jeter en aveugle dans un si grand mal? Qu'il n'en soit pas ainsi, je vous en conjure. Je connais à la fois la faiblesse et l'exiguité de mon âme, la noblesse et la grandeur du sacerdoce. Plus de vagues courroucées que les vents n'en soulèvent dans les mers, ébranlent l'âme du prêtre. La première, la plus noire des tempêtes est suscitée par le souffle de la vaine gloire, plus dangereux assurément que la voix des sirènes, malgré les mythes prodigieux que les poètes en racontent. Beaucoup de navigateurs réussissaient à éviter leurs pièges; pour moi, l'écueil que je signale m'est si dangereux que, même dans les circonstances actuelles, lorsqu'aucune nécessité ne m'entraîne vers ce gouffre, je ne puis entièrement me garantir de ce mal. Mais si l'on m'imposait une semblable dignité, autant vaudrait me livrer, les mains liées derrière le dos, aux monstres qui résident sous cet écueil, afin que j'en devienne la proie. Quels sont ces monstres? La colère, l'abattement, l'envie, la discorde, les médisances, les récriminations, le mensonge, l'hypocrisie, les embûches, les inimitiés sans cause, les honteuses voluptés, les gémissements qui naissent de la prospérité, l'amour des louanges, le désir des honneurs, qui peut-être est le plus mortel ennemi de l'âme humaine, la science qui n'a pour but que le plaisir, les basses adulations, les flatteries qui déshonorent, le mépris des indigents, les obséquiosités envers les riches, les distinctions illégitimes et funestes, les injustes faveurs, aussi dangereuses pour ceux qui les accordent que pour ceux qui les reçoivent, les craintes serviles, qu'on ne devrait jamais rencontrer que dans les bas-fonds de l'esclavage, la destruction de toute noble confiance, une humilité fictive et mensongère, nulles traces de vérité, la liberté qui redresse et corrige frappée d'un mutisme absolu; ou plutôt cette liberté se déchainant contre les faibles, mais n'osant pas même faire entendre une parole contre les grands.

Le prêtre pèche souvent, s'il n'a pas une âme forte.

Danger de la vaine gloire.

Voilà les monstres qui vivent à l'ombre de cet écueil, et je ne les nomme pas tous encore. Or, une fois qu'ils vous ont saisi, ils vous réduisent inévitablement à un tel état de servitude qu'on en vient souvent à se mettre au service des femmes, à leur rendre des devoirs que la décence m'interdit de nommer. La loi divine les exclut de ce ministère; mais elles s'efforcent d'y pénétrer par une voie détournée: ne pouvant rien par elles-mêmes, elles font tout par autrui, et leur puissance est quelquefois si grande qu'elles font élire ou repousser à leur gré les ministres des autels; du plus bas au plus haut degré de l'échelle, elles ont la main partout. C'est un adage populaire, et les faits sont là sous nos yeux pour le démontrer. Les subordonnés mènent leurs chefs; et plutôt à Dieu que ce ne fût que des hommes, et que ce ne fût pas aussi celles à qui il n'est pas permis d'enseigner. Que dis-je, enseigner? Paul ne leur permet pas même de parler dans l'église. J'ai moi-même entendu ce propos: On leur a laissé prendre une telle liberté qu'elles se permettent de réprimander les princes de l'Église, avec des expressions plus acerbes quelquefois que n'en emploieraient des maîtres à l'égard de leurs serviteurs.

Ce n'est pas le sacerdoce qui est la cause de ces maux.

Qu'on ne pense pas néanmoins que mon intention soit de généraliser les accusations que je formule. Il y a des pontifes, oui certes il y en a beaucoup qui ne se laissent nullement prendre à ces pièges; ils sont même plus nombreux que ceux qui s'y laissent prendre. En signalant de tels maux, je suis loin de les attribuer au sacerdoce; non je n'en viendrai jamais à cet excès de folie. Est-ce donc au fer qu'on attribue les meurtres? au vin, l'ivresse? au courage, les propos injurieux? à la mâle énergie, les excès de l'audace? Non, les hommes d'un jugement droit en accusent uniquement, en punissent même au besoin ceux qui font tourner au mal les dons de Dieu. C'est bien plutôt le sacerdoce qui pourrait nous prendre à partie, si nous ne le respectons pas comme il le mérite. Ce n'est pas lui, je le répète, qui est la cause de tant de maux; c'est nous qui le déshonorons, autant du moins qu'il est en notre pouvoir, quand nous le livrons à des indignes. Ces hommes n'ont jamais examiné

leurs propres forces, ni le poids de ce fardeau; et c'est pour cela qu'ils le reçoivent avec avidité. Quand vient ensuite le moment de mettre la main à l'œuvre, aveuglés qu'ils sont par leur incapacité même, ils attirent toutes sortes de malheurs sur les peuples qui leur sont confiés. Voilà le précipice où j'allais tomber, le voilà, si Dieu ne m'avait retenu sur le bord, dans l'intérêt de son Église, et celui de mon âme. D'où viennent, dites-le-moi, les désordres qui règnent dans les Églises? Pour moi, je ne puis en voir le principe que dans les élections irréfléchies et téméraires de ceux qui doivent les gouverner. Il fallait à ce corps une tête que rien ne pût troubler, capable de résister aux grossières vapeurs qui s'en exhalent, et de le ramener à l'état qui lui convient. Mais si la tête est faible et ne peut refouler et dissiper ces vapeurs délétères, elle va s'affaiblissant elle-même tous les jours, et de plus entraînant le reste du corps à sa perte. C'est pour que rien de semblable n'arrivât à mon sujet, que Dieu m'a retenu dans les rangs des simples fidèles, celui où j'ai toujours été. Que de choses, mon cher Basile, que de choses sont nécessaires au prêtre, indépendamment de celles que nous avons énumérées, et que je ne trouve nullement en moi! La première de toutes, c'est que son cœur soit absolument sans ambition à l'égard des fonctions sacrées; car s'il les avait d'abord recherchées avec trop d'ardeur, la flamme ne ferait que grandir et deviendrait intolérable, quand il y serait parvenu; il ne négligerait aucun moyen pour s'affermir dans sa position nouvelle, ne reculerait devant aucun labeur, devant aucune adulation, devant aucune bassesse, devant aucun sacrifice de conscience ou d'argent. N'en a-t-on pas vu beaucoup qui, pour acquérir ou conserver cet honneur, ont suscité dans les Églises de violents débats et des luttes sanglantes, qui ont même ravagé des cités? Je passe sur ces tristes tableaux, pour ne pas paraître raconter des choses impossibles. Ce ministère doit, à mon avis, nous inspirer un si religieux respect, que nous commençons par en éviter le fardeau redoutable; et, quand nous y sommes entrés, si nous tombons dans une de ces fautes qui méritent la déposition, n'attendons pas le jugement

des autres, prévenons-le et dépouillons-nous spontanément de cet honneur. C'est ainsi qu'on se donne des droits à la divine miséricorde; mais si l'on s'obstine à le conserver, on se rend indigne de pardon, on s'expose davantage à la colère de Dieu, puisqu'on ajoute au premier délit un délit beaucoup plus grave.

Mais loin de nous un désordre aussi honteux. En vérité, c'est assumer une responsabilité par trop terrible que d'ambitionner un tel honneur. Et quand je parle de la sorte, je ne suis pas en opposition avec le bienheureux Paul, je m'inspire éminemment de sa doctrine. Que dit, en effet, le grand Apôtre? « Celui qui désire l'épiscopat, désire une œuvre de bien. » I *Tim.*, III, 2. Or ce n'est pas le désir de l'œuvre, mais celui de la puissance et de l'autorité, que je blâme. Je déclare qu'un tel désir doit être soigneusement exclu d'une âme, qu'il ne faut pas même en subir la première impression, si l'on veut ensuite agir avec une pleine liberté. Celui qui ne désire pas briller dans ces fonctions, ne craindra pas d'en être dépouillé; et s'il est exempt de cette crainte, il accomplira tous ses devoirs avec cette liberté sainte qui est l'apanage des chrétiens. Ceux, au contraire, qui redoutent incessamment de perdre leur dignité, sont plongés dans un esclavage hérissé de difficultés et de peines, il leur est souvent comme impossible de ne pas blesser les hommes et de ne pas offenser Dieu. Ces sentiments sont indignes d'une âme généreuse! De même que nous voyons dans les combats les guerriers valeureux lutter avec ardeur et tomber avec courage; de même ceux qui sont revêtus de ce sacerdoce doivent en remplir les fonctions et les déposer comme il convient aux nobles enfants de l'Évangile; car ils ne peuvent ignorer que le renoncement vaut le pouvoir pour emporter la couronne. Quand un pontife est déposé, sans qu'il ait rien fait de déshonorant, de peu conforme à sa dignité, il attire le châtiement sur la tête de ses persécuteurs, et sur la sienne un surcroît de mérite et de gloire. « Heureux êtes-vous, disait le divin Maître, quand les hommes vous accableront d'injures et vous persécuteront, quand ils diront toute sorte de mal contre vous en recourant au mensonge, à cause

de moi. Réjouissez-vous et tressaillez, car votre récompense est grande dans les cieux. » *Matth.*, v, 11, 12. Cette parole s'applique à celui que ses collègues dans le ministère, soit par envie, soit par complaisance pour les autres, soit par pure inimitié, ou pour toute autre raison blâmable, dépouillent de sa dignité. Quand on souffre cela de la part des adversaires, il n'est pas besoin, je pense, d'avoir recours à des raisonnements pour montrer le gain qui résulte pour nous de leur malice. Voilà ce qu'il faut peser avec le plus grand soin, ce dont on doit avoir une pleine connaissance, pour qu'il ne reste pas dans le plus secret repli de notre cœur une étincelle de ce désir que je combats. Il serait à désirer que ceux dont l'âme fut à l'origine exempte de cette infirmité, ne la contractent pas dans la suite, quand ils ont été portés à ces sublimes fonctions. Si quelqu'un, avant d'y parvenir, nourrit en lui-même ce monstre implacable de l'ambition, comment exprimer les dévorantes ardeurs qu'il éprouvera quand il aura franchi le seuil du sanctuaire? Pour moi, je l'avoue, et ce n'est pas un mensonge qui me soit inspiré par la modestie, je suis possédé de l'amour des honneurs; et c'est là une raison, parmi tant d'autres, qui m'en a victorieusement détourné, qui m'a fait ainsi prendre la fuite. Ceux qui sont fascinés par la beauté corporelle, sentent redoubler leurs tourments, en présence des objets qui les causent; c'est en s'éloignant qu'ils peuvent seulement secouer cette folie : ainsi ceux qu'a séduits l'amour des distinctions, sont incapables de résister au fléau tant qu'ils se tiennent sous son influence; mais s'ils perdent espoir, avec l'attente s'évanouit la passion.

Ce motif de ma conduite est sans doute assez puissant; serait-il seul, il suffirait à me détourner des fonctions saintes. Mais il en est un autre qui n'est pas inférieur à celui-là. Quel est-il? Il faut qu'un évêque soit plein de vigilance et de perspicacité, qu'il ait des yeux partout et toujours ouverts, par la raison qu'il vit non-seulement pour lui-même, mais encore pour tout le peuple; tandis que je suis plongé dans la torpeur et le relâchement, à peine capable de pourvoir à mon propre salut. C'est une chose que tu

Une
profonde sa-
gesse est né-
cessaire au
prêtre

dois au moins reconnaître, toi qui plus que tout autre t'efforces par amitié de jeter un voile sur mes misères. Et ne me parle pas des jeûnes et des veilles, ne me dis pas que je couche sur la dure et que je pratique d'autres austérités; car tu sais bien à quel point je suis éloigné de ces vertus. En supposant même que je les cultive avec plus de soin, mon incroyable paresse d'esprit suffirait encore à m'éloigner d'une aussi haute dignité. Un homme qui se tiendrait renfermé dans une humble demeure, uniquement occupé de lui-même, trouverait dans ces vertus un immense avantage; mais s'il faut qu'il se partage entre un si grand nombre d'âmes, et qu'il ait pour chacun de ses subordonnés une sollicitude spéciale, de quoi lui servirait tout cela pour le bien de ces derniers, s'il n'est en outre doué d'une noble et mâle énergie? Et ne sois pas étonné que je ne me contente pas même d'un semblable courage, que j'exige encore une nouvelle preuve de force morale et de générosité. Dédaigner une nourriture délicate, une boisson recherchée, un lit moelleux, c'est chose facile à beaucoup d'hommes, nous le voyons, et surtout à ceux qui sont d'une nature agreste ou qui dès leurs premières années furent formés à ce genre de vie, ou bien à d'autres encore qu'un tempérament robuste et de rudes labeurs familiarisent en quelque sorte avec de telles austérités. Mais les injures, les injustices, une parole fâcheuse, les sarcasmes qui viennent des inférieurs, à dessein ou sans préméditation, les plaintes et les reproches immérités qui nous sont adressés par les princes ou les sujets, il est peu d'hommes qui sachent les souffrir, à peine si vous en trouverez un ou deux sur mille. Vous verrez souvent des hommes très-forts dans le premier cas, et qui dans le second sont comme livrés au vertige et deviennent plus furieux que des bêtes féroces : voilà ceux qu'il faut surtout éloigner des abords du sanctuaire. Qu'un pontife ne soit pas exténué par les jeûnes ou ne marche pas les pieds nus, il ne peut certes en résulter aucun mal pour l'assemblée des fidèles; mais ses emportements seront pour lui-même et pour le prochain la source de maux incalculables. Ceux qui ne pratiquent pas de telles aus-

La mortification corporelle ne lui suffit pas.

térités, Dieu ne les menace d'aucune peine; tandis que la géhenne et ses feux seront le partage des hommes aveuglément emportés. De même que, lorsqu'on est dévoré du désir de la vaine gloire et qu'on parvient à la haute magistrature des âmes, on fournit un plus grand aliment au feu; de même, quand on ne peut retenir sa colère, quand on s'irrite aisément, dans ses rapports de famille ou d'amitié, et qu'on se trouve placé à la tête d'un peuple, on devient comme une bête féroce assaillie de tous les côtés : jamais un instant de repos, une âme toujours exaspérée, et de là pour le peuple ces maux qu'on ne saurait assez déplorer. Rien ne trouble la sérénité de l'esprit, rien n'érousse l'intelligence, comme une colère désordonnée, toujours entraînée hors des limites. « La colère, est-il écrit, cause la perte des sages eux-mêmes. » *Prov.*, xv, 1. C'est comme dans un combat nocturne, l'âme est frappée d'aveuglement; elle ne sait plus distinguer les amis des ennemis, les dignes des indignes : sa conduite est la même pour tous; et s'il lui faut supporter quelque peine, elle ne s'y résignera que pour se satisfaire. C'est une sorte de satisfaction, en effet, de se livrer à son emportement; la colère a quelque chose même de plus tyrannique que le plaisir; elle bouleverse le cœur de fond en comble; l'arrogance, les inimitiés hors de saison, les haines sans cause, les outrages non provoqués sont les déplorables fruits de ce vice. Et combien d'autres actions ou paroles de même nature n'engendre-t-il pas? L'âme est tirillée dans tous les sens, avec des agitations et des douleurs sans fin; plus de position stable pour elle, nul moyen de résister à ses entraînements.

Je ne saurais plus longtemps souffrir, interrompit Basile, que tu te dénigres toi-même. Qui ne sait à quel point ton cœur est exempt de cette infirmité?

Hé quoi! veux-tu donc, heureux mortel, lui répondis-je, que je m'expose à ce foyer, que je réveille en moi cette bête cruelle? Ignores-tu que c'est là l'effet, non de ma vertu, mais de la vie calme que j'ai choisie? Celui dont tel est le caractère peut bien, vivant à l'écart, dans la société d'un ou de deux amis, échapper aux atteintes de cette flamme; il en sera tout autrement

s'il se jette dans le tourbillon d'un ministère public. Ce n'est plus lui seul, alors, c'est beaucoup d'autres qu'il entraîne avec lui dans le précipice ou qu'il rend plus paresseux pour le bien. La foule des subordonnés a coutume de prendre son chef pour type et pour modèle ; c'est à l'image de celui-ci qu'elle se façonne. S'il est emporté, comment pourrait-il apaiser les emportements des autres ? Quel est le simple particulier qui désirera pratiquer la modération et la douceur, s'il voit le prince dominé par la colère ? Les défauts des prêtres ne peuvent pas rester cachés ; les plus légers mêmes sont bientôt en évidence. Tant qu'un athlète ne sort pas de sa maison et n'en vient pas aux prises avec un adversaire, serait-il d'une faiblesse extrême, sa honte au moins n'est pas connue ; mais lorsqu'il a dépouillé ses vêtements et qu'il est descendu dans l'arène, il montre aussitôt ce qu'il est : de même ceux qui se tiennent à l'écart et vivent dans le repos, enveloppent leurs vices dans les voiles de la solitude ; qu'ils viennent à paraître au grand jour, une fois qu'ils ont quitté le mystère de la solitude et rejeté l'habit qui les couvrait, les voilà forcés de manifester au dehors ce qu'il y a de plus intime dans leur cœur. Leurs vertus sont alors utiles à la multitude, en excitant le désir de les imiter ; mais aussi leurs vices répandent la torpeur et l'indifférence, paralysent les bonnes œuvres et les bonnes pensées. Il faut que la beauté d'une âme rayonne à tous les yeux, pour éclairer et réjouir les âmes qui la considèrent. Les péchés des hommes obscurs, enveloppés qu'ils sont dans les ténèbres, ne perdent que les pécheurs eux-mêmes ; mais les fautes d'un homme illustre et connu de tous, tournent au désavantage de la société : à la vue de ces exemples, les uns deviennent plus lâches dans les labeurs qu'ils ont à soutenir pour notre salut ; et les autres, qui se montreront plus vigilants et plus exacts dans l'exercice de leur ministère, n'en deviendront que plus orgueilleux. Ajoutez à cela que les péchés des hommes ordinaires, alors même qu'ils sont publics, ne font pas aux cœurs de si profondes blessures ; tandis que celui qui occupe un rang élevé, se trouve par là même exposé à tous les regards, et, ne tomberait-il

que dans de légères fautes, ce qui chez un autre est une simple imperfection, paraît toujours chez lui un grave péché. Dans l'opinion commune, les péchés se mesurent, non à la gravité du fait, mais à la dignité de celui qui l'a commis. Le prêtre doit porter en quelque sorte une armure de diamant, qui le couvre de toutes parts ; il doit déployer un zèle infatigable, une vigilance incessante sur sa propre vie, si bien qu'il soit impossible de le prendre en défaut et de lui faire une blessure mortelle. Il est toujours entouré de pièges ; sans cesse on guette le moment de le blesser et de le renverser ; à ses nombreux ennemis se joignent ceux qui simulent l'amitié.

Il faut donc qu'on choisisse des hommes tels que se montrèrent les corps de ces saints enfants dans la fournaise de Babylone, sous la protection du Très-Haut. Le feu dont les prêtres sont enveloppés n'a pas le bois pour aliment, ni la poix, ni les étoupes ; il est beaucoup plus violent, beaucoup plus subtil que ce feu matériel : c'est la flamme de l'envie qui les assiège de tous les côtés, s'élève au-dessus de leur tête, se jette avec fureur sur eux, les mettant à des épreuves plus décisives que ne le furent celles des trois jeunes Hébreux. Que cette flamme rencontre là le plus léger brin de paille, et la voilà qui s'attache soudain à ce point défectueux de l'édifice ; le reste serait plus pur et plus brillant que les rayons du soleil, qu'on y verrait encore les atteintes du feu et l'empreinte de la fumée. Mais que la vie du prêtre soit irréprochable de tout point, c'est alors seulement qu'elle pourra braver toutes les embûches ; si le moindre défaut s'y fait remarquer, ce qui certes ne peut que trop facilement arriver, puisqu'il est homme, puisqu'il vogue sur une mer semée d'illusions et d'écueils, les bonnes œuvres dont sa vie est pleine ne fermeront pas la bouche à ses accusateurs ; un délit sans importance obscurcit tout ce bien, éclipe toute cette gloire. Le prêtre est jugé par tous comme s'il n'était pas revêtu d'une chair mortelle, comme s'il n'appartenait pas à la nature humaine, comme s'il était un ange, exempt dès lors de toutes nos infirmités. Un roi, tant qu'il est en pleine possession de sa puissance, est craint et respecté de tout le monde, parce qu'on

désespère de le remplacer; mais quand on s'aperçoit que son pouvoir décline, ceux qui naguère se disaient ses amis, renonçant aussitôt à ces hommages simulés, deviennent ses ennemis et ses adversaires, ils explorent tous les côtés faibles du trône chancelant, ils sont impatients de le jeter à terre. Ainsi en est-il du ministre des autels : ceux qui naguère l'entouraient de leurs respects et de leurs hommages, tant qu'il conservait son rang, saisissent la moindre occasion pour concerter leurs efforts et l'abattre, avec plus de fureur qu'on n'en déploierait contre le pire des tyrans. Et de même qu'un roi redoute ses propres satellites, de même le pontife se tient en garde contre ceux qui l'approchent de plus près et ses collègues eux-mêmes. Eux seuls, en effet, ambitionnent ses fonctions, personne plus qu'eux ne connaît ce qui l'intéresse; placés qu'ils sont à ses côtés, ils sentent avant tous les autres le plus léger ébranlement, leurs insinuations malveillantes sont facilement acceptées, ils peuvent à leur gré grossir les plus petites choses, et livrer aux sycophantes la dignité qu'ils ont avilie. C'est le renversement de cette parole de l'Apôtre : « Qu'un membre souffre, et tous les autres membres souffrent avec lui; qu'un membre soit glorifié et tous les autres prennent part à son bonheur. » I *Corinth.*, XII, 26. Cet homme est donc perdu, à moins que sa piété ne soit assez forte pour résister à tous les assauts. Et voilà le combat où tu voulais me lancer? Penses-tu donc que mon âme pourrait suffire à cette lutte incessante et multiple? Qui te l'a dit? où l'as-tu puisé? Si Dieu te l'a révélé, montre-moi son oracle, et je me rends à tes désirs; si tu ne peux me rien montrer de semblable, si ton jugement n'est fondé que sur des idées humaines, abandonne enfin cette erreur. En effet, sur ce qui nous concerne, n'est-ce pas à nous qu'il faut s'en rapporter plutôt qu'aux autres? « L'intérieur de l'homme, personne ne le connaît, si ce n'est l'esprit de l'homme lui-même. » I *Corinth.*, II, 14. Si je n'ai pas réussi jusqu'à ce moment à te prouver qu'en acceptant cette charge je me serais voué moi-même au ridicule en y vouant ceux qui m'avaient élu; qu'en définitive j'aurais dû rentrer, à mon grand détriment, dans l'état

où je me trouve; j'ai l'espoir que mes dernières paroles t'en auront persuadé. Ce n'est pas seulement la jalousie, c'est encore un sentiment beaucoup plus impétueux que celui-là, l'ambition, le désir de posséder cette même dignité, qui suscite de nombreuses oppositions à celui qui l'occupe. Comme on voit quelquefois des enfants poussés par la soif de la domination supporter avec impatience la vieillesse prolongée d'un père; ainsi plusieurs de ceux qui voient un pontife vivre longtemps, ne pouvant pas évidemment le tuer, ne négligent rien pour le renverser de ses fonctions : chacun désire être mis à sa place, chacun espère être choisi pour lui succéder.

Veux-tu que je te montre sous un autre aspect cette lutte si pleine de dangers? Transportons-nous ensemble au milieu de ces fêtes où se font ordinairement les élections ecclésiastiques; et nous verrons le prêtre assailli d'autant d'accusations qu'il peut avoir de subordonnés. Tous ceux à qui revient le droit de conférer une semblable dignité se divisent en plusieurs partis : les prêtres ne sont pas d'accord entre eux, ils ne le sont pas davantage avec l'évêque; chacun a son opinion, dont il ne veut pas se départir; chacun a son candidat qu'il veut faire triompher. Et la cause de ces divisions, c'est qu'on ne considère pas ce qu'on devrait uniquement considérer, les qualités de l'âme. On a bien d'autres motifs pour appeler un homme à cet honneur; l'un dit : Voici celui qu'il faut choisir, il est d'une famille illustre; un autre répond : Choisissons un homme riche, qui n'aura pas besoin de vivre des revenus de l'Église. C'est parce qu'on sera passé d'un parti dans un autre, qu'on sera quelquefois préféré; un ami, un parent, un flatteur même sera choisi sans avoir d'autre titre; on ne regarde pas à l'aptitude du sujet, les qualités de son âme ne sont rien. Pour moi, je suis tellement éloigné de regarder les motifs qu'on met en avant comme des titres au sacerdoce, que la piété même, qui cependant est d'un si grand poids dans l'exercice des fonctions sacrées, ne me paraît pas donner à quelqu'un le droit d'y prétendre; et je ne le choiserais pas, à moins qu'à la plus haute piété il ne joignit la plus

grande prudence. J'en ai connu beaucoup qui se mortifiaient et jeûnaient sans cesse, et qui, pendant qu'ils vivaient pour eux seuls, se rendaient agréables aux yeux de Dieu, faisaient chaque jour de nouveaux progrès dans la philosophie de l'Évangile; mais, dès qu'ils ont été mis à la tête des peuples et qu'il leur a fallu guider les autres dans le chemin de la vertu, plusieurs ont succombé sous le fardeau, même en entrant dans la carrière; d'autres, forcés qu'ils étaient d'y persévérer, ont abandonné leur première ferveur, avec un grand préjudice pour eux-mêmes, sans aucune utilité pour le prochain.

Qu'un homme ait passé tout le temps de sa vie dans les derniers rangs du ministère, et qu'il soit parvenu à une extrême vieillesse, je ne voudrais pas même alors, par respect pour son âme, l'appeler au pontificat. Et pourquoi lui décernerait-on cet honneur, si l'expérience ne l'a pas rendu plus apte à le remplir? Ce n'est pas que je veuille insulter aux cheveux blancs, ni poser en principé qu'on ne doit jamais constituer en dignité ceux qui sortent de la solitude; car il est arrivé plus d'une fois que des moines ont brillé dans l'épiscopat. Je veux seulement prouver que ni la piété seule, ni la plus longue vieillesse, ne suffisent à rendre un homme digne du sacerdoce; à peine si les qualités énumérées plus haut lui permettent de l'accepter. Il y a des élections motivées par des raisons moins plausibles encore : ceux-ci sont élus pour qu'ils ne passent pas dans un camp opposé; ceux-là le sont à cause de leur malice même, pour qu'un refus ne leur fasse pas commettre de plus grands maux. Que peut-on imaginer de plus inique? Quoi! des hommes pervers, coupables de toutes sortes de désordres trouveront une source d'honneurs dans ce qui les rendait dignes de tous les supplices; ce qui leur interdisait de franchir le seuil même de l'Église les fera porter au plus haut degré de l'échelle sacerdotale! Après cela, chercherons-nous encore, je le demande, les causes du courroux divin déchainé contre nous, quand nous livrons des choses aussi saintes, aussi redoutables, soit à des indignes, soit même à des pervers, pour qu'ils les déshonorent et les flétrissent? Les uns, en se chargeant d'un far-

deau au-dessus de leurs forces, les autres, en touchant à des fonctions qui leur conviennent si peu, font si bien que l'Église ne diffère en rien de l'Euripe aux flots sans cesse agités.

Autrefois je tournais en dérision les princes du monde parce que dans la dispensation des honneurs, ils ont égard, non aux vertus qui ont leur siège dans l'âme, mais bien à la fortune, au nombre des amis, aux recommandations des hommes; mais quand j'ai vu ces injustes préférences se glisser jusque dans nos rangs, j'ai senti s'affaiblir en moi l'horreur qu'elles m'inspiraient. Faut-il s'étonner si les mondains, ces hommes toujours à la poursuite de la faveur populaire, prêts à tout sacrifier à l'argent, tombent dans de semblables travers, alors que ceux qui font profession de mépriser tous ces avantages, agissent et pensent comme les premiers? On se dispute les biens célestes comme on se disputerait quelques arpents de terre ou telle autre chose d'ici-bas; on prépose des mercenaires à des trésors pour lesquels le Fils unique de Dieu a voulu se dépouiller de sa gloire, revêtir notre humanité, prendre la forme d'un esclave, être couvert de crachats et meurtri de soufflets, souffrir enfin la mort la plus honteuse.

Ce n'est pas tout; il y a des choses plus choquantes encore : non-seulement on choisit des indignes, mais on laisse dans l'oubli les hommes capables; et, comme s'il fallait que l'Église fût ébranlée de toutes parts, comme si ce n'était pas assez du premier désordre pour allumer le courroux divin, on tombe dans un autre qui n'est pas moins funeste. Ecarter, en effet, les bons ouvriers, n'est-ce pas une chose aussi fatale que d'appeler des ouvriers inutiles? Ne dirait-on pas qu'on s'est promis de ne laisser au troupeau du Christ ni consolation, ni relâche? N'est-ce pas là provoquer avec obstination les foudres célestes? n'est-ce pas allumer une géhenne plus terrible encore que celle dont nous parlent les livres saints? Il supporte néanmoins de tels maux, Celui qui ne veut pas la mort du pécheur, mais qui désire plutôt le voir se convertir et vivre. Qui n'admirerait sa longanimité? qui ne serait frappé d'étonnement à la vue d'une telle miséricorde? Les chrétiens font plus de mal au

royaume du Christ que ses ennemis eux-mêmes; et toujours il montre la même bonté, toujours il nous appelle à la pénitence. Gloire à vous, Seigneur, gloire à votre clémence! Quel abîme d'amour! quel inépuisable trésor de patience! Des hommes qui par la vertu seule de votre nom se sont élevés de l'obscurité la plus profonde à l'éclat des plus grands honneurs, usent de ces mêmes distinctions contre celui qui les honore; leur audace ne connaît plus de bornes, ils foulent aux pieds les choses saintes, ils repoussent et tiennent à l'écart les gens de bien, afin que les méchants soient complètement libres de tout bouleverser.

Si tu veux connaître la cause de ce mal, tu la trouveras toujours la même : la source, disons mieux, la mère de toutes ces perversités, c'est la jalousie. L'iniquité ne se produit pas ici sous une seule forme, elle est multiple et diverse. — Celui-ci, disent-ils, est trop jeune; nous le rejetons. — Celui-là ne sait flatter personne. — Cet autre s'est attiré l'inimitié de tel personnage. — Cet autre encore ne saurait être admis parce que son élection déplaît à celui qui protège tel candidat. — La douceur et la probité, l'horreur du vice et le peu de ménagement pour les hommes vicieux, sont des titres d'exclusion. Impossible d'énumérer tous les prétextes de même nature; jamais ces prétextes ne sauraient faire défaut; bien plus, si l'on n'a pas d'autre obstacle à soulever, on se rejetera sur les qualités elles-mêmes pour arrêter celui qui les possède au plus haut degré. Parfois on prendra certains détours pour rendre cette conduite moins odieuse : ce n'est pas tout d'un coup, c'est peu à peu qu'il faut élever un homme au faite des honneurs; la malveillance est féconde en semblables excuses. Et moi, je demande à mon tour à quoi bon un évêque ballotté par tant de vents contraires? Pourra-t-il résister aux flots qui viendront l'assaillir? Veut-il se conformer à la droite raison, autour de lui s'agitent soudain, et ses propres ennemis et les ennemis de ceux qu'il voudrait élire; les sarcasmes pleuvent sur ces derniers, les séditions succèdent aux séditions, les cabales aux cabales, jusqu'à ce qu'enfin on ait corrompu les votes : on dirait un pilote dont les pirates ont envahi le vaisseau, dangereux passagers qui

ne cessent de dresser des embûches au pilote lui-même, aux rameurs, à l'équipage tout entier. Qu'un évêque préfère la faveur des turbulents à son propre salut : il admettra ceux qu'il ne devait pas admettre, et, plutôt que d'encourir leur inimitié, il bravera celle de Dieu. Que peut-on concevoir de plus déplorable? Mais il n'éprouvera de leur part que des difficultés plus terribles encore; une fois qu'ils se seront mis d'accord, ils puiseront dans leur union une force qu'ils n'avaient pas dans l'isolement. Telle qu'une mer naguère calme et paisible, mais qui frémit et bouillonne sous les coups des vents déchainés, au point d'engloutir le navire, l'Église a perdu sa tranquillité, envahie qu'elle est par des hommes corrompus et corrupteurs; elle est en proie à la tempête, et les naufrages y sont nombreux.

Songe donc à ce que doit être celui sur qui repose la nécessité de lutter contre cette tempête, de maîtriser les éléments divers qui s'opposent au bien de la société chrétienne. Il doit être à la fois grave et simple, sévère et bon, ferme dans le commandement et bienveillant à l'égard de tout le monde, impartial et prêt à rendre service, humble et digne, énergique et doux, afin qu'il puisse triompher de tant d'obstacles contraires. Il doit savoir, en dépit de toutes les résistances, sans jamais se laisser fléchir, promouvoir aux dignités les hommes capables, et repousser les autres avec la même vigueur, malgré les efforts les plus opiniâtres et les mieux combinés : il ne doit avoir qu'une seule chose devant les yeux, l'édification de l'Église, ne déviant jamais de ce but, ni par haine, ni par amour. Ne te paraît-il pas maintenant que j'avais raison de repousser un tel ministère? Encore n'ai-je pas tout dit; que d'autres choses se présentent à ma pensée! Et ne te lasse pas d'écouter la parole d'un ami, d'un véritable frère, qui veut se réhabiliter dans ton estime. Cette parole ne sera pas seulement utile pour ma justification, peut-être te sera-t-elle de quelque avantage pour l'accomplissement de tes devoirs sacrés. Il est bon, il est même nécessaire, quand on entre dans ce genre de vie, de tout examiner avec soin avant de mettre la main à l'œuvre. Pourquoi cela? Indépendamment de toute autre raison,

l'homme éclairé d'avance aura du moins cet avantage, de ne pas se laisser troubler par les conjonctures qui peuvent survenir, parce qu'il les aura toutes prévues.

Parlerai-je, en premier lieu, de la protection qu'il faut accorder aux veuves, du soin des vierges, des jugements à prononcer? Chacune de ces choses est l'objet d'une grande sollicitude et d'une appréhension plus grande encore. Et, pour commencer par ce qui paraît le plus facile, la direction des veuves ne semble d'abord entraîner qu'un souci, celui qui regarde l'administration des ressources temporelles; mais il n'en est pas ainsi : à quel sérieux examen ne faut-il pas se livrer quand il s'agit de les choisir? A quels maux ne donne pas naissance un choix fait au hasard et sans discernement? On en a vu porter la ruine dans les familles et la discorde entre les époux; il y en a qu'on a surprises tremper dans les vols, dans les orgies même, et autres choses non moins honteuses. Or, que de telles veuves subsistent des revenus de l'Église, c'est une chose que Dieu punit, que les hommes flétrissent et condamnent, une chose qui tarit dans les cœurs la source des bienfaits; car enfin, l'argent qu'on veut donner pour le Christ, quel est l'homme qui le sacrifierait volontiers pour des personnes dont la vie déshonore le nom du Christ? C'est pour cela que le choix doit être fait avec une vigilance extrême; ni ces sortes de veuves, ni celles à qui leur fortune suffit, ne doivent avoir part à la table des pauvres. Le choix fait, une autre sollicitude se présente, qui n'est pas elle-même sans gravité : il faut pourvoir à la subsistance des veuves, et les ressources ne doivent jamais tarir; car c'est un mal intolérable qu'une pauvreté qu'on subit malgré soi; le mécontentement et les plaintes en sont les tristes fruits. Quelle prudence et quelle attention ne faut-il pas pour imposer silence à ces personnes, toujours promptes à saisir une occasion de récriminer? Aussi, dès qu'on voit un prêtre désintéressé, on le déclare propre à remplir cette fonction. A mes yeux, ce n'est pas assez de cette grandeur d'âme; c'est seulement une condition préalable, qui ne dispense pas des autres qualités. Celui qui ne présenterait pas cette condition

serait un spoliateur plutôt qu'un protecteur, un loup plutôt qu'un gardien fidèle. La première qualité qui doit venir après celle-là, c'est une patience inaltérable, cette vertu qui procure aux hommes tant de biens, qui conduit l'âme comme dans un port assuré. Sous différents prétextes, par un effet de la pauvreté, de l'âge, du sexe, les veuves parlent inconsidérément et sans mesure; disons mieux, elles vous fatiguent de leurs clameurs, elles se plaignent et se lamentent sans motif, alors même qu'elles devraient témoigner de la gratitude; elles accusent quand il faudrait louer : celui qui les gouverne doit tout supporter avec fermeté, ne jamais se laisser aller à la colère, quelque déraisonnables et fatigantes que soient leurs réclamations. Leur malheur, en effet, mérite plutôt une profonde pitié que des réprimandes acerbes. Irriter leurs plaies, ajouter à la douleur du dénuement celle de l'outrage, ce serait de la dernière cruauté.

C'est pour cela qu'un homme célèbre par sa sagesse, ne perdant pas de vue les appétits désordonnés et les orgueilleuses prétentions de la nature humaine, n'ignorant pas d'ailleurs que la pauvreté peut abattre quelquefois l'âme la plus généreuse et la pousser même à joindre l'insolence à l'abattement, nous conseille la douceur et la condescendance, afin que des demandes importunes ne nous exaspèrent pas et que le malheureux ne soit pas de la sorte abandonné par celui qui devrait lui venir en aide; et voici comment le Sage s'exprime à ce sujet : « Inclinez votre oreille vers le pauvre; ne lui montrez pas un visage triste et répondez-lui avec bonté, avec des paroles calmes et bienveillantes. » *Eccli.*, IV, 8. Il ne s'occupe pas de celui qui vous pousse à l'exaspération; car que dire à l'infortuné qui git à terre? Il s'adresse à celui qui peut et doit supporter cette infirmité; il vous demande de ranimer le cœur qui souffre et de le relever par un doux sourire et de bonnes paroles, avant même de le secourir. On peut ne pas ravir aux veuves ce qui leur appartient; mais quand, au lieu de cela, on les accable de reproches et d'outrages, on les traite avec emportement; bien loin de soulager leur misère par les dons qu'on leur fait, on l'aggrave par de nouvelles blessu-

res. L'indigence et la faim les porteraient-elles aux dernières insolences, qu'au fond de leur cœur elles gémissent de tels excès. Réduites à mendier leur pain, aigries par cette nécessité même, et supportant ensuite de graves insultes à cause de cette rigueur, elles éprouvent toutes sortes de souffrances, et leur âme est comme plongée dans une obscurité profonde. Il faut donc que leur protecteur soit doué d'une telle égalité d'âme qu'il n'augmente pas leur douleur par sa colère, qu'il en allège même le poids par ses exhortations. De même que, lorsqu'on subit un outrage, on ne sent plus les agréments des richesses sous le coup poignant d'une humiliation; de même celui à qui on adresse une douce parole, qui reçoit une consolation en même temps qu'un bienfait, sent son cœur inondé de joie : le bienfait est doublé pour lui par la manière dont il est accordé. Cette pensée n'est pas de moi; elle est de celui qui nous adressait tout à l'heure une exhortation si touchante. « Mon fils, dit-il plus loin, en faisant du bien ne fais pas de reproche, n'ajoute pas à tes dons l'amertume de tes paroles. Une parole bonne vaut plus que le bienfait; mais les deux réunis pénètrent le cœur de reconnaissance. » *Eccli.*, XVIII, 15-17.

La douceur et la patience ne suffisent pas néanmoins à celui qui est chargé d'une telle administration; il faut de plus qu'il soit économe : sans cette qualité, il laissera périr les ressources des pauvres. Naguère un prêtre, investi de cette charge, s'était procuré beaucoup d'or; il ne le dépensa pas pour son compte; les indigents n'en avaient reçu qu'une faible partie : il l'avait presque tout enfoui dans la terre; et plus tard, quand la guerre éclata parmi nous, il le remit aux mains des ennemis. A la prévoyance il faut joindre le discernement, afin que les biens de l'Eglise ne soient ni trop abondants, ni trop exigus : les pauvres doivent recevoir aussitôt ce que leur destine la générosité des fidèles; et le trésor de l'Eglise doit recevoir le reste, selon les pieuses intentions des donateurs. N'oublions pas ce qu'il faut de ressources, soit pour exercer l'hospitalité, soit pour secourir les malades : quel zèle et quelle prudence ne doivent pas avoir dès lors ceux qui sont préposés à ce

ministère? Cette seconde dépense n'est pas moins considérable que la première; souvent elle l'est même beaucoup plus. La prudence et les ménagements ne sont pas moins nécessaires quand il s'agit de provoquer et de recueillir les dons : on doit savoir persuader aux riches de les faire avec autant d'empressement que de joie; en pourvoyant au bien des pauvres, on ne doit pas blesser le cœur des bienfaiteurs. C'est aux malheureux, cependant, qu'il faut témoigner le plus de bienveillance et d'aménité; malades, ils sont portés à la tristesse et à l'abattement; et si vous ne les entourez de soins et d'attentions, vous pouvez par la plus légère négligence leur causer le plus grand mal.

Quant à ce qui regarde les vierges, on éprouve d'autant plus d'appréhension que le dépôt est plus précieux : plus la troupe virginale est agréable au grand Roi, plus elle commande de respect. On a vu dans ces derniers temps des personnes remplies de vices entrer en grand nombre dans ce chœur sacré; aussi quel désordre n'en résulta-t-il pas? Quel sujet de deuil et de larmes! Autant la prévarication d'une fille noble l'emporte sur celle de sa servante, autant celle d'une vierge l'emporte sur celle d'une veuve. On voit assez fréquemment les veuves se livrer à de frivoles amusements, à de violentes querelles; elles passent de l'adulation à l'insolence; elles aiment à se produire; on les rencontre souvent dans l'Agora; tandis que la vierge est appelée à de plus rudes combats, à une plus haute philosophie : elle doit sur la terre imiter la vie des anges dans le ciel, et, bien que revêtue d'une chair mortelle, elle aspire à rivaliser avec ces esprits immatériels. Elle ne doit ni se montrer en public sans but et sans utilité, ni prononcer des paroles vaines et futiles; pour ce qui regarde les outrages et les flatteries, elle ne devrait pas même en connaître le nom. Aussi faut-il l'entourer d'une garde plus sûre et d'une plus vigilante protection; car l'ennemi de la sainteté la poursuit avec plus d'acharnement et lui tend plus d'embûches, prêt à la dévorer s'il la voit chanceler et tomber à terre; les hommes ne lui dressent pas des pièges moins nombreux; à ces attaques du dehors se joignent celles de la nature. Ce sont là deux

guerres à soutenir simultanément, l'une étrangère, l'autre intestine. De là pour leur gardien des craintes incessantes, de plus graves dangers, une douleur inconsolable, si, par malheur, les choses viennent à tourner contre ses desirs et ses espérances. « Un père entoure constamment sa fille d'une secrète vigilance ; » *Eccli.*, XLII, 9 ; la sollicitude chasse le sommeil de ses yeux : il craint sans cesse, ou qu'elle meure sans enfant, ou qu'on la laisse vieillir dans la maison paternelle, ou qu'elle inspire de la répulsion à son époux. Que ne souffrira pas alors celui qui craint des malheurs incomparablement plus graves ? Ce n'est plus un homme qu'on peut haïr, c'est le Christ lui-même ; ce n'est plus sur la honte de la stérilité, c'est sur la perte d'une âme qu'on peut avoir à gémir. « Tout arbre, nous dit le Sauveur, qui ne produira pas de bons fruits, sera coupé et jeté au feu. » *Matth.*, III, 10. Pour celle qui a mérité la haine de l'Époux, ce n'est pas assez de recevoir son libelle de répudiation et d'être renvoyée ; elle ressentira les effets de cette haine par un supplice éternel.

Un père a bien des moyens pour garder et protéger sa fille : la mère, la nourrice, la troupe des servantes, la solidité même de la maison, viennent en aide à sa vigilance. Il ne lui permet pas de paraître souvent dans l'Agora ; et quand elle doit sortir de sa demeure, il lui défend de se montrer aux regards des passants, puisque les voiles de la nuit n'interceptent pas moins les regards que ne le font les murailles elles-mêmes. Disons de plus qu'il n'est pas de motif pour la jeune vierge de se produire aux yeux des hommes ; ni le soin des affaires, ni d'insolentes provocations, ni d'autres circonstances du même genre ne la soumettent à cette nécessité : le père est là pour parer à tous les événements ; pour elle il n'est qu'un souci, de ne rien faire et de ne rien dire qui blesse l'honnêteté. Dans l'Église, au contraire, que de choses aggravent le devoir paternel, que de difficultés qui déjouent toute l'habileté de l'homme ! Le père ne peut pas garder sa fille avec lui ; une telle cohabitation choquerait les convenances et ne serait pas exempte de danger. N'en résulterait-il aucun désordre, la vraie sainteté ne subirait-elle aucune atteinte, on

ne serait pas moins responsable des âmes qu'on aurait scandalisées ; sous ce rapport, le mal réel ne produirait pas de plus funestes conséquences. Cette précaution n'étant donc pas possible, il ne peut pas aisément surveiller les mouvements de cette âme, pour arrêter ceux qui sont désordonnés, pour seconder et développer les tendances légitimes et raisonnables. Il ne saurait non plus contrôler et surveiller les sorties de sa fille ; car, comme elle est dans l'indigence et sans protection, il ne peut pas aviser en détail aux délicates exigences de la pudeur et de la dignité. Obligée de tout se procurer par elle-même, quand elle ne veut pas se condamner à toutes sortes de privations, elle fera naître, si cela lui convient, mille occasions pour sortir. Il faut quelqu'un qui l'oblige à rester dans sa maison et coupe court à tous ces prétextes ; on devra lui fournir aussi les choses nécessaires et mettre à côté d'elle une femme chargée des soins qu'elle réclame ; qu'on n'oublie pas enfin de lui interdire les longues veillées, celles même des funérailles.

Il sait, il sait à merveille, l'artificieux serpent, s'abriter sous les bonnes œuvres, pour répandre son poison mortel. La prudence veut donc qu'une vierge soit entourée des plus fortes barrières, qu'elle sorte rarement dans le cours de l'année, alors seulement que la nécessité l'exige, qu'il s'agit de remplir un devoir indispensable. Si quelqu'un prétendait qu'il n'est pas digne d'un évêque d'avoir une telle surveillance, que celui-là sache bien qu'il n'est rien qui ne relève de la charge épiscopale, qu'elle doit remonter à la cause de tout et ne négliger aucune circonstance. Il vaut mieux que l'évêque surveille tout par lui-même, et brave, à cause de ses subordonnés, les accusations dont il devrait être exempt, que d'omettre cette partie de son administration et de trembler ensuite sur le compte qu'il rendra de la conduite des autres. De plus, celui qui n'agit que par lui-même, voit aisément le fond des choses ; tandis que celui qui n'agit que par les autres et doit après coup soumettre à son jugement des volontés étrangères, n'aura fait qu'aggraver son travail en prétendant l'alléger : l'initiative qu'il aurait prise et l'activité qu'il aurait déployée n'auraient pas été pour lui la source

d'autant de fatigues et de peines que les sentiments opposés et les ardentés querelles qui se produiront devant lui. Mais je ne saurais énumérer toutes les sollicitudes auxquelles les vierges donnent lieu : c'est une rude besogne pour celui sur qui repose cette charge d'en faire par écrit le simple relevé.

Com-
bien l'office
de juge est
pénible.

Les jugements à prononcer sont à leur tour la cause d'innombrables ennuis; les juges civils n'ont pas un labeur plus pénible, ni de plus graves difficultés : il n'est pas facile de connaître les principes de droit qu'il faut appliquer; il l'est encore moins de ne jamais les violer dans la pratique. A côté du labeur et de la difficulté, se trouve un danger qui n'est pas moindre. On voit quelquefois des hommes faibles impliqués dans les affaires, faire naufrage dans la foi parce qu'ils n'ont pas rencontré de protection. Quand on a souffert l'injustice, on est souvent tenté de haïr ceux qui ne nous tendent pas une main secourable, à l'égal de nos ennemis eux-mêmes; on ne tient compte, dans ces occasions, ni de la multiplicité des occupations, ni de la difficulté des circonstances, ni de l'insuffisance du pouvoir sacerdotal, ni d'aucune autre excuse semblable; les malheureux sont des juges inexorables qui ne connaissent pour les autres qu'une justification, à savoir que ceux-ci les délivrent de leurs maux. Si vous ne pouvez pas y mettre un terme, auriez-vous à faire valoir des raisons sans nombre, vous serez inévitablement condamnés. Puisque j'ai parlé de protection, je signalerai une autre cause de plainte : Qu'un évêque n'aille pas chaque jour frapper à toutes les portes avec plus d'empressement encore que les avocats, et l'on se sentira blessé au delà de toute expression. Ce ne sont pas les malades seuls, ce sont aussi les bien portants qui veulent avoir sa visite; ce n'est pas à titre de religion et de piété qu'on l'exige, mais bien comme marque d'honneur et de déférence. S'il arrive par hasard qu'il rende à quelques personnes riches et puissantes de plus fréquentes visites, agissant en cela dans l'intérêt de l'Eglise ou même sous l'impulsion de la nécessité, on lui infligera la flétrissure de courtisan et de flatteur. Mais pourquoi parler de la protection ou des visites qu'on peut attendre des évêques?

Une simple parole de leur part a souvent été la cause de si graves accusations, qu'on en a vu se consumer de chagrin et mourir même de douleur. On examine jusqu'à leurs regards; leurs gestes les plus ordinaires, le son de leur voix, le mouvement de leurs yeux, tout est observé, tout est mis dans la balance. — Il a souri de grand cœur à cet homme, dira-t-on; il a salué cet autre d'une manière avenante et significative; tandis qu'il ne m'a rendu le salut qu'avec une froide réserve et comme par manière d'acquiescement.

Or quel est celui dont le caractère est assez énergique pour faire tête à tant d'incriminations. pour les réduire au silence, ou se justifier pleinement quand elles sont formulées? Le mieux serait, en effet, que personne n'accusât un évêque; et, si cela n'est pas possible, au moins faut-il qu'il se lave de tous les griefs. Si cela même n'est pas aisé, parce qu'il y en a qui se plaisent dans les récriminations aveugles et téméraires, il ne reste plus qu'à supporter avec un courage inébranlable l'ennui qui doit en résulter. Quand on est justement accusé, il est facile de se résigner à cette accusation; car, après tout, le plus terrible des accusateurs, c'est la conscience, et quand celui-là nous accable de ses avertissements et de ses reproches, ceux du dehors doivent nous paraître bien supportables et bien doux. Mais lorsqu'on ne se sent coupable d'aucune faute et qu'on est néanmoins accusé, facilement on se laisse emporter par la colère ou dominer par la tristesse, à moins qu'on ne se soit exercé longtemps à supporter les déplorables folies des hommes. Quant à ne pas être troublé par les calomnies et les injustes condamnations dont on est l'objet, quant à ne pas souffrir de ces injustices, cela n'est pas possible à notre cœur. Parlerai-je des tortures morales que doit éprouver celui qu'on est réduit à retrancher de l'assemblée des fidèles? Et plutôt à Dieu que le mal se bornât à cette tristesse intérieure! Mais les plus graves malheurs en sont souvent la conséquence. Il n'est que trop à craindre qu'une affliction démesurée ne fasse tomber cet homme dans l'état dont parle le bienheureux Paul : « Qu'il ne soit absorbé par les flots de sa tristesse. » II *Corinth.*, II, 7.

Combien ne faut-il donc pas ici de vigilance , de peur que ce qui devait être la source des plus grands avantages ne le devienne des maux les plus affreux ? Un homme qu'on a dû corriger de la sorte, s'il tombe ensuite dans de nouveaux péchés, soulève l'indignation publique contre lui-même et contre son médecin ; car on suppose qu'une main inhabile n'a fait qu'irriter la plaie. A quels supplices ne doit-on pas s'attendre, lorsque, par l'effet de ses propres péchés et par suite des péchés d'autrui , on se trouve jeté dans un péril extrême ? Si nous frémissons à la pensée du compte que nous aurons à rendre de nous-mêmes, si nous ne pouvons échapper au feu que nos actes seuls auront mérité , que ne doit pas craindre celui qui répondra d'un si grand nombre d'âmes. Et, pour que vous ne doutiez pas de cette vérité, écoutez le bienheureux Paul, ou plutôt le Christ qui parle en lui : « Obéissez à vos chefs et tenez-vous dans leur dépendance ; car ils veillent sur vous comme étant dans l'obligation de répondre de vos âmes. » *Hebr.*, XIII, 17. Cette responsabilité vous semble-t-elle peu terrible ? Mais elle dépasse toute expression. J'en ai dit assez pour convaincre les plus opiniâtres eux-mêmes que ce n'est ni l'orgueil , ni la vaine gloire, mais bien une juste frayeur et la connaissance vraie des choses qui m'ont fait prendre la fuite.

DU SACERDOCE

LIVRE QUATRIÈME

Sommaire du quatrième livre.

Ce ne sont pas seulement ceux qui auront recherché les fonctions saintes, ce sont encore ceux auxquels on aura fait violence, qui seront sévèrement punis de leurs péchés.— Ceux qui imposent les mains à des indignes, partageront le supplice de ces derniers, bien qu'ils aient agi par ignorance.— La facilité de la parole est nécessaire au prêtre.— Il doit être en état de soutenir toute sorte de discussions, avec les païens, les Juifs, les hérétiques.— Il faut qu'il possède au plus haut degré l'art de la dialectique.— Paul a rempli ces conditions d'une manière éminente.— Au pouvoir des miracles l'Apôtre joignit celui de l'éloquence.— Ce qu'il exige de nous en ceci.— Conséquences funestes de l'incapacité de l'évêque, pour les subordonnés.

A ce discours, Basile, après un instant de si-

lence, répondit : Je le comprends, si cet honneur avait été l'objet de ton ambition, tu ressentirais à bon droit une semblable crainte. En effet, celui qui s'offre de lui-même à l'exercice d'une fonction, qui s'en est cru capable, qui s'est efforcé de s'en emparer, ne saurait plus tard se retrancher derrière son inexpérience, quand tout déperit sous sa main. D'avance il s'est interdit une telle justification, il s'est précipité, il a forcé les barrières ; quand on s'est ingéré de son propre mouvement, on ne peut pas dire : C'est malgré moi que j'ai méconnu tel devoir ; c'est malgré moi que j'ai laissé périr tel homme. Celui qui doit un jour examiner tout cela au flambeau de la justice répondrait : Et pourquoi, connaissant votre inaptitude, n'ayant pas une intelligence suffisamment éclairée pour remplir une telle charge, l'avez-vous envahie, avez-vous pris sur vous une administration supérieure à vos forces ? Qui vous a contraint ? A quelle pression avez-vous tenté de résister ou de vous soustraire ? Pour toi, cher ami, tu n'as pas à craindre de subir un jour ces reproches, de te voir accuser d'une semblable témérité ; personne n'ignore que tu n'as rien fait pour obtenir cet honneur, que les autres ont tout fait. Ce qui leur ôte toute excuse dans leurs péchés, c'est précisément ce qui te fournit un ample moyen de défense.

Quand il eut fini, je branlai la tête, en souriant et m'étonnant de sa naïveté ; je lui dis ensuite : Je voudrais bien, excellent ami, que tes paroles fussent l'expression de la vérité. Ce n'est pas toutefois dans la pensée de pouvoir revenir sur mon refus ; car, alors même que je n'aurais à craindre aucun châtement pour ma négligence ou mon inaptitude dans la garde du troupeau du Christ, je redouterais beaucoup plus que tous les supplices, de me montrer ingrat envers celui qui m'aurait confié de si grands biens. Pourquoi voudrais-je donc que ton opinion ne fût pas fautive ? Pour que les malheureux, les misérables (ainsi doivent être nommés ceux qui ne respectent pas leur ministère, quand bien même ils prétendraient mille fois qu'ils y sont entrés par violence ou par ignorance), pussent au moins éviter le feu qui ne s'éteint pas, les ténèbres extérieures, le ver qui ne meurt jamais, pour

qu'ils ne soient pas déchirés et ne périssent pas avec les hypocrites. Mais je ne saurais partager ton sentiment. Les choses ne sont pas telles, non elles ne sont pas telles que tu les dis. En preuve de ce que j'avance, je puis te montrer que, dans la pensée de Dieu, la royauté le cède au sacerdoce. Cet illustre Saül, fils de Cis, n'avait nullement ambitionné le trône; il était sorti pour aller à la recherche des ânesses de son père : il interroge là-dessus le Prophète, et celui-ci lui parle de la royauté. Le jeune homme ne se hâte pas même alors de prendre le titre qu'on lui défère; il a recours aux supplications, il refuse et s'écrie : Qui suis-je et qu'est la maison de mon père? *1 Reg.*, ix. Et cependant, quand il eut abusé de sa puissance, lui fut-il permis de se retrancher derrière cette parole pour échapper au courroux de celui qui l'avait fait roi? Il eût pu répondre aux reproches de Samuel : Me suis-je emparé violemment de la couronne? Ai-je envahi le souverain pouvoir? Je ne désirais qu'une vie privée, douce et paisible; c'est vous qui m'avez poussé vers ce faite. Si j'étais demeuré dans mon obscurité, facilement j'aurais évité de tels obstacles; confondu que j'étais dans les derniers rangs du peuple, jamais je n'eusse été chargé d'une telle mission; Dieu ne m'aurait pas confié la guerre contre les Amalécites; et comment alors aurais-je pu commettre ce péché? — Ce n'était là qu'un faible moyen de défense, et non-seulement faible, mais encore dangereux, ne pouvant avoir d'autre résultat que d'exciter davantage la colère de Dieu. Quand un homme a reçu des honneurs supérieurs à ses mérites, il ne doit pas s'abriter derrière ces honneurs pour excuser ses fautes; il doit bien plutôt user des faveurs divines pour faire de plus grands progrès dans la vertu. Au lieu d'agir de la sorte, ce roi se persuadait que son pouvoir autorisait ses prévarications; ce qui n'était pas autre chose que faire servir au mal la bonté du Seigneur. Tel est le langage des impies ou des hommes plongés dans l'indifférence. Bien opposés doivent être nos sentiments; loin de nous une semblable folie; appliquons-nous au bien sans relâche et ne mettons d'autres bornes à notre activité que celles de nos forces : que nos pensées et nos paroles

soient constamment dignes de Dieu. Le grand-prêtre Héli, — de la royauté passons au sacerdoce, objet actuel de notre attention, — n'avait pas affecté non plus le souverain pouvoir. De quoi cela lui servit-il cependant, quand il eut prévariqué? Et que dis-je, n'avait pas affecté le pouvoir? Eût-il même voulu s'y soustraire, il ne le pouvait pas, la loi ne lui permettait pas de refuser : il était de la tribu de Lévi, et l'héritage que lui transmettaient ses ancêtres, il ne pouvait pas le répudier. Malgré cela, par quels malheurs n'expie-t-il pas les désordres de ses fils? *1 Reg.*, iv, 18. Souvenez-vous encore du premier prêtre des Hébreux, dont le Seigneur parla si souvent à Moïse. Comme il n'avait pas arrêté les excès du peuple, bien qu'il eût été seul contre tous, sa perte était certaine si la protection de son frère n'avait détourné la colère du ciel.

Et, puisque j'ai parlé de Moïse, il ne sera pas hors de propos de confirmer la même vérité par les choses qui lui arrivèrent. Tant s'en faut que Moïse ait usurpé le gouvernement de sa nation, qu'il refusait même de l'accepter, qu'il alla jusqu'à résister aux ordres de Dieu et à provoquer sa colère. Plus tard et quand il était investi de ce pouvoir, pour s'y soustraire, il eût volontiers subi la mort. « Tuez-moi, disait-il, si vous devez continuer à me traiter de la sorte. » *Num.*, xi, 15. Et néanmoins, lorsqu'il se fut rendu coupable aux eaux de la contradiction, lui fut-il permis d'invoquer ses fréquents refus pour se défendre et désarmer le divin courroux? Quelle autre cause le priva d'entrer dans la Terre promise? Pas d'autre, comme nous le savons tous; c'est pour ce péché que cet homme admirable n'obtint pas les avantages accordés à ses subordonnés : après tant de labeurs et de peines, de courses, de dégoûts, de combats et de victoires, il meurt hors de cette contrée pour laquelle il avait tant souffert; après avoir subi les agitations des ondes, il n'alla pas se reposer dans le calme du port.

Vous le voyez, ce n'est pas seulement aux ambitieux qui s'emparent des honneurs, c'est encore à ceux qui s'y sont trouvés portés par les autres, que toute excuse est refusée dans leurs prévarications. Des hommes appelés par Dieu même et

qui ne voulaient pas se rendre à son appel, ont subi néanmoins des peines si sévères; rien n'a pu soustraire à cette périlleuse responsabilité Aaron, Héli, Moïse lui-même, ce bienheureux, ce saint, ce prophète, cet homme admirable, le plus doux incomparablement des habitants de la terre, qui s'entretenait avec Dieu, comme un ami s'entretient avec son ami : et nous qui sommes si loin de sa vertu, pensons-nous qu'il suffira pour notre défense de pouvoir attester que nous n'avons en aucune manière ambitionné de telles fonctions? Et que de fois d'ailleurs les mains sont imposées, non sous l'impulsion de la grâce divine, mais à l'instigation des intérêts humains! Judas avait été choisi par Dieu, mis au rang des Apôtres, investi de la même dignité qu'eux; il avait même reçu un témoignage particulier de confiance, puisqu'il gardait l'argent. Et toutefois, quand il eut abusé de l'un et de l'autre ministère, quand il eut trahi celui qu'il devait prêcher, et détourné les sommes qu'il avait reçues, échappa-t-il au supplice? Loin de là; c'est précisément à ce double titre qu'il subit de plus terribles châtements. Est-ce donc pour offenser Dieu qu'on doit user des honneurs qu'il nous accorde, et n'est-ce pas plutôt pour mieux le servir? Mais le traître, que sa dignité pouvait si facilement soustraire au malheur, quand ensuite en présence de la peine il tombe dans le désespoir, n'agit pas autrement que n'eût fait, par exemple, un Juif indocile à la parole du divin Maître, et qui l'ayant entendu s'exprimer ainsi : « Si je n'étais pas venu, si je ne leur avais pas enseigné ma doctrine, ils n'auraient pas péché; si je n'avais pas opéré des prodiges que nul autre n'avait opérés avant moi, non, ils n'auraient pas péché, » *Joan.*, xv, 22, 24, s'élèverait en ces termes contre son Sauveur et son bienfaiteur : Pourquoi donc es-tu venu et nous as-tu parlé? A quoi bon opérer ces miracles, s'ils devaient nous attirer un plus grand supplice?

Ce serait là le langage de la démence et de la fureur. Le médecin ne vient pas pour vous condamner, mais pour vous guérir; non pour jeter un regard dédaigneux sur votre maladie, mais pour vous en affranchir complètement. Et voilà

que vous vous dérobez à ses mains secourables : n'est-il pas juste que vous soyez dès lors plus gravement puni? Si vous aviez accepté ses soins, vous auriez été délivré de vos anciennes souffrances, tandis qu'en le repoussant, vous perdez le moyen de revenir plus tard à la santé, et votre impuissance même aggraverait vos maux; en rendant inutile sa sollicitude pour vous, vous encourez une punition, non égale, mais supérieure à celle que vous auriez subie si Dieu ne vous eût pas honoré de la sorte. En effet, celui que les bienfaits ne rendent pas meilleur, mérite un châtement plus sévère. Puis donc qu'une telle justification, évidemment illusoire, est non-seulement incapable de nous sauver, mais qu'elle achève encore de nous perdre, cherchons un autre abri.

Où le trouverons-nous? me demanda Basile; tes paroles m'ont tellement jeté dans le trouble et la frayeur, que je suis hors de moi-même.

Ne te laisse pas abattre ainsi, lui répondis-je; ranime-toi, je t'en conjure. Nous avons un secours dans notre faiblesse, oui, nous en avons un pour éviter la chute; et vous, ministres du Seigneur, vous n'avez pas dans votre force, de meilleure garantie de sécurité, de plus ferme espoir de salut, après la grâce divine, que de ne jamais rien faire qui soit indigne du bienfait ou du Bienfaiteur. Ceux-là seront plus sévèrement punis sans doute, qui, s'étant élevés par la brigue, usent mal de leur dignité par négligence, par corruption ou par ignorance; ce n'est pas à dire toutefois qu'il suffira de n'avoir pas désiré ces honneurs pour être justifié; la prévarication est toujours sans excuse. A mon avis, quel que soit le nombre de ceux qui nous appellent, quelles que soient leurs instances, ce n'est pas là ce que nous devons considérer; avant tout il faut sonder son propre cœur, et ne céder qu'après de mûres réflexions aux pressantes sollicitations des autres. Est-ce qu'on oserait s'engager à bâtir une maison sans être architecte, à guérir les maladies sans connaître la médecine? En pareil cas, ne résisterait-on pas à la contrainte, et rougirait-on d'avouer son ignorance? Et l'homme à qui doit être confiée la charge d'un si grand nombre d'âmes, ne portera pas un regard attentif

sur lui-même avant de l'accepter! Profondément incapable quelquefois de remplir ce ministère, il y entre néanmoins, pour obéir à la volonté, pour ne pas encourir le mécontentement des autres! N'est-ce pas là se jeter avec eux dans l'abîme? Il pourrait aviser à son propre salut; et le voilà qui court à sa perte, entraînant les autres avec lui. Comment se sauverait-il après cela? D'où lui viendrait un espoir de pardon? Qui se lèvera pour le défendre? Ceux qui lui font maintenant violence, lui donneront-ils alors un secours? Mais eux-mêmes, qui les sauvera? N'auront-ils pas besoin d'intercesseurs pour échapper aux flammes éternelles?

Ceux qui imposent les mains à des indignes, partageront le supplice de ces derniers, bien qu'ils aient agi par ignorance.

Or, je ne dis pas ces choses pour te frapper de terreur; c'est uniquement pour rendre hommage à la vérité. Souviens-toi de ce que Paul disait à l'enfant de sa tendresse, à son disciple bien-aimé : « N'imposez trop tôt les mains à personne, et ne participez pas aux péchés d'autrui. » I *Tim.*, v, 22. Quels reproches donc, je ne dis pas assez, quels supplices n'avons-nous pas épargnés, autant du moins qu'il était en nous, à ceux qui s'efforçaient de nous imposer une telle dignité? En effet, de même qu'il ne servira de rien à l'élu de dire pour sa défense : Je n'ai pas avancé de mou propre mouvement, et si je n'ai pas fui, c'est que j'ignorais la pesanteur de cette charge; il ne servira de rien non plus à ceux qui l'ont appelé de dire qu'ils ne connaissaient pas cet homme : c'est précisément là ce qui les rend moins excusables, il n'est pas de plus grave accusation qu'une pareille défense. Hé quoi! lorsqu'il s'agit d'acheter un esclave, on le fait visiter par les médecins, on demande une caution, on interroge les personnes du voisinage; on ne s'en tient pas même là, et l'on exige de plus un temps considérable pour l'éprouver : s'agit-il de donner un ministre à la religion, on prend au hasard le premier venu, on n'écoute que la faveur ou l'antipathie, on porte son jugement sans examen préalable. Quel renversement de toute raison! Je le demande encore une fois, qui intercédéra pour nous, quand ceux qui devaient remplir cet office auront eux-mêmes besoin d'intercesseurs? Quelle obligation de tout examiner d'avance pour celui qui doit imposer les mains, et beau-

coup plus encore pour celui à qui les mains doivent être imposées! Sans doute, il aura pour compagnons de son supplice ceux qui l'auront élu; mais il n'en sera pas moins puni pour cela, il le sera même plus qu'eux, à moins toutefois qu'ils n'aient obéi dans leur élection à des considérations purement humaines, et méconnu la voix de leur conscience.

S'ils ont ainsi prévarié, s'ils ont choisi sciemment un indigne, par des vues intéressées, leur châtement ne sera pas moindre; il pourra même être plus grand et plus terrible. Transmettre, en effet, le pouvoir à celui qui veut porter la corruption dans l'Église, c'est se faire l'auteur des crimes qu'il commettra. Quand on n'a rien de semblable à se reprocher, quand on prétend avoir été trompé par l'opinion commune, on n'est pas cependant à l'abri de toute peine; mais on sera moins rigoureusement châtié que celui dont on a procuré l'élévation. Pourquoi cela? c'est qu'on peut en réalité se laisser entraîner par les fausses idées du vulgaire; tandis que l'élu ne saurait absolument être admis à tenir ce langage : Je ne me connaissais pas; les autres peuvent seuls, avec quelque vraisemblance, prétendre qu'il leur était inconnu. S'il est donc menacé d'un plus grave châtement, ne doit-il pas aussi tout peser avec une plus sérieuse attention? Qu'il arrête dès le début les démarches dictées par l'ignorance, qu'il aille de son propre mouvement dissiper l'illusion de ceux qui veulent le contraindre, qu'il leur déclare sans détour son incapacité radicale, et se décharge ainsi d'un si redoutable fardeau. Comment! lorsqu'il est question de l'art militaire, du commerce ou de l'agriculture, jamais un agriculteur ne se chargera de la conduite d'un navire, un soldat, d'une exploitation agricole, un pilote, du commandement des armées, s'agirait-il mille fois de sauver leur tête; car ils demeurent encore plus frappés des périls qui résulteraient de leur ignorance. Ainsi donc, dans les choses temporelles et de nulle valeur, nous sommes prudents, nous sommes fermes; et nous irions, ayant en perspective un supplice éternel, céder aveuglément aux aveugles instances de ceux qui ne savent pas même à quels hommes ils livrent le sacerdoce,

et nous affronterions, sous prétexte qu'on nous fait violence, un si terrible danger! Que sera ce prétexte aux yeux de notre souverain Juge? Nous eussions dû nous montrer beaucoup plus vigilants pour les choses spirituelles que pour les intérêts matériels; et il se trouvera que nous l'aurons été moins.

Vous rencontrez un homme que vous prenez à tort pour un ouvrier, et vous lui proposez une construction à faire, il vous suit; mais en mettant la main à l'œuvre, il gâte la pierre et le bois qui doivent servir à l'édifice, qui ne tarde pas à crouler: serait-il admis à dire pour sa défense qu'il a été contraint, qu'il ne s'est pas offert de lui-même? Nullement; et c'est à bon droit qu'on le condamnerait, il devait refuser un travail dont il était incapable. Voilà donc un homme qui, pour avoir mal construit une maison, subira bien certainement la peine qu'il mérite; et celui qui aura perdu des âmes, qui les aura mal édifiées, pensera se dérober au châtement en disant qu'il a souffert violence! N'est-ce pas là le comble de la déraison? Je n'ajoute pas ici qu'on ne force pas la volonté d'un homme. J'accorde néanmoins qu'on ait employé contre lui toutes les inventions de la violence et de la ruse; évitera-t-il pour cela le châtement? Ah! je vous en conjure, ne nous laissons pas tromper à ce point; ne feignons pas d'ignorer ce que savent les plus petits enfants. Quand il faudra rendre compte de son administration, on ne pourra plus se couvrir du voile de l'ignorance. Peut-être n'avez-vous pas brigué les honneurs ecclésiastiques, parce que vous aviez conscience de votre incapacité? Jusque-là vous avez parfaitement agi. Mais il fallait aller plus loin; et, dans cette même conviction, vous dérober aux instances des autres. Vous étiez un homme faible, incapable de remplir ces fonctions, quand personne ne vous appelait: seriez-vous devenu fort et capable, aussitôt qu'il s'est trouvé quelqu'un pour vous conférer un tel honneur? Cela vraiment ne serait que risible, si de semblables puérités ne vous rendaient digne d'un éternel supplice. Voilà pourquoi le Seigneur avertit celui qui veut construire une tour, de ne pas en jeter les fondements avant d'avoir con-

sulté ses ressources, de peur qu'il ne devienne l'objet des incessantes railleries des passants. *Luc.*, xiv, 28. Encore toute la perte éprouvée par cet homme se borne-t-elle à des railleries; tandis que vous avez en perspective le feu qui ne s'éteindra jamais, le ver qui ne meurt point, les ténèbres extérieures, les grincements de dents, le déchirement des entrailles, une place enfin parmi les hypocrites.

Mais nos accusateurs ne veulent tenir compte d'aucune de ces choses; s'ils les examinaient un peu, ils cesseraient de faire le procès à celui qui ne veut pas gratuitement courir à sa perte. Ce n'est pas du froment ou de l'orge, des bœufs ou des brebis, ni rien de semblable, c'est le corps même de Jésus que l'on remet à votre garde. L'Eglise du Christ, en effet, c'est le corps même du Christ, selon l'admirable doctrine de Paul: celui dès lors à qui ce corps divin est confié doit travailler avec un zèle infatigable à le couvrir de riches ornements, à conserver intacte sa beauté céleste; il doit incessamment veiller à ce que ni tache, ni ride, ni souillure d'aucune sorte n'en ternisse la splendeur et n'en altère la perfection. A quoi travaillera-t-il, si ce n'est à le rendre digne, autant du moins que le permet la faiblesse humaine, de la tête immortelle et sacrée qui lui communique la vie? Les hommes qui s'adonnent à la carrière athlétique, ont besoin de médecins et d'instituteurs, d'aliments particuliers et de fréquents exercices, mille précautions leur sont nécessaires; car un seul point négligé paralyse souvent tous leurs efforts et ruine leurs espérances. Le corps mystique du Christ doit lutter, non contre des forces matérielles, mais contre les puissances invisibles: comment ceux qui sont préposés à sa garde le conserveront-ils dans sa vigueur et son intégrité, s'ils n'ont pas une vertu vraiment surhumaine, s'ils ne possèdent pas à fond l'art de gérer les âmes?

Ne savez-vous pas que ce corps est sujet à plus de maladies et d'embûches que notre corps lui-même, qu'il se détériore plus vite et se relève plus lentement? Pour guérir les infirmités corporelles, on a trouvé mille remèdes, mille instruments divers; on donne aux malades une nourriture convenable à leur état; l'influence de l'air

La facilité de la parole est nécessaire au prêtre.

suffit quelquefois à leur rendre la santé; un sommeil qui survient à propos supplée à toutes les ressources de la médecine. Rien de semblable ici : un seul artifice, une seule voie pour ramener à la vie ; avec l'exemple de la vertu, la vertu de la parole. C'est l'unique instrument, la seule nourriture, l'air le plus bienfaisant ; cela remplace tous les remèdes, le fer et le feu ; c'est ainsi qu'on retranche la pourriture, qu'on cicatrise les plaies : si cela ne peut rien, tout le reste est inutile. Voilà par quel moyen nous relevons une âme tombée, nous réduisons toute enflure, nous corrigeons tous les excès et tous les défauts ; tout est là pour la guérison spirituelle. C'est avant tout, par l'exemple de sa propre vie, qu'on redresse la vie des autres, en raminant le zèle du bien, en provoquant une sainte émulation. Quand une âme est pervertie par de fausses doctrines, c'est la parole surtout qui lui devient nécessaire, pour lui redonner la force de soutenir, non-seulement ses combats personnels, mais encore les guerres étrangères. Celui qui tient le glaive de l'esprit et le bouclier de la foi, pouvant accomplir des miracles et réduire au silence les impudents oracles de l'erreur, semblerait, à la vérité, n'avoir aucun besoin de la parole ; mais bien loin d'être inutile, elle est encore alors absolument nécessaire. Le bienheureux Paul ne manquait pas d'y recourir sans cesse, malgré l'admiration qu'excitait partout son pouvoir miraculeux. Un autre membre du collège apostolique, voulant nous recommander la vertu de la parole, s'exprime ainsi : « Soyez toujours prêts à donner satisfaction à quiconque vous demandera raison de l'espérance qui vit dans votre cœur. » I *Petr.*, III, 15. Tous les Apôtres confièrent le soin des veuves au diacre Etienne, dans l'unique but de se consacrer eux-mêmes au ministère de la parole. Et toutefois nous en sentirions moins la nécessité si nous conservions le pouvoir de faire des miracles. Mais puisqu'il ne reste plus parmi nous un vestige de ce pouvoir et que les ennemis néanmoins nous pressent de tous les côtés, nous devons plus que jamais manier l'arme de la parole, si nous voulons nous défendre de leurs coups, et mieux encore les frapper eux-mêmes. N'épargnons donc aucun

soin pour que la parole du Christ réside et parle en nous.

Ce n'est pas pour un seul genre de lutte que nous devons nous tenir prêts ; la guerre que nous avons à soutenir est multiple, et divers ennemis nous attaquent à la fois. Ils ne se servent pas tous des mêmes armes, tous ne nous attaquent pas de la même manière : il faut donc que celui qui doit lutter seul contre tant d'ennemis divers possède leurs diverses tactiques ; il faut qu'il soit en même temps arbalétrier et frondeur, tribun et chef de maniple, soldat et général, piéton et cavalier, également habile dans les combats de terre et de mer. Dans les batailles matérielles, chacun repousse les assauts de l'ennemi par cela seul qu'il se tient au poste qui lui est assigné. Il n'en est plus de même ici : quand on veut remporter la victoire, il faut être versé dans tous les genres de combat ; autrement, un seul point négligé suffit pour que le démon fasse pénétrer ses légions dans la place et ravage la bergerie. Mais quand il comprend que le berger peut lutter avec lui d'habileté et connaît à fond toutes ses ruses, il s'arrête confondu. De là l'obligation où nous sommes d'être protégés de toutes parts. Une ville complètement environnée de solides remparts se rit de ceux qui l'assiègent ; elle repose dans une profonde sécurité ; mais si l'on parvient à renverser un pan de ses murailles, n'aurait-on ouvert que la grandeur d'une porte le reste de ses fortifications ne lui sert de rien, seraient-elles d'ailleurs imprenables. De même en est-il de la cité de Dieu : lorsqu'elle a pour remparts l'activité d'un pasteur vigilant et sage, toutes les manœuvres de ses ennemis tournent à leur honte ; ses habitants en rient et n'en éprouvent aucun mal. Mais qu'on parvienne à l'ébranler en partie, que son enceinte soit simplement entamée, le tout, en quelque sorte, s'écroule par un point. A quoi servirait de se montrer invincible contre les gentils, si l'on succombe sous les coups des Juifs, de vaincre les uns et les autres, si l'on se livre aux manichéens ; de triompher enfin de ces derniers, si les fatalistes ravagent le troupeau de Jésus-Christ ?

Ai-je besoin d'énumérer ici toutes les hérésies introduites par le diable ? Il me suffit de dire

qu'un pasteur doit savoir les réfuter toutes ; car une seule peut introduire le loup dans la bergerie et causer ainsi la mort d'un grand nombre de brebis. Quand il s'agit des armées ordinaires, les soldats engagés dans le combat doivent seuls espérer la victoire ou craindre la défaite. Il en est tout autrement dans l'armée du Seigneur : c'est un combat soutenu par les autres, au début duquel vous n'avez pas même assisté, dont vous n'avez partagé ni les dangers, ni les fatigues, qui vous rend quelquefois victorieux, tandis que vous goûtez les douceurs du repos. Parfois il arrive aussi qu'un soldat inhabile se perce de sa propre épée, et devient par là un objet de risée pour ses amis et pour ses ennemis. Laisse-moi, mon cher Basile, te citer un exemple à l'appui de ce que j'avance : Les sectateurs avoués de Valentin et de Marcion, et tous ceux qui ont subi l'influence de leurs folles idées, effacent de nos livres saints la loi que Dieu donna à Moïse ; et les Juifs, au contraire, ne respectent que cette loi et l'observent avec obstination dans ses moindres détails, quand elle a cessé d'être en vigueur et contrairement à la volonté divine. L'Église de Jésus-Christ, évitant les opinions exagérées des uns et des autres, passe entre ces deux écueils : elle n'accepte pas le joug de la loi ; mais elle ne permet pas qu'on la blâme, elle la loue même après qu'elle est abrogée, sachant combien cette loi fut utile en son temps. C'est dans cette sage mesure que doit se renfermer celui qui se trouve en présence de ces deux sortes d'ennemis. Si, voulant ramener les Juifs à la vérité et les détacher des observances légales qui ne leur imposent plus désormais aucune obligation, il fait imprudemment le procès à la loi elle-même, il fournit des arguments aux hérétiques qui la condamnent. D'un autre côté, s'il l'exalte outre mesure, dans le but de fermer la bouche aux hérétiques, s'il va jusqu'à faire entendre qu'elle est même obligatoire de nos jours, c'est aux Juifs qu'il ouvre la bouche. Encore un exemple : Les doctrines insensées de Sabellius et la rage arienne ont entraîné les hommes hors des limites de la vraie foi, mais par des voies opposées ; les uns et les autres, cependant, portent le nom de chrétiens. Or quand on examine de près leurs dog-

mes, on voit que les uns ne diffèrent guère des Juifs autrement que par le nom, et que les autres ont de grands rapports avec l'hérésiarque Paul de Samosate, sans être plus rapprochés de la vérité. Grand est ici le danger, étroite et difficile la voie qu'il faut suivre ; des deux côtés elle est bordée de précipices : on court risque à chaque instant, en voulant frapper un adversaire, de tomber sous les coups d'un autre. Ainsi, vous proclamerez l'unité de Dieu, et Sabellius s'empare aussitôt de votre parole pour s'en autoriser dans sa démente ; vous proclamerez la Trinité : Autre est le Père, autre le Fils, autre le Saint-Esprit, direz-vous ; et sur-le-champ Arius passe de la distinction des personnes à la division de la substance elle-même. Il faut éviter et repousser avec une égale assurance, et l'impiété qui confond, et la fureur qui sépare ; il faut confesser la divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, en maintenant trois personnes distinctes : c'est ainsi que nous repoussons à la fois les attaques des uns et des autres. Il me serait aisé de rappeler beaucoup d'autres combats auxquels la foi chrétienne est en butte, et qui demandent autant de science que de fermeté, si l'on ne veut pas y recevoir de nombreuses blessures.

Qui pourrait énumérer maintenant les quel-
 les domestiques ? Elles ne sont pas moins graves que les assauts qui nous viennent du dehors ; elles causent même de plus grandes sollicitudes à ceux qui sont chargés du ministère de l'enseignement. Vous rencontrez dans l'Église des hommes qu'une téméraire curiosité pousse à des investigations d'où ne peut résulter aucun avantage, qui ne sauraient même aboutir, parce qu'elles se heurtent à d'incompréhensibles mystères. D'autres demandent à Dieu la raison de ses jugements et se consomment en vains efforts pour sonder cet insondable abîme. « Vos jugements, dit le Prophète, sont un abîme sans fond. » *Psalm.*, xxxv, 7. Vous en trouverez peu qui s'occupent sérieusement de la double science de la foi et de la vertu ; on dit qu'il en est un grand nombre qui vont à la recherche de ce qu'ils ne trouveront jamais, au risque de provoquer la colère de Dieu ; car lorsque nous voulons apprendre ce qu'il ne veut pas que nous

Il faut qu'il possède au plus haut degré l'art de la dialectique

sachions, non-seulement notre labeur est stérile, puisqu'il ne saurait prévaloir contre la volonté de Dieu, mais encore nous courons le danger de périr dans cette recherche, et c'est le seul gain que nous pouvons en retirer. En présence d'un tel désordre, si l'on veut simplement user de son autorité pour imposer silence à ces hommes indiscrets, on se fait une réputation d'arrogance et d'incapacité. Une solide instruction est donc nécessaire pour les détourner de cette voie funeste, sans encourir de semblables accusations. Le seul auxiliaire du prêtre, la seule arme qui lui soit donnée contre les idées et les tendances que nous signalons, c'est la parole; s'il ne sait pas la manier, les âmes qui lui sont confiées ne sont pas moins ballottées que de légers esquifs dans la tourmente : je parle ici des âmes qui joignent la faiblesse à la curiosité. Ainsi donc, un prêtre ne doit rien négliger pour acquérir l'art de la parole.

Basile me dit alors : S'il en est ainsi, pourquoi Paul ne prit-il aucun soin pour acquérir cet art, et ne rougissait-il nullement de son défaut d'éloquence? Pourquoi confesse-t-il ouvertement son ignorance, et cela en écrivant aux Corinthiens, qui brillaient surtout par cette gloire, dont ils étaient si fiers? I *Corinth.*, XI, 6.

Voilà bien, répondis-je à mon ami, voilà ce qui a perdu tant de prêtres; voilà sous quel prétexte ils ont négligé d'étudier la vraie doctrine. Incapables qu'ils étaient d'apprécier l'élévation de la pensée de l'Apôtre, ne comprenant pas même ses expressions, ils ont passé tout leur temps dans la paresse et l'oisiveté, ils ont croupi dans l'ignorance qui n'est certainement pas celle dont Paul se glorifiait, dont il était même plus éloigné que jamais homme ne le fut sous le soleil. Du reste, je me réserve de traiter ce point un peu plus tard. Pour le moment, je me contente de dire : Admettons que Paul fût un ignorant dans le sens même qu'on veut l'entendre, que pourrait-on en conclure pour les hommes de notre temps? Pour lui, il avait une puissance bien supérieure à celle de la parole et qui pouvait produire de bien plus merveilleux effets. En se montrant seulement et sans ouvrir la bouche, il faisait trembler les démons; tandis que nos

contemporains réunis tous ensemble ne feraient pas, à force de prières et de larmes, ce que faisait jadis la ceinture de Paul, En priant, Paul rappelait les morts à la vie. Il opérait tant d'autres miracles, que les païens le prenaient pour un dieu; il n'avait pas encore quitté la terre qu'il était jugé digne de visiter le troisième ciel et d'entendre des paroles que la nature humaine ne saurait entendre. Comment les hommes qui vivent actuellement, — et je ne dis rien qui puisse affliger ou blesser personne, puisqu'en parlant ainsi j'obéis au sentiment de l'admiration, bien loin de vouloir rabaisser mes frères, — ne seraient-ils pas frappés de stupeur en se comparant à ce grand Apôtre? Si, laissant de côté le pouvoir des miracles, nous examinons de près la sainteté de sa vie, l'angélique pureté de ses mœurs, nous verrons grandir encore l'athlète du Christ, et ses victoires nous étonneront plus que ses prodiges. Pourquoi rappeler ici son zèle, sa vertu, ses fréquents dangers, ses continuelles sollicitudes pour le prochain, ses douleurs incessantes pour l'Église, sa généreuse pitié pour les faibles, ses innombrables afflictions, ses persécutions toujours renaissantes, ses morts de chaque jour? Quelle est la contrée du monde, quelle est la terre ou la mer qui n'a pas connu les combats de ce juste? Les déserts eux-mêmes l'ont vu, puisqu'il fut si souvent jeté là par la tourmente. Il eut à subir tous les genres d'embûches, il remporta des victoires de toutes sortes, et jamais il ne vit la fin de ses luttes et de ses triomphes.

Mais j'ignore vraiment comment je me suis laissé entraîner à flétrir la gloire de ce grand homme. Ses actes surpassent tous les discours, et le mien en particulier, autant que les génies supérieurs l'emportent sur un esprit inculte. Je ne me tairai pas, cependant; car le Saint nous juge par nos sentiments plutôt que par le résultat de nos efforts : j'ajouterai qu'il s'élève au-dessus de nos paroles autant qu'au-dessus du reste des hommes. Ce n'est encore rien : après tant d'actions glorieuses, après tant de couronnes, il eût désiré la damnation, tomber dans les supplices éternels, pour que les Juifs, qui l'avaient plusieurs fois lapidé, qui n'avaient rien négligé pour le mettre à mort, fussent sauvés et

Paul a rempli ces conditions d'une manière éminente.

se convertissent au Christ. Qui jamais aima le Christ de cette manière, si toutefois on peut appeler cela de l'amour, si ce n'est pas là quelque chose de supérieur à l'amour même? Oserions-nous donc nous comparer à Paul, alors que nous pensons à la grâce qu'il avait reçue du Ciel, à la vertu par laquelle il y répondait? Ne serait-ce pas là le comble de l'audace?

Qu'il n'ait pas été, néanmoins, dans l'ignorance qu'on veut bien lui attribuer, c'est ce que je vais maintenant démontrer. On appelle ignorant un homme qui, non-seulement n'a pas appris les artifices des lettres étrangères, mais encore ne sait pas combattre pour la vérité. Et rien de plus juste. Mais Paul ne se déclare pas ignorant sous ce double rapport; ce n'est que sur l'un de ces deux points qu'il avoue son ignorance. Il avait parfaitement établi cette distinction, quand il disait qu'il ignorait l'art de la parole, mais non la doctrine du salut. Il *Corinth.*, XI, 6. Si je cherchais l'élégance d'Isocrate, l'énergie de Démosthènes, la profondeur de Thucydide, la sublimité de Platon, on pourrait m'opposer ce témoignage de Paul. Mais je méprise toutes ces choses, je regarde comme vains tous ces ornements recherchés, je ne tiens aucun compte du style et de la diction. Que l'Apôtre ait été pauvre d'expressions, que sa phrase soit sans élégance, et sa parole sans art, je l'accorde sans peine, pourvu qu'on reconnaisse la supériorité de ses connaissances et l'exactitude de sa doctrine. Que la paresse ne se permette donc pas de se justifier en ravissant à ce grand serviteur de l'Évangile le plus précieux de tous les biens, la plus pure de toutes les gloires.

Par quel moyen, dites-moi, réfuta-t-il les Juifs qui demeuraient à Damas, lui qui n'avait pas encore opéré de miracles? Comment triompha-t-il de ceux qui suivaient l'École grecque? Pour quel motif fut-il envoyé à Tarse? N'est-ce pas parce qu'il les dominait par la force de sa parole et qu'il les accablait par ses raisonnements; de telle sorte que ne pouvant se résigner au déshonneur de la défaite, ils brûlaient de le faire mourir? Et cependant, je le répète, il n'avait encore fait aucun miracle, et nul ne saurait dire qu'il fût devenu, par un semblable pouvoir, un

objet d'admiration pour le peuple, et que ceux qui luttaient contre lui fussent vaincus par le prestige dont il était entouré; à cette époque, il n'avait pour triompher que l'arme de la parole. Avait-il autre chose, lorsqu'il réfutait et confondait ceux des chrétiens d'Antioche qui s'obstinaient à judaïser? Et cet illustre Aréopagite, qui vivait dans la plus superstitieuse des cités, ne fut-il pas converti en même temps que sa femme par le discours seul de l'Apôtre? Comment Eutychus tomba-t-il du haut d'une fenêtre, si ce n'est parce qu'il était là pour écouter Paul développant la doctrine jusque bien avant dans la nuit? Que faisait-il à Thessalonique, à Corinthe, à Éphèse, à Rome même? Ne passait-il pas les jours et les nuits à expliquer les divines Écritures? Et que dirai-je de ses discussions avec les épicuriens et les stoïciens? Si je voulais tout parcourir, mon discours s'étendrait outre mesure. Puis donc qu'il n'a cessé d'élever la voix, soit avant d'opérer des miracles, soit au milieu des miracles mêmes, comment oserait-on traiter encore d'ignorant un homme qui, par ses raisonnements et ses discours, s'attirait l'admiration de tous les peuples? Pourquoi les Lycaoniens le prenaient-ils pour Mercure? Si les apôtres étaient regardés comme des dieux, c'était sans doute à cause des miracles; mais si l'on prit Paul pour Mercure, c'était à cause de son éloquence, et non des miracles qu'il pouvait accomplir. D'où venait à ce grand saint la gloire qui le distinguait des autres apôtres? Pourquoi son nom, en quelque sorte multiplié par la renommée, passait-il de bouche en bouche dans toutes les parties de l'univers? Pourquoi cette admiration tout exceptionnelle dont il est encore l'objet, non-seulement chez les chrétiens, mais encore chez les Juifs et les gentils? Ne faut-il pas reconnaître en cela le merveilleux pouvoir de ses Épîtres? Les fidèles de son temps ne furent pas seuls à ressentir cette vertu divine; elle n'a cessé d'agir depuis lors jusqu'à nos jours, et toutes les générations qui se succéderont sur la terre jusqu'au dernier avènement du Christ en éprouveront l'heureuse influence: le bien qui résulte des écrits de Paul égalera la durée du genre humain.

Comme un mur de diamant, ce livre protège toutes les Églises de l'univers; et l'auteur lui-même est encore là, debout au milieu de ces Églises, comme un invincible athlète, ramenant sous le joug du Christ toute intelligence qui résiste ou se révolte, abaissant toute hauteur qui se dresse contre la science de Dieu. II *Corinth.*, x, 5. Et tout cela, je l'ai dit, il l'accomplit par les admirables Épîtres qu'il nous a laissées et qui sont comme les dépositaires de la sagesse même de Dieu. Elles sont un arsenal qui nous fournit toutes les armes dont nous avons besoin pour abattre l'erreur et faire triompher la vérité; elles sont, de plus, un code parfait de morale pour la direction de notre vie. C'est ce livre à la main, que les chefs de nos Églises forment à la sainteté cette vierge pure que l'Apôtre donnait pour épouse au Christ, et qu'ils la parent de tous les charmes de la beauté spirituelle. C'est ainsi qu'ils la guérissent de toutes les maladies qui viennent l'attaquer, c'est ainsi qu'ils conservent intacte la santé dont elle jouit. Tels sont les puissants et merveilleux remèdes que cet ignorant a composés pour nous, et dont la vertu se manifeste chaque jour par l'expérience. Rien ne pouvait mieux nous révéler sa tendre sollicitude pour les âmes.

Ce qu'il exige de nous en ceci.

Voyez ce qu'il disait lui-même à son disciple : « Appliquez-vous à la lecture, à l'instruction, à l'enseignement. » I *Tim.*, iv, 13. Plus loin, il signale le fruit d'une telle leçon : « En agissant ainsi, vous vous sauverez vous-même et vous sauverez ceux qui vous écouteront. » Puis il ajoute : « Le ministre du Seigneur doit éviter toutes les querelles; il faut qu'il soit plein de mansuétude, de douceur et de patience à l'égard de tous les hommes. » II *Tim.*, ii, 24. Et dans le chapitre suivant : « Demeurez ferme dans les principes qui vous ont été donnés et confiés, sachant de qui vous les avez reçus; c'est dès votre enfance même que vous avez appris les saintes lettres, qui seules peuvent vous former pour le salut. » *Ibid.*, iii, 14, 15. Il poursuit : « Les Écritures, divinement inspirées, sont utiles dans chacune de leurs parties, pour instruire, pour reprendre, pour corriger, pour établir dans l'état de justice, pour conduire à la perfection

l'homme de Dieu. » *Ibid.*, 16. Écoutez encore ce qu'il écrit à Tite concernant le devoir des évêques : « Il faut qu'un évêque possède l'art de la parole, mais d'une parole fidèle et conforme à la vérité, afin qu'il puisse réfuter ceux qui s'élèvent contre l'Évangile. » *Tit.*, i, 9. Or comment un ignorant, ainsi qu'on se plaît à le dire, pourrait-il attaquer et réduire au silence les contradicteurs? Pourquoi s'appliquer à la lecture et à l'étude des livres saints, si nous devons embrasser cet état d'ignorance? Mais ce ne sont là que des faux-fuyants, des prétextes, un moyen pour couvrir sa paresse et sa lâcheté.

Tout cela n'est commandé qu'aux évêques, me dira-t-on; car c'est bien des évêques qu'il s'agit en ce moment. — Il faut néanmoins l'entendre aussi des subordonnés; écoutez plutôt ce que le même Paul dit dans une autre Épître : « Que la parole du Christ habite en vous, et qu'elle se répande abondamment en toute sagesse; » *Coloss.*, iii, 16; et plus loin : « Que votre parole soit toujours imprégnée de grâce et assaisonnée de sel, afin que vous sachiez comment il faut répondre à chacun. » *Ibid.*, iv, 6. Le prince des apôtres s'adresse indistinctement à tous les fidèles, quand il exige que nous soyons prêts à rendre raison de notre espérance. Paul dit aux Thessaloniens : « Édifiez-vous les uns les autres, comme du reste vous le faites déjà. » I *Thess.*, v, 11. Mais quand il parle aux prêtres, voici comment il s'exprime : « Pour les prêtres qui gouvernent bien leur troupeau, ils sont dignes d'un double honneur, surtout ceux qui s'emploient au ministère de la parole et de l'enseignement. » I *Tim.*, v, 17.

La manière la plus parfaite d'instruire les hommes, c'est de les amener par l'exemple, autant que par la parole, à la forme de vie que le Sauveur nous a tracée. Ce n'est pas assez des actes pour éclairer les esprits. Cette parole n'est pas de moi, elle est du divin Maître. « Celui qui commencera par pratiquer, et qui ensuite instruira les autres, dit-il, sera nommé grand. » *Matth.*, v, 19. Si pratiquer était la même chose qu'instruire, c'est inutilement qu'il eût ajouté cette seconde condition de la grandeur; il eût suffi de dire : Celui qui pratiquera... Mais non,

il distingue parfaitement ces deux choses ; la conduite a sa part , et la parole a la sienne , et l'une ne saurait se passer de l'autre pour édifier complètement. N'avez-vous pas entendu ce que ce vase de prédilection, ce fidèle ami du Christ, disait aux prêtres d'Éphèse : « Veillez donc , et gravez dans votre mémoire que pendant trois ans je n'ai cessé d'avertir et d'instruire chacun de vous avec larmes. » *Act.*, xx, 31. Pourquoi les larmes, pourquoi les conseils eussent-ils été nécessaires, lorsqu'en lui brillait d'un si vif éclat la vie apostolique ? C'est que ces manifestations du zèle concourent puissamment à l'observation des préceptes, et la vie toute seule ne saurait atteindre ce but. Quand on lutte en particulier sur les dogmes, quand de part et d'autre on invoque les mêmes Écritures, quel argument pourrait-on tirer du genre de vie ? A quoi servent même les sueurs qu'on a répandues, lorsqu'après tant de labeurs et de peines on est tombé dans l'hérésie par la plus étrange des fascinations, lorsqu'on se trouve retranché du corps de l'Église ? Et j'en connais beaucoup à qui ce malheur est arrivé.

Quel gain leur est-il revenu de leurs souffrances ? Aucun, tout comme il n'en résulte aucun d'une foi saine quand la vie est corrompue. Voilà pour quel motif toutes les objections qu'on peut élever contre la doctrine doivent pouvoir être résolues par celui dont la mission est d'instruire les autres. Alors même qu'il serait pour son propre compte à l'abri de tout danger, qu'il n'aurait rien à craindre des attaques de l'ennemi, les âmes simples dont il a la charge, voyant leur chef incapable de répondre aux difficultés qu'on soulève, regarderont sa défaite comme une preuve, non de sa faiblesse à lui, mais de la faiblesse même de la doctrine. A leurs yeux, c'est la religion qui succombe dans son inhabile défenseur ; et l'incapacité d'un seul est une cause de ruine pour tout un peuple. Ce peuple ne passera pas sans doute dans le camp des ennemis ; mais il en est réduit à douter de ceux sur lesquels aurait dû reposer sa confiance, il n'adhérera plus désormais d'une manière aussi ferme aux vérités qu'il embrassait jusque-là d'une foi inébranlable : la tempête est déchainée dans ces âmes par la chute de celui qui

les instruisait ; et souvent elles finissent par s'abîmer dans un triste naufrage. La perte de chacune d'elles accumule sur la tête de cet infortuné la plus terrible des responsabilités, des torrents de feu que je n'ai pas besoin de te décrire, mon cher ami, car ces choses te sont parfaitement connues. Est-ce donc de l'orgueil, est-ce de la vaine gloire, si je n'ai pas voulu causer la perte de tant d'hommes et m'attirer à moi-même de plus graves châtimens que ceux dont je puis être menacé ? Qui pourrait le dire ? Personne assurément, si ce n'est celui qui se plairait à récriminer en vain, à faire briller sa sagesse dans les malheurs d'autrui.

DU SACERDOCE

LIVRE CINQUIÈME.

Sommaire du livre cinquième.

Il faut apporter la plus grande application et le plus grand zèle à composer les instructions qu'on doit adresser au peuple.— Ceux qui sont chargés de ce ministère doivent mépriser les louanges, tout en cultivant avec soin l'art de la parole.— Un prêtre qui n'a pas ces deux qualités ne fait aucun bien au peuple.— Il faut s'élever au-dessus de l'envie.— L'homme instruit doit avoir encore plus de zèle et d'application que celui qui ne l'est pas.— Le jugement de la foule ne doit être ni complètement dédaigné, ni complètement écouté.— Les discours ne doivent pas avoir d'autre but que de plaire à Dieu.— Celui qui ne s'élève pas au-dessus des louanges aura bien des tribulations à supporter.

Je compte avoir assez démontré combien l'expérience est nécessaire au ministre de l'Évangile pour combattre avec honneur les combats de la vérité. J'ai maintenant à parler d'une autre chose qui est la source des plus grands dangers. Je me trompe cependant ; la source n'est pas là, elle est dans la volonté de ceux qui n'agissent pas avec une intention pure ; car la chose en elle-même est avantageuse pour le salut, et peut produire des biens sans nombre quand on y apporte la pureté du cœur et l'amour du devoir. De quoi s'agit-il donc ? Il s'agit du travail que l'on fait pour préparer les instructions destinées au peuple. Et d'abord, la plupart des auditeurs

Il faut apporter la plus grande application et le plus grand zèle à composer les instructions qu'on doit adresser au peuple.

ne consentent pas à regarder comme leurs maîtres dans la doctrine ceux qui leur adressent la parole : abandonnant le rôle de disciples, ils prennent volontiers celui des spectateurs assis sur les gradins du théâtre pour juger des combats qui se livrent sous leurs yeux. Là se manifestent des sentiments opposés, la foule se partage, on prend parti pour les lutteurs. Il en est de même ici : les uns sont pour un orateur, les autres pour un autre ; c'est la faveur ou la haine qui décide du succès. Et ce n'est pas là l'unique sujet de peine ; il en est un autre non moins grave : qu'il arrive au prédicateur d'insérer dans son discours un passage qui ne sera pas de lui, et soudain il est en butte à des outrages qu'on épargnerait même aux voleurs. Souvent il n'aura rien emprunté ; mais un simple soupçon suffit pour qu'il soit insulté comme s'il avait été pris sur le fait. Que dis-je ? Non-seulement il ne peut pas utiliser le travail des autres, mais il ne lui est pas même toujours permis de donner le fruit du sien ; car ce n'est pas le bien, c'est le plaisir qu'on se propose généralement en venant l'entendre ; on le fait descendre au rang des acteurs tragiques ou des joueurs de flûte. Et ces artifices du discours, que nous blâmions naguère, on les exige maintenant du prédicateur de l'Évangile avec plus de rigueur que des sophistes qu'on force à disputer en public.

Il n'appartient qu'à une âme généreuse et qui s'élève bien au-dessus de la petitesse humaine, de réprimer ces goûts pervers et stériles de la multitude, et de l'assouplir à des enseignements plus sérieux, de telle sorte que le peuple obéisse à l'impulsion du prédicateur, et non le prédicateur aux caprices du peuple. Or voilà ce que vous n'obtiendrez jamais, à moins de posséder ce double avantage : le mépris des louanges et l'habileté dans le maniement de la parole : l'un sans l'autre est frappé de stérilité. En effet, c'est en vain que vous serez un homme d'abnégation, si vous n'avez pas le talent d'exposer la doctrine d'une manière persuasive et forte, vous serez pour la foule un objet de mépris, et vous ne tirerez aucun profit d'une telle grandeur d'âme. Qu'un homme de talent, au contraire, obéisse au souffle de la popularité, et le même vide se

fait dans son âme, aussi bien que dans l'âme de ses auditeurs ; entraîné par l'amour des louanges, il en viendra à parler pour leur plaire plutôt que pour les convertir. Et de même que celui qui n'a ni vaine gloire, ni talent ne consent pas à devenir l'instrument du plaisir des autres, et ne pourrait pas même à cause de son incapacité leur procurer cette stérile satisfaction, de même celui qui recherche les éloges et qui possède les moyens de les acquérir, alors qu'il pourrait conduire les fidèles dans la voie du bien, aime mieux charmer leurs oreilles, et se trouve assez bien récompensé par les applaudissements populaires.

Quand on aspire donc à remplir selon Dieu la mission de gouverner un peuple, on doit fortement s'attacher à réunir ces deux qualités, de peur que l'une ne soit paralysée par l'absence de l'autre. Supposez un prêtre qui se lève au milieu de ses frères et qui commence à secouer leur torpeur, mais qui s'égare et succombe ensuite parce que la parole lui fait défaut ; le voilà qui rougit de honte et qui perd en un instant tout le fruit de ce qu'il vient de dire. Ceux à qui s'adressaient ces reproches et qui s'en indignaient peut-être au fond du cœur, ne pouvant se venger d'une autre manière, lui font un crime de son ignorance ; c'est comme un voile dont ils aiment à couvrir leurs propres ignominies. Tel qu'un habile conducteur de char, le ministre de l'Évangile doit en quelque sorte avancer traîné par ces deux vertus, dont l'essor est régularisé par la prudence. Quand aucune voix accusatrice ne pourra s'élever contre lui, il sera libre alors de gouverner à son gré les âmes qui lui sont confiées, il lui sera permis d'employer tour à tour et comme il le voudra la rigueur et la mansuétude. Mais sans de telles précautions, c'est en pure perte qu'on agirait ainsi.

Ce n'est pas seulement dans le mépris des louanges qu'il faut montrer un grand cœur ; on doit aller plus loin, si l'on ne veut pas laisser incomplet le bien qu'on se propose. Que doit-on mépriser de plus ? Les lâches manœuvres de l'envie. Un prêtre est toujours exposé à d'absurdes accusations : il ne doit ni les craindre mal à propos, ni tout à fait les négliger. Toutes

fausses qu'elles puissent être, s'élèveraient-elles du milieu de la plèbe, il faut tâcher de les étouffer aussitôt. Rien ne contribue à la bonne ou à la mauvaise réputation, comme les incohérentes opinions du vulgaire. Comme il a coutume d'écouter et de parler sans discernement, il redit tout au hasard, sans respect pour la vérité. Il importe donc de ne pas les dédaigner; c'est au commencement qu'il faut les combattre, en éclairant ceux qui les formulent, quelque éloignés qu'ils soient de la raison; ne laissons rien dans l'oubli de ce qui peut effacer les mauvais soupçons. Mais quand nous aurons tout fait pour les détruire, si les accusateurs ne veulent pas se laisser persuader, c'est par le mépris seul qu'on en fait justice. Un homme qui se laisse abattre par de semblables accidents ne pourra jamais rien accomplir de généreux et d'admirable; car la tristesse et les soucis dont on ne sait pas s'affranchir, peuvent briser les forces de l'âme et la conduire aux derniers degrés de la faiblesse. Le cœur d'un prêtre à l'égard de ses subordonnés doit être celui du plus tendre des pères à l'égard de ses enfants: et de même qu'on ne se laisse pas beaucoup émouvoir par les colères, les larmes, les coups même de ces derniers, et qu'on ne se préoccupe pas davantage de leurs flatteries; de même ne doit-on pas s'enorgueillir des louanges ou se troubler des injures du peuple, quand les unes et les autres sont dénuées de raison.

C'est là une grande chose, ô mon cher ami, telle même, je le crois, qu'on ne saurait la réaliser dans toute sa perfection. Ne pas se réjouir des éloges qu'on reçoit! J'ignore s'il est un homme, sans en excepter le plus vertueux, à qui cela soit jamais arrivé. Or quand on se réjouit d'une chose, on ne peut pas s'empêcher de la désirer: et quand on désire ce qui fait plaisir, une conséquence inévitable, si l'on en demeure frustré, c'est de tomber dans le trouble et d'être en proie à une sorte de torture morale. Ceux que l'opulence rend heureux, n'ont guère le courage de supporter la pauvreté; ceux qui se sont accoutumés à des mets délicats, ne se résignent pas aisément à une nourriture frugale; il en est de même de ceux qui se plaisent dans les louanges;

lorsqu'on les blâme ou qu'on leur refuse simplement les éloges accoutumés, ils sont comme torturés par la faim; c'est ce qui arrive surtout quand on a été nourri dans les flatteries, ou même qu'on a souvent entendu vanter les autres. Un homme possédé d'une telle passion et qui descend dans l'arène pour soutenir les combats de la doctrine, à quelles préoccupations, à quelles douleurs ne penses-tu pas qu'il soit sujet? La mer a toujours des tempêtes, et le cœur de cet homme, toujours des sollicitudes et des afflictions.

Admettons qu'il ait un grand talent oratoire, ce qui se rencontre si rarement, il ne sera pas même alors exempt de souffrances continuelles. Comme ce n'est pas la nature précisément, mais l'étude qui fait l'orateur, serait-on parvenu au plus haut degré de l'éloquence, on déchoit bien rapidement si on ne la cultive pas par une application constante et de fréquents exercices: on peut dire, par conséquent, que le travail est encore plus nécessaire aux esprits cultivés qu'à ceux qui ne le sont pas. Il n'est pas permis à ceux-là de participer aux infirmités de la nature humaine, de ne pas se conduire parfaitement en toutes choses; si leurs discours ne sont pas toujours en rapport avec la grandeur de leur réputation, ils sont exposés à mille traits malins de la part du peuple. On ne songe pas qu'un chagrin accidentel, une angoisse de l'âme, un souci, quelquefois même un mouvement de colère jettent une voile sur l'esprit, et ne permettent pas à la pensée de se produire avec la même vigueur et la même clarté; qu'étant homme, enfin, l'orateur ne peut pas toujours être le même, ni toujours obtenir les mêmes succès, qu'il a ses moments de défaillance comme tout le monde, et qu'il est quelquefois au-dessous de son propre talent. Non, on ne pense rien de semblable quand il s'agit d'un homme supérieur, et l'on n'est pas moins impitoyable envers lui que s'il était un ange. D'ailleurs n'est on pas naturellement porté à déverser le mépris sur les actions remarquables des autres, quelque grandes et nombreuses qu'elles soient? Et si l'on est assez heureux pour y trouver un défaut, même le plus léger, ou qui date déjà de loin, on se hâte de le divulguer, on

L'homme instruit doit avoir encore plus de zèle et d'application que celui qui ne l'est pas.

l'accepte sans discussion, on le grave à jamais dans sa mémoire : on a vu souvent une ombre à peine sensible ternir la réputation des hommes les plus éminents.

Le jugement de la foule ne doit être ni complètement dédaigné, ni complètement écouté.

Tu vois donc, ô mon excellent ami, que le prêtre doué du talent de la parole, doit veiller sur lui-même avec plus de soin que tous ceux dont j'ai parlé plus haut, et savoir unir au zèle le plus constant une patience inébranlable dans les injures. Que de jaloux qui l'attaquent avec une aveugle impétuosité ! et comme il ne donne aucune prise à leur malice, c'est uniquement parce qu'il est bien vu de tout le monde qu'ils le poursuivent de leur animosité. Il faut supporter cette jalousie avec une grande force d'âme; cette haine qu'ils ont conçue sans motif, ils ne peuvent entièrement en dissimuler les détestables inspirations, et les voilà qui déchirent et calomnient en secret, ce qui n'empêche pas leur malignité d'éclater au grand jour. Or une âme qui est entrée dans cette voie de tristesse et d'irritation, n'a bientôt plus la force de faire un pas en avant, elle est paralysée par la douleur. Les ennemis n'agissent pas seulement par eux-mêmes, ils font servir les autres à leur but : s'ils veulent élever sur un siège un homme sans instruction, incapable de parler en public, ils commencent à faire son éloge, ils parlent de son prétendu mérite, avec une admiration affectée, les uns conduits par la passion, les autres par l'ignorance, tous par l'envie. Ce n'est pas qu'ils espèrent faire une grande réputation à celui qui n'a rien pour la soutenir; ce qu'ils se proposent, c'est de ternir la gloire de l'homme distingué; L'athlète de la religion a donc en même temps sur les bras et la rage des envieux et l'aveuglement de tout un peuple. Comme il ne se peut pas qu'une assemblée tout entière se compose d'hommes lettrés, comme les ignorants sont toujours en grande majorité dans l'Église, la lutte devient quelquefois impossible. On trouvera bien dans le nombre quelques esprits doués d'une certaine clairvoyance; mais ils sont aussi loin des hommes capables de juger un orateur que du reste de la multitude: les juges éclairés sont bien rares, et le prêtre vraiment éloquent est condamné dès lors à ne recueillir que les moindres

éloges, et quelquefois même à n'en obtenir aucun.

Il faut donc se tenir prêt à supporter généreusement une semblable injustice; il faut pardonner à ceux qui n'agissent que par ignorance, et quant à ceux qui sont poussés par la jalousie, on doit plaindre leur malheureux sort : du reste ne perdons jamais de vue que le vrai talent n'est jamais amoindri ni par les uns ni par les autres. Est-ce qu'un peintre de génie, le premier dans son art, voyant la plèbe ignorante se moquer d'un tableau qu'il aura fait avec tout le soin dont il est capable, doit pour cela se laisser abattre et mépriser lui-même son travail à cause d'un tel jugement? Devrait-il aussi regarder comme un chef-d'œuvre une peinture informe et sans valeur, parce que le vulgaire l'admire? Le meilleur juge d'une œuvre, c'est l'artiste lui-même; c'est à lui de prononcer sur les beautés ou les défauts qu'elle renferme, en vertu de l'inspiration même à laquelle il obéissait en l'accomplissant; les opinions qui ne sont fondées sur aucune connaissance de l'art ne méritent pas de fixer un instant sa pensée. Ainsi doit-il en être de celui sur qui repose le soin d'enseigner la doctrine : qu'il soit indifférent aux éloges, et qu'il ne se décourage pas quand le silence se fait autour de son nom.

Ses discours ne doivent pas avoir d'autre but que de plaire à Dieu; voilà le type qui doit présider à son travail de préparation, voilà le terme où son travail doit aboutir; il n'est pas question pour lui d'applaudissements ou de louanges. S'il arrive toutefois qu'on le loue, qu'il ne repousse pas un semblable témoignage; mais qu'il ne le recherche pas si les auditeurs le lui refusent, et qu'il ne s'en afflige pas. Il lui reste toujours une récompense de ses travaux, et la plus belle de toutes, c'est de pouvoir se dire au fond du cœur qu'il n'a pas eu d'autre mobile dans son enseignement que le bon plaisir de Dieu. Si par malheur il a travaillé pour la gloire humaine, ni ses labeurs ni ses talents ne lui serviront de rien. Quand on n'a pas la force de supporter les critiques dénuées de sens, on perd toute énergie morale et bientôt on abandonne le ministère de la parole.

Ainsi donc, le principe dont il faut avant tout se pénétrer, c'est qu'un ministre de l'Évangile doit s'élever au-dessus des applaudissements du monde. Ce n'est pas assez de savoir bien parler ; sans une telle abnégation, le talent lui-même s'anéantit. Et si l'on veut même examiner les choses de près, on verra qu'un esprit médiocre n'a pas moins besoin qu'un esprit supérieur de mépriser les éloges. S'il est le triste jouet du souffle populaire, il péchera nécessairement en beaucoup de choses. Comme il ne saurait espérer d'égaliser jamais les orateurs en renom, il n'hésitera pas à leur tendre des embûches, à les poursuivre de sa jalousie, à leur susciter des accusations, à diriger contre eux les plus lâches injures ; il osera tout ; il irait même jusqu'à perdre son âme s'il le fallait, pour rehausser sa petitesse en y sacrifiant la gloire d'autrui. Et cependant il fuira les peines et les sueurs de l'étude, tant son âme est plongée dans la torpeur. Quand il songe que de longs travaux n'auraient pour résultat qu'une réputation médiocre, son amour même des louanges le fait retomber dans un profond sommeil. Le laboureur qui cultive un sol stérile et pierreux, ne tarde pas à se désister de cette tâche ingrate, à moins qu'il ne soit stimulé par la passion même du travail, le désir de vaincre la difficulté, ou la crainte de la famine. Si les hommes doués d'un grand talent pour la parole publique, ont besoin de l'exercer avec tant de persévérance pour en maintenir la vigueur, celui qui n'a rien réuni dans son intelligence, qui doit tout disposer au moment du combat, à quelles peines, à quelles agitations intérieures, à quelles perplexités ne sera-t-il pas alors sujet ; et cela pour n'obtenir en définitive que de bien minces ressources d'un si pénible labeur ?

Supposez maintenant que ce soit un homme d'un rang inférieur, d'une dignité moindre, qui par le talent de la parole éclipse son supérieur, il faudra que celui-ci soit en quelque sorte doué d'une vertu divine pour ne pas éprouver le tourment de l'envie et les affaissements de la tristesse. Supporter, en effet, avec courage, quand on occupe un rang élevé, d'être surpassé par ses inférieurs, ce n'est pas d'une âme vulgaire, pas même d'une âme humaine, il faut un cœur

de diamant. Si le supérieur est d'une haute vertu et d'une profonde modestie, le mal sera tolérable ; mais s'il a de la fierté, de l'amour-propre et le désir de paraître, il en sera réduit à souhaiter chaque jour la mort, tant un inférieur peut lui rendre la vie pénible, par des humiliations publiques ou de secrètes railleries, en l'amoindrisant chaque jour pour se grandir lui-même. Un remède à tous ces maux, c'est la facilité de la parole, le talent de s'attirer le dévouement de la multitude et l'amour de ses subordonnés. Ne savez-vous pas quel goût pour les instructions s'est maintenant emparé de l'âme des chrétiens, combien les orateurs habiles sont en honneur, non-seulement chez les étrangers, mais encore chez les fidèles ? Quelle honte pour un ministre du Seigneur, de sentir quand il parle qu'on l'écoute avec ennui, qu'on attend la fin de son discours comme le repos après la fatigue ; tandis qu'un autre parlant beaucoup plus longtemps est toujours écouté avec plaisir, qu'on le voit finir avec peine et qu'on n'est mécontent de lui que lorsqu'il garde le silence !

Ces choses peuvent te paraître bien peu dignes d'attention, aujourd'hui que tu n'en as pas fait l'épreuve ; elles sont assez graves toutefois pour briser l'élan et détendre les généreux ressorts d'une âme, à moins qu'on ne soit assez fort pour s'élever au-dessus des impressions humaines, et ressembler sous ce rapport aux puissances incorporelles, qui ne ressentent ni l'amertume de l'envie, ni l'aiguillon de la vaine gloire, ni aucune autre infirmité du même genre. Celui qui serait donc capable de fouler aux pieds cette bête capricieuse, impitoyable, indomptée, qu'on nomme la faveur populaire, et qui pourrait trancher ses nombreuses têtes, ou mieux les empêcher de pousser, celui-là n'aurait rien à craindre et reposerait comme dans un port tranquille. Mais celui qui n'a pas su s'affranchir de cette tyrannie, soulève incessamment contre son âme les combats, les séditions, les chagrins, toutes les misères. Ai-je besoin d'énumérer ici les autres difficultés qui se rencontrent dans le sacerdoce, et qui pourrait d'ailleurs, à moins d'en avoir fait l'expérience, soit les exposer, soit les retenir ?

DU SACERDOCE

LIVRE SIXIÈME.

Sommaire du livre sixième.

Les prêtres seront punis même pour les péchés des autres. — Leur vie doit être plus parfaite que celle même des moines. — La vie des moines offre moins de difficultés que celle des prêtres. — Le prêtre à la charge de gouverner le monde et d'autres charges non moins redoutables. — Il doit être apte à remplir tous les devoirs de son état. — Il faut moins de courage pour supporter la vie solitaire que pour bien diriger un peuple. — La solitude et les affaires réclament des exercices bien différents. — Il est plus facile de pratiquer la vertu dans la vie privée que dans les fonctions publiques. — Il ne faut pas mépriser les soupçons du vulgaire, quoiqu'ils soient faux. — C'est peu de se sauver soi-même. — Les péchés des prêtres seront plus sévèrement punis que ceux des simples particuliers. — Il est prouvé, par des exemples, que l'attente du sacerdoce est une source de douleur et de crainte. — Aucune guerre n'est aussi pénible que les tentations du diable.

Un prêtre qui n'a pas ces deux qualités ne fait aucun bien au peuple.

Voilà ce qu'il en est des choses de la vie présente; comment supporterons-nous alors celles de la vie future, quand il nous faudra rendre compte de chacun des hommes qui nous furent confiés? Le châtimeut ne s'arrête pas à la honte; vient ensuite un supplice éternel. J'ai déjà cité la parole de l'Apôtre : « Obéissez à vos chefs et soyez-leur soumis; car ils veillent sur vos âmes, comme devant un jour en rendre compte. » *Hebr.*, XIII, 17. Je dois la rappeler ici; cette menace retentit souvent au fond de mon âme et la remplit de frayeur. S'il est vrai que scandaliser le plus petit de ses frères est un plus grand malheur que d'être jeté à la mer avec une meule de moulin au cou; *Matth.*, XVIII, 6; que blesser la conscience du prochain, c'est s'attaquer au Christ lui-même; I *Corinth.*, VIII, 12; ceux qui causent la perte, non d'un homme, ni de deux, ni de trois, mais de tout un peuple, à quels châtimeuts ne doivent-ils pas s'attendre? Inutile d'arguer de son incapacité, de s'abriter derrière son ignorance, d'objecter la nécessité qu'on a subie. Si de telles raisons étaient légitimes, c'est au subordonné qu'il appartiendrait de les faire valoir pour excuser ses propres fautes, plutôt qu'au

chef spirituel pour pallier les péchés des autres. Pourquoi? C'est que celui dont la mission est d'éclairer les esprits et de leur dénoncer les approches de l'ennemi, du prince des ténèbres, ne saurait en aucun cas prétexter son ignorance; ce n'est pas lui qui peut dire : Je n'ai pas entendu le son de la trompette, je n'ai pas prévu le combat. — N'était-il pas assis à son poste, comme s'exprime Ézéchiël, pour donner le signal, pour annoncer les prochaines angoisses de la bataille? *Ezech.*, XXXIII, 3. Qu'il n'espère donc pas se soustraire au châtimeut, quand il ne périrait qu'un homme. Comprenez le langage du Seigneur : Si, lorsque le glaive s'avance, il ne sonne pas de la trompette pour avertir le peuple; si, de son poste d'observation, il ne donne pas le signal, et que le glaive dès lors tranche une seule vie, la victime pourra bien avoir mérité son sort; mais je redemanderai son sang à la main de ce gardien infidèle.

Cesse donc de vouloir me placer sous le coup d'un jugement aussi terrible; car, encore une fois, il n'est question entre nous ni de commander une armée, ni de gouverner un état, mais bien de remplir des fonctions qui demanderaient la vertu d'un ange. Les rayons du soleil sont moins purs que ne doit l'être une âme sacerdotale; il faut que l'Esprit-Saint ne l'abandonne jamais, et qu'elle puisse dire sans cesse : « Je vis, non plus moi-même, c'est le Christ qui vit en moi. » *Galat.*, II, 20. Ceux qui vivent dans le désert, loin des bruits de la ville et des agitations de l'Agora, sont là comme dans un port tranquille et sous un ciel toujours serein; ils en s'en reposent pas cependant sur la protection dont les entoure ce genre de vie, ils ont recours à mille autres précautions diverses, ils ne négligent rien, soit dans leurs actions, soit dans leurs paroles, pour faire de leur cœur un sanctuaire inviolable et conserver intacte cette pureté qui leur permet d'entrer en communication avec Dieu, dans la mesure que peuvent atteindre les forces de l'humanité. S'il en est ainsi, quelle vigilance, quelle énergie le prêtre ne doit-il pas déployer pour garder son âme à l'abri de toute souillure et ne laisser jamais ternir sa beauté spirituelle? Son état exige une pureté plus grande

que celle des solitaires ; et ce même état l'expose à de plus grands dangers, dont il ne peut se garantir que par une infatigable attention sur lui-même. La beauté du visage, la mollesse affectée des mouvements et de la démarche, la langueur de la voix, les couleurs mensongères des cils et des joues, l'artifice et l'éclat emprunté des cheveux, la richesse de la parure, le chatolement de l'or et des pierreries, la suave odeur des parfums, toutes les choses, enfin, qui servent à l'ornement des femmes, pourraient troubler sa raison, s'il ne marchait entouré des armes de la prudence et de la modestie.

Mais encore, ce genre de séduction se comprend ; ce qui étonne, ce qu'on ne croirait pas possible, c'est que le diable fasse tomber des âmes par des moyens tout opposés. Le fait est néanmoins indubitable : après avoir évité de semblables lacets, plusieurs ont été pris dans des pièges contraires. Un visage négligé, une chevelure inculte, des vêtements grossiers, des manières simples, une parole sans art, une démarche sans affectation, un son de voix naturel, une vie pauvre, méprisée, sans défense et l'isolement, ont d'abord attiré des regards de compassion, et puis excité les sentiments les plus funestes. Ce que n'avaient pu les attraits de la volupté, les brillantes parures, les rares parfums, les riches ornements, et les autres artifices que nous avons énumérés plus haut, les étranges fascinations de l'indigence l'ont accompli. Puis donc que la richesse et la pauvreté, les soins donnés au corps et l'absence de ces mêmes soins, l'élégance et la simplicité, la recherche et l'abandon, allument également dans un cœur le feu de la guerre, lui livrent les mêmes assauts, quel moyen pour le prêtre d'échapper à des filets qui lui sont tendus de toutes parts ? Où se réfugierait-il, je ne dis pas pour se mettre à l'abri de la violence, il le peut sans trop de difficulté, mais pour défendre son âme contre les mauvaises pensées dont elle est constamment assaillie ? Je ne parle pas des honneurs qui lui sont rendus, causes néanmoins de tant de maux. Ceux qui viennent des femmes, on en paralyse l'effet par une abnégation constante ; mais qu'on cesse un instant de veiller sur de telles embûches, et l'on

y tombe aussitôt. Quant à ceux qui sont déferés par les hommes, il faut pour en venir à bout une grandeur d'âme qui ne se démente jamais ; ou bien ils produisent deux passions contraires : la servilité, qui capte les suffrages par l'adulation ; l'arrogance, qui se venge de ces flatteries intéressées, et s'appuie sur les honneurs qu'elle reçoit, pour écraser les faibles et se jeter elle-même dans l'abîme de la folie.

Tout cela, je l'ai déjà dit ; mais pour savoir jusqu'où va le mal que je signale, il faut l'avoir éprouvé ; l'expérience y fait découvrir inévitablement des dangers plus nombreux et plus graves. L'habitant du désert est à l'abri de toutes ces choses ; si parfois une pensée mauvaise s'élève dans son esprit, ce n'est qu'une image vaine, faible par conséquent et facile à dissiper, n'ayant pas le concours des réalités extérieures et les yeux ne fournissant aucun aliment. De plus, le solitaire ne craint que pour lui-même ; ou si parfois il doit avoir soin des autres, ce n'est jamais que d'un petit nombre ; seraient-ils même assez nombreux, ils le sont toujours moins que les membres d'une Église, ils créent d'ailleurs à leur chef de bien moindres sollicitudes, non-seulement pour cette raison, mais encore parce qu'ils sont exempts des affaires du siècle, et qu'ils n'ont à leur charge ni femmes ni enfants, ni les soucis qui en sont le cortège : ils sont par là même plus soumis à leurs supérieurs. Ajoutez à cela qu'ils partagent sa demeure et que lui-même peut ainsi mieux connaître et corriger leurs défauts ; ce qui contribue puissamment à leurs progrès dans le bien, une sollicitude permanente étant toujours plus efficace.

Ceux qui sont à la charge du prêtre, sont pour la plupart absorbés par les intérêts matériels, et moins aptes dès lors aux œuvres spirituelles. De là résulte pour leur maître la nécessité de jeter chaque jour, pour ainsi dire, la semence de la parole, afin que la céleste doctrine germe et se développe dans leur cœur. De grandes richesses, un vaste pouvoir, la nonchalance qui naît de la volupté, tendent à suffoquer la bonne semence ; et je ne puis nommer tous les obstacles dont elle doit triompher. Souvent l'épaisseur des buissons ne permet pas même qu'elle tombe sur la terre.

La vie des moines offre moins de difficultés que celle des prêtres.

Le prêtre a la charge de gouverner le monde et d'autres charges non moins redoutables.

D'un autre côté, les rudes épreuves de la vie, les longues tristesses et les angoisses de la pauvreté n'étouffent pas moins en nous le goût des choses divines. Encore faut-il avouer qu'on ne voit pas d'une manière distincte la plus faible partie de ses péchés; et pour le plus grand nombre, on ne les soupçonne même pas.

En ce qui concerne le peuple, les perplexités augmentent avec les difficultés. Et quand on songe à ce qui regarde Dieu, tout le reste ne paraît plus rien, tant le sacerdoce exige à cet égard de zèle et de vigilance. Car enfin un homme chargé de prier pour une cité tout entière, et que dis-je, une cité? pour tous les habitants de la terre, pour les morts aussi bien que pour les vivants, afin que Dieu pardonne les péchés de tous, à quel degré de perfection ne doit-il pas être parvenu? Dans mon opinion, ni Moïse lui-même, ni le prophète Élie n'auraient assez de crédit pour s'acquitter d'une telle prière. Comme s'il avait à répondre du monde entier, comme s'il était le père de tous les hommes, le prêtre vient à Dieu, lui demandant l'extinction de toutes les guerres, l'apaisement de tous les troubles, la fin immédiate de tous les maux, soit publics, soit particuliers, qui tourmentent chaque existence. Il faut alors qu'il l'emporte en toutes choses sur chacun de ceux pour lesquels il prie, comme un chef doit l'emporter sur ses subordonnés. Quand nous l'avons vu invoquant l'Esprit-Saint, offrant le redoutable sacrifice, tenant chaque jour dans ses mains le Maître de l'univers, quelle n'est pas à nos yeux sa grandeur? Quelle pureté, quelle ferveur n'exigerons-nous pas de lui? Qui pourrait dire ce que doivent être des mains qui remplissent un tel office, la langue qui prononce de telles paroles, l'âme qui reçoit d'en haut ce souffle créateur? Dans ce moment les anges se tiennent autour du prêtre, et le chœur entier des Vertus célestes acclame le Seigneur; elles environnent l'autel pour honorer la victime : c'est la pensée qui vous est inspirée par les cérémonies elles-mêmes. Quelqu'un me racontait un jour qu'un vieillard, homme admirable par ses œuvres et dès longtemps favorisé des plus hautes révélations, déclarait avoir joui de ce merveilleux spectacle : il avait vu tout à

coup une grande multitude d'anges, autant que son œil pouvait en embrasser, revêtus de robes éclatantes, se presser et s'incliner devant l'autel, comme se tiennent les soldats en présence du souverain; et, pour ma part, je n'ai pas de peine à le croire. Un autre m'affirmait, non pour l'avoir oui dire, mais pour l'avoir lui-même vu et entendu, qu'à leur départ de la vie présente ceux qui avaient participé avec un cœur pur aux saints mystères étaient escortés par les anges, à cause du dépôt sacré qu'ils emportent avec eux. Ne frémeras-tu donc pas de vouloir appeler à ce divin ministère une âme comme la mienne, de promouvoir aux honneurs du sacerdoce un homme dont le vêtement négligé le ferait rejeter par le Christ du milieu des convives?

En effet, l'âme d'un prêtre doit briller comme un flambeau qui éclaire l'univers; et mon âme est tellement plongée dans les ténèbres d'une mauvaise conscience, qu'elle ne saurait ni se montrer, ni porter sur le Seigneur un regard de confiance. Les prêtres sont le sel de la terre; qui pourrait alors souffrir dans leurs rangs un être complètement dépourvu de toute saveur spirituelle comme moi, si ce n'est vous, mes généreux et trop indulgents amis? Il ne suffit pas d'être pur pour accepter ces sublimes fonctions; la prudence et des connaissances variées ne sont pas moins nécessaires. Le prêtre doit être versé dans les affaires mêmes du siècle, et sous ce rapport il ne doit pas être inférieur à ceux dont elles absorbent la vie; il faut néanmoins qu'il y demeure étranger, comme les solitaires qui vivent sur les montagnes. Conversant avec les hommes engagés dans les liens du mariage, qui ont des enfants à élever, des serviteurs à conduire, des biens considérables à régir, le gouvernement quelquefois, et l'administration des affaires publiques, il doit savoir revêtir toutes les formes. Certes, je n'entends pas dire par là qu'il soit un homme à double face, un flatteur, un hypocrite; ce que j'entends, c'est qu'il agisse en tout avec une entière confiance et une complète liberté, qu'il se plie sagement aux circonstances pour arriver toujours à faire le bien, qu'il soit en même temps plein de mansuétude et de gravité. Il est impossible, en effet, de traiter

tous les hommes de la même manière; les médecins n'appliquent pas les mêmes remèdes à toutes les maladies. Le pilote ne lutte pas contre tous les vents par le même genre de manœuvre; le vaisseau que dirige la main du prêtre est battu, lui aussi, par d'incessants orages; et ces orages ne viennent pas seulement du dehors, ils grondent dans le sein même du navire. Quelle modération, alors, et quelle énergie ne faut-il pas déployer? Or toutes ces choses, bien que diverses, tendent vers une seule fin, la gloire de Dieu et l'édification de l'Église.

Oui, les moines ont de rudes combats à soutenir et de nombreuses fatigues à supporter; mais si l'on met en regard de semblables labeurs, ceux qu'entraînent les devoirs du sacerdoce, on jugera que ceux-ci ne diffèrent pas moins de ceux-là que la royauté diffère de la vie privée. Chez les moines, malgré la multiplicité des travaux, il règne un parfait accord entre le corps et l'âme; bien plus, les exercices corporels réalisent en grande partie le bien qu'on se propose; et, si le corps est épuisé, reste encore dans ce repos apparent l'heureuse activité de l'âme: on est dispensé de jeûner, de coucher sur la terre, de veiller, de s'abstenir du bain, de répandre d'abondantes sueurs, de tout ce qui sert à macérer le corps, sitôt que les forces manquent à l'esclave qu'il fallait châtier. Dans le sacerdoce ne doit se manifester que la pure action de l'âme seule; et, pour que l'âme fasse preuve de vertu, elle n'a pas besoin de la partie matérielle de l'être humain. Qu'importent la force ou la faiblesse du corps lorsqu'il s'agit d'éviter l'orgueil, la colère, la précipitation, et de pratiquer au contraire la vigilance, la tempérance, la modestie, toutes les autres vertus dont une vie sacerdotale doit être ornée, et que le bienheureux Paul nous a retracées en faisant le portrait d'un bon prêtre? Voilà ce qu'on ne saurait dire de la vertu d'un moine. Ceux qui vont par le monde donner des spectacles étonnants ont besoin d'une foule d'instruments divers, de roues, de cordes, d'épées; tandis que le vrai philosophe porte tout son art dans son âme et n'a nul besoin des objets extérieurs. Cette comparaison se trouve ici réalisée: au moine, il faut d'abord la santé, puis

un séjour propre à son genre de vie, pas trop éloigné du commerce des hommes, mais où puisse exister le calme de la solitude; la température elle-même n'est pas indifférente aux exercices de la piété, rien ne fatiguant l'homme qui jeûne comme les intempéries de l'air. Quant aux vêtements et à la nourriture que les habitants du désert ne se procurent qu'avec peine, et qui sont le fruit de leur travail, je n'ai pas besoin d'en parler ici.

Ces nécessités extérieures ne pèsent pas sur le prêtre; ne vivant pas dans l'isolement, mais participant aux avantages de la société dans les choses permises, il garde toutes les ressources de son art divin dans les trésors de son âme. Si l'on admire cette prudence d'un homme qui se renferme en lui-même et ne communique plus avec le monde, j'avoue, de mon côté, que j'y vois de la sagesse; mais j'y cherche vainement une complète force d'âme. Le pilote qui est assis au gouvernail pendant que le navire est dans le port, n'a pas encore fait preuve d'habileté; mais celui qui traverse la mer quand sévit la tempête et qui sauve son vaisseau du naufrage, tous le regarderont comme un habile pilote. Ne louons donc qu'avec réserve celui qui, vivant isolé, n'est pas le jouet des passions et ne tombe pas souvent dans de graves péchés: il n'y a rien là qui puisse agiter et séduire son âme. Qu'un homme, au contraire, qui vit parmi ses concitoyens, qui porte le fardeau des péchés du peuple, ne se laisse pas ébranler par les flots, dirige son âme au milieu des tempêtes avec autant de sûreté que sur une mer tranquille, c'est à celui-là que doivent être décernés tous les applaudissements et tous les éloges: sa force d'âme éclate à tous les yeux.

Ne sois donc pas étonné, mon cher ami, si notre vie n'excite que peu de plaintes quand elle s'écoule loin des bruits et des dangers du monde. Serai-je digne d'admiration parce que je ne pêche pas quand je dors, que je ne suis pas terrassé quand je ne descends pas dans la lice, frappé quand je ne combats pas? Qui pourrait, je le demande, qui pourrait aussi me dénoncer aux autres comme un prévaricateur? Les murs de ma demeure? Pas une voix qui puisse m'ac-

Il est plus facile de pratiquer la vertu dans la vie privée que dans les fonctions publiques.

cuser. Une mère elle-même, pour qui je n'ai rien de caché, en aurait-elle le droit? Assurément non, puisque nous n'avons eu rien à démêler ensemble et qu'il ne s'est jamais élevé de querelle entre nous; et quand bien même cela serait, il n'est pas de mère assez dépourvue d'affection et de tendresse envers son enfant, pour incriminer devant tout le monde, sans un motif impérieux, sans subir une pression étrangère, celui à qui elle a donné le jour et prodigué les soins que l'enfance réclame. Et cependant, si quelqu'un voulait examiner de près l'état de mon âme, que de maux il y découvrirait! Nul ne le sait mieux que toi, bien que tu sois le premier à me louer en public. Et pour n'être pas tenté d'attribuer mon langage à la modestie, souviens-toi de celui que j'ai toujours tenu lorsque notre conversation tombait sur le même sujet: J'aimerais mille fois mieux, te disais-je, briller dans le gouvernement d'une Eglise que dans les exercices de la vie monastique; je ne tarissais pas en éloges sur ceux qui s'acquittent dignement du ministère sacré. Quelqu'un oserait-il prétendre que des fonctions si haut placées alors dans mon estime, je les fuirais aujourd'hui sans avoir la conviction que je ne saurais les bien remplir?

Que faire? Rien n'est antipathique au gouvernement spirituel comme cette paresse et cette négligence que les autres décorent du nom de ferveur. Hélas! ce zèle prétendu n'est qu'un voile dont se couvre la majeure partie de mes défauts; je ne puis pas souffrir qu'ils se produisent au grand jour. Un homme qui s'est fait une habitude du repos et de l'inaction, serait-il doué d'une riche nature, se déconcerte bientôt et se sent péniblement arrêté par le défaut d'expérience; ses facultés sont comme paralysées, parce qu'il les a privées de leur exercice. Mais quand on manque à la fois de talent et de pratique pour les luttes de la parole, ainsi que j'en suis dépourvu, c'est à peine si l'on peut être distingué d'une pierre dans le ministère sacerdotal. Aussi, bien peu sortent de l'arène où se forment les athlètes, pour aborder le terrain où se livrent les véritables combats; et la plupart, montrant alors ce qu'ils sont, se laissent promptement

abattre et n'ont plus devant eux qu'amertume et déceptions. En cela, rien qui doive nous surprendre, rien qu'on ne pût prévoir. L'objet des luttes et des labeurs qui se rencontrent dans la carrière étant toujours nouveau, l'athlète exercé diffère peu de celui qui ne l'est pas. Celui qui s'engage dans cette noble guerre doit en premier lieu, je l'ai dit et je le répète, dédaigner la gloire humaine, ne jamais céder à l'emportement, se guider toujours par les conseils de la prudence. Les moines n'ont guère occasion de déployer ces vertus: il y a là peu d'hommes qui puissent exciter leur colère, et leur fournir dès lors le mérite de la comprimer; ils ne trouvent dans leur solitude ni admirateurs, ni flatteurs, et de la sorte ils n'apprennent pas à fouler aux pieds la faveur populaire. Quant à la prudence qu'il faut montrer dans le gouvernement d'une Eglise, c'est une chose dont ils n'ont pas à s'occuper. Voilà pourquoi, lorsqu'ils affrontent des dangers qui leur sont inconnus, ils hésitent, ils sont frappés de vertige, ils ne savent où porter leurs coups; non-seulement ils n'ont pas le courage que réclamerait le combat, mais le plus souvent ils ne savent pas même user des ressources qu'ils avaient acquises.

Quoi donc! me dit alors Basile, faudra-t-il mettre à la tête des Eglises des hommes tout préoccupés des intérêts matériels, qui ne connaissent que les affaires du siècle, dont la vie s'est passée dans les discussions et les querelles, des hommes qui possèdent au plus haut degré l'habileté du monde et qui ont goûté de tous les plaisirs?

— Excellente remarque, mon cher ami! lui répondis-je. Non, non, jamais on ne doit songer à de tels candidats quand il s'agit du sacerdoce; mais on doit choisir celui qui, dans la vie commune, dans le commerce avec les autres hommes, a su conserver la pureté, le calme, la sainteté, la patience, la sobriété et toutes les autres vertus qui font les moines, mais avec plus d'élévation et de fermeté que n'en exige la vie solitaire. Un homme agité de passions, enclin à tous les vices, peut encore les cacher dans la solitude, les dominer même et les empêcher de se manifester dans les actes, à cause de son isolement; mais qu'il vienne à se produire en public, et le voilà

peut-être un objet de risée, exposé dans tous les cas à se perdre : tel eût été mon sort, si la divine Providence n'avait écarté le feu prêt à fondre sur ma tête. De semblables dispositions ne restent pas voilées; quand il est en évidence, l'homme ne tarde pas à paraître ce qu'il est. Comme les métaux sont éprouvés par le feu, les âmes le sont par le sacerdoce. La colère, la lâcheté, l'amour de la vaine gloire, l'aveuglement de l'orgueil, tous les vices, enfin, éclatent au grand jour dans l'exercice des fonctions saintes; elles ne se bornent pas même à les faire éclater, elles les aggravent et les développent. Les blessures du corps deviennent plus difficiles à guérir lorsqu'on les fatigue; il en est de même des maladies de l'âme : elles s'irritent par les imprudences qu'on commet, elles s'aigrissent, et les effets en sont plus désastreux. Elles poussent à la vanité d'abord celui qui ne veille pas sur lui-même, puis à l'orgueil, à l'amour des richesses, et bientôt à celui des plaisirs; elles éteignent en lui toute énergie morale et le conduisent aux derniers excès, triste et fatale conséquence de pareilles déviations. Que de choses surviennent, propres à ruiner la ferveur d'une âme, à briser son essor vers Dieu ! Avant tout, les entretiens avec les femmes.

Un directeur spirituel, chargé qu'il est de tout le troupeau, ne peut pas concentrer tous ses soins sur les hommes, en laissant les femmes de côté. Ce sexe appelle une attention spéciale, à raison même de sa fragilité; pour l'empêcher de se corrompre, il faut donc une sollicitude, sinon plus grande, au moins égale. Il y a nécessité de les visiter dans leurs maladies, de les consoler dans leurs chagrins, de les relever dans leurs défaillances, de les aider dans leurs travaux. C'est précisément à la faveur de ces œuvres de zèle que l'instigateur du mal trouvera mille moyens de se glisser, à moins qu'on ne soit constamment sur ses gardes. Ce n'est pas l'œil de la femme impudique seulement, c'est aussi celui de la femme vertueuse, qui frappe et bouleverse une âme : ses flatteries amollissent le cœur, ses hommages et ses déférences le réduisent en servitude. La charité la plus fervente elle-même, cette source de tous les biens, devient pour les impru-

dents la cause de tous les maux. Les soucis permanents émoussent quelquefois la vivacité de l'intelligence, et, d'agile qu'elle était, la rendent plus lourde que le plomb. La colère, à son tour, quand une fois elle s'est emparée de l'âme, la couvre tout entière comme d'une épaisse fumée. Quelle langue pourrait exposer les autres pertes qu'on éprouve, les outrages qu'on essuie, les ennuis qu'on ressent, les plaintes que font entendre les grands et le vulgaire, les sages et les ignorants ? C'est surtout de ces derniers que viennent les plus amers reproches : les hommes sans jugement ne savent pas admettre une explication; ils sont impitoyables.

La sagesse fait néanmoins un devoir au prélat de ne pas les dédaigner; c'est auprès de tous qu'il doit se laver des accusations dirigées contre sa conduite; et cette défense personnelle, il doit la présenter avec beaucoup de calme et de bienveillance, avec un sentiment de pitié pour ses accusateurs, plutôt qu'avec l'aigreur de l'indignation et de l'impatience. Si le bienheureux Paul craignit d'être soupçonné de vol par ses disciples eux-mêmes, et s'en adjoignit quelques-uns pour l'administration de l'argent, « de peur, disait-il, qu'on ne me reproche quelque chose touchant ces abondantes ressources dont je suis le dispensateur, » II *Corinth.*, VIII, 20, comment n'emploierions-nous pas tous les moyens pour détruire, pour anéantir les mauvais soupçons, quelque faux, quelque absurdes qu'ils puissent être, tout étrangers qu'ils soient à la dignité de notre caractère ? Il n'est pas de péché dont nous soyons plus éloignés que l'Apôtre ne l'était du vol; et malgré cela, bien qu'on pût le juger inaccessible à cette lâche pensée, il ne dédaigne pas les opinions de la foule, les plus insensées même et les plus perverses. C'eût été réellement de la folie de soupçonner quelque chose de semblable dans ce cœur si pur et si généreux; et d'avance il rend impossibles ces soupçons que pouvait seule concevoir une tête en démence. Il ne dit pas, dans un sentiment de mépris pour le vulgaire : Qui jamais pensera que je suis capable d'un tel crime, lorsque je suis pour tous un objet de respectueuse admiration, à cause de la pureté de ma vie autant que des miracles étonnants qui

Il ne faut pas mépriser les soupçons du vulgaire, quoiqu'ils soient faux.

l'accompagnent? — Au contraire, il s'attendait à ce faux jugement, et c'est pour cela qu'il le prévint d'une manière décisive, qu'il l'empêcha même de se produire. Pourquoi? « Nous avons en vue, répond-il lui-même, de pratiquer le bien, non-seulement devant Dieu, mais encore devant les hommes. » *Rom.*, XII, 17. Tel et plus grand encore est le soin qu'on doit mettre à dissiper les mauvais bruits quand ils commencent à se répandre, bien mieux, à prévoir de loin ce qui pourrait les faire naître, afin d'en retrancher les occasions; il ne faut pas attendre qu'ils aient déjà circulé dans le public. Il n'est pas facile alors de les étouffer; souvent même il n'est plus aucun moyen d'en venir à bout; et la lutte entraîne toujours un grave danger pour les âmes.

Mais à quoi bon poursuivre plus longtemps ce que je ne saurais jamais atteindre? Essayer de passer en revue toutes les difficultés que cet état présente, ce serait vouloir compter les vagues de la mer. Le prêtre ne serait-il lui-même travaillé par aucune infirmité morale, chose entièrement impossible, qu'il aurait encore mille traverses à subir pour corriger les vices des autres. Ajoute maintenant à cela les maladies personnelles, et vois dans quel abîme de labeurs, de sollicitudes et de maux il est plongé, puisqu'il doit triompher des autres et de soi.

C'est
peu de se sau-
ver soi-même.
Pour toi, du moins, observa Basile, aucun combat de ce genre à soutenir; ne vivant qu'en toi-même, tu vis exempt de tels soucis.

Les soucis ne me manquent pas, même dans ma position actuelle. Quel est l'homme qui, vivant de cette vie de douleurs, pourrait se tenir à l'abri des soucis et des angoisses? Je l'avoue néanmoins, ce n'est pas la même chose de tomber au milieu de la vaste mer, ou d'avoir simplement à traverser un fleuve. Or la même différence existe entre vos soucis et les nôtres. Malgré cela, si j'étais en état d'être utile à mes frères, volontiers je me dévouerais, rien ne me paraîtrait plus désirable; mais si je ne puis leur être d'aucune utilité, n'est-ce pas assez pour moi de me sauver moi-même et de me soustraire à la fureur des flots?

Soit; cela peut te sembler une grande chose;

mais penses-tu te sauver, en effet, quand tu n'es d'aucun secours à personne?

Bien! j'approuve et j'admire cette parole. Non, je ne croirai jamais qu'un homme puisse obtenir le salut sans avoir rien fait pour le salut de son prochain. C'est en vain que le malheureux serviteur de l'Évangile n'avait pas diminué son talent; ce qui le perdit, c'est de ne l'avoir pas augmenté, c'est de n'avoir pas rapporté le double de cette valeur à son maître. J'agis en vertu de cette conviction, que je serai moins sévèrement puni pour n'avoir pas procuré le salut des autres que je ne l'aurais été en me perdant avec eux, ayant fait ainsi tourner à ma honte le plus grand de tous les honneurs. Non, je ne crois pas encourir un supplice égal à la grandeur de mes péchés; mais, si j'avais accepté ces sublimes fonctions, ce n'est pas un supplice deux ou trois fois plus grand que j'aurais subi, c'est un supplice en proportion avec le nombre de ceux que j'aurais scandalisés; et puis, quel crime de faire servir à l'offense de Dieu la dignité même dont il m'eût investi! Voilà le motif des terribles menaces qu'il fait entendre contre les enfants d'Israël: il les montre dignes de plus graves tourments, parce qu'ils ont péché après qu'il les avait comblés d'honneurs. Tantôt il dit: « Je vous ai distingués de toutes les tribus de la terre; c'est pour cela que je me vengerai contre vous de toutes vos impiétés. » *Amos*, III, 2. Tantôt il leur rappelle ainsi ses bienfaits: « Au milieu de vos enfants, j'ai choisi mes prophètes; mes prêtres sont sortis de leurs rangs. » *Ibid.*, II, 11. Avant le temps des prophètes, lorsque Dieu réglait l'ordre des sacrifices, voulant montrer que les péchés des prêtres étaient plus sévèrement châtiés que ceux des simples particuliers, il ordonna qu'il fût offert autant de sacrifices pour les prêtres que pour le peuple entier. *Levit.*, IV, 3, 14. Ce qui signifie, sans doute, que les blessures des premiers exigent autant de soins que celles de tout un corps de nation; et cela n'aurait pas lieu si ces blessures n'avaient pas plus de gravité que celles du reste des hommes: or ce n'est pas de leur nature qu'elles sont ainsi, mais bien à cause de la dignité qu'elles déshonorent en tombant sur une personne sacrée. Ai-

je besoin de parler des prêtres eux-mêmes? Dans l'ancienne loi, leurs filles, qui certes n'avaient rien de commun avec le sacerdoce, expiaient leurs péchés par des supplices exceptionnels, à raison de la dignité paternelle. Leur faute cependant ne différait pas de la faute commise par les filles des simples particuliers; elle était la même de part et d'autre, c'était toujours la fornication; mais le châtement était de beaucoup plus terrible.

Voilà comment Dieu s'applique, pour ainsi dire, à nous démontrer qu'il réserve aux supérieurs des châtements plus sévères qu'aux subordonnés. Celui qui sévit d'une manière spéciale contre les filles des prêtres, apparemment ne ménagera pas davantage ceux qui sont la cause de cette aggravation de peine. La justice ne le permettrait pas. En effet, le mal alors ne s'arrête pas à l'homme qui le commet; il se communique aux âmes faibles, qui ont les yeux fixés sur lui. Ézéchiël nous donne une image de cette vérité quand au jugement il sépare les béliers des brebis. Eh bien, ne te semble-t-il pas maintenant que j'avais quelque raison de craindre? Indépendamment de ce que j'ai dit, et des nombreux labeurs que je supporte déjà pour n'être pas dominé par les passions de l'âme, je n'hésite pas à me charger d'un nouveau travail et je ne fuis pas la lutte. La vaine gloire me livre déjà de terribles assauts : mais je reviens souvent à moi-même, je vois la chaîne que je subis, et je secoue fortement cette âme réduite en esclavage. Les cupidités que la raison condamne m'assiègent aussi de leur côté; la flamme toutefois en est moins forte quand les yeux du corps ne lui fournissent aucun aliment. Je n'entends plus ni les injures, ni les malédictions, puisqu'il n'y a là personne qui me parle; les murs qui m'entourent n'élèveront pas la voix. Mais, quoique ma solitude éloigne les fâcheux, j'ai de la peine quelquefois à réprimer la colère; le souvenir des injustices des hommes fatigue et tourmente mon cœur. Cette exaspération cependant ne tarde pas à tomber; j'en étouffe bientôt les ardeurs et je ramène la paix dans mon âme, en me disant que c'est une extrême folie en même temps qu'une faiblesse extrême de négliger ses propres maux

pour s'inquiéter à ce point de ceux des autres. Si je me transportais au sein des multitudes, si je prenais part aux agitations incessantes de la vie, je ne retrouverais plus ces pensées qui me font tant de bien, je ne saurais plus m'avertir moi-même; semblable à celui qui roule dans un précipice ou qu'emporte un rapide courant, et qui dans ce mouvement vertigineux ne peut prévoir qu'une mort prochaine, n'ose se représenter aucun secours comme possible, je serais entraîné par les flots des passions et je ne verrais pas autre chose, si ce n'est que mon supplice s'accroît de jour en jour; je ne serais plus alors ce que je suis aujourd'hui, je n'aurais plus la même énergie pour combattre les maladies cruelles dont mon cœur serait dévoré.

Je le connais ce cœur misérable : il est faible, rétréci, facile à se laisser dominer, non-seulement par de telles passions, mais encore par la plus impitoyable de toutes, l'envie. Il n'a jamais su supporter avec modération ni les outrages ni les honneurs; ceux-ci l'exaltent, ceux-là le dépriment outre mesure. Lorsque les bêtes féroces ont toute leur force et toute leur liberté, facilement elles triomphent de ceux qui les attaquent, s'ils manquent surtout de force ou d'habileté; mais quand on les réduit par la faim, leur fureur s'apaise parce que leur corps est épuisé. Il en est de même des passions : c'est en les affaiblissant qu'on les soumet à l'empire de la raison; mais quand on les entretient dans l'abondance, on se prépare des plus terribles combats, on leur donne même de tels avantages que la vie tout entière s'écoule ou dans la servitude ou dans la frayeur. Quels sont les aliments de ces bêtes sauvages? Pour la vaine gloire, les dignités et les louanges; pour l'orgueil, la puissance et les positions élevées; pour la jalousie, la renommée des autres; pour l'avarice, les dons abondants; pour l'impureté, le luxe et la conversation habituelle des femmes; ainsi des autres. Toutes se jetteraient avec acharnement sur moi, sitôt que j'entrerais dans la vie publique, et déchireraient mon âme à l'envi; de là de plus vives terreurs, une guerre plus atroce. En restant à l'écart, je ne les dompterai sans doute qu'avec de violents efforts; mais par la grâce divine je les dompte-

rai si bien, qu'elles ne pourront pas faire autre chose que pousser de vains hurlements. Voilà pourquoi je me renferme dans cette modeste demeure, dont je défends l'accès, où je vis solitaire, loin des idées et des intérêts qui se partagent le monde. Quand de malveillantes rumeurs y viennent frapper mon oreille, volontiers je les détruirais; mais si cela ne m'est pas possible, j'en souffre et j'en gémiss en secret. Il ne serait pas facile d'allier le commerce des hommes et la sécurité dont je jouis ici. Je t'en conjure donc; en me voyant dans cette pénible alternative, plains-moi plutôt que de m'accuser.

Je n'ignore pas que je n'ai pas encore pu réussir à te convaincre. Aussi, le moment est venu de verser dans ton cœur la seule pensée qui ne soit pas sortie de ma bouche. Plusieurs peut-être regarderaient cela comme incroyable; je ne rougirai pas néanmoins de l'avouer. Bien que ce que je vais dire implique la révélation d'une conscience impure et de nombreux péchés, comme tout est connu du Juge devant lequel nous devons comparaître, à quoi nous servirait de le cacher aux hommes? Quel est donc ce secret? Du jour où tu jetas dans mon esprit cette idée de sacerdoce, mon corps a menacé plus d'une fois de succomber à la peine, tant j'ai ressenti de terreurs et de chagrins. Je me représentais la gloire de l'Épouse du Christ, sa sainteté, sa beauté spirituelle, ses lumières et sa splendeur; j'opposais à tout cela le triste tableau de mes misères; et je ne cessais de pleurer sur elle et sur moi. Dans ma douleur et mon angoisse, je me disais souvent: Qui donc a pu former un tel dessein? De quel crime s'est rendue coupable l'Église de Dieu? Comment a-t-elle à ce point irrité le Seigneur, pour qu'on la livre au dernier de tous les hommes et qu'elle ait à subir une telle flétrissure? Comme je ne cessais de m'abandonner à ces réflexions, ne pouvant soutenir la vue de mon indignité, frappé d'étonnement et de vertige, j'étais privé de mes sens, je ne voyais et n'entendais plus. Quand je sortais de cette défaillance, la nature reprenant parfois le dessus, c'était pour verser un torrent de larmes; après que les larmes avaient tari, la crainte venait de nouveau saisir

mon âme, l'étreignant et la secouant sans pitié.

Voilà dans quelles fluctuations j'ai passé tout ce temps; et tu l'ignorais, et tu me croyais dans une paix profonde. Il faut que tu voies maintenant à découvert les orages de mon âme; et peut-être alors, laissant de côté les récriminations, m'accorderas-tu ton indulgence. Mais le moyen de te les manifester, je le demande? Pour cela, je n'aurais rien de mieux à faire que de t'ouvrir mon cœur. Ne le pouvant pas, j'essaierai de t'en donner une faible image: ce sera comme la fumée de cette fournaise intérieure; et par la fumée tu pourras juger de l'intensité du feu. Supposons une jeune vierge promise en mariage: c'est la fille d'un roi qui commande à l'univers; son incroyable beauté semble l'élever au-dessus de la nature humaine, tant elle l'emporte en perfection sur celle de toutes les autres femmes; son âme est douée d'une telle vertu qu'elle laisse bien loin derrière elle tous les hommes des temps passés et tous ceux qui pourront venir dans la suite; par la pureté de ses mœurs et la noblesse de son caractère, elle a reculé les bornes de la philosophie, tout comme par les traits de sa figure, elle a reculé celles de la beauté. Supposons en outre que son fiancé ne l'aime pas seulement à cause de tous ses avantages, mais encore parce qu'un inconnu la poursuit de ses folles ardeurs, ce qui fait que l'amour de cet homme l'emporte sur les amours les plus insensées: Eh bien, il apprend que cette femme, objet de tant de transports, doit épouser le plus vil des esclaves, le plus informe et le plus pervers de tous les êtres. Cette image ne te semble-t-elle pas assez vive pour te représenter ma douleur? Ne l'ai-je pas déroulée suffisamment à tes yeux? Oui, je le pense; et je ne l'ai pas esquissée dans un autre but. Pour que tu connaisses mieux cependant ma tristesse et ma stupeur, je veux en employer une autre.

C'est une puissante armée qui s'offre maintenant devant nous: infanterie, cavalerie, marine; les trirèmes couvrent la vaste étendue des mers, les phalanges et les escadrons se développent dans la plaine et refluent jusqu'au sommet des montagnes; les armes d'airain poli resplendissent au soleil, les casques et les boucliers réson-

nent ; le cliquetis des lances et les hennissements des chevaux s'élèvent jusqu'au ciel ; on n'aperçoit plus ni la mer ni la terre : c'est une surface d'airain et de fer. En face de ces guerriers se tiennent rangés en bataille des ennemis barbares et cruels. Le moment du combat approche. Voici qu'on arrache tout à coup à la vie des champs un jeune homme qui ne connaît que sa flûte et sa houlette ; on le revêt d'une armure d'airain, puis on le conduit à travers toute l'armée, lui montrant les divers corps de troupes et leurs commandants, les soldats armés de l'arc ou de la fronde, les hoplites avec les chefs de rang, les cavaliers et les hommes de trait qui les accompagnent ; de là on l'amène sur la flotte, il voit les vaisseaux équipés, encore ici des soldats et des capitaines, tout l'appareil des machines et des engins qui servent à la guerre navale. On lui fait ensuite passer en revue toute l'armée des ennemis : il est frappé de leur aspect effrayant, de leurs armes diverses, de leur immense multitude ; à cette vue se joint celle des vallées, des précipices et des montagnes avec leurs ravins escarpés ; bien plus, on lui montre chez les ennemis des chevaux magiques et des hoplites qui volent dans les airs, toute la puissance et toutes les formes des génies malfaisants. Qu'on lui mette alors sous les yeux les malheurs de la guerre, cette nuée de javelots qui cache la lumière du ciel et transforme le jour en une nuit affreuse, la poussière redoublant encore l'obscurité, le sang coulant à flots, les gémissements des hommes qui tombent et les cris de ceux qui combattent dans la mêlée, des tas de blessés et de cadavres, les roues des chars teintes de sang, les chevaux s'abattant au milieu des morts avec leurs cavaliers, la terre couverte de sang, d'armes brisées, de membres épars, les débris pantelants des chevaux et des hommes gisant pêle-mêle, des têtes, des bras, des jambes et des poitrines entr'ouvertes, des cerveaux mis à nu et souillant le fer des glaives, les yeux transpercés par des flèches dont le tronçon est resté dans la blessure ; qu'on lui peigne après cela les désastres d'une bataille navale, des vaisseaux dévorés par les flammes au milieu de la mer, d'autres qui s'engloutissent dans les flots avec tout l'é-

quipage, les mugissements des vagues, l'agitation des matelots, les clameurs des soldats, une écume sanglante qui rejailit sur tous les navires, les cadavres entassés sur le pont, d'autres disparaissant dans les ondes, d'autres encore flottant à la surface ou roulés vers le rivage par le bouillonnement de la mer ou faisant obstacle à la marche des vaisseaux. Pour achever ce tableau des tragédies de la guerre, qu'on lui représente enfin les souffrances de la captivité, la servitude, incomparablement plus dure que la mort. Cela dit, qu'on lui commande de monter à cheval et de se mettre à la tête de toute cette armée. Penses-tu que ce jeune homme aurait eu la force d'écouter jusqu'au bout ? Un premier coup d'œil n'aurait-il pas suffi pour abattre son âme ?

Et ne te persuade pas que j'amplifie la réalité par la parole, et que, renfermés dans ce corps comme dans une obscure prison, ne pouvant rien apercevoir des choses invisibles, nous tombons aisément dans l'exagération. Ah ! tu verrais un combat bien plus vaste et plus terrible, si, de ces yeux du corps, tu pouvais apercevoir les noires légions de Satan et la rage qui les enflamme. Là ni fer, ni airain, ni chevaux, ni chars aux roues ensanglantées, ni feu, ni traits, aucune arme matérielle ; mais des machines d'un genre tout différent et mille fois plus meurtrières. Contre de semblables ennemis, la cuirasse et le bouclier, les épées et les lances ne sont d'aucun secours ; le seul aspect des troupes infernales glacerait l'âme d'effroi, à moins qu'elle ne soit d'un courage à toute épreuve et que sa vertu n'ait attiré sur elle la protection spéciale de Dieu. Oui, si ton âme dépouillant ce corps mortel, ou demeurant encore dans ce corps, pouvait contempler sans nuage et sans frayeur toutes les phases de cette guerre dirigée contre nous, tu verrais, non des torrents de sang ni des tas de cadavres, mais tant d'âmes frappées à mort et des blessures tellement effroyables, que tous ces combats dont je retraçais tout à l'heure l'image te sembleraient plutôt un jeu d'enfants qu'une lutte véritable, si nombreuses sont les victimes immolées. La mort n'est plus la même : elle diffère dans les deux cas comme la substance spirituelle diffère de l'être corporel. Lorsque

Aucune guerre n'est aussi pénible que les tentations du diable.

l'âme tombe frappée d'un coup mortel, elle ne gît pas privée de sentiment comme le corps; elle est d'abord torturée par sa conscience, pour être ensuite, après la mort et quand viendra le jugement, condamnée à d'éternels supplices. Si quelqu'un ne souffrait pas des blessures qui lui sont faites par le diable, cette insensibilité même serait un plus grand malheur pour lui : un homme qui ne sent pas une première blessure, en recevra bientôt une seconde et d'autres encore. Cet esprit pervers ne cesse pas de frapper qu'on n'ait rendu le dernier soupir; et cela surtout quand il est en face d'une âme sans vigueur, insouciant aux coups qu'elle reçoit. Examinez de près sa tactique : c'est un progrès continu de violence et de ruse. Il n'existe aucun être dont l'astuce sache revêtir des formes aussi variées; nul ne peut poursuivre un ennemi d'une haine implacable comme l'est celle de ce malfaisant génie contre la nature humaine. Si l'on considère le but qu'il se propose dans cette guerre acharnée, ce serait vraiment ridicule de comparer à sa pensée ce dont les hommes sont capables. Qu'on prenne parmi les animaux les plus cruels et les plus féroces, en comparant leur fureur à la sienne, on les jugera pleins de douceur et tout à fait incapables de nuire, si grande est la frénésie du démon, quand il attaque nos âmes.

La guerre dont les hommes sont les auteurs n'a que peu de durée, et ce temps si court admet encore bien des trêves : la nuit qui survient, les fatigues de la lutte, la nécessité de prendre de la nourriture et beaucoup d'autres raisons, font au soldat un devoir de suspendre ses coups, de dépouiller ses armes, de respirer enfin pour s'alimenter et réparer ses forces. Dans la guerre contre l'esprit du mal, il n'est pas permis de déposer les armes, pas même de goûter un instant de sommeil, si l'on veut se tenir à l'abri des blessures. Il faut nécessairement choisir, ou de succomber et de périr quand on n'a plus ses armes, ou d'être toujours debout, toujours armé, toujours en éveil. Pour lui, jamais de relâche, il est là constamment avec ses légions, prêt à tirer avantage de notre incurie, mettant plus de zèle à nous perdre, que nous n'en mettons à

nous sauver. Comme nous ne le voyons pas, comme il tombe sur nous à l'improviste, deux choses qui nous menacent toujours des plus grands maux, cette guerre est beaucoup plus dangereuse que l'autre pour ceux qui ne veillent pas. Et tu voulais faire de moi le chef des soldats du Christ? Mais c'eût été là donner un auxiliaire au démon : lorsque celui qui doit former les autres à la guerre et leur commander, est le plus inhabile et le plus faible des hommes, il ne peut manquer de livrer à l'ennemi les soldats qui lui ont été confiés, il servira les intérêts du diable plutôt que ceux du Christ. Pourquoi donc ces plaintes, pourquoi ces larmes que tu répands? Non tu ne dois pas pleurer, mais au contraire te réjouir à mon occasion.

— Il n'en est pas ainsi de moi, me répondit Basile; on ne saurait assez me plaindre et gémir sur mon sort. A peine si j'ai pu remarquer jusqu'à ce jour la profondeur de l'abîme où tu m'as précipité. J'étais venu pour apprendre de toi ce que j'aurais à répondre à tes accusateurs; et voilà qu'en me délivrant d'un souci, tu me laisses sous le coup d'un autre. Je sais bien maintenant ce que je dois dire aux hommes pour te justifier; mais je ne sais plus comment je pourrai répondre à Dieu pour moi-même et mes iniquités. Je te conjure donc et te supplie, si tu prends quelque intérêt à ma position, si tu peux me consoler au nom du Christ, si ton cœur est accessible à la pitié, si tu sais déplorer une infortune qui fut en grande partie ton ouvrage, ne refuse pas de me tendre une main secourable; travaille à mon amendement par tes actions et tes paroles; ne conçois jamais la pensée de m'abandonner un seul instant : aujourd'hui plus que par le passé, nous devons avoir une même demeure.

Quel secours pourrai-je te donner? lui dis-je en souriant; que ferai-je pour t'aider à porter le fardeau de tant d'affaires? Mais puisque tel est ton désir, sois tranquille, mon cher ami : toutes les fois que tes graves occupations te laisseront un moment de répit, je serai là pour t'encourager, je ne te ferai défaut dans aucune circonstance.

A ces mots, il se leva, mais en versant des

larmes plus abondantes. Et je le serrai dans mes bras et je baisai cette tête chérie; puis je l'accompagnai tout en l'exhortant encore à ne pas faiblir devant ses nouvelles fonctions; et je lui dis : J'ai confiance dans le Christ; il t'a lui-même appelé, il t'a mis à la tête de son troupeau. J'ai l'espoir qu'il te soutiendra si bien dans l'exercice de ton ministère, qu'au dernier jour, quand je tremblerai pour mon sort, tu me recevras dans les tabernacles éternels.

HOMÉLIE

PRONONCÉE

PAR SAINT JEAN CHRYSOSTOME

LE JOUR QU'IL FUT ORDONNÉ PRÊTRE

AVANT-PROPOS

Jean fut appelé au sacerdoce et ordonné par Flavien, évêque d'Antioche, au commencement de l'année 386. C'est donc ici la date de son premier discours : il n'était pas encore descendu dans cette lice, comme il s'exprime lui-même. Dans cet essai, sa modestie ne brille pas moins que son éloquence : il se nomme plusieurs fois un *tout petit jeune homme* *μικροκύριος*; et cependant, comme sa naissance remontait au moins à l'an 347, il avait alors environ quarante ans. Cela prouve que ces mots, *enfance*, *vieillesse*, et autres semblables, si souvent employés par l'orateur, ne peuvent fournir aucune donnée quand il s'agit de fixer les époques de sa vie. C'est une remarque que nous avons déjà faite et solidement démontrée, au sujet du célèbre discours de sa mère.

HOMÉLIE.

Saint Jean Chrysostome y parle de lui-même, de l'évêque et du peuple.

1. Ce qui vient de nous arriver est-il bien vrai? Est-ce la réalité qui nous frappe? Ne sommes-nous pas le jouet d'une illusion? Sont-ce là les hallucinations de la nuit et du rêve, ou les claires visions du jour, et sommes-nous tous éveillés à l'heure présente? Qui pourra se persuader qu'en plein jour, lorsque les hommes jouissent de toute leur intelligence et de toute leur activité, un pauvre enfant, sans aucun mérite, soit investi d'une telle puissance et d'un tel

honneur? Que cela se passe dans un songe, rien d'étonnant : des êtres informes, des hommes tellement indigents, qu'ils n'ont pas même les aliments nécessaires, rêvent parfois qu'ils ont en partage la vigueur et la beauté, qu'ils sont assis à une table royale; mais, hélas! ce n'est là qu'un effet du sommeil, un mensonge de l'imagination; on le sait, le rêve est un habile artisan d'erreurs et de prodiges; il aime à nous tromper, il se plaît au milieu des plus étranges fantômes. Autre chose est le jour, et rien de semblable n'a lieu dans le monde des réalités. Impossible, néanmoins, d'élever un doute : tout ceci n'est que trop certain; tout est fait, accompli, réalisé sous

vos yeux ; les merveilles du songe sont dépassées par la simple vérité ; et je vois là maintenant cette grande ville, ce peuple si nombreux, cette étonnante multitude, qui dirige ses avides regards vers ma petitesse, comme si quelque chose de remarquable et de beau devait sortir de ma bouche.

Mais quoi ! alors même que ma parole pourrait couler avec la plénitude et la majesté des grands fleuves, aurais-je en moi les flots de l'éloquence, la vue de cette immense foule réunie pour m'écouter, en arrêterait soudain le cours et les ferait refluer vers leur source. Et lorsque nous sommes si loin d'une telle abondance, lorsque notre parole ne pourrait pas même se comparer à la plus légère pluie, comment ne serait-elle pas en quelque sorte desséchée par la crainte ? Comment ne se produirait pas dans l'âme le même phénomène que dans le corps ? Que veux-je dire ? N'arrive-t-il pas souvent que des choses dont nous nous sommes saisis et que nous serrons fortement dans nos mains, nous échappent sous l'impression de la peur, comme si nos nerfs étaient paralysés et nos forces anéanties. Voilà ce que j'appréhende en ce moment : les pensées que j'ai recueillies avec tant de peine, quoiqu'elles soient au fond sans importance et sans valeur, je tremble de les voir se dérober à ma mémoire, se dissiper et s'évanouir, laissant mon âme dans un vide absolu. Je vous conjure donc tous ; et vous qui commandez, et vous qui devez obéir, l'angoisse où vous m'avez jeté par votre empressement à venir m'entendre, changez-la, par vos ferventes prières, en une sainte audace ; inspirez-moi la fermeté par vos instances auprès de Celui qui remplit de sa parole les intrépides hérauts de sa vérité, *Psalm.*, LXVII, 42, afin qu'il mette aussi ses discours sur mes lèvres. *Ephes.*, VI, 19. Ce ne sera pas une peine pour vous, nombreux comme vous l'êtes et présentant à Dieu tant de mérites, de raffermir une âme sans expérience et glacée de frayeur. Vous remplirez même un devoir de justice en vous rendant à nos désirs : pour vous et votre charité, nous affrontons les chances du jeu le plus violent et le plus tyrannique, en abordant, malgré notre incapacité, le ministère de la pa-

role, en venant fouler la brûlante arène de l'enseignement, nous qui n'avons jamais essayé de ce noble exercice et nous sommes toujours tenu silencieux dans le rang des auditeurs.

Quel serait néanmoins l'homme assez froid, assez insensible pour rester muet en face d'une telle assemblée, quand bien même il n'aurait pas à s'adresser à des frères dont la sympathie égale la pieuse impatience, et qu'il serait le plus inhabile des hommes à parler en public ? Je me suis promis à moi-même, en ouvrant pour la première fois la bouche dans une église, de consacrer à Dieu les prémices de ma parole, de ce don qui nous vient de lui. Il le fallait : si les prémices de l'aire et du pressoir lui sont dues, à plus forte raison celles de la parole : à lui donc notre première gerbe ! Plus les fruits en sont heureux pour nous, plus ils lui sont agréables. La grappe et l'épi sortent du sein de la terre, nourris par les eaux du ciel et les labeurs de l'homme : l'hymne sacrée naît de la piété de l'âme, elle est alimentée par une conscience pure, et Dieu la reçoit dans les greniers célestes. Autant donc l'âme est supérieure à la terre, autant ce dernier fruit l'emporte sur le premier. Aussi l'un des prophètes, un homme éminent et sublime, Osée, s'adressant à des pécheurs qui voulaient apaiser la colère divine, leur recommandait-il de donner pour offrande, non des troupeaux entiers de bœufs, ni d'abondantes mesures de froment, ni tourterelle, ni colombe, ni rien de semblable, enfin ; et quoi donc ? que dit-il ? « Portez avec vous des paroles. » *Ose.*, XIV, 3. — Quel est ce genre de sacrifice ? me demandera-t-on. — Le plus grand de tous, ô mon bien-aimé ! le plus magnifique, le plus parfait. Qui parle de la sorte ? C'est un homme profondément versé dans la science de la religion, le célèbre, le magnanime David. Rendant un jour grâce à Dieu pour une victoire qu'il avait remportée, il s'exprimait ainsi : « Je louerai le nom de mon Dieu par un cantique ; je le glorifierai par mes louanges. *Psalm.*, LXVIII, 34. Et, pour montrer l'excellence de ce sacrifice, il ajoute aussitôt : « Et cet hommage sera plus agréable à Dieu que l'immolation d'un jeune taureau dont les cornes et les ongles commencent à pousser. » *Ibid.*, 32.

Et moi aussi, j'ai désiré sacrifier en ce jour de telles victimes, ensanglanter l'autel spirituel des flots d'un sang mystique. Mais, ô douleur ! un sage me ferme la bouche et m'arrête par ces mots : « La louange perd sa beauté sur les lèvres du pécheur. » *Eccli.*, xv, 9. Pour qu'une couronne ait tout son prix, il ne suffit pas que les fleurs soient pures, pure doit être aussi la main qui les a tressées : de même, pour qu'une hymne soit digne de Dieu, à la piété des paroles doit s'unir la piété de l'âme qui les a composées. Et la mienne n'a ni pureté, ni confiance, elle est pleine de péchés. Dans de telles dispositions, le silence n'est pas seulement commandé par cette loi, il l'est encore par une loi plus ancienne, que formule ainsi le prophète qui nous parlait tout à l'heure des sacrifices : « Louez le Seigneur dans les cieux, louez-le sur les plus hautes cimes ; » et plus loin : « Louez le Seigneur sur la terre. » *Psal.*, cxlviii, 1 et 7. En convoquant dans le même but les deux ordres de créatures, celles du monde supérieur et celles du monde inférieur, les êtres visibles et les êtres invisibles, ceux qui tombent sous les sens et ceux qui ne sont perçus que par l'intelligence, en formant un seul chœur du ciel et de la terre pour célébrer le Roi de l'univers, David n'admet pas le pécheur, il l'exclut évidemment de cette harmonie divine.

2. Pour que cette vérité soit mise dans tout son jour, revenons sur les principaux traits de ce psaume. Après avoir dit : « Louez le Seigneur dans les cieux, louez-le sur les plus hautes cimes, » le Psalmiste poursuit : « Vous tous, Anges du Seigneur ; vous toutes, Vertus de Dieu, publiez ses louanges. » Vous voyez les anges qui louent le Créateur, vous voyez les archanges, vous voyez les chérubins et les séraphins, ces Vertus souveraines. Dans ce dernier mot, tout le peuple céleste est compris. Voyez-vous là le pécheur ? Et qu'on ne vienne pas me dire : Comment pourrions-nous voir le pécheur dans le ciel ? — Eh bien, descendons sur la terre, passons à l'autre partie du chœur ; le pécheur ne s'y montrera pas davantage : « Louez le Seigneur, habitants de la terre, dragons, et vous tous qui peuplez les abîmes, bêtes des champs, et vous animaux domestiques, reptiles, et vous oiseaux qui parcou-

Le pécheur ne se présente point à la prière.

rez les airs sur vos ailes. » Ce n'est pas sans motifs que je me suis interrompu plus d'une fois en redisant ces paroles : la confusion régnait dans mes pensées, je ne pouvais retenir mes larmes, et j'étais sur le point d'éclater en sanglots. Que pourrait-on concevoir de plus lamentable, dites-moi ? Les scorpions, les reptiles et les dragons sont appelés par le Prophète à louer celui qui leur a donné l'existence : seul, le pécheur est exclu de ce chœur sacré. Et rien n'est plus juste : c'est une bête perverse et féroce, que le péché ; sa malice s'exerce, non sur les corps, ses esclaves, mais sur la gloire même de Dieu. « A cause de vous, dit le Seigneur, mon nom est blasphémé parmi les nations. » *Isa.*, lii, 5. C'est pour cela que le Prophète met le pécheur hors du concert des créatures, comme on exile un mauvais citoyen de sa patrie. Un habile musicien retranche de son luth la corde qui rend des sons inharmoniques, pour qu'elle ne détruise pas l'effet de l'instrument ; un médecin versé dans son art n'hésite pas à couper un membre gangrené, de peur que le mal ne se communique à la partie saine du corps : ainsi fait le Prophète, il fait disparaître de l'univers le désaccord et la pourriture.

Quelle conduite avons-nous donc à tenir ? Expulsés, retranchés que nous sommes, nous devrions, semble-t-il, nous condamner au silence. Nous tairons-nous donc, je vous le demande ? Ne nous sera-t-il pas permis de célébrer le Seigneur par nos hymnes ? Aurions-nous en vain sollicité le secours de vos prières, réclamé la protection de votre charité ? Loin de moi cette crainte : j'aperçois, je saisis un autre moyen de glorifier Dieu ; vos prières brillent dans mes perplexités comme des éclairs dans les ténèbres : je louerai ceux qui servent le même Dieu que moi. Oui, je puis les louer, et ces louanges, dont les serviteurs sont l'objet, tourneront à l'honneur de notre commun Maître. Impossible d'en douter, puisque le Sauveur a dit : « Que votre lumière brille aux yeux des hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père, qui est dans les cieux. » *Matth.*, v, 16. Voilà donc un autre genre de glorification dont le pécheur lui-même peut user sans porter atteinte à la loi.

3. Or, quel est celui des serviteurs de notre Dieu que nous devons louer? Et quel autre que notre père spirituel, le ministre de l'Évangile chargé d'instruire la patrie, et par la patrie le monde entier? C'est de lui que vous avez appris à demeurer fidèles à la vérité jusqu'à la mort; et sous son inspiration vous avez enseigné au reste des hommes à renoncer à la vie plutôt qu'à la piété. Ne voulez-vous pas, après cela, que nous lui tressions des couronnes? Tel était aussi mon désir; mais j'ai sous les yeux un vaste océan de mérites, et je crains que ma faible parole, une fois engagée dans ces profondeurs, ne puisse plus remonter à la surface. Il faudrait ici raconter des actions éclatantes qui datent déjà de loin, de périlleux voyages et de longues veilles, des soins dévoués, des jugements pleins de sagesse, de nobles combats, les victoires s'ajoutant aux victoires, les trophées aux trophées : toutes choses qui dépassent le pouvoir, non-seulement de ma langue, mais encore de toute langue humaine, et qui, pour être dignement célébrées, demanderaient la voix et le zèle d'un apôtre capable de tout dire et de tout enseigner. Mais nous laisserons là ce difficile sujet, pour en aborder un autre qui présente moins de dangers, une mer où peut s'aventurer une légère nacelle. Parlons simplement de l'austérité de ses mœurs, de sa rigide tempérance, de son souverain mépris pour le bien-être matériel, de l'admirable simplicité de sa table, et n'oublions pas la grandeur et le luxe qui l'avaient entouré dans son enfance. On ne doit pas s'étonner, en effet, qu'un homme nourri dans l'indigence pratique un tel genre de vie, se résigne à d'aussi rudes privations; la pauvreté elle-même, compagne assidue de son pèlerinage, lui rend chaque jour le fardeau plus léger. Mais celui qui s'est vu maître d'une grande richesse ne s'en dégage pas aisément, tant est nombreux l'essaim des passions qui ont enveloppé son âme; sur les yeux de son intelligence pèse une nuée tellement épaisse d'appétits désordonnés, qu'il ne saurait plus regarder le ciel, et qu'il a sans cesse la tête et le cœur inclinés vers la terre.

Rien n'entrave notre essor vers le ciel comme les richesses et les maux dont elles sont la source.

Ce n'est pas moi qui le dis; le Christ lui-même a prononcé cette sentence: « Un chameau passera plus facilement par le trou d'une aiguille, qu'un riche n'entrera dans le royaume des cieux. » *Matth.*, XIX, 24. Voilà cependant qu'une chose si difficile, disons-mieux, impossible, n'offre plus de difficulté. Ce dont Pierre doutait en présence de son Maître, le problème dont il demandait la solution, nous est désormais surabondamment connu par l'expérience. Non-seulement le riche entre dans les cieux, mais il y conduit même tout un peuple; et cela, malgré ses richesses et d'autres obstacles qui ne sont pas inférieurs à celui-là, la jeunesse, une indépendance prématurée par suite de la mort des parents, choses si pleines de charmes et si fécondes en poisons. Notre père a triomphé de tout; il a pris en quelque sorte possession du ciel, en embrassant la céleste philosophie. Non, il ne s'est pas laissé séduire par les splendeurs de la vie présente, il n'a pas tourné les yeux vers la gloire de ses ancêtres. Je me trompe néanmoins; la gloire de ses ancêtres, il l'a toujours eue présente à la pensée, non de ceux à qui la nature l'avait uni par des liens indépendants de sa volonté, mais bien de ceux qu'il s'était lui-même choisis dans la religion; et c'est pour cela qu'il les a retracés dans sa vie.

Il a considéré le patriarche Abraham, et ce grand Moïse qui, bien qu'élevé dans le palais des rois, accoutumé dès l'enfance à des repas somptueux, ayant vécu parmi les fêtes bruyantes des Égyptiens, — et vous savez quelles étaient les mœurs de ces barbares, à quel degré s'élevaient leur faste et leur orgueil, — repoussa tous ces avantages pour aller pétrir l'argile, aspirant avec ardeur à devenir esclave, lui fils de roi et partageant déjà les honneurs du trône. Aussi reparut-il bientôt, investi d'une plus haute puissance que celle dont il s'était dépouillé. Après l'exil, la servitude chez son beau-père, les ennuis de l'éloignement, il fut à son retour constitué le maître, ou plutôt le dieu du roi lui-même. « Je t'ai fait le dieu de Pharaon. » *Exod.*, VII, 1. Sans porter le diadème, sans être revêtu de la pourpre, ou trainé sur un char d'or, en foulant aux pieds toute cette pompe royale, il éclip-

sait les splendeurs de la royauté. « Toute la gloire de la fille du roi vient de l'intérieur. » *Psalm.* XLIV, 14. On le vit un sceptre à la main ; car il commandait, non-seulement aux hommes, mais encore au ciel, à la terre, à la mer, à la substance même de l'air et de l'eau, aux étangs, aux sources, aux fleuves : les éléments se transformaient au gré de Moïse, la nature obéissait à sa volonté ; on eût dit d'une servante docile, empressée, qui, voyant arriver l'ami de son maître, lui montre la soumission et lui rend les devoirs qu'obtiendrait son maître lui-même. Tel est le modèle sur lequel se forma celui que nous louons ; il l'imita dès sa jeunesse, si toutefois il a jamais été jeune ; pour moi, je ne le pense pas, puisque la maturité de sa raison date même du berceau. Jeune encore par le nombre des années, il embrassa tous les enseignements de la philosophie divine : à peine eut-il compris que la nature humaine est comme un sol inculte et sauvage qu'il faut vigoureusement travailler, il coupa court à toutes les maladies de l'âme ; la parole de la piété lui fut comme une serpe pour en retrancher toutes les mauvaises herbes, et son âme fut ainsi comme une terre pure prête à recevoir la divine semence : cette semence, il l'ensevelit profondément, afin qu'elle ne fût ni surprise par les rayons du soleil, ni suffoquée par les épines.

Voilà comment il traita son âme. Quant à la chair, il en réprima les écarts par les remèdes de la tempérance ; voyant en elle un cheval impétueux, il lui donna le frein du jeûne, ne craignant pas d'ensanglanter la bouche des passions pour les maîtriser et les conduire à son but. Il usait toutefois d'une sage modération, et se gardait bien d'exténuer le corps, de peur qu'après avoir ruiné les forces du cheval, il ne pût désormais en tirer aucun service ; mais il ne le tenait pas moins éloigné de l'embonpoint et de l'exubérance, pour qu'il ne s'élevât pas contre la raison, chargée de le conduire : il ne le voulait ni faible, ni récalcitrant. Tel il avait été dans la jeunesse, tel il se montra plus tard ; et maintenant que son grand âge le protège contre les tempêtes de la vie, sa vigilance est toujours la même. La jeunesse, en effet, est une mer aux ondes furieuses, sans cesse agitée par les vents ; tandis que la

vieillesse est un port tranquille où jouissent d'une profonde sécurité les heureux navigateurs dont le courage a mérité ce noble repos. Bien qu'il soit, je le répète, paisiblement assis dans le port, il veille avec une égale sollicitude. Et cette sainte frayeur, il l'a reçue de Paul, qui avait été transporté dans le ciel, et qui, touchant de nouveau la terre, s'écriait : « Je tremble qu'après avoir annoncé l'Évangile aux autres, je ne sois moi-même réprouvé. » *I Corinth.*, IX, 27. C'est ainsi qu'il se tient dans une crainte perpétuelle, afin d'être dans une perpétuelle sécurité : il est là toujours au gouvernail, observant sans relâche, non la marche des astres, ni les rochers cachés sous l'onde, ni les écueils qui menacent le vaisseau, mais bien les attaques des démons et les artifices du diable, les luttes de l'esprit et les orages du cœur ; parcourant du regard toute son armée pour la rendre invincible. Ce n'est pas assez pour lui que le navire ne sombre pas ; il ne néglige rien pour que les séditions ou les pirates ne lui ravissent pas un seul de ses compagnons de voyage. Grâce à ses soins, grâce à sa prudence, nous poursuivons en paix le cours de notre navigation, déployant au vent toutes nos voiles.

4. Certes, quand nous eûmes perdu le père que nous avions auparavant, et qui nous a lui-même formé celui-ci, notre état nous paraissait déplorable, et nous poussions d'inconsolables gémissements, n'espérant pas que ce trône fût occupé par un homme tel que lui ; mais, dès que son successeur parut au milieu de nous, toute cette tristesse se dissipa, nos chagrins s'évanouirent, comme les nuages sous les rayons du soleil, et cela, non d'une manière lente et progressive, mais avec autant de rapidité que si le bienheureux pontife, sortant tout à coup du tombeau, fût remonté sur son trône. Que fais-je, cependant, quelle imprudence est la mienne ? Dans mon amour pour notre père, dans mon admiration pour ses vertus, je me laisse entraîner hors des limites, non des limites de mon sujet, mais de celles que m'imposait ma jeunesse ; car je ne compte pas avoir effleuré l'éloge, si je considère les mérites qu'il fallait célébrer. N'importe ; ramenons notre nacelle dans le port et renfermons-

nous dans un respectueux silence. Ce n'est pas sans regret, cependant, que mon discours s'arrête; je brûlais de le conduire plus loin, et j'éprouve une douleur amère à le laisser incomplet. Enfants, impossible d'apaiser notre faim; cessons de poursuivre ce que nous n'atteindrions jamais, et sachons nous contenter de ce que nous avons pu dire. Quand on a sous la main un parfum rare et précieux, ce n'est pas seulement en épanchant le vase, c'est encore en y trempant l'extrémité des doigts, que vous modifiez l'air environnant et que vous parfumez les personnes présentes. C'est ce qui nous arrive en ce moment, non par les forces de notre éloquence, mais par les vives émanations de ses vertus.

C'est assez; revenons à la prière: demandons à Dieu que notre commune mère demeure inébranlable et sans tache, et qu'il nous conserve longtemps ce père, ce pasteur, ce maître, ce pilote. Je n'ose pas vous parler de moi; j'ose à peine me compter au nombre des prêtres, un avorton ne devant pas se ranger parmi les enfants à qui la nature a prodigué tous ses dons; mais si vous daignez vous souvenir de moi, comme on se souvient d'un être chétif et misé-

nable, priez pour qu'une force surabondante me vienne d'en haut. J'avais besoin de protection, alors que je vivais pour moi-même, libre de tout autre soin; aujourd'hui, que je suis obligé de me produire dans l'Église,— est-ce par la faveur de l'homme, est-ce par la volonté de Dieu? Je n'ai pas à le dire; je ne dois pas discuter devant vous cette question, de peur qu'on ne m'accuse de dissimuler ma pensée, — aujourd'hui donc que j'appartiens au peuple, et que je subis, pour ne plus le secouer, ce joug si pesant, à plus forte raison ai-je besoin que tous me tendent une main secourable, que tous prient pour moi, afin que je rende intact au divin Maître le dépôt qu'il m'a confié, dans ce jour où chaque dépositaire paraîtra devant le tribunal suprême et rendra compte de son administration. Oui, priez pour que je n'éprouve pas le sort de ceux qui furent chargés de liens et plongés dans les ténèbres extérieures, pour que je sois mis au rang de ceux auxquels il sera fait miséricorde, par la grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur, à qui la gloire, l'empire et l'adoration appartiennent dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

HOMÉLIES

CONTRE LES ANOMÉENS

AVANT-PROPOS

Nous rangeons ces homélies sur l'Incompréhensible parmi les premiers discours que Chrysostome adressa au peuple d'Antioche, et par conséquent en 386 : c'est lui-même qui nous en fournit les preuves, en nous laissant néanmoins la peine de les dégager et de les élucider. Dans la quatrième de ces homélies, il parle d'une conspiration qui avait eu lieu, « avant les dix dernières années, » dans le but d'usurper le trône impérial; et ce qu'il ajoute ne permet pas de douter que ce ne soit la conspiration de Théodore dont il fait mention dans ce passage. Or, Théodore fut puni de mort au plus tard en 374. Un peu plus de dix ans après, en 386, Chrysostome était ordonné prêtre et ne tardait pas à commencer le cours de ses prédications.

Dans une autre homélie qui rentre dans la série de celles contre les Juifs et qui fut prononcée en 387, l'orateur dit, mais sans prétendre donner une date précise, que Julien l'Apostat régnait vingt ans auparavant. Or, Julien mourut en 363; ce qui ne nous conduirait qu'à 383, et ce qui nous oblige du moins à nous rattacher à cette année 386, qui vit les commencements du ministère public de Chrysostome. Ces indications seront discutées d'une manière complète dans l'histoire du saint Docteur, et par anticipation dans l'avant-propos des homélies contre les Juifs.

Il prononça la première sur l'Incompréhensible en l'absence de l'évêque Flavien. Aussi saisit-il cette occasion pour faire l'éloge du bon pasteur; et puis le voilà qui engage le combat avec les Anoméens. Il déclare que s'il n'a pas commencé plus tôt ce combat, c'est parce qu'il voyait un grand nombre de ces sectaires venir l'écouter avec empressement, et qu'il ne voulait pas écarter le poisson par une trop vive attaque; mais qu'aujourd'hui c'est sur leur invitation même et pour leur propre bien qu'il descend dans l'arène : il veut plutôt les relever que les abattre. La seconde homélie contre les Anoméens ne suivit celle-là qu'à un assez long intervalle. Bien des choses enrayèrent à cet égard les intentions de Chrysostome : d'abord, sa lutte déjà commencée contre les Juifs; puis la visite de quelques Pères spirituels, comme il s'exprime lui-même, désignant ainsi quelques évêques voisins, comme le dit celui qui a arrangé le titre même de l'homélie. Enfin, quelques fêtes de martyrs ajoutèrent à ce retard. Dans la troisième homélie, il continue toujours à développer sa thèse contre les Anoméens; mais vers la fin il adresse de vifs reproches à ses auditeurs de ce que, après avoir entendu son discours avec empressement, ils quittaient aussitôt l'église et n'assistaient pas aux divins mystères qui se célébraient ensuite. Dans la quatrième homélie, il développe ses arguments contre les hérétiques, et puis il félicite ses auditeurs de la docilité qu'ils ont mise à suivre ses derniers avis. Dans la cinquième, il ré-

capitule d'abord ce qu'il avait déjà dit, et produit ensuite de nouveaux arguments contre les Anoméens.

On admire dans tous ces discours, non-seulement l'éloquence de Chrysostome, mais encore la force de ses raisonnements; on y remarque aussi l'habileté de ses réponses aux objections des hérétiques: on peut donc ranger ces homélies parmi les plus remarquables ouvrages du saint docteur.

DE L'INCOMPRÉHENSIBLE

Contre les Anoméens, en l'absence de l'évêque.

PREMIÈRE HOMÉLIE.

1. Qu'est ceci? le pasteur est absent, et les brebis gardent à merveille l'ordre accoutumé. Mais n'est-ce pas là le signe du bon pasteur et son devoir, de veiller à la garde de son troupeau et de l'entourer de sa sollicitude, non-seulement quand il est présent, mais encore quand il en est éloigné? Les animaux privés de raison, lorsque n'est plus là celui qui doit les conduire aux pâturages, restent forcément parqués dans la bergerie et s'ils en sortent sans être conduits par le berger, les voilà qui se dispersent et s'égarant. Rien de semblable ici: l'éloignement de votre pasteur ne vous a pas empêchés de vous rendre avec l'exacritude et la régularité la plus parfaite aux pâturages connus. Il est vrai cependant que votre pasteur est au milieu de vous sinon de corps au moins de cœur; et, bien qu'il soit matériellement loin de vous, l'ordre que nous voyons atteste sa présence. C'est là ce qui redouble pour lui mon admiration, et je le proclame heureux de ce qu'il a pu vous inspirer un tel zèle. Un général ne se fait jamais mieux remarquer, que lorsque l'ordre règne dans l'armée, même en son absence. C'est ce que Paul voulait voir se réaliser parmi ses disciples, quand il disait: «Ainsi donc, mes frères, comme vous m'avez toujours obéi, non-seulement quand j'étais présent, mais encore et beaucoup plus en mon absence.» *Philipp.*, II, 12. Pourquoi ces derniers mots? C'est que lorsque le pasteur est là, si le loup envahit le troupeau, il est aisément repoussé; tandis que, le pasteur étant éloigné, le troupeau devra se défendre lui-même

et soutenir un plus rude combat. Ajoutez à cela que le pasteur, tant qu'il est présent, partage avec le troupeau le prix de la vigilance; mais qu'absent il paraît abandonner tout le mérite de l'œuvre au troupeau seul. Voilà ce que nous dit notre pieux instituteur; où qu'il soit en ce moment, c'est vous, c'est votre assemblée qu'il se représente; son esprit est moins avec ceux au milieu desquels il se trouve, qu'avec vous dont il est séparé.

Je connais son ardente charité, le feu céleste qui le dévore, ce foyer divin qui brûle avec tant de force et qu'il entretient avec tant de soin au fond de son âme. Ce n'est pas lui qui peut ignorer que cette vertu est le principe, la racine, la source et la mère de toutes les autres; que toutes sans celle-là nous seraient inutiles pour le salut. Elle est la marque des disciples du Seigneur, le trait caractéristique des serviteurs de Dieu, le signe distinctif des Apôtres. «C'est à cela, disait le Sauveur lui-même, qu'on vous reconnaîtra pour être mes disciples.» *Joan.*, XIII, 35. A quoi donc, je vous prie? Est-ce au pouvoir que vous aurez de ressusciter les morts, de purifier les lépreux, de chasser les démons? Rien de tout cela: «On vous reconnaîtra pour être mes disciples, dit-il, à l'amour que vous aurez les uns pour les autres.» Le pouvoir des miracles est un pur don de la grâce d'en haut; tandis que les devoirs de la charité réclament aussi le concours de notre zèle. Or l'homme généreux se fait moins reconnaître par les bienfaits célestes qu'il reçoit, que par les sacrifices qu'il s'impose et les bonnes œuvres qu'il accomplit: ce n'est donc pas aux miracles, c'est à l'amour qu'on devait reconnaître les disciples du Christ, d'après le Christ lui-même. Avec la charité, aucune partie de la vraie philosophie ne

Eloge de
Flavien.

La charité
réclame le
concours du
zèle.

fait défaut à l'homme, il possède la vertu complète, universelle, absolue; mais s'il ne la possède pas, il est vide de tout bien. De là les magnifiques éloges que Paul lui décerne; mais quoi qu'il en dise, il n'en égalera jamais la dignité.

2. Comment, en effet, s'élever à la hauteur de cette vertu qui renferme en elle les prophètes et la loi tout entière, une vertu sans laquelle la foi, la science, l'initiation aux divins mystères, le martyr lui-même ne pourraient nous sauver? « Alors même que je livrerais mon corps pour qu'il servit d'aliment aux flammes, si je n'avais pas la charité, disait l'Apôtre, cela ne me servirait de rien. » I *Corinth.*, XIII, 3. Bientôt après il la déclare la reine des vertus, la source de tous les biens. « Que les prophéties disparaissent, que les langues viennent à cesser, que la science soit détruite, la charité ne finira jamais. » I *Corinth.*, XIII, 8. Il venait de dire: « Trois vertus subsistent maintenant, la foi, l'espérance, la charité; mais la charité est la plus grande de toutes. » *Ibid.*, 13. Ces quelques mots sur la charité soulèvent une question qui n'est pas sans importance: Que les prophéties et les langues doivent cesser, cela se comprend sans peine; car, lorsqu'elles auront rempli leur office, la parole sainte n'aura rien à souffrir de ce qu'elles auront disparu; et dans le fait, la lumière prophétique et le don des langues n'existent plus de nos jours, ce qui n'empêche pas l'Évangile d'être annoncé par tout l'univers. Mais c'est la destruction de la science qui présente une véritable difficulté. Après avoir dit: « Que les prophéties disparaissent, que les langues viennent à cesser, » l'Apôtre ajoute, en effet: « Que la science soit détruite. » Si la science doit être anéantie, bien loin d'en être amélioré, l'état des hommes n'en deviendra que plus déplorable; nous irons même jusqu'à perdre ce qui fait le caractère distinctif de l'humanité.

Que nous dit l'Écriture? « Crains Dieu et garde ses commandements, car c'est là tout l'homme. » *Eccle.*, XII, 13. Si donc la crainte de Dieu constitue réellement l'homme, et si cette crainte provient de la science, ôtez celle-ci, suivant l'hypothèse de Paul, et tout en nous est ruiné de fond en comble, l'homme disparaît, nous ne

sommes pas plus que les brutes ou plutôt nous leur devenons inférieurs. C'était uniquement par là que nous l'emportions sur elles; car, pour tous les avantages corporels, ce sont elles qui l'emportent sur nous. Mais de quoi parle Paul quand il dit: « La science sera détruite? » Il ne parle pas de la science totale, mais bien d'une science partielle et relative; c'est le progrès dans le bien qu'il appelle destruction: cette science partielle se détruit en cessant d'être partielle pour devenir complète et s'élever à la perfection. Par exemple, l'enfance disparaît, non par la destruction de l'être lui-même, mais au contraire par les développements qu'il prend et parce qu'il arrive à son état parfait: c'est ce qui a lieu dans la science. Cette science encore petite, semble dire le saint Docteur, ne sera plus désormais un petite science, puisqu'elle aura grandi. Voilà comment il faut entendre ce mot de *destruction*; ce qu'il explique lui-même plus loin d'une manière évidente. Pour éloigner de votre esprit l'idée d'une destruction absolue, pour vous bien montrer qu'il s'agit là d'un accroissement et d'un progrès véritable, à peine a-t-il prononcé ce mot, qu'il ajoute: « Notre science est restreinte, et notre prophétie, bornée; mais quand sera venu l'état parfait, toutes les bornes seront éliminées et détruites; » ce qui est partiel aura fait alors définitivement place à la perfection. C'est donc l'imperfection seule de la science qui est anéantie: en sorte que la destruction est un agrandissement, et l'anéantissement une création nouvelle.

3. Et voyez, je vous prie, la sagesse de Paul. Il ne dit pas: Il n'est qu'un petit nombre de choses qui soient l'objet de notre science; mais bien, notre science est restreinte, bornée; montrant par là que nous ne saisissons qu'une partie de chaque partie des choses. Peut-être désirez-vous savoir quelle est la partie que nous saisissons, quelle est celle qui nous échappe, si celle-ci l'emporte sur celle-là. Eh bien, sachez que vous n'en percevez qu'une petite partie, la centième pour ainsi dire, ou plutôt la dix millième; et je vais vous le démontrer. Avant de recourir au témoignage de l'Apôtre, je vous ferai voir par un exemple, autant du moins qu'un exemple

Explication
des paroles:
La science
sera détruite.

peut servir à cela, l'inégalité de ce partage. Quelle est la différence entre la science que nous possédons ici-bas et celle qui nous est réservée dans la vie future? La même à peu près qui existe entre l'enfant à la mamelle et l'homme parfait. Qu'il en soit ainsi, que l'une l'emporte d'autant sur l'autre, c'est Paul encore qui nous l'enseigne. Après avoir attesté les bornes de notre science, voulant en quelque sorte nous montrer à quel point elles sont rapprochées de nous, il ajoute : « Quand j'étais un petit enfant, mes paroles, mes pensées, mes goûts étaient ceux de l'enfance; mais depuis que je suis devenu homme, j'ai dépouillé ce qui sentait l'enfant. » *I Corinth.*, XIII, 11. Ainsi donc, la science présente, il la compare à l'état de l'enfant, et la science future, à celui de l'homme parfait. Il ne s'est pas contenté de dire : Quand j'étais enfant; car on est encore enfant à douze ans. Il dit : « Quand j'étais petit enfant, » un enfant à la mamelle et qui ne sait pas parler. Tels sont ceux que l'Écriture désigne par ce nom d'enfant; écoutez plutôt le Psalmiste : « Seigneur, ô notre Seigneur, que votre nom est admirable par toute la terre! car votre magnificence s'est élevée par-dessus les cieux, et vous avez tiré votre louange de la bouche des enfants qui ne parlent pas et qu'on allaite encore. » *Psalm.*, VIII, 2, 3. Vous voyez comme partout l'enfance est comprise de la même manière, caractérisée par ces deux derniers traits. Prévoyant en esprit à quel degré d'impudence les hommes devaient un jour se porter, l'Apôtre ne se contente pas de leur désigner par une seule marque la science nouvelle; il donne une seconde et même une troisième marque, pour rendre la chose évidente à nos yeux.

De même que Moïse, lorsqu'il fut envoyé vers les Juifs, pouvait établir sa mission par trois signes, afin que ce peuple, s'il n'écoutait pas le premier, se rendît au second, et, s'il venait à mépriser celui-ci, courbât au moins la tête devant le troisième : trois signes nous sont également donnés ici. Le premier est exprimé dans ces mots : « Quand j'étais enfant, je n'avais d'autres sentiments que ceux de l'enfance. » Le second se produit sous la forme d'un miroir; le troisième, sous celle d'une énigme. Souvenez-vous, en effet,

des célèbres paroles de Paul : « Nous voyons maintenant comme dans un miroir et seulement en énigme. » La comparaison du miroir est donc le second signe qui nous révèle notre infirmité présente, l'imperfection de notre science; et le troisième est renfermé dans ce mot : « Nous voyons en énigme. » Un petit enfant voit, entend et dit même à sa façon beaucoup de choses; mais comme il ne voit, n'entend et ne dit rien d'une manière très-distincte, on ne voit en lui que le germe de la connaissance, comme du discernement. Voilà bien mon état : je sais bien des choses, mais je ne sais pas le comment des choses. Ainsi je sais que Dieu est partout, et tout entier partout. Comment cela se fait-il? je l'ignore. Je sais qu'il n'a pas de commencement, qu'il n'est pas engendré, qu'il est éternel; mais le comment, encore une fois je l'ignore. Il n'appartient pas, en effet, à la raison humaine de comprendre le mode d'être de cette substance, qui n'a reçu l'être ni d'elle-même ni d'une substance étrangère. Je sais que le Fils est engendré; mais je ne saurais dire quelle est cette génération. Je sais que l'Esprit procède; mais mon intelligence ne va pas plus loin. Je mange, j'absorbe les aliments; mais par quel art se transforment-ils pour devenir du sang, de la bile, ou toute autre humeur? Je ne saurais le dire. Eh quoi, nous ignorons ce que nous avons sous les yeux, ce que nous mangeons même, et nous voulons scruter la substance de Dieu!

4. Où sont donc ceux qui prétendent posséder toute science, et qui sont néanmoins tombés au dernier degré de l'ignorance? Dire, en effet, qu'on a tout reçu dès le temps présent, c'est se constituer dans un dénuement complet pour la vie future. Pour moi, lorsque j'avoue que ma science est restreinte et qu'elle doit un jour être anéantie, je m'avance vers quelque chose de meilleur et de plus parfait, puisque cette science partielle qui doit périr, sera remplacée par la science totale; mais celui qui, se disant en possession déjà de cette science totale, parfaite, absolue, déclare néanmoins qu'elle sera détruite dans l'avenir, reconnaît par là qu'il n'aura de science d'aucune sorte, celle-là devant être anéantie, et ne pouvant pas être remplacée par une plus haute

Contre les
Anoméens.

science, vu que dans l'opinion de ceux qui raisonnent ainsi, elle est la science parfaite. Voyez-vous comment, avec cette obstination à vouloir tout posséder ici-bas, on n'obtient pas davantage dans le présent, et l'on se dépouille de tout pour l'avenir? Ce mal si déplorable vient de ce qu'on ne s'est pas renfermé dans les limites que Dieu nous avait tracées au commencement. C'est ainsi qu'Adam perdit la gloire dont il était revêtu, parce qu'il voulut en avoir une plus grande. C'est ce qui arrive fréquemment aux avarés : à force de vouloir augmenter leur trésor, plusieurs le perdent. C'est l'image des hommes qui supposent pouvoir posséder toute science en ce monde : cette prétention leur ôte même la science partielle à laquelle ils avaient droit. Je vous exhorte donc à ne pas imiter une semblable folie. N'est-ce pas, en effet, une folie extrême que de prétendre savoir à fond ce qu'est la substance divine? Je vais vous le démontrer par ses interprètes mêmes. Non-seulement les prophètes paraissent ignorer ce qu'est la substance de Dieu ; mais encore ils hésitent quand il faut se prononcer sur la grandeur de sa sagesse, bien que la sagesse provienne de la substance, et non point celle-ci de celle-là. Puis donc que les prophètes sont incapables d'embrasser la sagesse divine, n'est-il pas réellement fou celui qui prétend soumettre à son appréciation la divine substance?

Ecoutez ce que dit le Prophète royal : « Elle est admirable la science que vous avez de moi. » *Psalm.*, CXXXVIII, 6. Mais un peu plus loin il s'écrie : « Je vous louerai, parce que votre grandeur a éclaté d'une manière terrible. » *Ibid.*, 14. Que signifie cette dernière expression? Il y a bien des choses que nous admirons, mais non avec un sentiment de terreur; nous admirons la beauté des édifices et celle des tableaux, la fleur de la jeunesse et l'éclat de la vie, nous admirons encore la vaste étendue de la mer et ses gouffres immenses, et c'est quand nous songeons à sa profondeur que la frayeur se mêle à notre admiration. De même, en jetant les yeux sur l'océan sans fond et sans rivage de la sagesse de Dieu, le Prophète est comme saisi de vertige; frappé de crainte et de stupeur, il recule à l'aspect de cet abîme et s'écrie : « Je vous louerai, parce que

vous vous êtes manifesté d'une manière terrible, parce que vos œuvres sont admirables. C'est là ce qui lui faisait dire aussi : « Je suis tombé dans l'admiration devant votre science; elle s'élève et s'affermi au-dessus de moi, je ne saurais en porter le fardeau. » Voyez la reconnaissance du serviteur : Je vous rends grâce, Seigneur, semble-t-il dire, parce que vous êtes un maître incompréhensible. Ce n'est pas de la substance divine qu'il parle, car il est évident de soi que cette substance est incompréhensible : c'est de la présence de Dieu dans tout l'univers qu'il est ici question, et le Prophète déclare qu'elle échappe à sa pensée. Plus tard il revient sur cette présence universelle de Dieu : « Si je m'élève dans les cieux c'est votre demeure : si je descends aux enfers, vous y êtes encore présent. » C'est-à-dire qu'il est présent partout. Voilà ce que le Prophète ne saurait comprendre; il reste dans l'immobilité, tel qu'un homme surpris par d'épaisses ténèbres; la seule pensée des mystères le glace de terreur. N'est-ce donc pas l'excès de la démence à des hommes qui sont bien loin d'avoir le même degré de grâce, de scruter avec curiosité la substance divine? Et néanmoins le même Prophète disait : « Les choses incertaines et cachées pour nous de votre sagesse, vous me les avez manifestées. » *Psalm.*, I, 8. Et, malgré cette connaissance qu'il avait des plus profonds mystères de la sagesse de Dieu, il la proclame encore incommensurable, incompréhensible. « Le Seigneur est grand, dit-il ailleurs, grande est sa puissance, et son intelligence n'a pas de nombre. » *Psalm.*, CXLIV, 3. Cela revient à dire qu'elle se dérobe à toute compréhension. Mais quoi! la sagesse de Dieu est incompréhensible pour le Prophète lui-même, et nous pourrions comprendre la substance? N'est-ce pas une évidente folie? Encore une fois, sa grandeur n'a pas de bornes, et vous en assignez à sa substance!

5. C'est sous l'inspiration de la même pensée qu'Isaïe disait : « Qui racontera sa génération? » *Isa.*, LIII, 8. Il ne dit pas : Qui raconte; mais bien : Qui racontera? C'est une chose que le temps ne saurait rendre possible. « Admirable est votre science sur moi, » s'écriait David; mais ce n'est pas seulement en son propre nom, c'est au

nom de la nature humaine tout entière qu'Isaïe renonce à raconter la génération divine. Voyons si Paul, enrichi qu'il était d'une plus grande grâce, a su ce qu'ignorait le Prophète. Mais n'est-ce pas lui qui s'exprime en ces termes : « Notre science est partielle et bornée aussi bien que notre prophétie ? » I *Corinth.*, XIII, 9. Et cet aveu se trouve consigné dans d'autres passages ; l'Apôtre y revient, en parlant, non de la substance, mais de la sagesse que l'ordre providentiel fait éclater, et cette sagesse, il ne la considère même pas dans ses applications au monde supérieur, aux anges, aux archanges, aux vertus qui peuplent les cieux, il la saisit dans cet humble séjour de notre mortalité. Ici-bas même, il ne l'envisage pas dans son ensemble, en tant qu'elle dirige la marche du soleil, qu'elle crée chaque jour des âmes innombrables, qu'elle forme les corps, qu'elle pourvoit à la nourriture des hommes et à la conservation de l'univers ; non, laissant de côté ces magnifiques aspects, il ne saisit la Providence que par un point en quelque sorte imperceptible, la réprobation des Juifs et l'adoption des Gentils : à cette vue, comme s'il était élevé sur le bord d'une mer immense ou d'un ténébreux abîme, les yeux éblouis, il se rejette aussitôt en arrière, en faisant entendre ce cri : « O profondeur des richesses, de la sagesse et de la science de Dieu ! que ses jugements sont insondables ! » *Rom.*, XI, 33. Remarquez le choix de ce dernier mot, au lieu d'incompréhensible, insondable. Or si nous ne pouvons pas les sonder, encore moins pouvons-nous les embrasser. Il est encore dit de Dieu qu'on ne saurait reconnaître ses voies. Quoi ! ses voies vous restent cachées, et vous prétendriez le saisir complètement lui-même ? Et que dis-je, les voies du Seigneur ? Mais nous sommes hors d'état de comprendre même les récompenses qu'il nous a promises. « Ni l'œil de l'homme n'a vu, ni son oreille entendu, ni dans son cœur ne s'est élevé ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment. » I *Corinth.*, II, 9. Le don même qu'il nous fait déjà ne saurait être exprimé : « Grâces soient rendues à Dieu, dit le même Apôtre, à cause du don innarrable qu'il nous a fait ; » II *Corinth.*, IX, 15 ; puis encore : « La paix du Seigneur dépasse

toute intelligence. » *Philipp.*, IV, 7. Que dites-vous ?

Voilà donc qu'on ne saurait ni sonder les jugements de Dieu, ni reconnaître ses voies ; la paix qu'il donne dépasse tout entendement comme toute expression, les biens qu'il promet ne peuvent pas même être saisis par le cœur, sa grandeur n'a pas de bornes, sa prudence échappe à toute appréciation : tout est incompréhensible en lui ; lui seul serait compréhensible ! Parler ainsi, n'est-ce pas l'hyperbole de la démesure ? Forcez l'hérétique à rester, ne le laissez pas s'enfuir : Dis-moi, qu'enseigne Paul ? Il enseigne que notre science est partielle sur Dieu. — Oui, me répond-il ; mais l'Apôtre ne parle pas de la substance, il parle du gouvernement divin, des dispositions de la Providence. — Excellent ! Si ce que tu dis était vrai, il ne nous serait que plus aisé de remporter la victoire ; car si les dispositions du gouvernement divin sont incompréhensibles, combien plus Dieu ne doit-il pas l'être lui-même ? Mais cela même n'est pas, l'Apôtre parle de Dieu plus que des dispositions de sa Providence ; écoutez ce qui suit. Après ces mots : « Notre science est partielle aussi bien que notre prophétie, » il ajoute : « Je ne connais maintenant qu'en partie, mais alors je connaîtrai comme je suis connu moi-même. » Par qui donc est-il connu ? serait-ce par les dispositions de la Providence ? Evidemment c'est par Dieu. C'est donc de Dieu qu'il a une connaissance partielle. Ceci ne veut pas dire cependant qu'il connaît une partie de la substance divine et qu'il ignore l'autre, l'être divin étant parfaitement simple ; il veut dire qu'il connaît l'existence de Dieu, mais non la substance ; il proclame sa sagesse, mais sans savoir jusqu'à quel point il est sage ; il n'ignore pas qu'il est grand, mais il ignore le mode et l'étendue de cette grandeur ; il sait qu'il est présent partout, qu'il pourvoit à tout, qu'il tient dans sa main tous les êtres et les conserve avec soin, mais de quelle manière, c'est ce qu'il ne sait pas, et de là cette parole : « Notre science est partielle aussi bien que notre prophétie. »

6. Mais, si vous le voulez bien, laissons-là Paul et les prophètes, pour nous élever dans les cieux : voyons s'il est là des intelligences qui connais-

Dieu est
incompréhensible
même pour
les Vertus
des cieux.

sent la substance de Dieu. Il est vrai que si nous en rencontrons de telles, elles n'auront rien de commun avec nous ; car il existe une grande différence entre les anges et les hommes. Or vous pouvez aisément vous convaincre que cette connaissance n'appartient à aucune puissance créée, puisque vous avez en cela le témoignage même des anges. — Eh quoi, me direz-vous, parlent-ils donc là-haut de la substance divine ? Est-ce une question qu'ils agitent entre eux ? — Nullement. — Quoi donc ? — Ils glorifient, ils adorent Dieu, ils ne cessent de faire retentir les célestes parvis d'hymnes triomphales et de chants mystérieux. « Gloire à Dieu dans les hauteurs du ciel, » *Luc.*, II, 14, s'écrient les anges, et les Séraphins répondent : Saint, saint, saint ; *Isa.*, VI, 3. Et ces purs esprits détournent les yeux, ne pouvant supporter l'éclat même adouci de la majesté divine. Les Chérubins disent à leur tour : « Bénie soit la gloire de Dieu, du lieu même où il réside. » *Ezech.*, III, 12. Ce n'est pas que Dieu ait besoin d'un lieu quelconque, loin de là ; c'est pour exprimer, comme cela nous est possible, cette pensée : où qu'il soit, quelle que soit sa manière d'être, si nous pouvons même employer de telles expressions en parlant de Dieu ; c'est qu'après tout nous n'avons qu'une langue humaine. Remarquez-vous la sainte frayeur qui règne dans les cieus, et l'insolent mépris qui domine sur toute la terre ? Là haut des cantiques de gloire, ici-bas les recherches de la curiosité ; d'une part on se livre aux louanges, de l'autre on remue des questions inutiles. Les habitants du ciel baissent les yeux, ceux de la terre voudraient bien plonger leurs regards dans les abîmes de l'infini. Qui ne serait saisi de douleur ? Qui ne déploierait l'imprudencé, l'extrême folie de ces derniers ?

Je voulais traiter ce point avec plus d'étendue ; mais, comme j'aborde maintenant pour la première fois cette lutte, il vous sera sans doute avantageux de vous en tenir à ce que nous venons de dire, de peur que les flots impétueux et l'abondance de la doctrine qui va se dérouler à vos yeux n'en détruisent le souvenir dans vos âmes. Au fond, si Dieu nous en accorde la grâce, nous traiterons ce sujet avec toute l'étendue qu'il

mérite. Il y a déjà longtemps que je voulais l'aborder devant vous ; mais j'hésitais, et je renvoyais d'un jour à l'autre, parce que je voyais accourir à nos discours et nous prêter une oreille favorable un grand nombre de ceux qui sont infectés par l'erreur. C'est pour ne pas les éloigner que je m'abstenais encore d'une semblable discussion, me réservant de la commencer sans détour quand j'aurais sur eux plus de prise. Grâce à Dieu, ce sont eux-mêmes qui nous engagent maintenant à descendre dans l'arène. Je me suis donc avec confiance préparé pour le combat ; j'ai saisi les armes qui renversent tout raisonnement et tout orgueil s'élevant contre la science de Dieu. Mais ces armes me serviront pour relever des frères abattus, et non pour frapper des adversaires. Telle est la vertu de ces armes : pendant qu'elles terrassent les contradicteurs obstinés, elles ravivent les âmes soumises et zélées ; elles ne blessent pas, elles guérissent.

7. Ne nous emportons donc pas contre ces hommes égarés, ne les traitons pas avec colère ; discutons leurs idées avec modération ; rien n'est fort comme la modération et la douceur, deux vertus que Paul nous recommande instamment en ces termes : « Le serviteur de Dieu ne doit pas être querelleur, mais il doit plutôt être doux à l'égard de tout le monde. » *II Tim.*, II, 24. Ce n'est donc pas seulement à l'égard des frères, mais à l'égard de tous les hommes, qu'il faut pratiquer la douceur. Ailleurs il dit : « Que votre modestie soit connue de tous les hommes. » *Philipp.*, IV, 5. La parole est formelle ; pas d'exception possible. Quel bien trouverez-vous à aimer ceux qui vous aiment ? est-il dit dans l'Évangile. Si même une amitié vous est nuisible et peut vous entraîner à l'impiété, vous êtes dans l'obligation de la rompre, serait-ce avec des parents. « Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le et jetez-le loin de vous. » *Matth.*, V, 29. Ce n'est pas évidemment du corps qu'il s'agit dans ce texte. Comment cela pourrait-il être ? Si le corps était accusé du scandale, l'accusation remonterait jusqu'au Créateur. De plus, ce n'est pas un seul œil qu'il faudrait arracher ; le gauche, qui resterait encore, ne nous scandaliserait pas moins que le droit. C'est même cette dernière désigna-

tion qui vous fait comprendre qu'il n'est pas question de l'organe corporel, mais bien d'un ami qui vous serait aussi cher que votre œil droit. Car celui-là même, vous devez le repousser et vous en séparer, s'il vous scandalise. En effet, à quoi vous sert d'avoir votre œil, s'il doit causer la ruine de tout le corps ? Lors donc que les amitiés nous sont nuisibles, ne craignons pas de rompre avec les amis ; mais quand elles ne portent aucune atteinte à la piété, rien n'empêche d'avoir des amis et de cultiver leur doux commerce ; quand enfin vous ne leur êtes d'aucune utilité, tandis qu'ils vous sont préjudiciables, au moins gagnerez-vous à la rupture de n'avoir plus de perte à essuyer. Fuyez donc les amitiés nuisibles ; c'est la fuite, entendez-le bien, qui vous est conseillée, non les querelles et les contestations. Paul vous dit : « S'il vous est possible, autant qu'il est en vous, ayez la paix avec tous les hommes. » *Rom.*, XII, 18.

Vous servez un Dieu de paix : Celui qui chassait les démons et répandait d'innombrables bienfaits, s'entendit traiter de démoniaque ; et cependant il ne fit pas tomber la foudre sur ceux qui l'outrageaient ainsi, il ne les anéantit pas, il ne brûla pas cette langue impudente et criminelle, bien qu'il pût se venger de la sorte ; il se contenta de repousser l'accusation : « Non, je ne suis pas possédé du démon, mais j'honore Celui qui m'a envoyé. » *Joan.*, VIII, 49. Et quand le serviteur du grand prêtre l'eut frappé, que dit-il ? « Si j'ai mal parlé, rendez témoignage de ce mal ; et si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous ? » *Joan.*, XVIII, 23. Eh quoi ! le souverain Seigneur des anges se disculpe, entre en explication avec un domestique ? A quoi bon de plus longs discours ? Vous n'avez qu'à repasser dans votre esprit cette parole, à la méditer souvent : « Si j'ai mal parlé, rendez témoignage ; si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous ? » Considérez avec attention quel est celui qui parle, à qui il parle, et sur quel sujet ; ces paroles vous seront comme un divin et perpétuel cantique, elles suffiront à guérir votre cœur de toute enflure. Oui, considérez la dignité de celui qui est outragé, la bassesse de celui qui l'outrage, la grandeur de l'outrage même. Cet esclave ne se borne pas à des

injures, il en vient aux coups ; il ne se contente pas d'un coup quelconque, il donne un soufflet, c'est-à-dire le plus outrageant de tous les coups. Le Sauveur supporte tout, néanmoins, afin de vous enseigner la patience par un exemple qui parte de plus haut. Ne nous contentons pas de raisonner maintenant là-dessus ; gardons-en le souvenir pour en user dans l'occasion. Vous louez mon discours ; ah ! louez-le par vos œuvres. L'athlète ne s'exerce dans la palestine que pour montrer ensuite dans les combats réels l'utilité de ces exercices. Et vous aussi, quand la colère vous livrera ses assauts, rappelez-vous ce que vous aurez entendu, et que ces mots soient fréquemment dans votre bouche : « Si j'ai mal parlé... » Si j'aime à les redire devant vous, c'est pour qu'ils vous rappellent l'instruction toute entière, pour qu'ils ne s'effacent plus de votre mémoire, et que l'utilité de ce souvenir se manifeste dans votre conduite. Si ces mots sont ineffaçablement écrits sous les yeux de notre âme, nul de nous dont le cœur soit assez insensible, assez ingrat et dépourvu de sens pour se laisser emporter par la colère ; ils serviront de bride et de frein à votre langue quand elle s'écartera du droit chemin ; ils comprimeront l'enflure de notre cœur, et, nous retenant à jamais dans les limites de la modération et de la vertu, feront régner en nous la paix parfaite. Pussions-nous jouir de cette paix sans crainte de la perdre, par la grâce et l'amour de Jésus-Christ, Notre-Seigneur, qui possède avec le Père et l'Esprit-Saint la gloire, l'empire et l'adoration, maintenant et toujours, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

DE L'INCOMPRÉHENSIBLE

Après la visite des évêques et les fêtes de plusieurs martyrs.

DEUXIÈME HOMÉLIE.

1. Courage ! recommençons aujourd'hui le combat contre les infidèles Anoméens ; et s'ils s'indignent de s'entendre nommer infidèles, qu'ils

abandonnent la chose, et volontiers je tairai le nom. Oui, qu'ils renoncent aux pensées de l'infidélité, et je m'abstiendrai de toute qualification odieuse. Mais s'ils déshonorent la foi par leurs œuvres, s'ils se plongent dans l'ignominie et ne savent plus même rougir de leur état, de quel droit s'irriteraient-ils contre moi, quand je ne fais que leur représenter en paroles ce qu'ils nous présentent par leurs actes? Naguère, nous étions déjà descendu dans cette lice, comme vous devez vous en souvenir; nous avons engagé ce combat, lorsque nos armes durent tout à coup se tourner contre les Juifs, par la raison qu'il ne fallait pas laisser nos propres membres exposés au danger. La parole contre les Anoméens a toujours son opportunité; mais alors, comme plusieurs de nos frères, gagnés par un reste de contagion, inclinaient vers le judaïsme, il importait de leur venir promptement en aide et de les arracher à cet incendie; un retard eût rendu notre exhortation inutile, puisqu'ils seraient déjà tombés dans cette prévarication concernant le jeûne. Après la lutte soutenue contre les Juifs, une réunion de pères spirituels, qui nous arrivaient de différents côtés, est survenue, et certes il n'eût pas été convenable que je me fusse laissé entraîner à de longs discours quand ces représentants de la science divine se rendaient ici comme les fleuves se rendent à la mer. Après leur départ, se sont présentées encore plusieurs fêtes de martyrs, et nous ne devions pas garder le silence sur ces vaillants athlètes. J'explique mon retard, j'en énumère devant vous les causes, pour que vous ne pensiez pas qu'on doive l'attribuer à la négligence ou à l'oubli. Maintenant, que nous voilà sorti de notre lutte contre les Juifs, que les pères sont rentrés dans leur patrie, que l'éloge des martyrs nous a fait goûter assez de consolations, nous voici prêt à satisfaire le désir que vous avez depuis si longtemps, je le sais, de m'entendre parler sur ce sujet, et je ne le désire pas moins que vous. Ce pieux élan vient du vieil amour de notre ville pour le Christ; c'est un héritage que vos pères vous ont légué, de ne jamais souffrir qu'on altère les dogmes de la religion. Comment le savons-nous? C'est que, du temps de vos pères, « des hommes arrivèrent de la Judée, » *Act.*,

xv, 1, qui portaient atteinte à la pureté des enseignements apostoliques, voulant encore maintenir le précepte de la circoncision et toutes les observances de la loi de Moïse. Ceux qui habitaient alors cette ville ne gardèrent pas le silence sur une semblable nouveauté; mais, semblables à des chiens généreux qui verraient les loups se jeter sur le troupeau et le ravager, ils s'opposèrent aux novateurs avec un courage inébranlable, les expulsant de leur ville, obtenant même des apôtres qu'un document sur la doctrine serait envoyé dans toutes les parties du monde pour réprimer, non-seulement la tentative actuelle, mais encore toutes celles qui pourraient être faites plus tard contre l'assemblée des saints.

2. Par où commencera cette discussion avec nos adversaires? Par où la commencerai-je donc, si ce n'est en les accusant d'impiété? En effet, il n'est rien qu'ils ne fassent, pas de moyens qu'ils ne mettent en œuvre, pour arracher la foi de l'âme de leurs auditeurs: peut-on concevoir une plus grave impiété? Quand Dieu nous enseigne une chose, ne faut-il pas la recevoir avec soumission, et l'homme a-t-il le droit de la contrôler? Que nos ennemis me traitent d'infidèle, je suis loin de m'en indigner. Pourquoi? Parce que je laisse à mes œuvres le soin de montrer qui je suis, comment on doit me nommer. Qu'ils aillent même plus loin, qu'ils me traitent de fou, prétendant que le Christ est ma folie, je serai fier de cela comme on l'est d'une couronne; volontiers j'accepte une accusation qui me donne Paul pour complice, lui qui disait: « Nous sommes fous à cause du Christ. » *I Corinth.*, iv, 10. Cette folie l'emporte sur toute sagesse; ce que la sagesse humaine n'avait pas même entrevu, la folie selon le Christ l'a parfaitement réalisé: elle a dissipé les ténèbres du monde en y rallumant le flambeau de la vraie science. Mais qu'est-ce donc que d'être fou selon le Christ? C'est étouffer en soi-même le désordre et l'exubérance de ses propres pensées; c'est s'affranchir de toutes les maximes du siècle, afin que notre âme soit apte à recevoir la doctrine du Christ, et que la parole du divin Maître ne rencontre au dedans de nous ni contradiction, ni souillure. Un en-

seignement que Dieu nous transmet ne doit pas être l'objet d'une curiosité indiscreète, mais bien celui d'une humble foi. Se livrer à d'imprudentes recherches sur de telles révélations, les soumettre à son raisonnement, vouloir absolument les comprendre, c'est le signe d'une audace impardonnable et d'une extrême témérité. C'est ce que j'essaierai de vous démontrer par le témoignage des Livres saints.

Zacharie était certes un homme admirable et réellement grand ; revêtu du suprême sacerdoce, il était préposé par Dieu au gouvernement spirituel de tout le peuple. Or, comme il était entré dans le Saint des saints, dans ce dernier sanctuaire où lui seul pouvait porter ses pas et ses regards (vous voyez l'homme qui porte en lui la destinée de tout un peuple et qui prie pour tous avec une sublime confiance, attirant les bénédictions, ou détournant le courroux du Ciel, comme un médiateur entre Dieu et les hommes), il vit un ange qui se tenait là debout devant lui ; cette vue l'ayant frappé de stupeur, l'ange lui dit : « Ne craignez pas, Zacharie, car votre prière est exaucée, et voilà que vous aurez un fils. » *Luc*, 1, 13. Quel rapport entre ces deux choses ? Quoi ! il prie pour le peuple, il demande grâce pour tous les péchés, il implore le pardon de ses frères, et « Ne craignez pas, lui est-il dit, parce que votre prière est exaucée ; » et pour preuve de cela, un fils qui devra porter le nom de Jean est promis à Zacharie ! Rien de plus juste, cependant : celui dont la fonction était d'implorer Dieu pour les péchés de tout le peuple ne devait-il pas avoir un fils, qui s'écrierait dans la suite : « Voici l'Agneau de Dieu, celui qui ôte les péchés du monde ? » *Joann.*, 1, 29. C'est donc avec raison qu'il lui est dit : « Votre prière est exaucée et vous aurez un fils. » Que fit alors le grand prêtre ? car ne perdons pas de vue ce que nous voulons démontrer, à savoir qu'il n'est pas de pardon pour ceux qui scrutent avec curiosité les oracles divins, et qu'on doit les accepter avec une foi sincère. Il voyait son âge avancé, ses cheveux blancs, son corps affaibli ; il savait que sa femme était stérile ; il demandait donc comment serait réalisée la divine promesse. *Luc*, 1, 18. Puis-je bien le croire ? Me voilà courbé sous le poids des

ans, ma femme est frappée de stérilité, ne serait-ce désormais que par son âge ; l'arbre est mort par les racines ; l'espoir n'est plus permis. — N'est-ce pas qu'il est bien digne de pardon, celui qui raisonne de la sorte, puisqu'il s'appuie sur la nature même des choses ? Mais Dieu n'en jugea pas ainsi, et certes à bon droit. En effet, lorsque Dieu se montre et parle, on ne doit pas raisonner en sens inverse, ni recourir à l'enchaînement des faits, ou bien aux lois de la nature ; non, rien de semblable ne saurait être invoqué, puisque la force de la divine parole est supérieure à toutes les puissances et ne connaît pas d'obstacle.

Que faites-vous donc, homme ? Dieu promet, et vous me parlez du nombre des années, et vous m'objectez la vieillesse ? La vieillesse de l'homme aurait donc plus de pouvoir que la promesse de Dieu ? la nature serait plus forte que la puissance créatrice ? Ne savez-vous pas combien sont grandes les œuvres du Verbe incréé ? Le Verbe a formé le ciel ; le Verbe a produit tous les êtres, le Verbe a fait les anges, et vous doutez de lui quand il vous promet un enfant ? Voilà pourquoi l'indignation du messager céleste ; il frappe Zacharie, sans égard pour le sacerdoce, ou plutôt il le frappe avec plus de rigueur à cause de cela même. Car enfin, celui qui s'élevait au-dessus des autres par sa dignité, devait aussi l'emporter sur eux par sa foi. Quel est le mode de châtement ? Le voici : « Vous serez réduit au silence et dans l'impossibilité de parler. » *Luc.*, 1, 20. C'est comme s'il disait : Ta langue a servi d'organe à ton incrédulité ; c'est elle qui doit expier cette faute ; ainsi donc « vous serez frappé de mutisme, vous ne parlerez pas jusqu'à ce que ces choses s'accomplissent. » Voyez encore la bonté du Seigneur : Tu n'as pas voulu me croire, semble-t-il ajouter ; te voilà maintenant puni, mais quand les faits eux-mêmes auront établi la vérité de ma parole, ma colère aura cessé ; quand tu reconnaîtras la justice du châtement, le châtement disparaîtra. Que les Anoméens comprennent donc à quel point Dieu s'irrite contre ceux qui scrutent d'un regard indiscret le mystère de son être. Si le père de Jean est puni parce qu'il refuse de croire à une génération mortelle, comment échapperez-vous au supplice, vous qui ten-

tez de pénétrer les secrets de la génération supérieure et divine? Ce prêtre n'affirmait rien, il voulait seulement apprendre; et cependant il ne fut pas épargné: et vous qui portez vos téméraires affirmations sur des choses que ne peuvent atteindre ni votre œil, ni votre intelligence, quels moyens de défense pourrez-vous invoquer? quel supplice n'aurez-vous pas attiré sur votre tête?

3. Mais nous aurons à traiter plus tard de la génération divine, revenons maintenant à notre sujet, dont nous nous sommes écartés, en tâchant d'extirper cette funeste racine de tous les maux, d'où sont venues chez les Anoméens tant de fausses doctrines. Qu'entendons-nous par là? Quelle est cette fatale racine dont je parle? L'horreur me saisit, je vous le déclare, au moment d'en prononcer le nom; ce n'est pas sans dégoût que je laisse un instant passer sur ma langue ce qui remplit constamment leur esprit. Quelle est cependant cette racine de tous les maux? L'homme a osé dire: Je connais Dieu comme Dieu se connaît lui-même. — De pareilles propositions ont-elles besoin d'être réfutées? méritent-elles qu'on leur oppose des preuves? N'est-ce pas assez de les formuler de la sorte pour en manifester toute l'impiété? La folie est évidente, impossible de l'excuser; c'est une nouveauté impie; rien de semblable n'était jamais tombé dans la pensée d'un homme, ni sorti de la bouche d'un homme. Misérable, infortuné, considère ce que tu es, ce qu'est celui dont ta curiosité va scruter la nature divine: homme, tu veux embrasser Dieu de ton regard! Le simple rapprochement de ces deux noms suffit pour te convaincre de démente: homme, qu'es-tu, sinon terre et cendre, chair et sang, herbe et fleur de l'herbe, ombre et fumée, chose vaine, en un mot? et s'il était possible d'en trouver de plus méprisables, on pourrait te les appliquer. Et ne pensez pas qu'en disant cela j'entends accuser la nature elle-même: ces expressions ne sont pas de moi, je les ai puisées dans les prophètes; et les prophètes, en raisonnant ainsi, se proposent, non de jeter l'insulte à la nature humaine, mais de réprimer l'orgueil des insensés; ils ne veulent certes pas mépriser l'œuvre de Dieu,

mais bien rabaisser l'incompréhensible arrogance de l'homme. Car enfin, après des enseignements si nombreux et si forts, si l'on trouve encore des hommes qui, par l'insolence de leurs paroles, l'emportent même sur les démons, à quels excès ne se seraient-ils pas portés sans cela? Si, quand ils ont le remède sous la main, ils s'enflent de la sorte, où se seraient arrêtées leur arrogance et leur enflure, en supposant que les prophètes n'eussent pas ainsi parlé? Voyez, par exemple, ce que dit de lui-même le saint patriarche: « Pour moi, je ne suis que terre et cendre. » *Genes.*, XVIII, 27. Il conversait avec Dieu; mais, bien loin de l'entraîner à une aveugle confiance, cela même lui persuadait la réserve et la modestie. Et des hommes qui ne valent pas l'ombre de celui-là se regardent comme supérieurs aux anges! cela prouve assurément qu'ils n'ont plus la raison humaine.

Vous voulez donc, dites-moi, comprendre Dieu, l'être qui n'a pas eu de principe, l'immuable, l'incorporel, l'incorruptible, celui qui est présent partout et qui dépasse tout, qui l'emporte infiniment sur la création universelle? Entendez encore ce que disent de lui les prophètes, et tremblez: « Il regarde la terre, et la terre est ébranlée. » *Psal.*, CIII, 32. Un regard de Dieu suffit donc pour ébranler le monde: « Il touche les montagnes, et les montagnes s'évanouissent en fumée... Il secoue la terre jusque dans ses fondements, et les colonnes du monde chancelent. Il menace la mer de sa colère, et la mer est mise à sec. C'est lui qui dit à l'abîme: Tu seras changé en désert. » *Job.*, IX, 6. « La mer l'a vue et s'est enfuie; le Jourdain est remonté vers sa source; les montagnes ont bondi comme des béliers, et les collines comme des agneaux. » *Psal.*, CXIII, 3, 4. Toute créature est ébranlée, tremble, frémit: eux seuls dédaignent, négligent, oublient leur propre salut; je ne voudrais pas dire, le Seigneur de l'univers. Tout à l'heure nous les rappellerons au devoir par l'exemple des Vertus supérieures, des anges et des Archanges, des Chérubins et des Séraphins; maintenant, c'est par l'exemple des créatures insensibles; et voilà qu'ils ne savent pas encore rougir. Voyez-vous ce ciel, comme il est beau, comme il est grand,

Les Anoméens disaient connaître Dieu tel qu'il est.

comme il est richement orné par les divers chœurs des astres ? Savez-vous combien de temps il a duré ? Voilà plus de cinq mille ans qu'il subsiste, et les siècles n'y ont laissé aucun signe de vétusté. Semblable au corps humain, lorsqu'il est plein de force et de jeunesse, et qu'il conserve intacte la fleur de ses premières années, le ciel garde encore la beauté dont il fut empreint au moment de la création ; la durée n'en a pas amoindri la puissance, ni terni l'éclat. Eh bien, ce ciel si beau, si vaste, si splendide, tout rayonnant d'étoiles, supérieur à l'action du temps, c'est ce Dieu dont la curiosité veut scruter la nature, que tu voudrais renfermer dans les étroites limites de ta raison ; c'est Dieu qui l'a formé ; il a déployé ce riche pavillon avec autant de facilité qu'un homme dresserait, en se jouant, un abri pour la nuit. Voici comment Isaïe exprime cette pensée : « C'est lui qui a suspendu les cieux comme la toile d'une tente, et qui les a étendus comme un pavillon au-dessus de la terre. » *Isa.*, XL, 22. Reportez vos yeux sur la terre elle-même ; elle est sortie de ses mains comme un jouet de sa puissance. Vous venez d'entendre ce que le Prophète dit des cieux ; écoutez maintenant comment il parle de la terre : « C'est lui qui embrasse le contour de la terre, qui a créé cette terre même, comme on le ferait d'un objet sans valeur. » *Ibid.*, 23. Ce corps immense n'est donc à ses yeux qu'un objet sans valeur, ou plutôt un néant véritable ?

4. Songez cependant à la masse des montagnes, aux innombrables nations, à l'étonnante variété des plantes, à la prodigieuse hauteur des arbres, au nombre et à l'étendue des villes, aux diverses espèces d'animaux domestiques, de bêtes fauves et de reptiles qu'elle porte à sa surface. Mais pour Dieu, la créer est une chose si facile, que le Prophète, ne sachant où trouver un terme de comparaison pour rendre cette facilité, a recours à ce mot de *néant*, le seul capable d'exprimer sa pensée. Comme la grandeur et la beauté des choses visibles ne suffisent pas à manifester la puissance du Créateur ; comme l'œuvre est à une distance incommensurable des perfections de l'ouvrier, les prophètes ont pris une autre voie pour nous révéler quelque chose de plus concer-

nant la puissance divine. Quelle est cette seconde voie ? Non contents de dérouler à nos yeux les magnificences de la création, ils nous laissent entrevoir de quelle manière la création s'est accomplie ; si bien que, soit par la grandeur des œuvres, soit par la facilité avec laquelle elles ont été faites, nous puissions, dans la mesure de notre intelligence, avoir une idée moins imparfaite de la puissance de Dieu. C'est donc sous ce double aspect que vous devez considérer la nature, si vous voulez vous élever à la connaissance de son auteur. Cette remarque s'applique non-seulement à la terre, mais encore au genre humain tout entier ; tantôt le Prophète dit : « Il embrasse le contour de la terre, et ceux qui l'habitent sont devant lui comme des sauterelles ; » et tantôt il dit : Les nations sont devant lui comme une goutte d'eau qui tombe du bord d'un vase. » *Isa.*, XL, 15, 22. Ne passez pas légèrement là-dessus ; examinez un peu la portée de cette parole ; repassez dans votre esprit toutes les nations du monde, les Syriens, les Ciliciens, les Cappadociens, les Bithyniens, et ceux qui habitent les rivages du Pont-Euxin, la Thrace, la Macédoine, toute la Grèce, toutes les îles, puis encore les habitants de l'Italie, et ceux qui sont relégués dans des terres séparées de la nôtre, dans les îles Britanniques, dans la Sarmatie, l'Inde et la Perse, tant de nations, tant de races différentes, dont nous ne savons pas même le nom. Et voilà que « toutes les nations de la terre sont devant lui comme une goutte d'eau qui tombe du bord d'un vase. » Quelle partie de cette goutte pensez-vous être, vous qui scrutez la nature d'un Dieu si prodigieusement supérieur à tous les peuples réunis ? Mais pourquoi parler du ciel, de la terre, de la mer et de la nature humaine ?

Élevons-nous au-dessus du ciel par la puissance du Verbe ; entrons dans les rangs angéliques. Vous savez qu'un ange seul égale toute la création visible, et même est de beaucoup supérieur. En effet, si le monde entier n'est pas digne d'un homme juste, comme l'atteste Paul en parlant des saints, « dont le monde n'était pas digne, » *Hébr.*, XI, 38, beaucoup moins est-il digne d'un ange, puisque ces esprits supérieurs l'emportent

de beaucoup sur les justes d'ici-bas. Et cependant là-hautse trouvent dix mille millions d'anges, et mille milliers d'archanges; là sont aussi les Trônes, les Dominations, les Principautés et les Puissances: innombrables légions de vertus immatérielles, peuples et tribus que ne sauraient connaître les habitants de la terre. Et Dieu, néanmoins, a créé toutes ces vertus avec une facilité qui s'élève au-dessus de toute pensée comme de toute expression. Il lui a suffi de vouloir; et, de même que l'acte de la volonté ne nous coûte aucun effort, c'est sans effort aussi qu'il a créé le monde des esprits. C'est ce que David proclame quand il dit: « Il a fait tout ce qu'il a voulu dans le ciel et sur la terre. » *Psalm.*, cxxxiv, 6. Vous le voyez, ce n'est pas seulement pour la création des choses visibles et terrestres, c'est encore pour la création des vertus supérieures, qu'il a suffi d'un acte de sa volonté. En écoutant cela, comment ne pleures-tu pas en toi-même? comment ne rentres-tu pas dans les entrailles de la terre, alors que ton arrogance est allée jusqu'à vouloir comprendre, comme on comprend la plus petite des créatures, Celui que tu devais seulement adorer et glorifier? Voilà pourquoi Paul, cet homme si rempli de sagesse, considérant tour à tour, et l'incomparable perfection de Dieu et la profonde abjection de l'homme, était transporté d'indignation contre ceux qui fouillaient d'un regard téméraire les dispositions de la Providence; et dans sa douleur il s'écriait: « O homme! qui es-tu, pour répondre à Dieu? » *Rom.*, ix, 20. Oui, qui es-tu? Songe donc, avant tout, à ta propre nature; car aucune expression ne saurait dire à quel point elle est méprisable.

5. Tu me diras: Je suis homme, et je possède le glorieux trésor de la liberté. — Mais l'honneur d'être libre, est-ce pour le faire servir à la résistance que tu l'as reçu, et n'est-ce pas plutôt pour obéir à celui qui te l'a donné? Si Dieu t'honore, ce n'est pas sans doute pour que tu l'outrages mais bien pour que tu le glorifies; et l'outrage est dans cette folle recherche dont sa substance est l'objet. S'il est vrai qu'on le glorifie surtout quand on s'abandonne à ses promesses sans les examiner, ne doit-on pas surtout

l'outrager quand on explore, avec une audacieuse curiosité, non-seulement la parole, mais encore celui qui en est l'auteur. Or, que Dieu soit réellement glorifié quand on s'abstient de scruter ses promesses, c'est Paul qui vous le dira en parlant d'Abraham et de l'admirable obéissance de ce patriarche: « Il considéra bien sa propre vieillesse et celle de Sara, la mort exerçant déjà sur eux sa fatale influence; et cependant il n'hésita pas à croire à la promesse du Seigneur; l'hésitation de la défiance fit place à la force de la foi. » *Rom.*, iv, 19, 20. L'âge et la nature le jetaient dans le désespoir; mais la foi ranime en lui l'espérance. Telle est la pensée de l'Apôtre; elle se montre encore un peu plus loin: « Il s'affermir dans la foi et rendit gloire à Dieu, sachant avec une pleine certitude que, tout ce qu'il a promis, Dieu peut aisément le faire. » *Ibid.*, v, 21. Voilà qui ne laisse aucun doute: plus on croit à la divine parole, plus on rend gloire à Dieu. Celui-là donc lui fait injure, qui ne croit pas; et cette injure retombe toujours sur la tête de celui qui s'en est rendu coupable. « Qui es-tu, pour oser répondre au Seigneur? » Paul essaie de nous montrer ensuite la distance qui sépare Dieu de l'homme: il n'y parvient pas, sans doute; mais l'exemple qu'il donne nous en laisse apercevoir plus qu'il n'en dit. Quel est donc cet exemple? Le voici: « Est-ce que l'argile dirait à celui qui la façonne: Pourquoi m'as-tu donc donné cette forme? Est-ce que le potier n'a pas le droit de faire avec la même masse d'argile, soit un vase d'honneur, soit un vase d'ignominie? » *Rom.*, ix, 20, 21.

Qu'entends-je? Dois-je donc être soumis à Dieu comme l'argile l'est au potier? — Oui, de la même manière; car l'intervalle qui sépare l'homme et Dieu n'est pas moindre que celui qui sépare l'argile et le potier, ou plutôt il est incomparablement plus grand. En effet, l'argile et le potier ont la même substance, comme il est dit dans le livre de Job: « Nous habitons dans des maisons d'argile, formés que nous sommes de la même matière. » *Job.*, iv, 19. Si l'homme l'emporte sur l'argile et vous paraît plus beau, ce n'est pas au fond même de la nature, c'est à l'habileté de l'ouvrier qu'il faut attribuer cette

Il y a outrage et folie à rechercher la substance de Dieu.

différence. Non, vous ne différez en rien de l'argile; et, si vous n'en êtes pas persuadé, écoutez le muet langage des tombeaux et des urnes funéraires. Visitez les tombeaux de vos aïeux, et la triste réalité vous prouvera qu'il en est bien ainsi. Ainsi donc, pas de différence réelle entre l'argile et le potier; tandis que l'intervalle qui s'étend entre la substance divine et la substance humaine ne saurait être exprimé par la parole, ni mesuré par la pensée. De même donc que l'argile obéit à la main du potier, quelles que soient la direction et la forme qu'on lui donne, de même devez-vous obéir à Dieu dans toutes les dispositions de la Providence, et vous tenir en silence devant lui comme l'argile. Ce n'est pas pour nous ravir une faculté, ni pour amoindrir en nous le libre arbitre, que Paul nous parlait ainsi; loin de là, c'est uniquement dans le but de réprimer notre arrogance. Voulez-vous que nous examinions maintenant quel est l'objet dont ces hommes voulaient acquérir la connaissance, et pourquoi Paul les reprenait avec tant de force? Est-ce la substance de Dieu qu'ils scrutaient? Non, certes; jamais personne ne l'a osé. Ils n'allaient pas si loin, de bien s'en faut; ils se bornaient à scruter les dispositions de la Providence: pourquoi, par exemple, Dieu punit celui-ci, tandis qu'il fait grâce à celui-là? pourquoi l'un échappe à bien des misères, tandis que l'autre y demeure plongé? d'où viennent cette rigueur et cette indulgence? Voilà ce qu'ils recherchaient, et autres choses semblables. Comment le savons-nous? Par ce qui précède dans la même Epître. L'Apôtre avait dit: « Dieu traite le pécheur comme il veut; tantôt l'attirant à la miséricorde, tantôt le laissant dans son endurcissement. » Vous me direz donc: A quoi bon en demander davantage? Qui jamais a pu résister à sa volonté? Et c'est pour cela qu'il s'écrie: « O homme! qui es-tu, pour oser entrer en contestation avec Dieu? »

Voilà donc que Paul réprime avec sévérité ceux qui se livraient à d'imprudentes recherches sur les voies de la divine Providence; il n'entend pas qu'on se permette une telle curiosité. Et vous, dans votre fol orgueil vous scrutez la substance elle-même qui dispose de tout dans

l'univers? N'êtes-vous pas mille fois digne des foudres du ciel? Votre conduite ne porte-t-elle pas au plus haut degré le caractère de la démente? Ecoutez le Prophète, ou plutôt Dieu, qui parle par sa bouche: « Si je suis votre Père, où donc est l'honneur qu'on me doit? Si je suis votre Maître, où est la crainte que j'inspire? » *Malach.*, I, 6. Celui qui craint ne scrute pas, mais adore; il se livre, non à d'inutiles recherches, mais aux exercices de la reconnaissance et de la piété. C'est ce que vous enseignent et les Vertus supérieures et le bienheureux Paul; car celui-ci n'était pas atteint du mal qu'il blâmait chez les autres; en parlant aux Philippiens, il déclare qu'il n'a qu'une science partielle, tout comme en écrivant aux Corinthiens, il disait: « Nous ne connaissons qu'en partie; » I *Corinth.*, XIII, 9; nous n'avons pas encore la plénitude de la science. Voici ce qu'il dit maintenant: « Mes frères, je ne pense pas avoir atteint le but. » *Philipp.*, III, 13. Quoi de plus clair? Cette parole de l'Apôtre retentit avec plus de force que la trompette, apprenant à tout l'univers qu'il est une mesure de science que les hommes doivent embrasser avec amour, sans prétendre la dépasser, ni surtout posséder ici-bas la science totale. Que dites-vous, grand Apôtre? Quoi! vous avez le Christ qui parle en vous, et vous dites: « Je ne pense pas avoir atteint le but? » — Et voilà justement pourquoi j'ai pu dire que le Christ parle en moi; cette vérité, c'est de lui que je l'ai apprise. Ainsi donc, quand Paul fait un semblable aveu, ces hommes ne se souviendraient pas qu'ils ont embrassé la vérité divine, s'ils n'étaient pas entièrement privés des lumières de l'Esprit-Saint, s'ils n'avaient pas exclu de leur âme toute inspiration d'en haut.

6. Quelqu'un me dira peut-être: Mais comment savez-vous que dans ce passage il est question de la foi, de la science, des dogmes qui en sont l'objet, et non plutôt du caractère de la vie, des imperfections de la conduite; il se reconnaît et se déclare imparfait, voilà tout. — L'Apôtre lui-même fait disparaître cette difficulté, quand il dit: « J'ai combattu le bon combat, j'ai terminé ma course, j'ai gardé ma foi; et maintenant m'est réservée la couronne de jus-

tice. » Il *Tim.*, IV, 7. Après avoir dit qu'on n'obtiendra la couronne qu'à la fin de sa course, il serait inutile de dire qu'on ne l'a pas encore saisie. Du reste, les choses qu'il faut faire et celles qu'il faut éviter ne sont ignorées de personne; elles frappent également tous les yeux; les Barbares, les Perses, le genre humain tout entier les savent comme nous. Pour plus de clarté, examinons d'autres paroles du même chapitre. L'Apôtre avait dit: « Voyez les chiens, voyez les mauvais ouvriers; » *Philipp.*, III, 2; il s'était longuement étendu au sujet de ceux qui voulaient introduire les observances judaïques; puis il ajoutait: « Ce qui m'était jadis un gain, mon amour pour le Christ me le fait aujourd'hui regarder comme une perte; mais, du reste, je suis prêt à tout sacrifier, je renonce à tout, pour ne pas être surpris revêtu de la justice légale, pour avoir au contraire la justice qui vient de Dieu et qui nous est donnée par la foi en Jésus-Christ. » Il précise encore mieux la nature de cette foi: « C'est lui que je veux connaître, et la puissance de sa résurrection et ma part dans ses souffrances. » Que signifie ce mot, *puissance de sa résurrection*? — C'est un nouveau mode de résurrection, semble dire l'Apôtre, qui vient de nous être montré. Plusieurs morts étaient ressuscités dans les siècles antérieurs, mais aucun de cette manière. Tous, invariablement, sont retournés à la terre après en être sortis; tous ont subi de nouveau l'empire de la mort, dont ils n'avaient qu'un instant secoué le joug; tandis que le corps du Sauveur, une fois ressuscité, ne retourna plus à la terre, mais fut transporté dans le ciel, brisa les chaînes de la tyrannie, et, soulevant avec lui le monde, alla s'asseoir sur un trône royal. Repassant tout cela dans son esprit, et voyant que la raison humaine était impuissante à manifester tant de prodiges, qu'ils ne pouvaient être proclamés et connus que par la foi, Paul disait: « Je veux connaître par la foi la puissance de la résurrection. »

En effet, si la raison ne peut pas servir d'interprète à la foi, parce que celle-ci dépasse la portée de l'intelligence humaine et s'éloigne du cours ordinaire des choses, quelle est la raison qui pourra nous faire connaître cette résurrec-

tion qui diffère si complètement des autres? Aucune, assurément; la foi seule peut nous persuader qu'un corps mortel est sorti du tombeau, qu'il a revêtu une vie immortelle, une vie qui n'aura jamais de fin. C'est ce que le même Apôtre nous dit ailleurs en ces termes: « Le Christ ressuscité ne meurt plus; la mort n'a désormais aucun empire sur lui. » *Rom.*, VI, 9. Ressusciter, et ressusciter de la sorte, c'est, vous le voyez, un double miracle. Voilà pourquoi l'Apôtre disait: « C'est dans la foi que je connaîtrai la puissance de la résurrection. » Or si notre raison est impuissante à comprendre la résurrection du Christ, comment s'élèverait-elle à la pensée de la génération divine? Du reste, en parlant de ces mystères, aussi bien que de ceux de la croix et de la passion, Paul déclare qu'ils sont tous du domaine de la foi; et c'est après cela qu'il ajoute: « Mes frères, pour moi, je ne me persuade pas avoir atteint le but, embrassé la vérité. » Il ne dit pas: Je ne sais rien; il dit seulement: Je n'ai pas saisi, je n'ai pas embrassé. Il ne s'attribue ni une complète ignorance, ni une science complète. En reconnaissant qu'il n'a pas atteint le but, il déclare qu'il est encore dans la voie, qu'il marche, qu'il s'efforce d'avancer pour arriver au terme. Il donne aux autres le même conseil: « Qui que nous soyons, zélateurs de la perfection, ayons tous cette même pensée; et si quelque autre illumination vous survient, c'est Dieu qui l'aura fait briller dans votre âme. » *Philipp.*, III, 15. « La raison enseigne, dit Paul, mais Dieu illumine. » Voyez, il ne s'agit pas de conduite et de mœurs, il s'agit des dogmes et de la foi. Il exprime la même vérité dans un autre endroit: « Si quelqu'un s'imagine avoir une connaissance parfaitement claire, il prouve par là même qu'il ne sait rien. » I *Corinth.*, VIII, 2. Il ne veut pas dire par là qu'on ne sache absolument rien, mais uniquement qu'on ne sait rien comme il faudrait le savoir, qu'on possède une science incertaine et partielle.

7. Pour vous en bien convaincre, je n'aurai pas recours aux choses supérieures; je consens à ne vous parler que des êtres visibles. Voyez le ciel: nous savons qu'il est dressé comme un

pavillon, arrondi comme une voûte; et ce n'est pas seulement le raisonnement qui nous l'apprend, c'est la divine Écriture; nous savons aussi, et par la même autorité, qu'il enveloppe toute la terre, mais nous ignorons quelle en est la substance. Si quelqu'un prétend le savoir, qu'il le dise : la substance du ciel est-elle un cristal transparent, une nuée qui s'est affermie, un air plus dense? Personne, en vérité, n'oserait rien affirmer de semblable. Est-il besoin, je vous le demande, de pousser plus loin pour démontrer la folie de ceux qui prétendent connaître parfaitement Dieu? Quoi! vous ne pouvez pas me dire quelle est la nature de ce ciel que vous contemplez chaque jour, et vous osez vous vanter de connaître à fond la substance de Dieu, qui vous est invisible! Quel serait l'homme assez dénué de sens pour ne pas condamner l'extravagance d'un tel langage? Aussi je vous conjure tous de traiter avec bonté les dissidents, de les aborder toujours avec de douces paroles, comme on traite des hommes sujets à des accès de frénésie, et tâchez de les ramener à de meilleurs sentiments. C'est de l'orgueil qu'est née cette croyance; ils sont malades de cette enflure du cœur. Or les blessures qui sont encore enflées redoutent l'approche de la main, ne veulent pas surtout d'un trop rude contact. C'est pour cela que les médecins ont l'attention d'employer une éponge douce et fine pour laver de telles plaies. Ce sont là des âmes blessées, mais dont les plaies sont encore envenimées par l'enflure : imitons celui qui se sert d'une éponge plongée dans une eau douce et bienfaisante; efforçons-nous de réduire par des soins délicats et réitérés ces livides tumeurs dont l'aspect doit nous alarmer sur le sort de nos frères; répondraient-ils à vos soins par des injures, iraient-ils même jusqu'à vous frapper, jusqu'à cracher sur vous, quoi qu'ils puissent faire, n'abandonnez pas pour cela, mon bien-aimé, le dessein de les guérir. Ceux qui soignent un homme sujet à des accès de frénésie ont à supporter les mêmes choses, et n'abandonnent pas néanmoins leur entreprise. Raison de plus, au contraire, pour s'apitoyer sur leur triste état,

puisque telle est la nature du mal qui les travaille.

En parlant de la sorte, je m'adresse aux chrétiens d'une foi éclairée et d'une vertu solide, qui n'ont rien à craindre du contact de l'erreur. Quant aux âmes faibles, qu'elles fuient tout commerce avec ces infortunés, qu'elles évitent leurs entretiens, de peur que l'amitié n'ouvre les portes à l'impiété. Paul nous donne l'exemple de ce discernement. Lui se tenait au milieu des malades, et voici ce qu'il dit : « Je suis devenu comme Juif en faveur des Juifs, et pour ceux qui n'ont pas la loi, je me suis montré affranchi du joug de la loi. » I *Corinth.*, ix, 20. Puis il détourne ses disciples, par égard pour leur faiblesse, de marcher sur ses pas. Voici la sage leçon qu'il leur donne : « Les mauvaises conversations corrompent les bonnes mœurs; » I *Corinth.*, xv, 33; et plus loin : « Sortez du milieu de ces hommes, séparez-vous d'eux, dit le Seigneur. » II *Corinth.*, vi, 17. Que le médecin s'approche du malade, c'est souvent un bien pour celui-ci, et même pour celui-là; qu'un homme infirme en fasse autant, il peut en résulter un effet entièrement contraire : cet homme ne sera d'aucun secours au malade, et lui-même peut avoir beaucoup à souffrir des influences de la maladie. Il suffit, dit-on, de regarder attentivement des yeux troubles pour contracter quelque chose de cette infirmité; eh bien, on risque de même, si l'on a l'imprudence de vivre avec ces blasphémateurs, sans être suffisamment affermi dans le bien, on risque d'être plus ou moins infecté par la contagion. Ne nous exposons donc pas à des maux aussi terribles, en fréquentant une telle société; mais prions et conjurons le Dieu clément, qui veut que tous les hommes se sauvent et viennent à la connaissance de la vérité, supplions-le de les arracher à leur erreur, de les tirer des filets du diable et de les ramener à la clarté de la vraie science, c'est-à-dire à Dieu lui-même, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et à son Esprit, source de vie et de sainteté, à qui soient gloire et puissance, maintenant et toujours, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

DE L'INCOMPRÉHENSIBLE

Les Séraphins eux-mêmes ne peuvent soutenir la gloire de Dieu se penchant vers eux.

TROISIÈME HOMÉLIE.

1. Les agriculteurs diligents et laborieux, quand ils aperçoivent un arbre qui ne donne aucun fruit ou ne donne que des fruits sauvages, qui même entrave leurs efforts, parce qu'il nuira souvent, soit par l'exubérance de ses racines, soit par celle de ses branches, aux arbres qui donneraient de bons fruits, n'hésitent pas à le couper. Quelquefois un vent impétueux se lève et les secoue dans cette opération : en secouant violemment la cime de cet arbre, en l'ébranlant tout entier, il finit par le briser et le jeter à terre; et de la sorte il semble concourir au travail intelligent des hommes. Et nous aussi, nous voulons renverser un arbre infructueux et sauvage, l'hérésie des Anoméens; prions donc le Seigneur de nous envoyer le souffle de son Esprit, qui se déchaînant avec plus de force que les vents, déracine entièrement l'hérésie et nous rend le travail plus facile. Une terre depuis longtemps inculte, qui n'est plus remuée par la main de l'homme, produit toute sorte de mauvaises plantes, se couvre de buissons, se hérissé de ronces et d'épines : ainsi en est-il de l'âme des sectaires; abandonnée qu'elle est, privée de cette culture qui repose sur les Livres saints, elle a produit d'elle-même toute une forêt de désordres et d'erreurs. L'hérésie est un arbre aux nombreux rejetons, mais un arbre que Paul n'a pas planté, qu'Apollo n'a pas arrosé, que Dieu n'a pas fait croître; elle a été plantée par l'inquiète curiosité de la raison humaine, elle n'a reçu d'autre rosée que celle qui lui vient des cimes de l'orgueil, et son accroissement n'est dû qu'à l'amour de la vaine gloire. Ce n'est pas le souffle seulement, c'est encore la flamme de l'Esprit-Saint qui nous est nécessaire, pour anéantir cette funeste racine, après que nous l'aurons arrachée.

Invoquons donc avec piété Celui qu'ils blas-

phément avec insolence; conjurons-le de donner à notre langue plus de puissance et d'activité, et à votre âme la parfaite intelligence de ce qui sera dit. C'est en son nom et pour sa gloire que nous avons entrepris ce rude labeur, et c'est aussi pour notre salut. Ni les outrages de la créature, en effet, ne peuvent amoindrir, ni ses louanges diminuer la gloire intrinsèque de Dieu; il demeure toujours le même, toujours également grand, soit qu'on l'adore, soit qu'on le blasphème. Mais les hommes qui lui rendent des adorations en rapport avec sa dignité, ou du moins, comme la créature ne saurait s'élever à la dignité du Créateur, selon leur pouvoir, seront récompensés selon leur mérite; tandis que ceux qui le blasphèment et qui l'outragent se perdent misérablement eux-mêmes. Cette parole : « Celui qui jette une pierre en l'air, la jette sur sa propre tête, » *Eccli.*, xxvii, 28, a été dite des blasphémateurs. De même, en effet, qu'en lançant une pierre en l'air, on n'espère pas sans doute atteindre et percer le corps céleste, et qu'on s'expose uniquement à se blesser à la tête par la chute de cette pierre; de même, on aura beau blasphémer contre la divine substance, jamais elle n'en subira la plus légère atteinte, infiniment élevée qu'elle est au-dessus de notre portée : c'est contre soi-même qu'on dirige un glaive fatal, par une telle ingratitude envers un tel bienfaiteur. Nos louanges doivent donc se borner à l'appeler ineffable, incompréhensible, inviolable; reconnaissons qu'il surpasse la force de toute langue humaine et qu'il dépasse les bornes de toute intelligence créée, qu'il échappe aux regards des anges, aux brûlantes contemplations des Séraphins et des Chérubins, qu'il est inaccessible aux Principautés, aux Puissances, aux Vertus, à toute créature sans exception; qu'il n'est enfin connu que du Fils et de l'Esprit-Saint. Je sais que nos adversaires m'accusent d'extravagance parce que je refuse aux célestes Vertus le pouvoir de comprendre Dieu; eh bien, c'est moi qui les accuse d'insolence et de folie. Non, ce n'est pas un paradoxe de dire que le Créateur de l'univers est supérieur à l'intelligence de toutes ses créatures; mais l'extravagance consiste à prétendre que des êtres rampants sur la terre et

si différents de ces purs esprits, puissent embrasser et circonscrire l'infini par leur débile intelligence. Si je ne démontre pas ce que j'ai avancé, qu'on m'accuse d'impudence, j'y consens; mais vous, si vous soutenez obstinément que vous comprenez Dieu, quand il aura été démontré qu'il est incompréhensible pour les Vertus supérieures, de quels châtimens, de quelles humiliations ne serez-vous pas dignes, en vous élevant de la sorte au-dessus des habitants du ciel?

2. Venons-en maintenant à la démonstration, et ne négligeons cependant pas la prière; c'est un accompagnement qui nous a souvent fourni la preuve que nous cherchions. Invoquons donc « ce Roi des rois, ce Dominateur des dominateurs, qui seul possède l'immortalité et réside dans une lumière inaccessible; lui qu'aucun homme n'a vu ni ne saurait voir, à qui l'honneur et l'empire appartiennent à jamais. » *I Tim.*, vi, 15, 16. Ces paroles ne sont pas de moi, elles sont du grand Paul. Songez à la piété de cette âme ardente, à l'éminent amour dont elle est embrasée : lorsqu'il est question de Dieu, l'Apôtre n'entre pas dans l'exposition de sa doctrine avant d'avoir payé son tribut d'adoration et de prière; c'est encore par l'action de grâces qu'il termine son discours. « Si le souvenir du juste élève la louange, » *Prov.*, x, 7, le souvenir de Dieu appelle beaucoup plus la bénédiction. Du reste, Paul en fait autant en commençant ses Epîtres : il rend le plus souvent hommage à Dieu avant d'instruire ses enfants. Ecoutez-le parlant aux Galates : « Que la grâce et la paix vous soient accordées par Dieu le Père et par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui s'est donné lui-même pour nos péchés, afin de nous arracher à la malice du siècle présent, conformément à la volonté de Dieu son Père, à qui gloire soit à jamais. » *Galat.*, i, 3-5. Dans un autre endroit il dit : « Au Roi des siècles, à l'Immortel, à l'Invisible, au seul Dieu souverainement sage, honneur et gloire à jamais. » *I Tim.*, i, 17. Mais est-ce uniquement du Père qu'il parle ainsi, et son langage n'est-il pas différent quand il parle du Christ? C'est l'Apôtre qu'il faut encore entendre à ce sujet, pour n'avoir aucun doute sur l'iden-

tité de son langage. Après avoir dit : « Je désirais être frappé d'anathème et séparé du Christ, pour le salut de mes frères, de ceux qui me sont unis par les liens du sang; » il ajoute : « Auxquels appartenait l'adoption des enfants, le testament, la loi, les oblations et les promesses; au milieu d'eux est né, selon la chair, le Christ qui est par-dessus toutes choses Dieu à jamais béni. » *Rom.*, ix, 3-5. L'Apôtre avait déjà rendu gloire au Fils comme au Père; il ne fait donc que revenir sur la suite de son discours; car le Sauveur avait dit : « Afin que tous honorent le Fils, comme ils honorent le Père. » *Joan.*, v, 23. Or que le texte de saint Paul fournisse des arguments à notre thèse, c'est ce dont nous ne pourrions pas douter si nous examinons ses expressions : « Le Roi des rois, le Dominateur des dominateurs, qui seul possède l'immortalité et réside au sein d'une lumière inaccessible. »

Arrêtez-vous un instant, je vous prie, et demandez à l'hérétique ce que signifient ces dernières paroles : « Et réside au sein d'une lumière inaccessible. » Pesez bien chaque mot, et voyez avec quelle attention l'Apôtre parle. Il ne dit pas : Dieu est une lumière inaccessible; mais bien : « Il habite une lumière inaccessible. » Si la demeure est inaccessible, combien plus ne l'est pas celui qui l'habite! Certes il ne veut pas vous faire entendre par là que Dieu ait une demeure véritable, un lieu par lequel il soit circonscrit; non, il veut vous persuader de plus en plus que Dieu est un être incompréhensible. En parlant de cette lumière au sein de laquelle Dieu réside, l'Apôtre ne l'appelle pas incompréhensible; il l'appelle inaccessible, ce qui est beaucoup plus fort. On dit qu'une chose est incompréhensible, quand on ne saurait l'embrasser, quels que soient les efforts qu'on tente dans ce but; tandis qu'une chose inaccessible se dérobe à tout examen dès le principe; elle ne se laisse pas aborder. La mer, par exemple, est en quelque sorte incompréhensible, puisqu'on ne saurait souvent en atteindre le fond, à quelque profondeur qu'on y plonge. On essaie donc de la mesurer; mais l'inaccessible se refuse même à cette première tentative.

3. Que répondrez-vous à cela? Assurément, me direz-vous, Dieu est incompréhensible pour

les hommes ; mais il ne l'est pas pour les anges, pour les célestes Vertus. Vous êtes donc un ange, vous, et vous prenez place dans le chœur des Vertus incorporelles ? Hélas ! ignorez-vous que vous êtes homme et de la même substance que moi ? Méconnaissiez-vous à ce point votre nature ? Mais admettons qu'il ne soit inaccessible que pour les hommes, bien que ce ne soit pas là ce qu'on nous enseigne, et que Paul n'ait pas dit : Il habite une lumière inaccessible pour les hommes, et non pour les anges. Je vous l'accorde cependant ; mais n'êtes-vous pas un homme ? Qu'importe pour vous que Dieu ne soit pas inaccessible aux anges ; puisque vous soutenez, et c'est là le fond de votre doctrine, que l'intelligence humaine peut l'embrasser ? Je suis même forcé de retirer cette concession ; ce n'est pas seulement aux hommes, c'est encore aux célestes Vertus que la nature divine est inaccessible ; écoutez comment s'en explique Isaïe, et quand je dis Isaïe, c'est comme si je disais l'Esprit-Saint, puisque un prophète ne parle que par l'opération de l'Esprit : « Voici ce qui arriva l'année où mourut le roi Osias : Je vis le Seigneur assis sur un trône sublime et des séraphins se tenaient debout autour de lui, et chacun d'eux avait six ailes ; avec deux de ces ailes ils se voilaient la face, avec deux autres, les pieds. » *Isa.*, VI, 1, 2. Pourquoi se couvrent-ils le visage avec leurs ailes ? Pourquoi, si ce n'est parce qu'ils n'ont pas la force de supporter la rayonnante clarté qui brille du haut de ce trône ? Et cependant cette clarté ne leur apparaissait pas sans être adoucie, ils ne contemplaient pas la pure substance elle-même, l'éclat de ce spectacle était tempéré pour leurs yeux. Qu'est-ce à dire ? Que signifie cette expression ? Que Dieu ne se montre pas tel qu'il est, mais bien tel que peut le saisir l'œil auquel il se manifeste : il se proportionne à la faible vision de ses créatures.

Or qu'il en fût ainsi dans cette circonstance, les expressions mêmes ne permettent pas d'en douter : « J'ai vu le Seigneur assis sur un trône sublime, » dit le Prophète. Mais Dieu n'est pas plus assis que debout ; ce sont là des positions corporelles, « Sur un trône. » Mais il n'est pas de trône qui puisse recevoir l'Être infini, que rien

ne saurait circonscrire. Et cette majesté voilée, les séraphins ne pouvaient pas encore en supporter l'éclat, bien qu'ils fussent rapprochés d'elle, puisqu'ils se tenaient tout autour. Mais c'est précisément parce qu'ils étaient trop près, qu'ils ne pouvaient en supporter la vue. Prenez garde toutefois, il ne s'agit pas ici d'une position locale : le Saint-Esprit veut seulement nous faire comprendre que ces pures Vertus, quoique plus rapprochées que nous de la substance divine, ne peuvent pas néanmoins fixer leurs regards sur elle. Si les séraphins nous sont représentés debout autour du trône, c'est pour que nous comprenions le degré supérieur qu'ils occupent et l'humble degré que nous occupons dans l'échelle des êtres. Ces purs esprits vont plus loin que nous, en effet, dans la connaissance de l'incompréhensible, par la raison que leur nature est plus richement douée par l'intelligence et par le sentiment que la nature humaine. Un aveugle ne perçoit pas aussi bien qu'un homme qui y voit, ces rayons du soleil dont la source nous est inaccessible : de même nous ne percevons pas comme les anges les rayons mystérieux de la Divinité : en vérité, la différence n'est pas moindre. Lors donc que vous entendez le Prophète dire : « J'ai vu le Seigneur, » ne vous imaginez pas qu'il ait vu la substance divine, il n'en a vu qu'une forme tempérée, et encore ne l'a-t-il pas vue d'une manière aussi distincte que la voient les Vertus supérieures ; sa puissance de vision était loin d'égaliser celle des chérubins.

4. Mais pourquoi parler à cet égard de la substance divine, quand l'homme ne peut pas même voir de ses yeux mortels la substance angélique ? Pour que vous ne puissiez pas douter de cette vérité je ferai comparaître devant vous un grand ami de Dieu, un homme à qui ses lumières, sa justice, et les remarquables actions qu'il avait déjà faites, devaient inspirer la plus haute confiance, le saint prophète Daniel. Or, si je vous le montre sans énergie, tremblant de tous ses membres, faible et défaillant devant un ange, certes vous ne pourrez pas voir en cela les effets ordinaires d'une conscience troublée ou d'une âme qui doute d'elle-même, vous ne pourrez y voir que l'infirmité de la nature. Daniel avait

donc jeûné pendant trois semaines ; ni pain, ni vin, ni viande, ni liqueur fermentée n'avait effleuré ses lèvres, il s'était de même privé de tous les parfums ; et c'est alors qu'il fut favorisé de cette vision, quand son âme, rendue plus légère, et, pour ainsi parler, plus spirituelle, plus dégagée des sens par l'effet du jeûne, était mieux disposée à une telle contemplation. Que dit néanmoins le Prophète ? « Je levai les yeux et je vis : je vis un homme revêtu de la robe des prêtres ; une ceinture d'or d'Ophir ceignait ses reins, son corps brillait comme les pierres précieuses de Tharse ; son visage avait l'éclat subit de la foudre, ses yeux rayonnaient comme des foyers, ses bras et ses jambes avaient l'éclat et la force de l'airain, sa voix était comme la voix des multitudes. Et j'étais seul à contempler cette vision. Ceux qui étaient avec moi ne virent rien ; mais ils furent saisis d'une grande frayeur et ils prirent la fuite ; je n'avais plus moi-même aucune force, et toute ma gloire s'était flétrie, » s'était changée en corruption, comme s'exprime le texte. *Dan.*, x, 5-8.

Que signifient ces derniers mots ? C'était un beau jeune homme, et la crainte dont il est frappé par la présence de l'Ange le couvre de la pâleur de la mort ; cette fleur de beauté se fane ; à l'image de la vigueur a succédé celle de la faiblesse ; et c'est pour cela qu'il dit : « Ma gloire s'est changée en corruption. » Telle qu'un guide à qui les rênes ont échappé et qui voit ses chevaux courir avec une aveugle impétuosité jusqu'à ce que le char se renverse et se brise, une âme saisie de stupeur, paralysée par l'angoisse, laisse, elle aussi, échapper les rênes, n'imprime plus une direction aux sens corporels, semble même ne plus agir sur les membres et s'en être complètement retirée. Privés qu'ils sont de cette force vitale, ils ne tardent pas à défaillir et à se déformer, comme il arriva au Prophète. Que fit l'Ange ? Il le releva et lui dit : « Daniel, homme de désirs, comprends les paroles que je vais t'adresser ; tiens-toi debout sur tes pieds, car je suis envoyé vers toi. » *Dan.*, x, 11. Le Prophète se tint debout, en effet, mais en tremblant. L'Ange lui dit alors : « Du jour où tu pris la résolution d'affliger ton cœur en la présence de

Dieu, tes paroles furent entendues ; et c'est pour cela que je suis venu moi-même. » *Ibid.*, 12. Et voilà qu'en entendant ces mots, Daniel se jette de nouveau par terre, comme le font ceux qui tombent en défaillance ; car on les voit quelquefois se relever et revenir à eux-mêmes, en regardant ceux qui les soutiennent et leur jettent de l'eau froide au visage, et puis s'évanouir encore entre les mains de ces derniers : quelque chose de semblable arrivait au Prophète. Son âme, effrayée et comme accablée par la présence de l'Ange, ne pouvant supporter l'éclat dont rayonnait cet autre serviteur de Dieu, son âme s'abandonnait à l'agitation, comme si elle eût voulu s'affranchir des entraves de la chair ; mais le messager divin le retenait encore là. Qu'ils écoutent avec attention ceux qui scrutent insollement le Souverain des anges. Quoi ! Daniel, cet homme sur lequel n'osaient pas même se fixer les regards des lions, Daniel qui, dans un corps humain, avait montré une puissance sur-humaine, Daniel succombe devant un ange, après tout, serviteur de Dieu comme lui ; il git à terre sans connaissance. « Tout mon intérieur, dit-il, a été bouleversé dans ma vision, et je n'avais plus le souffle. » *Dan.* x, 16, 17. Et des hommes qui sont si loin de la vertu de ce juste font profession de connaître parfaitement la substance divine, cette substance primordiale et suprême qui a produit un nombre incalculable de ces purs esprits, dont un seul effrayait à ce point la grande âme du Prophète.

5. Mais revenons à notre sujet, et prouvons que Dieu ne peut pas être contemplé dans toute sa grandeur par les Vertus célestes, alors même qu'il modérerait la splendeur de sa gloire. Car enfin, dites-moi pourquoi les séraphins se voient de leurs ailes ? Que font-ils, si ce n'est traduire en acte la parole de Paul : « Il habite une lumière inaccessible ? » Et les chérubins ne diffèrent pas en cela des séraphins, bien qu'ils occupent un rang supérieur dans la Cour céleste. Les premiers se tiennent debout devant Dieu, les seconds lui servent de trône, ce qui ne doit pas nous faire penser qu'un trône soit nécessaire à Dieu ; c'est seulement un signe de la grandeur de ces esprits. Écoutez un autre prophète, par-

Dieu même tempérant sa grandeur ne peut être contemplé par les vertus célestes.

lant aussi des anges : « Et la parole du Seigneur se fit entendre à Ézéchiél, fils de Buzi, sur les bords du fleuve Chobar. » *Ezech.*, 1, 3. Voilà donc le nom du fleuve sur les bords duquel était ce prophète, tandis que l'autre était sur les bords du Tigre. Quand Dieu veut favoriser ses serviteurs d'une vision merveilleuse, il les conduit hors des villes, loin du tumulte et du bruit ; de telle sorte que l'âme ne soit détournée de son objet ni par la vue, ni par l'ouïe, et qu'elle soit tout entière au divin spectacle qui se déroule à ses yeux. Que vit donc ce prophète ? « Une nuée venait du côté de l'aquilon ; elle était environnée de lumière et le feu éclatait tout autour ; et au milieu de ce feu c'était comme une surface de cristal aux éblouissants reflets ; au centre était encore la ressemblance de quatre animaux. Or, voici de quelle forme ces animaux étaient revêtus : ils portaient en eux l'image de l'homme ; chacun d'eux avait quatre faces et quatre ailes ; leurs pieds étaient droits et leur aspect terrible ; ils avaient des yeux devant et derrière, tout autour de leur corps ; au-dessus de leur tête était comme déployée l'image du firmament, brillant comme le cristal le plus poli ; deux de leurs ailes étaient déployées ; ils se faisaient comme un vêtement des deux autres ; au-dessus d'eux rayonnait comme une pierre de saphir ; et, au-dessus encore, l'image d'un trône, et sur cette image de trône apparaissait un homme assis : de la ceinture au sommet de la tête, son corps brillait comme une colonne de métal ; au-dessous, c'était comme une vision de feu ; l'éclat dont il était environné avait les nuances de l'arc qui paraît dans les nuages en un jour de pluie. » *Ezech.*, 1, 4 et seq. Peu après, voulant nous faire bien comprendre que ni lui-même, ni les célestes Vertus n'approchaient de la substance divine, le Prophète ajoutait : « Cette vision n'est qu'une image de la gloire du Seigneur. » *Ibid.*, II, 1,

Voyez encore ici comme Dieu voile sa grandeur ! Et cependant les anges se couvrent de leurs ailes, pour l'unique raison que nous avons déjà donnée : ces substances immatérielles, douées de tant de puissance et de pureté, dont le regard est si pénétrant et si lucide, ne peuvent

soutenir son éclat. D'où tirons-nous l'idée de leur perfection ? De leur nom même. De même, en effet, que l'ange est ainsi nommé parce qu'il porte les messages de Dieu, et l'archange parce qu'il commande aux anges ; de même les autres Vertus qui peuplent les cieux ont reçu des noms qui nous révèlent déjà la sublimité de leur sagesse et l'éclat de leur pureté. D'un autre côté, les ailes indiquent l'élévation d'une nature ; et c'est pour cela que Gabriel nous est toujours représenté volant dans l'espace ; non certes que les anges aient des ailes matérielles, mais pour que vous sachiez bien qu'ils descendent des hauteurs des cieux, du séjour même de la Divinité, pour venir au secours de la nature humaine : telle est la signification des ailes dans la vision que nous avons rappelée. Si les ailes symbolisent la sublimité de la nature, si le trône signifie que Dieu réside dans ces purs esprits, si la clarté de leur intuition nous est figurée par la proximité de ce trône même, si leurs chants perpétuels nous disent enfin l'incessante activité, l'ardeur infatigable dont ils sont doués, leurs noms expriment d'une manière non moins évidente les qualités qui dominent dans chaque hiérarchie. Quel est le sens de chérubin ? Pleine science. Et celui de séraphin ? Bouche de feu. Voyez-vous comme leurs noms respectifs représentent la haute sagesse des uns, et la pure ferveur des autres ? Si des êtres en qui réside la pleine science ne peuvent pas entièrement percevoir la substance divine, alors même qu'elle tempère sa clarté, quelle folie n'est-ce pas à ceux qui ne possèdent qu'une science partielle, selon les expressions bien connues de Paul : « Nous ne connaissons qu'en partie... , en énigme et comme à travers un miroir ; » quelle folie, dis-je, de prétendre savoir et voir même à découvert ce que ces sublimes intelligences ne peuvent contempler !

6. Et ce n'est pas seulement pour les chérubins et les séraphins, c'est encore pour les principautés et les puissances, pour toutes les Vertus, sans exception, que Dieu est incompréhensible. Je voudrais bien maintenant vous le démontrer ; mais l'esprit succombe, moins sous la multitude que sous la difficulté des choses que nous aurions

à dire. Il demeure comme saisi de crainte et d'horreur quand il veut trop longtemps s'appliquer à ces considérations célestes. Ramenons-le donc de ces sublimes hauteurs, et, pour lui rendre le libre exercice de ses facultés, ayons recours à notre exhortation ordinaire. Quelle est-elle? Vous le savez : Prions pour que ceux que travaille cette perfide maladie retournent à la santé. Si nous sommes dans l'obligation de prier pour les infirmes, pour les malheureux ensevelis dans les mines, ou courbés sous un dur esclavage, pour ceux que le démon tourmente, à combien plus forte raison ne devons-nous pas prier pour les victimes de telles erreurs? L'impunité est plus cruelle que le démon lui-même; les démoniaques peuvent avoir une excuse, tandis que la maladie dont nous parlons ne saurait avoir aucun droit à la pitié. Mais puisque j'ai rappelé la nécessité de prier pour les énergumènes, je désire entretenir un instant votre charité sur ce sujet, pour ôter de l'Église un mal aussi nuisible que fâcheux. Et, dans le fait, pourrions-nous sans choquer le bon sens soigner avec zèle les maux des étrangers pendant que nous négligerions les nôtres? Quel est le mal contre lequel j'entends m'élever? Cette vaste multitude maintenant réunie devant moi, qui montre tant d'empressement et d'attention, je la cherchais du regard tout à l'heure, à l'heure des redoutables mystères, et je n'ai pu la découvrir. Quel sujet de honte et de douleur! Quoi! lorsqu'un humble serviteur de ce même Maître que vous servez prend la parole, ce sont des transports de joie, le zèle éclate de toutes parts; on accourt, on se précipite, on reste jusqu'à la fin. Et lorsque le Christ va se produire lui-même dans les mystères sacrés, on ne vient pas, l'Église est une morne solitude! Comment pourrait-on excuser de pareils faits? Certes, une aussi coupable négligence vous fait perdre tout le mérite et toute la gloire de votre zèle pour la parole évangélique. Qui de vous, malgré l'affection que vous me témoignez, ne nous condamnerait, en voyant que tout le fruit de mes discours est si promptement détruit dans vos âmes? Ah! si votre attention était sérieuse et réelle, c'est par votre conduite surtout que votre ferveur se ma-

nifesterait. Mais quand on vous voit sortir aussitôt que le discours est fini, c'est un signe que vous ne gardez rien dans le cœur de ce qui a frappé vos oreilles. Si nos enseignements étaient fidèlement gravés dans vos âmes, ils vous retiendraient sans nul doute dans le temple du Seigneur, et vous feraient assister avec plus de recueillement à nos augustes mystères. Les choses étant ce qu'elles sont, c'est vraiment comme si vous veniez d'entendre un joueur de flûte : le fruit que vous retirez de nos instructions n'est ni plus réel, ni plus solide.

Ces hommes ont-ils une excuse? Oui, certes, et vous allez en voir la valeur : Nous pouvons nous livrer à l'exercice de la prière dans nos maisons; tandis que nous ne pouvons recueillir la parole de Dieu que dans l'église. — C'est ainsi que l'homme est ingénieux à se tromper lui-même. Vous pouvez prier dans votre maison, c'est vrai; mais vous ne le pouvez pas comme dans l'église, au milieu du vénérable cortège des anciens et de ces cris unanimes qui s'élèvent vers le ciel. Vous ne serez pas aussi facilement exaucé lorsque vous vous tenez seul et à l'écart, que vous le serez en vous réunissant à vos frères. Ici, votre prière a quelque chose de plus que dans l'isolement : l'accord des âmes, l'unité de sentiment, le lien de la charité, les suffrages des prêtres. Les prêtres sont là qui président à vos réunions, pour que les faibles prières du peuple, en s'unissant à des vœux plus fervents, montent plus facilement au ciel. De quoi vous servent nos instructions, si vous n'y joignez pas le secours de la prière? Bien mieux, la prière doit précéder le discours; vous savez le langage des apôtres : « Pour nous, nous serons constamment appliqués à l'exercice de l'oraison et au ministère de la parole. » *Act.*, vi, 4. Ainsi fait Paul au commencement de ses Épîtres; il prie avant d'exhorter; c'est le flambeau de la prière, qui doit éclairer et guider la parole. Si vous priez avec constance et ferveur, vous n'aurez pas besoin que les hommes vous instruisent; Dieu lui-même illuminera votre esprit sans intermédiaire. Si telle est la puissance de la prière d'un seul, combien ne sera pas efficace celle qui s'élève du sein de la multitude? Celle-ci a né-

cessairement plus de confiance en elle-même et plus d'énergie que celle-là. Comment le savons-nous? Ecoutez-le langage de Paul : « C'est lui qui nous a délivrés d'un si grand danger de mort et qui nous en délivrera encore. Oui, nous espérons qu'il nous en délivrera, car vous nous viendrez en aide dans vos prières; il faut qu'un grand nombre de personnes rendent grâces pour les bienfaits que nous avons reçus. » *II Corinth.*, 1, 40, 41. C'est de la même manière que Pierre sortit de sa prison : « Car l'Eglise ne cessait pas un instant de prier Dieu pour le prisonnier. » *Act.*, XII, 5. Si Pierre fut secouru par les prières de l'Eglise, si c'est là ce qui tira de la prison cette inébranlable colonne, d'où vient que vous dédaignez la prière? et quelle est votre excuse, dites-moi? Ecoutez Dieu lui-même déclarant qu'il se laisse particulièrement toucher par la prière commune. Voici comment il explique à Jonas que sa prophétie ne doit pas s'accomplir : « Tu as épargné une plante pour laquelle tu n'avais pas travaillé, que tu n'avais pas cultivée; et je n'épargnerai pas une ville aussi grande que Ninive, dans laquelle habitent plus de cent vingt mille hommes? » *Jon.*, IV, 10, 11. Ce n'est pas sans motif qu'il fait ressortir le nombre des habitants de cette ville, c'est pour que vous sachiez mieux quelle est la puissance de la prière faite en commun.

7. L'histoire profane elle-même nous fournit des preuves en faveur de cette vérité. Il y a dix ans environ, des hommes dont le nom ne nous est pas inconnu, voulant usurper la souveraine puissance, furent pris et jetés dans les fers. Parmi les coupables se trouvait un homme investi d'une haute dignité; et comme déjà on le conduisait à la mort, la corde au cou, le peuple entier se précipita vers l'hippodrome, après avoir abandonné les ateliers, et d'un commun effort arracha à la vengeance impériale un criminel indigne de pardon. Hé quoi! lorsque vous voulez apaiser le courroux d'un prince de la terre, vous accourez tous avec vos enfants et vos femmes; et lorsqu'il s'agit de vous rendre propice le Roi des cieux, de soustraire à sa colère, je ne dis pas un pécheur, comme dans cette circonstance, ni deux ou trois ou cent, mais tous les pécheurs

du monde, et de ravir au pouvoir de Satan les malheureux qu'il possède, vous demeurez dans l'inaction, bien loin d'accourir tous ensemble pour que Dieu, frappé de votre concours, leur épargne le supplice et vous pardonne vos péchés? Que vous soyez sur la place publique, dans votre maison, au milieu des affaires les plus importantes, ne devez-vous pas, plus rapide que le lion, vous dérober à toutes les entraves pour voler à la prière publique? Quel heureux moment, mon bien-aimé, pour rallumer dans votre âme l'espérance du salut! Ce ne sont pas les hommes seuls qui prennent part à ces redoutables mystères; les anges eux-mêmes s'inclinent devant le Seigneur, les archanges le prient : c'est l'heure qu'ils jugent la plus favorable, et l'oblation leur est aussi d'un grand secours.

Ainsi qu'on a coutume de prendre à la main des branches d'olivier pour aller au-devant des rois et les rappeler à la clémence par cette image de la paix, les anges, au lieu d'un rameau d'olivier, présentent à Dieu le corps même de son Fils, et l'implorèrent en faveur de la nature humaine. C'est comme s'ils disaient : Nous vous supplions pour ceux que vous avez prévenus de votre amour au point de donner votre vie pour eux; pour eux nous répandons nos prières comme vous avez répandu votre sang; nous accompagnons de nos vœux l'immolation de votre corps. — C'est pour cela qu'en ce moment le diacre introduit les énergumènes, en leur recommandant d'incliner seulement la tête, afin qu'ils prient au moins par leur attitude, puisqu'il ne leur est pas permis de mêler leur voix à celle des fidèles. Il les place là pour que, prenant pitié de leur malheur et de leur silence, vous usiez en leur faveur de votre crédit auprès de Dieu. Pénétrés de ces pensées, accourons tous au sacrifice, afin que la divine miséricorde descende sur nous, et que nous trouvions ici la grâce et le secours dont nous avons besoin.

C'est avec enthousiasme que vous avez accueilli cette instruction, vous l'avez couverte de vos applaudissements et de vos cris d'admiration; mais la louange que nous désirons est celle de vos œuvres, et c'est sur l'heure même que vous montrerez votre docilité : à l'exhortation doit

Contre
Théodore
usurpant le
pouvoir.

succéder la prière. Telle est l'approbation, tels sont les applaudissements effectifs dont nous sommes jaloux. Exhortez-vous mutuellement à garder la place que vous avez occupée; et si quelqu'un menace de la quitter, retenez-le de force. Le zèle pour votre propre salut et pour celui de vos frères, vous rendra dignes alors d'une double récompense, vous prierez avec plus de confiance et de ferveur, Dieu sera désarmé, et vous acquerrez de nouveaux titres aux biens présents comme aux biens à venir, par la grâce et la bonté de Jésus-Christ Notre-Seigneur, avec qui gloire et puissance soient au Père et au Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

DE L'INCOMPRÉHENSIBLE

contre les Anoméens.

QUATRIÈME HOMÉLIE,

1. Nous aurions sans doute le droit, après avoir récemment démontré que Dieu est incompréhensible pour les chérubins et les séraphins aussi bien que pour les hommes, de croire notre tâche remplie, et de ne pas prolonger davantage nos efforts. Mais, comme notre désir le plus ardent et le plus cher est encore moins de fermer la bouche à nos adversaires que d'éclairer de plus en plus votre charité, nous reprendrons aujourd'hui le même sujet et nous pousserons nos investigations plus avant. Le temps que nous consacrerons à cette étude aura le double avantage d'étendre l'horizon de vos connaissances, et de rendre notre victoire plus brillante en réduisant à néant les quelques difficultés qui pourraient avoir été négligées. Il ne suffit pas, quand il s'agit de mauvaises herbes, d'en retrancher la partie supérieure, car les racines cachées dans la terre ne tarderont pas à leur communiquer une nouvelle vigueur; il faut de plus les arracher des entrailles et du sein même de la terre, et les exposer sans abri aux ardeurs brûlantes du soleil, afin qu'elles se dessèchent sans retour. Transportons-nous donc encore une fois dans le

ciel par le discours, non certes pour y satisfaire une vaine et inquiète curiosité, mais pour éclairer plus promptement les hommes qui ne se connaissant point eux-mêmes, refusent également de reconnaître les bornes de la nature humaine, pour les guérir, dis-je, de leur opposition hors de propos. C'est dans ce but que nous vous avons abondamment montré que non-seulement la présence de Dieu, mais encore celle des anges avait été au-dessus des forces de ce juste dont nous vous avons raconté l'histoire; et bien des fois nous avons offert à vos yeux le bienheureux Daniel pâle, tremblant, semblable à ces hommes prêts à rendre le dernier soupir et dont l'âme s'efforce de briser les liens qui la rattachent à la chair. De même qu'une colombe douce et apprivoisée, si elle vient à être effrayée de quelque manière, dans la chambre où elle prend habituellement ses ébats, vole tout effarée vers le toit et cherche à travers les fenêtres une issue, afin de se soustraire à la frayeur qui la presse; ainsi l'âme du bienheureux prophète avait hâte de prendre son vol loin du corps et aspirait de toutes ses forces vers les choses d'une autre vie; et elle eût certainement pris son essor, elle fût sortie de sa prison, elle eût laissé le corps livré à lui-même, si l'ange ne l'eût affranchie de ses angoisses et ne l'eût ramenée dans la demeure qui lui était assignée.

Si nous vous avons parlé alors de tout cela, c'est afin que nos adversaires, comprenant la différence qui existe entre l'homme et l'ange, ouvrirent les yeux devant cette dignité d'un simple serviteur, et renoncassent à leur fureur contre le Souverain de toutes les créatures. Ce juste, avec toute la faveur à laquelle il avait droit, ne put supporter la présence d'un ange, et ceux-ci qui sont si éloignés de sa vertu font du Souverain même des anges, le sujet de leur curiosité. Daniel dompta la fureur des lions, et nous sommes incapables de nous rendre maîtres de la fureur des renards eux-mêmes. Daniel rompit un dragon, fort de sa confiance en Dieu, il maîtrisa la nature d'un monstre; et nous, nous tremblons devant un simple reptile. Daniel affronte un monarque, vrai lion en fureur; il s'approche, et la colère de Nabuchodonosor, qui

menaçait de dévorer comme un torrent de flammes les armées barbares, s'évanouit, et les ténèbres font place à la lumière. Eh bien, celui qui avait fait jaillir cette lumière, voyant un ange se diriger vers lui, se sentit enveloppé d'épaisses ténèbres. Quelle sera donc la justification des hommes qui prétendent envisager cette bienheureuse nature ?

Raisons déjà rapportées dans le discours précédent.

Mais là n'est pas notre discours : nous vous avons ensuite entretenus des célestes Vertus : nous vous avons montré leurs yeux détournés, leurs ailes étendues, leur attitude droite, leurs cris incessants et comment ces Vertus incorporelles nous manifestent de toutes les manières l'admiration et le saisissement qu'elles éprouvent. Plus elles ont de sagesse, plus elles sont rapprochées de cette bienheureuse et ineffable substance, eu égard à nous ; mieux elles comprennent son incompréhensibilité. La grandeur de la piété est chez elles proportionnée à la grandeur de la sagesse. Nous vous avons dit encore en quoi consiste l'inaccessibilité, et en quoi son but l'emporte sur celui de l'incompréhensibilité : nous en avons donné sur-le-champ la raison, à savoir que l'examen appliqué à l'incompréhensible nous le montre simplement incompréhensible, au lieu que l'inaccessible est au-dessus de tout examen et n'est accessible à aucun degré quel qu'il soit. C'est alors que nous avons eu recours à la comparaison de l'Océan. Paul, avons-nous ajouté, n'a pas dit que Dieu est une lumière inaccessible, mais qu'il habite une lumière inaccessible. Si le séjour lui-même est inaccessible, à plus forte raison Dieu qui l'habite. Voilà ce qu'a dit Paul, non pour circonscrire Dieu totalement, mais pour faire ressortir avec une plus grande évidence dans quelle mesure il est incompréhensible et inaccessible. Nous avons parlé aussi de quelques autres Puissances, des chérubins, et nous avons expliqué en quel sens se trouvent au-dessus d'eux le firmament, le séraphin, l'image d'un trône, celle d'un homme, un métal brillant, du feu, un arc, et pourquoi le Prophète dit après cela : « Telle m'apparut l'image de la gloire du Seigneur. » *Ezech.*, 1, 26-28 et 11, 1 ; et nous vous avons fait voir en toutes ces choses la condescendance de

Dieu, quoique son être soit néanmoins incompréhensible aux puissances célestes elles-mêmes.

2. Ce n'est pas sans raison que je résume ces considérations. Ayant à m'acquitter envers vous d'une promesse, je tiens à savoir exactement ce que j'ai payé jusqu'ici et ce qui me reste encore à payer. Les débiteurs ont coutume d'ouvrir et de présenter à leurs créanciers le livre où sont inscrites toutes leurs dettes, afin de supputer ce qu'ils doivent encore. Et moi aussi, ouvrant en quelque sorte le livre de votre mémoire, je vous montre du doigt, pour ainsi parler, ce que je vous ai payé, avant de m'acquitter du reste. Et que reste-t-il donc à faire ? A vous montrer que ni les Principautés, ni les Puissances, ni les Dominations, ni aucune intelligence créée n'est capable de comprendre Dieu parfaitement ; car il y a certainement d'autres Intelligences dont nous ne savons pas même les noms. Voyez la folie des hérétiques : nous ne savons même pas le nom des serviteurs, et ils étendent leur curiosité sur la substance même du Maître. Il y a des anges, des archanges, des Trônes, des Dominations, des Principautés, des Puissances ; et ce ne sont pas les seuls peuples habitants des cieux ; il y existe une infinité d'autres tribus et d'autres nations dont nos discours ne sauraient parler. Et où est la preuve qu'il existe une infinité d'Intelligences dont nous ne savons pas même les noms ? Paul qui nous a appris l'une de ces choses, nous apprend aussi l'autre en disant au sujet du Christ : « Il a été élevé au-dessus de toute Principauté, de toute Puissance, de toute Vertu, et de toute créature, qui porte un nom, non-seulement en ce siècle, mais encore dans le siècle à venir. » *Ephes.*, 1, 21. Ainsi donc il y a des noms qui seront connus plus tard, et que l'on ne connaît pas en ce moment. D'où ces paroles : « Et de toute créature qui porte un nom, non-seulement en ce siècle-ci, mais encore dans le siècle à venir. » Est-il étonnant après cela que la substance divine ne soit pas parfaitement comprise ? le démontrer n'est pas difficile.

Il y a une foule de desseins de la Providence que les Vertus célestes elles-mêmes ignorent, aussi bien que les Principautés, les Puissances, les Dominations. Oui, nous vous prouverons par

les paroles de l'Apôtre que ces intelligences ont appris avec nous certains desseins de Dieu qu'elles ignoraient avant que nous les connussions nous-mêmes. « Les autres générations n'ont pas connu le mystère qui a été révélé maintenant à ces saints apôtres et aux prophètes, que les Gentils sont appelés au même héritage que les Juifs, qu'ils sont membres du même corps et qu'ils ont part avec eux aux promesses divines, » promesses faites aux Juifs, « par l'Évangile dont moi Paul suis devenu le ministre. » *Ephes.*, III, 5-7. Et qu'est-ce qui établit que les Intelligences célestes ont reçu naguère cette connaissance, car ce qui vient d'être dit ne concerne que les hommes ? Écoutez donc : « A moi, le dernier de tous les Saints, a été accordée la grâce d'annoncer à toutes les nations les richesses incompréhensibles du Christ. » Qu'est-ce à dire, incompréhensibles ? c'est-à-dire, d'après l'énergie du mot employé par l'Apôtre, des richesses impossibles non-seulement à trouver, mais encore à rechercher. Que nos adversaires remarquent les traits que l'Apôtre ne cesse de lancer contre eux. Si les trésors du Christ sont au-dessus de toute recherche, comment celui qui les dispense y serait-il accessible ?

« La grâce m'a été donnée, poursuit l'Apôtre, d'éclairer tous les hommes sur l'étendue du mystère qui était caché en Dieu, afin que les Principautés et les Puissances connaissent maintenant par l'Eglise la sagesse si féconde en ressources de Dieu. » *Ephes.*, III, 9, 10. L'entendez-vous ? c'est maintenant et non autrefois que ces Intelligences ont connu ce mystère. Ce que le roi agite en conseil, un soldat ne le connaît pas. « Afin que les Principautés et les Puissances connaissent maintenant par l'Eglise la sagesse si féconde en ressources de Dieu. » Quel honneur pour la nature humaine ? C'est avec nous et par nous que les Puissances d'en haut ont connu les secrets de notre Roi. Mais où est la preuve qu'il est ici question des Puissances célestes ? car l'Apôtre appelle quelquefois les démons du titre de Principautés et de Puissances, par exemple en ce passage : « Nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang ; nous avons à lutter contre les Principautés et les Puissances, contre les

chefs du monde, contre les princes de ce siècle de ténèbres. » *Ephes.*, VI, 12. Dira-t-il donc en ce cas-ci que les démons ont alors connu ce mystère ? Non certes, il parle ouvertement des Intelligences célestes ; à peine a-t-il nommé les Principautés et les Puissances qu'il ajoute : « Qui habitent dans les cieus. » *Ephes.*, III, 10. Or si les Principautés et les Puissances habitent dans les cieus, celles-là habitent au-dessous : aussi les appelle-t-il les chefs du monde, pour montrer que l'accès du ciel leur est interdit, et que leur tyrannie ne saurait s'exercer hors du monde présent.

3. Avez-vous vu comment les anges ont connu ces choses et avec nous et à cause de nous ? Mais employons notre parole à nous acquitter entièrement envers vous et établissons que la substance divine n'est comprise ni par les Principautés ni par les Puissances. Qui l'assure ? Ce n'est pas Paul, ce n'est pas Isaïe, ce n'est pas Ezéchiel, c'est un autre vase de sainteté, le fils du tonnerre lui-même, le bien-aimé du Christ, Jean qui s'est reposé sur la poitrine du Sauveur et qui s'est abreuvé à ces sources divines. Quel est donc son langage ? « Nul n'a jamais vu Dieu. » *Joan.*, I, 18. Digne fils du tonnerre, votre parole plus éclatante que les accents de la trompette est bien capable de confondre tous les opposants. Examinons cependant les difficultés qui se présentent. Que dites-vous, je vous prie, ô Jean ? « Nul n'a jamais vu Dieu. » Que ferons-nous donc des prophètes qui disent : J'ai vu Dieu ? « J'ai vu le Seigneur assis sur un trône haut et élevé, » dit Isaïe. *Isaïe.*, VI, 1. « Je regardai, ajoute Daniel, jusqu'à ce que les trônes fussent placés, et l'Ancien des jours s'assit. » *Dan.*, VII, 9. « J'ai vu, dit Michée, le Seigneur Dieu d'Israël assis sur un trône. » — « J'ai vu, s'écrie un autre prophète, le Seigneur debout sur l'autel, et il me dit : Frappe sur le propitiatoire. » III *Reg.*, XXII, 19 ; *Amos*, IX, 1. Il serait aisé de multiplier les citations de ce genre. Pourquoi donc Jean dit-il : « Nul n'a jamais vu Dieu ? » Pour vous apprendre qu'il parle d'une parfaite compréhension et d'une connaissance claire de sa substance. Que toutes ces visions ne soient de la part de Dieu que condescendance, et qu'au-

cun de ces prophètes n'ait vu la substance même de Dieu, cela résulte de la forme diverse que chaque vision affecte. Dieu est simple, indivisible, et sans figure : or les Prophètes l'ont vu sous des figures diverses. Du reste, il publie cette vérité par la bouche d'un autre prophète, et il déclare qu'ils n'ont jamais vu sa véritable substance par ces paroles : « J'ai multiplié les visions, et je me suis remis entre les mains des prophètes. » *Osée*, XII, 10. C'est à savoir, je ne leur ai pas montré ma substance, je me suis prêté à la faiblesse de leurs regards. Ce n'est pas d'ailleurs seulement des hommes que Jean a dit : « Nul n'a jamais vu Dieu. » Cette conclusion découle des paroles du Prophète : « J'ai multiplié les visions, et je me suis remis entre les mains des prophètes ; » et en outre d'une sentence que rapporte Moïse ; comme il désirait vivement contempler Dieu face à face, Dieu lui répondit : « Personne ne verra ma face et vivra. » *Exod.*, XXXIII, 20. C'est donc là un point évident et hors de conteste. Conséquemment ces paroles : Nul n'a jamais vu Dieu, s'appliquent non-seulement à la nature humaine, mais de plus aux Intelligences célestes. Aussi, Jean nous montre-t-il cet enseignement sortant de la bouche même du Fils unique. On aurait pu dire : Et où est la preuve de ce que vous avancez ? — C'est pourquoi il ajoute : « Le Fils unique qui est dans le sein du Père nous l'a lui-même enseigné ; » *Joan.*, I, 18 ; nous donnant en sa personne un maître et un témoin digne de foi. Or, s'il voulait exprimer la même doctrine que Moïse, il lui serait superflu d'ajouter : « Le Fils unique nous l'a enseigné. » Car ce ne serait pas le Fils unique qui nous l'aurait enseigné lui-même ; avant même que Jean nous eût transmis cette vérité comme la tenant du Fils de Dieu, le Prophète nous l'aurait enseignée après l'avoir apprise de Dieu même. C'est parce qu'il se proposait de nous découvrir une vérité plus étendue que cette dernière, et de nous apprendre que les Intelligences célestes elles-mêmes ne voient pas la nature divine, que l'Évangéliste nous met en présence de l'enseignement du Fils unique. Supposons la connaissance remplaçant ici la vision ; car il n'y a ni pupilles, ni yeux, ni paupières chez les Puis-

sances incorporelles. Ce que la vision est pour nous, la connaissance l'est pour celles-ci.

Lors donc que vous entendrez ces paroles : « Nul n'a jamais vu Dieu, » comprenez-les ainsi : Personne n'a jamais connu Dieu dans toute sa perfection, ni la substance divine. Lorsqu'on vous dira que les séraphins ont détourné leurs yeux, qu'ils ont voilé leur face, que les chérubins ont agi de la même manière, ne croyez pas qu'ils aient des pupilles et des yeux, lesquels ne conviennent qu'à des êtres [corporels ; croyez plutôt que le Prophète désigne de la sorte la connaissance. Par suite, si le Prophète dit que ces intelligences n'ont pu contempler Dieu s'abaissant jusqu'à elles, il nous apprend simplement qu'elles sont incapables de concevoir de Dieu une connaissance et une compréhension claire et parfaite, et qu'elles n'oseraient certainement pas contempler en face cette nature si pure et si parfaite, alors même qu'elle s'abaisserait jusqu'à elles : regarder en face, c'est ici connaître. Voilà pourquoi l'Évangéliste, sachant qu'il n'appartient pas à la nature humaine de connaître ces choses, et que Dieu est tout aussi incompréhensible pour les Puissances d'en haut, fait sortir cet enseignement de la bouche d'un maître qui connaît parfaitement toutes ces vérités, de Celui qui est assis à la droite de Dieu. Il ne se contente pas de dire : « Le Fils ; » bien que, en s'exprimant ainsi, il n'en eût pas fallu davantage pour fermer la bouche de ces hommes sans pudeur. De même que l'on parle de plusieurs christes, quoiqu'il n'y en ait qu'un de véritable ; de plusieurs seigneurs, quoiqu'il n'y en ait qu'un seul ; de plusieurs dieux, quoique Dieu soit unique : de même, quoiqu'on parle de plusieurs fils, le Fils est seul ; et l'addition de l'article indique l'excellence du Fils unique. Cela ne suffit pas, pourtant, à l'Évangéliste. Après ces mots : « Nul n'a jamais vu Dieu, » il ajoute : « Le Fils unique, qui est dans le sein du Père, nous l'a lui-même enseigné. » Il dit premièrement, « le Fils ; » et puis, « unique. » Plusieurs, diminuant sa gloire à cause du nom qu'ils partagent avec lui, et le regardant comme un de leurs pareils parce que le nom de *fils* nous est commun à tous, l'écrivain sacré met d'abord ce qui lui

appartient en propre, et n'appartient ensuite à personne, son titre de Fils unique, vous enseignant par là que ce nom commun ne l'est pas en réalité, et qu'il lui convient et qu'il lui appartient en propre, et qu'il n'appartient à nul autre comme à lui.

4. Pour répandre sur mes paroles un plus grand jour, j'entrerai dans quelques développements. Ce nom de *fi*ls appartient aux hommes, et appartient au Christ; mais à nous à titre d'emprunt, au Christ en propre. Le nom de *Fils unique* lui appartient si bien en propre, qu'il ne saurait appartenir à aucune créature, même à titre d'emprunt. Afin donc que ce nom appartenant au Christ, à l'exclusion de tout autre, vous fit comprendre que cet autre, quoique revendiqué d'ailleurs, lui appartient également en propre, Jean emploie les deux expressions de *Fils* et de *Fils unique*. Si cela ne vous suffit pas, poursuit-il, j'ajouterai un troisième caractère, humain et trivial, il est vrai, mais capable de donner aux esprits le plus terre à terre, une idée de la gloire du Fils unique. Ce troisième caractère, quel est-il? « Le Fils unique *qui est dans le sein du Père...* » Le mot est trivial; il est cependant capable de donner de justes idées, si nous le comprenons d'une façon digne de Dieu. De même qu'en entendant parler de trône, d'un siège à la droite, vous ne pensez pas à un trône véritable, ni à un lieu, ni à une circonscription réelle, et que ces expressions de *trône* et de *siège occupé en commun* vous indiquent la parfaite égalité d'honneur; de même, en entendant parler de *sein*, ne concluez ni à un sein véritable, ni à rien de local, mais voyez dans cette expression une image des rapports étroits et de l'affection qui existent entre le Père et le Fils. Cette image, qui nous représente le Fils dans le sein du Père, fait ressortir, en effet, plus clairement leurs rapports étroits que l'image qui nous le représente assis à sa droite. Le Père ne porterait pas le Fils dans son sein, si le Fils ne possédait pas la même substance; et le Fils ne saurait demeurer dans le sein du Père, s'il lui était inférieur en nature. Or, en qualité de Fils, de Fils unique et de Fils demeurant dans le sein du Père, il connaît parfaitement tous les secrets de son

Père. Aussi l'Évangéliste a-t-il employé ces expressions pour nous instruire sur la connaissance parfaite que le Fils a du Père. Car il s'agit là bien réellement de la connaissance: s'il n'en était pas ainsi, pourquoi parlerait-on de sein? Dieu n'étant pas un corps, si ce mot n'exprime pas les rapports étroits du Père et du Fils, il n'est pour nous d'aucune utilité, et c'est en vain et sans raison qu'il a été employé. Mais il ne l'a pas été en vain, tant s'en faut, l'Esprit ne prononçant pas de parole inutile; ce terme montre l'union intime du Fils et du Père. L'Évangéliste ayant donc avancé cette grave proposition, que nulle créature ne voit Dieu, à savoir, ne le connaît pas d'une manière parfaite, et voulant nous mettre en présence d'un maître digne de foi sur ce sujet, ajoute cette phrase, afin que vous croyiez fermement en la parole du Fils en tant que Fils, Fils unique, et Fils demeurant dans le sein du Père, et que vous n'en doutiez plus à l'avenir. Si l'on renonçait à toute opposition opiniâtre et impudente, je dirais même que l'on peut de ce texte inférer l'éternité du Fils. De même que cette parole adressée à Moïse: « Je suis Celui, qui suis, » *Exod.*, III, 14, nous indique l'éternité de Dieu; de même cette autre parole: « Qui est dans le sein du Père, » nous donne à comprendre que le Fils habitait le sein du Père de toute éternité.

Que la substance de Dieu soit incompréhensible à toute créature, tous ces raisonnements viennent de l'établir. Il nous resterait maintenant à prouver que le Fils et l'Esprit-Saint ont seuls de Dieu une connaissance parfaite; mais nous remettons cette question à un prochain entretien, afin que l'abondance des paroles ne surcharge pas votre mémoire, et nous consacrerons cette partie de notre discours à l'exhortation accoutumée. A quoi donc vous exhortons-nous habituellement? A vous adonner à la prière avec un esprit sobre et un cœur vigilant. Vous en ayant entretenus récemment, j'ai vu quelle attention favorable vous m'avez prêtée. Or il serait déraisonnable de vous blâmer d'une part quand vous vous négligez, et de l'autre de ne pas vous louer quand vous agissez avec droiture. Je prétends donc vous louer aujourd'hui, et vous

Il loue et remercie les Antiochiens de leur docilité.

témoigner pour votre docilité notre reconnaissance. Nous vous la témoignerons en vous enseignant pourquoi on fait cette prière avant les autres, et pourquoi le diacre ordonne en ce moment d'introduire les démoniaques et les personnes en proie à une fureur maligne, et de leur faire incliner la tête. Quelle est la raison de sa conduite ? C'est que la possession diabolique est une chaîne bien rude et bien fâcheuse, une chaîne plus dure que le fer. Or de même qu'au moment où le juge va paraître et s'asseoir sur son tribunal, les gardiens des prisons en font sortir les captifs et les conduisent prendre place devant les grilles et les tentures du tribunal, pâles, hideux, les cheveux en désordre, revêtus de haillons ; de même nos Pères ont établi qu'au moment où le Christ allait, pour ainsi parler, monter sur un tribunal élevé et paraître au milieu de nos mystères, les démoniaques fussent introduits comme des captifs, non pour y rendre compte de leurs crimes, à l'exemple des prisonniers, ni pour y subir leur peine et leur châtiement, mais afin qu'en présence de toute la ville et de tout le peuple assemblé, de communes supplications s'élèvent en leur faveur, et que tous implorent d'un cœur unanime notre commun Maître pour eux, et le pressent à grands cris de leur faire miséricorde.

5. Nous gourmandions à ce propos les fidèles qui abandonnaient cette prière, et qui en cet instant demeuraient dehors. Maintenant, c'est à ceux qui restent dedans que je veux adresser quelques reproches, non parce qu'ils restent dedans, mais parce que, tout en y restant, ils ne se conduisent pas mieux que ceux qui restent dehors, et qu'ils conversent, en ce temps redoutable, les uns avec les autres. Que faites-vous, ô hommes ? Vous voyez une multitude de vos frères captifs et debout, et vous allez vous entretenir de choses sans importance ! Est-ce que ce spectacle n'est pas capable, à lui seul, de vous édifier et de réveiller votre compassion ? Votre frère est dans les fers, et vous dans l'indifférence ! Et quelle indulgence mériterez-vous, dur comme vous êtes, inhumain comme vous êtes, cruel comme vous êtes ! Ne craignez-vous pas, tandis que vous vous livrez à la conversation, au mé-

pris, à la négligence, qu'un démon, abandonnant l'une de ces âmes et trouvant une maison ouverte, une autre âme inoccupée et nettoyée, il n'en prenne possession avec la plus grande facilité ? Ne devriez-vous pas tous, alors, répandre ensemble des torrents de larmes ; ne devrait-on pas voir tous vos yeux mouillés de pleurs, et n'entendre dans toute l'église que des lamentations et des gémissements ? Après la participation aux mystères, après le bénéfice du baptême, après leur union étroite avec le Christ, le loup a pu ravir des brebis au bercail, les retenir près de lui, et à la vue de ce désastre vous ne versez pas de larmes ? Et comment excuser votre conduite ? Si vous ne voulez pas compatir au malheur de votre frère, tremblez du moins pour vous-même et sortez de votre sommeil. Si vous voyiez la maison de votre voisin en flammes, ne vous presseriez-vous pas, quand même il serait votre mortel ennemi, d'accourir et de combattre l'incendie, de crainte que, dans sa marche, le feu n'embrasât votre propre demeure ? Ayez les mêmes sentiments au sujet des démoniaques ; car c'est un incendie véritable et un funeste embrasement, que la possession du démon. Prenez donc bien garde que, dans sa marche, le démon ne s'empare de votre âme : si vous vous apercevez de sa présence, réfugiez-vous en toute hâte auprès du Seigneur ; ainsi le démon, frappé de votre vigilance et de votre ferveur, comprendra qu'il ne saurait y avoir pour lui d'accès dans votre âme. S'il ne trouve en elle que torpeur et indifférence, il y entrera comme dans une maison abandonnée ; si au contraire il la trouve vigilante, précautionnée, vivant déjà dans les cieux, il n'osera même pas la regarder. En conséquence, si vous dédaignez vos frères, occupez-vous du moins de vous-même, et fermez l'entrée de votre âme à l'esprit mauvais.

Or le rempart le plus capable de lui barrer le passage, ce sont des supplications et une prière continuelle. La recommandation que fait à tous le diacre en ces termes : « Restons fermes et debout, » n'est pas une disposition vaine et sans portée : elle nous avertit de redresser nos pensées terre à terre, de secouer cette lâcheté qu'engendrent les choses mondaines, afin que notre

âme puisse se tenir droite devant Dieu. Que ce soit la vérité, que ces paroles regardent, non le corps, mais l'âme, et qu'elles nous ordonnent de la redresser, Paul nous le prouve par l'emploi qu'il fait de la même forme de langage. Ecrivant à des hommes abattus et accablés du fardeau des tribulations, il leur disait : « Redressez vos mains et vos genoux affaiblis. » *Hebr.*, XII, 12. Que penser de ce langage ? Que l'Apôtre parle de mains corporelles et de genoux corporels ? Certainement non ; il ne s'adresse pas à des hommes accoutumés à courir et à descendre dans l'arène : ce qu'il veut, c'est ranimer par ces paroles des âmes que les épreuves ont affaiblies. Songez à ceux auprès desquels vous êtes, à ceux avec lesquels vous devez invoquer le Seigneur, aux Chérubins ; considérez quels sont vos compagnons, et vous vous arracherez à votre négligence, en vous pénétrant de cette vérité, que vous êtes appelé, vous revêtu d'un corps, uni à une chair, à chanter avec les Puissances incorporelles les louanges de notre commun Maître. Que personne donc ne prenne part avec un cœur dissipé à ces hymnes mystiques et sacrées, que personne ne s'occupe en ce moment de pensées mondaines ; chassant de notre esprit toute pensée terrestre, et nous transportant tout entiers dans le ciel, comme si nous étions en présence du trône de sa gloire et si nous prenions notre essor avec les Séraphins, chantons nos saints cantiques en l'honneur de Dieu et de sa glorieuse magnificence. C'est pour cela qu'en ce moment on nous exhorte à nous tenir convenablement et debout. Se tenir convenablement c'est tout simplement se tenir comme il convient à un homme en présence de Dieu, avec crainte et tremblement, avec un cœur vigilant et attentif. Cette expression, du reste, s'adresse à l'âme, comme l'assure Paul par ces paroles : « Tenez-vous ainsi dans le Seigneur, mes bien-aimés. » De même qu'un archer, s'il veut frapper le but, doit d'abord assurer sa propre attitude et ne songer à lancer ses traits qu'après s'être placé bien en face du point à atteindre ; ainsi, vous qui vous proposez de percer de vos traits la tête du démon, commencez par vous assurer de la bonne disposition de vos pensées, afin qu'après avoir pris une attitude ferme

et droite, vous puissiez décocher vos flèches sans obstacle contre votre ennemi.

6. Voilà pour ce qui regarde la prière. Mais, outre la négligence dans les prières, le démon ayant imaginé un expédient des plus dangereux, il nous faut encore de ce côté-ci lui barrer également le passage. Quelle est donc cette machination de l'esprit pervers ? Vous voyant unis comme si vous ne formiez qu'un seul corps, et prêtant à nos paroles une attention soutenue, vous envoyer de ses ministres qui essaieront par leurs exhortations et leurs conseils de vous éloigner de la parole sainte, il ne l'a pas osé ; car il savait que nul d'entre vous n'ouvrirait l'oreille à des conseils de ce genre. Alors il a introduit dans vos rangs un certain nombre de coupeurs de bourse et de voleurs, et il a fait enlever, quand vous étiez réunis en foule ici, l'or que vous portiez avec vous. Cela est arrivé à un certain nombre. De crainte donc que cela ne se renouvelle, et que les pertes pécuniaires ne finissent par éteindre en vous le désir d'écouter nos enseignements, si un grand nombre parmi vous en étaient victimes, je vous engage et vous exhorte tous à n'apporter ici aucun objet précieux ; de façon à ce que votre zèle pour vous instruire ne fournisse pas à ces malheureux une occasion d'exercer leur perversité, et que le plaisir attaché pour vous à nos réunions en ce lieu ne soit pas gâté par les larcins dont vous seriez victimes. Le but du diable, en ceci, n'est pas tant de vous appauvrir, que, en vous attristant par ces pertes temporelles, d'affaiblir votre ardeur pour la parole évangélique. Il ne dépouilla pas Job pour le rendre plus pauvre, mais pour l'entraîner dans l'impiété. Il ne se proposait pas de lui enlever ses richesses, qu'il savait n'être rien, mais, en les lui enlevant, de le faire tomber dans le péché. Puisque vous reconnaissez son dessein, mon bien-aimé, s'il vous dépouille de votre or, soit par l'intermédiaire des voleurs, soit de toute autre manière, glorifiez-en le Seigneur, et vous en retirerez de grands avantages ; vous atteindrez doublement votre ennemi, et par votre patience à supporter cette épreuve et par votre reconnaissance envers Dieu. S'il vous voit anéanti par des pertes temporelles, et dans votre douleur vous

Coupeurs
de bourses et
voleurs intro-
duits dans
leurs rangs.

emporter contre le Seigneur, il continuera à user contre vous de ce genre de persécution; s'il remarque, au contraire, que loin de blasphémer le Dieu qui vous a créé, vous le remerciez à chacune des épreuves auxquelles vous êtes en butte, il renoncera à vous éprouver davantage, voyant que les tribulations sont pour vous un sujet de reconnaissance et qu'elles vous assurent une couronne plus belle et de plus brillantes récompenses. C'est ce qui arriva pour Job. Lorsqu'après lui avoir ravi tous ses biens, avoir meurtri son corps, le démon vit sa bouche prononcer des paroles de gratitude, il n'osa pas pousser plus loin ses attaques; il se retira honteusement et ignominieusement vaincu, n'ayant alors qu'à rehausser la gloire de l'athlète du Seigneur.

Dans cette persuasion, ne redoutons qu'une chose, le péché; pour tout le reste, supportons-le généreusement, que ce soient des pertes temporelles, des maladies, des embarras d'affaires, des injustices, des calomnies, ou toute autre affliction; car ces choses, non-seulement ne nous causent par elles-mêmes aucun mal, mais, de plus, elles sont propres à nous procurer les plus grands biens si nous les supportons avec gratitude, et à nous mériter les plus brillantes faveurs. Voyez Job : outre la couronne que lui valurent son courage et sa patience, il recouvra deux fois plus qu'il n'avait perdu. Ce ne sont pas simplement des biens deux fois ou trois fois, mais cent fois plus nombreux que vous aurez en partage, si vous bravez courageusement la tribulation; ce sera la vie éternelle que vous recevrez en héritage. Pussions-nous l'obtenir tous par la grâce et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, auquel appartiennent la gloire et la puissance, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.

DE L'INCOMPRÉHENSIBLE

contre les Anoméens.

CINQUIÈME HOMÉLIE.

1. Lorsque le sujet à traiter pour un orateur est vaste, qu'il exige un certain nombre d'entre-

tiens, qu'on ne saurait l'approfondir en un ou deux jours et qu'il en faut bien davantage, il est indispensable, à mon avis, pour cet orateur, de ne pas répandre soudain et entièrement dans l'âme de ses auditeurs toute la doctrine, de la diviser en plusieurs points et d'alléger par cette répartition le fardeau du discours. En effet, la langue, les oreilles, chacun de nos sens en un mot, ont une mesure, une règle, des limites que l'on ne saurait dépasser sans se réduire à l'impuissance. Quoi de plus doux, je vous le demande, que la lumière; quoi de plus aimable qu'un rayon de soleil? Pourtant si doux, si aimables qu'ils soient, lorsque notre vue est trop longtemps en rapport avec eux, c'est comme un fardeau qui la fatigue et l'accable. Aussi Dieu a-t-il voulu qu'au jour succédât la nuit, laquelle ferme nos yeux fatigués, détend les paupières, assoupit les pupilles, donne un peu de relâche à la puissance visuelle fatiguée, et lui communique pour les besoins du jour suivant une vigueur nouvelle. C'est pourquoi le sommeil et la veille, qui sont l'appui l'un de l'autre, nous procurent par l'harmonie de leur succession des jouissances également agréables; et de même que nous disons *la douce lumière*, nous appelons doux aussi le sommeil, qui nous ravit à la lumière. C'est donc toujours le défaut de mesure qui rend les choses pesantes et nuisibles; et la présence de cette qualité qui les rend douces, utiles et aimables. Quoiqu'il y ait déjà quatre ou cinq jours que nous avons commencé à vous entretenir de l'Incompréhensible, pour cette raison, nous n'épuiserons pas non plus aujourd'hui ce sujet, et, après avoir soumis à votre charité un nombre de considérations qui ne dépassera pas la mesure convenable, nous laisserons votre esprit goûter un peu de repos.

Et où s'est arrêté dernièrement notre discours? car c'est de là que nous devons partir, puisqu'il s'agit d'un seul et même point de doctrine. Nous rappelions ces paroles du fils du tonnerre : « Personne n'a jamais vu Dieu; le Fils unique, qui est dans le sein du Père, nous l'a lui-même enseigné. » *Joan.*, I, 18. Aujourd'hui il nous faut apprendre où est-ce que le Fils nous a donné cet enseignement. « Jésus répondit aux Juifs et

leur dit : Ce n'est pas que personne ait vu le Père; celui-là seul qui vient de Dieu, celui-là a vu le Père. » *Joan.*, VI, 46. Je désigne encore ici sous le nom de *vision* la connaissance. Il ne songe pas à dire, « personne n'a vu le Père, » et à garder ensuite le silence, de crainte que vous n'appliquiez ces paroles aux hommes seulement. Comme il voulait nous enseigner qu'elles concernaient les anges, les archanges et les Puissances célestes, il le met en lumière par ce qui suit. Aussi après ces paroles, « personne n'a jamais vu le Père, » ajoute-t-il : « Celui-là seul qui vient de Dieu a vu le Père. » S'il eût dit simplement « personne, » plusieurs de ceux qui l'écoutaient n'eussent appliqué ces paroles qu'à la nature humaine, mais en ajoutant à ce mot « personne, » celui-ci, « le Fils seul, » cette mention du Fils exclut par cela-même toute créature. Et quoi! remarquerez-vous, exclut-elle pareillement l'Esprit-Saint? Point du tout, car il ne fait pas partie des créatures : or ce terme « personne, » n'est jamais appliqué par exclusion qu'aux créatures. Il n'exclut point le Fils, s'il est question du Père, ni l'Esprit, s'il est question du Fils.

Pour vous bien convaincre que cette expression *personne* exclut seulement les créatures et non l'Esprit-Saint de la connaissance que le Sauveur déclare n'appartenir qu'au Fils, prêtons l'oreille à ce que Paul disait aux Corinthiens. Que leur disait-il? « Qui connaît ce qui se passe dans l'homme, sinon l'esprit de l'homme qui est en lui? De même, personne n'a connu les choses de Dieu, si ce n'est l'Esprit même de Dieu. » *I Corinth.*, II, 11. Or, comme dans ce cas-ci le mot *personne* n'exclut point le Fils; pareillement ce mot, lorsqu'il est question du Fils, n'exclut point le Saint-Esprit. Par où ressort clairement la vérité de notre assertion. Si par ces mots, « personne n'a connu le Père, si ce n'est celui qui vient de Dieu, » on excluait l'Esprit-Saint, Paul ne pouvait point dire : De même que l'homme connaît les choses de l'homme, de même l'Esprit-Saint connaît parfaitement les choses de Dieu. C'est de la même manière que le mot *un seul* a été employé; car il a la même valeur et la même portée. Examinez ce passage :

« Il n'y a qu'un seul Dieu, le Père, duquel viennent toutes choses; et un seul Seigneur, Jésus-Christ, par qui ont été faites toutes choses. » *I Corinth.*, VIII, 6. Si, parce qu'il est écrit « un seul Dieu, le Père, » on refuse au Fils la divinité, il faudra, parce qu'il est écrit, « un seul Seigneur, le Fils, » refuser au Père la souveraineté. Mais ces mots, « un seul Seigneur, Jésus-Christ, » n'excluent point le Père de la souveraineté : donc le Fils n'est pas non plus exclu de la divinité, lorsqu'on parle d'un seul Dieu, le Père.

2. Que si l'on ajoute que l'on parle d'un seul Dieu, le Père, parce que le Fils, quoique Dieu, n'est pas Dieu de la même façon que le Père, il s'ensuivrait de ces subtilités que nous nous garderions bien d'introduire, que le Fils est appelé Seigneur parce que le Père tout en l'étant aussi, ne l'est pas de la même façon que le Fils. Cette conclusion est-elle impie? l'explication avancée n'a pas plus de fondement. Disons plutôt que, comme ces mots « un seul Seigneur, » n'excluent point le Père de la souveraineté parfaite, et ne la confèrent point au Fils seul; ainsi les mots « un seul Dieu, » n'excluent point davantage le Fils de la pure, véritable et incontestable divinité, et ne la donnent pas comme un attribut incommunicable du Père. Que le Fils soit Dieu, et Dieu de la même façon que le Père, tout en restant le Fils, cela résulte du mot *Père* ajouté à celui de *Dieu*. En effet, si le mot *Dieu* appartenait exclusivement au Père et ne pouvait nous désigner d'autre hypostase que cette première hypostase non engendrée dont il serait le nom propre et caractéristique, le mot *Père* qui le suit serait une addition superflue. Il eût suffi aussi de cette expression, « un seul Dieu, » pour que nous connussions celui dont on voulait parler. Mais le mot *Dieu* étant commun au Père et au Fils, et par ces mots « un seul Dieu, » Paul ne spécifiant pas celui dont il parle, il ajoute le mot de *Père* pour nous apprendre qu'il parle de la première hypostase non engendrée, le mot *Dieu* ne suffisant pas à la distinguer, comme appartenant également au Fils. Parmi ces noms il y en a qui sont propres, et d'autres qui sont communs : les noms communs ont pour but d'indiquer l'iden-

Les noms
Dieu et Sei-
gneur com-
muns au Père
et au Fils.

tité de la substance; les noms propres, d'indiquer la singularité des hypostases. Les noms de Père et de Fils sont des noms propres de ces deux hypostases : les noms de Dieu et de Seigneur sont leurs noms communs. Ayant donc avancé un nom commun, « un seul Dieu, » l'Apôtre a dû employer un nom propre afin que vous distinguiez celui duquel il parlait, et que nous évitions la folie de Sabellius. Du reste le nom de Dieu n'exprime rien de plus élevé que le nom de Seigneur, le nom de Seigneur n'exprime rien de plus élevé que le nom de Dieu; en voici la preuve : Dans tout l'Ancien Testament le Père est à chaque instant appelé Seigneur. « Le Seigneur ton Dieu, y lisons-nous, le Seigneur est un. — Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu ne serviras que lui seul. — Grand est notre Seigneur, grande est sa force, et sa sagesse n'a pas de mesure. — Que l'on sache que vous avez pour nom Seigneur; vous seul êtes le Très-Haut dans toute la terre. » *Exod.*, xx, 2; *Deut.*, vi, 13; *Psalms.*, cXLVI, 5; *Psalms.* LXXXII, 19. Or si ce nom était inférieur au nom de Dieu, et s'il était indigne de la substance divine, il ne faudrait pas dire, « que l'on sache que vous avez pour nom Seigneur. » Pareillement si le nom de *Dieu* avait un sens plus noble et plus honorable que celui de *Seigneur*, il ne faudrait pas donner au Fils, qui est d'après nos contradicteurs au-dessous du Père, le nom qui convient à ce dernier et qui lui appartient en propre. Mais il n'en est point ainsi, il ne saurait en être ainsi. Ni le Fils n'est inférieur au Père, ni le nom de Seigneur n'est moins noble que le nom de Dieu. C'est pourquoi l'Écriture applique ces noms indistinctement au Père et au Fils. Vous avez entendu le Père qualifié de Seigneur : nous allons vous montrer le Fils qualifié de Dieu.

« Voilà qu'une Vierge concevra et qu'elle enfantera un Fils; et on lui donnera pour nom Emmanuel, savoir, Dieu avec nous. » *Isaïe*, vii, 14; *Matth.*, i, 23. Voyez-vous le nom de Seigneur donné au Père et le nom de Dieu donné au Fils? De même que nous lisons tout à l'heure, « que l'on sache que vous avez pour nom Seigneur, » nous lisons maintenant : « Et on lui donnera pour nom Emmanuel. » Nous lisons encore :

« Un enfant nous est né, un Fils nous a été donné, et il sera appelé Ange du Grand Conseil, Dieu fort et puissant. » *Isaïe*, ix, 6. Remarquez, je vous prie, l'intelligence des Prophètes et leur sagesse spirituelle. De crainte qu'en nommant simplement Dieu, on n'entendit leurs paroles du Père, ils commencent par rappeler l'Incarnation; car le Père n'est point né d'une Vierge et n'est pas devenu enfant. Un autre Prophète parle aussi de la manière suivante : « C'est lui qui est notre Dieu, et nul autre ne lui sera opposé. » *Baruch.*, iii, 36. A qui s'appliquent ces paroles? au Père? Non, certes. Écoutez le Prophète rappeler encore l'Incarnation. A peine a-t-il dit : « C'est lui qui est notre Dieu, et nul autre ne saurait lui être opposé; » il continue de la sorte : « Il a découvert toutes les voies de la science, et il l'a donnée à Jacob son enfant, et à Israël son bien-aimé. Après cela il est apparu sur la terre, il a conversé avec les hommes. » *Baruch.*, iii, 37, 38. Paul dit de son côté : « De la nation juive est sorti le Christ selon la chair, lequel est Dieu; béni soit-il dans tous les siècles. Amen. » *Rom.*, ix, 5. « Nul impudique, dit-il ailleurs, nul avare n'auront part à l'héritage du royaume du Christ et de Dieu. » *Ephes.*, v, 5. — Et ailleurs : « A l'avènement de notre grand Dieu et Seigneur Jésus-Christ. » *II Timoth.*, i, 10. Jean l'appelle également de ce nom dans ce passage : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. » *Jouan.*, i, 1.

3. Soit, dira-t-on; mais montrez-nous un endroit où l'Écriture mettant ensemble le Père et le Fils, donne au Père le nom de Seigneur. — Eh bien, non-seulement je vous montrerai cela, mais je vous montrerai l'Écriture appelant le Père Seigneur, et le Fils Seigneur, le Père Dieu et le Fils Dieu, et mettant ensemble ces deux noms. Où trouverons-nous cet exemple? Un jour le Christ disputant avec les Juifs leur disait : « Que pensez-vous du Christ? De qui est-il Fils? Ils lui répondirent : De David. Et il leur dit : Comment donc David inspiré l'appelle-t-il Seigneur, dans ces paroles : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite. » *Matth.*, xxii, 42-44. Voilà Seigneur et Seigneur. Voulez-

vous voir des passages où l'Écriture qualifie en même temps de Dieu et en les rapprochant le Père et le Fils? Ecoutez le prophète David et Paul l'apôtre, ils vous le montreront : « Votre trône, ô Dieu, existe dans les siècles des siècles ; la verge de l'équité est votre sceptre royal. Vous avez aimé la justice et haï l'iniquité ; c'est pourquoi Dieu, votre Dieu a répandu en vous l'onction, une onction de joie qui vous élève au-dessus de tous ceux qui la doivent partager. » *Psalm.*, XLIV, 7. Paul à son tour rend témoignage : « L'Écriture dit, en parlant des Anges : Dieu en fait des esprits. Mais au Fils elle dit : Votre trône, ô Dieu, existe dans les siècles des siècles. » *Hebr.*, I, 7, 8. Alors pourquoi, demandera-t-on, donner au Père le nom de Dieu et au Fils celui de Seigneur? Ce n'est pas sans motif ni sans but que l'Apôtre s'exprime de cette manière. Comme il avait affaire à des Grecs infectés de polythéisme, pour ne pas leur prêter occasion de dire : « Vous qui nous accusez d'admettre plusieurs dieux et plusieurs seigneurs, ne tombez-vous pas dans la même erreur en nous annonçant des dieux, et non Dieu? » par égard pour leur faiblesse, il appelle le Fils d'un nom différent, mais qui a la même portée.

Vous saisissez mieux cette vérité en prenant un autre passage, et vous comprendrez clairement que ceci n'est pas une simple conjecture de notre part : « Quant aux viandes offertes aux idoles, nous le savons que tous nous avons la science. Mais la science enfle, la charité seule édifie. A propos des viandes immolées aux idoles, nous savons que l'idole n'est rien en ce monde, et qu'il n'y a pas de Dieu hormis un seul. » I *Corinth.*, VIII, 1-4. Vous le voyez, c'est à des hommes qui croyaient en la multiplicité des dieux qu'il s'adresse. « Car bien qu'on parle de plusieurs êtres et de plusieurs divinités soit au ciel, soit sur la terre, » c'est toujours aux idolâtres qu'il parle, « bien qu'il y ait plusieurs maîtres et plusieurs divinités, » à savoir, prétendus ; « cependant il n'y a pour nous qu'un seul Dieu, le Père duquel procèdent toutes choses, et un seul Seigneur, Jésus-Christ, par qui toutes choses, ont été faites. » *Ibid.* 5, 6. Si donc il emploie le mot *un seul*, c'est afin qu'on ne lui prête pas la pensée

d'introduire plusieurs dieux. En appelant le Père Dieu, il ne voulait pas refuser au Fils la divinité, pas plus que refuser au Père la souveraineté en qualifiant le Fils de Seigneur : il se proposait uniquement de redresser la faiblesse des païens et de ne pas prêter le flanc à leurs attaques. Telle est aussi la cause pour laquelle les prophètes ont parlé rarement et obscurément, non d'une façon ouverte et formelle, du Fils de Dieu. Sortis à peine de l'erreur du polythéisme, s'ils eussent ouï parler d'un Dieu et d'un Dieu, les Juifs fussent retombés bientôt dans le même mal. C'est pourquoi les prophètes ne cessent de répéter à tout propos qu'il n'y a qu'un Dieu, et qu'il ne saurait y en avoir qu'un. *Deuter.*, IV, 35 ; *Isaïe.*, XLV, 5, 24. Ils ne niaient pas l'existence du Fils, certainement non ; mais ils voulaient s'accommoder à la faiblesse de leurs concitoyens, et leur persuader cependant de s'éloigner de la croyance en l'existence de plusieurs dieux.

Lors donc que ces mots *un seul, personne*, et autres semblables frapperont vos oreilles, n'amoindrissez pas pour cela la gloire de la Trinité, mais apprenez la distance qui la sépare de la créature. Il est dit aussi quelque part : « Qui a connu la pensée du Seigneur? » *Isaïe.*, XI, 13 ; *Rom.*, XI, 34. Qu'il en soit de la sorte dans le cas présent, et que les mots ne refusent ni au Fils, ni au Saint-Esprit une parfaite connaissance, les considérations précédentes l'ont abondamment démontré, par exemple, quand nous avons invoqué le témoignage ainsi conçu : « Qui connaît ce qui se passe dans l'homme, sinon l'esprit de l'homme qui est en lui : de même nul n'a connu les choses de Dieu, si ce n'est l'Esprit de Dieu. » I *Corinth.*, II, 11, 12. Le Christ a dit également : « Personne ne connaît le Fils si ce n'est le Père ; et personne ne connaît le Père si ce n'est le Fils. » *Luc.*, X, 22. Il exprime la même pensée dans ces autres paroles : « Ce n'est pas que quelqu'un ait vu le Père ; celui qui vient de Dieu, celui-là seul a vu le Père. » *Joan.*, VI, 46. Il indique ici en même temps et avec quelle perfection le Fils le connaît, et la cause pour laquelle il le connaît de cette manière. Et quelle en est la cause? L'origine qu'il tire de lui : en effet, la parfaite connaissance qu'il a du Père démontre qu'il prend

en lui son origine. C'est parce qu'il vient de lui qu'il le connaît parfaitement et cette connaissance parfaite est d'autre part une marque qu'il vient de lui. Impossible à une substance quelconque de connaître parfaitement une substance qui lui est supérieure, si petit que soit l'intervalle qui les sépare. Ecoutez ce que dit le Prophète de la nature angélique et de la nature humaine, et du léger intervalle qui les sépare : « Qu'est-ce que l'homme pour que vous vous souveniez de lui ? et le Fils de l'homme qu'est-il pour que vous pensiez à lui ? » Puis il ajoute : « Vous l'avez abaissé un peu au-dessous des anges. » *Psalm.*, VIII, 5-6. Quoique l'intervalle soit petit, par cela seul qu'il y a intervalle, nous ne connaissons qu'imparfaitement la substance des anges, et nous aurons beau nous livrer aux plus profondes spéculations, jamais nous ne la connaissons d'une manière parfaite.

Nous ne
connaissions
pas mieux la
substance de
nos âmes que
celle des
anges.

4. Mais que parlé-je des anges, quand nous connaissons si mal la substance de notre âme elle-même, ou plutôt, quand nous ne la connaissons pas du tout ! Si nos adversaires prétendent la connaître, demandez-leur en quoi consiste la substance de l'âme ? Est-elle de l'air ? est-elle un souffle, un vent, du feu ? Ils ne feront aucune réponse formelle, ces choses étant corporelles, l'âme étant incorporelle. Ainsi ils ne connaissent ni les anges ni leurs propres âmes, et ils prétendent connaître parfaitement leur Créateur et leur Maître ! Quelle folie plus grande que la leur ? Pourquoi même cette question : En quoi consiste la substance de l'âme ? Comment elle est dans notre corps, ils ne le savent même pas. Que dire en effet ? Qu'elle est répandue dans toute la masse corporelle ? Mais ce serait absurde, cette condition ne convenant qu'à des corps. Voici d'ailleurs une preuve que l'âme ne saurait avoir cette disposition. Bien des fois le corps sera privé de ses pieds et de ses mains, et l'âme y reste pourtant tout entière, et elle ne perd rien à cette mutilation. Mais si elle n'est pas répandue dans tout le corps, sera-t-elle confinée dans quelque-une de ses parties ? Alors tous les autres membres seront morts, car ce qui n'est pas animé est complètement mort. On ne saurait donc défendre non plus cette explication ; ce que nous savons c'est

qu'elle est dans notre corps ; mais comment elle y est, nous ne le savons pas. Dieu nous a privés de cette connaissance pour nous fermer la bouche, nous retenir, nous déterminer à rester dans notre bassesse, à ne pas nous inquiéter des mystères placés au-dessus de nous, et à nous soustraire à la curiosité. Mais n'allons pas nous abandonner à des considérations rationnelles, et revenons à la créature.

« Ce n'est pas que quelqu'un ait vu le Père ; celui qui vient de Dieu, celui-là seul a vu le Père. » *Joan.*, VI, 46. Que signifie cela, répliquera-t-on ? Ce texte n'établit pas du tout la parfaite connaissance du Fils. Sans doute il prouve que la créature ne connaît point Dieu, dans cette première partie : « Ce n'est pas que quelqu'un ait vu le Père. » Que le Fils le connaisse, il l'établit pareillement dans la seconde : « Celui qui vient de Dieu, celui-là seul a vu le Père. » Mais qu'il le connaisse parfaitement, comme il se connaît lui-même, cela n'est pas encore démontré. Il pourrait se faire que Dieu ne fût connu clairement ni de la créature ni du Fils, et que celui-ci le connût mieux que celui-là sans pourtant en avoir une compréhension parfaite. L'Écriture dit qu'il le voit et qu'il le connaît tel qu'il est ; mais qu'il le connaisse à merveille et comme il se connaît lui-même, elle ne l'affirme pas. — Voulez-vous que nous vous prouvions le contraire par les Écritures et par la vie même du Christ ? Prêtons donc l'oreille à ce qu'il dit aux Juifs. « Comme mon Père me connaît, ainsi je connais mon Père. » *Joan.*, X, 15. Que demander de plus parfait que cette connaissance ? Interpellez votre contradicteur : Le Père connaît-il parfaitement le Fils, en possède-t-il la science complète, et lorsqu'aucune des choses relatives au Fils ne lui échappe, n'est-il pas vrai que sa connaissance à ce sujet ne laisse rien à désirer ? — Oui, vous répondra-t-il. — Conséquemment lorsqu'on vous dira que le Fils connaît le Père comme le Père connaît le Fils, n'en demandez pas davantage, la connaissance étant également parfaite de part et d'autre. Le Sauveur l'affirme lui-même ailleurs en ces termes : « Personne ne connaît le Fils, hormis le Père ; ni le Père, hormis le Fils et celui auquel le Fils daignera le

révéler. » *Matth.*, XI, 27. Or le Fils va le révéler, non pas autant qu'il le connaît, mais autant que nous sommes capables de le connaître. Si Paul suivait cette règle, à plus forte raison le Christ la suivra-t-il. « Je n'ai pas pu, disait le premier à ses disciples, vous parler comme à des hommes spirituels, mais comme à des hommes charnels. Vous êtes de petits enfants dans le Christ : aussi vous ai-je donné du lait et non une nourriture substantielle ; vous n'auriez pas pu la supporter. » I *Corinth.*, III, 1, 2. Mais on répondra qu'il tient ce langage aux Corinthiens. Et si nous démontrons qu'il a connu des choses que nul autre homme n'a connues, et qu'il est mort sans qu'aucun autre en ait eu connaissance ? Où est la preuve de cette assertion ? Dans une Épître aux Corinthiens, où il parle ainsi : « J'ai entendu des paroles mystérieuses que l'homme ne saurait prononcer. » II *Corinth.*, XII, 4. Néanmoins ce même Apôtre qui a ouï des paroles mystérieuses que l'homme ne saurait prononcer, d'autre part possède une science restreinte et bien éloignée de la science à venir. Lui qui écrivait la phrase citée tout à l'heure, a dit aussi : « Nos connaissances sont bien imparfaites et nos prophéties bien bornées. Quand j'étais petit enfant, je parlais comme un enfant, je jugeais en enfant, je raisonnais en enfant. Maintenant je vois comme dans un miroir et sous d'obscures images ; alors nous verrons face à face. » I *Corinth.*, XIII, 11, 12.

Il n'en faut pas davantage pour anéantir les subtilités de nos adversaires : dès que l'on ignore non pas si la substance divine existe, mais quelle est sa nature intime, il serait de la suprême folie de lui assigner un nom. Nous fût-elle même connue clairement, il y aurait témérité de notre part à imposer de nous-mêmes un nom à la nature du Seigneur. Paul n'ose pas assigner des noms aux intelligences supérieures. « Le Christ, dit-il, a été établi au-dessus de toutes Principautés, de toutes Puissances, de toutes Vertus et de tous les êtres qui ont un nom, et dans ce siècle et dans l'autre ; » *Ephes.*, I, 21 ; nous enseignant par là qu'il y a des intelligences dont nous saurons plus tard les noms, craignant également et de substituer des noms imaginés par lui à leurs

noms véritables, et de rechercher leurs véritables noms. Quelle est donc l'excuse et la justification de ceux qui profanent de la sorte la substance même de Dieu ? Sa substance nous étant en elle-même inconnue, il nous faut éviter ces téméraires comme nous éviterions des forcenés. Que Dieu n'ait point eu de naissance, c'est une chose incontestable ; mais que tel soit le nom de son essence, aucun prophète ne l'a jamais dit, aucun Apôtre ne l'a insinué, ni aucun Évangéliste, et à bon droit ; comment, en effet, ne connaissant pas sa substance, auraient-ils pu en dire le nom ?

5. Je parle d'après les divines Écritures ; et il s'agit cependant d'une absurdité si éclatante, d'une si monstrueuse erreur, que les Grecs eux-mêmes, malgré la distance où ils ont été de la vérité, n'ont jamais songé à rien avancer de pareil. Aucun des leurs n'a jamais osé définir la substance divine et l'emprisonner dans un seul nom. Et pourquoi mentionner la divine substance, quand dans leurs spéculations sur les substances incorporelles ils ne leur ont pas imposé de définition absolue, ils se sont bornés à ce que j'appellerai une description, à une esquisse vague plutôt qu'à une définition véritable ? Mais quel est le raisonnement victorieux de nos adversaires ? — Donc vous ne savez pas, nous disent-ils, qui vous honorez. — Il ne serait certainement pas besoin de répondre à cette difficulté, quand on a démontré abondamment par l'Écriture qu'il est impossible de connaître la nature intime de la substance divine. Néanmoins, comme aucun sentiment hostile ne nous anime et que notre but est de les ramener, prouvons-leur que ne pas connaître Dieu, ce n'est pas avouer son ignorance au sujet de sa nature intime, mais prétendre en avoir une connaissance parfaite. Dites-moi : Supposons deux hommes en discussion sur la connaissance de la grandeur du ciel, l'un affirmant que l'œil de l'homme ne saurait l'embrasser dans toute son étendue, l'autre soutenant, au contraire, qu'il lui serait possible d'en mesurer la grandeur avec la paume de sa main : lequel des deux, à votre sens, connaîtrait mieux la grandeur du ciel, celui qui prétend savoir combien il y a de coudées, ou celui qui avoue l'ignorer ? Si celui qui recule devant

Réponse
aux objec-
tions des
Anoméens.

la grandeur des cieux est celui qui en a la plus juste idée, ne devons-nous pas parler de Dieu avec le même respect ? En parler différemment, ne serait-ce pas de la dernière folie ?

Après tout, on ne nous demande qu'une seule connaissance, celle de l'existence de Dieu ; mais on ne nous demande pas de nous livrer à des recherches frivoles sur sa substance ; écoutez Paul là-dessus : « Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il existe. » *Hebr.*, XI, 6. De même le Prophète, gourmandant l'impie, ne lui fait pas un crime d'ignorer en quoi consiste la nature intime de Dieu, mais de ce qu'il ignore son existence. « L'impie dit en son cœur : Il n'y a point de Dieu, » *Psal.*, XIII, 1. De même donc que l'impiété consiste ici non point à ignorer la nature intime de Dieu, mais son existence, de même il suffit à la véritable piété de savoir que Dieu existe. Mais voici une autre objection redoutable de nos adversaires. Laquelle ? — Il est écrit, disent-ils, que Dieu est esprit. *Joan.*, IV, 24. — Est-ce que cela nous explique sa substance, je vous le demande ? Et qui en conviendrait, si rarement qu'il ait frappé aux portes des saintes Écritures ? D'après ce raisonnement, Dieu serait également de feu ; car, s'il est écrit : « Ce Dieu est esprit, » il est écrit pareillement : « Notre Dieu est un feu dévorant. » *Hebr.*, XII, 29. Il est écrit encore : « Il est une source d'eau vive. » *Joan.*, IV, 14. Non-seulement il serait esprit, source, feu ; il serait encore âme, vent, esprit humain, et autres choses bien plus absurdes ; car il est inutile de tout dire et d'imiter la folie de nos contradicteurs. Le mot *esprit* a bien des significations : il signifie notre âme, dans ce passage de Paul : « Livre cet homme à Satan, afin que son esprit soit sauvé. » *I Corinth.*, V, 5. Il signifie le vent dans ce passage du Prophète : « Vous les briserez sous la violence de votre esprit. » *Psal.*, XLVII, 8. Il signifie un don spirituel : « L'esprit même rend témoignage à notre esprit. » *Rom.*, VIII, 16. — Je prierai d'esprit ; je prierai de cœur. » *I Corinth.*, XIV, 15. Il a encore le sens de colère, par exemple, dans ces mots d'Isaïe : « N'est-ce pas vous qui songiez, dans votre esprit inexorable, à les exterminer ? » *Isa.*, XXVII, 8. Il indique aussi le secours divin : « Le Christ Sei-

gneur sera l'esprit qui précédera notre face. » *Thess.*, IV, 20. Donc, à leur avis, Dieu serait à la fois pour nous toutes ces choses, et les réunirait en lui-même. Mais ne poussons pas la futilité jusqu'à exposer des objections qui ne méritent même pas de réponse : cessons de nous occuper de nos adversaires, et appliquons-nous tout entiers à la prière. Plus leurs sentiments sont impies, plus nous devons supplier et intercéder en leur faveur, afin qu'ils renoncent à leur conduite insensée : ce sera un acte agréable à Dieu, notre Sauveur, qui « veut que tous les hommes se sauvent et parviennent à la connaissance de la vérité. » *I Timoth.*, II, 4.

6. Ne cessons donc jamais nos supplications pour ces infortunés. C'est une arme puissante que la prière, un trésor inépuisable d'intarissables richesses, un port à l'abri des orages, une source de calme : oui, la prière est la racine, le principe, la mère de biens sans nombre. Elle donne plus de puissance que la royauté. Souvent la fièvre dévore celui qui ceint le diadème : auprès de son lit de douleur on voit des gardes, des médecins, des officiers de service, des généraux ; mais ni l'art des médecins, ni la présence des amis, ni les services des domestiques, ni la diversité des remèdes, ni un splendide appareil, ni l'abondance des richesses, ni aucune autre ressource humaine n'est capable de procurer au malade aucun soulagement. Que l'un de ces hommes qui jouissent de la faveur de Dieu se présente, qu'il touche simplement ce corps, qu'il fasse pour lui une fervente prière, et le mal disparaît aussitôt. Ce que n'ont pu ni les richesses, ni la multitude des serviteurs, ni le savoir, ni l'expérience, ni l'appareil royal, la prière d'un seul homme, souvent pauvre et indigent, l'a obtenu. Et quand je parle de prière, je ne parle pas d'une prière faite avec négligence et lâcheté ; je parle d'une prière fervente, d'une prière faite avec une âme contrite et un esprit attentif. Cette prière remonte jusqu'aux cieux : et de même que les eaux, lorsqu'elles coulent en plaine et se répandent sans obstacle, ne sauraient s'élever dans les airs, au lieu que refoulées par la main des ouvriers ou introduites en d'étroits canaux, elles s'élancent dans les airs plus rapi-

des qu'un javelot : ainsi l'âme humaine, lorsqu'elle jouit d'une liberté sans bornes, se dissipe et s'affaiblit ; au lieu que comprimée par les tribulations et refoulée par les angoisses, elle puise dans ces épreuves la force de faire monter vers les cieux de pures et ardentes prières. Oui, ce sont surtout les prières offertes dans la tribulation que Dieu exaucera de préférence. Écoutez ces mots du Prophète : « J'ai crié vers Dieu au milieu de la tribulation, et il m'a écouté. » *Psalm.*, cxxix, 1. Ranimons donc la ferveur de notre âme, et courbons notre tête au souvenir affligeant de nos péchés, non pour nous embarrasser nous-mêmes, mais pour que nos prières soient exaucées, pour que notre âme devienne sobre et vigilante, et qu'elle se rapproche des cieux. Rien n'est propre à chasser la tiédeur et la négligence comme l'affliction et la douleur ; elles enlèvent l'âme à la dissipation et la font rentrer en elle-même. Celui qui prie dans ces sentiments verra après ses longues prières une douce volupté s'emparer de son âme. De même que les nuées, en s'entrechoquant, obscurcissent l'air tout d'abord, puis quand elles se sont fondues en orage et qu'elles ont versé la pluie qui remplissait leur sein, l'air redevient calme et pur ; de même la douleur, tant qu'elle est renfermée dans notre âme, obscurcit nos pensées, mais lorsqu'à l'aide des paroles de la prière qu'accompagnent les larmes, elle se déverse et répand son souffle au dehors, il se fait dans l'âme une admirable sérénité, les faveurs divines pénétrant comme des rayons dans le cœur de celui qui prie.

Savez-vous quel est le langage glacial du plus grand nombre ? — Je suis sans motif de confiance, je rougis de honte, je ne puis pas ouvrir la bouche. — C'est là une crainte satanique ; ce sont là les prétextes de la lâcheté ; c'est le diable qui s'efforce de vous fermer les portes qui donnent accès jusqu'à Dieu. Vous n'avez pas de motifs de confiance ? Et voilà un grand motif de confiance, voilà un sentiment bien précieux, que d'estimer n'avoir pas de sujet de confiance ; de même que c'est pour nous le sujet d'une condamnation ignominieuse et terrible que de croire en avoir. Quelques bonnes œuvres que vous ayez faites, quand même votre conscience ne vous

ferait aucun grave reproche, dès lors que vous croyez avoir de justes motifs de confiance, votre prière demeure stérile. Votre conscience serait-elle, au contraire, chargée du fardeau de mille péchés, soyez seulement convaincu que vous êtes le dernier des hommes, et vous pourrez vous adresser à Dieu en toute confiance. Ce n'est pas toutefois de l'humilité, que de se regarder comme un pécheur, quand on l'est véritablement. L'humilité consiste à n'avoir de soi-même aucun sentiment élevé, quoique notre conscience nous rende témoignage d'actes de vertus nombreux et remarquables. Il est humble, par exemple, celui qui ressemble à Paul, et qui, pouvant dire : « Ma conscience ne me reproche rien, » ajoute cependant : « Mais je ne suis pas pour cela justifié ; » I *Corinth.*, iv, 4 ; ou qui dit encore : « Le Christ Jésus est venu sauver les pécheurs, desquels je suis le premier. » I *Tim.*, i, 15. Il y a de l'humilité dans celui qui, étant grand par ses œuvres, s'abaisse par la pensée. Mais telle est l'ineffable charité de Dieu, que non-seulement les âmes humbles, mais celles qui font un aven sincère de leurs péchés, trouvent auprès de lui un accueil favorable et des sentiments de bienveillance et de pitié. Pour bien vous pénétrer de l'importance qu'il y a à ne pas avoir de soi-même de hautes idées, représentez-vous deux chars : l'un conduit par la justice et l'orgueil, l'autre par le péché et l'humilité ; vous verrez le char du péché précéder le char de la justice, non assurément grâce à sa propre légèreté, mais grâce à la vigueur de l'humilité qui l'accompagne ; de même que le char vaincu le sera, non à cause de la faiblesse de la justice, mais à cause de la masse et de la pesanteur de l'orgueil. Si l'humilité, par son excellence, l'emporte sur la gravité du péché et s'élève jusqu'au ciel, l'orgueil, par sa pesanteur et sa masse, neutralise la légèreté de la justice et ne tarde pas à l'entraîner vers les régions les plus basses.

7. Voulez-vous voir combien l'un de ces chars l'emporte en rapidité sur l'autre, remettez-vous en mémoire le pharisien et le publicain. Le pharisien réunit l'orgueil à la justice, en s'exprimant de la sorte : « Je te rends grâces, ô Dieu, de ce que je ne suis pas semblable au reste des

L'humilité
inspire la
confiance.

hommes, injustes et ravisseurs, ni à ce publicain. » *Luc.*, XVIII, 44. Quelle folie ! Ce n'est pas assez, pour satisfaire son orgueil, d'insulter à la nature humaine ; il lui faut encore insulter lâchement le publicain qui se trouve près de lui. Que fait celui-ci ? Il ne repousse point les injures, il ne s'empporte pas contre l'accusateur ; il accepte ces paroles avec bienveillance, et voilà que le trait de l'ennemi se change pour lui en baume salubre, l'injure en éloge, l'accusation en couronne. Telle est la valeur, tels sont les avantages de l'humilité, de rester insensible aux outrages d'autrui, de ne pas être mise en fureur par les injustices du prochain. Il nous est même facile de retirer de ces injustices des fruits aussi grands que précieux ; et ainsi en arrive-t-il au publicain. En acceptant les injures, il déposa le fardeau de ses péchés, et, après avoir dit : « Soyez-moi propice, je ne suis qu'un pécheur, » *Luc.*, XVIII, 43, il descendit justifié et bien différent du pharisien ; en sorte que les œuvres le cédèrent à des paroles, les actions à des mots. Le pharisien mettait en avant sa justice, ses jeûnes, sa dîme ; le publicain dit simplement quelques paroles, et il fut débarrassé de ses péchés. Dieu n'entendit pas seulement les paroles, il vit encore les sentiments qui les inspiraient ; il fut touché de cette âme contrite et humiliée, et il l'accueillit avec amour.

Je ne prétends pas, en parlant ainsi, vous exhorter à pécher, mais bien à pratiquer l'humilité. Si un publicain, un homme de la pire espèce, pour avoir confessé ses péchés avec humilité et sincérité, et s'être reconnu tel qu'il était, fut traité par le Seigneur avec tant de bienveillance, quelles faveurs n'en obtiendront pas ceux qui joignent à des œuvres excellentes l'absence de tout sentiment de complaisance en eux-mêmes. C'est pour cela que je vous supplie, que je vous presse et que je vous conjure de confesser fréquemment vos fautes au Seigneur. Je ne vous mets pas en présence d'une réunion de vos semblables, je ne vous oblige pas non plus à découvrir aux hommes vos péchés ; déployez devant Dieu votre conscience, avouez-lui vos blessures et implorez-en le remède : montrez-les à celui qui, loin de vous insulter, viendra à votre

aide. D'ailleurs, vous auriez beau vous taire, il connaît tout. Parlez donc, pour recueillir de précieux fruits ; parlez, afin que, déposant ici tous vos péchés, vous vous retiriez purs et libres de toute faute, et que vous n'ayez plus rien à craindre de cette terrible publication. Les trois enfants étaient dans la fournaise ; ils sacrifiaient leur vie pour leur foi au Seigneur ; et néanmoins, malgré tant de mérites, ils disaient : « Nous ne pouvons ouvrir la bouche ; nous sommes devenus un sujet de confusion et d'opprobre pour vos serviteurs et pour ceux qui vous adorent. » *Dan.*, III, 33. — Pourquoi donc ouvrez-vous la bouche ? — Pour proclamer, répondent-ils, que nous n'avons pas le droit d'ouvrir la bouche, et pour fléchir ainsi le Seigneur. Par sa vertu, la prière a dompté la violence du feu, mis un frein à la fureur des lions, terminé des guerres, arrêté des combats, apaisé des tempêtes, chassé les démons, ouvert les portes du ciel, brisé les liens de l'enfer, guéri des maladies, repoussé des malheurs, raffermi des villes ébranlées, mis un terme à des fléaux envoyés du ciel, aux embûches des hommes, enfin, à toutes sortes de maux. Je parle, non de la prière que la bouche seule profère, mais de celle qui jaillit du fond du cœur. Les arbres dont les racines ont poussé profondément, les vents se déchaîneraient-ils mille fois contre eux avec toute leur fureur, ne sont ni brisés, ni arrachés, leurs racines étant solidement prises dans la terre : ainsi les prières qui sortent des entrailles de l'âme, ayant de solides racines, s'élèvent aisément vers les cieux et ne sont renversées par le choc d'aucune pensée. D'où ce mot du Prophète : « Du plus profond de mon cœur, Seigneur, j'ai crié vers vous. » *Psal.*, CXXIX, 1. Je ne vous parle pas de la sorte pour attirer vos louanges, mais pour que vous réduisiez ces conseils en pratique. S'il suffit de communiquer aux hommes ses infortunes et de leur raconter les maux dont on a été victime pour trouver un adoucissement à sa douleur, comme si la parole, semblable à un souffle, en calmait les ardeurs, à plus forte raison, si vous faites part au Seigneur des souffrances de votre âme, en retirerez-vous un adoucissement véritable et des consolations abondantes. Bien souvent nos gé-

misements et nos plaintes sont à charge à nos semblables, qui nous repoussent et s'éloignent : il n'en est pas de même du côté de Dieu ; il vient au-devant de nous, il nous attire à lui ; et plus vous consacrerez de temps à lui exposer vos malheurs, plus il vous aimera, plus il sera accessible à vos supplications. Le Christ nous le déclare par ces paroles : « Venez à moi, vous tous qui êtes dans la peine, et je vous soulagerai. » *Matth.*, XI, 28. Le voilà donc qui nous appelle, afin que nous ne refusions pas de l'écouter ; qui nous attire, afin que nous ne nous éloignons pas. Plus vos fautes seront nombreuses, plus vous devrez mettre d'empressement à courir à lui ; ce sont les hommes de cette classe particulièrement qu'il invite : « Je ne suis pas venu appeler à la pénitence les justes, mais les pécheurs. » *Matth.*, IX, 13. Aussi parle-t-il de ceux qui sont accablés, lassés, brisés sous le fardeau de leurs péchés. On lui donne le nom de Dieu des consolations, de Dieu des miséricordes, II *Corinth.*, I, 3 ; parce que sa préoccupation continuelle est de consoler les malheureux, d'encourager les affligés, quel que soit le nombre de leurs fautes.

Livrons-nous donc à lui sans réserve ; accourons à lui ; gardons-nous bien de nous éloigner, et nous nous convaincront par notre expérience de la vérité de cette doctrine ; et, pourvu que nous priions avec attention et assiduité, aucune douleur ne saura nous atteindre. S'il s'en présente quelqu'une, nous en viendrons facilement à bout par la prière. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que la prière vienne à bout de guérir les afflictions humaines, quand elle vient aisément à bout de détruire le péché ? Afin donc de goûter le bonheur durant la vie présente, de déposer le fardeau des péchés qui nous surcharge, et de comparaitre avec confiance devant le tribunal du Christ, ayons toujours sous la main ce remède ; donnons-lui pour condiments les larmes, l'assiduité et la patience. De cette manière, nous jouirons d'une santé inaltérable, outre les biens à venir, qui seront notre partage. Puisseons-nous les obtenir par la grâce et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec lequel gloire soit au Père, ainsi qu'au Saint-Esprit, maintenant et toujours, et dans tous les siècles des siècles. Amen.

AVANT-PROPOS

SUR

LES TROIS OPUSCULES SUIVANTS

Nous suivons ici l'ordre des manuscrits les plus anciens, ordre qu'a suivi de même Fronton le Duc. Un grand nombre de manuscrits, après les cinq homélies contre les Anoméens, en présentent une sixième sur saint Philogone; une septième sur le *Consubstantiel*, et une huitième sur la demande des fils de Zébédée. Ces deux dernières s'accordent, par le sujet aussi bien que par le temps où elles ont été prononcées, avec les cinq homélies précédentes. Pour la sixième, quoiqu'elle ait été prononcée immédiatement après la cinquième, elle semblerait, par le sujet, complètement étrangère aux autres homélies, si au commencement saint Jean Chrysostome n'avertissait pas qu'il interrompt le cours de sa discussion contre les Anoméens à cause de la fête de saint Philogone. C'est pour cela que dans les anciens manuscrits on s'est conformé à cet ordre; et, suivant en cela l'exemple de Fronton le Duc, nous n'avons pas voulu y déroger.

L'homélie sur saint Philogone a été prononcée le 20 décembre de l'an 386, cinq jours avant la Nativité du Christ, comme on le voit au paragraphe quatrième. Déjà à cette époque, on célébrait à Antioche la fête de Noël le 25 décembre, comme nous le faisons en Occident encore aujourd'hui : cet usage venait d'y être introduit depuis quelques années seulement; nous en ferons l'histoire dans l'avant-propos qui précède l'homélie sur le jour de Noël, homélie qui se trouve plus bas, au nombre des discours panégyriques. Chrysostome n'a pas terminé le panégyrique de saint Philogone. Laissant à l'évêque Flavien, qui devait ce jour-là parler au peuple, le soin d'en faire le principal éloge, il changea de sujet au milieu de son discours, pour exhorter le peuple à célébrer convenablement la fête de Noël : après avoir indiqué aux pécheurs quels devaient être leur repentir et leur pénitence, il cessa de parler. Philogone avait commencé par être avocat ; il devint ensuite évêque d'Antioche l'an du Christ 320, à l'époque de la naissance de l'arianisme : Athanase en fait mention dans une lettre qu'il écrivit aux évêques d'Égypte et de Libye, et il le range parmi les hommes orthodoxes et apostoliques qui ont défendu par leurs écrits la foi catholique. Il fut le vingt-unième évêque d'Antioche; il eut pour prédécesseur Vital, et pour successeur Paulin, auquel succéda Eustache. Il sera question de celui-ci dans les observations subséquentes.

L'homélie sur le *Consubstantiel* contre les Anoméens fut prononcée, comme l'indique saint Chrysostome lui-même, de *Consubst.*, II, peu de jours après qu'il eut traité ce même sujet, à savoir, au commencement de l'an 387, et, autant qu'il nous est possible de le déterminer, le cinquième jour de janvier, jour où l'on donnait les jeux publics. Or en cette année 387, le cinq janvier était un dimanche.

Le jour suivant, afin de réfuter les Anoméens qui prenaient occasion de la demande des fils de Zébédée et de la réponse du Christ. « Il ne m'appartient pas de vous accorder la faveur d'être assis à ma droite, ou à ma gauche, » pour combattre la foi, il prononça l'homélie que, pour les raisons exposées tout à l'heure, nous avons mise la huitième.

DE L'INCOMPRÉHENSIBLE

Sur le bienheureux Philogone, qui fut d'abord avocat et qui devint ensuite évêque. — Rechercher l'intérêt de tous est l'un des moyens les plus propres à nous rendre agréables à Dieu. — De terribles châtimens sont réservés à ceux qui s'approchent avec négligence des divins mystères, n'eussent-ils cette témérité qu'une seule fois. — Cette homélie a été prononcée cinq jours avant celle sur la nativité du Christ.

SIXIÈME HOMÉLIE.

1. Je me disposais aujourd'hui à descendre encore dans l'arène, pour y combattre les hérétiques et à vous payer la part de dette que je n'ai point encore acquittée; mais la fête du bienheureux Philogone, que nous célébrons en ce moment, invite notre langue à raconter ses vertus. Comment se refuser à cette invitation? Si quiconque maudit son père ou sa mère doit mourir, *Exod.*, xxi, 17; *Levitic.*, xx, 9, il est évident que quiconque les bénira jouira d'une vie sans fin. Or, si nous devons témoigner autant d'affection envers nos parents selon la nature, nous devons en témoigner encore à nos frères selon l'esprit, surtout lorsque nos louanges, sans rehausser aucunement l'éclat de leur mémoire, ont pour conséquence, vis-à-vis de tous ceux qui sont assemblés ici, et de ceux qui portent la parole, et de ceux qui écoutent, de nous rendre tous meilleurs. En quoi aurait-il besoin des applaudissemens des hommes, ce bienheureux, au ciel où il est monté, au séjour de la félicité où il s'est envolé? C'est à nous, qui sommes encore sur la terre, qui avons besoin à chaque instant d'exhortations nouvelles, c'est à nous que son éloge est nécessaire, afin de nous déterminer à reproduire ses vertus. De là ce mot d'un Sage : « Que le souvenir du juste soit environné de louanges; » *Proverb.*, x, 7; non que ces louanges profitent au mort glorieux qui en est l'objet, mais parce que les personnes qui les publient en retirent les plus précieux avantages.

En conséquence, puisque nous avons tant à gagner en ceci, soumettons-nous et ne soulevons aucune difficulté. Du reste, le moment présent

convient à merveille à l'exposition de ce sujet. C'est à pareil jour que notre bienheureux a pris possession de la vie où il n'y a point de trouble, que son esquif est arrivé là où il n'ya plus à redouter ni naufrage, ni tristesse, ni douleur. Mais serait-il étonnant que ce séjour fût exempt de toute tristesse, lorsque Paul parlait en ces termes à des hommes encore sur la terre : « Réjouissez-vous toujours; priez sans relâche. » *I Thessal.*, v, 16, 17. Si, dans ce monde où les maladies, les persécutions, les trépas prématurés, les calomnies, les jalousies, les chagrins, les colères, les convoitises coupables, des pièges sans nombre, des soucis quotidiens, des maux continuels et successifs, fondent sur nous de toutes parts et nous soumettent à mille tortures diverses, Paul déclare une joie sans interruption possible à celui qui élèvera un peu sa tête au-dessus des flots des choses du siècle, et réglera sa vie selon l'équité; à plus forte raison nous sera-t-il facile de goûter ce même bonheur au sortir de la vie présente, alors qu'il n'y aura plus ni maladies, ni souffrances, ni occasions de péché, ni le mien et le tien, ce mot glacial, principe de tous les maux qui nous affligent, et de guerres sans fin. C'est pourquoi je félicite ardemment ce saint; car si la mort l'a frappé et s'il a dû quitter notre cité, il est cependant monté vers une autre cité, la cité même de Dieu; car s'il a quitté l'Eglise de la terre, il est arrivé à cette Eglise des premiers-nés dont les noms sont écrits dans les cieux; car enfin, s'il n'est plus de nos fêtes, il fait partie maintenant de l'assemblée des anges. Qu'il y ait à la fois une cité, une église et une assemblée céleste, ces mots de Paul vous le prouveront : « Vous vous êtes approchés de la cité du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste, de l'Eglise des premiers-nés, dont les noms sont écrits dans les cieux, et d'une assemblée innombrable d'anges. » *Hebr.*, xii, 22, 23. Ce n'est pas seulement pour désigner la foule des Vertus d'en haut, mais encore les biens intarissables, la joie et la félicité éternelles de ce séjour, que l'Apôtre emploie l'expression *πανήγυρις*. En effet, l'idée que représente ce mot est celle d'une grande foule réunie, d'une grande quantité de marchandises, telles que froment, orge, et autres fruits

de la terre, troupeaux de brebis et de bœufs, vêtements, et autres choses de même genre, que les uns viennent vendre, et les autres acheter.

Et laquelle de ces choses trouvez-vous dans le ciel? demandera-t-on. — Il n'y a sans doute aucune de ces choses; mais il y en a d'autres bien plus ravissantes. Il n'y a point de froment, d'orge, ni de fruits de diverses espèces; mais de toutes parts brillent avec profusion les fruits de l'esprit, la charité, la joie, le bonheur, la paix, la bonté et la mansuétude. On n'y voit pas de troupeaux de bœufs, ni de brebis; mais l'esprit des justes parfaits, les vertus des âmes, la beauté des mœurs, resplendent dans toute l'étendue des cieux. On n'y voit ni manteaux, ni vêtements; mais on y voit des couronnes plus précieuses que l'or, des récompenses, des prix et des biens sans nombre, réservés aux hommes vertueux. Combien ensuite l'assemblée céleste se distingue par la multitude et la noblesse de ses membres! Elle ne se compose pas d'hommes qui habitent une ville et ses environs; mais elle renferme des myriades d'anges, des archanges encore plus nombreux, le collège des prophètes, les chœurs des martyrs, la cohorte des apôtres, les phalanges des justes, et les tribus diverses de tous ceux qui ont plu au Seigneur. Certes, c'est là une assemblée vraiment magnifique: ce qu'il y a de plus remarquable, c'est la présence du chef de ce royaume au milieu de ses sujets; car, après avoir dit: « Vous vous êtes approchés d'une assemblée innombrable d'anges, » l'Apôtre ajoute: « Et du juge de l'univers, de Dieu. » *Hebr.*, XII, 23. Qui a jamais vu un roi paraître dans les réunions dont nous parlons? Personne n'en a jamais vu sur la terre; mais les habitants de cette cité en contemplant sans cesse le monarque, comme il leur est possible de le faire; et, outre qu'ils jouissent de sa présence, ils voient tous les membres de cette assemblée resplendissants de l'éclat de sa propre gloire. Bien des fois nos réunions d'ici-bas sont dissoutes vers le milieu du jour. Il n'en est pas de même de la réunion du ciel. Comme elle n'a point à attendre ni la révolution des mois, ni le cercle des années, ni un nombre déterminé de jours, qu'elle dure sans interruption, que les biens que l'on y goûte n'ont point

de limite, ils ne connaissent point de fin, ils ne sauraient ni vieillir, ni se flétrir, et ils jouissent d'une jeunesse immortelle. Là, point de désordre, ni de tumulte, comme parmi nous; toutes choses y sont réglées avec une mesure parfaite; c'est un concert admirable dont les accents, mélodieux comme ceux de la harpe et plus doux que la musique la plus harmonieuse, chantent la gloire du Maître des deux créations. Là enfin, l'âme, comme dans un sanctuaire impénétrable où se célèbrent de divins mystères, poursuit l'accomplissement des rites sacrés.

2. Telle est l'existence fortunée et sans déclin dont le bienheureux Philogone a pris possession aujourd'hui. Quel discours, après cela, serait digne d'un homme à qui Dieu a donné de si grands biens en partage? Aucun, assurément. — Mais quoi! garderons-nous pour cela le silence? Et pourquoi donc nous sommes-nous rassemblés? Dirons-nous que nos paroles ne sauraient égaler la grandeur de ses actions? C'est précisément pour cela qu'il nous faut prendre la parole, le plus grand éloge qu'on puisse faire de lui étant de ne jamais élever notre langage à la hauteur de ses vertus. Evidemment, lorsque des actes surpassent la nature humaine, la langue humaine est incapable de les exalter dignement. Cependant il ne verra pas en cela une raison de rejeter nos efforts, et il imitera son divin Maître, qui, apercevant une pauvre veuve faire une simple aumône de deux oboles, la récompensa bien au delà de son aumône. Pourquoi cela? Parce qu'il eut égard, non pas à la somme donnée, mais à la générosité du cœur. Si vous ne considérez que la somme donnée, vous verrez chez cette femme une pauvreté profonde; si vous considérez la volonté, vous y découvrirez des trésors ineffables de grandeur d'âme. Et nous aussi, quoique notre offrande soit bien petite et bien humble, nous la faisons avec ce que nous avons. Si elle est au-dessous de la magnanimité du juste et généreux Philogone, eh bien, ce sera pour lui une occasion de montrer cette même magnanimité dans toute son étendue; il ne repoussera pas nos faibles hommages; il sera comme les riches de la terre, qui, recevant des gens pauvres certaines choses dont ils n'ont pas

besoin, leur offrent à leur tour de leurs biens et les récompensent de leur avoir offert ce qu'ils avaient; de même notre bienheureux, en retour de nos paroles de louanges, dont il n'a nullement besoin, nous accordera une bénédiction qui se traduira par des faits, et qui nous est toujours nécessaire.

Par où donc aborderons-nous son éloge? et par où, sinon par cette dignité dont la grâce de l'Esprit le favorisa? Les dignités profanes ne sauraient être toujours une preuve irrécusable de la vertu de ceux qui en sont investis; elles montrent bien plus souvent leur perversité. Et pour quelle raison? C'est que d'ordinaire ces charges sont le fruit de la protection, de la brigue, de la flatterie, et de moyens encore plus honteux. Mais quand le Seigneur fait connaître son choix et son suffrage, quand sa main a touché une tête où brille la sainteté, la sentence est irrécusable, le jugement au-dessus de tout soupçon, et la désignation de l'élu indubitable, à cause de la dignité de celui qui a fait l'élection: or, que Dieu l'ait honoré de son suffrage, la vie de ce bienheureux le prouve. Le Seigneur l'arracha du milieu de la place publique pour l'établir sur ce trône. Sa conduite avait été si pure et si belle dans la première partie de sa vie, alors qu'il avait sa femme et sa fille, et qu'il fréquentait le barreau, que la splendeur de ses vertus, plus éclatante que celle du soleil, montra bientôt combien il méritait cette dignité; il fut du sanctuaire de la justice humaine transporté dans ce sanctuaire bien plus sacré. Autrefois, il défendait les hommes contre les pièges d'autres hommes; il faisait triompher les opprimés de leurs oppresseurs. Au point où il a été élevé, il défend les hommes contre les persécutions des démons. Voulez-vous savoir quelle admirable vertu suppose le choix par lequel Dieu, dans sa grâce, déclare un homme digne d'une si haute fonction, écoutez ce que dit à Pierre le Christ ressuscité: « Pierre, lui demande-t-il, m'aimes-tu? » Et Pierre répond: « Seigneur, vous savez que je vous aime. » Et le Christ reprend; mais il ne dit pas: Renonce à la fortune, pratique les jeûnes et les austérités, ressuscite les morts, chasse les démons. Il ne demande pas de prodiges,

ni de grands témoignages de vertus. Il passe sur toutes ces choses et dit: « Si tu m'aimes, pais mes brebis. » *Joan.*, XXI, 16. Or, s'il s'exprimait de la sorte, ce n'était pas seulement pour nous offrir la marque la plus grande de son amour envers cet Apôtre, mais pour nous offrir en même temps la plus grande marque de son amour envers ses brebis, puisqu'il fait de cette condition le caractère principal de l'amour que l'on a pour lui-même: c'est comme s'il eût dit: Celui qui aime mes brebis, m'aime moi-même.

Voyez, au reste, que de choses le Christ a supportées pour ce troupeau: il s'est fait homme, il a pris la forme d'un esclave, il a été conspué et souffleté indignement; enfin, il n'a point hésité devant la mort et la mort la plus ignominieuse, ayant répandu son sang sur une croix. Conséquemment, si quelqu'un désire plaire au Sauveur, qu'il prenne soin de ses brebis, qu'il recherche l'intérêt de tous, qu'il prenne soin de ses frères; rien n'est, en effet, plus agréable à Dieu qu'une pareille conduite. Aussi dit-il quelque part: « Simon, Simon, Satan a demandé de te faire passer au crible, comme le froment; mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas. » *Luc.*, XXII, 31, 32. Comment de ton côté reconnaitras-tu cette sollicitude parfaite de ma part? — Savez-vous la reconnaissance qu'il réclame? la même prévoyance et la même sollicitude. « Et toi aussi, ajoute-t-il, quand tu seras rentré en toi-même, affermis tes frères. » Paul dit également: « Soyez mes imitateurs, comme je le suis du Christ. » *I Corinth.*, IV, 16. En quoi donc êtes-vous imitateur du Christ? Je m'efforce de plaire à tous en toutes choses; je cherche non mes propres intérêts, mais les intérêts du plus grand nombre, afin que tous soient sauvés. — Le Christ, poursuit-il ailleurs, n'a pas cherché ce qui lui convenait, mais ce qui convenait au plus grand nombre. » *Rom.*, XV, 3. Il n'y a point de vertu qui distingue et caractérise aussi bien le serviteur fidèle et aimant du Sauveur que la sollicitude envers ses frères, et le soin pour les intérêts de leur salut.

3. Que les moines prêtent tous l'oreille, et ceux qui habitent la crête des montagnes et ceux qui se sont crucifiés au monde en toutes choses:

qu'ils viennent en aide, dans la mesure de leurs forces, aux chefs des églises; qu'ils les soutiennent par leurs prières, par leur concorde et par leur charité. Qu'ils le sachent bien, s'ils ne secondent de toutes les manières, quoiqu'ils vivent dans la retraite, ces hommes que la grâce de Dieu a mis à notre tête et qui ont accepté le poids de tant de sollicitudes, ils manquent le but principal de la vie, et toute leur sagesse leur devient inutile. Que ce soit le signe le plus frappant de l'amour envers le Christ, l'observation que voici l'établit avec évidence. Examinons comment notre bienheureux s'est acquitté de sa mission; mais il n'est ici besoin ni de nos paroles, ni de notre voix, car votre ferveur le montre suffisamment. De même que si vous entriez dans une vigne, la vue des ceps chargés de pampres et de raisins, et protégés de tous côtés par des murailles et des barrières, vous dispenserait de recourir à un tiers pour apprécier, à l'aide de ses explications et de ses paroles, l'habileté du viticulteur et de celui qui a travaillé le sol; de même quiconque entrerait ici, à la vue de ces vignes spirituelles, des fruits dont elles sont couvertes, n'aurait besoin ni de discours ni d'éclaircissements aucuns pour apprendre qui a été le guide placé à votre tête. Aussi Paul disait : « Vous êtes vous-mêmes notre lettre; lettre vraiment écrite et vraiment lue. » II *Corinth.*, III, 2. On voit par le fleuve ce que doit être la source, et on juge de la racine par le fruit.

Il ne sera pas non plus inutile de dire à quelle époque Philogone fut investi de cette dignité; loin d'être indifférente à son éloge, cette circonstance fait admirablement ressortir à elle seule le mérite de ce saint homme. Les temps étaient alors bien difficiles; la persécution venant à peine de cesser, les ravages de cette horrible tourmente laissaient encore des traces profondes, et une sage direction était en bien des choses nécessaire. Ajoutez à cela l'hérésie qui prit naissance sous ses yeux et dont sa sagesse qui prévoyait tout arrêta les progrès. Mais un autre sujet réclame impérieusement ma parole. Je laisse donc à notre commun père, à l'émule du bienheureux Philogone le soin de vous exposer ces merveilles, car il connaît beaucoup mieux que

nous l'histoire de tout ce qui est antique, pour m'engager dans une autre voie oratoire.

Une solennité approche rapidement, solennité bien propre, entre toutes, à nous pénétrer d'une vénération et d'une terreur religieuses, solennité que l'on peut appeler à bon droit la métropole des solennités. — Quelle est donc cette solennité? Celle de la naissance du Christ selon la chair. C'est à elle que nous sommes redevables de la fête des Théophanies, des fêtes de la sainte Pâque, de l'Ascension et de la Pentecôte. Si le Christ n'était point né selon la chair, il n'aurait pas été baptisé, ce qui est l'objet de la fête des Théophanies; il n'aurait pas non plus été crucifié, ce qui est l'objet de la fête de Pâques; il n'aurait pas non plus envoyé l'Esprit, ce qui est l'objet de la fête de la Pentecôte. En sorte que, semblables à des fleuves divers naissant d'une source commune, ces fêtes diverses doivent toutes leur origine à la nativité du Sauveur. Toutefois là n'est pas l'unique raison pour laquelle il convient de mettre ce jour au-dessus des autres: le mystère qui s'est accompli alors est, en outre, beaucoup plus profond que tous les autres mystères. Que le Christ après s'être fait homme soit mort, c'est une conséquence de ce premier mystère; il n'avait pas à la vérité commis de péché, mais il avait pris un corps mortel. Sans doute il y a quelque chose en cela d'admirable; mais d'avoir voulu, tout Dieu qu'il était, se faire homme, et d'avoir consenti à descendre si bas que la pensée ne saurait le comprendre, c'est là un mystère qui pénètre de surprise et de terreur. Aussi Paul, ravi d'étonnement, s'écrie-t-il: « C'est assurément un grand mystère d'amour. » Et quel est ce grand mystère? « Un Dieu manifesté selon la chair. » I *Timoth.*, III, 16. Ailleurs il ajoute: « Dieu n'a pas pris la nature angélique; il a pris la nature des enfants d'Abraham: et en conséquence il a dû être semblable en toutes choses à ses frères. » *Hebr.*, II, 16-17.

C'est pour cela que j'accueille ce jour avec amour et bonheur, et que je vous presse de vous unir à moi, et de partager ce même sentiment; c'est pour cela que je vous supplie et que je vous conjure d'accourir avec l'ardeur et le zèle le plus vif, et de quitter tous vos demeures pour con-

templer ensemble Notre-Seigneur couché dans une crèche, environné de langes, spectacle bien étrange à la fois et bien vénérable. Serons-nous vraiment excusables et dignes d'indulgence si, quand Dieu ne dédaigne pas de descendre des cieux pour nous, nous ne daignons pas sortir de notre maison pour aller à lui. Eh quoi ! les Mages, c'est-à-dire des étrangers et des barbares, accourent du fond de la Perse pour le voir dans la crèche où il est couché, et vous, chrétiens, vous ne voulez seulement pas franchir une légère distance pour jouir de ce délicieux spectacle. Oui, si nous nous présentons pleins de foi, nous le verrons certainement étendu sur la crèche ; car la table sainte remplit l'office de la crèche. En effet, sur cette table sera placé le corps du Seigneur, non point avec les langes qui l'enveloppaient le jour de sa naissance, mais environné de toute part de l'Esprit de vérité. Les initiés comprennent parfaitement ce que je veux dire. Pour les Mages, ils ne firent qu'adorer le Sauveur : pour vous, si vous vous approchez avec une conscience pure, nous vous permettrons de le prendre lui-même et de retourner après dans votre demeure. Présentez-vous donc, vous aussi, avec des offrandes, non avec les offrandes qu'apportèrent les Mages, mais avec des offrandes plus précieuses encore. Ils offrirent de l'or ; offrez une âme ornée de sagesse et de vertu : ils offrirent de l'encens ; offrez des prières ferventes, véritables parfums spirituels : ils offrirent de la myrrhe ; offrez l'humilité et à l'humilité du cœur ajoutez l'aumône. Avancez avec ces présents et vous pourrez sans crainte goûter les douceurs de cette table sacrée. Si je tiens en ce moment ce langage, c'est parce que, en ce jour, les fidèles, je ne l'ignore pas, s'approcheront en foule et se précipiteront à l'envi sur cette victime spirituelle. Afin donc que cette action ne soit pas funeste à votre âme et qu'elle devienne le principe, non de votre condamnation, mais de votre salut, je vous supplie et je vous conjure dès à présent de n'approcher de ces sacrés mystères qu'après vous être aussi bien purifiés qu'il vous sera possible.

4. Et que l'on ne me dise pas : Je suis accablé de honte, ma conscience est chargée de péchés ;

je succombe sous cet énorme faix qui m'écrase. C'est assez de ce délai de cinq jours, si vous les consacrez aux veilles, aux jeûnes et à la prière pour alléger le fardeau de vos fautes. Ne considérez pas la brièveté de ce délai ; considérez plutôt la miséricorde du Seigneur. En trois jours les Ninivites eurent détourné de leur tête la vengeance divine, et sans que ce court espace de temps fût pour eux un obstacle, l'ardeur avec laquelle ils recoururent à la miséricorde de Dieu suffit pour les soustraire au châtement qui les menaçait. C'est en un moment aussi que la pécheresse s'étant approchée du Christ, effaça toutes ses souillures. Comme les Juifs reprochaient au Sauveur d'avoir accueilli cette femme et de lui avoir inspiré tant de confiance, il leur ferma la bouche, et renvoya cette pauvre femme après l'avoir délivrée de ses maux et avoir approuvé hautement la ferveur de son zèle. Pourquoi cela ? Parce qu'elle était venue à lui avec un cœur ardent, une âme enflammée et une foi brûlante ; parce qu'elle ne toucha à ses pieds adorables et sacrés que les cheveux en désordre, ses yeux transformés en sources de larmes, et qu'après les avoir arrosés de parfum. Les mêmes choses dont elle s'était servie pour séduire les hommes, elle s'en sert pour préparer le remède de la pénitence : ces yeux qui avaient attiré tant de regards impurs, elle les emploie à pleurer ; ces cheveux dont les tresses avaient précipité dans le péché tant de victimes, elle les emploie à essuyer les pieds du Sauveur ; ce parfum qui avait été pour elle tant de fois un moyen de séduction, elle le répand sur ses pieds adorables.

Luc., VII. A vous aussi maintenant d'employer les choses qui ont irrité Dieu contre vous, à vous le rendre propice. Vous l'avez irrité par vos rapines ; servez-vous de l'argent que vous avez injustement acquis pour vous réconcilier avec lui ; restituez au prochain ce que vous lui avez ravi, ajoutez encore à ces restitutions et dites avec Zachée : « Si j'ai pris injustement quelque chose, j'en restitue quatre fois autant. » *Luc.*, XIX, 8. Vous avez indigné le Seigneur par votre langue et par les injures que vous avez déversées bien des fois sur vos frères ; servez-vous également de votre langue pour le fléchir ; priez avec fer-

veur, bénissez ceux qui vous outragent, louez ceux dont les propos vous déchirent, rendez grâces à ceux qui vous traitent avec injustice. Pour ces choses il ne faut ni plusieurs années ni plusieurs jours ; que la volonté y soit, et en un seul jour elles seront exécutées. Éloignez-vous du mal, embrassez la vertu, renoncez au vice, engagez-vous à ne plus agir de la sorte, et cela suffit pour votre pardon, je vous l'assure et je vous le garantis ; si l'un de vous, pécheurs, renonçant à ses premières prévarications, promet sincèrement au Seigneur de ne plus les commettre à l'avenir, Dieu n'en demande pas davantage pour lui pardonner. Telle est sa miséricorde et sa bonté, qu'il désire aussi vivement répandre ses miséricordieuses largesses qu'une femme en travail désire être délivrée de son fruit ; seulement nos péchés y mettent obstacle.

Renversons ce mur, commençons à célébrer dès maintenant cette fête ; durant ces cinq jours qu'il ne soit plus question de nos occupations ordinaires ; non, il ne sera question pour moi ni des tribunaux, ni des conseils ; loin de moi les affaires séculières, les pactes et les contrats ; je veux sauver mon âme. « Que sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il vient à perdre son âme ? » *Matth.*, xvi, 26. Les Mages quittèrent la Perse : quittez, vous aussi, les affaires temporelles, et allez vers Jésus ; la distance à parcourir, si nous le voulons, ne sera pas grande. Il ne faut ni traverser les mers, ni franchir le sommet des montagnes ; tout en restant chez vous, si vous ouvrez votre âme à la piété et à la componction, vous verrez le mur de séparation renversé, tout obstacle écarté, et la longueur de la route s'évanouir. « Je suis Dieu de près et non pas à distance, est-il écrit. » *Jerem.*, xxiii, 23. « Le Seigneur, lisons-nous encore, est près de tous ceux qui l'invoquent avec fidélité. » *Psalm.*, cxliv, 18. Or maintenant un grand nombre de fidèles en sont venus à ce point de stupidité et de mépris que, sans avoir veillé aucunement sur eux-mêmes, ils trouvent simple et naturel de s'approcher, quoique souillés de vices, aux jours de fête, de cette table sacrée, ne comprenant pas qu'il ne suffit pas pour avoir le droit de communier, de prendre part à une fête ou à une assem-

blée, mais qu'il faut une conscience pure et une vie déchargée de tous les vices. De même que celui à qui sa conscience ne reproche rien de mal doit s'approcher tous les jours de ces mystères, de même celui qui est plongé dans le péché et qui ne fait pas pénitence, ne devrait point s'en approcher même les jours de fête. N'approcherions-nous des saints mystères qu'une seule fois par an, nous ne serions pas pour cela délivrés de nos péchés, si nous nous en approchions indignement ; au contraire, nous n'en serions que plus coupables, parce que cette unique communion nous ne l'aurions même pas faite avec la pureté indispensable.

Il nous engage donc tous à ne pas nous approcher des divins mystères, simplement parce que la solennité prochaine nous met dans la nécessité de le faire : si vous devez participer à ce mystère saint, appliquez-vous plusieurs jours auparavant à purifier votre cœur par la pénitence, le repentir, l'aumône, la pratique des choses spirituelles, en évitant de recourir comme le chien à votre premier vomissement. Ne serait-il pas déraisonnable de s'occuper à des choses temporelles avec tant de sollicitude que l'on nous voit, à l'approche d'une fête, plusieurs jours par avance, retirer et préparer le plus bel habit de notre garde-robe, acheter des chaussures, nous asseoir à une table plus recherchée, imaginer une foule d'expédients, ne rien négliger de tout ce qui peut rehausser l'éclat de notre parure ; tandis que notre âme dont nous ne ferions aucun cas resterait dans son état de délaissement, avec ses haillons sordides pour ainsi parler, consumée par la faim, impure et souillée ? Ainsi, votre corps paraîtrait ici orné avec soin, et vous laisseriez dédaigneusement votre âme dans le dénuement et sans parure ! Vos semblables voient celui-là, et quelle qu'en soit la condition, il n'en résulte pour vous rien de fâcheux ; mais Dieu voit celle-ci, Dieu qui châtie sévèrement la négligence. Ne savez-vous donc pas que cette table est pénétrée d'un feu spirituel, et que, de même que l'eau jaillit de la source, de cette table jaillit une flamme mystérieuse ? Ne vous en approchez donc pas avec de la paille, du bois ou de l'herbe dans vos mains, de crainte d'accroître l'incendie

et de livrer votre âme à ce feu, en participant aux saints mystères ; ayez plutôt des pierres précieuses, de l'or et de l'argent, afin de les purifier encore davantage, et de vous retirer avec de notables profits. Si vous éprouvez quelque sentiment mauvais, éloignez-le, chassez-le de votre âme. Quelqu'un a-t-il commis une injustice, ou bien en a-t-il été victime ? Qu'il renonce à toute inimitié, qu'il réprime les emportements, la fermentation de son âme, pour la soustraire au moindre trouble et au moindre désordre.

C'est votre Roi que vous devez recevoir par la communion, or à l'entrée du Roi dans une âme il faut un grand calme, un grand silence, une joie profonde dans toutes les pensées. Mais l'injustice dont vous êtes victime est horrible, et vous ne sauriez ne pas vous abandonner à la colère ? — Pourquoi donc vous causer à vous-même de plus graves et de plus sérieux dommages ? Quoi que fasse votre ennemi, il ne vous ferait jamais le mal que vous vous feriez vous-même, si, foulant aux pieds les préceptes divins, vous refusiez de vous réconcilier avec lui. Il vous a outragé, soit. Est-ce une raison pour outrager à votre tour le Seigneur ? Car ne pas vouloir de rapprochement avec celui qui nous a fait de la peine n'est pas tant se venger que commettre un outrage envers Dieu, l'auteur de ce précepte. Ne considérez ni la condition humaine de votre ennemi, ni la grandeur de ses outrages ; pensez plutôt à Dieu, remplissez votre âme de la crainte du Seigneur, et songez que plus vous ferez de violence à votre cœur en l'obligeant à se réconcilier après mille injures avec celui de qui vous les avez reçues, plus précieuse sera la récompense que vous recevrez de l'auteur même de ce précepte, de Dieu. Si de votre côté, vous accueillez Dieu avec de grands honneurs sur la terre, il vous fera lui aussi dans son royaume un accueil des plus glorieux, il récompensera avec une magnificence au delà de toute expression votre obéissance. Pussions-nous tous obtenir cette faveur par la grâce et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec lequel gloire, honneur, puissance et adoration soient au Père et au Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

DE L'INCOMPRÉHENSIBLE

De ceux qui ne s'étaient pas rendue à l'assemblée. — Démonstration de la consubstantialité du Fils avec le Père. — Que l'humilité de certaines de ses paroles et de certains de ses actes, ne dénote pas les limites de sa puissance, ni son infériorité, mais qu'elle s'explique par diverses raisons d'une profonde sagesse. — De l'Incompréhensible.

SEPTIÈME HOMÉLIE.

1. Encore les jeux publics, encore pour nous du vide dans les rangs de cette assemblée. Mais non, il ne saurait en être ainsi, tant que votre présence frappera nos regards. De même que le cultivateur, à la vue des moissons florissantes et en pleine maturité, ne s'inquiète guère des feuilles qui tombent ; de même avec les fruits qui s'offrent à nos yeux, nous éprouverons bien moins de regret pour les feuilles qui nous sont enlevées. Assurément je souffre en songeant à la négligence de ces fidèles ; mais je trouve un soulagement à cette douleur dans l'empressement de votre charité. Ceux-là, quand même ils se déterminent à venir, ne sont pas vraiment présents ; si leur corps se trouve ici, leur pensée erre au dehors à l'aventure. Vous, au contraire, alors même qu'il vous arriverait de ne pouvoir venir ici, vous n'y seriez pas moins présents, car si vous n'y êtes point par le corps vous y êtes certainement par le cœur. Je me proposais de parler longuement contre les premiers ; toutefois, pour ne pas avoir l'air de combattre une ombre, en déversant le blâme sur des gens qui ne sont point ici et qui n'entendront pas, j'attendrai pour traiter ce sujet une occasion qui nous ramène leur présence, et j'essaierai avec la grâce de Dieu de conduire votre charité dans nos pâturages accoutumés, sur cet océan des divines Écritures. A vous d'être attentifs et vigilants. Pendant la traversée, les passagers peuvent dormir ; pourvu que le pilote veille, il n'y a rien à craindre, son art et sa vigilance suppléant à tout et suffisant à la direction du navire. Il n'en est point de même pour vous. Celui qui parle aurait beau tenir l'œil ouvert, si vous qui l'écoutez n'i-

mitez sa vigilance, notre entretien sera perdu sans retour, parce qu'aucune intelligence n'aura pris la peine de le recueillir. Voilà pourquoi il nous faut être vigilants et sobres. L'affaire que nous négocions est des plus importantes. Le but de notre traversée n'est pas l'or, l'argent, ni aucune des choses périssables ; mais la vie éternelle et les célestes trésors : les routes d'ailleurs sont ici beaucoup plus nombreuses que sur mer et sur terre ; et quiconque ne les suivra pas exactement sera la victime d'un funeste naufrage.

Conséquemment, vous tous qui naviguez avec nous, n'affichez pas l'insouciance des passagers ; montrez plutôt le zèle et la vigilance du pilote. Tandis que tout le monde sommeille, celui-ci assis auprès du gouvernail, en même temps qu'il examine les diverses routes de l'océan, considère aussi le ciel qui brille à une distance infinie au-dessus de sa tête, et guidé par la marche des astres comme par une main habile, il dirige sa nef avec une parfaite sûreté. Un homme d'une condition différente n'affronterait certainement pas les flots durant le jour avec le même calme et la même intrépidité que le pilote met à les affronter la nuit : en ce moment où la mer semble plus effrayante, debout, il exerce sans inquiétude aucune sa profession, également attentif à surveiller et la marche du navire, et le cours des astres, et la direction des vents. Telle est l'habileté de ces hommes que, les vents se déchainant avec fureur contre leur vaisseau avec une violence capable de le submerger, ils leur opposent des manœuvres de voilure qui conjurent merveilleusement le péril, en sorte que, paralysant à force d'adresse les efforts impétueux de l'ouragan, ils réussissent à sauver leur bâtiment de l'abîme. Si des hommes engagés pour des affaires temporelles sur une mer capricieuse tiennent leur esprit dans cet état de vigilance soutenue, avec combien plus de raison devez-vous être dans les mêmes dispositions ? d'autant, au reste, que la négligence nous expose aux plus grands périls, au lieu que la vigilance nous garantit une pleine sécurité. Notre nef à nous n'est pas une nef matérielle ; la connaissance en est due aux divines Écritures : ce ne sont pas les étoiles du

firmament qui en règlent la course ; c'est le soleil de justice lui-même qui la dirige, et quand nous sommes assis auprès du gouvernail, ce n'est point le souffle du zéphir que nous attendons, mais la douce brise de l'Esprit.

2. Veillons donc, et considérons attentivement les routes qui se présentent à nous : c'est de la gloire du Fils unique que vous entretiendra encore ce discours. Nous vous avons démontré récemment que toute la science des hommes, des anges, des archanges, en un mot, de toutes les créatures, est infiniment éloignée de pouvoir comprendre l'Être divin, et que le Fils unique et l'Esprit-Saint en ont seuls une connaissance claire et parfaite : maintenant, c'est un autre point qui va être le sujet de la lutte, et qui réclame notre parole. Nous cherchons, en effet, si le Fils possède la même puissance, la même vertu et la même substance que le Père. En rigueur de termes, nous ne cherchons pas la réponse à cette question, car par la grâce du Christ nous l'avons trouvée ; et la certitude que nous avons acquise, nous ne craignons pas de la perdre : mais nous avons à démontrer notre doctrine à ceux qui ont l'effronterie de la révoquer en doute. Je ne puis me défendre d'un sentiment de confusion et de honte au moment d'aborder ce sujet. Comment ne pas tourner en dérision nos efforts pour démontrer et prouver des choses aussi évidentes ? Comment ne pas condamner ceux qui font un problème douteux de la consubstantialité du Fils avec le Père ? Car un doute pareil heurte de front, non-seulement les Écritures, mais, de plus, le sentiment universel des hommes et la nature même des choses. Que celui qui engendre possède la même substance que celui qui est engendré, on le voit et dans les hommes, et dans les animaux, et dans les plantes elles-mêmes. Or n'est-il pas absurde qu'une loi immuable, quand il s'agit des plantes, on veuille l'ébranler et la renverser, quand il s'agit de Dieu ? Mais n'ayons pas l'air de vouloir autoriser cette vérité, en recourant aux objets qui nous entourent ; cherchons-en la preuve dans les Écritures, et transportons sur ce terrain notre discours. Ce ne sera pas nous, les croyants, ce seront eux, les incrédules, qui exciteront le sou-

rire, pour s'inscrire en faux contre des choses aussi claires, et pour résister à la vérité.

Et quelles sont, demande-t-on, ces choses si évidentes ? Si le Fils, par cela seul, est consubstantiel au Père, nous aussi, nous pouvons revendiquer le même honneur, car nous avons reçu, nous aussi, le nom de fils : « Je l'ai dit : Vous êtes dieux tous, et les fils du Très-Haut. » *Psalm.*, LXXXI, 6. — Quelle effronterie, quelle suprême démençe ! Comme la folie de nos adversaires éclate en toutes choses ! Lorsque nous dissertions sur l'Incompréhensible, ils s'efforçaient de s'attribuer à eux-mêmes ce privilège, exclusif au Fils unique de Dieu, de comprendre la nature divine aussi parfaitement qu'elle se comprend elle-même. Maintenant, que nous nous occupons de la gloire du Fils, ils s'efforcent de la renfermer dans les limites de leur propre faiblesse, sous ce prétexte que « nous aussi, avons reçu le nom de fils. » Mais cela ne suffit pas pour nous rendre consubstantiels à Dieu. Vous avez reçu le nom de fils ; mais lui l'est en réalité. Vous avez le nom ; il a la chose. Vous avez reçu le nom de fils, mais non celui de Fils unique, comme lui ; mais vous n'êtes pas dans le sein du Père, mais vous n'êtes pas la splendeur de sa gloire, mais vous n'êtes ni la figure de sa substance, ni la forme de sa divinité. *Hebr.*, I, 13. Si le premier de ces arguments ne vous a pas persuadés, cédez à l'évidence de ces textes et d'une foule d'autres qui attestent la noblesse admirable du Fils. Veut-il montrer que sa substance ne diffère en rien de celle de son Père : « Celui qui me voit, dit-il, voit mon Père. » *Joan.*, XIV, 9. S'agit-il de l'identité de puissance : « Moi et mon Père, ajoute-t-il, ne sommes qu'un. » *id.*, X, 30. S'agit-il de l'égalité de pouvoir, il dit : « De même que le Père ressuscite les morts et les vivifie, de même le Fils vivifie ceux qu'il veut. » *Id.*, V, 21. S'agit-il du culte dû au même titre à tous les deux, il faut « que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. » *Ibid.*, V, 23. Est-il question du droit relatif aux modifications de la loi : « Mon père agit, et moi je fais de même. » *Ibid.*, V, 17. Mais ceux-ci, passant légèrement sur tous ces textes, et ne prenant plus le nom de Fils comme un nom propre, parce qu'ils en ont

reçu, eux aussi, la qualification, ravalent le Fils jusqu'à la bassesse de ce niveau, à cause de ces paroles : « Je l'ai dit : Vous êtes tous des dieux et les fils du Très-Haut. » *Psalm.*, LXXXI, 6. Si vous soutenez que, par suite de cette application du nom de fils, le Fils de Dieu n'a rien de plus que nous, et que, pour cette raison, il ne saurait en être le vrai Fils ; alors, par suite de l'application du nom de Dieu qui vous a été faite, vous prétendez sans doute que le Père n'a rien non plus que vous n'avez aussi bien que lui : comme vous avez été appelé fils, vous avez pareillement été appelé Dieu. Que si l'application qui vous est faite de ce nom ne vous inspire pas la témérité de ne voir dans le nom de Dieu qu'un mot, et si vous avouez que le Père est vraiment Dieu, n'avez pas non plus l'audace, à propos du Fils, de jeter brusquement cette parole : « Et moi aussi, j'ai reçu le nom de Fils. Puisque je n'ai pas la même substance que le Père, le Fils ne doit pas non plus l'avoir. » Or, tout ce qui précède montre clairement que le Fils de Dieu en est vraiment le Fils, et qu'il possède avec son Père la même substance. En disant qu'il a la même forme et la même figure, que déclare l'Écriture, sinon l'uniformité de substance ? puisqu'il n'y a en Dieu ni physionomie, ni visage. — Avec ces arguments, objectera-t-on, exposez donc les arguments de la partie adverse. — Et quels sont-ils ? — Par exemple, le Fils supplie le Père : mais s'il possède la même puissance, la même substance, s'il agit en vertu du même pouvoir, pourquoi ces prières ?

3. Je ne me bornerai pas à ces exemples ; je rapporterai exactement tous les traits qui semblent rabaisser le Sauveur. Une observation seulement : il me sera facile de donner de ces traits d'humilité de nombreuses et d'excellentes raisons ; tandis que pour expliquer ce qu'il y a de glorieux et de sublime dans sa vie, vous ne savez dire qu'une chose, qu'il voulait nous manifester sa noblesse. S'il n'en était pas ainsi, les Écritures seraient en lutte et en opposition avec elles-mêmes. Il y a effectivement une apparente contrariété entre ces mots : « De même que mon Père ressuscite les morts et les vivifie, de même le Fils vivifie ceux qu'il veut ; » *Joan.*, V, 21 ;

les autres textes que j'ai cités et les prières que fait le Sauveur lorsqu'il met cette parole à exécution ; mais si j'en donne les raisons, je tranche radicalement toutes les difficultés. Quelles sont donc les raisons pour lesquelles, soit le Christ lui-même, soit ses apôtres, offrent à nos regards tant de choses humiliantes ? La première et la principale de toutes les raisons est que, s'étant revêtu d'une chair, il voulait convaincre et ses contemporains et la postérité qu'il ne s'agissait point d'une ombre, ni d'un spectacle fantastique, mais d'une vérité incontestable. Si après tant de traits d'humilité et de faiblesse que les apôtres nous racontent du Sauveur, et qu'il nous montre lui-même, le démon a pu persuader à des malheureux, à des insensés de nier la doctrine de l'incarnation, de soutenir audacieusement que le Fils de Dieu n'avait pas pris de chair, et de réduire à néant son amour pour les hommes ; dans le cas où le Sauveur n'eût point parlé comme il l'a fait, que d'âmes seraient tombées dans le même abîme ! N'entendez-vous pas la dénégation qu'opposent à l'incarnation les partisans de Marcion, de Manès, de Valentin, et tant d'autres ? Si donc le Christ s'exprime fréquemment en un langage qui respire la faiblesse et l'humilité de la condition humaine, et qui ne semble point digne de cette substance ineffable, c'est pour démontrer à nos yeux la vérité de l'incarnation ; car, de son côté, le démon ne négligeait rien pour effacer du cœur des hommes la foi en ce mystère, sachant bien que s'il en venait à bout il lui serait facile ensuite d'en arriver à ses fins.

Une autre raison des mêmes faits se trouve dans la faiblesse des hommes auxquels s'adressait le Sauveur, et dans l'impuissance où étaient ceux qui l'entendaient ou le voyaient pour la première fois, de comprendre la sublimité de son discours. Ce que j'avance là n'est pas une simple conjecture, et je m'appliquerai à vous prouver et à vous faire voir par les Écritures elles-mêmes que, lorsque le Sauveur a tenu un langage élevé, sublime et digne de sa grandeur ; et que parlé-je de langage sublime, élevé, digne de sa gloire ? lorsqu'il a tenu un langage qui surpassait la nature humaine, le trouble et le

scandale en ont été la conséquence ; mais quand son langage était simple et familier, on accourait et l'on acceptait sa doctrine. — Et où en retrouverons-nous des exemples ? — Dans saint Jean surtout. Le Sauveur ayant dit : « Abraham, votre père, a tressailli d'allégresse pour voir mon jour ; il l'a vu, et il a été ravi, » on lui répond : « Quoi ! vous n'avez pas encore quarante ans, et vous avez vu Abraham ! » *Joan.*, VIII, 56-57. Vous le voyez, on le considérait comme un homme ordinaire. Mais quelle réponse fait-il ? « Avant qu'Abraham existât, déjà j'existais. Et ils prirent des pierres pour l'en accabler. » *Ibid.*, 58, 59. Dans le long discours sur les saints mystères, il s'exprime de la sorte : « Le pain que je donnerai pour la vie du monde est ma propre chair. » On répartit : « Ce langage est bien dur ; comment y prêter l'oreille ? Et dès ce moment plusieurs de ses disciples se retirèrent et ne marchèrent plus avec lui. » *Joan.*, VI, 52, 61, 67. Que devait-il donc faire, je vous le demande ? Devait-il, en ne s'écartant jamais de cette sublimité de paroles, effaroucher et éloigner les hommes de son enseignement ? Mais cette conduite n'eût point été en rapport avec sa charité divine. Ailleurs, Jésus ayant dit : « Celui qui écoute ma parole ne connaîtra jamais la mort, » les Juifs s'écrièrent : « N'avons-nous pas eu raison de dire que vous êtes possédé du démon ? Abraham est mort, les prophètes sont morts, et vous dites : Celui qui écoute ma parole ne connaîtra point la mort ! » *Joan.*, VIII, 51-52.

Pourquoi s'étonner de ces dispositions de la foule, quand les principaux d'entre les Juifs partageaient les mêmes sentiments ? Nicodème, qui était de ce nombre, vient trouver le Sauveur avec les idées les plus bienveillantes ; il lui dit : « Nous savons que vous venez de la part de Dieu pour nous enseigner ; » *Joan.*, III, 2 ; et cependant il ne peut comprendre la doctrine du baptême, trop élevée pour sa faiblesse : « Si l'homme ne naît par l'eau et par l'esprit, lui avait dit le divin Maître, il ne saurait voir le royaume de Dieu ; » et, aussitôt envahi par des préoccupations grossières, Nicodème répond : « Comment pourrait-il naître, s'il est déjà vieux ? Lui serait-il donc facile de rentrer dans le sein

Marcion, Manès, et Valentin ont nié l'incarnation.

de sa mère et de recevoir une nouvelle naissance? » Que dit le Christ? « Et si, quand je vous parle un langage terrestre, vous ne croyez pas, comment, si je vous parle un langage céleste, me croirez-vous? » On dirait qu'il se justifie, et qu'il explique pourquoi il n'avait pas sans cesse entretenu les hommes d'une naissance surnaturelle. Pendant le cours de sa passion, quoiqu'il eût déjà opéré d'innombrables prodiges, quoiqu'il eût déployé l'étendue de sa puissance, il n'eut pas plutôt dit : « Vous verrez le Fils de l'homme venir dans les nuées, » *Matth.*, xxvi, 64, que le grand prêtre, indigné de ce mot, déchire ses vêtements. Sur quel ton devait-il donc parler à des hommes qui ne supportaient rien d'élevé? S'il n'a rien dit sur son propre compte de grand et de sublime, ce n'est pas étonnant, avec des hommes comme ceux-là, terre à terre et d'une intelligence aussi faible.

4. Il suffirait assurément de ce qui précède pour montrer la véritable cause et la véritable explication de l'humilité du langage du Sauveur; mais je veux, par une autre considération, jeter encore sur cette question une éclatante lumière. De même que vous avez vu les Juifs scandalisés, troublés, revenir en arrière, s'emporter, abandonner le Christ, lorsqu'il s'énonçait en un langage noble et élevé, de même je vous les montrerai, je l'espère, accourant en foule, accueillant ses enseignements, lorsqu'il les exprimait avec humilité et simplicité. Ceux-là même qui se disposaient à s'éloigner, dès qu'ils entendirent ces mots : « Je ne fais rien de moi-même, mais je parle comme mon Père m'a enseigné, » *Joan.*, viii, 28, accoururent aussitôt vers lui. Et pour nous montrer que leur foi fut la conséquence de l'humilité de ces paroles, l'Évangéliste ajoute cette phrase significative : « Comme il parlait ainsi, un grand nombre crurent en lui. » *Ibid.*, 30. Pareille chose arrive en plusieurs autres circonstances, comme il est aisé de le voir. Conséquemment, s'il s'énonçait tantôt comme un homme ordinaire, tantôt comme un Dieu et comme il convenait à sa dignité personnelle, c'était à la fois pour condescendre à la faiblesse humaine et pour affermir l'autorité de ses enseignements. Une condescendance continuelle de

sa part pouvant compromettre aux yeux des hommes à venir le prestige de sa propre dignité, il s'appliqua à prévenir cet inconvénient; et quoiqu'il prévît l'incrédulité, les injures, l'abandon qui allaient suivre, il n'hésita pas à parler, préparant ainsi les avantages signalés tout à l'heure, et indiquant la raison pour laquelle il joignait à ce langage sublime un langage plein de simplicité, raison qui consistait dans l'incapacité où l'on était de comprendre la profondeur de sa doctrine. Si tel n'eût point été son but, le Sauveur n'aurait eu aucun motif d'exposer ses magnifiques enseignements à des gens qui ne voulaient pas les écouter et y prêter une certaine attention. Mais si les Juifs ne profitaient pas de sa doctrine, il nous instruisait du moins, et nous préparait à concevoir de lui l'opinion convenable; il nous faisait comprendre que c'était uniquement à cause de l'impuissance où étaient ses contemporains de saisir ses sublimes enseignements, qu'il abordait un plus humble langage. Lors donc que vous le verrez s'exprimer humblement, attribuez cet abaissement, non à l'infirmité de son être, mais à la faiblesse d'intelligence de ses auditeurs.

Voulez-vous que je vous apporte encore une troisième raison? Ce n'est pas seulement à cause de la chair à laquelle il s'était uni, à cause de la faiblesse de ses auditeurs, mais aussi pour enseigner à ces derniers l'humilité, qu'il en a donné tant d'exemples dans ses paroles et dans ses actions : c'est là, dis-je, une troisième raison. Notre Maître ne s'est pas borné à nous former à l'humilité par ses discours, il l'a fait par la réalité elle-même, et il nous a enseigné cette vertu par ses actes aussi bien que par ses paroles. « Apprenez de moi, nous dit-il, que je suis doux et humble de cœur. » *Matth.*, xi, 29. « Le Fils de l'homme, ajoute-t-il, est venu pour servir, et non pour être servi. » *Id.*, xx, 28. Or, celui qui nous instruisait à devenir humbles, à ne jamais monter à la première place, à nous résigner volontiers à toutes sortes d'humiliations, et qui voulait nous attirer vers ce but par ses paroles et par ses actions, celui-là, certes, avait bien des sujets pour colorer d'humilité son langage. On pourrait donner une quatrième raison, non

moins bonne que les précédentes. Quelle est cette raison nouvelle? La crainte que nous ne tombions dans l'erreur de l'unité de personne, à cause des rapports étroits et ineffables des hypostases. Et en effet, le Sauveur n'a parlé que rarement de cette matière; et pourtant plusieurs se sont laissé entraîner dans l'impiété. Le Libyen Sabellius entend cette parole : « Moi et mon Père ne sommes qu'un. — Celui qui me voit, voit mon Père; » *Joan.*, x, 30; et xiv, 9; et les rapports étroits que ces paroles manifestent entre le Père et le Fils deviennent pour lui une occasion d'impiété, et il en conclut qu'il n'y a qu'une seule hypostase, qu'une seule personne. A ces explications on doit joindre celle-ci : Il ne fallait pas non plus que l'on vit dans le Fils la substance première et non engendrée, ni qu'on le vit en puissance au-dessus de son Père. Paul lui-même semble avoir redouté que cette opinion impie et perverse n'entrât dans la pensée de quelqu'un. Après avoir dit : « Il faut qu'il règne jusqu'à ce que ses ennemis soient sous ses pieds; » après avoir ajouté : « Toutes choses ont été mises sous ses pieds, » il fait cette restriction : « Hormis Celui qui lui a soumis toutes choses. » *I Corinth.*, xv, 25-27. Et il ne l'eût pas faite, s'il n'eût cru à la possibilité de cette opinion diabolique. Bien des fois également, le Sauveur, cherchant à calmer la jalousie des Juifs, abaisse le ton élevé de ses paroles, et va au-devant des objections de ceux auxquels il s'adresse : par exemple, quand il leur dit : « Si je me rends témoignage à moi-même, mon témoignage n'est point véritable. » *Joan.*, v, 31. Il parle de la sorte, je le répète, pour prévenir leurs pensées. Il ne veut pas prouver par là que son témoignage n'est pas véritable. Il ne l'est pas, semble-t-il dire, suivant votre avis et votre sentiment, puisque vous refusez d'ajouter foi à ce que je pourrais dire de moi-même.

5. On trouverait sans peine un grand nombre d'autres raisons. Mais si nous pouvons expliquer de bien des manières l'humilité de ses paroles, donnez-nous, de votre côté, au sujet des enseignements sublimes du Sauveur, une explication différente de celle que nous avons donnée, à savoir qu'il se proposait de nous découvrir sa

propre excellence, vous ne sauriez y réussir. Qu'un personnage considérable parle de lui-même avec humilité, on le conçoit, il n'y a rien là dont on puisse faire un crime; c'est une preuve de modestie. Mais qu'un petit personnage parle de lui-même en termes relevés, on ne l'excusera pas aussi bien, et l'on ne verra en cela que forfanterie toute pure. Nous louons tous les personnages haut placés lorsqu'ils tiennent à leur propre endroit un humble langage; nul ne louera le personnage obscur qui viendra s'exprimer à son sujet en termes pleins d'emphase. Par conséquent, si, comme vous le prétendez, le Fils était de beaucoup inférieur au Père, il n'aurait pas dû s'exprimer de manière à faire croire qu'il était l'égal de son Père, c'eût été de la forfanterie. Tandis qu'à s'exprimer avec simplicité et humilité, tout en étant l'égal de son Père, loin qu'il y ait quelque chose à blâmer ou à reprendre, il n'y a plutôt qu'à louer et qu'à admirer. Pour mettre davantage en lumière ces observations, et pour vous prouver que nous ne contredisons pas les divines Ecritures, arrêtons-nous devant la première des raisons énumérées tout à l'heure, et montrons en quelles circonstances, à cause de la chair à laquelle il s'était uni, il a tenu un langage au-dessous de la noblesse de sa substance. Si vous le voulez bien, mettons sous les yeux la prière qu'il adressa à son Père. Mais prêtez-nous une scrupuleuse attention; car je me propose, en vous racontant cet épisode, de le reprendre d'un peu plus haut.

Il y eut un repas dans cette nuit sacrée où le Sauveur devait être trahi : je l'appelle sacrée, parce qu'elle fut le principe des biens innombrables qui se répandirent sur la terre. A ce repas assistait le traître avec les autres disciples; et pendant qu'ils mangeaient, le Christ dit ces mots : « L'un de vous me trahira. » *Matth.*, xxvi, 21. Gardez, s'il vous plaît, un souvenir exact de ces paroles, afin que nous voyions, quand le Sauveur priera, quel est le but de sa prière. Considérez ici la délicatesse du Maître; il ne dit pas : « Judas me trahira. » Il ne voulait pas, en le dénonçant aussi formellement, accroître son impudence. Lorsque, aiguillonné par sa conscience, le disciple demande : « Est-ce moi, Seigneur? »

Jésus lui répond : « Tu l'as dit. » *Matth.*, xxvi, 25. Même en ce moment, il ne peut se résoudre à l'accuser ouvertement ; il lui laisse à lui-même ce rôle d'accusateur. Judas ne revient pas pour cela à de meilleurs sentiments ; après avoir pris sa part de la Cène, il sortit. Quand il fut sorti, Jésus prit ses disciples et leur dit : « Vous serez tous scandalisés à cause de moi. » Pierre se récriant et protestant en ces termes : « Quand même tous seraient scandalisés, pour moi, je ne le serai jamais, » Jésus reprend : « En vérité, je te le dis, avant que le coq chante, tu m'auras renié trois fois. » *Matth.*, xxvi, 31-34. Comme Pierre protestait encore, il ne lui fit plus de réponse. Les paroles, semble-t-il dire, ne peuvent point te persuader ; tu soutiens le contraire : l'expérience t'apprendra qu'il ne faut jamais s'inscrire en faux contre la parole du Seigneur. Encore une fois, veuillez vous souvenir de ces mots : la mémoire nous en sera utile quand nous étudierons la prière du Sauveur. Ainsi, il désigne le traître, il annonce la fuite de ses disciples et sa propre mort : « Je frapperai le pasteur, et les brebis seront dispersées. » *Matth.*, xxvi, 31. Il désigne par avance celui qui doit le renier, en quel temps, combien de fois ; il détermine, en un mot, toutes les circonstances.

Ayant donné par toutes ces choses une preuve suffisante de sa connaissance de l'avenir, il vient dans un jardin et il y prie. Or cette prière, les uns l'attribuent à la divinité ; l'économie de l'incarnation, d'après nous, en donne seule l'explication. Jugez-en vous-même, et au nom de la gloire du Fils, qu'aucune considération de faveur ne vous dicte votre sentence. C'est devant des amis que je plaide cette cause, je le sais ; néanmoins, je vous en prie et je vous en conjure, que votre jugement soit intègre et qu'il n'ait pour motif ni l'affection d'un côté ni la haine de l'autre. Au surplus, c'est une chose évidente par elle-même que la prière n'est pas un acte de la Divinité. Dieu n'a point à prier, car c'est lui au contraire qui mérite d'être adoré, qui doit recevoir la prière, et non l'offrir. Puisque l'effronterie de nos adversaires ne connaît point de bornes, j'essaierai de démontrer à l'aide des termes de la prière du Sauveur qu'il faut en

chercher la raison dans l'incarnation et dans la faiblesse de la nature humaine. Quand le Christ parle sur le ton de l'humilité, l'humilité et la simplicité de ses paroles sont par leur profondeur de nature à faire ressortir aux yeux des esprits les plus difficiles la distance qui existe entre ce langage et l'Être ineffable et mystérieux de celui qui le tient. Venons-en donc aux termes de la prière : « Mon Père, si cela est possible, que ce calice passe loin de moi ; cependant qu'il soit fait comme vous voulez et non comme je veux. » *Matth.*, xxvi, 39. Adressons-nous ici à nos adversaires : ignore-t-il vraiment si la chose est possible ou impossible celui qui pendant la Cène disait il n'y a qu'un instant : « L'un de vous me trahira ; » qui disait peu auparavant : « Il est écrit : Je frapperai le pasteur, et les brebis seront dispersées. — Vous serez tous scandalisés à cause de moi ; » celui qui disait à Pierre : « Tu me renieras, » et « Tu me renieras jusqu'à trois fois ; » dites-le-moi, ignore-t-il ce point ? Qui oserait le dire, même parmi nos adversaires les plus déclarés ? Lorsqu'il s'agit d'un point qui n'a été connu ni des prophètes, ni des anges, ni des archanges, les esprits batailleurs ont une certaine prise. Mais quand il s'agit d'un point tellement clair, tellement manifeste que les hommes eux-mêmes le connaissent à merveille, comment justifier, comment défendre ceux qui prétendent que l'auteur de ces paroles était à cet égard dans l'ignorance ? Or les serviteurs du Christ semblent avoir parfaitement connu le point qui nous occupe, et avoir su qu'il devait mourir et qu'il devait mourir sur la croix. Bien des années auparavant David annonçait ces deux choses, par ces mots qu'il disait en la personne du Sauveur : « On a percé mes mains et mes pieds » *Psalms.*, xxi, 17 ; et en parlant de l'avenir comme il eût parlé du passé, il montrait que s'il est impossible que les événements accomplis n'aient pas eu lieu, il l'est également que ces événements prédits ne s'accomplissent pas. Isaïe avait formulé la même prédiction : « Il a été mené comme une brebis au lieu du supplice, et semblable à l'agneau devant le tondeur, il n'a pas prononcé un seul mot. » *Isaï.*, liii, 7. A la vue de cet agneau, Jean s'était écrié :

« Voici l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde, » *Joan.*, I, 29, l'agneau qui a été annoncé, veut-il dire. Remarquez ceci, il ne dit pas simplement l'agneau; il ajoute l'Agneau de Dieu. Comme il y avait l'agneau des Juifs, il l'appelle l'Agneau de Dieu pour le distinguer de celui-ci. L'un n'était offert que pour une seule nation; l'autre l'a été pour le monde entier. Le sang de l'un ne préserva les Juifs que d'un fléau temporel; le sang de l'autre a purifié tout l'univers. Encore le sang de l'agneau judaïque ne produisit-il pas son effet par sa propre nature: s'il eut cette puissance, ce fut uniquement parce qu'il était la figure de l'Agneau divin.

6. Où sont maintenant ceux qui disent: « S'il a reçu le nom de Fils, nous l'avons reçu nous aussi, » et qui entreprennent, à cause de cette commune appellation, d'assimiler le Sauveur à notre misérable nature? Voilà aussi un agneau et un agneau: c'est le même nom; mais la différence naturelle de l'un et de l'autre est immense. De même donc que dans ce dernier cas, l'identité d'appellation n'éveille pas en vous les mêmes idées, de même cette appellation de fils commune au Sauveur et à nous, ne nous autorise pas à rabaisser de la sorte le Fils unique. Que dire ensuite des raisons qui entourent ce sentiment d'une irrécusable évidence? Si c'était la divinité qui priait, on trouverait le Christ en lutte, en opposition, en contradiction ouverte avec lui-même. Ce même Jésus qui dit: « Mon Père, si cela est possible, que ce calice passe loin de moi, » *Matth.*, xxvi, 39; et qui hésite, qui recule à la perspective de la passion, a déclaré ailleurs que le Fils de l'homme devait être livré et battu de verges, et entendant Pierre s'écrier: « Oh! non, Seigneur, cela ne sera pas, » il le réprimanda si vivement qu'il lui dit: « Eloignez-vous de moi, Satan; vous êtes pour moi un sujet de scandale, car vos pensées ne sont pas celles de Dieu, mais celles des hommes. » *Matth.*, xvi, 22, 23; *Marc.*, viii, 33. Et pourtant peu auparavant, il l'avait loué, il l'avait félicité; ce qui ne l'empêcha pas de l'appeler Satan, non certes pour faire un outrage à cet apôtre, mais pour lui indiquer par ces termes impérieux qu'il était bien éloigné d'approuver ces paroles et qu'il ne ha-

lancerait pas à donner le nom de Satan à qui-conque parlerait ainsi, lors même que ce fût Pierre. En un autre endroit il dit: « J'ai désiré bien ardemment de manger avec vous cette Pâque. » *Luc.*, xxii, 15. Pourquoi dit-il « cette Pâque? » Il avait déjà plusieurs fois célébré avec eux cette solennité. Pourquoi donc ces expressions? Parce que cette Pâque était le prélude de la croix. « Mon Père, s'écrie-t-il encore, glorifiez votre Fils afin que votre Fils vous glorifie. » *Joan.*, xvii, 1. Dans une foule d'autres endroits nous voyons le Sauveur prédire sa passion, soupirer après ce moment et déclarer qu'il n'était pas venu pour autre chose. Comment donc ajoute-t-il: « Si cela est possible? » C'est la faiblesse de la nature humaine qui se révèle; laquelle n'acceptait pas volontiers une rupture avec la vie présente, et tremblait, hésitait à cause de l'amour de la vie mis en nous dès l'origine par le Créateur. Si le Sauveur ayant parlé tant de fois en ce sens, des hommes ont osé dire qu'il n'avait pas pris de chair; s'il n'eût jamais parlé de la sorte, où se fût arrêtée leur audace?

Voilà pourquoi, d'une part, il prédit en tant que Dieu sa passion et soupire après ce moment; de l'autre, il hésite et prie en tant qu'homme. Qu'il ait abordé de son plein gré les souffrances, ce passage le prouve: « J'ai le pouvoir de donner ma vie, et j'ai celui de la reprendre. Nul ne me l'ôte; je la donne de moi-même. » *Joan.*, x, 18. — Pourquoi donc ces paroles: « Qu'il soit fait non comme je veux, mais comme vous voulez? » Et pourquoi seriez-vous étonnés du soin qu'il met avant sa croix à démontrer la vérité de sa chair, puisque, après sa résurrection, voyant un de ses disciples refuser de croire, il ne fit pas difficulté de lui montrer ses plaies, la trace des clous et de lui faire toucher de la main ses cicatrices en lui disant: « Examine et vois, car un esprit n'a ni chair ni os. » *Luc.*, xxiv, 39. C'est pour cela qu'il ne prit pas tout d'abord la nature humaine à son point de perfection, qu'il consentit à être conçu, engendré, allaité, et qu'il resta si longtemps sur la terre; confirmant par ce long séjour, aussi bien que par les autres circonstances de sa vie, la croyance en la vérité de sa nature corporelle. Comme plus d'une fois des

anges, et Dieu lui-même, étaient apparus sur la terre sous la forme humaine, forme qui n'était point une réalité, mais un simple expédient ; pour que vous n'assimiliez pas la présence du Fils de Dieu à ces apparitions, et que vous croyiez fermement à la vérité de sa chair, il a été conçu, il est né, il a été nourri, il a été posé dans une crèche, et cela, non dans une maison quelconque, mais dans une hôtellerie, sous les yeux d'une foule nombreuse, afin que sa naissance fût ainsi connue de tout le monde. De là ces songes ; de là ces oracles qui, depuis les temps les plus reculés, annoncent non-seulement son humanité, mais sa conception, sa naissance et son développement, semblable en tout à celui des autres enfants. Isaïe le proclame en ces termes : « Voilà qu'une vierge concevra et qu'elle enfantera un fils ; et on lui donnera pour nom Emmanuel. Il mangera du beurre et du miel. — Un petit enfant nous est né, dit-il encore, un fils nous a été donné. » *Isaï.*, VII, 14 ; IX, 6. Voyez-vous là ses premières années prédites ? Demandez maintenant à un hérétique si c'est Dieu qui tremble, qui craint, qui hésite, qui souffre. S'il répond affirmativement, éloignez-vous de lui à l'avenir, et laissez-le dans l'abîme avec le démon, s'il n'est pas encore dans un abîme inférieur. Mais non, il n'aura pas répondu de la sorte ; si donc il nous dit que ces choses-là sont indignes de Dieu : « Par conséquent, repartirez-vous, Dieu ne prie pas davantage ; » car il ne serait pas moins absurde de soutenir que ces paroles sont les paroles de la divinité que de soutenir le reste.

Ces paroles n'expriment pas seulement un état d'angoisses, elles indiquent deux volontés bien distinctes l'une de l'autre, la volonté du Fils et celle du Père, et le Sauveur les met en relief quand il dit : « Qu'il soit fait non comme je veux, mais comme vous voulez. » *Matth.*, XXVI, 39. Or, c'est là un point sur lequel nos adversaires ne sont jamais tombés d'accord ; et tandis que nous ne cessons d'appliquer ces paroles : « Mon Père et moi nous ne sommes qu'un, » *Joan.*, X, 30, à la majesté, ils prétendent qu'elles concernent la volonté, en sorte que, d'après eux, le Père et le Fils n'ont qu'une seule et même volonté. Mais si

le Père et le Fils n'ont qu'une seule et même volonté, que signifient ces mots : « Qu'il soit fait, non comme je veux, mais comme vous voulez ? » Si elles ne regardent que la divinité, il en résulte une contradiction flagrante et des conséquences absurdes. Si elles regardent la nature humaine, alors elles ont un sens raisonnable, et on n'y trouve rien à reprendre. On ne saurait faire un crime à la chair de reculer devant la mort ; la nature l'ordonne ainsi. En même temps, le Sauveur montre en sa personne la présence de tous les caractères de l'humanité, hormis le péché, afin de fermer la bouche des hérétiques. Conséquemment, en disant : « Si c'est possible, que ce calice passe loin de moi. — Cependant qu'il soit fait, non comme je veux, mais comme vous voulez, » il indique une chose, à savoir qu'il est revêtu réellement d'une chair qui tremble devant la mort ; car c'est le propre de la chair de craindre la mort, de la fuir et d'en avoir horreur. Tantôt il laisse cette chair abandonnée à elle-même et il la prive de l'énergie qu'il lui communiquait, afin que l'évidence de sa faiblesse assurât la foi en sa réalité ; tantôt il voile cette même faiblesse, afin que vous ne soyez pas tenté de ne voir en lui qu'un homme. De même que s'il n'avait jamais agi qu'en homme, on n'eût vu en lui qu'un homme ; de même s'il n'avait jamais agi qu'en Dieu, on n'eût point cru la doctrine de l'incarnation. De là cette diversité et ce mélange de paroles et d'actions, qui ne laissent aucun prétexte à la folie de Paul de Samosate et aux hallucinations des Marcionites et des Manichéens ; de là ces prédictions de l'avenir en tant que Dieu, ces hésitations en tant qu'homme.

7. Je me proposais d'effleurer encore d'autres raisons et de vous faire voir par les choses elles-mêmes que si le Sauveur prie dans la circonstance présente pour mettre en saillie la faiblesse de sa chair, il a agi de même en d'autres circonstances pour venir en aide à la faiblesse de ses auditeurs. Il ne faudrait pas croire que l'humilité de ses propos ne s'explique que par la chair dont il s'est revêtu ; elle s'explique donc également par les raisons précédemment énumérées. Mais pour ne pas noyer les considérations que nous

Exhortation à la prière.

venons de faire dans l'abondance de celles qui se présenteraient encore, je ne pousserai pas plus loin la réfutation de nos adversaires, et renvoyant le reste à un autre jour, je vous exhorte de nouveau à la prière. Quoique nous ayons souvent parlé sur ce sujet, nous ne saurions maintenant nous dispenser de le faire. Les étoffes qui n'ont été plongées dans la teinture qu'une fois ne conservent pas longtemps la couleur ; celles, au contraire, qui l'ont été fréquemment et à plusieurs reprises, conservent indéfiniment leurs couleurs éclatantes. Pareille chose arrive à propos des âmes : si la même doctrine frappe à plusieurs reprises mes oreilles, comme la teinture, elle s'effacera difficilement. Que votre attention ne soit donc pas superficielle.

Il n'y a rien, non, il n'y a rien qui soit plus puissant que la prière ni qui lui soit comparable. La pourpre resplendissante donne moins d'éclat à l'empereur que l'entretien avec Dieu n'en donne à l'homme qui prie. Si en présence de l'armée, d'un grand nombre de généraux, de magistrats et de consuls, un individu s'avance et s'entretient en particulier avec le prince, il attire aussitôt sur lui tous les regards et il acquiert par là une plus grande considération : ainsi en est-il de ceux qui prient. Songez, en effet, à la beauté de ce spectacle, d'un homme qui en présence des anges, des archanges, des séraphins, des chérubins et des autres Puissances célestes, ne craint pas d'approcher en toute confiance du Souverain de ces Esprits bienheureux et de s'entretenir avec lui. Quel honneur une faveur pareille ne doit-elle pas lui conquérir ? Mais ce n'est pas seulement de l'honneur, c'est encore une très-grande utilité que nous retirerons de la prière, même avant d'avoir obtenu ce que nous demandons. Dès qu'un homme a levé ses mains vers le ciel et qu'il a invoqué le Seigneur, il est sorti de la sphère des choses humaines, il est transporté en esprit dans la vie à venir, et sa pensée ne s'occupe plus que des choses du ciel. Pendant qu'il prie, rien ne le rattache à la vie présente, si toutefois il prie de toute son âme. La colère a beau sourdre, elle est aisément apaisée ; la concupiscence a beau s'enflammer, ses ardeurs ne tardent pas à se calmer ; la jalousie

a beau exercer ses tortures, on en vient facilement à bout. Il arrive alors ce qui, selon le Prophète, arrive au lever du soleil. Et que dit l'écrivain ravi ? « Vous avez amené les ténèbres, et pendant la nuit toutes les bêtes des forêts s'agitent dans l'ombre ; et les lionceaux rugiront pour trouver une proie et demander à Dieu leur pâture. Le soleil se lève, et ils se réunissent pour se retirer dans leurs tanières. » *Psalm.*, CIII, 20-22. Ainsi, de même qu'à l'apparition des rayons du soleil, toutes les bêtes fauves prennent la fuite, et rentrent dans leurs repaires ; de même dès que la prière a jailli de notre langue et de nos lèvres, semblable à un rayon de lumière, l'âme s'illumine, les passions insensées et brutales tournent le dos, prennent la fuite, et s'enfoncent dans leurs antres ; pourvu, je le répète, que nous priions avec ferveur, attention et vigilance. Alors, le diable serait-il présent qu'il est mis en fuite ; le démon s'y trouverait-il, il disparaît. Lorsqu'un maître converse avec un esclave, nul autre de ses serviteurs, même celui qui jouit de la faveur la plus grande, n'oserait se présenter et troubler l'entretien : avec combien plus de raisons ces esprits qui ont offensé Dieu et qui ne possèdent aucun crédit auprès de lui seront-ils dans l'impossibilité de nous nuire, quand nous apporterons à converser avec Dieu le zèle convenable ? La prière, c'est un port au milieu de la tempête, une ancre au milieu des flots agités, un soutien pour celui qui chancelle, un trésor pour le pauvre, un gage de sécurité pour les riches, un remède contre tout mal, une garantie de santé. La prière conserve nos biens et les met à l'abri de tout changement, en même temps qu'elle nous délivre promptement de nos maux. Si l'épreuve nous assaille, elle l'éloigne ; si une perte de fortune ou tout autre chagrin vient affliger notre âme, elle chasse sans retard toutes ces peines. La prière est l'asile de toutes les afflictions, une source de joie, le principe de délices continuelles, la mère de la philosophie. Celui qui peut prier comme il convient, serait-il le plus indigent des hommes, en est le plus riche : pareillement, celui qui ne connaît pas la prière, serait-il assis sur le trône royal, il est au comble de l'indigence. Achab était roi, il possédait de

l'or et de l'argent en abondance ; mais parce qu'il n'avait pas la prière, il courait à la recherche d'Élie, d'un homme qui n'avait ni toit, ni manteau, et qui n'était couvert que d'une simple peau de mouton. Qu'est donc ceci, s'il vous plaît ? Eh quoi ! vous qui possédez tant de choses, vous êtes à la recherche de celui qui ne possède rien ? — Oui, répond-il ; à quoi me servent ces trésors, maintenant qu'Élie a fermé le ciel et qu'il a tout rendu inutile ? — Voyez-vous comment le Prophète l'emportait en richesses sur le monarque ? Tant qu'il ferma la bouche, le roi dut avec toute son armée subir les plus grandes privations. O prodige ! un homme qui n'avait pas de manteau fermait le ciel ! C'est précisément parce qu'il n'avait pas de manteau qu'il fermait les cieux ; c'est parce qu'il ne possédait rien ici-bas qu'il déploya cette merveilleuse vertu. Il n'a qu'à ouvrir ses lèvres, et des trésors inestimables tombent du ciel à l'instant. O bouche qui ouvrez des sources rafraîchissantes ! ô langue qui versez la pluie par torrents ! ô voix qui faites jaillir des biens sans nombre ! Les yeux fixés sur ce grand homme, riche et pauvre en même temps, et riche parce qu'il était pauvre, méprisons les biens du présent, et soupirons après ceux de l'avenir. Pussions-nous tous les obtenir, par la grâce et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec lequel gloire soit au Père en l'unité du Saint-Esprit, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

DE L'INCOMPRÉHENSIBLE

De quelques autres difficultés soulevées par les hérétiques. — Du jugement et de l'aumône. — De la demande que fit la mère des enfants de Zébédée.

HUITIÈME HOMÉLIE.

1. Nous nous sommes retirés hier du combat, de ce combat et de cette lutte contre les hérétiques, les âmes teintes de sang, le glaive de la parole ensanglanté, non pour avoir jonché le sol de cadavres, mais pour avoir mis à néant des raisonnements et « toute pensée qui s'élevait orgueilleusement contre la science de Dieu. »

II *Corinth.*, x, 5. Comme telle est la nature de ce combat, telle est aussi la nature de ces armes. Le bienheureux Paul nous enseignait l'une et l'autre de ces choses en ces termes : « Les armes avec lesquelles nous combattons ne sont pas des armes charnelles : ce sont des armes auxquelles Dieu a donné la force de renverser tout retranchement, des armes qui détruisent tout conseil et toute hauteur qui s'élèvent contre la science de Dieu. » *Ibid.*, 4-5. Il ne serait pas assurément hors de propos de raconter à ceux qui n'y ont point assisté nos triomphes d'hier, la disposition du combat, ses péripéties, notre victoire, nos trophées ; mais pour ne pas vous lasser, nous n'en dirons rien, dans l'espoir que, sentant vivement les avantages dont vous avez été privés, vous témoignerez plus d'empressement à l'avenir ; et nous aborderons sur-le-champ les questions qui se présentent naturellement à la suite. Si quelqu'un d'entre vous poussait jusque-là l'intérêt et le zèle, il pourrait apprendre des personnes qui étaient hier présentes les sujets que nous avons traités. Nos auditeurs nous ont prêté une attention si soutenue, qu'ils ont emporté avec eux tous nos enseignements et qu'ils n'ont certainement rien perdu des choses que nous avons dites. Pour ces choses-là donc, vous les apprendrez de leur bouche ; nous allons nous-même vous exposer le sujet que nous examinerons aujourd'hui, et mettre sous vos yeux la difficulté dont les hérétiques se font une arme contre nous. Quelle est donc cette difficulté ?

Nous vous avons entretenus naguère de la puissance du Fils unique ; nous vous avons montré qu'il possède une puissance égale à celle de son Père, et nous nous sommes étendus longuement sur cette matière. Atteints par nos paroles, nos adversaires nous objectent un passage de l'Évangile auquel ils prêtent un sens qu'il n'a pas en réalité. Il est écrit, nous disent-ils : « Une place à ma droite ou à ma gauche, il n'est pas en mon pouvoir de vous la donner ; elle est pour ceux à qui mon Père l'a préparée. » *Matth.*, xx, 23. L'observation que j'ai déjà maintes fois faite à votre charité, je vous la réitère avec instance en ce moment ; à savoir, de ne pas vous attacher à la lettre, mais d'en rechercher le sens. Si l'on

Réponse
aux objec-
tions des hé-
rétiques.

s'arrêtait simplement aux mots, sans en approfondir la signification, on commettrait de nombreuses erreurs. L'Écriture donne des ailes à Dieu, parce que le Prophète disait : « Couvrez-moi de l'ombre de vos ailes ; » *Psalm.*, xvi, 8 ; et cependant nous ne prétendons point pour cela attribuer des ailes véritables à cette substance spirituelle et impérissable. On ne saurait les attribuer à l'homme, à plus forte raison, à cet Être incorruptible, invisible et incompréhensible tout ensemble. Que faut-il donc entendre ici par ailes ? Un secours, une garantie de sécurité, une protection, un appui, un soutien inébranlable. Les saints Livres nous parlent encore du sommeil de Dieu. « Réveillez-vous, pourquoi dormez-vous, Seigneur ? » est-il écrit. *Psalm.*, xliii, 23. Est-ce à dire que Dieu dorme en toute vérité ? Ce serait le comble de la démence que de soutenir un pareil propos. Par cette expression, l'Écriture veut seulement nous faire comprendre la bonté et la longanimité du Seigneur. Un autre prophète a dit aussi : « Serez-vous donc semblable à un homme qui dort ? » *Jerem.*, xiv, 9. Vous le voyez ; nous devons procéder avec beaucoup de prudence à l'investigation des trésors des divines Écritures. A prendre les choses que nous entendons purement et simplement au pied de la lettre, outre que nous tomberions dans les plus absurdes conséquences ; nous découvririons encore dans les passages cités de flagrantes contradictions. Un écrivain dira que le Seigneur dort, un autre qu'il ne dort pas. Tous deux ont raison, pourvu que vous entendiez leurs paroles dans le sens convenable. Celui qui affirme le sommeil de Dieu, exprime de la sorte la grandeur de sa patience ; celui qui dit qu'il ne connaît point le sommeil, déclare l'éternité de sa nature.

Puisque nous devons procéder en ceci avec beaucoup de sagesse, n'acceptons pas sans réflexion cette parole : « Il n'est pas en mon pouvoir de vous donner cette place ; elle est pour ceux auxquels elle a été préparée par mon Père. » *Matth.*, xx, 23. Ce passage ne ravit point au Sauveur son autorité, il n'amointrit pas sa puissance ; il met simplement en relief sa sagesse, sa prévoyance et sa sollicitude à l'égard du

genre humain. Oui, il est arbitre suprême des châtiments et des récompenses. Ecoutez ce qu'il dit dans un autre endroit, celui dont vous venez d'entendre les paroles : « Lorsque le Fils de l'homme viendra dans la gloire de son Père, il mettra les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche, et il dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, les bénis de mon Père, prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde. Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire. Il dira au contraire à ceux qui seront à sa gauche : Loin de moi, maudits, allez au feu qui a été préparé pour le diable et pour ses anges. Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'étais étranger, et vous ne m'avez pas donné l'hospitalité. » *Matth.*, xxv, 31 et seq. Ainsi, vous n'en sauriez disconvenir, le voilà jugeant en maître, le voilà qui récompense et qui punit, qui couronne et qui châtie, qui introduit les uns dans son royaume et qui précipite les autres dans l'enfer.

2. Et admirez ici la sollicitude admirable du Sauveur pour les hommes. Quand il s'adresse à ceux qu'il couronne, il leur dit : « Venez, les bénis de mon Père, prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde. » Mais à ceux qu'il condamne aux supplices, il ne dit pas : « Allez dans le feu qui vous a été préparé ; » il leur dit : « Allez dans le feu qui a été préparé pour le démon. » J'ai préparé pour les hommes le royaume des cieus ; mais l'enfer, je l'ai préparé pour le démon et pour ses anges, et non pour les hommes. Que si, par votre vie, vous vous êtes rendus dignes d'un supplice et d'un châtiment aussi rigoureux, c'est à vous-mêmes qu'il faut en rapporter la responsabilité. Et remarquez la vivacité de son amour pour les hommes ! Il n'y avait point encore de combattants, et déjà les couronnes étaient tressées et les récompenses préparées. « Prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde. » La parabole des dix vierges renferme le même enseignement. L'époux étant sur le point d'arriver, les vierges folles dirent aux vierges sages : « Donnez-nous de votre huile. »

A quoi celles-ci répondirent : « Non, car il n'y en aurait peut-être point assez ni pour vous, ni pour nous. » *Matth.*, xxv, 8-9. L'Écriture ne parle pas ici d'huile et de feu véritables, elle parle plutôt de la virginité et de la miséricorde : elle représente la première sous l'image du feu; la seconde, sous l'image de l'huile, montrant par là combien la miséricorde est nécessaire à la virginité, et l'impossibilité où l'on est de se sauver sans cette vertu. Et quels sont les marchands de cette huile? Quels sont-ils, sinon les pauvres, les pauvres qui reçoivent moins qu'ils ne donnent? Ne voyez pas, je vous prie, dans l'aumône, une dépense, mais un profit; n'y voyez pas une charge, mais un gain; car vous recevez plus que vous ne donnez. Vous donnez du pain, et vous recevez la vie éternelle; vous donnez des vêtements, et vous recevez le manteau de l'incorruptibilité; vous donnez l'hospitalité de votre toit, et vous recevez le royaume des cieux; vous donnez des biens périssables, et vous recevez en échange des biens impérissables. — Mais comment ferai-je l'aumône, si je suis pauvre moi-même, demandera-t-on? — C'est alors surtout que vous pouvez exercer la miséricorde. Peu content de l'abondance de ses biens, dévoré par la plus brûlante des fièvres, possédé d'une passion invariable, le riche veut sans cesse accroître sa fortune. Le pauvre, au contraire, exempt de ce mal et délivré de cette infirmité, distribue plus volontiers ce qui lui appartient. Ce n'est pas la mesure de l'aumône matérielle, c'est l'intention avec laquelle on la fait qui en détermine la valeur. La veuve de l'Évangile ne donna que deux oboles, et son aumône surpassa l'aumône des plus opulents personnages. Une autre veuve, avec une poignée de farine et un peu d'huile accueillit ce prophète dont l'âme était toute céleste. Ainsi, la pauvreté ne fut pour l'une ni pour l'autre un obstacle à la pratique de la charité.

N'alléguiez donc pas de ces prétextes vains et insensés. Dieu ne demande pas une aumône abondante, mais une volonté généreuse, laquelle se montre, non par la mesure des choses données, mais par l'empressement avec lequel on les donne. — Vous êtes pauvre, et le plus pau-

vre des mortels? — Mais vous ne l'êtes certainement pas plus que cette veuve du mérite de laquelle les riches n'approchèrent pas. — Le nécessaire même vous fait défaut? — Mais vous n'êtes pas dans un dénûment plus complet que celui de la femme de Sidon, qui, dans les plus grandes horreurs de la famine, avec la mort pour seule perspective, entourée de ses enfants, loin de ménager ce qui lui restait, transforma cette pauvreté excessive en indicibles trésors, faisant de sa main une aire, d'une roue un pressoir, et transformant sa pauvreté en une source d'abondance. Mais reprenons notre sujet, et ne nous laissons pas entraîner par des digressions continuelles. C'est au moment où l'Époux allait paraître, que les vierges se tinrent les unes aux autres ce langage. Les vierges sages renvoyèrent les vierges folles aux marchands; mais le temps d'acheter n'était déjà plus. Et, en effet, les marchands ne se trouvent que dans la vie présente. Au sortir de cette vie, après la disparition de ce théâtre, il n'y aura plus de remède à ce qui sera accompli; on ne pourra plus le justifier, ni l'excuser, et on n'aura qu'à attendre le châtement. Ainsi en fut-il dans la parabole. L'Époux arrivé, les vierges qui avaient les lampes allumées entrèrent avec lui. Les autres, se présentant trop tard pour entrer de même, se mirent à frapper à la porte; elles n'eurent que cette effrayante réponse : « Retirez-vous, je ne vous connais pas. » *Matth.*, xxv, 12. Voyez-vous encore une fois le Sauveur, ici récompenser, là châtier; ici couronner, là punir; ici accueillir, là renvoyer, et remplir complètement le rôle de souverain juge. La parabole de la vigne, celle des talents, fournissent la matière d'une pareille observation : le Seigneur accueillit favorablement les serviteurs auxquels deux ou cinq talents avaient été confiés; mais, pour celui qui n'en avait reçu qu'un, il ordonna de le jeter pieds et mains liés dans les ténèbres extérieures.

3. Savez-vous quelle est l'habile réponse, ou, pour mieux dire, la réponse tout à fait insensée de nos adversaires? Le pouvoir de couronner et de punir, de châtier et de récompenser, ils le concèdent au Sauveur; mais pour le siège le plus élevé, pour la dignité la plus haute, le

Christ, d'après eux, déclare qu'il n'appartient pas à lui de les décerner. — Et si l'on vous démontre que rien ne saurait se soustraire à sa sentence, renoncerez-vous à cette querelle hors de propos ? Écoutez donc ce qu'il dit ailleurs : « Le Père ne juge personne, mais il a donné tous les jugements au Fils. » *Joan.*, v, 22. Mais si tout jugement est laissé au Fils, il n'y a rien qui puisse être soustrait à sa sentence : dès lors qu'il a tout jugement entre les mains, il est le souverain arbitre des couronnes et des supplices. Quant à ce mot, « il a donné, » ne l'entendez pas à la façon des hommes, mon bien-aimé. Le Père n'a pas donné au Fils ce qu'il n'avait pas ; il n'a pas engendré ce Fils dans un état d'imperfection ; il ne lui est pas antérieur en durée. Ce mot signifie simplement que le Fils a été engendré tel, accompli et parfait. Si cette expression a été employée de préférence, c'est pour que vous ne soyez pas tenté de croire à l'existence de deux fils de Dieu, afin que vous connaissiez et la racine et le fruit, afin que vous ne supposiez pas le Fils postérieur en existence au Père. Comme on lui demandait ailleurs : « Tu es donc roi ? » *Joan.*, xviii, 37, Jésus ne dit pas qu'il a été à une certaine époque investi de la royauté, mais bien : « Je suis né pour cela. » S'il a été engendré roi parfait, il l'a donc été également en qualité de juge et d'arbitre parfait, le roi ayant pour principale prérogative de juger, de prononcer, d'honorer et de punir.

D'ailleurs, on se convaincra d'une autre manière qu'il est le dispensateur absolu des récompenses célestes. Lorsque nous aurons offert à vos regards le plus remarquable des hommes, et que nous aurons montré cet homme couronné de la main du Sauveur, quelle raison vous restera-t-il de persévérer dans votre sentiment ? Et quel est cet homme remarquable entre tous ? Quel est-il, sinon ce fabricant de tentes, ce docteur de l'univers, cet Apôtre qui semblait avoir des ailes, en parcourant la terre et les mers, ce vase d'élection, cet ordonnateur des noces du Christ, ce fondateur de l'Église, ce sage architecte, ce héraut, ce coureur, ce lutteur, ce soldat, ce maître par excellence, cet homme admirable qui laissa sur tous les points de la terre

des traces de ses vertus, qui, avant la résurrection, fut ravi jusqu'au troisième ciel, transporté dans le paradis, initié par le Seigneur à d'ineffables mystères, qui entendit et parla un langage que la nature humaine ne saurait parler, qui, comblé de grâces, endura aussi de plus rudes fatigues ? Qu'il ait travaillé plus que les autres, il le dit formellement : « J'ai travaillé plus qu'aucun d'entre eux. » I *Corinth.*, xv, 10. Si ses travaux sont plus nombreux, il en sera évidemment de même de sa récompense. « Chacun, dit-il, recevra une récompense proportionnée à ses travaux. » I *Corinth.*, iii, 8. Mais s'il reçoit une couronne plus brillante que celle des apôtres, lesquels n'eurent point de pareils et ne furent surpassés que par ce grand homme, il est hors de doute qu'il jouira de la plus précieuse des récompenses et des plus rares honneurs. Par qui donc sera-t-il couronné ? Prêtez l'oreille à ces paroles : « J'ai combattu de vaillants combats, j'ai achevé ma course, j'ai gardé ma foi. Il ne me reste qu'à attendre la couronne de justice que le Seigneur, comme un juste juge, me donnera en ce jour. » II *Timoth.*, iv, 7, 8. — « Le Père ne juge personne ; il a donné tout jugement à son Fils. » *Joan.*, v, 22. Écoutez encore ce qui suit : Il la donnera non-seulement à moi, mais à tous ceux qui désirent son avènement. » II *Timoth.*, iv, 7, 8. De quel avènement parle-t-il ? Écoutez ce qu'il ajoute : « La grâce de Dieu, notre Sauveur, s'est révélée à tous les hommes, nous apprenant à renoncer à l'impiété et aux désirs du siècle, et à vivre en ce monde avec piété, justice et tempérance, dans l'attente de la félicité que nous espérons, et du glorieux avènement de notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ. » *Tit.*, ii, 11-13.

4. Notre combat contre les hérétiques est terminé ; nous avons érigé notre trophée et remporté une victoire éclatante, puisque les considérations précédentes ont démontré que le Sauveur dispose en souverain des honneurs et des châtiments, qu'il a tous les jugements entre ses mains, qu'il a couronné et proclamé glorieusement le plus grand des hommes, et qu'il nous enseigne ces deux points dans ses paraboles. Il nous reste maintenant à bannir de l'âme de nos

frères tout ce qui pourrait les troubler, et à rechercher pourquoi le Sauveur s'est exprimé de la sorte : « Ce n'est pas à moi de vous donner ces places ; » car j'entrevois dans vos esprits bien des difficultés sur ce sujet. Pour obtenir la solution de ces difficultés et pour chasser tout embarras de votre âme, redoublez, je vous prie, d'attention, et appliquez votre esprit à mes paroles ; car c'est maintenant que ma tâche devient plus difficile. Autre chose est de combattre, autre chose est d'enseigner ; autre chose de frapper un ennemi, et autre chose de recouvrer un ami. Il me faut en ce moment une vigilance peu ordinaire, pour ne laisser aucun membre infirme de côté et n'oublier aucune des âmes en proie à l'inquiétude. Je dis, mais n'allez pas vous effrayer, ni vous troubler de mes paroles, je dis donc que non-seulement le privilège dont parle le Sauveur n'est pas particulier au Fils, mais qu'il ne l'est même pas au Père : oui, je le dis à haute voix, je le proclame d'un accent plus éclatant que celui de la trompette, il n'appartient ni au Fils de donner ces places, ni au Père lui-même. Si cela appartenait au Fils, il en serait de même du Père ; si cela appartenait au Père, il en serait de même du Fils. Aussi n'a-t-il pas dit simplement : « Il ne m'appartient pas de vous les donner, » et ajoute-t-il : « Ces places sont pour ceux auxquels elles ont été préparées ; » montrant par là que ce n'est pas son office, ni celui de son Père, mais celui de quelques autres personnages. Que signifie ce langage ? Vraisemblablement vos inquiétudes n'ont fait qu'augmenter ; vos doutes se sont multipliés, et vous n'en éprouvez que plus d'angoisses. Ne vous effrayez pas, néanmoins ; je ne finirai pas que je n'aie résolu toutes ces difficultés. Permettez-moi seulement de reprendre ce sujet d'un peu plus haut ; il n'est pas possible, à d'autres conditions, de faire la lumière dans votre esprit. Que signifie donc ce langage ?

Jésus se dirigeait vers Jérusalem, lorsque la mère de Jacques et de Jean, fils de Zébédée, s'approcha et lui dit : « Ordonnez que mes deux enfants soient assis, l'un à votre droite, l'autre à votre gauche. » *Matth.*, xx, 21. Suivant un autre Evangéliste, les enfants de Zébédée auraient

demandé eux-mêmes au Christ cette faveur. *Marc.*, x, 35. Il n'y a pas là de contradiction, car il ne faut pas négliger ces détails : les disciples se font précéder par leur mère ; puis, quand celle-ci a exposé sa demande, et ouvert pour ainsi dire la porte, ils y ajoutent leurs instances, et ils parlent sans savoir ce qu'ils réclament. Bien qu'ils fussent au nombre des apôtres, ils étaient encore très-imparfaits ; tels les petits des oiseaux s'agitent au sein du nid quand les plumes de leurs ailes n'ont pas encore poussé. D'ailleurs, et il est indispensable que vous le sachiez, avant la croix, les apôtres étaient plongés dans une profonde ignorance. De là ces reproches que leur adressait le Sauveur : « Eh quoi ! vous êtes encore sans intelligence ! Vous ne savez pas, vous ne comprenez pas que je ne parlais point de pain lorsque je vous recommandais de vous garder du levain des pharisiens ? — J'ai bien des choses à ajouter, disait-il aussi, mais vous ne sauriez les comprendre. » *Matth.*, xv, 16 ; xvi, 11 ; *Joan.*, xvi, 12. Non-seulement ils ignoraient les choses les plus élevées de la doctrine du divin Maître, mais très-souvent ils oubliaient, par crainte et par timidité, ce qu'ils venaient d'entendre. C'est ce dont il les blâmait en ces termes : « Nul d'entre vous ne me demande : Où allez-vous ? Mais, parce que je vous ai dit ces choses, la tristesse a rempli votre cœur. » *Joan.*, xvi, 5. — Lui-même, disait-il du Paraclet, vous rappellera toutes choses. » *Joan.*, xiv, 26. Certainement il n'eût pas employé ce terme : « Il vous rappellera, » s'ils n'avaient oublié une partie de ses enseignements. Je ne dis pas ceci sans fondement. Ainsi Pierre nous apparaît tantôt avec une magnifique profession de foi dans la bouche, tantôt avec l'oubli de toutes ces merveilles. Lui qui s'était écrié : « Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant ; » *Matth.*, xvi, 16 ; lui que ces paroles avaient fait proclamer bienheureux, tombe peu après de telle sorte, qu'il mérite qu'on lui applique le nom de Satan : « Éloignez-vous de moi, Satan ; vous êtes pour moi un sujet de scandale ; car vos pensées ne sont pas celles de Dieu, mais celles des hommes. » *Matth.*, xvi, 23. Quelle imperfection plus grande, que d'ignorer les choses de Dieu et de penser

seulement à la façon des hommes ? Lorsque le Sauveur les eut entretenus de la croix et de la résurrection, Pierre, ne saisissant pas la profondeur de ses paroles, ni le mystère de ses enseignements, et ne comprenant pas le salut qui allait être apporté au monde, prend son Maître à part et lui dit : « Pardonnez-moi, Seigneur ; mais cela ne sera pas pour vous ! » *Ibid.*, 22. Voyez-vous combien leurs idées sur la résurrection du Christ étaient peu claires ? L'Évangéliste ne nous le laisse pas ignorer, car il dit : « Ils ne savaient pas encore qu'il devait ressusciter d'entre les morts. » *Joan.*, xx, 9. S'ils ignoraient ce point, ils en ignoraient sans doute bien d'autres, par exemple, ce qui concernait le royaume céleste, nos prémices, la translation dans les cieux ; ils rampaient encore à terre, dans l'impuissance de s'envoler vers les hauteurs.

5. Avec de pareilles idées, et dans l'attente empressée de voir le Sauveur régner bientôt à Jérusalem, leurs connaissances n'allaient pas au delà, ce qu'indique un autre Évangéliste, au rapport duquel ils estimaient son règne sur le point d'arriver ; car ils n'imaginaient qu'une royauté humaine, et ils supposaient que leur Maître se dirigeait sur la ville sainte pour y commencer à régner, et non pour y souffrir et y mourir ; dans ce défaut de connaissance exacte et claire de la véritable doctrine, et dans la persuasion qu'il s'agissait d'une royauté temporelle, dont le siège serait Jérusalem, Jacques et Jean vinrent à lui pendant le chemin, et, regardant l'occasion favorable, ils lui soumirent leur demande. Ils se séparent donc du chœur des disciples, et, ramenant tout à leur intérêt personnel, ils sollicitent la prééminence et la primauté sur les autres, dans la persuasion que les choses touchaient à leur fin, qu'il n'y avait plus rien à faire, et que le temps des couronnes et des récompenses était sur le point d'arriver. C'était tout simplement porter l'ignorance à son comble.

Ceci, du reste, n'est point une conjecture, et puise sa vraisemblance dans le texte lui-même : Jésus, pour qui il n'y a rien de caché, va nous en donner la preuve. Écoutez la réponse qu'il fait à leur requête : « Vous ne savez ce que vous demandez. » Quelle preuve plus claire que celle-

là ? Vous le voyez, ils ne savaient ce qu'ils demandaient, parlant de prérogatives, d'honneurs, de couronnes et de récompenses, quand les combats n'avaient pas encore commencé. Ces paroles du Sauveur : « Vous ne savez ce que vous demandez, » démontrent deux choses : en premier lieu, que Jacques et Jean songeaient à un royaume dont n'avait même pas parlé le Sauveur, car l'Évangile ne s'était point occupé d'un royaume accessible et terrestre ; en second lieu, qu'en réclamant avec tant d'empressement la prééminence et divers honneurs dans le ciel, et en voulant surpasser en éclat et en gloire les autres apôtres, leurs prétentions, loin d'être opportunes, étaient tout à fait hors de propos. Ce n'était point le temps des récompenses et des couronnes, mais le temps de la lutte, du combat, de l'épreuve, des fatigues, des sueurs, des exercices violents et des batailles. Ainsi, en faisant cette réponse : « Vous ne savez ce que vous demandez, » Jésus semble leur dire : Quoi ! vous m'adressez cette demande avant d'avoir enduré aucune fatigue, avant d'être descendus dans l'arène, quand la terre est encore à convertir, que l'impiété y domine, que l'humanité entière est dans la voie de la perdition, que vous n'avez pas encore franchi les barrières de la lice, et que vous ne vous êtes pas dépouillés de vos vêtements pour la lutte. « Pouvez-vous boire le calice que je boirai moi-même, et recevoir le baptême que je recevrai ? » Il désigne, sous ce nom de calice et de baptême, la croix et la mort : sous le nom de calice, parce qu'il les affronte avec délices ; sous le nom de baptême, parce que sa mort purifie l'univers, et, de plus, parce qu'il n'eut aucune peine à ressusciter. De même qu'après nous être plongés dans l'eau nous en sortons aisément, la nature de l'eau ne nous opposant aucun obstacle, de même le Sauveur, après s'être plongé dans la mort, remonte au-dessus avec la plus grande facilité ; et voilà pourquoi il emploie ce mot de baptême. Au fond, il leur demande ceci : Pouvez-vous braver la mort et le feu meurtrier ? C'est maintenant le temps du trépas, des épreuves et des périls. — Et ils répondent : « Nous le pouvons ; » non qu'ils comprennent ce qu'on leur a demandé, mais dans

l'espoir d'obtenir ce qu'ils sollicitent. Et Jésus leur dit : « Il est vrai, vous boirez mon calice et vous recevrez le même baptême que moi. » *Marc.*, x, 39. Il désigne toujours ainsi la mort ; et, en effet, Jacques eut la tête tranchée, et Jean souffrit plusieurs fois les horreurs de la mort. « Mais une place à ma droite ou à ma gauche, il ne m'appartient pas de vous la donner, elle sera pour ceux auxquels elle a été préparée. » *Ibid.*, 40. Comme s'il disait : Vous mourrez à la vérité, vous serez immolés, vous cueillerez les honneurs du martyr ; mais que vous soyez les premiers, ce n'est pas à moi à vous le donner ; c'est aux combattants à le mériter, à force de zèle et à force de vaillance.

Pour éclaircir davantage ce sujet, supposons un agonothète qu'une mère aborde avec ses deux fils athlètes, et qu'elle interpelle en ces termes : « Faites que mes deux fils, que voilà, obtiennent la couronne ; » que leur répondra-t-il ? Cela ne dépend pas de moi : je suis agonothète pour décerner les prix, non suivant la faveur, ou suivant les prières et les supplications des sollicitateurs, mais suivant l'issue de l'événement. Le devoir principal de l'agonothète est, avant tout, de ne distribuer jamais les couronnes sans de justes raisons et au hasard, mais d'honorer la valeur. » Ainsi en agit le Christ : s'il s'exprime de la sorte, ce n'est donc pas qu'il amoindrisse sa dignité, mais il veut nous faire voir qu'il ne dépend pas de lui seul d'accorder les premières places, et qu'il dépend des combattants de les conquérir. Si la chose ne dépendait que de lui, tous les hommes seraient sauvés et ils parviendraient à la connaissance de la vérité ; si cela ne dépendait que de lui, il n'y aurait pas divers degrés de récompenses ; ayant créé tous les hommes il porte à tous un égal intérêt. Cependant, les récompenses sont diverses, puisque Paul nous le déclare en ces termes : « Autre est l'éclat du soleil, autre l'éclat de la lune, autre l'éclat des étoiles. Les étoiles diffèrent même entre elles de clarté. » *I Corinth.*, xv, 41. « Si quelqu'un, dit-il ailleurs, élève sur ce fondement de l'or, de l'argent, ou des pierres précieuses... » *Ibid.*, III, 12 ; marquant les divers degrés de la vertu par cette forme de langage. Il parle ainsi pour nous

enseigner que ce n'est point en se livrant à l'assoupissement et au sommeil que l'on entrera dans le royaume des cieux, et qu'il nous faudra traverser bien des tribulations pour être mis en possession de ces récompenses. Les fils de Zébédée, à cause de l'affection et de la faveur que leur accordait le divin Maître, pensaient qu'il leur donnerait la préférence sur tous les autres : afin que cette opinion ne les jetât pas dans la négligence, il combat leurs pensées par ces paroles : « Il ne m'appartient pas de vous le donner... » A vous, si vous voulez, de le mériter. Déployez plus d'ardeur, plus d'empressement, plus de courage : c'est aux œuvres seulement que j'accorde les couronnes, aux labeurs les dignités, aux fatigues les récompenses. La meilleure recommandation, à mes yeux, est celle qui s'appuie sur les actions.

6. Vous le voyez, je ne parlais pas sans raison, en disant que la répartition des récompenses ne dépend ni du Père ni du Fils, mais de ceux qui luttent, qui travaillent et qui bravent toutes sortes d'épreuves. Aussi le Sauveur disait-il à Jérusalem : « Que de fois j'ai voulu rassembler tes enfants, comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu. Voilà que tes maisons seront laissées désertes. » *Luc.*, XIII, 34. Il est donc impossible à ceux qui se complaisent dans leur torpeur et leurs chutes, et qui gisent étendus à terre, d'arriver au salut. Un autre point mystérieux que nous apprenons ici, c'est que le martyr n'est pas suffisant pour donner droit aux distinctions les plus grandes, au siège le plus élevé. Ainsi le Sauveur prédit à Jacques et à Jean qu'ils souffriront le martyr, et que cependant ils n'obtiendront pas pour cela le premier rang, d'autres pouvant accomplir de plus hauts faits de vertu. Il indique par ces mots : « Vous boirez, il est vrai, mon calice, et vous recevrez le baptême que je recevrai ; mais un siège à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi de vous le donner. » Non pas qu'il soit question d'un siège véritable ; cette expression signifie simplement la jouissance des principaux honneurs, du premier rang et de la dignité qui l'emporte sur toutes les autres. En employant ces termes : « Un siège à ma droite ou à ma

gauche, » le Sauveur ne fait que se prêter à leurs idées ; car, ce qu'ils réclamaient, c'était la première place, c'était de l'emporter sur tous leurs frères. — Eh bien, cela même, leur dit-il, cette supériorité absolue, il ne dépend pas de moi seul de vous l'accorder. Oui, vous serez mis à mort ; mais que vous receviez la récompense la plus élevée, cela ne dépend pas de moi ; elle est réservée à ceux auxquels elle a été préparée. — Et à qui, je vous le demande, a-t-elle été préparée ? Voyons quels sont ces hommes bienheureux, et trois fois bienheureux, qui recueilleront ces resplendissantes couronnes ? Quels sont-ils donc, et à quelles actions seront-ils redevables de cette gloire ? Ecoutez le Sauveur.

Comme les dix autres apôtres étaient indignés de voir Jacques et Jean se séparer de leur société pour obtenir les honneurs les plus élevés, Jésus gourmanda ainsi la passion des uns et des autres. Les ayant appelés, il leur dit : « Les chefs des nations leur commandent en maîtres, et ceux qui ont autorité chez elles les gouvernent avec empire. Il n'en sera pas de la sorte chez vous : celui qui parmi vous désirera être le premier, qu'il devienne le dernier de tous. » *Marc.*, x, 42-43. Voyez-vous leur volonté bien arrêtée d'être tous au premier rang, les plus élevés en dignité et en autorité, et, pour ainsi parler, d'être les princes les uns des autres ? C'est pour attaquer ce travers que le Christ dévoilant leurs secrètes pensées, dit : « Celui qui parmi vous désirera être le premier, qu'il soit le serviteur de tous. » *Ibid.*, 44. Soupirez-vous après le premier rang, après les plus brillants honneurs, recherchez la dernière place, appliquez-vous à devenir plus obscurs, plus humbles, plus petits que tous les autres, à vous mettre toujours après vos frères. Telle est la vertu à laquelle est réservée la plus belle récompense. Vous en avez un exemple près de vous, et un exemple éclatant : « Car le fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir et pour sacrifier sa vie à la rédemption de tous. » *Ibid.*, 45. Oui, voilà ce qui vous rendra glorieux et illustres. Voyez ce qui arrive en ma personne : je ne réclame ni honneur, ni gloire, et cependant j'ai accompli par ce moyen une infinité de biens. — Avant

qu'il eût pris une chair et qu'il se fût abaissé c'en était fait du monde, il était perdu. Mais dès qu'il se fut abaissé lui-même, il tira tous les hommes de l'abîme où ils étaient plongés, il effaça la malédiction, anéantit la mort, ouvrit les portes du ciel, y introduisit les prémices de l'humanité, répandit la piété sur la terre, chassa l'erreur, rétablit la vérité, éleva notre nature sur un trône royal, et procura une infinité de biens que ni ma parole, ni celle de tous les hommes ne sauraient énumérer. Avant son abaissement, il n'était connu que des anges ; après son abaissement, il fut connu du genre humain tout entier.

C'est ainsi que son abaissement, au lieu de l'amoindrir, indépendamment des avantages et des bienfaits sans nombre qu'il procura, ne fit que donner à sa gloire une plus vive splendeur. Que si l'abaissement de ce Dieu, qui est supérieur à tout besoin et à toute nécessité, a été un si grand bien, lui a conquis tant de serviteurs et a étendu si loin son empire, pourquoi craindriez-vous que l'humilité ne vous amoindrit ? C'est alors que vous serez élevé, c'est alors que vous serez grand, alors que vous serez glorieux, alors que vous serez illustre, quand l'humilité remplira votre cœur, que vous n'aspirerez pas à la première place, que vous serez disposé à supporter les abaissements, les dangers et la mort violente, que vous vous appliquerez à servir avec empressement et sollicitude vos frères, et que vous serez prêt, pour cela, à tout faire et à tout braver. ■ Pénétrés de ces pensées, recherchons, mes bien-aimés, l'humilité avec ardeur ; et si l'on nous insulte, si l'on nous méprise, si l'on nous abreuve des derniers outrages, si l'on déverse sur nous l'ignominie et le sarcasme, endurons toutes ces choses avec bonheur ; car rien ne conduit aussi sûrement à l'élévation, à l'éclat, à la gloire et à la grandeur, que la vertu d'humilité. Pussions-nous, en la pratiquant dans sa perfection, arriver à posséder les biens qui nous sont promis, par la grâce et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec lequel gloire, honneur, adoration soient au Père en l'unité du Saint-Esprit, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

AVANT-PROPOS

SUR

LES DEUX HOMÉLIES SUIVANTES

Nous rassemblons les deux discours suivants sur les prières du Christ, quoique dans les éditions précédentes ils soient bien éloignés l'un de l'autre, parce que le sujet aussi bien que le temps où ils ont été prononcés semblent le demander. Dans tous les deux, il est question des prières adressées par le Christ à son Père : d'où les Anoméens et les Juifs concluèrent que la puissance du Fils, pas plus que sa substance, n'était identique à la puissance du Père; sujet qui se rapporte à la série des réfutations dirigées contre les Anoméens par l'orateur sacré, vers la fin de l'an 386 et au commencement de 387. Chrysostome nous donne clairement à comprendre dans le second de ces discours qu'il les a prononcés environ à la même époque où il s'occupait avec le plus d'ardeur de controverses relatives à la gloire du Fils unique. Dans ce même discours il parle plus d'une fois de son premier discours sur Lazare ou sur les prières du Christ, comme d'un discours récemment prononcé. Halésius révoque bien en doute l'authenticité de l'homélie sur Lazare : mais ses raisons nous paraissent loin de supporter l'examen : c'est pourquoi nous n'hésitons pas, à l'exemple de Fronton le Duc, à ranger cette homélie parmi les œuvres incontestables de saint Chrysostome; et si nous y joignons l'autre homélie sur les prières du Christ, c'est non-seulement parce que la conformité du sujet et du temps l'exige, mais aussi parce que cette dernière atteste et confirme l'authenticité de la première.

DE L'INCOMPRÉHENSIBLE

De la résurrection de Lazare.

NEUVIÈME HOMÉLIE.

1. En ressuscitant d'entre les morts, Lazare nous permettra aujourd'hui de faire justice de scandales nombreux et divers. Je ne sais comment ce passage de l'Évangile est devenu une arme pour les hérétiques, et pour les Juifs un sujet de contradiction; pas à bon droit assurément, mais à cause de la perversité des uns et des autres. Et, en effet, bien des hérétiques prétendent

que le Fils n'est pas égal au Père. Comment cela ? — Parce que, répondent-ils, le Fils a eu besoin de prier pour rappeler Lazare à la vie; s'il n'avait point prié, il ne l'aurait pas ressuscité. Or, poursuivent-ils, il est impossible que celui qui supplie soit égal à celui qui est supplié; parce que l'un implore, et que l'autre accueille la prière. — Mais ils blasphèment, ne comprenant pas que la prière du Christ était de sa part un acte de condescendance en faveur de la faiblesse des assistants. Et puis, dites-moi quel est le plus grand des deux, celui dont on lave les pieds, ou celui qui les lave? Assurément, ce

serait d'après vous celui dont on lave les pieds. Or le Sauveur a lavé les pieds du traître Judas, lequel se trouvait avec les autres disciples. Quel était le plus grand des deux ? Est-ce que Judas le traître serait au-dessus du Christ Seigneur, puisque ses pieds ont été lavés par le Christ ? Loin de nous cette pensée. Mais laquelle de ces deux choses est la plus humble, de laver les pieds ou de prier ? Certainement celle-là. Comment donc, celui qui ne dédaigna pas le plus humble de ces actes, aurait-il hésité à faire le plus noble ? Mais tout cela, il ne l'accomplissait que par égard pour la faiblesse des Juifs présents, comme le montrera la suite de ce discours.

Toutefois, les Juifs prennent occasion de ce fait pour s'élever contre nous et s'écrier : Comment les chrétiens osent-ils voir un Dieu en celui qui ne connaissait pas le lieu où avait été déposé le cadavre de Lazare ? Car le Sauveur demandait aux sœurs de Lazare, à Marthe et à Marie : « Où l'avez-vous mis ? » *Joan.*, xi, 34, Voyez-vous, nous disent-ils, son ignorance ? Voyez-vous sa faiblesse ? Et c'est celui qui ne connaît pas le lieu de la sépulture que vous affirmez être Dieu ? — Et moi aussi, je leur adresserai cette question ; non certes que je partage leurs idées, mais pour les faire rougir de leur argumentation. Tu accuses donc, ô Juif, le Christ d'ignorance, parce qu'il demandait : « Où l'avez-vous placé ? » Donc, le Père ignorait également dans le Paradis, le lieu où s'était caché Adam. Il allait, en effet, à sa recherche dans ce jardin, en disant : « Adam, où es-tu ? » c'est-à-dire, « Où es-tu caché ? » Pourquoi ne désigne-t-il pas tout d'abord avec assurance l'endroit d'où Adam lui répondit ? — « Adam, où es-tu ? » lui demandait le Seigneur ; et Adam de répondre : « J'ai entendu votre voix pendant que vous marchiez dans le paradis, et j'ai eu peur, parce que j'étais nu, et je me suis caché. » *Genes.*, iii, 9, 10. Si dans ce cas, ô Juif, tu parles d'ignorance, tiens dans l'autre le même langage. Le Christ dit à Marthe et à Marie : « Où l'avez-vous placé ? » Et tu qualifies cela d'ignorance ! Quelle qualification emploieras-tu donc, lorsque tu entendras ces paroles de Dieu à Caïn : « Où est Abel ton frère ? » *Genes.*, iv, 9. Eh bien, que dis-tu ? Si tu vois

dans la première de ces questions de l'ignorance, vois aussi de l'ignorance dans la seconde. Ecoute encore une autre preuve que nous fournit la sainte Ecriture.

Dieu dit à Abraham : « Le cri de Sodome et de Gomorrhe est monté jusqu'à moi. Je descendrai donc et je verrai s'ils agissent selon le cri arrivé jusqu'à moi ; et s'il n'en est pas ainsi, je le saurai. » *Genes.*, xviii, 20, 21. Celui qui connaît toutes choses avant qu'elles arrivent, celui qui sonde les cœurs et les reins, celui qui seul connaît les plus secrètes pensées des hommes, Dieu dit : « Je descendrai, et je verrai s'ils agissent selon le cri arrivé jusqu'à moi. S'il n'en est pas ainsi, je le saurai. » S'il y a dans le premier cas de l'ignorance, il y en a indubitablement dans celui-ci. Mais non, l'Ancien Testament n'attribue pas plus d'ignorance au Père que le Nouveau n'en attribue au Fils. Que signifie donc ce passage : « Je descendrai et je verrai s'ils agissent selon le cri arrivé jusqu'à moi ; et s'il n'en est pas ainsi, je le saurai ? » Ce qu'il signifie, le voici. Un bruit est monté jusqu'à moi. Mais je veux savoir exactement par les choses elles-mêmes s'il est fondé ; non que je l'ignore, mais pour enseigner aux hommes à ne pas ajouter foi inconsidérément à ce qu'ils entendent, à ne pas croire légèrement les propos tenus contre autrui, et à n'accorder leur créance à ces allégations qu'après avoir sondé scrupuleusement le terrain et s'être convaincus par la réalité même des choses. C'est pour cela qu'il nous donnait en un autre endroit de l'Ecriture ce conseil : « N'ajoutez pas foi à toute parole. » *Eccli.*, xix, 16. Il n'y a rien qui sème le désordre dans la vie humaine comme de croire légèrement ce que l'on entend. De là ce mot du prophète David : « Quiconque parlait mal en secret du prochain, je ne pouvais le souffrir. » *Psal.*, c, 5.

2. Vous le voyez : le Sauveur n'était pas plus sujet à l'ignorance par cette demande : « Où l'avez-vous mis ? » que le Père pour avoir dit à Adam : « Où es-tu ? » et à Cain : « Où est Abel ton frère ? » ou bien encore : « Je descendrai, et je verrai s'ils agissent selon le cri arrivé jusqu'à moi ; et s'il n'en est pas ainsi, je le saurai. » Il nous reste maintenant à combattre ceux qui voient

dans la prière du Christ avant la résurrection de Lazare une preuve de sa faiblesse. Prêtez-moi ici, mes bien-aimés, je vous en prie, l'attention la plus soutenue. Lazare donc meurt; Jésus n'était point alors en ces lieux; il était en Galilée. Il dit à ses disciples: « Lazare notre ami dort. » *Joan.*, xi, 11. Ses disciples pensant qu'il parlait d'un sommeil ordinaire, répondent: « Maître, s'il dort, il sera sauvé. » *Ibid.*, 12. Jésus leur dit alors clairement: « Lazare est mort. » *Ibid.*, 14. Après cela, le Sauveur se dirige vers Jérusalem à l'endroit où Lazare avait été déposé. La sœur de Lazare vient à sa rencontre et lui dit: « Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort. — Si vous eussiez été ici.... » Vous êtes bien faible, ô femme! Elle ignore que si le Christ n'était point corporellement présent, il l'était par la puissance de sa divinité; elle fait de sa présence corporelle la mesure de sa vertu: « Seigneur, dit Marthe, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort. Mais je sais, continue-t-elle, que tout ce que vous demanderez à Dieu, Dieu vous le donnera. » *Ibid.*, 22. C'est par égard pour cette supplication que le Sauveur prononce une prière: il n'avait pas besoin de prières pour rappeler un mort à la vie. N'en avait-il pas déjà ressuscité plusieurs? Ayant rencontré vers la porte d'une ville un cadavre qu'on emportait, il n'eut qu'à toucher le cercueil pour rendre le mort à la vie. *Luc.*, vii, 14. Est-ce qu'il eut besoin de prière pour ranimer ce trépassé? Une autre fois, pareillement, il adresse à une jeune fille qui venait d'expirer ces simples mots: *Tabitha, cumi*, et il la rendit pleine de santé entre les bras de ses parents. *Marc.*, v, 41. Est-ce qu'il eut alors besoin de prières? Et pourquoi parler du Maître, quand la parole suffisait aux disciples pour opérer les mêmes prodiges? Pierre, d'une seule parole, ne ressuscita-t-il pas Tabithe? Paul, par ses vêtements, n'accomplit-il pas une foule de merveilles?

Voici une chose plus extraordinaire encore: l'ombre des apôtres rendait la vie aux morts. « On apportait les malades sur des grabats, afin qu'au passage de Pierre son ombre touchât l'un d'entre eux, car ils étaient aussitôt rendus à la

vie. » *Act.*, v, 15. Et quoi! l'ombre des disciples ressuscitait les morts, et le Maître, pour ressusciter un mort, aurait eu besoin de recourir à la prière! Mais non, si le Sauveur prie, c'est pour condescendre au désir de Marthe. « Seigneur, lui avait-elle dit, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort; mais je sais que tout ce que vous demanderez à Dieu, Dieu vous le donnera. » Vous désirez des prières, je vous accorde des prières. La source est ouverte: quelque vase que l'on présente, elle le remplira. Si le vase est grand, il recevra beaucoup; s'il est petit, il recevra peu. Marthe demande des prières, et le Sauveur lui octroie ce qu'elle demande. Un autre avait dit: « Je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit; dites seulement: Que telle chose se fasse, et mon serviteur sera guéri. » *Matth.*, viii, 8-13. Et le Sauveur lui répondit: « Qu'il soit fait selon votre foi. » Un autre avait dit encore: « Venez, et guérissez ma fille; » et il lui fut répondu: « Je vous suis. » *Matth.*, ix, 18, 19. En sorte que le médecin obtempère de tout point aux désirs des hommes. Une femme touche secrètement la frange du manteau du divin Maître, et elle est guérie subitement: chacun reçoit un bienfait proportionné à sa foi. *Matth.*, ix, 20 et seq. Marthe dit: « Je sais que tout ce que vous demanderez à Dieu, Dieu vous le donnera; » et parce qu'elle réclame ainsi du Sauveur une prière, le Sauveur ne la lui refuse pas; non, encore une fois, qu'il en eût lui-même besoin, mais par égard pour la faiblesse de cette femme, et pour montrer que, loin d'être en opposition avec Dieu, ce qu'il fait lui-même, le Père aussi le fait. Dieu au commencement a formé l'homme: et cette œuvre a été l'œuvre commune du Père et du Fils. « Faisons l'homme, dit le Seigneur, à notre image et à notre ressemblance. » *Genes.*, i, 26. Quand le Sauveur voulut ouvrir au larron l'entrée du paradis, il n'eut qu'à prononcer une parole, et le larron fut introduit, et la prière ne fut point du tout nécessaire. Pourtant, depuis Adam, le Seigneur interdisait l'entrée de ce séjour de délices à tous les hommes, et un glaive enflammé en défendait l'accès. *Genes.*, iii, 24. Mais voilà que le Christ, par sa propre puissance, ouvre le paradis et y introduit le larron.

Luc., xxiii, 43. Quoi, Seigneur! vous faites entrer un brigand dans le paradis? Votre Père en chasse Adam pour une seule faute, et vous y introduisez un larron, un homme qui s'est rendu coupable de mille crimes et de mille iniquités, et c'est en vertu d'une seule parole que vous lui accordez cette faveur? — Oui, répond le Christ; ni la première de ces choses n'a été exécutée sans ma participation, ni celle-ci sans la participation de mon Père: de même que cette œuvre-là est mon œuvre, cette œuvre-ci est l'œuvre de mon Père; « Car je suis dans mon Père, et mon Père est en moi. » *Joan.*, xiv, 10.

3. Pour vous convaincre que la résurrection de Lazare ne fut pas l'effet de la prière du Sauveur, écoutez en quels termes cette prière est conçue: que dit-il? « Je vous rends grâces, ô mon Père, de ce que vous m'avez exaucé. » *Joan.*, xi, 41. Et quoi! est-ce bien la forme de la prière, est-ce bien le type de la supplication? « Je vous rends grâces de ce que vous m'avez exaucé. Je savais bien, poursuit-il, que vous m'exaucez toujours. » Mais si vous savez, Seigneur, que votre Père vous exauce toujours, pourquoi vous occuperiez-vous de ce que vous savez parfaitement? — « Si j'ai parlé de la sorte, c'est à cause du peuple qui m'entoure, afin qu'ils sachent tous que vous m'avez envoyé. » *Ibid.*, 42. Y a-t-il là une prière en faveur de Lazare? Jésus a-t-il demandé en suppliant sa résurrection? A-t-il dit: « Père, ordonnez à la mort de m'obéir? » S'est-il écrié: « Père, ordonnez à l'enfer de ne pas fermer ses portes, et de rendre sur-le-champ sa victime? » — « C'est à cause de la foule qui m'entoure, dit-il, que j'ai parlé, afin qu'ils sachent tous que vous m'avez envoyé. » En cela il ne songe donc pas au prodige, mais à instruire ceux qui étaient présents. Vous le voyez; si le Christ prie, il ne prie pas pour obtenir la résurrection du cadavre, mais pour éclairer les assistants qui ne croyaient pas, « afin, dit-il, qu'ils sachent que vous m'avez envoyé. » — Et comment reconnaître que le Père vous a envoyé? — Portez ici, je vous en prie, toute votre attention. — Voilà, répond le Sauveur, que je vais appeler ce cadavre par ma propre puissance: je vais, par ma propre vertu, comman-

der à la mort. Comme j'appelle le Père mon père, ainsi j'appelle Lazare du fond du tombeau. Si l'une de ces choses n'est pas vraie, que la seconde ne s'accomplisse pas. Si au contraire le Père est vraiment mon père, que la mort obéisse à ma voix pour éclairer ceux qui sont présents. — Quelles furent les paroles du Christ? « Lazare, viens dehors. » *Joan.*, xi, 43. Ce ne fut pas tandis que le Sauveur priait que le cadavre revint à la vie, mais quand il se fut écrié: « Lazare, viens dehors; » alors le mort ressuscita. O tyrannie de la mort! ô tyrannie de la puissance maîtresse de cette âme! O enfer, la prière s'achève, et tu ne relâches pas ce trépassé! — Non, certes. — Et pourquoi? — Parce qu'on ne me l'a pas ordonné. Geôlier de cette prison, et gardien de ce criminel, je ne le relâcherai pas sans un ordre formel. La prière que vous désignez n'a pas été faite pour moi, mais pour les personnes présentes qui ne croyaient pas. Quant à moi, si l'on ne me l'ordonne, je ne remettrai pas en liberté le captif. J'attends la voix du Maître pour ôter à cette âme ses liens. « Lazare, viens dehors. » Le cadavre entend la voix du Seigneur, et aussitôt il s'affranchit des lois de la mort.

Que les hérétiques soient maintenant confondus et qu'ils disparaissent de la face de la terre; car il est amplement démontré que la raison de la prière du Sauveur était, non la résurrection de Lazare, mais la faiblesse et l'incrédulité des assistants. « Lazare, viens dehors. » Pourquoi appeler le mort par son nom? — Vous demandez pourquoi? — De crainte que la voix de Jésus, adressée à tous les trépassés, ne les rappelât tous de leur sépulcre. Aussi dit-il: « Lazare, viens dehors. » C'est toi seul que je rappelle, en présence de ce peuple, maintenant à la vie, afin de montrer par cet exemple isolé la puissance que je déploierai dans les siècles à venir; car moi, qui ressuscite cet homme, je ressusciterai l'humanité entière. « Je suis la résurrection et la vie. — Lazare, viens dehors. » *Joan.*, xi, 25 et 43. Et le mort sortit avec les liens dont il était chargé. Quelle chose inconcevable! Est-ce que celui qui avait délivré une âme des fers de la mort, qui avait brisé les barrières de l'enfer, qui avait mis en pièces ses portes d'airain et ses verrous, qui

Le Christ a
prié pour
instruire
ceux qui
étaient pré-
sents.

ravissait en un mot une âme à la captivité de la mort, ne pouvait pas débarrasser le cadavre de ses liens ? — Assurément il le pouvait ; mais il ordonne aux Juifs de rompre ces liens, qu'ils avaient eux-mêmes serrés quand ils déposèrent Lazare dans le tombeau, afin d'en reconnaître l'identité, et de s'assurer par eux-mêmes que c'était bien là, d'un côté ce Lazare qu'ils avaient enseveli, de l'autre le Christ envoyé par la volonté du Père en ce monde, et en possession d'une pleine puissance sur la mort et sur la vie. Que la gloire et l'empire vous appartiennent, ainsi qu'à votre Père éternel et à votre Esprit, source de toute sainteté et de toute vie, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

DE L'INCOMPRÉHENSIBLE

Que ne pas soumettre et communiquer aux autres nos connaissances est pour nous un principe d'indigence, qui atteint jusqu'à la grâce elle-même. — Des prières qu'a prononcées le Christ ; et de la puissance avec laquelle il faisait toutes choses. — De la réforme de l'ancienne loi. — Que l'incarnation ne nuit en rien à l'égalité du Fils avec le Père ; qu'elle la fait ressortir même avec plus de clarté.

DIXIÈME HOMÉLIE.

1. Dans nos réunions brillantes des jours qui viennent de s'écouler nous vous avons suffisamment entretenus des combats des apôtres, que nous avons pris pour sujet, et nous avons éprouvé bien du charme à suivre le récit de leurs hauts faits spirituels. Voici maintenant le moment de vous payer ma dette, ce à quoi rien ne s'oppose. Sans doute le grand nombre des jours écoulés vous a fait oublier ce que je vous dois ; néanmoins je ne veux rien vous dérober, et je mettrai la meilleure volonté à m'acquitter entièrement envers vous. En agissant de la sorte, j'obéis non-seulement à la reconnaissance, mais à mon intérêt personnel. En matière de contrats temporels, il y a de l'avantage pour celui qui emprunte à ce que le prêteur ne s'en souviennne plus. Dans les contrats spirituels, au contraire, le plus grand avantage qui puisse échoir au dé-

biteur, c'est que ses créanciers ne perdent jamais le souvenir de ses dettes. La somme rendue abandonne dans le premier cas l'emprunteur pour passer entre les mains du prêteur, en sorte que l'un voit diminuer et l'autre augmenter sa fortune. Il n'en est plus ainsi dans les choses spirituelles : on peut à la fois et se libérer et garder ce que l'on possède ; et, chose plus étonnante encore, nous ne sommes jamais plus riches que lorsque nous payons nos dettes. Si j'enfouis mes biens dans mon âme et si je les y conserve, sans en faire part à qui que ce soit, j'en profite beaucoup moins et mes trésors diminuent. Mais si j'offre à mes frères et si je leur distribue et leur veux donner en participation toutes les connaissances que je puis avoir, mes richesses spirituelles en sont augmentées. Que ce soit la vérité, et que cette communication faite à autrui accroisse nos biens, tandis qu'en les dérochant à tous les regards, on les amoindrit, l'exemple des serviteurs auxquels furent confiés les talents, cinq à l'un, deux à l'autre, un seul au troisième, nous l'atteste. Les deux premiers rapportèrent le double de ce qu'ils avaient reçu, et en conséquence ils furent comblés d'honneur. Le dernier, ayant gardé pour lui le talent et n'en ayant fait part à personne, ne put en doubler la valeur et fut pour cela rigoureusement châtié. Que le souvenir de cet exemple et la crainte des supplices auxquels nous nous exposerions, nous détermine à faire part à nos frères de ce que nous avons, à mettre tous nos trésors à leur disposition, à n'en dissimuler aucun. Plus large est la part que nous en faisons à autrui, plus nous nous enrichissons nous-mêmes.

Vous croyez peut-être qu'il est porté atteinte à votre gloire, lorsque un grand nombre de personnes sont admises à connaître ce qui n'avait été connu que de vous. Eh bien, vous ne donnez à votre gloire que plus d'éclat, vous servez admirablement vos intérêts, lorsque vous étouffez de la sorte l'envie, lorsque vous montrez un si grand amour pour vos frères. Mais si l'on vous voyait garder pour vous seul ces connaissances, on vous regarderait comme rempli de jalousie et de malveillance pour vos semblables, en même

Dettes matérielles et dettes spirituelles.

temps que vous deviendriez un objet de haine et d'aversion générale. Dieu tirerait de votre perversion une terrible vengeance. En outre, la grâce vous abandonnerait bientôt et vous laisserait dans un complet dénûment. Que le froment reste continuellement enfermé dans les greniers, il se gâte et est consumé par la teigne. Qu'on le répande au dehors dans les champs, il se renouvelle et se multiplie. Pareillement, si la doctrine spirituelle reste enfoncée au dedans de nous, elle ne tarde pas à y périr; l'envie, la négligence, dévorant notre âme et exerçant sur elle leur action dissolvante. Mais si nous la répandons dans les âmes de nos frères, comme dans un champ fertile, et ceux qui la reçoivent et ceux qui la possèdent voient se multiplier leurs trésors. De même qu'une fontaine à laquelle on vient puiser souvent verse une eau plus pure et plus abondante, au lieu qu'en la couvrant de terre on arrête son cours; de même la grâce spirituelle et la parole doctrinale coulent avec plus d'abondance à mesure qu'on y puise et qu'on les offre à quiconque désirerait en user; tandis que dissimulées par l'envie et la malveillance, elles s'évanouissent peu à peu, et finissent par se perdre. Puisque de tels avantages nous sont offerts, mettons à votre disposition tout ce que nous possédons, et acquittons-nous complètement envers vous de ce qui vous est dû, après avoir remis en mémoire l'ensemble et l'ordre de ces dettes.

2. Vous savez et vous vous rappelez sans doute qu'en vous entretenant récemment de la gloire du Fils unique, nous avons énuméré plusieurs des raisons qui expliquent l'humilité de ses paroles. Nous avons dit qu'en s'exprimant en langage aussi humble, le Christ non-seulement le fait à cause de la chair qu'il avait revêtu et de la faiblesse de ses auditeurs, mais encore qu'il agit de la sorte en bien des endroits pour nous enseigner l'humilité. Nous avons parlé suffisamment dans ces mêmes entretiens de chacune de ces raisons; et, remettant sous vos yeux soit la prière prononcée à l'occasion de Lazare, soit la prière prononcée au moment de sa passion, nous vous avons démontré clairement que le Sauveur a fait l'une pour propager la foi en son

incarnation, et qu'il a fait l'autre pour condescendre à la faiblesse de ses disciples, bien qu'il n'eût en aucun cas besoin de secours. Qu'il ait fait encore ceci en maintes circonstances pour leur enseigner l'humilité, en voici la preuve. Il met de l'eau dans un bassin, et comme si ce n'était pas assez, il se ceint d'un linge, s'abaissant jusqu'à la plus vile des conditions, et il commence à laver les pieds de ses disciples, sans excepter le disciple qui allait le trahir. Comment n'être pas saisi d'admiration et de stupeur? Un disciple va le trahir, et il lui lave les pieds. Pierre s'y refuse, en disant: « Seigneur, non, vous ne me laverez pas les pieds. » Il lui répond: « Si je ne te lave pas les pieds, tu n'auras pas de part avec moi. — Seigneur, reprend alors Pierre, non-seulement les pieds, mais les mains et la tête. » *Joan.*, XIII, 4-9. Voyez-vous la piété que respirent ces deux réponses du disciple, et celle où il refuse, et celle où il accepte? Les expressions sont différentes, mais dans l'un et l'autre cas elles ont été dictées par la même ardeur de sentiment. Quelle vivacité et quelle ferveur bouillante l'Apôtre montrait en toute circonstance!

Dans la crainte cependant que l'on ne jugeât de la bassesse de la nature par celle de l'action, comme je le disais tout à l'heure, dès que le Sauveur eut lavé les pieds à ses disciples, il leur parla en ces termes: « Comprenez-vous ce que je viens de vous faire? Vous m'appelez votre Seigneur et votre Maître, et vous avez raison, car je le suis en effet. Si donc moi, votre Maître et votre Seigneur, je vous ai lavé les pieds, vous devez en faire autant les uns envers les autres. Je vous ai donné l'exemple, afin que ce que j'ai fait pour vous, vous le fassiez pour vos frères. » Donc le Christ a fait bien des choses pour qu'elles nous servissent d'exemple. De même qu'un maître plein de sens balbutiera avec les enfants qui balbutient, ce qui, loin de prouver son impéritie, n'établira que plus clairement sa sollicitude pour les enfants; ainsi le Christ agissait de la sorte, non à cause de l'infirmité de sa nature, mais par esprit de condescendance. Et gardez-vous bien de parler de ces traits sans réflexion: remarquez, si nous examinons la

chose telle qu'elle se présente, les absurdités qui en sont la conséquence. Si, en effet, celui qui lave les pieds d'un homme est d'une condition inférieure à la sienne, Jésus-Christ, ayant ici lavé les pieds de ses disciples, il s'ensuit que le Christ est d'une condition inférieure à celle de ses disciples. Or personne, pas même un insensé, n'oserait avancer un pareil propos. Voyez-vous maintenant quel mal il y a à ignorer les raisons qui ont inspiré les diverses actions du Sauveur ? ou plutôt comprenez-vous combien il est salutaire d'examiner sérieusement toutes ces choses, et de ne pas nous borner simplement à constater l'humilité de telle de ses paroles, ou de telle de ses actions, et d'en rechercher le motif et le but ?

Et ce n'est pas ici la seule occasion où le Sauveur agisse de cette manière; en un autre endroit il nous insinue le même enseignement. Après avoir demandé : « Quel est le plus grand des deux, celui qui est assis à table, ou celui qui le sert ? » il ajoute : « N'est-ce pas celui qui est assis à table ? Eh bien, je suis au milieu de vous comme celui qui sert les autres. » *Luc.*, xxii, 27. Voilà donc et ce qu'il a dit et ce qu'il a fait, d'où il résulte qu'en bien des circonstances il s'est arrêté aux procédés les plus humbles, dans le but d'instruire ses disciples et de les former en même temps à la modération. On ne saurait douter qu'en acceptant toutes ces choses, bien loin d'obéir aux exigences de sa nature, il avait en vue l'instruction de ses apôtres. « Les chefs des nations, leur disait-il un jour, exercent sur elles leur domination ; il n'en sera pas de même parmi vous : celui qui veut être parmi vous le premier, qu'il devienne le serviteur de tous les autres. Car le Fils de l'homme est venu pour servir, et non pour être servi. » *Matth.*, xx, 25-28. Par conséquent, s'il est venu pour servir, pour enseigner l'humilité, ne cédez ni au trouble, ni à l'abattement, parce que vous le verrez quelque part parler ou agir à la façon des serviteurs. C'est dans le même sentiment qu'il prononça plusieurs de ses prières. Ses disciples s'approchent et lui disent : « Seigneur, enseignez-nous à prier, de même que Jean l'a enseigné à ses disciples. » *Luc.*, xi, 1. Que devait-il faire, je vous prie ? Devait-il ne pas

leur enseigner à prier ? Mais il était venu précisément pour les initier à tous les secrets de la sagesse. Alors, il devait leur enseigner à prier : donc il fallait qu'il priât lui-même. — On observera qu'il n'aurait dû le faire qu'en paroles. Mais les résultats que l'on atteint par l'enseignement en paroles sont bien différents de ceux de l'enseignement par l'exemple. C'est pour cela qu'il ne se contente pas de leur enseigner par ses paroles à prier, et qu'il y joint l'enseignement de ses propres exemples, et qu'il passe les nuits en prières au désert, nous montrant et nous faisant comprendre de cette manière que, pour nous entretenir avec Dieu, il faut nous dérober au tumulte et au bruit du monde, et choisir non-seulement les lieux, mais encore les heures solitaires. La solitude ne se trouve pas seulement sur la montagne, on la trouve aussi dans une chambre de laquelle le bruit est banni.

3. Que ces prières du Sauveur soient des actes de condescendance, nous l'avons amplement démontré par les circonstances de la résurrection de Lazare ; mais on en trouve encore des preuves autre part. Pourquoi ne prie-t-il pas quand il s'agit des plus grands miracles, et prie-t-il quand il s'agit des plus petits ? S'il priait parce qu'il a besoin du secours du Ciel, et qu'il n'a pas de lui-même la puissance suffisante, il devrait prier et invoquer le Père en toute circonstance : s'il ne l'invoque pas en toute circonstance, il devrait l'invoquer du moins dans les circonstances les plus importantes. Or il fait tout le contraire : dans les conjonctures les plus difficiles, il n'a point recours à la prière, montrant par là que lorsqu'il prie il le fait pour instruire les hommes, et non par défaut de puissance. Ainsi, lorsqu'il bénit les pains, il leva les yeux vers le ciel et pria, pour nous apprendre à ne jamais nous approcher de la table avant d'avoir rendu grâces à Dieu, le créateur de tous les fruits. *Marc.*, vi, 41. D'autre part, il rendit plusieurs morts à la vie sans faire aucune prière, et il ne pria qu'au sujet de Lazare. Nous en avons donné la raison, à savoir, le désir de venir en aide à la faiblesse des assistants ; ce qu'il indiqua lui-même lorsqu'il ajouta, en termes formels : « Si j'ai parlé de la sorte, c'est à cause de la foule qui m'envi-

Enseigner la prière par l'exemple plutôt que par la parole.

Le Christ ne prie pas en opérant de grands miracles ; pourquoi ?

ronne. » Ce n'est point cette prière, mais la voix du divin Maître, qui ramena le mort à la vie, comme nous l'avons abondamment établi. Vous le comprendrez plus clairement par les considérations suivantes.

Toutes les fois qu'il s'agira de punir, de récompenser, de remettre les péchés, de porter une loi, en un mot, d'un acte d'autorité souveraine, vous ne le verrez jamais invoquer le Père et prier; mais vous le verrez agir en tout cela avec une pleine autorité. Je vais passer en revue chacun de ces articles : à vous d'examiner attentivement comment en ces divers cas la prière lui est peu nécessaire. « Venez, dit-il, les bénis de mon Père; prenez possession du royaume qui vous a été préparé. — Eloignez-vous de moi, maudits; allez au feu préparé au démon et à ses anges. » *Matth.*, xxv, 34, 41. Le voilà punissant et couronnant avec une autorité souveraine, sans recourir aucunement à la prière. Quand il voulut guérir le paralytique de son infirmité, il lui dit : « Lève-toi, prends ton lit et marche. » *Marc.*, II, 9. Quand il voulut arracher une jeune fille à la mort : « Ma fille, lève-toi, je te l'ordonne; » *Marc.*, v, 41; pour délivrer des péchés : « Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis; » *Matth.*, ix, 2; pour chasser les démons : « Esprit du mal, je te l'ordonne, va-t'en; » *Marc.*, v, 8; pour ramener le calme sur la mer : « Calme-toi et fais silence; » *Marc.*, iv, 39; pour guérir un lépreux : « J'y consens, sois guéri; » *Matth.*, viii, 3; pour promulguer une loi : « Vous savez qu'il a été dit à vos pères : Vous ne tuerez pas. Et moi je vous dis : Qui-conque traitera son frère de fou, méritera le feu de l'enfer. » *Matth.*, v, 21-22. Le voyez-vous, en toutes ces occasions, procéder avec l'autorité du maître, condamner à l'enfer, introduire dans le céleste royaume, guérir les paralytiques, chasser la mort, remettre les péchés, gourmander les démons, apaiser les flots irrités? Or, quoi de plus élevé, je vous le demande, d'ouvrir la porte des cieux, de précipiter dans l'enfer, de pardonner les péchés, de promulguer des lois avec plein pouvoir, ou de multiplier des pains? N'est-ce pas une vérité reconnue par tous, que ces choses-ci sont de beaucoup supérieures

aux autres? Et pourtant, quand il est question de ces choses plus importantes, le Sauveur n'a point recours à la prière; sans doute pour déclarer que s'il prie dans les circonstances moins importantes, il le fait, non par défaut de puissance, mais pour l'instruction des personnes qui l'entourent.

Pour vous faire comprendre, au surplus, ce qu'il y a de grand dans le pouvoir de remettre les péchés, j'invoquerai le témoignage d'un prophète. D'après ce prophète, ce pouvoir n'appartient à personne; il n'appartient qu'à Dieu. « Quel est le Dieu, s'écrie-t-il, qui efface les iniquités, et qui s'élève au-dessus de l'impiété comme vous? » *Mich.*, vii, 18. Introduire dans le royaume des cieux est encore un pouvoir bien préférable à celui de briser les liens de la mort. Porter des lois est la prérogative des monarques, et non celle des sujets : la nature elle-même proclame cette vérité, que les rois seuls ont le pouvoir de promulguer des lois; et l'Apôtre l'intime dans ces paroles : « Quant aux vierges, je n'ai pas reçu de commandement du Seigneur; mais je leur donnerai un conseil, comme ayant reçu de Dieu la grâce d'être son fidèle ministre. » *I Corinth.*, vii, 25. Parce qu'il n'était que serviteur et que ministre, il n'osait rien ajouter aux lois établies dès le commencement. Il n'en est pas de même pour le Christ; il rappelle, avec une autorité irrécusable, les lois antiques, et il y ajoute ses propres lois. Mais si le simple pouvoir d'établir des lois est le privilège de la royauté, comme le Sauveur non-seulement en a établi quelques-unes, mais qu'il en a aussi réformé quelques autres, quel prétexte reste-t-il à l'impudence de nos adversaires? Il est donc évident d'après cela, qu'il possède la même substance que son Père.

4. Eclaircissons davantage cette proposition, et transportons-nous sur le terrain des Ecritures : « Jésus ayant monté sur une montagne, s'assit et se mit à parler à tous ceux qui l'environnaient, en ces termes : « Bienheureux les pauvres d'esprit; bienheureux ceux qui sont doux et miséricordieux; ceux qui ont le cœur pur. » *Matth.*, v, 1 et seq. Après qu'il eut proclamé ces béatitudes, il ajouta : « Ne pensez pas que je sois

Le Christ a
la même
puissance
que son Père.

venu abroger la loi et les prophètes; je suis venu, non pour abroger, mais pour compléter. » *Matth.*, v, 17. Qui eût conçu un pareil sentiment? Est-ce qu'il y a dans l'Ancien Testament des assertions complètement opposées à celles du Nouveau, qui l'obligent à s'exprimer de la sorte? « Bienheureux les pauvres d'esprit, » à savoir, les humbles, dit le Sauveur. *Matth.*, v, 3. L'Ancien Testament avait déjà dit : « Un sacrifice agréable à Dieu, c'est une âme affligée, non, ô mon Dieu! vous ne dédaignerez pas un cœur contrit et humilié. » *Psalm.* L, 19. Le Sauveur dit : « Bienheureux ceux qui sont doux. » *Matth.*, v, 4. Et Isaïe tient le même langage, en mettant ces paroles dans la bouche du Seigneur : « Sur qui abaisserai-je mes regards, sinon sur l'homme doux, paisible, et qui craint mes discours? » *Isa.*, LXVI, 2. — « Bienheureux les miséricordieux. » Cette vérité se rencontre encore à chaque pas dans l'Écriture. « Ne trompez pas l'attente du pauvre, dit l'*Ecclésiastique*; ne repoussez pas le suppliant qu'éprouve la tribulation. » *Eccli.*, iv, 4. En une foule d'autres endroits il est question de la miséricorde. « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur. » *Matth.*, v, 8. David disait aussi : « Créez en moi un cœur pur, ô mon Dieu, et renouvelez au fond de mon âme l'esprit de droiture. » *Psalm.* L, 12. Que l'on parcoure les autres béatitudes, et on sera frappé des mêmes rapports. Pourquoi donc, n'ayant contredit en rien la doctrine de l'Ancien Testament, le Sauveur ajoute-t-il : « Ne pensez pas que je sois venu abroger la loi et les prophètes; je suis venu, non pour abroger, mais pour compléter? » *Matth.*, v, 17. Cette observation concernait ce qu'il se proposait de dire, et non ce qu'il avait déjà dit. Comme il devait donner plus d'étendue aux commandements, de crainte que l'on ne vît dans ce développement une contradiction, dans ces additions une lutte, il prévient en ces termes : « Ne pensez pas que je sois venu abroger la loi et les prophètes; » c'est-à-dire : Je proposerai des règles beaucoup plus parfaites que les règles déjà données. Par exemple : « On vous a dit : Vous ne tuerez point; et moi je vous dis : Vous ne vous emporterez point. On vous a dit : Vous ne commettrez pas d'adultère; et moi

je vous dis : Quiconque regarde une femme avec des yeux de convoitise, a déjà commis l'adultère en son cœur; » et autres préceptes semblables. *Matth.*, v, 21-28.

Ne prenez donc pas pour une abrogation ce qui n'est qu'un perfectionnement. Il n'abroge pas, il complète; et ce qu'il fait pour les corps, il le fait pour la loi. Et qu'a-t-il fait pour les corps? Ayant, à sa venue, trouvé bien des hommes privés de quelques membres, et bien des choses défectueuses, il a porté remède à ces choses et il les a rétablies dans l'état qui leur convenait, déclarant par les faits eux-mêmes à tous les hommes qu'il était bien l'auteur des lois antiques et l'artisan de la nature humaine. Combien il avait à cœur de le montrer, la guérison de l'aveugle-né nous en fournit une preuve évidente. Jésus, rencontrant sur son chemin un aveugle, fit un peu de boue, en frotta les yeux de l'aveugle et lui dit : « Va te laver dans la piscine de Siloë. » *Joan.*, ix, 6-7. Pour quel motif, lui qui plus d'une fois a d'une seule parole rappelé les morts à la vie et opéré une infinité de miracles, emploie-t-il ici un moyen de ce genre, fait-il un peu de boue et en frotte-t-il les yeux de l'aveugle-né? N'est-ce pas évidemment pour que, après avoir appris que Dieu forma l'homme d'un peu de limon, vous appreniez par ce qui se passe actuellement que le Fils de Dieu lui-même a fait l'homme dès le commencement? A moins d'avoir cette leçon en vue, l'action du Sauveur était tout à fait inutile. De plus, afin que vous sachiez bien que la boue ne contribua en rien à rendre la vue à cet aveugle, et qu'il pourrait, sans matière aucune et par un simple commandement, façonner des yeux, il ajoute et lui dit : « Va, et lave-toi dans la piscine de Siloë. » Ainsi, c'est après avoir montré, par la nature de son opération, quel est celui qui a formé l'homme dès l'origine, qu'il lui dit : « Va, et lave-toi dans la piscine de Siloë. » Tel un sculpteur habile, désireux de prouver sa supériorité dans son art, laissera de côté une partie de la statue qu'il façonne, pour faire ressortir de la sorte le mérite de l'œuvre entière : tel le Christ, voulant montrer qu'il a créé l'homme tout entier, laissa cet aveugle privé d'un de ses sens,

Le Christ confondre par les miracles qu'il est l'auteur des lois.

Les yeux devenus l'objet d'un miracle.

afin qu'en lui ouvrant à sa venue les yeux à la lumière, il établit, par cette restauration partielle, ses droits au titre de créateur de l'humanité.

Et voyez comment il procède : il choisit non la main ou le pied, mais les yeux, le plus indispensable de nos organes, le plus précieux de nos sens. Or, celui qui a pu former le plus beau et le plus indispensable de nos sens, assurément pourra former les mains, les pieds et tous les autres membres. Bienheureux ces yeux qui devinrent un sujet d'admiration pour tous les spectateurs, qui attirèrent sur eux tous les regards, dont la beauté devenait un véritable langage, et qui enseignaient à toutes les personnes présentes la puissance du Christ. En vérité, c'était un spectacle étrange : l'aveugle instruisait les voyants à discerner la lumière. Ce que le Christ indiquait par ces paroles : « Je suis venu pour le jugement en ce monde, afin que ceux qui ne voyaient pas voient, et que ceux qui voient deviennent aveugles. » *Joan.*, ix, 39. O bienheureux aveugle ! Les yeux que la nature lui avait refusés, la grâce les lui donna ; et il perdit moins durant sa cécité qu'il ne gagna à la manière suivant laquelle sa guérison fut opérée. Quoi de plus admirable que des yeux formés par des mains aussi pures et aussi saintes ! Ce qui était arrivé au sujet de la femme stérile se renouvela au sujet de cet aveugle-né. De même que celle-là ne souffrit en rien de sa longue stérilité, et qu'elle acquit plus d'éclat, étant redevable de ses enfants, non aux lois de la nature, mais aux lois de la grâce ; de même celui-ci n'eut rien à souffrir de sa cécité passée : au contraire, il en recueillit les plus grands avantages, puisqu'il lui fut donné de jeter son premier regard sur le soleil de justice, et sur ce soleil revêtu d'une forme sensible.

5. Je parle de la sorte afin que nous ne trouvions pas mauvais d'être éprouvés, soit nos frères, soit nous, par les tribulations. Si nous acceptons tous les événements avec reconnaissance et courage, nos épreuves aboutiront, en définitive, à un résultat excellent et fécond en heureuses conséquences. Mais ce que je voulais vous expliquer, c'est que, de même que le Sauveur a délivré le corps de bien des infirmités,

ainsi, la loi qu'il reçut imparfaite, il la perfectionna, il la façonna et lui assigna un but plus élevé. Que personne pourtant, parce qu'il nous a entendu parler de l'imperfection de la loi, ne nous prête l'intention de blâmer le législateur. La loi n'était pas imparfaite en elle-même ; elle ne le devint qu'avec la suite des temps. A l'époque où elle fut promulguée elle était irréprochable, et elle convenait à merveille au peuple auquel elle était destinée. Lorsque la nature éclairée par la loi aspira vers un but plus haut, alors la loi devint trop peu parfaite, non certes à cause de sa constitution intime, mais à cause des progrès dans la vertu, des hommes qu'elle avait formés. Un arc et des flèches faits à l'usage d'un fils de roi, et plutôt pour lui en faciliter l'exercice que pour la guerre et les combats, deviennent inutiles dès que l'enfant a grandi et qu'il a appris à se distinguer dans les batailles : ainsi en a-t-il été de la nature humaine. Tant que nos dispositions ont été imparfaites et que nous nous exercions à la pratique du bien, l'ancienne loi nous a fourni des armes proportionnées à ce but et pour nous aisées à porter ; mais une fois que nous avons grandi dans la vertu, la perfection à laquelle nous étions arrivés rendait ces armes imparfaites. En conséquence, le Christ vint pour nous en procurer de meilleures. Et admirez avec quelle sagesse il rappelle les anciennes lois et propose des lois nouvelles.

« Vous savez, observe-t-il, qu'il a été dit à vos pères : Vous ne tuerez point. » *Matth.*, v, 21. Dites-nous qui a parlé de la sorte : est-ce vous ou votre Père ? Il ne répond pas à cette question. Pourquoi ce silence, pourquoi ne fait-il pas connaître l'auteur de cette législation et la mentionne-t-il sans en accuser la physionomie ? Parce que s'il eût dit : « Vous ne tuerez pas, moi je vous dis : Vous ne vous livrez pas à la colère, » ce langage eût paru excessif à des auditeurs ignorants et incapables de comprendre que ces lois nouvelles, au lieu de détruire les lois anciennes, les complétaient, au contraire. — Que dites-vous là, se seraient-ils écriés ? Votre Père a dit : Vous ne tuerez pas, et vous dites : Vous ne vous livrez pas à la colère ? — Afin donc qu'on ne le supposât pas opposé à

son Père, qu'on ne lui prêtât pas la prétention d'établir des lois plus sages, il ne dit pas : Vous avez appris de mon Père. De même, s'il eût dit : Vous savez que je parlais ainsi à vos ancêtres... ce langage eût semblé intolérable et non moins intolérable que le précédent. Si, pour ces simples paroles : « Avant qu'Abraham existât, j'étais, » *Joan.*, VIII, 58, on essaie de le lapider, à quelles extrémités ne se serait-on pas porté s'il eût ajouté qu'il avait donné la loi à Moïse ? Voilà pourquoi il ne fait aucune mention de son Père, ni de soi ; évitant la difficulté, il se contente de dire : « Vous savez qu'il a été dit à vos pères : Vous ne tuerez point. » Ce qu'il avait fait pour les corps en leur restituant les sens qui leur manquaient, afin de découvrir aux hommes celui qui avait formé dès l'origine la nature humaine, il le fait encore ici, nous enseignant par cette réforme et ce développement de la loi qu'il en a été le premier auteur. Pour la même raison, traitant de la formation de l'homme, il ne désigne ni le Père, ni le Fils, et il s'exprime en un langage général et indéterminé : « Celui qui créa l'homme dès le commencement le créa mâle et femelle. » *Matth.*, XIX, 4. Ses paroles ne disent rien du Créateur ; mais ses actes, par exemple les corps dont il compléta les organes, le firent connaître. Pareillement ici dans ces mots : « Vous savez qu'il a été dit à vos pères, » il passe sous silence l'auteur de la loi ; mais ses actes découvrent que cet auteur est lui-même. Celui qui en comble les lacunes est évidemment celui qui l'a établie dès l'origine. S'il rappelle les lois anciennes, c'est encore pour faire comprendre à ses auditeurs qu'il ne vient pas s'élever contre ces lois, mais qu'il possède la même autorité que son Père. Les Juifs le comprirent et furent saisis d'admiration. C'est l'Évangéliste qui nous l'apprend en ces termes : « La foule était émerveillée de sa doctrine ; car il les instruisait avec un ton de pleine autorité, et non à la façon des scribes et des pharisiens. » *Matth.*, VII, 28, 29. — Et si les Juifs se trompaient dans ce jugement ? — Le Sauveur ne les en reprit pas, il ne les en blâma pas, il les confirma plutôt dans ces idées. Un lépreux s'approche de lui et dit : « Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me

guérir. » Quelle est la réponse de Jésus-Christ ? « Je le veux, sois guéri. » *Matth.*, VIII, 2. Pourquoi ne dit-il pas simplement : Sois guéri ? Le lépreux n'avait-il pas reconnu expressément sa pleine puissance par ces mots : « Si vous le voulez ? » Mais comme vous pourriez ne voir dans ces mots que l'opinion personnelle du lépreux, le Sauveur la confirme de nouveau en ajoutant : « Je le veux, sois guéri. » C'est dans ce même but qu'il manifeste toujours sa puissance, pour montrer qu'il fait toutes choses avec autorité ; car, s'il n'en était pas ainsi, on ne comprendrait plus son langage.

6. Puisque d'une part sa puissance éclate de toutes les manières, si nous rencontrons d'autre part quelque-une de ses actions ou de ses paroles marquée au coin de l'humilité, soit pour une des raisons que nous énumérions naguère, soit pour exciter ses auditeurs à la pratique de cette vertu, ne voyons pas en cela une preuve de l'imperfection de sa nature. L'incarnation elle-même n'est qu'un grand acte d'humilité, tant le Fils est loin d'être inférieur à son Père. — Mais où en est la preuve ? C'est encore un de ces arguments colportés par les ennemis de la vérité : Si le Fils, disent-ils, est égal au Père, pourquoi le Père ne s'est-il pas incarné ? pourquoi le Fils a-t-il pris la forme d'un esclave ? Ne résulte-t-il pas évidemment de là son infériorité ? — Si telle était la raison pour laquelle le Fils se serait revêtu de notre nature, il s'ensuivrait que l'Esprit, inférieur au Fils, d'après nos adversaires, aurait dû s'incarner. En effet, si le Père est supérieur au Fils, précisément parce que le Fils s'est incarné, tandis que le Père ne l'a pas fait, l'Esprit sera pour le même motif supérieur au Fils, puisqu'il ne s'est pas incarné davantage. Mais laissons de côté cet ordre d'arguments, et cherchons dans les saintes Écritures la preuve de cette proposition, que le Fils n'a pris une chair que par humilité. Paul, qui connaissait en tous ces points la véritable doctrine, toutes les fois qu'il a quelque sage conseil à nous donner, va toujours chercher au ciel ses exemples de vertu. Recommande-t-il à plusieurs reprises la charité, et veut-il amener ses disciples à s'aimer les uns les autres, il cite l'exemple du

Le Fils n'est pas inférieur au Père.

Christ : « Époux, dit-il, aimez vos épouses comme le Christ a aimé l'Église. » *Ephes.*, v, 25. Parle-t-il de l'aumône, il emploie le même procédé, et il s'exprime en ces termes : « Vous savez quelle a été la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel étant riche s'est fait pauvre pour l'amour de vous, afin de vous enrichir par sa pauvreté. » Il *Corinth.*, viii, 9. Voici ce qu'il veut dire : De même que Notre-Seigneur s'est appauvri en prenant votre chair, de même appauvrissez-vous en vous dépouillant de vos richesses. Le Seigneur n'a rien perdu à renoncer à sa gloire, vous ne perdrez rien non plus à renoncer à vos richesses ; au contraire, vous y gagnerez de précieux trésors. Entretenant les Philippiens de l'humilité, l'Apôtre prend toujours le Christ pour modèle. Après leur avoir donné ce conseil : « Que chacun de vous par humilité estime les autres au-dessus de soi, » *Philipp.*, ii, 3, il ajoute : « Nourrissez en vous les sentiments qu'avait le Christ Jésus : Dieu par nature, et croyant pouvoir sans usurpation s'égaliser à Dieu, il s'est néanmoins anéanti lui-même, en prenant la forme d'un esclave » *Philipp.*, ii, 5-7. Or, s'il ne se fût résolu à prendre une chair que par suite de l'infériorité de sa nature, ce ne serait plus un acte d'humilité, et Paul aurait invoqué à tort cet exemple, en recommandant la pratique de cette vertu. L'humilité existe lorsqu'on se soumet à son égal, et l'Apôtre l'indique par ces mots : « Dieu par nature, et croyant pouvoir sans usurpation s'égaliser à Dieu, il s'est néanmoins anéanti lui-même en prenant la forme d'un esclave. »

Que signifient ces paroles : « Croyant pouvoir sans usurpation s'égaliser à Dieu, il s'est néanmoins anéanti en prenant la forme d'un esclave ? » Quiconque prend ce qu'il n'a pas le droit de prendre, il le garde sans relâche et n'ose s'en séparer, parce que ses craintes sont grandes et sa sécurité nulle à cet endroit. Mais celui qui possède un trésor impossible à ravir, alors même qu'il le perdrait de vue, ne craint rien. Eclaircissons cette proposition par des exemples, et prenons à la fois le fils et le serviteur d'un même personnage. Si le serviteur s'arroge une liberté qui ne lui sied en aucune façon, et se met en opposition avec son maître,

le voilà dans l'impossibilité de faire désormais aucun acte servile, d'obéir aux ordres qu'on lui donne, dans la crainte que sa liberté n'en souffre et que ses ordres ne lui suscitent de l'embarras ; c'est parce qu'il a occupé et qu'il s'arroge une liberté de laquelle il n'est pas digne. Mais le fils ne fera pas difficulté d'accomplir quelque acte servile que ce soit, sachant fort bien qu'il pourrait remplir tous les offices des esclaves sans que sa liberté en fût atteinte, qu'elle resterait intacte, et que les actes serviles ne sauraient le dépouiller de la noblesse de sa condition : il ne la doit pas à l'usurpation comme le serviteur ; il l'a reçue d'en haut, et elle lui a été donnée en partage dès son premier jour. Telle est la vérité que Paul met en lumière en disant que le Christ, par nature de condition libre et Fils véritable de Dieu, ne s'est point arrogé en usurpateur cette égalité, qu'il n'a point été obligé de la dissimuler, et qu'il a, de son plein gré, revêtu la forme d'un esclave. Il savait, le Christ, et il savait parfaitement que son abaissement ne pourrait obscurcir en rien sa gloire : elle n'était point chez lui empruntée, usurpée, messéante, étrangère, mais naturellement légitime. Si donc il a pris la forme servile, c'est qu'il n'ignorait pas et qu'il était convaincu que cette forme ne compromettrait aucunement sa dignité. Il n'a donc pas eu à en souffrir, et, sous cette apparence d'esclave, sa gloire est toujours restée la même. Voyez-vous comment l'incarnation appuie l'égalité du Fils et du Père, et comment cette égalité, loin d'être une égalité empruntée, sujette à paraître et à disparaître, a pour caractère au contraire la stabilité et l'immutabilité, comment elle est, en un mot, en harmonie parfaite avec les rapports d'un père et d'un fils ?

7. Opposons à nos adversaires toutes ces preuves, et travaillons dans la mesure de nos forces à les arracher à cette erreur pernicieuse pour les ramener à la vérité. Nous-mêmes, ne supposons pas que la foi suffise pour le salut, veillons sur notre conduite, offrons une vie irréprochable, afin que de part et d'autre nous obtenions un excellent résultat. Les instances que je faisais récemment, je les renouvellerai encore aujourd'hui. Prêtons-y une oreille favorable,

Comparai-
son entre un
fils et un ser-
viteur.

éteignons parmi nous toute haine réciproque, ne soyons jamais plus d'un jour les ennemis de nos frères, chassons avant la nuit tout sentiment de colère, de crainte que, rentrés en nous-mêmes, nous ne rassemblerions soigneusement toutes les paroles et tous les actes inspirés par l'inimitié, et que nous ne rendions l'issue de cette altercation plus fâcheuse et la réconciliation plus difficile. De même que les os du corps humain, après avoir été violemment déplacés, reprennent sans beaucoup de difficulté leur première place si on les y remet sur-le-champ; tandis que, si on les laisse longtemps dans cet état, ils ne reprennent que très-mal aisément leur position normale, et, après l'avoir reprise, il leur faut encore un certain nombre de jours pour se mettre en harmonie avec le reste du corps, et gagner de la consistance et de la solidité; de même, lorsque nous nous réconcilions sans retard avec nos ennemis, nous le faisons aisément, et il ne faut pas beaucoup d'efforts pour rétablir la vieille amitié; au lieu que si nous laissons un certain temps s'interposer, alors aveuglés en quelque sorte par la haine, la confusion et la honte nous saisissent, et nous avons besoin d'amis, non-seulement pour ménager une réconciliation, mais encore pour nous entretenir, la réconciliation opérée, dans les mêmes sentiments, jusqu'à ce que nous reprenions notre familiarité première. Pour ne rien dire du ridicule et de la honte que nous redoutons, n'est-ce pas une chose indigne d'avoir besoin du concours d'autrui pour nous réunir à nos propres membres? Ce n'est pas là le seul mal qui résulte de ces hésitations et de ces délais; il arrive que des choses indifférentes finissent par paraître coupables. Quoi que dise notre ennemi, son maintien, ses regards, sa voix, sa démarche, nous le considérons d'un œil soupçonneux. Quand nous l'apercevons, notre cœur aveuglé s'enflamme; quand nous ne le voyons pas, la douleur ne laisse pas de nous tourmenter. Car non-seulement la présence des personnes qui nous ont fait du mal, mais encore leur souvenir est pour nous un sujet de continuelles tortures. Entendons-nous parler d'elles, nous nous répandons aussitôt en paroles; enfin nous passons notre vie entière dans la tristesse et dans

les tourments, nous nous faisons beaucoup plus de mal que nous ne leur en faisons à eux-mêmes, et nous livrons notre âme à une guerre qui n'a pas de fin.

Pénétrés de ces vérités, mes bien-aimés, appliquons-nous avec un soin tout particulier à n'entretenir d'inimitié d'aucune sorte; si quelqu'une s'élève, réconcilions-nous le jour même. A lui accorder un second jour, un troisième, on en vient bientôt à un quatrième, suivi d'un cinquième, et puis à un nombre beaucoup plus considérable. Plus nous différons, plus augmentera notre haine. — Mais n'y a-t-il pas de la confusion à faire les premiers pas et à embrasser celui qui nous a outragés? — Et voilà précisément ce qui sera votre éloge, votre couronne, votre gloire, ce qui vous attirera les plus précieux avantages et les plus riches trésors. Vous verrez votre ennemi vous faire bon accueil, les assistants vous combler de louanges; et, alors même que les hommes vous blâmeraient, Dieu à coup sûr vous couronnera. Mais si vous attendez que votre ennemi se présente et implore votre pardon, vous n'aurez plus le même mérite. C'est lui qui emportera la couronne et qui attirera sur sa tête l'abondance de ces bénédictions. Si au contraire vous vous présentez le premier, alors vous ne serez pas vaincu, vous dompterez votre ressentiment, vous maîtriserez vos passions, vous donnerez par cette obéissance envers Dieu l'exemple de la plus belle philosophie, vous répandrez un charme inconnu sur le reste de votre vie, et vous serez affranchi de tout embarras et de toute inquiétude. Ce n'est pas seulement vis-à-vis de Dieu, mais encore vis-à-vis des hommes qu'il est dangereux et peu sûr d'avoir beaucoup d'ennemis. Que dis-je, beaucoup? un seul ennemi peut vous exposer à de grands périls; de même que, si tout le monde est votre ami, vous jouirez d'une sécurité parfaite. Ni le produit des richesses, ni les armes, les remparts et les fossés, ni tous les expédients imaginables ne donnent la sécurité que donne une franche amitié. Avec l'amitié on a un rempart, la sécurité, l'opulence, les plaisirs; l'amitié nous dispose à traverser avec joie la vie présente, en même temps qu'elle nous prépare la vie à venir.

Ne pas différer d'un jour la réconciliation.

Réfléchissons à toutes ces choses, et, appréciant justement les avantages de cette sagesse, appliquons-nous de tous nos efforts à nous réconcilier avec nos ennemis, si nous en avons, à prévenir toute inimitié nouvelle, et à consolider les amitiés déjà formées. Le principe et la fin de toute vertu, c'est la charité. Puisse nous, en la pratiquant dans sa pureté et sans relâche, obtenir la possession du royaume des cieux par la grâce et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, auquel gloire et puissance appartiennent dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

AVANT-PROPOS

SUR

LES DEUX HOMÉLIES SUIVANTES

Quoique ces homélies contre les Anoméens aient été prononcées par Chrysostome à Constantinople, onze années environ après celles qu'il prononça contre eux à Antioche, nous n'hésitons pas, à cause de la conformité du sujet, à les mettre ensemble. Les deux suivantes ont été prononcées en l'an 398. La seconde fut le second discours prononcé par lui en présence du peuple de Constantinople, comme il le dit lui-même au commencement : le premier a sans doute été perdu.

S'il fallait en croire deux anciens manuscrits, la première de ces deux homélies aurait été prononcée dans la *nouvelle Eglise*; mais il n'est pas improbable que cette circonstance n'ait été ajoutée au titre par les copistes eux-mêmes. Aussi ne pensé-je pas, jusqu'à de meilleures preuves du contraire, devoir y ajouter foi. A cette homélie, nous joignons l'homélie suivante prononcée peu de jours après par saint Chrysostome à Constantinople contre les Anoméens, et où il traite du paralytique, de la divinité du Christ et de son égalité avec son Père. Il ressort évidemment des paroles mêmes du saint Docteur, que cette homélie avait pour but de poursuivre la démonstration entamée dans la première. Quoiqu'il y soit question du paralytique, tout cependant, en définitive, tend à prouver par les œuvres du Christ qu'il est égal à son Père. Pour mettre ce point en lumière, il passe de l'histoire du paralytique à l'exposition de ces paroles du Christ : « Mon Père agit sans cesse, et moi j'agis de même; » après quoi il défend énergiquement la divinité du Christ, selon son habitude. C'est donc à tort qu'on avait séparé ces deux homélies, dont toutes sortes de raisons réclament impérieusement la réunion.

DE L'INCOMPRÉHENSIBLE

Homélie prononcée à Constantinople contre les Anoméens.
— De l'incompréhensible. — De l'harmonie entre le Nouveau et l'Ancien Testament. — Contre ceux qui n'assistent pas aux assemblées sacrées.

ONZIÈME HOMÉLIE.

1. Je ne vous ai adressé la parole qu'un seul jour, et depuis ce jour je vous ai aimés comme si j'avais vécu dès mon enfance au milieu de vous; en sorte que me voilà uni à vous par les

liens de la charité comme si je jouissais de temps immémorial du charme de ces mutuels rapports. S'il en est ainsi, ce n'est pas que je sois enclin à l'affection et à l'amitié, mais bien à cause des qualités excellentes et de l'amabilité qui vous caractérisent. Qui n'admirerait avec ravissement votre zèle de feu, votre expansive charité, votre bienveillance envers ceux qui vous instruisent, la bonne intelligence qui règne entre vous, spectacle bien suffisant pour émouvoir un cœur même de pierre! C'est pour cela que nous ne

vous sommes pas moins attaché qu'à cette Eglise dans laquelle nous avons été enfanté, nourri, élevé : l'une est la sœur de l'autre, et vous la montrez bien, cette étroite parenté, par vos œuvres. Quoique celle-là soit d'une plus antique origine, celle-ci porte plus d'ardeur dans sa foi. Dans l'une, les assemblées sont plus nombreuses, l'auditoire plus brillant ; mais ici la patience éclate davantage, et déploie une plus grande énergie. Les loups rôdent de toutes parts autour des brebis, et le troupeau n'en souffre pas. L'ouragan, la tempête, les flots ne cessent d'assiéger cette nef sacrée, et les passagers ne sont pas submergés. Les flammes ardentes de l'hérésie s'élèvent de tous côtés, et les fidèles, au milieu de cette fournaise, y respirent la fraîcheur d'une brise spirituelle. C'est une chose vraiment étrange, qu'une pareille Eglise germant dans une pareille cité, comme on verrait au milieu d'une fournaise un olivier déployer son feuillage abondant et se courber sous ses fruits.

Puisque vous êtes ornés de si belles qualités, et que vos mérites sont si considérables, nous ne pouvons pas ne pas tenir avec bonheur la promesse que nous vous avons faite naguère, lorsqu'à propos des armes de David et de Goliath, approfondissant ce sujet, nous vous montrions le Philistin couvert dans tout son corps d'une pesante et complète armure ; David, au contraire, sans armes de ce genre, et avec la foi seule pour bouclier ; celui-là frappant les regards par l'éclat de sa lance et de sa cuirasse, celui-ci resplendissant intérieurement des rayons de la grâce et de l'esprit : enfin, le jeune homme vaincu par l'enfant, le guerrier armé de toutes pièces renversé par un enfant nu, le soldat terrassé par un berger, le fer des batailles brisé et confondu par la pierre du pasteur. Et nous aussi, prenons en main cette pierre, la pierre angulaire et spirituelle, veux-je dire : car s'il est permis à Paul de prendre dans ce sens la pierre du désert, on ne saurait nous faire un reproche d'appliquer ici le même procédé. De même que ce n'était pas la nature de la pierre visible, mais bien la vertu de la pierre spirituelle, qui en faisait jaillir pour les Juifs des flots abondants, de même ce ne fut pas la pierre sensible de David,

mais la pierre spirituelle, qui abattit le front du barbare. C'est ainsi que nous nous engageons à n'appuyer jamais nos discours sur de simples raisonnements. « Nos armes ne sont pas des armes charnelles ; ce sont des armes spirituelles qui renversent tout raisonnement et toute hauteur qui, sur la terre, s'élèvent contre la science de Dieu. » II *Corinth.*, x, 4-5. Les raisonnements, il nous est ordonné de les combattre, et non de les favoriser, de les dissiper, et non de nous en faire des armes ; « car les raisonnements des mortels sont bien timides. » *Sap.*, ix, 14. Qu'est-ce à dire, *timides* ? L'homme timide, marcherait-il sur un terrain sûr, n'a jamais de confiance ; il ne cesse jamais de craindre et de trembler : ainsi, les démonstrations basées sur de simples raisonnements, exprimeraient-elles la vérité, ne donnent jamais à l'âme une certitude pleinement satisfaisante. Puisque telle est l'insuffisance de la raison, cherchons dans les Ecritures des armes contre nos adversaires. Et par où aborderons-nous cette discussion ? Par où vous voudrez, soit par l'Ancien, soit par le Nouveau Testament. Ce n'est pas seulement dans les écrits des évangélistes et des apôtres, mais encore dans ceux des prophètes et dans tous ceux de l'Ancien Testament, que vous verrez resplendir magnifiquement la gloire du Fils unique : aussi pensé-je devoir y puiser des traits contre nos antagonistes.

Du reste, notre argumentation ne se bornera pas à les confondre ; elle confondra avec eux les partisans de Marcion, de Manès, de Valentin, et tous les Juifs ensemble. Quand David eut terrassé Goliath, l'armée entière des Philistins prit la fuite ; la mort ne fit qu'un cadavre, une seule tête tomba ; mais l'épouvante et la fuite s'étendirent à toute l'armée. C'est ainsi qu'en frappant et en terrassant cette seule hérésie, nous verrons tous les hérétiques cités entraînés dans la fuite. Les Manichéens, et tous ceux qui sont atteints du même mal, paraissent accepter le Christ que l'on annonce ; mais ils repoussent ceux qui l'annoncent, à savoir les prophètes et les patriarches. Les Juifs, de leur côté, semblent accepter ceux qui annoncent le Christ, à savoir les prophètes et leur législateur ; mais le Christ

ainsi annoncé, ils le dédaignent. Si donc nous parvenons, avec la grâce de Dieu, à démontrer que la gloire du Fils unique a été annoncée et qu'elle rayonne dans l'Ancien Testament, nous réussirons à confondre ces bouches qui s'insurgent contre Dieu, et nous imposerons silence à ces langues blasphématrices. Une fois que l'on verra l'ancienne loi annoncer clairement le Christ, quel prétexte restera-t-il aux Manichéens et à leurs pareils pour repousser l'Écriture, qui annonce la venue du Maître de l'univers ? Quelle excuse et quel faux-fuyant restera-t-il aux Juifs qui refusent de recevoir celui que les prophètes ont prédit ?

2. Avec une victoire aussi complète en perspective, reportons-nous vers les livres les plus anciens de l'Écriture, et vers le plus ancien de ces mêmes livres, je veux dire vers la Genèse, et prenons la Genèse à son début. Que Moïse ait parlé du Christ en bien des endroits, le Sauveur nous l'atteste en ces termes : « Si vous aviez foi en Moïse, vous auriez foi pareillement en moi, car c'est de moi qu'il a écrit. » *Joan.*, v, 46. Et où a-t-il écrit ? C'est là ce que nous nous efforcerons d'éclaircir. Lorsque la création fut achevée, que le ciel eut reçu pour couronne le chœur varié des astres, que la terre eut étendu au-dessous du ciel un brillant tapis émaillé de toutes sortes de fleurs, que la crête des montagnes, les plaines, les vallées, la terre entière, en un mot, eut été couverte d'herbes, d'arbres et de plantes, que les troupeaux de brebis et de bœufs y bondirent en toute liberté, que les concerts harmonieux des oiseaux, sous l'inspiration de la nature, remplirent l'air de mélodies, que la mer fourmilla de poissons, que les lacs, les sources, les fleuves se furent peuplés des animaux qui leur convenaient, lorsqu'il ne resta rien d'imparfait et que tout fut achevé, le corps réclama une tête, la cité un chef, la création un roi ; c'est-à-dire l'homme. Avant de le former, Dieu dit : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance. » *Genes.*, 1, 26. A qui s'adresse-t-il ? Evidemment à son propre Fils. Il ne dit pas : *Fais*, afin que vous ne voyiez pas là un de ces commandements qui regardent les esclaves ; mais bien : *Faisons*, afin qu'en s'exprimant sur

le ton du conseil, il découvrit l'égalité du Père et du Fils. On voit en effet le Seigneur, tantôt user de conseil, tantôt n'en pas user ; non que l'Écriture soit en opposition avec elle-même, mais pour que ces formes différentes de conduite nous initient à de mystérieux enseignements. Quand l'Écriture veut nous représenter l'indépendance absolue de Dieu, elle dit qu'il n'a point de conseillers ; quand elle veut nous révéler la gloire égale du Fils, elle le donne pour conseiller au Père.

Pour vous convaincre de ces deux choses, et que les prophètes qualifient le Fils de conseiller du Père ; non que le Père ait besoin de conseil, mais pour proclamer la dignité du Fils, et que le Père n'a nul besoin de conseil, écoutez Paul s'écrier : « O trésors insondables de la sagesse et de la science de Dieu ! que ses jugements sont profonds et ses voies inaccessibles ! qui a connu la pensée du Seigneur ? qui a été son conseiller ? » *Roman.*, xi, 33-34. Il résulte de là que nul conseil n'est nécessaire au Seigneur. Isaïe, parlant du Fils, dit, au contraire : « Et ils voudront avoir été la proie des flammes, car un petit enfant nous est né, un fils nous a été donné, et il sera appelé Ange du grand conseil, conseiller admirable. » *Isa.*, ix, 5. Mais, s'il est un conseiller admirable, pourquoi ces paroles de Paul : « Qui a connu la pensée du Seigneur ? qui a été son conseiller ? » sinon pour exprimer la pleine indépendance du Père ; au lieu que le Prophète ne pensait qu'à proclamer la gloire du Fils ? C'est pour cela que Dieu ne dit pas ici : *Fais*, mais : *Faisons* ; ce mot *fais*, ne convenant qu'aux ordres imposés à des serviteurs : en voici la preuve. Un centurion s'approcha un jour de Jésus et lui dit : « Seigneur, mon serviteur est dans ma maison, atteint de paralysie, et il souffre beaucoup. » Jésus lui répond : « J'irai et le guérirai. » *Matth.*, viii, 6-7. Le centurion n'osait pas attirer chez lui le divin médecin ; mais celui-ci, dans sa bonté et dans sa miséricorde, lui promet de s'y rendre, pour lui donner sujet et occasion de nous découvrir sa vertu. C'est parce qu'il prévoyait sa réponse, et en vue de vous faire connaître sa piété, qu'il lui fit cette promesse. Que dit en effet le centurion ? « Sei-

Le Fils conseiller du Père.

gneur, je ne mérite pas que vous entriez sous mon toit. » *Ibid.*, 8. Ni la gravité du mal, ni le danger de son serviteur, ne purent lui faire oublier sa piété : malgré le malheur qui le menaçait, il confessait la dignité du Maître. De là ces mots : « Dites une parole, et mon serviteur sera guéri. — Car, moi aussi, je suis un homme ayant des soldats sous mes ordres, et je dis à celui-ci : Va, et il va ; à celui-là : Viens, et il vient ; et à mon serviteur : Fais cela, et il le fait. »

Vous le voyez, ce mot : *Fais*, c'est le langage du maître s'adressant à son serviteur ; le mot : *Faisons* est, au contraire, le langage d'un égal parlant à son égal. Quand le maître parle au serviteur, il lui dit : *Fais* ; quand le Père parle au Fils, il lui dit : *Faisons*. — Telle était l'opinion du centurion, répliquera-t-on ; mais peut-être la chose n'était-elle pas ainsi. Est-ce que le centurion est un apôtre ? est-ce qu'il est un des disciples du Sauveur, pour ajouter foi à ce qu'il dit ? Apparemment il s'est trompé. — Très-bien ; examinons ce qui suit. Le Christ l'a-t-il repris ? l'a-t-il blâmé comme étant dans l'erreur, et comme introduisant une doctrine pernicieuse ? lui a-t-il dit : Que fais-tu là, ô homme ? tu as de moi une idée trop élevée, tu me donnes plus qu'il ne m'est dû ; tu crois que je parle avec autorité, tandis que je n'en ai point le droit. A-t-il dit quelque chose de semblable ? Point du tout ; il confirme au contraire ce sentiment, et, s'adressant à ceux qui le suivaient : « En vérité, dit-il, je n'ai point trouvé une telle foi dans Israël. » *Matth.*, VIII, 10. Voilà donc le Seigneur qui approuve avec éloge les paroles du centurion. Désormais ce ne sont plus les paroles du centurion, c'est le sentiment du Maître : les paroles qu'il approuve et qu'il confirme formellement par son suffrage, je les accepte comme un oracle divin, parce qu'elles ont reçu de la réponse du Christ une autorité surnaturelle.

3. Ainsi, le Nouveau Testament est en harmonie parfaite avec l'Ancien : l'un et l'autre attestent la pleine puissance du Christ. — Mais, si tout en créant l'homme, il ne remplissait qu'un rôle secondaire ? — Prêtez l'oreille aux paroles

qui suivent, et renoncez à ces contestations inopportunes. En disant : « Faisons l'homme, » Dieu n'ajoute pas : « D'après ton image imparfaite, ou d'après mon image bien plus parfaite, » mais simplement : « A notre image, » indiquant de la sorte l'identité de l'image du Fils et de l'image du Père. Il ne dit pas non plus : « A nos images, » mais « à notre image, » parce qu'il n'y a pas deux images inégales, mais bien une seule et même image, commune au Père et au Fils. Si, d'après les saintes Lettres, le Fils est assis à la droite du Père, c'est pour nous apprendre qu'il possède la même puissance et qu'il jouit des mêmes honneurs. Le ministre n'est point assis, il se tient debout ; car, être assis est le signe de la puissance suprême, et rester debout est l'indice d'une condition inférieure et servile, comme vous le verrez par ce passage de Daniel : « Je regardais jusqu'à ce que les trônes fussent placés et que l'Ancien des jours se fût assis ; et dix mille millions le servaient, et mille millions étaient debout devant lui. » *Dan.*, VII, 9-10. « Je contemplais, dit également Isaïe, le Seigneur assis sur un trône haut et élevé, et les Séraphins étaient debout tout autour. » *Isa.*, VI, 1. — « J'ai vu, ajoute Michée, le Seigneur Dieu d'Israël assis sur son trône, et l'armée entière du ciel se tenait debout à sa droite et à sa gauche. » *III Reg.*, XXII, 19. Voyez-vous partout les Vertus célestes debout, Dieu, au contraire, assis ? Lors donc que vous verrez le Fils occupant un trône à la droite du Père, ne lui attribuez pas seulement la dignité d'un ministre, mais reconnaissez-lui la souveraine autorité.

Aussi Paul, qui savait l'une et l'autre de ces choses, que les serviteurs se tiennent debout, tandis que le seigneur et le maître restent assis, discerne parfaitement ces deux points comme il suit : « L'Écriture a dit des anges : Il fait des esprits ses envoyés, et des flammes ses ministres ; » mais pour le Fils : « Votre trône, dit-elle, subsistera, ô Dieu, dans les siècles des siècles, » *Hebr.*, I, 7-8, désignant par trône la suprême puissance. Puisque toutes ces considérations établissent que le Fils porte la dignité du maître et non celle du serviteur, adorons-le comme le Seigneur et comme l'égal en tout du

Père. Il nous l'ordonna lui-même dans ces paroles : « Que tous honorent le Fils, comme ils honorent le Père. » *Joan.*, v, 23.

A la pureté de nos croyances joignons celle de la vie et des œuvres, et ne nous occupons pas à demi des intérêts de notre salut. Or rien ne vous conduira à cette vie sans tache et à cette pureté de mœurs, comme votre assiduité à vous réunir ici et votre empressement à écouter la doctrine qu'on y annonce. Ce que les aliments sont pour le corps, la parole sainte l'est pour l'âme. « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. » *Matth.*, iv, 4. Aussi la faim est-elle la conséquence de la négligence à s'approcher de cette table. Écoutez le Seigneur en faire l'objet d'une menace et la mettre au nombre des supplices et des châtimens : « Je leur enverrai, dit-il, non la faim du pain, non la soif de l'eau, mais la faim de la parole de Dieu. » *Amos*, viii, 11. Ne serait-il pas déraisonnable de chercher par tous les moyens possibles à repousser la faim corporelle, et de précipiter de nous-mêmes notre âme dans cette épreuve, quoique d'autant plus terrible que les conséquences en sont plus désastreuses ? Ne soyons pas, je vous en supplie et je vous en conjure, aussi méchants envers nous-mêmes, et que nulle affaire, nulle occupation ne passe avant notre réunion en ces lieux. Quels avantages si grands, je vous le demande, retirerez-vous de votre absence de cette assemblée ? A quels dommages n'exposez-vous pas et votre famille et vous-même ? Quand même vous trouveriez un coffre rempli d'or, vous ne sauriez vous absenter pour ce motif, sans vous priver d'un trésor aussi précieux, et d'autant plus précieux que les choses spirituelles l'emportent en excellence sur les choses sensibles. Quelque nombreux que soient vos biens temporels, affluassent-ils de toutes parts, vous ne les emporterez pas avec vous dans la vie future ; ils ne vous suivront pas dans le ciel, ils ne seront pas à vos côtés devant le redoutable tribunal ; souvent même avant la mort ils seront dissipés, et si nous les conservons jusqu'au dernier soupir, ils nous seront alors du moins ravis sans retour. Pour les trésors spirituels, la pos-

session ne nous en sera jamais ôtée ; ils nous suivront en quelque lieu que nous allions ou que nous nous trouvions, et ils nous rempliront de confiance en présence du souverain Juge.

4. Si nos assemblées ordinaires nous procurent de tels avantages, nous retirerons de ces réunions-ci des avantages deux fois plus grands. Nous n'y gagnons pas seulement de rafraîchir notre âme à la source des divines Écritures, mais encore de couvrir nos ennemis de confusion, et de remplir de consolations le cœur de nos frères. Ce qui assure le gain d'une bataille, c'est l'empressement à se porter au lieu le plus faible, à courir au fort du danger. Voilà pourquoi il nous faudrait accourir tous ici, et repousser les attaques des ennemis. Vous ne pourrez pas prononcer de discours étendu, vous n'aurez pas à exposer de doctrine : venez seulement, et vous aurez fait tout ce qu'il faut. Votre présence corporelle, en même temps qu'elle grossira les rangs du troupeau, communiquera à vos frères une vive ardeur, et augmentera la honte de nos ennemis. Lorsqu'un fidèle, pénétrant dans ces parvis sacrés, n'aperçoit qu'une réunion peu nombreuse, sa ferveur se refroidit, l'hésitation, l'engourdissement, la tiédeur le saisissent, et il se retire : c'est ainsi que le relâchement et la torpeur s'emparent peu à peu de tout le peuple. Mais lorsqu'il voit la foule se presser et accourir, affluer de toutes parts, serait-il livré à la négligence la plus profonde, ce zèle dont il est témoin réveille en lui son ardeur. Si une pierre va heurter contre une pierre, on voit jaillir des étincelles, et si, quoiqu'il n'y ait rien de plus froid que la pierre, de plus ardent que le feu, ce choc réitéré finit par surmonter la nature, à plus forte raison en sera-t-il ainsi des âmes lorsqu'elles s'entrechoquent et qu'elles sont échauffées par le feu de l'Esprit. N'avez-vous pas ouï dire que nos Pères dans la foi n'étaient qu'au nombre de cent vingt ; que dis-je ? avant d'arriver à ce nombre, ils n'étaient que douze, et ce nombre même ne resta pas complet, puisque l'un des douze, Judas, se perdit ; en sorte qu'ils ne furent plus que onze. *Act.*, i, 15, 16. Et cependant de onze ils arrivèrent à cent vingt, de cent vingt à trois mille, puis à cinq mille ; enfin ils remplirent la

Double avantage à retirer des réunions au temple.

terre entière de la connaissance de Dieu. La cause s'en trouve dans leur fidélité à ne former qu'un corps, à se réunir tous ensemble pour passer le jour dans le temple, à lire et à prier. C'est ainsi qu'ils préparèrent cet immense embrasement, c'est ainsi qu'ils conservèrent un courage à toute épreuve, et qu'ils gagnèrent l'univers à leur foi.

Marchons, nous au-si, sur leurs traces. Ne serait-ce pas une honte de montrer pour l'Église moins d'intérêt que les femmes n'en témoignent à leurs voisines? Aperçoivent-elles une jeune fille absolument sans fortune et sans protecteur, agissant comme des proches à son égard, elles lui offrent ce qui leur appartient : on, remarquera leur empressement et leur foule lorsqu'il sera question de son mariage. Les unes en viendront quelquefois jusqu'à lui donner de l'argent, les autres l'honoreront de leur présence corporelle ; ce qui est encore beaucoup, parce que ce concours empressé jette comme un voile sur l'obscurité de la jeune fille, et cette bienveillance dissimule sa pauvreté. Agissez de la sorte envers l'Église. Accourons tous, de toutes parts, voilons sa pauvreté, ou plutôt dissipons-la par un zèle qui ne se démente jamais. « L'homme étant le chef de la femme, » et la femme étant l'aide de l'homme, que la tête ne consente pas à venir sans le corps dans ces parvis sacrés, ni le corps sans la tête ; que l'homme s'y présente tout entier et entouré de ses enfants. Si l'on éprouve du plaisir à contempler un arbre, de la racine duquel s'élançe un jeune rejeton, combien il sera plus doux de voir à côté d'un homme son fils, spectacle plus aimable à contempler que le plus bel olivier. Ce n'est pas seulement un spectacle agréable, il est plein d'utilité ; car plus l'assemblée sera nombreuse, comme je vous l'ai déjà dit, plus nous en retirerons d'avantages. Nous admirons beaucoup moins l'agriculteur lorsqu'il cultive des champs livrés depuis longtemps à la culture, que lorsqu'il s'occupe avec la plus grande sollicitude de terrains qui ne connaissent ni la semence, ni la charrue. Ainsi faisait Paul, qui brûlait d'annoncer l'Évangile, non pas là où le Christ était déjà connu, mais là où son nom était même ignoré. Dans notre

intérêt et pour le développement de l'Église, suivons ses exemples : rendons-nous chaque jour à cette assemblée. Si vous ressentez les ardeurs de la concupiscence, elles se calmeront facilement au seul aspect de cet édifice. Si la colère vous consume, vous parviendrez à dompter sans peine cette bête féroce. Quelque passion en un mot qui vous tourmente, vous réussirez à apaiser la tempête et à ramener le calme et la sérénité dans votre âme. Pussions-nous jouir tous de ces biens, par la grâce et la charité de Jésus-Christ Notre-Seigneur, auquel gloire soit ainsi qu'au Père et au Saint-Esprit, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Amen.

DE L'INCOMPRÉHENSIBLE

Du paralytique affligé depuis trente-huit ans de cette infirmité.— Sur ces paroles : « Mon Père agit toujours, et moi j'agis de même. » *Joan.*, v, 17.

DOUZIÈME HOMÉLIE.

1. Béni soit Dieu : à chaque réunion nouvelle, je vois le champ s'étendre, la moisson se couronner d'épis, l'aire se remplir, les gerbes se multiplier. Quoique peu de jours se soient écoulés depuis que nous avons jeté la semence, voilà que la grâce de l'obéissance nous a donné déjà de riches épis, par où il est manifeste que la grâce divine, et non une puissance humaine féconde le champ de l'Église. Telle est la nature de la semence spirituelle ; elle n'est pas soumise au temps, elle n'a pas besoin d'un grand nombre de jours, elle n'est assujettie ni au cours des mois, ni à celui des saisons, ni à celui des années. On peut dans le même jour où l'on répand cette semence recueillir une moisson pressée et abondante. Aux hommes qui cultivent cette terre matérielle, il faut et beaucoup de travail, et une longue attente. Ils sont obligés d'atteler des bœufs au joug de la charrue, d'ouvrir un sillon profond, d'y jeter de la semence en quantité, d'aplanir la surface du champ, de couvrir le grain qu'on y a répandu, d'attendre les pluies favorables, de supporter une foule d'autres fatigues ; et ce n'est qu'après une longue attente qu'ils parviennent au but de leurs efforts. Ici au con-

Que le fils
suive son
père au
temple.

traire nous pouvons, soit en été, soit en hiver, semer et recueillir; nous le faisons quelquefois dans le même jour, principalement quand la terre spirituelle que nous cultivons est grasse et fertile. Vous nous en fournissez aujourd'hui la preuve, et voilà pourquoi nous venons avec bonheur au milieu de vous. Le cultivateur prend un soin particulier des champs qui remplissent souvent ses greniers. Lors donc que nous voyons nos faibles travaux couronnés d'abondants résultats, nous n'éprouvons que plus d'ardeur à poursuivre cette culture, et nous n'hésitons pas à venir vous offrir les considérations propres à compléter celles que nous vous avons précédemment exposées. Nous vous avons alors entretenus de ce que l'Ancien Testament nous apprend sur la gloire du Fils unique de Dieu : nous ferons de même encore aujourd'hui. Alors nous vous rappelions ce mot du Christ : « Si vous aviez confiance en Moïse, vous en auriez également en moi. » *Joan.*, v, 46. Maintenant nous vous rappellerons ce mot de Moïse : « Le Seigneur Dieu vous suscitera du milieu de vos frères un prophète semblable à moi; vous l'écoutez. » *Deut.*, xviii, 15; *Act.*, iii, 22. De même que le Christ renvoie les Juifs à Moïse, pour les attirer à lui de cette manière, de même Moïse donne ses disciples au divin Maître en leur enseignant à lui obéir en toutes choses. Suivons donc les enseignements que Jésus nous offre, soit par ses actes, soit par ses paroles, et recueillons entre autres leçons celles qui ressortent du miracle dont on a fait aujourd'hui la lecture. Ce miracle, quel est-il ?

« La fête des Juifs arrivait; et Jésus monta vers Jérusalem. Or il y a dans Jérusalem une piscine pour les brebis, appelée en hébreu *Bethsaïda*, et ayant cinq portiques. » *Joan.*, v, 1-2. L'Évangéliste ajoute qu'un ange à certaines époques y descendait; qu'il annonçait sa présence en agitant l'eau, et que le malade qui descendait dans l'eau, après qu'elle avait été agitée, en sortait guéri, quelle qu'eût été sa maladie. Sous ces portiques gisaient une multitude d'infirmes, d'aveugles, de boiteux, de paralytiques attendant que l'eau fût agitée... Et pourquoi le Christ choisit-il d'ordinaire Jérusalem, et va-t-il se montrer aux Juifs à l'époque des fêtes ? Comme

ils étaient alors rassemblés en foule, le Sauveur préférait ce temps et ces lieux pour venir en aide aux infirmités humaines. Les malades eux-mêmes ne désiraient pas plus d'être délivrés de leurs maux que le divin médecin ne mettait d'empressement à les en affranchir. C'est donc quand ils étaient réunis en grand nombre, quand il ne manquait rien au spectacle, que le Sauveur paraissant au milieu de la foule leur exposait les choses propres à assurer leur salut. Il y avait donc une multitude de malades gisant à terre et attendant que l'eau fût agitée. Le premier qui y descendait après l'agitation de l'eau était guéri; mais pour le second il n'en était pas de même : le remède était dépouillé de son action, la grâce avait dépensé toute sa vertu. Les eaux restaient privées de toute puissance, comme si la maladie de celui qui y descendait le premier en eût épuisé entièrement l'action salutaire. Et on le comprend; car cette grâce ne venait que du serviteur. Mais il n'en fut plus ainsi quand le Seigneur fut venu : la guérison ne fut plus le partage exclusif de celui qui descendait le premier dans la piscine des eaux du baptême; mais ce fut également le sort du second, du troisième, du quatrième, du dixième et du vingtième. Serait-il question de plusieurs milliers de personnes, de deux fois, trois fois autant, d'une multitude innombrable; la terre entière descendrait-elle dans la piscine de ces eaux du Sauveur, la grâce n'en serait pas le moins du monde diminuée; elle resterait toujours la même et purifierait complètement tous ces malades. Telle est la différence de la puissance du serviteur et de la vertu du maître. Le premier ne guérissait qu'un malade; le second a guéri l'univers. Celui-là n'exerçait sa vertu qu'une fois l'an; celui-ci l'exerce tous les jours. Celui-là descendait dans la piscine et en agitait les eaux; celui-ci ne fait rien de pareil : qu'on prononce son nom sur les eaux, et cela suffit pour leur conférer leur admirable privilège. Celui-là ne remédiait qu'aux infirmités du corps; celui-ci remédie aux vices même de l'âme. Voyez-vous quelle distance immense s'étend de toutes parts entre la vertu de l'ange et celle du Sauveur ?

2. Une multitude d'infirmes étaient donc là

La grâce du baptême plus abondante que l'eau de Siloé.

étendus, attendant que l'eau fût mise en mouvement. Ce lieu était une sorte d'hôpital spécial. De même que l'on aperçoit dans les hôpitaux ordinaires plusieurs malades, ceux-ci souffrant de la vue, ceux-là privés d'une jambe, ceux-là atteints dans une autre partie du corps, réunis ensemble, et attendant la visite du médecin : ainsi apparaissait la foule des malades réunis en ce lieu. Or, sous ce portique « se trouvait un homme dont l'infirmité datait de trente-huit ans. Jésus l'ayant vu étendu à terre, et ayant connu qu'il était dans cet état depuis longtemps, lui demanda : Voulez-vous guérir? L'infirme lui répondit : Assurément, Seigneur; mais je n'ai point d'homme pour me descendre dans la piscine quand l'eau est agitée. Tandis que je viens, un autre y descend avant moi. » *Joan.*, v, 5-7. Pourquoi Jésus laissant les autres de côté vient-il à cet infirme? Pour manifester sa puissance et sa bonté : sa puissance, parce que le mal était devenu incurable et était arrivé à un point où il ne restait plus d'espoir; sa bonté, parce que cet homme étant, parmi tous les autres, digne de bienveillance et de pitié, le Sauveur, si bon et si miséricordieux, jeta sur lui ses regards de préférence à tous les autres. Ne considérons pas indifféremment la circonstance du lieu, ni le nombre des trente-huit années depuis lesquelles existait l'infirmité. Qu'ils prêtent ici l'oreille tous ceux qui luttent sans cesse contre la pauvreté, tous ceux qui subissent les embarras des affaires temporelles, tous ceux qui ont été victimes d'une tempête de maux inattendus et qui ont fait tristement naufrage. Voici donc l'exemple de ce paralytique comme un port ouvert à toutes les calamités humaines. Il n'y a personne d'assez stupide, d'assez misérable et d'assez infortuné pour ne pas supporter courageusement, quand il aura jeté les yeux sur cet exemple, et avec une générosité inépuisable, les quelques maux qui lui arrivent. Cette infirmité n'eût-elle daté que de vingt ans, de dix ans, de cinq ans même, cela n'eût-il pas été suffisant pour briser l'énergie de cette âme? Or, il reste trente-huit années dans cet état, et il ne se retire pas, et il déploie une inébranlable patience. Peut-être êtes-vous étonnés de la longueur de ce temps; mais en

écoutant la parole du texte sacré, vous comprendrez encore mieux le mérite et la sagesse de cet infortuné.

Le Christ s'approche et lui dit : « Voulez-vous guérir? » Et qui donc ignorait sa ferme volonté de revenir à la santé? Pourquoi cette question? Celui qui connaît les pensées les plus secrètes, connaissait encore mieux les choses manifestes et sues de tout le monde. Quel est donc le motif de cette interrogation? Comme il avait dit ailleurs au centurion : « J'irai et je le guérirai, » *Matth.*, VIII, 7, sans ignorer ce qui allait lui être répondu, le connaissant au contraire et le prévoyant clairement, et agissant de cette manière pour fournir au centurion le sujet de découvrir publiquement la piété cachée dans l'ombre de son cœur, et de s'écrier : « Non, Seigneur; car je ne mérite pas que vous entriez sous mon toit; » *Ibid.*, 8; ainsi, quoiqu'il connût par avance la réponse du paralytique, il lui demande s'il veut guérir; non encore une fois qu'il l'ignore, mais pour lui fournir l'occasion d'exposer sous son triste jour le malheur qui était son partage et de nous donner une leçon de patience. S'il eût guéri cet homme sans lui rien demander, nous y eussions beaucoup perdu, car nous n'aurions pas connu l'énergie de cette âme. Mais il ne suffit pas au Christ de faire le bien qui se présente; il étend encore sa prévoyante sollicitude sur les faits à venir. En conséquence, cet homme, modèle achevé d'énergie et de patience, il le fait connaître à tous les habitants de la terre en le mettant dans la nécessité de répondre à la question : « Voulez-vous être guéri? » Quelle est l'attitude du paralytique? Il ne s'empporte pas, il ne s'indigne pas, il ne dit pas à son interrogateur : Vous voyez de quelle paralysie je suis atteint; vous savez que j'en suis depuis longtemps affligé; et vous me demandez si je veux sérieusement guérir? Vous venez donc pour rire de mes maux et vous égayer des infortunes d'autrui? Vous savez à quel abattement les malades sont bientôt réduits, alors même qu'ils n'auraient passé qu'une année sur leur couche douloureuse. Là donc où le mal règne depuis trente-huit ans, il semble que ce long espace de temps ait dû mettre à bout toute pa-

tience. Ni les paroles ni les pensées du paralytique n'indiquent rien de semblable. Il répond au contraire avec la plus admirable douceur : « Oui, Seigneur, je le veux. Mais je n'ai point d'homme pour me descendre dans la piscine quand l'eau en est agitée. »

Que de choses concouraient à empirer sa position : la maladie, la pauvreté, la privation de toute assistance : « Pendant que je m'approche, un autre y descend avant moi. » *Joan.*, v, 7. Voilà certes une condition des plus misérables et capable d'attendrir un cœur de pierre. Je me représente cet homme, se traînant chaque année et se transportant à l'entrée de la piscine, et se berçant chaque année de l'espérance d'un heureux résultat; ce qu'il y a de plus effrayant, c'est qu'il ait accepté cet état, non-seulement deux, trois, ou dix années, mais jusqu'à trente-huit années. Quoiqu'il y mit le plus grand empressement, il n'en recueillait jamais de fruit; il faisait bien la course voulue, mais le prix de la course, un autre le percevait, et cela pendant un nombre considérable d'années. Enfin, pour comble de tourments, il voyait les autres se retirer guéris. Vous n'ignorez pas que nous sentons nos maux beaucoup plus vivement lorsque certains de nos frères, après les avoir partagés, viennent à en être délivrés. C'est pourquoi un pauvre ne sent jamais mieux sa pauvreté qu'à la vue d'un autre pauvre parvenu à la richesse; qu'un malade souffre bien davantage lorsqu'il voit d'autres malades affranchis de leurs infirmités, tandis qu'il ne lui reste, à lui, aucune espérance sérieuse. La prospérité d'autrui répand sur nos propres malheurs une plus grande lumière; et c'est ce qui arrivait à notre paralytique. Ayant à combattre depuis si longtemps contre la maladie, la pauvreté, l'abandon, voyant les autres guéris, s'efforçant lui-même sans cesse d'arriver à ce but, et n'y réussissant jamais, n'ayant plus, après cela, aucun espoir d'être délivré de son infirmité, il ne se décourageait pas, néanmoins, et chaque année on le voyait revenir. Nous, au contraire, s'il nous arrive de demander à Dieu une grâce, et de ne pas l'obtenir à notre première prière, nous perdons sur-le-champ courage et nous tombons dans une extrême lâcheté.

Dès ce moment nous cessons de prier, nous nous départons de notre ferveur. Comment louer convenablement le paralytique, et blâmer de même votre indifférence? Quelle sera notre justification? quelle indulgence réclamer, nous qui cé dons si vite à l'abattement, tandis que cet infortuné souffrit durant trente-huit ans avec une fermeté à toute épreuve?

3. Que fait le Christ? Après avoir montré combien le paralytique méritait d'être guéri et d'être abordé avant les autres par le Sauveur, il lui dit : « Lève-toi, prends ton grabat et marche. » *Joan.*, v, 8. Ainsi, les trente-huit années qu'il passa à souffrir avec tant de patience, ne furent point perdues pour lui : indépendamment de la sagesse que son âme, éprouvée par le malheur comme par un creuset, acquit durant ce long espace de temps, il n'en obtint qu'une plus éclatante guérison. Ce n'est point un ange, c'est le Seigneur même des anges qui lui rendit la santé. Mais pourquoi, en outre, lui commanda-t-il d'emporter son grabat? Avant tout et par-dessus tout, afin d'affranchir désormais les Juifs de l'observance de la loi. Le soleil ayant paru, tout flambeau devient inutile : la vérité étant découverte aux hommes, ils n'ont plus à s'attacher à la figure. C'est pour cela que si le Sauveur enfrenait la loi du sabbat, il accomplissait du moins un de ses plus grands prodiges; et, en frappant ainsi de stupeur les assistants par la grandeur du miracle, il préparait insensiblement l'abrogation de l'observance de l'oisiveté légale; de plus, il fermait les bouches impudentes de ses ennemis. Comme ils décriaient méchamment ses miracles, et qu'ils s'efforçaient d'étouffer sous leurs injures la gloire de ses œuvres, il leur donne, dans cet ordre fait au paralytique de prendre son grabat, une preuve et une démonstration irrécusable de la santé qu'il venait de lui rendre : ils ne pouvaient pas dire de celui-ci ce qu'ils avaient dit de l'aveugle-né. Et qu'avaient-ils dit de ce dernier? « C'est lui; non, ce n'est pas lui; oui, c'est lui. » *Joan.*, ix, 8-9. Ils ne diront rien ici de pareil; la couche dont se chargent les épaules du paralytique impose silence à leur effronterie.

Le Christ loue la persévérance du paralytique.

On pourrait encore donner une troisième rai-

Pourquoi le

Christ or-
donne au pa-
ralytique
d'emporter
son grabat.

son de cet ordre, non moins sérieuse que les précédentes. Pour vous faire bien voir que tout ceci n'est pas un artifice humain, mais l'œuvre de la puissance divine, le Christ enjoint à l'infirmes de prendre son lit, comme une démonstration claire et incontestable de la vérité et de la perfection de sa guérison. L'un de ces blasphémateurs eût prétendu peut-être que le paralytique, gagné à la cause du Christ, aurait consenti à jouer ce rôle et à donner quelques marques d'une agilité mensongère : le Christ prévint cette explication, en ordonnant à l'infirmes de charger ses épaules de ce fardeau. Car, si ses membres n'eussent été parfaitement affermis et leurs articulations solidement établies, il lui eût été impossible de se charger de ce poids. En outre, il en résultait cette conséquence, que tous ces prodiges s'étaient accomplis en même temps, et que sur l'ordre du Christ le mal était disparu, la santé revenue. Les médecins peuvent bien délivrer des maladies, mais ils ne sauraient rendre simultanément au patient ses forces passées ; il leur faut beaucoup de temps pour le ramener au même point, et ils ne parviennent qu'à la longue à expulser et à chasser d'un corps les derniers restes du mal. Pour le Christ, il n'en est pas de la sorte : dans un seul et même instant, il chasse le mal et rétablit la santé ; il n'est besoin pour cela d'aucun intervalle ; et dès que sa langue sacrée a fait entendre sa divine parole, le mal s'enfuit du corps, la parole passe en acte, et l'infirmité disparaît, sans laisser la plus légère trace. De même qu'une servante en état de révolte, dès qu'elle aperçoit sa maîtresse s'apaise soudain et reprend le ton soumis qui lui convient, de même la nature corporelle révoltée comme une servante, et se constituant en état de paralysie, dès qu'elle voit son maître s'approcher, rentre dans l'ordre et reprend sa disposition convenable. Toutes ces choses, la voix du Sauveur les a produites : c'est que sa parole n'était point une vaine parole ; c'était la parole de Dieu, cette parole de laquelle il est écrit : « Les œuvres de sa parole sont puissantes. » *Joel.*, II, 11. Si elle a créé l'homme quand il n'existait pas, à plus forte raison le rétablira-t-elle dans son état normal lorsqu'il sera en proie à la corruption et à la para-

lysie. Ici je demanderai volontiers à ceux qui cherchent à scruter curieusement le mystère de la substance divine, comment les membres ont été resserrés, comment les os se sont consolidés, comment l'estomac sans vigueur se fortifia, comment les nerfs relâchés se tendirent de nouveau, comment enfin l'abattement où était le paralytique fit place à une force nouvelle. Certainement ils ne sauraient me l'expliquer. Contentez-vous donc d'admirer le prodige, et n'en recherchez pas curieusement le *comment*.

Le paralytique obéissant à l'ordre qui lui était donné et prenant son lit, les Juifs témoins de ce spectacle s'écriaient : « Mais c'est le jour du sabbat : il ne t'est pas permis d'emporter ton lit le jour du sabbat. » *Joan.*, V, 10. Ainsi, quand ils auraient dû se prosterner devant l'auteur de ce miracle, quand ils auraient dû être ravis par cet événement, ils épiloguent au sujet du sabbat, gens qui vraiment se gardent du moucheron pour avaler le chameau. Et que leur répond le paralytique ? « Celui qui m'a guéri, celui-là m'a dit : Prends ton grabat et marche. » *Joan.*, V, 11. Voilà de la reconnaissance : il reconnaît son médecin ; il proclame les droits que ce législateur possède à notre foi ; et, comme l'aveugle-né, il les confond par cette réponse. Et comment l'aveugle les confondit-il ? On lui disait : « Cet homme n'est pas envoyé de Dieu, car il n'observe pas le sabbat ; » et il répond : « Il est certain que Dieu n'exauce pas les pécheurs. Or celui-ci m'a ouvert les yeux. » *Joan.*, VI, 16, et 30-31. Ce qui revient à dire : S'il avait transgressé la loi, il eût péché : s'il eût péché, il n'aurait pas eu tant de puissance ; car, là où règne le péché, il ne s'opère point de miracle. Or celui-ci en a produit un ; donc il n'a point péché, et il n'a point transgressé la loi. Tel est à peu près le raisonnement du paralytique. Ces paroles : « Celui qui m'a guéri, » reviennent à dire : Celui qui a fait éclater à mon sujet sa puissance ne saurait être justement accusé d'avoir prévariqué. Que répondent les Juifs ? « Et où est l'homme qui t'a dit : Prends ton grabat et marche ? » Quelle ingratitude, quelle insensibilité, quel excès d'arrogance ! Les yeux des personnes haineuses ne voient rien comme il faut ; ils ne voient que ce qui donne

Paroles con-
tre les Ano-
méens.

prise à leur jalousie. Ainsi font les Juifs : le paralytique affirme ces deux choses, et qu'il a été guéri, et qu'il lui a été ordonné de prendre son grabat ; et voilà que les Juifs passent la première sous silence et ne mentionnent que la seconde. Ils dissimulent le miracle, et ils mettent en avant la violation du sabbat. Ils ne disent pas : Où est celui qui t'a guéri? ils se taisent sur ce point : Où est celui qui t'a dit : Prends ton grabat et marche? — Or il ne le savait pas, car Jésus s'était dérobé à la foule rassemblée en ce lieu. *Joan.*, v, 13. C'est là, pour le paralytique, sa plus grande justification ; c'est également de la part du Christ le témoignage de la plus grande bienveillance. Conséquemment, si l'on vous dit qu'il ne fit pas au Sauveur le même accueil que le centurion, et qu'il ne s'exprima pas en ces termes : « Prononcez une parole, et mon serviteur sera guéri, » *Matth.*, VIII, 8, ne l'accusez pas néanmoins d'infidélité, parce qu'il ne le connaissait pas, et il ne savait pas qui il était. Comment l'eût-il connu, ne l'ayant jamais vu auparavant? Aussi disait-il : « Je n'ai personne pour me plonger dans la piscine. » *Joan.*, v, 7. Assurément, s'il l'eût connu, il ne lui aurait parlé ni de la piscine, ni des moyens d'y descendre, et il eût demandé à être guéri, comme il le fut en réalité. N'apercevant en lui qu'un homme ordinaire, qu'un homme semblable à un autre, il ne fit allusion qu'à la manière dont s'opéraient habituellement les guérisons. C'est encore un témoignage de la bienveillance du Christ, qu'il se soit éloigné après l'avoir guéri, et qu'il ne se soit pas fait connaître à lui. Les Juifs eussent pu soupçonner ce témoin d'avoir été gagné à la cause du Sauveur et de parler sous l'influence de ses inspirations et de sa présence : ces soupçons s'évanouissaient par le seul fait de l'absence du Christ et de l'ignorance du paralytique, lequel, selon l'Évangéliste, « ne savait qui il était. » *Joan.*, v, 13.

4. Si donc le Christ renvoie l'infortuné qu'il vient de guérir, seul et livré à lui-même, c'est afin que ses ennemis, le prenant à part, comme ils le désiraient, examinassent le fait à loisir, et après l'avoir reconnu appuyé sur des preuves satisfaisantes, se désistassent de leur intempestive fureur. Lui-même, pour ce motif-là, ne dit rien,

et laisse aux choses elles-mêmes le soin de leur démontrer la vérité, parlant par cela même le langage le plus clair et d'une voix plus retentissante que celle d'une trompette. Désormais, impossible d'attacher un soupçon à ce témoignage : « Celui qui m'a guéri, celui-là m'a dit : Prends ton grabat et va-t'en. » Le paralytique devient évangéliste, docteur des infidèles, médecin et héraut tout ensemble, à la confusion et à la honte des Juifs ; médecin, non par des paroles, mais par les œuvres, non par des discours, mais par les choses elles-mêmes. Il emportait avec lui la plus claire et la plus irrécusable des démonstrations ; et, ce qu'il disait, il en montrait la preuve sur son corps. Après cela, Jésus le trouva et lui dit : « Te voilà maintenant guéri ; ne pêche point à l'avenir, de crainte qu'il ne t'arrive pire. » *Joan.*, v, 14. Voyez-vous ici la sagesse du médecin ; voyez-vous sa prévoyance? Il ne se contente pas de le délivrer des maux présents, il le prémunit encore contre ceux de l'avenir, et cela avec un admirable à-propos. Lorsqu'il le vit sur son grabat, il ne lui tint pas ce langage, il ne ramena pas son attention sur ses péchés, parce que les dispositions des malades sont mornes et chagrines. Mais quand il l'eut délivré de son infirmité, quand il l'eut rendu à la santé, quand il lui eut témoigné par des faits son pouvoir et sa bienveillance, alors il lui donne un conseil, un avis qui sera utile, parce que ses œuvres ont établi combien il est digne de foi. Pourquoi le paralytique s'en va-t-il aussitôt le faire connaître aux Juifs? C'est qu'il désirent les rendre participants de la véritable doctrine. Mais ceux-ci ne firent que le haïr davantage et que le persécuter. Veuillez me prêter ici votre attention ; car c'est ici le point le plus délicat.

« Ils le persécutaient parce qu'il accomplissait ces choses le jour du sabbat. » *Joan.*, v, 16. Examinons comment il se défend. Nous verrons d'après son plan de défense s'il est de ceux qui doivent obéir, ou de ceux qui sont libres, de ceux qui servent, ou de ceux qui commandent. Il s'agit en ceci d'une des plus graves transgressions de la loi. Autrefois, un homme qui avait ramassé du bois le jour du sabbat, fut lapidé uniquement pour avoir porté un fardeau en ce

jour. » *Numer.*, xv, 32-36. Le grand reproche que l'on adressa au Christ était donc de violer le sabbat. Voyons s'il chercha tout d'abord à s'accuser comme un esclave et un sujet, ou bien s'il agit avec pleine puissance et pleine autorité, comme Seigneur, comme supérieur à la loi, et comme l'auteur même des commandements. Quelle est donc sa défense? « Mon Père, dit-il, ne cesse d'agir, et moi je fais de même. » *Joan.*, v, 17. Voyez-vous éclater ici son indépendance? S'il était en quelque chose inférieur à son Père et moins parfait que lui, ce langage, loin de le justifier, ne ferait qu'aggraver l'accusation et qu'empirer sa cause. Quiconque, faisant ce que son supérieur a seul le droit de faire, et accusé ensuite d'agir de la sorte, répond à cette accusation : C'est parce que mon supérieur l'a fait que je l'ai fait également, celui-là, bien loin de se décharger par cette forme de justification des accusations auxquelles il est en butte, s'expose par cela même à un blâme plus sévère et à de plus sévères reproches. C'est de la prétention et de la fatuité pures, que de s'arroger des droits au-dessus de sa dignité propre. Si donc le Christ était d'une condition inférieure, ses paroles seraient, non une justification, mais une plus grave impudence. Comme il est égal à son Père, cette accusation s'évanouit. Si vous le permettez, j'éclaircirai ma pensée par un exemple.

A l'empereur seul il appartient de porter la pourpre et de ceindre son front du diadème; ce droit, nul autre ne le partage. Supposez qu'un simple particulier se montre en public revêtu de ces insignes, et qu'ayant à comparaître devant un tribunal, il réponde : C'est parce que l'empereur se pare de ces ornements, que je m'en suis, moi aussi, revêtu; certainement cette raison, loin de le justifier, ne rendra que plus terrible sa condamnation et son châtement. Faire grâce aux grands criminels, aux homicides, aux brigands, aux violateurs de sépulcres, aux autres auteurs de pareils attentats, c'est encore un privilège de la clémence impériale. Qu'un juge mette en liberté, sans y être autorisé par l'empereur, un criminel de ce genre, qu'il soit mis en accusation et qu'il s'écrie, lui aussi : J'ai fait grâce parce que l'empereur fait grâce; non-seu-

lement il ne se justifie pas, mais il attire sur sa tête un plus grand courroux. Et cela est raisonnable; car des inférieurs qui, dans l'orgie, tenteraient d'usurper l'autorité de leurs supérieurs, invoqueraient injustement une excuse de même nature, parce qu'ils n'ont en cela que plus cruellement outragé ceux qui ont remis le pouvoir entre leurs mains. Aussi, jamais un inférieur ne s'appuiera-t-il sur une raison semblable : un prince seul, et tout homme revêtu d'une égale dignité, osera tenir ce langage. En effet, là où règne la même supériorité de pouvoir, doivent régner aussi les mêmes privilèges. Lors donc que l'on entendra quelqu'un parler sur ce ton, il en faudra conclure qu'il possède la même dignité que celui de l'autorité duquel il se fait un bouclier. Le Christ s'étant justifié en face des Juifs de cette manière, il nous montre d'une façon irrécusable qu'il est d'une dignité égale à son Père.

Rapprochons, si vous le voulez, l'exemple précédent des paroles du Christ et de son action. Assimilons la transgression du sabbat à l'usurpation de la pourpre, du diadème et du droit de grâce. De même que ces derniers privilèges appartiennent exclusivement au prince, et nullement à aucun de ses sujets, en sorte que si l'on voit quelqu'un les revendiquer et les revendiquer avec justice, il faut qu'il possède la même dignité; de même, en ce cas-ci, le Christ agissant avec une pleine indépendance, et, quand on l'accuse, invoquant l'exemple de son Père, en disant : « Mon Père ne cesse d'agir; » il s'ensuit rigoureusement qu'il est l'égal de celui dont les actes s'exercent dans une indépendance absolue : s'il n'était point son égal, il n'emploierait assurément pas ce genre de justification. Pour que vous saisissiez mieux ce raisonnement : les disciples du Sauveur violaient une fois le sabbat en arrachant et en mangeant des épis ce jour-là; lui-même le transgresse dans la circonstance présente. Les Juifs reprochèrent cette violation aux apôtres; ils reprochèrent la sienne au Maître. Considérons comment il défend les premiers, et comment il se défend lui-même; la différence de son langage vous fixera sur son excellence et sur sa propre justification. Que dit-il donc en

faveur des premiers ? « N'avez-vous pas lu ce que fit David, quand il eut faim ? » *Matth.*, XII, 3. S'agit-il de justifier des serviteurs, il invoque l'exemple d'un de leurs pareils, de David. Mais quand il s'agit de se justifier lui-même, il invoque l'exemple du Père. « Mon Père, ne cesse d'opérer, et moi je fais de même. » *Joan.*, V, 17. Et de quelle action parlez-vous ? demandera-t-on. « Dieu après les six jours se reposa de toutes ses œuvres. » *Gen.*, II, 2. — De sa providence continue : Dieu ne s'est pas contenté de créer le monde, il veille sur lui après l'avoir créé. Les anges, les archanges, les vertus d'en haut, toutes les choses visibles et invisibles jouissent de cette providence. Du moment où elles cessent de ressentir l'action vivifiante, elles se décomposent, s'évanouissent et périssent sans retour. C'est donc pour montrer qu'il est le principe de cette providence et non qu'il en recueille les bienfaits, qu'il agit avec efficacité ; et ce n'est pas comme étant l'objet de cette action efficace, qu'il dit : « Mon Père agit, et moi j'agis de même. » Il se déclare par cela même égal à son Père.

5. Souvenez-vous de ces enseignements, conservez-les avec le plus grand soin, et mettez la droiture de votre conduite en harmonie avec la vérité de vos croyances. Je vous le disais récemment, je vous le répète aujourd'hui, et je ne cesserai de vous le répéter, rien ne contribue à régler vos mœurs et à vous former à la philosophie comme votre assiduité à venir en ce lieu. De même qu'une terre en friche, que personne ne cultive, se couvre de ronces et d'épines, au lieu que les champs livrés à la culture se couvrent de germes de fleurs et de fruits abondants ; ainsi l'âme qui est fréquemment arrosée par la parole divine germe, fleurit et se pare des fruits abondants de l'Esprit ; mais celle qui reste en proie à la sécheresse, à l'incurie, et qui ne jouit pas de ces eaux rafraîchissantes, devient bientôt une solitude sauvage et produit des épines sans nombre, fruits naturels du péché. Où règnent les épines, là séjournent les dragons, les serpents, les scorpions et le diable avec toute sa puissance. Refusez-vous d'ajouter foi à nos paroles, alors comparons et les fidèles qui s'éloignent de ces assemblées et nous-mêmes, et vous verrez la

grande distance qui nous sépare. Ou plutôt, bornons-nous à considérer ce que nous sommes lorsque nous recueillons les enseignements divins, et ce que nous sommes lorsque nous en demeurons longtemps privés. Ne sacrifions donc pas d'aussi précieux avantages. L'assiduité à ces assemblées, c'est une source de tous biens. Au sortir d'ici, l'époux paraît plus vénérable à son épouse, l'épouse plus aimable à son époux ; car ce qui rend l'épouse aimable ; ce n'est pas sa beauté corporelle, mais la vertu de son âme ; ce ne sont ni le fer, ni les poudres, ni les bijoux, ni les riches vêtements, mais la chasteté, l'honnêteté et la crainte sérieuse du Seigneur. Et cette beauté spirituelle, je ne vois pas que nulle part vous puissiez mieux l'acquérir qu'en ce lieu admirable et divin, où les apôtres et les prophètes effacent, transfigurent, détruisent la décrépitude du péché, ramènent la vigueur de la jeunesse, débarrassent notre âme de toute tache, de toute ride et de toute souillure.

Efforçons-nous, hommes et femmes, de nous assimiler cette beauté. La beauté corporelle, une maladie la flétrit, la marche du temps la corrompt, la vieillesse la fait s'évanouir, la mort survenant la détruit sans retour ; mais la beauté de l'âme, ni le temps, ni la maladie, ni la vieillesse, ni la mort ne sauraient la flétrir ; elle est toujours dans sa fleur. La beauté du corps allume souvent d'impures flammes dans les yeux de ceux qui la contemplent ; la beauté de l'âme ne séduit que le cœur de Dieu, suivant ces mots du Prophète à l'Eglise : « Ecoute, ma fille, vois et incline ton oreille. Oublie ton peuple et la maison de ton père. » *Psal.* XLIV, 11-12. Donc, mes bien-aimés, pour gagner l'affection du Seigneur, appliquons-nous tous les jours à rechercher cette beauté ; effaçons toute tache de notre âme par la lecture de l'Écriture sainte, par la prière, l'aumône et une bienveillance réciproque. De la sorte, le Roi épris de la beauté de notre âme, nous donnera une part dans son royaume céleste. Puissions-nous y parvenir tous par la grâce et la charité de Jésus-Christ Notre-Seigneur, avec lequel gloire soit au Père en l'unité du Saint-Esprit, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.

Conformité
de la con-
duite avec la
croyance.

LE CHRIST EST DIEU

AVANT-PROPOS

Ce livre avait naturellement sa place à la suite des homélies contre les Anoméens : ces hérétiques, comme tous les autres Ariens, repoussaient au fond, à travers bien des subterfuges, la divinité de Jésus-Christ. Les Juifs et les païens la niaient sans restriction. En établissant contre ces derniers le dogme fondamental du christianisme, l'auteur achève donc de détruire les erreurs des premiers. Il annonce dans ce même livre qu'il ne tardera pas à prendre la parole contre les Juifs; ce qui se rapporte sans doute aux homélies que nous donnons immédiatement après. Quant à l'époque où il le composa, nous pouvons la déterminer d'une manière assez sûre; car en pesant bien les expressions dont il se sert quand il parle de Constantinople, on comprend qu'il vivait alors loin de cette ville, et que, par conséquent, il était encore à Antioche. De plus, les homélies contre les Juifs où il traite, comme il l'avait annoncé, de l'abrogation du culte mosaïque, sont de l'année 387, vers le mois de septembre. C'est donc pendant la première moitié de cette même année que fut composé, selon toute apparence, l'ouvrage dont nous nous occupons. Est-ce là un discours qu'il ait dû adresser au peuple, ou simplement un écrit destiné à la lecture? C'est ce qu'il n'est pas aussi facile de décider. Nous penchons cependant pour la seconde opinion : c'est trop long pour un seul discours, et nous n'y voyons aucune trace de division pour en former plusieurs. Ajoutons que ce livre ne paraît pas nous être parvenu tout entier; on remarque aisément qu'il n'est pas achevé. Il ne l'est pas non plus pour le style, du moins vers la fin où se voient de nombreuses rédundances, comme dans plusieurs autres écrits de la jeunesse de Chrysostome.

LE CHRIST EST DIEU.

La divinité de Jésus-Christ démontrée contre les Juifs et les Gentils, d'après les nombreux témoignages qui lui ont été rendus par les prophètes.

1. Comme la plupart des hommes, soit par défaut d'énergie, soit parce qu'ils sont absorbés par les soins et par les soucis des affaires du siècle, soit parce qu'ils sont plongés dans une incroyable ignorance, n'écoutent pas volontiers de longs discours, j'ai cru qu'il serait bon, nécessaire même, de leur épargner un tel ennui;

je me suis donc efforcé d'ôter tout prétexte à la paresse des uns, aussi bien qu'au dégoût des autres pour la lecture, afin d'obtenir qu'ils prêtent tous une oreille attentive et bienveillante au sujet que je vais traiter. Dans ce but je renonce à tous les agréments de la parole, à tous les artifices de la phrase; je veux que les serviteurs et les servantes, la pauvre veuve, le marchand, le matelot, le simple laboureur puissent aisément me comprendre; je ne perdrai pas un instant de vue la brièveté dont je me suis fait un devoir dans l'exposition de cette doctrine : par ce dou-

ble moyen, peut-être me sera-t-il donné de vaincre la répugnance des hommes ; si bien que, sans effort et sans peine, ils saisissent et gravent dans leur mémoire une vérité qui sera pour eux la source du plus grand bien.

C'est avec les Gentils d'abord que j'engagerai le combat. Si l'idolâtre me demande : Comment me démontrez-vous que le Christ est Dieu ? — et c'est là le point qu'il faut établir avant tout, parce que les autres vérités découlent de celle-là comme de leur principe, — je n'irai pas chercher mes preuves dans le ciel, je n'aurai pas recours à des considérations trop élevées. Si je répondais, en effet : Il a créé le ciel, la terre et les mers, cet homme ne me comprendrait pas. Si je lui disais encore : Il a ressuscité les morts, rendu la vue aux aveugles, chassé les démons, l'idolâtre ne me croirait pas davantage. Si je disais enfin : Il a promis le royaume du ciel et les biens cachés de la grâce ; si je parlais de la résurrection, non content de repousser ma parole, il en ferait un objet de risée. Comment l'instruirai-je donc, dans le cas surtout où je n'aurai devant moi qu'un esprit inculte ? Comment ? par les choses que nous admettons l'un et l'autre, par des choses où le doute n'est pas permis. A ce titre, on le voit, ce n'est pas du ciel ni des autres créations divines que je dois parler, puisque rien de cela n'est admis par mon adversaire. Quelles sont donc les œuvres que le Gentil lui-même doit reconnaître avoir été faites par le Christ, les œuvres qu'il ne saurait nier ? Il ne niera pas que le Christ a fondé la grande famille chrétienne, que les Églises répandues par tout l'univers lui doivent leur naissance. Eh bien, telle est la preuve que je donnerai de sa puissance infinie ; c'est par là que je montrerai qu'il est vraiment Dieu. Oui, je montrerai qu'il n'est pas d'un homme de conquérir en si peu de temps un empire dont les limites embrassent toutes les terres et toutes les mers, qu'il n'est pas d'un homme d'élever subitement le monde à des choses si parfaites, alors surtout que les mœurs des hommes étaient si profondément corrompues et leurs idées perverses. Lui seul a pu délivrer le genre humain de cette double chaîne, et non-seulement les Romains, mais encore les Perses et toutes les

nations barbares. Cette merveilleuse transformation, cette conquête étonnante, il ne les a pas opérées par la force des armes, ou avec le prestige de l'or ; il n'avait pas d'armées à son service, il n'a pas engagé de combats. Onze disciples, d'une condition obscure et méprisée, d'une ignorance et d'une simplicité complètes, pauvres, dénués de tout, sans moyens de défense, n'ayant pas de chaussures à leurs pieds, ne possédant qu'une seule tunique, lui suffirent au commencement. Mais quoi ! réformer c'est peu dire ; il a trouvé le secret d'amener tant d'hommes si différents de race et de caractère à la plus haute philosophie touchant la vie présente et la vie future ; il leur a persuadé de renverser leurs vieilles lois, de renoncer à des mœurs enracinées par tant de siècles, et de substituer à des habitudes agréables et faciles le rigoureux accomplissement des plus difficiles préceptes. Et cela, il l'accomplit pendant qu'il était en butte à toutes les attaques, en portant sa croix, en marchant à la mort la plus ignominieuse et la plus cruelle. Car enfin, on ne niera pas qu'il ait été crucifié par les Juifs, abreuvé d'humiliations et d'outrages ; ce qui n'a pas empêché sa prédication de prendre chaque jour de nouveaux accroissements, non-seulement parmi nous, mais encore, ce que nous pouvons à peine penser, parmi ces Perses qui sont ses plus ardents ennemis. Ne voyons-nous pas là de nombreux essaims de martyrs ? et des hommes cependant qui s'étaient montrés plus féroces que les loups sont devenus en entendant sa parole plus doux que des agneaux, et les voilà qui s'entretiennent eux aussi de l'immortalité, de la résurrection, des biens ineffables qui sont l'objet de notre philosophie.

Grand nombre de martyrs en Perse

2. Les villes ne sont pas le seul théâtre de semblables prodiges ; ils éclatent dans les déserts, dans les bourgades, dans les champs, dans les îles, dans le tumulte des ports et des vaisseaux. Avec les hommes du peuple, les riches et les savants, et ceux qui ceignent le diadème, s'inclinent avec foi devant le Crucifié. Qu'on ne nous dise pas que cette soumission est un effet du hasard ; elle avait été prédite longtemps d'avance : c'est ce que je vais maintenant démon-

trer. Bien plus, pour que ma parole ne paraisse pas suspecte, j'en appelle aux livres de ces mêmes Juifs qui l'attachèrent à la croix; et les Écritures, dont ils sont les gardiens, me fourniront d'éclatants témoignages, dont je déroulerai le splendide enseignement sous les yeux des incrédules. Le premier témoin que j'invoque, c'est Jérémie; et voici comment il déclare que Dieu doit se faire homme tout en demeurant Dieu: «Celui-là est notre Dieu, et nul autre ne sera tenu pour tel devant lui. Il a découvert toutes les voies de la science, et cette science, il l'a transmise à Jacob, son enfant, à son bien-aimé Israël. Après cela, il a été vu sur la terre, il a conversé avec les hommes.» *Baruch*, III, 36-38. En peu de mots, il a tout dit, vous le voyez: sans perdre sa nature divine, il a revêtu notre humanité; il a fait entendre sa parole aux hommes; l'ancienne loi fut son œuvre; car «il a transmis le dépôt sacré de la science à Jacob, son enfant de prédilection.» Le Prophète enseigne donc que même avant son incarnation le Sauveur disposait toutes choses, soumettait tout à son action providentielle, établissait la loi, prodiguait aux hommes ses soins et ses bienfaits. Un autre prophète va plus loin: non content d'annoncer qu'il prendra la nature humaine, il déclare formellement qu'il naîtra d'une vierge. Écoutez plutôt: «Voilà qu'une vierge concevra et mettra au monde un fils qui sera nommé Emmanuel;» *Isa.*, VII, 14; ce qui signifie *Dieu avec nous*. Puis, pour montrer que cet enfant aurait, non la simple apparence, mais la réalité de notre nature, le Prophète ajoutait: «Le lait et le miel lui serviront d'aliment;» c'est ainsi qu'on a coutume de nourrir les enfants quand ils viennent de naître. Puis, pour montrer qu'il n'est pas simplement homme, le Prophète ajoute: «Avant que l'enfant soit en état de prononcer le nom de son père, il repoussera le mal, afin de choisir le bien.» *Isa.*, VII., 16. Mais ce n'est pas assez de montrer qu'il est plus qu'un homme et qu'il est né d'une vierge, Isaïe annonce qu'il sortira de la maison de David. Au milieu des figures et des métaphores, il est aisé de reconnaître la prophétie: «Une verge sortira de la racine de Jessé; une fleur s'épanouira sur cette

Le Christ
doit se faire
homme en
restant Dieu.

tige. Sur lui reposera l'Esprit du Seigneur, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété; il sera rempli de l'esprit de la crainte de Dieu.» *Isa.*, XI, 1-3. Il est ici question de Jessé, père de David; il appartenait à la tribu de Juda. Évidemment donc, le Messie devait naître de cette tribu et de cette famille. C'est ce qu'indiquent ces mots: «Une verge sortira de la racine de Jessé;» la verge est à la fois le symbole de l'enfant et de sa royauté. Ce qui prouve, du reste, que le mot *verge* est pris ici dans un sens symbolique, c'est qu'immédiatement après l'avoir prononcé, le Prophète continue: «Sur lui reposera l'esprit de sagesse et d'intelligence.» Car enfin, à moins d'être entièrement frappé de folie, nul ne pourrait dire que le bois a reçu la grâce de l'Esprit: c'est dans le cœur du Christ, comme dans un temple immaculé, que cet hôte divin devait descendre. Aussi le Prophète ne se contente-t-il pas de dire: Il viendra, mais bien: «Il reposera;» ce qui signifie qu'une fois qu'il y sera descendu, il y demeurera pour ne plus s'en éloigner. L'évangéliste Jean exprime cette vérité de la manière la plus formelle: «J'ai vu l'Esprit descendre sous la forme d'une colombe et s'arrêter sur lui.» *Joan.*, I, 32.

Le témoignage qui lui fut rendu par les Juifs, aussitôt après qu'il fut né, n'a pas été passé sous silence; car voici ce que Matthieu dit: «En apprenant ces choses, Hérode fut troublé, et toute la ville de Jérusalem avec lui.» *Matth.*, II, 3. Et maintenant, écoutez Isaïe prophétisant ces événements si longtemps d'avance: «Leurs désirs s'enflammeront s'ils passent par le feu; car un enfant nous est né, un fils nous a été donné, et il sera nommé l'Ange du grand conseil, le Guide admirable, le Dieu fort, le Puissant, le Prince de la paix, le Père du siècle à venir.» *Isa.*, XI, 6. Il est indubitable, pour les esprits même les plus pointilleux, qu'on ne saurait parler ainsi d'un pur homme. Quel est l'homme, en effet, qu'on a jamais nommé le Dieu fort, ou même le prince de la paix, et d'une telle paix? «Car la paix qu'il donne, est-il écrit, n'aura point de terme.» *Ibid.*, 7. C'est ce que les faits ont clairement démontré: on l'a vu parcourir

la terre entière, franchir toutes les mers, les montagnes, les forêts et les collines, aborder à toutes les plages de l'univers, du jour où, sur le point de monter au ciel, il eut dit à ses disciples : « Je vous donne ma paix, mais je ne vous la donne pas comme le monde la donne. » *Joan.*, xiv, 27. Pourquoi le Christ parle-t-il ainsi ? C'est que la paix qui vient des hommes est facilement ébranlée, subit les plus étranges vicissitudes ; tandis que la paix du Christ repose sur des bases inébranlables, ne chancelle jamais ; elle est durable, immortelle, résiste à tous les assauts, s'élève au-dessus de toutes les embûches, quelque forts et nombreux que soient les ennemis qui l'attaquent. Et c'est la parole du Christ, cette parole toute puissante, qui produit ce bien avec tous les autres.

3. Les prophètes n'ont pas seulement annoncé qu'il se ferait homme ; ils sont allés jusqu'à décrire le mode même de son avènement. En descendant parmi nous, il ne devait pas se faire précéder des tonnerres et des éclairs, il ne devait pas ébranler la terre, bouleverser le ciel, paraître au milieu des prodiges. Non ; c'est sans bruit, sans témoin, dans la maison d'un artisan, qu'il devait venir, dans une maison obscure et pauvre ; c'est ce que David laisse entrevoir par cette image : « Il descendra comme la pluie sur la toison. » *Psal.* lxxi, 6. Rien ne pourrait mieux nous représenter le calme de sa venue. Ce n'est pas assez ; voyez comme un autre prophète nous peint la douceur et la clémence qu'il devait manifester en conversant avec les hommes. Bien qu'il dût être accablé d'outrages, couvert de crachats, tourné en dérision, flagellé, crucifié, il ne se vengera néanmoins d'aucun de ses ennemis, il souffrira tout avec patience, les injures qu'on lui fait, les embûches qu'on lui tend, l'aveugle rage, les injures insensées de tout un peuple ; nous le voyons par les paroles suivantes : « Il n'achèvera pas de briser le roseau qui succombe, il n'éteindra pas la mèche qui fume encore, jusqu'à ce qu'il ait fait triompher le jugement ; les nations espéreront en lui. » *Isa.*, xlii, 3, 4. Un autre va jusqu'à désigner le lieu de sa naissance : « Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la dernière des villes de cette

tribu ; car de toi sortira le chef qui gouvernera mon peuple, le peuple d'Israël ; et sa génération est dès le commencement, dès les jours de l'éternité. » *Mich.*, v, 2. La divinité et l'humanité sont également proclamées dans ce texte. Lorsque le Prophète dit : « Et sa génération est dès le commencement, dès les jours de l'éternité, » il rend témoignage à l'éternelle existence du Christ ; tandis que par ces paroles : « De toi sortira le chef qui gouvernera mon peuple, » il atteste la naissance du Sauveur dans le temps.

Mais là brille encore une autre prophétie : le fait de la naissance n'est pas le seul qui soit annoncé ; la gloire du lieu qui doit en être le théâtre, et qui se trouvait alors sans importance et sans éclat, est prédite d'une manière non moins formelle : « Bethléem, tu ne seras pas la dernière des villes de Juda. » En effet, de toutes les parties de l'univers on est accouru pour voir cette ville où reposa l'enfant nouveau-né ; et cette gloire ne saurait s'expliquer par un autre motif. Dans un autre passage, c'est le temps même de la venue du Messie qu'on détermine en ces termes : « Les princes ne manqueront pas dans la famille de Juda ; il y aura constamment un chef de sa race, jusqu'à ce que vienne Celui sur qui reposent toutes les promesses ; il est l'attente des nations ; il attachera au tronc de la vigne l'ânon sur lequel il sera monté, et le petit de l'ânesse au figuier. Il lavera sa robe dans le vin, et trempera son manteau dans le sang de la grappe. Ses yeux brillent d'un plus doux éclat que le vin dans la coupe, et ses dents sont plus blanches que le lait. » *Genes.*, xlix, 10-12. Remarquez bien que cette prophétie est en accord parfait avec les événements. Le Messie paraît lorsqu'a cessé de régner la race de Juda et que tout est soumis à la domination romaine. La prophétie pouvait-elle être mieux réalisée ? « Les princes ne manqueront pas dans la famille de Juda ; il y aura constamment un chef de sa race, jusqu'à ce que vienne Celui sur qui reposent toutes les promesses ; » c'est-à-dire, évidemment le Christ. A peine vient-il de naître, que se fait le premier dénombrement des peuples ; les Romains commandent à la nation des Juifs, ils l'ont fait passer sous le joug de leur puissance. Les

Toutes les parties du monde se portent vers Bethléem.

mots qui suivent : « Il est l'attente des nations, » ne tardent pas également à s'accomplir; bientôt après sa venue, il attire à lui toutes les nations de la terre.

Après la naissance de Jésus, Hérode le poursuit de sa haine et fait massacrer les enfants dans cette même contrée. Cette circonstance ne fut pas ignorée des prophètes; ils l'ont annoncée longtemps auparavant, et voici dans quels termes : « Une voix a été entendue dans Rama, des gémissements, des soupirs et des plaintes inconcevables : c'est Rachel qui pleure ses enfants, et qui refuse d'être consolée, parce qu'ils ne sont plus. » *Jerem.*, xxxi, 15. Il devait revenir de l'Égypte; et c'est encore là une chose que les prophètes avaient annoncée : « J'ai appelé mon Fils de l'Égypte. » *Ose.*, xi, 1. Il devait se montrer sur plusieurs points de sa patrie, pour y répandre sa doctrine et ses bienfaits miraculeux : encore une prophétie clairement formulée; écoutez ces paroles d'Isaïe : La contrée de Zabulon, la terre de Nephtali, un peuple assis dans les ténèbres a vu tout à coup une grande clarté; la lumière s'est levée pour ceux qui étaient plongés dans l'obscurité de la nuit et dans les ombres de la mort. » *Isa.*, ix, 1, 2. Que peuvent signifier ces expressions, si ce n'est l'arrivée du Christ au milieu de ces peuples, l'éclat de sa doctrine, et les miracles opérés pour la confirmer? Plus loin, le même prophète raconte d'autres miracles; il montre le Sauveur redressant les boiteux, rendant la vue aux aveugles, la parole aux muets : « Alors les yeux des aveugles seront ouverts, et les oreilles des sourds entendront. » *Ibid.*, xxxv, 5. Il avait déjà dit : « Le boiteux, alors, bondira comme le cerf, et ceux qui balbutiaient auront une parole claire et distincte. » *Isa.*, xxxv, 6. Cela n'a jamais eu lieu qu'à la venue du Christ. Il est d'autres prodiges qui n'ont pas moins été signalés d'avance : Un jour, le Sauveur est entré dans le temple, et les enfants encore à la mamelle, incapables d'articuler aucun son, chantent des hymnes en son honneur : « Hosanna, disent-ils, dans les hauteurs du ciel; béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur. » *Matth.*, xxi, 9. C'est ce que le Prophète avait annoncé depuis déjà plusieurs siècles : « C'est par la bouche des

enfants, de ceux qui sont encore à la mamelle, que vous avez fait publier la louange, pour renverser l'ennemi, pour anéantir le persécuteur. » *Psalms.* viii, 3. Voyez, la nature est en lutte avec elle-même pour proclamer la gloire de son Créateur; l'âge de l'innocence, cet âge qui ne saurait articuler une parole, remplit le ministère de l'apostolat.

4. En conversant avec les Juifs, il devait, à cause de la dureté de leur cœur, cacher bien des vérités sous le voile des paraboles, ne leur parler souvent qu'en énigme; et les prophètes l'avaient également prédit : « J'énoncerai des paraboles qui remontent à l'origine de l'univers; je leur révélerai des choses cachées dès l'origine. » *Psalms.* lxxvii, 2. Touchant la sagesse qui devait éclater dans ses prédications, voici comment s'exprime le même prophète : « La grâce est répandue sur ses lèvres. » *Psalms.* xlii, 3. Un autre disait : « Voilà que mon enfant sera rempli de sagesse; l'honneur, la gloire et la sublimité seront son partage. » *Isa.*, lii, 13. Le même Isaïe résume en quelque sorte les grandes actions et les prodiges du Sauveur, quand il dit : « L'Esprit du Seigneur est sur moi, il m'a rempli de son onction, il m'a donné pour mission d'évangéliser les pauvres, d'annoncer aux captifs la fin de leur esclavage, aux aveugles la douce lumière du jour. » *Isa.*, lxi, 1. Comblés de ses bienfaits, les Juifs lui voueront une haine aveugle et constante, bien qu'ils ne puissent l'accuser d'aucun péché, ni petit, ni grand; écoutez David prophétisant cette circonstance : « Avec ceux qui haïssaient la paix, j'étais l'ami de la paix, et quand je leur adressais la parole, ils m'attaquaient sans motifs. » *Psalms.* cxix, 7. Il entrera dans Jérusalem monté sur un âne; et cela même n'a pas été oublié par le prophète Zacharie : « Tressaillez d'allégresse, fille de Sion; fille de Jérusalem, poussez des cris de joie : voilà que votre Roi vient à vous plein de douceur; porté sur une ânesse et sur le petit qui marche à sa suite. » *Zach.*, ix, 9. Il chassera du temple ceux qui vendaient des colombes et ceux qui faisaient commerce d'argent; et cela, par zèle pour la maison du Seigneur, pour montrer en même temps la conformité de sa volonté avec celle de

son Père, puisqu'il n'agissait ainsi que pour venger l'honneur de la demeure sainte où ce négoce avait lieu. Ce trait a sa place dans les prophéties; David en parle, et signale en même temps le mobile auquel le Sauveur obéirait : « Le zèle de votre maison me dévore. » *Psalm.* LXVIII, 10. Cela n'est-il pas assez clair ?

Le Sauveur doit être trahi, et c'est un homme admis à sa table qui sera l'auteur de la trahison. Or voici comment le même prophète annonce ces deux faits : « Celui qui mangeait mon pain a fait éclater sur moi la plus noire trahison. » *Psalm.* LIV, 15. C'est presque dans les mêmes termes : « Celui qui a mis avec moi la main dans le plat, c'est par lui que je serai trahi. » *Matth.*, XXVI, 23. Le traître ne se contentera pas d'accomplir son œuvre comme traître ; il vendra le sang divin, et l'argent lui sera compté. Rien de tout cela n'est passé sous silence dans les prophéties ; elles vont jusqu'à rappeler, par anticipation, le pacte inique et les propos impudents qui l'accompagnent. Judas disait : « Que voulez-vous me donner et je vous le livrerai ? » Et les ennemis du Christ lui répondaient : « Trente pièces d'argent. » Voici maintenant les expressions figuratives du Prophète : « O Dieu, vengez mon honneur et ne taisez pas ma louange ; car la bouche du pécheur et celle du traître se sont ouvertes contre moi. » *Psalm.* CVIII, 2. Le malheureux disciple, se condamnant lui-même pour de tels forfaits, jette l'argent qu'il a reçu, et court se pendre pour en finir avec la vie ; il laisse sa femme veuve, ses enfants orphelins et sa maison déserte. Voyez maintenant avec quelles expressions terribles le Prophète annonce ces malheurs : « Que ses enfants soient orphelins, que sa femme soit veuve, que sa race aille au loin mendier en chancelant, et soit rejetée de sa demeure. » *Ibid.*, CVIII, 9, 10. Matthias fut élevé à l'apostolat et mis à la place du traître ; le Prophète royal avait dit : « Qu'un autre soit investi de son sacerdoce. » *Ibid.*, 8. Lorsque Jésus est livré et saisi, sans résistance et de son propre mouvement, un conseil s'assemble pour faire triompher l'injustice ; il y a là des Juifs et des gentils. Voyez en quels termes le Prophète avait annoncé les complots des impies : « Pourquoi les nations ont-elles

frémi de rage, et les peuples ont-ils médité de vains complots ? » *Psalm.* II, 1. Ce n'est pas tout encore : le silence que le Christ devait garder en face des paroles les plus injurieuses et des plus injustes accusations, Isaïe l'avait ainsi prédit : « Il sera conduit comme une brebis à la boucherie, et, comme un agneau devant celui qui le tond, il n'ouvrira pas la bouche pour se plaindre. » La corruption des juges est signalée par ces mots : « Grâce à sa faiblesse, son jugement est prononcé par la haine ; » *Isa.*, LIII, 7 ; ce qui signifie que la voix de la justice ne se fit pas même entendre à ce tribunal. La cause du meurtre est indiquée par un autre passage du même prophète. Ce n'est pas évidemment à cause de ses propres péchés, que le Christ a souffert tant de tourments, puisqu'il était l'innocence même ; il a été livré à cause du mal qui règne dans le monde. Or voyez comme ces deux choses ont été signalées par Isaïe : « Celui qui n'avait pas commis de péché et dont aucun artifice n'avait jamais souillé les lèvres... » Ces mots nous indiquent une première cause de la mort violente du Christ. En voici maintenant une autre : « C'est pour les iniquités de mon peuple qu'il est allé à la mort. » *Isa.*, LIII, 5.

Après avoir assigné les causes de cette mort, le Prophète nous montre de quels biens la croix et la mort du Sauveur ont été pour nous la source ; c'est ce que nous voyons dans les paroles suivantes : « Nous avons tous erré comme des brebis qui s'éloignent du bercail ; l'homme s'était égaré loin de sa voie, et le châtement qui devait nous rendre la paix est tombé sur lui seul ; c'est par ses blessures que nous avons été guéris. » Le même prophète mentionne aussitôt après les malheurs qui devaient fondre sur les Juifs à cause de leurs crimes : « J'immolerai les méchants, parce qu'il a été mis dans la tombe, et les puissants expieront sa mort. » *Isa.*, LIII, 9. David l'avait déjà dit ; après avoir fait ainsi parler les impies : « Secouons son joug, jetons-le loin de nous, » il ajoute : « Celui qui habite dans les cieux se rira de ces hommes ; il leur parlera dans sa colère, il les bouleversera dans sa fureur. » *Psalm.* II, 3. C'est la dispersion des Juifs dans tout l'univers qui nous est ainsi re-

présentée par le Prophète. Et le Christ lui-même renouvelle cette prophétie dans l'Évangile : « Quant à ceux qui n'ont pas voulu que je règne sur eux, amenez-les ici, et qu'on les livre à la mort. » *Luc.*, XIX, 27. Au sujet de la mort du Sauveur, les prophètes ont été jusqu'à décrire le genre de supplice ; David le précise en ces termes : « Ils ont transpercé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os. » *Psal.* XXI, 18. Il a même signalé l'iniquité commise envers la victime après son crucifiement, puisqu'il ajoute : « Ils se sont partagé mes vêtements, ils ont jeté ma robe au sort. » *Ibid.*, 19.

Prédiction
de la sépulture
du
Christ.

5. Il est même question de la sépulture : « Ils m'ont fait descendre dans le sein de la terre, dans l'abîme des ténèbres et dans l'ombre de la mort. » *Psal.* LXXXVII, 7. La résurrection n'est pas moins prédite que la mort : « Vous ne laisserez pas mon âme dans l'enfer, vous ne souffrirez pas que votre Saint devienne la proie de la corruption. » *Psal.* XV, 10. Avec d'autres expressions, Isaïe prophétise la même chose : « Le Seigneur veut le guérir de ses blessures, lui rendre la lumière du jour, faire éclater sa justice, à cause des bienfaits que le juste a répandus en si grand nombre. » *Isa.*, LIII, 10-11. Que la mort du Christ ait effacé les péchés des hommes, c'est ce que le Prophète annonce en ces mots : « Il a ôté les péchés du peuple. » Les hommes seront délivrés par lui de l'empire des démons : « Il divisera les dépouilles des forts. » Et c'est en mourant, je le répète, qu'il accomplira tous ces prodiges : « Parce qu'il a livré son âme à la mort. » C'est ainsi qu'il régnera sur toute la terre : « Il recevra les nations en héritage. » *Isa.*, LIII, 12. Qu'en descendant aux enfers, il ait porté le trouble dans ces sombres demeures, qu'il ait tout rempli d'agitation et de tumulte, qu'il ait enfin détruit cette antique acropole, les prophètes l'avaient également prédit ; d'un côté, c'est David qui s'écrie : « Princes, élevez vos portes ; portes, élevez-vous, et le Roi de gloire entrera. » *Psal.* XXIII, 7. D'un autre côté, c'est Isaïe qui parle : « Je briserai les portes d'airain, je briserai les verrous de fer, et j'ouvrirai les trésors cachés dans les ténèbres ; je mettrai à découvert les choses in-

visibles. » *Isa.*, XLV, 2. C'est ainsi qu'il désigne les hommes retenus dans les enfers. Malgré ce nom terrible, ce lieu gardait les âmes saintes, ces vases précieux, Abraham, Isaac et Jacob : voilà les trésors dont il parle, trésors cachés dans les ténèbres, parce que le soleil de justice n'avait pas brillé dans leur séjour, et que l'aurore de la résurrection ne s'était pas encore levée pour eux. Qu'en sortant du sépulcre il dût monter au-dessus des anges, des archanges, de toutes les autres Vertus qui vont partout exécuter les ordres de Dieu ; qu'il dût occuper le trône royal, écoutez comme David l'annonce : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, en attendant que je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos pieds. » *Psal.* CIX, 1.

La mission des apôtres est ainsi prophétisée par Isaïe : « Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui vont annoncer la paix, qui publient le règne du bien ! » *Isa.*, LII, 7. Son enthousiasme va jusqu'à louer la plus humble partie du corps, ces pieds qui portaient les apôtres dans toutes les contrées du monde. David ajoute à cela le triomphe qui devait couronner le ministère des apôtres : « Le Seigneur donnera sa parole à ceux dont la prédication est accompagnée d'une grande puissance. » *Psal.* LXVII, 12. En effet, ce n'est ni par la force des armes, ni par celle de l'argent, ni par celle du corps, qu'ils ont remporté la victoire ; ce n'est pas à de nombreuses armées qu'ils ont dû leurs conquêtes : c'est avec la parole seule qu'ils les ont accomplies, mais avec une parole qui commandait à la nature, et dont les miracles manifestaient le pouvoir. Ils prêchaient un Crucifié, mais en le prêchant ils opéraient des prodiges ; et c'est ainsi qu'ils ont subjugué l'univers. C'est ce que signifient hautement les remarquables expressions du Prophète royal. Cette puissance dont il parle pouvait-elle éclater d'une manière plus ineffable ? Un pécheur, un publicain, un faiseur de tentes, s'en vont, avec un seul mot, rappeler les morts à la vie, chasser les démons, commander à la mort elle-même, imposer silence à l'orgueil des philosophes et des rhéteurs ; ils triomphent des princes et des rois, ils imposent leur

volonté aux Barbares comme aux Grecs, à toutes les nations de la terre ! Quoi de plus expressif que le langage du Prophète ? Oui, c'est avec la parole qu'ils ont accompli toutes ces merveilles, changé des cadavres en hommes vivants, des pécheurs en justes, rallumé des yeux éteints, chassé les funestes maladies de la nature et de l'âme. C'est la vertu de l'Esprit-Saint qui leur donnait une telle puissance, selon la remarque du narrateur sacré : « Ils étaient pleins de l'Esprit de Dieu. » *Act.*, II, 4. Sous son inspiration, les femmes prophétisaient aussi bien que les hommes. On vit des langues de feu s'arrêter sur leurs têtes. Et maintenant, entendez le prophète Joël : « Je répandrai mon Esprit sur toute chair ; vos fils prophétiseront, vos filles auront des visions célestes, la jeunesse sera visitée par des songes mystérieux. Je répandrai mon Esprit sur vos serviteurs eux-mêmes et sur vos servantes, avant qu'ait brillé le jour éclatant et terrible du Seigneur. » *Joel*, II, 28. Ce jour éclatant et terrible n'est pas seulement celui qui doit terminer le cours des siècles ; on peut encore y voir le jour de la descente du Saint-Esprit. Le salut des hommes viendra de la foi ; c'est aussi ce que le même prophète annonce : « Or voici que tout homme qui invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. » *Ibid.*, 32.

6. Le Christ enverra ses hérauts par toute la terre ; il n'y aura personne qui n'entende prêcher la vérité : c'était également prédit ; écoutez la parole du Prophète-Roi : « Le son de leurs voix se répandra dans toute la terre, leur parole retentira jusqu'aux extrémités du monde. » *Psalms*. XVIII, 5. Ils prêcheront avec autorité, leur puissance se montrera supérieure à celle des rois eux-mêmes. David ajoute ce trait dans un autre de ses cantiques : « Vous les constituerez comme des princes sur toute la terre. » *Psalms*. XLIV, 17. Pierre et Paul ne furent-ils pas, en fait, plus grands que les rois et les princes du monde ? Les lois que les rois ont portées sont parfois abrogées du vivant même du législateur ; tandis que les lois promulguées par ces pauvres pécheurs subsistent et sont respectées après leur mort, et cela malgré les efforts inouis des démons, qui, pour les renverser, ont usé de tous les strata-

gèmes, des vieilles mœurs, des vices et des plaisirs qui règnent au sein de l'humanité. Pour montrer encore que les princes établis par le Christ régnaient par la force de la persuasion et de l'amour, le Psalmiste ajoute : « Voilà pourquoi les peuples vous glorifieront à jamais ; » *Ibid.*, 18 ; c'est-à-dire, vous béniront, vous rendront mille actions de grâces de ce que vous leur avez donné de tels chefs. La rapide propagation de l'Evangile nous est représentée d'une manière non moins manifeste par le même David : « Demande, et je te donnerai les nations pour héritage, et les confins du monde pour possession. » *Psalms*. II, 8. Un autre prophète annonce la même chose en ces termes : « La connaissance du Seigneur remplira toute la terre, elle se répandra comme les eaux qui se précipitent en abondance vers les mers. » *Isa.*, XI, 9. Et voyez avec quelle facilité les hommes se soumettent : « Aucun d'eux n'instruira son prochain, aucun ne dira à son frère : Apprends à connaître le Seigneur ; car tous le connaîtront depuis le plus petit jusqu'au plus grand. » *Jerem.*, XXXI, 34. Voici pour la solidité de l'Eglise : « Dans les derniers jours apparaîtra, revêtue de lumière, la montagne du Seigneur, et sur le sommet de la montagne la maison du Seigneur ; lui-même s'élèvera sur les collines, et l'on verra venir à lui tous les peuples et toutes les nations. » *Isa.*, II, 2-3. Non-seulement l'Eglise reposera sur d'inébranlables fondements, mais encore elle donnera la paix, une paix surabondante à l'univers ; alors aussi disparaîtront bien des principautés et des monarchies ; tous les hommes obéiront au même empire, dans lequel régnera la plus profonde paix. Ce ne sera plus comme dans les anciens temps, alors que les arts et l'éloquence descendaient dans l'arène complètement armés : plus rien de semblable après l'avènement du Christ ; les guerres auront disparu pour faire place à la paix, dont il est l'auteur et le principe. C'est ce qu'un prophète nous décrit dans ce passage : « Ils briseront leurs glaives pour en faire des socs de charrue, ils changeront leurs lances en faux, ils n'apprendront plus à faire la guerre. » *Isa.*, II, 4. C'était jadis l'art universel ; mais il est désormais oublié ; la plupart

hommes n'en ont pas fait la plus légère expérience ; et s'il en reste encore qui se livrent à ce fatal exercice, ce n'est qu'un bien petit nombre, en comparaison des tumultes et des séditions qui ne cessaient d'éclater autrefois au milieu de tous les peuples.

Les éléments dont l'Eglise doit être constituée sont encore signalés par les prophètes. Avec les hommes aux mœurs douces et paisibles, avec les nations policées, elle doit réunir les caractères les plus indomptables et les plus cruels, des êtres qu'on peut comparer aux loups, aux lions et aux taureaux ; tous formeront une seule Eglise, le Prophète nous peint d'un trait cet étonnant assemblage : « Alors on mènera paître ensemble le loup et l'agneau. » *Isa.*, XI, 6. Si le Juif prétendait qu'il s'agit simplement là des bêtes, il devrait nous dire alors quand est-ce qu'on a vu pareille chose. A-t-on jamais surpris le loup paissant à côté de l'agneau ? En supposant même que cela dût arriver un jour, quel bien pourrait-il en résulter pour le genre humain ? C'est des Barbares qu'il est question, des Scythes, des Thraces, des Maures, des Indiens, des Sarmates ; des Perses. La soumission de ces peuples à la même foi est ainsi prédite par un autre prophète : « Tous courberont la tête sous le même joug, tous élèveront vers Dieu les mêmes adorations, chacun de la contrée qu'il habite. » *Sophon.*, III, 9. Ce ne sera plus dans la seule ville de Jérusalem, c'est dans toutes les parties de la terre, qu'on adorera le vrai Dieu. Les hommes ne seront pas désormais dans l'obligation de se rendre dans cette ville ; chaque maison sera le temple du culte nouveau.

Exil et dispersion des Juifs prédite.

7. L'exil et la dispersion des Juifs n'échappèrent pas non plus au regard prophétique ; ces paroles sont assez explicites : « Voilà que les portes se refermeront sur vous, et vous ne pourrez plus rallumer le feu de l'autel. » *Malach.*, I, 10. Et voici, selon le même prophète, ceux qui rendront ce culte au Seigneur : « De l'Orient à l'Occident, mon nom est glorifié chez toutes les nations ; en tous lieux l'encens m'est offert, ainsi qu'une victime pure. » *Ibid.*, I, 11, Voyez-vous la grandeur à laquelle la religion s'est élevée ? Voyez-vous sa transformation et son

excellence ? Ce n'est plus dans le privilège d'un lieu, c'est dans la pureté des mœurs ; ce n'est plus dans un nuage de fumée odorante, c'est dans la noblesse des sentiments que consistera le culte divin. Et comment les apôtres, me demandera-t-on, ont-ils amené les hommes à cette religion sublime ? Celui qui ne connaissait qu'une langue, celle des Hébreux, comment a-t-il fait pour instruire le Scythe, l'Indien, le Sarmate et le Thrace ? C'est que les apôtres avaient reçu de l'Esprit-Saint le don des langues, non-seulement en faveur des Gentils, mais encore pour parler au cœur des Juifs eux-mêmes. Mais les Juifs ne se laisseront pas entraîner. Et voyez dans quels termes le Prophète annonce leur indocilité : « C'est en diverses langues, c'est avec une autre parole que je m'adresserai à ce peuple, et cependant il ne m'écouterà pas encore, dit le Seigneur. » *Isa.*, XXVIII, 11, 12. Que peut-on imaginer de plus manifeste ? Tandis que les Juifs resteraient dans les ténèbres de l'infidélité, les Gentils devaient voler à la lumière de la foi ; Isaïe n'a pas oublié ce contraste : « Ceux qui ne me cherchaient pas m'ont trouvé ; je me suis découvert aux yeux qui n'aspiraient pas à me contempler. J'ai dit : Me voici, c'est moi, à la race qui n'invoquait pas mon nom. » Puis, en parlant d'Israël : « J'ai tout le jour étendu mes mains vers cette nation qui refuse de croire et d'obéir. » *Isa.*, LXV, 1 et seq. Ailleurs il disait : « Nous l'avons annoncé comme un enfant qui va naître, comme un rejeton qui sort d'une terre aride ; » et dans le verset qui précède celui-là : « Seigneur, qui a cru à notre parole ? à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé ? » *Isa.*, LIII, 1, 2. Il ne dit pas : Qui a cru à notre doctrine ? Non, il veut bien montrer que les prophètes ne parlent pas d'eux-mêmes, qu'ils redisent simplement ce que Dieu leur inspire.

Que notre état présent soit incomparablement plus digne et plus heureux que celui des Juifs, c'est ce que leur propre législateur déclare : « J'exciterai votre jalousie, en aimant un peuple qui n'était pas le mien ; j'allumerai votre colère, en mettant à votre place une nation insensée. » *Deut.*, XXXII, 21. Ces mots, *un peuple qui n'était pas le mien*, ou plutôt, selon le texte, *qui n'é-*

fait pas un peuple, exprimant la dégradation la plus extrême, ils s'appliquent à des hommes qui ne forment pas même un peuple, tant ces hommes sont vils, dénués de sagesse et de raison. Mais ils ont été tellement transformés par la foi, que leur gloire s'est élevée au-dessus de celle du peuple choisi. La douleur que les Juifs devaient en ressentir, l'amélioration même qui devait en être la conséquence pour eux, sont clairement indiquées dans ce texte. Dieu ne se borne pas à dire : « Je mettrai à votre place.....; » il laisse apercevoir l'amendement qui doit résulter de cette préférence : « J'exciterai votre jalousie, votre émulation..... » C'est comme s'il disait : Je leur accorderai tant de biens que vous ressentirez l'aiguillon et comme les morsures de la jalousie. Or la jalousie du bien accuse une excitation heureuse dans celui qui la ressent. Ceux qui avaient vu s'ouvrir les abîmes de la mer, les rochers se fendre, tant de prodiges s'accomplir; ceux qui avaient immolé leurs enfants aux idoles, qui s'étaient donnés au culte de Beelphégor et livrés à mille opérations diaboliques, ont été conduits à de meilleurs sentiments, quand une fois nous avons paru dans le monde, quand nous avons laissé briller à leurs yeux une religion si supérieure à celle de Moïse; ce que n'avaient pu sur eux ni les exhortations des prophètes, ni les plus éclatants prodiges, notre exemple l'a fait, en les retenant dans les limites qu'ils avaient si souvent franchies. Aucun d'eux désormais n'immole ses enfants, aucun ne se prosterne devant les idoles, aucun d'eux n'adore le veau dressé par des mains impies. La virginité n'était pas connue dans l'ancienne loi, on n'en prononçait pas même le nom; mais David apercevait de loin la splendeur dont elle devrait être revêtue sous la loi nouvelle : « Les vierges venant après elle seront présentées au roi, elles seront amenées dans son temple. » *Psalm. XLIV, 15*. Le nouveau sacerdoce, le ministère même de l'épiscopat, Isaïe les signale en ces termes : « J'établirai les princes dans la paix et les voyants dans la justice. » *Isa., LX, 17*.

8. Le Christ viendra pour appeler devant son tribunal le genre humain tout entier, et spécialement les Juifs. Or voici comment David et

Malachie prédisent ce second avènement : « Il arrive, dit ce dernier, comme le feu qui fond, comme l'herbe qui donne la couleur; il purifiera l'argent et l'or. » *Malach., III, 3*. L'Apôtre se sert d'expressions à peu près semblables : « Le jour du Seigneur nous jugera, il se manifestera par le feu. » *I Corinth., III, 13*. David parle ainsi : « Dieu viendra d'une manière éclatante. » *Psalm. XLIX, 3*. C'est le second avènement qu'il annonce, car le premier s'est accompli sans appareil extérieur, tandis qu'il n'en sera pas de même du second : celui-ci frappera les hommes d'épouvante et d'horreur, les anges précéderont le Juge suprême, qui de sa présence remplira l'univers comme l'éclat de la foudre. « Comme la foudre, en effet, dit l'Évangéliste, part de l'Orient et brille jusqu'à l'Occident, ainsi brillera l'avènement du Fils de l'homme. » *Matth., XXIV, 27*. Peut-on mieux exprimer la splendeur qui s'annonce elle-même? Le Christ revenant en ce monde n'aura pas besoin non plus de héraut; il montrera sa face, et c'est assez. Voilà pourquoi la parole de David : « Dieu viendra d'une manière manifeste. » Il décrit ensuite en ces mots le jugement lui-même : « Le feu s'allumera devant lui, autour de lui règnera la tempête. » *Psalm. XLIX, 3*. On sent après cela l'approche des supplices : « Il convoquera les cieux et la terre pour faire le discernement de son peuple. » *Ibid., 4, 5*. La terre est prise ici pour le genre humain qui l'habite. Puis il accorde une attention spéciale aux Juifs, et voici ce qu'il ajoute : « Rassemblez les saints en sa présence, ceux qui dans l'oblation des sacrifices suivent les ordres de sa loi; les cieux annonceront sa justice et proclameront les jugements de Dieu. » *Ibid., 5, 6*.

Lors de son premier avènement, il aura fait disparaître, il aura réprouvé les sacrifices anciens, pour y substituer notre auguste sacrifice. Écoutez le Prophète annonçant ce changement : « Vous n'avez voulu ni des oblations ni des holocaustes, mais vous m'avez revêtu d'un corps mortel. » *Psalm. XXXIX, 7*. C'est ce que David annonçait dans un autre de ses cantiques : « Un peuple que je ne connaissais pas s'est mis à mon service; quand ma voix a frappé son oreille, il m'a obéi. » *Psalm. XVII, 45*. Ce n'est pas en

voyant la mer s'ouvrir et les rochers se fendre, c'est en entendant mes apôtres. A peine a-t-il dit : « Vous m'avez revêtu d'un corps, » qu'il ajoute : « Alors j'ai dit : Me voici, je viens. En tête du livre il est écrit de moi..... » Deux choses sont indiquées dans ce passage : qu'il viendra, et que sa venue coïncidera avec la cessation des sacrifices. C'est ce qui eut lieu quand les Juifs furent dépouillés de leur puissance et soumis à celle des Romains. Baruch, à son tour, prophétise ainsi la venue du Christ : « Il a été vu sur la terre, et il a conversé avec les hommes. » *Baruch.*, III, 38. Moïse avait dit : « Le Seigneur Dieu vous enverra un Prophète sorti du milieu de vos frères comme moi ; vous l'écouteriez en toutes choses. Toute âme qui n'écouterait pas ce Prophète sera exterminée du milieu de son peuple. » *Deut.*, XVIII, 18, 19. Cette prédiction, vous le savez, ne s'est jamais accomplie que dans le Christ. Beaucoup de prophètes se sont levés, on a refusé d'écouter leur parole, et cependant on n'a pas été puni pour cette désobéissance ; tandis que pour avoir refusé d'obéir au Messie, les Juifs sont exilés de leur terre natale, ils sont errants et fugitifs sur toute la face de la terre. Vous n'ignorez pas comment ils furent chassés de Jérusalem, dépouillés de leurs anciennes lois, forcés de renoncer à leurs usages ; ils portent au front le sceau de l'ignominie et marchent courbés sous le poids de la vengeance. Ce qu'ils ont souffert sous Vespasien et Titus, aucune parole ne saurait le rendre, tant ces tragiques événements l'emportent sur toutes les calamités connues. Elle a été pleinement accomplie la parole de Moïse : « Quiconque n'écouterait pas ce prophète, sera exterminé. » C'est parce qu'ils ont été sourds à sa voix que leur patrie est devenue une morne solitude.

Les nombreuses résurrections opérées par le Christ, Isaïe les prophétise de la sorte : « Les morts reviendront à la vie, ceux qui dorment dans le sépulcre seront tirés de leur sommeil. La rosée que vous envoyez, Seigneur, est pour eux un remède. » *Isa.*, XXVI, 19. Ce n'est pas assez ; après la croix, après la mort, la gloire du Christ brillera d'un plus vif éclat ; après sa résurrection, son Evangile se répandra plus facilement dans

le monde. C'est précisément parce qu'il a été chargé de liens, trahi par un de ses disciples, couvert d'insultes et de crachats, frappé de verges, cloué sur un gibet, privé de sépulture autant du moins qu'il dépendait de ses ennemis ; c'est parce que les soldats s'étaient partagé ses vêtements, et qu'on l'avait accusé d'aspirer à la royauté, selon cette parole : « Quiconque se fait roi, s'élève contre César ; » *Joan.*, XIX, 12. C'est parce qu'il avait été puni de mort comme un blasphémateur : « Vous venez vous-mêmes d'entendre le blasphème ; » *Matth.*, XXVI, 65 ; c'est à cause de tout cela que l'attention du monde est éveillée, que tout est disposé pour inspirer la confiance. C'est comme s'il avait été dit : Ne craignez pas, ne vous laissez pas abattre par la vue de tant d'infortunes ; cet homme crucifié, flagellé, outragé par les larrons eux-mêmes, condamné à mort comme un ennemi de la loi divine, n'a-t-il pas paru mille fois plus grand en sortant du tombeau pour revenir à la vie ? Qui peut nier sa grandeur et sa gloire ? Et l'événement fut tel, et le prophète l'avait annoncé plusieurs siècles d'avance. « Il viendra le rejeton de Jessé, il s'élèvera Celui qui doit commander aux nations ; les nations espéreront en lui, et son repos sera son plus beau triomphe. » *Isa.*, XI, 10. Voici la pensée du Prophète : Le genre de sa mort sera plus glorieux que le diadème. Les empereurs, en effet, déposent le diadème pour prendre sa croix, symbole de sa mort. Dans la pourpre, la croix ; sur le diadème, la croix ; dans les prières publiques, la croix ; sur les armes, la croix ; au-dessus de la table mystique, la croix ; sur toute la face de la terre, la croix resplendit plus que le soleil. « Et son repos sera son plus beau triomphe. »

9. Ce n'est pas ainsi que vont les choses humaines ; là, c'est tout le contraire qui a lieu : ce n'est que pendant leur vie que fleurit la fortune des hommes puissants ; elle tombe quand ils meurent. Ce ne sont pas seulement les riches et les princes qui subissent cette loi, c'est l'empereur lui-même. A sa mort, on abroge souvent les décrets qu'il a portés, ses statues sont renversées dans la poussière, sa mémoire disparaît, son nom tombe dans l'oubli, ceux qui jouissaient

de sa faveur deviennent un objet de mépris. Oui, des hommes qui naguère marchaient à la tête des armées, qui d'un signe bouleversaient les nations, transformaient les constitutions des États et des cités, tenaient dans leurs mains la vie des autres hommes, les envoyaient à la mort ou les sauvaient à leur gré, sont eux-mêmes le jouet du sort; leur gloire et leur puissance s'évanouissent en un clin d'œil. Quel contraste dans la destinée du Christ! Avant la croix, un voile de deuil le couvre, Judas le trahit, Pierre le renie, ses autres disciples prennent la fuite, il est chargé de chaînes et reste seul au milieu de ses ennemis; un grand nombre de ceux qui avaient cru en lui s'éloignent. Mais après qu'il a été violemment dépouillé de la vie, comme pour vous montrer que ce Crucifié n'est pas simplement un homme, voilà que sa destinée grandit tout à coup et que sa gloire dépasse toutes les limites. Avant la croix, le prince des apôtres tremble devant une servante et proteste qu'il ne connaît pas le maître qui lui avait révélé de si grands mystères; après la croix ce même apôtre parcourt l'univers entier, et des légions innombrables de martyrs se laissent égorger plutôt que de prononcer des paroles semblables à celles que la peur d'une faible femme avait arrachées à ce coryphée du collège apostolique. Aussi toutes les contrées et toutes les cités du monde, les déserts et les terres habitées publient avec nous la gloire du Crucifié; les rois et ceux qui commandent les armées, les princes et les consuls, les hommes libres et les esclaves, les sages et les insensés, les ignorants et les barbares, toutes les races d'hommes, toutes les nations que le soleil éclaire dans sa course, l'adoptent à l'envi. Pouvez-vous douter, à la vue d'un tel spectacle, que son repos ne soit son plus beau triomphe?

Le lieu même où fut déposé ce corps meurtri, défiguré par la souffrance, tout pauvre et petit qu'il est, reçoit plus de témoignages de vénération et d'amour que tous les palais des rois et que les rois eux-mêmes. En vérité, « son repos est son plus beau triomphe. » Chose étonnante, ce n'est pas en lui seulement, c'est encore dans ses disciples que cela s'accomplit. Ceux qu'on traînait de tribunaux en tribunaux, qu'on accablait de

mépris et de chaînes, qui vécurent au sein de tous les maux, ont après leur mort brillé d'une gloire plus grande que les têtes couronnées. Voulez-vous en avoir la preuve? Dans cette capitale de l'univers, dans la ville de Rome, laissant de côté tous les autres monuments, les empereurs, les consuls et les généraux accourent aux tombeaux d'un pauvre pêcheur et d'un faiseur de tentes. A Constantinople, ce n'est pas à côté des apôtres eux-mêmes, mais hors des temples qui leur sont consacrés, non loin du seuil de ces demeures, que désirent être ensevelis ceux qui portent le diadème : les empereurs sont de la sorte des portiers des pêcheurs. Au lieu de regarder comme un déshonneur d'occuper une telle place dans la mort, ils le considèrent comme une gloire, et leurs familles respectent et partagent ce sentiment. Ainsi donc, encore ici la parole s'accomplit : « Son repos sera son plus beau triomphe. » Vous apprécierez la grandeur de cette gloire quand vous aurez compris le symbole de sa mort, d'une mort maudite, d'une mort souverainement ignominieuse, car la malédiction ne s'attachait qu'à ce genre de mort. A cette époque, parmi les grands criminels, les uns étaient brûlés vifs, les autres étaient lapidés, d'autres enfin périsaient par d'autres genres de supplices; mais celui qui était crucifié, pendu à un gibet de bois, souffrait avec cette torture la malédiction dont elle était accompagnée. « Maudit, est-il écrit dans le Deutéronome, quiconque est pendu au bois. » *Deut.*, XXI, 23. Et maintenant ce bois infâme, ce bois maudit, cet effrayant symbole de la mort des scélérats, est un objet de vénération et d'amour. Rien n'embellit la couronne impériale comme la croix, ce joyau plus précieux que le monde. Elle était jadis universellement abhorrée, et partout aujourd'hui nous en voyons l'image, chez les princes et les sujets, chez les femmes et les hommes, chez les vierges et les personnes mariées, chez les nobles et les esclaves. Chacun trace à chaque instant ce glorieux signe sur la plus noble partie de son corps; on le porte constamment au front comme un trophée sur une colonne. Je l'ai dit, ce signe s'élève sur la table sacrée, il domine l'ordination des prêtres, il accompagne le corps même du

Le signe de la croix partout en usage

Christ dans la cène mystique. Elle rayonne de toutes parts, dans l'intérieur des maisons, sur la place publique, dans les déserts, sur les routes, au sommet des montagnes, au fond des bois, au milieu des mers, sur les navires et les îles, sur les lits et les vêtements; elle est gravée sur les arbres, sur les vases d'or et d'argent, elle décore la chambre nuptiale et la salle du festin, elle brille au milieu des pierreries et des peintures murales, on la place sur les bêtes qu'un mal contagieux dévore et sur les hommes que le démon tourmente; dans la guerre et dans la paix, pendant le jour et pendant la nuit, au milieu des fêtes mondaines et des austérités de la pénitence, plane l'image de la croix, tant on aime ce signe de salut, tant on éprouve de bonheur à se réfugier sous son ombre. Tous l'embrassent avec amour, nul ne rougit désormais de cet instrument de mort, de ce symbole de malédiction. C'est un joyau que tout le monde préfère aux couronnes, aux diadèmes, aux diamants les plus précieux. L'horreur a fait place à l'admiration et la répulsion au désir. Vous l'apercevez partout, encore une fois, au sommet des édifices et dans l'intérieur des maisons, dans les villes et les solitudes; elle orne la page que vous lisez aussi bien que les routes où vous portez vos pas. Ici volontiers je demanderais au Gentil d'où vient qu'un signe d'anathème et de torture soit devenu un objet d'espérance et d'amour, si ce n'est pas de la merveilleuse puissance du Crucifié.

10. Si vous regardez cela comme rien, si vous demeurez encore dans votre obstination, si vous repoussez la vérité et fermez les yeux à la lumière, écoutez, je vais vous démontrer par un autre argument la grandeur de ces choses. Cet argument, le voici : Les juges ont à leur disposition bien des genres de supplices, les seps, les gibets, les courroies, les ongles de fer, les lanières plombées, tout ce qui peut déchirer les corps, suspendre et disloquer les membres. Or, qui voudrait emporter ces instruments dans sa maison? qui voudrait toucher la main du bourreau, ou même s'approcher pour mieux voir l'appareil de la torture? La plupart des hommes n'en ont-ils pas horreur? quelques-uns n'en tirent-ils pas même un mauvais présage? Bien loin de con-

sentir à les toucher, ou même à les voir, on s'en éloigne, on en détourne la vue. Telle était jadis la croix; elle avait même quelque chose de plus repoussant et de plus horrible, puisqu'elle rappelait, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, non-seulement l'idée d'une mort violente, mais encore celle d'une mort maudite : d'où vient donc, je vous le demande, qu'elle soit entourée maintenant de tant d'hommages, qu'on la préfère à tous les trésors, qu'on la mette au-dessus de toutes les distinctions de la terre? Pourquoi se presse-t-on avec tant d'ardeur et de confiance autour de ce bois sur lequel fut cloué le corps de l'auguste victime? Pourquoi tant de personnes, tant hommes que femmes, enferment-elles dans l'or une parcelle de ce bois et la suspendent-elles à leur cou, comme le plus beau des ornements? Qu'est devenue l'antique signification de cet instrument de vengeance et de mort? C'est le Créateur de toutes choses, celui qui les change à son gré, c'est lui seul qui pouvait élever au-dessus des cieus le symbole même de l'ignominie, la plus honteuse de toutes les morts. Le Prophète voyait tout cela dans l'avenir, quand il disait : « Et son repos sera son plus glorieux triomphe. »

Cet infâme gibet, — j'y reviens encore, je ne saurais me lasser d'en parler, — est désormais un gage de bénédiction, un mur assuré de défense, un glaive mortel contre le diable, un frein pour la rage des démons, le fléau des puissances ennemies; il a renversé l'empire de la mort, brisé les portes d'airain et les verroux de fer des prisons infernales, rasé la citadelle de l'esprit du mal, ôté au péché toute sa force, arraché le monde à la damnation qu'il avait encourue, guéri la blessure que Dieu lui-même avait faite à la nature humaine. Je ne dis pas assez : ce que n'avaient pu ni la mer divisée, ni les rochers fendus, ni l'air bouleversé, ni la manne tombant dans le désert pendant quarante ans, et nourrissant des milliers d'hommes, ni la loi donnée au peuple, ni les signes accomplis, soit dans le désert, soit dans la Terre promise; la croix seule, ce bois maudit, abhorré de tous les hommes, objet d'exécration universelle, a pu l'accomplir complètement et sans efforts, quand une fois elle eut été baignée dans le sang de Jésus. La terre

entière, autrefois si stérile en vertus, et dont l'aspect était aussi désolé que celui du désert lui-même, incapable qu'elle était de produire aucun bien, la croix en a fait tout d'un coup un paradis, une mère féconde. Il y avait longtemps que le Prophète avait annoncé cette heureuse transformation : « Réjouis-toi, femme stérile et qui n'avais pas d'enfants ; pousse des cris d'allégresse, laisse parler ton bonheur, toi qui n'avais jamais été mère ; car la femme abandonnée se verra entourée d'une plus nombreuse famille que la femme qui vit avec la fidèle affection d'un homme. » *Isa.*, IV, 1. A l'ancienne loi devait succéder une loi beaucoup plus parfaite, pour compléter le bonheur de l'humanité renouvelée. Voyez comme les prophètes ont expressément signalé ce bienfait : « Je ferai pour eux un testament nouveau, bien différent de celui que j'avais fait en faveur de leurs pères, le jour où je les pris par la main et les conduisis hors de la terre d'Egypte ; car ils ne sont pas restés fidèles à ce testament et je les ai moi-même rejetés, dit le Seigneur. Tel sera le testament que je leur donnerai : c'est dans leur intelligence même que j'inscrirai mes lois, et je les graverai dans leur cœur. » *Jerem.*, XXXI, 31-33. Le Prophète poursuit et caractérise en ces termes le prompt changement qui surviendra, les lumières dont les hommes seront favorisés : « Aucun n'aura besoin d'instruire son prochain, aucun ne fera la leçon à son frère, en lui disant : Connais le Seigneur ; car tous me connaîtront, du plus petit au plus grand d'entre eux. » *Ibid.*, 34. Le Prophète s'exprime ainsi touchant la rémission des péchés, qui sera le fruit de la venue du Christ : « Tel sera le testament que je leur donnerai, alors que j'effacerai leurs iniquités et que je ne me souviendrai plus de leurs péchés. » Quoi de plus formel et de plus manifeste ? La vocation des Gentils, la supériorité de la loi nouvelle, les faciles rapports des hommes avec Dieu, la grâce qui sera le partage des fidèles, les dons qu'ils auront reçus dans le baptême, tout est dans les prophéties.

11. Celui-là même à qui nous devons tous ces biens reviendra plus tard comme juge ; et les prophètes ont également annoncé ce second avé-

nement ; leurs expressions à cet égard méritent encore de fixer votre attention. Les uns l'ont aperçu d'avance dans l'appareil qui devait l'accompagner ; les autres l'ont en quelque sorte reconnu à sa parole. Au milieu d'un peuple étranger, chez les Babyloniens idolâtres, Daniel nous le montre assis sur un trône de nuées ; entendez parler ce prophète : « Je regardais, et voilà le Fils de l'homme qui venait sur les nuées ; il s'avança jusqu'à l'Ancien des jours, et il lui fut offert. Il reçut la puissance et l'empire ; il régnera sur tous les peuples, toutes les tribus et toutes les langues de l'univers. » *Dan.*, VII, 13-14. Quant au pouvoir de juger, voici ce que le Prophète avait dit : « Je regardais jusqu'à ce que les trônes fussent dressés et les livres ouverts ; un fleuve de feu coulait en sa présence ; un million de serviteurs étaient à ses ordres, et dix millions se tenaient devant lui. » *Ibid.*, 9-10. Un peu plus loin, il parle aussi des honneurs qui seront déferés aux saints : « Il a confié le jugement aux saints du Très-Haut, et les saints ont obtenu l'empire. » *Ibid.*, 18. Malachie déclare que ce jugement aura lieu par le feu : « Il paraîtra comme le feu qui fond, comme l'herbe qui imprime la couleur. » *Malach.*, III, 2. Voyez-vous le soin que mettent les prophètes à bien préciser d'avance tous les événements futurs ? Comment pouvez-vous donc encore demeurer dans l'incrédulité, lorsqu'à vos yeux éclatent de si fortes preuves de la divine puissance, lorsque des choses annoncées depuis si longtemps se vérifient avec tant d'exactitude, jusqu'à la plus légère circonstance signalée dans les prophéties ? Or que cela ne soit pas le fruit de notre imagination, c'est ce qu'attestent ceux qui les premiers reçurent les Livres saints et les conservent encore, nos ennemis, les descendants des bourreaux de notre Maître : eux-mêmes sont les gardiens des témoignages que nous invoquons.

Et comment peut-il se faire, me dira-t-on, qu'ayant ces livres, ils ne croient pas ? — De la même manière qu'ils refusèrent de croire au Messie, alors qu'ils étaient témoins de ses prodiges. Mais doit-on en accuser celui qui ne les a pas persuadés, et n'est-ce pas plutôt la faute des aveugles qui ne voient pas en plein midi ? De-

vant nous se déploie le monde, cet instrument aux accords si parfaits, dont chaque note est une voix qui nous annonce le Créateur ; et cependant il y a des hommes pour qui tout cela n'est qu'un jeu d'automates, sans aucune signification, où l'on ne peut apercevoir que l'action et l'intelligence humaines ; pour d'autres, tout s'explique par le hasard, le destin, la génération des êtres et les révolutions des astres. Faut-il en accuser le suprême Artisan, et non ceux qui, parmi tant de remèdes, sont toujours travaillés par les plus dangereuses maladies ? Un esprit sain voit sans beaucoup de secours la vérité des choses ; tandis qu'un homme dénué de prévoyance et de sens, aurait-il des guides sans nombre, aveuglé qu'il est par les passions, demeure dans les ténèbres. C'est ce qui du reste a lieu, non seulement ici, mais partout et toujours. Combien d'hommes qui, sans connaître aucune loi, n'ont jamais rien fait dans leur vie que de parfaitement légitime ! Combien d'autres dont les lois ont fait l'unique étude depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, et qui n'ont cessé de les violer ! Pareille chose s'est vue dans les temps anciens : les Juifs étaient entourés de signes et de prodiges, et n'en devinrent pas meilleurs ; un mot suffit pour convertir les Ninivites et les délivrer de leurs péchés. Quelles leçons manquèrent à Judas ? Il n'en fut pas moins un traître. Quelle instruction avait reçue le larron ? Et sur la croix il confessa le Christ et proclama son royaume.

Ne vous basez donc pas sur l'opinion des hommes corrompus ; mais partez plutôt de la connaissance vraie des choses, pour apprécier les hommes que dirige une droite intention. Les Juifs sont demeurés incrédules, et les Gentils ont embrassé la foi. Cette double circonstance est consignée dans les prophéties. Voici ce que dit le Psalmiste : « Mes enfants, devenus rebelles, ont menti contre moi ; ils sont plongés dans le désordre, ils errent hors de leur voie. » *Psalm.* xvii, 49. Isaïe s'écrie : « Seigneur, qui a cru à notre parole ? à qui le bras du Seigneur a-t-il été manifesté ? *Isa.*, liii, 1 ; et plus loin : « Ceux qui n'aspiraient pas à me connaître m'ont trouvé ; j'ai fait éclater ma lumière aux yeux de ceux qui ne me cherchaient pas. » *Ibid.*, lxxv, 1. Pen-

dant qu'il était sur la terre, la Chananéenne et la Samaritaine crurent en lui ; tandis que les prêtres et les chefs de sa nation ne cessaient de l'attaquer et de lui tendre des pièges, éloignant de lui le peuple et chassant de la synagogue ceux qui écoutaient sa voix. Que de tels contrastes ne vous troublent donc pas ; ils sont fréquents dans la vie, soit à notre époque, soit aux époques antérieures. Du reste, on a vu beaucoup de Juifs se convertir à la parole du Sauveur, et jusque dans ces derniers temps. Si tous n'ont pas embrassé sa doctrine, il n'y a rien là qui doive nous étonner : à ce signe on reconnaît un cœur ingrat, une intelligence égarée, une âme subjuguée par les passions.

Après avoir cité les prophéties qui ont précédé l'avènement du Christ, rappelons maintenant celles qui furent faites pendant qu'il vivait ici-bas et qu'il conversait avec les hommes. En effet, quand il fut descendu sur la terre, et tandis qu'il accomplissait l'œuvre de notre salut, il avisait à tous les moyens de sauver en réalité, et les hommes alors vivants, et ceux qui devaient naître dans la suite. Or voyez ce qu'il fait : il opère des miracles, il prophétise ce qui ne doit arriver que longtemps après lui ; par ses œuvres actuelles, il persuadait à ses auditeurs les choses futures, et par l'accomplissement de ses prophéties il devait montrer aux générations de l'avenir la vérité de ses œuvres miraculeuses. C'est sur cette double manifestation qu'il établissait la foi aux choses de son éternel royaume.

12. Ses prédictions, en effet, étaient de deux genres : les unes devaient avoir leur accomplissement dans la vie présente, et les autres après la mort ; les premières servaient admirablement à démontrer la vérité des secondes. Un exemple éclaircira ma pensée, qui pourrait paraître obscure si je ne la mettais dans tout son jour : Douze disciples suivaient le Christ ; on ne savait encore rien de l'Église, pas même le nom ; on ne voyait que la Synagogue. Que dit-il alors, qu'annonça-t-il en présence du monde entier enseveli dans l'impiété ? « Sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. » *Matth.*, xvi, 18. Examinez cette parole dans tous les sens, et vous

la verrez toujours briller d'une égale vérité. Ce qu'il y a d'admirable, ce n'est pas seulement que l'Église ait été fondée dans tout l'univers, c'est encore que son fondateur l'ait rendue inébranlable, invincible, au milieu de tant de secousses et de combats. Par ces mots : « Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle, » il désigne les dangers qui peuvent nous conduire aux feux éternels. Voyez-vous la vérité de la prédiction ? voyez-vous la force de l'événement ? voyez-vous les paroles reluisant de la lumière des faits, et cette inébranlable puissance qui réalise tout sans effort ? Le mot est bien simple et bien court : « Je bâtirai mon Église ; » ne le laissez pas cependant passer sans réflexion ; tâchez de comprendre ce que c'est que d'avoir couvert d'églises, en si peu de temps, toute la surface du monde, converti tant de nations, amené tant de peuples divers à renverser les lois de leurs pères et leurs antiques usages, à disperser comme la poussière le joug de la volupté et la force du mal, les autels, les temples, les idoles, à faire disparaître comme la fumée les fêtes sacrilèges et toutes les impuretés, pour élever à la place les saints autels du Christ ; et cela, chez les Romains, les Perses, les Maures, les Scythes et les Indiens, que dis-je ? en dehors même de notre monde ; car enfin, les Iles Britanniques, situées hors de cette mer soumise à notre empire et perdues au sein de l'Océan, ont éprouvé la vertu de la parole évangélique ; là s'élèvent aussi des églises et des autels. La parole alors prononcée par le Christ s'est implantée dans toutes les âmes, se trouve dans toutes les bouches, et la terre, débarrassée des épines qui la couvraient, devenue tout à coup un champ pur et fertile, a reçu les semences de la piété.

C'est une grande chose, je ne me lasserai pas de le répéter, c'est la plus étonnante des merveilles et la preuve de l'action du Tout-Puissant, que le monde, sans que personne ait agité les masses, en supposant même le concours de nombreux auxiliaires et l'absence de toute opposition, ait pu dans un temps si court être délivré de ses habitudes tant de fois séculaires, pour embrasser des mœurs tout opposées et si contraires aux penchants de la nature. A la

résistance opposée par l'habitude se joignait celle de la volupté, deux choses également tyranniques. Oui, des mœurs qui leur venaient de leurs pères, de leurs aïeux, de la plus haute antiquité, consacrées par les rhéteurs et les philosophes, ils devaient y renoncer ; et c'était déjà une bien difficile entreprise : à ces anciennes mœurs, il fallait en substituer de nouvelles, et, ce qui constituait la plus grave des difficultés, rigides et pénibles. Un mot du Christ fit passer les hommes des délices au jeûne, de l'amour des richesses au dépouillement volontaire, de la mollesse à l'austérité, de la colère à la douceur, de la jalousie à la bienveillance, de la voie large et facile à l'étroit et rude sentier de la vertu, nonobstant, je le répète, les habitudes les plus invétérées. Il ne prit pas des hommes qui eussent vécu hors de ce monde et de ses coutumes perverses, il s'adressait à ceux-là même que le vice avait amollis et détrempés comme la boue ; il leur ordonna de marcher dans ce chemin si étroit et si ardu ; ce qu'ils firent. Combien y en eut-il qui se laissèrent persuader ? Deux, dix, vingt, cent ? Non ; mais presque tous les habitants de la terre. Quels furent ses instruments dans l'œuvre de la persuasion ? Onze hommes illettrés, ignorants, sans éloquence, sans noblesse et sans fortune, qui n'avaient pour eux ni la gloire de leur patrie, ni le prestige de la puissance, ni la force du corps, ni l'éclat de la renommée, ni celui de la naissance, ni l'art des rhéteurs, ni le charme de la parole, ni les ressources de la science ; de pauvres pêcheurs, des faiseurs de tentes, qui parlaient un langage étranger ; ils ne parlaient pas la langue de leurs auditeurs ; celle dont ils se servaient, la langue hébraïque, les séparait des autres nations. Voilà cependant les hommes par lesquels il fonda cette Église qui s'étend d'un bout du monde à l'autre.

13. Ce n'est pas là le seul objet de notre admiration ; ce qui frappe encore, c'est que ces ignorants, ces illettrés, ces barbares, parlant un idiome inconnu, ces hommes vils et méprisables, d'ailleurs si peu nombreux, qui avaient pour mission de réformer l'univers et de l'élever aux plus hautes vertus, aient accompli ce prodige, non dans la paix, mais quand ils étaient de

Merveil-
louse propa-

gation de
l'Évangile.

toutes parts en butte à la guerre la plus acharnée : chez tous les peuples, dans toutes les cités ; que dis-je ? dans chaque maison la guerre était allumée contre eux. Une fois introduite, leur doctrine ayant pour effet de mettre souvent en opposition le fils avec le père, la nouvelle épousee avec sa belle-mère, le frère avec le frère, le serviteur avec le maître, le sujet avec le prince, le mari avec la femme, la femme avec le mari, le père avec les enfants, vu que tous n'embrassaient pas en même temps la foi ; c'était une semence d'hostilités, de luttes incessantes et quelquefois mortelles : le monde était comme divisé en deux camps. Les fidèles se voyaient poursuivis par les rois, les magistrats et les gens du peuple, les hommes libres et les esclaves ; ils n'étaient pas les seuls en butte à cette persécution ; elle sévissait encore, avec plus de danger, sur leurs catéchumènes. Les disciples étaient confondus avec leurs instituteurs dans un même sentiment de haine, parce que la doctrine elle-même était jugée contraire aux ordonnances des souverains, aussi bien qu'aux institutions des ancêtres. Il s'agissait, en effet, de renoncer au culte des idoles, de mépriser ces autels que les générations antérieures avaient constamment honorés, de repousser des dogmes, des solennités et des initiations qu'on ne regardait jusque-là qu'avec une certaine frayeur ; si bien qu'on était prêt à mourir plutôt que d'embrasser la doctrine nouvelle, et de croire au Fils de Marie, à cet homme qui avait comparu devant le tribunal d'un président, à ce réprouvé de la justice humaine, couvert de crachats, accablé de tortures, mort sur un infâme gibet, enfermé dans le sépulcre, bien qu'il fût ressuscité. Chose plus incompréhensible, tout le monde avait vu les tourments, la flagellation, les soufflets, les crachats sur le visage, les outrages sanglants, les blessures, la croix, les rires moqueurs du peuple, cette scène s'étalant à tous les yeux, cette sépulture qui n'était due qu'à la pitié, tandis qu'il n'en était plus de même pour la résurrection, le Christ ressuscité ne s'étant montré qu'à ses disciples.

C'est cependant en disant ces choses qu'ils persuadaient le genre humain et qu'ils fondaient l'Église. Comment expliquer cela ? par la vertu

seule de leur Maître : c'est lui qui leur préparait la voie et qui leur rendait aisée la plus difficile de toutes les entreprises. Sans une intervention de la puissance divine, rien de tout cela ne se serait fait, rien même n'aurait été commencé : c'était impossible. Mais Celui qui dès l'origine avait créé le ciel, la terre, les astres, en disant simplement : Que le ciel existe, que la terre soit affermie, que le soleil brille ; Celui qui par sa seule parole avait donné l'être à l'univers, a de même fondé toutes les Églises. Il a dit aussi : « Je bâtirai mon Église, » et tout cela a été fait. Telles sont les paroles de Dieu : elles réalisent les œuvres, des œuvres merveilleuses et qui bouleversent le sens humain. De même qu'il avait suffi au Créateur de dire : « Que la terre produise toute sorte de plantes, » *Genes.*, I, 11, pour que la terre entière devint un vaste jardin, une riante prairie, pour qu'au divin commandement elle se couvrit de verdure et de fleurs ; de même il a suffi d'un mot pour que la moisson spirituelle s'étendit dans toutes les contrées. Les tyrans ont eu beau déclarer la guerre à l'Église, les soldats ont tiré l'épée, la fureur des peuples s'est déchaînée comme un incendie, contre elle s'élevaient les antiques usages, les rhéteurs et les sophistes, les riches et les pauvres, les particuliers et les princes ; mais, plus forte que le feu, elle a dévoré les épines, elle a purifié le sol, elle a répandu la bonne semence de l'Évangile. Parmi ceux qui venaient d'embrasser la foi, les uns étaient entassés dans les prisons, d'autres étaient exilés, d'autres encore étaient dépouillés de leurs biens ou mouraient dans les supplices, tantôt mis en lambeaux, tantôt consumés par les flammes, tantôt précipités au fond de la mer ; plusieurs même subissaient tous les genres de tortures ; on les accablait d'outrages, on les chassait, on ne leur laissait pas un asile, on les traitait comme des ennemis publics. Et voilà que les hommes accouraient en plus grand nombre ; bien loin d'être rebutés par les supplices des autres, ils n'en avaient que plus d'empressement et d'ardeur. Semblables à des poissons qui volent au-devant des filets, ils étaient heureux et fiers de se laisser prendre, ils se précipitaient à l'envi, ils rendaient grâces à ces

habiles pêcheurs dont ils devenaient la capture. La vue des torrents de sang versés par leurs devanciers enflammait leur courage et les faisait avancer avec plus de confiance dans le chemin de la foi. Quand les maîtres étaient confondus avec les disciples dans les cachots et l'exil, quand ils étaient frappés et voués à tous les supplices de nouveaux disciples se présentaient plus nombreux et plus fervents.

Entendez Paul qui s'écrie : « Un plus grand nombre de nos frères dans le Seigneur, ranimés par nos chaînes, annonçaient la parole divine avec plus d'abondance et sans aucune peur. » *Philipp.*, I, 14. Ailleurs il dit : « Vous êtes devenus les imitateurs des Églises de Dieu qui sont dans la Judée, car vous avez souffert de vos concitoyens ce qu'elles ont souffert des Juifs, lesquels ont crucifié le Seigneur et veulent nous empêcher de parler aux nations pour les sauver. » *I Thessal.*, I, 14, 15. Ailleurs encore : « Souvenez-vous des premiers jours, lorsqu'après avoir reçu la lumière céleste vous avez soutenu le long combat des persécutions, sachant qu'une meilleure destinée vous attendait au ciel et pour jamais. » *Hebr.*, x, 32, 34. Voyez-vous à quelle supériorité de force un tel homme est arrivé ? Les fidèles soumis à ces rudes épreuves, bien loin de murmurer ou de défaillir, étaient inondés de bonheur, se livraient à tous les transports de l'allégresse. Le même Paul atteste que les disciples voyaient avec joie la confiscation de leurs biens ; et, dans le livre des Actes, saint Luc nous dit que les Apôtres se retiraient tout joyeux de la salle du Conseil, parce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir l'humiliation pour le nom du Christ. *Act.*, v, 41. Paul dit encore, exprimant ses propres sentiments : « Je me réjouis dans mes souffrances, et j'accomplis dans ma chair ce qui manque aux tribulations du Christ. » *Philipp.*, II, 17, 18. Qu'est-ce donc, ô grand Apôtre, qui vous remplit ainsi de joie ? « Mon corps tombe en dissolution, nous répond-il, et l'heure de ma délivrance ne saurait plus être éloignée. » *II Tim.*, IV, 6.

15. Voilà comment s'édifiait l'Église dans tout l'univers. On ne saurait élever un mur formé de pierres et de chaux quand on est obligé de fuir,

sans cesse en butte à de mauvais traitements : et ces hommes bâtissaient des Églises dans toutes les contrées du monde, tandis qu'ils étaient frappés, liés, chassés, dispersés, spoliés, égorgés, brûlés, submergés ! Et ce n'est pas avec des pierres, c'est avec des âmes et des institutions, chose incomparablement plus difficile, que l'édifice était construit. Ce n'est pas la même chose, en effet, d'élever un mur ou d'amener une âme, depuis longtemps agitée par les démons, à changer de conduite, à quitter ses folies pour embrasser la plus haute sagesse. C'est là cependant ce qu'ont fait ces étrangers dénués de tout, qui s'en allaient pieds nus, avec une seule tunique, parcourant le monde entier : ils avaient pour auxiliaire la vertu de Celui qui a dit : « Sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. » Comptez les tyrans qui l'ont attaquée depuis son origine et les persécutions qu'ils lui ont suscitées ; songez à l'état de la foi durant les siècles qui nous ont précédés, alors surtout qu'elle venait de germer sur la terre, et que les âmes étaient encore comme de tendres rejetons. Auguste, Tibère, Caius, Néron, Vespasien, Titus étaient des souverains idolâtres, et tous ceux qui leur ont succédé jusqu'à l'époque de l'heureux Constantin ; et tous, avec plus ou moins de violence, mais tous, sans exception, ont fait la guerre à l'Église. Si quelques-uns paraissaient montrer plus d'humanité, par cela même qu'ils étaient empereurs et païens, la guerre était toujours imminente, car autour d'eux se trouvaient toujours des courtisans qui captaient leur faveur, et s'en servaient comme d'une arme contre les disciples de l'Évangile. Toutes ces embûches néanmoins et toutes ces attaques ont disparu comme une toile d'araignée, se sont évanouies comme une fumée légère, ont été dispersées comme la poussière emportée par le vent. Le chœur sacré des martyrs augmentait par l'effet même de ces manœuvres. Impérissables trésors de l'Église, colonnes toujours debout, tours inexpugnables, les victimes survivaient aux tyrans, et dans la mort comme dans la vie, elles sont l'immortel exemple de ceux qui les suivront.

Voyez-vous la force de cette prédiction : « Et

Tous les empereurs ont vainement persécuté les chrétiens.

les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle ? » Par l'accomplissement de celle-là vous tiendrez pour certaine la future réalisation des autres. Si, lorsque le nombre des croyants était encore si peu considérable, que la semence venait d'être jetée et sortait à peine de la terre, les plus furieux combats ne purent l'exterminer, maintenant qu'elle couvre la terre entière, qu'elle s'épanouit en tous lieux, sur les collines et les montagnes et dans les profondeurs des bois, maintenant que la Religion s'est emparée de toutes les mers et de toutes les nations qui sont sous le soleil, que les autels et les temples des idoles ont croulé avec les idoles elles-mêmes, qu'a cessé le spectacle des fêtes, des initiations, des impures cérémonies et des profanes assemblées, que pourrait l'enfer contre l'Église ? Comment une telle institution, si vaste et contre laquelle s'élevaient de si puissants obstacles, aurait-elle pu s'établir avec tant d'éclat, faire briller sa vérité dans les faits, sans l'invincible et divine vertu de celui-là même qui l'avait prédit ? Dans le prophète de ces merveilles reconnaissons-en l'auteur. Qui pourrait soutenir le contraire, à moins d'être frappé de folie ou dénué de toute intelligence ? Ces oracles ne sont pas les seuls ; il en est d'autres qui n'attestent pas moins son souverain pouvoir. Il annonce les faits avec certitude, et lui-même les réalise ; il ne se peut pas qu'une seule de ses paroles demeure inaccomplie. Disons mieux : la terre périrait et le ciel lui-même, plutôt qu'une de ses prédictions ne pourrait être accusée de faux. Ce sont là du reste ses propres expressions : « Le ciel et la terre passeront, tandis que mes paroles ne passeront pas. » *Matth.*, xxiv, 35. Et cela se comprend : ce ne sont pas là de simples paroles, ce sont les paroles mêmes de Dieu, qui font dès lors ce qu'elles disent. C'est ainsi que le Créateur a fait la terre, la mer, le chœur des anges, toutes les Vertus invisibles. Voilà bien ce qu'exprimait le Prophète : « Il a dit, et tout a été fait ; il a donné ses ordres, et les créatures ont paru. » *Psal.* cxlvi, 5. Cela s'applique à toute créature du monde supérieur comme de ce monde inférieur, visible ou invisible, corporelle ou incorporelle. Ainsi donc, l'oracle qui concerne

l'Église fait éclater, je le répète, la vérité, la providence et la bonté paternelle du Seigneur dans toute leur magnificence.

16. Allons plus loin et déroulons une autre prophétie, plus lumineuse que le soleil, et dont la splendeur éclipse les rayons de cet astre, une prophétie qui, placée sous nos yeux, s'étend à toutes les générations futures, comme la précédente. Telles sont, en effet, la plupart de celles que le Christ a prononcées : elles ne se renferment ni dans une courte période ni dans une seule génération ; elles frappent de leur vérité non-seulement les hommes vivants, mais encore ceux qui doivent les suivre et tous ceux qui leur succéderont jusqu'à la consommation des siècles ; ce qui les fait également ressembler à celle qui regarde l'Église. Car, du jour où retentit le divin oracle jusqu'au dernier des jours, l'Église a subsisté et subsistera toujours inébranlable, toujours florissante et radieuse, prenant sans cesse de nouveaux accroissements et des forces nouvelles ; si bien que tous les hommes qui sont passés depuis ce jour et qui passeront sur la terre jusqu'à l'avènement du Christ, auront reçu d'elle les plus précieux fruits et des biens ineffables. Nos pères, nos aïeux et ceux qui nous ont précédés de plusieurs siècles reconnurent sa puissance, en voyant les guerres qui l'assaillaient de toutes parts, les dangers, les tumultes, les séditions, les vents et les flots auxquels elle était en butte, sans qu'elle ait été submergée, renversée, abattue, détruite, en la voyant au contraire fleurir et se développer, s'élever chaque jour à des hauteurs plus sublimes. L'oracle dont je vais maintenant parler répandra sur cette vérité une plus vive lumière.

Cet oracle, quel est-il ? Étant un jour entré dans le temple des Juifs, brillant alors de toute sa gloire, resplendissant partout de l'éclat de l'or, étonnant le regard par la grandeur, et la beauté des constructions, par les merveilles de l'art autant que par la richesse de la matière, que dit le Christ à ses disciples qui exprimaient leur admiration ? « Vous voyez toutes ces choses ? Je vous le dis en vérité, il n'en restera pas pierre sur pierre. » *Matth.*, xxiv, 2. Il prédisait ainsi la destruction de cet édifice, la dévastation et

les ruines où Jérusalem est aujourd'hui plongée; car ces édifices, si remarquables et si beaux, gisent désormais à terre. Voyez des deux côtés se manifester son inénarrable puissance. Il a fait prospérer ses adorateurs et leur a bâti une maison inébranlable; il a rabaisé ses ennemis et détruit leur demeure de fond en comble. Nulle part il n'existait un temple pareil à celui-là, dont le culte fût aussi magnifique. Tout ce qu'il y avait de Juifs dans le monde, sans en excepter les plus éloignés, accouraient là pour offrir à Dieu leurs dons, leurs victimes, les prémices de leurs biens, des oblations de tout genre; le temple s'embellissait des richesses de l'univers, apportées par tous ces étrangers qui se reconnaissaient comme frères; grande était la renommée de ce lieu, elle s'étendait jusqu'aux extrémités de la terre. Et voilà qu'une parole du Christ a renversé tout cela, en a dispersé la poussière. Et ce Saint des saints, dont l'accès était interdit à tout le peuple, aux prêtres eux-mêmes, où le souverain prêtre seul pouvait entrer, mais seulement une fois l'an, avec la tunique, les couronnes, la tiare et les autres vêtements sacrés, est désormais ouvert aux impudiques, aux femmes de mauvaise vie, aux êtres les plus abjects et les plus pervers, nul ne leur en défend l'entrée. Cette parole venait à peine d'être prononcée qu'elle obtenait son terrible effet; et plus rien ne reste de ce temple, si ce n'est ce qu'il en faut pour indiquer la place qu'il occupait. Reconnaissez combien c'est encore ici la preuve d'une merveilleuse puissance. Cette nation jadis si grande, qui triompha si souvent des peuples et des rois, qui remporta même des victoires sans les acheter par son sang, qui ne cessait d'ériger de glorieux trophées, n'a pu, depuis cette époque jusqu'à nos jours, relever un seul temple, quoique tant de souverains l'aient secondée, qu'elle soit encore si nombreuse dans toutes les parties du monde, et qu'elle dispose de tant de trésors.

Vous le voyez, ce qu'il construit, nul ne le renverse; ce qu'il renverse, nul ne le reconstruit. Il a construit l'Eglise, et tous les efforts du monde ne peuvent la renverser; il a renversé le temple, et dans un si grand espace de temps il ne s'est

pas trouvé de puissance capable de le relever. De part et d'autre les tentatives n'ont pas manqué; elles ont échoué de part et d'autre. Dieu l'a permis ainsi pour que personne ne pût dire : On en serait venu peut-être à bout si l'on avait essayé. — On a donc essayé, mais en vain. De notre temps, un empereur qui les a surpassés tous en impiété, non content d'autoriser la reconstruction du temple, la seconda de tout son pouvoir. On se mit à l'œuvre, mais cette œuvre ne put être continuée; des flammes, sortant des fondations, dispersèrent les ouvriers. Ces fondations attestent encore la réalité de l'entreprise : on voit que les hommes ont pu les creuser, mais non bâtir dessus en dépit du Christ. Ce temple avait été déjà renversé, et, lorsque les Juifs revinrent de l'exil, après soixante-dix ans, ils le relevèrent aussitôt, et la gloire de ce second édifice devait être plus grande que celle du premier. C'est ce qu'avaient annoncé les prophètes, et longtemps avant l'événement. Voilà quatre cents ans environ qui se sont écoulés, et l'on n'a plus l'espoir de le reconstruire, pas même la pensée. Or si la divine puissance n'était là pour l'empêcher, d'où viendraient ces obstacles? Est-ce l'argent qui ferait défaut? Mais le patriarche de cette nation si riche ne lève-t-il pas de tous les côtés des tributs qui mettent dans ses mains des trésors immenses? Est-ce l'audace qui manque à cette même nation? N'est-elle pas plutôt insubordonnée, téméraire, séditeuse? Les Juifs ne sont-ils pas assez nombreux dans la Palestine, dans la Phénicie, partout? Comment ne leur a-t-il donc pas été possible de relever un temple seul, quand ils ne peuvent ignorer que c'est là ce qui consacre la ruine de leur culte, l'abolition de leurs rites, de leurs sacrifices, de leur religion tout entière? En effet, il ne leur était pas permis de dresser un autel, d'offrir un sacrifice, de faire des libations, d'immoler une brebis, de brûler de l'encens, de lire publiquement la loi, de célébrer une fête, d'accomplir un acte de religion hors de cette enceinte.

17. Lorsqu'ils étaient à Babylone et que leurs ennemis voulaient les forcer à chanter des hymnes sacrées, ils refusèrent d'obéir, ils eurent le courage de résister à des maîtres qui les tenaient

C'est en vain
que Julien
l'apostat l'a
tenté.

dans les fers et pouvaient les tourmenter de toutes les manières : exilés de leur patrie, dépouillés de leur liberté, tremblants pour leur vie même, quand on leur ordonnait de redire ces chants sur le psaltérion, ils répondaient : « Sur les bords des fleuves de Babylone nous nous sommes assis, et là nous avons pleuré, parce que ceux qui nous ont emmenés captifs nous demandaient les paroles de nos cantiques. Comment chanterions-nous les cantiques du Seigneur sur une terre étrangère, » *Psalm.* cxxxvi, 1-4. Nul ne pourrait dire qu'ils ne chantaient pas, parce que les instruments leur manquaient; eux-mêmes ont formulé la cause de leur silence : « Comment chanterions-nous les cantiques du Seigneur sur une terre étrangère? » Ils avaient avec eux leurs instruments de musique, puisqu'ils ajoutaient : « Aux saules de la rive, parmi ces étrangers, nous avons suspendu nos instruments. » Il ne leur était pas non plus permis de pratiquer leurs jeûnes, comme on le voit par cette parole d'un prophète : « Avez-vous jeûné devant moi pendant l'espace de soixante-dix ans? dit le Seigneur. » *Zach.*, vii, 5. Ils ne pouvaient faire ni sacrifices ni libations, comme l'attestent les trois jeunes Hébreux : « Nous n'avons plus ni chef, ni prophète, ni guide, pas même un lieu pour immoler nos victimes devant vous et pour obtenir miséricorde. » *Dan.*, iii, 38. Il n'est pas dit : Nous n'avons pas de prêtre. — Non, puisque des prêtres étaient là. C'est du lieu qu'il est surtout question dans ce passage; à cela se rattachait la loi tout entière. « Nous n'avons pas un lieu..... » Pourquoi même parler de sacrifices et de libations? Il n'y avait pas jusqu'à la lecture des Livres saints qui ne leur fût interdite. C'est ce qu'un prophète remet ainsi sous leurs yeux : « Ils ont lu ma loi sur une terre étrangère, et là ils ont convoqué l'assemblée. » *Amos*, iv, 5. Ils ne célébraient ni la Pâque, ni la Pentecôte, ni la fête des Tabernacles, ni les autres fêtes de la patrie.

Et maintenant, quoiqu'ils sachent bien que tout cela leur est encore impossible, à cause de la désolation qui pèse sur le lieu saint; qu'ils ne pourraient pas pratiquer une cérémonie de leur culte sans transgresser la loi et s'exposer à la co-

lère divine, ils ont toujours été néanmoins hors d'état de relever, de restaurer ce temple, dans lequel seul devaient s'accomplir leurs solennités religieuses. C'est que le temple a été renversé par cette même puissance du Christ qui a bâti l'Eglise. Un prophète avait prédit, après le temps même de la captivité, que le Christ viendrait et qu'il opérerait toutes ces choses. Ecoutez-le parler : « Vos portes resteront fermées et le feu ne s'allumera plus sur l'autel pour le sacrifice. Ma volonté n'est plus avec vous, car de l'Orient à l'Occident mon nom est glorifié parmi les nations; en tout lieu l'encens m'est offert avec une victime pure. » *Malach.*, i, 10, 11. Pouvait-il mieux nous montrer, et la ruine du judaïsme et l'éclatante diffusion du christianisme chez tous les peuples de l'univers? Un autre signale ainsi le nouveau culte : « Chaque homme l'adorera dans le lieu même de sa naissance, et tous le serviront en courbant la tête sous le même joug. » *Soph.*, iii, 9. Un autre a dit : « La vierge d'Israël est tombée, et désormais elle ne se relèvera pas. » *Amos*, v, 2. C'est ce que Daniel raconte en détail : tout doit disparaître, victimes, libations, onctions sacrées, jugements. Mais nous donnerons à ce sujet les développements qu'il comporte quand nous parlerons directement contre les Juifs. Pour le moment, restons dans la route où nous sommes entré, et confondons les dédains des Gentils.

Je ne vous ai rien dit des morts ressuscités, de lépreux guéris, pour ne pas provoquer cette réponse : Mensonge, fantasmagorie, mythe! Qui l'a vu? qui l'a entendu? — Ceux-là mêmes qui nous ont retracé les humiliations de Jésus et sa mort sur la croix, nous ont aussi parlé des miracles. Comment les tenez-vous dans un cas pour de fidèles témoins, et les traitez-vous d'imposteurs dans l'autre? S'ils avaient d'abord écrit pour rehausser la gloire de leur Maître, sous l'inspiration d'un aveugle dévouement, n'auraient-ils pas ensuite caché ce que le monde regardait comme la dernière des ignominies? Voilà cependant que, pour mieux établir la vérité des prodiges, ils se sont plus particulièrement appesantis sur les souffrances, ne négligeant aucun détail, n'omettant aucune circonstance, ni grande

ni petite. Ils ont tû des signes merveilleux, et pas une torture, pas un outrage dont ils ne nous aient tous transmis le souvenir. Pour moi, j'ai complètement gardé le silence sur les faits étonnants et miraculeux; et, dans le but de fermer la bouche à l'impudence, je me suis contenté de rappeler ce qui se passe actuellement sous nos yeux, ce que tout le monde peut voir, des choses plus éclatantes que le soleil, répandues dans toutes les parties de la terre, qui remplissent l'univers et l'emportent sur toutes les forces de la nature, des œuvres enfin qui ne peuvent avoir que Dieu pour auteur. Que dites-vous? Le Christ n'a pas ressuscité les morts? Direz-vous aussi que des églises n'existent pas dans le monde? Direz-vous qu'on ne les a pas attaquées, entourées d'embûches, et qu'elles n'ont pas triomphé de leurs ennemis? Mais on ne saurait pas plus nier ces choses que l'existence du soleil. Quoi! les ruines du temple des Juifs ne sont-elles pas comme étalées à la vue des générations humaines? D'où vient que vous ne raisonnez pas de la sorte en vous-mêmes? Si Dieu n'était là, le Dieu fort, comment ses adorateurs se seraient-ils ainsi mul-

tipliés dans les persécutions et les souffrances? Comment ceux qui l'ont crucifié et couvert de blessures sont-ils dispersés, loin de leur patrie, errants et vagabonds sur toute la face de la terre? Comment se fait-il que ni l'une ni l'autre de ces deux choses n'ait subi de modifications depuis tant de siècles? Les Juifs néanmoins, ces mêmes Juifs ont soutenu plusieurs guerres contre l'Empire romain, ils ont porté les armes contre lui, longtemps balancé sa puissance, et l'ont plus d'une fois vaincu; il y eut des époques où la fortune des Césars avait à compter avec ce peuple. Eh bien, ceux qui luttèrent avec tant d'empereurs, ceux qui disposaient de si grandes ressources en argent, en armes, en soldats, qui se défendirent contre tant d'habiles capitaines, ont toujours échoué devant la reconstruction d'un seul temple. Ils ont élevé des synagogues dans un grand nombre de villes; mais cet unique monument qui faisait la force de leur nationalité, où s'accomplissaient toutes les cérémonies de leur culte, le centre et le foyer du judaïsme, ils ont dû, je le répète, renoncer à le voir de nouveau sortir de ses cendres.



DISCOURS CONTRE LES JUIFS

AVANT-PROPOS

L'opuscule de saint Jean Chrysostome sur la divinité de Jésus-Christ, *quod Christus sit Deus*, fait allusion à ses discours contre les Juifs, non comme à des discours déjà prononcés en public, mais comme à des discours arrêtés en projet. « Daniel, dit l'orateur, indique ouvertement ces vérités, à savoir : que les victimes, les libations, l'onction, toutes ces choses, en un mot devaient disparaître un jour. Nous le démontrerons nous-même, avec plus de développement et de clarté, lorsque nous engagerons la discussion contre les Juifs. » Cette abrogation et cette réprobation définitive des rites judaïques, il prouve avec détails qu'elles sont arrivées dans les homélies contre les Juifs, et particulièrement dans les cinq dernières, où il développe le texte même de Daniel. Ces cinq homélies ont été prononcées, à notre avis, en l'année 387.

L'ordre dans lequel ces homélies sont présentées varie, soit dans les éditions du Père grec, soit dans les manuscrits. David Heschell, suivi en cela par Fronton le Duc, ne range, sous le titre général de *Homélies contre les Juifs*, que six discours. Les deux autres, Fronton le Duc les relègue dans un autre endroit. Quant à Savilius, il ajoute à ces six premières homélies, mais sans leur assigner aucun rang, les deux qui ont pour titre : *Contre ceux qui jeûnent au temps de Pâques* et *Contre ceux qui observent le jeûne des Juifs*.

Ce n'est pas sans peine que nous sommes parvenu à débrouiller ces choses; nous espérons, grâce à Dieu, avoir trouvé à chacun de ces discours, la place qui lui convient. L'homélie que nous mettons la première est celle que Heschell et Fronton le Duc ont mise aussi la première; elle commence par ces mots : Ἐξουλόμην ὑμῖν ἀποδοῦναι. Nous mettons en second lieu celle qui commence en ces termes : Ἡ μὲν παράνομος καὶ ἀνάχαρτος; Savilius l'a mise la huitième, et Fronton le Duc l'a renvoyée dans un autre volume. Vient en troisième lieu celle qui commence par ces mots : Πάλιν χρεῖα τις; Savilius l'a mise la septième, et Fronton le Duc l'a pareillement renvoyée à un volume subséquent. La quatrième : Πάλιν οἱ δειλαιοί, est la seconde de Fronton le Duc, et la première de Savilius. L'ordre des quatre dernières est conforme à celui de toutes les éditions.

Reste maintenant à prouver la légitimité de cette disposition. Il n'y aura pour la première homélie aucune difficulté, si nous prouvons qu'elle a dû précéder toutes les autres. Or saint Chrysostome la prononça durant le cours de ses luttes contre les Anoméens. Après son premier discours contre ces derniers, les fêtes des Juifs approchant, et quelques chrétiens ayant coutume de les célébrer avec eux, l'orateur, voulant porter remède à ce mal, suspendit ses discussions contre les Anoméens, et s'attaqua aux Juifs et à leurs sectateurs. Ceci arriva en l'année 386, comme nous l'avons dit dans l'avant-propos des homélies sur l'Incompréhensible, et comme on le verra plus clairement encore par ce qui va suivre. Quant à l'époque de l'année, Chrysostome l'indique par ces mots, au commencement de la première homélie : « Le temps approche où

pour les malheureux Juifs les fêtes vont se succéder sans interruption. » Or ce temps est incontestablement le mois de septembre, au quinzième jour duquel s'ouvrait la fête des Tabernacles, et durant lequel les Juifs avaient plus de fêtes qu'en tout autre mois de l'année. Saint Chrysostome, ayant prévenu ce temps de quelques jours, il s'ensuit qu'il prononça au mois d'août cette première homélie.

La seconde homélie, celle qui commence par ces mots : Ἡ μὲν παράνομος καὶ ἀκάθαρτος, fut prononcée dix jours, et peut-être plus, après la première, et cinq jours avant que commençât le jeûne des Juifs : saint Chrysostome l'affirme expressément dès son entrée en matière. Pour que vous ne doutiez pas que cette homélie ne soit la seconde prononcée contre les Juifs, remarquez ce qu'il y dit de la première : « N'avez-vous pas entendu avec quelle clarté, dans notre premier discours, il vous a été démontré que les âmes des Juifs, et les lieux où ils se rassemblent, servent de séjour aux démons ? » *Homil.*, 1, 6. Malheureusement, cette seconde homélie nous est parvenue dans un état de mutilation auquel, malgré tous nos efforts, nous n'avons pu porter remède.

Nous plaçons après ces deux homélies, et sans hésiter, celle qui commence ainsi : Πάλιν χρεῖα τις. L'orateur y déclare tout d'abord qu'il est encore obligé d'interrompre la série de ses discours contre les Anoméens, ce qui lui était déjà arrivé pour sa première homélie contre les Juifs. Du reste, ce ne fut pas seulement pour combattre les Juifs qu'il dut interrompre les instructions après son premier discours sur l'Incompréhensible, mais de plus pour accueillir, selon ses propres expressions, *des pères spirituels* qui étaient venus à Antioche, et pour célébrer ensuite plusieurs fêtes de martyrs : en sorte qu'il s'écoula un long espace de temps entre la première homélie contre les Anoméens et la troisième contre les Juifs. Cette dernière a-t-elle été prononcée après la seconde, la troisième ou la quatrième contre les Anoméens ? C'est un point sur lequel on ne saurait rien avancer de certain. Cependant, un passage de l'homélie sur la Nativité du Sauveur autorise à croire qu'il ne faut pas assigner à ce troisième discours contre les Juifs une date bien postérieure au mois de septembre 386.

Les cinq autres discours n'ont été prononcés que longtemps après les trois premiers : cela résulte clairement de deux passages de la quatrième et de la sixième homélie. *Hom.* iv, 1, et vi, 6. Dans le passage indiqué de la sixième, Chrysostome fait allusion à la douloureuse tragédie dont Antioche fut le théâtre après le renversement des statues. Cette sixième homélie fut prononcée le jour même du jeûne des Juifs, comme nous l'apprend l'orateur ; la quatrième le fut dix jours environ avant ce jeûne ; la cinquième, vraisemblablement entre ces deux époques ; la septième, avant que les jours des fêtes des Juifs fussent entièrement écoulés ; la huitième, après ce jeûne et ces solennités : en sorte que les paroles mêmes du saint Docteur permettent de croire que ces cinq homélies ont été toutes prononcées en moins de vingt jours. L'ont-elles été en 387, au retour du jeûne judaïque, c'est probable, sinon certain ; car il semble, d'après l'exorde de la quatrième homélie, que le zélé prédicateur veuille achever la cure commencée l'année précédente.

DISCOURS CONTRE LES JUIFS.

PREMIER DISCOURS.

1. Je me proposais de compléter aujourd'hui les observations que je vous présentais dernièrement sur la question de l'incompréhensibilité de Dieu, et de répandre sur cette même question de plus abondantes lumières. Nous vous en avons entretenus longuement dimanche dernier, et nous avons invoqué le témoignage de David, de Paul et d'Isaïe. « Qui racontera son origine? s'écriait celui-ci. » *Isa.*, LIII, 8. Celui-là rendait grâce à Dieu de ne pouvoir le comprendre : « Je le reconnais, Seigneur, vous avez saisi de frayeur dans la manifestation de votre puissance; vos œuvres sont admirables. Votre science est merveilleusement élevée au-dessus de moi, et je ne saurais l'atteindre. » *Psalm.* CXXXVIII, 14. Quant à Paul, il envisage, non l'essence de Dieu, mais sa providence; et dès qu'il en a entrevu un faible rayon, à propos de la vocation des Gentils, comme s'il se fût trouvé en présence d'un vaste et immense océan, le voilà qui s'écrie : « O profondeur des richesses, de la sagesse et de la science de Dieu! Que ses jugements sont insondables; qu'inabordables sont ses voies! » *Rom.*, XI, 33. Il suffisait sans doute de ces témoignages pour l'évidence de la démonstration; je ne me suis pas contenté pourtant de la parole des prophètes, je ne me suis pas arrêté à celle des Apôtres; je suis monté dans les cieux, je vous ai dévoilé le séjour des anges qui chantaient : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, paix sur la terre pour les hommes de bonne volonté. » *Luc.*, II, 14. Vous avez encore entendu les Séraphins dire, avec un respect et avec un saisissement profond : « Saint, saint, saint est le Seigneur des armées; toute la terre est remplie de sa gloire. » *Isa.*, VI, 3. A ces voix, les Chérubins ont ajouté la leur : « Bénie soit la gloire du Seigneur au lieu de son séjour. » *Ezech.*, III, 12. Trois témoins pris sur la terre, trois autres pris dans les cieux, vous démontrent que la Majesté divine est inaccessible.

La démonstration était irréfragable; aussi des applaudissements nombreux retentissaient-ils, l'assemblée s'échauffait-elle, la flamme courait-elle dans les rangs des spectateurs. Et moi j'étais heureux, non certes des louanges qu'on me décernait, mais de la gloire que recevait le Seigneur; car vos applaudissements et vos louanges n'étaient que la manifestation de l'amour dont vos âmes sont remplies envers Dieu. Tels d'affectueux serviteurs, entendant quelqu'un faire l'éloge de leur maître, prêtent à cet homme une oreille passionnée, à cause de l'amour dont ils brûlent pour celui qu'ils servent; tels alors vous êtes-vous montrés, et par vos applaudissements redoublés vous avez déclaré votre dévouement au Seigneur. Je voulais donc poursuivre aujourd'hui ces mêmes combats; car, si les ennemis de la vérité ne se lassent pas de blasphémer leur bienfaiteur, à plus forte raison devons-nous bénir sans relâche le Dieu de l'univers. Que faire, pourtant? Un autre mal, extrêmement funeste, réclame l'intervention salutaire de notre parole, un mal qui réside dans le corps même de l'Eglise. Aussi faut-il commencer par guérir celui-ci, avant de songer au mal du dehors : il faut s'occuper de ses proches, avant de porter ses soins à des étrangers. Ce mal, quel est-il?

Le temps approche, où pour ces malheureux, ces infortunés Juifs, les fêtes vont se succéder sans interruption : la fête des Trompettes, celle des Tabernacles, les jeûnes. Or il y a dans nos rangs, et parmi ceux qui prétendent avoir les mêmes sentiments que nous, plusieurs fidèles, dont les uns assistent au spectacle de ces fêtes, les autres y participent et jettent avec les Juifs; coutume détestable, que je voudrais extirper de l'Eglise. Nos discours contre les Anoméens trouveront ailleurs leur place, et ce délai n'entraînera pas de fâcheuse conséquence; tandis que si nous ne guérissons les fidèles atteints de ce mal, maintenant que les fêtes se présentent, pour ainsi parler, à nos portes, il est fort à craindre que la coutume et l'ignorance ne grossissent le troupeau de ces prévaricateurs, et que nos exhortations à ce sujet ne deviennent plus tard inutiles. Si, pour n'être pas instruits aujourd'hui sur cette

matière, des chrétiens participaient au jeûne des Juifs, le péché une fois commis, en vain essaierions-nous d'appliquer le remède. Voilà pourquoi je me hâte de prévenir l'occasion. Ainsi agissent les médecins : ce sont les maladies les plus graves et les plus aiguës qu'ils s'efforcent de guérir tout d'abord. D'ailleurs, il existe une étroite parenté entre la cause présente et la première. L'impiété des Anoméens se rapprochant beaucoup de celle des Juifs, les combats que nous avons à livrer aujourd'hui seront à peu près de même nature que les combats livrés précédemment. L'accusation que les Juifs soulevaient, les Anoméens la formulent de même. Et quelle était l'accusation des Juifs ? Ils accusaient le Christ d'appeler Dieu son Père et de se faire l'égal de Dieu. Cette accusation, les Anoméens la renouvellent, ou plutôt ils ne la formulent pas ; ils suppriment cette parole et le sens qui y est attaché, sinon de la main, du moins par la pensée.

2. Ne soyez pas étonnés, si j'ai appelé les Juifs des malheureux. Ils sont en effet bien malheureux et bien misérables, d'avoir repoussé tant de trésors que le Ciel versait entre leurs mains, et de les avoir obstinément rejetés. Le Soleil de justice les réjouit de sa clarté matinale, et ils ne veulent pas de ses rayons, et ils restent assis dans les ténèbres : et nous, qui avons vécu dans les ténèbres, nous attirons à nous la lumière, et nous sommes délivrés des ombres de l'erreur. Ils étaient les rameaux de la racine bénie, et ils ont été brisés : nous n'avions rien de commun avec la racine, et nous avons porté le fruit de la piété. Ils lisaient les prophètes dès leur âge le plus tendre, et ils crucifièrent Celui que chantaient les prophètes : nous qui n'avions jamais ouï parler des Ecritures divines, nous nous sommes prosternés devant ce Crucifié. Et c'est pour cela qu'ils sont malheureux, ayant repoussé des biens qui leur étaient destinés, et que d'autres ont attirés à eux et leur ont ravis. Appelés à devenir des enfants d'adoption, ils se sont abaissés à la condition des chiens : nous qui étions ravalés à ce dernier rang, nous avons pu, avec le secours de la grâce divine, nous dépouiller de ces instincts dépravés et nous élever à la dignité des enfants. Et comment le savons-nous ? « Il n'est

pas bon, disait le Christ à la Chananéenne, de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens. » *Matth.*, xv, 26. Il désignait les Juifs sous le nom d'enfants, et sous le nom de chiens les Gentils. Mais l'ordre a été interverti ; les Juifs sont devenus des chiens, et nous des enfants. « Gardez-vous des chiens, disait Paul à leur sujet ; gardez-vous des mauvais ouvriers, gardez-vous des circoncis. C'est nous, qui sommes les vrais circoncis. » *Philipp.*, III, 2-3.

Voyez-vous comment ils sont passés de la dignité des enfants à cette condition méprisable ? Voulez-vous maintenant savoir comment nous sommes passés nous-mêmes de cette condition-ci à celle des enfants ? « Quant à tous ceux qui l'ont reçu, il leur a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu. » *Joan.*, I, 12. Rien de plus misérable que ces Juifs, qui sont toujours allés au-devant de leur perte. Fallait-il observer la loi, ils la foulaient aux pieds ; maintenant, qu'elle a été abrogée, ils prétendent en maintenir l'observation. Quelle situation plus triste que d'éviter le Seigneur, non-seulement en transgressant la loi, mais encore en l'observant ! De là le reproche qui leur était adressé : « Peuple à la tête dure et au cœur incirconcis, vous vous mettez toujours en opposition avec l'Esprit-Saint ; » non-seulement par la violation de la loi, mais en voulant l'observer à contre-temps. « Peuple à la tête dure, » qualification bien juste, car ils n'acceptèrent pas le joug du Christ, quoiqu'il fût suave, quoiqu'il n'eût rien de lourd et d'accablant. « Apprenez de moi, disait le Sauveur, que je suis doux et humble de cœur. Prenez mon joug sur vous, car mon joug est doux, et mon fardeau léger. » *Matth.*, XI, 29-30. Ils ne purent néanmoins le supporter, à cause de la dureté de leur tête ; ils ne se bornèrent même pas à le récuser, ils le brisèrent et le mirent en pièces. « Dès le commencement, s'écriait un prophète, vous avez brisé votre joug, vous avez rompu vos liens. » *Jerem.*, II, 20. Ce n'est pas Paul qui parle de la sorte ; c'est un prophète qui fait entendre ce cri, et qui prend le joug et les liens comme symbole de la royauté, parce que les Juifs avaient repoussé la royauté du Christ en disant : « Nous n'avons d'autre roi que César. » *Joan.*, XIX, 15. Vous avez brisé le

joug, vous avez rompu les liens, vous vous êtes précipités du haut des cieux, vous vous êtes rangés sous le domaine des hommes. Examinez ici comment le prophète caractérise admirablement leur indocilité. Il ne dit pas : « Vous avez mis à bas le joug ; » mais, « vous l'avez brisé : » acte propre aux animaux les plus sauvages, rebelles au frein et incapables de se soumettre.

D'où leur est venue cette humeur farouche ? de la glotonnerie et de l'intempérance. Qui l'assure ? Moïse lui-même. « Israël mangea ; le peuple bien-aimé s'engraissa, se gorgea et se révolta. » *Deuter.*, xxxii, 15. Semblables à ces animaux qui, puisant dans une abondante pâture trop d'embonpoint, n'en deviennent que plus ombrageux et plus indomptés, ne supportant ni joug, ni frein, ni la main du conducteur, le peuple juif, poussé par l'intempérance et l'abondance temporelle dans l'abîme de l'iniquité, affecta des airs de révolte, et ne voulut ni accepter le joug du Christ, ni trainer la charrue de sa doctrine. C'est ce qu'un prophète avait annoncé en ces termes : « Tel qu'une génisse frappée de l'aiguillon, Israël s'est détourné du Seigneur. » *Ose*, iv, 16. Un autre l'appelle « un taureau indocile au joug. » *Jerem.*, xxxi, 18. Or les animaux comme ceux-là, incapables de travaux, ne sont bons qu'à être égorgés. Ce fut le sort des Juifs : s'étant rendus eux-mêmes incapables d'agir, ils attirèrent le couteau sur leur gorge. D'où ce mot du Christ : « Quant à mes ennemis que voilà, lesquels n'ont pas voulu que je règne sur eux, amenez-les ici, et massacrez-les. » *Luc.*, ix, 27. C'est alors, ô Juif ! qu'il te fallait jeûner, quand ton intempérance te préparait ces maux, quand tes excès te conduisaient à l'impiété, et non maintenant : maintenant, tes jeûnes sont hors de propos, et abominables en même temps. Qui nous le dit ? Isaïe, dont la grande voix fait entendre ces paroles : « Ce n'est pas moi qui ai choisi ces jeûnes, dit le Seigneur. » Et pourquoi cela ? « Parce que vous ne jeûnez que pour susciter des procès et des querelles, et pour frapper impitoyablement vos frères. » *Isa.*, lviii, 4-5. Si donc, quand vous frappez vos semblables, vos jeûnes étaient un objet d'horreur, maintenant, que vous avez immolé votre Seigneur,

comment en seraient-ils agréés ? à quel titre cela serait-il possible ? Il faut dans celui qui jeûne la contrition, la componction, l'humilité, et non ivresse de la colère ; et vous frappez vos pareils ?

Ainsi, autrefois leurs jeûnes n'aboutissaient qu'à des procès et à des querelles ; aujourd'hui, ils aboutissent au libertinage et à la débauche ; on les voit, les pieds nus, danser sur les places publiques ; ils prétendent jeuner, mais leurs actes sont les actes qu'inspire l'ivresse. Écoutez comment le Prophète veut que vous jeûniez : « Sanctifiez le jeûne ; » il ne dit pas : « Faites du jeûne une fête profane. » — « Annoncez l'assemblée solennelle, poursuit-il, réunissez les vieillards. » *Joel*, i, 14. Et ceux-ci, réunissant des troupes d'efféminés, des bandes nombreuses de misérables courtisanes, attirent à la synagogue le théâtre en entier et les histrions de la scène, car leur synagogue ne diffère en rien de ces lieux publics. Il y a des gens, je ne l'ignore pas, qui accusent d'audace mes paroles, parce que j'ai dit que la synagogue ne diffère en rien du théâtre : c'est moi qui les accuserai de ce crime, s'ils récusent ces sentiments. Condamnez-moi si je parle de moi-même ; mais si j'emprunte les propres expressions du Prophète, acceptez la sentence.

3. Je sais encore que plusieurs fidèles ont pour les Juifs un certain respect, et estiment leurs observances dignes, à quelques égards, de vénération : c'est une raison pour moi de m'attacher à déraciner complètement cette funeste croyance. J'ai avancé que la synagogue ne vaut pas mieux que le théâtre ; j'invoquerai à l'appui le témoignage d'un prophète ; car la parole des Juifs n'est pas plus digne de foi que celle des prophètes. Que dit Jérémie ? « Ton front est devenu celui d'une prostituée ; il n'y a plus personne devant qui tu rougisses. » *Jerem.*, iii, 3. Or, le lieu où réside la prostituée, n'est-ce pas un lupanar véritable ? que dis-je ? la synagogue n'est pas seulement un théâtre et un lieu de prostitution ; elle est une caverne de brigands, un repaire de bêtes fauves. « Votre maison est devenue, pour ainsi dire, la tanière de la hyène, dit le Seigneur ; » *Jerem.*, vii, 11 ; non pas d'une bête féroce ordinaire, mais d'une bête im-

pure. « J'ai abandonné ma maison, lisons-nous encore, j'ai déserté mon héritage. » *Jerem.*, XII, 7. Si Dieu les a abandonnés, quel espoir de salut leur restera-t-il? Mais ils prétendent adorer, eux aussi, le Seigneur. Loin de nous un pareil langage : non, nul d'entre les Juifs n'adore Dieu. Qui l'affirme? Le Fils de Dieu. « Si vous aviez connu mon Père, leur disait-il, vous m'auriez connu moi-même. Or vous n'avez connu ni mon Père, ni moi. » *Joan.*, VIII, 19. Quel témoignage plus respectable pourrais-je invoquer? S'ils ont méconnu le Père, s'ils ont crucifié le Fils, s'ils ont repoussé l'assistance de l'Esprit, qui osera soutenir que leur synagogue n'est pas l'habitable des démons? Non, Dieu n'y est pas adoré; gardez-vous de le croire. Ce lieu n'appartient qu'à l'idolâtrie; et nonobstant, des fidèles fréquentent ces lieux comme des lieux dignes de vénération.

Ce que je vous dis là, je ne l'affirme pas d'une façon conjecturale; je l'ai appris par les faits mêmes. Il n'y a guère que trois jours, vous pouvez m'en croire, je dis la vérité, je vis une femme de condition honnête et libre, de mœurs irréprochables, attachée à la foi, qu'un homme impur et insensé, chrétien en apparence, car je ne dirais pas que l'auteur d'une pareille tentative soit un chrétien véritable, contraignait de pénétrer dans un temple juif et d'y affirmer avec serment quelque chose de relatif à des affaires en litige. Comme elle appelait à son aide, et qu'elle protestait contre cette violence inique, représentant qu'ayant pris part aux divins mystères, il ne lui était pas permis de paraître en ces lieux, je sentis le zèle m'embraser d'un feu ardent, et, me levant, je ne souffris pas qu'on entraînât cette infortunée à une telle prévarication, et je l'arrachai à ces sollicitations injustes. Ensuite, je demandai à l'auteur de cette violence s'il était chrétien. Celui-ci, répondant affirmativement, je le repris avec vigueur, relevant sa stupidité et sa folie sans mesure, et je lui assurai qu'il ne l'emportait en aucune façon sur les plus lourdes bêtes de somme, si, en prétendant adorer le Christ, il entraînait quelqu'un de ses frères dans les antres de ces Juifs, qui avaient crucifié son Maître. Poussant le discours

plus loin, je lui enseignai, d'après les saints Évangiles, d'abord, qu'il n'est jamais permis de jurer, ni d'exiger d'autrui un serment; de plus, qu'une femme chrétienne initiée, et même une femme qui n'aurait pas été initiée, ne devait jamais être poussée à cette nécessité. Quand, après de longs et de nombreux propos, j'eus délivré son âme de ses erreurs, je lui demandai pour quel motif il voulait emmener cette femme dans le temple des Juifs, et non dans l'église. Il me répondit avoir oui bien des gens prétendre qu'un serment prononcé dans le temple des Juifs était beaucoup plus redoutable. A ces mots, je gémis profondément, puis je fus enflammé de colère, puis enfin je me mis à sourire. A la vue de la malignité du démon, je gémissais de ce qu'il parvenait à persuader aux hommes de telles erreurs; mais quand je considérais la nonchalance de ses victimes, la fureur s'allumait en mon âme; enfin, en songeant à la folie inconcevable des hommes ainsi dupés, je ne pouvais me défendre de rire.

Je vous dis ces choses, et je vous les raconte, parce que vous considérez sans humanité et sans douleur les auteurs et les victimes de ces machinations. Si vous apercevez l'un de vos frères tomber dans de pareilles prévarications, vous n'estimez pas que ce malheur vous regarde vous-mêmes, et lorsqu'on vous en fait un reproche, vous croyez vous être justifiés par ces mots : Eh! que m'importe? quel rapport y a-t-il entre nous? Paroles qui respirent le souffle de la haine envers les hommes, et une cruauté vraiment satanique. Que dites-vous là? Vous êtes hommes, vous possédez la même nature; et pourquoi parler de l'identité de nature, quand vous avez pour chef unique le Christ? Et vous osez soutenir qu'il n'y a rien de commun entre vous et les membres du même corps auquel vous appartenez! Comment se fait-il que vous confessiez le Christ comme chef de l'Église? L'office de la tête n'est-il pas d'unir tous les membres entre eux, d'établir entre eux les rapports et les liens les plus étroits? Si vous n'avez rien de commun avec un des membres de ce corps, vous n'avez rien non plus de commun avec votre frère, vous n'avez pas le Christ pour chef. Les

Juifs vous épouvantent, comme de petits enfants, et vous ne vous en apercevez pas. De même que de méchants serviteurs, en offrant aux regards des enfants des masques ridicules et effrayants, non pour eux-mêmes, sans doute, mais eu égard à certains esprits faibles, excitent de grands éclats de rire, ainsi les Juifs mystifient les chrétiens trop faibles. Et comment leurs synagogues seraient-elles redoutables, puisqu'ils ont en partage la honte et le ridicule, puisqu'ils ont irrité Dieu, et qu'ils en ont été déshonorés et condamnés.

4. Il n'en est pas de la sorte de nos temples ; eux respirent vraiment l'épouvante et l'horreur, Le lieu où réside le Dieu qui est le maître de la vie et de la mort, ce lieu est en vérité terrible ; dans ce lieu retentissent sans cesse des discours sur les châtimens éternels, sur le fleuve de feu, le ver empoisonné, les fers qui ne se rompent jamais, les ténèbres extérieures. *Math.*, x, 28 ; *id.*, xxii, 13. Quant aux Juifs, ils ne connaissent même pas l'ombre de ces vérités ; ne vivant que pour leur ventre, affamés des biens présents, d'une impudence, d'une avidité, de mœurs comparables à celles des porcs et des boucs, ils ne savent qu'une chose, lâcher les rênes à l'intempérance et à l'ivresse, se battre pour des histrions, en venir aux mains pour des cochers. Sont-ce là ces choses vénérables et terribles ? Et qui pourrait le dire ? Comment donc nous inspireraient-elles de la frayeur ? A moins que l'on ne doive représenter les esclaves les plus méprisables, les plus méprisés, et relégués loin de la maison de leur maître, comme redoutables pour les esclaves honnêtes et en faveur ? Mais non, il n'en est pas ainsi, et il ne saurait en être ainsi. Les tavernes ne sont pas plus respectables que les palais des rois ; et la dernière des tavernes est encore moins ignoble que les synagogues. La synagogue n'est pas une demeure de voleurs, ni d'hôteliers ; c'est la demeure même des démons. Nous pourrions en dire autant des âmes des Juifs, et j'essaierai de vous le démontrer vers la fin de ce discours.

C'est pourquoi je vous prie de vous souvenir particulièrement de mon langage actuel. Nous n'avons pour but, en ceci, ni l'ostentation, ni les

applaudissemens, mais le bien de vos âmes. Que nous reste-t-il à dire, si malgré la foule des médecins, les malades sont encore nombreux ? Les apôtres n'étaient que douze, et ils ont converti le monde : la majeure partie de cette ville est chrétienne, et il y a des fidèles infectés encore de judaïsme. Quelle sera notre excuse, à nous, qui sommes en santé ? Sans doute, ces malades ne sont pas sans reproche ; mais nous ne sommes pas non plus à l'abri de toute accusation, nous qui ne faisons pas cas de leur infirmité. Impossible, si nous y apportions un zèle ardent, que cet état de faiblesse parvint à se maintenir. Aussi vous dis-je maintenant, que chacun de vous gagne un frère, fallût-il lui imposer une sorte de nécessité, fallût-il user de violence, en venir aux reproches les plus amers ; ne négligez rien pour l'arracher aux pièges du démon et pour l'affranchir de toute communication avec les meurtriers du Christ. Si l'on emmenait sous vos yeux un criminel condamné pour de justes motifs, et que vous fussiez maître de le délivrer des mains des bourreaux, négligeriez-vous quelque chose pour soustraire ce malheureux à son sort cruel ? Et vous voyez votre frère, entraîné injustement et iniquement vers l'abîme de la perdition, non par le bourreau, mais par le diable lui-même ; et vous ne consentez point à faire un seul effort pour le sauver ; quelle excuse sera donc la vôtre ? — Mais il est plus fort et plus robuste que vous. — Montrez-le moi, et je vous assure que je sacrifierais ma tête plutôt que de lui permettre de franchir le seuil de ce sanctuaire, s'il persiste opiniâtement dans ces dispositions. Et que reste-t-il de commun entre vous et la libre, la céleste Jérusalem ? Vous avez préféré la Jérusalem terrestre : soyez esclaves avec elle, car elle l'est avec ses enfants, selon le mot de l'Apôtre. *Galat.*, iv, 25. Vous jeûnez avec les Juifs ? Quittez aussi votre chaussure avec eux, marchez les pieds nus sur la place publique, et partagez leur confusion et leur ridicule. Vous ne saurez vous y résoudre, n'est-ce pas ? vous en auriez honte et vous en rougiriez. Voilà donc que vous auriez honte de l'extérieur qu'ils affectent ; et de participer à leur impiété, vous n'en rougissez pas. Et quelle indulgence

obtiendrez-vous, ne restant de la sorte chrétien qu'à demi ? Croyez-moi, j'exposerais mes jours, plutôt que de considérer avec indifférence un fidèle attaqué de ce mal, si je le connaissais ; comme je n'en connais pas, Dieu me fera miséricorde.

Que chacun de vous répète en lui-même ce raisonnement, et qu'il n'estime pas cette œuvre-ci une œuvre de surrogation. Ne voyez-vous pas le diacre dire à haute voix, pendant les mystères : « Reconnaissez-vous les uns les autres, » et vous fournir ainsi l'occasion de vous rechercher exactement ? Faites-en de même à l'égard des fidèles en question. Dès que vous en connaissez un qui judaïse, notez-le, signalez-le, afin de ne pas être exposé vous-même à pareil danger. Vient-on à découvrir dans l'armée profane un soldat en intelligence avec les Perses, ou toute autre nation barbare ? il n'est pas le seul à courir risque de sa vie, ce risque est commun à chacun de ses complices qui ne va pas le découvrir au général. Puisque vous formez l'armée du Christ, examinez, recherchez attentivement si quelque étranger ne s'est pas glissé dans vos rangs ; découvrez-le, non pour que nous le mettions à mort, comme dans la milice profane, ni pour lui infliger un châtement et un supplice, mais pour l'affranchir de son impiété et de son erreur, et le ramener entièrement à nous. Si vous refusez, si vous le cachez sciemment, vous subirez, ne l'ignorez pas, la même peine qu'il subira lui-même. Paul punit et châtie non-seulement les auteurs du crime, mais encore ceux qui l'auraient approuvé. *Rom.*, I, 32. Le Prophète voue au même châtement, non-seulement les voleurs, mais encore ceux qui courent avec eux. *Psalm.* XLIX. 18. Et à bon droit ; car, en favorisant un criminel et en ne le faisant pas connaître, le complice n'aboutit qu'à favoriser son indifférence et à lui faciliter l'accomplissement, en toute sécurité, de ses desseins pervers.

5. Mais revenons à nos malades. Songez avec quelles gens se mettent en rapport les fidèles qui jeûnent en ce moment : avec ceux qui ont crié : « Crucifiez-le, crucifiez-le ; » avec ceux qui disaient : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants. » *Matth.*, XXVII, 23-25. S'il s'a-

gissait de coupables condamnés pour avoir aspiré à la tyrannie, oseriez-vous bien les aborder et entrer en conversation avec eux ? Je ne le pense pas. Mais, ne serait-il pas absurde d'éviter avec tant de soin des hommes coupables envers un autre homme, et, d'autre part, d'entretenir des rapports avec des hommes qui ont outragé Dieu même ? quand nous adorons le Crucifié, nous associer aux fêtes de ceux qui lui ont infligé ce supplice, ce ne serait pas simplement de la stupidité, ce serait de la dernière démenche. Puisqu'il y a des chrétiens auxquels la synagogue semble mériter un certain respect, il me faut nécessairement leur soumettre quelques réflexions. Et pourquoi ce respect envers ce lieu, qu'il faudrait mépriser et regarder avec abomination, et duquel vous devriez vous éloigner ? — C'est qu'on y conserve la loi et les livres des prophètes, répondez-vous. — Qu'est-ce à dire ? Est-ce que tout lieu, où se trouvent ces livres, est saint par cela seul ? Non, sans doute. Eh bien, moi, si je prends en haine et en aversion la synagogue, c'est précisément parce que les Juifs y conservent les livres des prophètes, auxquels ils ne croient pas ; c'est parce qu'ils y lisent des écrits dont ils récusent les témoignages, procédé au-dessus des plus outrageants. Je vous le demande, si vous aperceviez un homme respectable, honorable, illustre même, entrer dans une taverne ou dans un repaire de brigands, puis y être outragé, maltraité, et y endurer les dernières injures, est-ce que cette taverne ou ce repaire vous paraîtraient admirables, parce que l'on y aurait injurié cet homme honorable et illustre ? A mon avis, non ; et ce serait, au contraire, une raison pour le regarder avec dégoût et horreur. Appliquez ce raisonnement à la synagogue. Les Juifs y ont porté avec eux Moïse et les prophètes, non pour les traiter avec honneur, mais pour les outrager et les traiter avec ignominie. En soutenant que les prophètes n'ont pas connu le Christ et qu'ils n'ont rien dit de son avènement, que font-ils, sinon injurier atrocement ces saints, les accusant d'avoir ignoré leur Maître, et d'avoir partagé leur propre impiété. C'est donc une raison de plus pour les hair, conjointement avec leur synagogue, que

le mépris dont ils abreuvent ces saints prophètes.

Et pourquoi parlé-je de livres et de lieux ? Au temps des persécutions, les bourreaux retiennent entre leurs mains les corps des martyrs ; ils les déchirent, ils les mettent en lambeaux ; leurs mains sont-elles saintes , parce qu'elles ont tenu ces corps vénérables ? Non , certainement. — Quoi donc, les mains qui ont tenu les corps des saints seraient toujours des mains impures, parce que la méchanceté les dirigeait ; et les hommes qui possèdent les écrits des saints prophètes et qui les outragent autant que les bourreaux outrageaient les corps des martyrs, seraient pour ce même motif dignes de respect ! Ne serait-ce pas là le comble de l'absurdité ! Si les corps que l'on profane, loin de purifier par leur contact ceux qui les touchent, ne les rendent que plus abominables, à plus forte raison, des livres lus avec incrédulité, ne seront-ils pour les lecteurs d'aucun avantage. L'impiété des Juifs ressort précisément d'autant plus, qu'ils gardent ces livres avec de mauvaises intentions. Ils seraient bien moins coupables, s'ils n'avaient point les prophètes ; ils seraient bien moins impurs, bien moins abominables, s'ils n'avaient point lu ces écrits. Maintenant, les voilà dénués de toute excuse, possédant les hérauts de la vérité, et ne professant, soit pour ceux-ci, soit pour la vérité, que des sentiments hostiles. En sorte qu'ils sont d'autant plus détestables et d'autant plus criminels, que, possédant les prophètes, ils les traitent avec d'hostiles pensées. C'est pour cela que je vous presse de fuir et d'éviter leurs assemblées : ceux de nos frères qui auraient cette faiblesse n'auraient pas peu à en souffrir, et ce ne serait pas un petit aliment à l'orgueil de nos ennemis. En vous voyant, vous qui adorez le Christ crucifié par eux, rechercher et vénérer les rites de leur culte, comment ne se flatteraient-ils pas d'avoir agi d'une façon irréprochable et ne mépriseraient-ils pas notre foi, puisque vous, qui la professez et qui la respectez, accourez cependant vers eux, qui la combattent avec acharnement. L'Apôtre disait : « Si quelqu'un vous voit, vous qui avez de la science, assis à une table chargée de viandes offertes aux idoles,

ne sera-t-il pas porté, lui dont la conscience est faible, à manger aussi de ces viandes sacrifiées ? » I *Corinth.*, VIII, 10. Je vous dirai aussi : Si quelqu'un vous voit, vous qui avez de la science, aller à la synagogue, y assister à la fête des Trompettes, est-ce qu'il ne sera pas porté, sa conscience étant faible, à considérer avec admiration les observances judaïques ? Celui qui tombe ne porte pas seulement la peine de sa propre chute ; il sera puni encore pour avoir occasionné chez le prochain une chute semblable : de même que quiconque reste debout, outre la couronne que lui méritera sa propre vertu, deviendra un sujet d'admiration pour avoir excité les autres à la même ferveur. Fuyez donc leurs assemblées, fuyez leurs édifices, et, loin de vénérer la synagogue à cause des livres qu'elle renferme, prenez-la, pour cette raison même, en haine et en aversion ; car, après tout, les Juifs font injure aux saints auteurs de nos livres, puisqu'ils n'ajoutent pas foi à leurs paroles, et qu'ils les chargent de la plus criminelle impiété.

6. Pour que vous sachiez bien que les Livres sacrés ne font rien à la sainteté du lieu, et que les dispositions des personnes qui s'y rassemblent suffisent pour le souiller, je vous raconterai une histoire des siècles passés. — Ptolémée Philadelphe, qui rassemblait des livres de toutes parts, ayant appris que les Juifs possédaient des écrits remplis des plus belles doctrines sur Dieu et sur le meilleur des gouvernements, fit venir quelques hommes de la Judée et les chargea de traduire les Livres saints, qu'il déposa, ainsi traduits, dans le temple de Sérapis. Or Ptolémée était Gentil ; et depuis ce jour les livres des prophètes, traduits, sont restés dans ce même lieu. Le temple de Sérapis serait-il donc sanctifié à cause de ces livres ? — Loin de là. Les livres conservent la sainteté qui leur est propre, mais ils ne la communiquent pas au temple, à cause de l'impiété des gens qui s'y rassemblent. Ainsi devons-nous penser de la synagogue. Quoiqu'il n'y ait aucune idole, les démons, pourtant, y habitent ; je ne parle pas seulement de la synagogue qui est ici, je parle également de celle de Daphné, où se trouve un antre, pire encore ; que l'on appelle l'*antre de Matrone*. J'ai ouï

dire que plusieurs fidèles s'y rendaient et passaient la nuit près de ce lieu. Pour moi, jamais je ne donnerai à ces insensés le nom de fidèles. Le temple de Matrone et celui d'Apollon sont pour moi pareillement impurs. Et si quelqu'un qualifie mes paroles d'audacieuses, je lui signalerai à lui-même son incroyable folie.

Dites-moi, le lieu où habitent les démons n'est-il pas un lieu impur, alors même qu'on n'y aurait dressé aucune idole? Mais le lieu où se réunissent les meurtriers du Christ, le lieu où la croix est proscrite, où Dieu est blasphémé, où le Père est méconnu, le Fils outragé, la grâce de l'Esprit repoussée, où les démons, enfin, eux-mêmes habitent, n'est-ce pas un lieu encore bien plus dangereux? Là, au moins, l'impiété se montre à découvert et sans voile, il ne lui est pas facile de séduire et de charmer un esprit droit et solide. Ici, au contraire, comme on prétend adorer Dieu, avoir les idoles en horreur, posséder et honorer les prophètes, on fait de leurs paroles de redoutables appâts propres à attirer dans un piège imprévu les imprudents et les aveugles. C'est pourquoi, tout en étant aussi impies que les Gentils, les Juifs usent de fourberies beaucoup plus périlleuses. Ils ont, eux aussi, un autel de mensonge, autel invisible, sur lequel ils immolent, non des brebis, ou des taureaux, mais des âmes humaines. Enfin, si vous êtes épris des observances judaïques, quel rapport subsistera-t-il entre vous et nous? Si le culte des Juifs est noble et vénérable, le nôtre n'est donc que mensonge? Si le nôtre est l'expression de la vérité, et il l'est en effet, celui des Juifs n'est donc qu'erreur pure. Je ne parle pas des saintes Lettres; loin de là; car ce sont elles qui m'ont conduit au Christ comme par la main. Je ne flétris que l'impiété et la fureur présentes de nos ennemis.

Mais il est temps de vous montrer que les démons habitent, non-seulement dans la synagogue, mais encore dans les âmes des Juifs. « Lorsque l'esprit immonde, dit le Christ, est sorti d'un homme, il erre dans des lieux arides, cherchant le repos; et, ne le trouvant pas, il dit: Je retournerai dans ma maison. Et, y étant revenu, il la trouve vide, nettoyée et ornée. Alors, il

repart, prend sept autres esprits plus méchants encore avec lui, et les y introduit; et la dernière condition de cet homme devient pire que la première. Ainsi en sera-t-il pour cette race. » *Matth.*, XII, 43-45; — *Luc.*, XI, 24-26. Vous le voyez, les démons habitent dans les âmes des Juifs, et ces démons pires que les premiers. C'est justice: autrefois, leur impiété s'en prenait aux prophètes; aujourd'hui, ils outragent le Seigneur des prophètes. Et c'est à ces hommes possédés du démon, livrés à tant d'esprits impurs, nourris dans le sang et dans le carnage, que vous vous réunissez, et vous n'en frissonnez pas d'horreur! Loin de les saluer et de leur adresser une seule parole, ne devriez-vous pas vous en détourner comme de la peste et du fléau du genre humain? N'ont-ils pas épuisé toutes les formes de la perversité? Les prophètes n'ont-ils pas consacré de longs et de nombreux discours à l'énumération de leurs crimes? Quelles horreurs tragiques, quels genres de prévarication n'ont-ils pas éclipsés par leurs meurtres sacrilèges? Ils ont immolé leurs enfants et leurs filles aux démons, ils ont méconnu la nature, ils ont oublié les douleurs de l'enfantement, ils ont foulé aux pieds les devoirs de l'éducation de leurs familles, ils ont bouleversé les lois du sang, ils ont dépassé en férocité les bêtes les plus farouches. On voit les animaux sauvages sacrifier quelquefois leur vie, faire fi de leur propre sûreté, pour conserver leurs petits; et les Juifs, sans y être réduits par la nécessité, immolent de leurs mains le fruit de leurs entrailles, pour honorer les ennemis de l'humanité, d'abominables démons. De quoi être, en cela, plus profondément étonné, de leur impiété, de leur cruauté, ou de leur inhumanité? du sacrifice de leurs enfants, ou des divinités auxquelles ils les immolaient? Et n'ont-ils pas encore surpassé par leurs débordements les plus impurs des animaux? Ecoutez comment le Prophète parle de leur incontinence: « Semblables à des chevaux qui courent après des cavales, chacun hennissait après la femme de son prochain. » *Jerem.*, V, 8. Il ne dit pas: Chacun d'eux convoitait la femme de son prochain; s'il se sert d'une expression qui ne convient qu'à des brutes, c'est pour mieux caractériser la fureur

Les démons habitent dans les âmes des Juifs.

avec laquelle ils se précipitaient dans l'impureté.

7. Qu'ajouterai-je encore? Parlerai-je de leurs rapines, de leur avarice, des pauvres qu'ils ont dépouillés, de leurs larcins, de leurs trafics? Mais le jour entier ne suffirait pas à les énumérer! Cependant, observez : toutes leurs fêtes ont un certain air de noblesse et de majesté. Elles n'en sont pas moins impures pour cela. Prêtez l'oreille à la parole des prophètes, ou plutôt de Dieu même; vous verrez combien elles lui font horreur : « Je hais, dit-il, je déteste vos solennités. » *Amos*, v, 21. Dieu les déteste, et vous y prenez part! il ne désigne pas spécialement telle ou telle solennité, il les proscriit toutes sans exception. Voulez-vous encore vous convaincre que Dieu hait également le culte qu'on lui rend au moyen des cymbales, des harpes, des psaltérions et autres instruments de musique? « Eloignez de moi, dit-il, les accents de vos cantiques; je n'écouterai point l'harmonie de vos instruments. » *Amos*, v, 23. *Eloignez de moi*, dit le Seigneur : et vous courez écouter les trompettes! Et leurs sacrifices, leurs offrandes, ne sont-elles pas aussi en abomination devant lui? « Si vous m'offrez de la fleur de farine, c'est en vain; votre encens est souillé à mes yeux. » *Isa.*, i, 13. Leur encens lui paraît abominable, et le lieu où il est offert ne le serait pas! Et quand lui paraît-il abominable? Avant qu'ils aient commis le plus grand des forfaits, avant qu'ils aient mis à mort leur Seigneur; avant la croix, avant l'immolation du Christ, tout cela n'est qu'abomination; ne sera-ce pas aujourd'hui beaucoup plus abominable? Quoi de plus odorant que l'encens? Mais Dieu ne regarde pas à la qualité des présents; il considère les dispositions des sacrificateurs, et il apprécie en conséquence leurs offrandes. Il considéra Abel, et regarda favorablement ses présents; il vit Cain, et il prit en aversion son sacrifice. « Il ne fit attention, dit l'Écriture, ni à Cain, ni à ce qu'il lui avait offert. » *Genes.*, iv, 5. Noé offre à Dieu un sacrifice de brebis, de veaux et d'oiseaux, et « le Seigneur en respira une odeur de suavité, » c'est-à-dire, l'eut pour agréable. *Genes.*, viii, 21. Car Dieu n'a pas de sens, étant un être parfaitement incor-

poré. Quoique ce qui s'élève de l'autel ne soit que la graisse et la fumée des corps livrés aux flammes, et qu'il n'y ait rien d'aussi peu agréable à l'odorat, pour que vous sachiez que Dieu agrée ou repousse les sacrifices, selon les dispositions dans lesquelles on les lui offre, il appelle d'un côté, ce mélange de graisse et de fumée, une odeur suave; de l'autre, il qualifie l'encens d'abomination, à cause de la corruption de ceux qui le lui présentaient.

Vous prouverai-je encore que le Seigneur prend en horreur le temple avec ses sacrifices, ses instruments de musique, ses solennités, ses parfums, et cela à cause de ceux qui s'y rassemblent? Dieu lui-même l'a montré par des faits, d'abord, en le livrant aux mains des barbares, puis, en le détruisant de fond en comble. Avant de le détruire, il dit, par l'organe d'un prophète : « Ne mettez pas votre confiance en des paroles mensongères; ils ne vous serviront de rien, ceux qui vous disent : C'est le temple du Seigneur, c'est le temple du Seigneur. » *Jerem.*, vii, 4. « Ce n'est pas, dit-il, le temple qui sanctifie ceux qui s'y réunissent; ce sont eux qui le sanctifient lui-même. Si, en ce temps-là, le temple ne leur servait de rien, malgré la présence des chérubins et de l'arche, encore moins leur servira-t-il maintenant qu'ils sont privés de toutes ces choses, que Dieu les a pris définitivement en aversion, et que le sujet de son ressentiment est plus grave. Ne serait-ce pas de la dernière démence et de la dernière folie, que de participer aux fêtes d'hommes flétris, abandonnés du Seigneur, dont ils se sont attiré le courroux? Si quelqu'un avait immolé votre enfant, consentiriez-vous, je vous le demande, à supporter sa présence? consentiriez-vous à l'écouter? ne le fuiriez-vous pas comme un mauvais génie, comme le démon lui-même? Les Juifs ont immolé le Fils de votre Seigneur, et vous oseriez paraître avec eux dans la même assemblée? Et quand celui qu'ils ont mis à mort vous honore au point de vous donner le titre de frère et la jouissance de son propre héritage, vous l'outrageriez au point de témoigner à ceux qui l'ont crucifié votre estime et votre dévouement, en assistant à leurs solennités, en accourant dans leurs édifices abo-

minables, en fréquentant leurs temples impurs, en vous asseyant à la table des démons! Car je ne puis pas qualifier autrement le jeûne des Juifs, après leur déicide. Et comment ne seraient-ils pas les serviteurs du démon, les hommes qui agissent en tout contrairement à la volonté de Dieu? Espérez-vous donc des démons quelques bons offices? Lorsque le Christ leur eut permis d'entrer dans le corps des pourceaux, ils les précipitèrent aussitôt dans la mer; et vous croyez qu'ils auront pour les corps humains des ménagements? Plût à Dieu qu'ils ne donnassent pas la mort et qu'ils ne tendissent pas de pièges! Eh quoi! ils ont chassé l'homme du paradis, ils l'ont dépouillé d'une gloire céleste, et ils feraient du bien à son corps? Plaisanterie, fables, que tout cela! Les démons vous tendront des embûches, ils vous nuiront tant que vous voudrez; mais faire du bien, ils en sont incapables. Ils ne ménagent pas l'âme, et ils ménageraient le corps! Ils s'efforcent de nous chasser du royaume des dieux, et ils chercheraient à nous délivrer de nos maladies! N'avez-vous pas oui les prophètes, ou plutôt Dieu par la bouche des prophètes, disant qu'ils sont incapables, soit de nous faire du bien, soit de nous faire du mal? Eussent-ils, ce qui n'est pas, la volonté et le pouvoir de nous guérir, il ne faudrait pas, en retour d'un avantage léger et périssable, vous exposer à des peines éternelles et immuables. Recherchiez-vous la guérison de votre corps au prix du salut de votre âme? Mais vous feriez là un bien triste marché: pouvez-vous sans exciter l'indignation de Dieu, le créateur de votre corps, implorer de votre ennemi votre guérison? Et comment la science médicale ne deviendrait-elle pas, entre les mains d'un idôlâtre quelconque, une ressource infailible pour vous entraîner aux pieds des dieux des Gentils? Souvent aussi les païens ont guéri des maladies de cette manière, et ont rendu aux infirmes la santé: sera-ce une raison de prendre part à leur impiété? Voilà ce que Moïse disait aux enfants d'Israël: « S'il s'élève au milieu de vous un prophète, ou quelqu'un qui dise avoir eu une vision, et qui annonce un prodige, une merveille, et que ce qu'il ait annoncé arrive, et qu'il nous dise: Allons, et suivons des dieux étrangers que

n'ont pas connus nos pères, — vous n'écoutez pas les paroles de ce prophète et de ce songeur. » *Deuter.*, XIII, 1-3. Ce qui revient à dire: Si un prophète se lève et opère quelque prodige, qu'il ressuscite un mort, qu'il guérisse un lépreux, qu'il rende à un estropié l'usage de ses membres, et qu'au sortir de ce spectacle il vous appelle à l'impiété, que le prodige ne soit pas un motif pour vous de l'écouter. Pourquoi donc? — « Le Seigneur votre Dieu vous éprouve, afin de voir si vous l'aimez de tout votre cœur et de toute votre âme. » *Deuter.*, XIII, 3.

D'où il suit que les démons ne guérissent pas. Si Dieu leur permet, comme il permet aux hommes, d'opérer quelque guérison, Dieu le permet pour vous éprouver; non que Dieu ignore ce que vous êtes, mais il veut vous instruire à fermer l'oreille aux démons, alors même qu'ils rendent la santé. Et à quoi bon parler de guérison corporelle? Vous menaçât-on de l'enfer, si vous ne renoncez au Christ, méprisez ces menaces. Vous promit-on un royaume, si vous abandonnez le Fils unique de Dieu, détournez-vous avec horreur de ces promesses; soyez disciple de Paul, et ouvrez votre âme à ces sentiments qu'exprimait la bienheureuse et noble voix de l'Apôtre: « Je suis certain, disait-il, que ni la mort, ni la vie, ni les Anges, ni les Principautés, ni les Puissances, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni ce qu'il y a de plus haut, ni ce qu'il y a de plus profond, ni quelque créature que ce soit ne pourra nous séparer de la charité divine en Jésus-Christ Notre-Seigneur. » *Roman.*, VIII, 38-39. Ni les Anges, ni les Puissances célestes, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni toute autre créature, ne sauraient séparer Paul de la charité du Christ, et la santé de votre corps vous en séparerait! Et quelle indulgence mériterions-nous? L'enfer doit être pour nous moins redoutable que le Christ, et le ciel moins désirable. Si nous sommes malades, il vaut mieux rester en proie à l'infirmité, que de chercher dans l'impiété la délivrance de nos maux. Quand même le démon nous guérirait, il nous causerait plus de préjudice que d'avantage. Il aurait soulagé notre corps, lequel n'en mourra pas moins peu après, et n'en deviendra pas moins la pâture

des vers; mais il aurait compromis l'éternel bonheur de notre âme. De même que les recruteurs d'esclaves offrent aux enfants des friandises, des pâtisseries, des jeux de dés et autres bagatelles de ce genre, comme autant d'appâts, sauf à leur ravir ensuite la liberté et la vie, de même les démons nous promettent la guérison de nos membres, afin de mieux compromettre le salut de notre âme. Ne le souffrons pas, mes bien-aimés; cherchons à nous affranchir de toutes les manières des liens de l'impureté. Job ne pouvait-il pas, en écoutant sa femme et en blasphémant le Seigneur, se soustraire au malheur qui l'accablait? « Prononcez une parole contre Dieu et mourez, » lui disait son épouse. *Job*, II, 9. Mais il aima mieux être torturé, brisé, et supporter ce coup affreux, que de se soustraire par le blasphème à ses maux présents. Prenez-le pour modèle. Le démon vous promet-il mille fois de vous arracher aux calamités qui vous poursuivent, ne l'écoutez pas, ne le supportez même pas, de même que le juste n'écoula pas sa femme: aimez mieux endurer votre mal avec patience, que de compromettre votre foi et votre salut. Ce n'est point parce qu'il vous abandonne, mais pour faire éclater davantage votre vertu, que Dieu laisse quelquefois la maladie vous atteindre; endurez-la donc généreusement, afin qu'il vous soit dit, à vous aussi: « Crois-tu donc qu'en te révélant mes oracles, je me sois proposé autre chose que de mettre ta justice en lumière? » *Job*, XI, 3.

8. Il me serait aisé d'augmenter de beaucoup le nombre de ces considérations; mais, pour que vous n'oubliiez aucune des choses que nous avons dites, je terminerai mon discours en empruntant les paroles de Moïse: « Je prends à témoin contre vous le ciel et la terre, » *Deuter.*, XXX, 19, que si l'un d'entre vous, ici présent, ou même absent, court contempler la fête des Trompettes, se présente à la synagogue, monte au sanctuaire de Matrone, célèbre avec les Juifs leurs jeûnes et leur sabbat, s'il observe, en un mot, un rite judaïque, qu'elle qu'en soit l'importance, je serai du moins innocent de votre sang à tous. Ce langage nous suivra, vous et moi, au grand jour de Jésus-Christ Notre-Sei-

gneur: si vous l'écoutez avec soumission, il vous pénétrera alors de beaucoup de confiance; mais si vous ne l'écoutez pas, et si vous ne découvrez pas les auteurs de ces attentats, ce même langage se changera pour vous en une voix énergique et accusatrice. « Je n'ai point, en ce qui me regarde, balancé à vous faire connaître tous les desseins du Seigneur. » *Act.*, XX, 27. J'ai remis l'argent entre les mains du banquier. A vous de le faire fructifier, et de consacrer au salut de vos frères les avantages que vous aurez retirés de cette doctrine. — Mais il est pénible, il est odieux de dénoncer les hommes coupables de pareilles prévarications! — Il n'est pas moins pénible, il n'est pas moins odieux de garder le silence. Ce silence est funeste, et à vous qui l'observez, et à ceux qui en recueillent le bénéfice, parce qu'il irrite Dieu contre vous. Combien il est préférable d'employer, envers nos frères, des procédés, odieux au premier abord, mais propres à procurer leur salut, que d'exciter l'indignation du Seigneur! Alors même qu'il s'emporterait maintenant, cet infortuné que vous corrigez ne saurait en rien vous nuire; il vous témoignera même plus tard de la reconnaissance pour le bien que vous lui aurez fait; mais si, par une condescendance inhabile pour votre prochain, vous gardez le silence et le secret, Dieu tirera de votre conduite une terrible vengeance. En sorte que votre silence vous expose à l'inimitié de Dieu, en même temps qu'il est préjudiciable à votre frère; au lieu que si vous le dénonciez et le faisiez connaître, vous vous rendriez Dieu propice; de plus, vous gagneriez votre frère; de furieux qu'il était auparavant, vous en feriez un ami, l'expérience lui ayant démontré le bien que vous lui auriez procuré.

N'estimez pas rendre service à vos frères lorsque, témoins de leurs graves égarements, vous ne les reprenez pas de toute votre énergie. Avez-vous perdu un manteau, non-seulement le voleur, mais encore le complice du larron, quand il ne le décèle pas, sont également à vos yeux des ennemis. Notre mère commune a perdu non point un manteau, mais un de nos frères; le démon le lui a ravi et le retient dans les liens du judaïsme; vous connaissez le ravisseur, vous

connaissez la victime; vous me voyez le flambeau de la doctrine à la main le chercher en gémissant de toutes parts, et vous restez la bouche close, et vous ne découvrez rien! Quelle est donc votre erreur? Pourquoi l'Eglise ne vous compterait-elle pas au nombre de ses plus cruels ennemis, et ne vous regarderait-elle pas comme un de ses adversaires et comme un traître?

Puissent tous ceux qui entendent ces conseils ne jamais commettre un crime tel que de trahir un frère pour lequel le Christ a été immolé. Le Christ a répandu son sang pour lui, et vous ne daignez pas prononcer pour lui une seule parole. Qu'il n'en soit pas ainsi, je vous en conjure : au sortir de cette assemblée, mettez-vous sur-le-champ à la poursuite de cette proie, et que chacun de vous m'y ramène quelqu'un de ces malades. Mais non, ne supposons pas ces malades en si grand nombre : que deux ou trois d'entre vous, que dix et vingt même se réunissent pour m'en amener un seul, afin que, à la vue de la pêche abondante renfermée dans vos filets, je vous présente une table plus délicate. Si je vois le conseil que je vous donne aujourd'hui mis à exécution, je m'occuperai avec plus d'ardeur de la guérison de ces infortunés, et vous en retirerez, vous et eux, de plus grands avantages. Point de négligence conséquemment : aux femmes le soin de gagner les femmes, aux hommes de gagner les hommes, aux esclaves les esclaves, aux personnes libres les personnes libres, aux enfants les enfants; tous en un mot, mettez-vous avec empressement à la recherche de ces malheureux, et venez ainsi à notre réunion prochaine, afin d'y recevoir nos félicitations, et de préférence à nos félicitations, afin de mériter de la part de Dieu une récompense abondante et ineffable, une récompense bien supérieure à nos épreuves et à nos vertus. Puissions-nous l'obtenir tous, par la grâce et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par lequel et avec lequel gloire soit au Père en l'unité du Saint-Esprit, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.

DISCOURS CONTRE LES JUIFS.

Contre ceux qui observent le jeûne des Juifs, et contre les Juifs eux-mêmes. Ce discours a été prononcé cinq jours avant le commencement du jeûne judaïque et postérieurement à un autre discours.

DEUXIÈME DISCOURS.

1. Déjà le Jeûne impur et criminel des Juifs frappe nos regards. Ne soyez pas étonnés si je l'appelle impur; tout ce qui est opposé à la volonté divine, serait-ce un sacrifice, serait-ce un jeûne, est souverainement abominable. Encore cinq jours, et ce jeûne criminel commence. Pour moi, il y a dix jours et plus que je vous avertis et que je vous précautionne, afin d'assurer la sécurité de vos frères. Et que personne n'accuse notre langage d'inopportunité, parce que nous vous aurons avertis si longtemps à l'avance. Lorsqu'une fièvre ou toute autre maladie menace, plusieurs jours avant que la fièvre se déclare, les médecins s'efforcent de la prévenir par divers traitements, et d'arracher le corps à tout danger avant qu'il se soit déclaré. Comme nous apercevions nous aussi une maladie redoutable prête à fondre sur vous, nous avons éveillé votre attention de loin et longtemps auparavant, afin d'écarter le mal avant même qu'il nous ait atteints. C'est pour cela que je n'ai pas attendu l'époque elle-même pour vous instruire; le peu de temps que vous auriez eu ne vous aurait pas permis de vous occuper de gagner vos frères, au lieu que vous trouvant à l'aise, grâce aux jours nombreux que vous aviez devant vous, vous pouviez en toute liberté rechercher les fidèles atteints de ce mal et les en délivrer. Ainsi agissent les personnes chargées de préparer un festin de noces ou tout autre repas distingué : ce n'est pas le jour même, mais plusieurs jours avant qu'elles s'adressent aux pêcheurs et aux chasseurs, de crainte qu'un temps trop limité n'introduise quelque embarras dans l'ordonnance du festin. Et nous aussi, ayant à vous servir un repas et à vous prémunir contre la stupidité des Juifs, nous vous interpellons préalablement, vous

Il détourne les fidèles des jeûnes immondes des Juifs.

pêcheurs, afin que vous recherchiez, que vous gagniez les plus faibles de vos frères, et que vous les ameniez entendre nos discours. Tous ceux donc que vous avez déjà enveloppés dans vos filets, et que vous y retenez sûrement, ne cessez de les nourrir de la parole de la sainte doctrine ; pour ceux que vous n'avez pas eu encore le bonheur de gagner, il vous reste un délai suffisant ; vous avez également cinq jours pour vous en rendre maîtres.

Déployons donc le zèle de la parole doctrinale, formons un cercle autour d'eux comme ferait une meute, et poussons-les de toutes parts vers les lois de l'Église. Détachons à leur poursuite ce chasseur admirable, ce Paul qui s'écriait un jour : « C'est moi Paul qui vous le dis : Si vous vous faites circoncire, le Christ ne vous servira de rien. » *Galat.*, v, 2. Souvent des bêtes sauvages et farouches, cachées dans des fourrés, n'entendent pas sitôt la voix du chasseur qu'elles s'élancent de leur retraite, saisies de crainte, et que obsédées en quelque sorte par cette voix menaçante, harcelées par ces cris qui les conduisent contre leur gré, elles viennent se précipiter au milieu des pièges. Ainsi vos frères à la voix de Paul, sortiront du judaïsme où ils sont enfoncés comme dans un buisson, pour s'engager, je n'en doute pas, dans les filets du salut, et rejeteront toutes les erreurs judaïques. Ce n'est pas d'ailleurs Paul seul qui parle, c'est encore le Christ, qui échauffe l'âme de l'apôtre. Lors donc que vous entendrez l'Apôtre s'écrier : « C'est moi Paul qui vous le dis : Si vous vous faites circoncire, le Christ ne vous servira de rien, » ne voyez pas en cela la seule voix de Paul, voyez-y encore la doctrine et le sentiment du Christ qui l'inspirait au-dedans. On me dira peut-être : Et quoi, la circoncision serait-elle si fort dangereuse qu'elle anéantît tous les fruits de l'Incarnation ? — Oui, il en est ainsi, tel est le danger de la circoncision, non que sa nature le veuille de la sorte, mais à cause de notre perversité. Il fut un temps où cette loi était bonne et nécessaire ; aujourd'hui elle est abrogée et elle est inutile. Par conséquent, si vous voulez en user à contre-temps, elle rendra inutiles à votre égard les dons de Dieu. Si donc

le Christ ne vous sert de rien, c'est parce que vous ne voulez pas vous approcher de lui. Supposez un criminel plongé dans un cachot pour s'être rendu coupable d'adultère et des plus honteux forfaits, le moment venu d'instruire le procès et de prononcer une sentence, une lettre du roi ordonnerait de mettre en liberté tous les prisonniers sans distinction et sans instruction aucune ; s'il refusait de jouir de la générosité royale, et s'il prétendait avec insistance être traduit en jugement et subir sa sentence, il ne serait plus admis à participer à une semblable faveur. En acceptant le jugement, la sentence des juges et l'instruction du procès, il aurait spontanément renoncé à profiter de la munificence du prince. Telle est la condition des Juifs. Voyez en effet : l'humanité entière s'était rendue coupable des derniers crimes : « Tous ont péché, » dit l'Apôtre ; *Roman.*, III, 23 ; et, en conséquence, elle était plongée dans la malédiction du péché comme dans un cachot ; la sentence allait être prononcée contre elle, lorsque vint une lettre du roi des cieux, ou plutôt lorsque le roi des cieux lui-même est venu nous délivrer des liens du péché, sans examen aucun et sans exiger de nous aucun compte.

2. Tous ceux qui se présentent jouissent de ce bienfait et obtiennent leur salut par la grâce ; mais ceux qui cherchent leur justification dans la loi, ceux-là sont privés du bienfait de la grâce. Outre qu'ils ne bénéficieront pas de la clémence royale, puisqu'ils prétendent se sauver par eux-mêmes, ils attirent sur eux la malédiction de la loi, parce que nulle chair ne sera justifiée par les œuvres de la loi. D'où ces paroles : « si vous vous faites circoncire, le Christ ne vous servira de rien. » *Galat.*, v, 2. Quiconque veut se sauver par les œuvres de la loi n'a rien de commun avec la grâce. Paul nous le déclare en ces termes : « Si c'est par grâce, ce n'est donc plus en vue des œuvres ; autrement la grâce ne serait plus la grâce. » *Roman.*, XI, 6. Si c'était en vue des œuvres, il n'y avait plus rien de la grâce. « Si la justice nous est donnée par la loi, donc le Christ est mort en vain. » *Galat.*, II, 21. — « Vous qui cherchez dans la loi votre justification, vous avez renoncé à la grâce. » *Ibid.*, v, 4.

Vous êtes mort à la loi, vous ne vivrez plus pour elle, vous n'en subirez plus ni le joug, ni l'empire; pourquoi prétendriez-vous vous imposer une tâche vaine et inutile? — Pourquoi Paul interpose-t-il son nom en cette circonstance et ne s'est-il pas contenté de ces mots: « Je vous le dis en vérité? » Il voulait rappeler aux fidèles le zèle qu'il avait déployé pour la loi. Si j'appartenais à une famille de Gentils, semble-t-il dire, et si je ne connaissais point les choses de la religion juive, on pourrait m'objecter que c'est parce que je n'ai jamais participé à ses observances, parce que je ne connais pas la valeur de la circoncision que je l'exclus des doctrines de l'Église. — Voilà pourquoi il interpose son nom, leur remettant par là en mémoire tout ce qu'il avait fait en faveur de la loi. De la sorte il leur disait: Je n'agis pas ainsi par aversion pour la circoncision, mais en connaissance parfaite de cause. C'est moi Paul qui parle ainsi, moi qui ai été circoncis le huitième jour après ma naissance, moi Israélite de race, Hébreu, fils d'autres Hébreux, de la tribu de Benjamin, pharisien pour ce qui est des observances légales, moi qui ai persécuté l'Église avec tant de fureur, moi qui pénétrais dans les maisons, qui m'emparais des femmes et des enfants et qui les traînais en prison; toutes choses par lesquelles il m'est aisé de persuader aux plus insensés que ni la passion, ni l'ignorance au sujet des pratiques des Juifs, mais la connaissance irrécusable de la vérité de Jésus-Christ m'a déterminé à soutenir cette loi. *Philipp.*, III, 5-6; *Act.*, VIII, 3. « Je prends à témoin quiconque se fait circoncire, qu'il est obligé de garder la loi tout entière. » *Galat.*, V, 3. Pourquoi n'emploie-t-il pas l'une de ces expressions-ci: *Je déclare, j'ordonne, j'assume*, mais emploie-t-il au contraire celle-ci: *Je prends à témoin*? Pour représenter à notre esprit par ce terme la pensée du jugement à venir: là où il y a des témoins, là il y a un tribunal et une sentence. De cette façon l'Apôtre jette l'épouvante dans l'âme de ses auditeurs, en leur rappelant le siège du souverain juge, et en leur montrant que ces paroles rendront témoignage en ce jour terrible, où chacun devra répondre sur toutes ses actions, sur tout ce qu'il

aura dit et sur tout ce qu'il aura entendu.

Ces paroles, qui retentirent aux oreilles des Galates, qu'elles retentissent maintenant aux oreilles des fidèles que travaille le même mal: ils ne sont pas ici présents; néanmoins que par votre entremise ils entendent Paul leur crier et leur dire: Je prends à témoin quiconque se fait circoncire, qu'il est obligé de garder la loi tout entière. » Ne me dites pas que la circoncision ne constitue qu'un précepte, ce simple précepte vous impose par cela même toute la loi. En vous assujettissant par ce côté à la domination de la loi, vous vous engagez nécessairement à lui obéir en tout ce qu'elle vous ordonnera. Que si vous ne lui obéissez pas en tout, vous vous exposez à un châtement et à des peines inévitables. Un oiseau qui tombe dans des rets, ne serait-il retenu que par la patte, n'en est pas moins pris tout entier. De même quiconque accepte l'obligation d'un seul des commandements de la loi, que ce soit la circoncision ou le jeûne, s'abandonne entièrement par cela seul à la discrétion de la loi, et ne saurait s'en affranchir tant qu'il consent à lui être soumis en un seul point. Nous ne parlons pas de la sorte pour décrier la loi, nous nous en garderions bien, mais afin de mieux vous montrer les trésors abondants de la grâce du Christ. Car la loi n'est point opposée au Christ; comment le serait-elle, puisque c'est le Christ qui l'a donnée, puisqu'elle nous conduit à lui comme le ferait un gouverneur? C'est à cause des prétentions intempestives des personnes qui abusent de la loi que nous avons été forcé de tenir ce langage. Les véritables calomnieurs de la loi, ce sont ceux qui, après nous avoir enjoint de l'abandonner pour le Christ, veulent nous y ramener ensuite. Que la loi ait bien mérité de l'humanité, moi aussi je le reconnais et je ne le nierai jamais. C'est vous qui, en lui demeurant attachés à contre-temps, ne lui permettez pas de faire ressortir les grands avantages dont nous lui sommes redevables. De même que le plus bel éloge à faire d'un gouverneur, c'est que le jeune homme auquel il a consacré ses soins n'ait aucun besoin de sa surveillance pour se bien conduire, s'étant résolûment adonné à la pratique de la vertu; de même tout autre

La circoncision impose tout le joug de la loi.

éloge de la loi devient superflu dès lors que nous n'avons plus besoin de son assistance. C'est, en effet, à la loi que nous sommes redevables des dispositions de notre âme à recevoir une plus haute philosophie. Par conséquent, celui qui reste fixé dans la loi, incapable de voir autre chose que ce qu'elle prescrit, n'en a pas retiré de bien remarquables avantages. Pour moi, qui me suis éloigné d'elle pour accourir vers les doctrines bien plus élevées du Christ, je puis en faire cet éloge, qu'elle m'a rendu capable de dépasser ses observances étroites, et de m'élever à la hauteur de la doctrine que le Christ nous a apportée. Oui, la loi a rendu d'importants services à notre nature, mais à la condition de la conduire sûrement au Christ. S'il n'en était pas ainsi, elle nous serait préjudiciable, car elle nous aurait privés de plus grands biens pour nous maintenir dans la possession de moindres biens, outre qu'elle nous eût assujettis aux blessures de transgressions sans terme.....

La loi a été profitable aux hommes; comment.

3. «..... Laissez-là votre offrande devant l'autel, et allez auparavant vous réconcilier avec votre frère; vous viendrez ensuite présenter votre offrande.» *Matth.*, v, 23-24. Le Sauveur ne dit pas : « Laissez-là le sacrifice, et allez-vous-en, » mais, « interrompez le sacrifice, et allez vous réconcilier avec votre frère. » Ce n'est pas le seul point sur lequel il vous soit parlé de la sorte : un pareil langage est tenu ailleurs. Ainsi, parce qu'on aura une épouse infidèle, à savoir, idolâtre, on n'est pas obligé de la répudier. « Si quelqu'un, dit l'Apôtre, a son épouse infidèle et que celle-ci consente à demeurer avec lui, qu'il ne la renvoie pas. » I *Corinth.*, vii, 12. Mais si elle s'abandonne à la prostitution et à l'adultère, on ne s'oppose pas à ce qu'on la renvoie. « Quiconque répudie son épouse, hormis le cas de fornication, la rend coupable d'adultère. » *Matth.*, v, 32. Donc la fornication est une raison suffisante pour la répudier. Admirez ici la bonté et la sollicitude du Seigneur. Votre épouse, dit-il, est-elle idolâtre, ne la renvoyez pas; est-elle courtisane, je ne vous défends pas de la renvoyer. Est-elle impie à mon égard, ne la renvoyez pas; vous a-t-elle outragé, personne ne vous défend de la renvoyer, Eh quoi, Dieu

nous traiterait d'une façon si honorable, et nous ne daignerions pas le traiter de la même manière, et nous le verrions avec indifférence outragé par nos épouses; et cela, quand nous savons que nous sommes exposés à des châtiments et à une vengeance terribles, si nous négligeons le salut de nos femmes! N'est-ce pas pour cela que Dieu vous a constitué le chef de la femme et que Paul disait : « Si les femmes désirent savoir quelque chose, qu'elles interrogent chez elles leurs époux; » I *Corinth.*, xiv, 35; vous chargeant ainsi, comme leur maître et leur protecteur vigilant, de les conduire à la piété? Lorsque l'heure de l'assemblée vous appelle à l'église, vous ne réveillez pas l'ardeur des indifférents; mais lorsque le démon vous appelle à cette solennité des Trompettes, au lieu de retenir ceux que charme cet appel, vous les laissez s'engager dans le lieu de l'impiété et dans la voie glissante de l'impureté; car les courtisanes, les libertins, le chœur entier des danseuses ont coutume de s'y réunir.

Et pourquoi parler des impuretés qui s'y commettent! Ne craignez-vous pas que votre femme n'en revienne possédée du démon? N'avez-vous pas oui démontrer clairement, dans notre premier entretien, que les âmes des Juifs, et les lieux où ils se réunissent, servent d'habitacles aux démons? Comment donc osez-vous, je vous le demande, après avoir pris part à une danse diabolique, retourner dans l'assemblée des apôtres? Comment, après vous être rendus en ce lieu et vous être unis à ces hommes qui ont répandu le sang du Christ, n'avez-vous pas horreur de venir ici vous asseoir à la table sacrée, et prendre votre part de ce sang précieux? Quoi! vous n'êtes pas saisis d'épouvante et d'horreur, après de telles prévarications! vous respectez aussi peu cette table sainte! Ce que je vous dis, rapportez-le, de votre côté, à ces malheureux, et qu'ils le transmettent, eux aussi, à leurs épouses. « Édifiez-vous les uns les autres. » I *Thess.*, v, 11. Si l'individu atteint de ce mal est un catéchumène, qu'on lui interdise l'accès du temple; si c'est un fidèle et un initié, qu'on lui interdise l'accès de la table sacrée. L'exhortation et le conseil ne sont pas également utiles à toute

sorte de péchés ; il en est qu'il faut guéri par une opération prompte et douloureuse. De même que pour les plaies sans gravité on emploie des médicaments assez doux, au lieu que dans les plaies envenimées, incurables, et qui rongent le reste du corps, on porte le fer et le feu ; de même, tandis qu'il est besoin, pour certains péchés, de n'agir que par conseils, il y en a d'autres qui exigent une violente répression. Aussi Paul nous enjoint-il de ne pas recourir toujours à l'exhortation, et de nous servir quelquefois de rudes réprimandes. « Pour cette raison, écrivait-il, réprimandez-les sans ménagements. » *Tit.*, I, 13. En conséquence, réprimandons-les maintenant sans ménagements, afin que, honteux du passé et reconnaissant leur culpabilité, ils ne s'exposent plus désormais au danger de ce jeûne prévaricateur. Voilà pourquoi moi-même, renonçant au ton de l'exhortation, je vous prends à témoin et je m'écrie : « Si quelqu'un n'aime pas le Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème. » I *Corinth.*, XVI, 22. Mais comment prouver plus clairement qu'on n'aime pas Jésus-Christ, qu'en prenant part aux solennités de ceux qui l'ont mis à mort ? Ces chrétiens-là, ce n'est pas moi qui les frappe d'anathème, c'est Paul ; ou plutôt, ce n'est pas Paul, c'est le Christ, qui parlait par sa bouche et qui avait dit, peu auparavant : « Tous ceux qui cherchent dans la loi leur justification ont renoncé à la grâce. » *Galat.*, V, 4. Répétez-leur ces paroles, lisez-leur ces sentences ; travaillez avec le plus grand zèle à les sauver ; et quand vous les aurez arrachés à la gueule du démon, conduisez-les-nous le jour même du jeûne, afin qu'accomplissant la promesse qui vous a été faite, nous glorifions avec nos frères, d'un seul cœur et d'une seule voix, Dieu le Père de Jésus-Christ, Notre-Seigneur auquel gloire soit dans tous les siècles. Amen.

DISCOURS CONTRE LES JUIFS.

Contre ceux qui jeûnent le jour de Pâques.

TROISIÈME DISCOURS.

1. Une circonstance impérieuse et pressante, interrompant encore la suite des questions que nous avons naguère abordées, réclame notre parole, et suspend aujourd'hui nos luttes contre les hérétiques. Nous nous proposons d'entretenir également aujourd'hui votre charité de la gloire du Fils unique. Mais les prétentions absurdes de ceux qui veulent jeûner pour la prochaine Pâque, nous forcent à consacrer exclusivement aujourd'hui notre enseignement à leur guérison. Le bon pasteur ne se contente pas de chasser les loups ; il s'occupe, avec une touchante sollicitude, de ses brebis malades. A quoi leur servirait-il d'échapper à la dent des bêtes farouches, si la maladie les devait emporter ? De même la supériorité d'un général ne consistera pas seulement à bien diriger les opérations de la guerre ; il s'efforcera plutôt de rétablir l'union dans l'état déchiré par les factions, sachant fort bien que les victoires au dehors n'aboutiraient à rien, tant que la guerre civile régnerait au-dedans. Ce qui vous convaincra qu'il n'y a rien de plus pernicieux que les mésintelligences et les dissensions, ce sont ces paroles du Christ : « Tout royaume divisé en lui-même ne subsistera pas. » *Matth.*, XII, 25. Et pourtant, quoi de plus fort qu'un royaume à la puissance duquel concourent les revenus, les armes, les remparts, les fortifications, de nombreuses armées, de nombreux chevaux, et une infinité d'autres choses ? Mais, cette puissance s'évanouit lorsque les dissensions intestines s'introduisent dans ce royaume. Il n'y a point de principe de faiblesse comparable à la division et à la discorde ; de même que rien n'assure la force et la puissance comme la charité et la bonne intelligence. Aussi Salomon, pénétré de cette vérité, disait-il : « Un frère que seconde son frère est semblable à une ville forte, à un état que protègent de fortes barrières. » *Pro-*

verb., XVIII, 19. Voyez-vous la vertu de la concorde ? voyez-vous les conséquences désastreuses de la division ? Le royaume en proie à la division tombe en ruines ; deux hommes étroitement unis ensemble et enchaînés l'un à l'autre, offrent plus de résistance que les plus forts remparts.

Je sais, à la vérité, que, grâce à Dieu, la plus grande partie de ce troupeau est restée à l'abri de cette contagion, et que le mal a fait un petit nombre de victimes ; n'importe, il ne faut pas négliger pour cela d'y porter remède. N'y eût-il que dix, que cinq, qu'un seul malade, il n'en serait pas moins dangereux de ne pas s'en préoccuper. N'y eût-il qu'un des plus obscurs et des plus humbles de nos frères, c'est toujours un de ces frères pour lequel le Christ est mort. Or le Christ attache un grand intérêt à tout ce qui est faible : « Quiconque, dit-il, scandalise un de ces petits, mériterait qu'on lui attachât une meule de moulin au cou, et qu'on le jetât à la mer. » *Matth.*, XVIII, 6. « Toutes les fois, dit-il ailleurs, que vous maltraiterez un de ces petits, vous me maltraiterez moi-même. » *Ibid.*, XXV, 45. Enfin : « Ce n'est pas la volonté de votre Père qu'il périsse un seul de ces petits. » *Ibid.*, XVIII, 14. Ne serait-ce pas une folie de notre part de mépriser ces petits, pour lesquels le Christ témoigne tant de sollicitude ? Ne dites pas : Il n'y en a qu'un ; dites plutôt : Cet unique malade, si on le néglige, transmettra son mal aux autres. « Il suffit d'un peu de levain, dit l'Apôtre, pour faire lever toute la pâte. » *Galat.*, V, 9. Et voilà précisément ce qui sème autour de nous la désolation et la ruine, le dédain que nous avons pour les petits. De là, ces plaies qui s'étendent ; au lieu que les plus larges se rétrécissent, lorsqu'on y apporte les soins convenables. Aussi disons-nous, avant toutes choses, que le pire des maux, c'est la division, la discorde, l'Eglise déchirée, ce lien que les bourreaux n'osèrent pas rompre, divisé en plusieurs parts. N'est-ce point assez des autres hérésies, pour introduire de nouvelles divisions parmi nous ? N'entendez-vous pas Paul nous dire : « Que si vous vous déchirez et vous dévorez les uns les autres, prenez garde de ne pas vous détruire les uns les autres. » *Ibid.*, V, 15. Quoi ! vous marchez hors des rangs du trou-

Le pire des maux c'est la division et la discorde.

peau, et vous ne craignez pas le lion qui rôde autour de vous ? Notre ennemi, dit un apôtre, court çà et là, tel qu'un lion rugissant et cherchant une proie à dévorer. » *I Petr.*, V, 8. Admirez la sagesse du Pasteur. Il ne lui a pas permis de rester au milieu des brebis, pour ne pas semer la terreur parmi le troupeau ; il ne l'a pas non plus complètement éloigné, afin que la crainte de cette bête féroce contraignît toutes les brebis à se réunir au bercail. Le Père ne vous inspire qu'une terreur respectueuse ; redoutez l'ennemi : si vous vous séparez du troupeau, vous deviendrez infailliblement sa proie. Sans doute le Christ pouvait lui interdire complètement les approches de son troupeau : c'est pour entretenir votre vigilance et vos craintes, afin que vous cherchiez tous un asile auprès de votre Mère, qu'il l'a laissé rugir au dehors : de la sorte, ceux qui sont dedans, frappés de ces rugissements, se rapprocheront et se serreront davantage les uns contre les autres. Ainsi agissent envers leurs enfants de tendres mères : bien souvent, quand leurs nourrissons se désolent, elles les menacent de les donner aux loups en pâture ; non certes qu'elles veuillent les exposer véritablement, mais pour mettre un terme à leurs cris. De même le Christ, en toutes ces choses, s'est proposé d'établir la paix parmi nous et de resserrer les liens qui nous unissent les uns aux autres.

2. C'est encore pour le même motif que Paul, entre bien des reproches qu'il pouvait adresser aux Corinthiens, commença tout d'abord par celui-ci. Il pouvait relever leurs fornications, leur orgueil, leurs recours aux tribunaux païens, leurs festins dans les lieux consacrés aux idoles, l'usage introduit chez les femmes de ne pas se voiler la tête, tandis que les hommes le faisaient ; et, indépendamment de toutes ces choses, leur dédain pour les pauvres, la folle vanité qu'excitaient en eux les dons de l'esprit, leurs opinions sur la résurrection des corps ; il pouvait en outre, leur reprocher leurs querelles et leurs dissensions intestines ; mais, laissant tous ces points de côté il s'applique avant tout à guérir celui-ci. Pour que je ne paraisse pas abuser de votre attention, je vous montrerai, au moyen des paroles mêmes

de Paul, qu'avec tant de choses à blâmer, il ne touche à aucune avant celle-ci. Que les Corinthiens se fussent rendus coupables de fornication, écoutez ces mots de l'Apôtre : « On entend dire qu'il se commet parmi vous des fornications. » *I Corinth., v, 1.* Qu'ils se fussent livrés à l'enflure et à l'orgueil : « Il y en a parmi vous qui se sont enflés d'orgueil, comme si je ne devais pas venir chez vous. » *Ibid., iv, 18.* Qu'ils eussent recours à des tribunaux profanes : « Comment quelqu'un d'entre vous, ayant un différend avec son frère, ose-t-il l'appeler en jugement devant des infidèles ? » *Ibid., vi, 1.* Qu'ils mangeassent des viandes offertes aux idoles : « Vous ne pouvez prendre part à la fois à la table du Seigneur et à celle des idoles. » *Ibid., x, 21.* Que les femmes ne se voilassent pas la tête, tandis que les hommes le faisaient, la vivacité de ce langage le prouve : « Tout homme qui prie ou prophétise, la tête voilée, déshonore sa tête : toute femme qui prie ou prophétise la tête non voilée, déshonore sa tête. » *Ibid., xi, 4-5.* Qu'ils dédaignassent les pauvres, il le montre en ces termes : « L'un est dans la pénurie, et l'autre dans l'ivresse ; » — et dans ceux-ci : « Méprisez-vous donc l'Eglise de Dieu, ou bien voulez-vous humilier ceux qui ne possèdent rien ? » *Ibid., xi, 21-22.* Que tous ambitionnassent avidement les grâces les plus élevées, et que nul ne se contentât de grâces inférieures, il l'indique ainsi : « Est-ce que tous sont apôtres ? est-ce que tous sont prophètes ? » *Ibid., xii, 29.* Qu'ils aient élevé des doutes sur la résurrection des morts : « Quelqu'un dira : Comment les morts peuvent-ils ressusciter ? avec quel corps paraîtront-ils ? » *Ibid., xv, 35.*

Voilà donc que, avec tant de blâmes à leur adresser, il ne leur parle de rien avant de leur parler de mésintelligences et de divisions. A peine commence-t-il son Epître, qu'il leur dit : « Je vous en conjure, mes frères, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ayez tous le même langage, et que les divisions soient bannies d'entre vous. » *Ibid., i, 10.* C'est qu'il savait, et qu'il savait sûrement, que cet article était le plus important de tous. Si l'impudique, l'orgueilleux, et tout homme sujet à des vices de ce

genre, fréquente l'église, il ne tardera pas à en être guéri par la doctrine qu'il y recueille, et à recouvrer sa première santé. Mais celui qui se retranche de cette assemblée, celui qui se dérobe à l'enseignement de ses Pères, celui qui fuit la demeure du médecin, quelles que soient les apparences de sa santé, il sera avant peu la proie de la maladie. Semblable à un sage médecin qui arrêterait la fièvre avant de s'occuper de la guérison des plaies et des fractures, Paul commence par combattre les divisions, et puis il s'occupe de guérir les blessures des autres membres les unes après les autres. Voilà pourquoi il les conjure préalablement, et de ne pas se diviser entre eux, et de ne pas s'attribuer des chefs particuliers, et de ne pas fractionner le corps du Christ en plusieurs parties. Ce langage, il ne l'adressait pas seulement aux Corinthiens ; il l'adressait encore à tous ceux qui, après eux, sont travaillés du même mal. Je demanderais volontiers à ces derniers en quoi consiste la Pâque, en quoi le temps quadragésimal, en quoi ce qui regarde les Juifs, en quoi ce qui nous regarde nous-mêmes ; pourquoi l'une de ces choses ne se présente qu'une fois l'année, tandis que l'autre se renouvelle à chaque assemblée ; ce que signifient les azymes et une foule d'autres questions qui se rapportent à ce même sujet. Alors, vous saisiriez parfaitement ce qu'il y a de déraisonnable dans les querelles qu'ils suscitent, eux qui, incapables de rendre un compte satisfaisant de leur conduite, comme s'ils surpassaient tous les autres en sagesse, n'acceptent la leçon de personne ; procédé d'autant plus condamnable, qu'ils sont dans une profonde ignorance, qu'ils se refusent aux avis qu'on leur donne, et que, s'abandonnant pour leurs intérêts à l'influence d'une détestable habitude, ils se précipitent tête baissée dans l'abîme.

3. Quelle est donc leur habile réponse à ces difficultés que nous leur opposons ? — Mais vous, nous disent-ils, n'observiez-vous pas auparavant ce jeûne ? — Ce n'est pas à vous de me tenir ce langage, ce serait plutôt à moi de vous dire que nous jeûnions autrefois de la sorte, il est vrai, mais que nous avons cru devoir préférer un parfait accord à des considérations de temps. Ce que

Paul disait aux Galates, je vous le dis en ce moment : « Soyez comme moi, puisque j'ai été moi-même comme vous. » *Galat.*, iv, 12. Que signifient ces paroles? L'Apôtre avait persuadé aux Galates de renoncer à la circoncision, de secouer le joug du sabbat, des jours légaux et des autres observances légales. Puis s'apercevant qu'ils s'abandonnaient à la frayeur et à la crainte, et qu'ils redoutaient d'avoir à subir la peine de cette transgression, il les exhorte à la confiance par son propre exemple : « Soyez comme moi, leur dit-il, car j'ai été moi-même comme vous. » Est-ce que je suis sorti du rang des Gentils? Est-ce que j'ignore l'économie de la loi et les châtiments dont elle menace les prévaricateurs? « Je suis Hébreu, issu d'une famille d'Hébreux, pharisien dans la manière d'observer la loi; par zèle pour la loi je persécutai l'Eglise. Mais ce qui m'avait paru un avantage, je l'ai estimé une perte à cause du Christ; » aussi ai-je quitté définitivement les Juifs. *Philipp.*, III, 5-7. Soyez donc comme moi, car j'ai été comme vous.

Et pourquoi vous parlerais-je en mon nom? Est-ce que trois cents Pères et davantage, rassemblés en Bithynie, n'ont pas décrété cette règle? Et vous n'auriez pour eux aucun respect? De deux choses l'une : ou bien vous les taxez d'ignorance et vous supposez qu'ils ne connaissent point suffisamment ces questions, ou bien vous les accusez de lâcheté et vous supposez qu'ils auront dissimulé la vérité, quoiqu'ils l'aient connue, et qu'ils l'aient trahie. Telle est la conséquence rigoureuse de votre refus de vous ranger à leur avis. Pourtant ces Pères ont, en cette circonstance, déployé une sagesse et un courage admirables, sur lesquels la suite des événements ne laisse aucun doute. Ce qui montre leur sagesse, c'est l'exposition qu'ils ont faite de la foi, exposition qui ferma la bouche des hérétiques et repoussa comme un rempart inexpugnable toutes leurs insidieuses attaques. Ce qui a montré leur courage, c'est la persécution qui venait à peine de se calmer et la guerre suscitée contre les Eglises. Tels que de vaillants guerriers chargés de trophées et de blessures, ces chefs des Eglises venaient de tous les côtés, portant sur eux les stigmates du Christ, et pouvant compter les nom-

Décret du concile de Nicée sur la Pâque.

Dignité des Pères de ce concile.

breux tourments qu'ils avaient endurés en confessant leur foi. Les uns auraient pu dire les souffrances attachées aux travaux des mines, les autres les confiscations générales de tout ce qu'ils possédaient, d'autres les tortures de la faim, la multiplicité des mauvais traitements auxquels ils avaient été en butte. Ceux-ci pouvaient montrer leurs flancs déchirés, ceux-là leurs reins brisés, d'autres leurs yeux crevés, et d'autres leur corps mutilé et privé pour le Christ de quelqu'un de ses membres. Tels étaient les athlètes qui concoururent à former cette assemblée; ce furent eux qui joignirent à la définition de la foi le décret qui règle la célébration unanime et identique de cette solennité. Est-ce que des hommes qui en des temps difficiles, n'avaient jamais trahi la foi, pouvaient en une question de jours à déterminer agir avec dissimulation? Voyez ce que vous faites en condamnant des Pères si nombreux, si sages et si vaillants! Si, pour avoir condamné le publicain, le pharisien perdit tous les biens qu'il avait acquis, quelle sera votre excuse et quelle sera votre justification à vous qui vous mettez en opposition ouverte avec tant de Docteurs chéris de Dieu, et cela, contre toute raison et contre toute justice? N'avez-vous pas entendu le Christ disant : « Là où deux et trois personnes sont rassemblées en mon nom, je suis au milieu d'elles? » *Matth.*, xviii, 20. Que si le Christ est présent au milieu de deux ou trois personnes rassemblées, à plus forte raison là où il y en avait plus de trois cents réunies, devait-il être présent, diriger et inspirer toutes les déterminations?

En cela ce ne sont pas seulement ces Pères que vous condamnez, vous condamnez encore avec eux la terre entière qui a accueilli avec applaudissements la sentence. Est-ce donc que vous estimeriez les Juifs supérieurs en sagesse à ces Pères venus de tous les points de l'univers; alors que les Juifs sont déchus de l'état de leurs ancêtres et privés de la célébration de toute solennité? Car ils n'ont plus ni l'azyme ni la pâque, bien que j'entende un certain nombre d'individus répéter qu'ils ont l'une et l'autre. Qu'ils n'aient plus les azymes, ces paroles du législateur vous le prouveront : « Vous ne pouvez cé-

lébrer la Pâque dans aucune des villes que le Seigneur va vous donner, mais seulement dans le lieu où son nom sera invoqué. » Ce lieu, c'est Jérusalem. *Deuter.*, xvi, 5-6. Remarquez pourtant qu'après avoir borné à une seule ville la célébration de cette fête, il renverse ensuite cette ville, afin d'arracher les Juifs, et malgré eux, à leurs antiques usages. Que Dieu ait prévu ce qui devait arriver, c'est un point de l'évidence la plus irrécusable. Pourquoi appelle-t-il donc tous les Juifs des diverses contrées de la terre en cette ville, sachant fort bien d'avance qu'elle serait un jour détruite ? N'est-il pas manifeste qu'il voulait abolir un jour cette solennité ? Dieu aura donc aboli cette solennité, et vous vous rallieriez à ces Juifs dont un prophète a dit : « Qui est aveugle, si ce n'est mon peuple ? qui est sourd, sinon celui qui en est le maître ? » *Isa.*, xlii, 19. Ne se sont-ils pas toujours conduits avec la plus stupide ingratitude ? ne l'ont-ils pas fait envers les apôtres, les prophètes et les docteurs ? Et pourquoi parler des docteurs et des prophètes, quand ils allaient jusqu'à massacrer leurs propres enfants ? N'immolaient-ils pas leurs fils et leurs filles aux démons ? *Psal.* cv, 37. Ils ont méconnu la voix de la nature ; auraient-ils, je vous le demande, conservé ces jours de fête ? Ils ont foulé aux pieds les liens du sang, ils ont oublié leurs enfants, ils ont oublié Dieu qui les avait créés. « Vous avez abandonné, leur disait le Prophète, le Dieu qui vous a créés, et vous avez oublié le Dieu qui vous a nourris. » *Deut.*, xxxii, 18. Ils auraient abandonné Dieu, et ils auraient dû maintenir leurs solennités ! Et qui oserait soutenir ce langage ? Si le Christ a célébré la Pâque avec eux, ce n'est pas afin que nous la célébrions pareillement avec eux, mais pour ménager le passage de l'ombre à la vérité. Il souffrit la circoncision, il observa le sabbat, il célébra les fêtes judaïques, il mangea les azymes, il le fit à Jérusalem ; mais aucune de ces obligations ne pèse sur nous. Au contraire, Paul nous dit avec sa grande voix : « Si vous vous faites circoncire, le Christ ne vous servira plus de rien. » *Galat.*, v, 2. « Célébrons la Pâque, non avec le vieux levain, ni avec le levain de la malice et de l'iniquité, mais avec les azymes de la sincérité

et de la vérité. » *I Corinth.*, v, 8. Nos azymes à nous ne consistent pas en un mélange de farines, mais dans une conduite droite, dans une vie selon la vertu.

4. Pourquoi donc le Christ agit-il en cette circonstance de la sorte ? La pâque ancienne étant la figure de la pâque nouvelle, il fallait rapprocher de la vérité la figure, et, après avoir montré l'ombre, introduire ensuite la réalité. Or la réalité introduite, l'ombre disparaît pour toujours et n'a plus de raison d'être. Ne m'opposez donc pas cette difficulté, prouvez-moi plutôt que le Christ nous a ordonné de faire ainsi. Pour moi, je vous prouve le contraire, à savoir, non-seulement qu'il ne nous a pas ordonné de solenniser ces jours, mais qu'il nous a affranchis à ce sujet de toute obligation. Ecoutez le langage de Paul, et quand je parle de Paul, je parle du Christ qui lui inspirait ses pensées. Quel est donc le langage de l'Apôtre ? « Vous observez les mois, les saisons, les années. Je crains bien d'avoir inutilement travaillé parmi vous. » *Galat.*, iv, 10-11. « Toutes les fois, dit-il ailleurs, que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur. » *I Corinth.*, xi, 26. Par ce seul mot, *toutes les fois que*, l'Apôtre déclare le fidèle maître de s'approcher à son gré des saints mystères, et il le délivre de toute obligation relativement à l'observation de certains jours. La Pâque et le Carême ne sont pas, tant s'en faut, la même chose : la Pâque est une chose, le Carême une autre. Le Carême n'a lieu qu'une fois l'an ; la Pâque a lieu trois fois la semaine, quelquefois quatre, ou, pour mieux dire, toutes les fois que nous le voulons. La Pâque n'est pas un jeûne, c'est une oblation et un sacrifice qui se célèbrent à chacune de nos assemblées. Qu'il en soit ainsi, prêtez l'oreille à ces mots de Paul : « Notre agneau pascal, le Christ, a été immolé pour nous. — Toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur. » *Ibid.*, v, 7 ; xi, 26. En sorte que toutes les fois que vous vous présentez avec une conscience pure, vous célébrez la Pâque, non pas en jeûnant, mais en participant à ce sacrifice. « Toutes les fois que vous mangerez ce pain et

Pourquoi le Christ a-t-il voulu célébrer cette Pâque ?

que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur. » Célébrer la Pâque, c'est rappeler cette mort. L'oblation qui s'accomplit aujourd'hui, aussi bien que celle d'hier, que celle de tous les jours, est semblable en tous les points à celle du samedi saint; ni celle-ci n'est plus vénérable que celle-là, ni celle-là plus parfaite que celle-ci; l'une et l'autre ne sont qu'une seule et même Pâque, toutes les deux également redoutables, également salutaires.

Pourquoi est établi le jeûne de 40 jours.

Pourquoi donc, reprend-on, jeûnons-nous durant ces quarante jours? — Autrefois, bien des fidèles s'approchaient des saints mystères sans discernement et sans préparation, surtout en ce même temps où le Christ les institua. Nos pères, comprenant les conséquences funestes d'un acte accompli avec tant de négligence, établirent d'un commun accord quarante jours consacrés aux jeûnes, à la prière, à l'audition de la parole sainte, à des assemblées, afin qu'après nous être soigneusement purifiés en ces jours par le moyen des prières, de l'aumône, des jeûnes, des veilles, des larmes, de la confession et de plusieurs autres pratiques, nous nous approchions des mystères divins avec une conscience aussi pure que possible. Qu'ils aient abouti à d'excellents résultats en nous accoutumant dans leur sollicitude à ce jeûne périodique, ce qui suit le prouve avec évidence. Nous aurions beau crier toute l'année et annoncer le jeûne, nul ne ferait attention à nos paroles. Que le temps du Carême arrive, sans exhortation aucune, sans conseil aucun, le plus relâché se relève et suit les avis et les exhortations que lui donne cette époque de l'année. Si donc le Juif et le Gentil vous demandent pourquoi vous jeûnez, ne répondez pas que vous jeûnez à cause de la Pâque ou du mystère de la croix, vous donneriez prise à leurs récriminations.

Et en effet, ce n'est ni à cause de la Pâque, ni à cause du mystère de la croix que nous observons ce jeûne, mais à cause de nos péchés, et parce que nous voulons nous approcher des mystères. La Pâque n'est point un sujet de deuil et de jeûnes, mais d'allégresse et de joie. Et la croix n'a-t-elle pas détruit le péché, purifié la terre entière, réparé l'antique inimitié, ouvert les

portes du ciel, substitué l'amour à la haine, ramené l'homme au ciel, fait asseoir la nature humaine à la droite du trône céleste, et comblé les enfants d'Adam d'innombrables bienfaits. Ce ne serait donc pas une raison de s'abandonner aux pleurs et à la tristesse, mais aux plus joyeux transports. Paul disait : « Loin de moi la pensée de me glorifier, si ce n'est en la croix de Jésus-Christ notre maître. — Dieu, ajoute-t-il, a fait éclater sa charité envers nous. Tandis que nous étions plongés dans le péché, le Christ est mort pour nous. » *Galat.*, VI, 14; *Roman.*, V, 8. Jean s'exprime comme il suit : « Dieu a tellement aimé le monde. » *Joan.*, III, 16. Et comment l'a-t-il aimé? L'Apôtre, passant à côté de toute autre considération, aborde le mystère de la croix. Après ces mots : « Dieu a tellement aimé le monde, » il ajoute : « Qu'il a livré son Fils unique à la croix, afin que quiconque croit en lui, ne périsse pas et possède la vie éternelle. » Si la croix nous invite à nous réjouir et à nous glorifier, ne disons pas qu'elle est pour nous un sujet de deuil; encore une fois, si nous gémissons, ce n'est pas à cause de la croix, mais à cause de nos péchés. Voilà pourquoi nous jeûnons.

5. Quant au catéchumène, il ne célèbre point la Pâque, quoiqu'il jeûne chaque année, parce qu'il ne participe pas à l'oblation; par contre, celui qui ne jeûne pas, s'il se présente avec une conscience pure, célèbre la Pâque, soit qu'il communie aujourd'hui, soit qu'il le fasse demain ou en tout autre temps. Il ne faut donc pas juger de la bonté de la communion par le temps où elle se fait, mais par la pureté de la conscience. Et nous, c'est le contraire que nous faisons. Sans avoir purifié notre âme, pourvu que nous nous présentions en ce jour, nous pensons célébrer la Pâque, bien que chargés de mille péchés. Funeste erreur que celle-là, vous approcheriez-vous des mystères le samedi saint, si votre conscience est impure, vous êtes indignes de cette participation et vous resterez sans avoir célébré la Pâque; de même qu'en communiant aujourd'hui, après avoir effacé vos péchés, vous la célébrez parfaitement. C'est ce zèle, cette ferveur qu'il faudrait apporter, au lieu d'observer tel ou tel temps, à

la participation des divins mystères. Vous braveriez tout maintenant plutôt que de déroger à vos coutumes. Eh bien, il faudrait porter le mépris jusqu'au point de tout faire et de tout souffrir plutôt que de vous présenter à la table sainte avec une âme souillée de péchés. D'ailleurs, peu importe au Seigneur cette observation; écoutez sa sentence : « Vous m'avez vu ayant faim, et vous m'avez nourri; vous m'avez vu ayant soif, et vous m'avez donné à boire; vous m'avez vu sans vêtements, et vous m'avez couvert. » *Matth.*, xxv, 35. A ceux qui sont à sa gauche il reproche une conduite opposée. Dans une parabole, il punit un serviteur d'avoir conservé du ressentiment : « Méchant serviteur, lui dit-il, je t'ai remis toute ta dette; n'aurais-tu pas dû avoir pitié de ton semblable, comme j'ai eu pitié de toi ! » *Ibid.*, xviii, 32. Pareillement, il interdit aux vierges qui n'avaient pas d'huile dans leurs lampes l'entrée de la chambre nuptiale. *Ibid.*, xxv, 7 et seq. Un convive est chassé du festin parce qu'il y est venu sans robe nuptiale, avec des habits sordides, souillé de débauches et d'impuretés. Mais pour avoir célébré la Pâque dans tel ou tel mois de l'année, nul n'a jamais été frappé, ni même blâmé. *Matth.*, xxii, 11 et seq.

Pourquoi parlé-je de l'indépendance où nous sommes vis-à-vis de ces prescriptions, nous dont la conversation est dans les cieux, là où ni les mois, ni le soleil, ni la lune, n'accomplissent leurs révolutions? A vouloir bien y regarder, on verra que pour les Juifs eux-mêmes il ne faut pas attacher au temps beaucoup d'importance, et que le lieu, à savoir Jérusalem, en a bien davantage. Les Hébreux, s'approchant un jour de Moïse et lui disant : « Nous sommes souillés par des funérailles; serions-nous empêchés de présenter au Seigneur nos offrandes? » Moïse leur répondit : « Attendez un peu; nous consulterons le Seigneur. » *Num.*, ix, 7-8. Et quand il l'eut consulté, il porta une loi conçue en ces termes : « L'homme qui sera souillé par l'approche d'un mort, ou qui fera un long voyage, s'il ne peut célébrer la Pâque le premier mois, la célébrera le mois suivant. » *Ibid.*, 9-10. Ainsi, chez les Juifs, il n'y a aucune obligation rigoureuse

en ce qui concerne le temps, afin que la Pâque soit célébrée à Jérusalem. Et vous ne préféreriez pas à une question de temps l'harmonie avec l'Eglise; et pour paraître observer certains jours, vous outrageriez notre Mère commune, et vous introduiriez la scission dans nos saintes assemblées! Et quelle excuse invoqueriez-vous, si vous vous résolviez, sans motif aucun, à une telle prévarication? Pourquoi citer l'exemple des Juifs? Pour nous aussi, il est des cas où, quand nous le voudrions et le désirerions de la manière la plus vive, il ne nous est pas possible de célébrer la Pâque le jour où le Sauveur a été crucifié. En supposant que les Juifs ne seraient ni prévaricateurs, ni ingrats, ni insensés, ni opiniâtres, ni impies, qu'ils ne fussent pas déçus du régime sous lequel vivaient leurs pères, et qu'ils l'observassent actuellement en toute justice, il ne nous serait pas possible de marcher sur leurs traces au point de rappeler dans le même jour, et celui où le Christ a été crucifié, et celui où il a célébré la Pâque. Comment cela? Je vais vous le dire. Le jour où il fut crucifié était à la fois le premier jour des azymes et la veille du jour où se célébrait la Pâque. Or ces deux fêtes ne sauraient constamment se présenter le même jour. Le premier jour des azymes, cette année, s'est rencontré le dimanche : ce qui nous astreint à jeûner toute la semaine; en sorte que la Passion sera passée, que les jours du crucifiement et de la résurrection seront arrivés, que nous jeûnerons encore. Et, en effet, il arrive souvent qu'après les jours du crucifiement et de la résurrection, nous observons encore le jeûne, parce que la semaine n'est pas entièrement écoulée; d'où il suit que l'observation du temps est à peu près nulle.

6. N'obéissons pas à l'esprit de dispute, et ne disons pas : Quoi! j'ai jeûné si longtemps de cette manière, et j'agis désormais différemment! — Faites-le précisément à cause de cela : parce que vous avez été si longtemps éloigné de l'Eglise, revenez à votre Mère. Personne ne dira : Je suis resté bien longtemps animé de sentiments de haine; j'aurais honte maintenant de me rétracter. Car il y a honte, non pas à revenir à des sentiments meilleurs, mais à persister dans une

Nous ne pouvons célébrer la Pâque le jour même où J.-C. a été crucifié.

Saint Paul
proposé com-
me modèle.

rancune coupable. C'est là ce qui a perdu les Juifs ; tout en alléguant les coutumes de leurs ancêtres, ils se sont précipités dans l'impiété. Mais à quoi bon parler du jeûne et de l'observation de certains jours ? Paul accomplissait scrupuleusement la loi, il endurait bien des fatigues, il entreprenait bien des voyages, il bravait bien des épreuves, il l'emportait sur tous ses contemporains par sa fidélité à observer toutes les prescriptions religieuses : néanmoins, arrivé à cette perfection de vie, comprenant que tout cela n'aboutissait qu'à son détriment et à sa perte, il n'hésita pas à changer soudain. Il ne se dit pas à lui-même : Eh quoi ! je perdrais les fruits de tant de zèle ! je rendrais inutiles tant de travaux ! C'est précisément pour ces raisons qu'il se hâta de changer ; et, afin de ne pas avoir à subir une deuxième fois de pareils dommages, abandonnant la justice que pouvait donner la loi, il embrasse celle que la foi produit, et s'écrie : « Tout ce qui me semblait un profit, je l'ai regardé comme une perte, à cause du Christ. » *Philipp.*, III, 7.

« Si, présentant votre offrande à l'autel, vous vous souvenez là que votre frère a quelque chose contre vous, allez d'abord vous réconcilier avec votre frère ; puis, venez, et vous présenterez votre offrande. » *Matth.*, v, 23. Qu'est ceci ? Si votre frère a quelque chose contre vous, il ne vous est pas permis de consommer votre sacrifice avant de vous être réconcilié avec lui ; et quand l'Eglise entière, quand des Pères sans nombre sont contre vous, vous auriez l'audace, vous essaieriez de vous approcher des divins mystères avant d'avoir déposé le fardeau de cette coupable inimitié ! Et comment, avec de pareilles dispositions, pourriez-vous célébrer la Pâque ? — Je ne m'adresse pas seulement à nos frères égarés ; je m'adresse également à vous, encore sains et saufs, afin que tous ceux que vous verrez animés de ces sentiments, vous les avertissiez avec autant de zèle que de douceur, vous les rassembliez et les rameniez auprès de leur Mère. Opposassent-ils de la résistance et de l'obstination, quoi qu'ils fassent, ne prenons pas de relâche que nous ne les ayons persuadés ; car il n'y a pas de trésor comparable à la bonne harmonie

et à la paix. C'est pour cela que votre Père, en entrant ici, ne monte sur ce siège qu'après vous avoir souhaité à tous la paix, et qu'il ne commence jamais les instructions qu'il vous adresse, sans vous la donner à tous en se levant. Les prêtres, lorsqu'ils ont à bénir, ne profèrent leurs bénédictions qu'après avoir formé pour nous le même souhait. Quand il vous ordonne de prier tous ensemble, le diacre vous recommande, dans la prière elle-même, de supplier l'ange de la paix, d'implorer tous les dons qui s'y rapportent ; en vous renvoyant de cette réunion, il désire pour vous la même faveur par ces mots : Allez en paix. Enfin, sans ce don précieux, il nous est impossible de rien dire et de rien faire. Elle est effectivement notre nourrice et notre mère, et elle nous réchauffe avec tendresse sur son sein. Sous le nom de paix, je désigne non-seulement ce que l'on appelle communément de la sorte, non-seulement celle qui consiste à s'asseoir à une même table : j'appelle ainsi cette paix selon Dieu, qui a pour principe l'union des âmes, et que brisent maintenant bien des fidèles, en soulevant d'oiseuses et funestes disputes, et en favorisant la cause des Juifs, qu'ils réputent des docteurs plus dignes de foi que leurs propres Pères ; en sorte que, touchant la Passion du Christ, ils s'en rapportent à ceux qui l'ont mis à mort. Peut-on imaginer quelque chose de plus déraisonnable ? Ne savez-vous donc pas que là était la figure ; qu'ici est la vérité ? Voyez quelle en est la différence : L'une écarta la mort corporelle, l'autre dissipa le courroux allumé contre l'univers entier : l'une délivra du joug de l'Egypte, l'autre de celui de l'idolâtrie : l'une engloutit Pharaon, l'autre le démon lui-même : après l'une, la Palestine ; après l'autre, le ciel. Pourquoi vous attarder auprès d'un flambeau, quand le soleil est apparu ? Pourquoi ne vouloir que du lait, lorsqu'on vous présente une nourriture substantielle ? Si l'on vous a nourris avec du lait, c'est afin que vous désiriez autre chose que du lait ; si un flambeau a brillé à vos yeux, c'est pour vous conduire comme par la main à la lumière du soleil. L'ère des choses plus parfaites arrivée, ne revenons point sur nos pas ; n'observons plus ni les jours, ni les temps, ni les années ; suivons

en toutes choses l'Eglise avec fidélité, ayons toujours en vue de préférence la charité et la paix. Quand même l'Eglise serait dans l'erreur, il résulterait beaucoup moins de bien de l'observation des temps, qu'il ne résulterait de maux d'un schisme et d'une division. Pour moi, je n'attache au temps aucune importance, parce que Dieu n'y en attache aucune, comme je vous l'ai montré dans une foule de considérations exposées à ce sujet.

Je ne vous demande qu'une seule chose, de chercher dans toutes vos actions la concorde et la paix; tandis que nous jeûnons tous, et le peuple aussi bien que nous, tandis que les prêtres répandent pour les hommes d'unanimes supplications, ne restez pas chez vous au sein de l'intempérance; songez à ce qu'un pareil dessein recèle de malice diabolique; songez que ce sera pour vous l'occasion, non pas d'un, de deux ou de trois péchés, mais d'un bien plus grand nombre. Vous êtes séparés du troupeau, vous en venez à condamner une phalange de docteurs; vous vous précipitez dans l'esprit de dispute, vous vous rapprochez des Juifs, et vous devenez une pierre de scandale pour vos frères et pour les étrangers. Comment pourrions-nous reprocher aux Juifs de ne pas venir à nous, quand vous courez vers eux? Outre ces péchés, reste le dommage que vous éprouvez, privés comme vous l'êtes des saintes Écritures, des assemblées, des bénédictions et des prières faites en commun durant ces jours de jeûne, passant tout ce temps avec une conscience mauvaise, tremblant et craignant toujours d'être pris sur le fait, vivant comme l'enfant d'une race et d'une tribu étrangère, quand vous devriez, en toute liberté et en toute confiance, avec allégresse et bonheur, vous joindre à l'Eglise pour célébrer avec elle tous nos mystères.

L'Eglise, non plus, ne reconnaissait pas le caractère obligatoire des temps. Mais nos Pères, qui étaient dispersés, ayant jugé opportun, au commencement, de se réunir et de déterminer ce jour, l'Eglise, qui estime partout la bonne harmonie et qui chérit la concorde, accueillit favorablement ce décret. Qu'il soit impossible, et à vous et à nous, et à qui que ce soit, de mettre

la main sur le jour même où le Seigneur accomplit ces mystères, on vous l'a précédemment démontré. Ne nous amusons pas, conséquemment, à combattre des ombres; et, pour vouloir discuter sur des riens, n'allons pas nous causer à nous-mêmes les plus graves préjudices. Jeûner en ce temps-ci, ou en celui-là, n'est pas assurément un crime; mais déchirer l'Eglise, y entretenir la dispute, y semer la mauvaise intelligence, s'abstenir continuellement de l'assemblée sainte, voilà un crime indigne de pardon, et qui vous expose à un châtiment redoutable. Il serait facile de multiplier ces considérations; celles-ci suffiront néanmoins à ceux qui les auront suivies avec attention; quant à ceux qui n'y en ont fait aucune, des considérations nouvelles n'auraient point un meilleur sort. En terminant ici ce discours, supplions tous nos frères de revenir à nous, d'embrasser des sentiments de paix, de renoncer à ces querelles intempestives, et, dédaignant ces futilités, d'élever et d'agrandir leurs pensées, et de s'affranchir de l'observation du temps, afin que nous glorifions tous d'un seul cœur et d'une seule voix Dieu le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, auquel appartiennent la gloire et la puissance, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.

DISCOURS CONTRE LES JUIFS.

Des trompettes de la Pâque des Juifs. — Discours prononcé dans la grande église d'Antioche.

QUATRIÈME DISCOURS.

1. Encore un jeûne de ces Juifs infortunés, les plus misérables des hommes, qui s'approche; encore la nécessité de prémunir à ce sujet le troupeau du Christ. Tant qu'aucune bête féroce ne paraît, les bergers étendus sous un chêne, ou sous un peuplier, jouent du chalumeau, laissant leurs brebis paître en toute liberté. Mais dès qu'ils pressentent l'attaque de quelque loup, jetant aussitôt leurs chalumeaux pour saisir leur fronde, ils abandonnent leur chalumeau pour s'armer de pierres et de bâtons; et, debout devant la ber-

gerie, remplissant l'air de cris retentissants, ils parviennent plus d'une fois à chasser, par ces seuls accents, la bête farouche, sans avoir frappé un coup. C'est ainsi que ces jours passés nous nous jouions dans l'exposition des Ecritures, comme dans une riante prairie : nous ne prenions dans nos paroles aucune attitude agressive, parce qu'il ne se présentait aucun ennemi ; mais aujourd'hui, les Juifs, plus redoutables que des loups, se préparant à fondre sur nos brebis, il nous faut armer et combattre, de crainte que l'une d'entre elles ne devienne la proie de l'ennemi ravisseur. Ne soyez pas surpris si, quoique dix jours nous séparent encore de ce jeûne, nous armions dès ce moment et nous fortifions vos âmes : les cultivateurs laborieux, lorsqu'un torrent voisin dévaste leurs campagnes, n'attendent pas l'hiver, ils le préviennent plutôt, pour en exhausser les rives, construire des digues, creuser des fossés, et paralyser à l'avenir par tous les moyens possibles, la violence de ce terrible torrent. Tant qu'il reste calme dans son lit creusé, il est aisé d'exécuter ces travaux ; mais quand il précipite ses flots grossis avec impétuosité, il n'est plus facile d'en arrêter les ravages : aussi prévoient-ils longtemps à l'avance ces inondations, et prennent-ils toutes les précautions propres à mettre leurs récoltes en sûreté. Telle est la conduite habituelle des soldats et des cultivateurs, des moissonneurs et des marins. Avant que sonne l'heure du combat, le soldat nettoie sa cuirasse, examine son bouclier, dispose les freins, donne à son cheval la nourriture et les soins nécessaires, et veille à ce que rien ne soit en défaut : pareillement les matelots, avant que le navire entre dans le port, mettent sa carène en bon état, réparent ses flancs, polissent les rames, ravaudent les voiles, mettent en ordre tout ce qui concourt au gréement du vaisseau. De leur côté, les moissonneurs, plusieurs jours avant la moisson, aiguisent leurs faux, préparent leur aire, les bœufs, les chars, et tout ce qui peut servir aux travaux de la moisson. Tous les hommes, en général, font leurs préparatifs toutes les fois qu'il s'agit de quelque chose de sérieux, afin d'en venir aisément à bout quand le moment de l'exécuter sera venu. C'est à leur

exemple que nous prémunissons vos âmes plusieurs jours à l'avance, et que nous vous conjurons de fuir ce jeûne impie et criminel. Ne me dites pas qu'ils jeûnent ; montrez-moi plutôt que leur conduite est conforme à la volonté de Dieu : tant qu'il n'en est pas ainsi, le jeûne est plus détestable que l'intempérance. Il ne faut pas seulement avoir égard à ce que font les Juifs ; il faut, de plus, rechercher les motifs de leurs actions. Ce que l'on fait conformément à la volonté de Dieu peut sembler mauvais, et n'en est pas moins excellent : ce que l'on fait contre la volonté et le bon plaisir de Dieu peut sembler excellent, et n'en est pas moins souverainement mauvais et détestable. Un homme en tue un autre parce que Dieu le lui ordonne, son homicide est préférable à tout acte d'humanité. Un homme en épargne un autre, et le traite avec indulgence contre la volonté de Dieu ; sa bonté est plus criminelle qu'un meurtre quelconque. Ce n'est pas la nature des choses, c'est la volonté de Dieu qui rend les mêmes actes tour à tour bons et mauvais.

2. Pour mieux saisir cette vérité, écoutez le trait suivant. Un monarque syrien étant tombé au pouvoir d'Achab, ce prince lui conserva la vie contre la volonté du Seigneur ; il le fit asseoir auprès de lui et le renvoya avec les plus grandes marques de distinction. Un prophète alors se présente, et dit à un de ses compagnons : « Au nom du Seigneur, frappez-moi. » Celui-ci ne voulut point le frapper. Et le prophète lui dit : « Parce que vous n'avez pas écouté la voix du Seigneur, aussitôt que vous m'aurez quitté, un lion vous tuera. » Celui-ci, s'étant éloigné, rencontra un lion qui le mit à mort. Le même prophète, ayant rencontré un autre homme, lui dit encore : « Frappez-moi. » Et cet homme le frappa et le blessa, et il enveloppa sa face d'un bandeau. III *Reg.*, xx, 35-38. Quels étranges événements ! Celui qui frappe le prophète se retire sain et sauf ; celui qui ne le frappe pas est châtié : comprenez par là que la curiosité, à l'endroit des ordonnances divines, est messéante, et qu'il faut, non en examiner la nature, mais se contenter de les exécuter. Sans doute le respect dû au prophète pouvait détourner le premier de ces hommes

de le frapper. Aussi ne lui dit-il pas simplement : « Frappez-moi, » et ajoute-t-il : « Frappez-moi, au nom du Seigneur ; » c'est à savoir : Dieu l'ordonne ; n'en demandez pas davantage. C'est une loi formelle du Souverain de toutes choses : inclinez-vous devant la majesté de celui qui ordonne, et obéissez avec le plus vif empressement. — Mais celui à qui s'adressait ce langage, ayant refusé d'obéir, en fut rigoureusement puni, enseignant par son exemple, à la postérité, qu'il faut céder et obéir toujours, quoi que Dieu nous ordonne. Quand le second eut frappé et meurtri le prophète, celui-ci enveloppa sa tête d'un bandeau, voila ses yeux, et se rendit méconnaissable. Pourquoi cette conduite ? Pour reprendre le roi et lui dénoncer la sentence qu'il s'était attirée en conservant la vie au roi de Syrie. Mais, comme ce prince impie avait toujours haï les prophètes, de crainte qu'en le reconnaissant il ne se dérobat à sa présence, et qu'en évitant toute entrevue il ne se dérobat en même temps à toute correction, le prophète voila sa face, aussi bien que son langage, pour parler en toute liberté et lui arracher l'aveu qu'il désirait. Lors donc que le roi passait, il l'interpella hautement en ces termes : « Votre serviteur était sorti pour combattre les ennemis ; et voilà que l'on m'amène un homme en me disant : Gardez cet homme ; s'il parvient à s'échapper, votre vie répondra de la sienne, ou vous paierez un talent d'argent. Et tandis que je regardais tout autour, de côté et d'autre, l'homme a disparu. » Et le roi d'Israël lui dit : Vous êtes pour moi votre propre juge ; vous êtes coupable d'homicide. Aussitôt, le prophète ôta le voile qui couvrait ses yeux, et le roi d'Israël reconnut en lui l'un des enfants des prophètes, et il entendit ces paroles : « Voici ce que dit le Seigneur : Parce que vous avez laissé échapper de vos mains un homme digne de mort, votre vie répondra pour sa vie, et votre peuple pour son peuple. » III *Reg.*, xx, 36 et seq.

Vous le voyez, non-seulement le Seigneur, mais les hommes eux-mêmes jugent des choses, en les considérant, non point dans leur nature, mais dans la fin et le motif qui les inspirent. Vous êtes pour moi votre propre juge, s'écrie le roi ; vous êtes un homicide. Vous êtes un homi-

cide, car vous avez laissé s'échapper un ennemi. En se voilant les traits, et en soumettant au monarque une cause étrangère, le prophète ne tendait qu'à obtenir du roi une sentence droite ; et c'est ce qui arriva. Dès que le roi eut prononcé la sentence qui le condamnait lui-même, le Prophète se débarrassa de son voile et lui dit : « Parce que vous avez laissé échapper de vos mains un homme qui méritait la mort, votre vie répondra pour sa vie, votre peuple pour son peuple. » Tel est le châtement qu'attira au roi d'Israël son humanité, le supplice que lui valut sa clémence hors de propos. De sorte que, pour avoir sauvé la vie d'un homme, l'un est puni, et l'autre récompensé pour avoir répandu le sang d'autrui. Phinées, qui au même instant commet un double homicide, en frappant mortellement un homme et une femme, est honoré de la dignité sacerdotale ; et sa main, loin d'être souillée par le sang, n'en devient que plus pure. Par conséquent, lorsque vous verrez celui qui frappe le prophète, sain et sauf, celui qui ne le frappe pas, puni de mort, celui qui l'épargne, châtié, celui qui ne l'épargne pas, hautement approuvé, faites toujours un plus grand compte de la volonté divine que de la nature même des choses, et n'ayez pour agréable que ce qui est conforme au bon plaisir du Seigneur.

3. Servons-nous de cette règle pour apprécier le jeûne des Juifs. Si nous agissions autrement, et si nous nous bornions à exposer et à considérer les choses en elles-mêmes, il en résulterait beaucoup de désordre et beaucoup de confusion. L'on déchire les flancs des brigands, des profanateurs de tombeaux et des imposteurs, mais les martyrs subissent aussi le même traitement, en sorte que les faits sont les mêmes ; seulement, les motifs et les intentions qui y président ne sont pas : d'où résulte, entre ces mêmes faits, une bien grande différence. De même donc que, à l'endroit des martyrs, nous ne considérons pas simplement les supplices qu'on leur inflige, mais, avant tout, le motif et le sentiment dans lesquels on les leur inflige, et que nous chérissions les martyrs, non parce qu'ils sont torturés, mais parce qu'ils le sont pour le Christ ; de même, au contraire, que nous avons les brigands en

horreur, non parce qu'ils sont châtiés, mais parce qu'ils se sont attiré par leurs crimes ces châtimens : de même, appliquant ces mêmes principes en ce cas-ci, lorsque vous verrez des hommes jeûner par amour pour Dieu, imitez sans crainte leurs exemples; mais si vous vous apercevez qu'ils le font contre la volonté de Dieu, ayez pour eux plus d'aversion, plus d'éloignement que vous n'en auriez pour des hommes adonnés à l'intempérance, à l'ivresse et à la débauche. Pour ce jeûne-ci, il ne suffit pas d'en examiner le motif, il faut en examiner, de plus, le lieu et le temps. Cependant, avant que de tourner nos efforts contre les Juifs, nous nous adresserons volontiers à ceux qui sont nos membres, et qui, ne paraissant pas abandonner nos rangs, observent les pratiques judaïques, soutenant toute espèce de lutte pour les justifier, et beaucoup plus coupables, à mon avis, à cause de cela, que les Juifs eux-mêmes. Et cela, non-seulement les hommes judicieux et sages, mais ceux qui possèdent une ombre de raison et de bon sens, le proclameront avec moi. Il n'est besoin ni de sophismes, ni d'artifices oratoires, ni de longues digressions, pour le démontrer : avec une simple question, nous forcerons ces chrétiens à en convenir.

Oui, je demanderai à chacun de ces malades : Vous êtes chrétien, n'est-ce pas? Pourquoi donc ce zèle pour les observances judaïques? — Vous êtes Juif? Pourquoi ces persécutions contre l'Eglise? Un Perse ne s'intéresse-t-il pas aux affaires des Perses? un Barbare aux affaires des Barbares? L'habitant des contrées soumises à Rome ne participe-t-il pas avec nous à la même législation? Si l'un des habitants de nos contrées, était surpris d'intelligence avec les Barbares, ne serait-il pas châtié sans enquête ni discussion, quelque excuse qu'il voulût alléguer? Et si chez les Barbares il y en avait qui parussent se conformer aux lois romaines, ne subiraient-ils pas le même traitement? Comment donc, après avoir embrassé ces pratiques coupables, mériteriez-vous d'être sauvé? N'y a-t-il donc qu'une légère différence entre les Juifs et nous? Les questions qui nous séparent sont-elles donc sans importance, pour que vous estimiez notre religion et

la leur une seule et même religion? Pourquoi réunissez-vous des choses incompatibles? N'ont-ils pas crucifié le Christ, que vous adorez! Voyez-vous l'abîme qui vous sépare? Comment donc passez-vous du côté de ces meurtriers, vous qui prétendez adorer celui qu'ils ont crucifié? Est-ce bien moi qui décrète contre eux cette loi accusatrice, et qui invente la sentence qui les condamne? L'Écriture ne les traite-t-elle pas de cette manière? Ecoutez ce que Jérémie leur disait :

« Allez à Cédar, et voyez : envoyez des messagers vers les îles de Céthim, et jugez si l'on a jamais agi de la sorte. » — De quoi parle-t-il donc? — « Est-ce que ces nations changent leurs divinités, quoique ces divinités ne le soient pas véritablement? Vous, vous avez échangé votre gloire contre une gloire qui ne vous servira de rien. » *Jerem.*, II, 10-11. Il ne dit pas : Vous avez changé vos dieux, mais votre gloire. Ces hommes qui adorent des idoles, qui se prosternent devant les démons, apportent, dit-il, une telle constance dans leurs erreurs qu'ils ne consentent pas à les abandonner pour embrasser la vérité. Et vous qui adorez le vrai Dieu, abandonnant le culte de vos ancêtres, vous vous hâtez d'embrasser un culte étranger, de manière que la fermeté, que les idolâtres déploient en faveur de l'erreur, vous êtes bien loin de la déployer en faveur de la vérité. — « A-t-on jamais agi de la sorte? Ces nations ont-elles changé leurs divinités qui ne sont pas des divinités? Mais vous, vous avez échangé votre gloire contre une gloire qui ne vous servira de rien. » *Malac.*, III, 6. Il ne dit pas : Vous avez changé votre Dieu, parce que Dieu est au-dessus de tout changement, mais, « vous avez changé votre gloire. » Vous ne m'avez causé aucun dommage, il n'en résulte pour moi aucun détriment; c'est vous qui vous êtes déshonorés, ce n'est pas ma gloire, c'est la vôtre que vous avez amoindrie. Permettez-moi d'adresser ce même langage à vos frères, si toutefois cette qualification convient à des gens qui partagent avec les Juifs les mêmes sentiments. Allez dans les synagogues, et voyez si les Juifs ont modifié leurs jeûnes, s'ils célèbrent avec nous le jeûne pascal, s'ils ont jamais pris en ce jour de la nourriture. Pourtant leur jeûne n'en

est pas un, c'est une transgression formelle, une prévarication, un crime; néanmoins ils n'ont rien changé. Mais vous, vous avez renoncé à votre gloire, de laquelle vous retiriez tant d'avantages, pour suivre les pratiques de vos adversaires. Quand donc ont-ils célébré le jeûne pascal? Quand donc ont-ils célébré avec nous la fête des martyrs? Quand donc se sont-ils unis à nous le jour des Epiphanies? Eh quoi! Ils ne font pas un pas vers la vérité, et vous accourez en toute hâte vers l'erreur? Oui, vers l'erreur, car le siècle présent ne permet plus cette conduite. Il y a eu un temps où il fallait ces pratiques; aujourd'hui il ne les faut plus, d'où il suit que ce qui était alors selon la loi est aujourd'hui opposé à la loi.

4. Qu'il me soit permis de vous rappeler encore le mot austère d'Elie. Témoin de l'impiété des Juifs, et les voyant successivement revenir à Dieu et servir peu après les idoles, il leur parle en ces termes : « Jusques à quand boitez-vous des deux côtés? Si le Seigneur est votre Dieu, venez et suivez-le; si c'est au contraire Baal, allez à sa suite. » III *Reg.*, XVIII, 21. Voilà ce que je vous dirai en ce moment. Si vous croyez que le judaïsme est la vérité, pourquoi ces protestations d'attachement à l'Eglise? Si le christianisme est la vérité, comme il l'est en effet, restez-y et observez-en les pratiques. Vous participeriez à nos mystères, vous adoreriez le Christ en qualité de chrétien, vous imploreriez ses faveurs, et vous célébreriez en même temps les fêtes de ses ennemis! Et avec quels sentiments paratriez-vous ensuite dans cette assemblée? Pour les fidèles qui prétendent avoir les mêmes croyances que nous, et qui recherchent avec empressement les observances du judaïsme, c'est assez de ces considérations. Mon dessein étant de combattre les Juifs à outrance, je vous exposerai la doctrine, si vous le voulez bien, avec de plus grands développements; et je vous montrerai comment les Juifs, par ces jeûnes, dont il est question, outragent la loi, foulent aux pieds les ordonnances divines et suivent en tout la voie opposée à la volonté du Seigneur. Lorsque le Seigneur voulait qu'ils jeûnassent, ils n'en avaient pas le temps et se livraient à l'intempérance. Lorsqu'il voudrait qu'ils ne jeûnassent pas, ils

s'opiniâtrent à le faire. Lorsqu'il voulait de leur part des sacrifices, ils couraient vers les autels des idoles. Lorsqu'il ne veut pas qu'ils célèbrent telle solennité, ils s'obstinent à la célébrer. De là cette parole d'Etienne : « Vous, toujours vous résistez à l'Esprit-Saint. » *Act.*, VII, 51. Votre préoccupation est de faire toujours le contraire de ce que Dieu vous ordonne. Et telle est encore aujourd'hui leur conduite. Et où en est la preuve? Dans la loi elle-même. En ce qui concerne les fêtes, la loi détermine non-seulement le temps, mais aussi le lieu. Au sujet de la Pâque, elle les entretient et les avertit en ces termes : « Vous ne pourrez célébrer la Pâque dans aucune de ces villes que le Seigneur Dieu vous donne. » *Deut.*, XVI, 5, 6. De même qu'elle fixe la célébration de cette fête au quatorzième jour du premier mois; de même elle ordonne de la célébrer à Jérusalem. Pareillement, le lieu et le temps où devait se célébrer la Pentecôte sont soigneusement déterminés. Il est enjoint de la célébrer sept semaines après, et, ajoute la loi, « dans le lieu qu'aura choisi le Seigneur votre Dieu. » *Deut.*, XII, 11. Ainsi en est-il de la fête des Tabernacles.

Mais voyons laquelle de ces deux circonstances, du temps et du lieu, est la plus importante, et dans le cas où l'importance n'en serait pas égale, s'il faut observer le temps marqué sans s'inquiéter du lieu, ou bien s'en tenir au lieu sans s'occuper du temps. Je m'explique : Le Seigneur ordonne que la Pâque soit célébrée le premier mois de l'année et dans Jérusalem; il précise à la fois le temps et le lieu. Supposons deux hommes célébrant la Pâque : l'un la célèbre au temps voulu, mais non au lieu déterminé; l'autre au lieu marqué, mais non au temps convenable; de façon que le premier la célèbre le premier mois, mais hors de Jérusalem, et le second dans Jérusalem, mais le mois suivant au lieu du mois désigné. Lequel des deux est à blâmer, lequel à approuver? Celui qui néglige le temps pour s'en tenir exactement au lieu fixé, ou bien celui qui, négligeant le temps, observe le lieu convenable? S'il faut approuver celui qui sacrifie la question de temps pour célébrer la Pâque à Jérusalem, et, par contre, si nous devons blâmer et con-

damner comme coupable d'impiété celui qui sacrifie la question de lieu à la question de temps, il en résulte manifestement que les Juifs violent ouvertement la loi en ne faisant pas au lieu voulu ce qu'ils font; prétendissent-ils ici sous le rapport du temps rester irréprochables. Et où en trouverons-nous la preuve? Dans Moïse lui-même. Quelques Hébreux étant au moment de célébrer la Pâque allèrent trouver le serviteur de Dieu et lui dirent : « Nous sommes impurs pour nous être approchés d'un cadavre. Devons-nous pour cela ne pas offrir au Seigneur ce qui lui est dû, au temps fixé, au milieu des enfants d'Israël? Moïse leur répondit : Attendez un peu, et j'écouterai ce que le Seigneur ordonnera à votre propos. Et le Seigneur parla à Moïse, disant : Tout homme parmi vous qui se sera souillé pour avoir touché un cadavre, ou qui serait engagé dans un long voyage, qu'il appartienne à la génération présente ou aux générations futures, célébrera la Pâque le deuxième mois. » *Num.*, ix, 7-11. Voici sa pensée : Tout homme qui, le premier mois, se trouverait en voyage, qu'il ne célèbre pas la Pâque hors de Jérusalem; seulement qu'il se rende le mois suivant dans cette ville : qu'il passe sur le temps pour observer ce qui regarde le lieu ; preuve que la loi touchant le lieu était plus importante que la loi relative au temps.

Qu'auraient à nous répondre ces Juifs qui célébraient cette fête hors de la ville sainte? Transgressant la plus importante des deux lois, l'observation de la moins importante ne sera pas pour eux une raison qui la justifie. Paraîtraient-ils mille fois observer le temps voulu, ils n'en seraient pas moins coupables de la dernière prévarication. Ceci est prouvé non-seulement par ces considérations, mais de plus par les prophètes. Comme nous ne les voyons ni offrir des sacrifices, ni chanter de saints cantiques, ni accomplir ce jeûne en terre étrangère, quelle excuse restera-t-il à ces derniers? Pourtant les premiers s'attendaient à recouvrer le genre de vie où ils pourraient le faire, et ils n'en persistaient pas moins à observer les prescriptions de la loi qui encourageait elle-même ces espérances. Les seconds au contraire le font sans espérer de reve-

nir à leur premier état ; car dans quel prophète en trouveraient-ils la promesse? et ils ne sauraient malgré tout rester tranquilles. Alors même qu'ils auraient sujet de concevoir les mêmes espérances, ils devraient imiter ces saints, s'abstenir du jeûne et de toute pratique pareille.

5. Car ces derniers se sont totalement abstenus de toutes ces choses, comme vous le verrez par les réponses qu'ils firent aux questions de leurs ennemis. Les Barbares leur demandant avec insistance et les pressant de jouer de leurs instruments, et leur disant : « Chantez-nous donc les cantiques du Seigneur, » ces fidèles serviteurs, qui savaient si bien que la loi ne leur permettait pas de les chanter hors de leur patrie, répondirent : « Comment chanterions-nous les cantiques du Seigneur sur une terre étrangère? » *Psalm.* cxxxvi, 3, 4. Les trois enfants captifs à Babylone disaient aussi : « Il n'est maintenant ni prince, ni prophète, ni lieu où il nous soit permis de sacrifier en votre présence et d'obtenir miséricorde. » *Dan.*, iii, 38. Ce n'était certes pas l'espace qui leur manquait; mais comme le temple n'y était pas, ils se gardaient bien d'offrir un sacrifice. Dieu parlait en ces termes à son peuple, par l'organe de Zacharie, des années qu'ils avaient passées en captivité. « Est ce que vous avez observé le jeûne durant soixante et dix ans? » *Zachar.*, vii, 5. De quel droit jeûnez-vous, je vous le demande, ô Juif, puisque vos ancêtres se sont abstenus de tout jeûne, de toute fête et de tout sacrifice? Car il résulte clairement de ces preuves qu'ils n'ont pas non plus célébré la Pâque. Là où il n'y avait pas de sacrifice, il y avait encore moins de solennité, toutes les solennités devant être signalées par des sacrifices. Mais pour vous le démontrer avec une pleine évidence, écoutez ces paroles de Daniel : « En ces jours-là, moi Daniel je pleurais; durant trois semaines je ne mangeai pas de pain; ni vin, ni chair n'entrèrent dans ma bouche, et je ne répandis sur moi aucun parfum. Et, le vingt-quatrième jour du premier mois, j'eus une vision. » *Dan.*, x, 2-4. Prêtez-moi ici une attention soutenue, car ce passage établit manifestement que les Juifs alors ne célébraient point la Pâque. Comment cela? le voici.

Durant les jours des azymes, il n'était pas permis aux Juifs de jeûner. Or, Daniel passa vingt et un jours sans toucher à un morceau de pain. — Et comment savez-vous, répliquera-t-on, que ces vingt et un jours coïncidèrent avec les jours des azymes? — J'en trouve la preuve en ce que le prophète mentionne le vingt-quatrième jour du premier mois : or, les fêtes de Pâque expiraient le vingt et unième jour du même mois. Elles commençaient le quatorzième, et comme elles devaient durer sept jours, le vingt et unième en était la fin. Et nonobstant, Daniel continuait à jeûner, même les fêtes pascales écoulées. Il avait commencé le troisième jour du premier mois, et ayant continué durant vingt et un jours, le quatorzième arrivé, il jeûna dix autres jours encore. Comment, après cela, nos Juifs d'aujourd'hui ne seraient-ils pas impurs et prévaricateurs, eux qui, tandis que ces saints personnages n'accomplissaient sur la terre d'exil aucune des ordonnances légales, s'obstinent par esprit de contention et de dispute à faire tout le contraire? Si les saints qui ont parlé et agi de la sorte étaient des gens sans piété et sans religion, on pourrait attribuer à leur négligence la non-observance de ces pratiques religieuses. Mais ils étaient d'une piété et d'une ferveur remarquables; mais ils sacrifiaient volontiers leur vie pour accomplir le bon plaisir de Dieu; par conséquent s'ils n'ont pas observé la loi, ce n'était pas par négligence de leur côté, c'étaient qu'ils avaient appris de la loi elle-même qu'il ne fallait pas en accomplir les prescriptions hors de Jérusalem.

De ces principes résulte une autre conséquence encore plus importante : à savoir que toutes ces prescriptions relatives au sacrifice, au sabbat, aux cérémonies et autres semblables, étaient des prescriptions de surrogation, en sorte qu'on pouvait les observer sans en retirer un grand profit au point de vue de la vertu, et ne pas les observer sans devenir, pour cela, de bon, méchant, et sans compromettre beaucoup la sainteté de son âme. En effet, ces hommes qui par leur vie se montrèrent sur la terre les émules des anges, quoiqu'ils n'accomplissent aucune de ces observances, quoiqu'ils n'offrissent pas de sacrifice, ne célébraient pas de fête, n'accomplissent

pas de jeûnes, se rendirent néanmoins si agréables à Dieu qu'ils s'élevèrent au-dessus de la nature elle-même, et qu'ils attirèrent par les circonstances de leur vie la terre entière à la connaissance du vrai Dieu. Qui pourrait-on comparer à Daniel? Qui mettre en parallèle avec ces trois enfants dont la conduite fut l'application de l'une des plus belles maximes de l'Évangile, des plus fécondes en biens de toute sorte? « Le plus haut degré d'amour auquel on puisse arriver est de donner sa vie pour ceux que l'on aime. » *Joan.*, xv, 13. Or, ils ont donné leur vie pour Dieu. Et, ce qui ajoute à l'admiration qui leur est due, c'est qu'ils ne l'ont pas fait en vue de quelque récompense. Aussi s'écriaient-ils : « Notre Dieu qui est dans le ciel est assez puissant pour nous délivrer; mais ne le fit-il pas, sachez-le bien, ô roi, nous n'adorerons pas vos divinités. » *Dan.*, iii, 17. Nous n'ambitionnons qu'une récompense, celle de mourir pour notre Dieu. — Voilà ce qu'ont fait ces saints, voilà les témoignages de vertu qu'ils ont donnés, sans observer aucune des prescriptions légales.

6. Alors, dira-t-on, pourquoi Dieu a-t-il ordonné des choses dont il ne voulait pas l'accomplissement? — Et s'il en voulait l'accomplissement, pourquoi a-t-il ruiné votre patrie? A vouloir maintenir cet état de choses, il fallait qu'il agit de l'une ou de l'autre de ces deux manières : ou bien il devait ne pas vous imposer l'obligation de lui offrir des sacrifices en un lieu déterminé, puisqu'il allait vous disperser sur la face de la terre; ou bien, à vouloir que vous lui offriez des sacrifices en ce lieu à l'exclusion de tout autre, il ne devait pas vous disperser sur la face de la terre, il devait rendre inexpugnable cette ville unique en laquelle il fallait lui offrir des victimes. — Quoi donc? poursuivra-t-on, Dieu est-il en contradiction avec lui-même, ordonnant d'une part qu'on lui offre des sacrifices en un lieu déterminé, et de l'autre rendant l'accès de ce lieu impossible? — Assurément non; au contraire, l'harmonie des conseils divins n'en ressort que plus admirablement. Il ne voulait pas à l'origine qu'on lui offrît des sacrifices. C'est le Prophète qui nous l'atteste dans ce passage : « Ecoutez la parole du Seigneur, princes de

Pourquoi Dieu a ordonné que les Juifs lui offrissent des sacrifices.

Sodome : soyez attentif à la loi de Dieu, peuple de Gomorrhe. » *Isa.*, I, 10. Il ne s'adressa pas aux habitants de Gomorrhe et de Sodome, mais aux Juifs, que Dieu désigne ainsi, parce que les crimes que ces derniers commettaient à l'exemple de ceux-là avaient établi entre eux une sorte de parenté! Pareillement il les appelle du nom de chiens, de chevaux indomptés, non certes qu'ils eussent revêtu la nature de ces animaux, mais parce qu'ils en reproduisaient les lascives ardeurs. *Isa.*, LVI, 11; *Jerem.*, V, 8. « Que m'importe la multitude de vos victimes, dit le Seigneur? » *Isa.*, I, 11. On n'a vu nulle part que les Sodomites immolassent des victimes au Seigneur; ce sont les Juifs que ce discours regarde, le Prophète leur donnant ce surnom pour les motifs indiqués tout à l'heure. « Que m'importe la multitude de vos victimes? dit le Seigneur. Je suis rassasié des holocaustes des béliers; je ne veux plus de la graisse des agneaux, ni du sang des taureaux et des boucs. Je ne veux plus que vous paraissiez en ma présence de la sorte; qui a réclamé toutes ces choses de vos mains? » *Ibid.*, I, 11 et seq.

Entendez-vous cette voix si claire affirmer qu'on ne vous demandait, dès l'origine, rien de semblable? Car, si le Seigneur l'eût demandé, il aurait assujéti au même régime tous les patriarches qui avaient vécu avant les Juifs. — Pourquoi donc l'a-t-il introduit plus tard? — Par égard pour votre faiblesse. De même qu'un médecin ayant affaire à un homme dévoré par la fièvre, inquiet, chagrin, réclamant un breuvage frais, et menaçant, si on le lui refuse, de se pendre ou de se précipiter, permettrait un moindre mal pour en prévenir un plus grand, et pour soustraire cet infortuné au danger d'une mort violente; de même le Seigneur, voyant les Juifs en proie à une sorte de délire, inquiets, avides de sacrifices, et décidés, si on ne répondait à leurs désirs, à se tourner vers les idoles, non-seulement décidés à cette criminelle démarche, mais déjà tombés dans cet abîme, leur permit les sacrifices. Une preuve que telle fut la cause de cette loi, c'est le temps où elle fut proclamée. C'est après la fête dans laquelle ils sacrifièrent aux esprits mauvais, que le Seigneur leur permit les sacrifices, leur disant, en quelque sorte : Vous

ne vous possédez plus, vous voulez offrir, à tout prix, des sacrifices : eh bien, offrez-les moi à moi-même. Cette permission accordée, il ne la maintint pas indéfiniment, et il la révoqua par une mesure d'une souveraine sagesse. De même que le médecin dont nous parlions tout à l'heure (car rien ne s'oppose à ce que nous nous servions de la même comparaison), de même que ce médecin, le caprice de son malade une fois satisfait, lui ordonnera de ne boire froid que dans une coupe qu'il aura apportée avec lui, et le malade persuadé, recommandera à ceux qui le soignent de briser cette coupe, afin que le malade soit amené, à son insu et secrètement, à renoncer à sa fantaisie : ainsi Dieu, en permettant les sacrifices, ne permit de les offrir en aucun lieu de la terre, sinon à Jérusalem. Quand on en eut offert durant quelque temps, il détruisit la ville; et comme le médecin, la coupe brisée, il amena par la destruction de Jérusalem, les Juifs à renoncer malgré eux à cette coutume. S'il leur eût dit ouvertement : Abstenez-vous-en, ils ne se seraient pas résolus volontiers à se défaire de la manie d'immoler des victimes. Mais en frappant ce lieu consacré à ces immolations, il les éloignait, sans qu'ils s'en aperçussent, de cette passion insensée. Ainsi, Dieu sera pour nous le médecin; le peuple juif sera ce malade fantasque; Jérusalem sera la coupe; la permission et le pouvoir d'immoler des victimes seront la boisson rafraîchissante. De même que le médecin, en brisant la coupe, détourne le malade de son désir insensé, de même Dieu guérit les Juifs de la fureur des sacrifices, en renversant leur capitale et en leur en interdisant à tous l'accès. Si tel n'eût pas été son but, pourquoi aurait-il circonscrit ce culte en un seul lieu, lui qui est présent partout et qui remplit l'univers? Pourquoi ce culte réduit à des sacrifices assujéti à un certain lieu, ce lieu lui-même en rapport de dépendance avec un certain temps, ce temps en rapport semblable avec une ville déterminée, etenfin, pourquoi la ruine de cette ville? Chose encore plus surprenante et plus étrange, la terre entière s'ouvre devant les Juifs, et il ne leur est pas permis d'y sacrifier; et le seul endroit où ils puissent le faire, Jérusalem, est pour eux inaccessible.

Cela ne suffit-il pas pour montrer clairement aux esprits les plus épais le motif de la destruction de cette cité? Supposez qu'un architecte, après avoir bâti les fondements d'un édifice, élevé ses murs, construit la voûte destinée à le couvrir, posé la pierre qui en est la clef, enlève ensuite cette pierre; la solidité de l'édifice en sera nécessairement compromise. C'est ainsi que Dieu, après avoir fait de Jérusalem comme la clef de voûte du culte judaïque, en renversant cette cité, a renversé simultanément et entièrement l'état de choses auquel elle était attachée.

7. Bornons ici nos attaques contre les Juifs. Nous nous sommes contenté, aujourd'hui, de les combattre de loin, et nous nous sommes appliqué dans nos paroles à garantir la sécurité de nos frères, et même avons-nous dépassé ces limites. Il nous reste maintenant à vous presser, vous qui êtes ici présents, d'environner nos membres de la plus touchante sollicitude. Ne dites pas : Que m'importe? pourquoi m'occuper et m'aviser des affaires d'autrui? — Notre-Seigneur est mort pour nous, et vous ne prendriez même pas la peine de prononcer une parole! Et quelle excuse sera la vôtre? quelle justification alléguerez-vous? Pourrez-vous bien, je vous le demande, paraître avec confiance au tribunal du Christ, après avoir considéré avec indifférence la perte de tant d'âmes? Que ne m'est-il donné de connaître les fidèles qui fréquentent les assemblées des Juifs: ah! je n'aurais point recours à vous, et je les reprendrais moi-même sans retard. Toutes les fois qu'il s'agit de ramener un de nos frères, fallût-il exposer votre vie, n'hésitez pas; imitez votre Maître. Avez-vous un serviteur, une épouse, retenez-les énergiquement dans votre demeure. Si vous leur défendez d'aller au théâtre, à plus forte raison devez-vous leur interdire d'aller à la synagogue; car il y a un plus grand crime à se rendre dans ce lieu-ci qu'à se rendre en celui-là. Aller au théâtre, c'est une faute; aller à la synagogue, c'est une impiété. Je ne parle pas de la sorte pour que vous autorisiez vos inférieurs à fréquenter le théâtre, ce qui est un mal, mais afin que vous les éloigniez avec encore plus de soin de la synagogue. Que courez-vous donc voir dans l'assemblée

de ces Juifs déicides? Des hommes jouant de la trompette? Or vous feriez bien mieux de rester chez vous, pour y gémir et y pleurer sur ces malheureux qui transgressent les commandements divins, sur ces malheureux dont le démon conduit les chœurs. Comme je vous le disais précédemment, ce que l'on fait contre la volonté du Seigneur, l'eût-il auparavant permis, devient dès lors une prévarication formelle et le sujet de terribles vengeances. Si les Juifs sonnaient de la trompette lorsqu'ils avaient encore les sacrifices, maintenant il ne leur est plus permis de le faire. Ecoutez pourquoi leur ont été données les trompettes : « Faites-vous, avait dit le Seigneur, des trompettes d'argent battues au marteau. » *Numer.*, x, 2. Il en indique ensuite l'emploi en ces termes : « Et vous sonnerez de ces trompettes quand vous offrirez des holocaustes et des hosties pacifiques. » *Ibid.*, 10. Que sont devenus l'autel, l'arche, le tabernacle, le Saint des saints, le pontife, la gloire des chérubins, l'encensoir d'or, le propitiatoire, les vases sacrés, les coupes pour les libations, le feu descendu du ciel? Vous avez perdu toutes ces choses, et vous ne conservez que les trompettes! Vous le voyez, leur culte est un jeu et non un culte. Mais, si nous les flétrissons parce qu'ils violent la loi, nous vous flétrirons encore plus énergiquement, vous qui accourez dans les rangs de ces prévaricateurs, et non-seulement ceux d'entre vous qui y accourent, mais aussi ceux qui, ayant le droit d'empêcher ce mal, refusent de le faire. Ne me dites pas : Qu'ai-je de commun avec tel ou tel? ce sont pour moi des étrangers et des inconnus. — Tant qu'ils gardent la foi, tant qu'ils participent avec vous aux mêmes mystères, qu'ils se réunissent avec vous dans la même église, ils vous touchent de plus près que vos frères, vos parents et vos amis les plus chers. Par conséquent, de même qu'on châtie avec les voleurs ceux qui, pouvant les empêcher, ne l'ont pas fait, de même, outre ceux qui vivent d'une manière impie, ceux qui, pouvant les arracher à leur impiété, ne le font pas, soit lâcheté, soit indifférence, partageront les mêmes châtiments. Le serviteur de l'Evangile rend intact le talent qu'il avait reçu et enfoui, et il n'en est pas moins puni, pour n'en avoir pas

tiré de bénéfice. Ainsi, vous aurez beau rester innocent et pur, si vous ne faites pas fructifier votre talent, si vous ne sauvez pas votre frère près de périr, vous subirez le même sort.

Et que vous demandé-je tant, mes bien-aimés? Que chacun de vous me sauve un de nos frères, qu'il s'en occupe sérieusement, avec zèle, afin qu'à la prochaine assemblée nous paraissions ici avec une légitime confiance, et que nous puissions offrir à Dieu les présents les plus précieux, les âmes de nos frères errants et ramenés par nos soins. Eussions-nous à dévorer des outrages, des coups, d'autres mauvais traitements à supporter, ne négligeons rien pour gagner une âme. Lorsque ce sont des malades qui nous maltraitent, et qui nous accablent d'outrages et d'injures, nous ne sommes pas sensibles à ces procédés, et nous ne désirons qu'une chose, le retour à la santé de celui que la maladie dispose de la sorte. Plus d'une fois le patient a déchiré le vêtement du médecin, et celui-ci n'a pas laissé pour cela de lui continuer ses soins. Ne serait-il pas inconcevable, en présence de la sollicitude que l'on déploie pour des intérêts corporels, de rester indifférents à la perte de tant d'âmes, et d'estimer peu de chose le dangereux état de plusieurs de nos membres. Ah! Paul ne pensait pas ainsi. « Qui est faible, s'écriait-il, sans que je sois faible avec lui? qui est scandalisé sans que je brûle moi-même? » II *Corinth.*, XI, 29. Embrassez-vous du même feu. Si vous voyez votre frère sur le point de périr, n'ayez égard ni à ses injures, ni à ses coups, ni à ses menaces, à aucun autre de ses procédés; bravez tout généreusement pour mener son salut à bonne fin. S'il devient votre ennemi, Dieu sera votre ami, et au jour suprême il vous comblera des plus belles récompenses. Pussions-nous voir, par les prières des saints, nos frères égarés rentrer dans la droite voie, nos propres efforts couronnés de succès, ces Juifs blasphémateurs renoncer à leur impiété et confesser le Christ, qui a été crucifié pour eux, afin que tous, d'un même cœur et d'une seule bouche, nous glorifions Dieu le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, auquel gloire et puissance appartiennent, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Amen.

DISCOURS CONTRE LES JUIFS

CINQUIÈME DISCOURS.

1. D'où vient que notre réunion est plus nombreuse aujourd'hui? Assurément, vous vous êtes rendus pour réclamer l'exécution de notre promesse, pour recevoir cet argent éprouvé au feu, que je m'étais engagé à vous donner : « Les paroles du Seigneur, dit le Psalmiste, sont des paroles pures, un argent passé au feu et dépouillé de toute scorie. » *Psalm.* XI, 7. Béni soit Dieu, qui vous a inspiré un désir si ardent pour les choses spirituelles. De même que les hommes amis du vin et de la bonne chère s'empressent tous les jours à leur lever de rechercher où se tiendront les parties de plaisir, les banquets, les festins, où règneront l'orgie, l'ivresse, les vases, les cratères et les coupes : de même tous les jours, dès que vous êtes levés, vous vous informez avidement du lieu où vous entendrez une exhortation, des avis, des enseignements, des discours consacrés à la gloire du Christ. Aussi, abordons-nous avec plus d'ardeur nous-même le sujet de notre promesse, et serons-nous heureux de vous dispenser ce que nous vous avons promis.

La lutte que nous avons engagée avec les Juifs a eu l'issue que nous en devions attendre. Nos trophées sont debout; la couronne nous appartient, et dans notre précédent discours nous avons certainement remporté le prix. La tâche que nous avons entreprise consistait à démontrer que la conduite des Juifs, en ce cas-ci, est une transgression de la loi de Dieu, une prévarication formelle, une révolte, un combat des hommes contre le Seigneur : grâce à Dieu, nous l'avons démontré jusqu'à l'évidence. Alors même que les Juifs devraient rentrer un jour dans leur patrie, reprendre leurs anciennes coutumes, voir le temple rebâti, ce qui ne sera jamais, ils n'auraient pas raison de faire ce qu'ils font. Les trois enfants, Daniel, et tous les autres Juifs qui étaient en captivité, s'attendaient bien à recou-

vrer leur capitale, à revoir, au bout de soixante-dix années, le sol de la patrie, et à revenir à leurs lois d'autrefois. Néanmoins, malgré cette promesse claire et formelle, ils n'osaient pas, avant le moment du retour dans la patrie, accomplir aucune des prescriptions légales qu'accomplissent ceux-ci. Voilà comment vous pourrez fermer la bouche au Juif. Interrogez-le en ces termes : Pourquoi jeûnez-vous, maintenant que Jérusalem n'est plus à vous? S'il vous répond : J'espère y revenir un jour, ajoutez : Donc, abstenez-vous de jeûner jusqu'à ce que le moment soit venu. Tant qu'ils n'ont pas repris le chemin de leur patrie, ces saints personnages n'ont point osé faire ce que vous faites aujourd'hui. Conséquemment, il est manifeste que vous prévariquez, fussiez-vous, comme vous le prétendez, rentrer en possession de la ville sainte; il est manifeste que vous violez vos engagements envers Dieu, et que vous outragez votre législation elle-même.

Donc, pour fermer la bouche impudente des Juifs, pour les convaincre de prévarication, ce que nous avons dit dans notre précédent entretien suffit à votre charité. Or, comme nous ne nous proposons pas seulement de clore la bouche de ces malheureux, mais d'instruire abondamment l'Eglise sur les dogmes qui la concernent, établissons encore une fois que le temple ne sera plus rebâti, et que les Juifs ne reviendront jamais à leur ancien état. De la sorte, vous connaîtrez mieux les doctrines apostoliques, et les Juifs seront mieux convaincus d'un nouveau degré d'impiété. En témoignage de ces vérités, nous n'invoquerons pas un ange, ni un archange, nous invoquerons Notre-Seigneur Jésus-Christ. Entrant un jour dans Jérusalem, et apercevant le temple, il dit : « Viendra un jour où Jérusalem sera foulée aux pieds par des peuples nombreux, jusqu'à ce que les temps de bien des nations soient remplis; » *Luc.*, *xxi*, *24*; désignant, par ces derniers mots, le temps qui doit s'écouler jusqu'à la consommation des siècles. Une autre fois, au sujet du temple, il disait, en présence de ses disciples, qu'il ne resterait pas en ce lieu pierre sur pierre, que tout y serait détruit; *Matth.*, *xxiv*, *2*; prédiction fort claire de la ruine

à laquelle il était réservé et de la solitude qui y régnerait jusqu'à la fin.

Le Juif, il est vrai, n'accepte pas ce témoignage, et n'ajoute pas de valeur à nos paroles. — C'est mon ennemi, s'écrie-t-il, qui parle ainsi, celui que j'ai attaché à une croix : comment accepterais-je son témoignage? — Et voilà ce qui est admirable, ô Juif! que ce Christ crucifié par toi, après avoir été attaché à la croix, ait ensuite renversé ta capitale, détruit ta nation, dispersé ton peuple dans tout l'univers, prouvant par là qu'il est vraiment ressuscité, et qu'il est maintenant plein de vie dans les cieux. Tu n'as pas voulu connaître sa puissance par ses bienfaits; il te montre par ses fléaux et ses châtiments la force invincible et irrésistible de son bras. Et pourtant tu ne crois pas, tu ne reconnais pas en lui un Dieu, le maître de l'univers, et tu y vois un homme comme les autres. Eh bien, procédons comme s'il s'agissait d'un homme ordinaire. Quand il se présente des hommes véridiques en toute circonstance, incapables de tromper, seraient-ils nos ennemis, pourvu que nous ayons du sens, nous acceptons toujours leur témoignage : par contre, si ce sont des gens faux, fussent-ils en certains cas véridiques, nous n'acceptons leur témoignage qu'avec beaucoup de difficulté.

2. Examinons donc les mœurs et le caractère du Christ. La prédiction citée tout à l'heure n'est pas la seule qu'il ait faite; il en a fait beaucoup d'autres, qui ne devaient s'accomplir que dans un avenir éloigné. Exposons quelques-unes de ces prédictions : si vous y découvrez la moindre fausseté, n'acceptez pas celle dont nous nous occupons et regardez-la comme indigne de foi; mais si vous n'apercevez partout que vérité; si vous voyez que celle-ci a eu déjà son accomplissement et que le temps concorde parfaitement avec les choses prédites, ne persévérez pas dans une obstination imprudente et ne vous élevez pas contre des vérités plus éclatantes que le soleil. Quelle autre prédiction a-t-il donc faite? Examinons-le. Une femme s'approche de lui, tenant en ses mains un vase rempli d'un parfum précieux, et elle répand ce parfum. Les disciples, indignés de cette action, s'écrient : « Pourquoi

ne l'a-t-on pas vendu trois cents deniers, pour les donner aux pauvres? » *Matth.*, xxvi, 9. Le Sauveur les reprend et leur tient ce langage : « Pourquoi vous emportez-vous contre cette femme? Elle a fait une bonne action; et, je vous l'assure, partout où cet Evangile sera annoncé dans l'univers, on racontera ce qu'elle a fait, et l'on perpétuera sa mémoire. » *Ibid.*, 10 et seq.

Le Sauveur s'est-il trompé, ou bien a-t-il dit la vérité? Ce qu'il a prédit, est-il arrivé, ou sa prédiction s'est-elle évanouie? Interrogez le Juif: eût-il un front d'airain, il n'osera pas envisager cette prophétie. Dans toutes les églises nous entendons parler de cette femme, et son nom vient également y frapper les oreilles des consuls, des généraux, des hommes, des femmes, des gens les plus nobles, les plus distingués, les plus remarquables de toutes les villes. En quelque partie de la terre que vous arriviez, vous entendrez tous le récit de l'action de cette femme prononcé avec un profond respect, et il n'est point de contrée de l'univers où cette histoire soit ignorée. Que de rois ont comblé leurs capitales de nombreuses et remarquables faveurs, mené à bonne fin des guerres, érigé bien des trophées, sauvé des peuples, bâti des villes, augmenté considérablement leurs revenus, et dont les noms, malgré tant de hauts faits, sont ensevelis dans l'oubli! Bien des reines aussi et des femmes du plus haut rang, malgré les bienfaits dispensés à leurs inférieurs, ne sont pas même connues par leur nom. Et voilà que cette femme obscure, pour avoir répandu un peu d'huile, est chantée devant tout l'univers, et le temps qui s'est écoulé depuis n'a pu éteindre sa mémoire, sur laquelle le temps à venir sera également impuissant. Pourtant son action n'a rien de remarquable; qu'est-ce en effet que verser un peu d'huile? Elle n'avait pas non plus de distinction extérieure, car elle était du dernier rang. Les témoins de sa conduite n'étaient pas nombreux, elle n'était entourée que de disciples; le lieu lui-même n'avait rien de frappant, elle n'a pas accompli son dessein sur un théâtre, mais dans une maison, en présence de dix hommes. Ni la bassesse de sa condition, toutefois, ni le petit nombre des témoins, ni l'obscurité du lieu ne peut étouffer sa

mémoire, et maintenant cette femme est plus illustre que tous les rois et toutes les reines, et le temps n'a pu livrer ce fait à l'oubli. D'où vient cela, s'il vous plaît? Quel est l'auteur de cette merveille? N'est-ce pas le Dieu que cette femme honorait par son action, qui a répandu sa renommée dans toutes les contrées de la terre? Appartient-il, je vous le demande, à la puissance humaine de prédire des choses aussi extraordinaires? Et quel homme sensé oserait le soutenir? Annoncer par avance ce qu'il devait faire lui-même, était pour le Christ une chose suffisamment étonnante et merveilleuse. Mais de prédire ce que d'autres devaient faire, de rendre cette prédiction digne de foi et d'en faire éclater à tous les yeux la vérité, c'est encore plus merveilleux et plus admirable.

Jésus dit dans une autre circonstance à Pierre : « Sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. » *Matth.*, xvi, 18. Et bien, ô Juifs, qu'avez-vous à reprendre dans cette prédiction, en quoi la déclarerez-vous entachée de mensonge? Est-ce que la réalité ne l'a pas pleinement justifiée, quelque difficulté que vous souleviez à ce sujet? Que de guerres déchainées contre l'Eglise! Que d'armées mises contre elle en campagne, que d'armes mises en usage! Il n'y a point de tortures et de supplices qu'on n'ait inventés; les poêles, les chevalets, les chaudières, les fournaises, les lacs, les précipices, les bêtes farouches, les flots de la mer, une infinité d'autres tourments impossibles à nommer, impossibles à supporter; tout a été employé non-seulement par les étrangers, mais par les proches eux-mêmes contre les chrétiens. Une sorte de guerre civile s'était répandue partout, ou pour mieux dire, une guerre plus cruelle que n'importe quelle guerre civile. Ce n'étaient pas des citoyens armés contre leurs concitoyens, c'étaient des parents acharnés contre des parents, des proches contre des proches, des amis contre des amis. Mais aucun de ces assauts ne vint à bout de l'Eglise et ne réussit même à l'affaiblir. Œuvre surprenante et étrange; c'est dès son berceau que ces persécutions vinrent l'atteindre. Si elles eussent fondu sur elle lorsqu'elle eut poussé déjà de pro-

fondes racines, lorsque la prédication évangélique se fut déjà répandue sur tous les points de la terre, il ne faudrait pas s'étonner, au même degré de la résistance opposée par l'Église à ces attaques. Mais que, à l'origine de cette diffusion de la doctrine chrétienne, quand la semence de la foi venait à peine d'être jetée, quand les sentiments de ses disciples étaient tendres encore, l'Église ait été en butte à des luttes si violentes, et que, loin d'avoir eu à en souffrir, elle n'ait fait que de plus rapides progrès, c'est un prodige au-dessus de tout autre prodige. Afin que vous n'attribuiez pas la stabilité de l'Église à la paix dont elle est redevable aux empereurs, c'est lorsqu'elle était toute petite, toute faible, que Dieu a permis qu'elle fût attaquée, vous apprenant par là que sa sécurité n'est pas le fruit de la paix que lui accordent les princes de la terre, mais l'effet de la puissance de Dieu.

3. Pour bien saisir cette vérité, songez combien de philosophes ont voulu introduire chez les Grecs des croyances nouvelles et réformer leur genre de vie. Tels furent Zénon, Platon, Socrate, Diagoras, Pythagore, et une infinité d'autres. Ils furent si éloignés d'y parvenir, que plusieurs d'entre eux ne sont même pas connus de nous. Le Christ n'a pas écrit de république, mais il en a introduit une nouvelle sur la terre. Que n'attribue-t-on pas à Apollonius de Tyane? Ce qui vous démontre que son œuvre n'était que mensonge, rêverie, et qu'elle ne contenait point la vérité, c'est qu'elle s'est évanouie et qu'elle a disparu en un clin d'œil. Que personne n'estime une injure envers le Christ, le rapprochement que nous faisons, dans un discours comme celui-ci, de Pythagore, de Platon, de Zénon et du philosophe de Tyane avec Jésus? Nous ne le faisons pas pour obéir à nos sentiments particuliers, nous le faisons par égard pour la faiblesse des Juifs, qui ne voient dans le Christ qu'un homme. Ainsi Paul a-t-il fait lorsqu'il vint à Athènes; il n'entretint passoudain les Athéniens des prophètes et des Évangélistes : un autel lui servit de point de départ; non certes qu'il vit dans cet autel une autorité supérieure à celle des Évangiles, ni dans l'inscription qui y était gravée un témoignage préférable à celui des prophéties; mais discutant

avec des Grecs qui n'acceptaient aucun de nos dogmes, il se servit de leurs propres croyances pour les éclairer. Aussi disait-il : « Je me suis fait Juif avec les Juifs; avec ceux qui n'avaient pas de loi, j'étais comme si je n'en eusse point eu moi-même, quoique je ne fusse pas sans loi pour Dieu, et que j'eusse la loi du Christ. » *I Corinth.*, ix, 20, 21. Tel est encore le procédé dont use l'Écriture lorsqu'elle entretient les Juifs de Dieu. Nous y lisons, par exemple : « Qui est semblable à vous parmi les dieux, ô Seigneur? » *Exod.*, xv, 11. Que dites-vous là, Moïse? est-ce qu'une comparaison pareille est possible? — Je ne prétends pas faire de comparaison, reprend-il; mais, comme je m'adresse aux Juifs, qui ont une très-haute idée des démons, par condescendance pour leur faiblesse, j'emploie ce genre de langage. — Parce que nous aussi, nous discutons avec les Juifs, qui ne voient dans le Christ qu'un homme ordinaire, et, de plus, violateur de la loi, nous avons rapproché de lui des hommes que les Grecs entourent d'une admiration particulière. Voulez-vous que j'en rapproche les hommes qui, chez les Juifs, ont entrepris la même chose, qui ont réuni des disciples, et dont l'autorité et le pouvoir, ouvertement proclamés, se sont évanouis aussitôt? nous essaierons la même démonstration.

Voici donc comment Gamaliel ferma la bouche aux Juifs de son temps. Voyant avec quelle fureur ils désiraient verser le sang des disciples du Christ, il voulut calmer en eux cette rage inutile; et, après avoir fait sortir quelques instants les apôtres, il s'exprima en ces termes : « Songez bien à ce que vous allez faire de ces hommes. Il n'y a pas longtemps, Theudas se leva, s'imaginant être un personnage : quatre cents hommes s'attachèrent à lui; et il périt, et tous ceux qui s'étaient rangés sous son obéissance furent dispersés. Après lui parut Judas le Galiléen, qui entraîna une foule considérable; il succomba également, et ses disciples avec lui. Et maintenant je vous dirai : Prenez-y bien garde; si cette œuvre est l'œuvre des hommes, elle tombera en ruines; si c'est l'œuvre de Dieu, vous ne sauriez la détruire sans vous résoudre à combattre Dieu même. » *Act.*, v, 35-39. Où est

donc la preuve que si cette œuvre est l'œuvre des hommes elle tombera en ruines ? — Vous en avez fait l'expérience, dit-il, à propos de Judas et de Theudas. Conséquemment, si celui qu'annoncent les apôtres est semblable à ces derniers, et si ses efforts ne sont pas secondés par une force divine, attendez un peu, et l'issue des événements vous édifiera sur ce point, et vous apprendrez par le dénouement si le Christ est, comme vous le prétendez, un homme faux et coupable, ou s'il est le Dieu qui gouverne toutes choses, et dont la puissance ineffable tient les rênes de toutes nos destinées. — C'est ce qui est arrivé. On a attendu, et les faits eux-mêmes ont révélé en cette œuvre l'intervention d'une force irrésistible et divine ; et l'expédient trompeur employé pour séduire la foule est retombé sur la tête du démon. Lorsqu'il vit l'avènement du Christ, cet esprit pervers, voulant obscurcir la réalité de sa venue et le but véritable de son incarnation, envoya les séducteurs dont on parlait il n'y a qu'un instant, afin qu'on rangeât le Christ parmi leurs pareils. Ce qu'il avait imaginé pour la croix, en faisant crucifier deux larrons avec lui, il l'employa de nouveau pour son avènement, en s'efforçant d'altérer la vérité, en y substituant le mensonge. Mais, loin de réussir en aucun cas, cette manœuvre n'a abouti qu'à faire mieux ressortir la puissance du Christ. Pourquoi, je vous le demande, ces trois hommes, ayant été crucifiés au même lieu, à la même heure, par la sentence des mêmes juges, ne parle-t-on pas des deux larrons, et le Christ seul est-il adoré ? Pareillement pourquoi, bien des individus ayant tenté d'inaugurer un nouvel état de choses et ayant rassemblé des disciples, le nom n'en est-il même pas connu aujourd'hui, tandis que le nom de celui-ci est partout dans toutes les bouches ? Rien n'est plus propre que ce rapprochement à mettre en lumière la vérité. Opère donc ce rapprochement, ô Juif, et comprends ce que cette vérité a d'éclatant. Quel imposteur a jamais obtenu sur tous les points de la terre, un si grand nombre d'églises, a étendu son culte d'une extrémité de l'univers à l'autre, a gagné tant d'adorateurs, malgré les obstacles soulevés par une infinité d'autres ? Aucun, assurément. Donc, il

est évident que le Christ n'a pas été un imposteur mais qu'il a été notre sauveur, notre bienfaiteur et notre protecteur le plus affectueux.

Avant de revenir à notre sujet, qu'on me laisse citer encore une autre prédiction. « Je suis venu apporter sur la terre, non la paix, mais le glaive, » dit-il ; annonçant moins ce qu'il désirait lui-même que ce qui devait arriver. « Je suis venu établir un mur de division entre le fils et son père, entre la bru et sa belle-mère, entre la fille et sa mère. » *Matth.*, x, 34, 35. Comment aurait-il pu parler de la sorte, s'il n'eût été qu'un homme, et un homme semblable aux autres ? Voici le sens de ses paroles : Comme il peut arriver qu'il y ait dans une maison un fils croyant et un père infidèle, et que le père veuille ensuite entraîner le fils dans son impiété, le Sauveur prédit ce fait en disant : « Telle sera la vertu de l'Évangile, que les fils ne tiendront pas compte de leurs pères, les filles de leurs mères, les parents de leurs enfants. Non-seulement ils seront résolus à ne plus écouter leurs proches, mais encore à sacrifier leur propre vie, à tout souffrir et à tout braver, plutôt que de renoncer à leur religion. » Comment le Christ a-t-il pu connaître et opérer ces choses, s'il n'était qu'un homme ordinaire ? comment a-t-il pu en venir à croire qu'il serait pour les enfants l'objet d'un plus profond respect que leurs parents, pour les parents l'objet d'une affection plus tendre que leurs enfants, et pour les femmes l'objet d'un plus ardent amour que leurs propres époux ; et cela, non point dans une famille, ni dans deux, trois, dix, vingt, ou cent, mais sur tous les points de la terre, dans toutes les villes et dans tous les pays, sur la terre et sur la mer, sur les plages habitées comme sur les plages désertes. Ici il n'y a pas lieu de dire : Le Christ a parlé de cette manière, mais il n'a pas été justifié par l'événement. A l'origine et même de nos jours, on a vu, et l'on voit un grand nombre de fidèles haïs à cause de leur religion, chassés de la maison paternelle et s'en aller sans regret, trouvant une consolation suffisante à souffrir ces choses pour le Christ. Qui a jamais eu parmi les hommes un tel pouvoir ? dites-le moi. Voilà cependant ce que le Sauveur a prédit de la femme au par-

fum, de l'Église, et de la guerre à laquelle l'Église devait être en butte. C'est lui qui a prédit que le temple serait renversé, Jérusalem prise, et que cette ville ne serait pas la ville des Juifs, comme auparavant. S'il s'est trompé sur tous ces points, si aucune de ces prophéties ne s'est réalisée, n'y ajoutez aucune foi. Mais si vous reconnaissez qu'elles sont justifiées d'une manière éclatante par l'événement, qu'elles acquièrent tous les jours un nouveau rejaillissement de vérité, que les portes de l'enfer n'ont rien pu contre l'Église, que l'action de Madeleine est encore publiée, si longtemps après, dans les diverses contrées de la terre, que les hommes gagnés au Christ lui sacrifient leurs parents, leurs épouses et leurs enfants, pourquoi refuseriez-vous de croire à cette autre prédiction; d'autant plus que la circonstance du temps impose silence à votre effronterie. Ne se fût-il écoulé depuis la ruine de Jérusalem que dix, vingt, trente, ou cinquante années, quoique vous n'eussiez pas pour cela le droit de vous exprimer avec tant d'impudence, vous auriez toutefois, si vous vouliez discuter, une ombre de raison à faire valoir. Maintenant qu'il s'est écoulé, non pas cent ans, non pas deux cents, ou trois cents ans, mais bien davantage, depuis la prise de votre cité, et qu'on n'a vu apparaître ni trace, ni ombre du changement que vous rêvez, à quoi bon persister inutilement et sans fondement dans votre opposition insolente ?

4. Ce qui précède suffirait assurément à démontrer que le temple des Juifs ne se relèvera jamais de ses ruines. Cependant, telle est l'abondance des preuves qui appuient cette vérité, que je passerai de l'Évangile aux prophètes, dont ils semblent adopter de préférence le témoignage; et je montrerai clairement par leur autorité que ni le temple, ni la ville ne leur seront jamais rendus. Au fond, je ne serais nullement obligé de prouver que le temple ne sera jamais rétabli; cela ne me regarde en rien; c'était aux Juifs à démontrer, au contraire, qu'il devait l'être. Pour moi, j'ai en faveur de ma cause la déposition des événements; eux, au contraire, confondus par la réalité, sont incapables d'appuyer sur des faits leur assertion: leurs propos ne sont que

propos en l'air, quand ils devraient citer le témoignage des faits à l'appui. Si j'avance ma proposition, je la démontre par ce qui est arrivé, à savoir, que la ville a été détruite, et que depuis si longtemps elle ne s'est pas relevée de ses ruines. Ce qu'ils avancent de leur côté ne repose que sur des phrases vides. Ils devraient établir que Jérusalem sera un jour relevée; car telle est la marche que l'on observe dans les tribunaux civils. Un différend surgit-il entre deux parties, dont l'une présente ses titres par écrit: si l'autre conteste l'autorité de ces preuves, c'est à cette dernière partie, et non à celle qui présente ses titres, qu'incombe l'obligation de produire des témoignages ou d'autres preuves établissant l'insuffisance des titres invoqués. Ainsi devaient agir les Juifs, et produire un prophète annonçant clairement la résurrection complète de Jérusalem. Si leur captivité présente devait avoir une fin, il est évident que les prophètes l'auraient annoncée, évident, dis-je, pour quiconque a jeté quelques regards sur les livres prophétiques de la Bible.

Dès l'antiquité la plus reculée, les prophètes inspirés du Ciel ont annoncé aux Juifs les biens et les maux que leur réservait l'avenir. Pourquoi cela? A cause de l'ingratitude de ces derniers et de leur effronterie sans bornes. En un moment ils oubliaient les faveurs de leur Dieu, attribuaient aux démons les événements dont ils étaient les témoins, et leur rapportaient les biens qui leur arrivaient. Ils venaient de sortir de l'Égypte; la mer avait été divisée devant eux; bien d'autres prodiges s'étaient accomplis, et néanmoins, oublieux de Celui qui en était l'auteur, ils en transportaient la gloire à de fausses divinités, et ils disaient à Aaron: « Fais-nous des dieux qui marchent devant nous; » *Exod.*, xxxii, 1; et à Jérémie: « Le langage que tu nous tiens au nom du Seigneur, nous ne le recevrons pas de toi. Nous exécuterons tout dessein qui sortira de notre bouche; nous sacrifierons à la Reine du ciel, nous répandrons des libations comme nous l'avons fait, nous et nos pères, nos rois et nos princes. Nous avons été rassasiés de pain, et nous étions heureux, et nous n'avons pas vu de mal. Mais, après que nous avons cessé

de sacrifier à la Reine du ciel et de lui présenter nos libations, nous avons été en souffrance et nous avons été consumés par la faim et le glaive. » *Jerem.*, XLIV, 16-18. Afin donc qu'ils n'imputassent aux idoles aucun des événements qui survenaient, et qu'ils fussent convaincus que ces châtiments et ces bienfaits étaient en toute circonstance l'œuvre du Seigneur, ceux-là à cause de leurs péchés, ceux-ci à cause de la bonté de Dieu, les prophètes, éclairés par le Ciel, leur annonçaient à l'avance ce qui devait survenir.

Que telle soit la raison des prophètes, la grande voix d'Isaïe nous l'apprend : « Je sais, dit-il au peuple juif, que vous êtes dur, et que votre tête est une barre de fer ; » c'est-à-dire, que vous êtes inflexible ; » je sais que votre front est d'airain ; » c'est-à-dire, incapable de rougir. *Isa.*, XLVIII, 4. En effet, nous appelons *visage d'airain* les personnes dont la rougeur ne colore jamais le front. « Aussi, vous ai-je annoncé les choses qui devaient survenir avant qu'elles arrivassent, et les ai-je fait retentir à vos oreilles. » Et il indique le motif de cette prédiction comme il suit : « Et cela, pour que vous ne disiez pas : Ce sont les idoles qui m'ont traité de la sorte ; ce sont des dieux façonnés au marteau qui m'ont imposé ces commandements. » *Ibid.*, 5, 6. Ce n'est pas tout encore : des esprits querelleurs et fanfarons étalaient, après l'événement, leur impudence, comme s'ils n'eussent pas eu connaissance de la prédiction. Non-seulement les prophètes annonçaient l'avenir, mais, de plus, ils prenaient des témoins pour constater l'accomplissement de leurs prophéties. « Donnez-moi, dit Isaïe, pour témoins, des hommes sûrs, le prêtre Urie et Zacharie, fils de Barachie. » *Isa.*, VIII, 2. Indépendamment de cette précaution, il écrit et dépose sa prophétie dans un volume neuf, afin que, les événements arrivés, ce livre prouvât au peuple que toutes ces choses lui avaient été surnaturellement annoncées longtemps auparavant. Aussi le Prophète ne se contenta-t-il pas d'écrire cette prophétie dans un livre, et l'écrivit-il dans un livre neuf, qui pût durer longtemps, échapper à toute altération et attendre le moment où les prophéties qu'il renfermait devaient s'accomplir. Que ceci soit la vérité, et que Dieu ait prédit aux

Juifs tout ce qui devait leur arriver, je vous le démontrerai, non-seulement par ces considérations-ci, mais encore par les biens et les maux qu'ils ont eus en partage.

5. Les Juifs ont subi trois servitudes extrêmement dures ; et Dieu ne les leur a jamais envoyées sans une prédiction préalable, sans leur annoncer à l'avance chacune de ces épreuves, sans leur en faire connaître le lieu, le temps, le genre, le caractère, le terme, et toutes les autres circonstances, avec la plus grande exactitude. Je rappellerai d'abord la prophétie relative à la captivité d'Égypte. Dieu, s'adressant à Abraham, lui parla en ces termes : « Sache bien que tes descendants seront étrangers sur une terre qui ne leur appartiendra pas, et qu'ils seront réduits en servitude et persécutés durant quatre cents ans. Mais, pour la nation dont ils seront les esclaves, c'est moi qui la jugerai, dit le Seigneur. A la quatrième génération, ils reviendront ici avec de nombreuses richesses. » *Genes.*, xv, 13-16. Voyez-vous comment il détermine la durée et la nature de cette servitude, par ces mots de *quatre cents ans* ; et, après avoir dit : « Ils seront réduits en servitude, » en ajoutant : « Et ils seront persécutés. » Ecoutez Moïse décrire ensuite ce genre de persécutions : « On refuse la paille à vos serviteurs, et on veut cependant que nous fassions des briques. » *Exod.*, v, 16. On les battait journellement de verges ; ce qui vous explique la portée de ces mots : « Ils seront réduits en servitude et persécutés. » — « Mais, la nation dont ils seront les esclaves, c'est moi qui la jugerai. » *Genes.*, xv, 14. Chose qui se rapporte à la catastrophe de la mer Rouge, dans les flots de laquelle les Égyptiens furent engloutis ; ce que Moïse chantait et décrivait, en disant : « Il a précipité dans la mer les coursiers et ceux qui les montaient. » *Exod.*, xv, 1. Quant à leur sortie de captivité, et aux richesses qui en devaient être la conséquence : « Que chacun de vous, fut-il dit aux Hébreux, emprunte à ses voisins et amis leurs vases d'or et d'argent. » *Exod.*, III, 22. Comme ils avaient longtemps servi les Égyptiens sans en recevoir de rétribution, Dieu permit qu'ils l'obtinsent contre le gré de ces maîtres injustes. De son côté, le Prophète chan-

tait : « Il les fit sortir de captivité avec beaucoup d'or et d'argent; et dans toutes les tribus il ne s'en trouva pas un seul d'infirmes. » *Psalm.* civ, 37. Voilà une captivité dont les circonstances ont été prédites d'une manière qui ne laisse rien à désirer. Passons maintenant à la captivité de Babylone.

Elle avait été prédite d'une manière non moins précise par Jérémie, en ces termes : « Lorsque soixante et dix années auront été accomplies à Babylone, je vous visiterai, dit le Seigneur, et j'accomplirai ma promesse de vous ramener en ces lieux. Et je mettrai un terme à votre captivité, et je vous rassemblerai, quelles que soient les nations et les contrées au milieu desquelles je vous aurais dispersés, dit le Seigneur, et je vous ramènerai dans le lieu d'où je vous avais tirés. » *Jerem.*, xxix, 10, et v, 14. Voyez-vous encore comment il indique ici et la ville où les Juifs iraient en captivité, et le nombre d'années qu'elle devait durer, de quel lieu il devait les rassembler, et où il devait les ramener. C'est pour cela que Daniel n'offrit à Dieu de supplications en faveur de son peuple que lorsque les soixante et dix années furent accomplies.— Et qui l'assure? — Daniel lui-même, par ces paroles : « Et moi, Daniel, j'accomplissais les ordres du roi, et j'étais étonné de la vision, et il n'y avait personne pour la comprendre. Et je compris dans les livres le nombre d'années dont parle le Seigneur au prophète Jérémie, à savoir, que la désolation de Jérusalem serait accomplie en soixante et dix ans. Et je tournai le visage vers le Seigneur mon Dieu, pour prier et supplier dans les jeûnes, le sac et la cendre. » *Dan.*, viii, 27, et ix, 2, 3. Voilà comment cette captivité a été prédite; comment le Prophète n'osa pas offrir à Dieu de prières et de supplications avant que le temps marqué fût accompli, de crainte de se présenter en vain devant sa face et d'ouïr la réponse qui fut faite à Jérémie : « N'intercède pas pour ce peuple, et ne demande rien pour lui, car je ne t'exaucerai pas. » *Jerem.*, xiv, 11, 12. Mais quand les temps prophétiques furent accomplis, quand l'époque du retour fut arrivée, alors il ne se contenta pas de prier, il y joignit le jeûne, le sac et la cendre. La conduite que les hommes tiennent à l'é-

gard de leurs semblables, il la tint à l'égard de Dieu. Voyons-nous des maîtres charger de fers leurs esclaves, coupables de fautes graves et nombreuses, nous n'allons pas intercéder dans les commencements, dès le principe de la punition; nous laissons les coupables durant quelques jours, afin qu'ils reviennent à des sentiments meilleurs, et nous allons ensuite trouver leur maître, sûrs d'avoir eu dans le temps un allié. Ainsi se conduisit le Prophète. Lorsque les Juifs eurent subi la peine, quoique inégale, de leurs crimes, il se présenta devant le Seigneur pour intercéder en leur faveur. Prêtons l'oreille, si vous le voulez bien, à sa prière.

« J'ouvris la bouche, dit-il, et je m'écriai : Seigneur, Dieu grand et admirable, qui êtes fidèle et miséricordieux envers ceux qui vous aiment et qui observent vos commandements! » *Dan.*, ix, 4. Que faites-vous, ô Daniel? vous intercédez pour des pécheurs et des prévaricateurs, et vous parlez des hommes qui gardent exactement les lois divines! Est-ce donc qu'ils sont excusables, ceux qui les violent ouvertement? — Ce n'est point, répond-il, de ces derniers que je parle, mais de leurs ancêtres, Abraham, Isaac et Jacob. C'est à eux que Dieu a fait ses promesses, avec eux qu'il s'est engagé; ils ont accompli ses préceptes. Comme leurs descendants actuels n'ont aucun titre pour implorer le salut, j'ai dû parler de leurs aïeux. Ne croyez pas qu'il soit en effet question, dans ce passage, des Juifs rebelles. Après avoir dit : « Vous êtes fidèle et miséricordieux envers ceux qui vous aiment et qui observent vos commandements, » le Prophète poursuit : « Pour nous, nous avons péché, nous avons accompli l'iniquité, consommé l'injustice, cultivé l'impiété; nous nous sommes écartés de vos préceptes et de vos jugements; nous n'avons pas écouté vos serviteurs les prophètes. » *Dan.*, ix, 5. Après la faute commise, il ne reste au pécheur qu'un moyen de l'excuser, à savoir, de l'avouer sincèrement. Considérez, je vous prie, la vertu du juste et la noirceur des Juifs. Quoique sa conscience ne lui reproche aucun acte mauvais, Daniel se condamne énergiquement : « Nous avons péché, nous avons accompli l'iniquité, consommé l'injustice. » Les Juifs, au contraire, bien

que chargés de crimes, disent hautement : « Nous avons observé vos préceptes. Nous proclamons bienheureux les superbes ; ils s'élèvent, ceux qui commettent l'iniquité, » *Malach.*, III, 14, 15. Si les justes sont modestes dans leur justice, les méchants s'enorgueillissent de leurs méfaits. Celui qui n'avait aucun reproche à se faire disait : « Nous avons accompli l'iniquité, nous nous sommes écartés de vos commandements. » Ceux qui avaient à se reprocher mille forfaits disaient au contraire : « Nous avons observé vos préceptes. » Si j'insiste sur ce point, c'est afin que nous évitions le procédé des uns, et que nous imitions la conduite de l'autre.

Prévarications des Juifs punies par Dieu.

6. Le Prophète, ayant indiqué les prévarications des Juifs, mentionne aussi le châtement par lequel ils les ont expiées, et, dans le but d'exciter le Seigneur à la pitié, il dit : « Et sur nous est tombée la malédiction dont parle la loi de Moïse, serviteur de Dieu, parce que nous avons péché. » *Dan.*, IX, 11. Et quelle est cette malédiction ? Voulez-vous en faire la lecture ? « Si vous ne servez le Seigneur notre Dieu, j'amènerai contre vous un peuple qui ne respectera rien ; vous ne comprendrez pas sa langue, et vous serez réduits à un très-petit nombre. » *Deuter.*, XXVIII, 49, 50. C'est à exprimer la même vérité, et à montrer que leur conduite avait attiré sur eux ce genre d'expiation, qu'aboutit l'aveu que font les trois enfants des péchés du peuple, lorsqu'ils s'adressent à Dieu en ces termes : « Vous nous avez livrés entre les mains d'ennemis sans loi, des hommes les plus pervers, d'un roi injuste et impie au delà de tout ce qui est sur la terre. » *Dan.*, III, 32. Voyez-vous l'accomplissement de cette parole : « Vous serez réduits à un très-petit nombre ? » Quant à cette autre : « J'amènerai contre vous un peuple qui ne respectera rien, » Daniel y fait allusion dans ce passage : « Des maux ont fondu sur nous, tels qu'on n'en a pas vu de semblables sous le ciel. Non, il n'y en a pas qu'on puisse comparer à ceux qui sont tombés sur Israël. » Et quels sont ces maux ? « Les mères ont dévoré leurs propres enfants. » Prédiction formelle dans la bouche de Moïse, dont Jérémie atteste l'accomplissement. « La femme molle et délicate, dit le premier, la

femme dont le pied pouvait à peine se poser à terre et marcher, à cause de sa mollesse et de sa délicatesse, s'assiera devant une table horrible, et se repaîtra de ses propres enfants. » *Deuter.*, XXVIII, 56. Le second atteste le fait en ces termes : « Les femmes, au cœur si compatissant, ont mis de leurs propres mains leurs enfants dans des chaudières bouillantes. » *Tren.*, IV, 10.

Quoiqu'il ait reconnu les crimes des prévaricateurs, et rappelé comment ils en ont été punis, Daniel n'en demande pas, néanmoins, une pleine délivrance. Admirez les sentiments vertueux de ce serviteur. Il vient de montrer que le châtement de ses frères n'est pas aussi rigoureux que l'eussent mérité leurs crimes, et qu'ils n'ont pas encore expié par leurs maux leurs prévarications, et le voilà pourtant qui recourt à la miséricorde de Dieu et à son amour pour les hommes : « Et maintenant, s'écrie-t-il, Seigneur notre Dieu, vous qui avez tiré votre peuple de la terre d'Égypte, et qui avez fait de votre nom ce qu'il est aujourd'hui, nous avons péché, nous avons commis l'iniquité. » *Dan.*, IX, 15. De même que vous avez sauvé nos pères, dit-il, non certes à cause de leurs bonnes actions, mais parce que vous avez considéré leurs tribulations et leurs angoisses, et que vous avez prêté l'oreille à leurs cris ; de même, qu'il nous suffise, pour tout motif, de votre amour envers les hommes, et délivrez-nous des maux qui nous accablent, car nous n'avons pas d'autre espérance légitime de salut. Après avoir parlé de la sorte et s'être abandonné à de longs gémissements, il pleure sur Jérusalem, semblable à une femme captive, et il s'exprime en ces termes : « Tournez votre face vers votre sanctuaire, inclinez votre oreille, ô mon Dieu ! écoutez, ouvrez vos yeux, et voyez notre désolation et celle de votre cité, sur laquelle a été invoqué votre saint nom. » *Dan.*, IX, 17, 18. Ayant jeté ses regards sur les hommes, et n'en ayant trouvé aucun qui pût apaiser le Seigneur, il a recours aux édifices, il met en avant la ville elle-même, il dépeint sa désolation, et, par les considérations qui terminent sa prière, il rend Dieu propice à ses vœux, comme on le voit par ce qui suit.

Et ce que je disais ? Car il faut bien re-

prendre le sujet proposé : si je me suis permis ces digressions, ce n'est ni sans raison, ni sans but, mais pour donner un peu de relâche à vos esprits, fatigués de ces luttes continuelles. Revenons donc à notre point de départ, et démontrons que les maux destinés à fondre sur les Juifs leur ont été annoncés à l'avance de la manière la plus précise. Nous venons de voir que les deux captivités dont ils furent victimes n'ont été ni fortuites, ni inattendues, et qu'elles ont été précédées de prophéties correspondantes. Il nous reste à nous occuper d'une troisième captivité, avant de passer à celle dans laquelle ils languissent maintenant, et à prouver clairement que nul prophète n'a prédit le terme et la délivrance de ces maux. Quelle est donc cette troisième servitude ? Celle dont fut l'auteur Antiochus Épiphane. Alexandre, roi de Macédoine, ayant vaincu Darius, roi de Perse, devint maître de son empire. Alexandre mort, quatre rois régnerent après lui. C'est de l'un de ces rois que descendait cet Antiochus qui, longtemps après, brûla le temple, profana le Saint des saints, abolit les sacrifices, rangea les Juifs sous sa domination, et détruisit complètement leur république.

7. Or tous ces événements ont été jusqu'à un seul jour, prédits par Daniel avec une irrécusable exactitude : il en a désigné le temps, la manière, le principe, les circonstances ; il a marqué comment ils finiraient, et quel état de choses devait s'ensuivre. Mais vous le comprendrez beaucoup mieux lorsque vous aurez entendu la vision du Prophète. Il nous la propose sous une forme allégorique : il représente sous la figure d'un bélier, Darius, roi des Perses ; sous la figure d'un bouc, le roi grec Alexandre de Macédoine ; sous la figure de quatre cornes, les princes qui parurent après lui, enfin, sous la figure de la dernière des cornes, Antiochus lui-même. Écoutons plutôt le récit de la vision ; cela vaudra mieux : « J'ai eu une vision, dit le Prophète ; j'étais assis près d'Ubal » (nom persan désignant le théâtre de la vision) ; « et j'élevai les yeux, et je regardai ; et voici un bélier qui se tenait devant Ubal, ayant des cornes très-hautes ; et l'une d'elles était plus grande que

l'autre, et cette corne s'éleva au-dessus de toutes. Et je vis un bélier qui frappait de la corne contre la mer, le nord et le midi ; et aucune bête ne pouvait soutenir sa présence, et aucune ne pouvait échapper à ses atteintes ; et il faisait tout ce qu'il voulait, et il fut glorifié ; et moi je songeais. » *Dan.*, VIII, 2 et seq. Il parle de l'empire des Perses et de la domination qu'il exerçait sur toute la terre. Passant à Alexandre de Macédoine, il ajoute : « Mais voici un bouc d'entre les chèvres, venant de l'occident sur toute la terre, et il ne touchait pas la terre ; et ce bouc avait une grande corne entre les deux yeux. » Il raconte ensuite la lutte d'Alexandre et de Darius, et la victoire qui ravit à celui-ci l'empire : « Et le bouc vint jusqu'au bélier qui avait des cornes, et il se précipita sur lui, et il le frappa, » (car il faut abréger), « et il brisa ses deux cornes, et nul ne pouvait délivrer le bélier de sa puissance. » Voici comment il indique la mort d'Alexandre et le règne des quatre rois qui lui succédèrent : « Et lorsqu'il était dans toute sa force, sa grande corne fut brisée, et quatre cornes s'élevèrent, sous celle-là, vers les quatre vents du ciel. »

De là, venant à la royauté d'Antiochus, il montre le lien qui le rattache à l'un de ces quatre monarques, en ces termes : « Et de l'une de ces cornes sortit une corne robuste, et elle s'éleva grandement du côté du midi et de l'orient. » Quant à la ruine de la république juive, il l'indique par ces mots : « C'est par lui que le sacrifice fut troublé ; et il en fut ainsi, et sa prospérité s'affermir. Et le saint devra être désolé, et le péché s'insurgera contre le sacrifice. L'autel une fois renversé, le Saint des saints méprisé, il y dressa une idole, et il offrit, contrairement à la loi, des victimes aux idoles, et la justice fut renversée ; il fit cela, et il prospéra. » *Ibid.* Parlant, peu après, une seconde fois du règne d'Antiochus Épiphane, de la captivité du peuple, de la ruine et de la désolation du temple, il en détermine l'époque. Il prend pour point de départ le règne d'Alexandre, et jusqu'à la fin de sa prophétie il rappelle tous les événements qui s'écoulèrent dans l'intervalle, tout ce qui signala les démêlés des Ptolémées et des Séleucides, les actes de

leurs généraux, leurs stratagèmes, leurs victoires, leurs campagnes, les combats livrés, soit sur mer, soit sur terre; et, revenant à Antiochus, il poursuit : « Et des bras s'armeront pour lui, et ils souilleront le sanctuaire, et ils en expulseront les sacrifices quotidiens et solennels, et ils y introduiront l'abomination; et ils prépareront la perte de ceux qui violent l'alliance des Juifs prévaricateurs; ils les emmèneront avec eux et les transporteront captifs. Mais le peuple qui connaît son Dieu restera victorieux. » Il fait allusion aux exploits des Machabées, de Judas, de Simon et de Jean. « Et les sages du peuple comprendront bien des choses; et ils seront affaiblis par le glaive et par les flammes » (nouvelle prédiction de l'incendie de la ville) : « Ils seront affaiblis par la captivité et la ruine de ces temps-là; et, lorsqu'ils auront été affaiblis, ils seront soutenus par un faible secours; » par où le Prophète annonce qu'ils respireront au milieu de ces maux, et qu'ils pourront sortir des tribulations dans lesquelles ils seront plongés. « Et plusieurs se joindront à eux en cette catastrophe, et les sages deviendront pour eux une cause de faiblesse. » Paroles indiquant que plusieurs de ceux qui étaient debout devaient tomber également.

Le Prophète découvre ensuite le motif pour lequel Dieu les a laissés en proie à des maux si affreux. Ce motif, quel est-il? Afin de les passer au feu, de les choisir, de les purifier jusqu'au temps marqué. « C'est pour cela, dit-il, que Dieu a permis ces afflictions, pour les purifier de toute souillure et faire connaître ceux dont la vertu était à toute épreuve. Après quoi s'occupant de la puissance de ce prince, Daniel ajoute : « Et il agira selon sa volonté, et il sera exalté, et il sera glorifié. » Il dépeint aussitôt son esprit blasphémateur. « Il tiendra de superbes propos contre le Dieu des dieux, et il prospérera jusqu'à ce que la colère soit accomplie. » *Dan.*, xi, 34 et seq. D'où il résulte que ce n'est pas à sa propre sagesse, mais à la colère de Dieu qu'Antiochus fut redevable de ses succès contre les Juifs. Daniel ayant en plusieurs autres passages énuméré les maux que ce prince devait commettre en Egypte et en Palestine, et conté comment il devait revenir, sur l'appel de qui, pour quel motif pres-

sant, annonce un changement dans les temps, un répit pour les Juifs au sortir de tant d'orages, un secours qui leur est apporté du ciel par un ange. « En ce temps-là, dit-il, se lèvera Michel, le grand prince, qui protège les fils de ton peuple; il viendra un temps d'affliction tel qu'il n'y en a pas eu depuis que les nations ont existé sur la terre jusqu'au temps présent. Et en ce temps-là tout le peuple sera sauvé, quiconque sera trouvé écrit dans le livre, » c'est-à-dire ceux qui seront dignes du salut. *Dan.*, xii, 1.

8. Nous n'avons pas, avec cela, mis en lumière la question que nous nous étions proposée. Quelle était cette question? Si la durée de ces maux avait toujours été prédite. Nous avons vu dans un cas quatre cents ans, dans un autre soixante et dix années déterminées par les prophéties. Voyons maintenant si dans le cas présent le temps a été précisé de quelque manière. Où pourrions-nous le voir? Dans ce que le Prophète va dire ensuite. Ayant appris ces maux si nombreux et si effrayants, l'incendie de Jérusalem, la destruction de la république juive, la captivité de ses concitoyens, Daniel désirait savoir le terme de ces maux et quel état de choses devait suivre ce terme. Aussi adressait-il à Dieu cette demande : « Seigneur, quelle sera la fin de tout ceci? — Et il me répondit : Viens ici, Daniel, car les paroles sont fermées et scellées jusqu'au temps marqué; » expression qui désignait l'obscurité de ces paroles. La raison de ces maux est encore rappelée dans ce qui suit : « Jusqu'à ce que plusieurs soient choisis, purifiés et éprouvés par le feu, tant que les prévaricateurs transgresseront la loi que les impies comprennent ainsi que les sages. » *Ibid.*, xii, 8 et seq. Quant à la durée de ces maux, elle est déterminée par ces paroles : « Depuis le temps où le sacrifice continué aura été aboli; » on appelle ici sacrifice continué les sacrifices que l'on offrait chaque jour; le mot employé dans le texte indique quelque chose de fréquent et de continué. Effectivement, c'était un usage chez les Juifs d'offrir tous les jours, le soir et le matin, un sacrifice à Dieu. De là la qualification de *continué* donnée à ce sacrifice. Or depuis qu'Antiochus aura aboli et changé cet usage, ou bien, selon l'expression de

l'ange, « depuis l'abolition du sacrifice continué, il y aura mille deux cent quatre-vingt-dix jours, c'est-à-dire un peu plus de trois années et demie. Telle devait être la durée, telle devait être le terme de ces maux. « Bienheureux celui qui attendra et parviendra jusqu'à mille trois cent trente-cinq jours. » Quarante-cinq jours ont été ajoutés aux mille deux cent quatre-vingt-dix précédents. Comme l'action décisive eut lieu dans ces quarante-cinq jours, c'est à cette époque que la victoire fut complète et que les Juifs furent délivrés de tous leurs maux. C'est pourquoi ces paroles : « Bienheureux celui qui attendra jusqu'à mille trois cent trente-cinq jours, » indiquent un nouvel état de choses. Il n'y a pas seulement : « Celui qui parviendra, » mais « celui qui attendra et parviendra. » Beaucoup de ceux qui avaient commis l'iniquité ayant été témoins de ce changement, ce n'est point eux que le Prophète déclare bienheureux, mais ceux qui au jour de la persécution avaient constamment rendu bon témoignage, qui n'avaient pas trahi leur religion et avaient enfin obtenu un terme à ces maux. Aussi ne dit-il pas simplement : « Celui qui parviendra, » mais « celui qui attendra et parviendra. » Que désirer de plus clair ? Voyez-vous comment non-seulement les années et les mois de cette captivité, mais jusqu'au jour qui en devait être le terme, tout a été annoncé de la manière la plus exacte par le Prophète ?

Et sachez-le bien, ce ne sont pas là de ma part de simples conjectures ; consultons un témoin dont l'autorité est aux yeux des Juifs extrêmement respectable, ce Josèphe qui a raconté leurs malheurs épouvantables et donné, pour ainsi parler, une paraphrase de l'Ancien Testament. Il vécut après l'avènement du Christ, et écrivit l'histoire de la captivité prédite par le Sauveur. En outre, il a donné ce qui se rapporte à la première captivité, expliqué la vision du Prophète et montré ce que signifient le bélier, ses quatre cornes et la corne qui vint après elles. Pour écarter tout soupçon à l'endroit de ce que nous avançons, nous emprunterons ses propres paroles. Il commence par faire l'éloge de Daniel sur le ton de l'admiration la plus vive, par l'élever au-des-

sus de tous les autres prophètes ; après quoi, abordant la célèbre vision, il s'exprime de cette façon : « Il nous a laissé des écrits qui font ressortir avec une clarté parfaite son titre et son caractère de prophète incomparable. Il nous dit qu'étant sorti de Suze, capitale de la Perse, dans la campagne avec quelques-uns de ses compagnons, il sentit tout à coup une violente secousse et un tremblement de terre ; ses amis s'enfuirent et le laissèrent seul. Il tomba la face contre terre et resta appuyé sur ses deux mains. Dans cette position il sentit quelqu'un le toucher, lui ordonner de se lever et de contempler les destinées réservées par l'avenir à ses concitoyens. Il se leva donc et il vit un bélier gigantesque, sur la tête duquel surgirent plusieurs cornes, dont la dernière fut encore plus haute que les précédentes. Après cela il leva les yeux du côté du couchant, et il aperçut un bouc qui franchissait l'espace avec impétuosité. Ce bouc fondit sur le bélier, et, l'ayant frappé deux fois de ses cornes, il le renversa et le foula à terre. Le bouc parut ensuite plus grand, et de son front s'éleva une corne puissante : cette corne brisée, il en naquit quatre autres tournées chacune vers l'un des vents de l'horizon. De ces cornes en naquit une petite qui devint bientôt très-grande. Dieu, qui montrait toutes ces choses au Prophète, lui dit que le personnage figuré par cette corne, attaquerait son peuple, prendrait sa capitale par la force, pillerait le temple, interdirait les sacrifices, et que cela durerait mille deux cent quatre-vingt-dix jours. Telle est la vision que Daniel raconte avoir eue dans la campagne près Suze. Quant à l'explication des particularités de la vision, Dieu la lui donna, dit-il : le bélier désignait le roi des Perses et des Mèdes ; les cornes, les rois qui devaient lui succéder ; la dernière corne, le dernier de ces rois qui devait l'emporter sur les autres en puissance et en gloire. Le bouc représentait un roi grec qui saisirait le roi des Perses en deux batailles rangées et lui ravirait l'empire. La grande corne qui s'éleva sur le front du bouc désignait le premier monarque ; les quatre qui surgirent après, et qui regardaient chacun des points de l'horizon, désignaient les quatre successeurs de ce premier roi, qui devaient se partager entre

eux son empire, et régner après lui sur l'univers, sans être ni ses enfants ni ses parents. De ces rois descendrait celui qui devait déclarer la guerre à la législation des Juifs, détruire leur république, dépouiller leur temple, et suspendre durant trois ans l'oblation des sacrifices. C'est le sort qu'imposa à nos pères Antiochus Epiphane, qui réalisa la vision qu'avait eue Daniel plusieurs années auparavant, et accomplit ce que celui-ci avait annoncé longtemps à l'avance. »

9. Pourrait-il y avoir encore quelque chose de plus manifeste? Voici le moment, si nous ne vous fatiguons pas, de revenir à notre premier sujet, et de parler de la captivité et de la servitude présentes qui ont motivé toutes nos précédentes recherches. Prêtez-nous donc maintenant une attention soutenue, car il s'agit d'une question des plus importantes. Il serait honteux pour nous, quand nous voyons aux jeux olympiques des gens attendre patiemment depuis le milieu de la nuit jusqu'à l'heure de midi dans l'espérance de voir qui remportera la couronne, endurer tête nue les brûlants rayons du soleil; et ne se retirer jamais avant que l'on ait proclamé les résultats du combat; il serait honteux, dis-je, que nous qui combattons, non pour une couronne terrestre, mais pour une palme immortelle, nous cédions à l'ennui et à la lassitude. Que trois captivités aient été annoncées avant qu'elles arrivassent, l'une devant durer quatre cents ans, l'autre soixante et dix, l'autre trois ans et demi, c'est un point à cette heure parfaitement démontré. Occupons-nous donc de la dernière. Elle a été pareillement prédite par le Prophète, et je vous en donnerai pour garant ce même Josèphe, qui partage avec les Juifs les mêmes sentiments. Ecoutez ce qu'il ajoute aux paroles déjà citées : « Daniel a prédit de la même manière la domination des Romains, la prise de Jérusalem et la désolation du temple. » Veuillez bien considérer, que tout Juif qu'était l'auteur de ces paroles, il s'est tenu bien loin de votre querelleuse obstination. En disant que Jérusalem devait être détruite, il n'a pas osé avancer et affirmer qu'elle se relèverait un jour de ses ruines, ni préciser le temps où s'accomplirait cette restauration. C'est parce qu'il savait que le prophète n'avait

rien déterminé à ce sujet, bien qu'auparavant, à propos des victoires et de la persécution d'Antiochus, il eût marqué les années et les jours pendant lesquels durerait la captivité, qu'il ne dit rien de semblable de la domination future des Romains. Que Jérusalem et le temple fussent être renversés, il le constate; mais que cette désolation aurait une fin, il ne l'a point déclaré, parce qu'il avait vu le prophète garder là-dessus un profond silence. « Toutes ces prédictions écrites et laissées par Daniel, Dieu même les lui avait inspirées, afin que quiconque les lirait et en verrait l'accomplissement, admirât l'honneur fait par le Seigneur à ce Prophète. » Où donc Daniel a-t-il dit que le temple serait désolé? c'est à nous à l'examiner maintenant.

Quand Daniel eut terminé sa prière sous la cendre et le cilice, Gabriel vint à lui et parla en ces termes : « Les soixante et dix semaines sont abrégées sur ton peuple et sur la cité sainte. » *Dan.*, ix, 24. — Le temps n'est-il pas ici déterminé, remarquera-t-on? — Oui, mais au lieu du temps pendant lequel durerait la captivité, c'est le temps au bout duquel la captivité devait se présenter de nouveau. Autre chose est de préciser la durée de la servitude, et autre chose de préciser l'époque à laquelle elle doit commencer et survenir. « Les soixante et dix semaines ont été abrégées sur ton peuple. » Il ne dit pas : *Sur mon peuple.* Le Prophète s'est écrié naguère : « Tournez votre visage vers votre peuple. » Mais Dieu, en prévision de ses forfaits à venir, ne le considère plus comme son peuple. Il en donne la raison aussitôt. « Jusqu'à ce que la prévarication prenne fin et que le péché soit consommé. » Qu'est-ce à dire, « jusqu'à ce que le péché soit consommé? » Ils commettent beaucoup de crimes, sans doute, mais ils mettront le comble à leurs iniquités lorsqu'ils immoleront leur Seigneur. C'est ce que disait le Christ : « Comblez la mesure de vos pères. » *Matth.*, xxiii, 32. Vous avez immolé les serviteurs, répandez encore le sang du Maître. Admirez les rapports étroits de ces sentences : Le Christ dit : « Comblez la mesure de vos pères. » Le Prophète dit : « Jusqu'à ce que le péché soit consommé, jusqu'à ce que le sceau soit mis à l'iniquité. » Que signifie

cette dernière expression? Jusqu'à ce qu'il n'y ait pas de nouvelle iniquité à commettre. « Et jusqu'à ce que paraisse la justice éternelle. » Quelle est cette justice éternelle, si ce n'est celle dont le Christ est l'auteur? « Jusqu'à ce que la vision et la prophétie soient accomplies, et que le Saint des saints reçoive l'onction, » c'est-à-dire jusqu'à ce que finissent les prophéties; tel est le sens de ces expressions : mettre le sceau, un terme à l'onction, un terme aux visions. De là ce mot du Sauveur : « La loi et les prophètes ont régné jusqu'à Jean. » *Matth.*, XI, 13. Voyez-vous ces menaces éclatantes de désolation, de vengeance prête à punir le crime et l'iniquité? Ce n'est pas à pardonner, c'est à châtier les prévarications des Juifs que s'engage le Seigneur.

10. Mais à quelle époque cela est-il arrivé? A quelle époque les prophéties ont-elles cessé? A quelle époque l'onction s'est-elle évanouie de façon à ne plus reparaitre? Nous aurions beau garder le silence, les pierres elles-mêmes élèveraient la voix, tant le langage des événements est manifeste. Nous n'avons d'autre temps à signaler pour l'accomplissement de ces prédictions que le temps déjà long qui s'est écoulé depuis, et le temps encore plus long que renferme l'avenir. Parlant d'une façon encore plus exacte, Daniel ajoute : « Tu le sauras et tu le comprendras par le résultat du décret en vertu duquel sera rebâtie Jérusalem : jusqu'à la venue du Christ, il y aura sept semaines et soixante et deux semaines. » *Dan.*, IX, 25. Prêtez-moi toute votre attention, c'est ici la clef du problème. Ces sept semaines et ces soixante et deux semaines font une somme de quatre cent quatre-vingt-trois ans, car il n'est pas question en ce passage de semaines de jours ou de mois, mais de semaines d'années. Depuis Cyrus jusqu'à Antiochus Epiphane et à la captivité dont ce dernier fut l'auteur, il s'écoula trois cent quatre-vingt-quatorze années. Le Prophète montre donc qu'il ne parle pas de la désolation du temple arrivée sous ce prince, mais de celle qui survint ensuite sous Pompée, Vespasien et Titus, puisqu'il assigne une date plus reculée. Il nous enseigne après comment il faut compter ces années, et il commence par établir qu'il ne faut pas prendre pour point de départ le retour

de la captivité. Où faut-il donc le prendre? « A l'exécution du décret en vertu duquel sera rebâtie Jérusalem. » Or elle fut rebâtie non sous Cyrus, mais sous Artaxerxès Longuemain. Après le retour des Juifs, on vit successivement régner Cambyse, puis les Mages, puis Darius, fils d'Hystaspe, puis Xerxès, fils de Darius, puis Artaban, et après Artaban, Artaxerxès Longuemain occupa le trône de Perse. Durant le pouvoir de ce dernier, la vingtième année de son règne, Néhémie étant retourné en Palestine, y releva la cité sainte, restauration dont Esdras nous a raconté toutes les circonstances. II *Esdr.*, III.

Pour nous, si nous partons de là pour compter les quatre cent quatre-vingt-trois années, nous arriverons certainement à l'époque de la dernière catastrophe. De là ce mot du Prophète : « Les places publiques et l'enceinte des murailles seront rebâties. » Lors donc, dit-il, que la ville sera relevée et qu'elle aura repris la physionomie qui lui est propre, à partir de ce moment comptez les soixante et dix semaines, et vous verrez que cette captivité n'est point encore parvenue à son terme. Du reste il établit encore plus clairement cette vérité, que les maux actuels des Juifs n'auront pas de fin dans ce qu'il ajoute : « Au bout des soixante et dix semaines l'onction sera abolie, et il n'y aura plus de jugement, et la ville et le saint seront dévastés par le Chef qui doit venir, et ils périront comme dans un cataclysme. » Et il n'échappera personne, et aucune racine ne repoussera « jusqu'à la fin de la guerre que le carnage abrégera. » Il dit encore au sujet de cette captivité : « Le sacrifice et l'oblation cesseront, et à ces choses s'ajoutera dans le temple l'abomination de la désolation, et jusqu'à la consommation des temps persévéra cette désolation. » *Dan.*, IX, 27. Puisque l'on vous parle de la consommation des temps, ô Juifs, que vous reste-t-il donc à espérer?

« A ces choses s'ajoutera... » que signifie cette expression? Aux maux que l'on vient de mentionner, à la cessation des oblations et des sacrifices se joindra un mal beaucoup plus affreux. Ce mal, quel est-il? « Dans le temple régnera l'abomination de la désolation. » L'abomination

dont parle le Prophète, c'est l'idole que plaça dans le temple l'auteur de la prise et de la ruine de Jérusalem. « Et jusqu'à la consommation des temps persévérera cette désolation. » Aussi le Christ, qui selon la chair vient après Antiochus Epiphane, annonçant la ruine prochaine de la cité sainte, déclare-t-il en ces termes qu'elle avait été prédite par le prophète Daniel : « Lorsque vous verrez l'abomination de la désolation, annoncée par le prophète Daniel, debout dans le lieu saint; que celui qui lit comprenne. » *Matth.*, xxiv, 15. Comme toute idole et toute image faite par la main des hommes avait reçu des Juifs le nom d'abomination, le Prophète, par cette désignation énigmatique, annonçait simultanément et le temps et l'auteur de cette captivité. Que ce langage annonce les Romains, Josèphe, que nous avons déjà consulté, nous l'assure également. Que vous reste-t-il donc à dire, puisque les prophètes qui, prédisant les autres captivités, en déterminent la durée exacte, ici ne la déterminent pas, mais au contraire, affirment qu'elle n'aura pas de fin? Et ceci n'est pas un propos sans fondement, comme le prouve le témoignage des faits eux-mêmes. Si les Juifs n'eussent point essayé de rebâtir le temple, ils pourraient dire : Il n'aurait tenu qu'à nous de le relever, si nous l'eussions voulu. Or il est notoire qu'ils ont tenté cette entreprise, non pas une fois, mais deux et trois fois, comme aux jeux olympiques, mais en vain; ce qui assure incontestablement la couronne à l'Eglise.

11. Et quels sont les auteurs de ces tentatives? ces hommes qui résistent toujours à l'Esprit-Saint, qui veulent toujours un nouvel ordre de choses, qui organisent des séditions? Ces hommes, après la catastrophe arrivée sous Titus et Vespasien, se soulevèrent du temps d'Adrien et essayèrent de recouvrer leur ancienne indépendance, ne voyant pas qu'ils combattaient les arrêts de Dieu même, lequel avait condamné leur capitale à une ruine irrévocable. Or comment rester vainqueur d'une lutte engagée contre Dieu? Le résultat de leur insurrection contre l'empereur fut de l'amener à détruire Jérusalem de fond en comble. Quand il les eut vaincus et soumis, et qu'il eut éteint tous les restes de la

rébellion, pour leur ôter à l'avenir toute occasion de révolte, il y fit ériger sa statue. Comprenant, néanmoins, qu'elle pourrait tomber un jour, afin de leur imprimer la flétrissure ineffaçable de leur défaite et stigmatiser leur impudente audace, il imposa son propre nom aux ruines de la ville. Il s'appelait *Ælien Adrien*, et il imposa à la ville le nom d'*Ælia*, nom qu'elle a conservé jusqu'à ce jour, perpétuant celui de son destructeur et de son vainqueur. Telle a été la première tentative des Juifs. En voici une seconde. Elle eut lieu sous Constantin; mais ce prince, à la vue de ces efforts, leur fit couper les oreilles, imprimer sur le corps la marque de leur esprit d'insoumission, et les fit traîner en divers lieux, comme des esclaves et des criminels voués aux verges, les signalant, par ces mutilations, à la haine publique, et avertissant par ce traitement ses autres sujets de ne pas imiter leur exemple. — On observera que ces faits-là sont anciens et obliés. — Ils le sont si peu, que le dernier est encore dans la mémoire de nos vieillards. Quant à ceux que je vais raconter, les plus jeunes d'entre nous eux-mêmes ne les ignorent pas. Ils arrivèrent, non sous Adrien ou Constantin, mais sous le prince qui régnait vingt ans avant la génération présente.

Julien, qui surpassa tous les autres empereurs en impiété invitant les Juifs à sacrifier aux idoles, à embrasser ses croyances impies, et leur rappelant, pour les y déterminer, leurs coutumes d'autrefois, en disant que leurs ancêtres honoraient Dieu de cette façon; ils se refusèrent à ses vœux, proclamant la vérité que nous avons établie, à savoir, qu'il ne leur était pas permis d'offrir des sacrifices hors de Jérusalem. Ce sont des prévaricateurs, répondaient-ils, ceux qui sacrifient sur une terre étrangère. Si vous voulez que nous offrions des sacrifices, rendez-nous notre ville, relevez le temple, montrez-nous le Saint des saints, rétablissez l'autel; alors nous sacrifierons comme nous le faisons autrefois. — Ils n'eurent pas honte, ces hommes impurs et effrontés, de faire une pareille demande à un prince impie et idolâtre, et d'inviter ses mains souillées à relever le Saint des saints. Ils ne comprirent pas qu'ils entreprenaient une chose im-

Soulevé-
ment des
Juifs au
temps d'A-
drien; leurs
vaines tenta-
tives sous
Constantin.

possible : si un homme avait détruit Jérusalem, un autre homme aurait pu certainement la rebâtir ; mais Dieu étant le véritable destructeur de cette cité, il ne pouvait se faire qu'une puissance humaine prévalût contre les arrêts de la volonté divine. « Ce que le Dieu saint a établi, disait le Prophète, qui le renversera ? qui écartera sa main si haute ? » *Isa.*, xiv, 27. De même que tout ce qu'il relèvera et maintiendra, les hommes seront impuissants à le renverser ; de même, ce qu'il a renversé et qu'il veut maintenir dans cet état, il n'est pas possible ensuite de le relever.

Mais soit ! Que ce prince, ô Juifs, vous eût rendu le temple, qu'il eût rétabli l'autel, choses que vous croyez, à tort, réalisables ; pouvait-il aussi faire descendre le feu du ciel ? Et si le feu du ciel eût fait défaut, le sacrifice ne fût-il pas resté impur et souillé ? Si les fils d'Aaron périrent, ce fut pour avoir employé un feu étranger. *Levit.*, xx ; *Numer.*, iii. — Malgré cela, tel était leur aveuglement, que les Juifs conjuraient et suppliaient l'empereur de se joindre à eux pour entreprendre la reconstruction du temple. Julien ne ménagea pas l'argent ; il mit à la tête de cette entreprise les personnages les plus distingués ; il rassembla des ouvriers de tous côtés ; il ne négligea rien, tout en agissant avec mesure et prudence, pour faciliter aux Juifs l'offrande de leurs sacrifices, dans l'espoir de les amener aisément, de là au culte des idoles, et comptant en même temps, le malheureux et l'insensé, rendre inefficace la sentence par laquelle le Christ a proscrit la restauration de cet édifice. Mais celui qui prend les habiles dans les filets de leur propre sagesse, fit voir bientôt par ses actes que les sentences divines sont au-dessus de tout, et que l'effet des paroles de Dieu est irrésistible. I *Corinth.*, iii, 19 ; *Job.*, v, 13.

Dès que les Juifs eurent commencé d'exécuter leur dessein impie, à peine avaient-ils creusé les fondements, en avaient-ils retiré de grandes quantités de terre, et étaient-ils au moment d'élever l'édifice, que des feux jaillissant des fondements dévorèrent un grand nombre d'ouvriers et portèrent le désordre dans les pierres qu'on avait amoncelées. Non-seulement les Grecs qui

avaient commencé ces travaux se désistèrent de leur obstination insensée, mais bien des Juifs, à ce spectacle, demeurèrent saisis de frayeur et de honte. A cette nouvelle, l'empereur Julien, malgré l'ardeur qu'il avait témoignée pour cette entreprise, craignant qu'en poursuivant ses témérités il n'attirât le feu du ciel sur sa propre tête, y renonça ; et fut confondu avec tous les Juifs. Et maintenant, allez à Jérusalem, et vous y verrez les fondements mis à nu ; demandez-en la cause ; et on ne vous en donnera pas d'autre que celle-ci. Ce fait, nous tous en sommes les témoins ; car il s'est produit de nos jours, et non à une époque reculée. Considérez l'éclat de notre victoire. Ce prodige n'est pas arrivé sous le règne des empereurs religieux, afin que l'on ne dise pas : « Les chrétiens se sont opposés ouvertement à l'exécution de ce dessein ; » c'est lorsque notre foi était persécutée, que nous courions risque de perdre la vie, qu'il n'y avait plus de sauvegarde, que le paganisme était en honneur, que les fidèles se cachaient dans leurs demeures, se réfugiaient dans les solitudes, évitaient les places publiques ; c'est alors qu'éclata ce prodige, enlevant ainsi tout prétexte à l'impudence des Juifs.

12. Es-tu encore dans le doute, ô Juif, en voyant la prédiction du Christ, celle des prophètes, et la voix des événements déposer contre toi ? Mais pourquoi m'en étonner ? De tout temps ton peuple a été signalé par sa fausseté et son impudence ; de tout temps il a lutté opiniâtrément contre les vérités les plus évidentes. Veux-tu que je produise contre toi d'autres prophètes, déclarant de la façon la plus formelle que ta religion doit avoir une fin, tandis que la nôtre sera florissante, que la prédication du Christ se répandra dans toute la terre, et qu'un nouveau genre de sacrifices succédera à vos sacrifices abrogés ? Écoute donc Malachie, qui parut après les autres prophètes ; car je ne veux invoquer ni le témoignage d'Isaïe, ni celui de Jérémie, ni celui des prophètes qui ont vécu avant ta captivité, pour t'empêcher de prétendre que les maux, objet de ces prédictions, concernent exclusivement la captivité. Je te citerai donc un prophète qui a été postérieur au retour de Babylone et à

la restauration de Jérusalem, et qui a prédit clairement ce qui vous devait arriver. Les Juifs étaient rentrés dans leur patrie, ils avaient relevé le temple, repris leurs sacrifices, lorsque Malachie, annonçant la désolation actuelle et l'abolition des sacrifices légaux, parlait en la personne de Dieu de cette manière : « Accueillerai-je votre visage ? dit le Seigneur tout-puissant. Depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, mon nom est grand parmi les nations ; et en tous lieux on offre en mon nom de l'encens et des sacrifices sans tache. Vous, au contraire, vous avez profané mon nom. » *Malach.*, I, 11. Quand donc, ô Juif, cela s'est-il accompli ? quand donc l'encens a-t-il été offert au Seigneur en tous lieux ? quand un sacrifice sans tache ? Tu ne saurais assigner d'autre temps que les temps postérieurs à la venue du Christ. Prétendre que cette prophétie ne concerne ni notre temps, ni notre sacrifice, mais le sacrifice judaïque, c'est mettre la prophétie en opposition manifeste avec la loi. Moïse ayant défendu d'offrir nulle part à Dieu des sacrifices, à l'exception du lieu que le Seigneur aura choisi, et restreignant les sacrifices à une seule contrée, le Prophète, disant ensuite qu'en tous lieux on doit offrir à Dieu de l'encens et un sacrifice sans tache, contredit et heurte ouvertement la défense de Moïse. *Deuter.*, XVI, 5, 6. Mais il n'existe entre eux ni contrariété, ni opposition : l'un ayant parlé d'un genre de sacrifices, et l'autre d'un autre. — Et où s'en trouve la preuve ? — Dans le texte lui-même, et ensuite en plusieurs autres particularités.

Et d'abord, cela résulte du lieu désigné ; car ce n'est plus dans une seule ville, comme sous la loi judaïque, mais depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, que doit être exercé ce culte. Cela résulte, en second lieu, du genre de sacrifice : en le qualifiant de sacrifice sans tache, le Prophète détermine celui dont il parle. Cela résulte, en troisième lieu, de ceux qui le doivent offrir ; car il n'est point écrit, « dans Israël, » mais, « parmi les nations. » Ainsi, de peur que vous ne pensiez que ce culte ne sortirait pas de deux ou trois villes, Malachie ne dit pas seulement, « en tout lieu, » mais, « depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher ; » indiquant par là que

toutes les contrées éclairées par le soleil recevraient la prédication chrétienne. Il appelle ce sacrifice *sans tache*, par opposition aux sacrifices judaïques, qui étaient impurs, non par eux-mêmes, mais par les dispositions de ceux qui les offraient ; d'où ce mot du Seigneur : « Votre encens est pour moi abominable. » *Isa.*, I, 13. Au surplus, comparerait-on ces sacrifices, pris en eux-mêmes, les uns aux autres, on remarquerait une telle différence, qu'au point de vue de la raison, ce dernier mériterait seul l'épithète en question. Ce que Paul disait de la loi et de la grâce : « Ce qui était glorieux dans la loi ne mérite même pas ce titre, tant la grâce l'emporte en gloire sur la loi, » nous l'appliquerons à bon droit en ce cas-ci, en ce sens que des deux sacrifices rapprochés l'un de l'autre, celui-là seul dont nous parlons doit être qualifié de pur. Ce n'est ni la graisse, ni la fumée, ni le sang, ni le prix du rachat, mais l'Esprit et sa grâce, qui lui donnent sa pureté. Écoutez encore un autre prophète annoncer la même chose, et déclarer que Dieu ne serait plus honoré en un seul lieu, et que tous les hommes seraient désormais appelés à le connaître. Voici comment s'exprime Sophonie : « Le Seigneur se manifestera à toutes les nations, et il détruira leurs divinités, et chacun l'adorera au lieu où il se trouvera. » *Soph.*, II, 11. Or voilà ce qui n'était pas permis aux Juifs, Moïse leur ayant désigné un lieu consacré exclusivement au culte divin. Puis donc que vous entendez les prophètes prédire et annoncer que les hommes ne seront plus obligés de se réunir en un seul et même lieu, et que chacun pourra dans sa maison honorer le Seigneur, quel temps assignerez-vous à l'accomplissement de cette prophétie, sinon le temps présent ? Remarquez l'harmonie frappante qui règne entre le langage du Prophète et celui des Évangiles et de l'Apôtre : « La grâce de Dieu notre Sauveur, disait celui-ci, s'est montrée à tous les hommes, pour nous instruire. » — « Le Seigneur se manifestera à toutes les nations, » avait dit le Prophète. L'un dit : « A toutes les nations ; » l'autre : « A tous les hommes. » L'un ajoute : « Le Seigneur détruira les fausses divinités ; » l'autre : « Il nous invitera à renoncer à l'impiété et aux

désirs du siècle, afin que nous vivions avec tempérance, piété et justice. » *Tit.*, II, 11. Le Christ disait pareillement à la Samaritaine : « Crois-moi, femme, l'heure est venue où vous n'adorez plus le Père ni sur cette montagne, ni à Jérusalem. Dieu est esprit; il faut que ceux qui l'adorent l'adorent en esprit et en vérité. » *Joan.*, IV, 21. Paroles par lesquelles le Sauveur déclare abrogée l'obligation d'adorer en un lieu déterminé, et annonce en même temps un culte plus noble et plus spirituel.

C'en serait assez de ces preuves pour montrer qu'il n'y aura plus chez les Juifs ni sacrifice, ni royauté, ni sacerdoce. D'autant plus que la ruine de Jérusalem justifie de tout point cette conclusion. Je pourrais en outre vous citer les prophètes dont le témoignage, à ce sujet, est formel. Mais je crois que la longueur de ces considérations vous a lassés, et je craindrais de vous être à charge sans résultat aucun. C'est pourquoi, tout en vous promettant de terminer cette tâche en une autre circonstance, je vous demanderai pour le moment une chose, de veiller au salut de vos frères, de les arracher à l'erreur, de les ramener à la vérité. Il ne vous servirait de rien de vous instruire, si les actions n'étaient point en rapport avec ce qu'on vous a appris. D'ailleurs, ce que nous venons de vous dire, nous ne l'avons pas dit uniquement pour vous, mais en vue de ces chrétiens trop faibles, afin qu'éclairés par vous sur ces matières, et renonçant à ces habitudes mauvaises, ils déploient un christianisme pur et sans mélange, et qu'ils évitent les réunions et les synagogues des Juifs, qu'elles aient lieu dans la ville ou dans les faubourgs, car ce sont des antres de voleurs, des habitacles de démons. Ne négligez donc pas le salut de vos frères; par tous les moyens et les efforts en votre pouvoir, ramenez au Christ ces malades, afin de recevoir, dans le siècle actuel et dans la vie à venir, une récompense bien supérieure à vos mérites, par la grâce et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par lequel et avec lequel gloire soit au Père, ainsi qu'à l'Esprit-Saint et vivificateur, maintenant et toujours, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

DISCOURS CONTRE LES JUIFS.

Saint Chrysostome avait, le jour précédent, parlé longtemps contre les Juifs; malgré l'enrouement qui lui survint, il prononça l'homélie suivante.

SIXIÈME DISCOURS.

1. Tant que les bêtes fauves restent dans leurs forêts et qu'elles n'ont pas encore combattu contre des hommes, elles sont moins sauvages et moins féroces. Mais lorsque, tombées au pouvoir des chasseurs, elles sont conduites dans les villes, enfermées dans des cages, d'où on les fait sortir pour combattre contre des hommes, dès qu'elles se sont rassasiées de leur chair et abreuvées de leur sang, loin d'éprouver ensuite de la répugnance pour cette nourriture, elles accourent à de pareils festins avec la plus grande avidité. Voilà une image de ce que nous avons éprouvé nous-mêmes. En étant venus aux mains avec les Juifs, quand nous eûmes repoussé énergiquement leurs impudentes attaques, anéanti leurs raisonnements, rangé sous la captivité et l'obéissance du Christ toute hauteur qui s'élevait contre la connaissance de Dieu, toutes les pensées rebelles, nous n'avons ressenti après cela qu'une ardeur plus vive de combattre ces mêmes ennemis. II *Corinth.*, X, 5. Que faire, néanmoins? Vous le voyez, ma voix est affaiblie et incapable de fournir une longue carrière. Il m'arrive ce qui arriverait à un guerrier qui, après avoir immolé un grand nombre d'ennemis, attaqué avec impétuosité leurs rangs, jonché le sol de cadavres, serait contraint par son glaive brisé de retourner tristement vers les siens. Que dis-je? Ce qui m'arrive est encore plus grave. Le soldat qui a brisé son glaive peut s'emparer du glaive de ceux qui l'entourent, s'abandonner à son ardeur et déployer une valeur brillante. Mais lorsque la voix est fatiguée, on ne peut pas emprunter la voix d'autrui. Que faire, donc? Turnons-nous le dos, nous aussi? Mais la force de votre charité ne me le permet pas. Egalement touché de la présence de notre Père et de votre bienveillant empressement, j'aborde sans hésiter cette tâche au-dessus de mes forces, comptant à

Il parle en présence de Flavian.

C'était la
fête des mar-
tyrs.

la fois et sur ses prières et sur votre charité. Que nul d'entre vous ne condamne ce discours comme inopportun, parce que, omettant d'exposer les combats des martyrs qui réclament aujourd'hui notre souvenir, nous descendons contre les Juifs dans l'arène; car ce discours sera beaucoup plus agréable aux martyrs; nos éloges, en effet, n'ajouteront rien à leur gloire. En quoi auraient-ils besoin du langage humain, eux dont les luttes ont dépassé les limites humaines, dont la victoire dépasse tout ce que nous pouvons imaginer? Dédaignant la vie présente, ils ont foulé aux pieds les tortures et les supplices, ils ont méprisé la mort, ils ont pris leur essor vers les cieux, ils ont échappé aux flots des choses terrestres, ils ont gagné un port à l'abri des tempêtes, emportant avec eux, non de l'or, de l'argent, ou des vêtements précieux, mais des trésors que nul ne saurait leur ravir, la patience, le courage et la charité. Maintenant, ils font partie du chœur de Paul, heureux des couronnes qu'ils attendent, avant même de les avoir reçues, parce qu'ils sont désormais à l'abri de l'incertitude de l'avenir. De quoi donc leur serviraient nos discours? Ce sujet leur sera certainement plus agréable. Car si, comme je le disais tout à l'heure, nos louanges peuvent ajouter à leur gloire, nos luttes contre les Juifs augmenteront beaucoup leur joie; et comme ces paroles ont pour but la gloire de Dieu, ils y prêteront une oreille attentive. Les Juifs sont pour les martyrs l'objet d'une haine particulière, parce que celui que les Juifs ont crucifié est de leur part l'objet d'un amour particulier. Les uns disaient: « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants; » *Matth.*, xxvii, 25; les autres ont répandu leur propre sang pour l'amour de celui qu'ont immolé les premiers. Ils écouteront, par conséquent, avec intérêt nos paroles. .

2. Que les prophètes eussent dû prédire la fin de la captivité présente des Juifs, si elle devait cesser, et qu'ils n'eussent point gardé le silence, nous l'avons suffisamment démontré en prouvant qu'ils avaient annoncé toutes les autres captivités, celle d'Égypte, celle de Babylone et celle d'Antiochus Epiphane. Nous avons établi par les saintes Écritures que le temps et le lieu de cha-

cune d'elles avait été parfaitement déterminé. Or pour la captivité présente, aucun prophète n'en a marqué le terme. Seulement, qu'elle dût arriver, entraînant après elle la grande désolation et le changement d'état politique, et le temps où cela devait avoir lieu relativement au retour de la captivité de Babylone, tout cela a été prédit par Daniel; mais qu'elle doive finir, que ces maux doivent cesser un jour, ni Daniel ne l'a indiqué, ni aucun autre prophète; au contraire, il a dit que cette servitude des Juifs durerait jusqu'à la fin des temps. A l'appui de ces assertions si exactes, les années nombreuses qui se sont écoulées depuis la ruine de Jérusalem, l'absence jusqu'à ce moment de toute trace, de tout commencement, de tout vestige d'amélioration au présent état de choses, malgré les tentatives multipliées de ce peuple pour relever son temple, une fois, deux fois, trois fois, sous Adrien, Constantin et Julien, tous leurs efforts sont restés inutiles: d'abord, les soldats réprimèrent leur audace; en dernier lieu, ce furent des flammes jaillissant des fondements qui opposèrent une barrière à leur obstination insensée.

Après cela je leur adresserai cette question: Pourquoi donc, s'il vous plaît, malgré les longues années passées en Égypte, avez-vous recouvré votre première patrie? pourquoi, de Babylone, où vous aviez été transportés, êtes-vous retournés à Jérusalem? pourquoi, malgré les maux dont Antiochus vous avait accablés, êtes-vous revenus à votre ordre de choses accoutumé, et êtes-vous rentrés en possession de l'autel des sacrifices, du Saint des saints et de tout ce qui constituait votre dignité passée, tandis que maintenant il ne s'est présenté rien de semblable? Pourtant cent ans, deux cents ans, trois cents ans et plus se sont écoulés, car cinq cents ans nous séparent déjà de cette époque, et nous ne voyons apparaître nulle part la plus légère trace d'un changement favorable; leur situation est toujours déplorable, et ils n'ont même pas l'ombre des espérances qui leur restaient autrefois. Si, alléguant leurs fautes, ils disaient: « C'est parce que nous avons péché contre Dieu, parce que nous l'avons offensé que nous ne recouvrons pas notre patrie; » si ces malheureux, qui autre-

fois écoutaient avec effronterie les reproches du prophète et qui niaient les crimes que ceux-ci flétrissaient, maintenant reconnaissaient et condamnaient leurs prévarications, j'interrogerais encore volontiers chacun d'eux en particulier :

Est-ce à cause de tes péchés, ô Juif, que tu restes si longtemps éloigné de Jérusalem ? Qu'y aurait-il en cela de nouveau et d'étrange ? Vivriez-vous actuellement dans le mal, et viviez-vous autrefois selon la droiture et la justice ? Est-ce que dès le commencement vous n'êtes pas tombés dans des crimes sans nombre ? Est-ce que le prophète Ezéchiel ne vous accable pas de reproches lorsque, s'adressant aux deux courtisanes Ola et Oliba, il disait : « Vous avez bâti en Egypte un antre de prostitution, vous vous êtes livrées à toute sorte de folies avec des barbares, et vous avez adoré des dieux étrangers. » *Ezech.*, xxiii, 3. Eh quoi ! lorsque la mer venait d'être divisée, les rochers fendus, les prodiges multipliés dans le désert, n'avez-vous pas adoré un veau ? N'avez-vous pas essayé, tantôt en le lapidant, tantôt en le repoussant, tantôt de mille autres manières, de mettre Moïse à mort ? N'avez-vous pas constamment blasphémé contre Dieu ? N'avez-vous pas été initiés au culte de Béalphégor ? *Num.*, xxv. N'avez-vous pas offert vos enfants et vos filles aux démons ? *Psal.* cv, 37. N'avez-vous pas donné l'exemple de toute sorte de prévarication et d'impiété ? Dieu ne vous dit-il pas par la bouche du Prophète : « Durant quarante ans j'ai été irrité contre ce peuple, et j'ai dit : Ils errent toujours dans leur cœur. » *Ibid.*, xciv, 10. Comment Dieu alors ne vous a-t-il pas abandonnés ? Comment après ces sacrifices d'enfants, après tant d'actes d'idolâtrie, après une telle insensibilité, une si noire ingratitude, vous a-t-il laissé pour maître ce grand prophète, et a-t-il accompli de si frappants et de si prodigieux miracles ? Comment des choses que nul autre peuple n'avait vues, ont-elles été accomplies en votre présence ; comment une nuée vous a-t-elle tour à tour couverts comme un toit de son ombre, et marché devant vous pour vous éclairer en guise de flambeau ; comment des villes se sont-elles pour ainsi dire soumises à votre voix ? Vous n'avez eu besoin ni d'armes, ni d'appareils de ba-

taille, ni de combat ; vos trompettes ont résonné et les murailles ennemies tombaient d'elles-mêmes. Une nourriture nouvelle et étrange vous a été présentée ; aussi le Prophète s'écriait-il : « Il leur a donné un pain céleste : l'homme a mangé le pain des anges, des vivres lui ont été donnés en abondance. » *Psal.* lxxvii, 25. Pourquoi donc, encore une fois, impies comme vous l'étiez alors, adorateurs des idoles, meurtriers de vos enfants, lapidateurs des prophètes, auteurs d'une infinité de crimes, obteniez-vous du Seigneur tant de marques de bienveillance, étiez-vous environnés de la protection divine ; tandis que maintenant, quoique vous haïssiez l'idolâtrie, que vous n'immoliez plus vos enfants, que vous ne lapidiez plus les prophètes, vous êtes sous le joug d'une servitude sans terme ? Est-ce que Dieu était autre en ce temps qu'il est maintenant ? N'est-ce pas le même Dieu qui alors dirigeait ces événements et qui conduit les événements présents ? Pourquoi est-ce précisément quand vos prévarications étaient les plus nombreuses que Dieu vous traitait avec le plus d'égards, et maintenant que vous l'offensez bien moins, pourquoi se détourne-t-il de vous entièrement et vous livre-t-il à un opprobre continu ? Si maintenant il se détourne de vous à cause de vos fautes, il aurait dû le faire de même à cette époque ; si alors il vous supportait malgré vos impiétés, il devrait d'autant plus vous supporter maintenant que vous ne consommez plus de pareils attentats. Pourquoi ne vous supporte-t-il plus ? Si vous rougissez d'en dire la cause, je la proclamerai, moi, ouvertement, ou plutôt ce sera la vérité des faits eux-mêmes qui la proclamera. Depuis que vous avez mis à mort le Christ, depuis que vous avez levé les mains sur votre Seigneur, depuis que vous avez versé son sang adorable, il n'y a plus pour vous désormais ni expiation possible, ni indulgence, ni pardon. Alors du moins vos forfaits n'atteignaient que des serviteurs, Moïse, Isaïe, Jérémie ; alors si vous commettiez quelque impiété, du moins n'alliez-vous pas jusqu'au forfait qui met le comble à tous les autres. Maintenant vous avez dépassé tous vos anciens crimes, vous avez comblé de toutes façons la mesure de l'iniquité en as-

Les Juifs rigoureusement châtiés en punition de la mort du Christ.

souissant sur le Christ votre fureur ; c'est pourquoi vous êtes maintenant plus rigoureusement châtiés. Que si telle n'est pas la cause réelle de l'opprobre où vous gisez, expliquez-nous Dieu vous supportant quand vous immoliez vos enfants, et vous considérant avec aversion maintenant que vous ne commettez rien de pareil. Evidemment vous avez commis un crime plus affreux, plus abominable que l'immolation de vos enfants et que tout autre crime, quand vous avez mis le Christ à mort.

3. Pourriez-vous bien ensuite le traiter d'imposteur et de prévaricateur, et n'irez-vous pas vous cacher dans quelque retraite, quand vous avez devant vos regards des faits d'une vérité si éclatante ? Si Jésus était, comme vous le prétendez, un imposteur et un prévaricateur, il faudrait vous glorifier de l'avoir mis à mort. Si Phinées, pour avoir frappé mortellement un Hébreu, arrêta la colère divine qui sévissait contre le peuple : « Phinées se leva et le fléau s'arrêta ; » *Psalms*. lv, 30 ; et si, par l'immolation d'un seul prévaricateur, il préserva une foule criminelle du courroux du Seigneur, à plus forte raison cela fût-il arrivé, si celui que vous avez crucifié eût été un prévaricateur. Pourquoi Phinées, après avoir mis à mort un violateur de la loi, est-il glorifié et honoré du sacerdoce ? *Num.*, xxv, 7 ; et vous, qui avez attaché à la croix un imposteur, un ennemi de Dieu, du moins à ce que vous prétendez, pourquoi, loin d'en être félicités et récompensés, souffrez-vous un sort plus cruel que lorsque vous immoliez vos enfants ? N'est-il pas manifeste, même pour les moins clairvoyants, que vous êtes en cela punis d'avoir lésé la majesté du Sauveur et du prince de l'univers ? Pourtant vous vous abstenez maintenant de tout sang impur, vous gardez le sabbat, tandis que vous violiez alors ce même jour. Dieu promet, par la bouche de Jérémie, d'épargner votre cité, pourvu que vous renonciez à porter des fardeaux le jour du sabbat. Vous observez aujourd'hui cette loi, vous ne portez plus de fardeaux le jour du sabbat, et néanmoins Dieu ne se réconcilie pas avec vous. *Jerem.*, xvii, 21. Ce crime donc est le plus grand de vos crimes, et vainement alléguiez-vous vos fautes ordinaires.

Ce n'est point à cause de votre conduite en général, mais à cause de ce forfait en particulier que vous êtes dans les calamités présentes. S'il n'en était pas ainsi, Dieu ne se serait pas détourné de vous de la sorte, auriez-vous commis un plus grand nombre de péchés ; vérité qui résulte de ce qui précède aussi bien que de ce que je vais dire. Qu'est-ce donc ?

Nous avons vu Dieu parlant à vos ancêtres par l'organe des prophètes et en ces termes : « Vous méritiez des maux infinis, mais j'agis de cette façon à cause de mon nom, afin qu'il ne soit pas déshonoré parmi les nations. » *Ezech.*, xxxvi, 21. « Je n'agis pas ainsi à cause de vous, maison d'Israël, mais à cause de mon nom. » *Ibid.*, v, 32. Vous aviez mérité des châtiments et des supplices bien plus redoutables, veut-il dire, mais on pourrait s'écrier : Dieu est faible et incapable de sauver ; il laisse les Juifs entre les mains de leurs ennemis, et c'est pour cela que je vous assiste de mon aide et de ma protection. Si donc le Christ était un prévaricateur, comme vous l'avez crucifié, eussiez-vous commis des milliers de fautes plus graves que celles d'autrefois, Dieu vous eût sauvés en cette considération, afin que son nom ne fût pas déshonoré, que l'on ne prêtât pas au Christ une fausse grandeur, et que l'on ne mit pas en lui la raison de vos infortunes. Si on le voit à cause de sa propre gloire fermer les yeux sur le péché, il les eût dû fermer surtout en ce cas-ci, agréer cet acte violent pour effacer la multitude de vos fautes. Mais puisqu'il paraît définitivement vous avoir pris en horreur, il montre évidemment même à l'impudence la plus raffinée par ce témoignage de sa colère, et ce délaissement sans retour, que celui que vous avez immolé n'était pas un prévaricateur, mais l'auteur même de la loi venu pour vous combler de toute sorte de biens. C'est pourquoi vous qui l'avez outragé, êtes maintenant plongés dans l'ignominie et l'opprobre ; nous, au contraire, qui l'adorons, après avoir été naguère dans une abjection plus grande que la vôtre, sommes maintenant par la grâce de Dieu plus honorés que vous et environnés d'une plus haute considération.

Et où se trouve la preuve que Dieu nous a pris

en aversion? demandera-t-on. — Vous faudrait-il donc, dites-moi, qu'on s'étendît sur ce point et qu'on vous le démontrât? Quand les faits eux-mêmes parlent à haute voix et avec des accents plus éclatants que ceux de la trompette; quand la ruine de votre capitale, la désolation de votre temple, et toutes les autres calamités qui ont fondu sur vous tiennent le même langage, vous réclameriez encore une démonstration verbale? — Mais, reprend-on, les hommes sont les auteurs de ces maux et non le Seigneur. — Ah! c'est bien Dieu qui est l'auteur de tout cela. Si vous l'attribuez aux hommes, faites attention que les hommes, l'eussent-ils osé, n'auraient jamais pu mener cette entreprise à bonne fin, si elle n'eût pas été conforme à la volonté de Dieu. Lorsque ce roi barbare se précipita sur vous, traînant à sa suite la Perse entière, et s'attendant à soumettre tout sur son passage; lorsqu'il vous eut renfermés tous dans la ville comme dans des rets et des filets, est-ce que, alors, Dieu vous étant favorable, sans combat, engagement ni bataille, il ne fut pas réduit à s'enfuir, laissant derrière lui cent quatre-vingt mille cadavres, et bien heureux d'échapper à cette catastrophe? Maintes fois le Seigneur a terminé des guerres de la sorte. Aussi dans le cas présent, jamais, s'il ne vous eût délaissés, vos ennemis n'eussent réussi à s'emparer de Jérusalem et à dévaster le temple; cette désolation ne se fût point maintenue jusqu'à ce jour, et, avec les tentatives répétées que vous avez faites, vos efforts ne seraient pas restés constamment infructueux.

4. Outre ces considérations, je vous en soumettrai d'autres, afin de vous convaincre que si les empereurs romains vous ont traités de la sorte, la raison doit en être cherchée, non dans leur puissance, mais dans le courroux de Dieu et dans l'abandon où il vous a laissés. Si ces événements étaient l'œuvre des hommes, vos infortunes auraient dû cesser à la prise de Jérusalem, et votre honte n'aurait pas dû se produire plus avant. Accordons, comme vous le voulez, que les hommes aient renversé vos murailles, ruiné la ville, détruit l'autel, les hommes ont-ils fait que vous n'avez plus de prophètes, vous ont-ils ravi la grâce de l'esprit, ont-ils aboli les choses

admirables dont vous jouissiez autrefois, la voix qui sortait du propitiatoire, la vertu propre de l'onction, l'éclat mystérieux des pierres précieuses du grand prêtre? Toutes les choses qui concouraient à l'accomplissement des rites judaïques n'étaient pas des choses d'origine terrestre; il y en avait un grand nombre et de très-remarquables d'origine surnaturelle et céleste. Prenons par exemple les sacrifices que Dieu permettait de lui offrir. L'autel était terrestre aussi bien que le bois, le glaive et même le prêtre; mais le feu qui devait pénétrer dans les parvis sacrés et dévorer l'oblation avait une origine céleste. Ce n'était pas un homme qui portait le feu dans le temple, c'était une flamme descendue du ciel qui venait compléter l'offrande du sacrifice. Avait-on quelque chose à apprendre, une voix partait du propitiatoire, du milieu des chérubins et annonçait l'avenir. Des pierres qui ornaient la poitrine du grand prêtre, et que l'on appelait *manifestation*, jaillissait une vive clarté qui indiquait également l'avenir. En outre, quand il fallait donner l'onction sainte, la grâce de l'Esprit descendait sur l'élu et l'huile coulait sur son front. Telles étaient les choses dont les prophètes furent les ministres. Souvent une nuée et la fumée obscurcissaient le sanctuaire. Or pour confondre l'effronterie des Juifs, pour qu'ils ne missent pas sur le compte des hommes leur situation lamentable, Dieu permit non-seulement la chute de leur capitale et la désolation de leur temple, mais il leur ravit ces choses d'origine céleste, ce feu, cette voix, cet éclat de pierreries et tous ces autres prodiges. Par conséquent, lorsqu'un Juif vous dira : « Ce sont les hommes qui nous ont attaqués, les hommes qui nous ont tendu des pièges, » répondez-lui : « Non, jamais les hommes ne vous auraient attaqués si Dieu ne le leur eût permis. » Mais soit, que les hommes aient renversé vos remparts, est-ce un homme qui a empêché le feu céleste de descendre? est-ce un homme qui a imposé silence à la voix qui se faisait entendre habituellement du haut du propitiatoire; l'éclat mystérieux des pierreries du grand prêtre, l'onction sacerdotale et toutes les autres merveilles, est-ce un homme qui vous les a ravies, n'est-ce pas Dieu qui vous les a enlevées? Mais personne

ne saurait en douter. Et pourquoi Dieu vous en a-t-il privés? N'est-ce pas évidemment parce qu'il vous hait, qu'il vous a pris pour toujours en aversion? — Ce n'est pas cela, disent-ils; parce que nous n'avons plus notre capitale nous sommes privés de toutes ces choses. — Et votre capitale, pourquoi ne l'avez-vous plus? N'est-ce pas à cause de l'abandon où vous êtes de la part du Seigneur?

Mais fermons encore mieux leurs bouches impudentes, et, par les Ecritures elles-mêmes, prouvons-leur que la cause de la cessation du ministère prophétique n'a pas été la ruine du temple, mais bien le courroux de Dieu, et l'indignation allumée en lui plus vivement par leur fureur à l'égard du Christ, qu'autrefois par leurs adorations prodiguées au veau d'or. Lorsque Moïse prophétisait, il n'y avait ni temple, ni autel : les Israélites persistèrent dans leurs innombrables impiétés, sans que pour cela le don de prophétie fût retiré d'au milieu d'eux. Indépendamment de cet honneur si grand et si admirable, ils eurent alors jusqu'à soixante et dix prophètes. Il en fut de même quand le temple leur eût été donné, et le culte qui s'y rapporte établi. Le temple ayant été la proie des flammes, et tous les Juifs transportés à Babylone, Ezéchiel et Daniel, quoiqu'ils n'eussent pas sous les yeux le Saint des saints, qu'ils ne se tinssent pas debout à côté de l'autel, qu'ils véussent dans une contrée barbare, parmi des hommes criminels et impurs, furent remplis de l'Esprit, annoncèrent l'avenir, prédirent des faits beaucoup plus nombreux et beaucoup plus mystérieux que les faits passés, et furent favorisés de la vision de Dieu, autant du moins qu'il leur était possible de l'être. Pourquoi donc, vous demanderai-je encore, n'avez-vous pas actuellement de prophètes? N'est-ce pas, évidemment, parce que Dieu s'est détourné de vous? Pourquoi s'est-il détourné de vous? N'est-ce pas évidemment à cause de celui que vous avez crucifié, à cause de cet odieux attentat? — Qu'est-ce qui le prouve? dites-vous. — Tout ce que vous avez obtenu avant ce forfait, malgré l'impiété où vous viviez; et maintenant, que vous semblez mener une conduite plus régulière depuis la croix, le châtement plus terri-

ble que jamais que vous endurez, et l'absence de toutes ces faveurs qui, autrefois, étaient votre partage.

5. Mais, comme les prophètes affirment en termes clairs et formels cette vérité, pour que vous compreniez mieux la cause réelle de vos maux actuels, écoutez ce que dit Isaïe; écoutez comment il annonce les bienfaits que devait répandre sur tous les hommes l'avènement du Christ, et de plus votre propre ingratitude : « Nous avons été guéris par ses meurtrissures; » *Isa.*, LIII., 5; c'est le salut que la croix a procuré à tous les hommes. Déclarant ensuite ce que nous étions, le Prophète ajoute : « Nous avons été tous comme des brebis errantes; l'homme s'est égaré dans sa voie. » *Ibid.* 6. Expliquant le supplice de la croix, il s'exprime en ces termes : « Il a été conduit à la mort comme une brebis; semblable à l'agneau devant celui qui le tond, il est resté sans voix, et il n'a pas ouvert la bouche. C'est à cause de son humilité que son jugement a été proclamé. » *Ibid.*, 7, 8. Et où a-t-on pu voir s'accomplir cette prophétie? Dans le prétoire inique de Pilate. Comme on portait contre le Sauveur une foule de témoignages, Jésus ne répondit rien. Et le juge lui dit : « Entends-tu les témoignages nombreux déposés contre toi? » *Matth.*, XXVII, 13. Et il ne répondit rien, et il resta debout en silence. Voilà ce que le Prophète inspiré du Ciel avait prédit, en disant : « Il a été conduit à la mort comme une brebis. Tel que l'agneau devant celui qui le tond, il est resté sans voix. » *Isa.*, LIII, 8. Il montre après cela l'iniquité qui s'accomplit dans le prétoire : « C'est à cause de son humilité que son jugement a été proclamé. » Nul ne porte sur lui une juste sentence; tous acceptaient les faux témoignages déposés contre lui. Les choses se passaient ainsi, parce que le Sauveur ne voulait pas s'y opposer : s'il l'eût voulu, il lui eût été facile de produire le bouleversement et l'horreur. Si, au moment où il était sur la croix, il fendit les rochers, couvrit l'univers de ténèbres, détourna les rayons du soleil, répandit sur la terre, au milieu du jour, une nuit épaisse, il eût pu le faire tout aussi bien étant dans le prétoire. Il ne le voulut pas, nous montrant par là sa douceur et sa man-

Les Juifs ont plus irrité Dieu par la mort du Christ qu'autrefois par l'adoration du veau d'or.

suétude. De là ces expressions : « C'est grâce à son humilité que son jugement fut prononcé. » Mais il ne s'agissait pas d'un homme ordinaire, comme le démontrent ces mots d'Isaïe : « Sa génération, qui la racontera ? » Quel est-il, celui duquel il est écrit : « Sa vie a été retranchée de la terre ? » Aussi Paul disait-il ; « Notre vie est cachée en Dieu avec le Christ. Lorsque le Christ, notre vie, se manifestera, vous paraîtrez alors, vous aussi, avec lui dans la gloire. » *Coloss.*, III, 3, 4. Mais ce que je désirerais mettre en lumière et démontrer, à savoir, que les Juifs souffrent leurs maux actuels à cause du Christ, il me faut l'appuyer sur la parole expresse d'Isaïe. Où donc le dit-il ? Après avoir parlé du prétoire, de la mort et de la disparition du Sauveur, après avoir dit : « Sa vie a été retranchée de la terre, » il poursuit : « Et je rendrai les méchants responsables de sa sépulture, et les riches de sa mort. » *Isa.*, LIII, 9. Il ne dit pas simplement *les Juifs*, mais *les méchants*. Quelle méchanceté plus noire, que d'immoler leur bienfaiteur, après en avoir reçu tant de bienfaits ?

Si tous ces événements sont une fable, si vous n'êtes pas maintenant environnés d'ignominie et dépouillés de tous les biens de vos pères ; s'il est vrai que Jérusalem ne soit pas tombée, que le temple ne soit pas un amas de ruines, que vos malheurs ne surpassent pas la tragédie la plus affreuse, alors, ô Juif, ne crois rien de tout ceci. Si, au contraire, les faits parlent à haute voix, si le ministère prophétique n'est plus, pourquoi te retrancher dans une obstination non moins inutile et vaine qu'imprudente ? Où sont maintenant, parmi vous, toutes ces choses vénérables ? où est le grand prêtre, où la tunique sacerdotale, où le rational, où l'éclat mystérieux dont nous parlions tout à l'heure ? Ne me citez pas vos patriarches d'aujourd'hui, ces taverniers, ces trafiquants, ces hommes chargés d'iniquités. Quel prêtre auriez-vous, dites-moi, quand vous n'avez plus l'huile antique, et qu'il ne vous reste plus rien de toutes les choses saintes d'autrefois ? Quel prêtre auriez-vous, dites-moi, quand vous n'avez plus de sacrifice, quand vous n'avez plus d'autel, quand vous n'avez plus de culte ? Voulez-vous que je vous rappelle les lois qui concernent

les prêtres, et comment on faisait anciennement ? Vous verrez que ces hommes, que vous nommez vos patriarches, ne sont point prêtres mais qu'ils en portent le masque, qu'ils en jouent le rôle, comme sur le théâtre, ou plutôt, qu'il leur est même impossible de soutenir ce rôle, tant ils sont éloignés, non-seulement de la réalité du sacerdoce, mais encore de son image. Souvenez-vous comment le sacerdoce fut conféré à Aaron ; des sacrifices que Moïse offrit à cet effet, des victimes qu'il immola, comment il le purifia, des onctions qu'il lui fit sur l'extrémité de l'oreille, à la main droite et au pied droit ; comment il l'introduisit dans le Saint des saints, et comment il lui prescrivit, après cela, une retraite de plusieurs jours. Mais il vaudra mieux en écouter le récit.

« Voici en quoi consiste l'onction d'Aaron et l'onction de ses fils. Et le Seigneur parla à Moïse, disant : Prends Aaron et ses fils, leurs vêtements, l'huile d'onction, le veau offert pour le péché, un bélier, et assemble tout le peuple à l'entrée du tabernacle du témoignage. Et Moïse dit à la multitude rassemblée : Voici les ordres que m'a donnés le Seigneur. Et, faisant approcher Aaron et ses fils (il faut le dire un peu en raccourci), il les purifia dans l'eau, revêtit le grand prêtre de la tunique, le ceignit avec la ceinture, le revêtit par-dessus d'une robe, mit sur la robe l'éphod, l'entoura de sa ceinture, attacha sur lui le *rational*, et sur le rational les mots *doctrine* et *vérité*, couvrit sa tête de la tiare, et sur la tiare passa une lame d'or. Puis, prenant de l'huile, il en répandit sur l'autel et le sanctifia ; et il sanctifia les vases, le bassin et sa base ; et il en répandit sur la tête d'Aaron ; et il fit de même pour ses fils ; puis amena le veau, qu'il immola. Et quand il l'eut immolé, et qu'Aaron et ses fils eurent mis leurs mains sur la tête de la victime, il prit de ce sang et en toucha les cornes de l'autel, et il purifia l'autel, et il versa du sang sur la base de l'autel, et le purifia pour y prier. Et après avoir brûlé plusieurs choses, les unes dedans, les autres dehors, alors il fit amener de nouveau le bélier, et l'offrit en holocauste. Et faisant approcher un autre bélier pour la consécration, il le mit à mort, tandis qu'Aaron et ses

filz étendaient les mains sur sa tête ; et, prenant de son sang, il en toucha l'extrémité de l'oreille droite d'Aaron, l'extrémité de sa main droite et l'extrémité de son pied droit : il en fit de même à ses filz. Il prit ensuite un pied de la victime, le remit entre les mains d'Aaron et de ses filz, et l'offrit de la sorte. Prenant ensuite le sang et l'huile de l'onction, il en répandit sur Aaron et sur ses vêtements, sur ses filz et sur leurs vêtements, et les sanctifia, et il leur ordonna de faire cuire des viandes à l'entrée du tabernacle du témoignage et de s'en nourrir. Vous ne quitterez pas, leur dit-il, le vestibule du tabernacle du témoignage durant sept jours, jusqu'à ce que soit rempli le temps de votre consécration. Car il faut sept jours pour que vos mains soient consacrées et pour vous rendre le Seigneur propice. » *Levit.*, xxxv, 8, et seq. Puisque c'est par tous ces moyens qu'Aaron, au témoignage de Moïse, fut sacré, purifié, sanctifié, et que Dieu lui fut rendu propice ; puisque maintenant il n'y a rien de tout cela, ni sacrifice, ni holocauste, ni effusion de sang ou d'huile, ni tabernacle du témoignage, ni possibilité d'y rester durant sept jours, il s'ensuit évidemment que le prêtre actuel des Juifs est un homme sans caractère sacré, ni mission, un homme impur et profane, et uniquement propre à attirer l'indignation divine. Si la consécration sacerdotale, en effet, ne peut avoir lieu qu'à ces conditions, il est de toute rigueur que les Juifs soient absolument privés de sacerdoce. Vous le voyez, je n'exagérerais pas en disant qu'ils sont infiniment éloignés, en ce point, non-seulement de la vérité, mais de son image.

6. Outre ces circonstances, il y en a d'autres qui nous font comprendre la dignité du sacerdoce. Quelques hommes scélérats et criminels, s'étant insurgés contre Aaron, s'efforçant de le renverser de sa charge et lui disputant sa dignité, Moïse, désirant dans son extrême douceur leur persuader par les faits eux-mêmes qu'en élevant Aaron à cet honneur, il n'avait pas eu égard à ses titres de frère, de parent, d'ami, mais qu'il avait dû, pour obéir aux ordres de Dieu, lui conférer ce sacerdoce, commanda que chaque tribu apportât une verge : il commanda à Aaron

la même chose. Quand ces verges eurent été apportées, il les prit toutes, les enferma, et l'on attendit le jugement que Dieu allait prononcer par l'intermédiaire de ces verges. Or tandis que toutes les autres étaient restées telles qu'auparavant, la verge d'Aaron seule avait germé, avait produit des fleurs et des fruits ; par où les Hébreux pouvaient comprendre que Dieu choisissait Aaron de nouveau pour son prêtre, et que ces fruits indiquaient en grandes lettres sa réponse. Celui qui avait dit au commencement : « Que la terre germe et se couvre de gazon, » et qui lui avait communiqué la puissance de produire des fruits, permit qu'un bois aride et sans sève, privé de racines et des suc de la terre, germât cependant ; en sorte que cette verge fut désormais une preuve irrécusable de la malice des Juifs, aussi bien que des jugements de Dieu ; preuve muette, sans doute, mais avertissant par son seul aspect, d'une façon plus éclatante que l'accent de la trompette, de ne pas renouveler de pareilles tentatives. *Genes.*, II, 11 ; *Numer.*, xvii. Ce ne fut pas de cette manière seulement que Dieu publia le choix qu'il avait fait d'Aaron. Un certain nombre d'Hébreux s'étant soulevés et convoitant sa charge (car la puissance est une occasion de lutte et le but de beaucoup d'ambitions), il leur fut ordonné d'apporter des encensoirs, d'y mettre de l'encens, et d'attendre la sentence céleste. Or comme ils faisaient brûler l'encens, la terre, s'entr'ouvrant, engloutit tous leurs partisans ; et pour ceux qui avaient saisi l'encensoir, un feu descendu du ciel les dévora. *Numer.*, xvi. Et pour que cette catastrophe ne tombât pas dans l'oubli avec les siècles, et que la postérité n'ignorât pas cette sentence admirable du Seigneur, Moïse ordonna de fixer ces encensoirs à l'autel : ainsi, de même que la verge d'Aaron, toute muette qu'elle était, tenait pourtant un langage significatif par son seul aspect ; de même ces encensoirs devaient entretenir la postérité de ces événements, l'avertir et lui conseiller de n'imiter pas la folie de ses ancêtres, si elle ne voulait pas subir le même châtement.

Voyez-vous comment autrefois les prêtres étaient choisis ? Ce qui se passe aujourd'hui chez les Juifs n'est que jeu, que dérision, qu'un mé-

Haute dignité du sacerdoce.

lange de honte, de glotonnerie et d'iniquité. Et vous suivez ces hommes, dont les actes et les paroles sont opiniâtrément opposés aux lois du Seigneur? Et vous courez vers leurs synagogues? et vous ne craignez pas que la foudre tombe du ciel et consume votre tête? Ignorez-vous donc que, pour paraître dans une caverne de brigands, alors même qu'on n'en mènerait pas la vie, on partage néanmoins leurs châtimens? Et que parlé-je de brigands? Vous savez tous, et vous vous souvenez qu'à l'époque où des charlatans et des misérables renversèrent les statues, non-seulement les auteurs de cet attentat, mais tous ceux qui s'étaient contentés d'assister à cette scène, parce qu'ils semblaient l'approuver, furent traduits en jugement, chargés des mêmes fers et punis du dernier supplice. Mais vous, c'est là où l'on insulte le Père, où l'on blasphème le Fils, où l'on méprise l'Esprit-Saint et vivificateur, que vous accourez avec empressement! Et vous ne craignez pas, et vous ne frissonnez pas lorsque vous mettez le pied dans ces lieux impurs et malsains? Quelle excuse invoquerez-vous, je vous le demande, quel pardon obtiendrez-vous, vous qui vous jetez de plein gré dans l'abîme et vous précipitez vous-mêmes? Ne me répondez pas que là sont déposés la loi et les livres des prophètes : cela n'est pas suffisant pour sanctifier le lieu. Laquelle de ces choses est préférable, ou que ces livres soient en tel lieu, ou que l'on dise les choses que ces livres renferment? Assurément il vaut mieux énoncer le contenu de ces livres et le pénétrer par la pensée. Cela étant, lorsque le diable récitait maints passages des Ecritures, je vous demanderai si sa bouche en était sanctifiée? On ne saurait le soutenir : il resta ce qu'il était. Et les démons? Lorsqu'ils disaient à haute voix : « Ces hommes sont les serviteurs du Dieu très-haut, ils vous annoncent la voie du salut, » *Act.*, xvi, 17, les mettrons-nous pour cela au rang des apôtres? Point du tout; ils n'en sont pas moins, à nos yeux, un objet d'exécration et de haine. Mais si les paroles que l'on prononce ne sanctifient pas, est-ce que des livres placés en certain lieu sanctifieraient? et comment oser le dire?

Or précisément, l'une des raisons pour les-

quelles je hais la Synagogue, c'est qu'elle possède la loi et les prophètes, et je la hais plus en ce moment que si elle ne les avait jamais possédés. Pourquoi cela? Parce qu'elle en fait un appât plus séduisant, un piège plus dangereux pour les âmes trop simples. Paul chassa une fois un démon qui parlait, beaucoup plus vite qu'il ne l'eût chassé gardant le silence. « Fatigué, il dit à l'esprit : Va-t'en. » Et pour quel motif? Parce qu'il criait : « Ces hommes sont les serviteurs du Dieu très-haut. » *Ibid.*, xvi, 18. En gardant le silence, les démons n'eussent pas trompé aussi aisément; mais en prenant la parole, ils devaient fasciner et subjuguier les âmes trop simples et les gagner pour tout le reste à leur cause. C'était un excellent moyen d'ouvrir la porte à leurs erreurs et de donner du crédit au mensonge, que d'y joindre quelques éléments de vérité; semblables aux préparateurs de breuvages empoisonnés, lesquels bordent de miel la coupe, afin de frayer au mal un chemin facile. Voilà ce qui fatiguait Paul et le pressait de leur imposer silence; le rôle qu'ils usurpaient leur convenant si peu. Voilà pourquoi je hais, moi aussi, les Juifs, parce que, possédant la loi, ils outragent la loi et en font un appât à l'adresse des plus faibles. Encore leur cause serait-elle moins compromise, s'ils refusaient en même temps de croire à la parole des prophètes et d'obéir au Christ. Maintenant, ils ont renoncé à toute indulgence, parce que, tout en protestant de leur foi aux prophètes, ils accablent d'injures celui que les prophètes ont annoncé.

7. Enfin, si vous pensez qu'un lieu soit saint parce qu'on y aura déposé la loi et les prophètes, vous devez regarder comme saints et les idoles et les temples consacrés aux idoles. Dans une guerre où étaient autrefois engagés les Juifs, les Philistins, vainqueurs, s'emparèrent de l'arche et la mirent dans leur temple. Leur temple est-il donc devenu saint pour avoir renfermé l'arche? Assurément non; il reste toujours impur et profane. Les événements ne tardèrent pas à le montrer. Afin que les ennemis comprissent bien que leur victoire était l'effet non de la faiblesse de Dieu, mais des prévarications de ses serviteurs, l'arche captive ne laissa pas que de manifester

sa vertu sur une terre étrangère, en renversant jusqu'à deux fois l'idole sur le pavé, de telle façon qu'elle vola en éclats. Ainsi, loin de sanctifier le temple, l'arche se mettait en hostilité ouverte avec lui. Mais, en ce moment, quelle arche possèdent les Juifs, eux qui n'ont ni propitiatoire, ni onction, ni table d'alliance, ni Saint des saints, ni voile, ni souverain pontife, ni encens, ni holocauste, ni sacrifice, ni toutes les autres choses qui rendaient si vénérable l'arche antique. A mes yeux l'arche actuelle des Juifs n'a pas plus de valeur que les coffres mis en vente sur la place publique ; elle a même une valeur moindre. Ceux-ci sont incapables de nuire en quoi que ce soit aux personnes qui en approchent ; celle-là cause tous les jours le plus grand mal aux personnes qui viennent auprès d'elle.

« Mes frères, ne soyez pas enfants par la sagesse, soyez-le par la malice. » I *Cor.*, xiv, 20. Quant à ceux que ce spectacle pénètre de crainte, délivrez-les de cette crainte sans fondement, enseignez-leur que ce qu'il leur faut craindre et respecter, ce n'est point cette arche, c'est de profaner le temple de Dieu par cet empressement à courir vers ce lieu, par une conscience gagnée au judaïsme, par des observances qui ont fait leur temps. « Vous tous, qui cherchez votre justification dans la loi, vous êtes déchus de la grâce, » *Galat.*, v, 4, disait l'Apôtre. Voilà ce qu'il vous faut craindre, afin de ne pas entendre au jour du jugement ces paroles tomber de la bouche de votre juge : « Eloignez-vous, je ne vous connais pas. » *Luc.*, xiii, 27. Vous avez fait cause commune avec ceux qui m'ont crucifié ; les solennités que j'avais abrogées, vous les avez renouvelées contre ma volonté ; vous accouriez sans cesse vers les synagogues de ces Juifs qui transgressent mes commandements. Or j'ai renversé leur temple ; cet édifice si vénérable et rempli de tant d'objets mystérieux, j'en ai fait un amas de ruines, et vous avez choisi pour lieu de votre culte des tabernacles comparables à des tavernes et à des cavernes de brigands. Si dans un temps où le temple contenait les chérubins et l'arche, dans un temps où la grâce de l'Esprit l'habitait encore, le Seigneur a dit : « Vous en avez fait une caverne de bri-

gands, une maison de trafiquants, » à cause de leurs crimes et de leurs brigandages ; maintenant que la grâce de l'Esprit leur a été enlevée, qu'ils sont privés de toutes ces choses précieuses, et que néanmoins, en opposition formelle avec Dieu, ils continuent à pratiquer leur culte impie, quelle juste dénomination assigner à leurs synagogues ? Leur temple était une caverne de brigands lorsqu'ils jouissaient de leur indépendance ; vous le traiterez maintenant de lupanar, de lieu d'iniquité, d'asile des démons, de forteresse du diable, de fléau des âmes, d'abîme affreux de toute perte ; donnez-lui une qualification quelconque, vous resterez encore au-dessous de la réalité.

Vous désirez voir le temple ? ne courez point à la synagogue, soyez vous-même un temple. En détruisant le temple unique qu'il avait à Jérusalem, Dieu en a élevé une foule d'autres infiniment plus vénérables. « Vous êtes, dit-il, le temple du Dieu vivant. » II *Corinth.*, vi, 16. Eh bien, ornerez ce temple, chassez toute pensée mauvaise afin de devenir un membre précieux du Christ, le temple du Saint-Esprit. Rendez vos frères semblables à vous en ce point. Et de même qu'en apercevant des pauvres, vous ne vous éloignerez pas avec indifférence, quand vous verrez un chrétien se diriger vers la synagogue, n'hésitez pas : que vos paroles soient un frein qui le retienne et le ramène à l'église. Cette aumône-ci est bien plus riche que celle-là, et le profit qui en résulte est bien au-dessus de dix mille talents. Que dis-je, au-dessus de dix mille talents ? je devrais dire au-dessus de cet univers visible tout entier, car l'homme surpasse en valeur le monde entier ; c'est pour lui qu'ont été créés le ciel, la terre, la mer, le soleil et les astres. Songez à la dignité de celui qu'il s'agit de sauver, et ne dédaignez pas de lui accorder vos soins. Dépenseriez-vous d'innombrables trésors en aumônes, ce ne serait rien en comparaison d'une âme que vous sauveriez, que vous éloigneriez de l'erreur, et que vous conduiriez vers la piété. Celui qui donne à un pauvre apaise sa faim, mais celui qui redresse un juif a remporté une victoire sur l'irréligion : l'un a secouru l'indigence, l'autre a mis une

borne à l'iniquité ; l'un a délivré le corps d'un tourment, l'autre a soustrait une âme à l'enfer.

Je vous ai montré le trésor, ne négligez pas cet avantage. Vous ne sauriez ici invoquer votre pauvreté, alléguer votre indigence ; vous n'avez qu'à dépenser des paroles, tous vos frais se borneront à des discours. Loin de nous donc toute torpeur ; mettons-nous avec le zèle et l'ardeur dont nous sommes capables à la recherche de nos frères, entraînons-les contre leur gré, s'il le faut, dans nos maisons, servons-leur à manger, asseyons-nous aujourd'hui même avec eux à une table commune, afin qu'après avoir rompu le jeûne à nos propres yeux et donné un témoignage surabondant de leur foi et de leur pleine conversion, ils obtiennent à eux et à nous les biens éternels par la grâce et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec lequel gloire soit au Père, en l'unité du Saint-Esprit, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Amen.

DISCOURS CONTRE LES JUIFS.

SEPTIÈME HOMÉLIE.

1. Etes-vous las encore des combats contre les Juifs ? ou bien consentez-vous à ce que nous traitions aujourd'hui cette même question ? Quoique nous nous soyons étendu précédemment sur ce sujet, je crois cependant que vous désirez entendre parler de nouveau de la même doctrine. Celui qui ne saurait trouver dans l'amour de Jésus de satiété, ne saurait en trouver non plus contre ceux qui le haïssent. D'ailleurs, une raison particulière rend ce discours indispensable pour nous : les fêtes qu'ils ont encore à célébrer. De même que leurs trompettes sont plus détestables que celles des théâtres, de même que leurs jeûnes sont plus honteux que des festins où règnent l'intempérance et l'ivresse, de même les tentes qu'ils établissent en ce moment ne valent pas plus que les maisons publiques, séjour des courtisanes et des joueurs de flûte. Que personne n'accuse mon langage d'audace excessive : l'audace excessive et l'iniquité con-

sisteraient à concevoir de ces choses une opinion différente. Puisqu'ils agissent de la sorte contre la volonté formelle de Dieu et par résistance ouverte à l'Esprit-Saint, pourquoi ne porterions-nous pas sur eux cette sentence ? Cette fête autrefois était sans doute respectable, parce qu'elle se célébrait conformément à la loi et aux ordres du Seigneur ; cela n'est plus maintenant, parce qu'elle a perdu tout éclat, parce qu'elle se célèbre contrairement à la volonté divine. Et ceux qui traitent avec le moins de respect la loi et ces antiques solennités, sont précisément ceux qui paraissent aujourd'hui les observer. Ceux qui respectent le plus la loi, c'est nous qui la laissons en repos comme on laisserait un homme accablé de vieillesse, nous qui ne la forçons pas à descendre avec sa tête blanche dans l'arène, et à combattre en un temps où cela ne lui convient pas.

Que ce ne soit plus le temps de la loi ou du culte antique, nous l'avons démontré jusqu'ici abondamment : examinons aujourd'hui les points qui ont été laissés de côté. Ce serait assez sans doute d'avoir montré par le témoignage unanime des prophètes que l'accomplissement des cérémonies légales hors de Jérusalem est une impiété, pour avoir rempli ma tâche. S'il était vrai, ce dont ils ne cessent à tout propos de fatiguer nos oreilles, qu'ils dussent rentrer un jour en possession de leur capitale, ils ne réussiraient même pas à se soustraire à l'accusation d'impieété. Nous avons néanmoins démontré par surcroît que Jérusalem ne se relèvera jamais de ses ruines, et que l'ancienne république des Juifs ne sera point rétablie. Ce point démontré, les conséquences en sont évidentes : ni les sacrifices, ni les holocaustes, ni la vertu de la loi, ni aucune des parties de cet état de choses ne sauraient plus subsister. D'abord, la loi ordonnait à tout homme de se présenter au temple trois fois l'an : le temple n'étant plus debout, impossible d'observer ces prescriptions. Elle ordonnait de plus que tout homme sujet à des pertes séminales ou atteint de la lèpre, toute femme souffrant selon les règles naturelles, ou ayant enfanté, offrissent certains sacrifices. C'est également impossible, puisqu'il n'y a plus ni temple ni autel.

Abrogation
du culte juif.

La loi ordonnait de chanter des hymnes sacrés ; or nous avons prouvé précédemment qu'ils ne le pourraient pas faute de lieu convenable, et que les prophètes leur faisaient un crime d'avoir lu la loi et d'avoir publié les louanges divines sur une terre étrangère. Si la loi ne peut même être lue hors de Jérusalem, comment pourrait-elle être observée hors de Jérusalem ? Aussi le Seigneur faisait-il entendre cette menace : « Je ne visiterai pas vos filles lorsqu'elles se seront prostituées, ni vos brus lorsqu'elles auront commis l'adultère. » *Ose*, iv, 14. Que signifient ces paroles ? Je vais rappeler la loi antique, afin de vous les mieux expliquer. Que dit la loi ?

« Si une femme pèche contre son mari ; si, pleine de mépris et de dédain pour lui, elle dort avec un autre homme, sans que le mari s'en aperçoive dans la suite, que l'adultère soit surpris ou prouvé par des témoins, si l'esprit de jalousie s'empare de cet homme, quoiqu'elle ne soit pas souillée. » Voici le sens de ce passage : Si une femme commet l'adultère et que son mari la soupçonne, ou bien si son mari la soupçonne sans qu'elle l'ait commis, s'il n'y a point de témoin ni de preuves physiques, « il l'amènera au prêtre et offrira pour elle une oblation de la farine d'orge. » *Num.*, v, 15. Pourquoi de la farine d'orge et non de la fleur de farine de froment, ou de la farine de froment ordinaire ? Comme il s'agit d'une chose pénible, d'une accusation, d'un soupçon mauvais, le sacrifice aussi était en rapport avec le malheur qui en était le sujet. « Vous ne répandez sur elle ni huile ni encens, poursuit la loi. » J'abrège : « Après cela le prêtre l'emmènera prendre une eau pure dans un vase d'argile, prendre de la terre du tabernacle qu'elle jettera dans l'eau, » et, en présence de la femme debout, il la conjurera en disant : « Si tu as péché et si tu t'es souillée, si un autre homme que ton mari a dormi avec toi, que le Seigneur te donne en exécration et en abomination à tout son peuple. » *Ibid.*, 15 et seq. Qu'est-ce à dire, en exécration et en abomination à tout son peuple ? — Qu'il ne m'arrive pas, devaient-ils s'écrier, ce qui est arrivé à cette femme. « Que ton sein se brise, que ces eaux de malédiction entrent dans ton ventre et le ron-

gent. — Et la femme répondra : Amen, amen. Et si elle s'est souillée, l'eau maudite rentrera en elle et rompra son ventre, et fera d'elle un objet de malédiction. Si elle n'est point souillée, elle n'en souffrira rien et elle aura des enfants. » *Ibid.* Une fois transportés en captivité, les Juifs ne pouvaient point accomplir ces prescriptions, puisqu'ils n'avaient ni temple, ni autel, ni tabernacle, ni sacrifices ; c'est pourquoi le Seigneur leur disait en les menaçant : « Je ne visiterai pas vos filles lorsqu'elles se seront prostituées, ni vos brus lorsqu'elles se seront rendues coupables d'adultère. » *Ose*, iv, 14.

2. Voyez-vous la force que le lieu donne à la loi ? Qu'il ne puisse pas y avoir de prêtre, Jérusalem n'existant plus, c'est une conséquence évidente de ce qui précède. De même qu'il ne saurait y avoir d'empereur là où il n'y a ni armée, ni diadème, ni pourpre, ni aucune des choses indispensables au pouvoir impérial ; de même il ne saurait y avoir de prêtre là où les sacrifices sont abolis, les oblations interdites, le sanctuaire profané, tout appareil évanoui. Car toutes ces choses étaient indispensables au sacerdoce. Il suffisait donc à notre thèse, comme je l'ai déjà dit, d'avoir montré que les sacrifices, les holocaustes, les purifications diverses, tout ce qui constituait les observances judaïques, sont abolis sans retour, d'avoir montré enfin que le temple ne se relèvera jamais de ses ruines. De même que toutes ces choses ont disparu maintenant que le temple n'est plus, et que toute tentative en ce genre est une tentative criminelle, de même, une fois prouvé que le temple ne reprendra jamais sa condition première, il est prouvé par cela même que le culte ne sera pas non plus rétabli, et qu'il n'y aura plus ni prêtre, ni roi. Il n'était pas permis à un homme de race juive, fût-il simple particulier, d'être le serviteur de nations étrangères ; à plus forte raison, qu'un roi fût soumis à des étrangers, serait-ce une chose intolérable. Cependant, comme nous nous appliquons ici de tous nos efforts non-seulement à fermer la bouche à ces Juifs, mais encore à instruire votre charité, nous démontrerons cette vérité d'une autre manière, à savoir qu'il n'y a plus pour eux ni sacrifices, ni sacerdoce, de telle

façon qu'ils ne reviendront jamais pour ces choses à leur condition d'autrefois. Qui l'assure? David, le grand et admirable prophète. Il annonce l'abolition future de ce genre de sacrifices et l'introduction d'un genre de sacrifice nouveau, en ces termes :

« Vous avez fait, mon Seigneur et mon Dieu, bien des choses merveilleuses, et telles sont vos pensées que nul n'est semblable à vous; je l'ai dit et je l'ai publié. » *Psalm.* xxxix, 6. Remarquez la sagesse du Prophète. Après s'être écrié : « Vous avez fait, mon Seigneur et mon Dieu, bien des choses merveilleuses, » et après avoir manifesté le ravissement où le mettent les œuvres surprenantes de Dieu, il ne nous entretient ni de la création visible du ciel, de la terre, de la mer, de l'eau, du feu, ni des prodiges extraordinaires accomplis en Egypte, ni d'aucun autre prodige semblable; quels sont donc les sujets qu'il signale à l'admiration? « Vous n'avez voulu ni maison, ni sacrifice. » *Ibid.*, 7. Que dites-vous? Est-ce bien là, je vous le demande, ce qui vous paraît si étrange et si admirable? — Non, sans doute, répond-il, car ce n'était pas la seule chose qui frappât ses yeux; éclairé par une lumière supérieure, il contemplait encore d'un regard prophétique la conversion des nations; il voyait des peuples qui, précédemment attachés au culte des faux dieux, adoraient des pierres, et se trouvaient dans une condition plus misérable que celle des bêtes privées de raison, illuminés soudain et reconnaissant le Seigneur de toutes choses, et abandonner le culte impur des démons pour embrasser le culte pur et non sanglant du vrai Dieu. Comprenant en même temps que, outre ces peuples, les Juifs dont le cœur serait simple renonceraient à leurs victimes, à leurs holocaustes, à toutes leurs observances grossières pour se ranger à notre philosophie; considérant à cet égard cette charité ineffable de Dieu qui confond toute intelligence, frappé de la grandeur de cette révolution à venir, de l'ordre nouveau établi par le Seigneur, de ces hommes transformés par lui en anges, de la vie digne des cieux introduite sur la terre, toutes choses qui devaient être la conséquence de l'abolition de l'antique sacrifice et de

l'oblation d'un nouveau par le corps du Christ, ravi d'admiration à ce spectacle, David s'écriait : « Vous avez, ô mon Dieu, accompli bien des merveilles. » Et pour montrer qu'il prophétise en la personne du Christ, après ces mots : « Vous n'avez voulu ni oblation ni sacrifice, » il ajoute : « Vous m'avez donné un corps. » Il parle du corps du Sauveur, de ce corps devenu l'hostie commune de l'univers, de ce corps qui a purifié nos âmes, effacé nos péchés, détruit la mort, ouvert les cieux, déployé à nos yeux de grandes et magnifiques espérances et changé la face de l'univers. Paul voyait aussi ces merveilles et s'écriait à son tour : « O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu! Que ses jugements sont incompréhensibles, et qu'impénétrables sont ses voies! » *Roman.*, xi, 33.

C'est à la vue de tous ces prodiges que David disait : « Vous avez fait, mon Seigneur et mon Dieu, bien des choses merveilleuses. » Parlant ensuite en la personne du Christ, après ces mots : « Vous n'avez pas voulu des holocaustes pour le péché, » il poursuit en ces termes : « Alors j'ai dit : Me voici, je viens. » *Psalm.* xxxix, 7, 8. Alors, quand? Lorsque le temps d'une doctrine plus parfaite sera arrivé. Les enseignements les moins parfaits pouvaient bien nous être dispensés par des serviteurs; mais les enseignements dont la sublimité dépasse la nature humaine, nous devons les recevoir de l'auteur même de la loi. D'où ce langage de Paul : « Dieu qui a parlé autrefois à nos pères en bien des circonstances et de bien des manières, nous a parlé récemment par son Fils qu'il a établi héritier de toutes choses et par lequel il a créé les siècles. » *Hebr.*, i, 1, 2. Jean disait aussi : « La loi nous a été donnée par Moïse, mais c'est à Jésus-Christ que nous sommes redevables de la grâce et de la vérité. » *Joan.*, i, 17. Conséquemment, le plus haut titre de gloire de la loi est d'avoir préparé la nature humaine à recevoir ce maître. Ensuite, pour que vous ne voyiez pas en ce maître un Dieu de récente date, dans ces enseignements des nouveautés sans valeur, il ajoute : « Au commencement du livre il a été écrit de moi. » *Psalm.* xxxix, 8. Depuis longtemps les prophètes ont annoncé mon avènement : dès le

commencement de leurs livres ils ont initié les hommes à la connaissance de ma divinité.

3. Lors donc que Dieu, au commencement du monde, disait : « Faisons l'homme à notre ressemblance, » *Genes.*, I, 26, il nous découvrait d'une manière obscure la divinité de son Fils, auquel il s'adressait. Cependant, le Psalmiste fait voir que cette nouvelle religion n'est en rien l'ennemie de l'ancienne, que c'est un dessein formel de Dieu d'abroger celle-ci, et de lui substituer celle-là, ce qui constituait une réforme complète et non une opposition et une lutte; et après ces expressions : « Au commencement du livre il a été écrit de moi, » il dit : « Que je ferai votre volonté. O Dieu, je l'ai voulu, et votre loi est gravée au fond de mon cœur. » *Psalm.* xxxix, 8-9. Après cela il expose en quoi consiste ce dessein de Dieu; et, laissant de côté les sacrifices, les holocaustes, les oblations, les fatigues et les sueurs, il dit : « J'ai annoncé la justice au milieu d'un grand peuple. » *Ibid.*, 10. Il ne dit pas : « J'ai donné, » mais « j'ai annoncé. » Qu'est-ce à dire? Ce ne sont point des actes de vertu, des fatigues, une satisfaction, mais la grâce seule, qui a justifié le genre humain. Paul le déclare en ces termes : « Maintenant, en dehors de la loi, la justice de Dieu a été manifestée. » *Roman.*, III, 21. Or la justice de Dieu s'acquiert par la foi en Jésus-Christ, et non par des fatigues et des tribulations. Invoquant le psaume dont nous nous occupons, en témoignage, l'Apôtre s'exprime comme il suit : « La loi, n'ayant que l'ombre des biens à venir, et non la forme des choses, ne saurait jamais par les victimes offertes tous les ans, rendre justes et parfaits ceux qui s'approchent de l'autel. — Aussi le Fils de Dieu, entrant dans le monde, dit : Vous n'avez voulu ni oblation, ni sacrifice; vous m'avez donné un corps. » *Hebr.*, x, 4-5. C'est l'histoire de l'entrée du Fils de Dieu dans le monde par l'incarnation. Il vint ainsi à nous, non certes en passant d'un lieu dans un autre; comment le ferait-il, lui qui est partout et qui remplit tout? mais en se manifestant à nous sous le voile de la chair.

Puisque nous avons à combattre, indépendamment des Juifs, les Gentils et une foule d'hérétiques, nous offrirons à vos regards une doc-

trine plus profonde sur ce point : recherchons pourquoi Paul, entre mille témoignages qui constatent la vétusté de la loi et des anciennes observances, ne mentionne que celui-ci. Il avait, en effet, une infinité d'autres témoignages plus étendus et plus énergiques, s'il eût voulu s'en servir en cette matière, et tout le monde en conviendra. Isaïe a dit : « Mon cœur n'est plus avec vous. Je suis rassasié des holocaustes des bœufs, de la graisse des agneaux, du sang des taureaux et des boucs, je n'en veux plus, quand même vous paraîtriez vous-mêmes en ma présence. Qui a réclamé ces choses de vos mains? Vous auriez beau m'offrir de la fleur de farine, ce serait en vain; votre encens est abominable à mes yeux. » *Isa.*, I, 11 et seq. — « Je ne t'ai point appelé maintenant, lisons-nous encore dans le même prophète, et je ne t'ai point affligé, ô Israël! Tu ne m'as pas glorifié par tes sacrifices, tu ne m'as pas servi par tes présents. Je ne t'ai point été à charge au sujet de l'encens, et tu ne m'as pas offert des parfums de prix. » *Isa.*, XLIII, 22 et seq. « Pourquoi, écrivait Jérémie, m'apportez-vous de l'encens de Saba et des parfums des terres les plus lointaines? Vos holocaustes ne m'ont point été agréables. — Rassemblez vos holocaustes et tous vos autres sacrifices, et mangez-en les viandes, dit-il ailleurs. » *Jerem.*, vi, 20; vii, 21. Un autre prophète s'exprime en ces termes : « Eloignez de moi le bruit de vos chants, et que je n'entende pas les accents de vos instruments de musique. » *Amos*, v, 23. Ailleurs, les Juifs demandent : « Le Seigneur acceptera-t-il mes holocaustes? lui offrirai-je mon premier-né pour mon crime, et pour le péché de mon âme le fruit de mes entrailles? » Le Prophète les gourmande comme il suit : « On t'a fait connaître, ô homme, ce qui est bon et ce que le Seigneur Dieu réclame de toi, à savoir, que tu pratiques la justice, que tu aimes la miséricorde, que tu sois prêt à marcher en présence du Seigneur ton Dieu. » *Mich.*, vi, 7, 8. David disait pareillement : « Je n'accepterai point des veaux de votre maison, ni des boucs de vos troupeaux. » *Psalm.* XLIX, 9. Pourquoi, pouvant invoquer des témoignages si nombreux, qui nous montrent le Seigneur rejetant les sacrifices, les céré-

monies, le sabbat, les solennités judaïques, les laisse-t-il dans l'oubli, et ne cite-t-il que celui-ci? Il ne l'a pas fait au hasard et sans raison : du reste, en voici le motif.

Bien des infidèles, bien des Juifs même en lutte contre nous, prétendent que si la religion judaïque est tombée en ruines, ce n'est pas à cause de son imperfection, ni de l'apparition d'une religion supérieure, c'est-à-dire de la nôtre, mais à cause de la malice des personnes qui offraient alors les sacrifices. « Quand vous étendrez vos mains, disait Isaïe, je détournerai de vous mes yeux. Quand vous multiplieriez vos prières je ne vous exaucerai pas. » *Isa.*, I, 15. Et il en donne aussitôt la raison : « Car vos mains sont pleines de sang. » Or ce langage ne met pas en cause les sacrifices; il condamne seulement la perversité de ceux qui les offrent : en sorte que si le Seigneur n'acceptait pas ces oblations, c'était parce qu'on les lui présentait avec des mains souillées. De même David, après ces mots : « Je n'accepterai point des veaux de votre maison, ni des boucs de vos troupeaux, » ajoute : « Quant au pécheur, Dieu lui a dit : Pourquoi racontes-tu les œuvres de ma justice? pourquoi ta bouche parle-t-elle de mon alliance? Ne hais-tu pas l'ordre, et n'as-tu pas rejeté ma parole derrière toi? Apercevais-tu un brigand, tu courais vers lui; et tu as fait cause commune avec les adultères. Tu as rassasié ta bouche d'iniquité, et ta langue ourdissait la fraude. Assis, tu parlais contre ton frère, et tu soulevais le scandale contre le fils de ta mère. » *Psal.* XLIX, 9, 16, 20. Il est évident, par ces textes, que Dieu ne repousse pas absolument les sacrifices; il les rejette parce que l'on s'abandonnait à l'adultère, au brigandage, parce que l'on tendait des pièges à des frères. Et comme chaque prophète ne manque pas de flétrir ceux qui offraient des sacrifices, c'est dans ce sens qu'il nous les représente repoussés de Dieu.

4. Voilà le langage de nos contradicteurs. Mais Paul les traite assez rudement, et ferme la bouche à leur impudence par le témoignage en question, d'une manière pleinement satisfaisante. Se proposant de prouver que Dieu a repoussé la religion judaïque et qu'il en a abrogé les disposi-

tions, à cause de son imperfection, il invoque ce témoignage, dans lequel il ne s'agit en aucune façon d'accuser les personnes qui offraient des sacrifices, tandis que l'imperfection de la religion y est mise complètement à nu. En effet, le Prophète, sans accuser en rien les Juifs, y parle ainsi : « Vous n'avez voulu ni oblation, ni sacrifice; mais vous m'avez donné un corps. Vous n'avez pas agréé les holocaustes pour le péché. » *Psal.* XLIII, 7. Ce que Paul explique en disant : « Il commence par enlever, pour établir ensuite. » *Hebr.*, X, 9. Si après ces mots : « Vous n'avez voulu ni oblation, ni sacrifice, » David eût gardé le silence, le texte eût fourni un moyen de justification; mais en ajoutant : « Vous m'avez donné un corps, » et en indiquant l'avènement d'un autre sacrifice, il ôtait toute espérance de voir l'ancien se rétablir un jour. C'est pour expliquer cette doctrine, que Paul écrivait : « C'est par ces sacrifices que nous avons été sanctifiés, conformément à la volonté du Christ. Si le sang des taureaux et des boucs, si l'eau mêlée à la cendre des génisses purifient les hommes des souillures corporelles, à plus forte raison le sang de Jésus-Christ, qui s'offrit lui-même par la vertu du Saint-Esprit comme une victime sans tache, purifiera-t-il notre conscience des œuvres mortes. » *Ibid.*, IX, 10-13 et seq. Il est donc abondamment prouvé que les sacrifices anciens sont abolis, qu'un sacrifice nouveau les a remplacés, et que ceux-là ne se relèveront plus. Essayons encore d'établir ce que nous nous efforçons depuis quelque temps déjà de démontrer, qu'il n'y a plus et qu'il n'y aura plus désormais, pour les Juifs, de sacerdoce; et cela, par les saintes Ecritures, après quelques considérations préliminaires propres à répandre un plus grand jour sur l'intelligence de ce que nous allons dire.

A son retour de Perse, Abraham engendra Isaac, puis Isaac engendra Jacob, Jacob les douze patriarches qui furent les pères des douze, ou plutôt des treize tribus, car les enfants de Joseph, Ephraïm et Manassès, furent à sa place les pères de deux tribus. De même que les autres enfants de Jacob donnèrent leur nom aux diverses tribus, en sorte qu'il y eut la tribu de Ruben, de Siméon, de Lévi, de Juda, de Nephthali, de

Gad, d'Aser, de Benjamin; de même les deux enfants de Joseph, Manassès et Ephraïm, donnèrent leur nom à deux tribus; en sorte qu'il y eut la tribu d'Ephraïm et la tribu de Manassès. De ces treize tribus, douze eurent en partage des champs et des revenus nombreux; elles cultivèrent le sol et se livrèrent à toutes les autres industries qu'imposent les nécessités de la vie. Seule, la tribu de Lévi, qui était honorée du sacerdoce, fut affranchie de tous ces travaux temporels; ses membres n'eurent ni la terre à travailler, ni des arts à exercer, ni autre chose semblable à faire; ils ne s'occupaient que des fonctions sacerdotales, recevant du peuple la dime, soit du froment, soit de l'orge, soit du vin, soit de tout autre fruit; et c'était là leur revenu. Aucun membre d'une autre tribu ne pouvait parvenir au sacerdoce. Dans cette tribu naquit Aaron, je veux dire dans la tribu de Lévi: ses descendants se transmettaient le sacerdoce, par ordre de succession, et aucun prêtre ne sortit jamais d'une tribu différente. Les lévites recevaient donc des autres tribus la dime; et c'est par ce moyen qu'ils suffisaient à leurs besoins. Avant Jacob et Isaac, au temps d'Abraham, bien avant Moïse, quand il n'y avait encore ni loi écrite, ni sacerdoce lévitique, ni tabernacle, ni temple, ni tribus distinctes, que Jérusalem n'existait pas, que l'histoire des Juifs n'était pas encore commencée, en ce temps vivait un prêtre du Très-Haut nommé Melchisédech. Melchisédech était à la fois pontife et roi: c'était une figure du Christ, comme l'atteste expressément l'Écriture. Un jour Abraham revenait chargé de dépouilles, d'un combat contre les Perses; il avait arraché de leurs mains Loth, son neveu, il était vainqueur; Melchisédech, au témoignage de l'Écriture, parut alors de cette manière: « Et Melchisédech, roi de Salem, offrit du pain et du vin, car il était prêtre du Dieu très-haut; et il bénit Abraham, et il dit: Béni soit Abraham par le Dieu très-haut, qui a créé le ciel et la terre: béni soit le Dieu très-haut, qui a livré entre tes mains tes ennemis. Et Abraham lui donna la dime de tout ce qu'il avait. » *Genes.*, xiv, 18-20. Si donc il vient un prophète annonçant qu'après Aaron, après son sacerdoce, après ses sacrifices

et ses oblations, il se lèvera un autre prêtre sorti, non de la tribu de Lévi, mais d'une tribu qui n'a jamais produit de prêtre, et dont le sacerdoce sera, non selon l'ordre d'Aaron, mais selon celui de Melchisédech, il s'ensuit clairement que le sacerdoce antique expire, et qu'un sacerdoce nouveau se lèvera à sa place. Mais qui a prédit cela? Celui qui a prophétisé touchant les sacrifices, tout en nous entretenant du Christ. Il parle, en effet, quelque part en ces termes: « Le Seigneur a dit à mon Seigneur: Asseyez-vous à ma droite. » *Psalm.* cix, 1.

5. Et vous ne sauriez soupçonner qu'il soit ici question d'un personnage vulgaire. Ce n'est point Isaïe qui parle de la sorte, ni Jérémie, ni aucun prophète qui ait été simple particulier; c'est un roi; or un roi ne peut donner le nom de Seigneur à personne qu'à Dieu. Si David eût été un particulier obscur, un de ces individus sans pudeur aurait prétendu peut-être qu'il parlait d'un homme: comme il était roi, Dieu est le seul qu'il ait pu appeler son Seigneur. Comment, s'il n'eût été question que d'un homme semblable aux autres, aurait-il parlé de ce siège qu'il lui donne à la droite de la Majesté immense et ineffable? C'eût été impossible. Pourtant il s'exprime de la sorte: « Le Seigneur a dit à mon Seigneur: Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos pieds. » *Psalm.* cix, 1, 2. De crainte, ensuite, que vous ne soupçonniez ce Seigneur de faiblesse ou d'impuissance, il ajoute: « En vous est la royauté aux jours de votre puissance. » S'exprimant avec encore plus de clarté, il poursuit: « Avant l'aurore, je vous ai engendré de mon sein. » Or nul homme n'a été engendré avant l'aurore. « Vous êtes prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech. » Il ne dit pas: « Selon l'ordre d'Aaron. » Demandez ensuite au Juif pourquoi, si l'antique sacerdoce ne devait pas être abrogé, il est ici question d'un autre prêtre selon l'ordre de Melchisédech.

Arrivé à ce point, voici comment Paul y répand la plus grande lumière. Après avoir dit du Christ: « Il est écrit quelque part de lui: Vous êtes prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech, » il ajoute: « Nous pourrions dire à ce sujet bien des choses, mais difficiles à com-

prendre. » *Hebr.*, v, 11. Il blâme ensuite ses disciples, et (car il faut que j'abrège) il montre ce qu'était Melchisédech, et en rappelle l'histoire de la manière que voici : « Ce Melchisédech vint au-devant d'Abraham, qui retournait chez lui, ayant mis en pièces les rois ; il le bénit, et il reçut d'Abraham la dime de toutes choses. » Découvrant ensuite la signification de ce type, il dit : « Voyez combien devait être grand celui auquel le patriarche Abraham donna la dime de tout ce qu'il avait. » *Ibid.*, vii, 1-4. L'Apôtre ne parle pas de la sorte sans but, mais dans l'intention de montrer la supériorité de notre sacerdoce sur le sacerdoce des Juifs. Et d'abord, les figures elles-mêmes établissent cette excellence. Abraham était le père d'Isaac, par conséquent l'aïeul de Jacob, et le bisaïeul de Lévi, qui était lui-même fils de Jacob. C'est en Lévi que le sacerdoce, chez les Juifs, a pris racine. Or, Abraham, le père des lévites et des prêtres juifs, en présence de Melchisédech, qui était la figure de notre sacerdoce, n'eut que la qualité de laïque. On le voit de deux manières : premièrement, par la dime qu'il lui donne, dime que les prêtres recevaient des laïques ; en second lieu, par la bénédiction qu'il en obtint, car les laïques sont bénis par les prêtres. Voyez donc combien est remarquable la supériorité de notre sacerdoce, puisque Abraham, le patriarche des Juifs, l'ancêtre des lévites, nous apparaît béni par Melchisédech et lui remettant la dime ; car l'Ancien Testament mentionne expressément ces deux choses, et que Melchisédech reçut la dime d'Abraham et qu'il le bénit. *Genes.*, xiv. Ayant mis ces faits sous les yeux du lecteur, Paul ajoutait : « Considérez combien cet homme était grand. » Lequel ? — « Melchisédech, poursuit-il, auquel le patriarche Abraham donna la dixième partie de ses plus riches dépouilles. Ceux des enfants de Lévi qui sont élevés au sacerdoce ont le droit de recevoir la dime du peuple, à savoir, de leurs frères, sortis aussi bien qu'eux d'Abraham. » *Hebr.*, vii, 4, 5. Ainsi donc les lévites, qui étaient les prêtres des Juifs, avaient le droit, selon la loi, de recevoir la dime des autres Juifs ; et, quoique tous fussent issus d'Abraham, et les lévites et le reste du peuple, ceux-là ne laissaient

pas que de recevoir la dime des mains de leurs frères. Mais Melchisédech, sans avoir la même origine, car il n'était ni de la race d'Abraham, ni de la tribu de Lévi, mais d'une race différente, reçut néanmoins la dime d'Abraham. Non-seulement il en reçut la dime, il fit encore autre chose. Que fit-il ? Il bénit le dépositaire des promesses divines, Abraham lui-même. — Et que conclure de ces faits ? demande-t-on. — Qu'Abraham était évidemment inférieur à Melchisédech. Comment cela ? « Il est incontestable que celui qui reçoit la bénédiction est inférieur à celui qui la donne. » *Hebr.*, vii, 7. Par conséquent, si Abraham, le père des lévites, n'eût été inférieur à Melchisédech, il n'aurait pas reçu sa bénédiction et il ne lui aurait pas donné la dime. Voulant montrer après, en ceci, l'excellence du rôle de Melchisédech, l'Apôtre dit : « Lévi lui-même, pour ainsi parler, lui donna aussi la dime par l'entremise d'Abraham. » Il offrit le même tribut en la personne de son père, quoiqu'il n'existât pas encore : « Car il était encore dans Abraham, son aïeul, quand Melchisédech alla au-devant du patriarche. » Aussi emploie-t-il la précaution de dire : « Pour ainsi parler. »

Quant à la raison de ce langage, il l'indique aussitôt. « Si le sacerdoce lévitique sous lequel le peuple avait reçu la loi pouvait rendre les hommes justes et parfaits, pourquoi était-il besoin qu'il se levât un autre prêtre selon l'ordre de Melchisédech et non selon l'ordre d'Aaron ? » *Ibid.*, vii, 11. Quelle est la portée de ces paroles ? Si le culte des Juifs eût été un culte parfait, si la loi n'eût pas été l'ombre des biens à venir, et si elle eût été pleinement efficace, si elle n'eût pas dû se retirer devant une loi nouvelle, et le sacerdoce antique disparaître pour faire place à un autre sacerdoce, pourquoi les expressions du Prophète : « Vous êtes prêtre à tout jamais selon l'ordre de Melchisédech ? » *Psalms.* cxix, 4. Il eût fallu dire : « Selon l'ordre d'Aaron. » De là ce passage de Paul : « Si le sacerdoce lévitique pouvait rendre les hommes justes et parfaits, pourquoi était-il besoin qu'il se levât un autre prêtre selon l'ordre de Melchisédech et non selon l'ordre d'Aaron ? » Il est

clair d'après cela que ce sacerdoce a cessé d'exister et qu'il a été remplacé par un sacerdoce beaucoup plus noble et beaucoup plus élevé. Ce point reconnu, il faut de plus reconnaître celui-ci, qu'un genre de vie en rapport avec ce nouveau sacerdoce, une législation supérieure, et c'est la nôtre, ont dû également faire leur avènement. Ce que Paul établissait par ces mots : « Le sacerdoce changé, la loi doit nécessairement être changée ; et l'auteur de ces deux changements est assurément le même. » *Hebr.*, VII, 12. Comme la plupart des dispositions légales se rapportaient aux fonctions du sacerdoce, le sacerdoce ancien ayant été abrogé, et un sacerdoce nouveau se présentant, il était de toute rigueur qu'une législation meilleure remplaceât la législation ancienne.

Ensuite l'Apôtre désigne le personnage que concernent ces choses. « Celui duquel ces choses ont été dites, est sorti d'une tribu dont aucun membre n'a jamais servi à l'autel. Il est certain, en effet, que Notre-Seigneur est sorti de la tribu de Juda, tribu à laquelle Moïse n'a jamais attribué le sacerdoce. » *Ibid.*, VII, 13, 14. Si le Christ est incontestablement de cette tribu de Juda, s'il est prêtre selon l'ordre de ce Melchisédech qui fut plus grand qu'Abraham, il faut avouer absolument que le sacerdoce antique a fait place à un sacerdoce nouveau beaucoup plus remarquable. Si le type de ce nouveau sacerdoce était lui-même plus noble que le sacerdoce judaïque, certainement la vérité figurée par ce type le sera bien davantage. L'Apôtre le déclare en ces termes : « Ceci paraît encore plus clairement en ce qu'il s'élève un autre prêtre selon l'ordre de Melchisédech, lequel est établi non selon la loi d'un précepte charnel, mais par la puissance d'une vie immortelle. » *Ibid.*, 15, 16. Qu'est-ce à dire, « lequel n'est point établi selon la loi d'un précepte charnel, mais par la puissance d'une vie immortelle ? » Que parmi ces prescriptions aucune n'est charnelle. Car il ne nous a pas ordonné de sacrifier des brebis et des taureaux, mais d'honorer Dieu par une âme vertueuse, et en récompense il nous a promis une vie qui n'aura jamais de fin. De plus, par son avènement, il nous a tirés de la mort où

nos péchés nous avaient plongés, et il nous a rendus à la vie, nous affranchissant de deux sortes de mort, de la mort du péché et de la mort de la chair. C'est parce qu'il vient nous apporter des biens de cette nature que l'Apôtre dit : « Non selon la loi d'un précepte charnel, mais par la puissance d'une immortelle vie. »

6. Voilà donc démontré que le changement de sacerdoce entraîne un changement de législation. Il serait facile en outre d'appuyer cette vérité sur des textes, et de citer les témoignages des prophètes déclarant que la loi devait changer un jour, qu'un bien meilleur état de choses serait introduit dans la religion, et que nul monarque juif ne régnerait à l'avenir. Mais comme il faut se borner aux choses utiles à l'auditeur et ne pas tout dire à la fois et sans mesure, nous renverrons ces considérations à une occasion prochaine, et nous terminerons le présent discours en exhortant votre charité à se souvenir de nos paroles et à les joindre aux enseignements qui vous ont été précédemment donnés. Ce que nous vous demandions naguère, nous vous le demandons encore aujourd'hui, de travailler au salut de vos frères et de témoigner une vive sollicitude envers nos membres délaissés. Si nous entreprenons une tâche aussi laborieuse, ce n'est pas simplement pour discourir ni pour recueillir le bruit des applaudissements, mais pour ramener nos frères égarés dans la voie de la vérité. Et qu'on ne me dise pas : Il n'y a rien de commun entre eux et moi ! J'ai assez à faire pour bien diriger ce qui me regarde. — Impossible de bien diriger ce qui nous regarde si nous négligeons le salut et l'amour du prochain. Aussi Paul disait-il : « Que personne ne cherche son propre avantage, mais les avantages d'autrui, » *I Corinth.*, x, 24 ; sachant bien que vos intérêts sont étroitement liés à ceux du prochain. Vous êtes en santé, et votre frère malade. Si vos sentiments sont bons, vous serez vivement affligé de l'état de votre frère, et vous imitez en cela ce bienheureux qui s'écriait : « Qui est faible, sans que je sois faible avec lui ? Qui est scandalisé sans que je brûle ? » *II Corinth.*, xi, 29. Avons-nous donné des oboles, avons-nous versé un peu d'argent entre les mains des

pauvres, nous sommes pleins de joie : si nous parvenons à sauver quelques âmes, quelle satisfaction n'en retirerons-nous pas ? Quelle récompense ne recevrons-nous pas dans le siècle à venir ? Ici même, toutes les fois que nous nous réunirons, nous goûterons les plus doux charmes, en souvenir du bien que nous leur aurons fait ; et quand nous les verrons comparaître à la barre du redoutable tribunal, nous serons nous-mêmes animés de la plus vive confiance. De même que les hommes injustes, avides et ravisseurs, les hommes qui ont abreuvé de maux leur prochain, lorsque au sortir de cette vie ils apercevront leurs victimes, et ils les verront sûrement, comme le prouve l'histoire du riche et de Lazare, ne pourront ni ouvrir la bouche, ni prononcer une parole, ni essayer de se justifier, mais, courbés sous la confusion et leur sentence, ils n'échapperont à ce spectacle que pour être précipités dans des torrents de flamme ; ainsi, les hommes qui rappellent leurs frères à la vie, qui les éclairent, qui les dirigent, à la vue de ceux qu'ils auront sauvés et qui plaideront en ce moment leur cause, ressentiront une confiance à toute épreuve. De là cette exclamation de Paul : « Nous sommes votre gloire, comme vous êtes la nôtre. » Dans quelle circonstance ? « Au jour de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » II *Corinth.*, 1, 14. Le Christ nous donne ce conseil : « Faites-vous des amis avec le fruit de l'iniquité, afin qu'après votre mort ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels. » *Luc.*, XVI, 9. Voyez-vous la sécurité que nous procureront ceux de nos frères auxquels nous aurons fait du bien ? Si, pour un service pécuniaire rendu, les couronnes sont si belles, si belle la rémunération, si belle la récompense, comment, lorsque nous aurons fait du bien à une âme, ne serions-nous pas récompensés magnifiquement ? Tabitha, cette femme qui habillait les veuves, soulageait les pauvres, fut rappelée de la mort à la vie ; et les larmes de ceux qu'elle avait comblés de ses bienfaits rappelèrent son âme dans son corps avant le jour de la résurrection : que ne feront donc pas les larmes des hommes dont vous aurez assuré le salut ? De même que les veuves dont le cadavre de Tabitha était environné y ramenèrent la vie ; de même

les âmes que vous aurez sauvées vous entoureront, vous concilieront l'indulgence du juge et vous arracheront à la prison de feu.

Dans cette persuasion, ne bornons pas notre ferveur et notre zèle au moment présent ; que la flamme jaillisse du feu qui vous brûle maintenant. Au sortir de cette assemblée, partagez-vous ensemble le salut de la ville : si vous ne les connaissez pas, mettez-vous en mesure de connaître les fidèles atteints de ce mal. De la sorte nous éprouverons une plus grande ardeur à vous instruire, convaincus par les faits que notre semence ne tombe pas sur la pierre ; et vous, de votre côté, vous vous livrerez avec plus de zèle à la pratique de la vertu. Quiconque a pu mettre à part une pièce d'or éprouve ensuite beaucoup plus d'inclination à en amasser et à en réserver dix et vingt. Ce qui arrive à propos des richesses arrive pareillement au sujet de la vertu. Celui qui a fait une bonne œuvre et produit quelque bien, trouve dans l'accomplissement même de ces œuvres une force et un aiguillon qui le poussent à mettre la main à des œuvres nouvelles. Par conséquent, afin de sauver nos frères, d'assurer à nos fautes l'indulgence, de nous préparer même une sécurité parfaite, et par-dessus tout de glorifier le nom de Dieu, mettons-nous avec nos femmes, nos enfants, nos serviteurs à la recherche de cette proie, et retirons des pièges du démon ceux qu'il a réussi à y faire tomber ; ne prenons pas de repos avant d'avoir fait ce qui était en notre pouvoir, que l'on nous écoute ou que l'on ne nous écoute pas ; mais non, il est impossible que des chrétiens soient sourds à nos prières.

Pour vous enlever tout prétexte, j'ajoute ceci : Lorsque, ayant dépensé beaucoup de paroles et usé de tous vos moyens, vous ne serez pas parvenu à toucher un frère égaré, amenez-le aux prêtres, et par la grâce de Dieu ils viendront à bout de sa résistance, et tout le mérite en appartiendra à vous qui l'aurez amené. Epoux, transmettez cet avis à vos épouses, épouses à vos époux, pères à vos enfants, amis à vos amis. Que les Juifs, que les fidèles qui, en apparence des nôtres, partagent les sentiments de ces derniers, sachent notre zèle, notre sollicitude, nos efforts pour ra-

mener ceux de nos frères qui fréquentent leurs assemblées. Certainement ils nous préviendront et repousseront les chrétiens qui se présentent chez eux, ou plutôt personne n'osera plus y aller, et le corps de l'Eglise restera pur. Que Dieu, qui veut le salut de tous les hommes et qu'ils arrivent tous à la connaissance de la vérité, vous arme de courage pour cette entreprise, ramène nos frères égarés, et, après nous avoir tous mis dans la voie du salut, nous fasse mériter le royaume des cieux où nous le glorifierons, car à lui appartiennent la gloire et la puissance dans les siècles des siècles. Amen.

DISCOURS CONTRE LES JUIFS.

HUITIÈME DISCOURS.

1. Voici enfin passé le jeûne ou plutôt l'ivresse des Juifs, car il y a une ivresse que le vin ne produit pas, et l'on peut, tout en jeûnant, perdre le sens et subir toutes les fureurs de l'intempérance. Si l'ivresse était impossible sans le vin, le Prophète n'eût point dit : « Malheur à ceux qui sont ivres sans avoir bu du vin. » *Isa.*, xxix, 9. Si l'ivresse était impossible sans le vin, Paul n'eût point dit non plus : « Gardez-vous de l'ivresse que produit le vin. » *Thess.*, v, 18. C'est parce que l'ivresse peut avoir d'autres causes qu'il dit ces paroles : « Gardez-vous de l'ivresse que produit le vin. » En effet, il y a une ivresse véritable qui résulte de la colère, de la concupiscence avengle, de l'avarice, de l'amour de la gloire et d'une foule d'autres passions. Qu'est-ce que l'ivresse, sinon un état où la droite raison ne règne plus, un délire, une fièvre de l'âme? Par conséquent, non-seulement l'homme qui s'est gorgé de vin, mais encore celui dont une passion dévore l'âme, doit être avec raison estimé en proie à une violente ivresse. Oui, celui qui brûle pour une femme qui n'est pas la sienne, celui qui passe sa vie au milieu des courtisanes, sont ivres. Et de même que l'homme, dont des libations copieuses ont troublé la tête, prononce des paroles sans retenue, et aperçoit ce qui n'est pas

Ivresse qui résulte non du vin, mais des mauvais penchants.

au lieu de ce qui est; de même, celui qui est enivré du vin de sa passion impudique, loin de proférer des paroles irréprochables, répand des propos honteux, obscènes, grossiers et bouffons, il aperçoit ce qui n'est pas au lieu de ce qui est, et il reste aveugle en face des choses les plus évidentes. Sa passion va-t-elle jusqu'à la pensée de l'outrage, tout lui rappelle l'image de la personne qui en est l'objet; et tel qu'un homme en délire et hors de lui-même, dans les assemblées comme dans les festins, en tout temps comme en tout lieu, lui adressât-on une infinité de questions, il ne semble pas même les entendre; c'est elle qui absorbe ses pensées, c'est le crime qui est l'objet de ses rêves : tout devient pour lui une source de défiance et de crainte; un animal captif et furieux n'est pas plus misérable. Il est ivre également celui que la colère possède : son visage s'enfle, sa voix grossit, ses yeux s'injectent de sang, son esprit s'obscurcit, sa raison disparaît, sa langue tremble, ses regards deviennent obliques, ses oreilles entendent certaines choses pour d'autres; car, plus violente que n'importe quel vin, la colère a frappé son cerveau, soulevé l'orage et produit un tumulte qui ne s'apaisera pas.

Si la concupiscence et la colère nous jettent dans une véritable ivresse, à plus forte raison l'homme qui professe l'impiété, qui blasphème contre Dieu, qui s'oppose à ses lois, qui refuse de renoncer à une opiniâtreté absurde, est-il en proie à l'ivresse et à la démence, et se trouve-t-il dans une condition plus méprisante que celle des hommes dont la débauche a perdu la raison, quoiqu'il ne paraisse pas lui-même s'en apercevoir, car c'est un des effets les plus caractéristiques de l'ivresse, de se couvrir d'ignominie et de n'en avoir aucun sentiment. Aussi de même que les personnes atteintes de démence, offrent ce terrible spectacle, lorsqu'elles sont malades, de ne pas même sentir qu'elles sont malades; de même les Juifs n'ont pas conscience en ce moment de l'ivresse à laquelle ils sont en proie.

Il est donc passé leur jeûne dont nulle ivresse n'égale l'ignominie. Quant à nous, ne nous relâchons pas de la sollicitude due à nos frères, et ne regardons pas comme sans utilité à l'avenir

les soins dont ils sont l'objet. Que font les soldats lorsque le combat est terminé et les ennemis en fuite? A leur retour, ils ne se dirigent pas soudain vers leurs tentes, mais, se transportant sur le champ de bataille, ils en font disparaître les victimes dont il est jonché; ils confient à la terre les dépouilles des morts : pour ceux qu'ils découvrent, respirant encore parmi les cadavres et sans blessure mortelle, ils les prennent et les portent avec toute sorte de précautions dans leurs tentes; là on leur tire le fer des plaies, on appelle les médecins, on essuie le sang dont les plaies sont couvertes, on y met un appareil, on emploie en un mot tous les moyens utiles en pareil cas; et on ramène de la sorte les blessés à la santé. Et nous aussi, après avoir, appuyés de la grâce de Dieu, poursuivi les Juifs à outrance, attiré sur eux les armes des prophètes, examinons de tous les côtés, maintenant que nous sommes de retour, si quelques-uns de nos frères ne sont pas tombés, si quelques-uns n'ont pas été entraînés au jeûne, si quelques-uns n'ont pas pris part à leurs solennités. Cependant n'ensevelissons personne; emportons au contraire tous les blessés pour les guérir. Dans les guerres ordinaires, impossible au guerrier de retrouver celui de ses compagnons qui est tombé et qui a rendu son âme, et de le rappeler à la vie. Dans la guerre et dans le combat que nous poursuivons, eût-on reçu un coup mortel, il est possible, avec de la bonne volonté et le concours de la grâce divine, de revenir encore à la vie. Ce n'est pas la nature qui nous condamne ici à la mort, comme dans le cas précédent, c'est notre volonté et notre résolution. Or on peut tirer la volonté de la mort où elle est plongée, on peut relever une âme à l'état de cadavre et lui persuader de retourner à la vie qui lui est propre, de reconnaître son Souverain.

2. Surtout point d'abattement, mes frères, point de découragement, point de laisser-aller, et que l'on ne me fasse pas entendre ces paroles, à savoir, qu'il fallait avant le jeûne prendre ses précautions et ne rien négliger. Mais maintenant le jeûne passé et le péché commis, la prévarication consommée, quel avantage espérer? — Celui qui comprend ce qu'est la sollicitude fraternelle,

comprendra également que voici venu le moment où il faut la déployer et user de tout notre zèle. Ce n'est pas assez de prévenir nos frères avant la faute, il faut de plus, après leur chute, leur tendre une main secourable. Si, dès le principe, Dieu en avait agi de la sorte envers nous, s'il se fût contenté de nous prévenir avant le péché, s'il eût abandonné l'homme après sa faute et l'eût laissé dans l'abîme où il gisait, nul d'entre nous n'eût été sauvé. Mais Dieu n'agit pas ainsi; miséricordieux et bon comme il est, désirant ardemment notre salut, il nous témoigne après nos fautes une touchante sollicitude. Il avait bien averti Adam avant sa chute, et il avait dit : « Tu pourras manger du fruit de tous les arbres qui sont dans le paradis. Mais le fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, tu n'en mangeras pas; le jour où tu en mangeras, tu mourras de mort. » *Genes.*, II, 16, 17. Voilà donc le Seigneur faisant usage de la douceur de la loi, du large champ que laisse sa libéralité, de la menace des supplices à venir, de la promptitude du châtiment, car il ne dit pas : « Dans un, deux ou trois jours, » mais « le jour même où vous en mangeriez, vous mourrez de mort. » Voilà, dis-jé, le Seigneur employant tous les moyens capables de faciliter à l'homme son salut. Et quand l'homme, malgré une sollicitude, des avertissements, des exhortations, des bienfaits si éclatants, est tombé, et qu'il a transgressé les préceptes divins, Dieu ne dit pas : Qu'espérer désormais? quel avantage attendre? L'homme a mangé, il est tombé, il a écouté le diable, il a violé mon commandement, il a reçu un coup mortel, il appartient à la mort, il a attiré sur lui la sentence; à quoi bon lui adresser maintenant la parole? Il ne dit rien de semblable, il vient au contraire sur-le-champ vers Adam, l'entretient, le console, lui indique un remède inconnu, le travail et les sueurs; il met tout en œuvre jusqu'à ce qu'il ait relevé la nature humaine déchue, qu'il l'ait affranchie de la mort, conduite vers les cieux, comblée de biens supérieurs aux biens perdus, montrant par là au démon qu'il n'avait rien gagné à ses pièges, et qu'il verrait avant peu dans les cieux, parmi les anges, ces hommes qu'il faisait chasser du paradis.

Tendre une main secourable à nos frères.

Le Seigneur agit de même envers Caïn. Avant son crime il le prémunit; il l'avertit en ces termes : « Tu as péché; reste en repos. Vers toi se tourneront ses regards, et tu lui imposeras ton autorité. » *Genes.*, iv, 7. Quelle sagesse et quelle prudence! Une chose, dit le Seigneur, t'inspire de la crainte; que ton frère, à cause de l'honneur que je lui ai fait, ne te ravisse ton droit d'aînesse et ne s'arroe une autorité qui ne convient qu'à toi. — En effet, aux aînés revenait une autorité que ne pouvaient revendiquer leurs frères. — Aie confiance, poursuit Dieu; ne crains pas, ne t'afflige pas à ce sujet. « Vers toi se tourneront ses regards, et tu lui imposeras ton autorité. » Langage qui revient à ceci : Conserve tes droits d'aînesse; sois vis-à-vis de ton frère un secours, un soutien, une protection; reste au-dessus de lui par l'empire et la puissance. Seulement, ne te précipite pas dans le crime et ne te laisse pas aller à ce meurtre impie. — Caïn, néanmoins, n'écouta pas ces conseils et ne se tint pas en repos; il accomplit ce meurtre horrible et plongea ses mains dans le sang de son frère. Et après cela? Croyez-vous que Dieu se soit écrié : Ne songeons plus à lui désormais? quel avantage en sortirait-il? Il a consommé le meurtre, il a immolé son frère, il a dédaigné mes avis, il n'a pas reculé devant un odieux et inénarrable forfait; et quand je ne lui avais épargné ni sollicitudes, ni enseignements, ni conseils, il a chassé tous les souvenirs de son cœur, et nul motif n'a pu ébranler sa résolution. Qu'il soit donc rejeté et abandonné à l'avenir, et qu'il reste indigne de tout intérêt de notre part.

Ce n'est point de cette façon que Dieu a parlé, ni que Dieu a agi. Il fait encore des avances à Caïn, et pour le ramener, l'interroge en ces termes : « Où est Abel, ton frère? » *Genes.*, iv, 9, 10. Quoique Caïn prétende l'ignorer, Dieu ne le lâche pas; il l'oblige à faire malgré lui l'aveu de son attentat. Caïn ayant répondu : « Je l'ignore, » le Seigneur ajoute : « La voix du sang de ton frère s'élève de la terre jusqu'à moi. » Le fait lui-même proclame le fratricide. — Que dit Caïn? « Mon crime est trop grand pour m'être pardonné; vous me rejetterez de la face de la

terre, et je finirai loin de votre présence. » *Ibid.*, 13, 14. Voici le sens de ce passage :

Sans doute mon crime ne mérite ni excuse, ni indulgence, ni pardon; et si vous voulez tirer vengeance de ce forfait, je deviendrai en butte à la haine universelle, abandonné que je serai de votre secours. Et Dieu de répondre : « Non, il n'en sera pas ainsi; quiconque tuera Caïn sera puni sept fois. » *Ibid.*, 15. Ne crains pas à ce sujet : tu vivras longtemps encore; et si quelqu'un te frappe mortellement, il en sera sept fois puni. En effet, le nombre sept, dans l'Écriture, exprime une idée de multitude. Comme Caïn était déjà condamné à des supplices de diverses natures, à l'angoisse, au tremblement, aux gémissements, à une sombre humeur, à une sorte de paralysie corporelle, Dieu dit : « Celui qui te tuera et te délivrera de ces maux, en assumera sur lui le faix. Quelque dur et sévère que paraisse ce châtement, il n'en est pas moins une preuve de la profonde sollicitude du Seigneur. Dans le dessein de rendre plus sages les futurs habitants de la terre, il impose à Caïn un châtement capable de lui faire expier sa faute. S'il l'eût exterminé sur-le-champ, cet infortuné eût disparu entraînant avec lui son crime, qui n'eût pas ainsi été connu de la postérité. En lui permettant, au contraire, de vivre longtemps encore avec ce tremblement, il en faisait un maître qui, par son seul aspect et l'agitation de son corps, avertissait les personnes témoins de ce spectacle de ne pas commettre de pareils attentats, si elles ne voulaient pas subir de pareils supplices; et en même temps il le ramenait lui-même à de meilleurs sentiments. Cette frayeur et ce tremblement, cette vie d'angoisse, cette faiblesse corporelle le retenaient, pour ainsi parler, en captivité, l'empêchaient de commettre de nouveau un crime semblable, lui rappelaient sans cesse celui qu'il avait commis, et de cette façon établissaient son âme dans une modération plus grande.

3. Mais tout en disant ces choses, il me vient dans l'esprit d'aborder une autre question et de chercher pourquoi, après avoir reconnu son crime, condamné sa conduite, avoué que son forfait était trop grand pour mériter de pardon,

que sa cause était indigne d'être défendue, Cain n'est pas parvenu à effacer ses péchés, le Prophète disant cependant : « Soyez le premier à avouer vos iniquités, et vous serez justifié ; » pourquoi, enfin, il a été condamné. C'est qu'il n'a pas accompli dans sa vérité le mot du Prophète. Celui-ci ne se borne pas à dire : « Avouez vos iniquités ; » mais il ajoute : « Soyez le premier à avouer vos iniquités. » C'est à savoir qu'il ne suffit pas de dire ses fautes, qu'il faut les dire tout d'abord, et sans attendre accusation ni réprimande. Or Cain n'agit pas ainsi ; il attendit que Dieu le gourmandât ; ou plutôt il opposa une négation formelle à de telles observations. Quand son crime eut été mis à découvert, alors seulement il en convint ; ce qui n'est certes pas une confession. En conséquence, mon bien-aimé, vous aussi, quand vous aurez commis quelque faute, n'attendez pas qu'un autre vous accuse ; avant qu'on vous accuse et qu'on s'élève contre vous, reconnaissez le mal que vous aurez fait ; en sorte que, si l'on vous met ensuite en cause, on ne supplée pas au défaut de votre confession, mais que ce soit une simple correction de la part de celui qui vous a signalé. De là ce mot d'un sage : « Le juste commence par s'accuser lui-même. » *Proverb.*, xviii, 17. Ainsi, la question n'est pas seulement de s'accuser soi-même, mais d'être le premier à s'accuser soi-même, sans attendre d'ailleurs aucune réprimande. Après son triste reniement, Pierre ne tarde pas à songer à son péché ; avant que personne l'accuse, il avoue sa faiblesse, il pleure amèrement, et il efface si bien ce reniement, qu'il devient le premier des apôtres, et qu'il est chargé de l'univers entier. *Matth.*, xxvi.

Je disais donc (car il faut revenir à notre point de départ), je disais, et ce qui précède l'a suffisamment démontré, qu'il ne faut pas abandonner nos frères déchus, ni les mépriser ; mais, de même qu'on les prémunit avant la faute, nous devons après la faute les environner de la sollicitude la plus vive. Ainsi font les médecins : ils indiquent d'abord aux hommes les moyens propres à maintenir leur santé et à se préserver de toute maladie ; mais si l'on néglige ces recommandations et si l'on tombe dans quelque

maladie, les hommes de l'art, loin de nous abandonner, nous prodiguent toute espèce de soins, afin de nous délivrer de nos maux. Ainsi faisait Paul : il ne délaissa pas l'impudique après sa faute, après son crime abominable, crime inconnu aux païens eux-mêmes ; cet homme qui n'acceptait pas de frein, qui se refusait à tout remède, que rien n'arrêtait et qui fuyait sa guérison, l'Apôtre le rendit à la santé, et l'y rendit si complètement, qu'il le rattacha au corps de l'Eglise. Il ne se dit pas à lui-même : A quoi bon s'en occuper ? quel avantage en résulterait-il ? son crime infâme a été consommé, la faute est faite ; le criminel ne veut pas renoncer à son libertinage : au contraire, il est plein d'orgueil et de hautes pensées ; sa blessure en est devenue incurable ; laissons-le donc et ne pensons plus à lui. Il ne dit rien de pareil : c'est plutôt là une raison pour déployer la plus grande sollicitude ; en sorte que, le voyant précipité dans cet abîme affreux, il ne cesse d'employer la crainte, les menaces, les châtimens, et de prendre, soit par lui-même, soit par autrui, tous les moyens imaginables, jusqu'à ce qu'il l'ait conduit à reconnaître ses péchés, à sentir ses forfaits, enfin, jusqu'à ce qu'il l'ait délivré de toute souillure.

Faites de même, à votre tour : imitez le Samaritain que l'Evangile vous montre plein d'une si touchante sollicitude pour un infortuné. *Luc.*, x, 30 et seq. Un lévite était passé près du lieu où celui-ci gisait ; un pharisien y était également passé ; nul des deux ne s'inclina à ses côtés ; ils le délaissèrent inhumainement et sans pitié, et poursuivirent leur chemin. Un Samaritain, qu'aucun lien ne rattachait à ce malheureux, loin d'agir de cette manière, s'arrêta, ému de compassion, versa sur ses plaies du vin et de l'huile, le plaça sur sa monture, le porta dans une hôtellerie, remit une certaine somme d'argent à l'hôte, et lui en promit encore davantage, pour rendre à la vie un homme avec lequel il n'avait rien de commun. Il ne se dit pas à lui-même : Pourquoi m'occuperais-je de cet homme ? Je suis Samaritain ; il n'y a rien entre lui et moi. D'ailleurs, nous sommes loin de la ville, et il est incapable de marcher. S'il ne pouvait résister à la longueur de la route, il me faudrait porter son

cadavre, être pris comme coupable de meurtre et subir une accusation d'homicide. — Il arrive souvent à des hommes de ne pas s'arrêter, pour ces raisons, auprès de ceux qu'ils aperçoivent couverts de blessures et expirants; non qu'il leur en coûte de les transporter et de donner de l'argent, mais de crainte d'être trainés devant un tribunal comme coupables du sang versé. Mais cet homme doux et charitable ne redoute rien de semblable : méprisant toutes ces considérations, il met le blessé sur son âne et le conduit à l'hôtellerie; aucune de ces choses ne l'effraie, ni le danger qu'il court, ni les dépenses pécuniaires, ni quoi qu'il puisse y avoir. Si ce Samaritain poussa si loin la charité et la mansuétude envers un inconnu, quelle indulgence obtiendrions-nous si nous ne prenions aucun soin de nos frères quand des maux plus graves les accablent? Car les fidèles qui jeûnaient naguère sont, eux aussi, tombés entre les mains des Juifs, véritables brigands, ou plutôt, engeance plus funeste que les brigands eux-mêmes quels qu'ils soient, et qui causent à leurs victimes des maux bien plus redoutables. Ils n'ont pas mis en pièces leurs vêtements, ni couvert leurs corps de blessures, comme il arriva au voyageur de l'Évangile; ce sont leurs âmes qu'ils ont meurtries; et après les avoir accablées de blessures sans nombre, ils se sont retirés, laissant ces infortunés gisant dans l'abîme de l'impiété.

4. Ne restons pas indifférents en présence d'une pareille scène; ne passons pas, le cœur sec, devant un spectacle aussi lamentable. D'autres le feraient-ils, vous, ne le faites pas; ne dites pas en vous-même : Je ne suis qu'un séculier; j'ai femme et enfants; ceci ne regarde que les prêtres; c'est l'affaire des solitaires. Le Samaritain ne disait pas non plus : Où sont donc les prêtres, où les pharisiens, où les docteurs des Juifs? — Il saisit l'occasion favorable avec le même empressement qu'on mettrait à saisir l'occasion de s'emparer d'une proie des plus rares. Et vous aussi, quand vous verrez un homme malade, soit dans son âme, soit dans son corps, ne tenez pas ce langage : Pourquoi un tel et un tel n'en ont-ils pas pris soin? Délivrez-le de ses maux, et n'allez pas demander

compte aux autres de leur négligence. Si vous trouviez de l'or à terre, est-ce que vous vous diriez à vous-même : Pourquoi donc un tel ou un tel ne l'ont-ils pas emporté? Est-ce que vous ne vous empresseriez pas de vous en rendre maître avant autrui? Ayez les mêmes sentiments à l'endroit de vos frères déchus, et songez que vous avez trouvé dans les soins qu'ils réclament un véritable trésor. Versez-lui, onctueuse comme l'huile, la parole doctrinale; captivez-le par votre bienveillance, guérissez-le à force de patience, et il vous rendra plus riche que ne le ferait un trésor. « Celui qui tirera l'or pur du plomb vil, sera comme ma bouche. » *Jerem.*, xv, 19. Qui pourrait s'égalier à un tel homme? Ce que ni le jeûne, ni le sol pour couche, ni les veilles, ni toute autre chose ne saurait faire, le salut d'un frère l'obtient. Pensez aux fautes nombreuses et fréquentes que votre bouche a commises, aux paroles sacrilèges qu'elle a proférées, aux blasphèmes, aux outrages qu'elle a vomis, et vous n'hésitez pas à prendre soin de celui qui est tombé, cette seule action étant capable d'effacer toutes vos souillures. Que dis-je, d'effacer? Votre bouche deviendra comme la bouche de Dieu. Quoi de comparable à un tel honneur? Ce n'est pas moi qui me constitue garant de ces promesses; c'est Dieu même qui le dit : Sauvez un seul homme, et comme ma bouche, votre bouche sera pure et sainte.

Loin de nous, donc, toute négligence pour nos frères; n'allons pas dire de côté et d'autre : Combien il y en a qui ont jeûné et qui ont été séduits! Venons plutôt à leur secours. Quelque nombreux que soient ceux qui ont jeûné, ne publiez pas, mon bien-aimé, ne divulguez pas le malheur de l'Église; portez-y remède. Si quelqu'un s'écrie : Bien des fidèles ont pratiqué le jeûne, fermez-lui la bouche, pour empêcher ce bruit de se répandre, et répondez-lui : Pour moi, je n'en connais aucun; vous vous trompez, ô homme, et vous tombez dans l'erreur; peut-être connaissez-vous deux ou trois chutes, et là-dessus vous en proclamez un grand nombre. — Après avoir fermé les bouches accusatrices, occupez-vous de ceux qui ont été séduits, confirmant ainsi la sécurité de l'Église de deux ma-

nières, et en étouffant tout bruit fâcheux, et en ramenant au troupeau sacré les brebis égarées. N'allons pas répandre çà et là que tels et tels ont péché; mettons uniquement nos soins à relever ceux qui sont tombés. C'est une funeste habitude, c'est un bien grand mal de se borner à accuser ses frères sans venir à leur aide, de faire grand bruit de leurs faiblesses, sans y porter remède. Faisons disparaître cette habitude détestable, mes bien-aimés; car il en résulte des maux qui ne sont pas ordinaires. Comment cela? Je vais vous le dire.

Quelqu'un tient de vous qu'un grand nombre de fidèles ont pris part au jeûne des Juifs; sans en accuser aucun, il communique à un tiers cette nouvelle: celui-ci à son tour la communique, sans y réfléchir, à un autre; en sorte que ce bruit défavorable grossissant peu à peu, il en résulte pour l'Eglise un opprobre notable, sans que nos frères tombés en retirent quelque avantage; au contraire, ils en souffrent beaucoup, et bien d'autres avec eux. Quand même ils seraient en très-petit nombre, nous les multiplions à force de bavardages, ce qui rend plus faibles ceux qui sont debout, et détermine la chute de ceux qui menaçaient de tomber. En effet, le chrétien qui aura ouï parler d'un grand nombre de fidèles qui ont jeûné, en deviendra plus négligent. S'il est faible, il accourra grossir les rangs des prévaricateurs. Gardons-nous bien de nous réjouir, soit de ce malheur, soit de tout autre, si nombreux que soient les violateurs de la loi; et loin de les faire connaître et d'en publier le nombre, fermons la bouche des autres et retenons leur langue intempérante. Ne venez pas me dire: Beaucoup ont jeûné. — Ils sont beaucoup? guérissez-les. Si je vous ai tant entretenus, ce n'est pas afin que vous en dénonciez une multitude, mais afin que vous réduisiez cette multitude à un petit nombre, ou, pour mieux dire, non-seulement pour en diminuer le nombre, mais encore pour sauver ceux mêmes qui resteront. Ne divulguez pas les fautes; guérissez-les. De même que les personnes occupées, et occupées exclusivement à les divulguer, en grossissent le nombre, quelque restreint qu'il soit; de même ceux qui reprennent les leurs

et leur ferment la bouche, et qui s'occupent des pécheurs, si nombreux qu'ils soient, réussiront aisément à les ramener, et ne permettront pas que l'on soit faussement entaché de cette réputation. N'avez-vous pas entendu ces paroles de David pleurant Saül: « Comment les vaillants sont-ils tombés? Ne l'annoncez pas dans Geth, et ne le publiez pas dans les rues d'Ascalon, de crainte que les filles des étrangers ne se réjouissent, et que les filles des incirconcis ne tressaillent d'allégresse. » *II Reg.*, I, 19, 20. Si David recommandait de ne pas répandre un fait aussi éclatant, pour ne pas donner aux ennemis sujet de se réjouir, ne devrions-nous pas, avec bien plus de raison, ne pas entretenir de nos maux les oreilles de nos ennemis, ni même celles des nôtres, afin que ceux-là n'aient pas à se réjouir en les apprenant, ni ceux-ci à se décourager? étouffons tout bruit à cet égard et fermons-lui toutes les issues. Ne me dites pas: J'ai recommandé à un tel de garder cette communication pour lui. — Vous n'avez pu vous taire; il n'aura pas plus de discrétion.

5. Ce que je dis ne s'applique pas seulement au jeûne actuel, mais à toutes les autres prévarications. Ne nous arrêtons pas à considérer le nombre de ceux qui ont failli, cherchons comment nous les retirerons de leur erreur. N'allons pas exalter le parti de l'ennemi, et abaisser le nôtre: ne faisons pas ressortir ses forces et notre faiblesse; suivons une ligne de conduite tout opposée. Il a suffi souvent d'un bruit pour abatre ou relever les âmes, pour les remplir d'une ardeur qu'elles ne connaissaient pas, et dissiper celle qu'elles possédaient. Aussi vous exhorte-je à seconder les bruits qui favorisent notre cause et en démontrent la grandeur, mais non ceux qui répandent l'opprobre sur nos frères en général. Apprenons-nous du bien, portons-le à la connaissance de tout le monde. Apprenons-nous quelque chose de nuisible et de mauvais, cachons-le parmi nous, et cherchons par tous les moyens à le faire disparaître. Dès ce moment, donc, allons de tous côtés, informons-nous de ceux qui sont tombés, notons-les, et, s'il le faut, n'hésitons pas à pénétrer dans leurs demeures. S'il en est que vous ne connaissiez à aucun titre

et avec qui vous n'avez de rapport d'aucune sorte, recherchez avec soin quels sont ses amis et ses intimes, celui pour lequel il a le plus d'affection, et, prenant cet ami avec vous, présentez-vous chez lui. N'avez pas honte, ne rougissez pas : si vous vous présentiez pour lui demander de l'argent, ou pour en recevoir quelque bienfait, vous auriez raison de rougir; mais comme votre démarche n'a pour motif que son salut, ce motif dissipe pour vous toute cause d'embarras. Quand vous aurez pris un siège, entrez en conversation, et commencez par l'entretenir d'autre chose, afin qu'il ne soupçonne pas le but réel de votre visite. — Approuvez-vous les Juifs d'avoir crucifié le Christ, de blasphémer aujourd'hui contre lui et de le traiter de prévaricateur? — Il n'osera répondre, s'il est chrétien, fût-il un des plus zélés judaïsants : Je les approuve. — Il fermera ses oreilles et vous dira : Assurément non, ô homme. — Une fois cet aveu obtenu, reprenez et parlez en ces termes : Comment donc êtes-vous en participation avec eux? comment assistez-vous à leurs fêtes? comment jeûnez-vous avec eux? — Après cela, mettez en cause leur ingratitude; faites ressortir leurs prévarications, que proclament, comme je l'exposais récemment à votre charité, le lieu, le temps, le sacrifice et les prédictions des prophètes. Établissez le vide et la vanité de leur culte, l'impuissance où ils sont de jamais recouvrer leur ancien rang, et la défense qui leur est faite d'exercer leur culte hors de Jérusalem. Parlez, en outre, de l'enfer, du tribunal redoutable du Christ, des comptes qui nous y seront demandés, de l'examen qu'il nous faudra subir sur tous les points, du châtement épouvantable réservé aux auteurs de pareils attentats. Remettez-lui en mémoire la parole de Paul : « Vous tous qui cherchez votre justification dans la loi, vous êtes déçus de la grâce; » *Galat.*, v, 4; et cette menace du même Apôtre, « Si vous vous soumettez à la circoncision, le Christ ne vous servira de rien. » *Ibid.*, 2. Dites-lui que le jeûne judaïque, aussi bien que la circoncision, ferme à celui qui le pratique l'entrée du royaume des cieux, eût-il d'autre part une infinité de bonnes œuvres. Dites-lui que si nous avons le nom et la qualité de chrétiens, c'est

pour obéir au Christ et non pour courir vers ses ennemis. S'il allègue certaines guérisons et s'il vous dit : Ils s'engagent à soulager les malades, et voilà pourquoi je vais à eux, découvrez-lui les impostures, les amulettes, les enchantements, les philtres auxquels ils ont recours; ce n'est pas d'une autre manière qu'ils obtiennent des apparences de guérison; car, pour des guérisons véritables, ils n'en sauraient opérer.

Je vais encore bien plus loin, et je dis que : ces guérisons fussent-elles véritables, il vaudrait mieux mourir que de recourir à des ennemis de Dieu et d'être guéri de cette manière. Quel avantage à sauver le corps, si la perte de l'âme en est le prix? Quel bénéfice retirerons-nous de quelques jouissances goûtées ici-bas, si nous devons être envoyés au feu de l'enfer? Pour leur ôter ce prétexte de la bouche, voici ce que dit le Seigneur : « S'il s'élève au milieu de vous un prophète, ou un homme qui prétende avoir eu une vision, qui prédise un prodige et une merveille, et que ce qu'il ait annoncé arrive, et qu'il vous dise : Allons, suivons des dieux étrangers que vous ignorez, et servons-les, vous n'écoutez pas ce prophète, parce que le Seigneur Dieu vous éprouve pour savoir si vous aimez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur et de toute votre âme. » *Deuter.*, XIII, 4-3. C'est à savoir, si un prophète vient vous dire : J'ai le pouvoir de ressusciter un mort, de rendre la vue à un aveugle; mais écoutez-moi, et prosternons-nous ensemble devant les démons, et sacrifions aux idoles; si, de plus, celui qui parle ainsi parvient réellement à guérir un aveugle, ou à ressusciter un mort, même dans ce cas, n'ajoutez pas foi à ses paroles. Pourquoi cela? Parce que Dieu, pour vous éprouver, lui a concédé ce pouvoir; non assurément qu'il ignorât vos sentiments, mais il a voulu vous donner l'occasion de montrer si vous l'aimez d'un amour véritable. Or, quiconque aime, ceux qui s'efforcent de le séparer de son bien-aimé rendissent-ils la vie à des cadavres, ne sacrifiera pas de la sorte celui qu'il aime. Si Dieu adressait cette leçon aux Juifs, à plus forte raison nous l'adresse-t-il à nous, qu'il a formés à une meilleure philosophie, auxquels il a ouvert la porte de sa résurrection,

auxquels il recommande de ne pas mettre notre amour dans les choses présentes, et de reporter toutes nos espérances vers la vie à venir.

6. Vous dites qu'une maladie corporelle vous tourmente et vous accable. — Vous n'avez pas encore souffert tout ce qu'a souffert le bienheureux Job; vous n'en avez pas même souffert la plus petite partie. Il venait de perdre soudain ses troupeaux de bœufs et de brebis, et tous ses biens, quand ses enfants lui furent également enlevés : tous ces malheurs arrivèrent en un seul jour; en sorte que la nature de ces calamités, aussi bien que leur succession non interrompue, pesaient simultanément sur cet athlète. Après tout cela, une plaie mortelle couvrit son corps; il vit les vers y fourmiller de toutes parts; et il dut s'asseoir nu sur un fumier, offrant à ceux qui le voyaient un exemple éclatant d'infortune, lui, l'homme juste, sincère, religieux, et qui s'était éloigné de toute œuvre mauvaise. Encore ses maux ne se bornèrent-ils pas là : il s'y joignit des tortures qui ne lui laissaient de relâche ni le jour, ni la nuit, et les obsessions d'une faim étrange et bien singulière. « Ce qui me soulève le cœur, voilà ma nourriture; » c'est-à-dire, des outrages quotidiens, des moqueries, des sarcasmes et des risées. *Job.*, vi, 7. « Mes serviteurs, s'écrie-t-il, et les enfants de mes femmes se sont élevés contre moi; pendant les nuits, ce sont des frayeurs, une torture de pensées continuelles! » — Néanmoins sa femme lui indiquait un moyen de s'affranchir de ces épreuves en ces termes : « Emporte-toi contre le Seigneur, et meurs. » *Ibid.*, ii, 9. Blasphème, et tu seras débarrassé des peines qui t'assiègent. Quoi donc? ce conseil changea-t-il les dispositions du saint homme? Au contraire, il les confirma si bien, que Job n'hésita pas à réprimander cette femme. Il aimait mieux, pour lui, souffrir des tortures, des calamités et des misères de toute sorte, que de chercher dans le blasphème le terme de ses afflictions.

Pareillement, cet homme, qui était infirme depuis trente-huit ans, et qui chaque année venait à la piscine, sauf à ne pouvoir en approcher et à ne pas recouvrer la santé; cet homme, qui voyait chaque année d'autres infirmes guérir parce qu'ils étaient assistés de plusieurs de leurs

semblables, tandis que lui-même, dépourvu de tout appui, restait toujours dans le même état de douleur; cet homme, dis-je, n'alla pas trouver les devins, il ne rechercha pas les enchanteurs, il n'attacha pas de talisman sur lui; il attendit le secours qui vient de Dieu : et c'est pourquoi il finit par obtenir cette guérison admirable et extraordinaire. *Joan.*, v. Lazare passa, lui aussi, non pas seulement trente-huit années, mais sa vie entière, en proie à la faim et exposé à devenir la pâture des chiens. Telle était la faiblesse de son corps, qu'il ne pouvait repousser ces animaux qui se jetaient sur lui et léchaient ses plaies. Celui-là non plus ne recherchait pas d'enchanteurs, ne se couvrait pas d'amulettes, ne recourait point aux prestiges, n'appelait point auprès de lui des imposteurs, n'usait d'aucun de ces arts criminels; et il aima mieux expirer au milieu de ces maux, que d'imposer à sa piété le moindre sacrifice. Comment donc nous justifier, nous qui, à la moindre fièvre, à la plus légère blessure, tandis que les saints personnages montraient dans leurs épreuves une telle force d'âme, courons aux synagogues, appelons dans nos maisons des empiriques et des charlatans? N'avez-vous pas ouï ce que dit l'Écriture? « Mon fils, si vous vous disposez à servir le Seigneur, préparez votre âme pour la tentation, redressez et fortifiez votre cœur. Dans la maladie et la pauvreté, ayez confiance en lui. De même que l'or se purifie dans le feu, de même l'homme se purifie dans le creuset de l'humiliation. » *Eccli.*, ii, 1-5. Si vous flagelliez votre esclave, et que celui-ci, après trente ou cinquante coups reçus, revendiquât sur-le-champ sa liberté, ou bien se dérobat à votre autorité pour se réfugier chez des gens qui vous haïssent et pour les irriter contre vous, cet esclave serait-il, je vous le demande, excusable à vos yeux, et pourrait-on intercéder en sa faveur? Certainement non. — Pourquoi cela? — Parce que c'est le devoir du maître de châtier son serviteur. En outre, à vouloir s'enfuir, l'esclave n'aurait pas dû se retirer chez des ennemis de son maître, chez des gens qui le haïssaient, mais chez quelques-uns de ses amis ou de ses proches. — Lors donc que Dieu vous châtiara, ne cherchez pas un asile chez les Juifs, ses ennemis,

Invocation
et interces-
sion des

saints mar-
tyrs.

de crainte d'accroître sa fureur contre vous : recourez à ses amis, aux saints, aux martyrs, à ceux qui se sont rendus agréables à ses yeux et qui jouissent sur lui d'un crédit considérable. Et pourquoi parlé-je de maîtres et d'esclaves ? Un fils qui serait cruellement châtié par son père ne saurait agir de la sorte, et briser les liens qui l'unissent à l'auteur de ses jours. La loi de la nature, aussi bien que les lois établies par les hommes, lui font un devoir, serait-il frappé de verges, éloigné de la table, chassé de la maison paternelle, ou puni de toute autre manière, de supporter ces traitements avec patience, et lui refusent toute excuse légitime s'il ne consent pas à se soumettre et à obéir. Il aura beau se répandre en lamentations après quelque châtement que lui aura infligé son père, il entendra cette réponse sortir de toutes les bouches : Celui qui vous a frappé est votre père et votre maître ; il a le droit de vous traiter comme il lui plaît, et vous devez vous plier à tout avec mansuétude.

Donc les serviteurs supportent leurs maîtres, les enfants leurs parents, bien que souvent ils soient injustement punis ; et vous ne vous soumettriez pas aux corrections de Dieu, le plus légitime de tous les maîtres, de Dieu, qui vous aime plus qu'un père, qui ne punit jamais par ressentiment, et ne se propose en toutes choses que votre intérêt ! Et dès qu'il surviendra une maladie insignifiante, vous vous déroberiez à sa souveraineté pour aller vers les démons, pour accourir vers les synagogues ? Et quel pardon pourriez-vous attendre ? Comment oseriez-vous implorer ensuite de nouveau le Seigneur ? Quel autre même, eût-il le crédit de Moïse, oserait prier en votre faveur ? Non, personne ne le pourrait. N'entendez-vous pas ce que Dieu disait des Juifs à Jérémie : « Ne prie point pour ce peuple ; car Moïse et Samuel, priassent-ils pour lui, je ne les exaucerais pas. » *Jerem.*, xxxi, 7-16 ; xv, 1. C'est qu'il y a des péchés indignes de toute indulgence, et que l'on ne saurait excuser. N'attirons pas sur nous un semblable courroux. Au surplus, sembleraient-ils par leurs enchantements calmer les ardeurs de la fièvre, ce qu'ils ne font pas, les Juifs allumeraient dans notre conscience une fièvre plus funeste ; vous sentiriez tous les

jours l'aiguillon du remords, le fouet de la conscience qui vous répéterait : Tu t'es conduit en impie et en prévaricateur ; tu as violé l'alliance contractée avec le Christ, et pour une légère indisposition tu as sacrifié ta foi. Es-tu donc le seul que ce mal ait atteint ? N'y a-t-il pas des hommes en proie à des maux bien plus affreux ? Pourtant, nul d'entre eux n'a poussé aussi loin l'audace : toi seul, lâche et efféminé que tu es, as immolé ton âme. Comment te défendras-tu devant le Christ ? comment le supplier dans tes prières ? dans quels sentiments te présenteras-tu désormais à l'église ? de quels yeux considèreras-tu désormais le prêtre ? quelle main porteras-tu sur la table sacrée ? de quelles oreilles écouteras-tu la lecture qu'on fait des saintes Ecritures ?

7. Voilà ce que le remords, avec son aiguillon, ce que la conscience, avec ses fouets, vous répéteront chaque jour. Que peut être la santé pour nous, si cette foule de pensées accusatrices doit bouleverser notre âme ? Si vous preniez un peu patience, si vous ne faisiez aucun cas des gens qui veulent, ou se livrer à quelque incantation, ou entourer votre corps de bandelettes magiques, et si vous les chassiez ignominieusement de votre maison, vous recevriez aussitôt de votre conscience un soulagement. Quelles que soient les ardeurs dont la fièvre vous embraserait, votre âme vous pénétrerait de la fraîcheur et de la volupté les plus douces. De même que, après avoir recouvré la santé au moyen des incantations, vous seriez néanmoins plus malheureux que les patients en proie à la fièvre, au souvenir de la faute commise ; de même, seriez-vous possédé par la fièvre et par mille autres maux, dès que vous aurez repoussé ces hommes impurs, vous serez dans un état préférable à l'état d'une parfaite santé ; votre esprit sera dans l'allégresse, votre âme dans la joie et le bonheur ; votre conscience vous approuvera et vous félicitera en ces termes : Courage, courage, serviteur du Christ, guerrier fidèle, athlète de la piété, qui as aimé mieux mourir dans les épreuves que de désertier les sentiments de la religion ; tu paraîtras en ce jour dans les rangs des martyrs. Comme ceux-ci ont préféré les tourments et les verges pour arriver aux célestes honneurs, ainsi tu as choisi

aujourd'hui les tourments et les accès de la fièvre, plutôt que de te soumettre à des incantations et à des pratiques impies, ton âme, nourrie de ces espérances, restera insensible aux douleurs qui t'assaillent.

D'ailleurs, si cette fièvre ne vous emporte pas, une autre le fera infailliblement : si nous évitons la mort en ce moment, plus tard nous ne l'éviterons pas. Nous avons reçu ce corps périssable, non pour céder à ses passions et exercer l'impiété, mais pour tourner vers la piété ces mêmes passions. Notre condition périssable, et la mort à laquelle est voué notre corps seront pour nous, si nous observons la tempérance, un sujet de mérites et d'une grande confiance, et pour la vie à venir, et même pour la vie présente. Quand vous aurez honteusement expulsé de votre maison les enchanteurs, votre conduite deviendra l'objet des louanges et de l'admiration universelle, et l'on dira : Un tel, malade et souffrant, n'a point cédé aux conseils pressants de quelques individus qui l'exhortaient à recourir à des incantations magiques, et il leur a répondu : Mieux vaudrait mourir que de trahir à ce point la piété. — Et ceux qui entendront ces paroles d'applaudir, et tous d'être ravis d'admiration et de glorifier le Seigneur. Cet éloge ne sera-t-il pas plus honorable pour vous que n'importe quel nombre de statues, plus brillant que n'importe quelles images, plus éclatant que n'importe quelle dignité ? Tous seront unanimes à vous exalter, à vous féliciter, à vous combler de couronnes ; de plus, vos frères en deviendront meilleurs ; ils s'efforceront d'imiter et de reproduire votre courage ; et si l'un d'entre eux agit de même, vous en serez récompensé, parce que vous aurez provoqué son émulation. Aux éloges que suscitera votre vertu se joindra aussi un prompt soulagement de vos souffrances, soit que vos généreuses dispositions vous attirent de la part de Dieu une plus grande bienveillance, soit que tous les saints, heureux de votre ferveur, prient du fond de leur cœur pour vous.

Si tel doit être ici-bas le prix de votre courage, songez aux couronnes qui vous seront données plus tard, lorsqu'en présence des anges et des archanges le Christ, paraissant et vous prenant

par la main, vous conduira sur ce magnifique théâtre et dira à toute cette assemblée : Voilà un homme qui un jour, dévoré par la fièvre, quand un grand nombre de personnes le pressaient de mettre un terme à ce mal, repoussa, par respect pour mon nom et par crainte pour moi, ceux qui lui garantissaient à ce prix sa guérison, et les chassa ignominieusement, aimant mieux être victime de son mal que de renoncer à mon amour. — Il fait l'éloge de ceux qui lui ont donné à boire, qui l'ont vêtu, qui l'ont rassasié ; à plus forte raison le fera-t-il de ceux qui, pour lui plaire, se seront condamnés aux ennuis de la maladie. Il y a de la différence entre donner du pain, un vêtement, et endurer une longue maladie ; cette action-ci est bien plus méritante que celle-là : plus il y a de peine à la faire, plus la récompense en sera brillante. Repassons dans notre esprit ces considérations, que nous soyons en santé, ou que nous soyons malades ; entretenons-en les autres. Nous arrivera-t-il d'être saisis par quelque fièvre redoutable, tenons-nous à nous-mêmes ce langage : Si nous venions à être accusés d'un crime, traduits devant la justice, puis à être suspendus, à avoir les flancs déchirés, force ne serait-elle pas de supporter ces traitements, quoique sans avantage aucun et sans récompense aucune ? Raisonçons maintenant de la même manière. De plus, portons nos regards sur la récompense promise à notre courage, récompense bien capable de relever une âme abattue. — Mais la fièvre est bien cruelle. — Opposez-lui le feu de l'enfer, que vous éviterez sûrement si vous vous résignez à endurer votre fièvre avec générosité ; songez aux apôtres, à tout ce qu'ils ont souffert ; songez aux justes qui ont toujours été dans les tribulations ; songez au bienheureux Timothée qui, dans ses infirmités, n'eut pas un instant de relâche, et qui ne fut jamais sans quelque maladie. C'est Paul qui l'indique dans ces paroles : « Prenez un peu de vin, à cause de la faiblesse de votre estomac et de vos fréquentes infirmités. » I *Tim.*, v, 23. Si ce juste, ce saint, cet homme qui fut investi d'une dignité des plus élevées, qui ressuscita des morts, chassa les démons, guérit chez les autres une foule de maladies, eut à souffrir tant de

Exhortation morale.

maux, quelle justification sera la vôtre, à vous, que des maladies passagères troublent et abattent ? N'avez-vous pas entendu ce mot de l'Écriture : « Dieu châtie celui qu'il aime ; il frappe de verges ceux qu'il reçoit parmi ses enfants ? » *Hebr.*, XII, 6 ; *Proverb.*, III, 12. Combien de chrétiens ont fréquemment aspiré à la couronne du martyr ! Voici cette couronne toute prête. Pour la recevoir, il n'est pas nécessaire d'avoir à sacrifier aux idoles et de préférer la mort à ces sacrifices ; observer une loi dont les conséquences peuvent amener la mort, c'est encore indubitablement un martyr.

8. Pour saisir la vérité de cette proposition, remettez-vous en mémoire le genre, la cause et l'auteur de la mort de Jean, le genre de la mort d'Abel. Ni l'un ni l'autre ne se virent en présence du feu de l'autel, d'une statue de fausse divinité ; ni l'un ni l'autre ne furent mis en demeure d'immoler aux démons. L'un, simplement pour avoir repris Hérode, fut décapité ; l'autre fut mis à mort parce que Dieu avait été plus satisfait de son sacrifice que de celui de son frère. Ont-ils été à cause de cela privés de la couronne du martyr ? et qui oserait le prétendre ? Au contraire, la mort qu'ils ont soufferte montre évidemment à tout le monde qu'ils occupent le premier rang parmi les martyrs. Si vous désirez connaître la sentence que Dieu en a portée, écoutez le langage de Paul ; il est hors de doute que ses paroles sont celles de l'Esprit-Saint : « Je crois, nous dit-il, avoir, moi aussi, l'Esprit de Dieu. » *I Corinth.*, VII, 40. Quel est donc le langage de l'Apôtre ? Il commence par Abel, et dit qu'Abel, ayant offert un sacrifice que Dieu eut pour plus agréable que celui de Caïn, fut à cause de cela mis à mort. Venant ensuite aux prophètes et les passant en revue jusqu'à Jean, il dit : « Les uns ont été frappés par le tranchant du glaive, les autres ont péri dans les supplices. » *Hebr.*, XI, 37. Et aussitôt d'énumérer leurs divers genres de mort ; après quoi il ajoute : « Puis donc que nous voilà environnés d'une si grande nuée de martyrs, débarrassons-nous de tout ce qui nous appesantit, et courons par la patience. » *Ibid.*, XII, 1. Vous le voyez, il qualifie de martyrs Abel, aussi bien

que Noé, Abraham, Isaac et Jacob ; car ceux-ci, également, sont morts pour Dieu. C'est dans ce sens que Paul s'écriait : « Je meurs tous les jours ; » *I Corinth.*, XV, 31 ; non qu'il mourût réellement, mais il embrassait la mort par sa volonté. De même pour vous, si vous ne voulez ni des enchantements, ni des philtres, dans le cas où vous viendriez à mourir, vous seriez véritablement martyrs, parce que, tandis qu'on vous promettait de vous guérir à l'aide de pratiques impies, vous avez préféré une sainte mort.

Que ceci soit dit contre les personnes qui soutiennent et prétendent emphatiquement que les démons guérissent. Mais vous comprendrez qu'il n'en est pas de la sorte, par cette seule parole sur le diable, sortie de la bouche du Christ : « Il était homicide dès le commencement. » *Joan.*, VIII, 44. Dieu dit : Il est homicide ; et vous recourez à lui comme à un médecin ? Et quelle excuse aurez-vous, dites-moi, quand vous serez mis en cause, vous qui jugez les impostures des Juifs plus dignes de foi que les sentences du Christ ? Dieu disant : « Il est homicide ; » les Juifs répondant : « Il peut guérir les maladies, » et s'inscrivant en faux contre la parole divine, lorsque vous vous soumettez à leurs incantations et à leurs prestiges, vous affirmez par votre conduite, quand même vous ne le feriez pas en paroles, que les Juifs méritent plus de confiance que le Christ lui-même. Si le diable est homicide, les démons qui le servent le sont également. Le Sauveur vous l'a du reste montré par des faits : quand il leur permit d'entrer dans un troupeau de porcs qu'ils précipitèrent tout entier dans la mer, il vous enseignait qu'ils traiteraient de même les hommes, et qu'ils les extermineraient aussitôt, si Dieu les laissait libres de le faire. Mais il les a contenus, il a mis obstacle à leur dessein, et ne leur a point permis de nous traiter de la sorte. Ce qu'ils firent des pourceaux, quand la permission leur eut été octroyée, montre leurs intentions à notre égard. S'ils les exterminèrent, ils ne nous eussent certainement pas mieux traités. Ne vous laissez donc pas séduire par leurs mensonges, mon bien-aimé ; restez inébranlable dans la crainte de Dieu. Et comment entreriez-vous dans une

synagogue ? Si vous signez votre front, aussitôt s'évanouira l'influence mauvaise qui y réside : si vous ne vous signez pas, vous jetez vos armes sur le seuil, et le diable, vous trouvant nu et désarmé, vous accablera d'une infinité de maux.

Mais à quoi bon insisterions-nous sur ce point ? Vous-même voyez à vous rendre dans ce lieu funeste une faute des plus graves, comme le prouve la manière dont vous l'abordez. C'est à la dérobée que vous tâchez d'en approcher ; vous recommandez bien à vos serviteurs, à vos amis, à vos voisins de n'en rien dire aux prêtres ; et si quelqu'un vous signale, vous vous emportez aussitôt. Quelle est votre folie de vous appliquer à tromper les hommes, et sous les regards de Dieu, qui est présent partout, d'oser commettre, sans rougir, cette prévarication ? Mais Dieu ne vous inspire pas de crainte ; alors soyez au moins retenu par les Juifs. De quels yeux les considérez-vous, avec quel front leur parlerez-vous, si, tout en confessant votre qualité de chrétien, vous fréquentez leurs synagogues et allez implorer leurs secours ? Ne prévoyez-vous pas avec quels rires ils vous accueilleront, les moqueries, les sarcasmes, l'ignominie, les injures dont ils vous couvriront, sinon publiquement, du moins au fond de leur cœur ?

9. Or je vous le demande, est-ce là quelque chose de bien, quelque chose de supportable ? Quand même il faudrait endurer mille morts, quand même il faudrait endurer les maux les plus affreux, ne vaudrait-il pas mieux se résoudre à ces fâcheuses extrémités que de devenir pour ces impies un sujet de moquerie et de risée, et de vivre en outre avec une mauvaise conscience ? Si je vous tiens ce langage, ce n'est pas seulement pour que vous écoutiez, mais pour que vous travailliez à la guérison des fidèles en proie à ces maux. Comme nous reprochons à ces derniers leur faiblesse dans la foi, nous vous reprochons à vous aussi, de ne pas vouloir travailler à la guérison de ces malades. D'écouter, quand vous venez ici, est-ce là, mon bien-aimé, tout ce qu'on demande de vous ? N'est-on pas condamnable lorsque, à l'audition de la doctrine, on ne joint pas les mœurs ? Si vous êtes chrétien, c'est pour imiter le Christ, pour vous sou-

mettre à ses lois. Le Christ lui-même, comment s'est-il conduit ? Ce n'est pas à Jérusalem, au sein du repos, qu'il appelait à lui les malades ; il parcourait les villes et les bourgades, guérissant toute sorte de maladies, et celles du corps et celles des âmes. Pourtant il pouvait, quoique résidant en un seul endroit, appeler à lui tous les affligés. Il ne le fit pas, pour nous engager par son exemple à chercher de tous côtés ceux qui périssent. C'est encore cet enseignement qu'il nous a donné dans la parabole du berger. Il ne resta pas au milieu de ses quatre-vingt-dix-neuf brebis à attendre le retour de la brebis errante ; il partit lui-même, la trouva, après l'avoir trouvée, la chargea sur ses épaules et la ramena. Ne voyez-vous pas les médecins agir de la même manière ? Ils n'exigent pas qu'on leur porte chez eux les malades dans leurs lits, ils vont eux-mêmes les visiter.

Faites de même, mon bien-aimé ; vous le savez, la vie présente est courte, et si nous ne profitons de ces avantages, nous compterons vainement sur le salut. Une seule âme que nous aurons gagnée pourra plus d'une fois nous soustraire au fardeau d'innombrables fautes et devenir au jour du jugement la rançon de notre propre âme. Souvenez-vous du motif pour lequel les prophètes, les prêtres, les apôtres, des anges ont été à plusieurs reprises envoyés, de celui pour lequel le Fils unique de Dieu est lui-même venu. N'est-ce pas pour sauver les hommes, n'est-ce pas pour les ramener de leurs égarements ? Agissez ainsi dans la mesure de votre pouvoir, et consacrez tous vos soins et votre zèle à ramener vos frères errants. C'est à cela que je ne cesse de vous inviter dans chacune de nos assemblées ; que vous y fassiez attention ou non, je ne renoncerai pas néanmoins à ce langage. Telle est la loi que nous avons reçue de Dieu ; que l'on nous écoute ou que l'on ne nous écoute pas, nous ne cesserons de remplir cette tâche. Si vous écoutez et mettez en pratique nos conseils, il nous sera bien doux d'accomplir ce ministère ; si vous les recevez avec froideur et indifférence, nous l'accomplirons avec une profonde tristesse. A la vérité nous n'avons rien à redouter de votre négligence, ayant fait tout ce qui dépen-

dait de nous ; mais quoique nous ne courions aucun risque, puisque nous n'avons rien négligé de notre part, il nous est bien pénible de songer aux accusations qui pèseront sur vous au jour de la justice. C'est qu'il n'est pas pour vous sans danger d'écouter les instructions qu'on vous adresse, si vous n'y joignez les œuvres. Voici le langage terrible que le Christ, reprenant les docteurs qui enfouissent la doctrine, tient aux personnes qu'ils instruisent. Après ces mots : « Il fallait remettre mon argent entre les mains des banquiers ; » il ajoute : « Et à mon retour je l'eusse recouvré avec ses intérêts ; » *Matth.*, xxv, 27 ; montrant par là que, la doctrine sainte (et c'est ce qu'il faut entendre par l'argent remis au banquier), celui qui l'a reçue doit la faire valoir pour rendre l'intérêt au maître. Or l'intérêt de la doctrine n'est autre que la pratique des œuvres.

Puisque nous vous avons confié notre argent, à vous maintenant d'en restituer à votre maître l'intérêt, à savoir le salut de vos frères. Si vous vous contentez de retenir les avis qu'on vous a

donnés, sans en retirer aucun profit, je crains fort que vous ne subissiez le châtement de celui qui avait enfoui le talent. On le jeta piedset poings liés dans les ténèbres extérieures, parce qu'il n'avait pas fait profiter autrui de ce qu'il avait appris lui-même. Si nous voulons éviter ce sort, marchons sur les traces du serviteur qui reçut cinq et de celui qui reçut deux talents. Quand même il faudrait mettre en œuvre les discours, l'argent, les fatigues corporelles, les prières, quoi qu'il faille faire enfin pour le salut du prochain, ne nous y refusons pas, afin que, multipliant de toute façon, chacun de notre côté, le talent que Dieu nous a donné, nous puissions entendre cette douce parole : « Courage, serviteur bon et fidèle, tu as été fidèle sur de petites choses, je t'établirai sur les grandes ; entre dans la joie de ton Seigneur. » *Matth.*, xxv, 21. Pussions-nous tous l'obtenir par la grâce et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par lequel et avec lequel la gloire et la puissance appartiennent au Père ainsi qu'au Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Amen.

HOMÉLIE SUR L'ANATHÈME

AVANT-PROPOS

A quelle époque Chrysostome a-t-il prononcé l'homélie suivante, c'est un point qu'il éclaircit dès ses premières paroles : « En vous entretenant récemment sur l'incompréhensibilité de Dieu, sujet sur lequel nous avons longuement discoursu, je vous ai démontré, soit par des textes de l'Écriture, soit par des raisons naturelles, que la Divinité était incompréhensible aux puissances invisibles elles-mêmes, à ces puissances qui mènent une vie bienheureuse et indépendante de la matière. Et pourtant nous qui vivons dans la mollesse et la corruption du siècle, nous nous efforçons d'obtenir une connaissance dont les substances invisibles sont incapables. » Or ces considérations sont particulièrement développées dans la troisième homélie sur l'Incompréhensible ; d'où il résulte que la présente homélie aurait été prononcée ou après celle-là, ou après l'une des suivantes, c'est-à-dire vers l'an 386 environ.

Quoique ce sentiment ne semble soulever aucune difficulté, ce n'est pas l'avis de Tillemont, qui embrasse un sentiment tout opposé. D'abord, dit-il, le début de l'homélie forme dispartate avec les paroles par lesquelles l'orateur pose la question de l'anathème ; de telle sorte qu'il a dû y avoir des passages intermédiaires, d'autant plus que l'homélie actuelle est d'une brièveté que l'on ne retrouve pas dans les autres homélies. Tillemont ne s'arrête pas encore là, il croit que tout cet exorde est emprunté et pris d'ailleurs ; quant à ce qui suit, touchant l'anathème, il en rapporte l'origine à une époque postérieure à la mort de Paulin d'Antioche, laquelle arriva en 388, et il le conclut de ce passage de saint Chrysostome : « Les Pères ont condamné celui que j'anathématise, et particulièrement Paulin son maître. » C'est un des propos qui avaient cours parmi les habitants d'Antioche, propos d'où Tillemont infère la certitude de la mort de Paulin, car il concerne moins Paulin, dit-il, que ses disciples. Or, si Paulin eût été vivant, l'anathème eût été porté de préférence contre lui, comme étant l'auteur du mal.

Ces arguments de Tillemont ne nous éloignent pas le moins du monde de la première opinion, opinion embrassée aussi par Hermancius et Baronius. Les assertions que l'exorde est emprunté, que l'homélie est incomplète et plus courte que ne le sont d'ordinaire les discours de saint Chrysostome, sont des assertions gratuites. Le début se rattache parfaitement à ce qui suit touchant l'anathème : il est dans un genre familier au saint docteur. Quoi de plus ordinaire que de l'entendre aborder son discours de cette façon : « En vous entretenant récemment de l'incompréhensibilité de Dieu, sujet sur lequel nous avons longuement discoursu, je vous ai montré, soit par des textes de l'Écriture, soit par des raisons naturelles, que la Divinité est incompréhensible aux puissances invisibles elles-mêmes... Examinons donc maintenant dans les limites convenables la question de l'anathème ; mettons à nu la gravité de ce mal, dont on ne fait pas de cas, afin de contenir ces bouches rebelles au frein... » C'est une forme de langage fréquente chez saint Chrysostome. Du reste, point de vide, point de lacune qui se fasse sentir.

L'argument pris de la brièveté de l'homélie, n'a pas plus de valeur. S'il y a beaucoup d'homélies plus longues que celle-ci, nous pourrions en citer au moins vingt plus courtes encore, et dont l'authenticité ne fait l'objet d'aucun doute ; pour celle-ci, elle traite à fond son sujet et elle est complète de tous points. Le passage que Tillemont cite pour prouver que ce discours était postérieur à la mort de Paulin : « Les Pères ont condamné celui que j'anathématise, et en particulier Paulin son maître, » ce passage, dis-je, fût-il de saint Chrysostome, n'établirait aucunement que Paulin fût déjà mort, et je ne pense pas qu'il y ait des yeux assez perçants pour découvrir une telle assertion dans cette phrase. Mais on verra tout à l'heure que ce passage n'est pas dans saint Chrysostome, tel qu'on le rapporte ici.

Pour comprendre en quel état se trouvait alors l'Eglise d'Antioche, ce qui ne contribuera pas peu à éclaircir la question qui nous occupe, il faudra reprendre les choses de plus haut. Eustathe, évêque d'Antioche, saint et catholique, et pour cela odieux aux Ariens, avait été, grâce aux calomnies de ces sectaires, déposé et exilé vers l'an 330, et l'on avait mis à sa place un évêque arien. Des évêques de cette secte continuèrent désormais à occuper le siège d'Antioche, tandis que les catholiques se réunissaient à part avec les prêtres dévoués à Eustathe, jusqu'à ce que les Ariens choisirent pour évêque Méléce, qu'ils croyaient appartenir à leur hérésie. Lorsqu'ils eurent reconnu ses sentiments catholiques et son éloignement pour l'arianisme, ils le firent envoyer en exil et mirent sur son siège l'arien Euzoïus. Antioche fut alors divisée en trois partis : il y avait le parti des Eustathiens, composé de ceux qui soutenaient la cause d'Eustathe, et qui ne voulaient pas de la communion de Méléce, parce qu'il avait été élevé par les Ariens à l'épiscopat ; il y avait en second lieu le parti des Méléciens, composé de catholiques qui s'étaient attachés à Méléce, malgré l'origine arienne de sa promotion, à cause de ses sentiments catholiques et de la sainteté de sa vie ; il y avait enfin le parti des Ariens, qui reconnaissaient l'autorité d'Euzoïus. Jusque-là cependant Antioche n'était divisée qu'entre deux évêques : Méléce pour les catholiques et Euzoïus pour les Ariens ; quant aux Eustathiens, ils se réunissaient à part avec le prêtre Paulin. — Dans un concile tenu à Alexandrie, en l'an 362, Athanase travailla de tous ses efforts à la réunion des Eustathiens et des Méléciens, à faire reconnaître Méléce seul pour évêque par tous les catholiques, et, dans ce but, il fit envoyer par le concile deux évêques en qualité de députés à Antioche, Astérius et Eusèbe de Verceil. Tandis qu'ils étaient en chemin, Lucifer de Cagliari renversa les charitables desseins d'Athanase et du concile d'Alexandrie, en ordonnant Paulin évêque ; en sorte qu'il y eut à Antioche trois évêques, deux catholiques et un arien. De cette division des catholiques, laquelle dura plusieurs années, naquirent une infinité de scènes regrettables entre les deux partis. Paulin, qui avait été ordonné en l'année 362, mourut en 388 ou 389.

Ces détails étaient indispensables pour bien saisir le sens du passage dont il s'agit. Ce passage, que Tillemont cite d'une façon plus que singulière, est ainsi conçu : « Que disent ces hommes dont la malice ne connaît pas de bornes ? C'est un hérétique, un possédé du démon, un homme qui profère des propos impies contre Dieu et qui, par ses paroles vaines et trompeuses, en a précipité un grand nombre dans l'abîme de la perdition ; aussi les Pères ont-ils rejeté plus particulièrement son maître qui a introduit la scission dans l'Eglise ; ils désignent par là Paulin (lisez Paulin) ou Apollinaire. » Au premier aspect, ce langage loin d'indiquer la mort de Paulin, le suppose vivant ; car celui qui profère contre Dieu des propos impies et qui fait beaucoup de victimes est, ce semble, Paulin, et nous ne voyons pas à quel autre ces caractères pourraient être appliqués. Son maître, que les Pères avaient chassé, c'est Apollinaire, qui après avoir été admis à la communion par le concile d'Alexandrie, auquel Paulin prit part, fut ensuite repoussé par Athanase et d'autres Pères quand ils eurent connu son hérésie. Assurément ces propos de la multitude atteignent deux hommes qui sont, selon l'explication de

Chrysostome, Paulin et Apollinaire. Si ces propos eussent été prononcés après la mort de Paulin, ils s'appliqueraient incontestablement à Evagre, son successeur, dont il n'est pourtant aucunement fait ici mention. Conséquemment, ce passage n'infirme en rien l'opinion que suggère saint Chrysostome sur le temps où cette homélie aurait été prononcée, et à laquelle nous croyons devoir nous arrêter.

Halésius, à cause du style singulier de cette homélie, persiste à croire ou qu'elle n'est pas de saint Chrysostome, ou qu'elle a été remaniée et interpolée. Comme nous l'avons maintes fois observé, il y a bien des ouvrages du saint Docteur, authentiques à coup sûr, où l'on ne retrouve ni sa manière ni son style accoutumé. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à reconnaître l'authenticité de celui-ci, et nous repoussons avec tous les savants l'opinion d'Halésius.

HOMÉLIE SUR L'ANATHÈME.

Qu'il ne faut proférer d'anathème, ni contre des vivants,
ni contre des morts.

1. En vous entretenant récemment de l'incompréhensibilité de Dieu, sujet sur lequel nous avons longuement discoursu, je vous ai montré, soit par des textes de l'Écriture, soit par des raisons naturelles, que la Divinité était incompréhensible aux puissances invisibles elles-mêmes, à ces puissances qui mènent une vie bienheureuse et indépendante de la matière. Et pourtant nous qui vivons dans la mollesse et la corruption du siècle, nous qui nous jetons dans toute sorte de vices, nous nous efforçons d'obtenir une connaissance dont les substances invisibles sont absolument incapables. En de semblables questions nous nous en rapportons à nos pensées, à nos jugements, et, fascinés par les applaudissements d'un auditoire, nous ne mesurons pas sérieusement la capacité de notre nature, nous ne suivons ni la divine Écriture ni les Pères : emportés par la violence frénétique de notre préjugé, comme par un torrent orageux, nous nous laissons aller à cette faute si grave. Examinons donc maintenant dans les limites convenables la question de l'anathème, mettons à nu la gravité de ce mal dont on ne fait aucun cas, afin de contenir ces bouches rebelles au frein, et de dévoiler le triste état des personnes qui en usent à tout propos. Nous en sommes venus à une telle extrémité que dans la condition déplorable où nous

nous trouvons, nous ne nous apercevons pas de l'empire qu'ont sur nous les sentiments les plus mauvais; en nous s'accomplit cette parole du Prophète : « On ne saurait plus y appliquer ni appareil, ni huile, ni remède. » *Isa.*, 1, 6.

À vous parler de ce mal, par où commencer? Vous parlerai-je des dispositions des divins commandements ou de votre ignorance et de votre insensibilité étranges? N'exciterai-je pas les rires de quelques-uns et ne paraîtrai-je pas hors de moi-même? Que faire donc? Je souffre, j'ai le cœur brisé, les entrailles déchirées, en voyant que nous poussons le relâchement jusqu'à dépasser les prévarications des Juifs et l'impiété des Gentils. Je n'ai, en effet, qu'à m'avancer pour voir des hommes qui, sans avoir formé leur raison d'après les saintes Écritures, sans les connaître aucunement, je passe encore en rougissant bien des choses sous silence; je vois, dis-je, des hommes inconséquents, en démence, « qui ne savent ni ce qu'ils disent, ni le sujet de leurs affirmations, » 1 *Timoth.*, 1, 7, pousser l'audace jusqu'à enseigner effrontément ce qu'ils ignorent, jusqu'à anathématiser ce qu'ils ne comprennent pas; en sorte que nous devenons aux yeux des infidèles un objet de risée, et parce que nous ne songeons pas à nous bien gouverner nous-mêmes, et parce que nous ne savons pas faire le bien.

2. Quelle condition déplorable! Que de justes, que de prophètes ont désiré voir ce que nous voyons, ce que nous entendons, et ne l'ont pas

entendu! et nous pourtant nous nous jouons de ces choses. *Matth.*, XIII, 17. Prenez garde, je vous en supplie, à ce que vous avez entendu, « de peur que vous ne soyez comme l'eau qui s'écoule. Si la loi dictée par les anges est demeurée ferme, si toute transgression, toute désobéissance ont reçu le juste châtement qu'elles méritaient, comment l'éviterons-nous si nous négligeons une doctrine aussi salutaire? » Quel est, je vous le demande, le but de l'Évangile de la grâce? le but de l'avènement du Fils de Dieu dans la chair? Est-il que nous nous déchirions et nous mordions les uns les autres? Mais, les prescriptions chrétiennes étant de tout point supérieures en perfection aux prescriptions légales, n'exigent-elles pas de nous une plus grande charité? Celles-ci vous disent : « Vous aimerez le prochain comme vous-mêmes; » *Levit.*, XIX, 18; *Matth.*, XXII, 39; celles-là nous recommandent de mourir pour le prochain. Ecoutez le langage du Christ :

« Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho, et il tomba au milieu de voleurs qui le dépouillèrent, le couvrirent de coups, et s'en allèrent le laissant à demi mort. Or, il arriva qu'un prêtre suivait le même chemin; il le vit et passa outre. Pareillement un lévite vint tout près de cet endroit, vit le blessé, et poursuivit son voyage. Un Samaritain, arrivant en ce lieu, fut à ce spectacle touché de miséricorde. Et s'approchant, il lia les blessures, y versa de l'eau et du vin, et, prenant le blessé sur sa monture, il le porta dans une hôtellerie et lui donna ses soins. Le jour suivant il donna à l'hôtelier deux pièces d'or, en disant : Prenez soin de lui, et si vous avez à dépenser davantage, à mon retour je vous rembourserai. Quel est, à votre avis, celui des trois qui se montra le prochain du voyageur maltraité par les voleurs? Et on lui répondit : Celui qui lui témoigna une compassion efficace. Et Jésus ajouta : Allez, et faites vous aussi de même. » *Luc.*, X, 30-37. O prodige! ce n'est point en faveur du prêtre ni du lévite qu'il se prononce, mais en faveur d'un de ces hommes que les opinions des Juifs avaient formellement repoussés, d'un Samaritain, d'un étranger, d'un individu qui blasphémait sur bien des choses; c'est celui-là qui est

seul déclaré prochain, parce que chez lui a été trouvée la pitié.

C'est là le langage du Fils de Dieu, langage qu'il est du reste venu confirmer par son exemple; car il ne s'est pas contenté de mourir pour ses amis et pour ses proches, il est mort également pour ses ennemis, pour les tyrans, pour les imposteurs, pour ceux qui le haïssaient, pour ceux qui le crucifiaient, qu'il savait avant la création du monde devoir être tels, et qu'il avait créés malgré sa prescience, sa prescience étant en ceci vaincue par sa bonté; pour eux tous il a versé son propre sang, pour eux tous il a consenti à être égorgé. « Le pain que je donnerai, dit-il, c'est ma propre chair livrée pour le salut du monde. » *Joan.*, VI, 52. Paul dit aussi : « Quand nous étions ennemis de Dieu, nous avons été réconciliés avec lui par la mort de son Fils. » *Roman.*, V, 10. Dans son épître aux Hébreux, il dit encore qu'il a goûté la mort pour le salut de tous. *Hebr.*, II, 9. Si telle a été la conduite du Fils de Dieu, si l'Eglise imite ses exemples en priant chaque jour pour tous les hommes, comment osez-vous préférer de telles paroles? Savez-vous quel est le sens de ce que vous appelez *anathème*? Réfléchissez à ce que vous dites, sachez ce que vous proférez, connaissez la valeur de ce mot. Dans l'Écriture, que Dieu a inspirée, vous trouverez ce mot sur Jéricho : « Et vous anathématiserez toute la ville au nom du Seigneur votre Dieu. » *Jos.*, VI, 17. Parmi nous, l'usage s'est répandu de parler de cette manière. En faisant cela, un tel a attiré l'anathème sur ce lieu. — Est-ce là l'anathème dont il s'agit? De cette manière le mot est pris en bonne part et signifie une offrande faite à Dieu. Mais vous, qu'entendez-vous par anathème, sinon l'équivalent de ceci : Qu'un tel devienne la proie du diable, qu'il n'y ait plus pour lui d'espoir de salut, qu'il soit à jamais éloigné du Christ?

3. Et qui êtes-vous, s'il vous plaît, vous qui vous arrogez une telle puissance et cette grande autorité? « Alors le Fils de Dieu prendra place sur son trône et mettra les brebis à la droite et les boucs à gauche. » De quel droit vous êtes-vous attribué cet honneur qui est le partage exclusif des apôtres et de ceux de leurs successeurs qui,

remplis de grâce et de force, ont été apôtres dans toute l'acception du mot? Observant scrupuleusement le commandement du Maître, ils n'hésitaient pas à arracher leur œil droit, je veux dire à chasser les hérétiques de l'Eglise; preuve aussi frappante de leur compassion et de leur miséricorde, que si l'on retranchait du corps un membre gangrené. C'est pourquoi le Christ, par cette comparaison de l'œil droit arraché, indiquait la pitié profonde de ceux qui devaient repousser les hérétiques loin de l'Eglise. Non moins consciencieux en ceci qu'en tout le reste, ils combattaient les hérésies et les repoussaient; mais jamais ils n'en anathématisaient les sectateurs. Il n'y a que deux endroits où l'Apôtre emploie ce mot, et encore l'emploie-t-il toujours comme s'il y était contraint: il ne l'applique même pas à une personne en particulier. « Si quelqu'un, écrivait-il aux Corinthiens, n'aime pas Jésus-Christ Notre-Seigneur, qu'il soit anathème; » I *Corinth.*, xvi, 22; et aux Galates: « Si quelqu'un vous prêche un évangile différent de celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème. » *Galat.*, i, 8. Et quoi! ce que nul des hommes constitués en pareille dignité n'a fait et n'a osé se permettre, vous n'hésitez pas à le faire, vous déclarant ainsi hautement contre les effets de la mort du Christ et prévenant la sentence du Souverain? Voulez-vous savoir quel a été le langage d'un saint homme qui a vécu avant nous, qui a été au nombre des successeurs des apôtres et qui a mérité la couronne du martyr? Voici la comparaison dont il se servait pour montrer combien l'emploi de ce terme est redoutable. De même, disait-il, que si un simple particulier vient à prendre la pourpre, il est avec ses partisans mis à mort comme usurpateur et rebelle; de même ceux qui portent des sentences souveraines et vouent un de leurs semblables à l'anathème de l'Eglise, courent à leur perte et usurpent la dignité du Fils de Dieu. Estimeriez-vous donc comme chose peu importante une sentence de condamnation portée avant le temps, et avant l'avènement du souverain Juge? Est-ce que l'anathème ne nous sépare pas entièrement d'avec le Christ?

Mais que disent ces hommes dont la malice ne

connait pas de bornes? C'est un hérétique, un homme dans lequel le démon habite, un homme qui tient des propos impies contre Dieu, et qui, par des paroles vaines et trompeuses, en a précipité un grand nombre dans l'abîme de la perdition. Aussi les Pères ont-ils chassé son maître, ce malheureux qui a introduit la scission dans l'Eglise, — désignant de la sorte Paulin ou Apollinaire, car la question des différences¹ qui les séparent n'a plus pour le grand nombre l'attrait de la nouveauté, ce qui prouve que l'erreur a été vaincue jusque dans le sanctuaire de l'opinion la plus redoutable. « Enseignez avec douceur, reprenant ceux qui résistent à la vérité, dans l'espérance que Dieu, pour la leur faire connaître, leur donnera un jour l'esprit de pénitence, et qu'ainsi ils sortiront des pièges du démon, qui les tient captifs, pour en faire ce qui lui plaît. » II *Timoth.*, ii, 25, 26. Déployez le filet de la charité, afin que ceux qui chancellent, loin d'être renversés, trouvent un appui salutaire. Montrez que vous êtes disposé de tout votre cœur à communiquer aux autres le bien que vous possédez. Offrez la douce amorce de la sympathie, et interrogeant de cette manière les replis les plus cachés, retirez de l'abîme de la perdition celui que ses opinions y avaient précipité. Ce qui lui semblait bon par préjugé ou par ignorance, montrez-lui combien c'est éloigné de la tradition apostolique; et si cet homme, qui auparavant avait embrassé l'erreur, consent à vous écouter, il vivra, comme le dit le Prophète, *Ezech.*, iii, 21, et vous aurez délivré votre âme. S'il refuse et persiste dans son erreur, pour ne pas vous compromettre vous-même, contentez-vous de protester contre cette opiniâtreté avec bonté et mansuétude; de la sorte, le juge ne vous demandera pas compte de son âme. Ne lui témoignez ni haine, ni aversion; loin de le persécuter, témoignez-lui une véritable et sincère charité. Obtenez du moins cet avantage si vous n'en obtenez pas d'autre, car c'est un grand profit, un grand avantage, que de pratiquer la charité et de proclamer la doctrine du Christ. « C'est à cela, disait-il, que l'on reconnaîtra que vous êtes mes dis-

Le saint désigne Paulin d'Antioche et Apollinaire de Laodicée.

¹ Quæ sequuntur, obscura, et forte corrupta sunt.
(Note de Montfaucon).

ciples, si vous vous aimez les uns les autres. » *Joan.*, XIII, 35. Sans charité, ni la connaissance des secrets de Dieu, ni la foi, ni l'esprit de prophétie, ni la pauvreté, ni le témoignage en faveur du Christ ne nous seraient d'aucune utilité, comme le certifie l'Apôtre par ces paroles : « Quand même je connaîtrais tous les mystères et toute sorte de science, et que j'aurais une foi capable de transporter les montagnes, si je n'ai pas la charité cela ne me servirait de rien. Quand même je parlerais la langue des anges, quand je donnerais tous mes biens aux pauvres, quand je livrerais mon corps aux flammes, si je n'ai point la charité je ne suis rien. La charité est bienveillante, elle ne s'enfle pas, elle ne recherche pas ses intérêts propres : elle endure tout, elle croit tout, elle espère tout, elle supporte tout. » I *Corinth.*, XIII, 1 et seq.

4. Nul d'entre vous, mes bien-aimés, n'a montré les sentiments qu'a montrés pour le Christ cette sainte âme : aucun homme n'a osé tenir le langage qu'elle a tenu. De son cœur embrasé s'échappaient ces paroles : « Je remplis dans ma chair ce qui manque aux souffrances du Christ. — Je désirais devenir anathème aux yeux du Christ en faveur de mes frères. — Qui est faible, sans que je sois faible ? » *Coloss.*, I, 24 ; *Roman.*, IX, 3 ; I *Corinth.*, XI, 29. Avec de tels sentiments pour le Christ, ce n'est pas lui qui aurait employé contre qui que ce soit les injures, la violence, l'anathème : il n'aurait point gagné ainsi à Dieu un si grand nombre de cités et de peuples. Humilié, frappé, souffleté, bafoué de toutes parts, il poursuivait son œuvre par les caresses, les exhortations, les prières. C'est de la sorte qu'il se présente aux Athéniens : quoiqu'il les trouvât épris de l'idolâtrie jusqu'à la frénésie, il ne leur adresse pas d'outrageantes paroles ; il ne leur dit pas : Tout est Dieu pour vous, excepté le Dieu unique, que vous niez, le maître et le Créateur de l'univers. Comment donc s'exprime-t-il ? « Tandis que je passais et que je considérais les statues de vos dieux, j'ai trouvé un autel sur lequel il était écrit : *Au Dieu inconnu*. Or celui que vous adorez sans le connaître, je vous l'annonce en ce moment. » *Act.*, XVII, 23. O merveille ! ô entrailles vraiment paternelles ! Il attri-

bue de la religion aux Grecs, quoiqu'ils soient idolâtres et qu'ils professent l'impiété. Pourquoi cela ? Parce qu'ils pratiquaient leur culte avec des sentiments de religion, et qu'ils étaient persuadés d'honorer en cela réellement Dieu.

C'est à imiter la charité de l'Apôtre que je vous exhorte tous, et que je m'excite moi-même avec vous. Si le Seigneur, qui connaît par avance la volonté de chacun et qui sait ce que deviendra chacun de nous, s'est proposé en nous créant de déployer sa libéralité et sa magnificence, car Dieu ne nous crée point pour être malheureux ; s'il a répandu ainsi ses biens afin que tous les hommes deviennent ses imitateurs, pourquoi faites-vous le contraire, et venez-vous dans l'église pour offrir le sacrifice du Fils de Dieu ? Ignorez-vous qu'il n'a pas rompu le roseau brisé et qu'il n'a pas éteint la mèche qui fumait encore ? *Isa.*, XLII, 3. Que signifient ces expressions ? Le voici : qu'il n'a pas repoussé Judas ni ses pareils, jusqu'à ce que chacun d'eux se fût asservi de son plein gré à l'erreur. N'offrons-nous pas des supplications pour les ignorances du peuple ? N'est-ce pas un devoir de prier pour nos ennemis, pour ceux qui nous haïssent et nous persécutent ? Quant à nous, nous remplissons notre ministère en vous adressant ces exhortations. L'imposition des mains n'est pas un titre à la puissance, à l'élevation, à l'autorité. Nous avons tous reçu le même esprit ; nous avons tous été appelés à l'adoption des enfants ; et ceux que le Père a choisis, il a voulu qu'ils missent leur dignité à servir leurs frères. Nous remplissons donc notre ministère, en vous conjurant et en vous pressant de renoncer à cette pernicieuse habitude. Ou bien celui que vous vous proposez de frapper d'anathème est vivant et jouit encore de cette vie mortelle, ou il n'est déjà plus. S'il est encore vivant, c'est de votre part une impiété de condamner un homme qui peut se convertir, qui peut du mal revenir au bien. S'il est déjà mort, votre impiété est encore plus criante. Pourquoi ? Parce que sa chute ou sa persévérance ne regarde que son Seigneur, et qu'il n'est plus sous aucune puissance humaine. Or juger ce qui est caché, à la place du Juge des siècles, est bien téméraire, car ce juge seul connaît la mesure de notre in-

struction et l'étendue de notre foi : comment saurons-nous, s'il vous plaît, en quels termes celui que vous anathématisez s'accusera ou se défendra lui-même, au jour où Dieu jugera les pensées secrètes des hommes ? Car « ses jugements sont vraiment insondables, et ses voies inabornables. Qui a connu la pensée du Seigneur ? qui lui a donné des conseils ? » *Isa.*, XL, 13. Peut-être n'y a-t-il personne parmi vous qui se souvienne qu'il a été élevé à la dignité du baptême, personne qui songe au jugement qui aura lieu un jour. Et à quoi bon parler du jugement ? La mort, la sortie de ce corps, nous n'y pensons même pas, tant nous sommes possédés par la frénésie des choses de la terre.

Je vous en prie, ne restez pas dans un état aussi funeste. Je vous le dis, et je vous l'atteste à la face de Dieu et de ses anges de prédilection, que nous nous préparons ainsi le plus triste sort au jour du jugement et des flammes insupportables. Si, dans la parabole des vierges, le Maître de l'univers, qui voit toutes leurs actions,

déclare exclus de la chambre nuptiale, parce qu'ils n'ont point eu de miséricorde, des hommes dont la vie est d'ailleurs remarquable de foi et d'innocence, comment nous, qui vivons sans retenue et qui traitons avec dureté nos semblables, mériterions-nous le salut ? Je vous en conjure donc, ne prêtez point à ces paroles une oreille négligente. Que l'on anathématise les opinions contraires à celles qui nous ont été transmises ; que l'on combatte les croyances impies, soit ; mais respectons les personnes, et prions pour leur salut. Puisse nous tous, après avoir pratiqué la charité envers Dieu et le prochain, accompli les commandements du Seigneur, aller au devant de l'Époux céleste au jour de la résurrection, avec nos lampes brillantes de l'huile de la miséricorde, et lui offrir dans la gloire un grand nombre d'âmes que notre compassion aura soutenues ; par la grâce et la charité du Fils unique de Dieu, auquel gloire soit, ainsi qu'au Père, en l'unité du Saint-Esprit, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.



DISCOURS SUR LES CALENDES

AVANT-PROPOS

Les calendes dont il s'agit ici sont les calendes de janvier, lesquelles, chez les Romains, commençaient l'année. C'était un usage de faire alors des présents à ses parents et amis, de célébrer des festins et de se livrer à d'autres démonstrations de joie où, plus d'une fois, se glissaient la superstition et des désordres que flétrit, dans le discours suivant, le saint Docteur. Il existe un écrit de Libanius sur les calendes, écrit dans lequel l'auteur dit que le premier jour du nouvel an était une fête unanime pour tout l'Empire romain : conséquemment, la question du jour et du mois ne saurait soulever aucun doute; mais il n'en est pas de même de l'année, que nous croyons ne pas pouvoir fixer avec une probabilité suffisante. Tillemont estime que ce discours aurait été prononcé en l'année 387; mais les raisons qu'il donne à l'appui sont peu convaincantes : quant à nous, si nous avons assigné cette place à l'homélie sur les calendes, c'est parce que nous n'en avons pas trouvé de plus convenable.

DISCOURS SUR LES CALENDES.

Ce discours a été prononcé en l'absence de Flavien, évêque d'Antioche. — Contre ceux qui observent les néoménies, et contre ceux qui mènent des chœurs de danse dans la ville. — De cette parole de l'Apôtre: « Faites toutes choses pour la gloire de Dieu. » I *Corinth.*, x, 31.

1. Tout chœur de danse demande un coryphée; l'équipage d'un navire demande un pilote: ainsi cette assemblée de prêtres réclame aujourd'hui son pontife et son commun père. Mais, tandis que l'absence du chef ôte souvent au navire la sécurité, au chœur l'élégance, il n'en est point de même ici. Quoique notre pontife soit absent de corps, il est présent d'esprit. Il est chez lui, et néanmoins il est avec nous, de même que nous sommes avec lui, bien que réunis en ce lieu. Telle est la vertu de la charité, qu'elle rapproche et rattache des hommes séparés les uns des autres

par une grande distance. Un homme habite une contrée étrangère; de vastes mers s'étendent entre lui et nous: si nous l'aimons, tous les jours son image sera devant nos regards; mais si nous sommes indifférents à son égard, il serait à côté de nous, que le plus souvent nous n'y ferions même pas attention. Quand la charité nous possède, nous n'avons rien à craindre de la distance des lieux: pareillement, lorsqu'elle est absente, la proximité des lieux ne nous servirait de rien.

Naguère, en célébrant les louanges du bienheureux Paul, vous avez témoigné une allégresse aussi grande que si vous l'eussiez vu de vos propres yeux: et, quoique son corps repose dans la capitale du monde, à Rome, et que son âme soit entre les mains de Dieu, « car les âmes des justes sont entre les mains de Dieu, et elles ne

subiront pas les atteintes de la mort, » *Sap.*, III, 1, la vivacité de votre charité le rendait présent à vos regards. Je me proposais de vous entretenir encore aujourd'hui de ce même sujet-mais des questions plus urgentes réclament notre parole, des questions à l'endroit desquelles la ville entière s'est rendue aujourd'hui coupable. Pour entendre l'éloge de Paul, il faut avant tout imiter la vertu de Paul et se rendre digne d'ouïr traiter un si noble sujet. Notre Père étant absent, nous allons, confiants dans ses prières, essayer de vous instruire. Moïse n'était point corporellement présent parmi les combattants, et cependant il ne contribua pas moins, il contribua même plus que ces derniers au succès de la bataille, soutenant, par ses mains levées vers le ciel, la cause des siens, et jetant la frayeur dans l'âme de leurs adversaires. Ni la vertu de la charité, ni l'efficacité de la prière, ne trouvent dans la distance des lieux un obstacle : comme l'une réunit ceux qui sont séparés, ainsi l'autre nous assiste puissamment, à quelque distance que l'on se trouve.

Marchons donc avec confiance au combat. Nous avons à soutenir en ce moment une guerre, non contre les Amalécites envahisseurs, comme au temps de Moïse, ni contre d'autres barbares dévastateurs, mais contre les démons et les pompes qu'ils mènent sur la place publique. Oui, les œuvres diaboliques auxquelles on se livre aujourd'hui, les bouffonneries, les injures, les danses de nuit, le spectacle ridicule qu'offre notre cité, sont pour elle les pires ennemis et la plongent dans une affreuse captivité : et quand nous devrions tous gémir, pleurer, nous humilier sur ces maux, et ceux qui sont coupables, et ceux qui ne le sont pas, les uns à cause des fautes qu'ils ont commises, les autres à cause des désordres de leurs frères, dont ils ont été les témoins, voilà que la cité se montre joyeuse et brillante, qu'elle orne son front de couronnes, telle qu'une femme élégante et riche; l'agora est aujourd'hui revêtue de magnifiques parures, elle resplendit aujourd'hui de bijoux, de vêtements, de chaussures superbes; car chaque marchand, dans son magasin, s'efforce de surpasser, par la beauté de ses étalages, les marchands ses rivaux. Encore

cette ambition, bien qu'issue de sentiments puérils et d'une âme dont les vues n'ont rien d'élevé, ni de grand, n'est-elle pas précisément féconde en conséquences funestes : elle consiste plutôt en une sollicitude insensée, propre à couvrir de ridicule les personnes qui s'y abandonnent. Si vous aimez tant la parure, ornez, non votre magasin, mais votre âme, non l'agora, mais votre intelligence, afin que les anges vous admirent, que les archanges louent votre dessein, et que le Souverain des anges vous comble de ses dons. Mais pour les soins que vous vous donnez maintenant, ils ne vous exposent qu'au ridicule ou à la jalousie, au ridicule, vis-à-vis des personnes dont les sentiments sont élevés; et vis-à-vis des personnes sujettes aux mêmes pensées, à une jalousie et à une envie démesurées.

2. Encore, comme je vous le disais, cette émotion ne mérite-t-elle pas de trop graves reproches. Mais les joies auxquelles on se livre à pareil jour dans les tavernes, voilà ce qui me navre, voilà ce qui déborde d'impiété, et d'intempérance : d'impiété, parce que les gens qui s'y livrent observent certains jours, croient aux augures et se persuadent que s'ils passent le nouveau jour lunaire de ce mois dans la joie et le plaisir, il en sera de même de l'année entière; d'intempérance, parce que dès l'aurore les hommes et les femmes se mettent à remplir des coupes de vin et à boire sans retenue aucune. Voilà des choses indignes de la philosophie chrétienne, que vous les fassiez vous-mêmes, ou que vous permettiez aux autres de les faire, soit à vos serviteurs, soit à vos amis, soit à vos voisins. N'avez-vous pas entendu cette sentence de Paul? « Vous observez les jours, les mois, les saisons, les années : je crains bien d'avoir travaillé vainement parmi vous. » *Galat.*, IV, 10, 11. Ne serait-ce pas de la dernière stupidité de s'attendre, parce qu'un jour aura été favorable, à ce que toute l'année le soit également? C'est même un jugement qui non-seulement suppose de la stupidité, mais qui attribue une certaine action au démon, que de faire dépendre la direction de la vie, non de notre activité et de notre conduite, mais de la révolution des jours. L'année entière sera heureuse pour vous, non si vous

Vainité des augures et auspices.

vous enivrez le jour de la nouvelle lune, mais si ce que vous ferez ce jour-là et tous les autres jours est agréable à Dieu. Les jours ne sont ni bons ni mauvais par eux-mêmes, un jour n'ayant rien qui le distingue d'un autre jour; ils deviennent tels suivant notre zèle ou notre paresse. Si vous accomplissez la justice, ce jour sera un jour bon pour vous; si vous commettez le péché, ce sera un jour mauvais et fécond en supplices. Si vous vous pénétrez de cette philosophie, si vous vous mettez dans ces dispositions, si vous vous appliquez tous les jours aux prières et aux aumônes, l'année sera tout entière heureuse pour vous. Si, au contraire, vous négligez de pratiquer la vertu dans la mesure de vos forces, et que vous fassiez dépendre la félicité de votre âme du commencement des mois et du nombre des jours, vous chercherez en vain les biens nécessaires à votre bonheur.

C'est parce que le diable connaît tout cela et qu'il désire vivement arrêter nos efforts pour la vertu et éteindre l'ardeur de notre âme, qu'il nous enseigne à rapporter aux jours le bon ou le mauvais état de nos affaires. Celui qui se persuade qu'un tel jour sera bon ou mauvais, ne songera pas à faire de bien ce jour-là, s'il le croit mauvais, comme s'il devait agir en vain et ne retirer, par une sorte de fatalité inhérente à ce jour, aucun avantage de sa conduite : s'il croit ce jour bon, il n'en restera pas moins inactif, comme si la félicité attachée à ce jour le mettait à l'abri des conséquences fâcheuses de sa propre lâcheté. Ainsi, des deux côtés il compromettra son salut; et regardant tout effort, tantôt comme inutile, tantôt comme superflu, il passera sa vie dans la paresse et l'iniquité. A nous donc, qui n'ignorons pas ces vérités de fuir les pièges du démon, de chasser de notre esprit toute idée de ce genre, de ne point observer les jours, de ne pas nous attacher à celui-ci, ni de prendre en aversion celui-là. D'ailleurs, ce n'est pas seulement pour nous jeter dans la négligence, mais de plus pour dénaturer les œuvres de Dieu, que l'esprit pervers ourdit ces machinations, de façon à précipiter simultanément nos âmes dans la négligence et dans l'impiété. Eloignons-nous de lui, et mettons-nous bien dans la pensée qu'il

n'y a qu'un seul mal, le péché, qu'un seul bien, la vertu et le respect de Dieu en toutes choses.

Ce n'est point l'ivresse qui donne la joie à l'âme, mais la prière selon l'esprit; ce n'est point le vin, mais la parole doctrinale. Le vin soulève l'orage, la parole ramène le calme : le vin suscite le tumulte, la parole dissipe le désordre : le vin obscurcit l'intelligence, la parole doctrinale porte la lumière dans les ténèbres : le vin remplit l'âme de chagrins qu'elle n'éprouvait pas, la parole la délivre de ceux qui la tourmentaient. Rien n'est si propre à remplir le cœur de joie et de délices que ces maximes de notre philosophie : mépriser les biens présents, soupirer après les biens à venir, être convaincu que rien n'est stable parmi les choses humaines, ni la richesse, ni la puissance, ni les dignités, ni le nombre des serviteurs. Si vous goûtez ces maximes, vous verrez un riche sans ressentir la morsure de l'envie, vous tomberez dans la pauvreté sans en être abattu; votre vie sera une fête continuelle. Les fêtes, pour le chrétien, ne se bornent pas à certains mois, aux néoméniés, aux dimanches; c'est de la vie entière qu'il doit faire une fête digne de lui. Et quel est ce genre de fêtes digne de lui? Écoutons ces paroles de Paul : « Mettons-nous en fête, non selon le vieux levain, ce levain de malice et de perversité, mais selon le levain de la sincérité et de la vérité. » *I Corinth.*, v, 8. Ayez une conscience pure, et vous célébrerez une fête qui ne finira pas, et vous aurez pour aliment de magnifiques espérances, et vous mettrez vos délices à attendre les biens à venir. Mais si la confiance abandonne votre cœur, si vous avez à vous reprocher de nombreuses fautes, les fêtes et les solennités succédassent-elles aux fêtes et aux solennités, le chagrin remplirait votre âme. A quoi me servirait un beau jour, si la conscience remplit mon âme de ténèbres? Voulez-vous retirer des néoméniés quelque avantage? faites ce que je vous dis. Lorsque vous verrez l'année écoulée, remerciez Dieu, qui vous a permis d'en voir le cours; animez votre cœur à la composition, comptez le temps de votre vie, et dites-vous à vous-même : Les jours passent et disparaissent, les années s'écoulent; nous avons fait déjà une grande partie du chemin; quel bien

avons-nous opéré? N'aurons-nous pas les mains vides, ne serons-nous pas privés de toute justice, au moment de quitter cette terre? Le tribunal terrible est à nos portes; notre vie s'incline désormais vers la vieillesse.

3. Faites ces réflexions les jours de néoménie; songez à ces choses, à propos de la révolution des années; tenons sans cesse compte du jour à venir, de crainte que l'on ne nous applique ce que le Prophète disait des Juifs: «Leurs jours se sont évanouis dans la vanité, et leurs années se sont écoulées avec rapidité.» *Psalm. LXXVII, 33.* Cette fête dont je parle, fête continuelle, indépendante du retour des années, et que des jours ne déterminent pas, le riche et le pauvre pourront également la célébrer. Il ne faut ici ni fortune, ni richesse; la vertu suffit. Vous n'avez point de richesses; mais vous avez la crainte de Dieu, trésor plus précieux que toutes les richesses, trésor qui ne s'épuise pas, qui ne change pas, qui ne se dépense pas. Voyez le ciel et les cieux des cieux, la terre, la mer, l'air, les animaux et leurs diverses espèces, la variété des plantes, le genre humain tout entier; considérez les anges, les archanges, les Vertus célestes, et souvenez-vous que tout cela appartient à votre Maître. Or, il est impossible que le serviteur d'un maître riche, surtout s'il possède ses bonnes grâces, soit pauvre lui-même. L'observation de certains jours, loin d'être consacrée par la philosophie chrétienne, est une observation païenne. Vous avez reçu le droit de cité dans les cieux, vous êtes admis dans cette république; vous avez pris rang parmi les anges, dans ce royaume où la lumière ne fait jamais place aux ténèbres, le jour à la nuit, où le jour est éternel, ainsi que la lumière. Voilà quel doit être le but de nos regards. «Cherchez les choses d'en haut, disait l'Apôtre, de ce séjour où le Christ est assis à la droite de Dieu.» *Coloss., III, 1.* Vous n'avez rien de commun avec cette terre sujette aux révolutions du soleil, aux années et aux jours. Vivez avec droiture, et la nuit sera pour vous un jour véritable: de même que pour ceux qui vivent dans l'impureté, la débauche et l'intempérance, les jours se changent en des nuits ténébreuses, non que le soleil leur fasse défaut, mais à cause de l'obs-

curcissement où l'intempérance jette leur intelligence. Soupirer après des jours pareils, se réjouir davantage quand ils sont arrivés, allumer des flambeaux sur la place publique, tresser des couronnes, c'est de l'enfantillage tout pur. Or, vous serez ici affranchi de cette faiblesse, vous êtes devenu un homme, vous comptez parmi les citoyens du royaume des cieux. N'allumez point sur la place publique de flambeau matériel; allumez en votre âme un flambeau spirituel. «Que votre lumière brille devant les hommes; afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père céleste.» *Matth., V, 16.* Cette lumière vous vaudra une riche récompense. N'allez point orner de guirlandes la porte de votre maison; mais vivez de telle manière que la main du Christ dépose sur votre tête la couronne de justice. Ne faites rien de vain, rien d'inutile: c'est Paul qui nous ordonne de tout faire pour la gloire de Dieu. «Que vous mangiez ou que vous buviez, quoi que vous fassiez, faites-le pour la gloire de Dieu.» *I Corinth., X, 31.* Et comment, demanderez-vous, est-il possible de manger et de boire pour la gloire de Dieu? — Invitez un pauvre, faites part de votre table au Christ, et vous aurez bu et mangé pour la gloire de Dieu.

Ce n'est pas seulement à boire et à manger pour la gloire de Dieu, que l'Apôtre nous exhorte, mais à faire toutes choses pour cela; que nous allions en public, ou que nous restions chez nous, dans ces deux cas agissons pour Dieu. Et de quelle manière, dans ces deux cas, agirons-nous pour Dieu? Lorsque vous allez à l'église, lorsque vous prenez part à la prière, à l'instruction spirituelle, vos pas ont pour objet la gloire de Dieu. Vous pourrez également rester chez vous, et obtenir le même résultat. De quelle manière? Quand vous entendrez le bruit du tumulte, des désordres, des pompes diaboliques; quand vous verrez l'agora couverte de gens mauvais et corrompus, restez chez vous, tenez-vous éloigné d'une telle foule, et vous agirez pour Dieu. De même que votre détermination à rester chez vous ou à sortir, ainsi les louanges et le blâme peuvent concourir à la gloire de Dieu. — Et comment, demandera-t-on, faire tourner la louange et le blâme à la gloire

Comment
faire tourner

la louange et
le blâme à la
gloire de
Dieu.

de Dieu? — Assis dans vos magasins, il vous arrive bien souvent de voir passer des hommes pervers et méchants, les sourcils froncés, enflés d'orgueil, trainant à leur suite une foule de parasites et de flatteurs, revêtus d'habits précieux, environnés d'un fastueux appareil, avarés, et qui ne reculent devant aucune injustice. Si alors vous entendiez quelqu'un s'écrier : Cet homme-là n'est-il pas digne d'envie, n'est-il pas bien heureux? reprenez, blâmez un pareil langage; fermez la bouche à celui qui le tient, gémissiez, apitoyez-vous, et votre blâme tournera à la gloire de Dieu. Un tel blâme est une leçon de philosophie et de vertu pour les personnes présentes, une leçon qui les instruira à ne pas se pâmer d'admiration devant les biens de ce monde. Demandez à l'auteur de l'exclamation précédente : Pourquoi cet homme-là est-il heureux? Est-ce parce qu'il monte un beau coursier caparaçonné d'or; est-ce à cause de son nombreux domestique? ou bien parce qu'il est vêtu d'une robe magnifique, et qu'il passe ses jours dans l'intempérance et la mollesse? — Et c'est précisément pour cela qu'il est malheureux, infortuné et digne d'une pitié profonde. Ne remarqué-je pas que vous êtes dans l'impossibilité de le louer lui-même, et que vos éloges ne concernent que des choses extérieures, son cheval, ses harnais, ses vêtements, toutes choses qui ne lui appartiennent en aucune façon? Quoi de plus misérable, je vous le demande, que d'entendre vanter son coursier, les freins dont on fait usage, la beauté de ses habits, la bonne mine de ses esclaves, et de passer soi-même inaperçu dans ces louanges? Quelle pauvreté plus grande, que de n'avoir en propre aucun bien qu'on puisse emporter d'ici-bas, et d'emprunter à des objets extérieurs toute sa parure? La parure et les richesses qui nous appartiennent en propre ne sont ni nos esclaves, ni nos vêtements, ni nos chevaux, mais la vertu de l'âme, les trésors des bonnes œuvres et l'amitié de Dieu.

4. De même, quand vous verrez un pauvre dédaigné, méprisé, n'ayant pour compagnes que la pauvreté et la vertu, si vos amis le regardent comme misérable, faites-en l'éloge; et cet éloge du passant sera une leçon et un conseil

au profit du bien et de la vertu. Si l'on s'écrie : Oh! le malheureux et l'infortuné! proclamez le plus heureux des hommes cet indigent qui a Dieu pour ami, la vertu pour compagne, qui ne possède point de richesses caduques, et dont la conscience a toute sa pureté. En quoi souffrira-t-il du défaut de richesses, puisque les biens célestes doivent être son héritage? Si vous raisonnez de la sorte et enseignez aux autres cette doctrine, vos blâmes aussi bien que vos éloges, ayant pour objet les uns et les autres la gloire de Dieu, vous attireront une riche rétribution. Du reste, ce n'est pas sans fondement que je vous tiens ce langage et que je m'efforce de gagner votre âme : le Maître de l'univers réserve aux cœurs remplis de ces sentiments une belle récompense; et c'est une marque incontestable de vertu, que de concevoir cette opinion des personnes qui vivent dans ces conditions si différentes : écoutez plutôt ce que dit le Prophète, et voyez comment il met au nombre de nos mérites le mépris des hommes pervertis, et l'éloge de ceux qui craignent Dieu. Après avoir énuméré les titres nécessaires pour être honoré de Dieu, les qualités qu'il faut réunir pour habiter en son saint tabernacle, qualités qui sont l'absence de toute souillure, la pratique de la justice, l'innocence; après ces mots : « Celui dont la langue n'a pas été trompeuse et qui n'a pas fait de mal à son prochain, » il ajoute : « Tandis que le méchant a été réduit à néant en sa présence, le Seigneur glorifie ceux qui le craignent. » *Psalm.* xiv, 3, 4. Paroles d'où il suit qu'il faut regarder comme chose méritoire de mépriser les méchants, et de louer et d'exalter les bons. Le Prophète exprime ailleurs la même pensée en ces termes : « A mes yeux, Seigneur, vos amis sont comblés d'honneur; leur puissance s'est affermie à un point qui confond nos idées. » *Psalm.* cxxxviii, 17. Celui que Dieu loue, ne le blâmez pas : or Dieu loue celui qui vit dans la justice, quoique pauvre. Celui que Dieu a pris en aversion, ne le louez pas : or il prend en aversion quiconque vit dans le mal, quelque grandes que soient les richesses qui l'environnent. Que vous dispensiez le blâme ou la louange, faites-le toujours conformément à la volonté de Dieu.

On peut aussi faire tourner les reproches à sa gloire. Comment cela ? Nous sommes bien souvent à l'égard de nos esclaves dans un état d'indignation : de quelle manière les reprendrons-nous en vue de Dieu ? Quand vous verrez votre esclave, votre ami ou l'un de vos proches voler, se plonger dans l'ivresse, courir au théâtre, négliger son âme, faire des serments, se parjurer, mentir, indignez-vous contre lui, châtiez-le, corrigez-le, et en tout cela vous aurez agi pour Dieu. Quand vous surprendrez votre serviteur en faute à votre égard et manquant à l'un des devoirs de son office, pardonnez-le-lui, et vous aurez agi pour Dieu. Pourtant, c'est le contraire qu'on voit faire aujourd'hui, soit à l'égard des amis, soit à l'égard des esclaves. Si l'on est offensé par autrui, on s'érige en juge sévère et inexorable. On outragera soi-même Dieu, on perdra son âme et l'on n'en fera aucun compte. Vous faut-il encore gagner des amis ? faites-le pour Dieu ; faut-il vous attirer des ennemis ? faites-le pour Dieu. Et comment s'attirer pour Dieu soit des amis, soit des ennemis ? Nous le ferons si nous ne recherchons pas dans les amitiés une source de biens temporels, la communauté de la table, le moyen d'obtenir des protections humaines ; et si nous recherchons et choisissons de préférence pour amis ceux qui peuvent faire du bien à notre âme, nous donner de nobles avis, nous reprendre quand nous péchons, nous gourmander quand nous prévariquons, nous relever quand nous sommes tombés, et, en nous soutenant par leurs conseils et leurs prières, nous conduire jusqu'à Dieu. Nous pouvons également nous attirer des ennemis pour la gloire de Dieu. Lorsque vous verrez un homme débauché, impur, rempli de perversité, pénétré de maximes infâmes, travailler à votre ruine et à votre malheur, éloignez-vous et retirez-vous de lui, selon l'ordre que vous en donne le Christ par ces mots : « Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le et jetez-le loin de vous. » *Matth.*, v, 29. Il parle dans cette sentence de ces amis qui nous sont aussi chers que nos yeux, et qui nous sont nécessaires pour les choses de la vie ; et il nous ordonne néanmoins de rompre avec eux, de les repousser s'ils compromettent notre salut.

Assistez-vous à quelque réunion et y parlez-vous longuement, faites-le pour Dieu. Gardez-vous le silence, faites-le pour Dieu. Mais de quelle manière assister à une réunion en vue de Dieu ? En ne causant pas, avec les personnes auprès desquelles vous vous trouverez, des affaires du siècle, de sujets vains, inutiles et sans intérêt pour vous, mais en les entretenant de votre philosophie, de l'enfer, du royaume des cieux. Loin de vous ces questions superflues et vides de sens : Qui est monté en charge ; qui en est déchu ? Pourquoi un tel a-t-il été condamné ? D'où vient que tel autre a fait tant de bénéfices et est devenu si riche ? Celui-ci en mourant, qu'a-t-il laissé à celui-là ? Comment un tel a-t-il été frustré, lui qui s'attendait à être l'un des principaux héritiers ? Et autres questions de même nature. N'en faisons point le sujet de nos entretiens, et ne souffrons pas que les autres s'en entretiennent. Examinons par quelles paroles, par quelles actions nous réussirons à plaire à Dieu. Pour votre silence, il tournera à la gloire de Dieu, lorsque outragé, injurié, abreuvé de maux, vous les endurerez généreusement, et vous ne prononcerez aucune malédiction contre l'auteur de ces persécutions. Non-seulement le blâme et les louanges, notre présence à la maison ou notre sortie en ville, nos paroles ou notre silence, mais aussi nos pleurs, nos chagrins, nos joies peuvent procurer la gloire du Seigneur. Si, à la vue d'un péché commis par votre frère, ou d'une chute que vous aurez faite vous-même, vous vous livrez à la douleur et aux gémissements, vous retirerez de votre douleur d'inappréciables fruits de salut ; c'est Paul qui le dit : « La tristesse selon Dieu, produit pour le salut une solide pénitence. » *II Corinth.*, vii, 10. Si vous êtes témoin de la prospérité d'un de vos frères, loin de lui porter envie, remerciez Dieu de l'éclat qu'il lui a donné, comme vous le remercieriez de votre propre bonheur ; et ces sentiments de joie vous vaudront une admirable récompense.

5. Quoi de plus misérable que les envieux ? Ils pourraient se réjouir et retirer de leur joie de précieux avantages, et ils préfèrent s'attrister des félicités d'autrui, et, outre la douleur qu'ils

Misérable
condition des
envieux.

se causent, s'attirer un châtement de la part de Dieu et d'insupportables supplices. Pourquoi d'ailleurs parler de louange et de blâme, de tristesse et de joie, puisque les plus petites choses, les plus humbles peuvent nous procurer les meilleurs résultats, si nous les faisons en vue de Dieu? Quoi de moins noble que le soin de ses cheveux? Eh bien, vous pouvez le faire servir à la gloire de Dieu. Toutes les fois que vous aurez fait votre chevelure, sans chercher à relever la beauté de votre visage, et sans vous proposer, par l'arrangement de vos cheveux, de tromper et de séduire, les disposant avec simplicité, sans affectation, et pour satisfaire uniquement aux exigences de votre condition, vous aurez agi pour Dieu et vous en serez récompensé, parce que vous aurez réprimé la concupiscence et retranché une ambition dangereuse. Si celui qui donne un verre d'eau froide pour Dieu a droit à l'héritage du royaume des cieux, songez quelle sera la récompense de celui qui aura fait pour Dieu toutes choses. Nous pouvons aussi consacrer à Dieu nos pas et nos regards. Comment lui consacrer nos pas et nos regards? Toutes les fois que vous ne courez point vers l'iniquité, que vous ne considérez pas avec une curiosité indiscreète une beauté étrangère, qu'à la vue d'une femme qui s'avance, vous réprimez votre regard, vous donnez à vos yeux, comme rempart, la crainte de Dieu, vous agissez pour Dieu. Vous le faites encore, lorsqu'au lieu de chercher les vêtements précieux et qui flattent votre délicatesse, vous vous contentez de prendre ceux qui sont destinés à vous couvrir. On peut appliquer cette loi jusqu'à la chaussure; car un grand nombre ont été entraînés à ce point de mollesse et de luxe, qu'ils veulent des chaussures ornées, et qu'ils mettent à les embellir le soin que d'autres mettent à farder leurs visages : conduite propre à des âmes impures et corrompues. C'est un point qui semble de peu d'importance, et néanmoins il est l'indice et la preuve d'une grande dépravation, soit chez les hommes, soit chez les femmes. Nous nous servons donc de nos chaussures pour la gloire de Dieu, en ne visant jamais qu'au nécessaire, et en n'admettant pas d'autre mode de jouissance. Que vous puis-

siez glorifier Dieu par votre démarche et vos vêtements, cette sentence d'un sage vous le montrera : « Le vêtement, le sourire, la démarche de l'homme font connaître ce qu'il est. » *Eccli.*, xix, 27. Lorsque nous paraissions en public convenablement vêtus, pleins de gravité, respirant de toutes parts la sagesse, il n'y a point d'infidèle, de libertin, d'ami du désordre qui, nous rencontrant, fût-il le plus léger des hommes, ne soit frappé de notre maintien.

Si nous prenons une épouse, prenons-la aussi en vue de Dieu, pour rester chaste, et non pour augmenter notre fortune; recherchons la noblesse du cœur et non l'abondance des richesses, des mœurs pures et vertueuses et non l'illustration des ancêtres; prenons une compagne pour notre vie et non une associée de commerce. Mais pourquoi vouloir tout énumérer? D'après ce que nous venons de dire, il est facile d'aborder ce que nous faisons ou ce qui survient, de manière à chercher en tout la gloire de Dieu. De même que les navigateurs marchands, arrivés devant une ville, quittent le port et ne montent sur la place publique que dans l'espoir de réaliser quelque bénéfice; de même, ne faites rien, ne dites rien qui ne vous rapporte quelque avantage selon Dieu. Ne me dites pas qu'il est impossible de faire pour Dieu toutes choses. Puisque la chaussure, la chevelure, le vêtir, la démarche, les regards, les paroles, les réunions, l'entrée, la sortie, les plaisanteries, les éloges, les blâmes, les amitiés et les inimitiés peuvent avoir Dieu pour fin, qu'y a-t-il encore que nous ne puissions, si nous le voulons, faire servir à la même fin? Quelle condition pire que celle d'un géolier? Sa vie ne semble-t-elle pas la plus misérable de toutes? Or il est facile au géolier, dans sa prison, de se procurer ces avantages, en ménageant ses prisonniers, en entourant de prévenances ceux qui ont été emprisonnés injustement, en ne spéculant pas sur le malheur d'autrui, en étant pour tous les infortunés comme un port où ils trouveront tous un abri. C'est de cette façon que le géolier de Paul obtint le salut; preuve que, si nous le voulons, tout sera pour nous une occasion d'accroître nos richesses.

6. Y a-t-il, dites-moi, rien de plus déplorable

qu'un homicide? Eh bien! ce crime a pu donner à son auteur la justice, tant il est avantageux de faire pour Dieu quelque chose. Et comment un homicide a-t-il produit la justice? Un jour, les Madianites qui voulaient exciter le courroux du Seigneur contre les Juifs, dans l'espoir que, privés de la faveur divine, ceux-ci seraient plus aisés à vaincre, envoyèrent devant leur camp des jeunes filles parées, lesquelles attirèrent les Juifs à l'impureté, et à l'impiété ensuite. *Num.*, xxv. A ce spectacle, Phinéas prend un glaive en sa main, et surprenant deux misérables dans le crime, il les perça l'un et l'autre, et il détourna la sentence qu'avait portée le courroux divin. Son action fut un meurtre, et les fruits de cette action furent d'abord le salut de tous ces malheureux, puis la justice conférée à l'auteur de l'homicide. Non-seulement le sang ne souilla pas ses mains, il les rendit encore plus pures; et cela se comprend, car en agissant ainsi, il n'obéissait pas à un sentiment de haine pour les personnes qu'il frappait, mais à un sentiment de compassion pour les autres: il fit deux victimes et il sauva une multitude innombrable. De même que les médecins sauvent et guérissent le reste du corps en amputant les parties gangrenées, ainsi en agit Phinéas. De là ce mot du Psalmiste: « Phinéas se leva et apaisa Dieu, et le fléau cessa; et cela lui fut réputé à justice de génération en génération jusque dans l'éternité. » *Psalm.* cv, 30. Aussi le souvenir de son action subsiste et ne meurt plus. Il arriva à un homme, une autre fois, de fatiguer Dieu par sa prière, tant il importe de tout faire pour Dieu. Je veux parler du pharisien. Si Phinéas, homicide, se rendit agréable à Dieu, le pharisien l'offensa sinon par sa prière, du moins par ses dispositions en priant, et il fit une chute profonde. Lorsque nous n'agissons pas pour Dieu, notre action, serait-elle spirituelle, nous causera les plus grands dommages; mais si nous agissons pour Dieu, notre action, serait-elle matérielle, nous procurera les plus précieux avantages, puisque nous l'accomplissons avec un cœur rempli d'amour pour notre Maître. Quoi de plus horrible et de plus grave que le meurtre? Cependant, pour l'avoir commis, Phinéas reçut la justice.

Quelle justification sera la nôtre, à nous qui prétendons qu'il est impossible de tirer parti de tout et de faire toutes choses pour Dieu, en présence de l'avantage qu'un homme a retiré d'une telle action? Appliquons-nous sérieusement, durant toute notre vie nous pourrions nous livrer à ce négoce spirituel, et quand nous aurons à vendre, et quand nous aurons à acheter, par exemple, si nous ne demandons rien au delà du juste prix, si nous ne tenons pas compte de la cherté des subsistances, et si nous en distribuons alors aux pauvres. « Maudit soit, est-il écrit, celui qui fait enchérir le blé. » *Proverb.*, xi, 26. Mais laissons de côté ces énumérations, car il est facile de tout expliquer par un seul exemple. De même que les ouvriers, lorsqu'ils ont un mur à construire, tendent un cordeau d'un angle à l'autre, avant de bâtir, pour que la surface n'en soit pas irrégulière, de même, nous aussi, servons-nous en guise de cordeau de cette parole de l'Apôtre: « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu. » *I Corinth.*, x, 31. Lors donc que nous prions, que nous jeûnons, que nous accusons ou que nous défendons, que nous nous livrons à l'éloge ou au blâme, qu'il nous faille entrer ou sortir, acheter ou vendre, nous taire ou discourir, quoi que nous ayons à faire, faisons-le pour la gloire de Dieu; et s'il s'agit de choses sans rapport avec ce but, tenons-nous-en éloignés, soit par nos actes, soit par nos paroles. En quelque lieu que nous nous trouvions, emportons avec nous cette sentence, gravons-la dans nos cœurs, qu'elle soit pour nous un soutien puissant, une armure, une défense, un trésor précieux, afin que, dirigeant toutes nos paroles, tous nos actes, toutes nos préoccupations vers la gloire du Seigneur, nous obtenions et en ce monde, et après cette vie, la gloire qu'il dispense. « Je glorifierai, nous dit-il, ceux qui me glorifient. » *I Reg.*, ii, 30. Glorifiez-le donc, non pas seulement en paroles, mais par votre conduite; glorifiez-le continuellement avec le Christ notre Dieu, car à lui appartiennent gloire, honneur, adoration, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles.

Amen.

HOMÉLIES SUR LAZARE

AVANT-PROPOS

L'époque de l'année, et le jour même où la première homélie sur Lazare fut prononcée, se trouvent indiqués dans le titre de cette même homélie; et l'exorde en fait encore mention. C'est donc le 2 du mois de janvier, après la fête des Saturnales, que Chrysostome commença cette série de discours. Pendant cette fête, qui était bien réellement la fête de Satan, la majeure partie de la ville d'Antioche s'abandonnait à toutes les orgies du paganisme; les danses succédaient aux repas, et la dissolution ne connaissait pas de bornes. Il est à présumer que l'homélie sur les calendes est de cette même année : dans cette instruction, l'orateur s'était élevé avec une admirable énergie contre cette coutume diabolique, afin d'opposer une digue à la corruption qui en était la cause et l'effet. Lui-même nous le donne à comprendre dès les premiers mots du discours suivant. Quant à l'année, il nous est impossible de former même une conjecture; et nous regardons comme entièrement nul ce que Herman et Tillemont ont dit pour assigner à l'année 387 les homélies dont nous nous occupons; ce que nous pouvons dire, c'est qu'elles ont été prononcées à peu de jours d'intervalle l'une de l'autre. Elles furent seulement interrompues par les fêtes de saint Babylas et des saints martyrs Juventin et Maximin, dont les panégyriques retardèrent la quatrième homélie, comme le saint Docteur le dit lui-même en la commençant. Il ne faut pas croire que le discours sur Babylas, dont il parle en ce même endroit, soit le livre assez étendu que Chrysostome a composé sur ce héros chrétien et contre les idolâtres, ainsi que l'a pensé et consigné dans son édition Fronton-le-Duc. Cela n'est pas possible; car ce livre est trop long pour avoir jamais été adressé à un auditoire : c'est ce que nous démontrerons plus tard, au sujet même de ce livre.

SUR LAZARE

PREMIÈRE HOMÉLIE.

Homélie prononcée à Antioche, deux jours après les Calendes, sur ceux qui s'adonnent à l'ivresse, hantent les cabarets et mènent des danses à travers la ville; de plus, un maître ne doit jamais désespérer de ses disciples, tout indociles qu'ils sont pour le moment; enfin, sur Lazare le mendiant et le mauvais riche.

4. Le jour d'hier était bien la fête de Satan; mais vous en avez fait une solennité spirituelle, par votre zèle à recueillir nos paroles, par votre empressement à les accomplir : vous en avez

passé la majeure partie dans la sublime ivresse de la sobriété, et Paul était le coryphée de vos danses, de vos danses mystiques. De là pour vous un double gain : vous avez fui les danses honteuses de l'orgie, et vous avez pris part au chœur sacré qu'embellissent les seuls attraits de la modestie chrétienne. Et vous aussi, vous aviez des coupes à la main, des coupes qui débordaient, non de flots de vin, mais de ceux de la saine doctrine; vous-mêmes étiez devenus le luth que faisait résonner l'Esprit divin : tandis que les autres chantaient en l'honneur du démon, vous,

renfermés dans ce temple, vous étiez autant d'instruments spirituels; une musique céleste s'élevait de toutes vos âmes réunies, sous le souffle inspirateur de la grâce. L'harmonieux concert que vous avez donné ne charmait pas seulement l'oreille des hommes, il réjouissait encore les Vertus qui peuplent les cieux. Courage, donc! que notre langue soit de nouveau, dans ce jour, une arme contre l'intempérance, et faisons une guerre d'extermination à cette vie de dissolution et de débauche; ne ménageons pas ceux qui passent les jours entiers dans de tels désordres, non pour les faire rougir, mais pour les arracher à la honte; non pour les flétrir, mais pour les corriger; non pour les donner en spectacle comme des criminels, mais pour les délivrer de l'orgueilleuse tyrannie du diable. L'homme, en effet, qui passe les jours entiers dans l'ivresse et les grossières voluptés de la table est l'esclave de Satan.

Plaise à Dieu que mon discours leur soit profitable! S'il leur arrivait, toutefois, de persévérer dans leurs vices, malgré nos avertissements, nous ne cesserions pas pour cela de les avertir encore : les sources ne cessent pas de couler, bien qu'on ne vienne pas y boire; le cours des ruisseaux et des fleuves ne s'arrête pas, parce que personne n'y va puiser. Il en est de même du prédicateur de l'Evangile, quand on ne se rend pas à ses conseils; il doit toujours remplir son ministère. Dieu, dans sa bonté, nous fait une loi d'user sans relâche des moyens qu'il nous a donnés pour amener le triomphe de la vertu; dépositaires de sa parole, nous ne devons jamais la retenir captive dans nos cœurs, quelles que soient la répulsion et la négligence dont elle est l'objet. Lorsque Jérémie faisait entendre aux Juifs les menaces du Seigneur et leur annonçait les maux suspendus sur leur tête, voyant que ses auditeurs dédaignaient ses conseils et le tournaient sans cesse en dérision, il voulut un jour renoncer à prophétiser de la sorte, dominé qu'il était par la faiblesse de l'homme, et ne pouvant plus supporter les injures et les sarcasmes dont il était assailli; voici ses paroles : « Je suis devenu un sujet de moquerie pendant tout le jour, et j'ai dit : Je n'élèverai plus la voix, et je

ne prononcerai plus le nom du Seigneur. Mais voilà que s'est allumé dans mon cœur un feu dévorant qui brûlait mes os; et je suis tombé dans la langueur, n'en pouvant plus supporter la violence. » *Jerem.*, xx, 7-9. C'est comme s'il disait : Je voulais me désister de mes prédictions, parce que les Juifs refusaient de les entendre; mais, à peine avais-je conçu cette pensée, que la puissance de l'Esprit s'est précipitée comme le feu sur mon âme; c'était comme un incendie déchainé au dedans de moi, dont mes os étaient rongés et consumés, au point que je ne pouvais plus résister à ses atteintes. Si le Prophète, chaque jour en butte à de nouveaux outrages, était ainsi torturé parce qu'il avait résolu de se taire, à quelle indulgence croirions-nous avoir droit, nous qui n'avons encore rien souffert de semblable, dans le cas où nous nous laisserions décourager par l'incurie de quelques-uns de nos frères, où nous renoncerions à nos enseignements, alors surtout qu'il en est un si grand nombre qui les écoutent avec docilité?

2. En parlant ainsi, je n'ai pas pour but de me consoler et de me raffermir moi-même; car j'ai déjà résolu dans mon cœur de remplir ce ministère tant que je respirerai, tant que Dieu voudra me conserver la vie, et, qu'on m'écoute ou qu'on ne m'écoute pas, de rester à jamais fidèle à la mission qui m'est imposée. Mais, il est des hommes qui se plaisent à décourager les autres; non contents de n'être eux-mêmes d'aucune utilité, ils refroidissent le zèle et le dévouement par leurs froides représentations et leurs sarcasmes. — Cessez de leur donner des conseils, disent-ils; cessez de les exhorter et de les instruire; ils ne vous écouteront pas; renoncez à tout rapport avec eux. — Puisqu'on tient à chaque instant un tel langage, je ne dois pas me lasser de revenir sur ce sujet, afin de détruire dans les esprits ces idées inhumaines, ces tentations diaboliques. Hier encore on parlait ainsi, je le sais; à propos de quelques chrétiens qui avaient passé au cabaret un temps assez considérable, on disait, avec le sourire de la malice et de la raillerie : Tout le monde est vraiment converti; plus personne qui s'introduise dans un cabaret; chacun est devenu d'une admirable

sobriété! — O homme, que dites-vous là? Avais-je contracté l'engagement de les prendre tous en un jour dans mes filets? S'il en est dix qui se soient montrés dociles, cinq, même un seul, n'est-ce pas assez pour soutenir mon courage?

La parole produit toujours quelque fruit.

Je vais même plus loin : j'admets que personne n'ait profité de mes discours, ce qui n'est guère possible cependant, quand on se réunit en si grand nombre pour les entendre, pensez-vous que, même alors, nous ne gagnions rien à remplir ce ministère? Il est vrai, plusieurs sont entrés dans un cabaret; mais je ne puis pas supposer qu'ils y soient entrés avec la même impudence : le souvenir de nos paroles les a poursuivis jusque-là; nos leçons et nos reproches retentissaient dans leur cœur tandis qu'ils étaient assis à la même table; ce souvenir les a couverts de honte; ils ont rougi dans le secret de leur pensée; ils avaient perdu quelque chose de leur ancienne assurance. Or, qu'un pêcheur rougisse de lui-même, qu'il condamne sa conduite au fond de son cœur, c'est un commencement de salut, c'est le prélude d'un heureux changement.

C'est déjà prendre le chemin de la vertu que de pécher avec moins d'impudence.

Voici un second avantage, qui n'est pas inférieur à celui-là : Ceux qui pratiquent déjà la sobriété, font toujours un progrès dans la tempérance, montrent une plus grande régularité de vie, parce qu'ils puisent dans nos discours la conviction de plus en plus profonde que la vraie sagesse consiste à s'éloigner du chemin où la foule se précipite. Nous n'avons peut-être pas guéri les malades; mais, à coup sûr, nous avons communiqué de nouvelles forces à ceux qui se portent bien : notre parole n'a pas encore délivré les esclaves du vice, mais elle a rendu plus vigilants les amis de la vertu. A ces avantages, je puis en ajouter un troisième : Ceux que je n'ai pu persuader aujourd'hui, demain je les persuaderai peut-être; et, si ce n'est pas demain, pourquoi ne serait-ce pas le jour suivant, ou plus tard encore? Un homme qui refuse aujourd'hui de m'écouter, je ne désespère pas de le trouver demain plus soumis et plus raisonnable; et, s'il repousse ma parole demain comme aujourd'hui, ce sera dans quelque temps qu'elle ébranlera son âme. Le pêcheur qui, tout le jour, a retiré ses filets vides, prend quelquefois sur le

soir, au moment de quitter la pêche, le poisson qui lui avait échappé jusque-là. S'il fallait demeurer dans le repos, s'abstenir d'un travail quelconque, parce qu'il arrive souvent que nous n'atteignons pas le but de nos efforts, la vie tout entière serait inutile; tout serait perdu, non-seulement dans les choses spirituelles, mais encore dans celles qui regardent le temps présent. Si l'agriculteur renonçait à cultiver la terre parce qu'il a vu plus d'une fois, souvent même, détruire par les intempéries des saisons le fruit de son travail, le genre humain serait bientôt anéanti par la famine. Si le navigateur renonçait à la mer à cause des tempêtes qu'il a quelquefois essuyées, personne qui voulût désormais s'aventurer sur les flots, et notre vie serait dépouillée des plus précieux avantages. Parcourez tous les arts, et donnez à ceux qui les pratiquent les conseils que vous me donnez à moi-même; le silence de la mort régnera partout, et la terre n'aura plus d'habitants. Mais, comme cela n'est ignoré de personne, on a beau voir ruiner les espérances qu'on avait fondées sur son industrie, on y revient toujours avec le même courage.

3. Rien de tout cela ne nous étant donc inconnu, mes bien-aimés, ne tenons pas le même langage, je vous en conjure; ne disons plus désormais : A quoi bon tant de discours? — Aucun bien ne peut résulter d'une semblable parole. L'agriculteur ne se déconcerte pas si facilement; bien qu'il ait à plusieurs reprises perdu le fruit de son labeur, il persiste à cultiver son champ, à confier au sol la même semence; et il n'est pas rare qu'une année le dédommage abondamment de toutes ses pertes antérieures. L'homme de négoce n'agit pas autrement : il a subi de fréquents naufrages; le voilà cependant encore dans le port; et quand il a réparé son navire, engagé des matelots, emprunté de nouvelles sommes, il rentre dans la carrière, quoiqu'il en connaisse plus que jamais les périls et les revers. En un mot, dans toutes les entreprises possibles, les hommes suivent l'exemple de l'agriculteur et du marchand. Et lorsque nous les voyons déployer tant d'efforts et de zèle pour des intérêts temporels, malgré les déceptions auxquelles ils s'attendent, nous renoncerions à notre devoir, parce qu'on n'a pas

écouté notre parole! Serions-nous vraiment dignes de pardon? quelle excuse pourrions-nous invoquer? Pour eux, quand ils échouent, ils ne trouvent aucun adoucissement à leurs pertes : si le navire est englouti par les flots, nul ne viendra réparer le désastre du malheureux naufragé; si des pluies trop abondantes détruisent les moissons, l'agriculteur revient chez lui les mains vides. Tel n'est pas notre sort, lorsque nous parlons, ou que nous exhortons en vain, l'auditeur pourra bien repousser la divine semence que vous aurez répandue, et se priver ainsi lui-même du prix de l'obéissance; mais Dieu vous garde la récompense de votre conseil, et cette récompense ne sera pas moindre parce qu'on ne vous a pas écouté. Vous avez fait ce qui dépendait de vous; Dieu ne vous en demande pas davantage; vous êtes dans l'obligation d'avertir, mais non de persuader vos auditeurs. Il nous appartient de les instruire, et leur devoir est d'obéir. De même que, si nous ne les instruisions pas, accompliraient-ils des bonnes œuvres sans nombre, aucune part ne nous reviendrait dans leur récompense; elle serait tout entière pour eux; de même, s'ils n'écoutent pas nos avertissements, sur eux seuls tombera toute la vengeance; leur malheur ne nous sera nullement imputé, Dieu nous récompensera même avec magnificence des efforts que nous aurons faits. Il ne nous ordonne pas autre chose que de déposer notre argent entre des mains qui puissent le faire fructifier, de parler et d'instruire. *Matth.*, xv, 27.

Parlez donc, instruisez votre frère. — Mais il ne m'a pas écouté. — Qu'importe? votre récompense n'en est pas amoindrie, pourvu que vous persistiez dans votre ministère jusqu'à votre dernier soupir, dans l'espoir de le persuader. Ne vous arrêtez dans votre zèle que lorsque vos avertissements auront obtenu leur résultat. Le diable ne cesse de rôder autour de nous pour empêcher l'œuvre de notre salut, bien qu'il ne retire aucun fruit de sa malveillance, au risque même d'aggraver ses tourments. Il porte si loin sa rage, qu'il tente quelquefois des choses impossibles, et qu'il attaque, non-seulement ceux qu'il espère ébranler et terrasser, mais encore des âmes qui déjoueront probablement toutes ses

manceuvres. Dieu lui-même, pour qui rien n'est secret, avait fait devant lui l'éloge de Job; et le tentateur ne désespère pas, néanmoins, de ruiner la vertu de cet homme; il met tout en œuvre; il a recours à tous les moyens; sa malice et sa perversité entrent résolument en lutte avec cette vertu qui avait pour elle ses victoires passées et le suffrage du Tout-Puissant. Et nous ne rougirions pas, nous ne serions pas couverts de honte, dites-moi, quand nous voyons le démon ne jamais désespérer de notre perte, en faire le but constant de ses efforts, si nous allions, nous, renoncer au salut de nos frères? Il eût dû s'abstenir d'attaquer le juste, puisque c'est Dieu même qui rendait témoignage de sa vertu; mais non; la fureur dont il est animé contre nous lui faisait espérer, malgré ce divin témoignage, qu'il viendrait à bout de ce généreux athlète. Pour nous, rien de semblable, rien qui doive nous décourager; et nous abandonnerions la lice! Les défenses du Seigneur n'empêchent pas le diable de nous livrer sans cesse de nouveaux combats; et les ordres que ce même Seigneur nous fait, les encouragements qu'il nous adresse pour que nous allions au secours des pécheurs, ne nous empêcheraient pas de nous tirer en arrière! L'ennemi du salut avait recueilli ces paroles de la bouche même de Dieu : « C'est là un homme juste, droit, craignant le Seigneur, s'abstenant de toute œuvre mauvaise, auquel ne peut se comparer aucun autre habitant de la terre; » *Job*, 1, 8; et le voilà qui s'insurge contre un jugement aussi solennel, et qui persiste à dire : Qui sait si je ne parviendrai pas à l'abattre, en l'accablant, coup sur coup, des plus grandes calamités? qui sait si je ne renverserai pas cette haute citadelle?

4. Serions-nous vraiment pardonnables, mes bien-aimés, nous resterait-il un moyen de justification, si lorsque cet esprit pervers met tant d'ardeur à nous perdre, nous ne montrions pas une seule étincelle de cette même ardeur pour sauver nos frères, alors surtout que Dieu combat avec nous? Quand vous voyez donc un de vos frères insensible, rebelle, inattentif même à tous vos conseils, dites-vous à vous-même : Peut-être, avec le temps, réussirai-je à le fléchir? C'est

Le frère doit
veiller au sa-
lut de son
frère.

là ce que Paul nous recommande : « Le serviteur de Dieu ne doit pas s'emporter; il doit être plein de mansuétude à l'égard de tous, instruisant sans relâche ceux qui résistent à la vérité, dans l'espoir que Dieu leur donnera de se repentir et d'ouvrir enfin les yeux à la lumière. » II *Tim.*, II, 24, 25. Voyez comme les parents se tiennent auprès de leur enfant malade : bien qu'ils ne conservent plus aucun espoir, ils sont là versant des larmes, poussant des soupirs, prodiguant au mourant, jusqu'à son dernier souffle, les soins les plus dévoués avec les plus tendres témoignages de leur amour. Agissez de même envers vos frères : songez que les parents ne peuvent pas, avec leurs lamentations et leurs pleurs, soulager le malade, éloigner la mort qui le menace; tandis que plus d'une fois il vous sera donné de rappeler à la vie, par vos gémissiments et vos prières, cette âme si longtemps indocile à vos conseils. Vous n'avez pu la persuader jusqu'ici? versez de nouvelles larmes, stimulez son apathie, ne cessez de gémir, et votre sollicitude la fera peut-être rougir d'elle-même et la ramènera dans la voie du salut. Que pourrais-je faire seul? je ne puis pas chaque jour me présenter à vous; seul je n'ai pas la force d'instruire et de corriger une si vaste multitude. Si vous consentez à vous répartir entre vous le soin qu'exige le salut du prochain, si chacun se charge d'un de ses frères à sauver, quelle puissance d'édification vous ajouterez à notre ministère! A quoi bon parler de ceux que nos fréquentes instructions finissent par ramener à de meilleurs sentiments? Il ne faudrait pas même abandonner les malheureux consumés par un mal sans remède; nous ne devrions pas les livrer à leur sort, suspendre les efforts de notre zèle, quand bien même il nous serait démontré qu'ils rendront complètement inutiles pour eux toutes les inspirations de la charité.

Si ce que je vous dis là vous semble un paradoxe, écoutez-moi, je vais vous en montrer la vérité par les actions et les paroles du Christ. Nous ignorons, nous, les choses futures, et nous ne pouvons pas juger dès lors si nos auditeurs se soumettront ou résisteront à nos exhortations : le Christ le savait parfaitement, et cependant il ne

cessa pas jusqu'à la fin d'exhorter et de reprendre un homme qui ne devait pas l'écouter. Il n'ignorait pas que le traître Judas ne reviendrait jamais de ses funestes idées. N'importe, il chercha toujours à l'en détourner par toutes sortes de conseils, de bienfaits, de menaces, lui présentant la vérité sous toutes les formes, et se servant de la parole comme d'un frein. Or en agissant de la sorte, il nous traçait la ligne de conduite que nous aurions à tenir envers nos frères : il veut que nous fassions tout ce qui est en notre pouvoir, alors même que nous saurions d'avance que nos soins seront infructueux, dans la persuasion que la récompense au moins ne saurait nous manquer. Voyez avec quelle attention et quelle prudence le divin Maître cherche à ramener le disciple infidèle. « L'un de vous me trahira, » dit-il; *Matth.*, xxvi, 21; puis il ajoute : « Je ne parle pas de vous tous, je connais ceux que j'ai choisis. » *Joan.*, xiii, 18. Il avait déjà dit : « L'un de vous est un faux frère. » *Ibid.*, vi, 71. Il consent à les plonger tous dans l'anxiété, plutôt que d'énoncer le nom du traître, de peur qu'un reproche direct ne fit perdre à ce dernier la honte du crime. La crainte et l'anxiété où les paroles du Christ jetèrent les apôtres, bien que leur conscience n'eût aucune raison de se troubler, ne peuvent être douteuses; ces sentiments éclatent dans cette question que chacun adresse au maître : « Serait-ce moi, Seigneur? » *Matth.*, xxvi, 22. Pour convertir Judas, il joint les actions aux paroles. Comme il avait manifesté sa bonté sans interruption et sous toutes les formes, en purifiant les lépreux, en chassant les démons, en guérissant les malades, en ressuscitant les morts, en ranimant les paralytiques, en faisant du bien à tous, en ne châtiât personne; comme il avait toujours ces mots à la bouche : « Je ne suis pas venu pour juger le monde, mais bien pour le sauver; » *Joan.*, xii, 47; de peur que Judas ne se persuadât que le Christ ne pouvait que faire du bien et ne savait pas châtier, le Maître veut encore le tirer de cette erreur et lui montrer qu'il peut aussi frapper et punir les pécheurs.

5. Mais voyez avec quelle sagesse, avec quelle bonté il lui donne cette leçon : aucun homme ne

Que chacun se charge d'un de ses frères à sauver.

sera sacrifié pour cela. Comment donc ? il lui suffira de prouver à son disciple qu'il possède le pouvoir de punir. S'il avait puni quelqu'un en réalité, il eût semblé se mettre en contradiction avec lui-même, puisqu'il avait dit : « Je ne suis pas venu pour juger le monde, mais bien pour le sauver. » *Ibid.* D'un autre côté, s'il n'avait pas fait éclater sa justice, le disciple s'en serait prévalu, ne voyant en définitive aucun fait capable de le détromper ; que fit-il donc, encore une fois ? pour effrayer le disciple, qui ne devait pas cependant en devenir meilleur, et pour épargner en même temps à l'homme la douleur et la honte du châtement, c'est sur un arbre, sur un figuier que le Christ exerce une telle puissance en disant : « Tu ne produiras plus de fruits à l'avenir ; » *Matth.*, *xxi*, 19 ; et l'arbre fut desséché par l'effet de cette simple parole. Ainsi, la nature humaine n'eut rien à souffrir, et la puissance du Sauveur fut manifestée par cette sorte de vengeance exercée sur un arbre. Quelle utilité n'en fût pas résultée pour le disciple, s'il avait voulu profiter de cette leçon ! Mais cela même ne le corrigea pas. Le Christ, qui le savait d'avance, ne se contenta pas de ce trait ; il fit quelque chose de bien plus grand. Lorsque les Juifs, armés de glaives et de bâtons, allèrent se saisir de lui, il les frappa tous d'aveuglement. Sa pensée se révèle dans cette question : « Qui cherchez vous ? » *Joan.*, *xviii*, 4. Comme Judas avait dit plus d'une fois : « Que voulez-vous me donner, et je vous le livrerai ? » *Matth.*, *xxvi*, 15, pour montrer aux Juifs et rappeler à son disciple que le Maître allait à la mort de sa propre volonté, que tout était en sa puissance, que la malice de Judas ne triomphait pas de lui et ne le réduisait pas à cette extrémité, Jésus dit au traître aussi bien qu'à tous les autres témoins de cette scène : « Qui cherchez-vous ? » Celui qui venait pour le livrer ne le reconnaissait donc pas ; il était frappé d'aveuglement. Ce n'est pas tout encore ; cette simple parole suffit pour les terrasser tous et les jeter à la renverse. Et bien qu'un tel prodige ne les eût pas rendus plus humains et n'eût pas détourné ce misérable de son lâche dessein, bien que ce cœur pervers fût toujours insensible, le Christ ne se retire pas de lui, il lui donne de

nouveaux témoignages de sa sollicitude et de son amour. Voyez plutôt avec quelle prudence et quelle tendresse à la fois il tâche d'ébranler cette âme sans pudeur ; les paroles du Christ amolliraient vraiment un cœur de pierre.

En effet, que dit-il à Judas aussitôt que celui-ci s'avance pour l'embrasser ? « Judas, vous trahissez le Fils de l'homme par un baiser. » *Luc.*, *xxii*, 48. Quoi ! la vue toute seule de la trahison ne vous a pas couvert de honte ? En parlant ainsi, en lui adressant ces doux reproches, il lui rappelait les rapports qui les avaient unis. Mais ni les actions, ni les paroles du Christ ne ramenèrent cet homme au bien, non que celui-là manquât de puissance, mais parce que tout noble sentiment était mort dans celui-ci. Le Christ savait tout d'avance. Sa bonté néanmoins fut toujours là même, du commencement jusqu'à la fin. Le saurions-nous de la même manière, mes bien-aimés, nos avertissements devraient-ils demeurer complètement stériles, ne cessons d'instruire et d'avertir nos frères égarés. Car enfin, si le Seigneur, pour qui l'avenir n'avait pas de voiles, a déployé tant de sollicitude envers un ingrat qu'il savait bien ne devoir pas profiter de tant de témoignages d'amour, serions-nous dignes de pardon, nous qui ne savons nullement ce qui doit arriver, si nous étions assez peu soucieux du salut de nos frères, pour les abandonner après une ou deux exhortations ? Mais, indépendamment de tout ce qui a été dit, reportons nos regards sur nous-mêmes, et songeons que Dieu nous parle chaque jour par ses prophètes et ses apôtres, sans obtenir de nous une résolution générale, et que cependant il ne se lasse pas d'appeler des rebelles et d'exciter une attention que nous ne cessons de lui refuser. Entendez Paul qui s'écrie : « Nous remplissons une ambassade au nom du Christ, c'est comme si Dieu vous exhortait par notre bouche, c'est à la place du Christ lui-même que nous vous conjurons de vous réconcilier avec Dieu. » *II Corinth.*, *v*, 20. Ne vous étonnez pas trop de ce que j'ajoute : celui qui saurait d'avance qu'on finira par écouter ses conseils, et qui dans cette persuasion persiste à les donner, mérite moins de gloire que celui dont les fréquentes instructions n'ont

Il y a beaucoup de mérite à guérir une maladie déclarée incurable.

produit aucun résultat, et dont la charité néanmoins ne se condamne pas au silence. Le premier se trouve soutenu dans l'exercice de son ministère par la perspective d'une soumission qui peut tarder sans doute, mais dont le jour doit infailliblement venir ; tandis que le second, que tant de répulsions ne peuvent décourager, donne par sa persévérance la preuve de la charité la plus fervente et la plus réelle : l'amour en lui remplace l'espérance et ne lui permet pas de rester indifférent aux intérêts de son frère. C'est assez avoir démontré que nous ne devons pas délaisser les pécheurs, alors même qu'il nous serait possible de prévoir qu'ils ne nous écouteront pas. Parlons maintenant de l'obligation où nous sommes d'adresser nos représentations à ceux qui se livrent aux délices. Tant que durera cette fête profane, tant que le démon fera de nouvelles blessures à ces âmes plongées dans l'ivresse, il faut que de notre côté nous leur appliquions les remèdes convenables.

6. Hier nous leur présentions l'autorité de Paul s'exprimant de la sorte : « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, n'importe ce que vous ferez, faites tout pour la gloire de Dieu. » I *Corinth.*, x, 31. Aujourd'hui nous produisons devant elles le Maître même de Paul ; elles le verront s'élever contre la volupté, non par de simples exhortations, mais par d'amers reproches et de sévères châtimens. L'histoire du mauvais riche et de Lazare, avec ses divers incidents, ne nous enseigne pas autre chose. Mais il ne faut pas traiter ce sujet à la légère et comme en courant ; exposons par ordre les diverses parties de la parabole : « Un homme possédait de grandes richesses, il était revêtu de pourpre et de soie, sa table était chaque jour splendidement servie. En même temps vivait un pauvre mendiant nommé Lazare, tout couvert d'ulcères ; il était couché devant le palais du riche, et il eût voulu se rassasier des miettes qui tombaient de la table de ce dernier ; les chiens seuls venaient à lui et léchaient ses plaies. » *Luc.*, xvi, 19-21. Pourquoi le divin Maître parlait-il en parabole ; pourquoi a-t-il expliqué les unes et non les autres ; qu'est-ce qu'une parabole ? Nous réserverons ces questions et toutes celles de même nature qu'on

pourrait soulever, afin de ne pas nous détourner de l'objet qui nous occupe. Pour le moment, nous dirons seulement un mot de l'Évangéliste qui nous a transmis cette parabole proposée par le Christ. Saint Luc est le seul qui la rapporte. Nous ne devons pas ignorer que, parmi les traits relatés par les Évangélistes, les uns le sont par tous les quatre, les autres simplement par l'un d'eux. Pourquoi cela ? Pour que nous fussions, d'une part, dans l'obligation de lire tous les Évangiles, et pour que, d'autre part, leur accord brillât à nos yeux d'une manière éclatante. Si chaque Évangéliste avait tout dit, nous ne songerions pas à les lire tous avec attention, puisque à la rigueur un seul suffirait ; si chacun d'eux, au contraire, avait rapporté des choses différentes qui ne se trouveraient pas dans les autres, il ne nous serait plus possible d'établir la concordance de leurs écrits. De là les choses qui leur sont communes et celles qui leur sont particulières ; dans cette dernière catégorie se trouve l'enseignement que revêt notre parabole.

Nous voyons d'abord un homme riche, dont la vie était souillée de bien des vices ; il était cependant exempt de toute calamité, tous les biens affluaient dans sa demeure. Qu'il n'éprouvât, en effet, aucun revers, aucune peine, aucun dérangement imprévu dans ses affaires temporelles, c'est ce que saint Luc nous apprend quand il dit que ce riche passait tous ses jours dans les festins et la joie. Qu'il vécut dans la corruption et le désordre, c'est ce qui résulte clairement du sort qu'il éprouva après la mort, et, même pendant sa vie, du mépris qu'il affectait pour le pauvre ; car ceci prouve bien qu'il ne traitait pas seulement ainsi celui qui gisait dans le vestibule de son palais, mais qu'il n'avait de pitié pour aucun autre. Et dans le fait, si l'indigent couché là aux portes de sa demeure, qu'il voyait forcément plusieurs fois chaque jour, c'est-à-dire toutes les fois qu'il sortait ou qu'il rentrait, si ce pauvre qui n'était pour lui ni perdu dans un carrefour, ni confondu dans la foule, ni caché dans un réduit obscur, n'obtint jamais de lui, bien que placé sous ses yeux, un regard de compassion ; et cela, malgré les maux et l'indigence, ou plutôt malgré l'affreuse

et perpétuelle maladie dont ce malheureux offrait le spectacle ; le riche aurait-il eu pitié d'un autre qui se fût rencontré sur son chemin ? Que le premier jour il n'ait fait aucune attention à Lazare, on le comprend ; mais il semble qu'il eût dû sentir quelque chose le second jour, qu'une tendre émotion se serait entièrement emparée de son âme après trois, quatre, cinq jours consécutifs, ou même un plus grand nombre, eût-il été plus cruel que les bêtes féroces. Et pourtant il n'éprouva rien de semblable ; il se montra plus impudent et plus dur que ce juge qui ne craignait ni Dieu, ni les hommes. Celui-ci, tout insensible qu'il était, se laissa toucher enfin par les instances de la veuve ; les prières d'une femme eurent raison de son insensibilité : les prières ne purent obtenir du mauvais riche qu'il vint au secours de l'indigent. Il faut remarquer néanmoins une différence entre ces deux prières : il était à la fois plus juste et plus aisé de faire droit à celles de Lazare. En effet, la veuve implorait la pitié contre ses ennemis, et Lazare demandait seulement de ne pas mourir de faim ; celle-là suppliait avec des cris redoublés, et celui-ci se tenait les jours entiers dans le silence, couché par terre, laissant parler seulement le tableau de ses douleurs. Cela certes aurait dû attendrir un cœur de pierre ; car les vives réclamations excitent souvent notre courroux, tandis que la vue des indigents qui gardent un profond silence et ne font pas même entendre une plainte, qui supportent avec patience les plus longs dédains, persistant simplement à nous montrer leur misère, finit par nous fléchir par l'effet de cette admirable patience, serions-nous encore une fois, plus insensibles que la pierre. Une chose qui n'était pas moins faite pour attendrir, c'était le visage de ce pauvre, amaigri par la faim et par la maladie. Mais non, rien ne touchait cet être impitoyable.

7. Son premier vice était donc la cruauté, l'inhumanité portée à son comble. Ce n'est plus la même chose quand un homme dont la vie s'est écoulée dans le dénûment, et qui tout à coup voit affluer autour de lui les délices, ne vient pas au secours des malheureux, néglige de nourrir les affamés ; ce n'est pas la même chose

non plus quand on passe par hasard bien qu'à plusieurs reprises, chaque jour même, à côté d'un mendiant, sans que son aspect vous touche de compassion. On ne saurait comparer la conduite d'un homme accablé de malheurs et dévoré d'angoisses, dont le cœur ulcéré ne prend pas garde aux peines du prochain, avec la conduite de celui qui, jouissant d'une félicité permanente et de plaisirs non interrompus, ne sent pas la faim des autres, ferme ses entrailles à leurs maux, n'est pas rendu plus humain par sa joie ; car, vous le savez parfaitement, la prospérité nous porte à la miséricorde et nous incline à faire le bien, malgré notre insensibilité profonde. Eh bien, l'abondance elle-même était impuissante à modifier le cœur de ce riche ; ce n'était plus un homme, c'était une bête sauvage, ou plutôt sa barbarie laissait bien loin celle des animaux furieux. Et cependant, je le répète, c'est au sein d'une complète prospérité qu'il menait une vie criminelle, tandis que le pauvre gardait l'amour de la justice et de la vertu, quoique plongé dans une misère complète. Oui, Lazare était un juste, son bonheur après la vie, et son courage inébranlable dans la pauvreté le prouvent d'une manière éclatante. N'est-ce pas, je vous le demande, comme si nous voyions toutes ces choses de nos propres yeux ? Le riche naviguait sur un opulent vaisseau, poussé par un vent favorable. Mais ne vous en émerveillez pas : il courait au naufrage, parce qu'il ne voulait pas amoindrir une charge trop lourde. Voulez-vous que je vous signale un autre de ses vices ? Tous les jours il s'abandonnait sans crainte à la volupté. C'est là un vice, en effet, non-seulement aujourd'hui que nous sommes formés à une plus haute école, mais encore alors, sous l'Ancien Testament, quand les hommes n'étaient pas soumis à d'aussi rigoureux préceptes. Ecoutez le Prophète qui s'écrie : Malheur à vous qui viendrez dans un jour funeste, qui vous présentez et touchez à des sabbats trompeurs ! » *Amos*, vi, 3. Que signifie cette expression *sabbat trompeur* ? Les Juifs se persuadent que le sabbat ne leur a été donné que pour le repos ; telle n'en est pas cependant la principale cause : Dieu veut qu'en ce jour, les

hommes, débarrassés des choses temporelles, consacrent tout leur repos à leurs intérêts spirituels. La nature même de cet institution nous dit clairement qu'elle a les pieux exercices et non l'oisiveté pour objet. Car enfin, le prêtre fait en ce jour un double travail : il n'offre les autres jours qu'une victime, tandis que le sabbat il en offre deux. Or, si le repos était le but unique, ce serait au prêtre surtout à se tenir dans le repos.

Comme les Juifs profitaient de cette liberté, non pour vaquer aux choses spirituelles, à la sobriété, par exemple, à la modestie, à l'audition de la parole divine, mais pour s'abandonner, tout au contraire, à la gourmandise, à l'ivresse, à tous les excès de la table, à tous les raffinements de la volupté ; de là, les reproches que leur adresse le Prophète. Après leur avoir dit : « Malheur à vous qui venez dans un jour funeste ; » après avoir ajouté : « Qui touchez à des sabbats trompeurs, » il fait entendre pourquoi les sabbats des Juifs sont ainsi caractérisés. D'où vient donc que les Juifs rendaient ce jour illusoire et mensonger ? Par leur désordre, par leur amour pour les grossiers plaisirs des sens, par tant d'autres flétrissures qu'ils infligeaient à leur âme. Pour vous convaincre de cette vérité, écoutez ce qui suit le texte déjà cité ; ce que je viens de vous dire, le Prophète l'avait dit en ces termes : « Malheur à vous qui dormez dans des lits d'ivoire, qui ne cherchez qu'à satisfaire votre mollesse, qui ne mangez que la chair des chevreux et des jeunes veaux choisis dans vos bergeries, qui ne buvez que des vins exquis et n'usez que de parfums précieux. » *Amos.*, vi 4-6. Le sabbat vous avait été donné pour qu'en ce jour votre âme s'affranchit de la corruption ; et c'est justement alors qu'elle se corrompt davantage. En effet, quelle coupable mollesse n'est-ce pas de dormir dans des lits d'ivoire ? dans les autres sortes de péchés, on trouve du moins quelque plaisir, tout faible et honteux que ce plaisir puisse être ; ainsi, dans l'ivresse, l'avarice et l'impureté. Mais quel plaisir de plus peut-on trouver à dormir dans un lit d'ivoire ? en est-on mieux délassé ? les ornements d'un lit rendent-ils le sommeil plus bienfaisant et plus suave ?

ils le rendront même pénible et lourd, si nous avons du moins des sentiments dignes d'un homme. Car enfin, pendant que vous êtes étendu sur une couche somptueuse, si vous venez à songer qu'un autre homme n'a pas même un morceau de pain qu'il puisse manger tranquille, est-ce que votre conscience ne vous condamnera pas et ne se fera pas une arme contre vous de ce poignant contraste ? Or si c'est un crime de dormir dans un lit d'ivoire, que dire pour notre justification quand à l'ivoire se trouve mêlé l'argent ? Mais voulez-vous que je vous montre un lit vraiment beau, non un lit de simple particulier, ni celui d'un chef militaire, mais bien un lit de roi ? Seriez-vous le plus ambitieux des hommes, c'est assez, je suppose, et vous n'irez pas jusqu'à désirer un lit plus beau que celui d'un roi, et de quel roi encore ? D'un roi éminent, d'un roi distingué parmi tous les autres, dont le nom retentit même aujourd'hui dans tout l'univers. Venez que je place sous vos yeux la couche du bienheureux David. Elle ne brille pas de l'éclat de l'or et de l'argent ; mais la prière et les larmes l'ornent de toute part. C'est ce qu'il déclare lui-même : « Chaque nuit j'arroserai, j'inonderai mon lit de mes larmes. » *Psalms.* vi, 7. Voilà les pierres précieuses dont cette couche royale était parsemée.

8. Voyez, je vous prie, de quel amour cette âme brûle pour Dieu : après les ardues sollicitudes dont le jour était rempli, les soins que réclamaient les chefs des provinces et ceux des armées, les peuples soumis et les nations étrangères, la guerre et la paix, les affaires de l'Etat et celles de la famille, tout ce qui de près ou de loin devait absorber ou tourmenter cet homme ; eh bien, le temps que les autres accordent au sommeil, il le consacrait aux louanges divines, aux prières, aux larmes. Et ce n'était pas une nuit seulement, sauf à se reposer la suivante, ni deux, ni trois, mais avec des intervalles ménagés pour le repos ; c'était toutes les nuits qu'il agissait de la sorte. Vous l'avez entendu : « Chaque nuit j'arroserai mon lit de mes larmes. » Ces larmes tombaient donc avec abondance et ne tarissaient point. Quand tout le monde goûtait les douceurs du sommeil, seul le Prophète trai-

tait avec Dieu, et Celui dont l'œil ne se ferme jamais se penchait avec miséricorde vers ce cœur plongé dans la tristesse, et qui ne cessait, à travers ses soupirs, d'avouer ses prévarications. Voilà quels doivent être aussi les ornements de votre couche. Un lit d'argent excite à la fois la jalousie des hommes et la colère de Dieu, tandis que des larmes comme les versait le Prophète royal pourraient éteindre les feux même de la géhenne. Voulez-vous que je vous rappelle un autre lit, celui de Jacob ? Jacob avait pour lit la terre elle-même et une pierre pour oreiller, et c'est là qu'il vit la pierre intelligible et mystique, et cette échelle par laquelle les anges montaient et descendaient. Contentons-nous d'une semblable couche, et peut-être serons-nous favorisés de semblables songes. Si c'est à des ornements précieux que nous demandons le bienfait du sommeil, non-seulement ce bienfait nous sera refusé, mais nous aurons encore à souffrir les angoisses de l'âme. Car lorsque vous vous souviendrez là qu'à l'heure la plus froide et la plus rigoureuse de la nuit, pendant que vous êtes dans une couche moelleuse, le pauvre gît sur quelques brins de paille, aux abords des bains publics, tremblant de froid et torturé par la faim, je sais que, fussiez-vous le plus insensible de tous les hommes, vous aurez cependant une sentence à prononcer contre vous-même, en voyant que vous avez au delà de vos besoins et que le pauvre manque du nécessaire.

Celui qui s'engage au service de Dieu ne s'embarrasse pas dans les affaires temporelles, est-il écrit. Vous êtes soldat, mais d'une milice spirituelle : un tel soldat ne dort pas sur un lit d'ivoire ; il couche par terre ; il ne se couvre pas de parfums ; c'est un soin qu'il abandonne aux hommes efféminés, aux habitués de théâtre, à ceux qui sont perdus de mœurs et plongés dans la mollesse. Non, vous ne devez pas répandre l'odeur des parfums, mais bien celle de la vertu. Rien de plus impur que l'âme, quand le corps exhale de telles senteurs. L'arôme dont on imprègne le corps ou l'habit est le signe qu'il y a là-dessous un cœur corrompu, et qu'il répand une mauvaise odeur. C'est après avoir plongé l'âme dans des pensées énervantes, et

l'en avoir longtemps nourrie, que le démon infecte le corps de ses souillures et l'empoisonne de parfums. Comme on voit des malades dont la poitrine et le cerveau dégagent des humeurs abondantes, se salir les habits, le visage et les mains par ces écoulements continuels ; ainsi l'âme fait refluer sur le corps les effets de sa propre corruption. Peut-on rien attendre de grand, rien de vertueux même, d'un homme, tout imprégné de parfums, qui se plaît à ressembler aux femmes, mais aux femmes perdues, qui mène enfin une vie de danseuse ? Que votre âme répande l'odeur de la sainteté, à la bonne heure ! Vous ferez du bien à vous-même, et vous en ferez à tous ceux qui vivent avec vous. Il n'y a rien au monde, non, il n'y a rien de plus pernicieux que les délices. Écoutez ce que Moïse en a dit : « Nourri dans l'abondance et le luxe, engraisé, plein d'embonpoint, le bien-aimé serviteur a regimbé ; » *Deuter.*, xxxii, 15. Il ne dit pas, s'est éloigné ; mais bien, a regimbé ; voulant ainsi nous mieux faire connaître l'indocilité de ce serviteur amolli. Plus haut, il avait dit : « Quand vous aurez mangé et bu, veillez sur vous-même, de peur que vous n'oubliiez le Seigneur votre Dieu. » *Ibid.*, viii, 10, 11. Tant il est vrai que les délices éloignent de nous la pensée de Dieu. Ainsi donc, mon bien-aimé, quand vous allez vous asseoir à table, souvenez-vous que vous aurez ensuite à prier ; gardez-vous bien de vous charger de nourriture, de peur que votre estomac appesanti ne vous permette pas de ployer les genoux et de rendre vos hommages au Seigneur. Voyez les animaux accoutumés au joug : quand ils ont mangé à la crèche, ils reprennent leur chemin, ils portent leur charge, ils remplissent leur destination ; et vous, quand vous sortez de table, vous êtes hors d'état de travailler, vous devenez un homme inutile. Comment ne voulez-vous pas qu'on donne aux ânes la préférence sur vous ? Pourquoi devez-vous déployer cette vigilance et pratiquer cette sobriété ? C'est qu'après le temps du repas vient celui de l'action de grâces ; et l'on ne saurait accomplir ce dernier devoir dans les vapeurs de l'ivresse, ou dans l'appesantissement de la satiété. Ce n'est pas pour le sommeil, c'est pour

Il n'y a rien de plus pernicieux que les délices.

la prière, que nous devons quitter la table, si nous ne voulons pas tomber au-dessous de la brute.

Quitter la table pour la prière.

9. Je sais qu'il ne manque pas de gens qui blâment cette doctrine, l'accusant d'introduire dans la vie des choses étranges et singulières; pour moi, je condamne plutôt les déplorables habitudes qui règnent aujourd'hui. Qu'aux repas ne doive pas succéder le sommeil, ni le lit à la table, mais qu'il faille alors s'appliquer à la prière et à la lecture des Livres saints, le Christ lui-même nous l'apprend d'une manière admirable, lorsqu'après avoir nourri la multitude dans le désert, il la convie, non à goûter le repos, mais à écouter la parole divine. Certes, il ne les avait pas entraînés au delà des limites de la tempérance; il ranime seulement leurs forces par une nourriture assez abondante, puis il leur sert un magnifique repas spirituel. Conduisons-nous de même par rapport aux aliments : mangeons et buvons pour vivre, jamais pour un plaisir grossier qui traîne après lui l'humiliation et la souffrance. Nous n'avons pas été créés, nous ne vivons pas pour manger et pour boire, mais nous mangeons et buvons pour vivre. Dans l'ordre établi par le Créateur, la nourriture n'est pas le but de la vie, c'est la vie qui est le but de la nourriture; et nous, en faisant tout servir à notre alimentation, nous avons bouleversé cet ordre. Mais, pour que nos observations sur la mollesse aient plus de force et d'efficacité, revenons à l'exemple de Lazare. Oui, notre discours sera plus fort, nos conseils seront mieux écoutés, quand vous verrez, non par des paroles, mais par des faits, les châtimens qui tombent sur les voluptueux. Ce riche qui menait une vie si désordonnée, que faisait-il, en s'abandonnant chaque jour aux délices, en prenant des repas somptueux, en portant des habits splendides? Il aggravait de plus en plus son supplice à venir, il attisait les flammes vengeresses, il irritait le divin courroux, et s'enlevait à lui-même tout espoir de pardon. Le pauvre était là, couché dans le vestibule, mais sans se livrer à des plaintes amères, à d'injustes récriminations, à de pénibles ressentiments. Il ne se disait pas à lui-même ce que tant d'autres disent : Enfin, que signifie

Pensée de Socrate.

tout ceci? Voilà un homme qui vit dans la corruption et semble avoir dépouillé tout sentiment humain; il vit néanmoins dans l'abondance de toutes choses; il n'éprouve aucun de ces chagrins, aucun de ces malheurs qui sont si fréquents dans la vie de l'homme; il jouit d'un bonheur sans mélange; et moi, je n'en reçois même pas le faible secours qui suffirait à mon existence. Il n'épargne rien pour les parasites et les adulateurs, rien pour la gourmandise; tout afflue chez lui comme d'une source intarissable; et moi, me voici gisant à cette place, objet d'étonnement, d'insulte ou de raillerie pour tous ceux qui passent, triste jouet de la faim et de la maladie. Y a-t-il donc une providence, une justice qui s'occupe des choses d'ici-bas?

Il ne dit rien de semblable; il ne le pensa même pas. Et comment le savons-nous? Par ce cortège d'esprits célestes qui l'accompagnaient à son départ de la terre et le déposèrent dans le sein d'Abraham. Si ç'avait été là un blasphémateur, jamais il n'eût reçu une pareille gloire. De là vient aussi l'universelle admiration dont cet homme est l'objet, parce qu'il a vécu dans la pauvreté; et je déclare qu'il n'a pas supporté moins de neuf supplices, non certes pour son châtiment, mais pour que sa gloire devint plus éclatante, ce qui n'a pas manqué d'arriver. Que la pauvreté soit une chose vraiment terrible, ceux-là le savent bien, qui en ont fait l'expérience. Il n'est pas de parole capable de reproduire les douleurs qu'éprouvent ceux qui vivent dans la pauvreté, quand ils n'ont pas la vraie philosophie pour compagne. Pour Lazare, à ce premier malheur se joignait celui d'une maladie sans remède et singulièrement accablante. Et remarquez, je vous prie, comme l'un et l'autre de ces malheurs ont atteint leur dernière limite : qu'il ne lui fût pas même permis de recueillir les miettes qui tombaient de la table du riche, c'est le dernier trait à cette image de la pauvreté; on n'imagine pas une pauvreté plus grande. Sa maladie, cependant, était bien l'égal de sa pauvreté; elle ne pouvait pas s'accroître : on le comprend, quand on voit les chiens venir lécher les plaies de cet homme. Il était donc tellement affaibli, qu'il ne pouvait pas même éloigner les

chiens; c'était un cadavre vivant, qui les voyait bien accourir, mais qui n'avait pas la force de s'en débarrasser, tant ses membres étaient épuisés, desséchés, consumés par le mal et le chagrin. Vous le voyez, l'indigence et la maladie s'acharnent sur son corps avec une fureur incomparable. Si chacune, en particulier, constitue déjà une amère souffrance, une souffrance impossible souvent à supporter, ne faudrait-il pas avoir un cœur de diamant pour résister aux deux réunies? On voit bien des malades qui ne manquent pas des choses nécessaires à la vie; on voit des hommes tombés au dernier degré de l'indigence, mais qui jouissent d'une bonne santé: il y a là comme une compensation, qui faisait entièrement défaut à Lazare. Vous pourriez, il est vrai, me citer quelqu'un en butte à cette double misère, mais nul, assurément, qui soit dans un tel abandon. S'il ne peut rien par lui-même, s'il ne doit rien attendre des siens, le pauvre qui gît là peut encore exciter la compassion et obtenir le secours de ceux qui le voient. Pour celui dont nous parlons, il sentait redoubler toutes ses douleurs en se voyant abandonné de tout le monde; et cet abandon lui-même était d'autant plus pénible, qu'il avait lieu dans le vestibule d'un riche. Car enfin, si Lazare avait eu la même chose à souffrir dans une contrée déserte, sur une terre inhabitée, sa peine eût été moins grande; force est à l'homme de se résigner, quand personne n'est là pour le secourir. Mais, se trouver étendu par terre, au milieu d'une foule nombreuse de gens qui se livrent à la bonne chère, à tous les plaisirs de la vie, et ne pas en obtenir le plus léger secours, c'est là ce qui redoublait les douleurs de ce pauvre, ce qui aigrissait de plus en plus l'amertume de son cœur. Autre chose est l'absence de toute main secourable, autre chose qu'une main secourable ne nous soit pas tendue: on éprouve au cœur de tout autres morsures dans le second cas; et tel était le sort de Lazare. Personne qui le consolât par de bonnes paroles, personne qui lui donnât un secours plus effectif; aucun ami, aucun voisin, aucun parent, aucun de ceux qui le voyaient, en un mot: toute la domesticité de ce riche était corrompue!

TOM. I.

10. A ce sujet de douleur s'en ajoutait un autre, c'était de voir cet homme dans la félicité; non certes que Lazare fût mû par l'envie ou la méchanceté, mais parce que le contraste du bonheur d'autrui nous rend plus amer le sentiment de nos propres infortunes. Il y avait même dans ce riche quelque chose de plus propre encore à torturer une âme. Lazare n'avait pas seulement à comparer cette prospérité sans bornes avec sa propre calamité, pour être plus sensible à sa peine; il voyait, de plus, le riche affluer de toutes sortes de biens, malgré sa corruption et son inhumanité; tandis que lui-même, qui pratiquait la modération et la vertu, souffrait des maux extrêmes: nouvelle source d'inconsolables ennuis. Non, si ce riche avait été un homme juste, vertueux, digne d'éloges, réunissant toutes les qualités, Lazare n'aurait pas autant souffert; mais, à l'aspect permanent de cette vie qui s'écoule dans le désordre et la prospérité, qui touche aux dernières limites de la corruption et de la barbarie, à la vue de cet homme dont le cœur est si froid, et qui passe à côté de lui comme à côté d'une pierre, sans éprouver ni honte, ni pitié, avec tant de moyens cependant de venir en aide au malheureux, jugez des pensées contraires qui devaient lutter dans l'âme de ce dernier; jugez des sentiments auxquels son cœur était en proie, quand il voyait les parasites, les courtisans et tous les habitants de cette riche demeure monter et descendre, entrer et sortir, courir de tous côtés à grand bruit, avec des transports d'allégresse, avec tous les signes des appétits repus: et Lazare était là comme s'il n'était venu que pour être le témoin du bonheur des autres, n'ayant de vie que ce qu'il en fallait pour sentir ses souffrances; infortuné qui sombrait dans un port, dont les entrailles étaient dévorées par la soif, à côté d'une fontaine. Je vous ferai remarquer une autre circonstance qui aggravait la position de cet homme: il n'avait pas sous les yeux l'exemple d'un autre Lazare. Pour nous, aurions-nous mille maux à souffrir, en portant les yeux sur ce modèle, nous pouvons y puiser de grandes consolations, un grand adoucissement à nos chagrins. Nos douleurs sont allégées, par cela seul que d'autres les parta-

Application
du proverbe:
Faire nau-
frage au port.

gent; pour lui, jamais il n'avait vu personne, jamais il n'avait même entendu parler de quelqu'un qui eût autant souffert. Cela suffit pour étendre un voile épais sur notre âme.

Je puis encore ajouter une considération à toutes celles qui précèdent : Lazare ne pouvait pas donner pour base à sa vertu l'espérance de la résurrection ; il croyait que toutes les choses de la vie présente finissent avec cette même vie ; car il était du nombre de ceux qui ont précédé la grâce de l'Évangile. Si de nos jours, quand la connaissance de Dieu s'est tellement répandue parmi les hommes, quand la foi de la résurrection brille d'un tel éclat, dans l'alternative des supplices éternels réservés aux méchants, et de l'éternelle récompense promise aux bons, il y a des âmes si faibles et si misérables, que rien de tout cela ne peut corriger, pouvons-nous bien nous représenter l'état où devait être celui qui n'avait pas à sa disposition cette ancre de salut ? Il ne pouvait pas asseoir un raisonnement sur des dogmes qui n'avaient pas encore été clairement révélés. Autre chose : sa réputation était perdue aux yeux de l'aveugle multitude. La multitude, en effet, dès qu'elle voit un homme manquant de tout, tourmenté par de continuelles maladies, en butte à des malheurs extrêmes, lui refuse volontiers son estime ; c'est par le malheur qu'elle juge la vie, et le malheur est toujours à ses yeux le châtement du crime. Elle pense et parle contre la raison ; mais elle parle toujours, et voici dans quel sens : Si cet homme était aimé de Dieu, Dieu ne permettrait pas qu'il fût ainsi torturé. — Job et Paul en ont également fait l'expérience. Les amis du premier parlaient ainsi : « Peut-être supporterez-vous avec peine que nous vous parlions ; mais, qui pourrait résister à la violence de la parole ? Si vous en aviez instruit plusieurs, si vous aviez relevé les mains abattues et faibles, ranimé les cœurs affligés et malades, redressé les genoux chancelants ! Maintenant, que le malheur est tombé sur vous, vous êtes en sollicitude. Mais le trouble que vous éprouvez, n'est-il pas votre ouvrage ? » *Job*, iv, 2-6. Le sens de ces paroles est celui-ci : Si vous aviez accompli quelque bien, à coup sûr vous ne souffririez pas de la sorte ; vous expiez

Aux yeux du vulgaire le malheur doit être un châtement du crime.

donc vos péchés et vos injustices. — Et voilà ce qui faisait au cœur de Job les plus cruelles blessures. Les étrangers disaient la même chose de Paul. Comme ils virent une vipère suspendue à sa main, ils se défièrent aussitôt de cet homme, et le tinrent même pour un des plus dangereux malfaiteurs. Rien de plus explicite que leur langage : « Il a pu échapper à la mer ; mais la vengeance céleste n'a pas permis qu'il vécût. » *Act.*, xxviii, 4. De telles choses n'arrivent pas sans que nous en soyons profondément troublés ; et cependant, malgré l'agitation des flots et leurs coups redoublés, le navire ne fut pas englouti : l'homme juste raisonnait avec autant de calme que s'il avait été rafraîchi par une perpétuelle rosée, au milieu même d'une fournaise.

11. Il ne tenait pas, apparemment, le langage que tient le vulgaire : Si ce riche, après sa mort, est châtié là-bas et subit son supplice, c'est bien ; une chose est une ; s'il doit, au contraire, jouir des mêmes honneurs, tant pis ; deux choses ne sont rien. Ne sont-ce pas là des mots que la plupart d'entre vous vont colportant par les places publiques, et que, de l'hippodrome et des théâtres, vous faites pénétrer dans l'église ? Je suis vraiment honteux, je rougis de répéter de telles paroles ; mais il le faut, pour réprimer vos rires désordonnés, pour vous soustraire à l'ignominie et au danger que de tels propos entraînent pour vous. C'est par manière de plaisanterie que beaucoup tiennent ce langage, je le sais ; mais ce n'en est pas moins un artifice du diable, qui s'efforce de substituer à des paroles bonnes et polies, l'expression des idées les plus pernicieuses. C'est ce qu'on entend à chaque instant dans les ateliers et sur l'agora, dans l'intérieur des maisons ; il n'y a là, cependant, qu'un triste mélange de démente et d'impiété, de ridicule et de faiblesse. En effet, demander si les méchants doivent être punis au sortir de la vie présente, ne pas tenir cela pour absolument certain, c'est du doute, ou même de l'infidélité ; se persuader, à l'encontre de l'évidence et des faits, qu'ils seront aussi bien récompensés que les justes, c'est le comble de la folie. Voyons, que dites-vous ? Si le riche est puni après la mort, une chose est une, c'est-à-dire qu'il est un bien dont il aura du moins joui.

Comment cela pourrait-il être? pendant combien d'années voulez-vous qu'il ait joui de ses richesses? Voulez-vous que ce soit pendant cent ans? Eh bien, je vous en accorde deux, et même trois cents; doublez ce chiffre, si cela vous fait plaisir; allez jusqu'à mille, en dépassant ainsi les limites du possible. « Les jours de l'homme, en effet, s'étendent jusqu'à quatre-vingts ans. » *Psalm. LXXXIX, 10.* Mettez mille, toutefois, je le répète; mais, pourrez-vous me montrer une vie qui n'ait pas de fin, qui ne connaisse pas de bornes, comme la vie des justes au ciel? Supposez maintenant un homme parfaitement heureux en rêve pendant une nuit sur cent ans de vie, mais qui, à son réveil, devra subir un supplice d'une égale durée; viendra-t-on me dire encore: Un est un? osera-t-on comparer cette seule nuit de bonheur imaginaire à ces cent années de réelle douleur? Ce serait trop absurde. Appliquez donc cette hypothèse à la vie future: Ce qu'est le rêve d'une nuit, par rapport à cent ans, la vie présente ne l'est même pas par rapport à l'éternité; ce qu'est une petite goutte d'eau à la mer immense, mille ans le sont à peine au bonheur, à la gloire de la céleste patrie. Que peut-on dire de plus que ce que nous avons dit: la vie future ne connaît pas de limites, n'aura jamais de fin? Autant la réalité diffère du songe, autant cette seconde vie diffère de la première.

Mais il y a quelque chose de plus: avant même de subir les châtimens de l'autre vie, les méchants sont punis, ici-bas, dans le temps même qu'ils se rendent coupables. Ne me parlez pas de la table somptueuse à laquelle le riche est assis, des habits de soie qu'il porte, des nombreux esclaves qui l'entourent, de ses airs de fierté dans l'agora; mais entrez dans sa conscience, et vous y verrez la foule tumultueuse des péchés commis, les craintes incessantes, les troubles et les tempêtes; vous verrez l'âme monter en quelque sorte sur le trône royal de la conscience, faisant, comme un juge, le procès au coupable, appelant les pensées pour servir de témoins et de bourreau; et, tandis que le malheureux subit une torture en proportion avec ses fautes, le juge intérieur ne cesse de proclamer ce qui n'est connu de personne, ce que Dieu seul a vu. Quand on a com-

mis l'adultère, par exemple, on a beau posséder des trésors et n'avoir pas un accusateur, on s'accuse soi-même sans relâche et sans pitié. Le plaisir est rapide, la douleur ne finit pas; de toute part les frayeurs, les soupçons, les angoisses; le coupable tremble à chaque détour du chemin; il redoute l'ombre elle-même, ses propres serviteurs, ceux qui connaissent sa conduite et ceux qui l'ignorent, la femme qu'il a perdue, le mari qu'il a outragé; il va portant toujours et partout en lui-même, son implacable accusateur, le juge qui ne cesse de le condamner et ne le laisse pas respirer un instant. Sur son lit, à sa table, chez lui, hors de chez lui, le jour et la nuit, dans les hallucinations du songe, se dressent devant ses yeux les fantômes de ses iniquités: il vit la vie même de Cain; il va, sur la terre, toujours plongé dans la tristesse et la frayeur; les autres ignorent ce qu'il souffre, tandis qu'il porte un feu dévorant dans son sein. Au même supplice sont soumis ceux qui exercent la rapine ou la fraude, ceux qui s'adonnent à l'ivrognerie, en un mot, tous ceux qui vivent dans le péché. On ne peut pas corrompre ce juge intérieur: alors même que nous ne pratiquons pas la vertu, nous gémissons de n'en avoir pas les avantages; entraînés par le mal, nous sentons la douleur envahir notre âme aussitôt qu'a cessé le plaisir mauvais. Ne disons donc plus, en parlant des riches vivant ici-bas dans le désordre, et des justes jouissant là-haut de la félicité: Un est un, deux ne sont rien. Les justes, en effet, non-seulement possèdent les biens de l'éternité, mais trouvent même le bonheur dans la vie présente; ceux, au contraire, dont la vie s'écoule dans la corruption et l'injustice, sont malheureux dans ce monde et dans l'autre: dans ce monde, ils sont tourmentés par la crainte des supplices éternels, par le mépris général dont ils sont l'objet, par le péché lui-même, qui les ronge au fond du cœur; et quand ils ont quitté ce monde, viennent les vrais tourments, les tourments intolérables. Il est vrai que les justes ont à souffrir ici-bas de cruelles épreuves, des maux sans fin; mais ils sont soutenus par l'espérance, qui leur fait goûter une joie pure, un inaltérable bonheur; puis, des liens sans nombre les attendent au sortir de la vie

comme cela eut lieu pour Lazare. N'allez pas me dire qu'il était couvert d'ulcères; considérez plutôt que son âme était plus précieuse que l'or, et non-seulement son âme, mais son corps lui-même. La noblesse du corps ne consiste ni dans l'embonpoint, ni dans la forme extérieure; elle consiste à supporter de tels maux. Ce n'est pas l'homme couvert de plaies corporelles qu'on doit avoir en horreur; c'est celui dont l'âme est purulente et qui ne fait rien pour la guérir, tel que s'offre à nous ce mauvais riche. Les chiens léchaient les plaies de l'un, et les démons celles de l'autre; le premier manquait de nourriture, et le second était dénué de vertu.

12. N'ignorant pas ces choses, élevons-nous à la vraie philosophie, et ne disons plus: Si le Seigneur avait aimé Lazare, il ne l'aurait pas laissé dans la pauvreté. C'est là plutôt la grande preuve de l'amour divin: «Celui qu'il aime, Dieu le châtie; il afflige l'enfant qui plaît à son cœur.» *Hebr.*, xii, 6. Il est dit ailleurs: «Mon fils, en abordant le service du Seigneur, préparez votre âme à l'épreuve; donnez cette direction à votre cœur, et persévérez.» *Eccli.*, ii, 1. Repoussons donc loin de nous, mes bien-aimés, ces vaines opinions et ces paroles vulgaires. «Que les discours honteux, insensés ou puérils, ne sortent jamais de votre bouche.» *Ephes.*, v, 4. En nous en abstenant nous mêmes, réprimons de tels discours dans la bouche même des autres; élevons-nous fortement contre ceux qui les prononceraient; tâchons d'imposer silence à ces langues impudentes. Dites-moi, si vous voyiez un chef de voleurs accomplissant ses hauts faits sur les grands chemins, dressant des embûches aux voyageurs, dépouillant les campagnes, emportant l'or et l'argent dans de profondes cavernes, ou les enfouissant dans la terre, emmenant des troupes d'animaux ou d'esclaves, entassant des habits de tout genre, possédant, en un mot, un riche butin, je vous le demande encore, déclareriez-vous cet homme heureux à cause de toutes ces richesses, et ne le jugeriez-vous pas plutôt misérable, à la pensée du supplice qui l'attend? Mais il n'est pas encore saisi, il n'est pas encore tombé dans les mains de son juge, il n'a pas été jeté en prison, il n'a pas à se défendre contre un

accusateur, en face d'un tribunal; non; il vit dans les délices, dans l'ivresse, dans l'abondance de tous les biens. Les choses présentes et sensibles ne font pas, néanmoins, que nous le jugions heureux; nous déplorons son malheur, au contraire, à la vue du glaive de la loi suspendu sur sa tête. Appliquez le même raisonnement aux riches et aux avarés; ne sont-ils pas comme des voleurs qui se tiennent en embuscade sur le bord des chemins, dépouillant eux aussi les passants, enfouissant le bien des autres comme dans d'obscures cavernes. Ne parlons donc plus de leur bonheur à raison des choses présentes, et ne voyons que leur malheur dans l'avenir, le redoutable tribunal devant lequel ils auront à comparaître, l'inévitable châtement, les ténèbres extérieures où ils seront plongés.

Les voleurs échappent souvent aux mains des hommes, nous le savons; mais cela ne nous empêche pas de repousser loin de nous et de nos ennemis eux-mêmes, ce genre de fortune et de vie. Quand il s'agit de la justice de Dieu, on ne peut plus même parler de la sorte; nul ne pourra se dérober à sa sentence, tous ceux qui vivent de fraudes et de rapines, tous sans exception attirent sur eux, comme ce riche, une vengeance éternelle, des supplices qui n'auront pas de fin. Repassons tout cela dans notre âme, mes bien-aimés, ne faisons pas du bonheur l'apanage de la fortune, mais uniquement de la vertu; ne tenons pas pour malheureux ceux qui vivent dans l'indigence; mais bien ceux qui croupissent dans le mal; n'arrêtons pas les yeux sur le temps présent, portons-les vers les choses éternelles; ne jugeons pas de l'homme par l'extérieur, mais apprécions-le par la conscience: ne voyant le bien, ne cherchant le bonheur que dans les actions vertueuses, marchons tous, riches ou pauvres, sur les traces de Lazare. Ce n'est pas un combat, ni deux, ni trois, qu'il soutint pour la vertu; il eut beaucoup plus d'ennemis à vaincre, la pauvreté, la maladie, l'isolement, l'abandon et l'oubli de ceux qui devaient lui venir en aide; de plus, il souffrait ainsi dans une maison qui pouvait aisément remédier à ses maux, sans que personne lui procurât le moindre soulagement. Ajoutez à cela qu'il voyait au sein des délices,

Les mauvais riches sont des voleurs.

et que dis-je, des délices? au sein du désordre et de la corruption, l'homme dont il était méprisé, et dont l'insolente fortune semblait braver la justice de Dieu. Ajoutez encore qu'il n'avait pas sous les yeux l'exemple d'un autre Lazare, qu'il ne pouvait pas raisonner sa patience, en prenant la résurrection pour point d'appui. A tous ces maux, enfin, s'ajoutait l'opinion du vulgaire, toujours prêt à condamner les malheureux, et qui s'autorisait ici non d'une infortune de quelques jours, mais d'un malheur aussi long que la vie elle-même, et que mettait en relief le contraste de la vie du riche.

Quelle excuse pourrions-nous invoquer, en voyant cet homme supporter avec tant de courage toutes les douleurs réunies, si nous succombons sous la moitié de ce fardeau? Vous ne pouvez pas, non, vous ne pouvez pas me présenter, ou me citer l'exemple d'un homme qui ait autant souffert. C'est pour cela que le Christ le place sous nos yeux comme un incomparable modèle : s'il nous arrive des afflictions, en considérant de combien Lazare nous surpasse, nous puiserons dans sa sublime philosophie une grande consolation, un adoucissement à toutes nos souffrances. Lazare est là comme le docteur de l'univers, pour apprendre à tous ceux qui souffrent, par la simple vue de son état, qu'il n'est pas de misère comparable à la sienne. Rendons grâces à la bonté de Dieu de tout ce que nous venons d'entendre; emportons de ce récit les fruits et les avantages qu'il renferme; qu'il nous accompagne partout, dans nos assemblées, dans nos maisons, et jusque dans l'agora; partout, encore une fois, et toujours nous puiserons dans cette parabole de nouvelles richesses, si bien que les maux présents nous seront plus légers, et que nous entrerons en possession des biens à venir. Puisse-t-il en être ainsi pour nous tous, par la grâce et la miséricorde de Jésus-Christ Notre-Seigneur, à qui soient, en union avec le Père et l'Esprit-Saint, gloire, honneur, adoration, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SUR LAZARE.

DEUXIÈME HOMÉLIE.

Les âmes de ceux qui meurent de mort violente ne sont pas changées en démons; du jugement et de l'aumône.

1. J'admiraïs naguère votre charité, lorsque je vous parlais de Lazare : comme vous avez loué la patience de ce pauvre, comme vous avez exécré l'insensibilité et la barbarie du riche ! Ce ne sont pas là de faibles indices d'un pur et noble cœur. Alors même que nous ne pratiquons pas la vertu, si nous savons du moins la louer, c'est une preuve que nous pouvons y revenir : alors même que nous sommes les esclaves du vice, si nous savons du moins le blâmer, un jour, sans doute, il nous sera donné d'en briser le joug. Puis donc que vous accueillez avec bienveillance de semblables discours, allons, j'achèverai de vous payer aujourd'hui ma dette. Vous avez vu Lazare dans le vestibule du riche; contemplez-le maintenant dans le sein d'Abraham : les chiens l'entouraient pour lécher ses plaies; il est désormais entouré des phalanges angéliques : il était dans la pauvreté; il est dans les délices : la faim le torturait sous vos yeux; il vous apparaît dans une abondance inépuisable de biens : vous avez vu ses combats; considérez sa couronne; au spectacle de ses labeurs va succéder celui de sa récompense : soyez donc attentifs; vous tous, riches et pauvres; riches, pour que vous n'attachiez aucun prix aux richesses, quand elles sont dénuées de la vertu; pauvres, pour que vous ne regardiez pas la pauvreté comme un mal. Lazare est notre maître à tous. S'il ne murmura pas dans l'indigence, quel moyen d'excuser ceux qui murmurent dans leurs richesses? S'il rendit grâces à Dieu sous les étreintes de la faim et de tant d'autres misères, comment pourront se justifier ceux qui ne parviennent pas à ce même degré de vertu, quand ils vivent au sein de l'abondance? Et les pauvres eux-mêmes qui s'irritent et se révoltent contre leur pauvreté, seront-ils dignes de pardon, alors que Lazare, souffrant

Louer la vertu est le premier pas qui peut y conduire.

la faim, le dénûment, l'abandon, la maladie, sans un jour de relâche, sous le portique d'une riche maison, méprisé de tous, n'ayant pas, d'ailleurs, un exemple qu'il peut imiter, avait néanmoins atteint une si haute philosophie? Apprenons de ce maître, encore une fois, que le bonheur n'est pas le partage du riche, ni le malheur le partage du pauvre.

Quel est le véritable riche.

Pour moi, s'il m'est permis de dire toute ma pensée, je ne regarde pas même comme riche celui qui vit entouré de biens, mais plutôt celui qui n'a pas de besoins; je ne regarde pas comme pauvre celui qui ne possède rien, mais plutôt celui qui est dévoré de convoitises. Sachez que telle est l'essence de la richesse et de la pauvreté. Si vous voyez un homme plein de désirs, tenez-le pour le plus misérable des pauvres, quand bien même il posséderait tous les trésors; si vous en voyez un autre qu'aucun désir ne tourmente, dites qu'il est le plus riche des hommes, quand bien même il ne posséderait rien. C'est aux dispositions de l'âme et non à la grandeur des possessions que nous avons appris à juger de l'opulence et de la pauvreté. Qu'un malheureux soit torturé par une soif inextinguible, nous ne dirons certes pas qu'il jouit d'une bonne santé; il aura beau se trouver auprès des fleuves et des fontaines, à quoi sert l'abondance des eaux quand elles ne peuvent éteindre le feu dont on est dévoré? C'est ce qui se réalise chez les riches qui ont toujours soif des biens d'autrui. Non, ces hommes ne sont pas sains, ils ne jouissent nullement de leurs richesses. Lorsqu'on est dans l'impossibilité d'imposer des bornes à la concupiscence, réunirait-on autour de soi toutes les richesses de l'univers, est-ce qu'on est véritablement riche? Ceux, au contraire, qui regardent comme suffisant ce qu'ils possèdent, qui vivent contents de leur sort, sans jeter un œil d'envie sur le bien des autres, supposez-les dans la plus extrême indigence, ils n'en seront pas moins les plus opulents des hommes. Oui, l'opulence consiste à ne pas envier le bien d'autrui, à se contenter du sien, quel qu'il soit. Mais, si vous le voulez, revenons à notre sujet. « Il arriva, poursuit l'Évangéliste, que Lazare mourut, et qu'il fut transporté par les anges... » *Luc.*, xvi, 22. Je voudrais saisir

cette occasion pour guérir vos esprits d'une bien funeste maladie. Il y a des gens simples qui s'imaginent que les âmes de ceux qui meurent de mort violente deviennent des démons. Rien de tel n'a lieu, non, cela ne saurait être. Ce ne sont pas les âmes violemment séparées du corps qui deviennent des démons, ce sont plutôt celles dont la vie s'écoule dans le péché. Je ne veux pas dire par là qu'elles changent de substance, mais seulement que leur volonté s'identifie en quelque sorte avec la volonté perverse des démons. C'est ce que le Christ disait formellement aux Juifs. « Vous êtes les fils du diable. » *Joan.*, viii, 44. Cette dénomination n'accuse pas une transformation de nature; mais les Juifs la méritaient parce qu'ils accomplissaient les œuvres du diable. Le Sauveur lui-même ajoutait : « Votre dessein est de réaliser les désirs de votre père. » Le Précurseur leur adressait encore ces reproches : « Race de vipères, qui vous a donc appris à fuir la colère future? » Faites de dignes fruits de pénitence et ne dites pas toujours : « Nous avons Abraham pour père. » *Luc.*, iii, 7, 8. Voilà un lien de parenté que l'Écriture reconnaît : elle désigne comme parents, non précisément ceux qui sont unis par le sang, mais bien ceux qui vivent dans les mêmes sentiments de vertu ou de malice; quand on retrace dans sa vie les mœurs de quelqu'un, on est son fils ou son frère, dans le langage des Livres saints.

2. Mais comment le diable a-t-il introduit parmi nous une aussi perverse opinion? Il a voulu déshonorer les martyrs et détruire leur gloire. Ils sont morts dans les tourments, et c'est pour cela qu'il a semé dans le monde ces déplorables idées; mais il n'a pas atteint son but : les martyrs sont toujours revêtus de leur antique splendeur. Il est une chose néanmoins qu'il a pu réaliser par ce stratagème, avec l'aide des hommes pervers auxquels il a persuadé cette infernale doctrine : ils ont mis à mort un grand nombre de tendres enfants, dans l'espoir d'en faire des démons, qui seraient ensuite à leur service. Complète illusion, encore une fois, autant que fatale. Eh quoi! suis-je donc, comme les démons l'affirment, l'âme d'un tel solitaire? C'est précisément parce que les démons le disent que

je ne le crois pas : ils trompent ceux qui les écoutent. Voilà pourquoi Paul leur imposait silence, alors même qu'ils disaient la vérité, de peur qu'une parole vraie ne leur permit d'accréditer ensuite le mensonge. Quand ils se furent écriés : « Ces hommes sont les serviteurs du Dieu Très-Haut, ils vous annoncent la voie du salut. » *Act.*, xvi, 17, l'Apôtre saisi de douleur, fit taire et chassa le faux dieu Python. Qu'avait-il dit de mal, cependant ? « Ces hommes sont les serviteurs de Dieu. » Mais, comme les esprits simples ne savent pas faire le choix parmi les paroles inspirées par les démons, Paul ruine d'un coup toute leur autorité. Etant sans honneur, tu dois être sans parole, dit-il ; tais-toi, fais silence ; il ne t'appartient pas de prêcher : c'est le privilège des apôtres. Pourquoi t'ingérer dans un ministère qui n'est pas le tien ? Reste muet, infâme. C'est ainsi que le Christ traita les démons qui lui disaient : « Nous savons qui tu es. » *Marc.*, i, 24, — *Luc.*, iv, 34. Il les força de se taire, pour nous intimer l'ordre de ne jamais croire au démon, alors même qu'il dirait quelque chose de vrai. C'en est assez pour nous ôter toute créance au père du mensonge ; se ferait-il, encore une fois, l'organe de la vérité, repoussons-le et fuyons loin de lui. Ce n'est pas de la bouche des démons, c'est de la sainte Ecriture que nous pouvons recueillir avec sécurité les enseignements vrais et salutaires. Pour que vous sachiez bien que les âmes, en se séparant du corps, ne tombent pas dans le domaine du diable, écoutez ce que dit Paul : « Celui qui meurt est délivré du péché ; » *Rom.*, vi, 7 ; c'est-à-dire ne pèche plus. Si le diable ne peut pas faire violence à l'âme pendant qu'elle est encore dans les liens du corps, il est évident qu'il ne le peut pas davantage quand elle en est sortie.

Comment donc pèchent les âmes, me direz-vous, s'il ne leur est fait aucune violence ? — C'est par leur propre volonté, c'est en méconnaissant leur noblesse et leurs intérêts qu'elles pèchent, et non sous l'impulsion de la force et de la tyrannie. Cela ressort des victoires remportées contre les machinations du tentateur. Il ne put pas forcer le bienheureux Job, après même l'avoir dépouillé de tout, à prononcer une

parole de blasphème. D'où il résulte clairement qu'il est en notre pouvoir d'obéir ou de résister à ses suggestions, et que nous n'avons à subir de sa part ni nécessité ni coaction. Non-seulement ce que nous avons dit, mais la parabole elle-même nous montre que les âmes dégagées du corps ne restent pas au même endroit et sont emmenées ailleurs. « Il arriva que Lazare mourut et fut transporté par les anges... » Et cela s'applique aux âmes des méchants aussi bien qu'à celles des justes : nous le voyons par l'histoire d'un autre riche. Quand il eut tiré de ses terres des fruits abondants, il se disait à lui-même : « Que ferai-je ? Je démolirai mes greniers et j'en bâtirai de plus grands. » *Luc.*, xii, 48. Oui, vraiment, il démolit ses greniers. Il est un grenier qu'on ne saurait détruire, mais celui-là n'est pas entouré de murs, c'est le sein des pauvres ; et ce riche n'y songeait pas, il n'avait souci que de ses constructions matérielles. Aussi, que lui dit le Seigneur ? « Insensé, cette nuit on viendra te demander ton âme. » *Ibid.*, 20. Voyez ; dans un cas l'âme est conduite par les anges ; dans l'autre elle est redemandée. Le riche est emmené comme un captif, le pauvre est escorté comme un triomphateur. Tel qu'un athlète qui dans l'arène a reçu de nombreuses blessures et dont le corps est encore couvert de sang, mais sur le front duquel on place ensuite la couronne, et que tous les spectateurs accueillent avec transport et ramènent dans sa maison au milieu des applaudissements, des cris d'enthousiasme et des souhaits de bonheur, Lazare est conduit de la terre au ciel par les cohortes angéliques. Les redoutables exécuteurs de la justice vont, au contraire, chercher l'âme de l'autre ; car ce n'est pas de son propre mouvement qu'elle se porte vers un monde inconnu, cela n'est pas possible. En effet, si pour aller d'une ville vers une autre nous avons besoin de conducteurs, à plus forte raison une âme arrachée du corps en a-t-elle besoin pour passer à la vie future. Aussi la voyons-nous tantôt surnager, tantôt s'engloutir, frissonner d'horreur et de crainte au moment de ce départ. Si la conscience de nos péchés ne nous laisse jamais un instant de calme, c'est à cette heure surtout

Il est en notre pouvoir d'obéir ou de résister aux tentations.

qu'elle se réveille, quand nous allons quitter la terre pour comparaitre au divin tribunal et subir un jugement irrévocable. A-t-on commis des rapines, des fraudes, des outrages; s'est-on rendu sans motif l'ennemi du prochain, n'importe les actions mauvaises dont on aura été coupable, là viendront s'accumuler tous les péchés de la vie, s'étalant à nos yeux et torturant notre âme. De même qu'un accusé dans sa prison est constamment plongé dans l'abattement et la tristesse, beaucoup plus cependant quand approche le jour où de cette triste demeure il doit passer à celle de son juge, et quand il est debout à la barre du tribunal, il entend déjà dans son âme la voix qui doit l'accuser, sent redoubler ses mortelles frayeurs, ne différant guère d'un homme déjà frappé de mort; de même cette âme qui va bientôt quitter la terre est en butte à des angoisses, à des douleurs mille fois plus terribles que celles dont elle ne fut pas néanmoins exempte au temps même de ses prévarications.

3. Vous gardez donc le silence en écoutant ces vérités? A la bonne heure! Je vous sais beaucoup plus gré de ce silence que de vos applaudissements: les applaudissements et les louanges ne serviraient qu'à mon honneur; le silence vous rendra plus sages. Ce que je vous dis ne saurait vous être agréable, je le reconnais; mais vous en retirerez un grand fruit et des avantages inestimables. Si le riche dont nous parlons avait eu le bonheur de rencontrer un homme qui lui donnât de semblables conseils, au lieu des adulateurs qui ne savaient que seconder les entraînements de l'amour-propre et les séductions de la volupté, jamais il ne fût tombé dans la géhenne; il ne serait pas réduit à subir d'intolérables tourments et des repentirs désormais inutiles. En flattant ses caprices, on l'a précipité dans le feu. Puissé-je vous entretenir sans relâche de ces hautes pensées, vous parler constamment de la géhenne. « Dans tous vos discours, est-il écrit, souvenez-vous de vos fins dernières, et vous ne pécherez plus jamais. » *Eccli.*, VII, 40. — Et dans un autre endroit: « Préparez vos œuvres pour le départ, disposez tout pour le voyage. » *Proverb.*, XXIV, 27. Si

vous avez ravi quelque chose, hâtez-vous de le rendre, et dites comme Zachée: « Je donne le quadruple de ce que j'ai pu frauder. » *Luc.*, XIX, 8. Si vous avez calomnié quelqu'un, si vous avez conçu des sentiments de haine, réparez vos torts, réconciliez-vous avant que soit venue l'heure du jugement. Rompez ici-bas toutes vos chaînes, afin d'être sans inquiétude en face du divin tribunal. Tant que nous sommes sur la terre, nous pouvons avoir de magnifiques espérances; mais une fois que nous l'aurons quittée, nous n'aurons plus le pouvoir de faire pénitence et d'expier nos péchés. C'est pour cela que nous devons nous préparer sans cesse au suprême départ. Et si le Seigneur veut nous appeler ce soir même, s'il nous appelle demain, nous ignorons ce que l'avenir nous réserve, pour que nous soyons toujours les armes à la main, toujours prêts à partir, semblables à ce Lazare, dont la patience était inépuisable aussi bien que ses douleurs: et de là les honneurs dont il fut comblé quand il quitta la vie.

Le riche mourut à son tour, et fut enseveli; mais, auparavant même, son âme était enfermée dans le corps comme dans un tombeau, et ce tombeau, elle le portait partout avec elle. Enchaîné, pour ainsi dire, par ses convoitises et ses appétits, cet homme avait réduit son âme à un état d'inaction et de mort. Ne glissez pas légèrement, mon bien-aimé, sur cette parole, *il fut enseveli*. Passez en revue, je vous le demande, les tables incrustées d'argent, les lits et les tapis moelleux, tous les riches ornements accumulés dans cette maison, les parfums, les aromes, les vins généreux, les mets variés, l'art des cuisiniers, cette nombreuse troupe de flatteurs, de parasites et d'esclaves, tout cet éclat et tout ce bruit: tout s'est éteint, tout s'est évaporé. Il n'y a plus là que cendre et poussière, gémissements et soupirs; aucun secours possible, aucune puissance capable de ramener cette âme à la vie: on voit alors ce que l'or peut faire, ce que peuvent tous les trésors de l'univers. D'une si nombreuse famille, le riche est tiré seul et nu; nul ne l'accompagne; il est abandonné de tous, sans protection et sans défense: non, pas un de ces êtres qui l'adulaient,

Aux applaudissements saint Chrysostome réfère le silence.

qui le soutenaient, ne se présente pour l'arracher à son supplice ; séparé de tous, saisi seul dans cette foule, il va subir les intolérables tourments de l'éternité. Oh ! qu'elle est vraie, cette parole : « Toute chair est une herbe, et toute la gloire de l'homme n'est que la fleur de cette herbe ; l'herbe est desséchée, la fleur est tombée ; mais la parole du Seigneur subsiste éternellement ! » *Isa.*, XL, 6-8. La mort survient et dévore toutes les choses humaines ; elle entraîne son captif, qui baisse les yeux, couvert de honte, n'osant ouvrir la bouche, tremblant de frayeur, n'ayant de ses délices passées que l'impression d'un songe. Le voilà maintenant réduit à supplier le pauvre, demandant l'aumône d'une goutte d'eau à celui qui souffrait la faim, et dont les chiens faisaient leur jouet. Quel changement ! Tout le monde peut voir désormais quel est celui des deux qui a été le riche ou le pauvre ; c'est-à-dire que Lazare nous apparaît comme le plus opulent, et l'autre comme le plus misérable de tous les hommes.

Des acteurs se montrent sur la scène, jouant le rôle de rois et de généraux, de médecins et de rhéteurs, de philosophes et de soldats, alors qu'ils ne sont rien de semblable : c'est là ce qui se passe également dans la vie présente, où la richesse et la pauvreté ne sont autre chose que de vains déguisements de théâtre. De même donc qu'en voyant un acteur revêtu d'ornements royaux, vous ne le regardez pas comme un homme heureux, ni comme un roi véritable, vous n'enviez nullement son sort, sachant que c'est là un de ces malheureux qui vivent sur la place publique, un artisan qui tresse des cordes ou travaille l'airain, ou n'importe quelle autre vile matière ; ni son rôle, ni son habit, ne vous font illusion, ne vous empêchent de le plaindre et de le mépriser ; de même, en face de ce grand théâtre du monde, quand vous verrez des acteurs vous apparaître au milieu des richesses, ne pensez pas que ce soient là des hommes véritablement riches ; c'est un rôle qu'ils jouent. Ce roi, ce général de théâtre, n'est souvent qu'un pauvre domestique, un vendeur de figues ou de raisins : il en est de même dans la vie ; le plus riche de tous est souvent le plus pauvre. Arra-

chez-lui son masque, pénétrez dans sa conscience et dans son cœur ; cet intérieur vous apparaîtra vide de vertus, et vous n'aurez sous les yeux que le plus abject des hommes. Quand vient la nuit, quand les spectateurs ont quitté leurs sièges, les acteurs sortent du théâtre à leur tour, après avoir déposé les insignes de leur rôle ; et ces rois, ces généraux d'un moment, ne paraissent plus que ce qu'ils sont en réalité : ainsi, quand la mort est arrivée, quand on a disparu de la scène, quand on a fini cette représentation de la richesse et de la pauvreté, tous ces hommes qui ont quitté la terre, et qui sont jugés d'après leurs œuvres seulement, nous font assez connaître quels sont, au fond, les riches et les pauvres, ceux auxquels est dû l'honneur ou le mépris.

4. Il arrive souvent qu'un homme qui comptait ici-bas au nombre des riches, est là-bas le dernier de tous les pauvres : c'est ce qu'éprouva le riche de l'Évangile. Dès que la nuit, c'est-à-dire la mort, eut fondu sur lui, l'arrachant au théâtre du monde, le dépouillant de ses habits d'emprunt, il fut dans la plus extrême indigence : sa pauvreté fut telle, qu'il n'avait pas même à sa disposition une goutte d'eau, qu'il en était réduit à la demander comme une grâce, sans pouvoir même l'obtenir. Que conceit-on de plus pauvre qu'une semblable pauvreté ? Il leva les yeux, et, voyant Abraham, il disait : « Père, ayez pitié de moi ; envoyez Lazare afin qu'il trempe dans l'eau l'extrémité de son doigt et qu'il en laisse tomber une goutte dans ma bouche. » *Luc.*, xvi, 24. Quelle grande chose que le malheur ! Quand Lazare était là, près de lui, le riche passait avec dédain ; et maintenant qu'il est loin, il l'invoque : celui qu'il ne voyait pas sous le portique de sa propre demeure, où il passait et repassait à chaque instant, il le regarde désormais à distance, avec des yeux pleins de sollicitude. Et pourquoi le regarde-t-il ? Peut-être que ce riche s'était dit bien souvent : A quoi bon pratiquerai-je la pitié, la vertu ? tous les biens m'arrivent avec abondance, je jouis d'une inépuisable prospérité, je vis au sein des richesses, l'infortune ne vient jamais me surprendre ; quel besoin aurai-je donc de la vertu ? Ce pauvre, si

Grande pauvreté du mauvais riche.

juste et si pieux, souffre néanmoins des maux innombrables. — Beaucoup tiennent encore le même langage. C'est donc pour déraciner ces funestes idées que la parabole nous montre et le châtement auquel le vice ne saurait échapper, et la glorieuse couronne qu'obtiendront les labeurs soutenus pour la piété. Ce n'est pas seulement pour cela que le riche aperçoit Lazare ; c'est aussi pour qu'il sente plus vivement les maux qui furent autrefois le partage de ce dernier. Si les tortures du pauvre étaient alors plus cruelles, parce qu'il les subissait dans le vestibule du riche, à l'aspect du bonheur d'autrui, les tourments de la géhenne étaient sans doute aggravés par la vue des éternelles délices du juste : à la nature même de ce tourment se joignait le poignant contraste d'une incomparable récompense. Autrefois, lorsque Adam fut chassé du paradis, Dieu le força d'habiter une contrée voisine, pour que la vue constante de ce lieu fit mieux sentir au prévaricateur la douleur de son exil : c'est dans le même but que Dieu permet au réprouvé de voir Lazare ; car il voit aussi, par là même, les biens dont il s'est privé. — J'avais envoyé ce pauvre, semble dire le Seigneur, dans le vestibule de ta maison, pour qu'il t'enseignât la vertu, pour qu'il te fournit l'occasion d'exercer la miséricorde ; et tu n'as su que mépriser ce bienfait, tu n'as pas voulu saisir ce moyen de salut : eh bien, qu'il te soit désormais une aggravation de tourment, un surcroît de souffrance.

Nous apprenons de la sorte que tous ceux dont nous faisons un objet de mépris et d'insulte seront alors placés sous nos yeux. Et ce riche n'avait-il pas encore commis une véritable injustice envers Lazare, il ne l'avait pas dépouillé de ses biens ; seulement, il ne lui avait pas fait part de sa propre richesse. Or si celui qui ne donne pas du sien a pour accusateur le pauvre dont il n'a pas eu pitié, celui qui ravit le bien des autres, quel pardon pourra-t-il espérer, quand ses victimes l'entoureront de toutes parts ? Il ne sera plus besoin alors ni de témoins, ni d'accusateurs, ni de preuves, ni d'aucun indice de culpabilité ; les choses parleront assez d'elles-mêmes, nos actions se dresseront devant nous. — Voilà l'homme, dit encore le Seigneur, et voilà ses

œuvres ; c'est voler aussi, que de ne rien donner. — Vous êtes peut-être étonnés de mon langage ; mais, revenez de votre étonnement : je vous prouverai, par le témoignage même des divines Ecritures, que la rapine, la fraude, la spoliation, consistent non-seulement à ravir le bien d'autrui, mais encore à ne pas faire part du sien. Quel est ce témoignage ? Le Seigneur fait ainsi le procès aux Juifs par la bouche de son prophète : « La terre a donné ses fruits, et vous n'en avez pas offert la dîme ; vous avez dans vos maisons ce que vous avez pris aux pauvres ; » *Malach.*, III, 10 ; ce qui revient à dire : N'ayant pas fait les offrandes accoutumées, vous avez spolié le pauvre. — C'est là déclarer formellement aux riches qu'ils sont les détenteurs du bien d'autrui, alors même que ce bien leur serait venu par héritage, ou qu'ils l'auraient eux-mêmes gagné, n'importe de quelle manière. Il avait dit ailleurs : « Ne ravissez pas au pauvre sa vie. » *Eccli.*, IV, 1. Ravir, c'est voler ; on appelle ravisseur celui qui retient et s'approprie le bien des autres. Apprenons de là que lorsque nous refusons l'aumône, nous encourons le même châtement que les spoliateurs. De quelque côté que viennent les biens que nous réunissons, ils ont toujours un maître ; et si nous les employons à soulager l'indigence, ils seront pour nous la source des plus riches trésors. Si Dieu vous a fait une part plus grande, ce n'est pas pour la dépenser au service des mauvaises passions, de la gourmandise, de l'ivrognerie, de l'ostentation et de la mollesse, mais bien pour la distribuer aux malheureux. Un collecteur des deniers publics, qui ne donnerait pas l'argent dont il est le dépositaire à ceux auxquels il est destiné, et qui le ferait servir à ses propres convoitises, serait jeté dans les cachots, ou dans l'exil : le riche n'est pas autre chose que le dépositaire des biens qui devaient revenir aux pauvres. Puis donc qu'il les possède pour les distribuer à ses frères indigents, s'il en consume pour lui au delà du nécessaire, il subira plus tard de terribles châtements. Ce qu'il a ne lui appartient pas en propre ; c'est le bien commun de ceux qui servent un même maître.

5. Ménageons donc notre bien comme s'il appartenait aux autres, et nous en deviendrons

alors les vrais possesseurs. Et comment le ménagerons-nous de la sorte ? En ne le dépensant pas pour des choses superflues, ni seulement pour notre usage, mais en le confiant aux mains des pauvres. Seriez-vous dans l'opulence, si vous dépensez plus qu'il ne vous faut, vous rendrez compte des biens qui vous furent remis. C'est ce qui se passe dans la maison des grands : beaucoup d'entre eux confient à des serviteurs l'administration de leur fortune, et ceux à qui cette confiance est donnée gardent fidèlement ce dépôt, n'en font pas un mauvais usage ; ils l'emploient, au contraire, selon les intentions du maître. Ainsi devez-vous agir. Vous avez reçu plus que les autres, non pour que seul vous absorbiez tout, mais pour leur faire leur part avec générosité. Il importe de nous demander encore pourquoi Lazare est aperçu dans le sein d'Abraham, plutôt que dans celui de tout autre juste. C'est qu'Abraham exerça l'hospitalité ; et rien de plus propre à condamner la barbarie du riche que l'union de Lazare avec ce saint patriarche. Celui-ci allait à la rencontre des voyageurs pour les emmener sous sa tente ; tandis que le riche n'a que du mépris pour un homme qui est déjà dans sa maison : ayant sous la main un semblable trésor, un moyen si facile de salut, il passait chaque jour à côté, et ne sut pas utiliser le patronage de ce pauvre. Le patriarche vous offre une conduite tout opposée : assis devant sa tente, il guettait tous les étrangers au passage ; et, tel qu'un pêcheur lançant à la mer ses filets, en retire des poissons, sans doute, mais aussi quelquefois de l'or et des perles, Abraham, tout en prenant des hommes dans ses filets, finit aussi par y prendre des anges, et, chose étonnante, à son insu.

C'est ce que Paul dit à sa louange : « N'oubliez pas les lois de l'hospitalité ; en la pratiquant, on a reçu des anges, sans le savoir. » *Hebr.*, XIII, 2. Et que cette dernière expression est belle ! En effet, s'il avait su quels étaient ses hôtes, son empressement n'aurait eu rien de merveilleux : ce qui fait son éloge, c'est que, ne sachant pas quels étaient ces voyageurs et les prenant simplement pour des hommes, il les ait accueillis de si grand cœur. S'il vous arrive de

recevoir chez vous un homme noble et distingué, vous ne faites non plus rien d'admirable en lui témoignant la plus vive satisfaction ; car la vertu de l'hôte oblige souvent la nature la plus inhospitalière à remplir tous les devoirs de l'hospitalité. Ce qu'il y a de grand et de vraiment admirable, c'est de recevoir avec bonté les hommes d'une humble condition et qui sont méprisés dans le monde. De là ce que dit le Christ à la louange de ceux qui se conduisent de la sorte : « Tout ce que vous ferez à l'un des plus petits qui croient en moi, c'est à moi-même que vous le ferez. » *Matth.*, XXV, 45. Il avait déjà dit : « Il n'est pas dans les desseins de votre Père qu'un seul de ces petits périsse. » *Ibid.*, XVIII, 14. Et plus haut encore : « Quiconque blessera l'un de ces petits, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou une meule de moulin, et qu'on le précipitât dans la mer. » *Ibid.*, 6. En toute circonstance, le Christ s'occupe des petits et des humbles dans ses instructions. Pénétré de cette même pensée, Abraham n'examinait pas de quelle condition étaient les voyageurs, ni d'où ils venaient, comme nous avons coutume de le faire ; il les appelait tous sans distinction. Celui qui veut faire le bien ne doit pas scruter la vie du misérable ; il doit uniquement subvenir à la misère, remédier à la nécessité. La misère et la nécessité sont la seule protection du pauvre ; ne lui demandez rien de plus : serait-il le plus pervers des hommes, s'il manque du nécessaire, apaisez sa faim. Tel est le devoir que le Christ nous impose en ces termes : « Soyez les imitateurs de votre Père qui est dans les cieux, lui qui fait lever son soleil sur les bons et les méchants, et tomber la pluie sur les justes et sur les injustes. » *Ibid.*, V, 45. C'est un port pour les nécessiteux, qu'un homme de miséricorde. Mais le port accueille et sauve indifféremment tous ceux que menace la tempête, qu'ils soient bons ou méchants : tous y trouvent un asile contre le danger. Si vous voyez donc un homme qui sombre dans l'indigence, voilà le moment, non de le juger et de vous enquérir de sa conduite, mais de le secourir. Pourquoi vous créer un tel souci ? Dieu vous dispense de cette sollicitude et de cette inquisition. Que n'auraient pas

Apaiser la
faim de celui
qui a faim,
fut-il pervers

dit, quelles difficultés n'auraient pas suscitées la plupart des hommes, si Dieu nous avait ordonné de rechercher et d'examiner la vie du pauvre avant de lui faire l'aumône? Affranchis que nous sommes de ce soin, pourquoi nous charger, encore une fois, d'un travail inutile? Autre chose est porter un jugement, autre chose donner l'aumône : on l'appelle ainsi parce que nous la faisons souvent à des indignes. C'est l'exhortation que nous adresse Paul, quand il dit : « Pour vous, faites le bien sans relâche à l'égard de tous, mais en particulier des enfants de la foi. » *Galat.*, vi, 9, 10. Si nous nous tenons en garde contre les indignes avec tant de vigilance et de précaution, les dignes eux-mêmes ne se présenteront pas aisément à nous. Si nous répandons, au contraire, nos bienfaits sur les premiers, nous aurons les seconds sous la main ; la vertu servira de compensation au vice : c'est ce qui arriva au bienheureux Abraham, quand il reçut les anges pendant qu'il exerçait l'hospitalité sans distinction et sans réserve. Imitons l'exemple de ce saint patriarche et de Job, son descendant. Avec quel zèle celui-ci marchait sur les généreuses traces de celui-là ! « Ma porte, dit-il, était sans cesse ouverte à tout venant. » *Job*, xxxi, 32. Il ne l'ouvrait donc pas à l'un, et ne la fermait pas à l'autre : non, tous y pouvaient librement passer.

6. Voilà votre modèle, et je vous supplie de vous y conformer. Il n'est qu'une chose dont vous devez vous enquérir : pour qu'un pauvre soit digne de votre aumône, un titre lui suffit, son indigence. S'il se présente à nous sous cet aspect, n'en demandons pas davantage : ce n'est pas aux mœurs que nous donnons, c'est à l'homme ; ce n'est pas sa vertu, c'est sa misère qui doit exciter notre pitié. C'est ainsi que nous attirerons sur nous, avec abondance, la miséricorde du Seigneur, et que, tout indignes que nous en sommes, nous aurons part à ses bienfaits. Si nous montrons envers nos frères une intempestive rigueur, si nous allons fouiller indiscretement dans leur vie pour savoir s'ils sont dignes, Dieu ne sera pas plus indulgent envers nous, et nos investigations sans pitié nous rendent indignes de la sienne. En effet, « comme vous

aurez jugé vous-mêmes, vous serez jugés. » *Matth.*, vii, 2.

Mais, revenons à notre sujet. Voyant donc Lazare dans le sein d'Abraham, le riche s'écria : « Père Abraham, ayez pitié de moi, et envoyez Lazare. » *Luc.*, xvi, 24. Pourquoi ne s'adresse-t-il pas à ce dernier ? C'est sans doute la honte qui l'en empêche ; il est persuadé que Lazare ne saurait avoir perdu le souvenir des choses qui se sont passées dans la vie. Si, lorsque j'étais dans l'abondance, se dit-il, lorsque je n'avais aucun tort à reprocher à cet homme, je l'ai tellement dédaigné dans son malheur, que je lui refusais les miettes même tombées de ma table, n'a-t-il pas le droit de se venger de mes dédains, en me refusant son secours ? — Une telle pensée ne peut atteindre Lazare : il était loin, certes, d'avoir de semblables sentiments. Nous conjecturons seulement le motif pour lequel, au lieu de lui adresser directement sa prière, le riche invoque Abraham, qu'il suppose ignorer les faits antérieurs. Il serait maintenant heureux de voir tendu vers lui le doigt d'un homme qu'il laissait à la merci des chiens. Que répond le patriarche ? « Mon fils, tu as reçu tes biens durant la vie. » *Ibid.*, 25. Voyez la modération, voyez la bonté du juste. Il ne dit pas : Inhumain, barbare, pervers, après avoir fait tant de mal à l'homme, tu viens en ce moment nous parler d'humanité, de miséricorde et d'indulgence ! quelle impudeur et quelle honte ! — Que dit-il donc ? « Mon fils, tu as déjà reçu tes biens. » En effet, il est écrit : « Ne jetez pas dans le trouble une âme abattue. » *Eccli.*, iv, 3. Elle souffre assez, pour que nous ne devions pas insulter à sa misère. Et pour que vous ne pensiez pas que c'est le souvenir du passé qui l'empêche d'envoyer Lazare, il emploie ce doux nom de fils, comme s'il voulait atténuer la rigueur de la justice. — Je te donne ce qui est en mon pouvoir, semble-t-il dire ; mais, quant à quitter ce séjour, cela ne nous est pas possible.

« Tu as reçu tes biens. » Pourquoi ne dit-il pas : Tu as pris... Mais, je m'aperçois que des considérations nouvelles s'ouvriraient ici devant nous comme une vaste mer. Je m'arrête. Conservant donc avec le plus grand soin dans votre âme ce que nous avons dit en ce jour et les jours

précédents, disposez-vous de la sorte à mieux écouter, à recueillir avec plus de fruit ce que nous aurons à dire dans la suite. Souvenez-vous de tout, si cela vous est possible; et, si vous ne le pouvez pas, n'oubliez jamais, du moins, que ne point donner aux pauvres c'est les dépouiller, c'est même porter atteinte à leur vie; que nous sommes alors les détenteurs de leur bien, et non les possesseurs du nôtre. Si telles sont nos dispositions, nous répandrons l'argent sans compter, et, nourrissant ici-bas le Christ dans l'indigence, entassant là-haut d'abondantes richesses, nous aurons droit aux biens de la vie future, par la grâce et la bonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui appartiennent, en union avec le Père et le Saint-Esprit, gloire, honneur, puissance, maintenant et toujours, et dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SUR LAZARE.

TROISIÈME HOMÉLIE.

D'où vient qu'Abraham ne dit pas : Tu as pris tes biens dans la vie, mais plutôt : Tu as reçu. — Pourquoi les justes courent souvent des dangers que les méchants évitent.

1. Ce n'est certes pas un médiocre bien qui résulte pour nous de la parabole de Lazare : aux pauvres, elle apprend à supporter l'indigence avec résignation; elle ne permet pas aux riches de s'enorgueillir et de se complaire dans leurs richesses, en leur montrant en fait qu'il n'est pas d'homme plus misérable que celui dont la vie s'écoule dans les délices et qui ne fait jamais part de sa fortune aux autres. Poursuivons et développons encore aujourd'hui le même sujet. Ceux qui travaillent dans les mines, dès qu'ils trouvent quelque part une veine d'or abondante et multiple, fouillent ardemment la terre en cet endroit, et ne l'abandonnent qu'après avoir tout épuisé. Revenons donc au point où nous avons laissé notre dernier entretien; c'est par là que nous devons le reprendre. J'aurais pu développer cette parabole dans un seul discours; mais notre but n'est pas de pouvoir nous flatter en nous re-

tirant, que nous avons beaucoup parlé, c'est de voir recueillir nos paroles avec zèle et les emporter avec amour, afin qu'il en résulte pour vous un bien spirituel. Si une tendre mère, quand elle allaite son enfant et le dispose de la sorte à prendre plus tard une plus solide nourriture, versait en même temps dans sa bouche une grande quantité de vin, elle ferait une action inutile, puisque l'enfant rejeterait cette liqueur et la répandrait sur la petite tunique qui lui couvre la poitrine. En la lui donnant, au contraire, avec précaution et goutte à goutte, on le voit l'absorber sans difficulté. Craignant de même que nos enseignements ne vinsent à vous échapper, nous ne vous avons pas versé tout d'un coup la coupe de la doctrine, mais nous l'avons divisée en plusieurs entretiens, vous laissant ainsi le loisir de détendre votre esprit, afin qu'il fût plus facile à votre charité de garder le souvenir des choses déjà dites, et que la suite fût reçue dans une âme plus libre et mieux disposée.

C'est pour cela que j'ai fréquemment le soin de vous annoncer plusieurs jours d'avance le sujet du discours suivant, pour que vous puissiez dans l'intervalle, en recourant aux Livres saints, saisir l'ensemble et la marche de nos idées, et disposer ainsi votre intelligence à comprendre sans effort ce qui nous reste à vous dire. Aussi n'ai-je pas cessé et ne cesserai-je pas de vous exhorter à réfléchir sur mes instructions, non-seulement ici et pendant qu'elles frappent vos oreilles, mais encore dans votre maison, en vous appliquant toujours à l'étude des divines Ecritures. C'est ce que j'ai constamment inculqué dans mes conversations particulières. Et qu'on ne vienne pas me tenir ce langage aussi peu conforme à la raison qu'à la conscience : Je me dois à mes plaidoiries, les affaires de l'Etat m'absorbent, j'exerce un art qui ne me laisse pas respirer. Je suis chargé d'une femme, j'élève mes enfants, je gouverne une maison; je suis un homme du siècle, enfin : il ne m'appartient pas de lire les Ecritures; c'est un soin qui regarde les hommes séparés du monde, vivant sur la cime des montagnes, constamment éloignés des soucis d'ici-bas. — Que dites-vous, ô homme? Votre devoir n'est pas de vous appliquer à l'étude des

S'appliquer toujours à l'étude des divines Ecritures.

saints Livres, par la raison que vous êtes tiraillé par mille soins divers? Mais c'est pour cela que vous le devez beaucoup plus encore que les solitaires. Pour eux, affranchis qu'ils sont des préoccupations et des sollicitudes de l'argent, n'ayant au désert qu'une pauvre demeure, ne conservant plus de rapports avec les hommes, ils peuvent, au sein du calme et du repos, cultiver la philosophie céleste; ils sont en quelque sorte dans le port, ils jouissent d'une sécurité profonde : et nous, lancés dans la haute mer, ballottés par les vagues, toujours exposés, bon gré mal gré, à de nouvelles chutes, c'est nous surtout qui devons sans cesse avoir recours à la consolation des Ecritures. Assis à part, et loin du combat, ils ne reçoivent pas de nombreuses blessures : mais vous, dont la vie n'est qu'une longue lutte, et sur qui tombent tant de coups, vous avez un plus grand besoin de remèdes. Harcelé par une femme, affligé par un fils, poussé à la colère par un concitoyen, circonvenu par la haine, envié par de faux amis, persécuté par un voisin, supplanté par un compagnon d'armes, menacé par un juge, accablé par la pauvreté, plongé dans l'affliction par la perte de vos proches, vous êtes sans cesse ballotté entre les séductions de la fortune et les angoisses de la pauvreté. Que d'occasions de colère, de souci, de tristesse et de chagrin, de vaine gloire et d'orgueil ! la nécessité nous presse de toutes parts; des traits sans nombre pleuvent sur nous de tous les côtés : il faut donc que l'Ecriture nous soit une armure complète et permanente. « Reconnaissez, nous est-il dit, que vous marchez au milieu des pièges, que vous circulez sur les murailles de la ville. » *Eccli.*, ix, 20. Les concupiscences de la chair viennent assaillir avec plus de force ceux qui vivent dans le commerce des hommes : un beau visage, un brillant extérieur les captivent par les yeux ; une parole lascive pénètre dans leur âme par les oreilles et trouble leur raison ; des chants qui respirent la mollesse viennent souvent à bout des plus mâles énergies. Mais pourquoi parler de ces attraits? La simple odeur des parfums qu'exhalent les femmes qui gagnent leur misérable vie dans les antres du vice, suffit quelquefois pour faire tomber un homme dans le piège et dans les fers.

Nombreu-
ses misères
de la vie dans
les villes.

2. Voyez par là combien sont nombreux les maux auxquels notre âme est en butte, et combien dès lors nous avons besoin des divins remèdes, soit pour guérir les blessures déjà reçues, soit pour prévenir celles que nous pourrions recevoir dans la suite : c'est par la lecture assidue des Livres saints que nous repousserons ou détournerons les traits lancés de loin par le diable. Il ne se peut pas, non, il ne se peut pas qu'un homme se sauve sans lecture spirituelle. Et c'est une merveille après tout que nous parvenions à nous sauver par l'emploi continu de ce remède. Si donc nous recevons chaque jour de nouvelles blessures, sans jamais recourir à de tels moyens de guérison, quel espoir de salut pouvons-nous conserver? Voyez les ouvriers qui façonnent l'airain, l'or, l'argent, tous les artisans, n'importe dans quel genre : ils supportent la faim et tous les maux de l'indigence, plutôt que de vendre pour s'alimenter un instrument de leur art; ils préféreront emprunter à des conditions onéreuses, pour subvenir à leurs nécessités comme à celles de leurs familles, et certes avec juste raison. Ils savent que sans ces instruments, tout leur art est inutile, tout espoir de gain leur est ravi; tant qu'ils les gardent, au contraire, et qu'ils exercent leur art, ils peuvent avec le temps se débarrasser de leur dette. Mais quand ces instruments sont passés en d'autres mains, il ne reste plus aucun moyen de lutter contre la faim et l'indigence. Telle doit être aussi notre conduite. De même que l'ouvrier manie le marteau, le ciseau, les tenailles, de même nous devons user, nous, des écrits qui nous ont été légués par les apôtres et les prophètes, de tous les livres inspirés pour notre bien. C'est par de tels instruments qu'ils viennent à bout de toutes leurs œuvres; c'est ainsi que nous-mêmes façonnerons notre âme, que nous corrigerons ses déviations et que nous lui rendrons sa beauté première. Pour eux, tout ce qu'ils peuvent faire, c'est de modifier la forme des objets, car ils ne sauraient en changer la matière, changer l'argent en or, par exemple : tout leur pouvoir s'arrête à la forme extérieure. Votre art à vous va plus loin : vous prenez un vase de bois et vous en faites un vase d'or. C'est

ce que Paul atteste quand il dit : « Dans une grande maison, se trouvent des vases, non-seulement d'argent et d'or, mais encore de bois et d'argile. Si quelqu'un se purifie donc de toutes ses souillures, il sera un vase d'honneur et de sainteté, utile à son maître pour toute œuvre de bien. » II *Tim.*, II, 20, 21.

Ne négligeons pas en conséquence de nous procurer de tels livres, de peur que l'ennemi ne nous inflige des blessures mortelles : n'enfouissons pas de l'or, ayons plutôt avec nous le trésor des saints Livres. A mesure qu'il afflue, l'or crée plus de dangers pour ceux qui le possèdent; tandis que les livres spirituels nous procurent les plus précieux avantages. Des armes royales appendues aux murs d'une maison, alors même qu'on n'en fait aucun usage, sont là comme la protection et la sauvegarde des habitants; les voleurs, les malfaiteurs les plus audacieux eux-mêmes, n'oseront attaquer cette maison, ni par la ruse, ni par la violence : partout également où sera déposée cette œuvre spirituelle, les hommes seront à l'abri des assauts du démon, ils jouiront de toutes les consolations de la vertu; car le seul aspect de ces œuvres divines nous éloigne du péché. Nous serions-nous rendus coupables d'un acte mauvais, aurions-nous souillé notre âme, quand, à notre retour chez nous, nous apercevons ces muets conseillers, la conscience nous condamne avec plus de force et nous craignons davantage de retomber dans le mal. Persévérons-nous dans le bien, l'utilité que nous en retirons n'en est que plus grande. A peine a-t-on mis la main sur l'Évangile, que l'ordre règne dans nos pensées et que notre cœur se détache des choses du siècle; il suffit même de la vue pour produire ce double effet. Ajoutez-y une lecture attentive, et votre âme, pénétrant dans les choses divines et foulant en quelque sorte les saints parvis, s'épure et s'ennoblit sous l'influence de la parole même de Dieu. Mais si nous ne comprenons pas, me dira-t-on, ce que ces livres renferment? — Eh bien, même alors une telle lecture fait germer et grandir la vertu. Il n'est pas possible d'ailleurs que tout vous soit également obscur : l'Esprit-Saint a voulu, dans son amour et sa prévoyance, que plusieurs de ces

livres fussent composés par des publicains, des pêcheurs, des faiseurs de tentes, des bergers, des gardiens de chèvres, des hommes sans culture, afin qu'aucun ignorant ne puisse invoquer cette difficulté, que ces écrits soient à la portée de toute intelligence, que l'artisan, le serviteur, la pauvre veuve retirent quelque avantage et quelque fruit de cette lecture. Ce n'est pas pour leur propre gloire, à l'exemple des païens, c'est pour le salut de leurs frères, qu'ont écrit ceux qui reçurent dès le commencement la grâce spirituelle.

3. Les philosophes étrangers, écrivains ou rhéteurs n'ayant pas en vue le bien commun, mais uniquement leur propre gloire, alors même qu'ils ont émis certaines vérités, n'ont jamais aperçu ces vérités qu'à travers les nuages dont ils étaient eux mêmes constamment enveloppés. Les apôtres et les prophètes ont agi d'une tout autre manière : ce qu'ils enseignent, ils l'exposent à tous les yeux avec une clarté parfaite; docteurs du monde entier, ils ont écrit leurs œuvres de telle sorte que tout homme puisse, en les lisant, s'instruire de leur doctrine. C'est ce qu'annonçait un prophète en ces termes : « Tous seront instruits par Dieu, et nul n'aura besoin de dire à son voisin : Apprends à connaître le Seigneur; car tous le connaîtront, depuis le plus petit d'entre eux jusqu'au plus grand. » *Jerem.*, XXI, 34. Paul dit à son tour : « Quant à moi, mes frères, ce n'est pas avec des discours pompeux et des idées relevées que je suis venu vous annoncer le mystère de Dieu. » Puis il ajoute : « Ma parole et ma prédication ne consistent pas dans les habiles artifices de la sagesse humaine, mais bien dans la manifestation de l'esprit et de sa puissance. » I *Corinth.*, II, 1-4. Et plus loin : « Nous enseignons la sagesse, mais non la sagesse de ce siècle, ni des maîtres de ce siècle, qui sont livrés à la corruption. » I *Cor.* II, 6. Pour qui ne sont pas claires les choses écrites dans l'Évangile? Quand on entend ces mots : Heureux ceux qui sont doux, heureux les miséricordieux, heureux ceux dont le cœur est pur, et les autres du même genre, qui donc a besoin d'un interprète pour les comprendre? Et les signes, les miracles, les faits ne sont-ils pas clairs pour un homme quelconque? Tout ce

qu'on peut prétexter est vain, c'est le voile de la paresse. Vous ne comprenez pas ce qui est écrit ? Et comment pourriez-vous jamais le comprendre, ne voulant jamais y porter la moindre attention ? Prenez le livre dans vos mains, lisez toute la suite de cette merveilleuse histoire, gravez dans votre esprit ce qui est clair de soi, et quant aux choses obscures ou moins claires, revenez-y souvent. Si cette lecture assidue ne suffit pas à vous en faire saisir le sens, ayez recours aux lumières d'un homme plus instruit, allez trouver un maître pour l'entretenir de ces difficultés, et montrez ainsi l'ardeur de votre zèle. En vous voyant déployer ce courage et cette application, Dieu ne dédaignera pas de dessiller vos yeux ; si vous ne trouvez pas un homme qui réponde à vos desseins, lui-même vous révélera ces mystères.

Rappelez-vous l'eunuque de la reine d'Ethiopie : c'était un barbare, un homme accablé de mille soins divers et dont le temps était absorbé par les affaires ; il ne comprenait pas ce qu'il lisait, et cependant il continuait à lire tandis qu'il était assis sur son char. Le zèle dont il fait preuve, même en voyageant, vous dit ce qu'il devait être dans sa maison : la lecture qu'il ne négligeait pas dans l'agitation, encore moins devait-il la négliger dans le calme ; s'il persistait à lire alors même qu'il ne comprenait pas, combien plus ne devait-il pas le faire après avoir appris ? Or, qu'il ne comprit pas en réalité le sens du livre, vous le voyez d'après cette question de Philippe : « Comprenez-vous ce que vous lisez ? » Et l'étranger ne rougit pas de cette parole, il n'a pas honte d'avouer son ignorance, puis qu'il répond : « Comment le pourrais-je, si quelqu'un ne me l'explique ? » *Act.*, VIII, 30, 31. Il avançait dans cette lecture, quand personne n'était là pour lui montrer le chemin, et c'est pour cela qu'il obtint promptement un guide. Dieu connaissait son amour pour la vérité ; il accueillit les aspirations de cette âme, il lui donna soudain un maître pour l'éclairer. Vous n'avez pas l'Apôtre, il est vrai, mais l'esprit auquel obéissait Philippe est là au milieu de vous. Ne négligeons donc pas l'œuvre de notre salut, mes bien-aimés. Les saints livres « sont écrits pour

que nous y puisions l'amendement de notre vie, nous qui touchons à la fin des siècles. » *I Corinth.*, x, 11. C'est une bien puissante protection contre le péché que la lecture de ces livres ; c'est un abîme dévorant et sans fond, que l'ignorance des vérités qu'ils renferment ; c'est perdre son salut, que de ne rien savoir des lois divines : cette ignorance a produit les hérésies, la corruption des mœurs, les plus épouvantables désordres. Impossible, je le répète, impossible de ne pas retirer quelques fruits de la lecture fréquente et attentive de l'Écriture. Quels avantages n'aurons-nous pas retirés de cette seule parabole ? Combien elle aura rendu notre âme meilleure ! Un grand nombre de fidèles, je le sais parfaitement, ont emporté de l'explication de cette parabole les fruits les plus remarquables. Si d'autres n'en ont pas retiré le même bien, au moins le jour où ils sont venus écouter, leur conduite a-t-elle été certainement plus exemplaire. Or, ce n'est pas peu de chose que de passer un jour dans le regret de ses péchés, d'élever ses regards vers la philosophie d'en haut, et de laisser l'âme respirer quelques instants en dehors de toute sollicitude mondaine. Si nous agissions de la sorte à chaque assemblée, sans revenir sur nos pas, assurément cette assiduité à venir entendre la parole divine nous procurerait des résultats précieux et considérables.

4. Mais nous allons sur-le-champ vous exposer la suite de la parabole. Et quelle en est la suite ? Le riche a dit : « Envoyez Lazare afin qu'il laisse tomber du bout de son doigt une goutte d'eau sur ma langue et qu'il la rafraichisse. » *Luc.*, XVI, 24. Prêtons l'oreille à la réponse d'Abraham : « Mon fils, souviens-toi que tu as reçu tes biens durant ta vie, et Lazare, de même ses maux. Maintenant c'est lui qui est dans la joie, et toi dans les tourments. Du reste, un abîme immense, infranchissable, nous sépare les uns des autres ; en sorte que quiconque voudrait venir de là vers nous, ne le pourrait, ni d'ici aller vers vous. » *Luc.*, XVI, 25, 26. Ce langage est bien sévère, et il réveille en nos cœurs une peine profonde, je ne l'ignore pas ; mais plus il déchire la conscience, plus il fait de bien à l'âme qui en est déchirée. Si nous l'entendions comme

le riche, en ce lieu de douleurs, alors nous aurions vraiment sujet de nous abandonner au désespoir, aux gémissements et aux larmes, parce que le temps de la pénitence serait évanoui. Puisque nous l'entendons ici-bas, où il nous est facile de rentrer en nous-mêmes, de nous purifier de nos fautes, d'acquérir de nombreux titres de confiance, de profiter de la frayeur qu'inspire le malheur d'autrui pour réformer notre conduite, rendons grâce à ce Dieu si bon qui se sert du châtement des autres pour nous tirer de notre léthargie, et nous réveiller du sommeil où nous sommes plongés. Si les supplices nous sont ainsi annoncés, c'est pour que nous les évitions. Est-ce que Dieu nous les eût signalés d'avance, s'il eût voulu nous les infliger? Mais, comme il veut nous épargner ces châtements, il nous les fait connaître d'avance, afin que ces avertissements nous préservent d'une expérience cruelle.

Et pourquoi, au lieu de dire : « Tu as pris, » Abraham dit-il : « Tu as reçu tes biens ? » Vous vous souvenez, je n'en doute pas, que je vous ai signalé à propos de ce passage un océan immense et profond de pensées qui s'ouvrait devant nous. Le terme *recevoir* renferme l'idée d'une dette ; car on reçoit ce qui nous était dû. Mais ce riche ayant été le dernier des scélérats, ayant été cruel et sans entrailles, pourquoi le patriarche emploie-t-il le terme *recevoir* et non le terme *prendre*, comme s'il était question de biens qui lui fussent dus, auxquels il avait droit? Quel enseignement en déduirons-nous? Que les scélérats, eussent-ils atteint les dernières limites de la perversité, ont plus d'une fois accompli une, deux ou trois bonnes œuvres. Je ne parle pas ici d'une façon conjecturale, et en voici la preuve. Quoi de plus scélérat que ce juge d'iniquité? quoi de plus dur, de plus impie? *Luc.*, XVIII, 2-5. Dieu ne lui inspirait point de crainte, ni les hommes de honte. Pourtant, dans cet abîme de perversité où il vivait, il fit un peu de bien ; prenant en pitié la veuve qui l'importunait sans trêve, il se prêta à ses supplications, fit droit à sa demande, et reprima les prétentions de ceux qui la persécutaient. Ainsi l'on verra maintes fois un impudique exercer la miséricorde, un homme sans entrailles conserver des

mœurs honnêtes. Serait-on en même temps sans mœurs et sans entrailles, on trouvera dans la vie l'occasion de faire un peu de bien. Nous devons raisonner de la même manière à l'endroit des hommes vertueux. De même qu'il arrive aux plus dépravés de faire quelque bonne action, de même il arrive aux hommes pleins de zèle et d'ardeur pour la vertu de commettre des fautes. « Qui oserait se glorifier de la pureté de son cœur, disait le Sage ; et qui se rendra le témoignage d'être exempt de péché ? » *Proverb.*, xx, 9. Conséquemment il est vraisemblable que le riche, malgré l'excès de sa perversité, avait fait quelque bien, et que Lazare, quoiqu'il fût monté au sommet de la vertu, avait commis quelques fautes légères ; c'est ce que déclare pour l'un et pour l'autre le patriarche, en disant : « Tu as reçu tes biens durant ta vie, et Lazare pareillement ses maux. » Pour toi, dit-il au riche, quoique tu aies fait du bien, et quelque récompense qui en retour te soit due, tu as reçu sur la terre tout ce qui te revenait, puisque tu as joui des délices, de la richesse, d'une félicité et d'une prospérité sans nuages. Quant à Lazare, s'il a fait du mal, il en a été puni également par la pauvreté, la faim et les maux affreux qu'il a éprouvés. C'est pourquoi vous êtes venus ici l'un et l'autre dépouillés pareillement, toi de toute justice, lui de tous péchés : aussi n'aura-t-il que des jouissances sans mélange de peine, et n'auras-tu, toi, que des souffrances sans mélange de consolation.

Quand nos mérites sont en petit nombre et faibles, et le fardeau de nos péchés écrasant au contraire et inexprimable, si nous jouissons ici bas d'une prospérité qu'aucune épreuve ne trouble, nous quitterons cette vie privés absolument de tout droit à la récompense de nos mérites, parce que nous l'aurons reçue tout entière en ce monde. De même que si, avec des mérites considérables et nombreux, des fautes en petit nombre et légères, nous sommes en butte à quelque épreuve, nous nous débarrasserons ici-bas de ce fardeau léger, et nous recevrons en l'autre vie une récompense pure et sans mélange des bonnes œuvres que nous aurons pratiquées sur la terre. Lors donc que vous verrez un homme

Les bons
ne sont pas
exempts de
péché.

qui, vivant au sein du vice, ne subit sur cette terre aucune adversité, loin d'exalter sa félicité, gémissiez, pleurez sur cet homme, car toutes sortes de maux lui sont réservés dans l'autre vie, comme ils le furent au riche de l'Évangile. D'autre part, lorsque vous verrez un homme sujet à mille tourments, malgré les soins qu'il met à observer les vertus, admirez, enviez son bonheur, parce qu'il expie tous ses péchés en ce monde, et que dans l'autre une récompense magnifique est réservée à sa patience, comme le montre l'exemple de Lazare.

5. C'est que parmi les hommes il y en a qui subissent en ce monde leur châtement; il y en a d'autres qui, préservés ici-bas de toute affliction, reçoivent dans la vie future toute la peine qu'ils ont méritée; il y en a d'autres enfin qui sont punis et dans la vie présente et dans la vie future. Or, de ces trois classes de personnes laquelle estimez-vous la plus heureuse? Assurément les personnes qui sont punies dès ce monde et qui se déchargent ici-bas du poids de leurs péchés. Et auxquelles assignerez-vous le second rang? Peut-être l'assignerez-vous à celles qui, n'ayant rien souffert ici-bas, expient entièrement leurs crimes dans la vie à venir: pour moi ce n'est point à celles-ci que je l'assignerais, mais, à celles qui sont à la fois punies en ce monde et en l'autre. Celui qui aura été puni en ce monde souffrira dans l'autre des peines bien plus légères. Mais celui qui devra subir dans l'autre vie toute sa peine, sera sous le poids d'un châtement insupportable. C'est ainsi que le mauvais riche, parce qu'il n'avait expié ici-bas aucun de ses crimes, fut si rigoureusement puni, qu'une simple goutte d'eau lui était absolument refusée. Parmi les pécheurs qui n'ont rien à souffrir en ce monde, j'estime plus misérables ceux qui outre l'absence de toute épreuve, passent leur vie dans la mollesse et dans la licence. De même que le défaut d'expiation en ce monde rend plus terrible l'expiation en l'autre, de même la tranquillité, les plaisirs, l'abondance, quand ils sont le partage des pécheurs, deviennent en quelque façon un aliment nouveau pour leurs supplices et augmentent la gravité des châtements qui leur sont réservés dans l'autre vie. Les dignités que

Dieu nous concède, quand nous vivons au sein du péché, ne feront que rendre plus ardentes les flammes auxquelles nous serons condamnés. Si pour avoir abusé de la longanimité du Seigneur, au lieu d'en devenir plus vertueux, nous attirons sur notre tête des châtements plus redoutables; quand, indépendamment de cette longanimité, on recueille d'autres avantages temporels considérables, sans pour cela renoncer à l'iniquité, à quels supplices ne sera-t-on pas exposé? Que l'abus de la miséricorde divine nous attire au jour du jugement un malheur sans remède, vous le comprendrez par ces paroles de Paul: « Penses-tu donc, ô homme, qui condamnes les auteurs de semblables actions et qui néanmoins agis de même, que tu te déroberas à la divine sentence? Méprises-tu à ce point les trésors de sa bonté, de sa patience et de sa longanimité? Ignores-tu que par sa bonté Dieu t'invite à te repentir? Et voilà que par ta dureté, par l'impénitence de ton cœur, tu amasses des trésors de courroux qui éclateront sur ta tête au jour de la colère, de l'avènement et du juste jugement de Dieu. » *Roman.*, II, 3-5.

Ainsi donc, que la vue de certaines gens qui vivent dans l'opulence, au milieu des parfums, qui consacrent à l'intempérance des journées entières, qui jouissent des charges, des honneurs, d'une pompe et d'un luxe fastueux, et qui dans cette existence criminelle ne connaissent point l'adversité, soit pour nous une raison de plus de gémir et de pleurer sur eux, à cause de l'impunité de leurs péchés. Si vous voyiez un homme rongé par l'hydropisie ou des douleurs de rate, ou bien encore dévoré par un abcès et couvert d'ulcères, se livrer malgré ces infirmités à l'ivresse, aux plaisirs, et accroître la gravité de son mal, est-ce que loin de l'admirer et de lui porter envie à cause de cette vie de plaisir, vous ne le prendriez pas pour ce même motif plutôt en pitié? Raisonniez de même à propos de votre âme. Quand vous verrez un homme vivre dans l'iniquité, et néanmoins jouir d'une prospérité sereine, ne subir aucune épreuve, pleurez plutôt sur cet homme; car en proie à un abcès et à un mal des plus pernicieux, il ne fait qu'en accélérer les progrès; car les plaisirs auxquels il

s'abandonne en toute liberté ne font qu'empirer son état. Ce n'est pas à être châtié, mais à pécher que consiste le mal. Le péché nous sépare de Dieu, mais le châtement nous ramène à Dieu et dissipe sa colère. Et qu'est-ce qui le prouve ? Ces mots du Prophète : « Prêtre, consolez, consolez mon peuple ; parlez au cœur de Jérusalem, car elle a reçu de la main du Seigneur un châtement deux fois plus grand que ses péchés. — Seigneur, dit-il encore, donnez-nous la paix, car vous nous avez donné tout ce que nous avons mérité. » *Isa.*, xl, 1, 2 ; xxvi, 12.

Pour bien comprendre qu'il y a des hommes punis soit en ce monde, soit en l'autre, soit dans l'un et dans l'autre, écoutez Paul blâmant ceux qui participent indignement aux mystères. Il vient de dire : « Quiconque mange le corps du Seigneur et boit son sang indignement est coupable du corps et du sang du Seigneur ; » et aussitôt il ajoute : « C'est pourquoi il y en a beaucoup parmi vous qui sont malades et languissants, et beaucoup qui sont morts. Si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions pas jugés par Dieu. Si nous sommes jugés maintenant, c'est le Seigneur qui nous reprend, afin que nous ne soyons pas condamnés avec le monde. » I *Corinth.*, xi, 29-32. Voyez-vous comment les peines qui nous sont infligées ici-bas nous dispensent des peines à venir ? Voici comment l'Apôtre parle de l'impudique : « Livrez cet homme à Satan, afin qu'il soit affligé en sa chair et que son âme soit sauvée au jour de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » I *Corinth.*, v, 5. L'exemple de Lazare établit la même vérité ; car s'il eut quelque faute à se reprocher, il l'expia ici-bas, et ne quitta la vie qu'après s'en être purifié. L'exemple du paralytique le prouve encore, puisqu'il fut affligé pendant trente-huit ans, et que cette longue infirmité lui permit d'expier ses péchés. Ses péchés, en effet, étaient la raison de son infirmité, comme ces paroles du Christ l'indiquent : « Te voilà guéri ; ne pèche plus, de crainte qu'il ne t'arrive pire. » *Joan.*, v, 14. Que plusieurs soient punis en ce monde et y expient leurs fautes, c'est donc un point démontré.

6. Que d'autres soient punis dans la vie présente et dans la vie future, lorsque les peines

d'ici-bas ne sont pas proportionnées à la grandeur de leurs péchés, nous allons le voir par le langage du Sauveur sur les Sodomites. Après avoir dit : « Quant à ceux qui refuseront de vous recevoir, secouez contre eux la poussière de vos pieds ; » il poursuit en ces termes : « La terre de Sodome et de Gomorrhe sera traitée avec moins de rigueur que cette cité. » *Luc.*, ix, 5 ; x, 12. Cette expression, *avec moins de rigueur*, signifie que les habitants de Sodome et de Gomorrhe seront punis également dans l'autre vie, l'ayant été déjà en la vie présente. Que certains, n'ayant jamais connu l'affliction ici-bas, subissent tout leur châtement après ce monde, nous le voyons par l'exemple de ce riche en proie à d'intolérables tortures, et n'obtenant pas le plus léger soulagement, parce qu'il a sa peine tout entière à subir. Mais, de même que les pécheurs sont d'autant plus châtiés dans l'autre vie qu'ils l'ont été moins en celle-ci, de même les hommes vertueux qui auront beaucoup souffert en ce monde-ci n'en seront que plus honorés dans l'autre. Par conséquent, si de deux pécheurs dont l'un est châtié sur la terre, tandis que l'autre ne l'est pas, le premier est bien plus heureux que le second ; de deux justes dont l'un aura été plus éprouvé que l'autre, celui-là sera mieux récompensé que celui-ci, puisqu'il sera donné à chacun selon ses œuvres. Eh quoi, dira-t-on, n'y aura-t-il donc personne qui n'ait rien à souffrir en ce monde ni dans l'autre ? Impossible, ô homme, qu'il y ait une pareille condition. Il ne peut se faire, non il ne peut se faire qu'après avoir vécu dans l'indifférence tout à son aise, après avoir été sans cesse environné de plaisir, après avoir mené une existence vaine et frivole, on soit récompensé dans la vie à venir. Quand même on n'aurait rien à souffrir de la pauvreté, on a beaucoup à souffrir de la concupiscence, on en est l'esclave ; et la concupiscence devient le principe d'un labeur qui n'est pas ordinaire. Quand on ne serait pas en proie à la maladie, on ressent les ardeurs de la colère ; et ce n'est pas une peine sans importance que de maîtriser le ressentiment. Quand même les épreuves ne nous assailliraient pas, on est toujours assailli par les mauvaises pensées. Non, ce n'est pas une œuvre aisée que d'imposer

un frein à une concupiscence criminelle, d'apaiser la vaine gloire, de dissiper l'orgueil, de s'éloigner du plaisir, de mener une vie austère, toutes choses sans lesquelles nous ne saurions nous sauver. Que les plaisirs soient un obstacle au salut, ce que dit Paul de la veuve le montre : « La veuve qui mène une vie de plaisirs est morte dans un corps vivant. » I *Timoth.*, v, 6. S'il en est ainsi de la femme, à plus forte raison en sera-t-il ainsi de l'homme. Certainement un homme qui vivrait dans le relâchement n'obtiendra pas le ciel, et ces paroles du Christ le montrent clairement : « Elle est étroite et resserrée la voie qui conduit à la vie, et ils sont en petit nombre ceux qui la trouvent. » *Matth.*, vii, 14.

Pourquoi la voie étroite est-elle appelée douce et facile ?

Comment alors, reprendra-t-on, dit-il ailleurs : « Mon joug est doux et mon fardeau léger ? » *Matth.*, xi, 30. Si la voie du ciel est resserrée et étroite, pourquoi l'appelle-t-il douce et facile ? — C'est que dans le premier cas le Sauveur fait allusion aux épreuves prises en elles-mêmes, et dans le second à la volonté de ceux qui les embrassent. Une chose, par elle-même écrasante, deviendra légère si nous l'acceptons avec générosité ; ainsi les apôtres, après avoir été battus de verges, s'en retournaient joyeux, parce qu'ils avaient été jugés dignes de subir ce traitement ignominieux pour le nom du Seigneur. Par lui-même ce tourment produisait peine et douleur ; mais la générosité des victimes triompha de la nature elle-même. De là ce mot de Paul : « Tous ceux qui veulent vivre dans le Christ Jésus selon la piété, souffriront persécution. » II *Timoth.*, iii, 12. Si l'homme ne vous persécute pas, vous aurez à subir les assauts du diable. C'est pourquoi il nous faut beaucoup de philosophie, beaucoup de fermeté pour observer la vigilance, nous dérober au sommeil, multiplier nos prières, éviter de convoiter le bien d'autrui, faire part de nos biens aux pauvres, rompre avec tous les plaisirs, leur dire un adieu sans retour, qu'ils nous viennent des vêtements, qu'ils nous viennent de la table ; pour fuir l'avarice, ne pas tomber dans l'ivresse ni dans la médisance ; pour dompter notre langue et ne pas proférer de clameurs désordonnées, selon ce mot de Paul : « Que toute parole amère, que la colère, le res-

sentiment, les cris, les blasphèmes ne soient pas connus parmi vous ; » *Ephes.*, iv, 31 ; pour nous abstenir de tout propos honteux et de toute prétention dans notre langage : il n'y a pas peu de difficulté à se surveiller parfaitement sur tous ces points. Le caractère élevé de cette philosophie, la nécessité de ne se relâcher jamais, nous les trouvons indiqués par ces mots de l'Apôtre : « Je châtie mon corps et je le réduis en servitude ; » I *Corinth.*, ix, 27 ; par où il fait voir quelle énergie, quelle persévérance sont indispensables à ceux qui veulent rendre leur corps en toute circonstance maniable. Le Christ disait aussi à ses disciples : « Vous aurez à souffrir dans le monde bien des tribulations ; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde. » *Joan.*, xvi, 33. C'est la tribulation, leur dit-il, qui vous préparera le calme. La vie présente est un combat. Or dans l'arène, au moment du combat, il ne saurait jouir du repos celui qui aspire à la couronne. Quiconque aspire à la couronne, qu'il accepte courageusement cette vie rude et laborieuse, afin qu'après des fatigues de quelques instants ici-bas, il obtienne dans l'autre vie des honneurs qui ne finiront pas.

7. Que de contrariétés ne survient-il pas tous les jours ? Quelle âme ne faut-il pas avoir pour se préserver de tout emportement et de toute indignation, et pour remercier, glorifier, adorer Celui qui permet à tant d'épreuves de nous assaillir ? Que d'accidents imprévus, que d'an-goisses ! Il faut néanmoins réprimer les mauvaises pensées, et ne pas permettre à la langue de dire quoi que ce soit d'inconvenant. Ainsi le bienheureux Job, dans les épreuves qui l'accablaient, ne cessa de rendre grâces à Dieu. Il y a des hommes qui ne sont pas plutôt l'objet d'une plaisanterie ou d'une injure, qui sont à peine atteints par quelque maladie, telle que la goutte, les douleurs de tête, ou toute autre semblable, qu'ils se mettent sur-le-champ à blasphémer ; en sorte qu'ils subissent les ennuis du mal sans en retirer les avantages. Que faites-vous, ô homme ! Quoi ! c'est contre votre bienfaiteur, votre Sauveur, votre protecteur, contre celui qui vous prodigue ses soins, que vous blasphémez ! Ne comprenez-vous pas que vous vous précipitez ainsi

vous-même, et que vous vous jetez dans le gouffre de la plus terrible perdition ? Est-ce donc que les blasphèmes sortant de votre bouche adoucissent vos douleurs ? Hélas ! vous les aggravez, au contraire, et vous les rendez plus cuisantes ! C'est pourquoi le diable vous assaille de mille maux, dans le but de vous pousser dans cet abîme : dès qu'il vous voit vous emporter en blasphèmes, il accroît vos tourments et vos souffrances, nouvel aiguillon pour vous mettre hors de vous-même. Mais, s'il s'aperçoit que vous supportez le mal avec générosité et que vous remerciez Dieu avec d'autant plus d'ardeur que le mal est plus douloureux, il se désiste bientôt de son entreprise et de ses efforts insidieux, dont il comprend l'inutilité. De même que le chien ne s'éloigne pas de la table à laquelle mange son maître, tant que celui-ci lui jette une partie des mets qui lui sont servis ; au lieu que, s'étant présenté une ou deux fois sans rien obtenir, il n'y paraît plus et ne réitère plus d'inutiles instances : ainsi le démon, qui ne cesse de tendre vers nous sa gueule béante, sera toujours à vos côtés si vous lui jetez, comme à un animal, quelque parole blasphématoire ; tandis qu'en persévérant dans vos actions de grâces, vous le contiendrez, en quelque façon, par la faim, vous le repousserez promptement et l'obligerez à prendre la fuite.

Mais la douleur poignante que vous ressentez ne vous permet pas de garder le silence. — Et je ne vous défends pas d'ouvrir la bouche ; seulement, qu'il en sorte des actions de grâces, et non des blasphèmes ; des bénédictions, et non des malédictions. Confessez votre Maître ; faites entendre de hauts cris, mais que ces cris soient des prières ; faites entendre des cris, mais que ces cris glorifient le Seigneur. De cette manière, votre mal sera allégé, parce que vos actions de grâces auront chassé le démon et appelé sur vous l'assistance divine. Par vos blasphèmes, d'ailleurs, vous vous privez du secours divin, vous augmentez la rage du diable contre vous, et vous vous plongez en de plus cruelles douleurs. Mais par vos actions de grâces vous repoussez les embûches de l'esprit pervers, et vous attirez sur vous la sollicitude salutaire de Dieu. — C'est l'habitude qui entraîne souvent à prononcer ces funestes paroles,

— Puisque votre langue est entraînée de ce côté, avant de proférer ces paroles, que vos dents lui impriment une énergique morsure. Il vaut bien mieux pour elle d'être ensanglantée en ce monde, que de demander en l'autre une goutte d'eau et de ne pas obtenir de soulagement. Il vaut mieux pour elle qu'elle souffre cette douleur passagère, que d'être vouée un jour à des châtements et à des supplices sans fin ; ainsi la langue du riche, dévorée par les flammes, ne peut-elle obtenir aucun adoucissement à ses tortures.

Dieu vous a ordonné d'aimer vos ennemis, et vous prenez en aversion Dieu, qui vous aime tant ! Il vous a ordonné de dire du bien de ceux qui vous outragent, de bénir ceux qui vous poursuivent d'injures, et vous maudissez votre bienfaiteur et votre protecteur, sans en avoir reçu aucun mal ! — Mais n'aurait-il pas pu imposer un terme à l'épreuve ? — Il ne l'a pas voulu, afin que votre vertu en devienne plus éclatante. — Et pourtant, je succombe et je péris. — La faute n'en est pas à la nature de l'épreuve, mais à votre lâcheté. Qu'y a-t-il de plus facile à faire, je vous le demande, de blasphémer ou de rendre grâces ? Est-ce que le blasphème n'indispose pas contre vous ceux qui vous entendent ? est-ce qu'il ne vous jette pas dans une sombre tristesse, outre les tourments redoutables qui seront plus tard votre partage ? est-ce que l'action de grâces ne vous procure pas d'innombrables couronnes de sagesse, ne vous signale pas à l'admiration universelle, et ne vous assure pas, de la part de Dieu, de sublimes récompenses ? Et vous renoncerez au parti le plus simple, le plus doux, le plus utile, pour préférer le parti le plus nuisible, le plus affligeant, le plus désastreux ! Au surplus, si les épreuves et la pauvreté étaient un motif de blasphémer, il faudrait donc que le blasphème fût sur les lèvres de tous ceux qui sont dans l'indigence ! Pourtant, un grand nombre de ceux qui vivent dans la dernière pauvreté ne cessent de rendre grâces ; tandis que d'autres, au sein des plaisirs et de l'opulence, ne cessent de blasphémer. Ce n'est donc pas la nature des choses, c'est notre volonté, qui est le principe de l'une et de l'autre de ces manières d'agir. Aussi, nous avons-nous exposé cette pa-

Il faut ré-
primer sa
langue.

La pauvreté ne nuit point à l'homme attentif à ses devoirs.

rabole pour vous apprendre que ni ses richesses ne profiteront à l'indifférent, ni sa pauvreté ne saurait nuire à l'homme attentif à ses devoirs. Et que dis-je ? la pauvreté ? Tous les maux de l'humanité seraient-ils réunis, ils n'exerceront aucune influence sur l'âme du fidèle pieux et philosophe, et ne lui persuaderont jamais de s'éloigner de la vertu, comme le prouve l'exemple de Lazare ; tandis que pour l'homme lâche et amolli, ni les richesses, ni la santé, ni une félicité sans nuage, ni aucun autre bien de ce genre ne saurait lui servir.

8. Ne dites donc pas que la pauvreté, la maladie, les périls qui nous assiègent nous mettent forcément le blasphème dans la bouche. Ce n'est point la pauvreté, mais la folie ; ce n'est point la maladie, mais le mépris ; ce ne sont pas les périls qui nous assiègent, mais l'absence de toute piété qui précipite les hommes relâchés et dans le blasphème et dans tous les autres vices. — Mais pourquoi, dira-t-on, les uns sont-ils punis en ce monde, et les autres dans le monde à venir ? pourquoi tous ne le sont-ils pas ici-bas ? — Pourquoi ? parce que s'il en eût été ainsi, nous eussions dû tous périr, méritant tous quelques châtimens. D'autre part, si personne n'était châtié sur la terre, la plupart des hommes tomberaient dans l'indifférence, et un grand nombre iraient jusqu'à nier la vérité d'une providence. Si plusieurs, malgré les méchants punis ici-bas sous leurs yeux, osent néanmoins proférer de pareils blasphèmes, quel serait leur langage dans le cas où il n'y aurait personne de puni ? quelle limite ne franchirait pas leur méchanceté ? Voilà pourquoi Dieu punit les uns ici-bas, et ne punit pas les autres. Il punit les uns pour retrancher quelque chose à leur malice, pour rendre leurs peines dans l'autre vie plus légères, et même pour les en affranchir entièrement, et pour ramener, au moyen du spectacle de ces châtimens, ceux qui vivent dans l'iniquité, à des sentimens meilleurs. D'autres ne sont pas châtiés sur la terre afin que, rentrant en eux-mêmes, faisant pénitence, confus à la vue de la longanimité du Seigneur, ils n'aient à souffrir ni les peines de la vie présente, ni celles de la vie future ; et, s'ils persistent dans leurs mau-

vaises voies, sans mettre à profit la patience divine, afin qu'ils soient plus rigoureusement châtiés de ce mépris outrageant. Si quelque esprit subtil prétend qu'il y a une sorte d'injustice à les punir de cette façon, parce qu'ils auraient pu se repentir, nous lui répondrons que si Dieu avait prévu leur repentir, il ne leur aurait pas infligé ces châtimens. S'il laisse sur la terre ceux qu'il sait devoir persévérer dans leur malice, à plus forte raison laisserait-il en cette vie ceux qu'il saurait devoir profiter de sa bonté, et leur donnerait-il le temps de la pénitence. En les retirant de ce monde, il rend leur peine plus légère, en même temps qu'il rappelle les autres, par ce châtiment à des pensées de conversion.

Et pourquoi ne traite-t-il pas de cette façon tous les méchants ? — Afin que la crainte et le spectacle de la punition d'autrui déterminent ceux qui restent sur la terre à revenir à eux-mêmes, et que, touchés de la bonté de Dieu et louant sa longanimité, ils renoncent au mal irrévocablement. — Mais ils n'en font pas pour cela davantage. — Aussi Dieu est-il, dès ce moment, déchargé de toute responsabilité à ce sujet, et pèse-t-elle tout entière sur l'indifférence de ces malheureux qui refusent d'user de ces remèdes si puissants pour opérer leur propre salut. Afin de vous bien convaincre que telle est la pensée de Dieu, écoutez ce qui suit.

Pilate mêle un jour au sang des sacrifices celui des Galiléens. On vint annoncer cette nouvelle à Jésus, qui dit alors : « Croyez-vous donc qu'il n'y ait de pécheurs que ces Galiléens ? Non, je vous l'assure ; si vous ne faites pénitence, vous périrez tous également. » *Luc. XIII, 2.* Dix-huit malheureux sont écrasés par la chute d'une tour ; et le Sauveur réitère, à ce propos, la même déclaration. Car ces paroles : « Croyez-vous donc qu'il n'y ait eu de pécheurs que ces Galiléens ? Non, je vous l'assure.... » montrent que les survivans n'étaient pas moins coupables. Les autres : « Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous également, » montrent que le Seigneur a permis la mort de ceux-là afin que les survivans, effrayés de cette catastrophe, fissent pénitence et obtinssent l'héritage du royaume céleste. — Eh quoi ! tel ou tel sera puni

pour que je devienne meilleur? — Non-seulement il le sera pour cette raison, mais il le sera aussi à cause de ses propres crimes. C'est encore pour les âmes ferventes une nouvelle occasion de salut, la frayeur que leur inspire le malheur du prochain redoublant leur sollicitude. Ainsi font les maîtres : la flagellation qu'ils infligent à un seul esclave suffit bien souvent pour rendre les autres plus soumis.

Lors donc que vous verrez quelques-uns de vos semblables victimes d'un naufrage, écrasés par la chute d'une maison, dévorés par les flammes, entraînés par les eaux des fleuves, en un mot, périr de mort violente, tandis que d'autres, dont les prévarications sont les mêmes, ou plus graves, n'éprouvent rien de ce genre, ne soyez pas troublés et ne dites pas : Pourquoi donc, ayant commis les mêmes crimes, ne subissent-ils pas le même châtement? Songez plutôt que Dieu, en permettant qu'une mort violente enlevât ceux-là de cette vie, a voulu adoucir le châtement qu'ils avaient à subir dans l'autre, et peut-être les en délivrer entièrement; et qu'en épargnant ceux-ci, il se proposait de leur donner une leçon dans le châtement de leurs semblables, leçon propre à leur ouvrir les yeux : que s'ils persévéraient dans la même voie, ils attireraient sur leur tête, par leur indifférence, une vengeance implacable, sans que Dieu fût en rien la cause de leur malheureux sort. De même, à la vue d'un juste en butte à la tribulation et à toutes les épreuves dont nous venons de parler, ne perdez pas courage, car ces maux ne feront que procurer à ce juste de plus brillantes couronnes. En somme, toute peine, quand elle atteint un pécheur, allège le fardeau de ses fautes; quand elle atteint le juste, elle augmente l'éclat de son âme; de façon que l'un et l'autre retirent de la tribulation de grands avantages, pourvu, toutefois, que nous la supportions avec actions de grâces, car c'est là le point important.

9. C'est pour cela que la divine Ecriture nous offre une foule d'exemples qui nous montrent des justes et des pécheurs dans l'adversité, afin que les justes aussi bien que les pécheurs, ayant ces exemples sous les yeux, se conduisent avec générosité. Elle ne se contente pas de vous faire

voir des méchants dans l'adversité; elle vous les fait voir encore dans la prospérité, afin que vous n'en soyez pas troublés, sachant par l'histoire du sort réservé au mauvais riche, les flammes qui les attendent après cette vie, s'il ne changent d'habitudes. — Mais ne pouvons-nous pas goûter le calme et dans cette vie et dans l'autre? — Non, nous ne le pouvons pas. De là cette vie pénible que les justes ont menée sur la terre. — Et Abraham? reprend-on. — Et qui a souffert autant que lui? N'abandonna-t-il pas sa patrie? ne fut-il pas séparé de tous les siens? ne souffrit-il pas la faim dans une terre étrangère? Tel qu'un vagabond, ne le vit-on pas de Babylone aller en Mésopotamie, de Mésopotamie en Palestine, de Palestine en Egypte? Qui nous dira les combats meurtriers qu'il dut soutenir, soit à cause de sa femme, soit à cause des barbares, la captivité de la famille de son parent, et une infinité de maux de cette nature? Après avoir eu un fils, n'endura-t-il pas les tortures les plus cruelles, lorsqu'il reçut l'ordre d'immoler de ses propres mains cet enfant qu'il aimait et qu'il chérissait tant! Isaac lui-même, qui fut au moment d'être immolé, n'a-t-il pas été sans cesse en butte aux persécutions de ses voisins? n'eut-il pas sa femme enlevée, comme son père, et ne resta-t-il pas longtemps privé d'enfants? Jacob, qui grandit dans la maison paternelle, est encore plus éprouvé que son grand-père. Pour ne pas trop prolonger ce discours en poursuivant cette énumération, écoutez comment ce saint patriarche résume sa vie : « Mes jours ont été courts et mauvais; ils n'ont pas égalé les jours de mes pères. » *Genes.*, XLVII, 9. Un père qui verrait son fils assis sur un trône royal, environné de gloire, n'oublierait-il pas ses malheurs passés? Et pourtant Jacob a été tellement meurtri par le malheur, qu'au milieu de cette prospérité inouïe, il ne saurait oublier ses maux d'autrefois. Et David, quelles effrayantes tragédies ne vit-il pas se dérouler sous ses yeux? Ne répète-t-il pas à peu près les paroles de Jacob : « Les jours de notre vie atteignent ordinairement soixante et dix ans; chez les plus robustes, quatre-vingts; le surplus n'est que souffrance et douleur. » *Psalm.* LXXXIX, 10. Et Jérémie ne maudit-il pas le jour de sa

Tribulations
des saints de
l'Ancien et
du Nouveau
Testament.

naissance, à cause des maux incessants qui l'ont accablé? Moïse ne dit-il pas dans une heure de découragement : « Faites-moi mourir, si vous voulez en agir ainsi envers moi? » *Num.*, XI, 15. Elie, cette âme aussi sublime que le ciel, Elie, qui ferma les cieux, après tant de prodiges qu'il a opérés, ne gémit-il pas continuellement devant Dieu? « Prenez ma vie, car je ne suis pas meilleur que mes pères. » *III Reg.*, XIX, 4.

Mais pourquoi nous arrêter devant chacun de ces saints personnages? Paul les dépeint tous en même temps quand il dit : « On les a vus errer comme des troupeaux de brebis ou de chèvres, dans l'indigence, dans les afflictions, dans toute sorte de maux, eux dont le monde n'était pas digne. » *Hebr.*, XI, 37. Il est donc absolument nécessaire à celui qui désire plaire à Dieu et vivre avec pureté et sainteté, de ne pas rechercher le calme, le relâchement et ses aises, et de se résoudre aux fatigues, aux travaux et aux sueurs. « Nul ne sera couronné, dit l'Apôtre, s'il n'a loyalement combattu. » *II Timoth.*, II, 5. « Qui-conque veut combattre, ajoute-t-il ailleurs, doit se modérer en toutes choses; en ses paroles, en ses regards, en sa voix, il doit s'abstenir des injures, des blasphèmes et des honteux propos. » *I Corinth.*, IX, 25. Nous apprenons par là que, en l'absence des épreuves du dehors, il faut nous exercer tous les jours au jeûne, aux austérités, vivre d'une nourriture grossière, d'une table simple, et fuir le luxe de toutes les manières. A d'autres conditions, impossible de plaire à Dieu. Que l'on ne m'oppose pas cette parole gratuite : un tel est heureux à la fois et dans cette vie et dans l'autre. Pour les hommes qui vivent dans la mollesse et dans l'opulence en même temps que dans le péché, impossible que cela soit. A devoir l'affirmer, on l'affirmerait avec plus de raison des hommes qui sont éprouvés et affligés sur la terre : ceux-là peuvent être heureux en ce monde et en l'autre. Ils sont heureux dans l'autre, y recevant leur récompense; ils le sont en celui-ci pareillement, parce que l'espérance de la vie future les fait vivre, et que l'attente des biens à venir les rend insensibles aux peines de la vie présente.

Mais écoutons ce qui suit : « En outre, un

abîme immense, infranchissable, s'étend entre vous et nous. » *Luc.*, XVI, 26. David avait donc sujet de dire : « Le frère ne saurait racheter son frère, il ne saurait apaiser le courroux du Seigneur. » *Psal.* XLVIII, 8. Cela est impossible, l'intercesseur fût-il un père, fût-il un frère, fût-il un fils. Voyez, en effet : Abraham appelle le riche du titre d'enfant, et il ne peut le traiter en fils. Le riche appelle Abraham du titre de père, et la tendresse que les pères témoignent à leurs enfants, il ne saurait néanmoins l'obtenir. Ce qui vous prouve que ni la parenté, ni l'amitié, ni l'affection, ni aucun autre titre ne peuvent servir celui qui a été condamné par sa propre vie.

10. Je vous entretiens de ces choses parce que plusieurs, tandis que nous les exhortons à être attentifs et à veiller sur eux-mêmes, dédaignent nos avis et les tournent en dérision. Vous me défendez au grand jugement, dira l'un : aussi je suis plein de confiance, et je n'ai point de crainte. — Mon père a été martyr, dira l'autre. — Mon grand-père était évêque, dira un troisième. D'autres mettront en avant tous les membres de leur famille. Ce sont là des paroles sans portée : jamais la vertu d'autrui ne sera un titre pour nous. Souvenons-nous des vierges qui refusèrent de partager leur huile avec les cinq autres : celles-là furent introduites dans la chambre nuptiale, et celles-ci en furent exclues. *Matth.*, XXV. Bienheureux celui qui fondera sur ses propres mérites ses espérances de salut; car alors nulle amitié ne saurait nous protéger. Le Seigneur disait à Jérémie : « N'intercède pas en faveur de ce peuple; » *Jerem.*, VII, 16; dès cette même vie, où il dépend de nous de nous convertir. Assurément, il tiendra en ce jour le même langage. Vous dites que vous avez pour père un martyr. Et voilà ce qui aggravera votre condamnation, parce que trouvant chez vous des modèles de vertu, vous vous êtes rendu indigne des mérites de vos ancêtres. Vous avez un ami au cœur noble et généreux, il ne vous sera non plus d'aucune utilité. — Et pourquoi ces mots : « Faites-vous donc des amis avec l'argent de l'iniquité, afin que, à votre mort, ils vous accueillent dans les tabernacles éternels. » *Luc.*, XVI, 9.

— Il ne s'agit pas ici d'amitié protectrice; il s'agit de l'aumône. Si l'amitié par elle seule était capable de vous protéger, le Sauveur se fût borné à ces paroles : « Et faites-vous des amis. » Comme il établit au contraire que l'amitié n'est pas seule utile en pareil cas, il ajoute : « Faites-vous des amis avec l'argent de l'iniquité. » — Mais il m'est aisé, répondra-t-on, de me faire des amis sans recourir à l'aumône, et des amis plus dévoués que les amis dus à l'aumône. — Et c'est l'aumône elle-même, c'est votre action, qui sera votre défense. Aussi vous est-il recommandé de mettre votre confiance, non pas dans l'amitié des saints, mais dans l'amitié acquise avec l'argent de l'iniquité.

Puisque nous connaissons ces vérités, mes bien-aimés, veillons sur nous avec la plus complète sollicitude. Si nous sommes châtiés, rendons néanmoins grâces à Dieu. Si nous jouissons de la prospérité, mettons-nous en sécurité; instruits par la punition de nos frères, ne cessons de témoigner au Seigneur notre gratitude par la pénitence, la componction et l'aveu de nos fautes. Si nous avons à nous reprocher quelque prévarication dans la vie présente, empressons-nous de l'expié et d'effacer de notre âme ces souillures, et supplions notre Dieu de daigner, au sortir de cette vie, nous admettre, non point au sort du riche, mais à celui de Lazare; demandons-lui d'être portés, nous aussi, dans le sein d'Abraham et d'y savourer d'éternelles délices. Pussions-nous tous l'obtenir, par la grâce et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec lequel gloire soit au Père, en l'unité du Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Amen.

SUR LAZARE.

Sur le riche et sur Lazare. — Que la conscience nous rappelle ordinairement nos anciennes prévarications. — De Joseph.

QUATRIÈME HOMÉLIE.

1. Nous allons aujourd'hui vous donner la fin de l'explication de la parabole de Lazare. Vous croyez peut-être que nous avons épuisé ce sujet.

Mais je n'userai pas de votre ignorance pour vous induire en erreur, et je n'aborderai d'autre question qu'après avoir retiré de celle-ci tous les avantages qu'elle me laisse entrevoir. Après avoir vendangé sa vigne tout entière, le cultivateur ne se retire pas néanmoins qu'il n'ait coupé jusqu'aux plus petites grappes. Et nous aussi, apercevant d'autres instructions cachées sous les mots, comme les raisins sous les feuilles, recueillons-les soigneusement, et que la parole nous serve de serpe. Quand une vigne est vendangée entièrement, elle reste dépouillée de tout fruit, et ne conserve que des feuilles. Telle n'est pas la vigne spirituelle des divines Ecritures; nous avons beau enlever tout ce qui paraît, il en reste encore davantage. Avant nous on a parlé bien des fois sur le sujet qui nous occupe, on parlera sur le même sujet bien des fois sans doute après nous; mais personne n'en épuisera complètement les richesses. C'est là ce qui caractérise ce trésor; plus vous irez profondément, plus les pensées divines qui jaillissent seront abondantes : c'est une source qui ne tarit jamais. Nous aurions dû nous acquitter de cette dette à notre dernière réunion; mais nous n'avons pas cru devoir passer sous silence les mérites du bienheureux Babylas et des saints martyrs qui vinrent après lui. Voilà quelle est la raison de ce délai, et pourquoi nous avons renvoyé à ce jour l'entier payement de notre dette. Puis donc que nous avons payé à nos frères un tribut de louanges proportionné, non à leurs mérites assurément, mais à notre capacité, activons l'explication déjà commencée. Mais de crainte que vous ne soyez fatigués avant qu'elle soit terminée, nous reprendrons ce sujet au point où nous l'avons laissé.

Et où nous sommes-nous arrêtés? A l'abîme qui sépare les justes des pécheurs. Le riche ayant demandé qu'on lui envoyât Lazare, Abraham lui répondit : « Un abîme immense, infranchissable s'étend entre vous et nous; en sorte que ceux qui voudraient passer de là chez nous ne le peuvent, et que l'on ne va pas non plus d'ici chez vous. » *Luc.*, xvi, 24. Nous vous avons abondamment montré que, après la charité de Dieu pour nous, il faut appuyer sur nos bonnes

Panegyrique de saint Babylas et des saints martyrs.

œuvres nos espérances de salut, et ne compter ni sur nos parents, ni sur nos aïeux et nos ancêtres les plus reculés, ni sur nos proches, nos amis, nos voisins et nos serviteurs. « Le frère ne rachète pas, l'homme rachètera-t-il ? » *Psalm.* XLVIII, 8. Ceux qui sortiront de cette vie souillés de péchés auront beau conjurer et supplier, leurs supplications seront inutiles. Les cinq vierges folles demandaient un peu d'huile à leurs compagnes, et elles ne l'obtinrent pas. *Matth.*, XXV. Le serviteur qui avait enfoui le talent dans la terre fit vainement valoir ses excuses, il fut condamné. Ceux qui n'avaient point donné à manger au pauvre ayant faim, ni à boire au pauvre altéré, pensaient trouver dans leur ignorance un refuge, et cependant ils n'obtinrent ni indulgence ni pardon. *Ibid.*, XXII. D'autres ne purent pas prononcer une seule parole, par exemple celui qui s'était présenté revêtu d'habits sordides : on l'interroge, et il garde le silence. Non-seulement ce dernier, mais le serviteur qui réclama une dette de cent deniers à son débiteur, envers lequel il nourrissait du ressentiment, ayant été blâmé par son maître à cause de la cruauté et de l'inhumanité de sa conduite, n'eut rien non plus à répondre. Il résulte de là que rien alors ne nous protégera, si nous sommes dépourvus de bonnes œuvres ; que nous ayons recours aux supplications et aux prières, ou bien que nous gardions le silence, nous ne parviendrons pas à nous soustraire pour cela aux supplices et aux châtements.

Ecoutez donc comment le riche qui demande deux choses à Abraham n'obtient ni l'une ni l'autre. D'abord, il implore pour lui-même : « Envoyez-moi Lazare, » dit-il ; en second lieu, il implore non plus pour lui, mais pour ses frères, et il n'obtient aucune des choses qu'il demande. L'une était impossible, l'autre inutile. Mais prètons une oreille attentive, si vous le voulez bien, aux expressions que l'Évangile nous rapporte. Si lorsqu'un magistrat traduit un accusé au milieu de l'Agora, et que, le livrant aux bourreaux il le soumet à la question, tout le monde accourt pour entendre l'interrogatoire du juge et les réponses du prévenu ; à plus forte raison devons-nous écouter attentivement et ce que demande

le prévenu, le riche veut-je dire, et ce que le plus juste des juges lui répond par l'entremise d'Abraham. Car le juge n'était point ici le patriarche, quoiqu'il portât la parole. De même que, devant la justice profane, lorsque les prévenus sont des brigands ou des meurtriers, les lois, entre autres procédés ignominieux auxquels elles les soumettent, les éloignent de la présence du juge et ne leur permettent pas d'entendre sa voix, et qu'il intervient un troisième personnage pour transmettre les interrogations du juge et les réponses des accusés ; de même, à cet exemple-ci, le criminel n'entendit pas la voix de Dieu retentir à son oreille ; ce fut Abraham qui transmit au coupable la sentence de son juge. Ce qu'il lui disait, il ne le lui disait pas de lui-même ; il lui donnait connaissance des lois divines et il lui communiquait les sentences portées dans les cieux. C'est pourquoi le riche n'avait rien à y opposer.

2. Écoutons donc attentivement les paroles qui vont être prononcées. Si j'insiste particulièrement sur cette parabole, quoique nous nous en occupions déjà depuis quatre jours, et si je ne passe pas à une autre, c'est parce qu'elle me paraît devoir procurer de précieux avantages et aux riches et aux pauvres, et à ceux que troublent la prospérité des méchants, l'indigence et les tribulations des justes. Il n'y a point de spectacle aussi propre à propager le trouble et le scandale parmi la multitude, que celui de la félicité des riches malgré l'iniquité de leur vie, et de l'extrême détresse et des épreuves encore plus pénibles que la pauvreté, auxquelles sont réduits les justes malgré leur vie consacrée à la vertu. Or le remède à ces maux se trouve à un degré suffisant dans la présente parabole. Elle est propre à la fois et à ramener les riches à la modération et à consoler les pauvres. Elle enseigne aux uns à ne pas nourrir de hautes pensées, et elle adoucit pour les autres leurs afflictions présentes. Elle instruit les premiers à fuir l'orgueil ; car, si leur perversité n'est pas punie ici-bas, le châtement qui les attend dans l'avenir n'en sera que plus redoutable. Elle exhorte les seconds à ne pas être troublés de la félicité d'autrui, et à ne pas croire que la Providence ne

s'occupe pas des choses humaines, parce que le juste sera en proie sur la terre à l'adversité, tandis que le méchant et le scélérat jouiront d'une prospérité sans interruption. Ecrivez cette parabole, riches et pauvres; vous, riches, sur les murs de vos demeures; vous, pauvres, sur les murs de votre âme. Si l'oubli vient à l'y effacer, appliquez-l'y de nouveau tout entière par le souvenir. Vous-mêmes, riches, avant de l'inscrire dans vos maisons, gravez-la dans vos cœurs, qu'elle soit partout avec vous, et elle sera pour vous un enseignement et toute une philosophie. Si nous la portons gravée constamment dans nos âmes, ni la prospérité de la vie présente ne saurait nous enfler d'orgueil, ni l'adversité nous abattre et nous anéantir. Ce que nous éprouvons devant des peintures murales, nous l'éprouverons dans ces diverses conjonctures. Quand nous apercevons sur un mur un tableau qui nous représente un riche ou un pauvre, nous ne portons pas plus envie à l'un que nous ne méprisons l'autre; parce que c'est l'ombre que nous voyons, et non la réalité. De même, si nous nous pénétrons bien de la nature de la richesse et de la pauvreté, de la gloire et de l'ignominie, de tout ce qu'il peut y avoir, en un mot, d'heureux ou d'affligé, nous serons à l'abri des impressions si inégales qui en sont la conséquence. Il n'y a point d'ombre plus trompeuse que toutes ces choses; et l'homme aux sentiments élevés et généreux, ni les circonstances les plus brillantes et les plus éclatantes ne sauraient l'enorgueillir, ni les plus humbles et les plus humiliantes abattre son courage. Mais il est temps que nous prêtions l'oreille aux paroles du riche.

« Je vous le demande, père, » c'est-à-dire, je vous en supplie, je vous en prie, je vous en conjure, « envoyez Lazare dans la maison de mon père. J'ai encore cinq frères : qu'il les instruisse, afin qu'ils ne viennent pas en ce lieu de tortures. » N'ayant pas obtenu ce qu'il demandait pour soi, il intervient en faveur d'autrui. Comme il est devenu humain et doux depuis le châtiement ! Lui qui ayant Lazare sous les yeux le méprisait, il a souci de personnes dont il est séparé. Lui qui passait indifféremment à côté de Lazare étendu à terre, se souvient de ceux qu'il

ne voit plus, et demande avec les plus vives instances qu'on veuille bien les mettre en garde contre les malheurs dont ils sont menacés. Il supplie Abraham d'envoyer Lazare dans la maison de son père, lice véritable, stade où Lazare avait livré le combat de la vertu. Qu'ils le voient, le front ceint de la couronne, ceux qui ont vu ses épreuves. Que les témoins de sa pauvreté, de la faim et des maux sans nombre qu'il a endurés, soient aussi témoins de ses honneurs, du changement survenu en lui, de tout l'éclat de sa gloire, afin qu'instruits par ce rapprochement, et comprenant que tout ne se borne pas pour nous à la vie présente, ils prennent les mesures nécessaires pour éviter ces peines et ces supplices. — Que répond Abraham ? « Ils ont Moïse et les prophètes : qu'ils les écoutent. » Il y a bien loin de la sollicitude que vous avez pour vos frères à celle qu'a pour eux le Dieu qui les a créés. Ne leur a-t-il pas donné une infinité de maîtres pour les éclairer, les avertir, les conseiller ? — Et que dit à cela le riche ? « Non, père Abraham ; mais si un des trépassés les allait trouver, ils ajouteraient foi à sa parole. » C'est là le langage de la foule. Où sont-ils maintenant, ceux qui demandent : Qui est jamais revenu d'au delà de la tombe ? lequel des morts est ressuscité ? qui nous a raconté les choses de l'autre vie ? — Combien de fois ce riche avait-il tenu ces propos et autres semblables, au sein de ses délices ? Ce n'était pas sans motif qu'il demandait la résurrection d'un mort. Comme il avait méprisé les oracles de l'Écriture, qu'il en avait ri, qu'il y avait vu de pures fables, il jugeait par ses propres dispositions des dispositions de ses frères. Tels sont leurs sentiments, dit-il : si quelqu'un revient d'entre les morts, ils ne refuseront pas de croire à sa parole, ils ne le tourneront pas en ridicule, ils prêteront à ce qu'il racontera une oreille attentive. Que répond Abraham ? « Non, s'ils n'écoutent point Moïse et les prophètes, quand même un mort reviendrait à la vie, ils ne l'écouteront pas davantage. » La vérité de cette parole, que l'on n'écouterait pas davantage un mort rendu à la vie, lorsque l'on n'écoute pas l'Écriture, les Juifs l'ont bien prouvée. Ils n'avaient point écouté Moïse et les prophètes ; ils virent

des morts ressuscités, et ils ne les crurent pas. Au contraire, tantôt ils essayaient de se défaire de Lazare, tantôt ils persécutaient les apôtres, quoiqu'un grand nombre de morts fussent ressuscités au temps de la croix.

3. Pour vous convaincre que le témoignage des prophètes est plus digne de foi que la parole des morts rendus à la vie, faites attention à ceci : Un mort n'est, après tout, qu'un serviteur ; mais ce que dit l'Écriture, c'est le Seigneur qui le dit. Par conséquent, un mort vint-il à ressusciter, un ange descendit-il des cieux, l'Écriture a plus de titres encore à notre foi, puisqu'elle a pour auteur le Maître des anges, le Souverain des morts et des vivants. Que la prétention des gens qui voudraient voir des morts ressusciter soit une prétention futile, indépendamment des raisons que nous venons de donner, une considération prise des tribunaux de la terre le montrera. Les incrédules ne voient pas l'enfer ; quoiqu'il soit pour les fidèles évident et manifeste, il se dérobe cependant aux yeux des infidèles. Mais les tribunaux sont visibles, et chaque jour nous entendons raconter qu'un tel a été condamné, que les biens de celui-ci ont été confisqués, que celui-là subit la peine des mines, que l'un a été livré aux flammes, qu'un autre est mort d'un autre genre de châtement et de supplice. Et pourtant les scélérats, les criminels, les imposteurs, qui apprennent ces nouvelles, ne se corrigent pas. Et pourquoi parlé-je des malfaiteurs qui, n'ayant jamais subi de sentences semblables, ne se corrigent pas ? Combien de fois n'est-il pas arrivé à ces gens-là, qui, tombés entre les mains de la justice, parvenaient à se dérober aux châtements, à forcer les barrières de la prison et à s'enfuir, de se livrer de nouveau aux mêmes crimes, et d'en commettre de beaucoup plus détestables ?

Ne cherchez donc pas à apprendre de la bouche des morts des vérités que les Écritures nous apprennent tous les jours avec beaucoup plus de clarté. S'il eût été vrai que les morts, en ressuscitant, dussent amener le bien des vivants, Dieu n'eût point négligé ce moyen, et ne nous eût pas frustrés de ces avantages, lui qui fait tout en vue de notre intérêt. De plus, alors même que les morts seraient constamment ressuscités, pour

nous instruire de ce qui se passe dans l'autre vie, ces leçons fussent devenues, au bout d'un certain temps, un objet de mépris. Et puis, le diable eût répandu, avec la plus grande facilité, des doctrines perverses. Il aurait pu faire apparaître fréquemment des fantômes, ou bien former des individus à feindre d'être morts et de se laisser ensevelir, sauf à les montrer ensuite comme ressuscités, et à imposer, par leur intermédiaire, aux esprits dupés, toutes les croyances qu'il aurait voulu. Il n'y a rien de pareil maintenant ; et néanmoins, pour avoir vu en songe l'image de ceux qu'ils avaient perdus, bien des gens ont été séduits sans retour. A plus forte raison en eût-il été de la sorte si cet état de choses se fût établi et eût été en faveur dans l'esprit des hommes, à savoir qu'un certain nombre de trépassés revinssent à la vie, et cet impur esprit eût-il multiplié les victimes de ses tromperies et introduit d'affreux mensonges dans la vie humaine. C'est pour cela que Dieu a fermé les portes de la mort ; c'est pour enlever au démon l'occasion de répandre ses erreurs, qu'il n'a pas permis aux trépassés de venir raconter les choses de l'autre vie. Lorsqu'il y avait des prophètes, le démon ne manquait pas de susciter de faux prophètes ; lorsqu'il y avait des apôtres, il suscitait de faux apôtres ; lorsque le Christ fut apparu, il suscita de faux christes ; lorsque de salutaires doctrines eurent été répandues parmi les hommes, il y répandit des doctrines corruptrices et sema en tous lieux la zizanie. C'est pourquoi, si un pareil état de choses eût existé, il eût certainement essayé d'en donner une fausse image par ses propres organes, non qu'il dût ressusciter véritablement des morts ; mais il aurait, à force de maléfices et de tromperies, aveuglé les yeux des spectateurs, ou bien, comme je le disais tout à l'heure, il eût instruit quelques-uns de ses suppôts à revêtir les apparences de la mort, mettant ainsi partout la confusion et le désordre.

Mais Dieu, qui prévoyait toutes ces choses, lui interdit ces machinations insidieuses, et, par ménagement pour nous, ne permit pas qu'un trépassé vint jamais raconter aux vivants ce qui se passe au delà de la tombe, nous enseignant de la sorte à considérer les divines Écritures

comme possédant plus de titres à notre foi que tout autre témoignage. Certes, les merveilles qu'il nous a montrées sont plus éclatantes que celle de la résurrection d'un mort. Il a converti la terre entière, il en a chassé l'erreur, il y a ranimé la vérité; il ne s'est servi, pour accomplir ces œuvres, que de pauvres pêcheurs et d'hommes obscurs; en un mot, il nous a donné, de toutes les manières, des preuves abondantes de sa providence à notre égard. Loin de nous donc la pensée que notre destinée se borne à cette vie; croyons plutôt fermement que nous serons jugés un jour, et que nous recevrons la juste rétribution de tout ce que nous aurons accompli dans la vie présente. C'est d'ailleurs un point si clair et si évident pour tous que les Juifs, aussi bien que les Grecs et les hérétiques, que tous les hommes dignes de ce nom, en conviennent d'un commun accord. Ils n'ont pas tous sur la résurrection des idées exactes; mais, quant au jugement, aux peines et au tribunal de la vie future, tous reconnaissent que notre conduite ici-bas ne sera pas sans châtement ou sans récompense. S'il n'en était pas ainsi, pourquoi le Créateur aurait-il déployé ce firmament si vaste? pourquoi aurait-il affermi la terre sous nos pieds? pourquoi étendu les abîmes de la mer, pourquoi versé l'air à flots? pourquoi cette providence, s'il ne devait pas nous environner éternellement de sa sollicitude?

4. Combien n'en voyez-vous pas qui, après une vie passée dans la vertu et traversée par des maux infinis, ont quitté cette terre sans avoir joui d'aucune récompense? Combien d'autres qui, après avoir offert l'exemple d'une profonde perversité, ravi le bien d'autrui, dépouillé, persécuté les veuves et les orphelins, vécu dans les richesses, les délices et mille autres jouissances, meurent sans avoir été effleurés par l'adversité? Or, comment les premiers recevront-ils la récompense de leur vertu, et les seconds la peine de leurs iniquités, si la vie présente est la mesure de notre destinée? S'il existe un Dieu, et il en existe un, il est juste, et nul n'en disconvient. Mais, s'il est juste, on conviendra pareillement qu'il traitera les uns et les autres selon leurs mérites. Que s'il doit les traiter selon leurs mé-

rites, comme aucun n'a été traité ici-bas de cette manière, que l'un n'a pas été puni de ses crimes, ni l'autre récompensé de ses vertus, il s'ensuit évidemment qu'il viendra un jour où tous deux recevront la rétribution qui leur est due.

Et pourquoi dans l'âme de chacun de nous Dieu a-t-il placé un juge aussi constamment attentif et vigilant? je veux parler de la conscience. Pour les juges de la terre, l'argent les corrompt, la flatterie les séduit, la crainte les rend dissimulés, une multitude d'autres causes détournent leur jugement de la droiture. Mais le jugement de la conscience ne subit aucune influence pareille. Vous avez beau mettre en œuvre l'argent, les flatteries, les menaces, ou tout autre moyen, la sentence qu'elle portera sur les sentiments des pêcheurs sera toujours juste. L'auteur du péché sera le premier à se condamner lui-même, quand il ne s'élèverait contre lui aucune autre voix accusatrice. Ce n'est pas une fois, deux fois, c'est mille fois, c'est durant la vie entière, que la conscience exerce ces fonctions. Quelque temps qui se soit écoulé, jamais elle n'oublie la faute commise; et au moment même où le mal se commet, comme avant, comme après, et surtout après, elle ne cesse de nous faire entendre ses reproches accusateurs. Au moment où s'accomplit la prévarication, ces reproches ne nous frappent pas autant, enivrés que nous sommes par le plaisir; mais, dès qu'elle est accomplie et consommée, tout plaisir s'étant évanoui, alors se fait sentir l'aiguillon déchirant de la pénitence. C'est tout le contraire de ce qui arrive aux femmes en mal d'enfant. Avant leur délivrance, elles éprouvent de longues et insupportables souffrances, des déchirements cruels qui les brisent de douleur. après l'enfantement vient le calme, les douleurs cessent dès qu'elles sont délivrées de leur fruit. Ici, les choses se passent d'autre façon. Tant que nous sommes absorbés par la conception et l'enfantement de nos mauvais desseins, nous ne goûtons que satisfaction et plaisir; mais, dès que nous avons enfanté le triste fruit du péché, alors, à la vue de cette hideuse progéniture, commencent des déchirements, des douleurs plus

Le tribunal
de la con-
science in-
corruptible.

terribles que celles des femmes en mal d'enfant. C'est pourquoi je vous conjure de repousser, surtout dès les commencements, tout désir criminel; que s'il nous arrive d'en concevoir quel-qu'un, ayons soin de l'étouffer dans notre âme. Si notre négligence nous entraîne jusqu'à laisser le péché se produire et s'accomplir, appliquons-nous du moins à l'exterminer par la confession et les larmes, en nous accusant nous-mêmes.

Rien n'est funeste au péché comme l'accusation et la condamnation de soi-même, jointes aux pleurs et au repentir. Avez-vous condamné votre faute? vous en avez déposé le fardeau. Qui l'assure? Votre juge lui-même, Dieu. « Avouez le premier vos péchés, et vous serez justifié. » *Isa.*, XLIII, 26. Et pourquoi auriez-vous honte, dites-moi, et rougiriez-vous d'accuser vos péchés? Vous ne les accusez point à un homme qui vous les reprocherait avec ignominie. Vous ne les avouez pas à un de vos semblables qui irait les répandre. C'est à votre maître, à votre protecteur, à votre bienfaiteur, à votre médecin, que vous découvrez vos blessures. Du reste, quand vous garderiez le silence, il ne connaîtra pas moins vos prévarications, lui qui les connaissait avant qu'elles eussent été commises. Pourquoi donc ne parleriez-vous pas? Est-ce que l'accusation de votre faute en augmenterait la gravité? Au contraire, le poids n'en sera que plus supportable et plus léger. Et voilà pourquoi Dieu veut que vous parliez; non pour vous châtier, mais pour vous pardonner; non pour prendre connaissance de vos crimes; à quoi bon, puisqu'il les connaît déjà? mais pour vous faire comprendre à vous-mêmes la dette immense qu'il vous remet. Il veut que vous compreniez la grandeur du bienfait, afin que votre gratitude ne se lasse jamais, que vous soyez plus éloigné du péché, plus ardent à la vertu. Si vous n'avouez pas l'importance de votre dette, vous ne connaîtrez pas l'excès de grâce dont vous êtes l'objet. Je ne vous oblige pas, nous dit le Seigneur, à vous donner en spectacle et à vous entourer de nombreux témoins. Avouez-moi, à moi seul en particulier, votre faute, et je guérirai votre plaie, et je vous affranchirai de toute douleur. Tel est le motif

A quoi bon
se confesser
à Dieu qui
sait tout?

pour lequel il a mis en nous la voix de la conscience, cette voix plus affectueuse que celle d'un père. Le père reprendra son enfant une fois, deux fois, trois fois, dix fois; mais s'il le voit persister dans ses travers, il désespère, il cesse de l'avertir, il le chasse de sa maison et le retranche de sa famille. Il n'en est pas ainsi de la conscience : quand elle vous aurait admonesté une fois, deux fois, trois fois, mille fois en vain, elle élèvera encore sa voix, et persistera jusqu'au dernier soupir. Dans votre maison comme dans les carrefours, à table comme sur la place publique et dans les chemins, souvent dans les songes eux-mêmes, elle vous offrira l'image et les fantômes de vos péchés.

5. Et remarquez la sagesse de Dieu. Il n'a pas voulu que l'accusation de la conscience fût incessante; car, à être en butte à ses reproches continuels, nous en eussions été accablés; ni qu'elle fût tellement faible, qu'elle s'éteignît après un premier et un second avertissement. Si nous devons à chaque jour, à chaque instant sentir son aiguillon, la douleur en fût devenue pour nous intolérable. Si après une première ou seconde admonestation elle eût cessé de nous reprendre, nous en eussions retiré de trop minces avantages. Voilà pourquoi Dieu a permis que sa voix ne se lassât jamais, sans pourtant se faire continuellement entendre; qu'elle ne se lassât jamais, afin que nous ne fussions pas plongés dans la négligence, et qu'avertis par elle, nous fussions tenus en éveil jusqu'à la fin; qu'elle ne se fit pas continuellement entendre, ni à de trop fréquentes reprises, afin que nous ne perdissions pas courage, et que nous eussions pour respirer quelques moments de relâche et de calme. Si c'est une triste chose que de n'éprouver jamais la douleur de ses péchés, et si ce chemin conduit à une insensibilité déplorable, il n'est pas moins nuisible de s'abandonner à une douleur continue et hors de toute mesure. Une tristesse excessive est capable de jeter l'âme hors de l'assiette naturelle de ses pensées, de la submerger, en quelque sorte, et de la rendre impuissante à toute espèce de bien. Aussi le Seigneur, dans sa providence, a-t-il établi que les reproches de la conscience ne nous fussent

adressés qu'à certains intervalles, parce qu'elle est souverainement tranchante, et qu'elle perce d'ordinaire le cœur coupable du plus violent des aiguillons.

Et non-seulement quand nous péchons, mais encore quand les autres commettent les mêmes fautes, elle s'élève énergiquement, et elle frappe notre âme de l'éclat de ses cris accusateurs. L'impudique, l'adultère, le voleur, ne croient pas seulement sentir les fouets vengeurs de la conscience lorsqu'ils sont eux-mêmes mis en cause, mais encore quand ils entendent accuser quelques-uns de leurs pareils, le blâme infligé à ces derniers à cause de leurs crimes leur rappelant leurs propres forfaits. Aussi, tandis que l'un est accusé, un autre qui ne l'est pas sent le même coup l'atteindre lorsqu'il a les mêmes attentats à se reprocher : de même que les louanges et les couronnes décernées à des hommes de bien éveillent chez leurs semblables en vertu, des sentiments de plaisir et de joie, comme si ces éloges s'adressaient également aux uns et aux autres. Quel sort plus misérable, conséquemment, que celui du pécheur, puisque les accusations soulevées contre autrui l'accablent lui-même ? Quel sort plus heureux, d'autre part, que celui de l'homme vertueux, qui ne saurait entendre louer ses pareils sans déborder de joie, les louanges lui remettant en mémoire ses propres mérites ?

Telles sont les œuvres de la sagesse de Dieu ; tels sont les signes par lesquels se manifeste son admirable providence. Le blâme de la conscience est, pour ainsi parler, une ancre sacrée qui nous empêche d'être engloutis dans l'abîme du péché. Outre le moment où la faute se commet, bien souvent il nous arrive, après un certain nombre d'années, de songer aux péchés dont nous nous sommes rendus coupables. C'est un point que je vais essayer de mettre complètement en lumière, au moyen des saintes Ecritures. Joseph fut vendu par ses frères, qui n'avaient d'autre crime à lui reprocher que d'avoir eu un songe figuratif de sa grandeur future. « Je voyais, leur dit-il, vos gerbes adorer ma propre gerbe. » *Genes.*, xxxvii, 7. Ils auraient dû, pour ce motif, précisément le garder avec eux, puisqu'il devait illustrer sa famille entière et devenir la gloire de sa race.

Mais, telle est l'envie : elle rend l'homme qu'elle possède ennemi de ses propres biens, en sorte que l'envieux aime mieux souffrir toute sorte de maux que de voir son prochain entouré de considération, dût-il en bénéficier lui-même. Quels sentiments imaginer plus misérables ? Tels furent les sentiments des frères de Joseph. Dès qu'ils l'aperçurent au loin venir chargé de vivres, ils se dirent les uns aux autres : « Allons, tuons-le, et voyons ce qu'il adviendra de ses songes. » *Genes.*, xxxvii, 20. Mais, si vous ne respectez pas en lui votre frère, si vous méconnaîsez la voix de la nature, vous devriez du moins avoir égard à la nourriture qu'il vous apporte, au genre de service dont il s'est chargé, puisqu'il vient pour fournir à vos besoins. — Voyez-les, cependant, transformés malgré eux en prophètes : « Allons, tuons-le, et voyons ce qu'il adviendra de ses songes. » Et en effet, sans leurs embûches, sans leur trame criminelle, sans leur résolution perverse, ils n'eussent point reconnu la portée de ces songes. Ce n'eût point été la même chose pour Joseph de monter sur le trône d'Egypte sans épreuve aucune, que d'arriver à travers tant d'obstacles et d'entraves à une position aussi éclatante. Sans ces embûches, il n'aurait point été vendu pour être conduit en Egypte, la femme de son maître ne se serait point éprise de lui. Si cette femme n'eût point été éprise de lui, il n'aurait pas été jeté en prison, il n'aurait point, pour l'explication de quelques songes, été revêtu du pouvoir suprême ; ses frères ne seraient point venus acheter du froment en Egypte et ne se seraient pas prosternés devant lui. De telle sorte que c'est principalement à leurs desseins homicides qu'ils durent de voir les songes de leur frère accomplis. Eh quoi ! auraient-ils donc été les artisans de sa félicité et de sa gloire ? — Certes, non ; ce qu'ils machinaient contre lui, c'était la mort, la douleur, la servitude et les maux les plus affreux. Mais Dieu, dans sa sagesse, fit servir la perversité de ces malheureux à la grandeur de celui qu'ils vendirent, et contre lequel ils avaient ourdi ce complot.

6. Ne voulant pas qu'on attribue la marche des événements à quelque hasard, aux vicissitudes des choses humaines, Dieu emploie à la réalisa-

tion de ses desseins ceux mêmes qui s'y opposent, ceux qui les combattent; il fait de ses ennemis autant d'instruments de sa gloire, vous enseignant par là que ce que Dieu a résolu, personne ne l'empêchera, et que nul ne détournera le bras du Très-Haut. Conséquemment, si des ennemis complotent contre vous, ne vous livrez ni à l'abattement, ni à l'indignation; et sachez bien que ces desseins pervers tourneront à votre avantage, pourvu que votre courage ne soit pas entamé par les événements. Voyez comment ici la jalousie enfanta le suprême pouvoir, l'envie conféra le diadème, conduisit un enfant au trône, et comment les auteurs de ces noirs desseins poussèrent leur victime jusqu'à la faite de la grandeur. Le persécuté règne, et les persécuteurs sont esclaves. L'un est adoré, les autres adorent. Lors donc que vous serez en butte à d'incessantes adversités, et qu'elles ne vous laisseront pas de relâche, point de trouble, point de ressentiment, attendez seulement la fin : assurément elle sera digne de la munificence divine, dès lors que vous aurez accepté tous ces coups avec actions de grâces. Joseph court les plus grands dangers, au sortir de ses songes si beaux; il est vendu par ses frères, calomnié par la femme de son maître, jeté de nouveau dans les fers; et pourtant il ne dit pas en lui-même : Qu'est-ce que tout ceci? Ces songes n'étaient donc qu'illusion? Me voilà exilé de ma patrie, dépouillé de ma liberté. Par respect pour Dieu, je n'ai point cédé à l'invitation criminelle qui m'était faite : c'est d'avoir été chaste et vertueux que je suis puni; néanmoins, Dieu n'est point venu à mon secours, il ne m'a pas tendu sa main, il m'a laissé charger, à plusieurs reprises, de liens; les maux ont succédé aux maux, à la citerne la servitude, à la servitude les séductions, aux séductions la calomnie, à la calomnie la captivité. — Aucune de ces choses ne le troublait, et il ne cessait d'avoir bon espoir et confiance, persuadé que la parole divine n'est jamais vaine. Sans doute il serait facile à Dieu de l'accomplir sur-le-champ; mais, pour mettre en relief sa puissance, aussi bien que la foi de ses serviteurs, il permet qu'il s'écoule un long intervalle de temps, qu'il se présente une foule d'obstacles; ce qui

Les événements sont dans la main de Dieu.

Pourquoi Dieu ne sauve pas immédiatement les saints.

vous instruit, d'une part, sur la force irrésistible du Seigneur, qui accomplit ses promesses quand il y a lieu d'en désespérer; de l'autre, sur la foi et la patience des serviteurs, que nul des accidents survenus n'a pu ébranler dans leur espérance.

Ainsi que je l'ai déjà dit, les frères de Joseph viennent, poussés par la famine, comme par des satellites, se présentent à Joseph dans toute sa grandeur, et demandent à acheter du blé; et Joseph leur répond : « Vous êtes des espions. » *Genes.*, XLII, 9. Et eux de se dire : Eh quoi! nous venons acheter des vivres, et nos jours sont en danger! — Et avec raison; car, lui aussi vous apportait autrefois de la nourriture, et il faillit perdre la vie. Seulement, les maux qu'il souffrit étaient des maux réels, tandis que ceci n'est pour vous qu'une feinte. Joseph n'avait point contre eux d'inimitié; s'il prenait les airs d'un ennemi, c'était pour connaître exactement ce qui concernait sa famille. Comme il avait fait l'expérience de leur méchanceté et de leur noirceur, n'apercevant pas Benjamin parmi eux, craignant que cet enfant n'eût subi le même sort que lui, il ordonne à ses frères, à l'exception de l'un d'eux, qu'il retient captif, d'emporter leur blé et de se retirer, les menaçant de mort s'ils ne ramenaient avec eux Benjamin. *Genes.*, XLII, 21. Quand ces choses eurent été accomplies, quand Joseph leur eut dit : « Que l'un de vous reste ici, et amenez-moi votre frère, sinon vous serez punis de mort; » que se dirent ses frères les uns aux autres? « Nous expions maintenant le crime que nous avons commis envers notre frère, lorsqu'il nous suppliait. » Les voyez-vous se souvenir, après tant d'années, de leur crime? Ils avaient dit à leur père : « Une bête féroce a dévoré Joseph. » *Genes.*, XXXVII, 33. Et c'est en présence et aux oreilles de Joseph qu'ils se reprochent leur faute. Quel étrange spectacle! voilà un jugement sans interrogatoire, une défense sans accusation préalable, une démonstration sans témoignages; les auteurs mêmes du forfait se déclarent et avouent en public ce qu'ils avaient commis en secret. Qui leur a imposé l'obligation de rendre public un attentat consommé si longtemps auparavant? N'est-il pas évident que la conscience, ce juge

à l'abri de la séduction, agitait profondément leur esprit et jetait le trouble dans leurs âmes? Celui-là même qu'ils avaient voulu mettre à mort était assis silencieux sur son tribunal pour les juger; aucune sentence n'était encore prononcée contre eux, qu'ils se condamnaient déjà eux-mêmes. Comme ils parlaient de la sorte, l'un d'entre eux s'accusait en ces termes : « Ne vous l'avais-je pas dit, de ne pas faire de mal à l'enfant, et de ne pas le maltraiter, parce qu'il était notre frère? Or, maintenant, c'est de son sang qu'il nous est demandé compte. » *Genes.*, XLII, 22. Pourtant, celui qui venait de parler n'avait rien dit de ce meurtre et de ce sang versé. Le juge lui-même, du haut de son siège, n'avait parlé de rien de pareil; il se bornait à réclamer leur jeune frère. C'était leur conscience qui, saisissant cette occasion, se soulevait chez eux, déchirait leurs âmes de ses morsures, et, sans contrainte aucune, les amenait à confesser leurs forfaits. Ainsi en est-il souvent pour nous au sujet de nos péchés passés : au milieu de l'adversité, en maintes conjonctures, il nous arrive de jeter un regard sur nous-mêmes et de nous souvenir des fautes que nous avons commises autrefois.

7. Puisque nous sommes instruits de ces vérités, s'il nous arrive de faire quelque mal, n'attendons ni les calamités, ni les conjonctures difficiles, ni les périls, ni les fers; mais tous les jours, à toutes les heures, érigeons de nouveau en nous-mêmes ce tribunal, portons contre nous une sentence de condamnation, efforçons-nous de gagner, de toutes les manières, l'indulgence divine, bannissons toute espèce de doute sur le

jugement et la résurrection; ne supportons pas même dans autrui un semblable langage, et servons-nous autant que nous le pourrons des considérations précédentes pour leur fermer la bouche. Assurément, si nous n'avions pas un jour à rendre compte de nos prévarications, Dieu n'aurait pas établi en nous un semblable tribunal. D'ailleurs, il l'a établi comme gage de sa bonté. Comme plus tard il nous demandera raison de nos fautes, il a mis en chacun de nous ce juge incorruptible, le chargeant de condamner ici-bas toutes nos faiblesses, de nous ramener à de meilleurs sentiments, afin que nous évitions le jugement à venir. C'est le mot de Paul : « Si nous nous jugions nous-mêmes, nous n'aurions point à craindre certainement le jugement du Seigneur. » *I Corinth.*, XI, 31. Afin donc de nous soustraire aux peines et au jugement de la vie future, que chacun pénètre en sa propre conscience, qu'il déroule sa vie entière, qu'il en recherche sérieusement toutes les prévarications, qu'il condamne son âme, qui en est l'auteur; qu'il châtie de plus ses pensées, qu'il soumette aux tribulations, aux angoisses son esprit; qu'il fasse lui-même justice de ses propres péchés; et cela, par une franche condamnation, par une parfaite pénitence, par les larmes, la confession, la prière, les aumônes, la continence, la charité, afin que nous étant déchargés ici-bas, autant qu'il est en nous, du fardeau de nos péchés, nous abordions avec confiance l'autre vie. Pussions-nous tous l'obtenir par la grâce et la miséricorde de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec lequel gloire soit au Père ainsi qu'au Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Amen.

AVANT-PROPOS SUR L'HOMÉLIE SUIVANTE

Si nous mettons après les quatre homélies sur Lazare l'homélie suivante, c'est parce que saint Chrysostome déclare lui-même l'avoir prononcée après ces dernières, et y avoir développé toujours le même sujet. Aussi dans bien des manuscrits occupe-t-elle la place que nous lui assignons, et porte-t-elle le titre de cinquième homélie. — En même temps qu'il y traite de la résurrection, l'orateur sacré blâme énergiquement les chrétiens qui, au grand scandale des païens, ne gardaient

aucune mesure dans les regrets et la douleur qu'ils accordaient aux trépassés. Il se sert de l'exemple de Job et d'Abraham, pour les exhorter à supporter avec plus de résignation la perte de leurs enfants.

SUR LAZARE.

Sur ce mot de l'Apôtre : « Je ne veux pas que vous soyez dans l'ignorance au sujet de ceux qui se sont endormis. » I *Thessal.*, iv, 12. — De Job et d'Abraham.

CINQUIÈME HOMÉLIE.

1. Voilà déjà quatre jours que nous avons consacrés à vous expliquer la parabole de Lazare, et à fouiller ce trésor que nous avons découvert dans un corps couvert d'ulcères, trésor qui contenait, non de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, mais d'abondantes leçons de philosophie, de courage, de patience et de fermeté. De même que l'on voit des trésors matériels n'offrir en apparence que des épines, des ronces, un sol aride, tandis qu'à creuser profondément on voit apparaître de grandes richesses ; ainsi en a-t-il été de Lazare : au dehors des plaies, au dedans d'indicibles richesses ; un corps en dissolution, mais une âme généreuse et indomptable. En lui s'accomplissait le mot de l'Apôtre : « Plus l'homme extérieur se dissout, plus l'homme intérieur se renouvelle. » II *Corinth.*, iv, 16. Nous eussions pu encore aujourd'hui vous entretenir de cette même parabole, et combattre les hérétiques qui calomnient l'Ancien Testament, qui accusent les patriarches, et dont la langue ne cesse d'insulter Dieu, le créateur de l'univers. Mais, dans la crainte que ce sujet ne vous fatigue, renvoyons ces luttes à un autre moment, et abordons une autre question. La table couverte d'une seule espèce de nourriture engendre le dégoût, tandis que la variété jointe à la succession des mets réveille l'appétit. Pour que cet entretien vous procure le même avantage, retournons aujourd'hui, après en avoir été si longtemps éloignés, au bienheureux Paul. Du reste, rien de plus opportun que le passage de l'Apôtre qu'on a lu tout à l'heure : aussi ce que nous avons dit dernièrement s'accordera-t-il à merveille avec ce que nous dirons aujourd'hui.

Attaques
contre les
Manichéens.

Vous avez donc aujourd'hui entendu Paul s'écrier et vous dire : « Je ne veux pas que vous soyez dans l'ignorance au sujet de ceux qui se sont endormis, afin que vous ne vous abandonniez pas à la tristesse comme les autres hommes qui n'ont pas d'espérance. » I *Thessal.*, iv, 12. Dans l'histoire de Lazare, c'était la lyre évangélique dont les cordes vibraient, maintenant ce sont les accents de l'Apôtre qui retentissent ; mais l'harmonie est toujours la même. La parabole de Lazare nous a fourni bien des renseignements sur la résurrection et les jugements qui s'exerceront alors : c'est encore vers le même sujet que le discours actuel nous conduit. En sorte que tout en faisant nos fouilles sur le terrain de l'Apôtre, nous y trouverons toujours le même trésor. L'unique but que nous désirions ardemment d'obtenir dans nos précédents discours, était de convaincre nos auditeurs de la vanité des choses de ce monde, de les déterminer à porter plus haut leurs espérances, de penser tous les jours à la sentence, au jugement redoutable, au juge incorruptible de la vie à venir. Or ce même conseil, Paul vous le donne dans le passage lu aujourd'hui. Ecoutez-le avec attention : « Je ne veux pas que vous soyez dans l'ignorance au sujet de ceux qui se sont endormis en lui, mes frères, afin que vous ne vous abandonniez pas à la tristesse comme les autres hommes qui n'ont pas d'espérance. Si nous croyons que Jésus est mort et ressuscité, nous devons croire aussi que Dieu amènera avec Jésus ceux qui se sont endormis en lui. » La première question pour nous à résoudre est de savoir pourquoi, à propos du Christ, il donne à son trépas le nom de mort, tandis qu'il donne au nôtre celui de sommeil. Il ne dit pas : « Je ne veux pas que vous soyez dans l'ignorance au sujet de ceux qui sont morts ; » que dit-il donc ? « Au sujet de ceux qui se sont endormis. » Et il ajoute : « Dieu amènera avec Jésus ceux qui se sont endormis en lui ; » il ne

dit pas : « Ceux qui sont *morts*. » Peu après il poursuit : « Nous qui vivons, qui avons été réservés pour l'avènement du Seigneur, nous ne préviendrons pas ceux qui se sont endormis. » I *Thessal.*, iv, 14. Il ne dit pas non plus : « Ceux qui sont *morts*. » C'est pour la troisième fois qu'il parle du trépas, c'est pour la troisième fois qu'il l'appelle un sommeil. Mais quand il s'agit du Christ, il ne parle plus de la sorte. Comment donc en parle-t-il ? « Si nous croyons que Jésus est *mort*. » Il ne dit pas : « ... que Jésus s'est endormi ; » mais, au contraire, « que Jésus est *mort*. » Pourquoi donc donne-t-il au trépas du Christ le nom de mort, et au nôtre celui de sommeil ?

Ce n'est point sans motif, ce n'est point sans réflexion que l'Apôtre a choisi ces expressions, mais certainement par un dessein plein de sagesse et de grandeur. S'il emploie le nom de mort à propos du Christ, c'est pour attester la vérité de sa passion ; s'il parle du sommeil, dès qu'il s'agit de nous, c'est pour adoucir nos regrets. Là où la résurrection a déjà précédé, il n'hésite pas à se servir du nom de la mort ; mais là où elle est encore l'objet de l'espérance, il parle du sommeil, nous consolant par la seule signification de ce mot, et affermissant nos espérances de bonheur. Certainement, celui qui est endormi se réveillera, et la mort n'est autre chose qu'un long sommeil. Ne m'objectez pas que le trépassé n'entend pas, ne parle pas, ne voit pas, et qu'il est privé de tous ses sens, car j'en dirai autant de celui qui sommeille. J'avancerai même quelque chose de plus surprenant : c'est que chez l'homme qui sommeille, son âme sommeille aussi en quelque façon, tandis que chez le trépassé, au lieu de sommeiller, elle veille. — Pourtant, ajouterez-vous, le cadavre se décompose et se corrompt ; il se résout en un peu de cendre et de poussière. — Et qu'en conclure, mon bien-aimé, sinon que c'est pour nous un nouveau sujet de nous réjouir ? Voulez-vous relever une maison vieille et vermoulue, vous commencez par en faire sortir ceux qui l'habitent, puis vous démolissez l'édifice et vous le reconstruisez avec plus d'éclat. Pour les habitants de la maison, ils ne s'affligeront pas de la circons-

tance ; au contraire, ils s'en réjouiront davantage, parce que, loin de considérer la démolition qui s'opère sous leurs yeux, leur esprit n'est occupé que de la construction à venir, que leurs yeux n'aperçoivent pas. C'est dans un but pareil que Dieu, avant de détruire le corps, en fait sortir comme d'une maison l'âme qui l'habite, afin de reconstruire cette demeure avec plus de magnificence, et d'y introduire ensuite l'âme d'une façon plus glorieuse. Ne considérez donc pas la destruction du corps, mais l'éclat qui lui est réservé.

2. Ainsi, une statue que la rouille et le temps auraient rongée, et qui serait mutilée de bien des manières, on la brisera et on la jettera dans le creuset, pour en former une statue plus brillante. Or, de même qu'en jetant les fragments de cette statue dans le creuset, loin de l'anéantir, on la revêt pour ainsi parler d'une nouvelle beauté ; de même la mort, loin de détruire irrévocablement nos corps, les revêt aussi d'une forme nouvelle. Lors donc que vous verrez notre chair se dissoudre et se corrompre, comme dans une sorte de fournaise, ne vous arrêtez pas à ce spectacle, mais attendez la statue qui en résultera. Et n'allez pas en juger par la portée de cet exemple ; que votre raison considère cette différence essentielle : le statuaire qui jette dans le creuset une statue d'airain n'en retire pas une statue d'or impérissable ; il n'obtient qu'une nouvelle statue d'airain. Dieu, au contraire, à la place d'une statue matérielle et périssable, vous offre une statue d'or et immortelle ; la terre, qui a reçu un corps corruptible et caduc, vous rend ce même corps immortel et incorruptible. Ne regardez donc pas ce corps qui gît les yeux fermés, la bouche muette, mais ce corps, que la résurrection a doué d'une gloire ineffable, d'une gloire qui nous ravirait d'admiration et de stupeur ; détournez vos pensées du spectacle présent pour les diriger vers les espérances à venir.

Mais vous invoquez l'usage, et vous vous livrez en conséquence aux gémissements et aux larmes ? N'est-il pas cependant déraisonnable, que vous ne regardiez point comme un mal que l'homme à qui vous avez donné votre fille pour épouse, l'emmène en une contrée reculée, et si

Quel doit être le chagrin sur les morts.

leurs affaires marchent bien, la nouvelle de leur prospérité adoucis les chagrins de l'absence ; tandis que pour être privé d'un de vos proches, non par un homme, non par un de vos pareils, mais par le Seigneur lui-même, vous n'éprouviez que tristesse et douleurs ? — Et comment serait-il possible à un homme de n'en être pas attristé ? demanderez-vous. — Aussi ne dis-je pas cela : Je ne condamne pas le chagrin, mais l'excès auquel il se porte. S'affliger est dans la nature, mais le pousser au delà de toute mesure, c'est d'une âme en fureur et en démence, d'une âme absolument sans énergie. Affligez-vous, pleurez, je le permets ; seulement point de défaillance, point de révolte, point d'indignation. Rendez grâces à celui qui vous a ravi votre ami ; que ce soient là pour ce dernier vos offrandes funéraires, que ce soient les riches présents destinés par vous à couvrir sa tombe. En obéissant à des sentiments de révolte, vous outragez celui que vous avez perdu, vous indignez celui qui vous l'a ravi, et vous vous causez à vous-même de graves dommages. En obéissant, au contraire, à des sentiments de gratitude, vous honorez le trépassé, vous glorifiez Dieu, et vous en retirez pour vous des avantages précieux. Ah ! pleurez, pleurez comme votre maître a pleuré Lazare, imposant ainsi à notre douleur une mesure, des bornes, des limites qu'il ne faut pas dépasser. De là ce mot de Paul : « Je ne veux pas que vous soyez dans l'ignorance au sujet de ceux qui se sont endormis, afin que vous ne vous affligiez pas comme le reste des hommes qui n'ont pas d'espérance. » *I Thessal.*, iv, 12. Affligez-vous, nous dit-il, mais non à la façon du païen qui ne compte pas sur la résurrection, qui n'espère point une vie à venir.

Je suis confus, croyez-le bien, et je rougis quand je vois des groupes de femmes traverser la place publique sans retenue aucune, s'arrachant les cheveux, se déchirant les bras, se lacérant le visage, et cela sous les yeux des païens. Que ne diront-ils pas, quels propos ne tiendront-ils pas à notre sujet ? — Sont-ce là ces philosophes qui nous parlent de résurrection ? Oui, certainement : seulement leurs gestes ne s'accordent point avec leurs croyances. Quand il ne

s'agit que de paroles, ils se livrent à mille considérations sur cette vérité ; mais, en pratique, ils se conduisent comme les gens qui n'y croient pas du tout. S'ils croyaient fermement à la résurrection, ils ne feraient pas ce qu'ils font. S'ils étaient vraiment persuadés que le trépassé est entré dans une vie meilleure, ils ne le pleureraient pas de la sorte. — Tels sont en abrégé les propos des infidèles témoins de vos gémissements. Par conséquent, rougissons de cette conduite, nous doués d'une plus grande modération, et ne devenons pas, pour nous-mêmes, ou pour les personnes qui nous voient, l'occasion de si nuisibles dommages. Pourquoi, dites-moi, pleurez-vous à ce point le défunt ? Parce que c'était un méchant homme ? — Mais vous devriez précisément remercier Dieu d'avoir tranché les racines de cette perversité. — Parce qu'il était bon et honnête ? — Raison de plus pour vous réjouir de ce qu'il est mort de bonne heure, avant que l'iniquité lui ravît le jugement ; de ce qu'il est allé en un lieu où il se trouve maintenant en sûreté, et à l'abri de toute vicissitude. — A cause de sa jeunesse ? — Et glorifiez-en plutôt Dieu qui l'a si promptement appelé à la félicité. — A cause de sa vieillesse ? — Nouveau sujet de reconnaissance, nouvelle raison pour en glorifier le Seigneur. Il n'y a pas jusqu'aux cérémonies de la sépulture qui ne vous doivent faire rougir ; car le chant des psaumes, les prières que l'on récite, la réunion de vos pères, la multitude de vos frères présents n'ont pas pour but de vous porter à la tiédeur, à la douleur, au désespoir, mais de vous faire rendre grâces à celui qui a retiré le trépassé de cette vie. En allant prendre possession de leur charge, les magistrats sont suivis d'un nombreux cortège qui les accompagne de ses acclamations ; de même, lorsque l'un des saints est décédé, tous l'accompagnent de leurs acclamations, à cause de la dignité plus considérable à laquelle il est appelé. C'est un repos que la mort, elle est la fin des sueurs et des sollicitudes de cette vie. Lors donc que l'un de vos proches quittera ce monde, au lieu de vous emporter, acceptez sa mort avec componction, rentrez en vous-même, interrogez votre conscience, et songez que vous ne tarderez pas à

parvenir vous aussi à ce terme. Devenez-en plus réservé, ne vous refusez pas à la crainte qu'éveille en votre âme le trépas d'autrui, retranchez-en toute négligence, rendez-vous compte de vos actes, réparez les fautes commises, et faites que votre conduite soit meilleure à l'avenir.

Une des principales différences qui nous séparent des infidèles, c'est que nous ne jugeons point les choses de la même manière. L'infidèle voit le ciel et l'adore, s'imaginant qu'il est Dieu. Il voit la terre et il l'honore, et il ne soupire qu'après les choses sensibles. Ce n'est pas ainsi que nous agissons. Nous voyons le ciel, et nous admirons le Créateur, persuadés, non que le ciel est Dieu, mais qu'il est l'œuvre de Dieu. Je regarde l'univers entier, et l'univers me conduit comme par la main à son auteur. Tandis que l'infidèle est ébahi et hors de lui à la vue des richesses, je regarde les richesses et j'en ris. Tandis que l'infidèle ne saurait considérer la pauvreté sans gémir, je le regarde et je tressaille de joie. Autre est la manière dont il voit les choses, et autre la manière dont je les vois. Ainsi en est-il à propos de la mort. L'infidèle voit un cadavre et croit à la mort ; je vois un cadavre, et dans la mort j'aperçois un sommeil. De même qu'en caractères d'écriture, nous les apercevons tous, savants et ignorants, tels qu'ils sont, mais avec de bien différentes pensées. Les ignorants ne reconnaissent en ce qu'ils voient que de simples caractères, tandis que les personnes instruites recherchent avec sagacité le sens caché sous la lettre ; de même, si nous voyons tous les choses de ce monde avec les mêmes yeux, nous ne les voyons pas tous avec la même intelligence et les mêmes pensées. Or nous qui nous séparons des infidèles en tout le reste, irons-nous juger de la mort comme ils en jugent eux-mêmes ?

3. Un souvenir propre à vous consoler, est le souvenir du séjour dont la mort nous ouvre l'entrée, du séjour où est Paul, où est Pierre, où est le chœur entier des saints. Songez à la résurrection future, à la gloire, à l'éclat qui la signaleront. Songez que vous ne parviendrez pas à force de lamentations et de pleurs à modifier ce qui a eu lieu, et que vous vous faites à vous-même un mal souverain. Songez à ceux dont, en

agissant de la sorte, vous suivriez l'exemple, et évitez de vous mettre en contact avec le péché. Quels sont les objets de votre imitation et de votre empressement ? Les infidèles, ceux qui n'ont pas d'espérance, selon le mot de Paul : « Ne vous affligez pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance. » Notez l'exactitude de l'expression. L'Apôtre ne dit pas : « Qui n'espèrent point en la résurrection ; » mais simplement : « Qui n'ont pas d'espérance. » En effet, celui qui ne croit pas à un jugement à venir, celui-là n'a point absolument d'espérance, et il ignore soit qu'il existe un Dieu, soit qu'il veuille sur les choses présentes, soit que la divine justice a les yeux ouverts sur tout ce qui se passe. Or celui qui ignore ces vérités et qui n'y réfléchit pas, est plus dépourvu de sens que les animaux eux-mêmes : les lois, la justice, l'équité, toute notion salutaire en un mot est bannie de son âme ; ne s'attendant pas à rendre compte un jour de ses actes, il s'éloignera complètement de la vertu et se plongera dans toute sorte de vices. Réfléchissez sur ces choses ; examinez sérieusement combien nous nous rapprochons par nos lamentations de la folie et de la stupidité des Gentils, et fuyez tout sujet de ressemblance avec eux. Si Paul en fait ici mention, c'est pour que vous songiez à l'ignominie dans laquelle vous vous précipiteriez, pour que vous vous éloigniez de tout ce qui vous en rapprocherait, et que vous recouvriez votre dignité première. D'ailleurs, ce n'est pas en cet endroit seulement, mais en une infinité d'autres et sans relâche, qu'agit ainsi le bienheureux Apôtre. Lorsqu'il veut nous éloigner du péché, il nous montre à qui nous ressemblerions en le commettant, afin que la condition de ces derniers nous éloigne de tout contact avec eux. Dans son épître aux Thessaloniens, il s'exprime en ces termes : « Que chacun de vous maintienne son corps dans la sanctification et l'honneur, et non dans des passions honteuses, comme les nations qui ne connaissent point Dieu. » *I Thessal.*, iv, 4, 5. « N'allez pas, dit-il encore, marcher comme le reste des nations, dans la vanité de votre cœur. » *Ephes.*, iv, 17. Vous venez d'entendre encore : « Je ne veux pas que vous soyez dans l'ignorance, mes frères, au sujet de ceux qui se sont endor-

mis, afin que vous ne vous affligiez pas comme les autres hommes qui n'ont point d'espérance.» *I Thessal.*, iv, 12.

Ce n'est point la nature, c'est notre volonté qui a introduit cet usage des larmes ; ce n'est pas le trépas de nos frères, mais la faiblesse de ceux qui les pleurent. Quant au fidèle, aucun des maux présents ne saurait l'affliger ; avant même les biens à venir, dès cette vie, il se sépare des infidèles ; car la philosophie du Christ est pour lui une source d'intarissables bienfaits, elle le remplit d'une vive allégresse et d'une continuelle joie. D'où le mot de Paul : « Réjouissez-vous dans le Seigneur en toute occurrence ; je vous le répète, réjouissez-vous. » *Philip.*, iv, 4. En sorte que, même avant la résurrection, nous jouissons de cette précieuse récompense, que nous ne sommes abattus par aucun des maux qui nous adviennent, et que nous puisons dans l'espérance des biens futurs les plus douces consolations. Mais si nous recueillons en ceci un double avantage, une double peine sera le partage de l'infidèle : d'abord, il sera châtié un jour de son incrédulité touchant la résurrection ; de plus, il perdra aisément courage dans les conjonctures présentes, par cela qu'il n'attend rien d'avantageux après cette vie. Par conséquent, c'est un devoir pour nous de témoigner à Dieu notre reconnaissance, non-seulement à cause de la résurrection elle-même, mais encore à cause de cette espérance de la résurrection qui console si bien l'âme affligée et qui la remplit de confiance à l'endroit de nos frères trépassés, en nous rappelant qu'ils ressusciteront un jour, et nous seront à jamais réunis.

Voulez-vous gémir et pleurer, pleurez, lamentez-vous sur les malheureux qui vivent dans l'impiété, et non sur les fidèles qui sont morts dans la pratique de la vertu. Ainsi faisait Paul. « Je crains beaucoup, écrivait-il aux Corinthiens, que Dieu ne m'humilie à mon arrivée parmi vous, et que je n'aie à verser des larmes sur plusieurs. » *II Corinth.*, xii, 21. Il ne parle pas des fidèles trépassés, mais de ceux qui avaient péché et n'avaient point fait pénitence de leurs impuretés et de leurs désordres. Un autre sage disait dans le même sens : « Pleurez sur le mort, car

la lumière lui a été ravie. Pleurez surtout sur l'insensé, car l'intelligence l'a abandonné. » *Eccli.*, xxii, 40. Sur celui qui est mort, versez peu de larmes, car il est entré dans son repos ; mais la vie de l'insensé, elle est pire que la mort. Si l'homme privé d'intelligence mérite des pleurs incessants, à plus forte raison en sera-t-il de même de l'homme privé de la justice et des espérances selon Dieu. Pleurons sur ces infortunés. Cette douleur n'est point sans utilité ; souvent les larmes versées sur les pécheurs les ont ramenés, au lieu que la douleur consacrée aux trépassés est à la fois sans fondement et nuisible. Ne renversons pas l'ordre établi ; bornons-nous à pleurer le péché : pour le reste, que ce soit la maladie, la pauvreté, une mort prématurée, les outrages, la calomnie, ou tout autre des maux de l'humanité, acceptons-les avec courage ; car, avec un peu de vigilance, ces maux nous mériteront de nombreuses couronnes.

4. Et comment un homme, demandera-t-on, pourrait-il ne pas se désoler ? — Et moi je demande au contraire : Comment un homme pourrait-il se désoler, lorsqu'il est honoré du privilège de la raison et du jugement, et qu'il nourrit l'espérance des biens à venir ? — Quel homme, répliquera-t-on, a été exempt de cette faiblesse ? — Bien des hommes en bien des endroits, soit parmi nous, soit parmi nos ancêtres. Job a perdu tous ses enfants, écoutez-le s'écrier : « Le Seigneur me les avait donnés, le Seigneur me les a ravés ; comme il a plu au Seigneur il a été fait. » *Job*, i, 21. Il suffit assurément d'entendre ces paroles pour les admirer ; mais considérez-les avec réflexion, et vous y découvrirez une merveille plus grande encore. Remarquez-le bien : le démon ne ravit pas à Job la moitié de ses enfants, sauf à lui en laisser l'autre moitié ; il ne lui en ravit pas le plus grand nombre, sauf à lui laisser le plus petit nombre : il retranche tous les fruits, et l'arbre n'en est pas abattu ; il déchaîne la mer avec tous ses flots, et l'esquif n'est pas submergé ; il use de toute sa violence, et la tour n'en est pas ébranlée. En butte aux coups de tous les côtés, Job reste debout, ferme et immobile ; des nuées de traits l'assaillent, et il n'en est pas atteint ; ou plutôt, ces traits l'atteignent,

mais ils ne le blessent pas. Quel coup affreux de voir la mort moissonner tant d'enfants ! Comme toutes les circonstances en sont déchirantes ; perdre tous ses enfants, les perdre tous violemment et tous le même jour, les perdre à la fleur de l'âge, quand ils avaient déjà donné des preuves de vertu, les voir expirer de cette manière, recevoir ce coup suprême après une infinité d'autres, quand ses entrailles étaient remplies de la plus vive tendresse pour des enfants dignes d'ailleurs d'être aimés ! Qu'un père vienne à perdre des enfants pervers, il souffrira sans doute de leur mort ; mais sa douleur ne sera pas d'une extrême violence, la perversité des enfants ne permettant pas à la douleur d'acquérir un certain degré de vivacité. Mais quand les enfants sont vertueux, la plaie saigne longtemps, le souvenir en est ineffaçable, le mal résiste à toute consolation, une double pointe nous déchire, la nature d'abord, et puis la pensée des vertus de ceux qui nous ont quittés. Que les enfants de Job aient été vertueux, en voici la preuve. Ils étaient du côté de leur père l'objet d'une sollicitude toute particulière ; bien des fois Job offrait des sacrifices en leur faveur, de crainte qu'ils n'eussent commis quelque faute secrète, et aucune occupation ne lui était plus chère que celle-là. Or cela montre en même temps et la vertu des enfants et la tendresse du père. Or étant père, aimant ses enfants d'une double tendresse, et de celle qui s'appuie sur la nature et de celle qui s'appuie sur la piété ; ses enfants, étant d'ailleurs si accomplis, il en résultait pour le saint patriarche une triple cause du plus ardent chagrin. Lorsque les enfants ne nous sont pas tous ravés, notre douleur éprouve quelque soulagement. Les enfants qui nous restent adoucissent la tristesse produite par la perte des autres. Mais lorsque tous ses enfants meurent à la fois, où portera-t-il ses regards le père qui, tout à l'heure, à la tête d'une famille florissante, en est soudain entièrement privé.

A ces quatre plaies s'en ajoute une cinquième ; en quoi consiste-t-elle ? Dans la rapidité instantanée avec laquelle Job fut privé de ses enfants. Si, quand une personne est emportée en trois ou cinq jours, les femmes et tous les proches dé-

plorent surtout la promptitude, la soudaineté avec laquelle le défunt a été enlevé à leurs regards ; quelle ne dut pas être la douleur de Job, à qui ses enfants furent enlevés non en deux jours, non en trois jours, non en un seul jour, mais en un seul et même moment ? Un mal que l'on prévoit à l'avance, quelque intolérable qu'il soit en lui-même, est toujours allégé par cette prévision : celui au contraire qui survient tout à coup sans qu'on s'y attende, nous atterre. Que si un coup terrible par lui-même fond de plus sur nous contre toute attente, songez combien il est accablant et au-dessus de toute expression. Vous indiquerai-je une sixième blessure du saint patriarche ? Il perdit tous ses enfants à la fleur de l'âge. Vous n'ignorez pas combien sont déchirantes les morts prématurées, et quelles profondes douleurs elles éveillent. Mais la mort ici n'était pas seulement prématurée, elle était encore violente, d'où une septième blessure. Job ne vit pas ses enfants expirer et mourir sur un lit, mais écrasés par la chute d'une maison. Songez à ce qui devait se passer dans son âme lorsque fouillant les décombres, il en retirait tantôt une pierre, tantôt un membre d'un de ses fils, lorsqu'il voyait une main tenant encore la coupe, une autre posée sur le sable, leurs corps défigurés, le visage écrasé, la tête brisée, les yeux éteints, la cervelle éparse, en un mot la forme humaine méconnaissable, et les plaies si nombreuses qu'elle ne permettaient pas à Job de distinguer les traits de ses fils bien-aimés.

Ces détails vous émeuvent et vous arrachent des larmes. Que devait donc éprouver celui qui était présent à ce spectacle ? Après tant de siècles nous ne saurions entendre sans pleurer ce récit lamentable, quoique ces malheurs nous soient entièrement étrangers. Quels étaient les sentiments de cet homme au cœur de diamant qui, ayant sous les yeux un pareil spectacle, tirait de ces maux qui l'atteignaient lui-même et non autrui, une leçon de sagesse ? car il ne donna aucun signe de désespoir, il ne s'écria point : Qu'est-ce donc que ceci ? serait-ce la récompense de mon humanité ? Est-ce parce que j'ouvrais ma maison aux étrangers que je la vois devenue le tombeau de mes enfants ? Je ne leur aurai donc

Job, modèle
de patience.

offert l'exemple de toutes ces vertus que pour les voir succomber à un pareil trépas! — Tel ne fut point son langage, telles ne furent pas ses pensées; il supporta cette affliction avec courage, bien que dépouillé de ses enfants après en avoir pris le plus grand soin. Comme on voit un excellent artiste travailler avec amour les statues d'or qu'il façonne, ainsi Job s'appliquait à former, à orner, à façonner ces âmes. Tel qu'un laborieux cultivateur s'occupe sans cesse à arroser les tiges de ses palmiers ou de ses oliviers, à les soutenir, à les défendre et à les soigner de toutes les manières; tel le saint patriarche ne cessait de cultiver l'âme de chacun de ses fils, comme un fécond olivier, pour en obtenir des fruits plus abondants de vertu. Et quand il vit ces tiges arrachées par la violence de l'esprit du mal, et jonchant la terre, quand il vit ses enfants victimes d'une mort aussi affreuse, loin de préférer un seul blasphème, il rendit grâces à Dieu, infligeant par cela même au démon une blessure mortelle.

5. Que si vous me dites : Job avait de nombreux enfants. Or on voit souvent un père privé de son fils unique, et néanmoins n'en être pas également affligé; — vous avez raison, et je reconnais avec vous que la douleur de ce dernier n'est point égale à celle de Job, laquelle était beaucoup plus violente. Et de quoi lui servait-il d'avoir de nombreux enfants? son malheur n'en fut que plus éclatant, sa douleur n'en fut que plus amère, parce que le nombre de ses blessures restait proportionné au nombre de ses enfants. Si vous désirez contempler un autre saint, père d'un fils unique, animé d'un égal courage, sinon d'un courage plus admirable encore, souvenez-vous du patriarche Abraham. Il ne fut pas témoin de la mort de son fils; mais, chose encore plus douloureuse et plus déchirante, il reçut l'ordre de l'égorger de sa propre main. Et cet ordre, il ne le repoussa pas, et il ne s'emporta pas, et il ne s'exprima pas en ces termes : M'avez-vous donc rendu père pour que je devienne le meurtrier de mon enfant? Ah! il eût bien mieux valu que vous ne me l'eussiez jamais donné que de me le ravir après de la sorte. Vous voulez me le prendre, n'est-ce pas? mais pourquoi m'en-

joignez-vous de l'immoler moi-même, et de souiller ma main? Ne m'aviez-vous pas assuré que cet enfant peuplerait la terre de ses descendants? Quels fruits ferez-vous naître, si vous coupez la racine? Que signifie cette prospérité promise, puisque vous m'ordonnez de mettre mon fils à mort? A-t-on jamais vu, a-t-on jamais oui rien de pareil? Séduction, tromperie que tout cela. — Loin de parler et de penser de la sorte, loin de s'opposer à l'ordre qu'on lui imposait et d'en exiger la raison, à peine Abraham a-t-il entendu ces paroles : « Prends ce fils que tu aimes, prends Isaac et conduis-le sur une des montagnes que je t'indiquerai; » *Genes.*, *xxii*, 2; qu'il met à obéir un tel empressement qu'il dépasse même les ordres reçus. Il n'en dit rien ni à sa femme ni à ses serviteurs, et, laissant ces derniers au pied de la montagne, il en gravit les flancs seul avec la victime. Ce n'est donc pas par une sorte de contrainte, mais avec un véritable empressement qu'il exécutait ce qui lui avait été imposé.

Et maintenant représentez-vous la situation du père obligé de s'entretenir seul à seul avec son enfant, lorsque ses entrailles étaient dévorées du feu le plus ardent, lorsqu'il ressentait le plus vivement l'aiguillon de la tendresse paternelle, et cela, non pas un jour ou deux, mais plusieurs jours durant. S'il eût mis sur-le-champ à exécution l'ordre du Seigneur, quoique grande et admirable, son obéissance ne l'eût pas été autant que de sentir son âme tourmentée et torturée pendant plusieurs jours, sans céder à aucun sentiment humain à l'égard de son fils. Aussi Dieu, en lui proposant une épreuve plus longue, en lui offrant un stade d'une aussi vaste étendue, voulait-il vous faire juger plus exactement de la valeur de l'athlète; car il était bien un athlète aux prises non point avec un homme, mais avec la tyrannie de la nature elle-même? Quel langage pourrait être à la hauteur de son énergie! Il amène son fils, il l'attache, il le place sur le bois, il saisit le glaive et va porter le coup mortel. Que dire maintenant, et de quelle manière, je ne sais. Celui-là seul le sait qui est l'auteur de ces prodiges. Oui, impossible de dire comment l'engourdissement n'a point saisi sa main,

Bel exemple d'Abraham.

comment il n'a point été troublé à la vue de son fils tant aimé.

Il est juste d'accorder aussi à Isaac une part de notre admiration. L'obéissance que son père eut pour Dieu, il l'eut pour son père. De même qu'Abraham, recevant de Dieu l'ordre de sacrifier son enfant, ne lui en demande pas la raison, de même Isaac, quand son père le lie et le place sur l'autel, ne lui demande pas : Pourquoi agissez-vous de la sorte ? il reste calme sous la main de son père. Il fallait voir ce prêtre, qui était père en même temps, ce sacrifice offert sans effusion de sang, cet holocauste sans feu, cet autel portant à la fois l'image de la mort et de la résurrection. Car Abraham immola son fils sans l'immoler : il l'immola, non par la main, mais par la volonté. En lui faisant ce commandement, Dieu ne voulait pas voir le sang répandu ; il se proposait de nous montrer cette volonté énergique, d'offrir à l'univers entier l'exemple de cet homme généreux, et d'enseigner à tous les hommes qu'au-dessus de nos enfants, de la nature, de tous nos biens, de notre vie elle-même, il faut mettre les ordres de Dieu. C'est ainsi qu'Isaac descendit martyr véritable et plein de vie. Maintenant, je vous le demande, quelle excuse, quelle justification invoquerons-nous si, avec l'exemple de ce courageux patriarche et de son obéissance empressée envers le Seigneur sous les yeux, nous ne gardons aucune mesure ? Ne me parlez pas de votre douleur, de l'accablante gravité de vos malheurs ; considérez si la douleur d'Abraham n'était pas encore plus cruelle que la vôtre, si cuisante qu'elle soit. C'était assez de ce précepte pour jeter le trouble dans ses idées, l'anxiété dans son âme, pour ébranler sa foi dans les promesses déjà faites. Qui n'aurait point alors regardé comme trompeuses les assurances données précédemment sur le nombre infini de ses descendants ? Mais Abraham n'en jugea pas de cette manière. Et la résignation de Job, nous ne devons pas moins, nous devons même l'admirer davantage, puisque, après tant d'actes de vertu, de charité et d'humanité, sans avoir aucun crime, soit pour son propre compte, soit pour le compte de ses fils, à se reprocher, en présence d'un malheur si nouveau, si étrange, et tel que

n'en avait jamais subi de pareil le plus affreux des scélérats, il ne s'abandonne pas aux sentiments de la plupart des hommes, et ne regarde ni sa vertu comme inutile, ni sa conduite passée comme dépourvue de sagesse.

Mais qu'il ne nous suffise pas d'admirer, pour ces motifs, ces saints personnages ; marchons sur leurs traces et imitons leurs vertus. Ne me dites pas qu'ils étaient de grands hommes. Oui, ils étaient de grands hommes, des hommes admirables. Mais la perfection qui nous est demandée maintenant surpasse la perfection de ces mêmes hommes et de tous ceux qui ont vécu sous l'ancienne loi. « Si votre justice, disait le Sauveur, n'est pas plus abondante que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. » *Matth.*, v, 20. Revenons donc à de meilleurs sentiments ; recueillons tous ces enseignements, et ceux qui regardent la résurrection, et ceux qui regardent ces saints patriarches, pour en charmer nos âmes au temps de l'affliction, comme au temps où nous en serons éloignés. Si moi-même je vous ai parlé sur ce sujet, quoique aucun de vous ne soit maintenant dans la tristesse, c'est afin que, l'heure des malheurs venue, nous trouvions dans le souvenir de cette doctrine les consolations dont nous aurons besoin. Les soldats aussi, durant la paix, s'exercent aux manœuvres de la guerre, afin qu'au moment du combat, alors que l'expérience des armes est nécessaire, ils déploient avantageusement l'habileté qu'ils ont acquise en temps de paix. Préparons donc dans le calme de la paix les armes et les remèdes convenables, en sorte que, si des sentiments déraisonnables, comme la douleur, la tristesse ou tout autre semblable, nous déclarent la guerre, nous puissions marcher à l'ennemi couverts d'une armure impénétrable et repousser habilement ses attaques. Cherchons dans des pensées droites, dans la parole de Dieu, dans les exemples des saints et partout où nous les trouverons, des moyens de défense. De cette façon, nous pourrions traverser heureusement la vie présente et mériter le royaume des cieux dans le Christ Jésus, auquel puissance et gloire soient, ainsi qu'au Père et au Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Amen.

AVANT-PROPOS SUR L'OPUSCULE SUIVANT.

C'est à l'occasion d'un violent tremblement de terre qui, durant trois jours, avait ébranlé Antioche, que saint Chrysostome prononça le discours suivant. En quelle année arriva ce tremblement de terre, nous ne pouvons l'indiquer d'une manière satisfaisante, d'autant plus que ces secousses étaient assez fréquentes à Antioche. Nous ne pouvons affirmer avec certitude qu'une chose, c'est que cette homélie, quoique ne faisant pas partie de la série à laquelle appartiennent les quatre premières sur Lazare, a été prononcée cependant peu de temps après.

SUR LAZARE.

Du tremblement de terre. — Du riche et de Lazare. —
De l'origine de l'esclavage.

SIXIÈME HOMÉLIE.

1. Avez-vous vu la puissance de Dieu ? avez-vous vu sa bonté ? Sa puissance, car il a ébranlé la terre ; sa bonté, car lorsqu'elle chancelait, il l'a raffermie ; ou plutôt, dans l'une et dans l'autre de ces choses éclatent à la fois sa puissance et sa bonté. Sa puissance ébranle, sa bonté raffermi ; il ébranle la terre, et il raffermi l'univers : il le redresse quand il chancelle et menace ruine. Ce tremblement est passé ; mais que la frayeur demeure ; la tourmente s'est enfuie, que la piété reste. Durant trois jours nous n'avons cessé de prier ; que notre zèle ne se refroidisse pas. Car, si la terre a été ébranlée, c'est notre négligence qui en est la cause. Nous étions plongés dans l'indifférence, et nous avons par là provoqué ce fléau. Nous sommes sortis de notre torpeur, et nous avons conjuré le divin courroux. N'allons pas retomber dans notre négligence, pour ne pas appeler de nouveau sur nos têtes la colère et les vengeances divines. Dieu ne veut pas tant la mort du pécheur que de le voir se convertir et vivre. *Ezech.*, xxxiii, 11.

Pourquoi
Dieu permet
les tremble-
ments de
terre.

Vous avez vu la fragilité de l'homme. Pendant ces secousses, je pensais ainsi en moi-même : Où sont maintenant les rapines, où les injustices, où l'oppression qu'exerce la tyrannie ? où le faste, où les dignités, les vexations, la spoliation des pauvres, les dédains superbes des riches, le pouvoir des magistrats, les menaces, les craintes ? Un seul moment a suffi pour déchirer toutes ces trames, avec plus de facilité que la trame de l'araignée, pour dissiper toutes ces choses ; et la cité alors de se lamenter, et tous d'accourir à l'église. Si Dieu eût voulu tout exterminer, que n'eussions-nous pas éprouvé ? En vous parlant de la sorte, je désirerais rendre sans cesse présente à votre âme la frayeur dont vous aviez pénétrés ces événements, et fortifier à tous votre cœur. Dieu a ébranlé la terre, mais il ne l'a pas bouleversée. S'il eût voulu la bouleverser, il ne l'aurait pas ébranlée ; comme tel n'était pas son dessein, ce tremblement a précédé, véritable héraut chargé de dénoncer à tous les hommes la colère de Dieu, afin que, rendus meilleurs par la crainte, nous évitions le châtement réel qui nous menace. Il avait agi de même à l'égard des Barbares. « Encore trois jours, et Ninive sera détruite. » *Joan.*, III, 4. Pourquoi ne la détruisez-vous pas ? Vous la menacez de ruine ; pourquoi ne pas la ruiner en effet ? — C'est parce que

je ne veux pas la ruiner, que je la menace de ruine. — Pourquoi donc prendre la parole ! — Pour ne pas la mettre à exécution : la parole précède, afin que la réalité soit empêchée.

« Encore trois jours, et Ninive sera détruite, » disait alors le Prophète ; aujourd'hui, ce sont les murs qui nous font entendre leur voix. Je le dis et je ne cesserai de le répéter, soit aux pauvres, soit aux riches, songez donc combien la colère de Dieu est redoutable, combien pour lui toutes choses sont aisées et faciles ; éloignons-nous enfin de l'iniquité. Il ne lui a fallu qu'un instant pour jeter notre esprit et notre âme dans le plus profond abatement, et pour ébranler les fondements de notre cœur. Réfléchissons-y : en ce jour effrayant, où il ne s'agira plus d'un moment passager, mais de siècles impérissables, de flammes de feu, de menaçantes colères, d'un jugement où nous entraîneront les puissances d'un tribunal redoutable, d'une justice incorruptible, alors que les actions de chacun seront dévoilées à tous les regards, sans pouvoir compter sur l'assistance ni d'un voisin, ni d'un avocat, ni d'un parent, ni d'un père, ni d'un frère, ni d'une mère, ni d'un étranger, ni de qui que ce soit, quelle attitude sera la nôtre, je vous le demande ? Je vous effraie pour assurer votre salut : j'use d'une doctrine plus tranchante que le fer, afin que chacun de vous se débarrasse de la corruption dont il est chargé. Ne vous le disais-je pas toujours, comme je vous le dis, comme je ne cesserai de vous le dire : Jusques à quand resterez-vous attachés aux choses présentes ? C'est à tous que je m'adresse, et particulièrement à ceux dont le salut est en souffrance et qui ne font pas attention à ce qu'on leur dit. Du reste, c'est une doctrine de laquelle chacun peut retirer de l'utilité ; le malade, la santé ; celui qui ne l'est pas, la sécurité pour l'avenir. Où s'arrêtera votre passion pour l'argent, pour la richesse, pour la magnificence des édifices ? où s'arrêtera cette frénésie pour de grossières voluptés ? Le tremblement de terre est venu : de quoi vous ont servi les richesses ? Le fruit de vos efforts à tous s'est évanoui ; le riche a péri avec ce qu'il possédait ; la maison a péri avec celui qui l'avait élevée. La ville est

devenue leur sépulcre à tous, sépulcre improvisé, sépulcre construit, non par la main des ouvriers, mais par la main du malheur. Cherchez ces richesses, cherchez le fruit de ces rapines, celui de ces injustices. Voyez-vous combien la fragilité de ces choses l'emporte sur la fragilité de la trame de l'araignée ?

2. Mais, vous me direz : A quoi vous sert ce langage ? — Il ne m'est point inutile, dès lors que l'on veut bien m'écouter. Je remplis mon ministère. Le semeur sème son grain. Un semeur s'en alla semer son grain, et une partie tomba le long du chemin, une autre partie sur la pierre, une autre partie sur les épines, une autre sur de la bonne terre. Trois parts furent perdues ; une seule fructifia, et le semeur ne cessa pas de cultiver son champ : il lui suffit qu'une partie eût été conservée pour ne pas suspendre ses travaux. *Matth.*, XIII, 3. Pour le moment, il est impossible que le grain jeté au milieu d'une telle multitude ne germe pas. Si tous n'écoutent pas, la moitié écoutera. Si la moitié n'écoute pas, un tiers écoutera ; si ce n'est pas un tiers, ce sera la dixième partie ; si même la dixième partie n'écoutait pas, pourvu qu'un seul membre de cette nombreuse assemblée écoute, je ne cesserai pas de parler. Ce n'est pas peu de chose, que le salut même d'une seule brebis. Le bon Pasteur laissa les quatre-vingt-dix-neuf autres pour courir après la brebis qui s'était égarée. Je ne saurais mépriser l'homme. N'y en eût-il qu'un, c'est toujours un homme, cet être si cher à Dieu. Il serait esclave, que je ne le dédaignerais pas ; car je cherche, non la dignité, mais la vertu ; non la puissance ou la servitude, mais une âme. N'y en eût-il qu'un, c'est toujours l'homme, celui pour lequel ce firmament a été déployé, pour lequel le soleil luit, la lune marche, l'air a été répandu, les sources jaillissent, les abîmes de la mer ont été remplis, les prophètes envoyés, la loi donnée ; et à quoi bon vouloir tout dire ? Il est toujours cet être pour lequel le Fils unique de Dieu s'est fait homme. Mon maître a été immolé, son sang a été versé pour l'homme, et j'oserais mépriser cet homme ? Et quelle excuse serait la mienne ? Ne savez-vous pas que le Seigneur conversa avec la Sama-

On n'a pas semé en vain, quoique peu de semence ait germé.

ritaine et s'entretint longuement avec elle, qu'il ne la regarda pas avec mépris parce qu'elle était Samaritaine, et qu'il chercha à la gagner parce qu'elle avait une âme? Quoique courtisane, elle ne fut pas dédaignée; parce qu'il fallait la sauver, parce qu'elle montra de la foi, elle fut de la part du divin Maître l'objet d'une profonde sollicitude. Non, je ne cesserai jamais de parler, n'eussé-je personne pour m'entendre. Je suis médecin; j'offre mes remèdes. Je suis docteur; ordre m'a été imposé d'instruire; car il est écrit: « Je vous ai établi comme une sentinelle sur la maison d'Israël. » *Ezech.*, III, 17. Je ne convertis personne; et après? Du moins j'aurai ma récompense. En ceci, je mets les choses au pire; car il est impossible que dans une aussi grande multitude il ne se convertisse personne.

Mais ce sont là les défaites, ce sont là les prétextes des auditeurs négligents. Je vous écoute tous les jours, disent-ils, et je n'en fais rien. — Ecoutez, quoique vous n'en fassiez rien. A force d'écouter, on finit par en venir à la pratique. Quoique vous n'en fassiez rien, vous rougirez néanmoins du péché. Quoique vous n'en fassiez rien, vous changerez de sentiment; quoique vous n'en fassiez rien, vous vous condamnez vous-même de n'en rien faire. Et cette condamnation de vous-même, quel en est le principe? Elle est le fruit que produisent mes discours. Lorsque vous vous écriez: Hélas! j'écoute, et je n'en fais rien, cet *hélas* est l'avant-coureur d'un changement favorable. Vous avez péché, mais vous avez répandu des larmes? Votre péché est effacé. « Avouez le premier vos iniquités, te vous serez justifié. » *Isa.*, XLIII, 26. Si la tristesse, si le chagrin vous gagne, cette tristesse est pour vous un commencement de salut, non par elle-même, mais par un effet de la bonté du Seigneur. Pour celui dont la conscience est souillée de péchés, ce n'est pas une faveur sans importance que d'être en proie à la tristesse. « J'ai vu, est-il écrit, j'ai vu sa tristesse et son affliction, et j'ai guéri ses douleurs. » *Isa.*, LII, 18. O charité ineffable! ô bonté incompréhensible! Il était affligé, et je l'ai guéri. — Qu'y a-t-il donc de remarquable à être affligé? — Il n'y a rien de

remarquable en cela, il est vrai; mais j'en ai pris sujet de soulager ses douleurs. — Voyez-vous comment il a réuni toutes ces choses en un moment? Songez donc sans relâche à cette soirée du tremblement de terre. Tandis que les autres étaient effrayés de ce tremblement même, moi je l'étais de la cause de ce tremblement. Comprenez-vous ce que je veux dire? Les autres craignaient que la ville ne s'écroulât et qu'ils ne périssent. Moi, j'étais dans la frayeur, parce que le Seigneur était irrité contre nous. Ce n'est rien de terrible que la mort: ce qui est terrible, c'est d'avoir provoqué l'indignation du Seigneur. Je n'étais donc pas effrayé par le tremblement lui-même, mais par la cause de ce tremblement; car la cause en était la colère divine, et la cause de la colère divine étaient nos propres péchés. Ne redoutez pas le châtement; redoutez le péché, qui est le principe du châtement. La ville est ébranlée: qu'est-ce que cela? Que votre âme seulement ne le soit pas. Ce n'est point à ceux qui sont en voie de guérison que nous accordons notre pitié, dans leurs maladies et dans leurs accidents, mais à ceux dont les maux sont incurables. La maladie ou la blessure, voilà le péché: l'amputation ou le remède, voilà le châtement.

3. Avez-vous saisi mes paroles? Soutenez votre attention, car la doctrine que je vais vous soumettre est remplie de sagesse. Pourquoi notre pitié s'adresse-t-elle à ceux qui subissent le châtement, et non à ceux qui pêchent? Le châtement n'est pas, tant s'en faut, un mal aussi grave que le péché, puisque le péché est la raison du châtement. Si vous aviez sous les yeux deux hommes également affligés d'un abcès, le corps fourmillant de vers et dégoûtant de corruption, dont l'un négligerait son mal, tandis que l'autre aurait recours aux soins des médecins, endurerait le fer et le feu, prendrait les plus amers breuvages, sur lequel des deux vous apitoyeriez-vous, dites-moi? Sur celui qui a recours à des soins, ou sur celui qui les repousse? Assurément sur celui qui, dévoré par le mal, ne fait rien pour le guérir. De même supposez deux pécheurs, l'un qui est châtié, l'autre qui ne l'est pas. N'allez pas vous écrier: Bienheureux cet homme qui regorge de richesses, dépouille les

orphelins, opprime les veuves. Car il n'en est pas pour cela malade : au contraire, au milieu de ses rapines, il jouit de la considération générale, il goûte les honneurs et la puissance, il n'est atteint par aucune des misères humaines, pas plus par la fièvre, par les douleurs que par tout autre mal ; il est environné d'une couronne d'enfants, il coule une verdoyante vieillesse. — Cet homme, plaignez-le, parce qu'il est malade et qu'il ne se soigne pas. Comment cela ? je m'explique : Si vous connaissiez un hydropique, dont le corps serait envahi par une enflure des plus dangereuses, et qui, au lieu d'aller trouver un médecin, aimerait à boire frais, mènerait une vie de Sybarite, s'enivrerait tous les jours, s'entourerait d'une garde fastueuse et augmenterait ainsi la gravité de son mal, seriez-vous tentés de le regarder comme bienheureux ou comme misérable ? Si vous en connaissiez un autre atteint de la même maladie, qui se serait remis entre les mains des médecins, consentirait à souffrir la faim et bien d'autres privations, ne reculerait pas devant les remèdes rebutants, qui tout en nous causant quelque douleur rendent au moyen de cette douleur la santé, ne l'estimeriez-vous pas bien plus heureux que l'autre ? C'est évident : l'un est malade, et ne se soigne pas ; l'autre est malade, mais il suit le traitement des médecins. Ce traitement est bien douloureux. — Oui, mais le résultat en est bien utile. Voilà ce qui se passe dans la vie présente. Mais transportons notre discours des corps aux âmes, des maladies aux péchés, de l'amertume des remèdes aux châtimens et au jugement de Dieu.

Ce qu'est le remède appliqué par les médecins, ce que sont dans ses mains le fer et le feu, les châtimens le sont dans les mains de Dieu. De même que le feu appliqué à une plaie, tout en brûlant, arrête les progrès du mal, et que le fer retranche l'abcès, faisant souffrir, il est vrai, mais procurant un résultat infiniment appréciable ; de même la famine, la peste, et tous les autres maux appliqués à l'âme ont pour objet d'arrêter, comme dans les corps, les progrès des maladies spirituelles qui la dévorent, et de la rendre elle-même meilleure. Prenez encore deux

deux débauchés, l'un riche, l'autre pauvre, lequel des deux a le plus d'espérances de salut ? Incontestablement c'est le pauvre. Ne dites donc pas : Voilà un riche qui se plonge dans la débauche et qui est néanmoins dans l'opulence. Bienheureux cet homme-là ! — Vous auriez bien plutôt sujet de le déclarer heureux si la pauvreté était la compagne de ses désordres, si dans ses désordres il ressentait les angoisses de la faim ; car il serait obligé de subir un maître de sagesse, la pauvreté elle-même. Si donc vous apercevez un méchant dans la prospérité, versez sur lui des larmes ; il est, en effet, deux fois misérable, et à cause de sa maladie, et parce que sa maladie est incurable. Quand vous apercevrez, au contraire, le méchant dans l'adversité, réjouissez-vous, non-seulement parce qu'il en devient meilleur, mais parce qu'il expie de la sorte un grand nombre de péchés. Suivez attentivement ce que je dis.

Bien des hommes, outre l'expiation qu'ils font ici-bas de leurs crimes, sont également punis dans l'autre vie ; il y en a d'autres qui ne sont punis que dans la vie présente, d'autres ne le sont que dans la vie future. Saisissez bien ma doctrine ; car, bien approfondie, elle chassera beaucoup de troubles de votre âme. Mais commençons par offrir, s'il vous semble bon, l'exemple d'un homme puni dans l'autre vie, après avoir vécu ici-bas dans les délices. Ecoutez attentivement ces paroles, riches et pauvres, car elles sont pleines d'utilité pour les uns et pour les autres. Que plusieurs soient punis dans la vie présente et dans la vie à venir, ce discours du Christ vous le prouve : « Quelles que soient la ville ou la maison dans laquelle vous entrerez, commencez, en entrant, par la saluer en ces termes : Paix à cette maison. Et si cette maison en est digne, votre paix descendra sur elle ; si elle en est indigne, votre paix reviendra sur vous. Si quelqu'un refuse de vous recevoir et d'entendre votre doctrine, sortez de la ville et secouez la poussière de vos pieds : Je vous le dis en vérité, Sodome et Gomorrhe seront, au jour du jugement, traitées avec moins de rigueur que cette ville. Lorsque vous entrerez dans une ville ou dans une maison, demandez qui est digne de

Il est préférable d'expié ses péchés en cette vie.

vous recevoir et restez chez lui jusqu'à ce que vous partiez. » *Matth.*, x, 11 et seq. Il résulte de ce discours que Sodome et Gomorrhe, après avoir été punies en ce monde, le seront également dans l'autre. En disant que Sodome sera traitée avec moins de rigueur que les personnes dont il parlait, le Sauveur affirme qu'elle subira un châtement réel, quoique moins redoutable.

4. Il en est d'autres qui ne sont punis que sur la terre, comme cet impudique dont parle Paul dans son *Épître aux Corinthiens*, en ces termes : « On entend dire qu'il se commet parmi vous des impudicités, et des impudicités telles qu'on n'en voit pas de semblables parmi les païens ; jusque-là que l'un d'entre vous abuse de la femme de son propre père. Et vous êtes encore enflés d'orgueil, et vous n'avez pas été plutôt dans le deuil, pour faire retrancher du milieu de vous celui qui a commis ce crime. Pour moi, absent de corps, mais présent d'esprit, j'ai déjà porté ce jugement comme présent, que l'auteur d'une pareille action soit au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans votre assemblée, où je me trouverai présent par la pensée, livré à Satan pour être puni dans sa chair, afin que son âme soit sauvée au jour du Seigneur Jésus. » *I Corinth.*, v, 1 et seq. Voyez-vous comment ce coupable est puni en ce monde et non dans l'autre ? c'est parce qu'il l'est en celui-ci, qu'il ne le sera pas en celui-là. Je vais maintenant vous montrer un homme qui, après avoir passé cette vie dans les plaisirs, passe l'autre vie dans les souffrances.

« Il y avait un riche. » Quoique vous deviez la suite du récit, veuillez cependant en attendre la fin. Je suis fier pour mon compte, et cela fait aussi votre éloge, que, avant même que la semence ait été répandue, vous recueilliez déjà la moisson. L'assiduité que vous mettez à assister aux instructions, a fait de vous tous autant de maîtres ; seulement, comme il y a des étrangers dans vos rangs, ne courez point et attendez ceux dont la marche est malaisée. L'Eglise est un corps, elle a des yeux, elle a une tête. Une épine venant à s'enfoncer dans le talon, l'œil, qui est un des organes du corps, se baisse vers la terre et ne tient pas ce langage : Elevé comme je le suis, peu m'importent les membres inférieurs ;

au contraire, il se baisse et abdique sa hauteur. Cependant, quel membre plus humble que le talon, quel organe plus noble que la vue ? Mais l'inégalité s'efface devant la sympathie, tout se soumet au niveau de la charité. Faites, vous aussi, de même. Quelle que soit la promptitude de votre esprit et votre facilité à saisir la doctrine enseignée, si l'un de vos frères suit avec difficulté les idées qu'on expose, que l'œil s'incline vers le talon, qu'il prenne pitié de la faiblesse de ce membre, en sorte que ni notre promptitude d'intelligence, ni sa propre lenteur ne le condamnent à être privé du discours. Ne faites pas servir votre perspicacité à sa perte, remerciez plutôt Dieu de ce don que vous en avez reçu. Vous êtes riche ! J'en suis vraiment heureux et content ; mais celui-ci étant pauvre, que votre richesse ne le contraigne pas à rester dans l'indigence. Une épine l'incommode, à savoir la confusion de ses idées ; abaissez-vous jusqu'à lui et débarrassez-le de cette épine.

Que dit donc l'Évangéliste ? « Il y avait un riche ; » *Luc.*, xvi, 19 ; un riche de nom, mais non de fait. Il y avait donc un riche, qui se revêtait de pourpre, s'asseyait à une table splendide chargée de vases couronnés de vin, et qui passait tous ses jours dans des festins. Il y avait aussi un pauvre nommé Lazare. Et où est le nom du riche ? Nulle part, car on ne lui en assigne pas. Quelle richesse que la sienne, puisqu'on ne lui trouve même pas de nom ! Quelle richesse que celle-là ! C'est un arbre couvert de feuilles, mais privé de tout fruit, un chêne dont la cime monte dans les airs, et dont le gland sert de nourriture aux brutes, un homme dont les fruits ne sont pas les fruits d'un homme. Là où la richesse se joint aux rapines, c'est un loup que j'aperçois ; là où la richesse s'ajoute à la férocité, c'est un lion que je vois et non un homme : l'ignominie de sa perversité l'a dépouillé de sa noblesse. « Il y avait un riche, » qui était tous les jours vêtu de pourpre, mais dont l'âme est pleine d'immondices. Il respirait des parfums, mais au dedans il n'était que corruption. Sa table était servie avec recherche, et il y accueillait une foule de parasites et de flatteurs : il engraisait la chair, qui eût dû être l'esclave ; et l'âme, qui eût dû

être la maîtresse, il la laissait consumer par la faim. Sa maison était ornée de guirlandes, mais le péché en souillait les fondements, car son âme était ensevelie dans le vin. Ce riche avait donc une table opulente, chargée de cratères couronnés de vin; il entretenait des parasites et des flatteurs, ces créatures ignobles du démon, ces loups qui ravissent à tant de riches leur liberté, qui, en échange de leur propre glotonnerie, achètent à ces derniers la perte de leurs âmes, et qui, par leurs bassesses et leurs adulations, sont le fléau de l'opulence. — Non, il ne se trompera pas celui qui les traitera de loups : comme des loups qui se sont emparés d'une brebis, ils exaltent les riches par leurs louanges, ils l'enflent par leurs éloges; ils ne lui permettent pas de voir la plaie qui le ronge, ils aveuglent son esprit et empirent son mal. Qu'un changement de fortune survienne ensuite, ces prétendus amis tournent le dos; nous qui faisons entendre des paroles de blâme, leur témoignons seuls de la compassion, le masque dont ces misérables s'affublaient ayant disparu. C'est un spectacle que nous avons déjà vu bien souvent.

5. Ce riche nourrissait donc des parasites et des adulateurs; il avait fait de sa maison un théâtre: le vin coulait chez lui en abondance, ses jours enfin se passaient dans une prospérité sans nuage. Il y avait aussi un autre personnage nommé Lazare, couvert de plaies et assis à la porte du riche, qui ne désirait que les miettes de la table de celui-ci. Il était près de la source et il avait soif; près de l'abondance, et il souffrait de la faim. Et où était-il couché? Ce n'était point dans un carrefour, ni dans une voie publique, ni dans une ruelle, ni au milieu d'une place, mais à la porte du riche, à cette porte par laquelle ce dernier, soit qu'il entrât, soit qu'il sortît, devait nécessairement passer. Il ne pouvait donc pas dire : Je ne l'ai point vu; je suis passé, et il n'a pas frappé mes yeux. — Il est étendu à ta porte; cette pierre précieuse git dans la boue et tu ne l'aperçois pas! Le médecin est à ta porte et tu ne veux pas de ses soins! Le pilote est dans le port et tu préfères le naufrage! Tu nourris des parasites et tu ne nourris point les pauvres! — Voilà ce qui avait lieu autrefois, voilà ce qui

a lieu encore aujourd'hui. Aussi le but de cette histoire est-il d'instruire les hommes à venir, par cet exemple, à éviter les supplices que n'évita pas le riche de l'Évangile. Le pauvre était donc couché à la porte : il était dehors tandis que le riche était dedans. Il gisait, le corps couvert d'ulcères; trésor couvert d'épines à l'extérieur et rempli à l'intérieur de pierres précieuses. Quel préjudice, en effet, lui pouvaient causer les maux de son corps, son âme étant en parfaite santé! Écoutez, pauvres, et ne succombez pas à la tristesse; écoutez, riches, et revenez de votre perversité. Voilà devant nous ces deux images de la pauvreté et de la richesse, de la douceur et de la cruauté, de la résignation et de l'avarice, afin qu'à la vue d'un pauvre méprisé et que les ulcères dévoraient, nous ne le proclamions pas misérable; et qu'à la vue d'un riche, dans tout l'éclat de l'opulence, nous ne le proclamions pas heureux. Retournez alors à la parabole : Si les flots orageux de vos pensées vous agitent, accourez vers le port; cherchez dans ce récit un soulagement, songez à Lazare dans le mépris, songez au riche dans la prospérité et dans les délices, et ne soyez troublé par aucune des choses de ce monde. Si vos jugements sont droits, vous ne serez pas englouti par les flots; votre nef ne sera pas submergée, si vous vous rendez compte avec discernement de la nature des choses. A quoi bon me dire : Mon corps est dans l'angoisse? — Que votre âme seulement reste saine et sauve. — Un tel est riche et vicieux. — Et après cela? Mais la perversité n'est pas une chose sensible. Je vous en prie, ne jugez pas un homme par ce qui paraît au dehors, expérimentez ce qui se passe au dedans. Quand vous voyez un arbre, en examinez-vous les feuilles ou le fruit? Faites de même à l'égard de l'homme. N'en jugez pas par son extérieur, mais par son intérieur; examinez le fruit et non les feuilles. Vous pourriez prendre pour un olivier ordinaire un olivier sauvage : il pourrait bien y avoir un loup là où vous croyez qu'il y a un homme. Ne regardez donc pas la nature, mais la volonté; ne regardez pas la physionomie, mais les sentiments; ne regardez même pas les sentiments, examinez de plus avec attention quelle est la vie. Si un

riche aime les pauvres, c'est alors un homme ; s'il ne pense qu'au négoce, c'est un chène ; s'il est d'humeur sauvage, c'est un lion ; s'il est ravisseur, c'est un loup ; s'il est fourbe, c'est un serpent. Dites alors : Je cherche un homme ; pourquoi au lieu d'un homme me montrez-vous une bête féroce ? Informez-vous quelle est la vertu des hommes, et ne vous troublez pas.

Lazare était donc couché à la porte du riche, couvert d'ulcères, consumé par la faim : les chiens venaient lécher ses plaies ; plus humains que l'homme, ces animaux léchaient ces plaies, en enlevaient la corruption, et en quelque sorte les pansaient. Il était là comme l'or dans la fournaise, et il en était devenu plus éprouvé. Il ne parlait pas comme la plupart des pauvres : Est-ce là donc la providence de Dieu ? Est-ce qu'il s'occupe des choses humaines ? Je pratique la justice, et je suis dans l'indigence ; ce riche vit dans l'iniquité, et il regorge de biens. — Loin de raisonner ainsi, il s'inclinait devant l'incompréhensible charité de Dieu ; purifiant son âme, résigné à ses souffrances, pratiquant la patience, le corps étendu à terre, mais l'âme agile, imprimant à ses pensées un sublime essor, ravissant la couronne, prêt à sortir de cette vie pour jouir des biens de l'autre. Il ne s'écrie pas : Des parasites jouissent de tous les avantages de l'abondance, et on ne daigne pas m'accorder quelques miettes ! — Que fait-il donc ? Il remercie Dieu et le glorifie. Or tous les deux vinrent à mourir : le riche mourut, et il fut enseveli ; Lazare quitta également la terre, je n'oserais dire qu'il mourut. La mort du riche est bien une mort et un ensevelissement ; mais la mort du pauvre est un voyage, une translation dont le but est un monde meilleur, une course de l'arène au lieu de la récompense, de la haute mer au port, du champ de bataille au trophée, du champ des sueurs au champ des couronnes. Ils allèrent donc tous les deux au séjour de la réalité : le théâtre disparut pour eux, les masques furent enlevés.

Dans les théâtres de nos villes, à l'heure de midi, on dispose les tentures et l'on voit paraître des acteurs qui, en costume emprunté, et le visage couvert d'un masque, rappellent quelque fable de l'antiquité, et exposent une action :

l'un paraît en philosophe sans être philosophe ; l'autre y joue le rôle de roi, quoique ne l'étant pas, et n'en ayant que le costume exigé pour la circonstance ; un autre y sera en médecin, quoiqu'incapable de traiter un morceau de bois, mais portant le costume d'un homme de l'art ; un autre, qui est libre, y jouera le rôle d'esclave ; un autre, le rôle de professeur, quoiqu'il ne sache rien en littérature, de façon que tous ne sont pas ce qu'ils paraissent et sont ce qu'ils ne paraissent pas. On y voit, en effet, un médecin qui n'est pas médecin, un philosophe que la perruque de son masque transforme en philosophe, un soldat qui n'a du soldat que l'uniforme. La physionomie du masque est trompeuse sans doute, mais elle ne peut rien sur la nature dont elle déguise la vérité. Tant que les spectateurs jouissent de la représentation, le masque subsiste. Le soir venu, le théâtre terminé, les spectateurs se retirant, on jette le masque à bas, et le roi de la scène se trouve n'être dehors qu'un ouvrier sur l'airain. Le masque jeté, le mensonge s'évanouit, la réalité se montre ; tel qui était libre dedans n'est plus dehors qu'un esclave. Comme je le disais tout à l'heure, au théâtre le mensonge, à la rue la vérité. Le soir est arrivé, le théâtre est fini, c'est la vérité qui apparaît. Ainsi en est-il de la vie et de la fin de la vie. Le monde actuel, voilà le théâtre ; les événements qui s'y passent, la richesse et la pauvreté, la puissance et la faiblesse voilà les éléments de la pièce. Lorsque le jour se sera écoulé et que sera venue cette nuit effrayante, ou plutôt cet autre jour qui, nuit pour le pécheur, brillera pour les justes ; lorsque le théâtre sera terminé, les masques jetés, que chacun sera estimé par ses œuvres, non point par ses richesses, par ses dignités, par ses honneurs, par sa puissance, mais par ses œuvres, le magistrat aussi bien que le souverain ; l'homme aussi bien que la femme ; lorsqu'on nous demandera une vie vertueuse, des actions vertueuses, et non pas le fatras des dignités, la bassesse de la pauvreté, la tyrannie du mépris : oui, donnez-moi, si vous êtes esclave, des œuvres meilleures que celles de l'homme libre ; si vous êtes femme, des œuvres plus viriles que celles de l'homme ; lors-

Comparaison de la vie humaine avec le théâtre.

que, dis-je, les masques auront été jetés, alors on verra le riche et le pauvre. Et de même que, la représentation finie, l'un de nous apercevant du lieu élevé où il est assis le philosophe de la scène, simple ouvrier hors de la scène, s'écriera : Eh quoi ! n'est-ce pas là le philosophe de la pièce ? et je le vois ouvrier sur l'airain. N'est-ce pas là le roi de tout à l'heure ? et je ne vois dehors en lui qu'un obscur personnage. Celui-là n'était-il pas riche sur le théâtre ? et dehors je le vois dans l'indigence. — Ainsi se passeront alors les choses.

6. Je n'entrerai pas en de longs développements, pour ne pas fatiguer l'auditeur par de trop nombreuses considérations. Il me suffira de deux personnages pour vous faire comprendre la marche de toute la pièce. Deux personnages ont attiré d'abord notre attention ; c'est à propos de ces deux personnages que nous vous avons ouvert ce chemin, et que nous vous avons offert la raison d'y entrer. J'ai mis à l'aise votre esprit par le tableau de la vie humaine, de façon à ce que chacun de vous pût connaître la valeur des choses. Il y avait donc deux personnages : l'un jouait le rôle de riche, l'autre celui de pauvre ; Lazare celui de pauvre, le riche de l'Évangile, son rôle à lui. C'est le masque chez eux qui paraît, et non la réalité. Tous les deux quittent le monde, le riche comme le pauvre. Les anges reçurent Lazare : après les chiens les anges, après le seuil du riche, le sein d'Abraham ; après les privations, une abondance qui n'a pas de limites ; après la tribulation, un calme que rien ne troublera plus. Mais, pour le riche, à la richesse succède la pauvreté, à sa table splendide, les supplices et les châtements, à la tranquillité, des tourments insupportables. Examinez ce qui arrive. Ils quittent cette vie ; dès lors le théâtre est fini, les masques sont ôtés, la physionomie apparaît. Ils quittent tous deux cette vie, et le riche, du milieu des flammes qui le dévorent, aperçoit Lazare dans le sein d'Abraham, au comble du bonheur, de la joie et des délices, et alors il s'écrie : « Abraham, mon père, envoyez Lazare déposer de l'extrémité de son doigt une goutte d'eau sur ma langue, car je souffre horriblement dans ces flammes. » Que répond Abraham ? « Mon fils, tu as reçu tes biens, et Lazare ses maux. Main-

tenant c'est à lui de jouir, à toi de souffrir. D'ailleurs un abîme infranchissable nous sépare les uns des autres ; en sorte que si quelqu'un voulait aller d'ici vers vous, il ne le pourrait pas. » *Luc.*, xvi, 24 et seq. Faites bien attention, car les enseignements qui naissent de ce sujet sont de la plus grande utilité ; ils sont effrayants, mais aussi de nature à nous purifier ; ils nous jetteront dans l'angoisse, mais ils pourront nous tirer du péché : saisissez-bien ce que vous venez d'entendre.

Tandis qu'il était dans les supplices, le riche lève les yeux et aperçoit Lazare ; il voit alors d'étranges choses. Mais il était tous les jours sur ta porte ; tu avais beau entrer, sortir, deux fois, trois fois, tu ne le regardais même pas, et lorsque tu es dans le brasier, tu l'aperçois à une aussi grande distance ! Lorsque tu vivais dans l'opulence, lorsqu'il dépendait de toi de le voir, tu ne voulais pas en prendre la peine ; pourquoi maintenant le découvres-tu si bien ? N'était-il pas sur le seuil de ta maison ? Comment ne le voyais-tu pas ? Tu ne le voyais pas quand tu l'avais près de toi, et maintenant tu le distingues à une telle distance, avec un abîme aussi grand que celui qui vous sépare ! — Et que fait-il ? Il donne à Abraham le nom de père. Quoi ! tu donnes ce nom de père à celui dont tu n'as point imité la charitable hospitalité ! — Il l'appelle du nom de père ; Abraham l'appelle du nom de fils ; ces noms indiquent la parenté, mais ils n'indiquent point d'assistance. L'emploi de ces noms a pour but de nous apprendre que la race à laquelle nous appartenons ne nous servira de rien. La véritable noblesse ne consiste pas dans l'éclat des ancêtres, mais en des mœurs vertueuses. Ne venez pas me dire : Mon père est consul. Que m'importe ? Je ne parle point de cela. — Ne me dites pas : Mon père est consul. Paul l'apôtre fût-il votre père, eussiez-vous les martyrs pour frères, si vous n'imitiez point leurs vertus, cette parenté ne vous sera d'aucune utilité ; au contraire, elle ne ferait que hâter votre perte et votre condamnation. Ma mère, dira-t-on, distribue beaucoup d'aumônes. — Et qu'est-ce que cela fait à votre dureté ? sa charité n'est-ce pas une charge nouvelle qui provoquera la condamnation

La noblesse ne consiste pas dans la splendeur des aïeux, mais dans la vertu.

de votre méchante conduite ? Que disait Jean-Baptiste au peuple juif : « Faites de dignes fruits de pénitence, et ne dites pas : Nous avons pour père Abraham. » *Luc.*, III, 8. Vous avez un ancêtre homme de bien. Imité-le, et vous en retirez de grands avantages ; mais si vous ne l'imité pas, ce même homme de bien devient votre accusateur à vous qui, sortant d'une racine si bonne, n'êtes cependant qu'un fruit amer. Ne déclarez point heureux l'individu que des liens de parenté unissent à un homme juste, s'il n'en reproduit pas les mœurs. Avez-vous une sainte mère ? cela n'est rien pour vous. Avez-vous une mère perverse ? cela n'est rien non plus pour vous. De même que vous ne gagnez rien à sa vertu si vous ne l'imité, vous ne perdez rien à sa perversité si vous renoncez à l'iniquité. De même aussi que vous en êtes plus coupable lorsque, trouvant dans votre famille un modèle de vertu, vous ne le reproduisez pas, de même vous n'en avez que plus de mérite lorsque, ayant une mère vicieuse, loin de marcher sur ses traces, vous faites germer d'une racine amère de doux fruits. On ne vous demande pas l'illustration des ancêtres, mais des mœurs selon la vertu. Pour moi, j'attribuerai la noblesse à un esclave, et la servitude à son maître, dès que je connaîtrai leur conduite. Pour moi, l'homme constitué en dignité est un homme méprisable, dès qu'il a des sentiments d'esclave. Qui est esclave, sinon celui qui commet le péché ? Tout autre esclavage n'est que le résultat des vicissitudes humaines ; mais l'esclavage du péché est celui qui distingue les âmes ; d'autant plus qu'il a été la source et le principe de toute condition servile.

7. Il n'y avait point d'esclave à l'origine. Dieu qui a créé l'homme, ne l'a pas créé esclave, mais libre. Il créa Adam et Eve, et Adam et Eve étaient libres. D'où est donc venue la servitude ? Le genre humain déchet ; les hommes, franchissant les limites de la convoitise, se précipitèrent dans l'impureté. Comment cela, je vais vous le dire. Un cataclysme arriva, naufrage universel où périt la terre entière : les cataractes du ciel furent ouvertes, les abîmes répandus sur le monde ; l'eau envahit tout ; les objets qui frappent nos yeux étaient décomposés et résolus

en leurs éléments ; point de terre nulle part ; partout l'Océan, que soutenait la colère de Dieu ; partout des flots, partout des gouffres. Ces montagnes dressent bien haut leur sommet, et pourtant l'abîme les couvrit entièrement. On ne voyait que ciel et eau. Le genre humain était exterminé : une étincelle de notre race restait seule, étincelle qui brillait au milieu des flots sans en être éteinte ; Noé, qui avait avec lui les prémices de l'humanité, sa femme et ses enfants, le corbeau, la colombe et tous les animaux. Ils étaient tous renfermés dans l'arche, et l'arche était portée sur les eaux, au milieu des gouffres, et elle ne craignait pas le naufrage, car elle avait pour pilote le Maître de l'univers. Elle ne dut pas son salut à la solidité de ses ais, mais à la main puissante du Seigneur. Et remarquez ce prodige. Lorsque la terre eut été submergée, que les artisans de l'iniquité eurent été exterminés, que la tempête eut été calmée, le faite des montagnes apparut, l'arche s'arrêta, et Noé lâcha une colombe. Toutes ces choses étaient mystérieuses, et figuraient les choses à venir. L'arche figurait l'Eglise, Noé le Christ, la colombe l'Esprit saint, le rameau d'olivier, la charité de Dieu. Un animal des plus doux fut envoyé hors de l'arche, tout cela n'était qu'une image : voici la réalité. Admirez le caractère frappant de cette réalité. De même que l'arche conservait au milieu du déluge les êtres qu'elle contenait, de même l'Eglise sauve tous les hommes de l'erreur. L'arche se bornait à conserver ; mais l'Eglise fait encore quelque chose de plus. Par exemple, l'arche reçut des animaux privés de raison et les conserva tels qu'elle les avait reçus ; l'Eglise reçoit des hommes privés de raison, et, outre qu'elle les conserve, elle les change entièrement. L'arche reçut un corbeau et rendit un corbeau : l'Eglise reçoit un corbeau et rend une colombe ; elle reçoit un loup et elle en fait un agneau. Qu'un homme entre ici injuste et ravisseur ; après avoir entendu prêcher la parole divine, il change de sentiments, et le loup devient brebis, et tandis que le loup ravissait, la brebis livre sa propre toison.

L'arche cependant touche terre ; ses portes s'ouvrent ; Noé, qui vient d'échapper au nau-

Le péché est un véritable esclavage.

frage, en sort ; il voit la terre dévastée ; il voit ce sépulcre improvisé, qui sert à la fois de tombeau et aux hommes et aux animaux ; il aperçoit les cadavres des hommes et de toutes sortes de bêtes, indistinctement amoncelés. Il contemple ce lamentable sépulcre ; il voit la terre pleine de désolation, et il est navré de douleur, car tous avaient péri : nul homme, nul animal hors de l'arche n'avait été sauvé. Le ciel seul frappait ses regards. Accablé de tristesse, déchiré de chagrin, il prend du vin et se livre au sommeil, pour adoucir la vivacité de sa plaie. Il s'étend sur son lit, s'abandonnant au sommeil comme à un médecin, cherchant à effacer de sa pensée le souvenir des événements écoulés ; il est là comme un vieillard qui a bu du vin et que le sommeil a saisi. Il faut excuser le juste, car, ce n'est point l'ivresse, ni l'ardeur de la passion, qui le réduisait à cet état, mais le désir de guérir par là sa blessure. Aussi Salomon disait-il : « Donnez du vin à ceux que le chagrin dévore ; enivrez ceux que déchire la douleur. » *Proverb.*, xxxi, 6. C'est pour cela que bien des hommes, principalement en des temps de deuil, quand ils ont perdu un enfant ou une épouse, parce que la souffrance les accable, que le chagrin les consume, qu'ils ont cette perte sans cesse présente à leurs yeux, prennent leurs amis chez eux, servent un festin recherché et versent le vin à flots, comme adoucissement à leur peine, et consolation à leur douleur. C'est ce qu'éprouva alors le vieux patriarche. Le chagrin l'accablant, il chercha dans le vin un remède, et après le vin il se livra au sommeil. Pour que vous compreniez bien l'origine de l'esclavage, son fils maudit étant entré peu après, son fils selon la nature, mais non selon la vertu ; — je le répète, la noblesse ne consiste pas dans l'éclat des ancêtres, mais dans des mœurs vertueuses ; — son fils, étant entré, aperçoit son père dans un état de nudité, et, au lieu de le couvrir, de le voiler comme le lui commandaient l'âge du vieillard, sa douleur, sa calamité récente, son titre de père, il s'en va publier ce qu'il vient de voir et l'annoncer avec emphase. Mais ses frères, prenant leur manteau, s'avancent à reculons, pour ne pas voir ce qu'on leur a annoncé, et couvrent leur

père. Noé, à son réveil, est instruit de ces faits et s'écrie : « Maudit soit Chanaan ; il sera le serviteur de ses frères. » *Genes.*, ix, 25. Ce qui revient à dire : Tu seras esclave, parce que tu as publié le déshonneur de ton père. Voyez-vous l'esclavage sortir du péché, et la perversité engendrer la servitude ? Vous montrerai-je la servitude enfanter à son tour la liberté. Onésime était un esclave, misérable et fugitif. Il rompit ses liens, se retira auprès de Paul, reçut le baptême, fut purifié de ses péchés, et resta aux pieds de l'Apôtre. Paul écrit à son Maître : « Accueillez Onésime, qui vous a été autrefois inutile, mais qui sera maintenant très-utile à vous et à moi, comme vous m'accueilleriez moi-même. » Qu'est-il donc survenu ? « Je l'ai engendré dans mes fers. » *Philem.*, 10-12.

8. Telle est la véritable noblesse ; telles sont les mœurs qui engendrent la liberté. Les noms d'*esclave* et de *libre* ne sont, après tout, que des mots. Esclave, qu'est-ce, sinon une pure qualification. Combien de maîtres sont étendus sur leurs lits sous le poids de l'ivresse, tandis que leurs esclaves observent, à côté d'eux, la tempérance ! Lequel traiterai-je d'esclave, celui qui est ivre, ou celui qui est tempérant ? le serviteur de l'homme, ou le captif du vice ? Si l'un porte les apparences de la servitude, l'autre porte en son âme les fers de la captivité. Ce que je vous dis là, et ce que je ne cesserai de vous dire, c'est afin que vous ayez des choses une idée fondée sur leur nature, que vous ne vous laissiez pas entraîner par la séduction de la foule, et que vous sachiez parfaitement en quoi consiste la servitude, en quoi la pauvreté, en quoi l'ignominie, en quoi le vice, en quoi la félicité. Une fois que vous apprécierez ces diverses choses avec discernement, vous n'aurez plus de trouble à redouter. Mais ne rendons pas la digression plus importante que le discours lui-même, et reprenons notre sujet.

Voilà donc le riche condamné désormais à la pauvreté ; ou plutôt, même au sein de ses richesses, il était pauvre. Qu'importe à l'homme de posséder des biens auxquels il est étranger, et de ne pas posséder ses biens propres ? Qu'importe à l'homme de posséder de l'argent, et de

Nous ne possédons

les richesses
qu'en dépôt.

ne pas posséder la vertu ? Pourquoi prendre les biens d'autrui, et dissiper les nôtres misérablement ? — J'ai des champs d'une fertilité remarquable, dira-t-on. — Et qu'importe, votre âme étant stérile ? — J'ai des esclaves — Mais vous n'avez pas la vertu. — J'ai des vêtements sans nombre. — Mais vous n'avez pas encore acquis la piété. Des biens d'autrui, vous en avez : mais vos propres biens, vous ne les avez pas. Si l'on vous confie un dépôt, serai-je fondé à vous appeler riche ? Certainement non. — Pourquoi cela ? Ce que vous possédez ne vous appartient pas. Ce que vous avez n'est qu'un dépôt ; et plutôt à Dieu que ce fût simplement un dépôt, et que votre châtement n'en devint pas plus terrible. Le riche, apercevant Lazare, dit : « Abraham mon père, ayez pitié de moi. » Et que voulez-vous ? « Envoyez Lazare. » — Quoi ! celui devant lequel tu es passé une infinité de fois, que tu ne voulais même pas voir, tu demandes maintenant qu'on l'envoie à ton aide ! « Envoyez Lazare. » Où sont à présent tes échansons ? où sont tes tapis ? où tes parasites ? où tes flatteurs ? où ton faste ? où la folie de ton orgueil ? où l'or ciselé ? où ces vêtements que la teigne a dévorés ? où l'argent pour lequel tu avais un culte si profond ? où le luxe et les jouissances de ta vie ? Tout cela n'était que des feuilles : l'aquilon s'est levé, et elles ont toutes été flétries. C'était un songe : le jour venu, le songe a été dissipé. C'était une ombre : la réalité est apparue, et l'ombre s'est enfuie. « Envoyez Lazare. » Pourquoi ne découvre-t-il pas les autres justes, Noé, Jacob, Loth, Isaac, et ne voit-il qu'Abraham ? quelle en est la raison ? C'est parce que Abraham était souverainement hospitalier, et que tout voyageur était par lui entraîné dans sa tente. De la sorte, la dureté de l'un trouve une condamnation plus énergique dans l'hospitalité de l'autre. « Envoyez Lazare. » Tremblons à ces paroles, mes bien-aimés ; si nous rencontrons des pauvres, gardons-nous bien de n'y pas faire attention, si nous ne voulons pas, au lieu d'être secourus par Lazare, être en ce jour poursuivis par une foule d'accusateurs. « Envoyez Lazare, afin que, ayant trempé dans l'eau l'extrémité de son doigt, il en verse une goutte sur ma langue

car je souffre horriblement au milieu de ces flammes. » *Luc*, xvi, 24. C'est que la mesure dont vous aurez usé envers les autres ; on en usera envers vous. *Matth.*, vii, 2. Vous avez refusé à autrui quelques miettes ; vous implorerez en vain une goutte d'eau.

« Envoyez Lazare, afin que de l'extrémité de son doigt il verse une goutte d'eau sur ma langue, car je souffre horriblement au milieu de ces flammes. » Que lui répond Abraham ? « Mon fils, vous avez reçu vos biens durant la vie, et Lazare ses maux. Maintenant, c'est à lui d'être consolé, et à vous de souffrir. » Il ne lui dit pas : Vous avez pris, « mais vous avez reçu ; » différence d'expression à laquelle correspond une notable différence de sens. Comme je l'ai dit souvent à votre charité, nous devons nous rendre compte des syllabes elles-mêmes. « Approfondissons les Ecritures, » disait le Sauveur ; parce qu'il suffit souvent d'un iota, d'une simple lettre pour éveiller une pensée. Ce qui vous prouve que l'addition d'une seule lettre peut avoir une importante signification, c'est que le patriarche Abraham s'appelait précédemment Abram, et que Dieu lui dit : « Tu ne t'appelleras plus Abram, mais Abraham. » Il n'ajouta qu'une lettre à son nom, et il le rendit père d'une multitude de nations. *Genes.*, xvii, 5. Voilà donc l'addition d'une seule lettre indiquant une illustre fécondité. Ne passez donc pas indifféremment devant de semblables circonstances. — Le patriarche ne dit pas : « Vous avez pris vos biens, » mais, « vous avez reçu. » Quiconque reçoit, reçoit ce qui lui est dû. Saisissez bien ma pensée. Autre chose est prendre, autre chose recevoir. On reçoit ce à quoi l'on a droit ; on prend souvent ce qui n'était pas dû. « Vous avez reçu vos biens, et Lazare ses maux. » Tout ceci s'applique, tel est mon dessein, et à ceux qui sont éprouvés en ce monde sans être punis dans l'autre, et à ceux qui, après avoir vécu ici-bas dans les plaisirs, sont châtiés dans la vie à venir. Faites attention à mes paroles : « Vous avez reçu vos biens, et Lazare ses maux, » à savoir, ce qu'il fallait vous payer, ce qui vous était dû. Suivez la question ; j'arrive au point important ; permettez-moi seulement d'ourdir ma toile. Ne soyez pas troublés tout

Pourquoi le
riche ne voit-
il qu'Abraham ?

d'abord par mon langage : quand je parle de cette manière, attendez toujours la conclusion. Je voudrais rendre votre coup d'œil pénétrant ; je désire que vous ne vous arrétiez pas à un travail superficiel, et que vous vous plongiez dans les profondeurs des divines Ecritures, profondeurs où ne souffle aucun orage, profondeurs plus calmes que la mer la plus calme. Plus avant vous y descendrez, plus vous y trouverez de sécurité. Vous n'avez point ici à subir le choc désordonné des flots, mais vous y verrez une succession harmonieuse de pensées. « Vous avez reçu vos biens et Lazare ses maux. C'est maintenant à lui d'être consolé, et à vous de souffrir. » Grave question que celle-ci : Je disais que qui-conque reçoit, reçoit ce qui lui était dû. Mais si Lazare était juste, comme il l'était réellement et comme le démontre la circonstance du sein d'Abraham, sa couronne, sa récompense, la félicité parfaite dont il jouit, sa résignation, sa patience ; si le riche était, au contraire, un pécheur, un homme pervers, sans entrailles, voué à la mollesse et à l'intempérance, s'asseyant à une table de Sybarite, se vautrant dans la débauche et les désordres les plus honteux, pourquoi est-il dit à celui-ci : « Vous avez reçu ? » Est-ce qu'il lui était dû quelque chose, à lui, si riche, si désordonné, si inhumain ? que pouvait-on lui devoir ? Pourquoi ne pas dire alors : « Vous avez pris, » et non : « Vous avez reçu ? »

9. Prêtez à ce que je dis une oreille attentive. Que devait-on au riche, sinon des châtimens, sinon des supplices, sinon des tourmens ? Pourquoi Abraham, répondit-il, au lieu de ces mots : « Vous avez pris, » ceux-ci : « Vous avez reçu vos biens, désignant sa vie ; et Lazare de même ses maux. » Fortifiez votre attention, car me voici au cœur du problème. Les hommes se raugent en deux classes : celle des pécheurs et celle des justes. Parmi les justes il y a aussi quelques différences : l'un est juste à certain degré, l'autre à un degré supérieur ; l'un est moins élevé, l'autre plus. La différence qui existe entre les étoiles, le soleil et la lune, existe parfaitement entre les justes. « Autre est l'éclat du soleil, autre l'éclat de la lune, autre l'éclat des étoiles. » I *Corinth.*, xv, 41. Les unes brillent

plus, les autres brillent moins. Ce que l'on remarque dans les corps célestes, on le remarque aussi dans les corps terrestres. De même également que parmi ces derniers, le cerf, le chien, le lion, le serpent et autres animaux différent les uns des autres, de même les péchés différent les uns des autres. Il y a donc des hommes justes et il y a des hommes pécheurs : parmi les justes la différence est grande, parmi les pécheurs elle est grande et infinie. Mais écoutez ceci : Quelque juste que l'on soit, le fût-on mille fois, s'élevât-on au faite de la justice et s'affranchît-on de tout péché, il est impossible d'être complètement exempt de souillure ; quelque juste que l'on soit, on est toujours homme. « Qui oserait se glorifier d'avoir un cœur pur, et qui se rendra le témoignage d'être exempt de péché ? » *Proverb.*, xx, 9. Aussi nous a-t-il été ordonné de dire en priant : « Remettez-nous nos dettes ; » *Matth.*, vi, 12 ; afin que la répétition de cette prière nous rappelât les châtimens que nous avons mérités. Paul lui-même, Paul l'apôtre, Paul ce vase d'élection, ce temple de Dieu, cette bouche du Christ, cette lyre de l'Esprit, Paul le docteur de l'univers, lui qui avait parcouru la terre et la mer, qui avait arraché les épines du péché, jeté la semence de la piété ; Paul qui surpassait l'opulence des rois, la force des armées, la sagesse des philosophes, l'éloquence des orateurs ; Paul qui sans rien avoir possédait tout ; Paul dont l'ombre délivrait de la mort, dont les vêtements mettaient les maladies en fuite ; Paul qui dressait des trophées sur la mer, qui était ravi jusqu'au troisième ciel et introduit dans le paradis ; Paul le héraut du Christ Dieu, Paul disait : « Ma conscience ne me reproche rien, mais je ne suis pas pour cela justifié. » I *Corinth.*, iv, 4. Lui qui avait acquis tant de trésors de vertus, s'écriait pourtant : « Celui qui me juge, c'est le Seigneur. » Qui donc oserait se glorifier d'avoir un cœur pur ? Qui se rendra le témoignage d'être exempt de péché ? Il n'est donc pas possible qu'il y ait un homme sans souillure aucune.

Que dites-vous là ? Mais cet homme n'est-il pas juste, n'est-il pas charitable, n'aime-t-il pas les pauvres ? — Oui, mais il a en même temps

Personne
n'est exempt
de péché.

quelque défaut : ou bien il se livrera sans raison à des traitements injurieux, ou bien il écoutera la vaine gloire, ou il fera toute autre chose de ce genre ; car nous ne saurions donner une énumération complète. Celui-ci est charitable, mais souvent il ne sera pas tempérant. Cet autre sera tempérant, mais il ne sera pas charitable. L'un est renommé pour une vertu, un autre pour une autre. Prenons un juste : on le verra plus d'une fois, tout en possédant la justice et tous les biens, s'enorgueillir de cette justice, et perdre précisément cette justice par son orgueil. N'était-il pas juste le pharisien qui jéunait deux fois par semaine ? Et que dit-il ? « Je ne suis pas comme le reste des hommes qui sont ravisseurs, injustes. » *Luc.*, XVIII, 11. Plus d'une fois on passera de la pureté de conscience à l'orgueil, et, le mal que ne nous avait pas causé le péché, l'orgueil nous le fera. Par conséquent, un homme ne sera jamais tellement juste qu'il soit exempt de toute faute. Mais aussi, un homme ne sera jamais tellement méchant qu'il ne soit pas bon dans une faible mesure. Par exemple : Un tel se livre aux rapines et aux injustices et porte préjudice au prochain ; mais il lui arrivera quelquefois de donner l'aumône, quelquefois d'observer la tempérance, quelquefois de tenir d'honnêtes discours, quelquefois d'assister un de ses semblables, quelquefois de verser des larmes et d'éprouver de la tristesse. Donc, ni le prêtre n'est exempt complètement de péché, ni le pécheur de bien. Quoi de pire qu'Achab ? Il était à la fois ravisseur et meurtrier. Or, dès qu'il le voit attristé, Dieu parle en ces termes à Elie : « As-tu vu la douleur qu'a ressentie Achab ? » *III Reg.*, XXI, 29. Voyez-vous comment, dans ce gouffre de mal, il a pu se trouver une parcelle de bien ? — Quoi de plus repoussant que Judas le traître, cet esclave de l'avarice ? Pourtant il montra ensuite lui aussi une étincelle de bien. « J'ai péché, dit-il, en livrant le sang du juste. » *Matth.*, XXVII, 4. C'est que, comme je le disais, il n'y a point de nature si mauvaise qu'il n'y ait en elle une place pour le bien. La brebis ne deviendra jamais féroce, parce que la douceur est dans sa nature ; le loup ne sera jamais inoffensif, parce qu'il est dans sa nature d'être féroce.

Les lois de la nature ici ne se violent pas, ne s'ébranlent pas, elles restent immortelles. Il n'en est pas pour moi de la sorte : je suis féroce quand je le veux, et doux quand je le veux ; je ne suis pas enchaîné par les lois de la nature ; j'ai l'honneur de posséder une volonté libre. Je le répète, il n'est donc pas d'homme bon au point de n'avoir aucune souillure, ni d'homme mauvais au point de ne pas posséder quelque sentiment de bien.

Mais toutes choses auront leur rétribution, toutes choses auront leurs récompenses. Un homme aura beau être un meurtrier, un pervers, un ravisseur du bien d'autrui, s'il fait quelque bien, ce bien aura une récompense, et le mal qu'il aura commis ne la supprimera pas. De même opérât-il un bien infini, s'il commet quelque mal, ce mal aura également sa rétribution. Saisissez les vérités, conservez-les fermes et inébranlables. Il n'y a point d'hommes vertueux sans péché aucun, ni de méchant sans justice aucune. J'insiste sur ces principes pour les enraciner, pour les planter, pour les enfoncer bien avant dans vos cœurs. Le démon y jetant des inquiétudes dans le but de séduire votre intelligence et de détruire l'effet de mes paroles, je m'efforce de les faire pénétrer à une certaine profondeur. Si vous les conservez bien au dedans, une fois sorti de cette enceinte, vous ne craindrez plus de les perdre. Quand je mets de l'or dans ma cassette, j'ai le soin de la fermer et de la sceller, afin qu'en mon absence un voleur ne le ravisse pas. J'agis de même à l'égard de votre charité : par l'insistance de mon enseignement je consolide, je scelle votre pensée, je la mets en sûreté, afin que, au lieu d'être énervée par la négligence, elle se conserve par mes soins dans cet état, et que je parvienne, grâce au calme du dedans, à la garantir contre les troubles du dehors. Ce n'est pas ici de la sagacité ; c'est le maître qui, par sollicitude, par tendresse, par amour, voudrait que le fruit de ses paroles ne fût pas perdu. Je n'hésite pas à vous parler dans un genre que réclame votre sécurité : ce que je veux, c'est vous instruire et non faire étalage d'éloquence.

Il n'y a donc pas de juste qui n'ait quelque péché, ni de pécheur qui ne possède quelque

bien. Mais, puisque l'un et l'autre aura sa rétribution, considérez ce qui arrive. Le pécheur reçoit une récompense exactement proportionnée au bien qu'il a fait, si petit que soit ce bien : de son côté, le juste est puni avec la même rigidité, du mal, quel qu'il soit, qu'il a pu commettre. Qu'en résulte-t-il, et quelle est la conduite de Dieu? Dieu veut que le péché s'expie, soit en cette vie, soit en l'autre. Si donc vous voyez un juste à qui il sera arrivé de commettre quelque mal, atteint en ce monde d'une maladie et livré au châtement, n'en soyez pas troublé, rentrez plutôt en vous-même, et dites-vous que ce juste a sans doute fait peu de mal, qu'il est puni en ce monde pour ne l'être pas plus rudement en l'autre. De même, quand vous verrez un pécheur qui aura commis mille rapines, mille injustices, mille autres maux, jouir pourtant de la prospérité, pensez qu'il a dû faire quelque bien, et qu'il reçoit des biens en ce monde pour n'avoir pas en l'autre le droit de réclamer sa récompense. Ainsi, le juste affligé ici-bas est traité de la sorte pour se débarrasser sur la terre de ses fautes, et ne la quitter qu'après avoir purifié sa conscience. Le pécheur, si nombreux que soient ses crimes, qu'il soit en proie à des vices incurables, qu'il multiplie ses injustices et ses rapines, n'est ici-bas au comble de la prospérité que pour n'avoir pas à réclamer plus tard de récompense. Parce qu'il était arrivé à Lazare de faire quelques péchés et au riche de faire quelque bien, Abraham parle à ce dernier en ces termes : Ne réclame rien ici; tu as reçu dans la vie précédente tes biens, et Lazare ses maux. Ce qui vous montre que je ne parle pas de la sorte sans fondement et que telle est la vérité, ce sont les expressions du patriarche : « Tu as reçu tes

biens; » et lesquels? As-tu fait quelque bonne œuvre, tu as reçu la richesse, la santé, les plaisirs, la puissance, les honneurs : on ne te doit plus rien; tu as reçu tout ce à quoi tu avais droit. — Eh quoi! Lazare n'a-t-il jamais péché? Il a péché, — mais il a reçu lui aussi ses maux. Lorsque tu recevais tes biens, Lazare recevait ses maux; c'est pourquoi il se réjouit maintenant tandis que tu souffres.

En conséquence, lorsque vous verrez un juste châtié en ce monde, félicitez-le et dites en vous-même : Voilà un juste qui reçoit la peine due à son péché; il quittera ce monde le cœur pur, et, s'il a reçu plus qu'il n'avait mérité, les trésors de sa justice n'en seront que plus considérables. C'est un compte ici qui se débat. Tu me dois tant, dit Dieu au juste. Peut-être le juste ne devant que dix oboles, ne lui tient-il compte que de ces oboles. Mais s'il lui en paie soixante, Dieu lui dit : Voilà dix oboles pour ton péché, les cinquante autres augmenteront ta justice. Oui, le superflu est estimé pour le juste un accroissement de justice. Job était juste, exempt de crimes, sincère, craignant Dieu; il s'était tenu éloigné de toute mauvaise action, il fut affligé ici-bas en son corps, afin d'être récompensé en l'autre vie. Or Dieu, que lui dit-il? « Penses-tu donc que je sois entré en compte avec toi pour autre chose que pour mettre en évidence ta justice? » *Job*, XL, 3. Imitons la patience des justes, portons dans notre conduite une fermeté égale à celle qui caractérise leur propre conduite, afin de recevoir les biens préparés aux saints bien-aimés de Dieu. Puissions-nous tous les obtenir par la grâce et la bonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ, auquel gloire et puissance soient dans les siècles des siècles. Amen.

AVANT-PROPOS SUR L'HOMÉLIE SUIVANTE

Ce discours devait figurer parmi ceux de notre saint docteur sur Lazare, car il renferme plusieurs développements de la même parabole. Chrysostome s'appuie sur ce qu'il a déjà dit pour présenter à ses auditeurs des considérations nouvelles. « Il revient avec plaisir, comme il s'ex-

prime lui-même, sur un semblable sujet, afin que les hommes qui subissent l'épreuve de l'indigence et de la maladie ne se laissent pas abattre, ne se regardent pas comme des êtres réellement malheureux, et qu'ils s'exercent à la vertu de patience. » Il est donc évident que c'est ici la place de cette homélie. Plusieurs manuscrits, et notamment celui de la bibliothèque Colbert, la mettent à cette place et la rangent dans cette catégorie. Nous concluons de là qu'elle fut, comme les autres, prononcée à Antioche.

SUR LAZARE.

Contre ceux qui se rendent aux jeux du cirque. — Sur ce texte de l'Évangile : « Entrez par la porte étroite; car large est la porte, et spacieuse est la voie qui mène à la perdition. » *Matth.* VII, 13. — Sur Lazare et le mauvais riche.

SEPTIÈME HOMÉLIE.

1. Je veux bien continuer à vous exposer les mêmes enseignements et dresser encore devant vous la table spirituelle; mais une chose me tourmente et me fatigue, c'est de voir que vous ne tirez de ces leçons aucun fruit. Quand l'agriculteur, après avoir d'une main libérale confié la semence au sein de la terre, ne voit pas germer une moisson qui puisse le payer de ses travaux, il ne les renouvelle pas avec le même courage : c'est l'espoir d'une abondante moisson qui peut seul alléger sa peine. Et nous aussi, nous supporterions avec égalité d'âme ce rude labeur de la parole, si nous sentions que vous profitez de nos instructions, qu'elles servent à votre avancement dans la vertu. Mais, quand nous voyons que tant d'exhortations, tant de conseils, tant de reproches, — car enfin nous n'avons cessé de vous remettre sous les yeux, et le redoutable tribunal, et les peines éternelles, et ce feu qui ne s'éteindra jamais, et ce ver qui ne meurt point, — s'effacent si promptement de la mémoire d'un grand nombre d'auditeurs, je ne dis pas de vous, je serais injuste; par quelle espérance serions-nous ramenés aux mêmes travaux, et présenterions-nous à ces hommes dédaigneux la même nourriture spirituelle? Encore une fois, ils n'en retirent aucun fruit; leurs applaudissements nous ont sans doute manifesté le plaisir avec lequel ils écoutaient nos discours; mais voilà qu'ils accourent aussitôt au cirque, pour y

prodiguer à des cochers des applaudissements tout autrement chaleureux, un enthousiasme frénétique. On dirait vraiment qu'ils courent avec eux, tant ils les secondent avec ardeur; ils se querellent à leur occasion, ils se disputent sur le mérite des chevaux : celui-ci a mal fourni sa course, celui-là s'est laissé distancer. Les uns prennent parti pour un coureur, les autres pour un autre, et jamais ils ne repassent dans leur cœur, ils ne rappellent à leur mémoire les paroles que nous leur avons adressées; les terribles et sacrés mystères que nous célébrons ici ne sont rien pour eux. Ils sont là-bas comme enchaînés par le diable, ils y passent les jours entiers, ils s'identifient avec ces spectacles sataniques, s'exposant aux écrasants mépris des Juifs et des Gentils, de tous ceux, en un mot, qui veulent calomnier nos croyances. Quel est l'homme assez dénué de sentiment et de raison, qui pourrait supporter sans douleur la vue de ces choses? Nous le pouvons encore bien moins, nous qui ne cessons de vous témoigner un amour de père.

En effet, ce qui nous pénètre de douleur, ce n'est pas seulement l'inutilité de nos efforts, c'est encore et surtout cette pensée, qu'en agissant de la sorte, nos auditeurs aggravent le poids de leur condamnation. Pour nous, nous attendons du Seigneur la récompense de nos travaux, puisque nous avons rempli nos obligations, payé notre dette, distribué le talent qui nous avait été confié, sans rien négliger de ce qui pouvait être à notre charge; mais ceux qui ont reçu ce dépôt spirituel, quel moyen de justification, quel espoir de pardon auront-ils, quand on leur demandera compte et du talent, et du gain qu'ils auraient dû produire? De quel œil verront-ils le juge suprême? comment supporteront-ils le poids de ce jour formidable et de ces intolérables tourments?

Pourront-ils se retrancher derrière l'ignorance? Nous ne cessons de crier, d'avertir, d'exhorter, de dénoncer à ces hommes les pièges qu'ils vont affronter, la grandeur de leurs pertes, le danger de ces réunions diaboliques, sans pouvoir néanmoins les ébranler. Pourquoi même parler du grand jour de la justice? J'appellerai leur attention sur les intérêts de la vie présente. Comment peuvent-ils, je vous le demande, après avoir participé à de tels spectacles, venir ici sans trembler, condamnés qu'ils sont déjà par les énergiques réclamations de leur propre conscience? N'entendent-ils pas le bienheureux Paul, ce docteur du monde entier, qui nous dit : « Quelle union peut-il y avoir entre la lumière et les ténèbres ; quoi de commun entre le fidèle et l'infidèle? II *Corinth.*, vi, 14. A quelle rigoureuse sentence ne se voue pas ce fidèle qui vient ici participer à nos redoutables mystères, à nos pieuses solennités, à la doctrine évangélique, et qui sort de là pour aller s'asseoir à côté d'un infidèle, dans ces théâtres où règne le démon, s'égarant ainsi dans les ténèbres, après que le soleil de justice l'avait illuminé de ses rayons? Le moyen, dites-le moi, de fermer ensuite la bouche, soit aux Juifs, soit aux Gentils? Nous serait-il possible de les amener à prendre le parti de la piété, quand ils voient ceux qui sont avec nous se rendre avec eux à ces funestes spectacles, véritable égoût de toutes les corruptions et de toutes les turpitudes? Pourquoi venez-vous dans cette enceinte, répondez-moi, purifier votre âme, la former à la sobriété et la retremper dans la pénitence, si vous deviez revenir la souiller au théâtre? N'entendez-vous pas un Sage qui s'écrie : « Un homme qui bâtit, un autre qui démolit, que gagnent-ils de plus que le labeur? » *Eccli.*, xxxiv, 28. Voilà ce qui se passe encore aujourd'hui. Ce que nous édifions ici par nos enseignements continus, par ces exhortations spirituelles, si vous allez aussitôt le détruire, si vous en faites ailleurs, un tas de ruines, à quoi nous a servi notre travail? Et pourquoi relèverions-nous ce que vous renverseriez de nouveau? Votre conduite n'est-elle pas, aux yeux de tous, un crime accompagné de démesure et de fureur? Dites-moi, si vous voyiez quelqu'un traiter de la sorte les édifices matériels,

ceux qui sont construits de pierres, ne le regarderiez-vous pas comme un fou furieux, qui travaille en vain et qui jette tout son bien dans le vide? Appliquez donc le même raisonnement, et portez la même sentence, quand il s'agit de l'édifice spirituel. Quant à nous, depuis que la grâce divine nous a confié ce ministère, chaque jour nous travaillons à l'érection de cet édifice, nous vous exhortons à progresser dans la vertu. Mais plusieurs de ceux qui se réunissent ici renversent de leurs propres mains, en quelque sorte, et dans un instant, l'édifice élevé avec tant de peines : de là, pour nous, un sujet de profonde tristesse, et pour eux une cause de ruine et d'intolérables calamités.

2. Peut-être nous sommes-nous livré à de trop violents reproches : oui, si l'on considère notre amour paternel ; mais nullement, si l'on fait attention à la gravité du désordre. Comme il faut néanmoins tendre la main à ceux qui sont tombés, et montrer encore un cœur de père à des enfants oublieux de leur propre salut, ne les abandonnons pas à leur négligence ; non, nous ne désespérons pas de les sauver, pourvu qu'ils forment la résolution de ne plus retomber dans les mêmes faiblesses, d'en arrêter là le cours, de s'interdire l'entrée de l'hippodrome et de tous ces autres spectacles de Satan. Nous avons, en effet, un Maître qui nous aime et qui veille sur nous ; il connaît la fragilité de notre nature ; et quand nous sommes tombés dans quelque péché, il ne nous demande qu'une chose, de ne pas désespérer, de renoncer au vice et de recourir à la confession. Si nous agissons de la sorte, il s'engage à nous pardonner aussitôt ; car c'est lui-même qui nous dit : « Est-ce que celui qui tombe ne se relèvera pas? quand on s'est éloigné, ne revient-on plus? » *Jerem.*, viii, 4. Sachant cela, ne repoussons pas les miséricordieuses avances du Seigneur, ne nous dirigeons pas vers la porte large et la voie spacieuse ; écoutons plutôt le conseil que le divin Maître nous donne dans l'Évangile de ce jour : « Entrez par la porte étroite ; car large est la porte, et spacieuse est la voie qui conduit à la perdition, et beaucoup passent par là. » *Matth.*, vii, 13. En entendant parler de porte large et de voie spacieuse, ne vous trompez pas à ce début

Nécessité
de confesser
ses péchés.

et ne vous laissez pas influencer par l'exemple de la multitude ; songez que tout cela doit avoir une fin bien étroite. De plus, comprenez bien le sens de ces paroles. Ce n'est ni d'une porte, ni d'une voie matérielles, qu'il s'agit ici, mais bien de notre vie tout entière, du vice et de la vertu. Voilà pourquoi il nous est d'abord dit : « Entrez par la porte étroite, » c'est-à-dire par la porte de la vertu ; puis nous est donnée la raison pour laquelle cette exhortation nous est faite.

Cette porte est étroite, il est vrai, et l'on n'entre pas sans gêne et sans contrainte ; mais si vous faites quelques généreux efforts, vous serez bientôt à l'aise, vous aurez devant vous un espace sans bornes, qui vous sera le sujet d'une joie sans mesure. Ne vous arrêtez donc pas à considérer combien cette porte est étroite, ne vous laissez pas troubler par ces commencements ; que la difficulté de l'entrée ne paralyse pas votre zèle ; la porte large et la voie spacieuse conduisent à la perte. Séduits par ce qui les frappe à première vue, ne jetant pas leurs regards en avant, beaucoup se précipitent à leur perte. Voilà donc le sens de ces mots : « Large est la porte, et spacieuse est la voie qui conduit à la perte, et beaucoup passent par là. » On ne saurait mieux caractériser cette porte et cette voie. Ceux qui courent vers les gradins du cirque, et qui envahissent les autres théâtres où règne le démon ; ceux qui dédaignent la sagesse et n'ont aucun souci de la vertu ; ceux qui veulent s'abandonner à leurs passions et à leurs caprices, à l'intempérance et à la volupté ; ceux qui possèdent l'incessant amour et la tyrannique folie des richesses, et n'ont de pensées que pour la vie présente, ceux-là passent par la porte étroite et marchent dans la voie spacieuse ; mais quand ils ont avancé quelque temps, quand ils ont accumulé sur leurs épaules la lourde charge de nombreux péchés, quand enfin, épuisés et n'en pouvant plus ils tombent aux dernières limites de la vie, hors d'état d'aller plus loin, manquant d'espace et succombant sous le poids de leurs fautes passées, ils roulent dans le dernier abîme. A quoi nous aura servi, dites-moi, d'avoir si peu de temps vogué dans l'espace libre, s'il faut ensuite être renfermé dans une éternelle prison ; d'avoir fait

comme un rêve de félicité, pour subir après cela de trop réels supplices ? Toute la vie présente, en effet, n'est que le rêve d'une nuit, en comparaison des supplices qui nous attendent. Est-ce pour que nous les lisions sans attention, que ces choses sont écrites ? Ah ! l'Esprit-Saint a voulu dans sa bonté que la parole du Seigneur fût conservée par l'écriture, afin qu'en y puisant sans cesse des remèdes contre les passions, nous eussions le moyen d'échapper à cet imminent et terrible malheur. Appliquant déjà le remède aux blessures qu'il avait sous les yeux, Jésus-Christ disait : « Entrez par la porte étroite. » Il la nomme ainsi, non qu'elle mérite en réalité cette qualification, mais parce que nous la jugeons telle à cause de notre lâcheté. En l'appelant ainsi il ne veut pas non plus nous en éloigner ; il la compare seulement à la porte large : pour nous montrer quelle est celle que nous devons choisir, il place sous nos yeux le terme auquel l'une et l'autre aboutissent.

3. Si vous le voulez, rendons ce discours plus accessible à toute intelligence : faisons comparaître devant nous ceux qui sont entrés par la porte large et qui se sont engagés dans la voie spacieuse, puis ceux qui ont préféré la porte et la voie étroites ; voyons la fin déplorable des premiers, et le bonheur que les seconds ont obtenu. Ne prenons qu'un homme dans chacune des deux catégories ; cela nous suffira pour vérifier la parole du Seigneur et tirer un nouveau fruit de la parabole évangélique. Quel est donc celui qui a passé par cette large porte et marché par cette spacieuse voie ? C'est ce qu'il faut dire avant tout ; et sachons ensuite quelle distance il a parcourue dans ces conditions ; nous pourrions mieux apprécier alors la fin de sa course. Eclairés comme vous l'êtes, vous comprenez d'avance notre pensée ; il est bon, néanmoins, que je vous l'explique. Rappelez-vous ce riche qui se revêtait chaque jour de pourpre et de soie, avait une table somptueuse, s'entourait de parasites et de flatteurs, versait à flots les vins exquis, vivait dans de continuelles délices ; entré par la porte large, il goûtait de toutes les voluptés et de toutes les joies du monde. Tous les biens semblaient couler sur lui comme d'une source intarissable : domestiques

nombreux, plaisirs de toute sorte, brillante santé, richesses immenses, honneurs décernés à l'envi, concert unanime de louanges; aucun sujet de tristesse; et, ce qui l'emporte encore sur tout cela, tandis qu'il passait ainsi les jours entiers dans la gourmandise et l'ivresse, non-seulement il continuait à jouir d'une santé parfaite et d'une complète sécurité, mais encore il passait sans pitié devant ce pauvre Lazare, qui gisait dans le vestibule de sa maison, plein d'ulcères, obsédé par les chiens qui venaient lécher ses plaies, dévoré par la faim; il ne daignait pas même lui donner les miettes qui tombaient de sa table.

Ce riche marchait donc par la voie large, par la voie du plaisir, de l'intempérance, du rire, de la joie, de l'ivresse, de l'opulence, du luxe et de la somptuosité; longtemps il vécut de la sorte, sans éprouver aucun revers, poussé par un vent favorable sur une mer exempte d'orages. Nulle part un écueil, menaçant ou caché, nulle part un tourbillon perfide, aucun changement subit, aucun naufrage: il glissait librement dans la vie comme sur une surface solide et plane. Chaque jour il se plongeait dans le vice, mais sans le sentir; chaque jour il était piqué par l'aiguillon des mauvaises passions, et sa joie n'en était que plus grande. Constamment assiégé par les grossiers appétits des sens et l'amour insensé des richesses, n'ayant plus le sentiment de ses maux, il ne pouvait songer à la fin de la vie; uniquement possédé du goût des choses présentes, il ne pensait jamais aux éternelles douleurs; jouet de ses propres illusions, il courait au précipice que son ivresse ne lui laissait pas apercevoir. Le cours immuable de ses prospérités jetait un voile sur sa raison et frappait son âme d'aveuglement: il ne voyait plus où l'entraînait cette pente fatale. Peut-être avait-il même oublié qu'il était homme, en l'absence de toute difficulté. J'insiste: son ardeur pour les voluptés était secondée par d'immenses richesses; à l'opulence se joignait la santé; à cette exubérance de forces, l'obséquieux empressement de nombreux serviteurs; et, au milieu de tout cela, cette source toujours intarissable de biens et de plaisirs.

Vous voyez, mes bien-aimés, dans quelles délices vivait celui qui était entré par la porte large

et qui marchait dans la voie spacieuse. Qu'aucun néanmoins, de ceux qui nous entendent, ne se presse de le proclamer heureux; attendez la fin des choses avant de prononcer un jugement. En face de cet homme, plaçons maintenant, s'il vous plaît, celui qui passe par la porte et par la voie étroites; et, quand nous aurons vu la fin de l'un et de l'autre, il nous sera permis de nous prononcer. Et qui pourrions-nous choisir pour établir ce contraste, si ce n'est Lazare, cet infortuné couché dans le vestibule du riche, dont le corps était dévoré d'ulcères, qui voyait ses plaies léchées par des chiens qu'il ne pouvait écarter? Tandis que l'autre cherchait l'espace et la liberté, ce bienheureux, je puis assurément lui donner ce titre à cause de la direction qu'il avait prise dans la vie, subissait volontiers la gêne et la contrainte: l'opposition était absolue. Celui-là nageait au sein des délices, celui-ci ressentait les perpétuelles angoisses de la faim. Le premier jouissait de tous les avantages du siècle et se plongeait dans tous les genres de corruption; le second n'avait en partage que les tortures de l'indigence et de la maladie, ne pouvant pas même obtenir, pour apaiser sa faim, les miettes qui tombaient de la table du riche.

4. Elles sont donc là devant vous ces deux portes et ces deux voies si contraires que ces deux hommes avaient choisies. Il nous reste à jeter les yeux sur la fin de l'un et de l'autre. Là nous apparaît un changement complet: la voie large aboutissant à des douleurs, la voie étroite se terminant dans le bonheur et l'immensité. Nous apprendrons par ce double spectacle à nous détourner de la première avec le plus grand soin, à prendre la seconde avec une énergique résolution, jusqu'à ce que nous ayons atteint le glorieux terme. Arrivés à la fin de leur vie, ces deux hommes éprouvent un sort bien différent. Voici d'abord pour celui qui avait marché par la voie étroite: « Or il arriva que le mendiant mourut, et qu'il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. » Les anges le précédaient sans doute et l'entouraient comme des satellites, afin de l'introduire au séjour de la félicité, juste récompense de tant d'afflictions et d'un si rude pèlerinage. Voyez-vous quels horizons s'ouvrent devant le

Personne
n'est heu-
reux avant la
fin des choses

voyageur quand il a franchi la porte et parcouru la voie étroite? Considérez maintenant le terme déplorable du chemin opposé : « Le riche mourut à son tour, et il fut enseveli. » Personne qui le précède, qui se tienne à ses côtés; aucune escorte pour l'accompagner semblable à celle de Lazare. Comme dans la voie large il avait eu tous ces honneurs, une foule de satellites, de serviteurs, d'adulateurs et de parasites, quand il va prendre possession de son tombeau, il est dépouillé de tout; l'isolement succède à cette longue série de voluptés, ou plutôt à cette volupté si rapide, à cette prospérité d'un instant. C'est bien peu de chose, en effet, que la vie présente, en comparaison du siècle à venir. Ainsi donc, après ces courtes délices qu'il avait rencontrées sur la voie large, il tombe dans un étroit espace tout rempli d'angoisses et de douleurs. Et le pauvre reposait dans le sein d'Abraham : il recevait le prix de ses souffrances, de ses infirmités, de sa misère et de son abandon; il jouissait de cette félicité sans bornes que notre parole ne saurait jamais exprimer. Les supplices éternels remplaçaient de même pour le riche tous les artifices de la volupté, tous les excès de la table.

Différence entre la fin de Lazare et la fin du riche.

Pour qu'ils comprennent mieux, l'un les avantages du rude sentier, l'autre le malheur irréparable du chemin spacieux, ils se voient séparés par un immense intervalle. L'Évangile vous dit comment : « Dans l'enfer le riche lève les yeux, et, du fond de l'abîme, il voit au loin Abraham et Lazare dans son sein. » *Luc.*, xvi, 23. Pour moi je me persuade que, dans un tel bouleversement, en voyant celui qui gisait dans le portique, en butte aux importunités des chiens, reposer désormais avec une profonde sécurité dans le sein du patriarche, tandis qu'il était lui-même accablé de confusion et torturé par le feu, le réprouvé sentait plus vivement sa peine. Plus il considérait cette étrange révolution, son bonheur évanouit comme un songe ou comme une ombre vaine, la terrible impasse où la voie large l'avait conduit, et le mendiant, au contraire, jouissant d'un bonheur ineffable en récompense de sa résignation dans la vie, moins il savait où se tourner; ne sachant donc que faire et reconnaissant la cruelle illusion dont il avait été la

victime, il adresse ses supplications au patriarche avec de lamentables cris et des larmes intarissables. Celui qui ne daignait pas autrefois se tourner vers Lazare ni le regarder, celui dont la mollesse et la volupté se révoltaient du spectacle hideux de ce misérable et de l'odeur repoussante exhalée par ses plaies, le voilà maintenant qui supplie le patriarche et lui dit : « Père Abraham, ayez pitié de moi, et envoyez Lazare pour qu'il trempe dans l'eau l'extrémité de son doigt et qu'il rafraîchisse ma langue, car je suis cruellement tourmenté dans cette flamme. » Ces paroles suffisaient certes pour exciter la compassion, mais elles ne lui servirent de rien. La confession était trop tardive, le temps était passé d'une semblable prière. Envoyez Lazare, dit-il, ce pauvre que naguère j'abhorrais, à qui je n'accordais pas même les miettes de ma table; je l'implore en ce moment, j'ai recours à ce doigt que léchaient autrefois mes chiens. Voyez comme le supplice a mis cet homme à la raison! Vous voyez aussi par quelle étroite impasse se termine pour lui la voie large! Ce n'est pas Lazare qu'il implore, mais bien le patriarche; et vous le comprenez, il n'oserait pas même lever les yeux vers le premier. Il se souvenait de sa conduite inhumaine et barbare à l'égard de ce malheureux; il ne pensait pas en obtenir même une réponse. C'est pour cela qu'il s'abstient de le prier et qu'il s'adresse au patriarche.

Mais ce moyen ne lui réussit pas, tant il est funeste de faire les choses hors de saison et de perdre le temps que la bonté divine nous a donné pour opérer notre salut. Un cœur de diamant se fût laissé toucher par de telles paroles; quel est celui qu'elles n'auraient ému de pitié? Et cependant le patriarche reste insensible à cette prière; seulement il daigne répondre, mais pour rappeler au suppliant qu'il est lui-même l'auteur de son infortune. Voici comment il s'exprime : « Mon fils, souviens-toi que tu as reçu tes biens dans la vie, et Lazare ses maux; et maintenant il est dans la joie, et toi dans les supplices. Cela étant ainsi, désormais un abîme immense s'étend entre vous et nous, si bien qu'on ne saurait aller de ce séjour dans le vôtre, ni de là venir ici. » *Ibid.*, 25, 26, Effrayant est un pareil discours,

et bien capable d'ébranler ceux dont l'intelligence n'est pas éteinte. Le juste ne craint pas de manifester la miséricorde et la compassion dont il est saisi en voyant les châtimens du coupable, ni d'avouer son impuissance à lui procurer un soulagement; il semble lui dire : Je voudrais bien te tendre une main secourable, amoindrir tes douleurs, adoucir ton supplice, mais toi-même t'es privé d'avance d'un semblable secours. Tel est le sens de cette parole : « Mon fils, souviens-toi. » Quelle bonté dans le patriarche ! il lui donna encore le nom de fils. Oui, cela nous montre sa miséricorde, mais nullement le pouvoir de secourir un homme qui s'est lui-même perdu. « Souviens-toi que tu as reçu tes biens dans la vie. » Rappelle-toi le passé, n'oublie pas quelles furent tes délices, tes voluptés, ton opulence, comment tu t'adonnais à tous les appétits sensuels, sans relâche, comme s'ils devaient durer toujours, comme s'il n'existait pas d'autres biens. Il le condamne par ses propres sentimens. Le riche n'ayant jamais eu de noble pensée, ne portant jamais son attention sur les maux à venir, qui devaient cependant être son partage, s'imaginait posséder les biens véritables.

5. C'est ce que disent, encore aujourd'hui, la plupart de ceux qui s'extasient devant le luxe et la bonne chère. Nous avons possédé de grands biens, s'écrient-ils, et cette expression s'applique aux grandes joies de la vie. Ne dites pas, ô homme, ne dites pas sans restriction que ce sont là des biens; songez que les choses de la terre nous ont été données par le Seigneur, pour que nous en usions avec modération dans le but d'alimenter et de soutenir nos forces corporelles : autres sont les vrais biens. Les délices, les trésors, la richesse des habits n'en ont que le nom, sans aucune réalité. Peut-on même leur donner ce nom? Ces choses causent souvent notre perte, toutes les fois que nous en usons mal. Les richesses sont un bien pour celui qui les possède, quand elles ne servent pas à flatter les sens, quand on verse dans le sein des pauvres ce qui n'est pas nécessaire à notre modeste entretien; alors, oui, les richesses sont bonnes. Mais quand on les emploie pour se procurer tous les plaisirs, au ser-

vice des passions, non-seulement elles ne sont d'aucun avantage, elles entraînent encore au fond de l'abîme éternel; ce fut là le sort du mauvais riche. Voilà pourquoi le patriarche lui dit : « Mon fils, tu as reçu tes biens dans la vie. » Ce que tu regardais comme des biens fut ton partage, et de même les maux de Lazare. Ce n'est pas certes que Lazare y vit des maux réels, loin de là; c'est pour répondre à la pensée du riche qu'Abraham parle ainsi. Telle était, en effet, l'opinion enracinée dans l'esprit de ce riche : il ne connaissait d'autres biens que l'opulence, les voluptés, le luxe, ni d'autres maux que l'indigence, la faim, la maladie. Conformément donc à tes idées fausses, à ton jugement erroné, souviens-toi que tu jouissais de tes biens quand tu marchais par la voie large en toute liberté, et que Lazare était de même en butte à tous les maux dans la voie étroite et gênante qu'il suivait. Tu ne considérais que l'entrée, tandis qu'il avait les yeux fixés sur le terme et que les difficultés du chemin ne ralentissaient nullement son zèle : aussi le voilà maintenant heureux dans ce séjour, pendant que tu gémissais dans les supplices; ainsi s'explique la différence, la complète opposition de vos destinées.

C'en est assez; vous voyez clairement la fin où conduisent les deux voies si contraires que j'ai souvent caractérisées devant vous d'après l'Evangile. Ecoutez de nouveau ce qu'il y a de plus terrible dans la réponse d'Abraham : « Cela étant ainsi, entre vous et nous s'étend un abîme immense, si bien qu'on ne saurait aller de ce séjour dans le vôtre, ni de là venir ici. Ne passons pas légèrement sur ces paroles, mes bien-aimés; tâchons d'en bien comprendre la portée. Nous y voyons de quelle gloire est revêtu, sur quel trône sublime est assis celui qui gisait étendu sous le portique, cet homme si méprisé, ce pauvre tourmenté par la faim et tout couvert d'ulcères, le jouet des chiens. Volontiers je reviens sur ce sujet dans mes discours, pour qu'aucun de ceux qui sont affligés par les privations ou les maladies ne désespère de lui-même et ne se regarde comme malheureux; pour que, supportant tout avec résignation et même avec reconnaissance, chacun soit soutenu par l'espoir

Le sort du mauvais riche est celui qu'il s'est fait

du bonheur, dans l'attente de cette rémunération si supérieure au labeur, aussi bien qu'à toute parole humaine. « Les choses étant ainsi. » Que veut-il dire par cette expression? Puisque déjà dans la vie tu as reçu tous les biens, et que Lazare a subi tous les maux, que tu reconnais-
Ni les pauvres ni les affligés ne sont malheureux.
sais les uns et les autres comme tels, il ne te reste plus après cela qu'à mettre en rapport la fin avec le principe, le terme avec la voie : à tes biens prétendus correspondent les douleurs et les angoisses présentes, et ce feu qui ne s'éteindra jamais; pour lui, après la lutte de la vie temporelle et les seuls maux connus de toi, cette félicité suprême qu'il partage avec les saints et qui ne finira jamais. Lors donc qu'à chacun est échue la destinée qu'il s'est faite, à toi les tourments, à lui le bonheur où devaient vous conduire les portes et les voies diverses que vous aviez choisies, « un infranchissable abîme s'étend désormais entre vous et nous. » Vous voyez le pauvre, tout couvert de plaies, — c'est à dessein que j'insiste sur ces détails, — admis dans la société d'Abraham et dans l'assemblée des justes : « Entre vous et nous. » Vous voyez le sort heureux de celui qui s'était maintenu calme et pieux dans les angoisses de la faim et de la maladie. De là cet abîme infranchissable qui le sépare des réprouvés.

Ce n'est pas un obstacle quelconque, c'est un abîme immense qui nous sépare de vous. Et dans le fait, entre le vice et la vertu, quel éloignement! quelle distance incommensurable! Celui-là s'étend et ne connaît pas de limites; celle-ci se resserre et ne connaît pas de contrainte : il en est de même de la volupté et de la pauvreté. Remarquez encore la différence de ces deux voies : Il marche par la voie étroite celui qui s'est rangé sous le drapeau de la virginité, celui qui mène une vie chaste, pauvre, ignorée du monde; il s'est précipité dans la voie large celui qui poursuit le plaisir, l'ivresse des passions, celui que fascinent l'éclat de l'or, les séductions de la mollesse, les dangereux attraites des spectacles. Encore une fois, quelle opposition entre ces hommes! Elle existe aussi, nous la voyons surtout éclater au temps des châtiments et des récompenses. « Un infranchissable abîme s'in-

terpose entre vous et nous : » entre les justes, les amis de la vertu, dont tel est aujourd'hui le partage; et vous que la corruption et le crime revêtent de toutes parts. Voilà pourquoi cet abîme immense, cette éternelle séparation qui ne permet pas de passer d'un séjour dans l'autre. Voyez-vous cette immensité? Entendez-vous cette réponse plus terrible encore que la géhenne? Au début, quand la prospérité du riche, l'empressement universel dont il était l'objet, les satellites dont il était entouré, les délices où chaque jour il se plongeait frappaient vos regards, ne le teniez-vous pas pour le plus heureux des hommes? et comme le plus malheureux ce pauvre gisant dans le vestibule, rongé par ses plaies purulentes? Et voilà qu'à la fin ces choses ont pris un aspect tout contraire : les folles joies du premier se sont évanouies dans les tourments, et c'est dans le sein d'Abraham que le second oublie son indigence et ses tortures passées.

Mais, pour que notre discours n'excède pas les bornes, nous arrêterons ici le développement de cette doctrine, et nous exhorterons votre charité à fuir la porte large, la voie spacieuse, les amorces de la volupté. Ayez constamment devant les yeux la fin de ces deux hommes, n'oubliez pas les maux dont le riche fut accablé. Cherchez, au contraire, la porte et la voie étroites, afin d'entrer dans le séjour des éternelles délices après les angoisses de cette vie. Eloignez-vous donc, je vous en conjure, des spectacles de Satan et des jeux funestes du cirque. C'est à cause de ceux qui ont cédé à de perfides entraînements et qui ont pris le chemin de la perdition que j'ai dû vous tenir ce langage; j'ai voulu leur persuader de se tourner vers une voie meilleure, celle de la vertu, pour qu'ils méritent, eux aussi, de reposer dans le sein du patriarche; pour que, nous dérobant tous aux feux de la géhenne, nous obtenions ces biens inconnus qui n'ont jamais frappé ni l'œil ni l'oreille de l'homme. Puissions-nous y parvenir par la grâce et la bonté de Jésus-Christ Notre-Seigneur, à qui soient, en union avec le Père et l'Esprit-Saint, gloire, puissance, honneur, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME PREMIER

PRÉFACE GÉNÉRALE DE MONTFAUCON.	1
---	---

Exhortations ou Lettres à Théodore après sa chute.

AVANT-PROPOS.	15
PREMIÈRE EXHORTATION.	21
SECONDE EXHORTATION.	46

Contre les adversaires de la vie monastique.

AVANT-PROPOS.	53
PREMIER DISCOURS.	56
DEUXIÈME DISCOURS. A un père infidèle.	66
TROISIÈME DISCOURS. A un père fidèle.	81

Parrallèle entre un roi et un moine.

AVANT-PROPOS.	116
PARALLÈLE entre un roi au sein de la puissance, du faste et de la grandeur, et un moine dont la vie est conforme aux véritables règles de la philosophie chrétienne.	116

Discours sur la componction.

AVANT-PROPOS.	121
PREMIER DISCOURS. A Démétrius le solitaire.	123
SECOND DISCOURS. A Stélechiüs.	137

Exhortations à Stagirus l'ascète tourmenté par le démon.

AVANT-PROPOS.	149
PREMIÈRE EXHORTATION.	151
DEUXIÈME EXHORTATION. Que la tristesse est plus fâcheuse que le démon même.	171
TROISIÈME EXHORTATION. Sur la tristesse.	190

Des cohabitations suspectes.

AVANT-PROPOS.	209
PREMIER DISCOURS. Contre ceux qui gardaient des vierges dans leur maison.	210
SECOND DISCOURS. Les femmes consacrées à Dieu ne doivent pas habiter avec des hommes.	226

De la virginité.

AVANT-PROPOS.	243
DE LA VIRGINITÉ.	244
AVANT-PROPOS SUR LES DEUX OPUSCULES SUIVANTS.	301
A UNE JEUNE VEUVE.	303
EXHORTATION AUX VEUVES A NE PAS SE REMARIER.	312

Traité du Sacerdoce.

AVANT-PROPOS	321
LIVRE PREMIER. 1. Basile occupe le premier rang parmi les amis de Chrysostome. — 2. Accord parfait de Basile et de Chrysostome dans les idées et les sentiments. — 3. Divergence d'opinion lorsqu'il s'agit d'entrer dans la vie monastique. — 4. Leur intention de réaliser la vie commune. — 5. Caresses d'une mère. — 6. Stratagème dont usa Chrysostome pour son ordination. — 7. Reproches doux et naïfs de Basile. — 8. Défense de Chrysostome et ses accusations. — 9. Précieux avantages de la pieuse fraude; argument et sujet du traité.	323
LIVRE DEUXIÈME. 1. Le sacerdoce est la plus haute preuve d'amour envers le Christ. — 2. Supériorité de ce ministère sur tous les autres. — 3. Il exige une âme grande et généreuse. — 4. C'est une chose pleine de difficultés et de dangers. — 5. C'est par amour pour le Christ que nous avons fui le sacerdoce. — 6. Eloge de la vertu de Basile et de son ardente charité. — 7. Si nous n'avons pas voulu nous laisser imposer les mains, ce n'est pas un outrage pour ceux qui nous avaient élus. — 8. Notre fuite les mettait même à l'abri de tout reproche.	330
LIVRE TROISIÈME. 1. Ceux qui nous ont soupçonné d'avoir refusé par amour-propre, ont fait tort à leur propre jugement. — 2. Nous n'avons pas fui par vaine gloire. — 3. Si la gloire avait été l'objet de nos vœux, c'est précisément ce ministère que nous eussions dû choisir. — 4. Le sacerdoce est une chose redoutable; combien le nouveau culte est plus terrible que l'ancien. — 5. Combien sont grandes la puissance et la dignité du sacerdoce. — 6. Les fonctions sacrées doivent être rangées parmi les plus grands dons de Dieu. — 7. Paul lui-même tremblait à l'aspect d'une telle puissance. — 8. Celui-là marche au-devant du péché, qui pénètre dans le sanctuaire sans avoir un cœur extrêmement généreux. — 9. Il tombe dans les filets de la vaine gloire et dans tous les maux dont elle est la source. — 10. Ce n'est pas le sacerdoce, c'est notre lâcheté qui produit tous ces maux. — 11. Tout désir des honneurs doit être exclu de l'âme du prêtre. — 12. Une profonde sagesse est nécessaire au prêtre. — 13. Le renoncement le plus parfait ne lui suffit pas; il est d'autres qualités nécessaires à son âme. — 14. Rien n'altère la sérénité et la vue de l'esprit comme les emportements d'une aveugle colère. — 15. Les querelles et les contestations entraînent encore d'autres dangers. — 16. Quelle doit être la vertu de celui que ses fonctions appellent à braver tant d'orages. — 17. Quelle prudence il faut apporter dans la direction des vierges.	337
LIVRE QUATRIÈME. 1. Ce ne sont pas seulement ceux qui auront recherché les fonctions saintes, ce sont encore ceux auxquels on aura fait violence, qui seront sévèrement punis de leurs péchés. — 2. Ceux qui imposent les mains à des indignes, partageront le supplice de ces derniers, bien qu'ils aient agi par ignorance. — 3. La facilité de la parole est nécessaire au prêtre. — 4. Il doit être en état	

de soutenir toute sorte de discussions, avec les païens, les Juifs, les hérétiques. — 5. Il faut qu'il possède au plus haut degré l'art de la dialectique. — 6. Paul a rempli ces conditions d'une manière éminente. — 7. Au pouvoir des miracles l'Apôtre joignit celui de l'éloquence. — 8. Ce qu'il exige de nous en ceci. — 9. Conséquences funestes de l'incapacité de l'évêque, pour les subordonnés. 353

LIVRE CINQUIÈME. 1. Il faut apporter la plus grande application et le plus grand zèle à composer les instructions qu'on doit adresser au peuple. — 2. Ceux qui sont chargés de ce ministère doivent mépriser les louanges, tout en cultivant avec soin l'art de la parole. — 3. Un prêtre qui n'a pas ces deux qualités ne fait aucun bien au peuple. — 4. Il faut s'élever au-dessus de l'envie. — 5. L'homme instruit doit avoir encore plus de zèle et d'application que celui qui ne l'est pas. — 6. Le jugement de la foule ne doit être ni complètement dédaigné, ni complètement écouté. — 7. Les discours ne doivent pas avoir d'autre but que de plaire à Dieu. — 8. Celui qui ne s'élève pas au-dessus des louanges aura bien des tribulations à supporter. 363

LIVRE SIXIÈME. 1. Les prêtres seront punis même pour les péchés des autres. — 2. Leur vie doit être plus parfaite que celle même des moines. — 3. La vie des moines offre moins de difficultés que celle des prêtres. — 4. Le prêtre a la charge de gouverner le monde et d'autres charges non moins redoutables. — 5. Il doit être apte à remplir tous les devoirs de son état. — 6. Il faut moins de courage pour supporter la vie solitaire que pour bien diriger un peuple. — 7. La solitude et les affaires réclament des exercices bien différents. — 8. Il est plus facile de pratiquer la vertu dans la vie privée que dans les fonctions publiques. — 9. Il ne faut pas mépriser les soupçons du vulgaire, quoiqu'ils soient faux. — 10. C'est peu de se sauver soi-même. — 11. Les péchés des prêtres seront plus sévèrement punis que ceux des simples particuliers. — 12. Il est prouvé, par des exemples, que l'attente du sacerdoce est une source de douleur et de crainte. — 13. Aucune guerre n'est aussi pénible que les tentations du diable. 368

Homélie prononcée par saint Jean Chrysostome le jour qu'il fut ordonné prêtre.

AVANT-PROPOS. 380

HOMÉLIE. Saint Jean Chrysostome y parle de lui-même, de l'évêque et du peuple. 380

Homélie contre les Anoméens

AVANT-PROPOS. 386

PREMIÈRE HOMÉLIE. De l'Incompréhensible contre les Anoméens. En l'absence de l'évêque. 387

DEUXIÈME HOMÉLIE. Après la visite des évêques et les fêtes de plusieurs martyrs. 393

TROISIÈME HOMÉLIE. Les Séraphins eux-mêmes ne peuvent soutenir la gloire de Dieu se penchant vers eux. 402

QUATRIÈME HOMÉLIE. 409

CINQUIÈME HOMÉLIE. 416

AVANT-PROPOS SUR LES TROIS HOMÉLIES SUIVANTES. 426

SIXIÈME HOMÉLIE. Sur le bienheureux Philogone, qui fut d'abord avocat et qui devint ensuite évêque. — Rechercher l'intérêt de tous est l'un des moyens les plus propres à nous rendre agréables à Dieu. — De terribles châtimens sont réservés à ceux qui s'approchent avec négligence des divins mystères, n'eussent-ils cette témérité qu'une seule fois. Cette homélie a été prononcée cinq jours avant celle sur la Nativité du Christ. 427

SEPTIÈME HOMÉLIE. De ceux qui ne s'étaient pas rendus à l'assemblée. — Démonstration de la consubstantialité du Fils avec le Père. — Que l'humilité de certaines de ses paroles et de certains de ses actes, ne dénote pas les limites de sa puissance, ni son infériorité, mais qu'elle s'explique par diverses raisons d'une profonde sagesse. — De l'Incompréhensible. 433

HUITIÈME HOMÉLIE. De quelques autres difficultés soulevées par les hérétiques. — Du jugement et de l'aumône. — De la demande que fit la mère des enfants de Zébédée.	448
AVANT-PROPOS SUR LES DEUX HOMÉLIES SUIVANTES.	451
NEUVIÈME HOMÉLIE. De la résurrection de Lazare.	451
DIXIÈME HOMÉLIE. Que ne pas soumettre et communiquer aux autres nos connaissances est pour nous un principe d'indigence, qui atteint jusqu'à la grâce elle-même. — Des prières qu'a prononcées le Christ ; et de la puissance avec laquelle il faisait toutes choses. — De la réforme de l'ancienne loi. — Que l'incarnation ne nuit en rien à l'égalité du Fils avec le Père ; qu'elle la fait ressortir même avec plus de clarté.	455
AVANT-PROPOS SUR LES DEUX HOMÉLIES SUIVANTES.	465
ONZIÈME HOMÉLIE, prononcée à Constantinople contre les Anoméens. — De l'Incompréhensible. — De l'harmonie entre le Nouveau et l'Ancien Testament. — Contre ceux qui n'assistent pas aux assemblées sacrées.	465
DOUZIÈME HOMÉLIE. Du paralytique affligé depuis trente-huit ans de cette infirmité. — Sur ces paroles : « Mon père agit toujours, et moi, j'agis de même. » <i>Joan.</i> , v, 17.	470

Le Christ est Dieu.

AVANT-PROPOS.	478
LE CHRIST EST DIEU. La divinité de Jésus-Christ démontrée contre les Juifs et les Gentils, d'après les nombreux témoignages qui lui ont été rendus par les prophètes.	478

Discours contre les Juifs.

AVANT-PROPOS.	500
PREMIER DISCOURS.	502
DEUXIÈME DISCOURS. Contre ceux qui observent le jeûne des Juifs, et contre les Juifs eux-mêmes. Ce discours a été prononcé cinq jours avant le commencement du jeûne judaïque et postérieurement à un autre discours.	513
TROISIÈME DISCOURS. Contre ceux qui jeûnent le jour de Pâques.	517
QUATRIÈME DISCOURS. Des trompettes de la Pâque des Juifs.— Discours prononcé dans la grande église d'Antioche.	525
CINQUIÈME DISCOURS.	534
SIXIÈME DISCOURS.	551
SEPTIÈME DISCOURS	561
HUITIÈME DISCOURS.	570

Homélie sur l'Anathème.

AVANT-PROPOS.	583
HOMÉLIE SUR L'ANATHÈME. Qu'il ne faut proférer d'anathème, ni contre des vivants ni contre des morts.	585

Discours sur les Calendes.

AVANT-PROPOS.	590
DISCOURS SUR LES CALENDES. Ce discours a été prononcé en l'absence de Flavien, évêque d'Antioche.	590

11 vol 1085

TABLE.

675

— Contre ceux qui observent les néoméniés, et contre ceux qui mènent des chœurs de danse dans la ville. — De cette parole de l'Apôtre : « Faites toutes choses pour la gloire de Dieu. » I *Corinth.*, x, 31. 590

Homélie sur Lazare.

AVANT-PROPOS. 598

PREMIÈRE HOMÉLIE, prononcée à Antioche, deux jours après les Calendes. Sur ceux qui s'adonnent à l'ivresse, hantent les cabarets et mènent des danses à travers la ville; de plus, un maître ne doit jamais désespérer de ses disciples, tout indociles qu'ils sont pour le moment; enfin, sur Lazare le mendiant et le mauvais riche. 598

DEUXIÈME HOMÉLIE. Les âmes de ceux qui meurent de mort violente ne sont pas changées en démons; du jugement et de l'aumône. 613

TROISIÈME HOMÉLIE. D'où vient qu'Abraham ne dit pas : Tu as pris tes biens dans la vie; mais plutôt : Tu as reçu. — Pourquoi les justes courent souvent des dangers que les méchants évitent. . . . 621

QUATRIÈME HOMÉLIE. Sur le riche et sur Lazare. — Que la conscience nous rappelle ordinairement nos anciennes prévarications. — Joseph. 633

AVANT-PROPOS SUR L'HOMÉLIE SUIVANTE. 641

CINQUIÈME HOMÉLIE. Sur ce mot de l'Apôtre : « Je ne veux pas que vous soyez dans l'ignorance au sujet de ceux qui se sont endormis. » I *Thessal.*, iv, 12. — De Job et d'Abraham. 642

AVANT-PROPOS SUR L'HOMÉLIE SUIVANTE. 650

SIXIÈME HOMÉLIE. Du tremblement de terre. — Du riche et de Lazare. — De l'origine de l'esclavage. 650

AVANT-PROPOS SUR L'HOMÉLIE SUIVANTE. 663

SEPTIÈME HOMÉLIE. Contre ceux qui se rendent aux jeux du cirque. — Sur ce texte de l'Évangile : « Entrez par la porte étroite, car large est la porte, et spacieuse est la voie qui mènent à la perte. » *Matth.*, vii, 13. — Sur Lazare et le mauvais riche. 664

FIN DU TOME PREMIER.